

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Le Magasin littéraire et scientifique, Gand ; Bruxelles ; Paris, 15 janvier 1893– 15 décembre 1893 (1^{ère}-12^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



II
82752
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

II
82752
A

1893

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

PLACE ST-BAVON

LYON

E. VITTE

3, place Bellecour

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

rue Treurenberg, 16

10^e année — Premier semestre

1893



LE MAGASIN
LITTÉRAIRE



GAND
TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAYON

LYON
E. VITTE
1, place Bellecour

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 15

10^e année — N^o 1 — 15 Janvier

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(Janvier à Juin 1893) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

résident : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand; FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand; HIRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de la Légation.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.


Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur. Les abonnements datent du 1^{er} Janvier. Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 25 Décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

VIENT DE PARAÎTRE :

Contes hétéroclites, par H. CARTON DE WIART : fr. 1,50.



VERS L'IDÉALISME

A réaction contre le naturalisme, qui se manifeste depuis quelques années en littérature, ne semble pas devoir se borner à un caprice fugitif, à une mode de courte durée, comme certains se plaisaient à le présager. Il faut être totalement étranger aux choses des lettres pour ne pas voir l'évidente ascension des esprits vers l'idéalisme. A l'heure actuelle, des milliers de jeunes gens élevés dans l'incrédulité et dans l'admiration de la vulgaire réalité, souffrent du tourment de l'infini et de l'attraction de l'idéal. Ecœurés par les platitudes du présent, par les duperies de la science, ils sentent vivement la nécessité d'une foi et, ne la trouvant pas autour d'eux, ils la cherchent au hasard dans les credos du passé. Ils se disent que la vie doit avoir un sens et qu'on a eu tort d'en éliminer tout ce qu'il y a en elle de surnaturel, et le mysticisme semble seul pouvoir étancher la soif d'infini dont l'homme souffre depuis qu'on s'obstine à lui fermer l'Inconnu.

Au temps du romantisme le *doute* était de mise; tout poète était tenu de se désoler sur ses croyances branlantes et de dresser un point d'interrogation sur un lac bleu. Maintenant on affecte de *croire* avoir la foi, voire la foi catholique et romaine; on emprunte des figures aux liturgies; les cierges et les lys, les madones

et les saintes, les hymnes et les litanies font leur entrée mystique dans les lettres d'où les vénérables classiques les avaient chassés depuis des siècles. Le romantisme n'a duré qu'un temps; les grands poètes qu'il a eu la chance d'avoir pour interprètes n'ont pu prolonger son règne au delà d'un demi-siècle; l'école mystique est-elle appelée à plus de succès? Son origine, l'âme qui revendique ses droits méconnus, et non, comme le romantisme, une simple protestation contre la tyrannie de certaines règles, semble le promettre.

Notre but n'est pas ici de discuter les chances de viabilité du Mysticisme littéraire, mais de constater son succès actuel et de parler de quelques livres récents qui manifestent les tendances de l'heure présente.

I

L'école documentaire a connu toutes les ivresses du triomphe le jour où M. Taine a exposé sa *Philosophie de l'art* et où M. Zola a publié l'*Assommoir*. Ce furent des jours de grande rumeur et d'apothéoses telles que le naturalisme parut un moment définitivement établi comme formule suprême de l'Art. Or, voici que le respect s'en va, sinon pour les maîtres, du moins pour leur pensée philosophique et artistique. Le système de critique de M. Taine ne satisfait plus les lettrés contemporains, et il est même déclaré radicalement faux par les idéalistes trop ardents qui veulent chasser les savants et leurs procédés expérimentaux du domaine de l'art.

Un curieux article posthume d'Albert Aurier, publié par le *Mercure de France*, nous paraît digne d'être signalé, parce qu'il combat énergiquement la triomphante critique scientifique. Cette réfutation n'a qu'un tort, c'est — comme nous le verrons — d'être trop absolue et aussi radicale que la théorie qu'elle cherche à ruiner.

Parcourons d'un coup d'œil rapide cette étude à laquelle l'auteur n'a pu mettre, malheureusement, la dernière main.

Les œuvres d'art, d'après M. Taine, ne sont que des phénomènes plus ou moins intéressants de l'esprit humain, des documents historiques sans valeur intrinsèque et qu'il faut se garder de juger d'après une esthétique absolue. Les œuvres d'art se réduisent à une espèce de flore de l'esprit dont le critique fait la botanique. L'œuvre en elle-même l'intéressera peu, il cherchera surtout à établir dans quel milieu et sous quelles influences elle a été produite, de quel ensemble elle dépend. Sans doute il faut tenir compte des milieux pour expliquer beaucoup d'œuvres d'art, mais ces milieux ne font que mettre des « taches de boue sur les ailes blanches » du génie; et il est absurde de penser que cette constatation soit le dernier mot de la compréhension de l'art, comme le déclare M. Taine. Etablir à ce point de vue des lois est impossible; l'esthétique historique n'a pas l'art comme première préoccupation, mais « les entours de l'art, point la toile mais le cadre. M. Taine, en croyant faire de l'esthétique, fait de l'histoire, de la biographie, de la psychologie, de la sociologie, tout ce qu'on voudra excepté de l'esthétique. » (1)

L'auteur de la *Philosophie de l'Art* n'a pas manqué de voir lui-même l'impossibilité pratique, principal côté défectueux de sa méthode. D'après quelles lois historiques les œuvres de Rubens et de Michel-Ange sont-elles préférables à celles d'obscurs rapins qui ont joui des mêmes milieux? Serait-ce peut-être parce qu'elles émeuvent par des qualités intrinsèques qui sont par-

(1) AURIER. Préface pour un livre de critique d'art, page 3 et suivantes, *passim*.

faitement indépendantes des dits milieux? Sans aucun doute.

« Mais alors n'aurait-il pas été logique de commencer par nous parler de cette émotion spéciale du sujet et de ces qualités spéciales de l'objet? N'aurait-il pas été plus logique de nous parler d'abord de ce mystérieux don de beauté qu'il avoue implicitement avoir constaté? En un mot ne fallait-il pas poser le problème du beau et de la sensation esthétique, avant celui des contingences conditionnelles de l'œuvre d'art? »

Le problème ainsi posé dégage malheureusement de la métaphysique, et M. Taine n'en veut à aucun prix; en cette matière comme en toute philosophie, il ne connaît qu'une méthode : faire toucher les faits. Dans ce but il élabore une obscure définition de l'art d'où il ressort péniblement qu'il n'entre dans l'art que des éléments intellectuels. La sensation du beau, il faut obstinément la nier parce qu'elle introduirait du dogmatisme dans la méthode scientifique.

M. Aurier examine la valeur des deux formules présentées par M. Taine pour expliquer la création d'une œuvre d'art. La première dit : — « L'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes. » La preuve expérimentale de cette formule échoue devant l'œuvre de beaucoup d'artistes, des grands surtout. L'artiste a son âme d'homme et son âme d'artiste; si la première subit l'influence des milieux, la seconde, qui seule compte, tend à s'isoler et à conserver son originalité. La preuve théorique n'est pas plus concluante, attendu « qu'un artiste dans une époque est, par définition, un être d'exception ». Il est nécessairement en dehors de son époque; plus il aura réagi contre les milieux, plus il sera artiste.

Cette partie du raisonnement de M. Aurier nous semble trop absolue et le critique est évidemment aussi para-

doxal que M. Taine quand il établit cette loi : *L'œuvre d'art est, en valeur, inversement proportionnelle à l'influence des milieux qu'elle a subie*. Il ne tente pas d'en établir la preuve expérimentale dont l'insuccès ne nous paraît pas douteux. Au lieu de cette subtile distinction entre l'âme de l'homme et l'âme de l'artiste chez le producteur d'une œuvre d'art, ne serait-il pas plus simple et plus vrai de dire que l'artiste dans son travail a besoin de deux éléments, l'un qu'il emprunte à la réalité (et à ce point de vue il subit l'influence des milieux), l'autre qu'il tire de soi avec une entière indépendance de toute influence? M. Taine a trop bien démontré l'action de l'époque et du lieu sur l'art le plus glorieux, pour qu'on puisse comme M. Aurier la révoquer en doute dans toutes les œuvres supérieures; mais, d'un autre côté, on ne peut nier que le caractère personnel de l'artiste, sacrifié par M. Taine à ses milieux, est le principal facteur de toute œuvre artistique.

Par sa seconde formule M. Taine établit dans toute époque un *personnage régnant*, être synthétique qui résume les sentiments, les aspirations, les aptitudes de l'époque. M. Aurier accepte cette formule pour les artistes médiocres qui n'ont pas la force de se créer un idéal propre et se contentent d'exploiter celui d'un maître. Les artistes supérieurs tirent d'eux-mêmes l'être qui devient plus tard, grâce aux médiocres, le personnage régnant. Tel a été notamment le cas pour le Werther de Goethe.

M. Taine, après avoir, par ses deux formules, établi la genèse de l'œuvre d'art, étudie celle-ci à l'état de réalisation et montre comment l'idéal sort du réel. « Des choses, écrit-il, passent du réel à l'idéal lorsque l'artiste les reproduit en les modifiant d'après son idée, et il les modifie d'après son idée lorsque, concevant et dégageant en elles quelque caractère notable, il altère systématiquement les rapports naturels de leurs parties

pour rendre ce caractère plus visible et plus dominateur. »

Cette définition serait très juste si l'auteur déterminait ce qu'il entend par *idéal*, ce que c'est qu'une belle idée, ce que c'est que le beau ; mais, pour éviter de faire de l'esthétique dogmatique, il imagine la théorie de la hiérarchie des idéaux. M. Aurier fait très bien remarquer que, dans cette théorie si habilement construite, il ne s'agit que des modes d'existence des objets objectivement considérés et nullement d'*idées*. L'idéalisation, d'après M. Taine, n'est que la façon de rendre plus évidentes les modalités essentielles des choses, ce qui revient à nier l'art idéaliste et à laisser sans explication le triage que l'artiste, sous l'action de l'objet, fait dans ses idées pour n'utiliser que celles qui sont belles et réaliser ainsi l'œuvre d'art.

M. Aurier passe ensuite en revue les principaux critiques modernes sans omettre l'auteur des *Lundis* et fait remarquer que tous, à peu d'exceptions près, ont, comme M. Taine, négligé de parler des œuvres d'art et se sont contentés de parler de l'artiste.

Mais il ne suffit pas de signaler les côtés défectueux de l'école de critique régnante, il faut opposer méthode à méthode et établir nettement le système plus apte à expliquer les manifestations de l'art. Cette dernière partie du travail de M. Aurier manque ; il est mort avant de l'avoir entreprise ; le fragment retrouvé dans ses notes et publié comme conclusion à son article eût été sans aucun doute considérablement modifié si le temps n'eût manqué à celui qui a si bien senti le besoin de revendiquer les droits de l'idéalisme. M. Aurier, par cette note finale, montre bien qu'en cette période douloureuse que nous traversons, l'on peut voir à la fois dans un même individu l'incrédulité acquise par l'éducation et le besoin de croire qui envahit irrésistiblement les âmes supérieures.

II

L'enseignement classique, sous prétexte de sauvegarder le bon goût, se plaît à clore l'histoire des lettres latines vers le IV^e siècle de notre ère. Au delà de cette époque le latin est déclaré corrompu, méprisable, indigne des regards d'un lettré qui possède sa syntaxe. Vers le IV^e siècle surgissent et s'épaississent graduellement les fameuses ténèbres du moyen-âge à la faveur desquelles sévit, pendant des siècles, une barbarie telle que l'hexamètre de Virgile et les strophes les plus respectables d'Horace se déforment sous d'irréparables outrages. Il est vrai que, par contre, les cœurs et les esprits se transforment radicalement pendant ce même temps ; c'est alors qu'on voit le mysticisme chrétien se substituer à la sensualité païenne et les lettres, en rupture de paganisme, s'essayer à créer une forme nouvelle pour rendre de nouvelles émotions. Toute une littérature touffue, très élevée par l'esprit, mais non conforme aux grammaires et aux prosodies du Grand Siècle, fleurit dans les monastères et brille par un extraordinaire symbolisme dont Quintilien n'a pas fixé les règles. Des sages, après mûre réflexion, ont déclaré que l'esprit humain a perdu 10 siècles pour avoir voulu se rendre indépendant de l'art païen et, d'après eux, le Beau n'a fait sa réapparition sur la terre des hommes que le jour où la Renaissance trois fois bénie a exhumé les artifices oratoires de Marcus Tullius et les polissonneries artistiques de Catulle.

Timidement des catholiques d'abord ont tenté de s'aventurer dans la *terra incognita* de la littérature latine mystique, mais vaine a été leur voix, quand elle a proclamé qu'il y avait là matière à admiration. Or, voici que le mouvement idéaliste, ce mouvement né au milieu d'une jeunesse incrédule par éducation, mais avide de foi par le vice même de cette éducation, s'en

va fureter dans le domaine de la littérature maudite. Elle est séduite à la fois par des formes neuves dont le complet épanouissement a été empêché par la docte Renaissance, et par le radieux symbolisme qui caractérise le latin mystique.

Pendant que M. Aurier cherchait à ruiner la critique scientifique, M. Remy de Gourmont s'en allait à la découverte des poètes chrétiens du moyen-âge et il publie aujourd'hui un livre très important : *Le Latin mystique*.

Un de mes amis, James Weale, grand fureteur et insigne savant, se laissa tenter bien avant M. de Gourmont par les séquences et les proses du moyen-âge. Il se donna la peine de parcourir une partie de l'Europe pour réunir la collection la plus complète de ces poésies, et, après un triage des plus laborieux, il les classa de façon à former un manuscrit renfermant la matière de 10 volumes in-8°. Tous les libraires du continent qui reçurent l'offre de ce copieux travail éconduisirent l'auteur avec les honneurs dûs à son audace; seul un *publisher* londonien accepta d'éditer un menu fragment ne dépassant pas deux cents pages. J'ignore si le livre a vu le jour.

M. de Gourmont a reçu des libraires et des revues le même accueil sympathique que mon ami J. Weale; seulement, comme il avait conscience du mouvement idéaliste qui travaille les âmes de ses jeunes contemporains, il s'adressa directement à eux, offrant son livre en souscription à des prix qui exigeaient le plus pur dévouement à la cause de l'art. Il réussit au delà de ses espérances et la liste des souscripteurs publiée par le *Mercure* aligne tous les noms marquants de la littérature montante.

Le mérite du *Latin mystique* est très grand, ce me semble, au point de vue du public spécial pour lequel il est écrit, et cette œuvre ne sera pas sans influence sur la direction de plus d'une intelligence.

Faire admirer l'hymnologie catholique à ceux qui l'ignorent, leur déclarer net que le bréviaire des prêtres « demeure en son ensemble l'un des plus enviables livres de lecture et de relecture qui soit au monde », n'est certes pas vulgaire et marque bien l'orientation nouvelle de la littérature et des esprits.

M. de Gourmont n'est pas un catholique, tant s'en faut, il n'appartient même pas — malgré cette dernière publication — à l'école néo-chrétienne dont nous parlerons plus loin, mais son sens catholique pénètre assez profondément dans l'âme chrétienne. Les romantiques n'ont vu que le côté décoratif et sentimental de la Religion; l'école nouvelle en admire surtout le mysticisme, et c'est avec beaucoup de justesse que M. de Gourmont a intitulé son livre : *Le Latin mystique*.

Le volume s'ouvre par une ample préface de M. J. K. Huysmans, un ex-naturaliste qui, malgré sa rupture avec M. Zola, conserve l'esprit anti-chrétien de l'art documentaire. Il croit de son devoir de raser les feuilles libres-penseuses qui commençaient à s'alarmer en voyant la jeunesse incrédule se délecter au parfum des encensoirs. Il leur affirme, avec des raisons très admissibles à son point de vue, que l'art contemporain ne sera pas mystique.

« La Mystique est l'âme et l'art même de l'Eglise, dit-il, elle appartient au catholicisme et elle est à lui seul...: l'on ne fait pas de la mystique comme on fait du roman naturaliste, idéaliste ou psychologue. Il ne suffit point d'être instruit, d'être ingénieux, de s'assimiler plus ou moins les œuvres des autres; il ne suffirait même pas d'être un grand, d'être un initial artiste; il faut d'abord et avant tout avoir la Foi; il faut ensuite la cultiver dans une vie propre. »

Cela est fort juste; mais la question est de savoir si, comme M. Huysmans le suppose, la jeunesse à

laquelle cette préface s'adresse a perdu irrémédiablement la Foi. Cette jeunesse est revenue déjà de bien loin, il n'est pas rare de la voir conspuer Voltaire, mépriser Renan comme un malfaiteur et l'anti-cléricalisme comme une pure imbécillité. N'est-il pas étonnant d'autre part de voir cette réaction fondée, je le répète, sur les besoins de l'âme, se manifester en un moment où la foule se prosterne devant Ohnet et les naturalistes, où elle ne peut être d'aucune utilité pratique, puisque tous les pouvoirs sont entre les mains de la Libre-Pensée? La Foi est un don de Dieu, c'est vrai, mais ne peut-on regarder la croissante sympathie pour la Foi comme un signe précurseur d'une rénovation? Quoiqu'il en soit de l'avenir réservé à ces nouvelles tendances, elles sont, dès maintenant, infiniment au-dessus des turpitudes naturalistes comme M. Huysmans le déclare lui-même; et malgré l'abus que certains font des choses religieuses sous prétexte de mysticisme, il n'en est pas moins évident que les idées s'élèvent et que les aspirations ont quelque chose de noble et de généreux dont il convient de se réjouir.

M. de Gourmont n'a pas fait, comme il le déclare lui-même, un travail d'érudition mais de littérature. Il a tâché de former une sorte d'anthologie de la poésie latine du III^e au XIV^e siècle, entremêlant de notes les citations et les traductions. « Le latin, déclare-t-il très catégoriquement, connu sous le nom de latin d'église, est un peu plus attirant que celui d'Horace, et l'âme de ces ascètes plus riche d'idéalité que celle du vieux podagre égoïste et sournois. » Au reste il ne prétend nullement nier la valeur des grands artistes du paganisme, ni détruire les vieilles admirations, mais en créer d'autres. L'auteur appelle surtout l'attention sur la simplicité magnifique des séquentiaires, la sublimité de St.-Bernard et de St.-Anselme, les harmonieuses et originales strophes d'Adam de St.-Victor, la force théo-

logique et poétique de St.-Thomas d'Aquin, d'Innocent III et de St.-Bonaventure. Il consacre deux études spéciales et très fouillées au *Dies iræ* et au *Stabat mater*, indique leur histoire et leur formation d'éléments épars synthétisés en deux œuvres d'art immortelles par Thomas de Celano et Jacopone de Todi.

Ce livre d'un haut intérêt, même pour ceux qui sont familiarisés avec les poésies du bréviaire et du missel, n'est pourtant pas sans quelques sérieux défauts. On y rencontre certaines brutalités de traduction qui gâtent la chasteté du texte et deux ou trois anecdotes, non traduites, dont l'absence n'eût laissé aucun vide dans le volume. Outre cela, des interprétations de vocables latins, à force de littéralité, aboutissent à des obscurités désagréables. Si j'étais un partisan de la méthode Biré, il ne me serait pas difficile de citer ici un certain nombre d'inexactitudes, mais je suis convaincu que M. de Gourmont fera lui-même ce travail complémentaire s'il arrive à faire une nouvelle édition de son volume. Disons, en terminant, qu'il se dégage de l'ensemble de cette anthologie une impression de choses grandes, pures, éternelles; des poètes qui n'ont pas de fausses pudeurs y stigmatisent les vices avec toute l'énergie de la vertu indignée; d'autres debout sur des cimes célèbrent les gloires de l'Eucharistie et de la Vierge immaculée, et cela reconforte grandement à une époque où les auteurs en vogue coassent dans des marécages.

III

M. de Vogüé écrit dans le *Roman Russe* : « Les négations brutales du positivisme ne satisfont plus la jeunesse. Lui parle-t-on de la nécessité d'une rénovation religieuse dans les lettres, elle écoute avec curiosité, sans prévention et sans haine; car, à défaut de foi, elle a au plus haut degré le sens du mystère, c'est là son trait distinctif. » Les livres à succès ont tous, en ces

dernières années, une tendance spiritualiste; M. Zola qui écrivait il y a dix ans : « L'homme métaphysique est mort, tout notre terrain se transforme avec l'homme physiologique » déclare, dans une lettre en réponse à l'article sur Lourdes, publié récemment par le *Magasin*, qu'il regrette sincèrement de ne pas avoir la foi. M. Leroy-Beaulieu de son côté, est d'avis que ceux qui trouvent étrange qu'on s'occupe de religion « en sont encore au dix-huitième siècle ». Ces citations des maîtres pourraient se multiplier et prouvent à l'évidence que tous les bons esprits ne se laissent plus bernier par l'idéal menteur inventé par la philosophie positive. La vanité des théories qui suppriment les rapports de l'homme avec Dieu et leurs effrayantes conséquences sociales alarment tous ceux qui n'ont pas l'intelligence obscurcie par les vapeurs corrosives du sensualisme. Forcés de choisir entre l'athéisme radical ou la Foi, ils tournent leurs regards anxieux vers le vieil Evangile où Jésus leur dit : « Venez à moi, vous qui souffrez, et je vous soulagerai... Je suis la voie, la vérité et la vie ». Nous en sommes là. Ce n'est pas un retour franc et loyal au Christ — il serait naïf de le croire — mais une tendance vers l'oasis évangélique, pleine de fraîcheur et de repos, dont rêvent les attristés qui errent dans le désert et sentent peser sur leurs épaules une mortelle lassitude morale.

Les lettres sont toujours à l'avant-garde des transformations morales; c'est elles qui amorcent le mouvement et qui entraînent les masses. Les milliers de livres savants, réfutant méthodiquement les erreurs modernes, ont moins de part à réclamer dans la réaction actuelle que certains volumes dits purement littéraires. Et pourtant la littérature est encore regardée, en certains milieux, comme chose négligeable; l'on n'a pas l'air de se rendre compte de sa puissance et l'on espère tout du docte volume qui n'agit que sur de rares esprits.

Toute la littérature du moyen-âge est due à des théologiens, mais, depuis la Renaissance, depuis que les lettres ont adopté les langues vulgaires, le rôle du clergé est allé, en cette matière, diminuant jusqu'à l'effacement. Il en est qui regrettent cette influence perdue; il en est qui pensent qu'en cette heure de crise, il n'est plus permis de se désintéresser ni de la littérature proprement dite ni d'aucun des besoins nouveaux de ce temps et qu'il convient de tendre une main généreuse à tous ceux qui cherchent avec sincérité la voie de la Vérité.

De ce nombre est l'abbé Félix Klein, auteur des *Nouvelles tendances en religion et en littérature*. Il a eu la bonne fortune de trouver un vicaire général, M. Joiniot, pour lui écrire une remarquable préface. Au début de cette préface il est dit : « Un mérite que nul ne saurait refuser à l'auteur, c'est d'être jeune et d'espérer ce qui n'est pas banal; c'est d'être prêtre et pourtant sympathique à son siècle; c'est de chercher, avec un esprit renouvelé, à le comprendre dans ce qu'il a de noblement inquiet; c'est de découvrir le divin qui palpite encore en lui et le trouble; c'est de l'aimer sans méconnaître ses défauts dans tout ce qu'il a de bon; c'est d'être ébranlé de ses aspirations, d'être ému de ses souffrances. »

Il y a de très remarquables chapitres dans le livre de M. Klein; nous ne parlerons ici que de celui qui rentre dans notre sujet : *Le mouvement néo-chrétien*.

En général, l'auteur trouve, avec son préfacier, qu'il est temps de se détacher de ce qui fut pour s'occuper de ce qui sera; il souhaite que le clergé ne boude pas les temps qui naissent, mais montre par son exemple « qu'une sérieuse indépendance de pensée, un véritable et large esprit de raison est compatible avec la Foi catholique ».

M. Klein, qui choisit le nom de *néo-chrétiens* pour les adeptes du réveil moral, caractérise en ces

termes leur état d'esprit : « Ils paraissent avoir la prétention de découvrir l'Évangile oublié, de renouveler le sentiment religieux, de dégager des entraves du dogme les beautés de la morale chrétienne, et d'ôter le gouvernement de notre vie à la raison, qui a fait ses preuves d'impuissance, pour la confier mystiquement à la volonté et à l'amour. »

Tout d'abord ne convient-il pas de dénier tout caractère sérieux à cette réaction? ne faut-il pas la regarder comme une tentative de dilettanti en quête de sensations nouvelles? L'auteur ne le pense pas. Il lui semble que ce mouvement tient de trop près à la marche des idées en cette dernière moitié de siècle pour n'être attribué qu'à la fantaisie d'un petit nombre d'écrivains; il croit même pouvoir affirmer qu'il répond à l'état d'esprit d'une très grande partie de la jeunesse et le prouve en parcourant les œuvres littéraires contemporaines les plus marquantes.

Toutefois, pour être exact, il faut reconnaître que le mouvement néo-chrétien est double : l'un pénètre dans le christianisme vrai, intégral, tandis que l'autre va se perdre dans les terrains vagues de l'occultisme et de la magie. La libre-pensée pourtant est regardée dans l'un et dans l'autre camp comme l'une des expressions les plus plates et des plus niaises de l'intelligence humaine.

Au sortir des amertumes du pessimisme, un grand besoin de morale vivifie le cœur des néo-chrétiens. Il ne s'agit pas de vivre n'importe comment, mais selon les lois du devoir et de la justice, selon une morale efficace qui ne se trouve que dans l'Évangile et chez ceux qui pratiquent l'Évangile. L'enseignement de ce Livre est d'autre part éminemment utile au point de vue social; le christianisme a une propension naturelle vers les multitudes souffrantes et la résignation nécessaire ne peut être enseignée que par lui.

Les néo-chrétiens sont d'accord sur ces points. Ils s'entendent moins quand il s'agit de savoir qui appliquera l'esprit évangélique à l'état social actuel. Un petit nombre attribue cette mission à l'Eglise, beaucoup croient qu'elle appartient désormais à une aristocratie intellectuelle. La vieille libre-pensée, dont ces esprits neufs sont encore pour la plupart imbus, malgré eux, fait sentir son action quand il s'agit des dogmes. Les bienfaits de la morale évangélique se constatent, on les apprécie tous les jours autour de soi, on les admire, on voudrait rénover le monde en les répandant à pleines mains, mais un dogme qui s'impose d'une façon absolue, en dehors de toute constatation autre que la parole divine, cela choque la foi trop humaine des novateurs, et c'est pourquoi un certain nombre ne comprend pas comment l'Eglise puisse conserver la direction morale du monde et ils en arrivent à rêver une sorte de christianisme laïcisé. Il ne faut pas s'en étonner.

Les néo-chrétiens sortant d'un véritable paganisme, plusieurs en ont encore les mœurs, et, de même que les barbares, n'ont pas accepté d'un coup tout ce que l'Eglise propose de croire et de pratiquer, mais se sont laissé séduire tout d'abord par la pureté de sa morale ; ainsi les païens modernes mériteront peut-être, s'ils parviennent à repousser le dilettantisme et à étudier leurs préjugés contre l'Eglise, de passer par degrés à la Foi intégrale.

Ces idées ne manquent certes pas d'optimisme, mais la Vérité existe et les intelligences lassées par les déceptions de l'erreur doivent pour ainsi dire fatalement se tourner vers Elle, à moins de prétendre qu'après tant de siècles de catholicisme un retour à la barbarie soit possible.

Dans cette situation il convient de se montrer conciliant sur les questions de libre discussion. Si les lit-

térateurs néo-chrétiens cherchent des formes artistiques nouvelles, il ne faut pas condamner ces innovations à priori, l'Eglise n'étant pas plus hostile aux diverses formes de l'art qu'aux diverses formes de gouvernement. « Ayons, comme le dit le vicaire-général de Meaux, l'intelligence des besoins nouveaux, le sens de l'apostolat qu'il faut à nos contemporains, l'amour sincère et sans arrière-pensée de tout ce qui est noble et bon aujourd'hui. »

H. HOORNAERT



LA PASSION CATHOLIQUE

UNE AME-PRINCESSE (1)

(Suite)

III. — Le baptême de sang

Ce que j'aime par dessus tout, dans les histoires, ce sont ceux qui les racontent (irédit)

J'ÉTAIS en visite au quartier des B..., un lundi de janvier de ce formidable hiver de 18... Vous devez vous en souvenir comme moi, me racontait le Prince, de cet hiver. J'allais vite, sous un soleil à demi éteint et dont la lumière pâlotte lui-sait là, dans ce faubourg de Paris, comme un cierge au fond d'une chambre mortuaire. Il faisait un froid à vous glacer le cœur dans la poitrine, quoiqu'il ne fût encore que deux heures de l'après-midi. Pour abrégger mon chemin j'avais pris au plus court, à travers ce dédale de pauvres rues.

Au loin je vois un homme qui sort d'une de ces énormes bâtisses, espèce de ruche humaine, et qui s'affale comme une masse et reste là, sur la neige durcie, sans remuer. Je presse le pas.

(1) Voir le *Magasin Littéraire* des 15 Novembre et Décembre.

L'homme tombé était ivre à mourir.

— Mon ami, mon ami, lui criai-je à l'oreille, en le secouant.

Il tourna deux yeux éteints vers moi, et puis tout à coup, sans hésitation et comme s'il eût retrouvé sa raison perdue :

— Eh ma femme ma femme là-haut

Je me penchai pour mieux entendre. Il dit encore quelques mots confus au milieu desquels je crus saisir mon nom. Le médecin l'emporta. Je surmontai le dégoût, le seul dégoût physique que je ressentis jamais, de sentir sur moi l'haleine déshonorée de cette bouche humaine devenue un soupirail de l'enfer alcoolique qui m'envoyait en pleine face ses hideuses fumées. Je remis la bête sur ses pattes.

— Allons, mon ami, dis-je, en soutenant sa carcasse, toujours prête à s'effondrer, de cette poigne de fer. Allons, mène-moi à ton chenil.

Je lui dis cela tout aussi brutalement. Ma foi, je lui parlais la seule langue qu'il pût comprendre à ce moment et je finis par arriver à bout de ce travail titanesque de le hisser à son quatrième étage. Au troisième, quand je m'étais arrêté pour épouger les larges gouttes de sueur qui me tombaient du front, il m'avait regardé comme une bête de somme qui ne perd jamais le souvenir de l'étable sur le fumier de laquelle elle repose.

— Plus haut, avait-il dit.

Arrivé au quatrième étage, sur une sorte de palier infect, il étendit son bras que l'alcool faisait trembler et il trouva juste assez de force dans sa gorge humaine pour dire d'une voix rauque :

— Là !

Près de franchir le pas de la porte qu'il venait de m'indiquer, l'ilote ivre que je continuais d'entraîner s'arc-bouta du pied au chambranle, pour ne pas entrer

sans doute, et je sentis peser sur moi son corps de plomb vivant.

Il entrerait. Je lui ferais violence plutôt et je lui pris le thorax dans les deux pièces de cette tenaille. (Le Prince me montra ses deux belles et fortes mains.) Son pied glissa du chambranle jusqu'au pied de la porte qui s'ouvrit avec fracas sous le bélier de ce corps en s'arrachant à sa chétive serrure.

Les émotions, vous savez, confrère, si, dans la vie médicale, nous sommes blasés là-dessus. J'imagine que, si quelque soir sombre de mélodrame, le Diable entraît dans notre cabinet d'étude pour nous demander une consultation sur ce cancer du remords qui lui ronge le cœur, imperturbablement, nous lui offririons un siège et l'interrogerions, curieux d'un aussi beau cas. Mais ce que je vis, dès le seuil de cette mansarde, était bien autrement émouvant que le Diable, puisque c'était tout l'Enfer et, ce qui était peut-être plus terrible que l'enfer avec sa pourpre de feu, un enfer avec une pourpre de sang.

Je vis un lit au-dessus duquel avait crevé comme un nuage de sang. Le plancher, les draps, la muraille crépie à la chaux, tout était éclaboussé de cette pourpre fraîche; un bras d'une blancheur de marbre, maculé lui aussi, pendait verticalement hors de la couche funèbre. Et il fallut que l'horreur qui m'avait figé là comme une statue, me reprit et me secoua. J'approchai.

Un crime! Ce fut ma première pensée, et je jetai un coup d'œil à cette brute ivre qui ronflait sur le plancher avec l'insouciance animale du tigre assouvi. Ici la victime, là l'assassin.

Je relevai avec précaution le drap rougi; un verre cassé et encore à moitié rempli par un caillot de sang, celui que vous avez vu dans le reliquaire, roula à terre, et de dessous ce lambeau souillé, qu'une suprême pudeur avait tiré sur lui, comme un voile, apparut recouvert

seulement de sa pourpre de sang coagulé le sein nu d'une jeune femme.

L'assassin n'avait point égaré sa main, il avait frappé sa victime au cœur...

J'arrachai le drap tout entier et dans ses plis je trouvai, vous ne devinez pas? un enfant nouveau-né, le front inondé de sang et qui respirait.

Je me penchai plus près, sur la mère. Il me sembla, était-ce une illusion? qu'elle respirait, mais d'une respiration à peine perceptible.

J'étais toute ma pharmacie de poche sur la table. Puisque l'enfant vivait, le plus pressé était de secourir la mère. Au bout d'une heure d'efforts le cœur se reprit à battre, lentement d'abord et avec des intervalles de silence, plus vite ensuite et plus fort.... A ce moment la poitrine se remit à saigner. La blessure, dans ce demi jour tombant de mansarde, me parut plus large que profonde, la sonde ne pénétrait que très superficiellement dans la plaie. Un mince jet de sang s'élança en sifflant; je cherchai autour de moi, pas d'autre eau que l'eau congelée d'une carafe mise en pièces et qui traînait près du lit sur une chaise dans une méchante assiette de faïence. Je mis le morceau de glace à l'endroit d'où le filet de sang avait jailli. La sensation aiguë du froid fit rouvrir les yeux à la malheureuse femme; je vis à un tremblement de ses lèvres qu'elle avait quelque chose à me dire, mais elle ne trouvait pas la force de parler. J'approchai l'oreille de ses lèvres et j'entendis distinctement ces deux mots:

— Il vit?

— Oui, mon enfant, il vit, répondis-je.

Le plus divin sourire que je vis jamais sur les lèvres d'une femme éclaira son beau visage pâle.

Elle avait encore quelque chose à me dire: le nom de celui qui l'avait frappée sans doute.

Cependant, sans cesser de sourire, elle murmura :

— Pour être plus sûre — et elle fit une longue pause après laquelle elle reprit — pour être plus sûre... je l'avais baptisé.

Elle avait baptisé son enfant, elle, et quand? il venait de naître.

Je lui demandai doucement, en lui montrant du doigt sa poitrine déchirée :

— Mon enfant, qui vous a fait cette blessure?

Un voile de tristesse passa sur son visage et sur son beau sourire et elle s'évanouit.

Sans le secours charitable d'une voisine qui voulut bien m'apporter de l'eau et de la lumière et à laquelle je payai tout ce qu'elle exigea pour qu'elle prît soin de l'enfant et allumât du feu dans cette mansarde glacée, je n'en fus jamais venu à bout, et, crime ou mystère, je m'étais juré que je disputerais cette victime à la mort et que, si j'échouais, au moins la malheureuse, avant de mourir, me dirait son secret.

Je n'avais plus de malades à visiter ce jour-là, je m'installai à son chevet, au chevet de ce mystère vivant.

Cette nouvelle syncope menaçait de devenir mortelle. Elle durait déjà depuis deux heures. J'étais dans une rage d'impuissance. J'aurais voulu faire passer mon propre sang dans ces artères pour stimuler ce cerveau et forcer ce cœur de battre et je n'y pouvais faire passer que mon désir. Mais ce désir, n'est-ce pas de la vie? Vous les connaissez comme moi ces folles heures de désir, passées en ces disputes tenaces avec la mort, qui ne l'emporte si aisément sur nous, que parce qu'elle nous enfonce chaque fois un peu plus avant, dans notre propre vie, son espada de Torero que nous détournons de la poitrine des autres, qui nous paient — la douce humanité —, comme les banderillos paient la vaillance du taureau, avec des épigrammes.

Enfin la vie reprit la malheureuse femme et je

profitai des derniers moments d'absence pour fermer la plaie qu'elle portait entre les deux seins, un peu à gauche, juste à l'endroit du cœur qui rythmiquement soulevait à présent ma main. Je jetais les derniers points d'une suture savante, lorsqu'elle poussa ce cri :

— Ma fille!

Je la rassurai, lui expliquant que sa fille on allait la lui rapporter à l'instant, qu'elle n'était point abandonnée, que je la sauverais...

— Oh oui, je vous en prie pour ma fille!

— Quel est votre nom, mon enfant?

Elle jeta un regard effaré autour d'elle. Il y avait tant de sang! Je m'aperçus que l'homme ivre avait disparu dans l'entretemps de nos allées et venues.

— X..., dit-elle.

Nous nous regardâmes. Je n'osais rien lui dire, de crainte de la replonger dans une nouvelle syncope, qui, cette fois, n'eût pas manqué d'être mortelle.

— Monsieur, me dit-elle, en s'accrochant à moi et se cachant la tête contre mon épaule, comme un enfant qui s'accrocherait au bras de sa mère pour résister à un ravisseur, voyez si la porte est bien fermée.

Et, quand je l'eus rassurée en poussant le seul verrou qui pût retenir les quelques planches fragiles qui constituaient toute la porte de la mansarde, elle tira de dessous son oreiller une petite croix de bois noire.

— Vous êtes catholique, monsieur le médecin, me demanda-t-elle haletante, et vous croyez à tout ce qu'il a révélé? et elle dit ces paroles en embrassant la croix.

— Oui, madame, et vous pouvez avoir pleine confiance en moi. Mais couchez-vous, je vous en prie, vous avez besoin de repos. Dans l'état de faiblesse où vous êtes, un rien peut compromettre votre vie. Il vous est défendu de jouer avec une existence qui ne vous appartient pas et dont Dieu seul dispose, madame.

Elle redevenait effroyablement pâle et je la couchai, un peu malgré elle, sur l'oreiller; elle s'adoucit une minute, je croyais l'avoir domptée.

— Vous allez me dire, mon enfant, repris-je presque câlinement, qui vous a fait là cette vilaine blessure.

Elle rougit. La poudrière humaine fit explosion :

— Moi, monsieur, moi! s'écria-t-elle et elle posa la petite croix, qu'elle tenait à deux mains, sur ses lèvres et la couvrit de baisers qui l'auraient dû brûler, cette pauvre croix de bois, et elle expliqua tout à son Dieu.

Elle lui parla cette langue de l'amour que les plus ignorantes connaissent, cette langue de mots fous, de cris, de soupirs, de clameurs et de silence, elle la lui parla, comme une femme, une chrétienne et une martyre qu'elle était.

— « Vois-tu, mon Jésus, lui disait-elle, je t'aime, moi, plus que toutes les richesses du monde et, pour l'amour de toi, j'aime mon mari qui te blasphème et qui me frappe; je t'aime plus que ce petit enfant que tu m'as donné et que j'ai pétri de ma chair douloureuse. Je t'aime, mon Jésus, plus que tout, plus que ma Mère, plus que mon Père, plus que ce que j'aime le plus au monde. Tu m'as promis le ciel, dis, mon Jésus, toi qui jadis étais pauvre comme moi et tu me le donneras, à moi qui voudrais être heureuse comme toi. Tu me l'as promis et je le veux, je l'aurai, tu me le donneras, je t'en prie, je t'en conjure. Je vais peut-être mourir aujourd'hui ou demain. Ah! mon Dieu, non, pas aujourd'hui, laisse-moi vivre encore un peu pour cette pauvre petite que tu viens de me donner. Que deviendrait-elle, cette pauvre orpheline sans Mère, ni Père? Son Père! pardonne-lui, mon Jésus, de m'avoir battue quand je lui ai dit que je la ferais baptiser, que je voulais qu'elle fût chrétienne comme sa Mère. Il m'a battue et il m'a brisé sur les épaules en te blas-

phémant ton image que j'avais accrochée là au-dessus de ce lit de souffrance. Pardonne-lui.

Je n'avais point été élevée ainsi par ma sainte Mère. J'ai voulu que ma fille fût chrétienne comme sa mère, que ton nom fût le premier qui tombât de ses lèvres innocentes et je l'ai baptisée avec mon sang qui est à toi, pour que ma fille fût à toi aussi, et pardonne-moi, Seigneur, si j'ai porté la main sur moi, si je me suis meurtri la poitrine, si j'ai pris là près de mon cœur la seule eau que je possédais pour baptiser ma fille. J'étais toute seule, mon Dieu, j'ai crié qu'on m'apportât de l'eau et personne n'est venu et tes anges ne sont pas descendus de leur ciel et tu n'es pas venu, toi non plus, parce que ta pauvre pécheresse ne méritait pas ce miracle de ton amour. Tu sais que je suis dénuée de tout, Seigneur ; il y avait de l'eau là, mais il fait froid et nous sommes pauvres ; mon enfant est venu au monde et j'étais seule pour le recevoir et l'eau de ton ciel était gelée dans ce méchant vase. Oh ! quand j'ai vu cet enfant, mon enfant qui n'était pas à toi encore, je me suis sentie si horriblement souffrir que j'ai cru que c'était la mort que tu m'envoyais. J'ai fait taire mes cris, j'ai brisé ce bloc d'eau glacé, je l'ai pressé entre mes mains, contre mon sein pour en tirer l'eau qui doit servir au baptême, mais j'avais les mains trop froides et la vie, en s'en allant, avait aussi glacé ma poitrine, et la glace fut plus inexorable que le rocher de Moïse. Alors, Seigneur, j'ai brisé ce verre et, puisque tu ne m'avais pas envoyé de l'eau, c'est que tu voulais que mon enfant fût baptisé avec mon sang et je t'ai obéi, mon doux maître, je t'ai obéi ; j'ai fermé les yeux et j'ai pris du sang là près de mon cœur plein de toi, pour que, prise à la source, l'eau fût plus pure, et j'ai baptisé ma fille en lui versant trois fois sur le front de ce verre de sang, qui me brûlait les doigts, en disant « Marie, je

te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ». Tu as agréé le sang de tant de martyrs, accepte encore celui-là. Maintenant que Marie est ton enfant, tu la protégeras, tu la béniras et, si c'est ta volonté que je meure, qu'elle s'accomplisse. Je finirai par te voir à force de t'aimer. »

Et, revenant à la vie réelle :

— Monsieur, me dit-elle, indiquant sa poitrine, je crois que le sang coule encore.

Puis elle reprit sa prière à ce Dieu invisible dont son âme se ressouvenait et qu'elle était impatiente de retrouver :

« Je finirai par te voir à force de t'aimer. » Elle murmura encore quelques paroles et s'endormit pendant que je lui découvrais la poitrine.

La prière, en s'épanchant, comme une huile d'une infinie douceur au-dessus d'une mer grondeuse, venait de faire le calme dans cette âme puissante et agitée.

La plaie qu'elle portait au cœur ne saignait pas, elle s'était tarie; mais ce qui commençait à couler, c'étaient mes larmes à moi. Devant la blessée j'étais demeuré le praticien impassible, devant la martyre l'admiration fit ployer les genoux du croyant et je restais écrasé par le sublime de la scène devant cette poitrine découverte que les anges gardaient comme un autel et sur lequel s'était accompli le plus grand des sacrifices de la terre.

Cette nuit-là, car le soir était tombé depuis de longues heures, Dieu permit que je fusse impressionné jusqu'à la souffrance — et je l'en remercie — par le resplendissement du plus beau chef-d'œuvre qui soit sorti de ses mains divines : le sein maternel, cette poitrine de femme, gonflée de la vie qu'elle garde en soi et qu'elle va donner, et qui apparaissait là dans sa nudité sacrée, magnifique de gloire et d'amour à la fois puisqu'elle portait à la place du cœur, s'irradiant

comme une étoile de pourpre, le sceau de son étonnant martyre (1).

Jamais martyre ne fut plus martyre que cette femme prodigieuse (même à mes yeux de catholique), qui s'était trouvée à la fois bourreau et victime et dont le sang, pour être la semence de nouveaux chrétiens, avait à peine eu besoin de germer. Ce sacrifice, elle l'avait accompli avec une ignorance d'un sublime qui déconcerte. Soyez assuré qu'elle ne douta pas une seconde de la validité de ce baptême inouï qu'elle venait d'administrer en dehors de tout rite prévu par l'Eglise.

L'enfant n'avait qu'un souffle de vie et je le baptisai moi-même, avec de l'eau, cette nuit-là, comme l'Eglise veut qu'on baptise, mais, vous l'avouerais-je? j'eus un doute et il n'est jamais complètement sorti de ma pensée. Dieu n'a-t-il pas fait en faveur de la foi de cette femme ce grand miracle d'une transsubstantiation inverse de celle des autels? Lui qui changea l'eau en vin aux noces de Cana et qui change chaque jour l'eau et le vin du sacrifice en son propre sang n'a-t-il pas changé miraculeusement le sang de cette femme en eau afin que rien ne manquât à la matière de l'auguste sacrement, ou plus simplement encore n'a-t-il pas validé ce baptême de sang du haut de son ciel?

J'ai fait part de mes doutes à de saints prêtres et la plus éloquente réponse qui me fut donnée fut celle de l'abbé C..., ce saint que tout Paris a connu.

L'abbé C... leva les yeux au ciel et dit cette seule parole :

« Nous ne connaissons les secrets de Dieu qu'au ciel. Il faut attendre. »

(1) Je ne pardonnerai jamais à Louis Veuillot certain récit du 1^{er} volume de *Çà et là : Grande parole d'un enfant*. Le Tartufe de Monsieur de Molière m'a toujours paru moins odieux que ce scélérat de trois ans. (Note du narrateur.)

La martyre succomba quelques jours plus tard, non de la plaie assez superficielle qu'elle s'était faite à la poitrine pour en faire sourdre le sang dont elle baptisa son enfant, mais des suites d'accidents hémorrhagiques qui vinrent subitement compliquer ses couches. L'enfant très chétif mourut le même jour que sa mère. Le père ne reparut jamais dans la mansarde.

La pauvreté me léguait le soin de ces deux corps. Quand je touchai ces marbres de la mort, lumineux déjà d'une lointaine aurore de résurrection, je fus pris de ce respect des premiers chrétiens qui accouraient la nuit, à la clarté des torches, relever aux lieux de supplice les corps de leurs martyrs. Il eût été sacrilège, m'apparaissait-il, d'abandonner le corps de cette femme aux promiscuités honteuses de la fosse commune — non que la fosse commune me fasse horreur, puisqu'il gît là sans doute dans cette argile humaine anonyme, et en plus grand nombre que sous les monuments de pierre et les mausolées de marbre, des corps qui se lèveront au grand jour pour enchâsser dans l'or purifié de leur chair des âmes plus éclatantes de limpidité que des diamants — mais à cause du caractère sacré de cette chair-martyre.

J'embaumai — car je voulais les immortaliser autant du moins que l'homme peut immortaliser — la Mère et l'Enfant et j'obtins que ces pauvres fussent inhumés dans le caveau de ma famille au cimetière de M... Je garde ici dans ce reliquaire, serrés l'un contre l'autre, le cœur de la mère et celui de l'enfant, leur histoire est burinée sur les parois de ce coffret de platine, dans cette admirable langue de l'ancienne Egypte que quelque nouveau Champollion catholique du siècle prochain déchiffrera et lira à genoux pour la plus grande gloire de Dieu. A ma mort ces deux cœurs seront déposés dans le caveau où je reposerai moi-même...



IV. -- L'abime appelle l'abime

Satan : Vous serez l'égal des Dieux!

Mikhaël : Au ciel!

Satan parodié (inédit),

— Elles sont là qui m'attendent, les deux mères et les deux enfants, me dit le prince étouffant de sanglots.

L'impassible se tut et pleura.

C'était maintenant que le prince était bien prince et de race royale encore. La douleur, de ses belles mains blanches et froides qui ne tremblent jamais, s'était détaché sa propre couronne du front pour la placer sur le sien, mais, avant de l'en couronner, il paraissait qu'elle lui en avait secoué les diamants sur la tête et il en semblait tellement couvert que c'était à rendre jaloux vingt rois heureux le spectacle de ce roi de souffrance qui pleurait.

Il marcha droit au portrait aux violettes de Parme, acheva d'écarter de la main le fin rideau, déjà entr'ouvert, de mousseline semée d'étoiles d'or :

— Ma femme, morte!...

Et tout près de lui encore, dans un coin de la chambre haute, il rejeta vivement deux longs rideaux traînants de crêpe noir sous lesquels j'en vis deux autres très blancs que le malheureux entr'ouvrit.

— Le berceau de ma fille... morte! Ah! mon ami, vous êtes ici dans une nécropole; moi-même je suis un vivant emprisonné dans un caveau et que l'asphyxie du souvenir qui tue avec des parfums n'a pas tué.

Et il allait de çà de là comme un fou dans cette salle obituaire, avec l'ivresse de la douleur clamant l'éternel refrain de sa si poignardement triste complainte :

— Morte! morte!

Il s'était arrêté maintenant devant un velum d'or étrange, semé d'étoiles noires, et qui dissimulait sur la muraille un portrait nouveau situé juste en face du portrait aux violettes de Parme de la chère défunte.

Il étendit vers le velum sa belle main que je vis trembler comme une feuille et regarda anxieusement.

Je m'étais levé mû par je ne sais quel ressort et dans l'attente de quelque chose de grandissime. Il faut recevoir la foudre debout.

Il était évident, à contempler le prince, qu'une lutte s'engageait en cet instant dans son cœur, lutte suprême de l'impassibilité agonisante et de l'impérieuse nécessité de s'épancher et de dire enfin l'énigme de sa vie. Il s'efforçait visiblement de se dépêtrer de dessous les fameux « vingt pieds de silence » accumulés au-dessus de son âme altière comme vingt pierres tombales. L'angoisse, une angoisse déchirante, le secouait. Il concentrait ses forces, c'était la dernière tentative de ce vivant enterré et qui ne voulait pas mourir impassible dans son cercueil de pierre. Des sanglots éclatèrent à briser toute autre poitrine que la sienne, et de ses lèvres enfin descellées s'échappèrent ces mots pendant que les anneaux qui retenaient le velum d'or glissaient en grinçant sur leur tringle.

— Blanche Macbeth... morte! morte!

Il répéta le mot deux fois.

A ce mot de Blanche Macbeth, le Saint-Bernard, allongé devant l'âtre et immobile comme un sphinx de granit, avait tressailli; une plainte d'abord sourde, ensuite plus claire et prolongée et d'une atroce tristesse, comme les chiens de garde en font entendre la nuit dans la cour des fermes aux lointains passants, s'exhala de la poitrine de l'animal et emplit douloureusement la nocturne tranquillité de la chambre. Pourquoi quelques animaux privilégiés n'auraient-ils pas certaine conscience de nos tristesses humaines?

La noble bête, toujours pleurante, vint se coucher aux pieds de son maître et le regarder de ses grands yeux clignotants. Il l'apaisa d'une caresse.

Ma curiosité que chaque minute exaltait s'exaspéra

soudain jusqu'à la souffrance. Le portrait si mystérieusement voilé, l'attitude du prince, ce nom étrange de Blanche Macbeth.

Etrange portrait aussi : une femme en prières sur sa chaise d'église en face de l'autel, un livre d'heures entre les mains ; à ses genoux, sur le velours cramoisi de la chaise, un bouquet d'œillets blancs mouchetés de rouge. La morte, Blanche Macbeth — était-ce bien son nom ? — devait à l'art d'être ici vivante dans un cadre de fleurs, non plus cette fois de violettes de Parme, mais de grands œillets blancs tachetés de points d'un rouge ponceau, comme si — symbolisme voulu sans doute — du sang avait plu sur ces belles fleurs blanches sa fine pluie rouge. Portrait vivant, mais que j'aurais voulu parlant, parce que j'avais cent questions à faire que lui seul pouvait résoudre. A sa vue la jeune fille de Sesto-Calende, décrite par Théophile Gautier dans son voyage en Italie, se leva dans mon imagination, « ses yeux noirs de méridionale brillants comme des charbons sous son front couleur d'ambre, au milieu de sa pâleur mate, et son teint d'un seul ton, cette *faccia smorta* qui n'a rien de maladif, et qui montre que la passion concentre tout le sang au cœur ». Ici c'était la méridionale, les yeux noirs en moins, car devant les grands yeux de cette femme du Nord, comme devant le grand ciel de son pays triste — les yeux chez la femme c'est toujours un peu le ciel, — avaient passé et étaient tombés bien des nuages, des brouillards et des pluies. *Faccia smorta* ! Pauvre souffrante sans doute aussi et qui avait rapporté, me semblait-il, de son voyage au Royaume de la douleur, cette sublime vertu payée des trois quarts de son cœur, et c'est encore pour rien à ce prix : la tendresse. Blanche Macbeth, là, dans le portrait que le Prince avait d'elle, apparaissait comme une femme très tendre et très fière ; « fière et tendre combinaison funeste » a écrit je ne sais quel remueur d'idées, et, fière et tendre,

elle l'était ici même en prière devant Dieu; elle avait ployé en toute humilité les genoux devant lui et penché sa poitrine altière; elle s'était faite suppliante pour lui demander quelque grâce extraordinaire; n'importe, elle demeurait fière à genoux et, qui sait? le Prince seul aurait pu me le dire, si ce n'était pas à genoux que cette femme était véritablement impératrice. Hercule s'est mis aux pieds d'Omphale, on le dit et je le crois, mais ce qu'on ne dit pas et ce que je crois tout autant, c'est qu'Omphale s'était mise aussi et la première aux pieds d'Hercule.

Le Prince se taisait, caressant le Saint-Bernard couché à ses pieds, et je pus détailler en toute impertinence celle qu'il avait appelée Blanche Macbeth. Elle était drapée dans une robe, blanche comme son nom, mais je lui cherchai en vain l'ineffaçable tache de sang que la Macbeth de Shakespeare avait sur les mains; il m'était d'ailleurs impossible de deviner, sous les suèdes noirs qui lui gantaient finement les mains, cette tache qui s'y trouvait pourtant, mais qu'elle ne s'était point mise elle-même, comme l'autre, sur ses doigts.

— La noble bête, murmurait à mi-voix le Prince qui s'essayait enfin à la parole pendant une accalmie de sanglots, la noble bête.

Et il continuait de la caresser. Il fixa sur moi deux yeux lavés par un orage de larmes et me jeta distraitemment, comme un enfant lassé jette un jouet, ce paradoxe :

-- Les hommes méprisants traitent leurs semblables d'animaux! et les animaux méprisants, les chiens par exemple, traitent peut-être leurs semblables d'hommes! Ne croyez-vous pas?

J'étais trop déconcerté par l'inattendu de la question pour répondre autrement que par un sourire.

Le Prince vous échappait, me dira quelque lecteur. Que vous connaissez peu l'âme humaine pour prononcer ces imprudentes paroles!

Sarcasme, telum imbelle! pauvre flèche trempée d'amertume, ce poison dont on a toujours les quelques gouttes meurtrières et parfois davantage dans une vieille plaie de son cœur, flèche qu'on lance aux étoiles en se jouant, sur l'arc bandé de l'insouciance, comme si elle ne devait pas nous retomber de là-haut sur la tête et finir par nous blesser nous-mêmes et nous faire saigner nous-mêmes. Jeu inconsciemment cruel pour celui qui le joue et pour celui qui le voit jouer.

J'en éprouvai pour le Prince, retombé tout aussitôt en un silence songeur, la plus fraternelle pitié.

Morte! morte! morte! Le petit mot répété coup sur coup me tintait aux oreilles comme ce son hâté d'une clochette de campagne qui sonne un glas de trépassé.

Morte! morte! morte! n'était-ce pas le glas du bonheur que j'entendais?

— Vous avez eu beaucoup à souffrir de la vie, dis-je au Prince, sans la moindre nuance d'interrogation.

Il me regarda sans paroles. Je poursuivis.

— Cette litanie de la mort que...

— Eh oui, monsieur! Mais me croirez-vous quand je vous dirai que ce qui fait le plus souffrir, ce n'est pas la mort, c'est la vie. La mort! — et il me sourit d'un sourire étrangement amer. — J'ai entendu monsieur d'Aurevilly laisser tomber un soir ce mot au travers de la conversation, étoile filante tombée du ciel noir de sa pensée :

Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.

« Quel beau vers, ajoutait le grand penseur, et quelle triste chose! » (1)

L'ATTENTE DE LA VIE!

(1) BARBEY D'AUREVILLY. *Pensées détachées.*

Nous sommes demeurés cinq minutes silencieux, le Prince et moi, sur cette pensée.

— L'attente de la vie! Elle m'a lassé un jour, me dit-il, et j'ai connu l'impatience de vivre. J'ai heurté du front, de la poitrine, cette porte d'airain qui donne sur le bonheur et qui ne tombe hors de ses gonds que sous les coups de bélier de la mort. J'ai cru à la puissance de la vie, tandis que la Puissante, c'était l'Autre. A cette désillusion je me suis meurtri l'âme, je n'ose pas dire inutilement, parce que je crois qu'il n'y a pas devant Dieu de souffrances inutiles, je me suis meurtri et, s'il n'y avait pas un médecin plus fort que nous, pour la guérison de ces blessures-là, comme on mourrait bien, monsieur, et vite.

*JE N'AVAIS QU'UN SEUL CŒUR, J'AI RÊVÉ
DEUX AMOURS.*

Deux! Voilà tout le secret de ma vie. Je m'étais bastionné l'âme de trois enceintes plus solides que l'airain triple d'Horace et j'avais creusé tout autour, derrière de compliquées circonvallations, d'insondables fossés de silence.... Le secret était là et, pour que personne n'entrât dans l'imprenable forteresse, j'en avais à dessein égaré la clef. Vous l'avez retrouvée, monsieur. Entrez-y seul. Qu'importe que vous m'accordiez ou non les honneurs de la guerre!

Je n'osai protester. L'idée de sacrifice me grandissait l'homme qui me parlait ce mâle langage et qui montait devant moi sur son Moriah comme un Isaac nouveau portant le bois, le fer et le feu de son propre holocauste. Il reprit :

— Entrez-y seul... mais non... que le monde entier y entre. Pourquoi me refuserais-je toujours la volupté de souffrir atrocement une bonne fois et de mépriser ceux qui me tortureront? Le monde! Est-ce que le condamné à mort qui sait sa propre innocence

ou qui l'attend de Dieu se soucie de la plèbe accourue salir de ses sales regards sa mort sublime? « Le bétail imbécile qui forme le monde est digne d'un tel mépris que la plus belle pourpre qu'on puisse attacher aux épaules d'un être fier, c'est la pourpre de la Calomnie, et les plus beaux diamants dont on puisse consteller cette pourpre, ce sont les crachats de l'injure qu'on ne mérite pas. » (1)

Je voulus parler cette fois. Le Prince ne m'en laissa pas le temps.

— Pardonnez-moi, monsieur, me dit-il en me tendant les deux mains à la fois, pardonnez-moi l'amertume de mon langage. J'oublie que nous avons bu ce matin, ensemble, le sang de Jésus-Christ à Notre-Dame-des-Victoires et qu'il coule dans nos veines de ce sang qui nous crée frères et me pousse à cette terrible confiance :

QUE JE LES AIMAIS TOUTES LES DEUX!

Et il me disait ces paroles debout, sous le ruissellement de lumière verte du dragon de fer, les bras étendus larges entre le Portrait de droite aux Violettes de Parme et le Portrait de gauche aux Œillets blancs semés de taches rouges; et tel qu'il était là, devant mes yeux, avec sa haute taille, la tête illuminée, les lèvres entr'ouvertes et assoiffées, la poitrine soulevée par une houle d'enthousiasme, il me faisait, ma foi, songer à ces patriciens de la Rome nouvelle, convertis d'hier et déjà pris de la griserie du martyr, restés fiers de leur vieux sang romain et devenus doux par le baptême, qui tendaient passionnément leurs mains blanches pour qu'on les clouât sur la croix où était

(1) Cette phrase que nous avons retenue textuellement de notre conversation avec le Prince nous venons de la retrouver dans Jules Barbey d'Aurevilly : *Les Œuvres et les Hommes* Sensations d'histoire. P. 194.

mort leur Maître et voulant comme lui s'éterniser dans la mort à convier le monde entre leurs bras ouverts.

— Je les aimais toutes deux, reprit-il une seconde fois, et je les aime encore, Blanche et

Un aboiement plaintif arrêta cet autre nom que le Prince avait sur les lèvres : le Saint-Bernard venait de relever la tête.

— Chaque fois que je prononce ce premier nom, c'est la même plainte. Deux cent mille fois je me suis promené dans cette chambre et j'ai redit tout haut, désolé, dans le silence, ce nom qui avait pour moi la magie d'un sort impossible à éloigner. Je l'ai tant dit et redit qu'à la fin le noble animal, me voyant toujours triste et ne pouvant que cela pour ma tristesse, avait fini par s'y associer. Il prit le parti de ce lugubre aboiement que vous venez d'entendre et qui est sa façon de pleurer et de s'apitoyer sur son malheureux maître; à certains jours sa voix est si particulièrement douloureuse que j'évite de prononcer ce nom tout haut.

— Blanche! Blanche! Entendez-vous la pauvre bête? Allons, Jacques, mon ami, silence.

Nous l'appellerons Macbeth, si vous voulez; c'était du reste le pseudonyme que je lui donnais dans nos trop rares minutes de bonheur. Macbeth! Je l'appelais ainsi, quoiqu'elle fût en blanc ce que l'héroïne de Shakespeare était en noir; mais ce nom, elle le méritait, grâce à moi, qui lui avais mis la tache tragique de mon sang sur les mains; je n'aurais jamais consenti à ce qu'elle l'effaçât, si elle avait demandé de le pouvoir faire, et elle l'a emportée.....

Il se mit le visage dans les mains.

— Dans la tombe!

— Si c'était là! Non. Elle n'est pas morte, elle vit. Oh! il n'y a ici ni vraie vivante ni véritable morte. Macbeth vit et ma pauvre chère Albine — et le Prince se retourna vers le portrait aux violettes de Parme,

les mains jointes — ma femme, la mère de mon enfant est morte. Je vous dis cela dans la langue du monde, monsieur, mais je vous mens. Dans mon cœur la vivante et l'ensevelie, Macbeth et Albine, vivent toutes deux, elles vivront toujours si vieux que sera mon cœur et puisse Dieu lui continuer longtemps assez de jeunesse pour qu'il garde jusqu'à la fin la force de souffrir.

Je dois vous impatienter à la fin. Vous attendez... vous ne serez pas déçu. Je vais vous servir un plat rare dont vous ne toucherez pas, vous, mais auquel le monde, si je le lui servais, mettrait sa plus féroce dent de cannibale : mon cœur saignant.

J'aimais et j'ai toujours aimé Albine avec une fidélité passionnée, et cette belle âme simple et d'une si touchante naïveté, vis-à-vis de laquelle l'imposture n'eût pas été possible, me rendait et au delà cette tendresse et cette fidélité. Cet amour, c'était l'irrévocable. Eh bien ! pas d'exclamation ! pas d'effroi, mon ami, je souffrais de n'avoir qu'un seul cœur, *j'aimais Albine absolument, mais j'en aimais une autre aussi et d'un amour vrai et sincère* qui ne devait, celui-là, se résoudre qu'en pure souffrance : Macbeth, l'âme blessée à mort par la vie. l'âme compliquée, multiple. Macbeth et moi nous nous aimons ardemment, chrétiennement, d'un amour que vous déclarerez impossible et pour cette seule raison, qui n'en est pas une, que vous ne l'avez point vu habiter votre poitrine.

Si le monde avait su cela, il aurait plu des pierres sur nous, peines perdues pierres perdues ; on eût gaspillé les hautaines Pyramides de l'Égypte elles-mêmes à nous lapider, que le cœur de Macbeth et le mien eussent continué de battre jusqu'à soulever comme une simple feuille morte les monceaux de pierres sous lesquels on aurait prétendu les écraser à jamais.

Quel royal plat de douleur je viens de vous servir.
J'aimais double!

— Ce qui est absolument supraterrrestre, interrompis-je.

— Quand je les connus, reprit le Prince, c'est-à-dire, quand je commençai de les aimer, ce qui fut tout un, c'étaient les jeunes filles que voilà, bien que ces portraits — et la plus violente émotion lui tordait l'âme au moment où ces mots lui tombèrent des lèvres — soient ceux de deux jeunes femmes.

Sa voix devint hésitante, mais sa volonté demeura maîtresse quand même de ses larmes.

— Pauvre chère Albine, je ne peux pas songer à elle sans penser à la fois à cette petite violette qu'elle aimait et qu'elle était elle-même. Il était passé Dieu sait combien de passants par le chemin, à l'orée du bois empli de silence, devant le taillis touffu au fond duquel humblement elle entr'ouvrait à la vie, comme la violette s'entr'ouvre, l'embaumée corolle de son cœur, mais nul ne l'avait aperçue et son œil de jeune fille, transparent comme la perle de rosée, n'avait encore reflété nul regard d'homme avant moi, comme il n'en refléta non plus nul après moi ! Toute la poésie de son âme fut chantée pour moi. Le monde ne l'a pas connue et elle ne l'a pas connu davantage. « Le monde me fait mal, me disait-elle parfois », et cette si douce enfant repliait sa belle âme comme ces fleurs qui ne supportent pas le soleil et referment leurs pétales dès qu'il paraît. Ceux qui ne la connaissaient pas autrement que par cet avoué dégoût du monde la proclamaient hautaine. Apparence ! Est-ce vraiment l'orgueil qui ensevelit les violettes au fond des buissons et des jardins ? Loin des importuns elle redevenait elle-même. Nos deux âmes qui avaient besoin l'une de l'autre se recherchaient, comme à la marée montante, la vague blanche et la grève de sable fin Elle était étonnante

et même effrayante d'amour. Elle savait bien, elle « pourquoi la caresse commence et finit par un regard » (1). Je dirai en me servant de l'expression audacieusement vulgaire : que je la connaissais comme si je l'avais faite. La femme aimée ne l'a-t-on pas faite un peu soi-même ?

Elle venait à moi, calme et mystérieuse, me plantait dans les yeux ses deux yeux effracteurs d'âme, elle m'eût croché la poitrine pour me prendre mon cœur ; peine inutile, il était bien à elle, elle le savait, mais ça la rassurait de s'écraser entre mes bras, cœur contre cœur et de se donner l'illusion de temps en temps que spirituellement et physiquement, puisque nos deux poitrines n'éprouvaient qu'un seul battement, c'était bien que nous n'étions à nous deux qu'un seul cœur, le plus beau rêve humain — le rêve divin, celui qui ne fait du cœur de Dieu et du cœur de l'homme dans l'Eucharistie qu'un seul cœur n'étant pas un rêve mais une réalité. Cette réalité, monsieur, la consolait du rêve momentanément irréalisable de l'amour parfait. La terre n'est qu'un moment !

Je sais des hommes si bassement jaloux qu'ils disputent à Dieu le cœur de leur femme ; une dévote, fi donc ! (Le Prince eut ici un mot que nous jugeons trop féroce pour le rapporter.)

Albine était une dévote, mon ami ; et je ne vous souhaite pas une autre femme qu'une dévote. Je proclamerais ce souhait jusqu'au bout de Paris si ma voix avait cette portée et j'en giflerais si bien Figaro lui-même qu'il n'en rirait pas.

Elle ne m'aima jamais plus, je ne l'aimai jamais mieux que le sang de Jésus-Christ dans son sang et dans mon sang. Dieu hantait nos tendresses comme

(1) BARBEY D'AUREVILLY. *Ce qui ne meurt pas*. I P. 167.

une ombre bienfaisante que nous savions toujours au milieu de nous et dont nous ne parlions jamais, moi du moins, car, s'il est toujours permis sans fatuité à un homme de penser à Dieu vis-à-vis d'une femme, l'homme qui parle de Dieu à une femme a toujours l'air de parler de soi. J'en étais arrivé à deviner, rien qu'à ses caresses et à ses baisers, le secret de ses communions multiples : Dieu lui donnait plus d'amour pour m'aimer. Qu'importe que votre femme se donne à Dieu, si elle vous apporte le Dieu qui s'est donné à elle?

S'il lui arrivait, le matin, d'interrompre mon travail ou mes études d'un baiser plus passionné que d'autres, je lui disais :

— Tu as communiqué ce matin?

— Comment le sais-tu ? me disait-elle curieusement. Plus tard ce fut pour nous l'expression sacrée entre toutes. Communier pour nous, c'était : *faire provision d'amour*.

Voilà la sublime épouse que Dieu m'a prise; dans quel dessein de châtement ou de miséricorde? lui seul le sait.

POL DEMADE

(*La suite au numéro de Février*)





PRIÈRE POUR LES RICHES

VOUS bénissez d'un geste amoureux les petits,
Les pauvres sous un poids d'angoisse anéantis,
Les humbles, grelottants sous les haillons de gloire...
Oh! si la pauvreté commence la victoire,
S'ils plaisent à vos yeux, Seigneur, ces indigents
Dont la foi chante au sein des besoins affligeants,
Si vous suivez sans fin, du fond du tabernacle,
Roi du ciel, ce poignant mais sublime spectacle :
L'humanité naissant comme Vous dans les pleurs
Pour porter le travail et les nobles douleurs;
Tournez aussi votre œil de pitié vers le riche!
Il lui faut tant lutter contre son âme en friche
Que le plaisir épuise, où l'orgueil morne croît
Et que la charité fend d'un soc trop étroit...
Regardez-les venir dans leurs molles fourrures
Ces hommes; voyez-les dans leurs vaines parures
Ces femmes traverser comme un printemps l'hiver...
S'ils ont trop rarement, s'ils ont trop peu souffert,
Les repousserez-Vous, Seigneur, de votre temple
Ces riches... Permettez que leur foi Vous contemple,
Enfant de Bethléem, Martyr du Golgotha,
Ouvrier dont la main divine charpenta
Et sur qui Nazareth accumula ses ombres...
Oh! glissez vos rayons d'amour dans leurs cœurs sombres,
Faites germer en eux le saint détachement.
Alors qu'importera le futile ornement
Dont brillerait encor leur tête ou leur poitrine!
Leur volonté sera, comme votre doctrine,
Austère : ils gémiront du poids de leur trésor :
Vers les souffrants leur cœur tout chaud prendra l'essor

Et leur main répandra le flot d'or sans mesure.
Ils paraîtront encor des riches : la mesure
Choquera l'œil auprès de leurs vastes hôtels :
Mais leurs âmes, Seigneur, — vivants et purs autels —
Vous plairont comme un cœur soumis de prolétaire...
Accomplissez en nous cette œuvre salutaire :
Détachez notre cœur et dépouillez nos mains !
Nous passerons alors dans nos féconds chemins,
Heureux d'un dévouement qu'à nous Vous permetes !
Et si nous ne pouvons, laïcs, vivre en ermites,
S'il faut que nous restions mêlés aux flots humains,
Vous récompenserez de faveurs insolites
Nos regrets — plus profonds devant l'orgueil vainqueur
De ne pas ressembler d'aspect comme de cœur
A l'une de ces deux étonnantes élites,
PAUVRES et MOINES, dont Vous dominez le chœur !

JEAN CASIER





FLANDRE ET ZÉLANDE

BIEN des fois nous avons entendu récriminer sur la monotonie de nos Flandres, sur le peu de diversité que présentaient leurs campagnes ; bien souvent l'expression de ce regret nous a échappé à nous mêmes.

Quelques souvenirs d'excursions faites sur notre sol flamand, rassemblés et ordonnés en forme d'itinéraire suivi, tel est le sujet de ces pages, et je le crains bien, la calomnieuse réputation d'uniformité imposée à notre région préviendra très défavorablement à leur égard.

Qu'il me soit permis donc d'essayer une justification.

Si je n'ose ouvertement préférer aux parties montagneuses de la Belgique notre pays de plaine, je m'efforcerai du moins de faire apparaître quelque chose de sa beauté.

Dans notre contrée ce qui frappe ce sont les perspectives illimitées, où le soleil éclate dans toute sa radieuse splendeur ; c'est le calme, le repos des étendues immenses où l'œil se perd ; où l'horizon, presque toujours baigné d'un brouillard léger, s'atténue dans son contact avec le ciel, tandis que les arbres, les habitations, tous les détails du paysage, s'adoucissent sous le même voile de fine gaze bleutée.

Au pays de montagne, au contraire, quel que soit d'une part l'attrait de la vallée, l'âme oppressée cherche à s'élever au dessus des falaises, à percer l'au-delà de ces parois de roche; sur les sommets, si l'œil peut scruter le vallon étalé aux pieds de la montagne, encore ne perçoit-il pas l'horizon, car quelque mur plus élevé, quelque faite culminant coupe la vue de manière à laisser toujours inassouvi le désir de connaître ce qui s'étend au delà de cet écran impitoyable.

Le paysage accidenté, il est vrai, c'est le pittoresque, la vivacité, la gaieté; tandis que l'étendue de la plaine c'est le grandiose, la sérénité, le bonheur paisible. Tel le double caractère de notre race belge : le Wallon vif, aimable, enthousiaste, ardent; le Flamand au contraire, calme, réservé, froid, résigné, patient, si bien que son premier abord ne paraît pas plus séduisant que celui de son pays.

La plaine, généreusement irriguée de grandes rivières, la Lys, l'Escaut, la Dendre, la Durme, voilà le caractère général de la Flandre.

Mais en explorant cette large étendue, à la première apparence, uniformément verte de champs cultivés, les caractéristiques spéciales se dégagent bientôt. C'est dans tout le Sud une région montagneuse, accidentée, plus sauvage avec ce que l'on a osé appeler très prétentieusement la « petite Suisse » près de Renaix, les « Alpes flamandes » au Mont Kemmel, près d'Ypres.

Ailleurs le pays de Waes, dans ses parties encore incultes présente l'aspect d'une Campine avec des sapins et des chênes, des genêts et de la bruyère; tandis qu'au sud de Bruges, dans les grands bois peu fréquentés, les longues ondulations du plateau des Flandres, les pierres affleurant le sol, donnent par endroits une forte suggestion des forêts ardennaises.

Près de Dixmude, s'étendent de vastes prairies vertes

piquées de bœufs bruns et cernées à l'horizon d'épals rangs d'arbres où pointent quelques clochers de villages et s'agitent des ailes rousses de moulin.

Enfin c'est la mer, avec sa ceinture de dunes, ses stations balnéaires, la mer aussi, qui pénétrant à plus de vingt lieues dans cette Flandre, l'enserme de trois côtés, car c'est vraiment un bras de mer que le bas Escaut avec sa largeur, ses eaux saumâtres et l'agitation continuelle de ses marées, avec ses multiples petits ports, le mouvement intense de sa navigation. En suivant la haute digue plantée de noyers, au pied de laquelle s'inclinent sous le vent les gigantesques roseaux, les points de vue se succèdent variés à chaque coude du fleuve.

Admirable entre tous est celui que présente la jonction du Rupel et de l'Escaut.

Le large affluent gonflé de toutes les eaux du Brabant, de la Province d'Anvers et même du Limbourg, rivalise d'importance avec le fleuve des Flandres, et la réunion des deux masses liquides forme un carrefour immense où les flots se pressent tumultueusement, se hâtent vers la mer, au devant de la marée, luttant pendant six heures pour être domptés enfin par l'irrésistible poussée de l'Océan.

Alors les eaux s'élèvent, et presque à leur surface, Rupelmonde semble flotter d'un côté, tandis que l'antique abbaye de St Bernard apparaît dans le fond du coude brusque de l'Escaut, comme si le fleuve voulait couler jusque sous ses murs, avant d'aller au Nord porter ses richesses à Anvers.

Vers la droite, rougeoit le sol des briqueteries; en face, la cime des arbres croissant dans le polder tranche leur vert sombre sur le vert plus pâle de la crête des digues.

Et tout cela se montre baigné d'une lumière claire et humide dans laquelle surgissent la flèche jaune et la vieille tour féodale au bord du fleuve du côté de Rupel-

monde, les hautes cheminées vers Hemixem et le clocher de S^t Bernard aux pierres noires et blanches, ainsi qu'une reproduction gigantesque de ces constructions que dans notre enfance nous édifions avec des dominos.

Sur l'eau c'est un mouvement continu de bateaux à vapeur, de remorqueurs dont le panache de fumée se voit au loin, ce pendant que quelques lourdes bélandres, la coque et la voilure brunes, la cahute verte, débouchent avec le flot montant à la pointe du polder de Basel.



Cette Flandre si variée n'a qu'une langue, mais elle compte deux dialectes bien tranchés : tous deux lents et traînants pareils à cette population tranquille, qui se distingue ainsi du Brabançon et de l'Anversois au parler vif et articulé. Toutefois le Westflamand met dans sa parole un peu plus de vivacité, quelque articulation, comme si le caractère plus sauvage de sa contrée l'affranchissait de l'empatement que donnerait la lourde glèbe à son frère de l'Est.

Cette Flandre est une puissance dans l'histoire. Aujourd'hui encore sa population approche de deux millions d'habitants. Le travail a ressuscité sa prospérité et les luttes de l'industrie y sont aussi vigoureusement menées qu'au temps où le tisserand maniait tour à tour la navette et le « goedendag ». Son sol supporte plus de trente villes dont chaque nom évoque de fières réminiscences.

Des trois grandes cités de la vieille Flandre, Gand, Bruges, Ypres, couvertes toutes trois de souvenirs de gloire, Gand, la plus puissante autrefois, est encore la plus prospère aujourd'hui ; mais sa richesse industrielle semble devoir se racheter par une moindre abondance des reliques du passé. Là, serait-on tenté de dire, dans un esprit tout pratique, les habitants se sont moins

adonnés à l'art; les luttes de la liberté et les soucis de l'industrie ont absorbé le temps. Mais ce serait ignorer ce que les années, pour ne pas indiquer d'autres causes, ont déjà arraché de monuments au sol gantois.

Et néanmoins bien de choses donnent de l'attrait à cette ville, la moins caractéristique des grandes cités flamandes : les églises réunies ici plus belles, qu'à Bruges ou ailleurs en Flandre, l'hôtel de ville, les châteaux des Comtes et de Gérard-le Diable, les nouveaux quartiers que d'aucuns regrettent, mais que les vieux Gantois disent n'avoir rien enlevé au cachet de leur ville.

Pourtant, un regret est général : le vieux moulin à eau à la Digue de Brabant.

C'était un bâtiment sans style, mais délabré, pittoresque, accolé à un pont : les eaux contrariées par une écluse, se précipitaient le long de la baraque où tournait le moulin. La rivière décrivait une courbe vers la droite, et d'un côté, sur un quai presque à fleur d'eau et planté d'arbres, de petites maisons basses s'alignaient, tandis que de l'autre se dressaient. les bâtiments de l'Hôtel Provincial, et les grands arbres des jardins verts s'étalant jusque contre l'eau tourbillonnante.

Et dans le fond, fermant l'horizon, le Steen de Gérard le Diable, fruste, noir, avec un air de ruine, les pieds plongeant dans l'eau demi calmée; les fenêtres en partie murées, aux vitres brisées; les tours coupées à niveau du toit délabré, émaillé de tuiles rouges dans ses ardoises bleues, et au dessus duquel les masses de l'église de St. Bavon émergeaient.

Cet air misérable, ce délaissement, cette verdure au milieu de la ville, dans le grondement de l'écluse, avait quelque chose de poétique, que gâtait peut-être un peu, mais rendait plus étrange le passage de cette promenade très fréquentée, le fracas rapide des équipages, le cri

d'appel du marchand de crevettes ou le sifflet strident du tram, qui régulièrement se faisait entendre là à cause du coude de la rue.

Gand est la ville des ponts, et de plus d'un on jouit d'une vue prestigieuse.

Tel est encore le Pont aux Herbes. A droite le quai où s'alignent les bateaux d'intérieur, les « tjalken » du Bas-Escaut, un peu lourds, mais propres et solides, tout comme ces flamands qui les montent ; sur la rive gauche, une rangée de pignons, un assemblage de monuments, le vieux bâtiment de l'Etape des Grains, la maison des Bateliers, et plusieurs autres constructions, qui toutes ont leur histoire. Et en remontant du regard le cours de l'eau, c'est une perspective de ponts et de quais, un peu déserts sur lesquels l'attention glisse pour s'arrêter aux masses imposantes de l'église St. Michel. L'abside, mi-cachée par des buissons, semble plonger dans le fleuve, et de chapelle en chapelle, l'édifice s'élève plus haut que les maisons, la clef d'ogive de la grande baie du transept apparaissant au dessus d'un toit ; plus à droite la large tour, basse et carrée, comme tant d'autres, attend d'être achevée. Et tout cet immense bâtiment, sombre, sévère, de style sobre et sans ornementation, se détache violemment sur le ciel, raccourcissant l'horizon, tandis qu'à côté, la vue se perd plus loin, suivant l'Escaut jusqu'au Palais de Justice, dont le dôme émerge aussi des toits.

En route de Gand vers Ypres, par la ligne de Courtrai, après avoir traversé d'interminables quartiers ouvriers avec leurs cours étroites et sordides, leurs murs enfumés, sans même la couche de badigeon que le propriétaire parcimonieux réserve pour le front à rue, le chemin de fer se dirigeant à droite, nous voyons les tours de la métropole des Flandres tourner par l'effet de la marche accélérée du train. Au dessus le beffroi et la tour de la cathédrale, cette dernière, massive, carrée, comme il

siérait à un beffroi, et le beffroi au contraire, couronné d'une flèche de fer, peinte en gris-bleu, malencontreux spécimen de ces restaurations d'une époque où l'on s'essayait à reprendre les traditions de l'art gothique. Quand fera-t-on disparaître cet échantillon de maçonnerie métallurgique, pour restituer à la vieille tour des communiens son caractère emblématique de force et d'énergie et la sincérité primitive des matériaux ; quand couronnera-t-on d'une flèche la tour de St. Bavon pour lui donner tout son essor vers le ciel ?



Les bouquets d'arbres de la campagne éclipsent par instant, puis laissent entrevoir, de plus en plus fugitif, le panorama de la ville.

Déjà les clochers, les bâtiments, les cheminées, le nuage noir qui recouvre la cité de St. Liévin, se sont montrés pour la dernière fois : et le train nous emportant voici bientôt Harlebeke, où quelque part, dit-on, sans doute près de la vieille tour romane, se trouvent les restes de Liederick de Buck, le forestier de Flandre.

Puis Courtrai avec ses halles, son beffroi, le vieux pont fortifié du Broel, ses églises de St. Martin et de St. Michel ; quelques kilomètres plus loin, Menin, la place forte de la Barrière, et Wervicq avec sa superbe église ogivale en pleine restauration ; Commines qui aussi a son beffroi, vieille cité autrefois flamande que les dures chances de la guerre nous ont ravie.

Et c'est à chaque station un nouvel assaut de cette obsession d'orgueil, d'être Flamand de Flandre.

De savoir ainsi la frontière française courir à deux pas, au cœur de notre sol, nous vient le regret d'avoir perdu Lille et toute la Flandre gallicante et Dunkerque, et l'Artois jusqu'à la Somme.

Mais Courtrai est si près encore, que c'est avec un redoublement de fierté qu'il nous revient à l'idée que si la Bretagne, la Normandie, la Provence, la Franche-Comté de Bourgogne sont aujourd'hui françaises c'est qu'elles n'ont pas eu leur journée de Groeningue, cette sanglante et glorieuse manifestation de particularisme national.

Non, la patrie belge ne date pas de 62 ans, elle est plus vieille que la Révolution de 1830, plus ancienne que la Révolution Brabançonne ou celle du XVI^e siècle; plus antique que les ducs de Bourgogne, les Artevelde ou les Communes : ce n'est pas à la bataille des Epérons d'or que le peuple belge apparut pour la première fois dans l'histoire, car il y a dix-neuf siècles, il y écrivit, avec du sang, son amour de l'indépendance et de la liberté.



Mais trêve de lyrisme; c'est d'un ton plus mélancolique qu'il faut aborder Ypres, la ville morte et non pas seulement endormie, comme quelques uns diagnostiquent de Bruges.

Les tours et les monuments de la ville dominent les remparts de pierre, jusqu'aux pieds desquels s'abaisse la campagne pour s'y confondre avec la verdure aquatique des fossés.

Hélas! on les a bien malmenés ces remparts, et tous les sièges que la vieille cité a subis, ne les avaient pas si bien nivelés que quelques centaines de pacifiques terrassiers. O Yprois, pour éloigner ces bandes de mercenaires, soudoyés manifestement par les ennemis du cachet de votre ville, que n'avez-vous invoqué de nouveau la Vierge de Tuin, qui au XIV^e siècle vous a miraculeusement sauvés des Gantois révoltés et des Anglais?

Qui le croirait, Ypres manquait de terrain à bâtir!
Quoi qu'il en soit, l'étranger y perd; et la lon-

gue digue, qui au sortir de la station, coupait le fossé et menait en ville, avec de chaque côté les remparts, présentait un aspect plus réjouissant, et surtout plus original que les terrains vagues d'aujourd'hui.

Sur la place, le coup d'œil est magnifique.

Voilà les Halles, le plus vaste des anciens monuments civils de la Belgique.

Vers le milieu de la façade, un passage voûté conduit à la Cathédrale; il est surmonté d'une statue de N. D. de Tuin, et au-dessus encore, s'élève le beffroi. Celui-ci surgit carré du bâtiment; plus haut, des tourelles se détachent, tandis que la partie centrale, prenant la forme octogone, se termine en flèche. Tout l'édifice est construit en pierre grise, très sombre, orné seulement de quelques statues et relevé d'un pinacle aux quatre angles. Il revêt un caractère de puissance très différent de l'élégance des hôtels de ville de Bruxelles, Louvain, Audenarde ou Middelbourg.

Une partie cependant du monument est légère et gracieuse.

Un corps de bâtiment a été ajouté en 1623, trois cents ans après l'achèvement des Halles et bien qu'agé lui-même de bientôt trois siècles il porte le nom de « *Nieuwerk* ». De style renaissance flamande, accolé à une des extrémités de l'immense édifice communal et supporté par dix colonnettes, il présente un aspect des plus élégants.

Les Halles seules devraient suffire à attirer le touriste hors des grands chemins battus. Mais bien d'autres curiosités ornent cette ville : les églises, et St-Martin d'abord, la Maison des Bouchers, les vieilles habitations éparses un peu partout, les fresques aux Halles.

Et que de souvenirs : les huit ou neuf sièges supportés par la cité depuis les Normands jus-

qu'à la République Française et qui amenèrent sous ses murs, sanglant hommage, Philippe le Bel, Artevelde et les Anglais, les lieutenants du Prince d'Orange, puis Farnèse, et plus tard à tour de rôle, Condé, Turenne, et Louis XIV lui-même.

C'est ici que fut évêque l'hérésiarque Jansenius, un des premiers titulaires de ce siège épiscopal, créé par Philippe II et dont l'établissement avec ceux d'Anvers, de Gand, de Middelbourg et autres avait été une des occasions de la Révolution des Pays-Bas.

Encore une perspective : c'est ce coup d'œil féérique que l'on a derrière l'église St Martin.

A droite l'abside de la Cathédrale, assise dans un parc de fleurs, à gauche de vieilles constructions de renaissance flamande, la conciergerie et devant soi les Halles, aux pierres dures comme des volontés de Flamands, que le temps seul a pu entamer, mais si peu, que l'on souhaiterait que notre caractère national ne fût pas plus atteint. Et en face encore, le « Nieuwerk », mais celui-ci moins sévère, gracieusement suspendu sur sa légère colonnade et sous laquelle passe la rue, laissant entrevoir la vaste étendue de la place.

Là, pas une âme, et c'est une chose dont on sait inconsciemment gré aux Yprois de ne pas venir gâter notre rêverie, de ne pas jeter d'ombre sur ce soleil, qui a lui sur leur grandeur, a fait briller la cuirasse et la pique du communier, le glaive à poignée d'argent du magistrat, et n'a maintenant pour se mirer que le bijou parisien de quelque jeune Yproise, ou le coupe-chou du garde-ville aux jours de « Te Deum ».

Et puis, quand au départ, Ypres a disparu, un paysage fugitif le remplace : l'étang de Zillebeek, un lac en miniature ; tout encadré de frondaisons, il reflète — c'est le soir — l'ombre épaisse des arbres qui couvrent ses bords ; et la lune, s'efforçant à travers les

cimes, jette ses rayons d'or, comme une traînée, sur ce miroir d'argent. Au fond, tout au loin, baignant dans l'eau, une habitation blanche — moulin, mense ou château, — par sa forme archaïque, dans ce cadre mystérieux, rappelle encore l'Ypres des communiers, l'Ypres dont il ne reste plus que des souvenirs de pierre, protestation puissante contre cinq siècles de décadence.

Et l'on se surprend à détester quelque peu notre époque moderne, dont on oublie momentanément les bienfaits, pour s'apitoyer sur ces petites cités pleines de souvenirs, remplies donc de patriotisme, de gloires nationales, qui s'effacent chaque jour, devant ces grandes villes, d'où sous prétexte de régularité, le progrès s'acharne à arracher tout memento du passé.



Après l'aveu de ces goûts réactionnaires, de ces tendances rétrogrades, de ce fétichisme du suranné, perdu certainement dans la considération du grand nombre, rien ne m'arrête plus d'affirmer un nouvel article de la religion que je professe aux jours où s'ébranle ma foi dans l'Utilitarisme.

Vous aimez voyager.

Qui ne l'aime? Et si quelqu'un était tenté de protester, qu'il s'examine la conscience, et il ne tardera pas à découvrir que ce n'est pas voyager qu'il déteste, mais ses infirmités ou sa faiblesse. Voyager c'est recevoir des impressions multiples, pressées, c'est vivre beaucoup, et vivre est tout notre instinct.

Mais aimez-vous voyager de pied?

J'entends les protestations. Horreur! Ennemi du progrès, pourquoi donc a-t-on inventé les chemins de fer? — Pour aller loin, pour voir beaucoup; non pour voir bien.

Encore que bien petit voyageur, pas n'est besoin

de me vanter ce vertige, cet enivrement de la vitesse des express internationaux, filant, sans perdre haléine, sur les grandes voies de l'Europe, s'évanouissant la nuit comme un éclair dans l'ombre des vastes plaines, avec les grondements sourds, avec les appels haletants et fugitifs de la locomotive, dardant l'éclat de son œil attentif sur la double parallèle désespérément étirée des rails, tandis que la flamme des fourneaux donne des tons ardents aux nuages tourmentés, que rejette derrière elle la trombe de fer et de feu. Fleuves, montagnes, lagunes, golfes, détroits, qu'importe, on passe au dessus, on passe par dessous. — Les chefs-lieux sont des haltes, les capitales sont à peine des arrêts.

Quel orgueil, quelle joie de centupler ainsi les faibles élans de l'homme, de se projeter hors de cette sphère de quelques lieues qui seule semblait réservée à ses pas.

Mais pour cette impression nouvelle, que de poésie déflorée.

Les œuvres du génie moderne ont leur incomparable grandeur. Les gigantesques lignes de chemin de fer traversant l'Amérique de part en part, le Transcaspien, cette entreprise digne du colosse qui étend son sceptre sur une moitié de l'Europe et de l'Asie, font saisir tout le côté grandiose du voyage moderne. Mais depuis que la locomotive russe court dans les plaines de Bokhara et de Samarkande, où est le mystérieux prestige de ces contrées dont pendant des siècles est sorti le torrent des invasions pour régénérer le vieux monde? Les fabuleuses sources de ce Nil humain, aux fécondantes inondations ont perdu leur arcane. Il n'y a plus de Royaume du Grand Prestre Jehan, il n'y a plus de Cathay, et en quelques jours, le voyageur de commerce Allemand accomplit pour une maison Smithson ou Jackson quelconque de Londres le voyage qui rendit impérissables les noms de nos compatriotes Ruysbrouck et Guillebert de Lannoy.

Détruites toutes les légendes de la géographie!

Il n'y a plus de place pour l'Eldorado inconnu, caché dans quelque gorge sauvage du continent américain, et si La Fontaine revivait, il ne pourrait plus dire

Deux vrais amis vivaient au Manomotapa.

Il leur assignerait plutôt domicile dans un village de Flandre, écarté de tout chemin de fer, et même de tout tramway vicinal, ou bien dans une toute petite ville conservatrice de toutes les très vieilles choses, où l'amitié, ce poncif, pourrait encore s'admettre avec quelque vraisemblance.

Aller de pied, c'est pénétrer l'intimité; c'est s'arrêter quand on le juge à propos, approcher de ce qui intrigue, contempler longuement ce qui charme, cueillir une fleur, s'asseoir devant un site, interviewer l'indigène. Les souvenirs sont plus multiples, plus longs, mieux gravés dans la mémoire, partant la jouissance est plus intense, plus durable.

Brutalement au contraire le chemin de fer vous arrache à toute admiration, vous traîne d'une vitesse égale à travers la joie et la désolation du paysage, pour finalement se débarrasser de vous dans ces grands bâtiments accolés au coin des villes, ces gares où l'ahurissement et le vertige de la vitesse continuent d'agiter les foules.

Depuis quelque temps, en approchant de destination, les maisonnettes des gardes de barrière, dépassées le long de la voie, portaient un très vieux nom de ville; les souvenirs d'autrefois ont traversé l'esprit, mais déjà, quand à l'arrivée le garde a répété ce nom, il avait perdu de sa magie. Maintenant, au sortir de la gare, immanquablement le chemin de fer a mené le voyageur devant une rue moderne, droite, aux maisons hautes, faites, semble-t-il, non pour le confort, le bien-être de l'habitant, mais pour l'apparence, ces construc-

tions nées d'hier et qui déjà prennent des airs de décrépitude.

Cette rue s'appelle la rue de la Sation; elle fait l'orgueil des petites villes, comme le premier pantalon fait l'orgueil de l'enfant.

Quelque courte que soit l'impression, elle a suffi pour couper toute surprise, peut-être pour créer une déception; l'illusion du passé est dissipée. Parfois levant la tête, pour échapper à l'écrasement de ces étages, une tour frappe les regards, un antique monument s'élève au vieux cœur de la ville : c'est le phare que dès lors les yeux quittent à peine, car l'expérience et l'instinct du beau révèlent que là commencera la jouissance du voyage.

C'est la tour qui guide aussi dans les excursions pédestres.

Clocher ou beffroi, elle parle à l'imagination et ravive mille souvenirs. Tous les fastes de l'histoire locale assaillent la mémoire, et dans cette campagne où ils se sont déroulés, ils se précisent à l'esprit. Tandis que les bouquets d'arbres cachent par instants la flèche qui captive l'attention, d'autres clochers apparaissent, puis bientôt le faite des monuments; et les coudes de la route montrent tout cet ensemble sous des aspects divers.

Déjà avant d'entrer la présentation est faite, la ville est devinée et le désir d'arriver en augmente.

Voici les premières maisons entrecoupées encore de verdure.

Ici un moment de désolation se prépare si la ville est prospère.

Les faubourgs s'étendent, la cité s'élargit, et les premières approches prennent quelque chose de l'aspect ravagé d'un champ de bataille. La ville envahit la campagne, les champs sont piétinés, les arbres laissent pendre leur feuillage. Quelque ferme, déjà entourée de maisons, se défend avec peine par sa haie percée de

brèches et demi desséchée ; dans le verger le gazon appauvri laisse percer des tâches de terre jaune. Le plâtras, le mortier salissent le chemin encombré de ci de là de rouges débris de pierre.

C'est la tristesse des transformations brusques.

Mais parfois quelque petite localité échappe à cette transition désolée. Depuis longtemps un *modus vivendi* s'est établi entre les champs et la ville : après le dernier arbre, la première maison ; ou parfois un fossé et un pont séparent les deux domaines, car ce sont surtout les anciennes villes qui présentent cette section nette.



Tel Furnes, qui de loin, dans la grande plaine élevait entre la haute verdure des arbres son beffroi espagnol, la tour carrée de St Nicolas, et le toit aigu, orné de tourelles, du chœur de St^e Walburge, toutes ces aiguilles jaunes dorées par le soleil.

Et sur la route, en apercevant les premiers indices de la ville, nous songions à la place tant vantée qui se trouve aux pieds de ces monuments, et la hâte d'atteindre le but faisait presser le pas. Quelques minutes de marche encore nous permettent de bien graver ce spectacle dans la mémoire.

Un pont franchi, et nous sommes à Furnes.

Délicieuse, la petite ville flamande, avec, dès les premiers pas, son enchevêtrement de ruelles, de rues et de places, ornées partout de maisons antiques, propres et confortables. Dans ces rues, dans ces maisons, règne un silence recueilli, comme si une existence déjà si ancienne avait rempli cette ville de lassitude, comme si l'insalubrité du climat avait jeté une langueur sur cette cité.

Mais à certains jours, quel réveil ! quelle animation !

Ce sont par exemple les jours de kermesse. De toute part les campagnards ont afflué, et la foule entoure les baraques foraines sur la place. A tant de monde s'ajoutent encore les flots d'étrangers arrivés pour la célèbre procession. Furnes est trop petit pour cette solennité; sur tout le parcours une double haie de fidèles, peut-être dirais-je mieux de curieux, assiste au religieux cortège. Il en est venu de partout : de tous les coins de la Belgique, du Nord de la France, et il ne manque pas d'étrangers qui se sont écartés de leurs itinéraires, ou arrachés au « *dolce far niente* » des stations balnéaires, pour venir contempler cette résurrection du moyen-âge dans le cadre si bien approprié de cette ville momifiée.

Au milieu du décor de la place, l'illusion est surtout vive, quand la procession passe devant l'Hôtel de ville et la Châtellenie, devant l'ancienne Maison communale, de style gothique, ou devant le Corps de garde tandis que deux maisons semblent s'écarter pour livrer une échappée sur S^{te} Walburge, demi cachée dans les grands arbres et que par dessus les toits pointent le beffroi de briques jaunes, les pignons et la tour massive de S^t Nicolas.

On combat énormément autour de cette étrange manifestation du culte : grotesque, disent les uns; foi naïve répondent d'autres, et c'est vraiment avec cette foi naïve qu'il faut admirer.

Hélas! je crains qu'ils ne soient pas nombreux, à notre époque de scepticisme, ceux qui n'ont pas la tentation d'un sourire. N'ai-je pas entendu dire que les croix de bois portées par les pénitents étaient creuses!

Or pour cela, je puis l'affirmer, elles sont massives et très lourdes. Ce n'est pas que la dévotion ou mes crimes m'aient induit à revêtir la cagoule et à suivre la procession, mais le lendemain, je vis dans le parvis de l'église S^{te} Walburge, les croix atten-

dant d'être remises dans les sacristies jusqu'à l'an prochain; pousse par la curiosité, et après m'être assuré qu'aucun regard indiscret ne m'épiait, j'ai levé une de ces croix, et j'ai pu me convaincre que la fatigue des porteurs, très apparente hier, n'était pas une habile comédie.

MICHEL DE HAERNE.

(La suite au prochain N^o.)





CONSOLATION

VERS toi, pèlerin las des routes sans abri,
O mon fils, j'ai tendu ma droite secourable;
Par mes sentiers, vers la lueur de mon Esprit,
Sois l'agneau douloureux qui regagne l'étable.

« Laisse fleurir le sang de ta chair périssable,
Car mon Verbe est le sûr dictame qui guérit;
Comme le vent efface un chemin sur le sable,
La Mort effacera ce que la Vie écrit.

« Mes Anges épandront leurs baumes sur ta fièvre,
Tu boiras au torrent des bonheurs éperdus;
Ne crains pas, car ces pleurs que tu croyais perdus

« Sont de clairs diamants aux mains du grand Orfèvre;
Car, dans l'or frémissant de tes douleurs, je veux
Forger pour le triomphe un nimbe à tes cheveux. »

L. AGUETTANT



COUCHER DE SOLEIL

A mon ami L. MERCIER

LA Dame des Soleils couchants, indolemment,
Laisse à longs plis flotter son voile sur les dalles,
Son voile d'or éteint gemmé de diamants
Sur les dalles d'air bleu que frôlent ses sandales.

Un fuseau de lumière en ses doigts fuselés
Lentement tourne, et les nuages sont ses laines,
Et sa voix douce, écho d'anciennes Thulés,
Murmure d'immémoriales cantilènes.

Son chant berceur, par qui toute fièvre s'endort,
Prélude aux chants élégiaques du Silence;
Ses mains ont délié les chaînes de l'effort;

Et, pâle essaim qu'éveilla de sa somnolence
L'appel subtil, les astres ont pris leur essor
Vers des lys d'ombre éclos en des vals de silence.

L. AGUETTANT



VERS LE PASSÉ

A M^{me} DE L.



NE mer pâle sous de grands firmaments vagues,
Mer de solitude où ne vont pas les vaisseaux
Elégants et joyeux qui dansent sur les eaux
Comme s'ils s'enivraient de la gaiété des vagues.

Un seul Navire, un seul, est visible là-bas,
Dans l'un peu de lueur que parmi les voilures
D'étranges firmaments versent de leurs fêlures
— Un navire toujours errant, quoique bien las.

Et ce navire est plein d'ombres dont quelques-unes
Agitent dans leurs mains des écharpes d'adieux
Et regardent le rivage silencieux
Avec leurs grands yeux doux comme les yeux des lunes,

Le rivage où mon Ame en détresse d'amour,
De ses bonheurs partis amère fiancée.
Ma pauvre âme depuis si longtemps délaissée
Est assise en l'espoir obstiné d'un retour.

Et le Navire va toujours, quoique bien las,
Les chères visions s'effacent vacillantes,
Un vent rude surgit du large, et, lentes, lentes,
Les voilures au vent s'enflent le long des mâts.

Et lasse d'espérer — telle une fiancée —
Ma pauvre Ame devient pleurante de ne voir
Que le désert des eaux sous l'horizon plus noir
— Et de se sentir tant à jamais délaissée.

L. MERCIER

AU « MAGASIN LITTÉRAIRE » (1)

NOUS excuserez-vous, enfants de brumes sœurs
De vos brumes, amants des mêmes nébuleuses,
Si nous vous dépêchons, au gré des vents valseurs,
Un sifflant escadron de merlettes frileuses?

Vos yeux auraient aimé la songeuse cité
Dont ces oiselets vont vous porter les messages :
Il semble qu'une fée ait ici transporté
Un peu de votre rêve et de vos paysages.

Car, de plus d'un côté, comme vous, l'eau nous borne :
Sous le même ciel triste et grave nous veillons,
Et notre oreille, au fond du même brouillard morne,
Entend vocaliser les mêmes carillons.

C'est un champ sans confins, vague à vous effrayer,
Un royaume de pleurs et de lumière grise,
Que deux ruisseaux géants ne peuvent égayer,
En s'y laissant couler à leur dolente guise.

Hors du désert dans l'ombre et la glace enfoui,
Hors des sommeils, hors des tristesses, hors des nimbes,
Une claire rumeur monte et s'épanouit...
Et voici ce que dit cette chanson des limbes :

« Notre prose et nos vers erraient par les chemins,
« Pauvres hères, quêtant un gîte respectable.
« Merci d'avoir ouvert la porte aux pèlerins
« Et de les avoir fait asseoir à votre table.

« Merci des palais d'or livrés à leurs regards
« Et des lits somptueux offerts à leurs fatigues;
« Ils veulent avec vous, hôtes remplis d'égards,
« Sceller dès aujourd'hui la plus ferme des liges.

« Et leur zèle sera, dans le commun effort,
« Droit et fidèle comme une flamme de cierge.
« Ils veulent avec vous, ô mes frères du Nord,
« Combattre le combat pour la Croix et l'Art vierge!

Lyon, 11 décembre 1892.

F. VINDRY

(1) Ces vers nous ont été adressés, comme un salut de Noël, au nom de nos collaborateurs lyonnais MM. Aguetant, Belmont, Bouteyre, Mercier, Vaganay et Vindry.



PAGES MYSTIQUES

A POL DEMADE

Abbaye de T.
Septembre 1892

A peine les portes de l'Abbaye fermées derrière moi, il m'a semblé revivre des temps lointains, très lointains déjà : la blancheur monotone des grands corridors, où le bruit des pas a de claires résonnances, le réfectoire avec ses tables rectilignes et, tout au bout, la place du surveillant, la chapelle petite et recueillie, dont les statues et les images ont comme des profils connus, le prédicateur surtout, en qui l'on retrouve un vieux maître de jadis, aux gestes et aux inflexions de voix inoubliées — tout cela renoue entre le passé et le présent la chaîne des souvenirs....

Et l'impression s'accroît quand, le soir, on prend possession de sa chambrette, simple, propre et sévère : un crucifix, une vierge, un bénitier — et le lillial petit lit d'autrefois, avec son blanc rideau grinçant sur la tringle — comme alors... Et comme alors on voudrait sentir en soi le palpement d'une âme blanche elle aussi et ingénue, s'ouvrant à la nouveauté amicale des choses mystiques, bercée de rêves blancs et de blanches illusions... Hélas, depuis la vie est venue, — la vie déflorante. Une à une, les douces chimères, blanche

nichée, se sont envolées à tire d'ailes; l'âme d'enfant qui se laissait vivre est devenue une âme d'adolescent qui pensait, puis une âme d'homme qui doutait... Le doute, qu'est-ce sinon l'apprentissage de la vie : douter des hommes, découvrir le calcul et l'égoïsme là où l'on ne soupçonnait que la générosité et le désintéressement, douter de soi, du chemin qu'on a pris, des idées et des êtres qu'on y côtoie, et à certaines heures noires, douter de Dieu, dont les brouillards du spleen ou les nuages de l'épreuve voilent aux horizons la lumière révélatrice, n'est-ce point la commune destinée?...

Ces étapes diverses de la vie, je les revivais ce soir, en leur fugitive et mobile succession, tandis que penché à la fenêtre, dans la perspective du même ciel que jadis, piqué des mêmes étoiles, et dans le voisinage de la tour, immuable en son énormité de granit, je suivais du vague de l'œil, sous les arbres de la cour, le tremblement de la lanterne du frère veilleur — qui n'est plus le même lui, car homme, le veilleur d'autrefois a subi l'inévitable loi des êtres qui passent au milieu des choses qui demeurent; oh! l'atroce idée que celle-là : chaque année les arbres se couvrent de feuilles nouvelles; les tours s'enlacent aux jeunes lierres; le ciel se rajeunit aux diaphanéités bleues; seul l'homme n'a qu'un printemps; une fois les fleurs de sa jeunesse fanées, les feuilles tombées, les branches mortes, jamais, jamais plus, il ne se ressaisit : c'est le fini, l'irréparable, et ce serait l'inconsolable, n'était Dieu qui promet à la passagère humanité sa revanche sur la nature immuable...

Dieu, oh! comme on le sent mieux en ce calme immense de la nuit, dans l'apaisement de toutes les vaines rumeurs terrestres, et l'oubli, presque méprisant, des petits clans politiques, des petits grouillis d'art qui étriquent l'idée de la Divinité en l'accaparant.

Au lointain du village — où c'est kermesse à ce qu'il paraît — des voix avinées et éraillées hurlent une

Marseillaise, dont le vent balance vers le clocher les échos descendants, puis — suggestif contraste — du haut de la tour, l'heure s'épand par claires et lentes et pures sonneries, s'élargissant dans la nuit tranquille en ondes de foi, plaintives et rédemptrices... Voix irritée du peuple, voix apaisante de l'Eglise — cette fin de siècle n'entendra bientôt plus que vous seules, par dessus les tintinabulements des petites chapelles!...



.... Dans l'oratoire, doucement parfumé d'encens, le prédicateur parle du Christ, en vagues et suggestives paroles qui suscitent les mystiques rêveries... Et Jésus m'apparaît, par un crépuscule splendide comme celui-ci où le soleil semble sombrer, sanglant, au milieu des palais écroulés; Il m'apparaît au soir décadent de l'impériale race romaine, s'avançant, conquérant pacifique et immaculé, sur les routes symboliques et perverses du vieux monde, foulant de ses sandales les roses mauves des orgueils, les œillets rutilants du libertinage, les pâles anémones des lassitudes, et faisant germer, à chacun de ses pas, au lieu de cette floraison mauve et égoïste, d'absorbantes profusions de lys...

Et tandis qu'il passait, le long du chemin, les fers des esclaves se brisaient d'eux-mêmes, son chaste habit de lin apparaissait aux pécheresses comme un renouveau d'idéal, et les petits, les souffrants du corps, les endoloris de l'âme, toute la grande foule anonyme de ceux qui peinent et souffrent, reprenaient à son ombre courage, espoir et foi...

Au déclin de ce siècle en désarroi, si Jésus revenait sur la terre, la même multitude de parias, de misérables, de loqueteux que jadis lui ferait cortège et l'acclameraient, les esclaves de la glèbe, de la mine, de l'usine salueraient en lui le mandataire de justice

et de charité — mais tout comme jadis, les Pharisiens de 1892, à leur tour n'auraient point assez de verges, d'épines et de gibets pour Celui qui ne voulut point être l'homme d'un clan, [mais le Dieu de tous.



..... La matinée est transparente de clarté et toute baignée de parfums; dans le grand jardin solitaire, le soleil pleut en gouttelettes d'or à travers les branches des arbres, fait scintiller les parterres de fleurs, et miroite en magiques reflets aux profondeurs des eaux dormantes; nul bruit, sinon le léger gazouillis d'une hirondelle rasant le sol... N'est-ce point le milieu de nature calme et pacifique pour relire Saint-François de Sales, le grand et doux psychologue mystique; son *Introduction à la Vie dévote* est une joie pour le cœur et un régal pour l'esprit... Né dans un siècle conventionnel, où l'on avait pris l'habitude, — même parmi les auteurs sacrés — de ne penser et de n'écrire qu'à travers des ressouvenirs païens, François de Sales ne contamina sa pensée et son verbe au contact de nul néo-paganisme; rien n'a vieilli dans son œuvre parce qu'elle est puisée à cette double source éternellement rajeunissante : l'âme humaine passionnément observée, la nature intensément sentie... Psychologue, il l'est au sens le plus haut et plus large du terme... L'âme humaine, il la connaît en la multiplicité de ses ressorts; amorcer tous ces ressorts vers le perfectionnement de la vie spirituelle, cumuler l'analyste et l'apôtre — l'analyse n'étant pour lui que le moyen de l'apostolat — voilà toute son œuvre... Mais son analyse n'a rien d'amer et son apostolat n'a rien de rigoureux; c'était un doux et un pur, d'une douceur de jeune fille et d'une pureté d'adolescent; les matérialités de la vie, qu'il approcha pourtant, ne déteignent pas d'une ombre



ESSAI RYTHMIQUE (1)

FLLE! C'est un ange sans aile,
belle comme la brune Cybèle,
riante et de clartés brillante,
auréolée d'un nimbe fleuri, doré!

J'aime ce FRONT, miroir de gemme,
très nanti de lumière, ô splendeur trainant
en lui comme au ciel il en luit!
Rêve parfumé ensoleillant ma grêve!

La MÈCHE qui de ton front glisse en flammèche
je la tords en mes doigts que la bise gela.
Rainure de soie, tu souris à ma Reine
et balafre sa joue où la rose s'ébat.

ŒIL! Tu me travailles comme un treuil.
De voir cet œil limpide, je m'incline au devoir,
comme un forçat au châtement commun
s'il a senti les pleurs franger son cil.

MICHEL BODEUX

Verviers, 6 janvier 1893

(1) On remarquera surtout dans cet essai la combinaison des premières avec les dernières syllabes de chaque ligne.





UNE ÉTUDE A FAIRE

N fait attire l'attention dans le mouvement artistique non seulement moderne ou contemporain mais de tous les temps, c'est le développement simultané et uniforme des arts. Cette remarque s'applique principalement à la littérature, à la peinture et à la musique. La sculpture est plus ou moins entravée par son essence même. Il faut une vocation spéciale et rare pour pétrir l'argile ou tailler la pierre; il en faut une beaucoup moindre pour s'établir littérateur, peintre ou musicien.

La sculpture retarde : elle ne participe pas au même degré à l'évolution artistique à laquelle nous assistons. Exception faite pour les bustes et les statues officielles, qui donc au monde va commander en ce moment... eh! bien oui! commander quoi? un groupe? un cavalier gaulois? une amazone pour orner son jardin ou garnir sa terrasse? Outre que ces meubles coûtent très cher, il faut encore que l'exécution soit excellente; seule la perfection désarme la critique. Dans ces conditions certains amateurs privilégiés, en petit nombre, peuvent, en s'adressant aux maîtres, loger dans leurs galeries à coup de billets de mille les Dianes, les jeunes esclaves et les autres produits des ciseaux célèbres.

En général la pierre laisse le public froid. Malgré toute l'habileté du sculpteur bien clair-semées sont les

œuvres de ce genre qui parviennent à émouvoir. Il est des morceaux fameux dont l'aspect remue le cœur, mais combien? Les anciens ont trouvé quelques types dont l'influence demeure; seuls, les artistes du moyen-âge ont fait mieux : ils ont créé un art nouveau. Mais on n'a pas tous les jours des cathédrales à sculpter, à peupler d'un monde de personnages; et encore une fois les meilleurs tailleurs d'images de nos jours en sont trop souvent réduits à imiter l'antique.

La matière sculptée manque de couleur. Aussi les anciens peignaient-ils leurs statues et leurs bas-reliefs. Mais sauf pour la statuaire religieuse, qui s'avise de le faire de nos jours?

La sculpture est donc vraiment en retard. Ce n'est pas que les productions fassent défaut : mais on ne peut guère dénommer chefs-d'œuvre les bronzes du commerce ou les statuettes d'étagère qui rentrent plutôt dans la catégorie du bibelot.



Le développement simultané des arts est nécessaire. L'art, en principe tout au moins, étant un moyen dont l'homme se sert pour traduire sa pensée ou sa sensation, il est naturel que les diverses manières de rendre cette pensée ou cette sensation se développent parallèlement.

Il n'y a pas de différence essentielle entre le cerveau d'un artiste peintre et celui d'un musicien. Les facultés qui permettent de rendre l'idée différent, rien de plus, et ces facultés ont plus d'un point de contact.

Certains individus trouvent des rapports entre les couleurs et les sons : pour eux, par exemple, le son de la trompette est rouge. Weber avait la singulière faculté de traduire dans son esprit la forme des objets frappant sa vue. On a même attribué une couleur à chaque note de la gamme chromatique et il existe sur

cette matière des traités tout au moins fort ingénieux. Mais il semble bien que l'étude des rapports de la couleur et du son ne dépasse pas le domaine scientifique pur.



Si la thèse que nous soutenons est juste : c'est-à-dire, si véritablement la littérature, la peinture et la musique suivent une marche parallèle, se développent, modifient leur allure, dégèrent ensemble en vertu des mêmes motifs et par l'emploi des mêmes procédés, nous devons constater ce phénomène à diverses époques.

Et nous le constatons.

Le développement des arts constitue une part importante de la civilisation chez tous les peuples.

La littérature égyptienne ne nous apporte pas d'éléments d'appréciation suffisants et la musique des Pharaons est pour nous une insoluble énigme; mais les peintures qui subsistent encore nous montrent des musiciens et des poètes, et les tombes ont gardé des instruments fort curieux d'une tonalité toute moderne.

Dans l'antiquité la musique et la poésie se mêlaient intimement, créées ensemble elles ne faisaient qu'un tout. Non seulement les hymnes et les cantiques mais les rhapsodies mêmes étaient soumises à la notation musicale. Il en devait être ainsi des épopées indiennes; les tribus dites barbares avaient également leurs bardes, ancêtres des ménestrels, et Homère est sans doute l'inventeur du fameux procédé du *Leitmotiv*, si fort remis en honneur par Richard Wagner.

Au fait, pourquoi pas?

Vit-on jamais cadre plus parfait pour l'application de ce principe de la musique descriptive? Quel autre drame, quelle épopée présentent des caractères dessinés avec autant de force et de variété?

Tout d'abord le motif dominant du *courroux*

d'Achille domine l'Illiade, comme le thème de la *Walhalla* dans les Niebelungen traverse la tétralogie tout entière.

Ensuite surgissent les motifs du noble Hector, d'Ulysse le madré, d'Ajax le héros brutal et vaillant, de cent autres guerriers fameux sans compter les dieux et les déesses : Jupiter, la superbe Junon, Minerve sage et belle, tout l'Olympe prenant part à ce prodigieux conflit avec ses passions poussées au paroxysme. Que Wagner paraît fade et pauvre à côté de tant de véhémence et de variété et quelle polyphonie immense engendreraient ces tableaux d'une surhumaine grandeur!

Ces *leitmotive*, Homère devait s'en servir : le chant de l'Illiade ne se conçoit pas autrement.



A cette époque la peinture était encore dans l'enfance; mais nous voyons les trois arts se développer peu après et d'une marche commune atteindre, dans les grandes années de la splendeur de l'Hellade, leur plus haute perfection. Ici nous remarquons également la sculpture s'avancer de front avec les autres arts. C'est la confirmation la plus complète de notre thèse que de voir la peinture, les belles lettres, la sculpture, la musique revêtir un caractère en quelque sorte uniforme de noblesse et de beauté tranquille. Il est vrai que les peintures du temps sont détruites, mais nous en connaissons plusieurs par les témoignages des auteurs contemporains. On attribue avec grande probabilité à cette époque quelques hymnes dont le chant nous a été conservé et que la patiente érudition d'un Gevaert a réussi à traduire en notation moderne.

Les Romains, peuple positif et matériel, n'eurent point d'art à eux; ils mirent la Grèce au pillage ou se contentèrent de copier les anciens modèles.

A travers les années troublées du moyen-âge les arts, d'abord, languissent. Puis, la sculpture prend la première un essort incomparable qui entraîne bientôt la peinture; et par ce mot peinture nous entendons le tableau proprement dit, la scène représentée mais non la simple décoration.

Bientôt le parallélisme s'accroît et à mesure que les événements bouleversent le monde et renversent les frontières, depuis que les frères Van Eyck ont découvert la peinture à l'huile, Gutemberg créé l'imprimerie, Gui d'Arezzo inventé la notation musicale, le champ de l'art s'agrandit et l'on voit surgir des noms illustres entre tous, dans tous les genres, mais sans que cependant ces grands maîtres osassent encore rompre les entraves d'une routine séculaire.



Plus tard en France, sous Louis XIV, le cachet de l'époque est sensible plus qu'à n'importe quelle période. Dans toutes les branches de l'art la stigmatisation du temps est imprimée indélébile. Lully faisait de la musique véritablement convenable pour la pompe de Versailles et ses passe-pieds, ses airs qui ont à peu près la vivacité d'une marche solennelle, étaient dignes de la majesté du grand roi. Il n'y avait pas moyen à cette époque de ne pas rimer, écrire, parler, sculpter, peindre, si ce n'est grandement, avec pompe et dignité.

Les années qui suivent modifient la tournure des esprits et la forme artistique. C'est Louis XV et la Pompadour : la grâce mièvre, le rose, le doux, le tendre. L'éloquence sacrée et profane s'en ressentent. La peinture se féminise. La musique toutefois résiste mieux grâce au mâle génie de Rameau; mais en dessous de ce maître la foule des auteurs sacrifie au goût du jour.

Arrive le coup de foudre de la Révolution, puis l'Empire. Tout change. Le pastiche du grec et du

romain envahit la scène politique comme la vie privée. Jamais on ne vit débordement de sentiments plus faux. Epoque stérile et vide pour l'art sincère.

Napoléon était trop jaloux de son autorité pour permettre la liberté artistique. S'il n'inventa pas la censure, il sut s'en servir en maître.

La Restauration sonne le réveil et donne naissance à l'évolution qui se perpétue encore sous nos yeux.

Avec la liberté de penser et d'écrire, les idées germent en foule bonnes et mauvaises. L'immense mouvement romantique met les esprits en ébullition. Des mêmes principes découlent les mêmes effets et l'on peut dire que jamais l'unité dans l'art n'avait auparavant atteint ce degré de force et de puissance. C'est au point que prose, tragédies, tableaux, statues, grands opéras semblent sortis d'un même cerveau, tant on y retrouve une facture commune.



Bientôt après avec d'autres temps se lève une autre école : la convention fait place au réalisme. Adieu fictions, vive la nature ! De là à supprimer l'âme il n'y a pas loin. On n'y est que trop arrivé.

Le mouvement s'est précipité avec une rapidité vertigineuse pour aboutir à l'impressionnisme actuel, au culte presque exclusif de la forme.

Les écoles ont à peu près disparu. Les races ont tant de rapports entre elles que leur caractère propre s'est effacé et avec lui l'originalité des produits de l'industrie comme des productions de l'esprit.

En ce moment nous voyons en littérature se manifester un désir singulier de termes nouveaux, de couleurs inconnues, au besoin l'audace des assemblages de lettres bizarres, tourmentés, sans signification précise, mais de nature à frapper l'oreille et même la vue.

En peinture, voici la recherche de l'*épâtant*. L'idée se fait de plus en plus mince et l'*impression* avant tout, devient l'objectif. Très fréquemment le sujet est triste ou lugubre. Beaucoup de ces jeunes ont des idées macabres, ce qui est dans l'ordre car, soit dit en passant, il est infiniment plus aisé de rendre une idée triste qu'un sujet gai, comme de composer en mode mineur plutôt qu'en majeur. Il y a des soirs d'automne, des paysages d'hiver, il y a surtout la lune. Oh! la lune! Qui dira les kilomètres de rimes et les milles carrés de toile peinte consacrés à sa louange?

On nous répète volontiers qu'avant tout il faut voir l'*intention*. Fort bien! Mais *quelle est l'intention* de ces vers où le sens même de tant de mots échappe au lecteur ou celle de ces tons heurtés qui n'existent que dans l'œil du peintre?

La musique en est au même point. Par un raffinement rare elle veut peindre des objets matériels alors que la peinture s'efforce à rendre des sensations et presque faire entendre les sons. Au fond, le procédé est identique. Le littérateur, tout comme le musicien et le peintre procède par *impressions*, souvent prises en dehors des moyens propres à chaque art.

Toute pièce de littérature, de peinture ou de musique comprend comme éléments essentiels le plan ou dessin et le coloris. Le dessin a de tout temps plus fait défaut que la couleur. C'est qu'il est singulièrement plus facile et plus gai de colorier des bonshommes et d'accumuler des épithètes ou des doubles-croches, que d'établir proprement le squelette d'une œuvre. De plus, le gros public ne prête à ce travail, pourtant fondamental, qu'une attention médiocre. Il lui faut l'éclat, le flamboiement, la rutilance.

Le musicien qui accumule toutes les sonorités de l'orchestre pour étoffer une idée grêle ne fait qu'imiter le coloriste qui, pour peindre une mare, deux roseaux

et une barque, déplorablement campée sur l'eau, emprunte aux nuages l'arc-en-ciel. Tous deux veulent l'inouï; c'est leur but, souvent ils l'atteignent. Et après? Ils sont loués en prose équivalente et parfois le public se laisse prendre... pas trop cependant.

En littérature, où prose et poésie marchent de front, la suprême préoccupation est encore la couleur, le cliquetis des mots.

Sans contestation il y a dans ce mouvement, chez plusieurs, une réelle sincérité. C'est de bonne foi qu'ils confondent trop souvent le vague avec l'immense, le vide avec la profondeur, la grandeur avec la monstruosité. D'autres au contraire s'égarent en d'infinis détails.

Produire de l'effet, mauvais ou bon, leur plume ou leur pinceau pénibles y parviennent. Faire du neuf, du vrai neuf : non pas! Du neuf il n'y en a plus... depuis que le soleil existe.



Vraiment il y a là une belle étude à entreprendre, un joli livre à écrire; livre digne d'un savant qui serait en même temps un artiste universel.

ALBERT SOLVYNS





LES CONTES HÉTÉROCLITES

Lettre ouverte à M. Henry Carton de Wiart

MON CHER AMI,



ME pardonnerez-vous d'adopter cette forme familière pour dire aux lecteurs du *Magasin* ce que je pense de votre livre?

En vous adressant cette épître, il me semble que je cause avec vous, dans tout le charmant abandon et le pêle-mêle un peu « hétéroclite » d'une conversation à bâtons rompus. Ce m'est infiniment plus agréable que de tracer quelque solennel article, dit de *critique littéraire*, où j'examinerais tour à tour et votre fond et votre forme, et vos principes et votre style, et vos idées et la manière dont vous les habillez pour les lancer, bride sur le cou, à travers les voies tumultueuses de la publicité. Entre nous d'ailleurs un tel procédé serait risible.

Quelques uns de vos *contes* et non les moins heureux, à mon avis, sont pour vos camarades du *Magasin* d'anciennes connaissances.

Ainsi en est-il de cette *Vieille*, très vieille histoire, poétique et attendrissant récit, écrit à la gloire de l'Amour... vrai et pur; ainsi encore de l'*Erreur judiciaire*, amusant épisode, plein d'aperçus et de mots délicieusement pittoresques.

La onzième plaie d'Égypte, originale et mordante satire du journalisme contemporain, ne nous était pas davantage inconnue, pas plus d'ailleurs que cette étude profonde et sombre, véritable autopsie psychologique, qu'un rayon d'espérance chrétienne couronne et que vous avez intitulée *Soir d'esseulement, matin de prière*.

Tout cela, mon cher ami, non moins que vos récits nouveaux *Une Ruine, Le cœur de Ventrillon, Le Patrimoine des pauvres*, tout cela et avant tout la triomphante préface claironnée vaillamment sur le seuil de votre livre, tout cela, je vous le déclare sans flatterie, m'a fait un plaisir et un bien extrêmes.

Vous avez cette audace et ce mérite — moins répandus que vous paraîsez le croire — de savoir être, en toutes choses et toujours résolument de votre avis. Vous possédez ce don de pouvoir en un langage brillant et juste — que je louerais presque (voici l'épine de mon bouquet, je vous en préviens) sans réserve — exposer et défendre les convictions qui vous sont chères.

Ah! combien je vous sais gré d'être intégralement catholique et résolument de votre siècle. Bravo! Bravo! Trop longtemps on a pu croire que nous boudions le progrès des sciences, l'évolution de l'art, la révolution des idées économiques et sociales. Non point, messieurs les rationalistes, l'avenir ne se fera point sans les catholiques. Quelques uns ont pu, d'un regard ému, s'attarder un moment à la contemplation mélancolique des vénérables institutions d'autrefois, harmonieux et si beaux édifices, ruinés aujourd'hui, lézardés, croulants, bientôt nivelés sous le souffle des tempêtes.. C'en est fait maintenant. Ce n'est plus hier, c'est demain que les catholiques regardent; ce n'est plus le régime d'autrefois qu'ils rêvent de faire revivre, c'est la démocratie qu'ils veulent, dociles aux exhortations de l'Église, baptiser et convertir.

Ce siècle finissant, qui contemple et écoute le Pape

illustre des ouvriers, voit surgir, à sa parole auguste les innombrables et résolues phalanges de la démocratie catholique.

De cette armée, vous en êtes fièrement, mon cher Carton de Wiart, de cette armée, vieille commel'Eglise d'ailleurs, mais que toutes les générations n'ont point été également fidèles à renouveler et à rajeunir.

C'est pourquoi, en votre vaillant journal *l'Avenir Social*, aux généreuses intentions duquel il n'est personne qui ne doive applaudir, vous vous donnez sans arrière-pensée à l'apostolat des grands et des petits.



Me voici moins loin des *Contes hétéroclites* qu'on pourrait le penser. L'idée qui domine votre vie, la mémoire des miséreux et des souffrants, vivifie ces artistiques récits, non moins qu'elle palpite sous votre plume de journaliste et qu'elle vibre en votre parole d'orateur. Et c'est avant toutes choses ce que j'aime dans votre livre.

Vous parlez des pauvres, des rebutés, des faibles, de tous ceux que broie, inconsciente et inexorable, la meule de nos institutions et de nos lois. Vous fustigez les hypocrisies et les lâchetés de la société humaine. Vous dites l'égoïsme féroce de nos mœurs modernes. Et, en chrétien, vous élevez, du sein de ces douleurs et de ces ténèbres, votre regard vers le Dieu qui guérit, qui éclaire et qui console.

Pour le reste, votre idéal artistique, le modèle que vos yeux contemplant et que votre plume s'efforce de retracer, c'est le Beau lui-même, le Vrai resplendissant, dont vous apercevez le reflet dans les créatures et que vous exprimez en une langue bien moderne, bien adéquate et bien vôtre.

Vous ne rougissez pas — je le rappelais tout à

l'heure — de glorifier l'Amour qui sait se donner et s'immoler; vous exaltez la sainte Charité; vous indiquez les suavités de l'humble prière catholique.

Et vos principes littéraires?

Ici, mon cher ami, vous aurez peut-être quelque peine à faire absoudre par plusieurs ce qu'on appellera la hardiesse de certains articles de votre programme. On vous trouvera sans doute quelque peu briseur d'idoles — Dieu me pardonne! j'allais écrire casseur d'assiettes! —

Pour moi, — à part quelques lignes de votre préface où je vous demanderais d'être moins emporté contre le congrès de Malines et certains de ses orateurs — je ne puis voir qu'un procès de tendances dans les préventions de quelques hommes considérables et sérieux à l'égard de ce qu'ils appellent « la jeune école ».

De cette école vous en êtes et sans hésitation.

Eh bien! qu'on lise votre préface d'un bout à l'autre, qu'on analyse ce que vous appelez fort justement « la somme de vos principes littéraires » et qu'on me dise s'il est un écrivain consciencieux qui ne doive rendre hommage à la rectitude de votre jugement et à la sûreté de votre goût.

Exalter, comme vous le faites, les sincères de l'art, les enthousiastes du beau, répudier les habiles, les mercenaires; applaudir les simples, rester froid aux exercices — si curieux soient-ils — des virtuoses, n'est-ce point d'une esthétique saine et impeccable?

Et cet art épuré, grandi, vous le voulez social, — c'est votre constante préoccupation — « non point seulement combattant et *destructeur*... mais efficace, mais chrétien ». Je le demande, quel est le catholique qui ne doive souscrire à de telles déclarations?

Après cela, j'avouerai — mais ceci n'est qu'une petite critique de tous petits détails : c'est l'épine dont je parlais tantôt — que, parmi les jeunes, prônant,

comme vous, bien haut la simplicité, il en est quelques uns qui n'ont point toujours horreur de la complication et de l'étrange.

Et de ces quelques uns vous m'excuserez de penser, mon cher ami, que vous êtes quelquefois. Votre style est naturellement de bon aloi, sonnante juste et fort, personnel, aisé, étincelant, tout ce que vous voudrez. Je le comparerais volontiers à une bonne épée de Tolède, loyale, franche, souple. Mais pourquoi vous attarder souvent à buriner sur cette lame claire et tranchante tant d'arabesques sans fin? Pourquoi surcharger de bijoux — trop abondants pour être toujours vrais — la garde et le fourreau de votre arme si valeureuse, au point qu'on pourrait, parfois de loin, la croire faite plutôt pour briller au théâtre que pour jeter ses éclairs sur le champ de bataille?

La simplicité est ennemie de cette recherche qui se rapproche, à certains égards, de la virtuosité que vous jugez vous-même tantôt peu compatible avec l'inspiration vraie.

Elle repousse ces phrases à constructions bizarres et torturées qui ont l'air de vouloir épater le lecteur : elle n'est pas moins hostile à cette excessive coquetterie de mots qui rejette de parti pris les expressions usuelles pour se parer constamment de vocables très anciens ou très nouveaux, très exotiques ou très inusités.

Pouvez-vous raisonnablement demander au lecteur quelconque qui veut vous connaître d'étudier au préalable le grec, le latin et les vieux dialectes gaulois, sous peine de ne saisir que la moitié de vos idées?

Ce n'est point, mon cher Carton de Wiart, que je n'apprécie tout ce qu'a de gracieux tel ou tel archaïsme inattendu, ou tout ce que peut donner de piquant ou de relief l'audace de quelque néologisme heureux. Mais en ces choses, le goût exige, me semble-t-il, une discrétion et une réserve sévères. Les bijoux de prix

ne se portent en profusion que par les parvenus. Les gens de bon ton en mettent aussi, mais sans excès, leur donnant ainsi une valeur plus grande et un éclat plus pur.

Voilà bien, si je ne me trompe, ce que pratiquaient si bien ces deux maîtres dont la mémoire et les œuvres me sont chères comme à vous : Veillot et Hello. Et c'est à l'abri de leur glorieux souvenir que je me permets ces remarques, dictées par une réelle sympathie et un véritable intérêt.

Tout ceci d'ailleurs, qui est — si vous le voulez — de la critique au microscope, ne diminue en rien les mérites si rares de votre œuvre, auxquels j'ai commencé par rendre un enthousiaste hommage.

Mais votre amitié ne m'eut point pardonné, dans l'appréciation de votre livre, à côté d'éloges pleinement justifiés, des réticences dont vous eussiez pu vous offenser comme d'un manque de sincérité.

JANSSENS DE BISTHOVEN

15 *janvier* 1893





PETITE CHRONIQUE

Sous prétexte de critique littéraire des livres de M. Jean Casier, il plaît à M. Laurent Tailhade, poète mystique à ses heures, émule de l'Arétin par moments, d'éructer, dans le dernier numéro du *Mercur de France*, d'obscènes plaisanteries et de sacrilèges propos d'arsouille. Ces polémiques de goujat en délire ne salissent que leurs auteurs. M. Laurent Tailhade — qui, naguère et par des raisons que son attitude présente révèle peu désintéressées, vantait, dit-on, dans sa correspondance, les poèmes qu'il exécute, — estime qu'un de ses recueils de vers, *Vitraux*, ne fut point assez copieusement louangé par le *Magasin littéraire*, au mois de décembre 1891, et il ne cache même pas que ses basses injures d'aujourd'hui sont une vengeance longuement mijotée; d'où il appert que sa courtoisi n'est vaincue que par sa loyauté.



D'une récente découverte de M. Waltzing, collègue de M. Xavier Francotte à l'université de Liège, il semble apparoir qu'un dieu local, Entarabus ou Intarabus, avait, au premier siècle de notre ère, un sanctuaire à Foy, province de Luxembourg, et qu'un sieur Velugnius lui avait promis un portique.



Les calculs d'un Edmond Biré d'Outre-Manche établissent que lord Tennyson, poète-lauréat, laisse 57,208 livres 12 shillings et 6 pence, soit un million 430.165 francs 60 centimes, exactement.



Le comité pour le monument Charles Baudelaire a choisi, pour l'emplacement du monument, le jardin du Luxembourg. La souscription a produit déjà trois mille francs, dont un tiers à peu près recueilli, grâce au zèle de M. Edmond Picard, en Belgique.



M. Paul Gilson, l'auteur de *la Mer*, compose de la musique de scène ou plutôt un accompagnement musical pour *la Princesse Maleine*.



Avis aux personnes sérieuses et cossues qui, au dédain de tous symbolistes, décadents et autres modernistes, consacrent leur précieux argent à l'exclusif encouragement de la grande littérature: une nouvelle édition vient de paraître de *La famille Cardinal*, par Ludovic Halévy, qui est de l'Académie française. Prix : 225 francs



A noter, dans la *Gazette de France*, la rudesse que met M. Charles Maurras, le critique de l'école romane, à déshabiller Joris-Karl Huysmans et son livre le plus vanté jusqu'à cette heure dans les cénacles jeunes, *A rebours* :

« M. Huysmans est l'écrivain le plus épais de ce temps-ci et, je pense, de tous les temps. Il a trouvé des métaphores plus épaisses que celles dont se sert M. Taine et plus étroitement liées que celles de Gautier : encore a-t-il su en éteindre les contours brillants et précis. Il a inventé une phrase qui n'est vraiment qu'à lui, terne, opaque, si molle qu'elle en est presque amorphe, et vous devinez bien que cet instrument primitif ne l'a point mal servi dans ses descriptions de la vulgarité de « la vie moderne », ni même dans les transpositions littéraires qu'il essaya, sous couleur de critique d'art, de diverses œuvres de peintres. Il y mettait d'ailleurs les qualités de minutie et de patience résignée des Flamands dont il a le sang. Personne assurément n'eût osé présumer que ce réaliste à l'œil vague et à la chair lourde fût jamais touché du désir de rien changer à son état.

Il changea néanmoins, tant il est véritable que l'esprit agite la masse et que les eaux les plus pesantes obéissent aux ouragans ! Un ouragan d'idéalisme littéraire se déchaînait en ce temps-là sur les jeunes esprits. M. Huysmans cessa de nous décrire la cuisine des restaurants et l'extérieur des trottoirs. Il se donna à la psychologie des âmes rares. Il conçut un héros idéaliste et chrétien, qu'il nomma, je crois, Des Esseintes, avec un prénom tout fleuri dont j'ai perdu le souvenir. Ce Des Esseintes lui semblait l'idée archétype du raffinement de l'esprit et le prince Charmant du dandysme esthétique. C'est, au vrai, un jeune abruti d'intelligence asininienne, mais doué, en revanche, de l'odorat des chiens et du sens tactile des chats. Il vit dans une sorte d'écurie romantique tendue d'étoffes précieuses et déguste entre deux sonnets de Mallarmé des symphonies de liqueurs fortes par les tuyaux d'un « orgue à bouche » qu'il a confectionné. Ce garçon ainsi fait possède, comme il est d'usage, quelques livres qu'il a choisis de la qualité de son âme. On s'étonne d'y rencontrer le Bréviaire. Mais Des Esseintes y goûte une langue décomposée, il y savoure des vocables inconnus aux auteurs de *l'Épître aux Pisons* et de *l'Enéide*. Ce personnage un peu puéril est à présent bien oublié; le goût de la déliquescence s'efface avec son souvenir; M. Huysmans lui-même perd de l'autorité. L'on a cessé de le tenir pour l'arbitre des élégances idéalistes. Toutefois son renom de latiniste a persisté et il garde le sceptre de la basse latinité dans le monde des Revues jeunes. »



Le deuxième salon de la Rose-Croix s'ouvrira à Paris, au Dôme central de l'exposition et dans la galerie de trente mètres du Champ-de-Mars, en mars-avril.



L'*Ermitage* du 15 décembre publie un curieux article de M. Marc Legrand : *De la rime à propos de Banville*. L'auteur y soutient la thèse de la rime auditive remplaçant la rime visuelle : il faut rimer pour l'oreille, non pour les yeux. Il condamne en conséquence, les règles routinières qui défendent de faire rimer un pluriel avec un singulier, un mot terminé en *t* ou *d* avec un mot qui ne se termine pas par l'une de ces consonnes, un mot terminé par une consonne avec un mot terminé par une voyelle, les mots terminés en *é* avec ceux terminés en *ai* quand le son est identique. On ne saurait nier le caractère arbitraire de ces défenses auxquelles, du reste, tous les poètes ont tenté, sous prétexte de « licences » poétiques, de se soustraire.



La classe des lettres de l'Académie royale a élu, le 4 janvier, un membre titulaire : il paraît que MM. Potvin, Frederix, Marchal, Le Roy, Henrard, de Borchgrave et autres illustrations nationales qui siègent, dit-on, « dans cette enceinte », n'ont rien découvert de mieux, en fait d'écrivains belges, que M. Charles Tardieu. Le contraire eût étonné. M. D.



La Croix du 29 novembre publie en supplément l'intéressant rapport fait au récent Congrès de Lille par M. Guillaume, curé-doyen de Beauvaing, sur l'emploi simultané des classiques latins, chrétiens et païens dans les humanités. Ce travail très remarquable où est reprise la thèse défendue par M. l'abbé Guillaume au Congrès de Malines, mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de la nécessaire rénovation de l'enseignement moyen. H. B.



Dans une lettre datée du 14 Octobre 1855, et récemment publiée par l'*Atlantic Monthly*, James Russell Lowell écrit :

«... J'ai vu le Van Eyck à Gand, et l'ai tant goûté que je ne saurais en dire un mot. J'ai vu aussi les Memling à Bruges, — quelle ville ! morceau de l'Italie entraîné vers le Nord et déposé comme un bloc erratique en Flandre, — et je reste également muet. J'ai vu encore les Rubens à Anvers, qui ont tous été « skinned alive » par les restaurateurs, et qu'on a placés dans une petite chambre détachée de la Cathédrale, en sorte qu'on fait payer un *franc* (en français dans le texte) à tout étranger qui y pénètre, — les Juifs ! « La maison de mon père n'est-elle pas la maison de la prière ? et vous en avez fait une caverne de voleurs. » Il y a beaucoup de puissance et de passion dans ces peintures, — Rubens est un poème traduit du bas Hollandais en Italien ; mais dans la petite niche (doghole) où elles sont, on ne peut les voir.

Ce qui a été fait pour être vu à quarante pieds de haut, peut-on le voir à quinze? C'est offrir un microscope pour regarder un éléphant! Parfois je me sens porté à dire « il fut un grand *gentleman*, ce Rubens, » mais grand *homme* semble un peu trop fort. Mais grand, il le fut certainement dans un sens ou dans l'autre, — vous saisissez ma pensée. »

Curieuses, n'est-ce pas, ces quelques lignes; et il aurait été vraiment dommage de ne point les faire connaître. H. V.



A propos de son article paru en notre livraison de Novembre, M. Armand Thiéry a reçu la lettre suivante :

« Paris, 8 décembre 1892.

« Merci, monsieur, de me défendre malgré les croyances qui nous séparent. Je ne reproche d'habitude aux catholiques que « leur manque de tolérance. J'admets parfaitement qu'on ait la « foi et je regrette sincèrement de ne pas l'avoir. Mais encore « une fois soyez convaincu que je suis un homme de vérité et « non de scandale. Je dirai simplement ce que j'ai vu et senti, « je n'ai que la passion d'être droit et juste. »

« Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

« Emile Zola. »



Il nous faut signaler la remarquable publication dont l'initiative fait le plus grand honneur à M. Henry Carton de Wiart : *Palais-Noël*. Nous y remarquons nos collaborateurs M. Maeterlinck, F. Vanden Bosch, Michel Bodeux, M. Dullaert, Jules Destrée. Une composition hors texte de D. de Haerne et son Christ byzantin des *Ballades Russes*. Un grand nombre de dessins parmi lesquels deux de M. Jules Le Jeune, Ministre de la Justice. Une composition musicale de L. de Lantsheere pour le Lied de M. Maeterlinck.



Les Revues :

Revue générale de janvier : *La crise morale et l'heure présente*, par Henry Bordeaux; *Emile Verhaeren*, par Ernest Verlant.

L'Université Catholique (décembre) : Le cardinal Lavignerie, par Mgr Ricard; La Renaissance catholique en Angleterre et le cardinal Newman, par le C^o Jos. Grabinski; L'abbé Guétal (un prêtre artiste), par A. Devaux; Les Confession de St-Augustin, par C. Douais; « La Débâcle » par Th. Delmont; M. Renan, par Ph. Dadolle.

Jeune Belgique de décembre : *Un théâtre lyrique historique*; vers de Fernand Severin et de Maurice Desombiaux; *Le rythme*, étude de poésie française par Iwan Gilkin.

L'Ermitage du 15 décembre : *Les Préraphaélites et M. Rusein*, par Alphonse Germain; *La Raison pure et la réalité*, par Antoine Cros; proses de Henri Mazel et René Tardivoux; vers de Léon Denis, d'Adolphe Retté.

L'Art moderne du 8 janvier : *Le Salut par les Juifs*, de Léon Bloy, par Henry Carton de Wiart.

Le Réveil de décembre : vers de Paul Gérardy, Georges Touchard, René Devoluy, Jean Novis, Edmond Rassenfosse; *Les Supercheries du Théâtre*, par Camille Lemonnier.

Le Saint-Graal (n° 10) est entièrement rédigé par Emmanuel Signoret. Le n° précédent renfermait un important article du même auteur : *Romans baptisés*, et publiait la liste des 40 collaborateurs probables ou possibles de la revue.

Chimère (n° 14) : articles de Paul Redonnel, L.-P. de Brinn, Gaubast, Léon Dequillebecq, Rodrigue Sérasquier, etc.; vers de J. Marius André, M. Abadie, Emm. Delbousquet, etc.

Revue des Deux-Mondes du 1 janvier : *Wagner à Bayreuth* par M. Bourgault-Ducoudray; *Turcaret et l'opinion publique* par M. Eugène Lintilhac.

La Plume du 15 décembre : vers de Harold Swan, d'Henri Degron, de Gabriel Montoya.

La Plume du 1 janvier : Raymond de la Tailhède : *Sonnets*; des vers médiocres de Verlaine; quatre *Pages retrouvées* (poésies) très belles de Villiers de l'Isle-Adam.



LES LIVRES

A la Salle de Police, *saynète* par ANTONY MARS. La Fille du Sonneur de Cloches, *comédie* par CH. LE ROY-VILLARS. Les Petits Cailloux, *comédie* par LOUISE-MARGUERITE D'ESTRELLES. Le Docteur Oscar, *comédie-vaudeville* par ANTONY MARS. La Vocation de Poquelin, *comédie* par ARTHUR BERNÈDE. Les Piastras rouges, *drame espagnol* par CH. LE ROY-VILLARS. Le Spectre de Châtillon, *drame historique*, par ALBERT COUPARD. Le Poignard, *drame* par THÉODORE BOTREL. Sainte Clotilde, *drame* par l'ABBÉ L. LEMEUNIER. — Paris. J. Bricon.

Je vous l'avoue, lecteur, en toute sincérité : ils m'avaient fait peur, ces petits livres. C'étaient des pièces pour enfants, quelque chose pour servir dans les pensionnats et les instituts, et l'on sait ce que vaut en général la littérature de là-bas... Mais il fallait prendre son parti : j'attaquai donc une saynète d'Antony Mars : *A la Salle de Police*. Chose étonnante : cela m'amusait. Oui, lecteur, vous en direz ce que vous voudrez, vous me traiterez de rétrograde et de picoté : mais, je le répète, cela m'amusait.

Naturellement il faut s'entendre. Ce que j'y goûtais, ce n'étaient pas de pures joies esthétiques, — frémissements de l'âme humaine qu'une belle phrase remue jusque dans son fond. Non, mais à lire cette pièce, je me sentais gagner par une émotion encore plus intense. C'est que je rêvais à ces années, où nous ne songions

pas à critiquer et à ergoter, à ces années trop tôt envolées, dont le parfum ne nous vient plus que par intervalles pour nous faire regretter leur éloignement. Alors nous adorions ces pièces, nous étions fiers d'y jouer un rôle. Car nos huit ans nous enveloppaient de leur ciel d'illusions, et, n'ayant rien vu, nous étions bien vite dans l'admiration. Banales, ces pièces? ah, bien oui! qu'il nous aurait donc semblé bête, celui qui nous l'aurait dit! Comment, cela était banal? Mais on nous applaudissait et nos mères nous suivaient à travers des larmes.

Ce souvenir, en me hantant pendant ma lecture, me l'avait rendue attrayante. Mes dispositions maintenant se trouvaient changées. J'étais en appétit, je lus les autres pièces. Ce fut la même impression délicieuse.

Eh bien (c'est la réflexion qui me vint tout naturellement). les illusions tombent déjà assez vite. Je veux penser encore une fois comme quand j'étais enfant. Je ne dirai donc pas de mal de ces petits volumes.

G. V.

Repertorium hymnologicum, par le Chan. U. CHEVALIER.
— Louvain, Lefever.

Ce n'est ici qu'une simple annonce de cet important ouvrage : ultérieurement paraîtra dans le *Magasin* une étude sur ce sujet intéressant et très peu connu. Avec le deuxième fascicule est terminée la première partie du *Repertorium* : 9935 pièces sont décrites et cataloguées.

Cet in-8° aux multiples abréviations peut paraître incompréhensible aux non-initiés, mais nul travailleur en érudition n'en saurait contester l'utilité. Le *Journal des Savants*, dans son compte-rendu, estime que les saints ne furent pas seuls à être chantés par et dans l'Eglise : cette appréciation est le fruit d'une étude bien peu attentive et les Tables du *Repertorium* le prouveront surabondamment.

Le nom de l'auteur suffit à garantir la valeur du livre, mais quelques détails ne seront peut-être pas inutiles. Près de 400 Missels et de 500 Bréviaires — d'autant d'Eglises différentes — ont été dépouillés, ainsi du reste qu'à peu près tous les recueils ou volumes pouvant contenir quelque pièce latine : chant, hymne, prose, séquence ou trope.

On pourra assurément grossir le nombre de ces pièces : le manuscrit s'arrête à près de 22,000. Mais ce ne seront que des pièces disséminées çà et là et n'ayant de valeur que par le nom de leur auteur. C'est dire que nous avons en face de nous un monument grandiose, l'Hymnologie de l'Eglise latine : nous attendons son historien.

H. V.



Portraits historiques et littéraires par ED. BIRÉ. Paris, Vie et Amat. Lyon, Vitte.

M. Biré continue avec une opiniâtreté au-dessus de tout éloge à faire des portraits et surtout à rectifier les nombreuses erreurs que des auteurs — fort louables du reste — laissent échapper à leur plume

distracte. Des choses nettes, telle est la devise de l'éru­dit critique. Dans ce récent volume, M. Biré se fait de nouveau valoir comme correcteur incomparable; nous y apprenons, par exemple, choses complètement ignorées jusqu'ici, qu'il faut écrire Sicard et non Sicart, Senard et non Sénart, Bailly et non Bailli, que M. Chaumette a été guillotiné non le 10 Avril mais le 13 etc., etc. Ces rectifications qui empêchent essentiellement la confusion des idées, donnent beaucoup de netteté et de ressemblance aux *Portraits*. La méthode est on ne peut plus recommandable. M. Biré, fondateur de cette méthode, est déjà fort avantageusement connu par des études approfondies, du même genre, sur Victor Hugo. C'est grâce à ses soins que nous possédons des données absolument précises sur les tantes du poète.

Dans le volume que nous annonçons il y a, comme de juste, un chapitre sur Hugo. M. Biré y démontre d'abord copieusement une vérité établie depuis longtemps, savoir : la vanité des prétentions du poète au titre de penseur et de cinquième évangéliste; mais la fin de l'article fournit une forte compensation. Nous apprenons que les vers dansesques du maître sur la goutte d'eau creusant peu à peu l'immerse cirque de Gavarnie « *ne resteront pas* ». Voici pourquoi. M. Biré a calculé qu'un pareil sujet « *pouvait donner lieu à un développement de 40 ou de 50 vers* ». Or, à sa grande stupéfaction, il a trouvé — en les comptant soigneusement — que ce satané Hugo dans un élan de génie y a consacré 412 vers. C'est TROP! s'écrie le critique suffoqué! Et nous comprenons son émoi. En effet, comment voulez-vous qu'on contrôle minutieusement un si grand tas de vers! Le tort de V. Hugo est cette fois évident et nous applaudissons à l'heureuse déclaration du critique. Ce fait prouve une fois de plus que les hommes de génie ne sont pas toujours des hommes de goût et que les correcteurs d'imprimerie ne sont généralement pas des poètes.

P. S. — M. Biré me permettra de lui signaler une petite inexactitude qui s'est glissée dans son livre. P. 140 au lieu de *militaire* il faut *militaire*.
G. L.



A NOS LECTEURS

Le *Magasin Littéraire* entre dans sa 10^e année. Il a conscience d'avoir utilement contribué au développement des Lettres Catholiques.

Nous adressons un pressant appel à tous nos amis, à tous nos lecteurs, afin que par leur concours l'année qui s'ouvre marque un nouveau progrès de l'œuvre commune. Qu'ils veuillent bien transmettre à quelque personne favorablement disposée à notre égard, le bulletin d'abonnement joint à cette livraison.

ANNONCES.

M.

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur les avantages que peut vous offrir la publicité du « Magasin Littéraire ». Cette Revue compte un grand nombre d'abonnés surtout dans la classe élevée de la société. Elle se répand de plus en plus en Belgique et à l'étranger.

Elle paraît actuellement tous les mois par livraisons de 80 pages au moins. Le prix de l'abonnement est de fr. 10,00 pour la Belgique, de fr. 12,00 pour l'étranger.

Nous avons établi pour nos annonces le tarif suivant :

Une insertion page entière	fr. 6
" " <i>demi-page</i>	fr. 3,50
" " <i>quart de page</i>	fr. 2
Six insertions page entière	fr. 30
" " <i>demi-page</i>	fr. 18
" " <i>quart de page</i>	fr. 10

Mais par mesure exceptionnelle, nous avons décidé d'accorder à nos abonnés, les avantages suivants :

L'insertion *gratuite* répétée trois fois l'an d'une demi-page ; et réduction de 50 % sur le prix ci-dessus, pour toutes les annonces demandées en supplément.

Agréez, M., l'assurance de notre parfaite considération et de notre entier dévouement.

A. Siffer,

Éditeur du *Magasin Littéraire*, GAND.

Pour jouir de ces avantages l'abonnement doit être personnel, et quant aux annonces de livres, ceux-ci ne peuvent être contrares au dogme ni à la morale.

Suite de la Bibliographie

Ghetiden Boec, naar een handschrift der XV^e eeuw, uitgegeven door Dr K. DE GHELDERE, van de Koninklijke Vlaamsche Academie, beau vol. in-12. — Gand, A. Siffer, éditeur. Prix : 2 fr. 50.

M. le docteur de Gheldere, membre de l'Académie flamande, vient d'éditer un curieux livre d'heures du 15^{me} siècle, écrit dans le dialecte west-flamand. Le manuscrit de ce recueil de psaumes et de prières a appartenu à feu M. Dautricourt-Woets, bourgmestre de Dixmude; les héritiers de celui-ci en firent hommage à M. le Dr de Gheldere, qui s'empressa de le publier.

Ce qui rend ce *Ghetiden boec* particulièrement intéressant, c'est la traduction en vieux flamand des principales prières liturgiques. Nous y avons rencontré aussi une traduction de la célèbre prière *Antima Christi*, attribuée à

tort par quelques érudits à St-Ignace de Loyola, mais qui remonte au 14^{me} siècle.

Ces admirables invocations de l'*Anima Christi*, très répandues jusqu'au 16^{me} siècle en Espagne, en France, en Angleterre, étaient usitées aussi en Belgique, pendant la célébration de la messe, au moment de la consécration. Cela résulte de l'intéressant travail que le R. P. Baesten, de la Compagnie de Jésus, a consacré à l'*Anima Christi*, dans les *Précis historiques* de 1883. L'auteur cite plusieurs anciens bréviaires et heures manuscrits reposant dans les dépôts publics de notre pays et où se rencontre l'*Anima Christi*. Cependant, il n'en cite pas de traduction en langue vulgaire avant l'écologiste flamand du P. Louis Makebyde, l'auteur du célèbre Catéchisme de Malines. Il est fort possible que le manuscrit, édité par le Dr de Gheldere, soit le plus ancien où la prière se trouve traduite en flamand.

Le plus ancien texte latin connu est celui qui est sculpté en lettres *monacales* du XIV^e siècle autour d'une des portes de l'Alcazar de Séville. Le *Ghetiden boec* prouve que, moins de cent ans après, l'*Anima Christi* était déjà reproduite dans les livres d'heures en langue vulgaire employés dans notre Flandre.

Le *Ghetiden boec* est suivi d'un glossaire fort complet, qui prouve que le Dr de Gheldere n'est pas seulement un de nos meilleurs poètes flamands, — ce que nous savions d'ancienne date — mais encore un philologue distingué qui fait honneur à notre Académie flamande.

Le volume est un petit chef-d'œuvre typographique, digne en tout point de la maison Siffer. L.

Historiettes et Petits Riens, par M. J. BAULEZ.

Nous ne connaissons rien de plus de plus attrayant que ce charmant volume.

Les 38 délicieuses nouvelles qu'il renferme sont écrites avec ce style vif, rapide et attachant, qui caractérise les œuvres de l'auteur. Nous ne saurions trop conseiller la lecture de ce gracieux recueil qui s'adresse à tous. Enfants, grandes personnes, amis des livres et voyageurs y trouveront de quoi passer d'agréables moments. L'ouvrage s'ouvre par une longue histoire toute d'actualité. C'est l'histoire de notre époque sous forme de récit romanesque et dramatique : on y voit agir toutes les forces qui à l'heure présente sollicitent notre société : puis vient l'histoire du pauvre Jeannot. Nous ne pouvons tout citer. Parmi les historiettes qui s'imposeront principalement aux lecteurs par le charme du récit et du style, citons : le Petit Bossu, le Particule, l'Aveugle et son chien, le Portrait, le Revenant, M. Simien, un Corbeau numéro un, Deux Epaves, Cœur d'or, Frère et Sœur.

Quelques histoires, telles que Nigaud, Badaud et Cie, et surtout Un Froid relatif, sont la peinture saisissante des événements ou de la nature humaine.

On sent vibrer dans tout l'ouvrage une âme énergique et vaillante qui traduit, par des expressions pleines de force et de justesse et par des phrases d'une grande puissance, les sentiments qu'elle éprouve.

Nous croyons que l'ouvrage de M. J. Baulez rencontrera de vives sympathies et de nombreux lecteurs.

Ce volume se trouve en vente à Paris, au prix de 3 fr. 50, à la librairie Victor Palmé, rue des Saints-Pères, ainsi qu'à la librairie Edmond Mounoyer, imprimeur-éditeur, au Mans (Sarthe). Prix : 3 fr. 50.

Sacerdos, rite institutus piis exercitationibus menstruae recollectionis, autore P. ADULPHO PETIT, S. J. *Series Tertia.* — Prix : 1 fr. 50. — Tome I, II, III réunis : Prix : 3 fr. 75. — Imprimerie St-Augustin.

Les prêtres accueilleront avec reconnaissance ce nouveau volume d'un ouvrage qu'ils ont appris depuis longtemps à apprécier. La diffusion rapide des deux premiers volumes, tirés à plus de 6,000 exemplaires, en est un sûr garant. Que nous offre de particulier le tome troisième ? Le premier était plus spécialement consacré aux grandes dévotions et aux principaux patrons du prêtre ; le second traitait surtout des grandes vérités de la foi et des vertus du sacerdoce.

Cette fois-ci, le R. P. Petit propose exclusivement les mystères de la vie de Jésus à la méditation et à l'imitation de ses lecteurs. Comme son ouvrage est uniquement destiné aux prêtres, l'auteur ne voit en Jésus que le grand prêtre de la nouvelle loi, le type des vertus sacerdotales. Dans la

considération qui suit chaque contemplation, il traite *ex professo* de la vertu, qui naît du mystère contemplé comme le fruit de sa racine, et expose, toujours à son point de vue spécial, la doctrine des Saints Pères et des grands théologiens et ascètes.

Enfin dans l'examen, il insiste généralement sur les défauts contraires à la vertu proposée. Ce sont ces examens et ces considérations qui donnent à l'ouvrage du R. P. Petit son originalité et son grand mérite. Il s'y montre éminemment pratique. Jamais la matière n'est traitée d'une manière vague; tout est précis, bien déterminé; l'auteur entre dans les plus menus détails.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

(MENSUELLE)

Rédigée par une réunion d'écrivains

SUIVIE D'UN

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONAL

Publié par la Société belge de Librairie.

PRIX D'ABONNEMENT :

Belgique, un an : 3 francs. — Etranger : 4 fr 50.

La *Revue bibliographique belge* paraît sans interruption depuis le 20 janvier 1889.

Son but est :

1^o De venir en aide à tous ceux qui, pour eux-mêmes ou pour autrui, ont à s'occuper d'achats de livres, en leur faisant connaître rapidement les ouvrages parus et succintement ce qu'ils renferment;

2^o De répandre davantage à l'étranger la connaissance des écrits publiés en Belgique et d'ouvrir ainsi aux écrivains belges un cercle plus étendu d'appréciation de leurs travaux.

La *Revue bibliographique belge* est toujours restée fidèle au programme qu'elle s'est tracé, et le succès qu'elle a rencontré dans le monde littéraire et scientifique montre suffisamment les services qu'elle rend à ses abonnés.

La *Revue bibliographique belge* fournit sans conteste sur le mouvement intellectuel en Belgique les renseignements les plus complets. Aucun livre de valeur, aucune brochure intéressante ne paraissent dans le pays sans être aussitôt signalés aux lecteurs et sans être l'objet d'une critique sérieuse due à la plume d'un collaborateur compétent.

La *Revue* est complétée par un Bulletin bibliographique international, dans lequel sont relevées, décrites et appréciées toutes les publications importantes de l'étranger.

Ce Bulletin pourrait constituer à lui seul une revue de sérieuse importance. Il tient le lecteur au courant du mouvement littéraire international et publié des articles critiques signés de noms connus qui leur attachent un grand attrait et leur donnent autorité.

Le récent Congrès de Malines a daigné appeler l'attention des catholiques sur la *Revue bibliographique belge* et signaler la valeur des intentions qui la dirigent. Elle s'efforcera toujours de mériter cet honneur et de conserver ces sympathies.

L'abonnement à la *Revue bibliographique belge* s'obtient dans les conditions les plus avantageuses; le prix en est fixé à 3 francs pour la Belgique, mais les éditeurs offrent en **PRIME** à tous les abonnés, anciens et nouveaux, pour 3 francs de livres à choisir dans un catalogue spécial.

Un numéro spécimen, accompagné du catalogue des livres offerts en prime, sera envoyé gratuitement à toute demande.

Il reste encore quelques rares exemplaires des années 1889, 1890 et 1891 de la *Revue*. On peut se les procurer au prix de 3 francs net par année.

LA REVUE GENERALE

Recueil historique et littéraire

paraissant le 1^{er} du mois

29^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM.

MM.

CH. WOESTE, représentant

GOD. KURTH, professeur à l'Université de Liège.

C^{te} AMÉDÉE VISART, id.

H. FRANCOTTE, id.

LÉON DE MONGE, professeur à l'Université de Louvain.

Le R. P. CASTELET, S. J.

Le Chan. DELVIGNE.

A. NYSENS, id.

Le D^r MÖLLER.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.

H. VAN DOORSLAËR, avocat, Conseiller provincial.

PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.

J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.

GEORGES KAISER, ingénieur.

Secrétaire de la Rédaction : EUG. GILBERT, avocat à Bruxelles.

SOMMAIRE DE JANVIER :

- I. La crise morale de l'heure présente HENRY BORDEAUX
II. Philippe le Bon et la politique française AD. DELVIGNE
III. Le moulin Vanderbood (*suite*) L. DENUIT
VI. Dans les eaux zélandaises HECTOR VAN DOORSLAËR
V. Chronique scientifique MAURICE LEFEBVRE
VI. Contes pour la Noël :
I. La messe blanche CHARLES SOLO
II. Le requiem du vieux Hans
VII. Lettres de Paris ÉDOUARD TROGAN
VIII. Tourment d'artiste (*poésie*) C^{te} ALBERT DU BOIS
IX. Variétés : Christophe Colomb L. BELMONT
X. Quelques écrivains belges. — E. Verhaeren ERNEST VERLANT
XI. Bibliographie

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles,
Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne
Maison Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De katholieke Organist.</i> Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speel oefeningen. 4 ^o	fl 4,25
<i>Handboekje</i> ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerderde druk	fl 1,75
<i>Leesboek voor het Contrarunt.</i> gr. 4 ^o	fl 7,50
<i>Jozef Maria Pignatelli.</i> Eene achets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëteit van Jezus, door W. VAN NINUWENHOFF, S. J. Twaede vermeerderde druk	fl 1,50
In linnen prachtband	fl 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood?</i> Iets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROLLING, herzien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler. 128 blz.	fl 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselarij,</i> ontsluitd door LEO TAXIL. Een deel gr. 8 ^o van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen	fl 7,90
In linnen prachtband	fl 9,70
In halfchagrijn-lederen prachtband	fl 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwolsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUITENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezan titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allergeenstigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — incluso de leerlingen van gymnasia en hogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van degelijke, echt vaderlandsche litteratuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaaid en 60 cents gebonden.

Verschenen zijn : N^o 1. **CATS' Spaansch Heidinnetje**, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N^o 2. **HOOFD'S Granida**, uitg. door J. H. v. d. Bosch. — N^o 3—4. **VONDEL'S Lucifer**, uitg. door N. A. CRAMER. — N^o 5. **LANGENDIJK'S Wederzijdsch huwelyksbedrog**, door J. DE WINKEL. — N^o 6. **Poëzie van Bilderdijk**, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

Taal en Letteren, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERCOULLIE.
Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Bij E. J. BRILL,
OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,
LEIDEN (Oude Rijn),

is verschenen en alom verkrijgbaar :

SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

Dr L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs : fl. 46 —. fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

ENCRES ET VERNIS D'IMPRIMERIE
PHOTOGRAPHIE, PHOTOLITHOGRAPHIE, HÉLIOGRAPHIE

J. MALVAUX, breveté

43, rue de Launoy, 43, Molenbeek-Bruxelles.

TÉLÉPHONE N^o 1236.

Het bestuur is
ADVERTENTIËN zijn geene aanbevelingen.
daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander Advertentieblad
of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

- De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.
- De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.
- Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis **Cuperus en Zonen** verzendt **ONMIDDELIJK** een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Opgericht in 1679.

HOFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Kelzer en Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtemberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

JOSEPH BAER & C^o

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

300000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N^o 283 Philologie. n^o 290 Architecture, Sculpture, etc. N^o 294 Finances. N^o 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C^o

Oude en nieuwe boekhandel

te **FRANKFORT A/D MAIN**, 300000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

De Firma koopt geheele boekeries aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden,

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der « *Häusliche Ratgeber* » enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der *Hauswirtschaft*, *Gesundheitspflege* und *Erziehung*. Ausserdem wird in den Rubriken: « *Gemeinnütziges*, *Häusliche Kunst*, *Fürs Haus*, *Getränke*, *Bäckwerke*, *Für die Küche* » u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der « *Arbeitsstube* » werden *Stick*-, *Strick*-, *Häkel*- und *Filetarbeiten* veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im « *Echo* » kann jede Abonnentin *kostenlos* Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das « *Feuilleton* » ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer *Reisebeschreibungen*, *Humoresken*, *Erzählungen* und *Gedichte* veröffentlicht.

LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

BOEKHANDEL BARTH

te Aken.

In briefwisseling met de hoogeschoolen van België, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

Bij **Richard Reisman**, boekhandelaar te Rotterdam, is verschenen :

CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confœderatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)

Carmel, discalceat.

Leydæ, A. D. 1658. Prijs fl. 2, fr. 4,20, tevens verschijnt iedere maand

De Oud-Katholiek Godsdienstig maandblad, vrachtvrij per jaar fl. 2, fr. 4,20 (Buitenland fl. 2 1/2).

Eau de Cologne.

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

J. C. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.

Dépôts : Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sedâp Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medaille te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.

De aankondigingen in het **ADVERTENTIEBLAD** opgenomen loopen het geheele jaar door, want zij verschijnen in drie groote tijdschriften, namelijk in de *Dietsche Warande*, *Het Belfort* en *Le Magasin littéraire*.

Van deze tijdschriften worden jaarlijks 21,000 afleveringen in het licht gegeven.

De advertentie verschijnt dus 21,000 maal.

De prijs is fr. 12,50 of fl. 6—.

Heeren boekhandelaren genieten buitengewoon rabat.

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen:

K. Bes, <i>Hoofdbeginselen der Perspectief</i> , vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakte studeeren	fl 1,90
R. Bos en J. Mulder, <i>De Natuurvriend</i>	» 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, <i>Het conflict tusschen Socrates en zijn volk</i>	» 0,90
<i>Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School</i> , 5 ^e en 6 ^e deeltje, Serie A 2 ^e druk à	» 0,25
J. N. Valkhoff, <i>Premières Lectures Françaises</i> 15 ^e druk	» 0,60
J. N. Valkhoff, <i>Nouvelles Lectures Françaises</i> 8 ^e druk	» 0,80
W. H. Wisselink, <i>Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde</i> (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen) 5 ^e druk	» 0,25

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD, *Gedichten*. Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter. — Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

Vereenigde Dichtwerken van Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE, geboren te Diksmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 5. fr. 10,50.

Madeleven en avondlomp ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
 Afzonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen » f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
 Nieuwste gedichten » f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

DE CHRISTELIJKE KUNST
 IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS en POURBUS,

31 Staalplaten, met Monografieën, door P. GÉNARD, Prof. W. MÖLL, Ad. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4^o formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

J. Bal's Geïllustreerd Verklarend Woordenboek.

Eindelijk gaat het binnen eene maand verschijnen.

Daar de inschrijving reeds lang aanloopt en er denkelijk veel adressen veranderd zijn, worden — ten einde kosten en verlies van boeken te vermijden — dezen, die in het geval zijn, dringend verzocht seffens hun nieuwen tehuis te willen doen kennen aan den uitgever Siffer te Gent.

Volgens de voorwaarden van het prospectus wordt het werk *gebonden* aan de Inschrijvers geleverd voor fr. 4,50, zonder de verzendingskosten. Begeerde men nochtans een meer kostelijken band, een vollen linnen stempelband, dat men het ate weten vóór 15 Januari. De prijs van het werk zóó verbonden zou zijn fr. 5,50.

Wie nog niet ingeschreven heeft haaste zich, want zoohaast het werk in den handel is wordt de prijs verhoogd.

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam, De Werken van Joost van den Vondel, door wijlen Jos. A. ALBERDINGK THIJM.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen.

G. C. VISSER, Uitgever te 's Gravenhage.

VAN DER KULK, Levenswoorden, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
Id. Levenswerk, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
HOFSTEDE DE GROOT, Verjaardagboekje, voor meisjes, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
ROORDA SURINGAR, Vademecum voor geest en hart, Verjaardagboekje, in 4 talen, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
PAALMAN'S, Handleiding, voor houders en koopers van Effecten, 2 ^e druk	fl. 1,00, fr. 2,10

CLICHÉS POUR IMPRIMERIES

Illustrations, Catalogues,
Prospectus ou Publicité
quelconque

à des prix sans concurrence.

AUX ARTS HÉLIOGRAPHIQUES

4, RUE VANDERMEULEN, 4,
PRÈS DE LA COLONNE DU CONGRÈS
BRUXELLES.

Succursale à Rio de Janeiro.



Akademische Verlagsbuchhandlung von F. C. B. MOHR
(PAUL SIEBECK) in Freiburg i. B.

In meinem Verlag erscheint :

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.

Herausgegeben von Professor Dr. L. QUIDDE.

Jährlich 4 Hefte. M. 18.—

Den Historikern an Archiven, Bibliotheken und höheren Lehranstalten, den Gymnasial-, Kapitels-, Vereins- und Stadtbibliotheken ist die Zeitschrift besonders zu empfehlen.

Zu beziehen durch alle Sortiments-Buchhandlungen.

BREITKOPF & HÄRTEL. Bruxelles. Montagne de la Cour, 45.

Abonnement à la lecture musicale.

- I. Pour un mois fr. 2.50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
- II. Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
- III. Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 33.
Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.
- IV. Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 25. Pour un an fr. 45.
Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.
1. L'Abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception : 1^o des partitions d'orchestre, 2^o des méthodes et études pour tous les instruments, 3^o des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue à fr. 1,25.

Vereinsbuchhandlung
IN INNSBRÜCK.

Boekhandelaarsvereniging
TE INNSBRÜCK.

- Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter. Auszug aus Kenelm Henry Digby's - Mores Catholici : or, Ages of Faith - . 1^o Deel 8^o. 772 Blz. Prijs : fr. 8. Mk. 6.40. 11^o Deel. 8^o 890 Blz. Prijs : fr. 9.50. Mk. 7.60. III^o Deel 8^o. 643 Blz. Prijs : fr. 7. Mk. 5.60.
- Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung. Preis M. 1.20. fr. 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1.20, fr. 1.60 und enthält 40 Predigten.

Kunst, Kunstgewerbe,

Architektur,
Kupferstiche, Handschri-
ftungen,
Kostüm- u. Waffenkunde.
Städteansichten,
Heraldik und Genealogie.
Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge auf Verlangen
gratis et franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

Archaeologie, Numismatik, Americana, Ethnographie,

Geographie,
Reisewerke, Bibliographie.

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge gratis et franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt: 1) Musik für kleines, 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung). 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — Id. Pianoforte-Musik, Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik. Inhalt: Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duizer taf. — Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciosa	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

Anstalt für kirchliche Arbeiten,
Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder. — Christus corpus mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz echt versilbert und vergoldet, für Kirchecaltäre. — Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — Heilige Gräber.

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekentiefhebers enz. worden in het bijzonder opmerkzaam gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn van den boekhandelaar J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.

Cataloge op aanvraag gratis verkrijgbaar.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE DE
COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent } GAN

Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C^{te} D'ARCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT, Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Lyon. — Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLOY, à Paris. — MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — Le C^{te} ALB. DU BOIS, à Ecaussines. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — ALB. BORDEAUX, Ingénieur, à Thonon (Haute-Savoie). — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon. — GEORGES VAN DEN BOSSCHE, à Gand. — La B^{on} DE BOÛARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, à Paris. — L'abbé JOSEPH BOUTEYRE, à Lyon. — Le B^{on} RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, à Thonon. — FERD. BUET, à Paris. — CONRAD DE BUISSERET, Secrétaire de lég., à Vienne.
- Le B^{on} E. VAN CALOEN, Av., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAÛER, Av., à Dinant. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Prof. au Collège N.-D de Belle-Vue, à Dinant.
- G. DELACROIX, Av., à Bruxelles. — Le D^r P. DEMADE, à Comines. — VICTOR DEN-DAL, à Nivelles. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE DESOMBIAUX, à Bruxelles. — JULES DESTREE, Av., Maichelle-lez-Charleroi. — O.-G. DESTREE, à Bruxelles. — EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Rédacteur en chef de l'*Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSE, Conseiller Provincial, à Gand. — Le R. P. OLIV. FERON, S. J., à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, à Rennes. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude. — ALCIDE GUÉRIN, à Paris.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — ADOLPHE HARDY, à Louvain. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orne). — Mgr DE HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Juge, à Bruges. — Le Ch^m HEBBELYNCK, Docteur en Théologie, Professeur à l'Université de Louvain. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Termonde. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — J. TER LINDEN, à Bruxelles. — FERD. LOISE, à Louvain.
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MÄRTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Lyon. — L. MERMILLON, à Lyon. — J. MICHAËLIS, Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron de MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^{ic} C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Anvers.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Monruz, près Neuchâtel (Suisse). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYELANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAËY, Curé de Hoorebeke-St^e Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. — SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SCHWARTZ, à Bruxelles. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — Ed. VANDER SMISSEN, Av., à Bruxelles. — JOSEPH SOUDAN, à Gand. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. SUCHET, Missionn. du Sacré-Cœur, à Issoudun.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambassade, à Vienne. — Le B^{on} A. DE T^r SERCLAES DE WOMMERSOM, à Bruxelles.
- HUGES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERGH, Cods. prov., Secrétaire du *Messenger des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand. — F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — Ed. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Janvier 1893


SOMMAIRE

- I. Vers l'Idéalisme (p. 5) . . . H. HOORNAERT.
- II. La Passion Catholique :
 Une âme princesse (*suite*)
 (p. 21) POL DEMADE
- III. *Frière pour les Riches* (p. 44) JEAN CASIER
- IV. Flandre et Zélande (p. 46). MICHEL DE HAERNE
- V. *Consolation. — Coucher du
 Soleil* (p. 63). L. AGUETTANT
- VI. *Vers le Passé* (p. 64) . . . LOUIS MERCIER
- VII. Au « *Magasin Littéraire* »
 (p. 65). F. VINDRY
- VIII. Pages mystiques (p. 66) . . FIRMIN VANDEN BOSCH
- IX. *Essai rythmique* (p. 71) . . MICHEL BODEUX
- X. *Une Etude à faire* (p. 72) . ALBERT SOLVYNS
- XI. Les « *Contes hétéroclites* »
 (p. 80) JANSSENS DE BISTHOVEN
- XII. *Petite Chronique* (p. 86) . M. D., H. B. et H. V.
- XIII. Les Livres (p. 90).





« FIN DE SIÈCLE »

 HAQUE jour, à chaque heure, à tout propos, vous entendez résonner à vos oreilles cette sempiternelle locution : *Fin de siècle*.

Sans doute, par son incessante répétition, elle vous a irrité le système nerveux et, par quelque réflexe, vous l'avez maudite :

« Oh l'idiote, oh l'insupportable formule ! »

« « Fin de siècle. » — Est-ce donc que la substitution de quelques chiffres à d'autres dans la numération des années, marque les transformations du monde ? »

« « Fin de siècle. » — Est-ce peut-être que, sibylliques, les millésimes centenaires contiennent de mystérieuses vaticinations ? »

« « Fin de siècle. » — Est-ce encore que les nombres, par une influence occulte, opèrent dans les hommes et les choses de substantielles modifications ? »

« Fariboles que tout cela ! L'an 2001 aura trois cent soixante-cinq jours, comme ses prédécesseurs et ses successeurs dans le temps, bissextiles à part. »

« *Fin de siècle*, formule creuse, vide de sens, idiote, insupportable ! »



Et cependant... elle a cours, cette formule creuse,

elle nous tinte aux oreilles avec la persistance d'une obsession, avec l'angoissante impression d'un cauchemar. Car, écoutez bien : cette formule dont les mots ne présentent aucune signification, résonne dans une tonalité toujours la même, comme un gémissement ; sa répétition, soutenue dans un invariable mineur, suggère à l'âme je ne sais quelle disposition de découragement alanguï, de résignation flasque, de désespérance efféminée.

Et quand, parfois, la mélancolie du motif se déguise sous un ton ironique, gouailleur, ne semble-t-il pas que la raillerie soit pénible, la plaisanterie amère et que le sentiment surgisse de quelque chose dont on rie pour ne pas devoir en pleurer ?

« *Fin de siècle.* » Locution vide de sens, mais suggestive, mais vaguement figurative, mais symbolique d'une mystérieuse préoccupation des hommes de notre temps, comme si au siècle finissant s'attachait une illusion, un espoir, s'abîmant avec lui dans la nuit du passé..

Est-ce donc que nos contemporains auraient la sensation de quelque chose qui s'en va, qui s'effrite, comme d'une fin de race, ou d'une fin de civilisation ?

Et ce symbolisme, inconsciemment mais unanimement accepté, aurait-il sa raison d'être dans de réelles analogies entré cette chose qui expire et le siècle qui finit ?

Voici qu'en vérité tout est instable autour de nous.

Voici que tout se transforme avec une rapidité inaccoutumée.

Une évolution rapide s'accuse, des cataclysmes peut-être se préparent.

Les faits, les institutions, les mœurs vont à une nécessaire, à une fatale rénovation.

Les idées, bouleversées, secouées, s'entrechoquent en des heurts plus violents que jamais. Que d'axiomes, que de postulats irrécusés s'abîmeront à jamais dans la tourmente ! Que de paradoxes d'aujourd'hui seront

vérités acceptées demain! Que de notions nouvelles s'élèveront de ce fébrile travail de la pensée!

Et c'est en présence de cette débâcle, que la fin du XIX^e siècle prend la portée d'un événement faisant pousser de douloureux soupirs!

Serait-ce que ce XIX^e siècle soit l'expression figurée de tout ce qui, dans la rafale, doit sombrer sans espoir? Serait-ce qu'il représente un état social qui s'écroule ou des doctrines qui coulent à pic?



Eh bien! Oui! C'est cela!

Le XIX^e siècle finit comme mesure chronologique.

Mais, en même temps, finit une période historique qui, dans les idées courantes, se confond avec lui.

Permettez-moi de vous donner, en trente secondes, un cours d'histoire universelle, d'après les principes incontestés jusqu'à ce jour :

« L'histoire de l'humanité se divise en quatre grandes époques :

« D'abord, l'antiquité se fermant sur le renversement de la civilisation païenne, sur la chute de l'Empire romain, sur l'introduction du christianisme. Puis, le moyen-âge, mystérieux, insondable, comme une période de gestation. Ensuite, les temps modernes : l'humanité se constituant, prenant conscience d'elle-même, se développant dans une admirable croissance. Enfin, l'histoire contemporaine : le stade d'état, le définitif et superbe aboutissement.

« Le moyen-âge, l'état embryonnaire, presque le néant.

« L'histoire moderne, le développement.

« L'histoire contemporaine, l'âge adulte.

« L'histoire contemporaine, s'ouvrant par la dernière crise de croissance de l'humanité, en 89, étudie le XIX^e siècle... »

C'est bien là, l'histoire; c'est bien là, la doctrine.

Et pour compléter mon enseignement historique, aussi profond que concis, il me suffit d'ajouter une phrase :

« Le XIX^e siècle, sachez-le bien, n'est pas la simple durée de cent ans, mesurée dans la computation des âges; il est une époque toute spéciale, avec son caractère propre : il est l'humanité fixée dans la définitive possession d'elle-même, dans le superbe épanouissement de sa force, dans le triomphe de l'idée moderne... »

Telle était l'illusion!

Hélas! comme la désillusion fut rapide! Et comme, de toutes parts, devient évident que l'idée de ce stade d'état n'a été qu'une superficielle vue de première apparence : qu'au fond, en dessous des surfaces aperçues, un glissement rapide bouleversait l'équilibre des couches profondes!

Ecoutez donc les cris d'effroi, écoutez les clameurs de naufrage. Ecoutez, vous qui avez l'espérance, les lamentations des désespérés.

L'état social est troublé... C'est un tourbillon dans lequel l'œil ne peut suivre le vertigineux bouleversement. Socialisme, communisme, collectivisme, nihilisme : autant de mots, autant de terreurs! C'est partout, la marée montante des revendications : revendications de la misère, revendications de la faim, revendications de l'oppression, revendications de la haine. C'est le mugissement du flot impétueux, c'est le grondement des chutes, c'est le sinistre tonnerre des éboulements, c'est la fracas des explosions. Quelle est, ô mon Dieu, cette tourmente volcanique?... La société, nous avait-on dit, avait sa constitution définitive. Voici des millions d'hommes clamant que tout est à refaire, que la paix sociale ne régnera qu'émergeant des ruines et du sang.

Les mœurs s'en vont... La criminalité augmente dans des proportions alarmantes. Le suicide, sinistre

symptôme, se multiple jusque parmi la jeunesse. La sainteté du mariage violée, le divorce répandant sa contagion, l'adultère passant sans plus choquer les consciences, la prostitution s'étendant, la population ralentissant la croissance!... Et l'idée morale se perd avec les mœurs. Voici la morale indépendante, en philosophie; voici la recherche de l'immoralité dans le roman, au théâtre, dans le journal.

L'idée juridique, elle aussi, faiblit avec le respect du droit d'autrui. Quel universel chancellement! Quelle générale décomposition! Droit public, droit privé; droit criminel et droit civil! partout, les idées fondamentales sapées à la base...!

Et les arts? Et les lettres? Oh l'étrange désorientation de la boussole du goût! Oh l'inquiétante montée des écoles jeunes, bafouant ce qui toujours fut trouvé beau, s'évertuant à donner la consécration de l'art à tout ce qui est cherché, raffiné, étrange, drôle!!

Et la philosophie? Mais qui donc se soucie de philosophie? Et pourquoi donc s'en soucier? Est-il science plus nulle, plus dérisoire? Que de systèmes et quels systèmes! Ingénieux châteaux de cartes, miracles d'équilibre, bâtis sur le sol mouvant : cartésianisme, matérialisme, vitalisme, animisme, criticisme, éclectisme! Locke, Kant, Hegel, Fichté, Spencer et pour finir, le funambulesque Schopenhauer!

Ah! Le XIX^e siècle, l'aboutissement de l'humanité! Mais c'est le cahos! Mais c'est la désillusion!...

Je le sais, le tableau est outré.

Mais dites! c'est bien là ce que vous avez entendu, souvent. C'est bien là le lamentable discours qui se détaille en lambeaux dans les conversations de chaque jour. C'est bien là la noire peinture que vous trouvez dans les livres, que vous apporte chaque matin votre journal. C'est bien là l'impression régnante, morose et éternée.

Quoi! mais cette sensation d'impuissance, ce sentiment de nullité abattue, elle a sa théorie, il a sa doctrine. C'est le pessimisme. Le roman moderne, qui se pique d'analyse, n'est-il pas pénétré d'un sentiment navrant de tristesse? ne dégage-t-il pas, à côté d'une malade recherche des sensations, la lassitude de vivre et la désespérance? Et mon estimé confrère Henry Bordeaux, ne reprenait-il pas, l'autre jour, dans la *Revue générale*, cette phrase de M. Bourget : « En s'en allant, la foi a laissé dans ces sortes d'âmes une fissure par où s'écoulaient tous nos plaisirs. »

La foi?

Mais en présence de cette banqueroute de la raison humaine, où est-elle, la croyance? où est-elle, la foi?

Ici encore, vous avez entendu la note alarmiste... La foi s'en va... Les gens ne croient plus... Et chez ceux qui croient, à part quelques rares, l'idée religieuse dégénère et s'étiole, la croyance au dogme cédant le pas à la crédulité naïve, les devoirs essentiels s'effaçant devant des pratiques recherchées, l'ascétisme, ce haut éducateur du libre arbitre, s'efféminant dans une religiosité inconsistante, la mystique s'affadissant en je ne sais quelles vaporeuses rêveries.

Encore une fois, le tableau est outré. Mais il a sa part de vérité. Il serait puéril de le méconnaître. Il est vrai, n'est-ce pas? que là où régnait la foi du charbonnier, ne règne plus la foi du charbonnier. Il est vrai, n'est-ce pas? que là où la foi du charbonnier n'est pas à sa place, où la Foi ne va pas sans exiger la méditation et l'étude, dans les classes instruites, existe le cercle vicieux de l'indifférence à l'ignorance et de l'ignorance à l'indifférence. Il est vrai, n'est-ce pas? qu'en l'absence de notions précises, l'idée religieuse perd sa grandeur, descend à une conception naturaliste, étroite, étriquée, fausse, n'ayant plus d'apparente ampleur que l'indécis des contours et le vague des aperçus superficiels. Il est vrai que nous

voyons foisonner les livres de piété, destitués de toute valeur, du plus désolant effet. Il est vrai qu'en certains lieux, où l'on ne fait pas ses Pâques, sévit une sorte de mysticisme névrosé, inventif de dévotions fantaisistes, se succédant au gré des changeants caprices de la mode.

Il faut dire cela, parce que, de tous les symptômes du mal moderne, c'est le plus grave et parce qu'en même temps, il est celui qui permet de poser un diagnostic certain.

Et le diagnostic, le voici en sa simplicité : manque de travail, manque d'études manque de convictions, débandade des idées, en un mot : **absence de philosophie.**

Mais n'apercevez-vous pas, à y regarder de près, que, dans ce désordre, dans cette décomposition apparente des idées, la pensée humaine paraît se rendre compte de sa faiblesse, qu'elle en perçoit plus ou moins distinctement les causes, qu'elle se rend compte de la présence dans son bagage d'idées, d'erreurs importées dont elle cherche à se débarrasser, qu'elle a une perception, vague encore, mais s'éclairant progressivement, des lacunes, de sa formation, des éléments requis pour combler ces lacunes? Ne semble-t-il pas que la plante pousse comme des vrilles cherchant appui, comme des racines adventices cherchant où plonger pour puiser aliment?

Je le dis en toute conviction : la dominante de notre situation intellectuelle, c'est la désillusion du classicisme. Par dessus la période classique, la pensée moderne recherche une tradition, longtemps interrompue, qu'elle puisse renouer.

Dans tous les ordres, elle renverse l'édifice classique et, en son besoin de réédifier, elle devine, bien au loin, obnubilée encore par le brouillard des traditionnelles préventions, une construction solidement architecturée lui présentant les pierres d'attente.

Rien n'est curieux comme d'observer ce que j'appellerais volontiers la concentricité chronologique des

aspirations contemporaines. Vers une même date dans l'histoire, elles semblent converger toutes, que ce soit en économie sociale, en droit, en littérature, en philosophie, comme si, à cette date, était survenue dans le normal développement des conceptions humaines, une cause de perturbation, qu'il faille éliminer.



Telle, la consolante, telle l'instructive évolution dont j'essaierai de tracer, rapidement, une modeste esquisse.

I

La question sociale vous effraye. La société est malade. Elle crie bien haut ses douleurs. Mais écoutez : comme dans la clameur de souffrance s'élèvent de curieuses révélations nosologiques ! Notez les mots, toujours les mêmes, qui s'échappent de la gorge sèche de l'enfiévrée : Individualisme, solidarité, communauté, collectivisme, capital, république sociale, droit de suffrage. .

C'est du délire, dites-vous. Possible ! Mais comme il est raisonnant, ce délire et comme les incohérences disparaissent à une audition patiente. Et comme le lien des pensées se reconstitue.

« Je meurs d'individualisme, dit-elle. Je suis victime du capital. Il n'y a de remède à mon mal que dans la solidarité, dans la fraternité humaine. Il me faut la communauté. Il me faut la collectivité. Je vois bien là, l'Etat, mais quelle détestable collectivité que celle-là ! L'Etat, il écrase, il étouffe les individus, il ne voit que la politique, il fait le militarisme, il fait la servitude. L'Etat, mais c'est le complice du capital : l'homme ne compte pour rien dans l'Etat, le capital pour tout. Il faut que les hommes s'emparent de l'Etat.

Il faut que les individus prennent le pouvoir dans l'Etat; mais pour le renverser, pour le briser, pour lui substituer la *république sociale*. »

Individualisme, Etat, capital : les trois idées qui tournent dans son cerveau comme les images du mal. Solidarité, réorganisation sociale, les deux termes de la rénovation rêvée. Le droit de vote, le transitoire moyen.

Etes-vous bien sûr que tout cela soit aussi délirant qu'il semblait? Et des hommes très froids et très sages, et très calmes, n'ont-ils pas tenu en bien des points le même langage ?

Les Economistes n'ont-ils pas dit : l'individualisme, c'est le mal? N'ont-ils pas indiqué le remède? N'ont-ils pas proposé la coopération, l'association? N'ont-ils pas attaché à l'idée d'association une portée toute spéciale, assez mal définie, que doit rendre le mot dont ils usent de prédilection, le mot de *corporation*? Ne semble-t-il pas que le principe de socialibilité doive à leurs yeux se traduire autrement que par des associations spéciales où les hommes unissent leurs efforts en vue de résultats particuliers; qu'il doive être une loi générale d'affinité groupant les hommes en des molécules sociales d'autant plus stables que les atomicités des individus seraient plus satisfaites ?

N'est-on pas allé, par une illusion, jusqu'à supposer que la stabilité du corps social serait rendue définitive par la corporation intégrale, sorte de molécule parfaitement saturée, où le total équilibre des attractions déferait la décomposition ?

Et les politiques n'ont-ils pas tenu un langage analogue? Quand les individus, se disant écrasés par l'Etat, conscient ou inconscient auxiliaire du capital, se sont levés tout à coup réclamant leur part d'influence, quand ils ont demandé le suffrage universel, ne s'est-il pas fait que tous ont reconnu que ce système était suranné, qui ne donnait rien à l'homme, tout à la possession ?

Et tandis qu'on hésitait à aller à la formule radicale, qu'on cherchait la transaction temporaire entre ce qui disparaît et ce qui vient, qu'on essayait de mettre un frein conservateur à la poussée inconsidérée que l'on redoutait d'un corps électoral émietté, sans affinité et sans cohésion dans son état d'individualisme, ne s'est-il pas trouvé que par un pressentiment de l'avenir, par une anticipation sur les réalisations futures, surgit cette idée de la représentation des intérêts, bien voisine de celle des groupements sociaux, déterminés par ces aggregations et ces différenciations naturelles répondant aux naturelles affinités?

La préoccupation économique, la préoccupation politique ont abouti ainsi, sinon à la même solution, au moins à la même indication de la solution future. Elles se sont trouvées d'accord pour condamner le dualisme entre l'individu isolé et l'Etat, dualisme né de ce qu'entre l'individu et l'Etat avaient disparu les aggregations intermédiaires. Une idée de solidarité, de communauté, se réalisant en des entités sociologiques autres que l'Etat, est aujourd'hui la commune pensée de tous, à part quelques encroûtés doctrinaires, irréductiblement férus de 1789.

Idée bien ancienne qui, hier, se serait appelée réactionnaire; qui, aujourd'hui, s'appelle démocratique, avancée, car, en la stabilité du XIX^e siècle, tout change, jusqu'au sens des mots.

Démocratique : oui ! Représentant ce que socialisme, communisme, collectivisme, anarchisme ont de légitime et de vrai.

Ancienne : oui ! Ancienne comme la nature humaine, comme la nature des choses. Je les trouve dans la Grèce antique, je les trouve dans Rome ancienne, ces groupements d'intérêts, harmoniquement coordonnés, ces corporations évoluant vers la liberté et vers l'égalité. Je les trouve au Moyen-âge, dans un superbe essor, créant la liberté politique.

Mais à deux époques, dans l'histoire, je les vois disparaître. Et, chaque fois, leur disparition est parallèle à un asservissement de la liberté devant César surgissant et devant le capitalisme triomphant.

C'est la nature qui a mis à la base de l'organisation sociale ces trois facteurs : l'individu, d'abord, être moral, libre, responsable; des agrégations naturelles, ensuite, procédant de la filiation; enfin, l'association volontaire et libre. Partout, nous voyons ces trois éléments se combiner. Mais leurs mutuelles réactions ne vont point sans l'influence des idées. L'agent de ces réactions est le besoin. Le besoin ressenti dépend, pour une large part, du but proposé à l'appétition des hommes.

Or, une conception naturaliste ne peut assigner nettement la valeur propre de l'individu humain : elle ne saisit ni sa fin, ni sa responsabilité. L'individu meurt et disparaît, les unités sociales perdurent, plus ou moins fixes, pendant quelque temps; mais, par l'effet des lois naturelles, elles vont s'aggréger dans l'unité supérieure de l'Etat. Celle-ci, seule, paraît perpétuelle et partant, seule, elle semble avoir en elle-même, une fin, un but; seuls, son intérêt et sa grandeur accusent une valeur substantive. Tout ce qui contrarie l'absorbante puissance de l'Etat doit disparaître dans l'évolution, dans l'intégration de cette supérieure unité. Elle absorbe les agrégats inférieurs : elle détruit les associations libres, si elles vivent autrement que pour son service.

L'individu est irréductible, puisqu'il existe par la force des choses, et que sans lui l'Etat ne se conçoit pas. Par la destruction des groupements intermédiaires, la société est individualiste, mais en ce sens qu'il n'y a, dans l'Etat, que des individus. L'individu n'est qu'une notion physique : il n'a pas de valeur morale. Il n'est qu'une des quantités dont l'ensemble représente la seule réalité intéressante : l'Etat.

Telle la conception païenne. La société grecque, la

société romaine commence par la famille, la tribu, la cité, s'intégrant dans l'Etat. La corporation s'établit, procédant au début d'une formation naturelle, familiale ou de race, s'étendant par le contrat, par l'agrégation de membres volontaires. Elle joue dans l'antiquité un rôle immense.

Mais aussitôt que la société païenne est arrivée au terme fatal de la centralisation, aussitôt que César règne, la règle s'introduit que la corporation n'existe que par le privilège du prince.

Et, vous savez de quel état social ce principe fut contemporain. Vous savez ce paupérisme avec son cri : *panem et circenses*, en face du scandaleux dévergondage du capitalisme romain.

Survient le Christianisme. La fin surnaturelle de l'individu s'affirme. Cette affirmation, assurément, ne modifie point la nature de l'homme; mais elle souligne et met en relief, énergiquement, la notion de la valeur morale de l'individu humain. L'homme n'est plus l'atome se perdant dans la masse sociale. Il est l'être intelligent, l'être libre, l'être responsable.

L'humanité trouve sa fin dans la fin de ses membres. Les formes de son agrégation naturelle auront leur mission déterminée d'après cette conception nouvelle. L'individu ne sera point absorbé. L'Etat n'aura plus à ne soigner que pour lui-même, pour son étendue, pour sa puissance, pour sa gloire. Il aura charge de prêter aux individus le secours de la force collective. Et quand la liberté trouvera en elle-même, les moyens de multiplier les forces individuelles par la solidarité librement acceptée de l'association, l'Etat aidera l'association, loin de contrarier sa formation et son développement.

Aussi, vous qui avez lu l'histoire sans parti-pris d'Ecole... vous qui avez vu les documents vrais, les sources : ces chartes, ces textes de coutumiers, avez-vous

été frappés de la gigantesque puissance de l'organisation sociale du Moyen-âge, portant non pas la grandeur d'une construction figée dans l'immobilité des civilisations mortes (l'immuable social est contre-nature); mais la splendeur autrement grande de sa magique susceptibilité de transformation, d'appropriation à la nécessaire évolution.

Sans doute, il est là des choses qui nous choquent! Sans doute, il est là des inégalités qui nous révoltent, nous qui vivons à quelques six siècles de là!... Mais voyez quelle rapide marche vers l'égalité des conditions! Voyez comme les classes opprimées au début par le fait des conquêtes, s'élèvent par la corporation! Voyez comme elles traitent avec leurs oppresseurs de jadis, de puissance à puissance : car ce sont des traités, les communes, ce sont des traités, les conjurations, établissant de véritables *syndicats mixtes* pour la paix sociale!

Ah, si cette évolution n'avait point été entravée, si l'humanité chrétienne avait pu suivre sa marche..., comme plus rapidement, l'égalité se serait faite, comme moins seraient tranchées aujourd'hui les irritantes classifications.

Mais voici qu'à l'heure même où un Roi rempli des meilleures intentions, cherche à accentuer le mouvement, le droit romain est sorti de l'oubli.

Les légistes, au lieu d'étudier la philosophie, l'histoire, d'analyser les faits qui se passent sous leurs yeux, de dégager les règles économiques, se sont jetés sur les codes du Bas-Empire, trouvant une science toute faite; mais quelle science, hélas! Il ont appris là, à ne jurer que par l'autorité du Prince : ils ont appris à trouver dans le Prince le suprême ordonnateur du monde. Ils ont pris les derniers hoquets de la civilisation finissante de Byzance pour la voix puissante de la République. Ils vont insuffler dans la société jeune et vivace le souffle d'agonie de l'antiquité défunte dans la congestion de l'Empire.

Etienne Boileau proposa à Saint-Louis de réglementer les corps et métiers. Le Saint Roi crut à ses conseils, comme beaucoup de catholiques aujourd'hui, illusionnés eux aussi de légisme, croient à l'action salutaire de l'intervention du pouvoir. Dès ce moment, les corps et métiers sont atteints du mal qui doit les ruiner. Ils sont réglementés, classés, catalogués dans les étroites colonnes des pièces administratives. Il n'ont plus la souplesse voulue pour s'accommoder aux transformations sociales toujours agissantes. Il y aura désormais des métiers reconnus, privilégiés, pouvant s'incorporer ; il y en aura d'autres, oubliés dans la réglementation, auxquels la corporation sera fermée, étant devenue une institution d'état. Les corporations fermées, à l'abri de la concurrence de corporations spontanées, feront la richesse de quelques uns, drainant la production au préjudice des autres.

Ce n'est pas tout. Le légisme, le néo-paganisme dans le droit, se développant, la Royauté, l'Etat, César, entreprendra la lutte contre toute les forces sociales.

Les Parlements, justices provinciales, deviendront tribunaux royaux. Les justices municipales seront supprimées. Les justices professionnelles seront abolies. Les corporations deviendront des instruments de centralisation, détournées de leur origine, odieuses, révoltantes. Elle tomberont sous une violente poussée d'opinion. Et leur chute sera acclamée par la foule délirant d'enthousiasme !

Une seule puissance restera à côté du Prince : le *capital*. La corporation des marchands seule résistera au pouvoir. Elle seule restera privilégiée, elle seule aura des juges de son choix. Elle aura la liberté d'association. Le capital jouira de la personnification civile...

Et le jour où la Révolution française, bouleversant l'artificielle et inique constitution de l'ancien régime, essayera une reconstitution, elle s'entichera d'Athènes, de Sparte, de Rome ; elle jouira à la République anti-

que avec une naïveté puérile ; mais elle acceptera, anachronisme inévitable, la science de Rome telle qu'elle se trouve dans ses livres, gigantesque inventaire de ses richesses à l'instant précis de sa Banqueroute. Elle ne verra dans l'humanité que l'État qui s'appellera Nation, en attendant qu'il s'appelle Bonaparte. Elle s'imaginera que tout, dans la nation, se fait par les lois. Elle imitera Justinien et prétendra faire des codes. Elle résumera toutes les erreurs du régime condamné, les aggravant encore ! Elle interdira les coalitions, elle plongera les classes laborieuses dans l'individualisme obligatoire sous l'oppression de la centralisation ;... Elle, la grande égalitaire, elle s'inclinera devant le capital, elle maintiendra pour lui des Tribunaux d'exception, elle maintiendra pour lui le privilège de la personnalité civile, elle maintiendra pour lui le monopole de l'anonymat.

Et le voilà, notre état social ! et là voilà, la crise ! et le voilà, le capitalisme ! et le voilà, le prolétariat ! Car, c'est cela, entendez-le bien : c'est le légisme, c'est l'abus de pouvoir de César, qui ont tranché ainsi dans l'humanité la grande division : le capital et l'homme : l'argent et ceux qui n'ont rien.

Et voici que l'on tremble devant cette situation.

Voici que l'individu humain se lève et s'écrie : « Cet état social est monstrueux. Je compte, moi aussi, dans la vie. Je suis, moi, l'atome dont, tout entière, elle est faite, votre société. Je suis plus : je suis son activité, je suis l'agent de sa force : il faut qu'elle compte avec moi. Je suis plus encore : je suis un être intelligent, libre, responsable. Je suis la substance sociale et la raison de l'existence de la société... Donnez-moi ma part, cette part qui me permette de remplir mon but en ce monde ! »

Et tenez : il a raison !

Oui, la société est coupable !

Oui, la société est inique !

Si la société avait laissé les choses à leur libre

cours, si la société n'avait entravé l'association, si elle n'avait étouffé la liberté, si elle n'avait déprimé l'individu!..

Mais voyez donc la coopérative, née d'hier, s'élevant en puissance. Qu'eût-ce été, si elle était sortie librement, de l'évolution de la corporation, comme la société capitaliste, comme l'anonymat était sorti de la corporation... Si l'Etat n'avait puisé dans le Digeste le principe que l'association n'est licite que par le privilège du Prince, toujours jaloux de se réserver toute puissance.

Comme le capital, qui n'est, en somme, que du travail économisé, se serait normalement et justement reparti en fonction même de l'application utile faite du travail! Comme la loi de l'offre et de la demande, le signe invariable des valeurs, opérerait aujourd'hui sans être vicié par le jeu de causes de perturbation artificiellement introduites!

C'est donc bien cela. C'est le Droit romain, c'est l'idée païenne, c'est la conception césarienne, qu'il faut expulser des intelligences si l'on veut que la question sociale se résolve, qu'elle ne soit aggravée par de nouveaux empiétements de l'Etat sur la liberté, sur la responsabilité individuelle.

Ce qu'il faut mettre en relief, c'est cette idée dominante que l'individu n'est point pour l'Etat, mais l'Etat « le ministre de Dieu pour le bien », c'est-à-dire pour le bien moral des individus; que l'Etat fait mal quand il contrarie les lois sociales; que l'Etat fait mal quand il entrave la constitution des forces intermédiaires entre l'individu et lui-même.

Ne craignez point la tourmente sociale! Vous verrez l'individu reprendre envers l'Etat son influence, si ce n'est demain, ce sera après-demain, à très brève échéance. Le suffrage universel serait dangereux si les individus ne portaient dans leurs flancs le puissant besoin d'association et si leur longue destitution du droit de s'asso-

cier efficacement, ne leur en avait fait sentir plus vivement tout le prix.

Ce besoin, là, pondérateur, empêchera les erreurs des foules individuelles. A une condition, c'est que les saines idées de solidarité se répandent et que la loi biffe de ses codes tout obstacle, toute entrave, toute gêne à l'association quelle qu'elle soit, sous la seule réserve du respect du droit; que l'existence juridique de l'association soit un postulat incontesté, comme longtemps fut un postulat incontesté le principe césarien.

II

Autant dans la vue du fait social, se manifeste le besoin de revenir à une tradition ancienne, longtemps oubliée par delà l'époque moderne, autant dans la science du droit.

Hier, il n'y a pas dix ans de cela, il semblait que le droit ne fût pas une science. L'idée substantive du droit semblait ne pas exister. Le droit était défini comme la science *des lois*. Les codes, la loi positive, étaient l'A et l'Ω. Laurent, entraîné par sa fougue de légiste, niait le droit naturel. Les autres auteurs ne lui contestaient point l'existence, mais ne s'en occupaient guère plus que s'il n'existait pas.

Qui donc, il y a dix ans, eût osé parler du code civil sans vénération? Qui donc eût osé risquer une critique, sans lui donner aussitôt le véhicule d'un admiratif salamalec devant l'ensemble de cette œuvre gigantesque?

Notre éducation juridique vivait de formules et de textes. Nous possédions un certain nombre de procédés d'interprétation, toute notre métaphysique juridique. Quelle gymnastique, ô mes chers amis, quelle gymnastique intellectuelle! et comme nous étions fiers de résoudre à coups d'*a contrario* et d'*a pari*, ce problème d'extraire

d'un code la très exacte solution donnée par ce code à une question qu'il n'avait pas prévue.

Tous les rapports de la vie, si nouveaux fussent-ils, nous les faisons régir par de vieilles formules. Nous ne songions pas qu'il y avait des hommes, des actes humains, des conflits, des intérêts. Non! la loi, la formule, le texte!

Et il semblait que, immobiles, à jamais, les codes resteraient, gouvernant toutes choses en ce monde par des aphorismes classés dans des boîtes numérotées. Période abaissée où le droit était le légisme! Période finie, bien finie!

Voyez donc ce code civil, où il semblait qu'en 2281 petits cubes, pas un de plus, pas un de moins, s'était cristallisée à jamais la science du droit privé. Savigny l'avait deviné : on ne fige pas le droit. Et voici que le droit va se transformant à mesure que de nouveaux faits suscitent de nouvelles analyses. Je ne vous reconnais plus, mon vieux code d'Etudiant, mon vieux code civil d'autrefois! Partout le temps a passé : déliquescents ou couverts d'efflorescences, mes 2281 petits cristaux se dissolvent au grand air.

Et pas seulement les textes isolés; mais les fondamentaux principes qui en avaient dominé la constitution, s'en vont, emportés par le vent.

J'osais le dire il y a un an, dans une solennelle assemblée : « Des idées fondamentales de notre éducation juridique, combien n'ont point subi l'assaut des contestations doctrinales ou des protestations se disant inspirées de nécessités pratiques? »

Où est-elle, la vieille doctrine des statuts? Où est-elle, la chauvine et étroite doctrine de l'intérêt national? Où est-il, ce préhistorique casse-tête des droits civils qui inspirait tout le titre du premier code? Le droit international se constitue en une admirable synthèse, affirmant la valeur juridique de l'individu humain, la valeur juridique de ses

actes, comme des notions substantives préexistant à la loi.

Où est-elle la traditionnelle conception de la famille, se traduisant toute entière dans cet odieux mot de *puissance*, ressouvenir attardé de droit romain? Où est-elle la puissance maritale? Où est-elle la puissance paternelle?

Je ne parle pas de la réaction *féministe*, outrant l'innovation jusqu'à détruire l'autorité domestique dans ce qu'elle a de légitime et de nécessaire. Mais je montre l'universel retour sur cette conception du pouvoir marital, souverain, même quand il s'exerçait contre le bien évident de la famille et le devoir manifeste de son chef.

La femme, d'après le Code, est incapable. Son incapacité est d'ordre public. L'autorisation du mari est spéciale, elle ne peut être générale.

Le Code n'avait pas aperçu que, dans toute société, les attributions se divisent. Il n'avait pas vu que, dans toute famille, il est un ordre d'affaires, plus ou moins étendu d'après les circonstances, dont, par la force des choses, la conduite appartient à la femme. Doctrine et jurisprudence se sont ingénies à accommoder la loi à la nécessité des faits. Les juristes ont employé leur éternelle fausse-clef : ils ont introduit une présomption pour tourner la loi. C'est en vertu d'un mandat présumé du mari que la femme fait les emplettes de ménage. Vous ne vous en étiez jamais doutées, Mesdames : en engageant une cuisinière et en l'investissant du tablier, vous êtes présumées agir en vertu d'une procuration de vos maris. J'avoue que je n'y aurais pas songé en ma simple qualité de mari ; mais j'ai fait mon droit, ce qui me vaut de savoir que, chez moi, je dirige la cuisine et je fais bercer mes enfants... par procureur.

Le droit commercial y est allé de longtemps plus simplement. Il a admis qu'aussitôt que le mari laisse sa femme faire le commerce, il l'autorise par cela même à faire tout ce qui regarde le commerce, absolument comme le mari qui a le bon sens de ne pas se mêler du

Département de l'Intérieur, laisse Madame faire ses affaires.

A la Chambre, on comprendra bientôt que la femme de l'ouvrier, forcée par la dure condition de son époux, à diriger les intérêts de la famille, n'a pas besoin d'une procuration, impossible à faire donner par le mari, pour remplir la mission qu'elle tient de la force des choses.

Et quand je songe à la femme pharmacien, à la femme médecin, à la femme percepteur des postes, en attendant la femme avocat, je me demande par quels ingénieux détours les juristes sauveront le Code Civil.

La puissance paternelle!.. Un droit sans devoir correspectif exigible, fondé lui aussi, c'est ainsi qu'on l'excuse, sur une présomption : — toujours l'éternelle fausse clef! — la présomption fort gratuite que tous les pères sont d'excellents pères... Mais comme elle s'en va, sous la poussée de la pitié et de l'indignation que suggèrent ces deux ulcères de notre société : l'enfance abandonnée, la criminalité infantile!

Ne disais-je pas tout à l'heure, que le fondamental vice de notre état social est dans l'obstacle opposé par le légisme à l'association? Concevez-vous une association sans individualité, sans patrimoine, sans existence substantive propre? Eh bien, c'était le cliché de tout notre enseignement : « L'Etat seul crée des personnes civiles. » Les savants docteurs ne voyaient pas que des personnes civiles innombrables ont pré-existé à l'Etat. Ils ne voyaient pas que l'Etat lui-même est né par l'aggrégation de personnes morales antérieures à lui-même. Mais voici que le contrat peut créer des personnes morales pour le commerce. Voici que le contrat peut créer des personnes morales pour les mines. Voici que de toutes parts on réclame la personnification des associations ouvrières.

Que faut-il davantage, étant donné la croissante complication des rapports économiques, l'impossibilité de

discerner le commerce de la vie civile, l'impossibilité de définir l'ouvrier en un type distinct de l'universalité des travailleurs, que faut-il d'avantage, pour que demain triomphe ce principe de bon sens : « toute association, toute société est un être moral » ?

Et si, tout entier, je le passais en revue, ce Code civil tant vanté, quelle colonne de l'édifice resterait, qui n'ait reçu, à la base, le coup de pioche de la critique moderne? Faut-il dire que la propriété est contestée, que l'hérédité est niée; que la réserve est compromise? Faut-il montrer ce titre, si prétentieusement exclusif, des donations et testaments, forcé de faire place au don manuel et aux libéralités déguisées, celui-là et celles-ci s'imposant parce qu'ils sont le fait courant de la vie? Faut-il vous dire qu'en Belgique, le projet vander Bruggen, en France, le projet Siegfried retournent en matière d'usufruit à la vieille conception coutumière? Faut-il dire que nos juristes rougissent de notre régime hypothécaire, à voir dans les pays neufs, l'acte Torrens et ses dérivés reconstituer les vieilles idées du droit ancien? Faut-il dire qu'au titre des obligations, la vieille trilogie : la loi, le contrat, le délit, s'en va pour faire place à ces conceptions larges du droit naturel : l'égalité dans l'échange des services, la juste rémunération respective des prestations coéchangées, la responsabilité, sanction de toute obligation violée!

En vérité, du Code civil, il reste le titre des servitudes. Supprimez le mur mitoyen, et du gigantesque bâtiment, il ne demeure plus rien!

Car, voyez, le droit commercial absorbe tout, le droit commercial auquel de vains efforts ont tenté par trois fois d'assigner des limites légales, le voilà qui englobe ce vieux droit civil comme une province déserte!

Le droit commercial! mais c'est ce droit admirable, tout formé dans les magnifiques coutumes du moyen-âge.

Et en droit pénal? Où est-elle cette méthode légiste

mesurant en des textes, des criminalités abstraites, énumérant en des centaines d'articles les *minima* et les *maxima* entre lesquels oscillerait la répression, comme si le crime, le délit, étaient le fait d'êtres métaphysiques, comme si chaque méfait, chaque responsabilité, chaque imputabilité, ne se jugeaient d'après des données subjectives, individuelles, échappant à toute commensuration aprioristique ? La psychologie et la physiologie ont passé par là. Elles revendiquent contre la lettre légale les droits de la science

Et pourquoi, je vous prie, cette condamnation de codes ne datant pas d'un siècle ? Mais parce qu'on s'aperçoit enfin que le droit a d'autres sources que la loi ; que le droit est une science, et que la loi abuse lorsque, au lieu de donner des ordres, ce qui est sa fonction, elle se mêle de fixer en d'immuables formules ce qui, par nature, est matière d'analyse toujours plus approfondie, de coordination philosophique toujours progressive.

Parce qu'on s'aperçoit que le droit n'est pas la science des lois ; mais une science ayant son objet propre, sœur de la morale, fille, comme elle, de la philosophie.

Or, chose frappante, c'est au XIII^e siècle qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette tendance à l'absorption du droit par la loi. C'est au légisme, armé du droit romain...

Avant lui, les sources naturelles, auxquelles on fait retour aujourd'hui ; avec lui, cette manie de rédiger, de codifier, d'imiter Justinien, faisant cette odieuse compilation que, par une heureuse antiphrase, on appela le Digeste, de singer le bas-empire s'égarant dans le dédale des Basiliques.

Aussi quelle colère surgissant contre le Romanisme ! Et d'autre part, en même temps, par les mêmes hommes, quels efforts pour réédifier à nouveau le droit

philosophique! Quelle admirable poussée scientifique émergeant tout à coup, des croupissants marais du légisme! Et comme c'est autre chose, aujourd'hui, autrement réconfortante, autrement intellectuelle, d'étudier le droit, en regardant par la fenêtre large ouverte sur l'humanité, que ce n'était jadis d'user ses coudes sur de vieux livres poussiéreux dans l'énergique atmosphère d'une bibliothèque moisie!

III

Vous souvient-il de vos humanités? Depuis des siècles, elles étaient identiques en la splendeur du beau immuable. L'Iliade et l'Odyssée, l'Enéide, le Télémaque; Démosthènes, Cicéron, Bossuet; Horace, Boileau; c'était grand, c'était superbe. Nous imitions cette littérature gigantesque, apprentis maçons bâtissant en contrefaçon des Acropoles et des Colisées. Car la sagesse était, vous vous en souvenez, dans *l'Imitation*. En dehors de ces plans antiques, en dehors de ces lignes séculaires, pas d'harmonie, pas de grandeur... Comme le droit, l'art était codifié. Comme la loi juridique, la loi littéraire avait ses prêtres, seuls chargés d'en livrer l'interprétation inspirée. Le Conseil d'Etat s'appelait l'Académie : quarante, ni plus ni moins, ils gardaient le trésor des règles, vigilants custodes repoussant l'hérésie. Et d'orthodoxes commentateurs nous mettaient en garde contre *l'Innovation*.

Hélas, en ce monde, s'il est des vérités éternelles, que de choses sont contingentes et passagères! Cette littérature, — dont nul ne conteste la beauté -- parut surannée.

Entre l'innovation et la stabilité il y eut le phénomène des réactions. Au lieu de l'évolution graduelle, ce fut un violent déchirement.

Ce fut d'abord, le romantisme avec un symptôme curieux et que nous verrons se reproduire. Ce fut un

feu de paille, le romantisme. Ceux qui le jugent aujourd'hui lui reprochent d'avoir été « moyen-âgeux ». Le reproche est fondé, sans doute et ce fut presque puérilement que les romantiques se complurent à abuser du moyen-âge. Mais le fait demeure, avec sa valeur symptomatique, que je note en passant. Dès la première réaction contre le classicisme régnant : le retour au moyen-âge.

L'idée vient de m'échapper : La littérature moderne fut une réaction, longtemps aveugle, cherchant sa voie, contre le classicisme. Le classicisme, la littérature d'une civilisation morte et bien morte, tournant le vieux cylindre de ses airs antiques, sonnait faux dans une civilisation nouvelle.

Ce fut une profonde sensation d'anachronisme, ce fut une révolte contre l'enseignement littéraire accusé de « convenu ». Ce fut une fougueuse réaction, à la recherche du réel, du vrai.

Plus de formules, de l'observation ! Ce fut le mot d'ordre littéraire, comme ce fut le mot d'ordre scientifique.

Mais où donc le chercher, le réel, le vrai ? Où donc le chercher, le champ d'observation où pousseraient les idées neuves, substantielles, dispensant de l'usage des ritournelles usées ?

On alla à la source qui parut d'indication obvie, on nota les impressions de surface, on décrivit des faits vus : moraux, immoraux ; touchants, choquants ; nobles, abjects ; qu'importait ? Ce fut le réalisme. Sans préoccupation plus haute, on fit de « l'art pour l'art », comme, par une coïncidence intéressante, la philosophie, après un instant d'éclectisme, s'arrêtait aux constats, à la méthode positiviste.

Très-curieux phénomène de la réaction contre le creux, le faux, de la littérature antérieure, on rejeta aussi ses vérités spirituelles et morales. Comme font les

gens qui, une fois, se trouvent trompés, on ne crût pas à rien de ce qui était enseigné.

Réalisme littéraire, positivisme philosophique devaient subir la même transformation. L'esprit humain observant des faits ne peut s'arrêter à cette observation. Il recherche le rapport entre ces faits, la loi de causalité. Et voici qu'un même mot vint nommer la Philosophie nouvelle et la nouvelle littérature : on fut naturaliste. C'était le réalisme avec une touche de déterminisme, de fatalisme en plus.

Le naturalisme ne pouvait longtemps satisfaire le sens esthétique. Trop féconde en impressions délicates est la vie de l'âme pour que l'artiste n'en soit point frappé et ne cherche à les reproduire. Trop curieux, en même temps, l'état des esprits en notre siècle, pour que la littérature pût s'abstenir de les étudier. Les données psychiques firent surgir, à côté du naturalisme, surtout en ces derniers temps, un bien intéressant cortège d'œuvres littéraires. Mais, toujours, par crainte du convenu, par terreur de la formule, vivant d'observations particulières, sans vouloir s'élever aux notions générales, représentant des faits, des données « vécues », sans système philosophique, sans système moral : une sorte de positivisme psychologique.

C'est ce qu'on nomme aujourd'hui l'*Idéalisme*, mot frappant par la sincère expression de ce que la pensée a de vague, d'indécis, flottant dans une rêverie de spirituel, au-dessus des fanges matérialistes, mais sans doctrine arrêtée, sans conception nette, se complaisant dans... une indéfinie sensation d'art...

Et comme étrangement le sens esthétique, dans le dégoût de la satisfaction naturaliste, cherche aliment dans de curieuses spécialisations ! Comme étrange, ici, ce raffinement d'analyse psychologique, comme étrange, là, cette attraction vers l'occultisme, là, cette affectation de symbolisme, là, je ne sais quelle tendance en

quelque sorte métaphysique : l'idée pour l'idée, la forme pour la forme, l'expression pour l'expression, la couleur pour la couleur, et jusqu'à une préoccupation de spiritualisation des impressions physiques, là encore cette passion de mysticisme, de néo-christianisme!

Oh! j'entends la clameur des anciens, j'entends les classiques et leurs interpellations. Je les entends demander quelles sont les tendances nouvelles. Je les entends, avec habileté, placer ceux qu'on appelle *les Jeunes* devant la question sans réponse : Démolisseurs, que voulez-vous édifier? Je les entends, abusant des paroles toute différentes d'un savant médecin, fulminer ce déconcertant diagnostic : Tous détraqués! Tous déséquilibrés!

Déséquilibrés? détraqués?

Oh! Je n'aime point ces polémiques littéraires à gros mots.

Prenez-y garde, Messieurs les classiques inconvertibles.

Prenez-y garde! Car la réplique est aisée et si jamais elle s'élève, je vous le dis, en vérité, le dialogue des outrages fera pâlir les pages les plus colorées d'Homère.

Que diriez-vous si quelque Jeune, en un accès de mauvaise humeur, résumait ainsi le conflit :

« Manque d'équilibre, Messieurs! Mais vous dansez sur la corde raide, une vieille corde bien usée. Votre équilibre est parfait. Messieurs, grâce au vieux balancier classique. Mais, il est bien vermoulu, votre antique balancier. Vous vous fiez à ce bâton pourri. C'est votre affaire; nous l'avons jeté loin de nous. Le jour où il cassera, c'est vous qui ferez la culbute; pas nous! Riez de nos efforts, si désopilants vous paraissent-ils; rira bien qui rira le dernier. Nous saurons marcher droit quand nous vous conduirons à l'hôpital faire remettre vos côtes en leur état... classique! »

Que diriez-vous si à « déséquilibration », nous répondions, parlant nous aussi la langue médicale, « paralysie générale »?

Mais laissons les mots; voyons les choses.

Laissons les personnes; voyons les idées.

A l'interpellation : « Que voulez-vous? Où allez-vous? En l'instabilité présente, quelle statique entrevoyez-vous? »

Je réponds.

La littérature moderne n'a point aujourd'hui de formule, elle n'a point de règles.

La jeune littérature n'a point trouvé sa voie définitive. Elle la cherche, cette voie, tandis que vous marchez tranquilles et confiants dans le calme séducteur d'un cul de sac!

Oh! Dans la recherche de la voie nouvelle, beaucoup d'entre nous se perdent. Beaucoup! Nous le voyons comme vous, mieux que vous et de plus près. Mais les éclaireurs tombés jalonnent la route de l'avenir. Spectacle triste pour eux, instructif pour nous.

Il y a, je l'ai dit, je n'ai dit que cela jusqu'ici : il y a une générale débandade des idées. Il y a un vieux stock de formules dont on ne veut plus, pas plus en littérature qu'en économie sociale ou qu'en droit.

Et l'on s'étonnerait qu'en cette horreur des assortiments rancis, en la passion des consommations fraîches, le goût ne soit point à l'abri de quelques excentricités! On s'étonnerait qu'en un travail tout récent, où chacun, excédé du convenu classique, essaye l'analyse sur nouveau chef, la vue d'ensemble ne se réalise pas du jour au lendemain dans une supérieure synthèse, où se repose l'esprit!... La colombe plane sur les eaux du déluge; les hommes ne marchent sur la terre ferme que lorsque le lavage est fini!

Oui, il semble qu'en l'observation moderne, chaque auteur, braquant sa lunette sur quelque phénomène isolé, limite son champ visuel, qu'il se fasse l'analyste exclusif d'une idée de prédilection, la poursuivant avec opiniâtreté, parfois avec caprice, ne voyant plus qu'elle ou plus guère qu'elle. Sans doute, chacun, cherchant pour

sa part à reconstituer la littérature par des recherches fragmentaires, nécessairement, exagère l'importance relative de l'idée caressée. Sans doute, en l'absence d'instruction philosophique générale, chacun a trouvé sa veine, chacun s'est complu dans l'horizon où du premier moment, il a trouvé le plus de satisfaction et peut-être le plus de succès. Il en est résulté une spécialisation excessive, des idées isolées, croissant, démesurées, dans une culture de serre chaude.

Mais, n'est-ce pas ainsi qu'a procédé la science? N'a-t-on pas vu des idées parfois géniales, conduire leurs auteurs (Darwin, Lombroso), aux plus étranges aberrations, parce qu'ils avaient choyé leur conception à l'exclusion de toute autre.

On ne juge pas un mouvement, qu'il soit littéraire, qu'il soit scientifique, par des éléments épars. Ce n'est point chacune des poussées, c'est le mouvement lui-même, en lequel ces poussées se conjuguent, qu'il faut observer.

Or, le mouvement se dessine avec une admirable clarté, quelles que soient les bizarreries de détail, ces flocons d'écume que jette le torrent se frayant passage.

Or, voyez le torrent, voyez comme rapidement il régularise son cours, ne demandant plus qu'une assistance, — vous devinez laquelle — pour couler, calme et limpide, en un fleuve magnifique.

Il a quitté les champs du romantisme. Il s'est retiré des terres du réalisme, du naturalisme. Le voici, dans la vallée, aux contours indécis encore, de l'idéalisme...

Mais voyez donc une curieuse et dernière évolution. Il semble que vaguement, de sens, la littérature moderne éprouve le besoin d'une idée plus haute. Sans avoir le courage, peut-être la vigueur, d'embrasser l'idée chrétienne, voici qu'elle tâtonne autour d'elle. Il est frappant, sans doute, de voir Zola, le chef des natura-

listes, pris tout à coup de la préoccupation de Lourdes. Il n'est pas moins frappant de voir une légion d'auteurs, pris eux aussi du souci de l'idée religieuse. Et voyez où ils cherchent leurs modèles, où ils placent leurs enthousiasmes. Voici S^t Ignace de Loyola, voici Ruysbroeck l'admirable, voici les mystiques du moyen-âge, saisissant les esprits.

Et voici aussi cette grande intelligence, Edmond Picard, une des plus hautes expressions de la culture intellectuelle de notre temps, écrivant la *Forge Roussel*. Lui, saturé de questions sociales, lui, rassasié de droit, lui, l'âme pleine de littérature, débordante de connaissances artistiques, s'arrêtant tout à coup dans une mélancolique contemplation... non! dans un froid et superbe inventaire de sa richesse de pensées, et le clôturant, cet inventaire, par ces lignes poignantes :

« Aujourd'hui encore, ceux qui ont une foi, religieuse ou spiritualiste, savent répondre autrement aux problèmes inquiétants que j'ai abordés. Ont-ils raison, ont-ils tort, je ne veux ni ne puis le dire. Leurs convictions sont-elles plus consolantes, on ne saurait en douter. »

Elle en est là, la pensée moderne. Elle va, hale-tante du besoin de vérité, montant la côte du spiritualisme. En son mépris du classicisme, elle discerne progressivement ce qui est faux, le Grec, le Romain, de ce qui est éternellement vrai. Elle vient au christianisme, plus rapidement qu'on ne pense, sentant, à travers l'amertume d'un scepticisme, fruit de l'éducation et des habitudes, comme plus consolantes, sont ses doctrines et plus humaines.



Et que dirai-je de l'art?

Qui donc, aujourd'hui, oserait chanter le vieil hosannah de la Renaissance?

Qui ne sent qu'au retour littéraire correspond le retour artistique?

Qu'est-ce donc que ce réveil de l'art gothique où Catholiques et Romantiques se donnèrent la main? Qu'est-ce donc que cette étude des primitifs, des préraphaélites, si ce n'est la tendance marquée à fermer cette parenthèse païenne qui hier semblait contenir le plus haut état de développement artistique, qui aujourd'hui ne représente plus qu'une déviation du sens esthétique de notre race.

IV

En philosophie, quelle clameur d'abattage, quelle rage contre ce qu'on appelle la métaphysique! On ne veut plus d'apriorisme, on ne veut plus de déduction. C'est d'analyse, c'est d'observation, qu'on proclame l'universel besoin et l'exclusive licéité.

Les sciences physiques ont fait des progrès gigantesques. Leur méthode, dit-on, s'impose, refoulant la ratiocination en fonctions de formules creuses. Arrière la scolastique!

Mais quelle est donc cette philosophie qu'on rejette? C'est, remarquez-le, du monde libre-penseur, très-ignorant de la philosophie chrétienne, que partent ces cris de mépris. C'est à la philosophie qu'il connaît, lui, qu'il jette la condamnation à la face au nom de la raison fatiguée des *verba et voces* de l'Ecole. Oubliés les Philosophes du XVIII^e siècle! fini Kant, fini Hégel! positivisme et matérialisme ont fait place à la biologie et à la sociologie; leurs études, superbes, grandioses, s'arrêtèrent un instant sur l'hypothèse déterministe; mais bientôt, dans la déroute du spiritualisme, voici une intense préoccupation: l'anthropologie est acculée à la distinction, fatalement s'imposant, entre les responsables et les irresponsables.

Et la législation réclame une solution. Il la faut,

car de cette solution dépend le droit de punir et le droit de juger.

On avait pu négliger les questions ultimes, passer à côté d'elles, tant qu'il ne s'agissait que de faire des disputes d'école. Mais voici que de la doctrine à l'application sociale, il n'y a plus d'espace.

Et la philosophie déterministe est impuissante, parce que son observation n'a porté que sur une face du problème. Elle le sent, elle le reconnaît avec une loyauté qui montre son sincère désir du vrai. Elle nous convie à observer avec elle.

Nous nous garderons bien de lui refuser notre concours, ni de repousser le sien, car sa méthode est la nôtre et nous ne différons d'elle que par l'application.

Méthode d'observation !

Mais précisément, il fut un homme, un philosophe, qui pratiquait la méthode d'observation comme personne ne l'a pratiquée après lui : St Thomas d'Aquin.

Il avait écrit, son Encyclopédie, car son œuvre groupait bien, sous la supérieure science théologique, la *somme* des connaissances de son temps.

Il vivait à l'époque où la renaissance païenne jetait ses premières racines. Rapide, après lui, fut la décadence. Il semble que la pensée humaine, se reposant sur le trésor des connaissances acquises, se soit laissée assoupir en une fatale léthargie. Théophile Lavallée a, sur la situation au XV^e siècle, un mot admirable, précédé d'une précaution oratoire : « Nul doute que la découverte de l'antiquité n'ait puissamment développé l'intelligence et la civilisation : mais dès l'abord elle ôta à notre langue son caractère spontané et original : notre langue si claire s'embarassa de constructions bizarres et d'épithètes oiseuses ; *la pensée fut sur le point de disparaître sous les mots.* »

L'érudition devint la grande passion, la philologie, la science favorite. Ce fut bientôt la lutte entre Aristote

et Platon. Puis surgirent Pythagore, Zénon, Epicure.

Et jusqu'au XVII^e siècle, on ne jura que par l'antiquité. Suivant le mot d'un historien : « un texte était une démonstration. »

C'est sur ce terrain que devait pousser la Réforme, le cartésianisme, le sensualisme, s'élever le Dictionnaire encyclopédique « qui devait être, on l'a dit, une vaste machine de guerre contre la Religion, mais qui ne fut en réalité qu'une vaste tour de Babel... ».

En philosophie, comme en Economie Sociale, comme en Droit, comme la Littérature, la débandade sortit de la Renaissance. Il faut retourner de six siècles en arrière pour retrouver la méthode.



Prodigieuses coïncidences!

Voici la pensée moderne, lasse de sentir que la tradition la sert mal, secouant cette tradition, sautant par dessus six siècles, demandant au moyen-âge et ses formes sociales, et sa conception juridique, et son sens esthétique, et sa formule littéraire, et sa méthode philosophique.

Voici la pensée moderne, rejetant tout ce que le vieux bazar Græco-Romain, lui avait mis au cerveau de conceptions fausses, allant à tâtons un instant, dans le rude labeur d'une reconstitution, faisant péniblement son travail d'analyse, essayant de grouper ses résultats, allant de synthèse en synthèse, tout près des principes. Et là, s'arrêtant,... étonnée que toujours elle aboutisse ou à l'inconnu, ou à l'idée chrétienne.

Et voici aussi Léon XIII, précédant de dix ans la plupart des manifestations de cette tendance rénovatrice, au milieu du brouillard de la transformation des idées faisant briller le phare du salut : *Lumen in Cælo!*

Rerum novarum! Des choses nouvelles!... Grand Pontife des temps nouveaux! Pape des savants! Pape des ouvriers! Pape de son temps, saisissant admirablement le

mal essentiel qui reste à notre siècle de l'hérédité des siècles précédents, *l'absence de philosophie*, admirablement instaurant le remède : *la Philosophie Thomiste!*

Et voici qu'au dessus des tendances modernes, se dresse le lumineux enseignement de la Rome nouvelle, apposant au tombeau de la vieille Rome païenne, le sceau d'un définitif oublié!

Je le disais : *Fin de siècle*. Oui! Fin de ce siècle que l'on considérait comme un point d'arrivée, qui sera un point de départ. Fin d'une période longue. Délivrance de la tradition classique, païenne. Evolution grandiose qui se dessine : science vivant d'observation, art et littérature inspirés d'impressions vraies, actuelles, constitution sociale se transformant graduellement par le libre jeu des lois naturelles, sous le contrôle des règles d'un droit scientifique, et, au dessus de tout cela, l'enseignement religieux, de plus en plus philosophique, dégageant toujours mieux, les données de foi de l'apparente solidarité des variables constats de la science humaine... Qu'y aurait-il là de quoi nous inquiéter? Qu'y aurait-il là qui ne soit progrès, marche en avant vers le vrai, le beau et le bien?

Nous avons assisté, à des temps tristes, sombres. C'était le doute, c'était l'incrédulité, c'était le désespoir, c'était l'égoïsme.

Il sont finis. Fin de siècle!

Voici la crise des idées évoluant en ses dernières transformations. Voyez surgir cet admirable élan de charité sociale. Voyez poindre ces rayons d'espérance. Voyez se lever les arrivantes lumières de foi.

Nouveau siècle!

HERMANN DE BAETS





AU MUSICIEN ETRANGER

A ALEXANDRE DE BERTHA



A musique, ô magyar, agitée ou plaintive,
Pour moi, ressemble au bruit tumultueux des flots.
Frère étranger, ton œuvre, ardente et suggestive,
Est pleine de regrets, d'amours et de sanglots.

Aimant le ciel natal avec idolâtrie,
Tu dois trouver parfois notre ciel étouffant,
Car, dans l'hymne exhalé vers ta chère patrie,
L'homme chez toi parfois pleure comme un enfant.

Mais seul devant tes chants tu n'as rien pris des nôtres
Et tu n'es pas de ceux qu'on voit s'accoutumer.
Ton mal n'est pas d'ici : Tu l'exprimes pour d'autres,
Qui devront mieux que nous, le comprendre et l'aimer.

Va, c'est beau d'être ainsi rebelle aux esclavages,
De retourner vers ceux que l'on n'a pas trahis
Et de faire éclater, en des rythmes sauvages,
L'accent mélancolique et fier de son pays.

Il est beau, sais-tu bien, d'être un grand solitaire,
D'avoir une noblesse et d'en porter le sceau.
Et, fils d'un sol lointain, d'être en proie au mystère
De la première larme et du premier berceau.

Garde le sombre éclat des splendeurs primitives,
Ami, tu courberas un monde sous ta loi,
Car tu feras un jour les âmes attentives
Et je vois déjà ceux qui s'en iront vers toi,

Les disciples des temps prochains, tristes eux-mêmes,
Qui s'uniront aux cris d'un cœur inconsolé
Et qui se complairont, en chantant tes poèmes,
Dans l'orgueil paternel du vieux Maître exilé.

PAUL HAREL



LOVE AMONG THE RUINS

selon E. BURNE JONES

LLS s'aiment, vois comme ils s'enlacent. Le palais
Merveilleux d'allégresse, de faste et de gloire
Qu'édifiaient leurs songes candides, la Moire
Implacable l'a dévasté. Regarde-les.

Ils ont pleuré beaucoup et l'amante hagarde
Évoque jà l'horreur de désastres futurs,
Mais qu'importe, puisqu'ils s'enlacent et que, sûrs
De cet enlacement, ils sont heureux? Regarde.

Seule, sur un fronton, danse encore et toujours
Dans le marbre une fête naïve d'Amours,
Et voici le rire des fleurs en les décombres,

Pour que l'amant fidèle exalte, aux heures sombres,
Sur la lyre l'éternité de son espoir.
— Je rêve à ces Elus longuement, chaque soir.

Janvier 1893

MAURICE DULLAERT



LA PASSION CATHOLIQUE

UNE AME-PRINCESSE (1)

(Suite)

V. — Sa Majesté Impériale régnante la Souffrance

Les créatures d'élite sont les sommets du monde moral ; comme les Himalayas tout ensemble blancs de neige et noirs de foudre, elles ont à la fois de magnifiques vertus et d'étonnantes passions.

Soir de Race (Inédit)



LE jour où je me pris à aimer Albine, il se forma, dans la chaîne jusque là si uniforme de ma vie, un nœud plus puissant que le nœud gordien, qui enserrait deux existences en une, et que la mort devait être impuissante à trancher. Ce jour-là Albine devint et demeura la jeune fille aimée sans contestation possible, dans toute la puissance et toute la sincérité d'une jeunesse inviolée ; je lui donnai une parole, une parole qu'on ne donne qu'une seule fois, qu'on ne reprend jamais, même quand on n'a pas l'hon-

(1) Voir le *Magasin Littéraire* des 15 Novembre, Décembre et Janvier.

neur d'être catholique et qu'on est tout simplement un honnête homme. Je l'aimais... Faut-il vous donner ce détail qui ferait rire tout autre que vous?.. Je l'aimais jusqu'à mettre, dans les adorables lettres qu'elle m'écrivait et que nul ne lira plus après moi, la virgule ou l'accent oubliés, pour qu'elles fussent, ces pauvres lettres maintenant jaunies, plus parfaites à mes yeux.

Je l'aimais! et j'en aimais vraiment une autre: Macbeth, une souffrante.

La vie de Macbeth est une sorte de renouvellement, au moral, de ce sublime baptême de sang que je vous contais tantôt. Tout le secret de sa vie tient dans ces vingt mots : Elle a baptisé ses chères illusions avec ses larmes, les enfants de son rêve avec « le sang de son cœur ».

Quand je la rencontrai pour la première fois, elle était pâle encore du sang dépensé dans ce prodigieux sacrement de souffrance; elle l'est restée. La date de cette première rencontre, je l'ai bien retenue. Si je n'avais pas cent mille bonnes raisons de croire à la Providence, j'aurais celle de cette rencontre qui se fit contre toute humaine prévision. Mais il y a plus providentiel que de disposer les événements, c'est de disposer les âmes; et Dieu, pour des desseins en face desquels je reste confondu, Dieu avait disposé de mon âme.

Soyez franc, mon ami, et dites-moi que je glace, que j'arrête la sympathie — je souris — que je l'arrête par un silence, par un geste, en dépit de tout, malgré moi, et que je fais souffrir ceux qui sont tentés de venir à moi et de me tendre la main. Tous ceux que j'ai connus et qui ont fini, la glace rompue, par devenir, comme vous le deviendrez, mes meilleurs amis, m'ont confessé cette pénible impression de la première heure, dont, vous l'avouerais-je? je suis le premier à souffrir. Je glace par le silence et je glace

d'un mot. Le sarcasme est trop lourd pour ma main, mais j'ai reçu, en naissant, le don de la raillerie. Oui, je l'avoue, je suis un railleur ! Je raille et j'en souffre, tout en me demandant parfois si ce besoin de railler n'est pas providentiel. Sans la présence de cet airain sonore, que j'ai là devant la poitrine et qui m'avertit, en tintant, que quelqu'un est devant mon cœur, on me l'aurait déjà tout pris, mon cœur, comme Macbeth me le prit à notre première rencontre. Sans doute Dieu voulut qu'il n'y eût ce jour-là, et pour la première et la seule fois de ma vie, en moi, pour elle, ni glace, ni raillerie. Elle m'aima, elle, du premier coup, et je l'aimai, moi, par pitié d'abord et bientôt par amour.

Mais avant tout je fus curieux de cette âme. Je savais — tout le monde le savait — qu'elle avait souffert tout ce qu'on peut souffrir sans mourir, et j'en ai connu depuis qui sont morts pour avoir moins souffert qu'elle. J'étais donc prévenu et j'avais tracé d'avance de cette jeune fille le portrait douloureux, que vous vous imaginez en ce moment même, d'une vierge au cœur blessé des sept glaives. Comment avais-je pu oublier que toute femme commande à son cœur avant de commander au cœur des autres, et que l'humble petite fille, que nous traitons de faible, est de même capable de laisser se répandre tout son sang sans qu'on s'en aperçoive qu'à la dernière goutte, parce qu'alors elle n'en peut décidément plus et qu'il faut pour mourir du moins, qu'elle tombe de sa hauteur ?

Je trouvai donc Macbeth debout, la première fois que je la vis ; douloureuse, soit, mais debout, *Stabat dolorosa*, et elle me passionna tout de suite comme l'énigme de la douleur vivante.

Aux regards du monde elle passait sans doute pour un beau marbre blanc qui n'avait pas, comme les sphinx, son énigme à résoudre...

— Et pour Œdipe ? hasardai-je.

— Œdipe, reprit le Prince, Œdipe connu l'énigme, il la devina; mais il fut dévoré quand même, dévoré d'amour.

« — Comment me juges-tu? me dit un jour Macbeth, qui avait mis en moi une confiance de pénitente à confesseur.

— Comment je te juge? répondis-je, répétant la question et un peu troublé par les deux yeux du sphinx posés sur moi. -- Eh bien! si tu es réellement vis-à-vis de toi-même la stoïque que tu es en face du monde, je renonce à te comprendre.

— Hélas! me répondit-elle avec un soupir, hélas! je ne suis pas cette stoïque.

J'en étais sûr.

Elle pleura.

Au milieu de nos deux âmes, d'où tous les mutuels sentiments qui les occupaient et qui n'étaient pas l'amour s'en étaient allés, tomba tout à coup un grand silence de haute cathédrale déserte le soir, quand Dieu est seul pour l'emplir de son invisible présence. Ici Dieu, c'était l'amour, et le silence du temple fut à peine interrompu par la double et simultanée explosion de nos deux cœurs et ces : je t'aime, dits à peu près ensemble à la même seconde, qui n'est qu'une seconde et qu'on voudrait prolonger en une éternité.

La pensée nous vint à tous deux — car Macbeth savait très bien dans quelle situation de cœur je me trouvais, — d'Albine, qu'elle connaissait et qu'elle aimait.

— Je me repentirais toute ma vie, me dit Macbeth, si l'affection que tu me portes devait faire tort à celle que tu as vouée et que tu dois à Albine.

— Sois sans inquiétude!

Inquiet, oh! non, je ne l'étais pas. Et ce silence, un silence d'hypogée au fond duquel on ne serait plus descendu depuis mille ans, se continua sur nous, sur Macbeth et sur moi.

Je connaissais l'amour et son silencieux bonheur; nous allions apprendre l'amour et sa silencieuse souffrance.

Albine... Macbeth...? pouvais-je vous aimer ainsi. Mon Dieu, le pouvais-je? »

Le Prince s'était levé et parlait en marchant. Il affectionnait, je l'ai déjà dit, je pense, de parler ainsi, et à ce moment, en esprit du moins, il n'était plus là dans la chambre haute, tout à coup trop étroite pour sa pensée et trop peu sonore pour son verbe. Il songeait peut-être à quelque foule invisible massée devant lui et, pour cette foule, une minute, il se fit éloquent.

« L'Église empêche d'aimer » où ai-je donc lu cela? — commença le Prince. — Dans un journal de jeunes hommes! Et ce mot m'a puissamment indigné. A ces heures de religieuse colère, on voudrait, si c'était possible, renouveler ce martyr inouï rêvé, sans doute, par les premiers chrétiens, nos aînés : s'arracher le cœur de la poitrine et le jeter fumant à la tête de nos persécuteurs, avec ces mots qui seraient un beau chant de cygne pour la mort d'un chrétien : Tiens, le voilà, sens s'il est chaud!

Le Christianisme, disait ce petit bourgeois de Thiers, qui pour une fois disait juste, le Christianisme n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. Et je vous dirai moi : Le Christianisme n'empêche d'aimer que ceux qui ne sont pas faits pour aimer.

Ceux qui affirment si audacieusement que le Christianisme empêche d'aimer, ne connaissent rien du Christianisme, sinon ils parleraient autrement.

Je prie celui qui a écrit cette phrase téméraire : « l'Église empêche d'aimer » de considérer que nous possédons, nous catholiques, dans notre religion, un fait dont la seule conception est la plus admirable

preuve de la divinité de nos croyances — on peut avoir le malheur de ne pas y croire, mais il me semble impossible qu'on puisse passer devant ce fait sans se sentir attendri, fût-ce humainement. Ce fait c'est l'Eucharistie. Eh bien! je dis que ce fait-là, même en se plaçant au point de vue humain, est suffisant pour affirmer que, loin d'empêcher d'aimer, le Christianisme a de l'amour la plus haute et la plus parfaite notion, qu'il ne rétrécit pas le cœur humain, qu'il l'élargit au contraire dans de vertigineuses proportions, que l'Eglise, loin de jeter de la cendre sur nos cœurs, en attise puissamment les flammes immortelles.

Si nous comprenons bien l'amour il est constitué de ces deux éléments : l'union de l'être aimant avec l'être aimé, et le bonheur de l'un par l'autre. Mais cela, c'est une conception chrétienne, et cette conception a été réalisée divinement dans l'Eucharistie. Dans l'Eucharistie nous sommes un avec Dieu et heureux en lui. Je n'y crois pas! dites-vous. Et quand vous n'y croiriez pas! cela vous dispenserait-il de reconnaître que Jésus-Christ a eu de l'amour une conception que jamais chef de religion n'a eue. Car je mets au défi qui que ce soit de me montrer hors du Christianisme une plus parfaite conception de l'amour que celle-là. Niez la présence réelle tant que vous voudrez, je vous ramènerai toujours à cet incomparable symbolisme d'amour, inexistant hors de l'Eglise chrétienne.

« Je te mangerais d'amour, je voudrais ne faire qu'un avec toi, je donnerais ma vie pour toi, etc. etc. », mais tout cela, c'est du plagiat, tous ces mots sont volés au Christianisme, avec cette différence, dont nous devrions être plus fiers que de toutes les couronnes du monde, que tout ce que je viens de dire, ce ne sont que des mots dont nous, catholiques, nous touchons la réalisation, la chose elle-même. On ne parlerait même pas d'amour sur la terre, on n'en

parlerait plus si Jésus-Christ n'y était pas venu et s'il n'y était pas resté, s'il n'était pas toujours au milieu de nous.

Et l'on vient dire à l'Eglise qui est dépositaire de la plus parfaite conception de l'amour : Vous empêchez d'aimer !

Mais vous ne savez donc pas, vous autres, ce que cette chair de Jésus-Christ donne de divine puissance à la nôtre, ce que ce sang de Jésus-Christ allume dans nos veines d'ardentes tendresses ?

Ce n'est pas tout. Il y a cette loi d'amour écrite à toutes les pages du Christianisme, cette loi qui demeurera quand toutes les autres seront abolies : Aimez-vous les uns les autres. N'est-ce pas que le Christianisme empêche d'aimer ?

On ne peut pas ouvrir une seule page de l'Evangile sans y retrouver la loi d'amour.

Et ceci, est-ce toujours une défense d'aimer : « L'homme laissera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et ils seront tous deux une seule chair. Que les hommes donc ne séparent point ce que Dieu a uni. » Tout cela ce n'est pas de la pure doctrine, c'est la pratique de dix-neuf siècles ; et si, comme on le prétend, l'Eglise empêchait d'aimer, elle irait à l'encontre de l'exemple et de la volonté de son fondateur ; elle ne serait plus l'Eglise, elle croulerait, parce qu'elle aurait cent fois mérité de crouler, et l'humanité se retirerait bien loin d'elle.

Non, l'Eglise n'empêche pas d'aimer ; ce qu'elle empêche, c'est d'aimer hors la loi divine, c'est d'aimer de cet amour qui n'est plus de l'amour mais de la haine. Le gaspillage du cœur et de la vie, oui, l'Eglise empêche cela, et elle l'empêche par une loi, mais loin de l'en blâmer, il faudrait l'en louer.

Humainement toujours, cette loi de la chasteté qui est imposée par l'Eglise à la jeunesse, je dis : la jeu-

nesse, parce qu'elle semble plus particulièrement difficile à cet âge, cette loi de chasteté n'est pas autre chose au fond qu'une loi d'amour. Si j'avais le malheur de ne pas appartenir à l'Eglise, je ne pourrais m'empêcher, ce me semble, de trouver touchante et magnifique une loi qui m'obligerait à être fidèle avant l'amour, comme il y en a une qui m'oblige à être fidèle après. Tous les chrétiens, et je dirais volontiers, tous les hommes de cœur devraient comprendre la divine beauté de cette loi faite par l'Eglise sur l'ordre de Dieu, pour nous éviter ce qu'un écrivain de génie, Villiers de l'Isle-Adam, appelait de cette si belle expression : « le remords d'avoir trahi d'avance ». Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour admirer le Christianisme, mais, quand on l'est, après l'observance de sa religion, on peut bien en avoir un peu l'orgueil. Le visage de St Jean dut rayonner quand il se releva après la cène : il avait reposé sur la poitrine du Christ.

Nous autres, qui avons les oreilles et le cœur pleins du mot de l'Évangile : Tu aimeras, nous aussi, nous sortons de la cène... et c'est pour aller au jardin des Oliviers, murmura le Grand Tourmenté, devenu plus calme et se rasseyant.

« J'aimai donc ces deux jeunes filles et j'en fus aimé religieusement. »

Il prononça ce mot du ton solennel des martyrs qui venaient de prononcer leur fameux : « Je suis chrétien ! », si complètement vrai dans leurs bouches qu'ils en mouraient glorieux de vérité.

Le Prince m'affirmait ce religieux et double amour ; il méritait qu'on eût foi en lui. Au reste, médecin moi-même, c'est-à-dire confesseur — laïque soit ! — j'avais droit à la sincérité, et puis, ne possédais-je pas de suffisantes ressources de miséricorde pour l'absoudre,

s'il l'avait fallu, de toutes les fautes des passions humaines? et ne vient-on pas à nous, par la repentance, et pour guérir, comme on va au prêtre? Mais cet amour, c'était tout autre chose que la passion humaine, c'était une passion catholique, c'est-à-dire la Passion toutes flammes élancées vers le ciel. L'amour, tel que le Prince venait de le définir, avait exigé au moins dans deux créatures humaines, Macbeth et lui, « une immense pureté ou une grande force », et sans doute les deux à la fois. Si vous n'y croyez pas, tant pis. Personnellement, l'univers entier, s'écroulant en fange sur ma tête, ne m'empêcherait pas de croire que nous ne sommes pas toute boue et qu'après tout nous avons une âme! Amour de héros. Et soit! Les héros sauvent le monde, et, sans ces Atlas, condamnés à porter le ciel sur leurs épaules, nous nous en irions en poussière. Voilà les dix justes qui doivent empêcher Sodome de flamber comme une torche de colère!

Il y a un accent qui ne trompe pas, et ce qui trompe moins encore, ce sont les yeux d'un homme. Le Prince était là devant moi, affirmation vivante de sa parole. Je l'ai cru comme on croit à la lumière d'un soleil qui vous incendie la paupière de ses clartés. Je le crois encore.

Il continua :

« J'aimais Albine, elle avait ma parole, je lui avais promis le bonheur, elle devait l'avoir ou je n'étais plus moi-même. J'aimais Macbeth, et je le lui dis, hélas! et qu'était-il nécessaire que je le lui dise, cet amour qui habitait visiblement nos yeux et nos poitrines. Quand elle disait mon nom, quand je disais le sien, rien que ces pauvres noms sonnaient une fanfare d'amour. « Je vous aime » oui je lui avais fait cette promesse de bonheur que je savais ne pouvoir tenir, et elle le savait aussi, cette promesse de bonheur presque aussi belle que le bonheur lui-même, car ici-bas

nous ne sommes puissants qu'en promesse et, sitôt qu'il faut tenir, c'est à Dieu que nous nous adressons.

Oh! si je ne *les* avait point aimées!... mais je les aimais, mon ami, mon cher ami... entendez-vous, je les aimais!

Je les aimais, toutes dissemblables qu'elles fussent, et peut-être à cause de cette dissemblance elle-même; car il y avait autant de différence entre leurs âmes qu'entre leurs visages.

Albine était une violette de Parme touchante et belle à force de simplicité féminine; toute sa vie s'enfermait en cet unique sentiment d'un seul et premier amour qui la faisait ce qu'elle était, comme la violette est d'un seul et délicat parfum qui la fait; Albine, âme de violette aussi à laquelle il fallait, comme à la fleur, pour qu'elle donnât tout son parfum, la secrète solitude de mes deux bras.

Macbeth était au contraire plus altière, plus compliquée, d'âme plus intense aussi, et, pour lui trouver un symbole dans la nature, il fallait remonter jusqu'à l'œillet, cette cassolette de vingt parfums mêlée, embaumante et pénétrante jusqu'à la griserie, et c'était plus que cela, et aujourd'hui qu'elle est loin, infiniment loin de moi, elle me fait rêver d'un bûcher tout entier d'essences odorantes, comme on dit qu'il s'en allume encore dans les Indes au bord de la mer solennelle pour l'incinération des Rajahs, bûchers que la tempête secoue et qui flambent à embaumer une tempête. C'était si cruellement doux, Macbeth, de sentir brûler ton cœur!

Le jour de jeunesse où je m'aperçus que je les aimais toutes deux, je fus pris d'inquiétude sur mon cœur et d'une effroyable peur de la vie.

Je m'effrayais moins, croyez-le, de cet extra extraordinaire amour, que je ne pouvais pas plus cacher que la mère ne peut indéfiniment dissimuler le fruit

de ses entrailles, que de l'énigme troublante que me posait mon cœur lui-même!

Comment cela allait-il finir?

Je ne trouvais pas de solution humaine possible.

Je ne parle pas de la réponse probable de ce qu'on appelle le monde — ou l'immonde! Pavé d'enfer! mais je la sais cette réponse-là! La première tête de bétail du troupeau réputé pensant qui constitue le monde eût déclaré la chose claire à envoyer se coucher le soleil.

Malheureusement je ne partage d'aucune manière les idées et les mœurs démocratiques de ce temps facile. Je suis un aristocrate incorrigible. Si quelque jour la canaille devient définitivement victorieuse, ne désespérez pas de lire dans les feuilles publiques que j'ai servi à son triomphe... à la façon de madame la Princesse de Lamballe, mais, ce qu'on placera de moi au bout d'une pique, je vous en préviens, ce ne sera pas ma tête, ce sera mon cœur, mon cœur, pour le punir de n'avoir pas battu comme les cœurs de l'ignoble multitude.

Je rêve parfois qu'une facile métempsycose a permis à l'âme altière d'un paladin des défuntes chevaleries de loger dans ma poitrine.

J'ai, en effet, de la femme l'idéal respect de ces temps lointains. A mes yeux la femme est une fleur et je l'aime ainsi. Je l'aime, ne fût-elle encore, comme le bouton de rose, qu'une espérance au sourire pâle, une indécise beauté, un parfum pressenti à peine. Je l'aime en sa réalité de rose magnifique et inquiéteuse, aux senteurs douces ou violentes, quand le calice ou la fleur de ses beaux yeux de rose ou de femme sont fraîchement emplis des diamants de la rosée ou de la pluie, de ses bonheurs ou de ses larmes. Je l'aime plus tard, parce que, la jeunesse en allée, la beauté obscurcie, le parfum évaporé, la femme reste encore,

comme la fleur fanée, le souvenir de tous ces souvenirs, et que son âme de femme reste belle même de tout ce qu'elle a perdu — coffret enchanté où se conservent de très anciennes roses séchées et chères et qu'habite indéfiniment l'âme du bouquet disparu.

J'ai aimé avec ce respect-là, ne demandant à la femme pas autre chose que ce qu'on exige de la fleur quand on n'a pas le droit de la briser ou de la cueillir : un peu de bonté ou un peu de beauté, la joie d'un sourire sur ses lèvres, le miel d'une parole douce, un parfum de tendresse, et jamais je ne suis parvenu à comprendre l'amour sans le respect.

Je vous disais, il y a un instant, que la canaille aurait promené quelque jour mon cœur au bout d'une pique. C'est vrai!... à moins que le monde... pardon, la canaille, n'en prenne aussi à son aise avec votre serviteur que Cervantes avec Don Quichotte, et qu'on ne m'éconduise de la vie avec l'aumône d'une épigramme. Depuis longtemps il n'y a plus que ce bronze à épingles pour le mausolée des Chevaliers Errants!

A ce double amour il n'y avait pas de solution humaine possible et, quant à la solution divine, il fallait attendre!

Je continuai donc de vivre sous le poids, chaque jour plus lourd et plus écrasant, de mon propre cœur, entre la douce Albine et la violente Macbeth.

Albine s'était abandonnée à moi, comme à la Providence. Elle m'aimait, je vous l'ai dit, avec une fidélité rare. La petite part du bonheur que Dieu nous laisse pour supporter la vie, elle l'attendait de moi. Elle ne le disait pas, mais je le lisais dans ses yeux pleins de caresses et pleins de regards à mettre des lions à genoux... et je n'étais pas un lion.

Le bonheur, oh! il y avait bien longtemps que tous les fiels de l'existence présentés aux lèvres de la pauvre Macbeth lui en avaient fait oublier la saveur,

quand je vins et le lui rendis, ce goût du bonheur : dont elle disait « il en faut toujours ou jamais ». Pauvre chère violente, venue à moi dans la désespérance et dont la suprême et seule volupté était de se jeter contre mon cœur et de s'y écraser, pour tenter au moins de mourir heureuse. Mais la mort ne vint pas et, ce qui se produisit, ce fut une soudure entre nos deux cœurs, si bien qu'il ne fallut plus songer à s'arracher l'un à l'autre et que c'était encore cœur contre cœur que nous souffrions le moins. Alors tomba sur nous le silence, non pas ce bon silence propice à la dilatation des âmes, mais un silence envahisseur qui étouffe le son sur les lèvres et pour un peu arrêterait jusqu'aux battements de la poitrine qu'il oppresse ! Quel terrible silence doit suivre cet aveu :

« — Il y a des choses que TU penses et que je sais et que tu ne peux dire et que tu ne veux pas dire, — et il y a des choses que JE pense et que tu sais peut-être et que je ne peux ni ne veux dire ! »

Le Prince acheva sa pensée avec du silence encore.

J'assistais, transi d'effroi, à ce drame épouvantant dont les acteurs eux-mêmes, pour tenter de le jouer, avaient dû se crever les yeux, nouveaux Œdipes.

« Après tout, reprit enfin le Prince, en se tournant vers le crucifix de la chambre haute, souffrir, ne serait-ce pas en ce monde le mode le plus divin d'aimer ?

Dieu sait la dépense de vie que j'ai faite alors, lui seul l'a comptée, mais, en rendant le goût du bonheur à Macbeth — même au prix de la moitié du mien, — n'avais-je pas rendu à son âme l'espérance, c'est-à-dire la force de vivre ?

J'ai souffert, c'est vrai, mais l'or de la souffrance paie toujours quelque chose, et j'ai acheté, je pense, assez cher le droit d'aimer.

Comprenez-vous maintenant ce nom de Macbeth que je lui avais donné ? La noble fille avait aux mains

la tache de sang de l'héroïne de Shakespeare, avec cette différence que le sang de sa victime, c'était sa victime elle-même qui l'avait mis sur ses mains et qui ne voulait pas qu'elle l'en effaçât. Elle était du reste bien digne de cet héroïque nom de Macbeth. Faites abstraction de tous les involontaires agrandissements de l'amour, du besoin que nous éprouvons tous, par orgueil sans doute, de faire celle que nous aimons plus grande que la réalité, et elle garde encore une fière stature morale.

J'admirais autant que j'aimais cette jeune fille qui portait dans son cœur, sans un trouble dans ses yeux et sans inutile feintise, l'audace d'un amour aussi inouï, Vénus de Milo par l'âme, à laquelle la souffrance avait cassé les deux bras, la laissant impuissante à m'êtreindre, mais si belle de courage, mais si fière sur ce piédestal surélevé si haut au-dessus de toutes les petites lâchetés et de tous les gros mépris entassés du monde, qu'elle m'eût permis de l'embrasser à la face de l'Univers, à condition que Dieu consentit; Statue d'or qui n'avait pas, comme celle de la vision de Daniel, les pieds d'argile, puisque l'annonce soudaine de mon prochain mariage, quand elle vint la frapper, la laissa debout.



VI — Un dénouement provisoire

La Vie sert de lever de rideau
à l'Eternité.

(Inédit)

Mon mariage avec Albine fut célébré dans les premiers jours de janvier 18.. en l'église des B... Ce fut un jour heureux, malgré sa fatale mélancolie de jour heureux, car il semble que la mélancolie soit le

clair-obscur du bonheur. Le velours rouge du prie-Dieu sur lequel j'étais agenouillé à la droite d'Albine but bien des larmes ; je pensai que ce n'étaient pas les premières qu'il bût, et il en coula d'autres que les miennes ce jour-là, ce qui justifierait cette définition du bonheur : « ce quelque chose que l'on prend à Dieu, en lui demandant pardon de le prendre », comme d'une sorte de péché.

Je pensai à Macbeth en face de l'autel et, je vous l'avouerai sans honte, il se mêla à mes prières pour Albine une ardente prière pour elle.

Macbeth n'assista pas, même perdue dans la foule, à cette émouvante cérémonie du mariage catholique. A Rome le vainqueur traînait le vaincu derrière son char et le forçait de servir à son triomphe. Ici il n'y avait ni triomphe, ni vainqueur, ni vaincu.

A cette heure, je ne me la figurai pas autrement qu'en prière elle-même, en prière pour Albine. Elle m'avait écrit, l'avant-veille du grand jour, une lettre très touchante et très calme et, pour la première fois, je crois, depuis que nous nous aimions, elle avait écrit tout au long les six lettres de ce nom d'Albine qu'entre nous, par une délicatesse facile à comprendre, nous ne prononcions, ni n'écrivions jamais ; elle avait donc courageusement écrit tout au long :

« Plus Albine te rendra heureux et plus je l'aimerai. »

C'était d'Albine que dépendait mon bonheur et, je n'en pouvais douter, à cette heure, Macbeth priait pour Albine. Avec ce génie de l'amour qu'ont les femmes vraiment dignes d'être aimées, elle avait inventé, pour arriver jusqu'à moi, cette divine métamorphose de l'amour en la prière.

Notre union fut heureuse au-delà de tout ce qui est humainement espérable. Albine, ma femme, cette frêle clématite qui s'était un jour accrochée à moi craintive, avait soudain trouvé dans l'amour toute sa puis-

sance et toute sa beauté, et nous commençâmes dès cette heure à nous élancer vers le ciel, elle avec toute sa grâce, moi de toute ma force.

Je ne vous dirai pas ce beau poème d'amour qui n'eut, hélas ! que ce défaut de toutes les belles choses de ce monde, d'être à la mesure étroite du temps.

Macbeth était devenue tout à fait silencieuse et absente. Nos lèvres, les siennes comme les miennes, s'étaient closes à jamais muettes sur un dernier : je t'aime. Nous savions bien que ce silence était encore de l'amour, et c'était pour cela que nous le gardions avec une aussi sainte fidélité. Quant à l'absence, nos cœurs n'en étaient pas dupes et nous avions toujours à l'esprit cette pensée qui nous était née à la même heure : « L'absence est à l'amour ce que le vent est au feu ; il éteint le petit, il allume le grand » (1).

Or le grand, c'était le nôtre.

C'est vers ce temps qu'Albine reçut à son adresse, après quatre mois de ce silence, une lettre de Macbeth qu'elle vint me lire en me grondant du peu d'empressement que je mettais à l'inviter chez nous.

— Si tu lui répondais toi-même, me dit-elle, elle viendrait peut-être, et elle me regardait de ses beaux yeux caressants. Tu sais que la pauvre fille a beaucoup souffert. Elle est si bonne. Nous sommes un peu égoïstes, mon ami, de ne songer qu'à nous aimer, quand il faudrait aussi aimer les autres. Aimons-la, elle mérite tant d'être aimée.

J'écrivis, après quelques jours d'hésitation, à ma très aimante et très aimée Macbeth au nom d'Albine ; mais elle ne vint point nous voir. Je ne lui continuai

(1) « Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent mais les petits s'esteignent, si on ne les y porte à couvert. »

(FRANÇOIS DE SALES. *Introduction à la Vie Dévote*. Lille, 1653, p. 410.)

pas moins l'inébranlable affection de jadis. Je me surprenais même à l'aimer, ma pauvre Macbeth, avec une violence de tendresse que je ne m'étais jamais connue pour elle.

Un soir que j'étais assis à la place que vous occupez en ce moment, lisant un de ces livres étranges que Macbeth aimait et qu'elle avait lu, je trouvais entre les pages quelques-uns de ses longs cils bruns, et, à ce peu d'elle retrouvé tout à coup dans le livre aimé de nous deux, j'avais laissé tomber le volume; mon front s'était chargé de rêveries et j'avais soudain senti sourdre du fond de mon âme la source des larmes tarie par près de quatre mois de bonheur. Elles me coulaient sur les joues, rares et silencieuses, et je les laissais couler, les heures de larmes n'étant pas les pires de la vie. Dans l'intensité de mon rêve et la fixité de ma pensée, je ne m'étais pas aperçu de la présence de ma femme. Albine était devant moi, elle me contemplait ainsi, et pleurait elle-même. Elle se mit tranquillement à genoux à mes pieds et me but dans un baiser sans dire un seul mot, la dernière larme qui venait de me rouler des yeux sur la joue. Généreuse femme, il ne fallait pas qu'elle connût le sujet de mes larmes pour y associer les siennes!

— Je pensais à Macbeth, lui dis-je.

Entre nous la pauvre fille n'avait pas d'autre nom.

— Aime-la, répondit-elle, comme je l'aime moi aussi; elle est digne d'être aimée par toi qui es si bon.

— Je l'ai toujours affectionnée, Albine.

— Et tu as bien fait.

Quand les femmes se mélangent d'être sublimes, elles ne le sont jamais à moitié.

Je ne m'étais pas trompé. Dans l'âme très simple et très droite d'Albine, la jalousie n'avait jamais trouvé de place, et c'eût été pour moi d'ailleurs une affreuse tristesse, si je lui avais découvert ce défaut. La femme

que nous aimons est toujours un peu notre enfant et nous sommes désolés de ses imperfections, à la façon d'un père qui se reproche et déplore le cruel fatalisme de certaines hérédités. J'avais mis tant de ma vie dans la vie d'Albine que j'aurais souffert plus qu'elle-même, et je ne lui aurais pas plus pardonné d'être jalouse que je ne me serais absous d'être infidèle.

Albine m'ordonnait d'aimer Macbeth; elle avait été obéie et elle ordonnait à genoux!

— Relève-toi, chère femme, lui dis-je, je t'en prie...

Elle secca la tête, en souriant de ce délicieux sourire qui me donnait l'envie de la porter à mes lèvres comme un fruit dont on ne se rassasierait jamais, dont on garderait toujours la soif.

— C'est que je dois te dire quelque chose, mon homme; — et elle avait joint les mains autour de mon cou et m'attirait vers elle.

— Quelque chose que tu dois me dire à genoux?

— Oui, quelque chose que je dois te dire à genoux. Ne fronce pas le front, mon petit homme. C'est du bonheur.

Et elle me les dit à l'oreille, ces trois petits mots tout puissants, plus forts d'amour que les bras eux-mêmes de la femme aimée mis autour de notre cou, parce que ce sont des bras qui semblent mis autour de notre cœur, ces trois mots qui réalisent une Sainte Trinité humaine d'amour :

— *Tu seras père.*

Elle se releva et resta devant moi tout ensemble fière, heureuse, calme et souriante comme la statue du bonheur lui-même.

Ce fut à mon tour de demeurer muet de bonheur et de respect. On dit qu'au ciel nous chanterons; au ciel nous demeurerons muets, le bonheur n'a pas de langue. « Tu seras père! », paroles divines, puisqu'elles nous rendent participants du Créateur et qu'elles

tombent des lèvres d'une femme devenue soudain la divinité de notre vie, un tabernacle d'amour vivant qui fait, légitimement et pour la première fois, ployer de respect les genoux de l'homme devant elle : *Une mère!*

Je fus père, une heure, une seule heure. Notre enfant vécut juste le temps qu'il fallait pour qu'on le baptisât, et, pendant que l'eau coulait sur son front pour lui donner la vie, le sang de sa mère, intarissable en dépit de toutes les thérapeutiques, s'épandait aussi, pour l'œuvre de la mort. Un prêtre vint qui administra à la fois le Baptême et l'Extrême-Onction. Je demeurai pétrifié d'angoisse, deux poignards figés dans le cœur, devant ces deux corps en lesquels toute la science humaine et tout mon amour n'avaient pu retenir la vie; et moi-même, marbre horrifié de la douleur, je montai cette nuit-là, la garde de ces êtres adorés, maintenant les marbres de la mort. Je fus muet et sombre au premier instant, sans un soupir, sans une parole, désolé, abîmé sous l'entassement fou de la douleur. Je devais être alors dans l'état d'âme d'un de ces croyants qui retrouvent un matin leur église vide, le tabernacle en pièces et le corps de Jésus-Christ profané. J'assistais impuissant à la destruction de tout ce qui avait été la religion de mon cœur!

Je ne vis qu'une fois l'enfant dans les bras de sa mère, et ce fut dans cet unique cercueil où j'ordonnai qu'on les plaçât tous deux, l'enfant contre le cœur de sa mère, coquetterie maternelle dont elle eût été si fière dans la vie et que je voulus du moins lui assurer dans la mort!

Le lendemain de cette horrible journée, pendant que mon cœur étouffait d'angoisse douloureuse sous le poids de ces deux cadavres dont le froid le saisissait lui-même, je reçus, à l'adresse de ma chère femme, un

pli volumineux que je reconnus aussitôt pour être de la main de Macbeth. J'étais dans la petite salle à manger où nous avons dîné tantôt, quand on me le remit. Par je ne sais quel sentiment de superstitieux respect, je me refusais à briser le cachet d'une lettre, qui ne m'était pas adressée et que les doigts de ma chère femme, s'ils n'avaient été roidis par la mort, devaient ouvrir. Albine, quoique froide, était encore ici à mes côtés; elle n'était pas partie tout entière. J'accourus ici même et je déposai la lettre, fermée de son cachet de cire rouge, dans son cercueil. Ce que disait cette lettre, je ne l'ai jamais su et, selon toute apparence, je ne le saurai jamais.

Le soir des funérailles de ma femme bien aimée, je trouvai ma correspondance dans la coupe d'argent, sur laquelle mes amis étaient venus déposer le matin le banal témoignage de leur sympathie, et, entre des brassées de cartes, sous une large enveloppe, la lettre de part du mariage de M^r C. avec M^{lle} Blanche... Je regardai l'heure à la pendule machinalement.

Macbeth était mariée depuis quelques heures! Elle s'était mariée à l'heure précise où j'avais enterré ma bien-aimée morte.

Ce fut un coup de foudre après un coup de foudre; mais ce second ne trouva plus rien à écraser en moi, car rien n'était demeuré debout de ce qui avait fait l'orgueilleuse hauteur de ma vie, et cette foudre nouvelle, en tombant sur les ruines de mon cœur, y trouva une mer morte de larmes au sein de laquelle elle s'éteignit.

On dit qu'il y a une fin à toute chose ici-bas, mais y a-t-il une fin à ce que la vie ne fait que commencer? Y a-t-il une fin à l'amour?

Le Prince demeura silencieux sur cette interrogation.

— En effet, lui répondis-je, laissant lentement tomber une réflexion au milieu de son silence, la mort parfait ce que la vie commence.

— Et le bonheur, reprit le Prince vivement, c'est d'être assez doux ou assez fort pour attendre la mort sans impatience. Je n'ai eu ni cette douceur ni cette force. Je n'ai pas su attendre *la Vie*, j'ai voulu la devancer.

Je m'étais trouvé les bras et le cœur assez larges pour y faire tenir le monde. Ne me dites pas que j'ai tort. Ce n'est pas un rêve! Mes bras et mon cœur ont été créés assez immenses pour qu'un jour je puisse espérer d'y emprisonner Dieu, et qu'est-ce que le monde devant Dieu? Mais encore, je ne demandais ni Dieu, ni le monde dans mes bras; je n'ai pas eu cette témérité folle; je ne voulais que deux créatures à aimer, mais j'en voulais deux... DEUX. Est-ce qu'aimer deux êtres est incompatible avec la vie elle-même? Que nous sommes donc petits, nous que la mort doit rendre si grands, pour devoir nous compter heureux d'appartenir, de désirs à peine, à l'Infini?

Albine, Macbeth, furent pour moi les deux colonnes du Temple de Dagon entre les bras de Samson. Je ne les eus pas plutôt dans les bras que je sentis, au même instant, le bonheur se lézarder et puis soudain s'écrouler au-dessus de ma tête, et je restai avec, sur la poitrine, ce poids, le plus pesant de tous, d'une félicité à jamais détruite.

La mort de mon Albine bien-aimée et le mariage de ma chère Macbeth furent deux coups terribles, mais ces deux événements n'ajoutèrent rien à la preuve de l'impossibilité même d'un simulacre de bonheur, qui m'avait été donnée le jour où je m'étais reconnu un double amour dans l'âme. Du reste, vivantes ou mortes, elles étaient toujours présentes dans mon cœur.

Le jour que je descendis le corps de la martyre,

dont je vous ai dit l'histoire, dans le caveau funéraire où dormait depuis trois ans mon Albine tant aimée, lui donnant ainsi une glorieuse compagne de résurrection, je pus me convaincre une fois de plus qu'elle n'était pas là vraiment dans ce cercueil de chêne, mais qu'elle m'attendait au céleste rendez-vous d'âmes que nous nous étions fixé le jour de sa mort.

Macbeth est toujours vivante, mais je n'ai plus osé la revoir qu'une seule fois, et parce qu'il le fallait bien, dans l'église de S... Elle était en prières, j'avais amené avec moi le peintre chargé, à son insu, de reproduire et sans doute d'immortaliser ses traits chéris. Je la désignai du doigt à l'artiste et me retirai aussitôt. Elle semblait émue, et je me rappelle lui avoir vu porter son mouchoir à ses yeux. Elle ne m'aperçut point. Elle est demeurée devant moi, devant mon cœur, avec cette larme furtive dans les yeux et cette prière sur les lèvres.

Que pleurerait-elle? pour qui priait-elle?... Je l'aime comme autrefois, et je crois, comme je crois en Dieu, qu'elle m'aime toujours, mais nous ne nous reverrons jamais.

Dieu est bon, mon ami, me dit le Prince, en joignant les mains. Voyez, il m'a puni de ce péché d'orgueil d'avoir rêvé sur la terre un amour si vaste qu'il ne se réalisera qu'au ciel, mais il m'a récompensé des souffrances endurées en son nom, en me rendant saisissant le limité de la vie.

Aux yeux du monde j'ai peut-être manqué la vie. Le monde et moi nous ne sommes pas faits pour nous entendre. J'ai mesuré depuis longtemps mes désirs à l'Éternel Au-delà. On se sert d'une autre toise dans la vie contemporaine.

Voulez-vous toute ma pensée? La vie, selon moi, c'est une fière forteresse, minée, hélas! par la sape de toutes les souffrances et toujours prête à s'écrouler.

Mais non ! il ne faut pas la laisser retomber sur nous. Dans ces galeries creusées par la douleur, entassons tous les explosifs de la terre : l'Eucharistie, la prière, les amitiés saintes, les tendresses purifiées de l'amour, l'Art, tout ce qui est capable d'embrasement, et ma foi ! après, vive l'explosion de la mort, annoncée par les secousses terribles de l'agonie ! Nous sauterons, c'est vrai, mais très-haut et pour nous retrouver dans les bras de Dieu ; et il nous importera peu alors d'avoir laissé sur la terre cette vaine fumée de notre nom et cette poignée de poussière de notre corps.

Et voilà la fin de cette trop longue histoire de ma vie, et, je l'espère, de ma vie elle-même : *Dieu*, il n'y en a pas d'autre. Quant à mon cœur, pour l'heure et sans doute pour longtemps, c'est une maison abandonnée des vivants et hantée des morts. On n'y habite plus, on y revient ! »

Depuis des heures les bûches oubliées s'étaient écroulées en cendres dans l'âtre, et c'est à peine s'il s'en échappait de temps en temps un mince filet de fumée blanchâtre. Je cherchai des yeux autour de moi dans le silence de la Chambre Haute. Aucune pendule n'était là pour sonner l'heure dans ce tombeau des souvenirs, comme l'avait appelé mon hôte. A quoi bon mesurer le bonheur, il est si court, et la souffrance, elle est trop longue ! Il n'y avait pas davantage de ces glaces qui semblent vous dire, en vous renvoyant votre visage défait par la veillée, que nul n'a le droit de rire de l'Aurore.

- Il se fait tard, dis-je au Prince en me levant.

— Tard ou tôt, comme vous voudrez ; nous verrons bien.

Il s'approcha de ce qui constituait selon moi le fond de la Chambre Haute, un grand mur dont la seule décoration était un triptyque imité des fresques de Fiesole qu'on voit sur un des paliers du Louvre.

Il pressa un bouton ; le panneau central du triptyque glissa latéralement sur une tringle, et, par la large fenêtre en encorbellement, entra dans la chambre un petit jour gris pâle et, dominant les toits de Paris, dans la buée du matin se dressa au loin, sur la butte Montmartre, la Basilique du Sacré-Cœur.

Le corps mal assuré de l'église nouvelle s'élevait encore, pour s'élever vers le ciel, de ses échafaudages compliqués. Plus tard seulement la Basilique achevée serait assez robuste pour se tenir debout toute seule, et exhaler vers Dieu son âme de prière.

Je continuai de songer, devant ce grand spectacle, au Prince désormais seul dans la vie ; tout l'échafaudage d'amour, mis par lui autour de son cœur pour s'élever vers Dieu, s'était subitement écroulé, le laissant cependant debout et droit là près du ciel.

J'ai trouvé cet homme, dépouillé de toute humaine royauté, digne de ce nom de *Prince* que le peuple de Paris lui avait donné. Il ne m'importe d'aucune manière qu'il eût ou non le sang princier ; il avait l'Âme Princesse, et cela doit suffire à ceux qui ne reconnaissent qu'un seul authentique chartrier : le cœur.

Je dirai d'ailleurs à ceux que le souci de la descendance inquiète : le Prince, né avec le mal du Ciel, m'a paru décidé à ne rien tenter, hors les remèdes de bonnes femmes, des habituelles thérapeutiques au service du monde pour se guérir de ce mal. Il entend probablement mourir de sa blessure dans la hautaine solitude que Dieu lui a faite en ce monde, un peu par punition de son orgueil, et beaucoup par miséricorde pour son âme. Il aura vécu seul, et sans doute il mourra seul ; et le seul fils de ses amours, ce sera cette anonyme histoire aux airs de légende qui laisse rêveur celui qui l'écoute et celui qui la raconte.

Ce fut, hélas ! notre première et notre dernière entrevue. Depuis je suis revenu et je reviens encore

m'accouder à côté du Prince à la balustrade de la fenêtre, devant la Basilique qui s'achève — mais c'est en rêve.

Avec beaucoup de rêves on se refait un peu de bonheur.

POL DEMADE

Paris, 8 Avril 1892



Réponse au livre de M. BARRÈS : L'Ennemi des lois.

M. Maurice Barrès qui n'est pas un inconnu pour nous, du moins littérairement, ni un antipathique, écrivait, à notre insu, son livre L'ennemi des lois, pendant que nous, qui sommes probablement un inconnu pour lui, nous écrivions les pages qu'on vient de lire. La lecture du livre de M. Barrès nous a donné l'idée de cette note. Par une de ces coïncidences dont est tissée la vie et qui nous font repousser le Hasard aveugle comme l'Erreur souveraine, il se trouve qu'Une Ame Princesse répond à l'Ennemi des lois, et pourrait aussi bien s'intituler L'Ami de la Loi. Il y a en effet, entre M. Barrès et nous, cette différence : M. Barrès supprime les lois pour faire les héros de son livre; nous, nous nous soumettons à la Loi pour faire le nôtre. A cela près, nous sommes d'accord. — « Il n'y a pas, dit M. Barrès, à composer un système de plus : et notamment la religion catholique n'est-elle pas assez belle pour suffire aux besoins les plus profonds des personnes qui réclament une foi et un Dieu? Comme direction de conscience, qu'espèrent-elles inventer qui vaille le confessionnal? Ce n'est pas de systèmes que nous manquons, mais d'énergie : l'énergie de conformer nos mœurs à nos façons de sentir. »

Or voici l'histoire vraie, et assez rare pensons-nous, d'une Ame qui n'a pas manqué de cette énergie. C'est donc une réponse au « livret sentimental » de M. Barrès, ce n'en est pas la critique; d'ailleurs, dans la vie, tout est possible et tout est vrai, au moins dans le domaine de la psychologie. Nous insistons seulement sur ce point : Une Ame Princesse s'agite dans le catholicisme le plus absolu. P. D.





FLANDRE ET ZÉLANDE (1).

DE Furnes notre itinéraire nous conduit vers Bruges par Nieuport, Ostende et les autres stations balnéaires échelonnées sur notre littoral, avec auparavant un léger détour sur Dunkerque.

Deux mots seulement sur cette localité, pour dire qu'il existe, à quelques kilomètres de la frontière, un port magnifique, le troisième de la France, port né d'hier, car il ne rappelle plus que de nom le petit havre d'où s'embarquait Jean Bart, port dont la concurrence menace singulièrement notre métropole commerciale.

Très suggestif aussi le musée communal de cette ville de province. Les dons du gouvernement français, tableaux et statues, y abondent, et leur collection fait naître l'idée d'une intéressante étude sur les rapports entre la peinture, la sculpture et les diverses formes de gouvernement qu'a subies la France. Inutile de dire que d'année en année, l'Etat se sert avec moins de timidité du prétexte d'art pour faire plus crûment l'éducation de ces flamands restés trop ingénus.

Et au sortir de cette ville, voici les bains de Rosendaël, dont l'agglomération, érigée aujourd'hui en com-

(1) Voir le *Magasin littéraire* du 15 Janvier 1893.

mune a pris le nom de Malo-les-Bains, en souvenir de celui qui contribua puissamment à l'établir.

A distance, en jetant un regard en arrière, au dessus du gazonnement des fortifications, esquissée sur le ciel terni de fumée grise, la haute tour tronquée, rappelle la grande église de St Eloi; le phare, les altières mâtues emmêlées indiquent le port, devant lequel les estacades élargissent leurs bras sur la plage et jusque bien loin dans les vagues.



Toute la côte est trop connue pour s'arrêter à la décrire ou à en détailler les agréments.

La mer y absorbe toute l'attention; elle exerce sa fascination comme une fée séduisante, capricieuse, incompréhensible. Cachée derrière ses dunes et appelant de son immense murmure elle attend, toujours jeune, toujours belle, toujours agitée, et comme anxieuse de se faire admirer.

Aux environs de la mer tout est subordonné à son influence; la nature entière subit son prestigieux voisinage. Les fleuves y accourent, jusqu'à ce que domptés par un geste de la magicienne, ils obéissent et reculent devant la marée; l'air y puise une pureté vivifiante. La végétation prend des tons plus sévères, les arbres disparaissent; les hommes eux mêmes, dédaigneux de la terre, cette bonne nourricière, vont au prix de mille dangers, arracher le soutien de leur vie aux champs perfides que laboure l'infatigable étrave de leur barque.

Ces vastes horizons, la lutte continuelle avec le terrible élément, dont les hautes digues sont la marque extérieure et pourrait-on dire le trophée; les grands steamers passant au loin, signes du triomphe de l'intelligence sur la force aveugle, tout cela, semble-t-il, doit élargir les vues de ceux qui habitent les côtes, doit élever leurs idées, les faire réfléchir à ce problème de la grandeur

et du néant de l'homme. Ne faut-il pas chercher là l'explication de ce caractère taciturne, concentré, quelque peu fataliste qu'ils partagent avec les habitants des grandes plaines dont l'immensité anéantit ?

Tandis qu'un matin, avant le lever du soleil, nous longions la côte vers Breskens, un orage grondait aux bouches de l'Escaut.

L'immense arc sphérique de la mer, sombre encore des dernières obscurités de la nuit et des épais nuages qui voilaient l'atmosphère, tranchait à peine sa ligne d'horizon dans le ciel noir. Des points blancs, sur la surface de plomb, grise et lourde des eaux, indiquaient des voiliers fugitifs ; des steamers, les mâts dégarnis, précédés de leur fumée que le vent arrachait, se dérobaient de leur mieux à la tempête. Et autour d'eux, sur le vaste champ liquide, d'où ils fuyaient affolés, à travers l'opacité des nuages amassés, la foudre de son épée de feu, au hasard, frappait des coups, infatigable, projetant un instant de vives clartés à la surface des eaux.

La mer mugissait plus que de coutume ; les vagues se plaquaient plus sonores contre la digue de pierre et l'éclat brusque et sec du tonnerre coupait seul, en la dominant, la continuité de leur fracas.

Comme absorbés par l'Escaut, la plupart des navires passaient rapides devant Flessingue, assise sur sa dune blanche et éclairée du soleil levant, tandis qu'à l'Orient le jour se faisait radieux sur la nature reposée et dans l'air rassénéralé par l'orage.

Les bœufs se réveillaient dans la prairie humide ; le paysan du polder retournait la terre noire et encore lourde de l'averse.



Laissons la mer, laissons Bruges et ses souvenirs, Damme et ses ruines, et puisque nous y sommes restons en Hollande.

L'Ecluse! La tour carrée de l'hôtel de ville, le moulin sur la route d'Aardenburg, l'église catholique, le temple protestant : c'est tout ce que de loin on voit au dessus des remparts verts.

Autrefois, il y avait une porte. Aujourd'hui, nouveau cheval de Troie, — car la brèche est faite, — le tram arrive de Belgique conduit par des Hollandais, et des flots de Belges descendent dans la ville endormie.

Certes il y a trahison ; nous avons des intelligences dans la place, car voici à une fenêtre le « *Journal de Gand* ». Et loin de la patrie, on oublie les vieilles rancunes des factions ; sans scrupule on pénètre dans cet asile progressiste, il est vrai, mais belge du moins. Oh ! nous allions en Hollande pour y parler flamand, et nous voici en présence de Bruxelloises : « Oui, Messieurs, nous sommes de Bruxelles ».

Quelles que soient leurs bonnes dispositions, elles ne peuvent, hélas ! nous fournir le moindre beefsteak ; mais évoquant les souvenirs de Troie, c'est bien le cas de dire. « A la guerre comme à la guerre ».

Reste la ressource des cigares et on en fume. Voltaire disait, résumant la Hollande dans un adieu peu sympathique : « Canaux, canards, canailles ». Les canards n'abondent pas extraordinairement en Zélande ; les canaux ne semblent pas manquer et quant aux canailles, « mauvaise herbe croît toujours ». Sans avoir, heureusement, l'esprit de Voltaire, ni prétendre le moins du monde détrôner son mot, on pourrait peut-être avantageusement remplacer les canards en disant : « Canaux, cigares, canailles », car il est impossible que le fin cigare ne reste un des souvenirs caractéristiques de la Hollande.

On fume donc, on cause, on fait causer ; le pseudo-dîner est prêt, on le mange.

Et puis une promenade par les rues : on admire l'hôtel de ville, la tour et le jaquemart de la tour, de vieilles maisons gothiques, semblables à celles de Damme.

de la même année peut-être que celles que nous voyions il y a quelques jours à Ypres.

Là, à deux pas de la frontière, la division entre Catholiques et Protestants commence : la querelle serait assez vive, dit-on.

Quoi d'étonnant ! A la Révocation de l'Edit de Nantes, les huguenots français émigrèrent nombreux pour prendre place au premier rang de combat contre le papisme : les noms français abondent à l'Ecluse, à Retranchement, à Cadzand, et rien de surprenant si les descendants de ces persécutés mettent quelque âpreté aux luttes religieuses. Les catholiques sont minorité assez infime : cela suffirait à expliquer leur oppression. Les églises Romaines sont rares, à proportion de la rareté des fidèles, et dans tout ce coin de la Zélande ceux-ci arrivent de deux ou trois lieues au service divin, dans des attelages préhistoriques.

Il nous fut donné d'assister ainsi à une Messe à Groede, un gros village au nord de l'Ecluse.

Le spectacle que présentait la place ne manquait pas d'originalité.

Au milieu sous les pâles rayons d'un soleil oblique du matin s'élève la vieille église gothique, aujourd'hui désaffectée et devenue temple protestant, entourée d'arbres et de jardins. L'église catholique petite et encore toute neuve, se cache timide dans une rue écartée. On voit de tous côtés des voitures excentriques dételées, des chevaux qu'on amène dans des cours propres ; des maisons luisantes, lavées, blanchies et peintes, avec des volets vert tendre, toutes leurs fenêtres ornées de grandes jalousies, tendues de canevas bleu, sur des cadres de bois noir verni, de ces jalousies dont il semble que le Gouvernement ait quelque part une grande usine et dont il impose l'usage dans toute la Zélande. Puis des trottoirs avec leurs poteaux et leurs chaînes tendues, afin qu'on ne les salisse pas en y marchant ou qu'on ne puisse glisser un regard indiscret dans ces intérieurs si bien clos.

De ci de là des Zélandais tout vêtus de noir comme pour une fête officielle, avec les épingles d'or, la ceinture aux boucles rondes et la chaîne d'argent, les cheveux taillés de manière à donner une vague suggestion de perruques Louis XIV écourtées circulent, l'air grave comme des gentilshommes.

Des Zélandaises, des paniers aux hanches rappelant les crinolines, promènent une abondance de linge blanc dont émerge le vif incarnat de leur visage, comme le bouquet sort de sa dentelle de papier; décolletées dans le dos, portant leurs coraux enfilés, elles sont aussi parées comme pour une fête, mais avec des airs de poupées, les vêtements trop raides et trop propres pour avoir servi à des créatures animées, trop jolies elles-mêmes pour être vivantes et, les bras nus trop bruns pour ne pas être de terre cuite, si serrés près de l'épaule qu'on semble avoir voulu prévenir qu'ils ne tombent et que le sable, le son ou la sciure de bois en s'échappant par là ne fassent perdre au jouet sa consistance.



Cet aspect de Groede c'est celui qu'on retrouve en plus grand dans l'île de Walcheren, à Middelbourg : c'est ce même air de fête religieuse et tranquille, que donne l'aisance, l'activité, la propreté coquette de cette population.

Il y a dans l'atmosphère quelque chose de national, de flamand, que l'industrialisme a détruit chez nous, pour se réfugier dans nos béguinages, ces petits villages propres, léthargiques, aux constructions anciennes, où l'on retrouve les fenêtres discrètement closes, et des apparitions fugitives de linge blanc.

En Hollande il y a dans toute sa pureté de prononciation et de rythme, dans toute son élégance, dans toute sa grâce et sa distinction, cette langue, qui est

notre langue, malgré toutes les excuses que nous nous forgeons pour en justifier notre ignorance et notre délaissement.

A peine débarqués à Middelbourg, au grand canal de Walcheren, par un dédale de petites rues, dans lequel la curiosité seule nous guide, nous arrivons au pied de la grande tour de l'abbaye, de « Lange Jan ».

La porte est ouverte : « Ingang 10 cent. », l'éternel « dubbeltje » de Hollande.

Nous escaladons les marches avec entrain. C'est d'abord un long escalier de pierre, puis dans la partie supérieure des échelles compliquées se succèdent. Enfin nous sommes en haut, sous la grande couronne de bois ou de fer doré qui termine l'édifice.

La tour est haute, le pays plat, la vue immense : autour de nous s'étend Walcheren, avec ses prairies vertes et ses massifs plus foncés. Au loin on voit la mer sillonnée de navires ; au Nord et à l'Est, les deux îles de Beveland séparées par l'Escaut et le Sloe. Dans le brouillard de l'horizon s'estompe la tour épaisse et trapue de Zieriekzée, et tout à gauche, Goes que nous visiterons demain. Puis plus près Dombourg, Arnemuiden et Veere, notre prochaine étape. Là bas, Flessingue et Breskens, d'où nous venons ; l'Escaut dont se ramifie la ligne droite du canal de Walcheren, et à nos pieds, la ville, entourée de jardins, parée et luisante au soleil, mais vieille, évoquant singulièrement Bruges, que nous entrevîmes également ainsi du haut de son beffroi. Ce sont de petites rues concentriques, marquant les diverses étapes du développement de la ville, et dans lesquelles nous voyons circuler un groupe d'étrangers, des Anglais sans doute, le guide rouge sous le bras et escortés de quelques gamins ; des maisons à pignons, l'hôtel de ville gothique et les mystérieux bâtiments de l'abbaye, aux cours ombragées d'arbres touffus et dont surgit « Lange Jan » lui-même : le tout vivement éclairé d'un beau soleil

prodiguant l'or, et embelli par le prestigieux raccourci que donne la vue plongeante.

Et voilà que le carillon sonne.

L'air étrange, mélancolique, comme toujours quand il est rendu par un carillon, n'ayant rien de cette musique que l'on serait tenté d'appeler injustement française, parce qu'elle est moderne et tapageuse et que le sentiment y fait défaut.

C'était, semblait-il, une vieille, bien vieille chanson, qu'avaient dû fredonner en mer les marins qu'envoyait autrefois au Pays des Epices la chambre Zélandaise de la puissante Compagnie des Indes.

Ou c'était, plus vieille encore, la chanson d'adieu de ces cloches catholiques au jour où Philippe II quitta Flessingue pour regagner l'Espagne et laisser s'accomplir le premier acte de cette tragédie, où sa couronne allait perdre tant d'éclat. Et pourtant ces cloches portent encore les armes de la Bourgogne, de l'Empire et de la Castille, tandis que là bas flotte le drapeau d'Orange, sur cette terre conquise à l'indépendance par une lutte héroïque de quatre-vingts ans, et, hélas! par les plus atroces persécutions.

C'était une race indomptable que celle de Walcheren, avec quelque chose du sang des Normands qui ont été établis ici : les martyrs de la foi catholique furent nombreux, et aujourd'hui, que les couleurs du Taciturne n'inspirent plus d'antipathie ni à Rome, ni même à l'Espagne, la vraie religion recommence à prospérer.

Nous venions de Middelbourg, et vers midi nous entrions à Veere.

Tout dormait, tout était silencieux; nous nous étions arrêtés à la place pour admirer le petit hôtel de ville.

Et tout à coup, quelques sons doux et tristes commencèrent à descendre de la tour, lentement, comme il sied en Hollande, plaintivement et pour-

rait-on dire silencieusement, comme il convient dans une ville morte. Le carillon sonnait l'heure, et c'étaient comme des larmes qui tombaient une à une, pleurant une grandeur oubliée; c'étaient comme les sanglots d'un homme déjà vieux de cent ans, qui voyait, inéluctable, sa fin approcher, ne pouvait plus la reculer et, un à un, à regret, comptait à mesure que les sons s'écoulaient les derniers instants de sa vie.

Et tandis que silencieuse elle aussi, semblable à une hirondelle, une barque de pêcheur virant de bord, d'un coup d'aile entrant dans le petit port, au pied de la vieille tour de garde baignant dans l'Escaut, le carillon se tut, et comme un glas, à de longs intervalles, les douze coups de midi s'éteignirent dans le soleil.

Et le silence reprit plus profond, plus grave, tandis que nous nous rappelions le carillon d'une petite ville de Westfandre, que nous avons habitée autrefois, un peu boîte à musique, un peu monotone par ses deux airs toujours répétés pendant des années, entrecoupés aux quarts d'heure de quelques accords fugitifs. Comme ils tombaient paisibles et doux ces sons dans la petite ville endormie, faibles et chantants ceux-là comme la voix fraîche d'un enfant. Ils paraissaient peu harmonisés avec cette cité en décrépitude, car, différent de celui du carillon hollandais le chant s'échappait trop joyeux pour être d'un vieillard. Et puis là en haut, le dimanche, un dimanche triste du repos trop intense, après la grand' messe, l'organiste montait au beffroi, et alors commençait un inépuisable répertoire d'airs gais et chantants, d'un rythme invariablement alerte, le plus souvent des airs de valse, qui contrastaient étrangement avec cette voix enfantine et pleurarde cependant des clochettes.

Et la léthargie de Veere nous étreignait comme un cauchemar, en même temps que nous envahissait la mélancolie qui s'attache au souvenir des choses

chères, dont nous sommes séparés par le temps ou la distance.

Et l'idée nous vint, exprimée simultanément, de laisser nos projets, de quitter sans délai la Zélande, et déjà l'horaire se décidait, le bateau était choisi, qui par Flessingue et Terneuzen devait nous ramener à Gand, quand nous nous effrayâmes de ce qu'il y avait de déraisonnable dans cette résolution. Quel prétexte donner à ce brusque retour; jamais nous n'aurions avoué une telle sensiblerie; et puis quelque imprévu nous distrairait peut-être; enfin l'impressionnalité même demandait de reculer encore cette échéance du malaise et du vide, qui saisissent au retour à la vie paisible du chez soi, après les vertiges d'une absence.

Et silencieux, nous prîmes la route d'Arnhem, d'où le chemin de fer devait nous mener à Goes.

Nous entrons dans une auberge, une « vergunning », devant la gare, pour attendre le train, car Arnhem est insipide.

Quelques mousses vêtus de drap bleu très propre, sont attablés. Ils fument avec recueillement, automatiquement, retifant de la bouche à intervalles très réguliers, et presque avec ensemble, leurs porte-cigares d'argent, d'un modèle uniforme, pour regarder monter le bleu de la fumée sur le bleu de la jalousie à cadre de bois noir, ou sur le bleu du ciel, tout ce qu'ils peuvent voir par la fenêtre si bien close.

Comment résister à tant d'ennui? Un journal, un « courant » (prononcez k'ranntt) quelconque, nous tombe sous la main. Nous avons de la chance; Goes du moins ne sera pas lugubre, car nous allons y arriver en pleine kermesse. Journal béni! si insipide pour le reste, un tout petit de ses alinéas a secoué notre léthargie.

Et tout à coup, sans respect pour le silence qui avait régné jusqu'alors, nous osons parler entre

nous ; puis nous nous enhardissons à adresser la parole à ces Zélandais, et nous découvrons qu'il y avait dans leur conversation un moyen facile de distraction ; nous nous apercevons que cette gravité leur donne un air de distinction très extraordinaire pour des pêcheurs ; nous remarquons que la chambre n'est pas nue, mais propre et bien rangée, et même qu'au travers de la jalousie l'on distingue assez bien ce qui se passe dans la rue.



Toute kermesse consiste en un assemblage de baraques et d'échoppes, avec du bruit.

A Goes tout cela se retrouvait : de nombreuses baraques, à plusieurs places grandes et petites, avec énormément de tapage : de la musique, des coups de cloche, des chants, des détonations d'armes à feu, ce brouhaha s'élevant de partout, et se répondant d'une place à l'autre, au dessus des maisons.

Du mouvement : de longues bandes de Zélandais et de Zélandaises, accourus à la ville, dans leurs costumes pittoresques et variés par la confusion des villages, se tenant bras à bras, promenant ou courant autour du marché, comme un serpent insensé, les deux extrémités voulant tour à tour jouer à la tête ou à la queue, et toujours à contre-sens ; puis des arrêts brusques au boniment d'un pitre, ou devant un carrousel, pour puiser dans l'entraînement de l'orchestrier ou dans la vue du tourbillonnement des chevaux de bois un étourdissement nouveau, un vertige plus intense. Et la bande repartait avec ses chants, ses cris et ses rires, ses sauts, ses heurts et ses saccades, pour finalement s'engouffrer dans quelque friture ou bien prendre à l'abordage ces petites barques, emportées par un Malstroëm à vapeur, où ils espèrent trouver quelque chose des délices du mal de mer.

Ailleurs ce sont des petites filles et des petits garçons se prenant déjà au sérieux — ils portent le même costume que leurs père et mère — et jouant toute cette pantomime de galanterie un peu lourde, un peu grossière de familiarité, comme ils ont vu faire par leurs aînés.

Et tout cela apparaissait dans la demi clarté des falots et des lanternes des baraques tourmentée par le vent, donnant de la vie aux ombres et du mystère aux objets.

Et, je ne sais comment, le son d'une clochette parvint à s'imposer à l'attention; un groupe se forme, un officier de police monte sur une chaise et annonce l'arrestation des voleurs qui, par leurs nombreux méfaits, ont — qui s'en douterait? — jusqu'ici troublé la fête.

D'un autre côté, en passant par des places et des rues sombres, c'était une salle de danse : les couples s'agitaient, se formaient, se quittaient. Il y avait des danses en rond, en groupe, deux par deux, ou même quelque danseur se grisait tout seul : tel un grand marin, les poings sur les hanches, tournait à toute vitesse, gardant sa physionomie placide de Hollandais : il s'essayait à sortir de son calme. Et à l'écart les moins jolies danseuses, car il n'y en a pas de laides dans ce pays, attendaient.

Et c'étaient de bons vieux airs flamands, populaires, entendus dans notre tout jeune âge, qui scandaient la danse, comme si la vogue des chansons ne passait pas plus ici que les modes. Mais ces airs d'un rythme ordinairement lent, ces plaintes dans le goût du peuple affectaient, comme ces paisibles Hollandais, une allure toute différente : ils se précipitaient en un express, en un endiablement que prennent seules ces natures généralement calmes.

Dans un jardin attendant, à peine éclairé, où l'on n'entend pas un bruit, quantité de gens, couchés sur

des bancs, ou assis la tête dans les coudes reposés sur une table, ont fini leur journée.

Nous sortîmes par une porte dérobée et nous nous trouvâmes dans la promenade des anciens remparts : la lune éclairait les eaux, la verdure et à l'écart un vieux moulin à vent au bord de l'étang : rien ne se voyait, ne se soupçonnait là du délire de cette ville.

Plus loin le port : des barques silencieuses et sombres dressaient le squelette de leurs mâts dans le ciel et à distance se dessinait la silhouette noire d'un bateau à vapeur : l'activité du travail avait fait place à l'activité du plaisir.

Nous rentrâmes à regret à l'hôtel, et bien tard encore, hanté du souvenir de tant de joies, demi étourdi de tout ce tourbillonnement, j'entendis la ritournelle d'un orgue de Barbarie qui s'obstinait à maintenir le bruit jusqu'au jour.



Le lendemain, Dimanche; calme plat en ville, et c'est à grand' peine que dans cette région de protestantisme assez intense les magasins s'ouvrent pour nous vendre des cigares.

Le tram nous conduit à Bergen-op-Zoom. Là, visite d'un vieux château de style renaissance flamande, aux pierres alternées blanches et rouges. Il sert aujourd'hui de caserne et un sous-officier met infiniment de prévenance à nous le montrer.

Tout près, une vieille porte, tout ce qui reste de remparts autrefois fameux et devant lesquels vinrent échouer en 1622 les efforts des régiments espagnols, des « tercios », commandés par Spinola. Le pavillon hollandais y flotte encore, avec ses couleurs harmonieusement adoucies, bleu pâle, blanc et rose, et au dessus le lion néerlandais tient dans sa griffe le faisceau d'éclairs, symbole des Provinces Unies.

Puis en route pour Anvers par le chemin de fer vicinal : quatre heures de tram. D'abord une sorte de Campine, ensuite plus près d'Anvers, des polders immenses, entrecoupés de chaussées interminables, droites et plantées d'arbres touffus.

Il pleut : ce qui avec la lenteur du voyage, accentue cette impression de tristesse que l'on éprouve à tourner le dos aux choses entrevues et déjà chères. Cependant la perspective de quelque temps à passer à Anvers, fait prendre patience par la certitude de trouver là une ample satisfaction de l'imagination, des souvenirs, de l'esprit.

Mais depuis Bergen-op-Zoom nous sommes sortis de la Zélande; nous voici en Brabant, dans la province néerlandaise du Brabant Septentrional. Là donc a expiré ma compétence, puisque j'ai pris pour titre « Flandre et Zélande ».

Entre les deux régions si voisines, qui font l'objet de ces notes, habitées par une même race, parlant la même langue, règnent cependant les plus grandes dissemblances.

Différence dans le sol même, les polders commençant à la frontière; différence de religion, le culte réformé imprégnant fortement ces populations jusque contre la Belgique; densité beaucoup moindre des habitants, et puis la bifurcation du XVI^e s. qui depuis trois cents ans les a engagés dans des sentiers opposés et enfin, cause principale sans doute, puisqu'elle a rendu les Zélandais originaux même aux yeux des Hollandais, la position géographique.

La Flandre Zélandaise, le pays de Cadzand, de l'Ecluse, d'Axel et d'Hulst, tient il est vrai à la terre ferme, mais, comme une île, elle est séparée par un bras de mer, l'Escaut occidental, du reste de la monarchie Hollandaise; la partie Septentrionale d'autre part, baignée dans les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, est isolée

également, et resta dépourvue jusqu'il y a quelques vingt ans de tout chemin de fer.

Aujourd'hui l'île de Walcheren, l'île de Zuid-Beveland sont jointes à la terre ferme par la digue qui porte la voie ferrée. Ces îles, par la main de l'homme devenues péninsule, ne tarderont pas, grâce à cette grande artère, à s'infuser des mœurs qui les entourent, à perdre les derniers particularismes qui doivent nous être spécialement chers parce qu'ils sont les mœurs de notre ancien pays flamand.

Allez en Zélande! c'est à deux pas.

Si la mélancolie vous plait, vous en aurez; si vous n'êtes pas de caractère à vous laisser entraîner à la rêverie, les autres jouissances du touriste ne manqueront pas non plus.

Je n'ai qu'une crainte, c'est de ne pas avoir fait assez ressortir toutes les ressources de pittoresque, d'originalité et de glorieux souvenirs accumulées sur ce petit coin de terre.

MICHEL DE HAERNE





LUEUR AUX VITRES

A mon confrère G. V. du « Magasin Littéraire »



E Doute m'accablait de ses discours savants...
Je lui dis : « Écoutons ce que clament les vents. »



Au-dessus, au-dessous, à droite, à gauche, l'ombre !
Dans l'espace d'en haut, plein de soleils sans nombre,
Nul rayon n'éclairait les vastes profondeurs
Où l'on sentait courir les nuages rôdeurs ;
La rafale, en passant, me cinglait le visage,
Tandis qu'un million de taureaux, avec rage,
Semblaient mêler dans l'air, majestueusement,
Aux voix de l'infini leur grave beuglement ;
Et comme, s'effarant de l'effort des tempêtes,
Venaient avec des cris s'abattre des mouettes,
On devinait alors dans l'inconnu béant,
Dans le noir, dans la nuit, furieux, l'Océan.

.....
Et j'avançai, pour voir ce spectacle de rêve :
Là, tout près, à mes pieds, battant, mordant la grève,
Labourant, arrachant, le flot se ruait, fou,
Monstre mystérieux et qui, tendant le cou,
Venait en bondissant, bavant, couvert d'écume,
Rudoyer le granit.

Ainsi que sur l'enclume
Éclate en jets de feu le fer incandescent,
Les galets, écrasés sous ce rythme puissant,

Vo!aient et ricochaient du rivage à la roche...
Cependant. comme on voit, lorsque le soir approche,
Une étoile soudain briller à l'horizon,
J'aperçus dans la nuit sinistre, floraison
De l'espoir immortel sur l'effroi de l'abîme,
Le feu vert d'une barque apparaître à la cime
D'une vague.

Et joyeux dans mon cœur assaini,
Songeant que ce pêcheur défait l'infini,
Je crus, à la fenêtre informe du mystère,
Voir le flambeau de Dieu rayonner sur la terre.

LÉON L. BERTHAUT



LES CORBEAUX

LOUT le jour, boulets et mitraille
N'ont fait que faucher et hacher :
Ceux qui sont tombés vont coucher
Ce soir, sur le champ de bataille;

Et c'est une énorme mangeaille
Digne de l'étal d'un boucher!
Les corps en tas font trébucher
Les gros corbeaux qui font ripaille.

Les blessés se sentent mourir :
Ils regardent tous accourir
Ces requins de l'air, le bec rouge...

Et, fous de peur, muets, fiévreux,
Ils voient ces fossoyeurs affreux
Guetter si leur cadavre bouge.

M. CARTUYVELS



1 PORTRAITS LITTÉRAIRES

III

ERNEST RENAN

PHYSIQUEMENT — tel que je le vis tant de fois en son modeste auditoire empoussiéré du Collège de France — Ernest Renan était bien l'homme que Bonnat a peint : cette grosse tête imberbe enfoncée dans les épaules, ces longs cheveux gris d'ecclésiastique, ces bajoues flasques et retombantes, ces yeux bleus, où, à l'ombre d'épais sourcils, la malice du Gaulois s'atténue de la rêverie du Breton, ce plissement des lèvres, mi-amer, mi-ironique, enfin le penchement en avant de tout ce corps difforme — oui, tout cela c'était bien lui...

Que de fois l'été dernier, au salon de peinture, assis en face de l'œuvre de Bonnat, il m'a semblé que cette picturale silhouette s'animait soudain, agitant les bras en de petits gestes vagues, clignant de l'œil ironiquement, et égrenant à un auditoire illusoire le joli parler dédaigneux, sceptique, bonhomme — parler tout de paradoxes, de gageures et de saillies, parler qui enlace et charme et dont on ne secouait l'exquise et voluptueuse domination qu'en songeant à l'homme malfaisant qui s'abritait derrière ce prestigieux artiste.



Artiste certes, Renan le fut — et grand parmi les plus grands, réunissant en lui et la puissance évocative de Hugo, la sentimentalité ensorceleuse de Rousseau et la menue raillerie de Voltaire.

Il serait puéril à ce point de vue de nier sa valeur; aussi son influence sur « l'écriture » française fut-elle profonde et universelle; ne parlons point de ses disciples directs, de ceux qui, comme Bourget, Loti, Barrès, sont pénétrés de style renanien; parmi ses adversaires même, parmi les assaillants les plus convaincus de ses procédés scientifiques et de ses idées morales, combien ont gardé, de la fréquentation de ses œuvres, une empreinte artistique magistrale et indélébile.

Mais qu'importe cette supériorité incontestable, s'il est vrai, comme nous le croyons et l'affirmons, que l'art le plus élevé n'est jamais que l'instrument de la pensée; et, au jugement de l'Histoire, ne sera-ce point pour Renan une circonstance aggravante que d'avoir attelé le génie dont Dieu le dota à une critique mesquinement blasphématoire et à une philosophie cynique?



Ernest Renan fut critique et philosophe.

Comme critique, on le sait, il s'attacha à l'interprétation des Livres Saints tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; nous n'avons ni le loisir ni la compétence d'examiner ici la valeur scientifique des procédés d'investigation historique de l'auteur de la *Vie de Jésus* et de *l'Histoire du Peuple d'Israël*; il nous suffira de constater ce que ses contradicteurs ont prouvé à maintes reprises et ce que ses amis mêmes reconnaissent : les procédés de Renan manquent de base scientifique, et aboutissent plus à de brillantes fantaisies qu'à d'impeccables documents.

Ceux-là tous auront été convaincus de l'inanité des

méthodes renaniennes qui eurent l'occasion d'entendre Renan : on ne peut se figurer par quelles facéties et quelles calembredaines il se tirait des obscurités du texte sacré, soutenant successivement le pour et le contre et finissant toujours par un « Après tout, vous savez, je n'en sais rien! ». Qui donc l'a qualifié de ce joli mot — si vrai : « C'est le Labiche de l'Exégèse! »

Encore que ses théories manquent de fondement scientifique, les livres de Renan ont porté une fatale atteinte à l'esprit religieux : c'est de l'aurole divine qu'il a tenté de découronner la Religion ; sous sa plume la Bible et l'Évangile ne deviennent plus que d'attachants romans, et tout son système tient en cette définition satanique du Christ : « Un homme si grand que ses contemporains l'ont appelé Dieu. »



Plus funeste encore que sa critique, fut la philosophie de Renan.

Cette philosophie en somme — disons-le brutalement — n'est que du « *Je m'enfoutisme* » très raffiné et très distingué.

Vanité de toute grandeur — non seulement les grandeurs matérielles mais les grandeurs morales ; sourires de compassion vis-à-vis de la foi ; haussement d'épaules devant la vertu ; dédain de la générosité, de l'enthousiasme, de la bravoure, tous les féconds ressorts de l'activité humaine, voilà la philosophie renanienne.

Une telle philosophie, cyniquement étalée, ne rencontrerait que médiocre sympathie ; mais quand on la présente comme la savait présenter Renan, en des suites de vaporeuses négations, savamment nuancées, doucement caressantes, susurrées à l'oreille en de traînantes et poétiques mélodies, elle conquiert et subjugué...

Que de jeunes hommes de ce temps, taillés pour

les luttes vaillantes et héroïques, ont écouté cette voix perfide de sirène tentatrice, et lentement endormis à toute croyance divine comme à tout idéal humain, se sont laissés glisser, comme Ophélie, au gré du fleuve de la jouissance et du scepticisme!..

Et c'est cela que la Postérité, sans divergences de communions religieuses, ne pardonnera point à Renan : cet homme a méconnu l'Humanité dans sa notion primordiale et éternelle du Devoir; après avoir prétendu enlever à l'homme l'espoir en Dieu, il a voulu lui ravir la foi en lui-même — et il n'a réussi hélas que trop souvent et trop bien.

Tentative cruelle et criminelle — vis-à-vis surtout de la masse de ceux qui peinent et souffrent et qui, pour se consoler des mélancolies noires du fatalisme sceptique, n'ont point, comme M. Renan, les voluptés de la richesse, les joies de l'étude, les caresses de la gloire.



Renan avait tout ce qui fait un grand artiste; il n'avait rien de ce qui fait un homme de bien.

Dieu l'a déjà jugé de ce qu'il perpétra contre Lui; l'humanité ne peut l'absoudre de ce qu'il perpétra contre elle.

FIRMIN VANDEN BOSCH





LACORDAIRE



toi dont Dominique embrasa la grande âme,
Lacordaire, d'où vient que ta géante voix
Garde l'éclat vibrant qu'elle avait autrefois
Sous les voûtes de Notre Dame?

D'où vient qu'un doux frisson fait tressaillir nos sens
Au souffle harmonieux de ton ample parole,
Comme la tendre fleur qui livre sa corole,
Emue, aux zéphyrs caressants?

D'où vient que ton discours, fort de hautes maximes,
Nous emporte en ses flots sonores et profonds,
Comme un torrent abat les cèdres dans ses bords
Lorsqu'il jaillit des blanches cimes?

Ah! c'est que nous sentons ton cœur battre en nos cœurs;
C'est que, fils de nos temps comme fils de l'Eglise,
Tu trouvas pour ton siècle en ta tendresse exquise
Le secret des accents vainqueurs.

C'est qu'héritier pieux de la foi séculaire,
Nourri des Augustin, des Bernard, des Thomas,
Artiste créateur, au dogme tu formas
Un moule neuf, plus populaire.

Tu compris que du Christ l'édifice sacré,
Seule arche de salut, doit porter tous les âges;
Et ton cœur généreux escomptait les présages
Du renouveau tant espéré.

Au début, je te vois seconder le génie
En qui l'Europe aveugle acclamait un sauveur;
Rome impose silence au sublime rêveur :
Docile, ta voix le renie.

Mais tu n'abdiques point l'espoir — peut-être vain —
Que les peuples, à bout de doute et de blasphème,
Rentreront par l'élan de la liberté même
 Sous le suave joug divin.

De là ces chauds appels mêlés à tes menaces,
Ces efforts jamais las pour panser et guérir,
Et vers ta pauvre France obstinée à périr
 Ces cris déchirants et tenaces.

Non! tu ne flétris point d'anathèmes bruyants
Ton siècle épris de soi plus encor que coupable :
Il te semblait trop grand pour n'être pas capable
 D'ouvrir de longs siècles croyants.

Mais, pour cette œuvre, crains les téméraires zèles!
Va réfréner ta fougue au cloître, saint tombeau!
Ton second vol sera plus sûr, plus fier, plus beau,
 Aigle au corps blanc, aux noires ailes.

Tu parais : et la foi, de nouvelle clarté
Aux magiques éclairs de ton front s'illumine,
Et le peuple épuisé par un mal qui le mine
 Reprend sa chrétienne fierté.

O tribun, réponds-moi : que sens-tu quand la foule,
Haletante, frémit à tes mâles discours?
N'es-tu pas entraîné toi-même dans leur cours,
 Comme la barque par la houle?

Pour mieux vaincre l'erreur tu t'armes de bonté;
Et, flagellant ta chair pour maîtriser la gloire,
Tu suis, l'œil sur Dieu seul, de victoire en victoire
 L'essor de ton esprit dompté.

Qu'importe, si l'ardeur te ravit avant l'âge,
Hardi rocher fendant les horizons brumeux :
Nous suivons vers le port sur les flots écumeux
 La trace de ton clair sillage.

Oui! tandis que là-haut tu chantes le Christ-Roi,
Des dalles de Sorèze où dort ta froide cendre
Ton souffle toujours chaud ne cesse de répandre
 L'amour, l'espérance et la foi.

Janvier 1893

DOM LAURENT JANSSENS



CORRESPONDANCE PARISIENNE

UN grand événement s'est accompli, ces jours derniers, sans que la presse, assourdie des échos du Panama, se soit préoccupée de le relater : l'hiver semble avoir pris fin, ou plutôt une accalmie s'est produite après cette série de journées polaires qui ont fait refluer soudain vers l'Asile de nuit le ban et l'arrière-ban des miséreux, des vagabonds, et des vrais mendiants.

Ah! le douloureux cortège, et comme le cœur se serre devant cette cohue d'épaves fatiguées et suppliantes auxquelles on ne peut hélas! accorder une hospitalité de quelques heures, que pour les rejeter ensuite loin de la berge, en plein flot, dans les hasards et les risques de la vie errante! Et ce n'est pas là le moindre vice, la plus poignante énigme de notre état social, que d'aucuns disent fort satisfaisant...

Au surplus on est très charitable à Paris : saluons le bon côté de la médaille, après en avoir vu le revers. Mais ici encore il convient de faire une distinction et de reconnaître que la charité parisienne a une rive droite et une rive gauche : sans doute elle compte des héros modestes et même des saints, en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le croit, — existences généreuses dépensées tout entières et, pour ainsi dire, goutte à goutte, dans la pratique de la vertu chrétienne par excellence. Chez la plupart cependant elle est strass et diamant tout à la fois; avant de se laisser conquérir, elle aime à se faire solliciter, elle ne dédaigne pas de traîner après elle un vague parfum de mondanité, elle est volortiers tâpageuse.

Mais cela tient à la nature même du Parisien, qui, s'il est authentique et du crû des grands boulevards, possède les instincts d'un Tartarin affiné par le climat et aussi dupe de lui-même que des autres. On le voit dans les petites choses et aussi hélas!

dans les grandes : c'est même là, à mon avis, ce qui a fait et fera longtemps encore avorter chez nous les plus sérieuses tentatives de restauration politique ou sociale. Les bonnes idées ne manquent certes pas; les initiatives audacieuses, les dévouements et les abnégations héroïques, surgiront en foule, à la première occasion, au premier appel; enfin la nécessité de l'entente apparaîtra si clairement à tous, que chacun se montrera prêt à s'oublier soi-même pour l'intérêt commun. Mais tel est le fonds de mobilité qui constitue en nous, ou chez la plupart de nous, l'apport du tempérament national, que nous semblons réfractaires aux grandes concentrations, aux mouvements d'ensemble, à cette puissance de cohésion qui a permis aux catholiques allemands de sortir plus forts et plus unis que jamais d'épreuves autrement dures que celles que nous traversons. Et, en répétant sans cesse qu'il faut marcher, en nous excitant les uns les autres à l'action, nous aboutissons à piétiner magnifiquement sur place...

La France d'ailleurs elle-même traverse actuellement une phase pénible d'où l'on a craint un moment qu'elle ne sortît déshonorée. Et maintenant que cette triste affaire est finie, que les arrêts sont rendus et ce fantastique monceau de linge sale réputé blanchi, est-ce bien la peine de revenir sur toutes ces hontes, de prolonger le scandale par des interviews, des notes intimes, des indiscretions sans pudeur comme sans intérêt? La presse s'est malheureusement emparée du Panama comme d'une proie rare, qu'elle ne lâchera pas avant le dernier lambeau. Et c'est pitié de voir certains journaux s'acharner à cette œuvre anti-patriotique, à cette besogne macabre. Je ne voudrais pourtant pas clore ce paragraphe sans exprimer mon étonnement douloureux de la condamnation qui vient de frapper Ferdinand de Lesseps. Cinq ans de prison et trois mille francs d'amende, méritait-il semblable punition ce vieillard jugé par défaut pour cause de maladie et peut-être inconscient de ce qui se passe autour de lui, celui que nous appelions hier encore le Grand-Français et à qui les nations étrangères elles-mêmes rendaient des honneurs!

C'est trop dur en vérité; et jamais je n'ai mieux compris que les limites de la justice et celles de l'injustice puissent se confondre. Quels qu'aient été les torts du grand administrateur de Panama, quelques irrégularités qu'on ait relevées dans sa gestion, il fallait malgré tout se souvenir qu'au jour du percement de l'isthme de Suez le prestige de la France et celui de Lesseps se sont confondus.



Tandis que ces tristes débats se poursuivaient, révélant chaque jour des compromissions nouvelles, assombrissant de plus en plus notre horizon déjà si morne, affolant et consternant tout ce qu'il reste en France de cœurs honnêtes, nous avons appris, — fabuleux contraste, antithèse à la Shakespeare, — que la magie noire renaissait et avec elle tout le cérémonial du satanisme, exhumé des hypogées d'oubli où il dormait depuis le moyen-âge.

Bien entendu, les pratiques de Gilles de Rais, — ce type extraordinaire de l'impressionniste forcené, vivant dans la hantise des sensations inéprovées, — ne seraient que de la monnaie de billon au prix des expériences que précoconisent les maîtres actuels de cette science ingratement méconnue. L'âme moderne est devenue depuis lors trop complexe pour ne pas imaginer certains raffinements auxquels les primitifs ne pouvaient songer. Et voici qu'il vient de mourir à Lyon un certain abbé Boulan, — le docteur Boulan, pour les initiés, — qui était comme le grand aumônier de cette chapelle hétérodoxe. Interdit après la publication de certains ouvrages imprégnés d'un mysticisme dangereux, ce prêtre dévoyé s'était fait adepte des doctrines spirites; d'aucuns prétendent qu'il aurait restauré les rites atroces moins que grotesques de l'envoûtement. Enfin, — ce qui est plus grave pour l'honneur de l'esprit français, — il aurait eu des disciples ou tout au moins des imitateurs. Car M. Huysmans, qui jadis mit en scène dans *Là-Bas* un certain chanoine Docre fort ressemblant, dit-on, à l'abbé Boulan, vient de lancer contre M. Stanislas de Guaita, un poète point négligeable, l'accusation d'avoir envoûté cet ecclésiastique. *Inde irae*. J'ajouterai que ce dernier souffrait depuis quelque temps déjà d'une maladie de cœur, ce qui est rassurant pour l'innocence de M. de Guaita. Qui aurait cru d'ailleurs qu'un poète pût avoir l'âme si noire?

Il paraît que dans le monde des spirites, comme dans celui des décadents, on s'entredévore sous couleur d'ouvrir à la science ou à l'art des voies nouvelles. Voici en quels termes la revue *l'Initiation* annonce la mort du D^r Boulan :

« Le sorcier qui signait Docteur Johannès et dont Stanislas de Guaita a révélé les procédés dans son beau livre, le *Serpent de la Genèse*, avait l'intention de venir faire du prosélytisme à Paris, et se proposait de donner une série de conférences. Il vient de mourir subitement à Lyon, au moment de partir. Quoique cet homme ait fait tout son possible pour nous nuire physiquement et moralement, nous

faisons tous nos vœux les plus sincères pour son évolution dans cet astre qu'il a pourtant(?) tout peuplé de larves(?) ».

Il y a vraiment de quoi douter que nous soyons sur le seuil du vingtième siècle, en voyant la faveur que rencontrent dans certains milieux ces sornettes équivoques et bien d'autres qui ne sentent pas moins le fagot, et ne mènent pas plus directement à Charenton...



Heureusement, ce qui préservera toujours l'esprit français des aventures périlleuses et des erreurs graves, c'est ce suprême bon sens qui lui rend très facile de se ressaisir lui-même, après des écarts et des égarements momentanés.

Et cette vérité n'est pas moins frappante à propos de spiritisme, qu'en toute autre matière. La vogue est aujourd'hui aux « expériences de spiritualisme » comme dit le medium anglais Crookes, aux investigations dans les terres défendues et tentatrices de la science des « forces psychiques ». Demain peut-être il suffira d'un mot de salon, d'une boutade boulevardière, pour nous convaincre du ridicule qu'il y a à se mêler, bien qu'incompétent, à ce genre de recherches.

De même la littérature peut hésiter, à un moment donné, entre plusieurs orientations dont une seule est la bonne. Soyez sûrs que ses méprises, si elle en commet, n'auront qu'un temps. Je n'en veux pour preuve que l'exemple de la pièce qu'on donne tous les soirs au Vaudeville : il n'est pas besoin d'être assidu aux grandes scènes parisiennes, pour se rendre compte de l'évolution qui emportait le théâtre vers la peinture de plus en plus vulgaire et servile de la vie, vers la psychologie acharnée, et superficielle à force de généralité, vers l'anatomie impuissante du cœur. M. François de Curel, un jeune qui est en voie de se classer parmi les maîtres, vient de donner un démenti formel à ceux qui prétendent que le Théâtre-Libre est l'avenir, et que notre rédempteur littéraire nous viendra du Danemark. *L'Invitée* est une pièce classique, dans toute la rigueur du terme. Je ne parle pas de la langue, saine, forte, bien râblée, dédaigneuse de toute contrainte comme de toute escapade. Mais l'analyse est large et simple, les caractères y sont puissamment tracés d'une touche aussi régulière que forte, sans ces étranges saccades qui contraignent l'infortuné spectateur à gravir une *via dolorosa* semée d'ornières et intéressante surtout par son imprévu.

Au fond ce ne sont pas là des mérites purement négatifs; et le public, meilleur juge bien souvent que les professionnels a su gré à M. de Curel de ce retour heureux à l'ancienne méthode d'analyse qui consiste à n'étudier d'une âme que la passion dominante, les penchants principaux et les plus curieux, au lieu de chercher à l'étreindre dans sa totalité, sans distinction du trait suggestif et du détail nauséeux. Au demeurant je reconnais qu'il est fâcheux de découper l'âme humaine en petites tranches et qu'il serait infiniment préférable de l'exprimer intégralement, sans la tronquer de la sorte. Mais aucun dramaturge jusqu'à ce jour, pas plus Ibsen que Strindberg n'a répondu à ce desideratum, et, comme l'a dit M. Brunetière il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas d'art possible sans convention. J'aurai d'ailleurs plus d'une fois sujet de revenir sur cette question pour la traiter plus complètement.

Et pendant que le Vaudeville donnait *l'Invitée*, l'Opéra-Comique donnait *Werther*. Les fêtes de l'esprit ne nous ont pas manqué, on le voit, pendant le mois qui vient de finir. Il y avait, à dire vrai, entre M. de Curel et Massenet cette différence capitale que le premier n'était connu que des spécialistes, par quelques œuvres intéressantes, notamment les *Fossiles* et *l'Envers d'une Sainte*, tandis que le second n'avait pas sa gloire à faire.

Mais, il est des talents si merveilleusement souples, qu'ils savent se renouveler constamment et ménager des surprises à ceux mêmes qui, les ayant longtemps pratiqués, prétendent les connaître à peu près. Massenet serait de ceux-là, s'il n'était pas si appliqué à se contourner de mille façons. Et certes nous avons pu nous convaincre, à l'audition de sa nouvelle œuvre, que les ressources du maître écrivain sont encore loin d'être épuisées : après tant de partitions il a encore des tours dans son sac. Et ce n'est pas sans dessein que nous employons ce mot, car la recherche fiévreuse de l'effet, la trop visible préoccupation d'éviter la banalité et les redites, le manque d'ampleur dans les vues d'ensemble sont bien les défauts caractéristiques d'un artiste trop soucieux des minuties de son art : et ils apparaissent hélas ! à mainte page de *Werther*.

Le sujet, il faut bien l'avouer, était mal choisi. Pour raconter la grandiose et mélancolique histoire des *Souffrances du jeune Werther*, il fallait cette puissante entente du symbole et cette richesse de rêve qu'à défaut de certaines qualités essentielles, on trouve chez Wagner. A un thème

aussi romantique devait correspondre un tempérament d'artiste également romantique, c'est-à-dire large, abondant, sonore et plein, et non pas affiné, subtilisé et affaibli par l'alexandrinisme contemporain.

Ajoutons que, pour comble d'infortune, le livret, rédigé par MM. Blau, Milliet et Hartmann tout en suivant pas à pas l'admirable roman qui consacrait la jeune gloire de Goethe en 1775, l'étrique singulièrement, en négligeant de rendre le caractère fatal, inéluctable du dénouement. C'est un Werther d'opérette qu'ils nous ont donné.

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée de l'œuvre. Qu'il nous suffise de citer une page vraiment délicieuse : le retour du bal, au clair de lune, dans le calme du soir divin. La phrase très-simple est pleurée par les violoncelles, tandis qu'à l'octave flûtes et harpes la redisent, avec un contretemps léger, qui est d'un charmant effet. Rappelons encore un remarquable andante de Charlotte : *Les larmes qu'on ne pleure pas*, quelques jolis motifs ça et là, et c'est tout. Le reste manque de cohésion; en dépit de la perfection technique du style, on reste froid; le souffle manque et c'est par là somme toute que vit une œuvre littéraire ou musicale.

Avant de quitter le théâtre et sans parler de l'exquise *Soirée de Racine* de Charles Fuster, déjà ancienne, citons à la Comédie-Française la reprise du *Père prodigue*; et au Théâtre-Libre une pièce du dramaturge suédois Auguste Strindberg, *Mademoiselle Julie*, sur laquelle je reviendrai à loisir si d'ici à un mois je parviens à la comprendre (1). Une lourde bouffonnerie d'E. de Goncourt, *A bas le progrès!* lui faisait cortège, et voilà le bilan dramatique du commencement de 1893.

Quant à *Falstaff*, l'opéra si impatiemment attendu de Verdi, il est bien difficile d'en juger à distance. Et d'autre part au moment où je termine cette causerie, les échos de la première manquent encore. Pour donner une idée de l'émotion produite dans le monde artistique par la réapparition du maestro italien, âgé aujourd'hui de quatre-vingt cinq ans, voici un chiffre éloquent : la Patti a payé sa loge, pour cette soirée inoubliable, la somme modeste de dix huit cents francs. A combien les fauteuils d'orchestre et les galeries? Plaignons et envions à la fois les Milanais.

LOUIS BELMONT

(1) Car il faut être très fort pour la déchiffrer du 1^{er} coup.



NOTRE BANQUET

LES journaux quotidiens ont mentionné le banquet par lequel le comité de rédaction et quelques-uns des collaborateurs du *Magasin* ont inauguré la dixième année d'existence de notre chère Revue.

Ce nous est néanmoins un devoir — et des plus agréables — de consigner ici la mémoire de cette réunion toute familiale du 19 janvier.

Du banquet je ne dirai qu'un mot — que m'envierait Voiture s'il lui était donné de me lire : — ce fut un régal exquis non seulement pour le corps, mais aussi pour le cœur et pour l'esprit. Ce fut la fête du souvenir et de l'avenir, des amitiés vieilles et des liaisons naissantes, autour d'une table fraternelle et joyeuse : nombreuse aussi, si l'on tient compte des difficultés d'un déplacement, lointain et incommodé pour plusieurs.

La « liste des mets » épuisée ouvrit la série des toasts : série abondante, pleine d'entrain et de bonne humeur, à laquelle aucun convive ne fut dispensé de prendre part et où nulle santé ne fut oubliée.

Je dois une mention spéciale aux paroles si élevées, si justement louangeuses, adressées par M. l'abbé Hoornaert à Hermann de Baets, notre vaillant Président — le père en somme du *Magasin Littéraire*.

Dans sa réponse, M. de Baets après avoir rappelé les années vécues — non sans honneur ni éclat — a tracé en termes hauts et nets le programme que l'avenir nous assigne : programme carrément, ardemment catholique (sur ce point nous n'avons jamais varié); programme aussi largement éclectique, résolument progressiste au point de vue des formes artistiques. En même temps il a donné aux collaborateurs présents des conseils opportuns et justes.

Pendant la fête, des télégrammes nous sont parvenus, exprimant les regrets de quelques membres absents. Le B^{on} Kervyn de Volkaersbeke notamment, empêché à la dernière heure, a tenu, en qualité d'ancien président de notre comité, à nous dire combien il était de cœur avec nous. Nos collaborateurs de Lyon nous ont envoyé de loin leur sympathique salut.

Merci à tous pour leur amical souvenir!

Et maintenant : — conclusion pratique de cette réconfortante réunion — au travail plus que jamais! Comité de rédaction et collaborateurs, nous ne négligerons rien pour faire du *Magasin* une Revue de plus en plus méritante, fidèle à son but, soucieuse d'accomplir intégralement et brillamment sa mission d'apostolat littéraire.

A nos abonnés — ceux des premiers jours, qui nous ont si généreusement secondés à nos débuts, comme ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain (et puissent-ils être de plus en plus nombreux!) — de nous soutenir dans cette lutte où nous combattons avec eux pour le Vrai, le Bien et le Beau!

J. DE B.





PETITE CHRONIQUE

M. de Burlet, ministre de l'intérieur, vient d'accorder une subvention pour le monument que l'on projette d'ériger à Ixelles à la mémoire de Charles De Coster, l'auteur de *La légende d'Uylenspiegel*. Le monument sera l'œuvre de M. Charles Samuel.



José Zorilla, le plus grand poète de l'Espagne contemporaine, est mort, le mois dernier, à Madrid. Pendant un demi siècle il avait exercé dans sa patrie une sorte de royauté littéraire analogue à celle de Victor Hugo en France. Lyrique incomparable, puissant dramaturge, il fut le chef du romantisme espagnol. Ses poèmes, surtout les *Contes d'un Troubadour*, qui se rapprochent de la *Légende des Siècles*, ressuscitèrent l'Espagne héroïque et grandiose du Cid et de Charles-Quint, tout un monde, inconnu ou plutôt dédaigné avant lui, de vaillance et de foi. Ses œuvres n'ont pas été traduites en français, à l'exception de quelques fragments. Une de ses plus magnifiques légendes, très célèbre en Espagne : *A bon juge meilleur témoin*, a été traduite en vers par M. Edouard Rataud, et a paru dans la *Revue bleue* en 1889.



Sur la proposition, faite à l'unanimité et par acclamation, de la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts, le gouvernement vient d'acquérir, pour le musée des Arts décoratifs, quinze dessins de M. Charles De Wulf, prix de Rome, architecte de la ville de Bruges : une monographie de l'église *Santa Maria dei Miracoli*, merveille de l'art vénitien, et un projet de restauration de la *villa Hadrienne* à Tibur.



M. Henri de Bornier est devenu, le 2 février, immortel en remplacement de Xavier Marmier, et M. Thureau-Dangin en remplacement de Camille Rousset. M. Zola n'a point réussi à se faire immortaliser. L'immortalité de feu M. Renan reste vacante.



La Curiosité universelle a déniché quelques drôleries réjouissantes dans les catalogues des Salons de Paris, de 1793 à 1818 :

Salon de 1793. — N° 83. Portrait d'une femme tenant d'une main son bracelet sur lequel est peint le portrait qui l'intéresse, et de l'autre, traçant sur le sable le sentiment dont elle est agitée. Par Trinquesse.

(Sculpture). N° 86. Une Rosière pleurant la mort de son Fondateur, et montrant l'image de son cœur; petit modèle de 20 pouces sur 11. Par Delattre.

Salon de 1796. — Jeurat (Nicolas Henry) N° 220. Portrait de C.-J. Gelé, à l'instant où il reçoit le brevet d'imprimeur de la gendarmerie nationale; l'artiste en a peint le contenu et le cachet.

Pallière (Etienne). N° 325. Une jeune femme, assise sur un morceau de rocher et se livrant à la mélancolie.

Salon de 1800. — Laurent (J.-A.) N° 354. Un jeune homme écrit des vers sur le volet de la chambre à coucher de sa *tant douce amie*.

Salon de 1810. — Kobell. N° 444. Un paysage représentant deux vaches.

Salon de 1817. — M^{me} Chaudet. N° 152. Portrait d'enfant portant le sabre de son père.

Lebrun. N° 495. Paysage représentant Hercule et Omphale.



Vient de paraître dans la collection Guillaume, *Le Chevalier des Touches* de Barbey d'Aureville, avec illustrations de Marold et Mittis.



On annonce une prochaine conférence, à Gand, de Paul Verlaine.



Léon Bloy tombe, à son tour, sur J.-K. Huysmans et sur les jeunes gens adonnés à l'ésotérisme et à l'occultisme : « Ce que j'aperçois de plus satanique en ces jeunes gens, dit-il, c'est leur sottise et leur ânerie profonde. Pour n'en donner qu'un exemple saisissant, il ne s'est pas trouvé jusqu'à présent, je le crois, du moins, un seul d'entre eux pour se demander si Vintras, le fondateur des nouveaux Carnes ou Johannites, ordonné prêtre par lui-même, condamné à la prison pour escroquerie manifeste, et rédacteur, au fond de sa geôle, de l'apocalyptique *Voix de la Septaine*, n'aurait pas été par hasard un simple coquin. Même observation pour l'abbé Boullan, inhumainement frappé, lui aussi, par nos lois pénales. Il est remarquable surtout que ce dernier régulièrement ordonné prêtre et qui lâcha bravement l'Eglise pour courir au plus pressé qui était d'incarner l'âme de saint Jean, n'ait inspiré à aucun de ses admirateurs le besoin violent de le justifier de trahison et d'apostasie. Mais allez donc demander un pareil effort à des gens qui ne savent même pas ce que signifient le mot Obéissance, le mot Prêtre, le mot Eglise, le mot Absolu, et qui sont néan-

moins très sûrs d'avoir reconquis la sagesse de Salomon ou la science colossale d'Hénoch, Septième Patriarche avant le déluge.



Les artistes invités, cette année, au Salon des XX, sont, *pour la Belgique* : M^{me} Marguerite Holeman, MM. W. Degouve de Nuncques, Charles Doudelet, Léon Frédéric et Jean Gaspard; *pour la France* : M^{me} Jeanne Jacquemin, MM. Emile Bernard, Albert Besnard, Alexandre Charpentier, Henri Cros, Henri-Edmond Cross, Jules Desbois, Hippolyte Petitjean, H. de Toulouse-Lautrec; *pour l'Angleterre* : MM. Ford Madox Brown, E.-A. Hornel et P. Wilson Steer; *pour la Hollande* : M. J. Thorn Prikker.

Il y aura aux XX, comme les années précédentes, des conférences littéraires et des auditions de musique nouvelle.



Au Conservatoire de Gand, le 25 février, concert exclusivement dévolu aux compositions de M. Vincent d'Indy.

Au Cercle artistique de Gand, le 27 février, concert où les chœurs et les instrumentistes de la société interpréteront des œuvres de César Franck, Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Pierre de Bréville, Ernest Chausson, Emmanuel Chabrier et Charles Bordes.



La Revue des Deux Mondes, dans son numéro du 1 février, publie, en primeur, sept superbes sonnets détachés par M. José-Maria de Heredia de ses *Trophées* qui vont paraître chez Lemerre. En voici deux :

L'Estoc

Inventaire du Trésor de l'Alcazar de Ségovie

Au pommeau de l'épée ou lit : Calixte Pape.
La tiare, les clefs, la barque et le tramail
Blasonnent, en reliefs d'un somptueux travail,
Le Bœuf héréditaire armoyé sur la chappe.

A la fusée, un dieu païen, Faune ou Priape,
Rit, engainé d'un lierre à graines de corail;
Et l'éclat du métal s'exalte sous l'émail
Si clair, que l'estoc brille encor plus qu'il ne frappe.

Maitre Antonio Perez de Las Cellas forgea
Ce bâton pastoral pour le premier Borja,
Comme s'il pressentait sa fameuse lignée;

Et ce glaive dit mieux qu'Arioste ou Sannazar,
Par l'acier de sa lame et l'or de sa poignée,
Le pontife Alexandre et le prince César.

Michel-Ange

Certe, il était hanté d'un tragique tourment,
Alors qu'à la Sixtine et loin de Rome en fêtes,
Solitaire, il peignait Sibylles et Prophètes
Et, sur le sombre mur, le dernier Jugement.

Il écoutait en lui pleurer obstinément,
Titan que son désir enchaîne aux plus hauts faites,
La Patrie et l'Amour, la Gloire et leurs défaites;
Il songeait que tout meurt et que le rêve ment.

Aussi ces lourds Géants, las de leur force exsangue,
Ces Esclaves qu'étreint une infrangible gangue,
Comme il les a tordus d'une étrange façon;

Et dans les marbres froids où bout son âme altière,
Comme il a fait courir avec un grand frisson
La colère d'un Dieu vaincu par la Matière!



L'Indépendance, depuis quelque temps, publie, dans ses suppléments littéraires, des pages, vers et proses, des jeunes écrivains belges. C'est un exemple que pourraient suivre utilement bien des journaux catholiques trop hostiles à toute nouveauté. Nous trouvons dans un de ces derniers suppléments, trois *Chansons* de M. Maurice Maeterlinck, inédites, croyons-nous, et dont voici une :

Elle a cherché l'amour
En pays étranger,
Elle l'a cherché sur terre,
Elle l'a cherché sur mer
Et au fond des forêts.

Trois bergers l'ont aimée.
Trois villes l'ont embrassée.
Trois rois l'ont épousée.
Elle a cherché l'amour,
Et ne l'a point trouvé.

Elle revient au palais.
Un vieux frappe à sa porte.
Il a frappé si fort,
Avec un anneau d'or,
Qu'il a troué la porte.

« Que faites-vous ici?
— Je vous connais encore
Plus de trente ans après...
— Je vous connais aussi.
— Je vous attends ici.

— Que vos cheveux sont blancs !
— Depuis trente ans j'attends.
Donnez-moi votre main.
— Vos deux mains sont en sang.
— Je frappe depuis trente ans. »



L'Art moderne cite, parmi les récentes publications musicales dignes de fixer l'attention, un *Salut* pour voix seules et chœur de femmes

avec accompagnement d'orgues ou harmonium par M. Pierre de Bréville :

« M. de Bréville, on le sait, excelle à écrire de la musique mystique. Ses compositions religieuses, qui ont toutes une grande élévation de pensée et un sentiment intense, marquent parmi les meilleures de son œuvre, déjà important. La *Messe* pour soprano, ténor, baryton et chœur à trois voix avec accompagnement d'orgues, de harpe et d'instruments à cordes, qu'il publia antérieurement chez le même éditeur (A. Manuel, à Paris) révèle une piété réelle et non la religiosité frivole qui colore la musique d'église fabriquée à notre époque. M. de Bréville a le sentiment des maîtres primitifs et il l'exprime dans une forme moderne, avec une sûreté d'écriture et une connaissance des effets peu communes. Souhaitons entendre la *Messe* et le *Salut* adoptés par quelque maîtrise soucieuse de varier son répertoire et de faire briller un rayon d'art dans l'austérité de la liturgie. » M. D.



L'union photographique de Munich consacre une magnifique publication au grandissime artiste Arnold Böcklin, l'un des dieux de la peinture contemporaine que nous faillimes perdre l'an passé. L'interprétation réaliste aussi intense que possible, du fantastique et de l'idéal, avec tout ce qu'il est possible de rêver, à la fois de verve endiablée et de soin minutieux, telle est en somme la caractéristique générale de l'œuvre du peintre bâlois. Une synthèse complète de toutes les écoles surtout d'Italie et d'Allemagne, en tout ce qu'elles ont de plus universellement admiré; en outre la réalisation des plus nobles plasticités littéraires et des plus dévergondées fantaisies, quelque chose qui peut rappeler à la fois Leconte de l'Isle et Rabelais, voilà pour l'ensemble. En somme, toutes les libertés d'inspiration, toutes les folies imaginatives, unies à toutes les sagesse, à toutes les sciences d'exécution, voilà ce qui fait de Böcklin l'un des plus grands maîtres qui aient jamais existé.

WILLIAM RITTER



Monsieur J. Prud'homme. — Le respect des morts s'en va !

Georges Duval. (Libre Parole 16 janv. 93). — Bon voyage !

« Il faut vraiment que les Havrais n'aient rien à faire !

Savez-vous ce qu'ils imaginent ?

De fêter le centenaire de Casimir Delavigne, avec retraite aux flambeaux, fête nautique, vin d'honneur, visite à la statue, etc., etc.

Casimir Delavigne ! Casimir Delavigne, nous n'en voudrions pas pour faire des cornets de tabac à priser à Verlaine.

O Havrais !

Faut-il que vous soyez à court de distractions ! »



Du Figaro cette perle :

« C'est au fond de cette étroite et modeste échoppe que Cornélius Herz commença d'ourdir les premières mailles de *cette toile d'araignée qui allait bientôt enserrer la France entière sous un épervier d'or.* »

Du même toujours (pour l'écrivain médico-littéraire de M. Francotte) : « Si l'intelligence n'est pour personne un avantage très-précieux en dehors des facilités qu'elle donne pour la défense et la lutte, c'est pour les artistes surtout qu'elle est un embarras fâcheux. »



Monsieur le Marquis de Rochefort-Luçay (Rochefort tout court, pour les imbéciles qui gobent *L'Intransigeant*) donne, dans l'Art Français du 21 janvier, de très-curieux détails sur la Vénus de Milo, cette prodigieuse merveille du Génie.

C'est à Dumont-d'Urville, en 1820, que fut apportée le premier la nouvelle de la découverte de l'incomparable statue, due à quelques paysans de l'Île de Milo. Dumont-d'Urville, simple lieutenant de vaisseau fit un rapport à son gouvernement.

On sait l'intelligence et la promptitude de la valetaille officielle en ces sortes d'affaires. La Vénus, qui possédait ses deux bras quand on l'offrit à Dumont-d'Urville, ne les avait plus quand on la montra à l'envoyé chargé de négocier son acquisition.

« Quelle était, écrit le Marquis de Rochefort-Luçay, l'attitude de la déesse, car c'est sur cette question qu'on s'est principalement escrimé. »

« La Vénus découverte à Milo, rapporte Dumont-d'Urville, tient dans la main droite la pomme que vient de lui remettre Pâris, et de la main gauche, relève légèrement sa robe, sans doute pour montrer au juge le bas de sa jambe. »

« C'est en somme l'image de la Vénus Victrix au moment où elle vient d'être sacrée la plus belle par Pâris. »

Un détail typique, du Marquis encore; le Directeur du Louvre de ce temps un M. de Forbin (ne pas lire Forban) refusa d'acheter la statue sous prétexte qu'elle manquait d'intérêt et n'était pas signée. M. de Forbin aurait pu, pendant qu'il y était, exiger la présentation du « Monsieur qui avait fait ça ». Il fit mieux, il refusa net les 4 à 5.000 francs qu'on lui demandait; la statue fut rachetée à un anglais par Monsieur de Rivière 20.000 francs. A ceux qui voudraient absolument savoir « ce que ça vaut bien » je dirai que cela vaut aujourd'hui 4 à 5 millions, au *bas mot*.

A mon avis très humble la Vénus de Milo n'a pas de valeur... elle est d'un prix inestimable, et on ferait suer à tous les bourgeois du monde une sueur d'or qu'il n'y aurait pas encore de quoi payer un orteil de la Vénus de Milo. C'est vexant n'est-ce pas?

POL DEMADE



Le 5 février admirable concert-Shumann au conservatoire de Bruxelles : La *symphonie en ut* débordante tour à tour de joie, de mélancolie et de tendresse; ensuite émouvante exécution de *Manfred*. Shumann a su verser sur l'œuvre puissante et sombre de Byron toutes sortes de rayons d'espérance qui la transfigurent et lui donnent un charme étrange que le poème isolé ne possède pas. Mounet-Sully a interprété

la partie déclamée avec une rare profondeur et de troublantes intonations de voix.



L'école de musique de Louvain a donné un concert remarquable où notamment ont été exécutés des fragments d'une œuvre de J. Huberti, et les ravissants *Kollebloemen* de Tinel. Le *Franciscus* du maître de Malines, sera prochainement exécuté à Liège, à New-York et deux fois à Berlin.



Mort du chanoine Maton, musicien de valeur, qui a puissamment contribué aux progrès de la musique religieuse dans le diocèse de Tournai.



Le 26 de ce mois, à Bruxelles, concert populaire; on exécutera entr'autres la *Noce villageoise* de Goldmark, et un concerto pour piano de Brahms.



Au mois d'avril à Bruxelles on exécutera en entier le *Chant de la Cloche* de Vincent d'Indy.



Prochainement au théâtre de la Monnaie *Orphée* de Gluck. On a renoncé à *Tristan et Yseult*.

J. R.



Notre collaborateur M. William Ritter fait paraître chez Lemerre son nouveau roman : *Ames Blanches*. Nous parlerons de ce beau livre.



M. Emm. Signoret s'affirme depuis un an chef d'une école catholique à teinte romane. Le dernier n° du *Saint-Graal* nous le montre une fois de plus comme un poète en prose — et en vers — d'une remarquable envergure.



Les Revues ;

La Revue générale de février : *Anatole France* par Henry Bordeaux; *Le Mouvement social et l'intervention de l'Etat* par Ch. Woeste; *La royale abbaye de Saint Maurice et son trésor*, par Ch. Buet; etc.

Revue du monde catholique (février) : *Le fanatisme protestant en Ecosse*, par Roger Lambelin; *La France au Soudan*, par Louis Robert; *Ce qui manque à la meilleure des républiques*, par M^{lle} de Moussac; *Fille adoptive*, par Olivier des Armoises; *Le mouvement social*, par Urbain Guérin; *Courrier du monde littéraire et artistique*, par Robert Nuay; *Chronique générale*, par Arthur Loth.

L'Ermitage de janvier : Adolphe Retté; *Stéphane Mallarmé*; Sar Merodac Peladan : *Comment on devient fêé*; Emile Verhaeren : *Mors veneris*; Antoine Cros : *Le monde idéal et le monde réel*; vers de

Viélé-Griffin, Antoine Sabatier, Rambosson; proses d'Hugues Rebell, Mathias Morhardt, René Valin.

La Flume du 15 janvier : Jean Moréas : *Enone au clair visage*; vers de Verlaine, Adolphe Retté, Henry Becque; — du 1 février : trois magnifiques poèmes trop oubliés de Barbey d'Aureville, *Le voyage, A...*, *La Maîtresse rousse*; Adolphe Retté : *L'Art et l'Anarchie*; vers de Signoret; étude sur le peintre Albert Trachsel, par Stuart Merrill.

La Libre-Critique des 15 et 22 janvier : *Paul Gilson et son œuvre* par E. Closson.

Le Réveil de janvier : vers de Rodenbach, Catulle Blée, Carlos du Fay; proses d'Arnold Goffin, Henry Mazel, Frédéric Friche.

La Jeune Belgique de janvier débute par d'importantes *Déclarations* où s'affirme une réaction salutaire contre tels essais poétiques aussi dénués de grammaire que d'harmonie.

La Revue du Monde Latin : *Les Ballades Russes de l'abbé Hoornaert* par William Ritter.

Les Etudes Religieuses : *Madagascar*, par le P. Caussègue; *Aug. Comte et le positivisme*, par le P. Roure; *Le Roi Martyr*, par le P. Delaporte; etc.

Le Semeur (25 Janvier) : *La littérature en 1892* par Em. Trolliet; (10 Février) : *Le théâtre des Poètes*, par Ch. Fuster; *Ballade* par Franç. Coppée.

L'Art moderne du 5 février : *La discussion du Budget des Beaux-Arts: La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique.*

Le Drapeau de février : Hermann de Baets : *Pauvres enfants*; Pol Demade : *L'injustice des justes*; Maurice Bekaert : *Artistes et Sacristains.*

Chimère (décembre) : prose et vers de P. Redonnel, P. Dévoluy, Ch. Frappart, Tristan Klingsor, Gabriel Vicaire, Jos. Loubet, Emm. Signoret, Jules Renard, Clém. Auzière, etc.



LES LIVRES

Le voyage dans les yeux de GEORGES RODENBACH, le plus parfait émail cloisonné, le plus impeccable bijou bressan orfèvre depuis longtemps, quelques centaines de vers qui sont avec les récentes *Chauves Souris* du comte de Montesquiou et le prochain volume de M. de Heredia, la gloire de la poésie française cette saison. Une plaquette exquise, d'un joli et d'une finesse... presque un libelot. Des vers dont il faut faire jouer toutes les facettes, car de chacune jaillit une étincelle, comme on examine un diamant à la lumière. Maeterlinck a exprimé les chatoiemens expressifs des regards, il s'agit ici uniquement, plastiquement des yeux et de leur couleur; ils tiennent tous dans ce petit livre comme de précieuses billes d'agate, de cornaline, de chalcédoine et de jade dans la main potelée d'un enfant.

WILLIAM RITTER

Dieu et le Christ devant l'histoire, la raison et la science,
poème par A. DEVERS. Paris, Savine.

• Rien qui procure la vogue comme la sottise. C'est ainsi qu'il faut s'expliquer le succès fou qu'obtint du temps des encyclopédistes cette balourdise insigne que la Science exclut la Foi. Heureusement l'on en est revenu de ce préjugé, et il fallait s'y attendre. S'il est vrai malheureusement que l'humanité se laisse toujours très docilement mener (surtout quand ce sont des chenapans qui la mènent à la sottise), cette docilité a des limites.

Nous le voyons aujourd'hui. On dit beaucoup de mal de ce siècle : eh bien (n'en déplaise à quelques grincheux pessimistes), je le trouve, moi, très grand, très glorieux et surtout très chrétien. Dans tous les cas, si on le compare au siècle qui l'a précédé, il nous apparaît comme une éclatante revanche de l'esprit du christianisme. Cela est indiscutable.

Quant au préjugé dont nous parlons, je ne dis pas qu'il soit enterré. Il y a toujours de ces incorrigibles doctrinaires, — demeurants attardés du XVIII^e siècle, que le respect humain seul empêche de reprendre la veste de satin et la perruque... par admiration pour Voltaire. C'est à ceux-là que M. Devers s'adresse et il le fait d'excellente façon.

Je n'insiste pas sur les vers. Dans l'idée même de l'auteur ce n'est pas la partie principale du livre. Mais les citations à l'appui, admirablement choisies, forment un magnifique *hosanna* en l'honneur de la Foi. Tous les penseurs, tous les écrivains y sont invoqués. De plus M. Devers ne se contente pas de citer des écrivains manifestement catholiques. C'est avec une certaine complaisance qu'il s'arrête au témoignage des incrédules, des sceptiques, voire même du petit Arouet. Les aveux qu'il enregistre ainsi ne sont pas ce qu'il y a de moins intéressant dans le volume.

En résumé, nous félicitons l'auteur et nous croyons (c'est le souhait qu'il formule dans son avant-propos), que son livre est appelé à faire du bien.
G. V.

L'Année des Poètes (1892). Morceaux choisis réunis par Ch. Fuster. — Nous remarquons dans cet intéressant recueil l'étude de Ch. Fuster, (publiée par ailleurs en brochure) sur le poète Hippolyte Lucas; les dessins de Soulayr et Jos Parker; les notices relatives à deux morts de l'année : Claudius Popelin et Francis Melvil; les portraits de deux autres morts : Léon Cladel et Xavier Marmier; les autographes d'Alex. Dumas, de M^{me} Desbordes-Valmore, de Reboul. Parmi les poètes nous notons les noms de nos collaborateurs L. Aguetant, le C^{te} A. du Bois, R. de la Grasserie, L. Labat, L. Mercier, J. Serre, M. Trubert. Le volume se termine par des notices bibliographiques consacrées à 130 ouvrages poétiques récents.



1893

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAVON

PARIS
H. OUDIN
10, rue de Mézières

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16

10^e année — N^o 3 — 15 Mars

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(Janvier à Juin 1893) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1 25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », place Saint-Bavon, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

VIENT DE PARAÎTRE :

Contes hétéroclites, par H. CARTON DE WIART : fr. 1,50.

Librairie A. SIFFER, Gand

Bibliothèque Littéraire

LÉON BLOY. <i>La chevalière de la mort</i>	2,00
L. DE BACKER. <i>Études littéraires, morales et religieuses</i>	3,50
JEAN CASIER. <i>Harmones Chrétiennes</i> , Poésies, avec préface de Ch. Buet	3,00
Id. <i>Poésies Encharistiques</i> ,	2,00
H. DE BAETS. « <i>De Mimimis</i> »	2,00
Id. <i>L'Art de Plaider</i>	2,00
GODEFROID KURTH. <i>La Croix et le Croissant</i>	1,00
EUG. DE GROOTE. <i>Lochs et Fjords</i>	3,00
HECTOR HOORNAERT. <i>Jersey</i> , le tour de l'île à pied	1,00
V.-M. DENDAL. <i>Primevères</i> , poésies	1,00



REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS

NOUS ne projetons pas une œuvre historique. Nous ne prétendons pas avoir enfoncé des griffes sournoises dans les archives jaunies par le temps ni dans les in-folio d'hiéroglyphiques écritures pour faire revivre des pensées tournées en poussière ou remettre au jour des édits proclamés jadis à son de trompe par des hérauts rogues et bardés de fer.

Notre investigation délaisse même les paperasses modernes où s'allongent de pédants rapports ou de minutieuses recherches. C'est sans dédain que nous agissons ainsi, mais parce que toutes ces données sont mieux connues peut-être de nos lecteurs que de nous.

Signalons cependant aux amateurs les bons documents que la Revision constitutionnelle a provoqué à écrire, la masse d'idées entassées dans les travaux préparatoires.

Mais il nous a plu d'errer dans les sphères supraterrrestres afin de rechercher sans préoccupation, poitrine libre, quels étaient les liens invisibles mais incorruptibles qui rattachent le monde au ciel.

Qu'on nous suive!

A cette heure qui sonne lourdement au cadran de nos destinées belges, il est salutaire, croyons-nous, de s'intéresser aux principes et aux faits que l'on va placer

comme des digues durables pour prendre et maintenir le flot populaire, le flot national.

Sous un régime parlementaire, le bulletin de vote est le déterminant de toutes les actions publiques. Voter c'est dire ce que l'on veut, c'est faire la loi par mandataire. Or la loi, à bien considérer, réalise l'essence dans une nation. La loi c'est la volition, comme dit De Greef, et les autres pouvoirs ne font qu'exécuter.

Voter c'est gouverner.

Les questions de vote éveillent donc dès qu'on les agite les grands aigles qui ne s'assoupissent un instant sur la terre que pour reprendre leur vol vers les hauteurs.

Si voter concrétise en quelque sorte le pouvoir suprême dans une nation, nul esprit dégagé des ambiances ne s'étonnera que nous recherchions 1. d'où vient le pouvoir — 2. où est le siège immanent du pouvoir — 3. comment il importe d'organiser le pouvoir.

I — Origine du Pouvoir

Omnis potestas a Deo

Tout pouvoir vient de Dieu. On peut le dire de tout ce qui existe ou est possible, mais avec combien plus de vérité on l'affirme totalement du pouvoir!

Le pouvoir s'adapte aux hommes réunis. Or les hommes n'existent et ne s'assemblent que par l'ordre tacite du Tout-Puissant.

Dieu a soufflé sur une poignée de boue et l'être intelligent apparut avec un rayonnement céleste.

Or la créature faible, livrée par sa chute au désordre, dévorée par les soucis qu'engendraient sa nature et son impuissance, soupirait après la société comme l'enfant perdu pleure après sa mère.

Puisque Dieu a créé un homme fait pour l'association, puisque le besoin et l'instinct de sociabilité sont

inhérents à l'humanité. on conclut sûrement que l'Eternel a prévu et voulu la fusion des individus en nations, autrement on devrait dire qu'Il aurait voué son œuvre à un tourment sans espérance.

De la nécessité des sociétés on arrive à conclure à la nécessité de l'organisation, de la régularisation, c'est-à-dire des pouvoirs. Cette nécessité des pouvoirs prouve par elle-même que Dieu les a voulus, car Dieu n'est jamais pris au dépourvu et Il a toujours prévu et voulu ce qui est sainement indispensable aux légions de créatures qui peuplent la terre.

Le savant chanoine Moulart aligne ces idées dans un raisonnement sobre et irréfutable que nous aimons à reproduire (1) : « Tout ce qui est une nécessité de la nature est une loi de Dieu ; or, la société est une nécessité de la nature, et le pouvoir est une nécessité de la société ; donc le pouvoir est une loi divine. »

Dans la doctrine chrétienne, tout se tient, tout s'entraîne, tout s'impose.

Mais chez nos adversaires ?

En manière de transition, citons une pensée des œuvres de de Bonald (2) : « Les théistes ou plutôt le théisme place donc le pouvoir suprême sur les hommes en société hors des hommes dont il doit régler la volonté et diriger les actions, tel que ce célèbre mathématicien qui pour soulever la terre, demandait un point d'appui placé hors de la terre ; et l'athéisme place le pouvoir suprême sur les hommes mêmes qu'il doit contenir et veut ainsi que la digue naisse du torrent. »

Cette faiblesse de thèse qui est le châtement fatal de l'incrédulité mine les raisonnements de Rousseau, robustes en apparence, comme l'infirmité consume les colosses pléthoriques.

(1) *L'Église et l'Etat*, p. 65.

(2) *Législation primitive*, t. I, p. 30.

Auscultons.

« Je suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être.

« Or comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver, que de former par agrégation, une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile et de les faire agir de concert (1). »

Tout ce beau raisonnement n'éclucide pas la partie importante de la question. Sans nous arrêter à rechercher si les hommes en arrivent tous et fatalement à ne plus pouvoir lutter contre les obstacles extérieurs qui sont on ne sait quoi, et qui peut-être ne se rencontrent pas partout, nous voudrions savoir quelle autorité astreint les hommes à se réunir en société. On conçoit qu'une certaine nécessité leur conseille de se coaliser, afin d'obtenir la force, la sécurité, le progrès. Mais cette nécessité fait-elle loi à la conscience humaine? A cet endroit, on mettrait Rousseau dans l'embarras en lui opposant une phrase sortie antérieurement de sa plume : « d'où cent qui veulent un maître, ont-ils un droit de voter pour dix qui n'en veulent point? » c'est-à-dire pour l'approprier à notre cas, d'où cent qui veulent un pacte social ont-ils un droit de voter pour dix qui n'en veulent point ou qui en veulent un autre totalement différent?

(1) *Contrat social* de J. J. ROUSSEAU Livre. I. chap. VI.

L'enseignement du philosophe genevois qui ne prétendra certainement qu'à une certaine valeur de raison ou d'apparence rationnelle, pêche à ce point de vue même. Car ce fameux pacte que l'on n'a jamais conclu n'aurait qu'une force restreinte, restreinte car elle ne s'imposerait qu'à ceux qui l'ont antérieurement acceptée, restreinte aussi parce qu'on devrait lui infuser du sang nouveau à chaque naissance. Dans un tel état de choses, les sociétés vivoteraient misérablement.

Mais la thèse se redresse magnifique, si l'on comprend que les hommes par leur nature, c'est-à-dire tels que Dieu les a volontairement et intentionnellement créés, sont poussés par l'ordre tacite du Créateur à se réunir en société où s'abriteront une communauté d'intérêts et une vie générale faite de bien-être et de félicité.

Les hommes se courbent devant la Divine Majesté qui leur commande de se grouper en Etat (1). Ils ricanent devant l'entrepreneur civil qui leur enjoint au nom d'une nécessité quelconque de se constituer en société même avec des statuts mirifiques et subtils.

L'anarchie a beau jeu quand elle est aux prises avec les malins rationalistes qui veulent se passer de Dieu. Mettez toute justification de la société dans une raison contingente, dans une nécessité pratique; au lieu d'avoir assuré les institutions contre les entreprises mauvaises, vous aurez encouragé toutes les tentatives en leur offrant un champ de discussion toujours ouvert sur les questions et les conditions des nécessités sociales.

L'esprit ne trouve son apaisement que dans des vérités mieux bâties, forteresses idéales, assises plus profondément, capables de résister aux poussées de l'insurrection.

(1) Les révoltes ne tombent que devant la démonstration ainsi résumée par Bellarmin : « Tout le genre humain fut-il d'accord, il ne pourrait pas établir qu'il n'y aura plus ni chefs ni gouvernements. »

Les théories les plus nœuves (.) sous le nom de sociologie tombent en plein dans le matérialisme, constatent l'organisation des sociétés sans chercher plus avant, en sorte que ce ne seront pas les modernes sciences qui barreront la route à l'Anarchie chevauchant sur le Pour-quoi et l'Utopique avec une rage et une persistance inquiétantes.

L'Eglise seule, dans sa plénitude de vrai, n'oublie jamais ni la terre ni le ciel; ni la pratique, ni la théorie; ni le fait acquis, ni le principe vital. Toujours au milieu (*in medio vitus*), elle seule enseigne l'entière vérité, tandis que les superbes athées roulent tantôt d'un côté de la voie, tantôt de l'autre.

Leçon simple et sublime! L'homme créé pour la société s'unit à ses semblables. Dieu, la volonté suprême, qui a imposé la société, impose par là même les conditions nécessaires, essentielles à la société; l'homme doit s'incliner et se soumettre.

Les méditations, comme au songe de Jacob, partent de la terre et s'élèvent sur une échelle merveilleuse dont le sommet touche les cieux. Et le Seigneur, de son trône de gloire, se penche vers l'homme et dit : « Je suis Jehovah, le Dieu d'Abraham et d'Isaac. La terre où

(1) *La Constituante et le Régime représentatif* par DE GREEF, p. 96 97 : « Dans la conception scientifique moderne, l'Etat c'est la société même, vivant dans son ensemble de la vie de chacun de ses organes entretenus de leur côté par l'activité de chacune des individualités composantes de la société... La théorie actuelle de la division de l'organisme social en fonctions et en organes est donc la suite de la conception de l'Etat comme organisme souverain, et cette théorie avait été préparée par celle de la division de l'Etat en pouvoirs distincts, division qui impliquait l'idée d'une organisation normale quelconque ». A rapprocher de ce passage, p. 12 : « Nous laissons aux métaphysiciens qui en ont le loisir, le soin de discuter s'il y a ou non des droits naturels, si les hommes sont naturellement égaux ou inégaux entr'eux, physiquement et intellectuellement. L'absolu n'est pas de notre compétence. »

tu dors, je te la donnerai à toi. Ta postérité sera comme la poussière, elle s'étendra d'occident en orient, du midi au septentrion, et toutes les tribus de la terre seront bénies en toi et en tes descendants. Je serai ton gardien partout où tu iras! »

II - Le siège du pouvoir

La société en s'organisant réalise un être nouveau. C'est en elle-même que résident à l'état latent les forces régulatrices.

La société en effet, si on l'examine en elle-même, n'est pas un être impersonnel, mineur, incapable. Il ne faut donc pas la mettre en tutelle. Elle a sa vie propre, ne possède pas de congénère dont elle dépende. La vraie voie des nations est la pleine expansion d'elles-mêmes sous le regard de Dieu.

Le corps social esquissé par Dieu est plein de facultés saines et de robustes puissances capables de coordonner et d'édifier spontanément la carcasse du pouvoir, l'échafaudage hiérarchique.

La majorité des docteurs catholiques raisonne ainsi : S^t Augustin, S^t Jean Chrysostome, S^t Thomas, Suarez, Balmès.

Le docte théologien déjà cité plus haut, l'abbé Moulart (1) taille ainsi son argumentation : « En donnant aux hommes une nature éminemment sociable, Dieu leur a donné en même temps toutes les facultés nécessaires pour se constituer et se maintenir en société, et par conséquent aussi celle, naturellement inhérente à toute communauté parfaite et permanente, d'établir le pouvoir et le gouvernement sans lesquels la société serait impos-

(1) *L'Eglise et l'Etat*, p. 76.

Voir également : *La Représentation des Intérêts*, par l'abbé KEESSEN.

sible. C'est donc bien la communauté elle-même qui délègue directement la souveraineté à la personne élue, puisque c'est elle qui à l'origine l'a reçue de l'auteur de la nature. »

La souveraineté nationale ainsi comprise n'a rien d'exorbitant. On ne voit même pas où le pouvoir immanent s'établirait pour rayonner dans la société, si ce n'est en l'association même.

Mais dans les conceptions athées, la souveraineté nationale signifie indépendance absolue et suppose que l'origine même de l'autorité se trouve dans le peuple, prodigieuse erreur ainsi que nous l'avons démontré plus haut.

Les révolutionnaires français, éduqués par Rousseau, ont écrit dans leur Constitution de 1791: « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » A cette époque où l'on aimait tant à philosopher, il est fort à craindre que l'on visât le pouvoir *in abstracto*.

Au contraire, l'art. 25 de la Constitution Belge : « Tous les pouvoirs émanent de la nation » parle sans prétention et n'envisage, selon l'affirmation des constituants, que les pouvoirs constitutionnels.

« En consacrant cette règle fondamentale, dit M. Thonissen (1), le législateur constituant n'avait en vue que la souveraineté humaine, politique. Il existe en effet une autre espèce de souveraineté, indépendante de l'homme et préexistante à toute convention sociale. »

Ces distinctions ont une importance primordiale car le mal profite de la confusion pour se répandre, capter les faveurs publiques et verser peu à peu son venin mortel.

(1) *Constitution Belge annotée*, 2^e éd., p. 140.

Rousseau et ses adeptes professent *que tout ce qu'ordonne la loi émanée de la communauté souveraine est légitime et seul légitime* (1). Pour nous, la Justice, l'Intelligence, l'Esprit Divin doivent animer toutes les lois pour qu'elles aient la vie et ne se transforment pas en cadavres funestes.

Nos adversaires tirent leur doctrine d'une injustifiable souveraineté populaire, sans principe antérieur ou extérieur. Notre thèse découle elle aussi d'une souveraineté nationale, mais d'une souveraineté entendue sainement.

Tout décret humain pour mériter le respect s'inspirera aux sources du juste et de l'honnête : là (2) seulement se trouvent la vérité et le salut de la société, car l'erreur porte dans ses flancs le germe de tous les malheurs :

« La puissance suprême, dit Fénelon, dérive immédiatement de Dieu qui seul a droit comme Souverain Etre et comme suprême raison de régler sa créature et d'en punir le dérèglement. Croire que la souveraineté réside ordinairement dans le peuple et qu'elle appartient toujours au plus grand nombre est un principe qui tend à l'anéantissement de la société. »

Et l'éminent mais trop oublié M. de Gerlache, revient sur cette idée dans ses Mémoires et déploie les conséquences des fausses doctrines : « Tout vient de Dieu et retourne à Dieu. Dites à une multitude ignorante et passionnée, naturellement portée à la violence, qui a des besoins et des instincts, qui n'écoute guère sa raison et qui est toujours mécontente de son sort, que sa volonté est sa Loi, qu'elle a pour elle non-seulement le nombre et la force, mais le droit ; dites-lui

(1) L'exposé de De Greef, (*loc. cit.*) se borne à matérialiser la doctrine de Rousseau.

(2) Voir notre opuscule *Dans l'Allée d'Héverlé* ou *La loi* 1890.

que le peuple est le seul maître, et quand vous l'aurez bien repue de ces maximes, on peut affirmer qu'il n'y aura plus dans le monde de sécurité pour personne. »

Le serpent séducteur à la faveur du trouble se glisse dans les brochures, les discours et les livres ; aussi faut-il le repousser opiniâtrement avec le glaive flamboyant de la vérité.

III — Organisation du Pouvoir

La nation choisit son gouvernement. On a vu des républiques patriarcales comme on rencontre des républiques vrais repaires de flibustiers en habit noir et cravate blanche. L'histoire nous montre des rois populaires, bons garçons, francs batailleurs et soucieux des pauvres, et d'autres rois fainéants, endormis sur une litière dorée.

Les rois ont tous le tort d'être de leur métier, a-t-on dit. Mais cela s'applique à tout homme qui détient un pouvoir. Chaque individu a des intérêts, personnels, opposés aux intérêts des autres. Chaque individu a des ambitions à atteindre en escaladant le dos des autres. Et vaut-il mieux se livrer à une multitude de minuscules potentats qu'à un souverain unique et absolu ?

Mais laissons ces querelles en retenant que chaque régime a du bon s'il vient à son heure, s'adapte aux mœurs d'un pays et remplit fidèlement son rôle de ministre du bien.

La Belgique a pris le système représentatif. A l'heure présente, on s'échine à former le groupe des mandants.

Plaçons-nous au moment présent de notre histoire et recherchons le meilleur mode d'organisation des pouvoirs ou plutôt du pouvoir délibérant et ordonnant ou encore en définitive, puisque chacun ne peut

prendre une part active aux travaux législatifs et qu'il faut procéder par mandataire, le meilleur système électoral.

Nous écartons une trop grande immixtion du peuple dans les délibérations de détail, dans les vétilles épineuses de la politique; le contraire déterminerait selon nous une fièvre perpétuelle et funeste surtout dans les classes pauvres qui ont grand besoin de calme et d'apaisement. D'ailleurs, ces fréquents déplacements surtout pour les miséreux constituent une charge très onéreuse parcequ'elle interrompt le labeur et tarit momentanément les ressources. D'ailleurs cette participation aux affaires publiques équivaut à une fonction et ce que M. Simon Deploige écrit (1) au sujet de la Suisse est vrai pour tout autre pays démocratique. « Est-il donc surprenant que la Suisse, donnant à ses électeurs le droit de législation directe, veuille aussi exiger d'eux plus de vigilance qu'on n'en demande aux citoyens qui se bornent à élire leurs députés? »

Mais tout n'est pas encore dit quand on entre dans cette voie. Ces surcharges, ces ennuis, ces fonctions, méritent bien d'être indemnisés, rémunérés, de recevoir une compensation quelconque. Et les revenus de l'Etat y passeront : « Chaque citoyen d'Athènes eut droit à un salaire payé par la république. Les orateurs étaient payés pour parler, leurs auditeurs étaient payés pour venir les entendre. Il n'était pas un acte de la vie publique qui ne fut tarifé; chaque membre du Sénat recevait sa drachme quotidienne pour droit de présence, et chacun des six mille juges ses trois oboles » (2).

On a déjà réclamé, voici un exemple plus chaud, et non sans raison, une indemnité pour les ouvriers élus dans les Conseils de l'industrie.

(1) *Le vote obligatoire en Suisse*, p. 22.

(2) Cité par TH. JUSTE, *Le Passé des classes ouvrières*.

Au sujet de l'intervention directe du peuple, nous reproduisons *con amore* ces paroles de M. Pergameni, professeur à l'Université de Bruxelles.

« Demandra-t-on au peuple de se prononcer sur le principe de la loi future? Mais c'est là un plébiscite encore plus dangereux que le plébiscite napoléonien! Comment du reste la nation pourrait-elle toujours se prononcer en pleine connaissance de cause sur un principe sans savoir de quelle façon sera appliqué ce principe? Ne craignez-vous pas qu'un pareil referendum n'ouvre la porte à tous les abus? D'autre part, on ne peut demander au corps électoral de voter les détails de la future loi; car ce serait confondre le rôle des électeurs et celui des représentants, rendre le rôle des chambres presque illusoire et conduire à la législation directe sous la forme la plus défectueuse.

« Permettez-moi du reste d'ajouter que ce genre de législation directe, ce procédé qui consiste à confier au peuple tout entier la confection détaillée des lois, n'a jamais existé, que je sache, dans les sociétés civilisées même les plus démocratiques; nous ne le trouvons ni en Grèce, ni à Rome, ni dans les Etats du moyen-âge, et l'on ne pourrait guère le rencontrer que dans les sociétés primitives, encore à demi-barbares et dominées en grande partie par la coutume.

« C'est qu'en effet, ce genre de législation directe est contraire à la différenciation des fonctions qui marque le développement organique des peuples comme des individus.

« Une société régie par la législation directe, c'est le protozoaire chez lequel toutes les fonctions sont pour ainsi dire confondues; une société régie par le système représentatif, c'est l'animal supérieur, le vertébré doué de muscles, de nerfs et d'organes, de sens multiples et compliqués.

« Remarquons, en outre, que le surmenage politique

est aussi mauvais que le surmenage intellectuel; la politique est un moyen et non pas un but, et un peuple saturé de politique est bien près d'en être dégoûté et de laisser le champ libre aux politiciens de profession, comme on l'a vu plusieurs fois en France pendant la Révolution.

« Je pense même, quelque paradoxale que cette opinion puisse paraître à plusieurs, que dans nos pays parlementaires on fait déjà trop souvent appel au vote des citoyens, et que les intérêts d'un pays seraient plus utilement et plus démocratiquement gérés si l'on restreignait le pouvoir des Chambres dans certaines limites. »

Après avoir repoussé la législation directe, nous manifesterons nos préférences pour un régime qui ne faisant de nulle classe les parias de la politique, intéresse tous les citoyens à la chose publique sans aller jusqu'à l'agitation continuelle.

S^t Thomas approuve fort cette manière de voir. Voici le texte : « *Circà bonam ordinationem principum in aliqua civitate vel gente duo sunt attendenda; quorum unum est ut omnes ALIQUAM partem habeant in principatu; per hoc enim conservatur pax populi et omnes talem ordinationem amant et custodiunt* » (1).

La chose publique devient ainsi sans fiction la chose de tous. On s'attache à l'œuvre à laquelle on coopère.

Mais répudions l'égalité politique, la parité d'homme à homme.

Même dans certaines régions chrétiennes on clame beaucoup sur ce thème : tous les hommes sont égaux

(1) S. T. I, II. Q. CV.

M. De Greef ne connaît de S^t Thomas qu'un seul texte d'après lequel l'Ange de l'École conseillera d'appauvrir les sujets pour les mieux tyranniser. *Op. cit.*, p. 125.

au regard de la loi politique. C'est là un principe funeste légué par Rousseau dont on reconnaît à chaque carrefour des luttes politiques l'influence néfaste. C'est là la lèpre de l'individualisme, comme si l'homme entrant dans la société conservait son intégrité naturelle!

On puise même dans St Thomas pour justifier cette égalité et l'on rapporte le passage que nous avons cité plus haut. Ce faisant, on oublie deux choses; la première, que St Thomas n'attribue pas à tous *eandem partem in principatu*; la seconde, que St Thomas n'affirme pas un droit naturel mais souhaite pour la pacification sociale que chacun ait la satisfaction et se flatte de dire son mot dans le gouvernement de l'Etat (1).

Il ne nous déplaît pas d'entrer à ce sujet dans une étude assez minutieuse.

Nulle association ne se conçoit sans trois choses ou règles primordiales : une fin, — la coopération des individus à l'obtention de la fin — l'inégalité de droits et de devoirs de chacun.

I. La fin. — Tout être a une fin, c'est la raison de l'existence. Dieu ne crée que dans un but; l'homme même ne produit que dans des vues déterminées. L'enfant seul agit inconsidérément, en dehors de tout projet et encore!

La société, en se formant, apparaît comme une nouvelle individualité, différente des atomes qui la composent; la société aura donc une destinée spéciale. Elle tendra vers un but propre.

II. Coopération de tous à la fin. — Tous les associés dans le cadre de la société perdent leur personnalité et ne jouent plus qu'un rôle déterminé dans le grand tout.

(1) Voir pour plus amples développements la brochure de l'abbé Keesen, *op. cit.*, p. 10 et sequ.

La société qui est nécessaire doit atteindre sa fin en tout état de cause, c'est à-dire quels que soient les éléments qui en font partie, quelles que soient les circonstances de temps et de lieu. Il y a un organisme qui doit se développer sainement jusqu'à son terme, en subordonnant les avantages particuliers au bien commun, car la création nouvelle prime les antériorités, sinon elle n'eut pas surgi.

III. Inégalité des unités. — Toute association faite avec des hommes doit tenir compte des inégalités humaines, des faiblesses physiques et intellectuelles. Tous ont une fin à gagner, des droits à sauvegarder, mais c'est la société qui veille à la destinée commune. Et dans l'ensemble des moyens que le corps social met en œuvre pour réaliser la félicité, tous les individus n'ont pas les mêmes ressorts à faire jouer, les mêmes efforts à déployer, parce que tous ne disposent pas des mêmes facultés, des mêmes puissances. Le rôle de chacun se mesure à ses forces et de la diversité des actions naît l'unité du résultat.

D'ailleurs, par suite des nécessités sociales, gouvernementales, on instaure une hiérarchie, des chefs de tout grade. Tous ne peuvent occuper en même temps toutes et chacune de ces fonctions : ce serait l'anarchie.

Il en va ainsi dans toute société. Prenons en exemple la première société, la société familiale, composée d'unités, père, mère, enfants. Il se forme un tout qui s'harmonise et s'épanouit sous le sceptre du père et sous la houlette maternelle.

Ainsi en est-il dans le corps humain. Les cellules, individualités vitales, s'associent différemment pour composer les divers membres qui ensuite se réunissent dans une subordination intelligente.

D'ailleurs à part les inégalités naturelles des hommes, et ce serait un tort de ne considérer que l'être abstrait, dans les situations qu'ils occupent les différents

individus ont de telles attaches à la terre qu'ils retournent pour y trouver quelques grains de vie, qu'on ne peut les inquiéter sans cesse des préoccupations publiques et gouvernementales.

Une attention trop constante du peuple pour les choses publiques amène rapidement la surexcitation : la masse se soulève aisément, et dans la masse on a toujours occasion de tourner et retourner un grief, car les mesures générales froissent d'habitude quelques intérêts.

CONCLUSION : l'individu, dans toute société, n'apparaît plus comme une indépendance absolue : il prend place au plan qui lui convient et ne tient qu'un rôle proportionné à ses forces. (1)

De même que dans un opéra on combine pour obtenir un ensemble impressionnant et décisif la scène

(1) « Ce qui est inadmissible, au regard du bon sens, c'est que, sous prétexte d'égalité, le nombre seul, opérant par sa vertu arithmétique et en dehors de toute autre considération, devienne la loi suprême d'un pays ; que ni le talent, ni la fortune, ni la moralité n'entrent pour rien dans un calcul qui se réduit à une simple addition de voix ; qu'il soit indifférent, au point de vue du droit, de représenter les intérêts de toute une famille, d'une corporation entière, ou de n'avoir souci que de sa personne ; et qu'en un jour d'élection, où se posent dans le choix d'un représentant, que dis-je ? d'une forme de gouvernement, les questions les plus difficiles du droit constitutionnel, des relations avec l'étranger, des questions de vie ou de mort pour un peuple, le suffrage d'un individu sachant à peine lire et écrire, ou recueilli dans un dépôt de mendicité, pèse d'un même poids dans la balance des destinées nationales que celui d'un homme d'Etat rompu aux affaires par une longue expérience. Il n'est pas de sophisme qui puisse colorer d'un prétexte spécieux une pareille absurdité. Un pays qui sacrifie son existence à une utopie aussi dangereuse, court au-devant de toutes les aventures : il est à la merci d'une force aveugle qui, obéissant tour à tour aux impulsions les plus contradictoires, l'entraîne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre et finit par le pousser aux abîmes. »

Ces paroles si connues de Mgr Freppel montrent le ridicule dans lequel on verse quand on défend l'égalité absolue du suffrage. Il est d'autre part impossible d'attribuer à chaque vote la valeur précise qui lui revient ; on ne peut procéder à ces évaluations individuelles. La représentation des intérêts sans tomber dans aucun des deux extrêmes brise la stupidité du nombre.

et la direction avec les acteurs et l'orchestre, de même pour conserver à la société une constitution conforme à sa nature et à sa fin, il importe d'assurer l'existence et la santé au Capital, au Travail et à la Science.

Si l'on recherche en consultant la raison abstraite et les leçons du passé quels sont les organismes sociaux nécessaires à la vie et au bon fonctionnement des nations, on en découvre aisément et fatalement trois : Capital, Travail et Science.

L'association humaine destinée à procurer la terrestre félicité réclame avant tout des œuvres qui sont la nourriture que l'on jette aux grands besoins matériels et intellectuels des hommes. Or rien ne se fait qu'avec le concours des bras, de l'intelligence et de l'argent. Le livre part de *l'intelligence*, s'arrête dans les mains de *l'ouvrier*, se dépose chez le *capitaliste* libraire. Un vêtement requiert pour sa confection et le travail manuel et les inventions ingénieuses et les avances du patron. Si l'on procède par voie de synthèse, on est forcé de conclure que le régime *capitaliste* favorise la justice en attribuant à chacun ce qui lui est dû, l'épargne en permettant l'accumulation du gain, l'esprit d'entreprise qui a besoin pour s'étendre de capitaux et de rémunérations; le *labeur* personnel, la trituration des matières premières ne s'arrêtera qu'avec le rêve utopique du machinisme universel et spontané ou plutôt avec la mort des nations dans le néant final; la *science* en y comprenant la morale et la religion font partie intégrante des sociétés avec la même indissolubilité et la même préséance que l'âme et l'intelligence constituent un élément essentiel et supérieur de l'homme.

Impossible de réduire une de ces actions : Capital, Travail, Science.

C'est dans la communauté que réside la faculté imminente de déterminer les formes concrètes du pouvoir. Mais si la société veut donner à l'organisme

directeur central le reflet de sa propre nature, si elle veut se le rattacher par d'intimes fibres, elle y fera entrer le Capital, le Travail et la Science. Elle synthétisera au faite les trois vies. Ainsi d'ailleurs, la société se sauvegardera elle-même en sauvegardant chacun de ses éléments nécessaires. Cette sauvegarde atteindra sa perfection en équilibrant chacun de ces éléments de manière que nul d'entr'eux ne prévaille et n'étouffe les autres : ce balancement de forces qui souvent sont opposées s'obtiendra en donnant égalité (1) de représentation aux trois Energies essentielles à la vie commune.

Un écrivain libéral l'a très nettement reconnu en principe :

« La société au point de vue économique se divise en 3 groupes comprenant le capital, le travail et la science. » (2)

Se dessine une tendance à abandonner les frustes méthodes qui ne donnaient accès dans les débats publics qu'aux politiciens, aux discoureurs, aux bâcleurs de systèmes. Au lieu de vouloir façonner la société selon tel idéal purement *gouvernemental*, on en revient à

(1) Voir le projet Helleputte et l'ouvrage de De Greef sur cette répartition égalitaire.

(2) Ces paroles sont de M. Goblet d'Alviella. Il est curieux et décisif de voir comment l'idée de la représentation jaillit des méditations philosophiques les plus calmes, les plus écartées de la politique, les moins troublées par une ambition quelconque. L'ouvrage de M. De Greef nous instruit de tout cela. — L'idée fait ensuite son invasion dans les terres des sciences plus positives, comme la sociologie ou l'économie politique : H. Spencer, Catta, Hector Denis, Prins, De Greef, de Haulleville, de Harlez. — Enfin, les hommes de la politique s'avisent de lire ces nouveautés, leur trouvent mille qualités, les disant nées sous les doigts des fées, mais refusent pour ce quart d'heure de leur prêter main-forte. Tels MM. Beernaert et Woeste. D'autres, plus conséquents, citons M. Loslever dont le récent discours à la constituante a si merveilleusement défendu notre thèse, pressent la mise en pratique du système des intérêts. La ligue démocratique belge en poursuit aussi la réalisation immédiate.

prendre la société telle qu'elle est et à lui conserver sa nature. On en arrive à voir dans la vie centrale autre chose que tournois entre josphistes et anti-josphistes, entre monarchistes et républicains, entre démocrates et aristocrates, entre libéraux et cléricaux. Les conseils nationaux perdront les habitudes batailleuses et systématiques; ils prendront des allures ménagères pour ainsi parler, ayant le souci du pot-au-feu, de l'organisation vitale

Il n'y aura plus de groupes exclusivement politiques, absorbant à eux seuls l'action publique. On ne rejettera pas de l'arène politique une caste qui ne songe qu'aux choses du ciel, une autre absorbée dans la lutte pour la vie.

On est donc surpris quand un apôtre de la représentation des intérêts comme M. De Greef néglige le clergé dans l'organisation des groupes constitutifs de la nation. Aussi de divers côtés, on a protesté. L'*Indépendance Belge*, qui a publié sur la matière d'excellents articles, signale et regrette cette lacune. Cette lacune est comblée dans le projet Helleputte. M. Henri Lambert (1) (qui a écrit quelques bonnes pages sur le système des intérêts à réaliser non par les électeurs qui votent dans tous les groupes, mais par les élus qui sont pris dans telle ou telle catégorie) et d'autres publicistes, tel par exemple M. de Haulleville (2), donnent place aussi dans les cases du cadre au clergé. Nous n'hésitons pas à déclarer cependant qu'en théorie la part n'est pas encore assez belle quand on songe à l'importance capitale de la Religion. Mais les nécessités brutales de la pratique obligent à souffrir quelques passe-droits.

(1) *Représentation des Intérêts*, brochure de 15 pages.

(2) *Avenir social*, 1^o mai 1892 et autres.

La Réforme elle-même a publié des projets où l'on rangeait les cultes salariés par l'état dans une classe à part et les cultes non salariés parmi les professions libérales.

La représentation des intérêts, cela découle des considérations développées plus haut, a une portée économique et sociale que l'on doit mûrement considérer.

La question sociale gonflée des multiples problèmes du capital et du travail ne se résout pas par les incantations du suffrage universel. Notre voisinage politique le démontre. M. de Mun aspire au groupement professionnel même dans le domaine politique, parce que le suffrage universel est impuissant à édifier, impuissant même à prévenir les conflits. Les socialistes français sont contraints à la même constatation et au même aveu.

Un sérieux ouvrier autrichien dont M. Helleputte citait naguère les paroles à la Chambre constatait aussi l'inanité du pur et simple.

En Belgique les chefs socialistes quand la passion politique ne les entraîne pas trop irrésistiblement vers un système dont ils attendent aveuglément le despotisme, rendent hommage eux aussi à la Représentation. Au mois d'août 1883, Bertrand (1) publiait une bonne brochure qu'il y a deux ans nous avons fait sortir de la poussière pour l'opposer aux utopistes du pur et simple. Voici quelques intéressantes citations :

« Le suffrage universel, tel qu'il est pratiqué en France, en Allemagne, en Suisse et en Amérique pêche par sa base. Nous allons plus loin. En supposant que ce système électoral soit perfectionné dans le sens de la représentation des minorités, il n'aurait pas plus pour lui et la vérité et la justice. Car nous avons vu que ce qui domine dans nos sociétés, c'est la différenciation des intérêts de la population. Or le droit de suffrage accordé à tous n'aboutit pas nécessairement à la représentation exacte de tous les intérêts mais à leur confusion.

(1) *La Réforme Electorale*. Opuscule de 16 pages.

« Les ouvriers arrivent à se dire qu'ils ont beau voter, soit pour des républicains radicaux, soit pour des socialistes, leur situation économique, matérielle ne s'en trouve pas améliorée pour cela.

« Et en effet, malgré le suffrage universel, est-ce que la situation de la classe ouvrière en France et en Allemagne est meilleure qu'elle ne l'est dans les pays où le droit de suffrage est le privilège de la classe bourgeoise? Assurément non. Et cela pour la bonne raison que les lois simplement politiques ont en général très peu d'influence sur la situation économique d'un peuple. »

Or aujourd'hui, c'est une criante nécessité à laquelle on ne peut échapper, que le travail soit représenté! On se taira un peu, momentanément, si les travailleurs gagnent un droit de vote quelconque. Mais bientôt s'apercevant qu'ils ont saisi l'ombre pour la proie, ils réclameront de plus belle, car le pur et simple ne résout rien et il y a des choses qu'il faut absolument résoudre.

Le cauchemar qui pèse sur la société et dans lequel capital et travail se débattent ne se dissipera que par un traitement logique. Il faut empoigner le mal pour le terrasser. Il faut mettre face à face les deux adversaires comme dans les procès embrouillés on recourt à la dernière ressource d'une comparution personnelle, ou dans les inquisitions criminelles à une confrontation.

Chaque caste n'est bien défendue que par elle-même : axiome politique. Chaque caste n'est bien représentée que si elle est rigoureusement organisée. Par une organisation complète, l'élection donnera des mandataires capables et intéressés. Par l'organisation disciplinée, le mandat exécuté par un digne élu obtiendra la confiance et le respect du groupe.

Quelle bonne besogne on abattra quand les représentants autorisés du capital et du travail délibéreront

avec pleine science, pleine autorité, pleins pouvoirs!

On craint que ce rapprochement d'adversaires engendrera des haines, des colères furieuses, une agitation funeste. On redoute d'éternels conflits.

Mais d'abord nous avons démontré que la discussion sociale ne peut être écartée, qu'il faut donc l'admettre et lui fournir un terrain d'entente, des circonstances favorables de lumière et d'autorité. Puis l'expérience permet de croire que les débats ne susciteront pas tant d'éclats ni d'orages qu'on le dit. En se rapprochant on s'estime, ou du moins quand on se trouve dans la nécessité de se voir, de causer ensemble, on prend les apparences d'une estime réciproque. Les préventions se dissipent, quelque concession avance les choses et bientôt avec le secours du bon sens l'entente se réalise.

M. De Greef cite dans son ouvrage l'impression caractéristique d'un industriel. Nous reproduisons cette expérience convaincante.

« Je suis porté, dit Monsieur Peltzer, en tout premier lieu à proportionner le plus possible les responsabilités politiques en raison directe des responsabilités civiles qui pèsent sur les épaules de chacun; en second lieu à faire représenter directement dans cette Chambre les groupes essentiels d'intérêts divers; je préfère voir ici en présence les représentants des diverses classes de la société pour débattre tranquillement leurs intérêts que de m'exposer à ce qu'ils défendent ces intérêts dans la rue.

« Il convient que les représentants du capital et du travail, plus particulièrement, discutent dans cette Chambre l'intérêt de la collectivité et de la justice pour tous.

« J'ai eu l'honneur de faire partie d'une commission de l'industrie et du travail et j'ai pu constater qu'il y a tout avantage à mettre en présence les divers éléments de la richesse publique; ils sont bien plus

disposés à s'entendre qu'à se combattre et l'échange réciproque des vues des divers groupes peut éviter bien des malentendus. »

Voilà donc que l'étendard blanc de la Paix Sociale se déroule et s'éploie ! Les flottements disent « justice ! » sans les grincements amers des revendications sociales. Ses plis ont des reflets lumineux qui chassent les ombres des systèmes politiques faits de chaos et de contradiction.

Les cortèges joyeux et mâles des corporations défilent aux sons des cuivres. La fête est aux Métiers. L'industrie, amie du calme, fait retentir l'enclume, hurler le sifflet de la locomotive ; on entend au loin l'âpre ciseau mordre la pierre sous les heurts du marteau.

Tout prospère dans la Paix, car l'étendard blanc porte inscrits en lettres d'or luisant au soleil :

Représentation des Intérêts.

MICHEL BODEUX





A TUNIS

Trois heures du matin

LES grandes vagues deviennent rares et s'affaissent. Le vaisseau ralentit son allure, et sur les eaux calmées son balancement a plus de mollesse. L'aube naît, vaporisée en brumes d'argent dans un ciel d'agate, transparent à ravir.

Les côtes d'Afrique

En un clin d'œil tout le monde est sur le pont et regarde. C'est beau. Le Golfe de Tunis dessine en bleu sombre sa courbure élégante : au milieu, la Goulette — la petite Venise d'Afrique ; à gauche les collines de Carthage, dont quelques-unes teintées d'ocre ont l'air de grands brasiers s'éteignant ; à droite un massif de montagnes dont le profil tourmenté, les hâchures violentes évoquent tout de suite l'idée du vieil Atlas, le Titan vaincu, se raidissant sous le poids du Ciel.

Voici le jour. Le vaisseau s'arrête sur une mer délicatement verte, froncée en petites vagues chatoyantes. Un chaland reçoit les passagers et les débarque à la Goulette. De près, le prestige de cette ville diminue : c'est propre, joli même, mais trop européen. Des

indigènes, portefaix, marchands de galette ou d'oranges, nippés de haillons multicolores, viennent au devant des débarqués comme pour leur faire les honneurs de l'Afrique. Le reste de la population se compose en majorité d'Italiens, et c'est la langue italienne que l'on entend résonner sur toutes les lèvres. Pas de monuments à remarquer, si ce n'est l'église, italienne aussi, ornée de cette profusion de peintures et de statues dont les yeux de nos voisins sont friands.

.Le soleil se lève : telle une fleur énorme éclore des profondeurs de la mer. Au loin, derrière le lac Baheira, Tunis, la ville blanche, s'étale comme un grand burnous à l'horizon. La lune, attardée au couchant, a l'air d'un croissant détaché du minaret d'une mosquée. Autour, un peu de nuit flotte en impalpable poussière bleue, et cette fine obscurité fait un merveilleux décor de fond à l'entrée du continent mystérieux.



De la Goulette à Tunis il y a dix-huit kilomètres qu'on a le choix de franchir à pied ou en chemin de fer. La route longe le lac Baheira, un grand miroir d'étain poli, que des oiseaux et des barques embuent de leurs sillages lents.

A droite, des champs plantés d'oliviers, beaux dans leur vétusté immémoriale. Il en est d'énormes dont le tronc vidé ne laisse pas d'être couronné d'une épaisse chevelure grise. D'autres sont si tordus, si convulsés par les temps qu'on dirait une gerbe de serpents sortant du sol, ou un faisceau de muscles enflés dans l'effort d'un labeur surhumain.

La première fois que j'ai entendu le vent dans les oliviers, j'ai tressailli. Chaque arbre a son langage, et le chêne n'a pas les mêmes intonations de feuillage et de rameaux que le saule. Le bruissement des oliviers

est plein de choses inexprimables comme la voix des vieillards qui savent la vie. Il rend une pénétrante mélancolie, et laisse deviner le regret des printemps jadis, la résignation aux hivers subis.

De loin en loin, quelques palmiers. Ce n'est pas non plus sans émotion que l'on découvre le premier palmier, non plus dépaysé et à l'étroit dans le jour terne d'une serre, mais superbe et luisant de toutes ses palmes aux rayons du soleil natal. Pour tous, en effet, le Palmier n'est-il pas le symbole des mondes inconnus vers qui, de si bonne heure, voyagent nos aspirations? N'est-ce pas à son ombre que nous avons tous, peu ou prou, rêvé de bâtir notre hutte de Robinson? Et c'est pourquoi la silhouette d'un de ces arbres ne peut nous passer devant les yeux sans qu'en notre âme surgisse un mirage de pays bleus, de déserts blancs, d'oasis vertes, de lacs enchantés!.....

Avec toutes ces rêveries la route ne paraît pas longue, d'autant plus qu'elle est par elle-même très vivante, le matin surtout, heure à laquelle les Arabes de la campagne se rendent à Tunis.

Ils arrivent, la plupart sur des bourriquets qu'ils excitent d'un claquement de langue tout particulier. Ils sont assis, très graves dans leurs burnous flottants, et des femmes voilées se tiennent quelquefois à eux. Leurs jambes nues oscillent en rythme avec le trot menu de l'âne, et leurs babouches se balancent au bout de leurs orteils, continuellement.

De temps en temps, un riche propriétaire de la Marsa passe, indolemment renversé dans sa voiture, au galop nerveux de deux mules.

Et viennent de longs troupeaux de chèvres, conduits par un Arabe, dont les piétinements font le bruit de la pluie qui tombe dans la poussière.

On est un peu déçu en arrivant à Tunis. Au lieu

de la ville toute orientale où l'on s'attendait être transporté, voici une cité ne différant pas beaucoup des grandes villes d'Europe. Une longue place ombragée d'arbres, de hautes maisons irréprochablement alignées, des hôtels et cafés à mine somptueuse, peuplés de garçons moustachus et gourmés comme partout. Dans les rues, le train de la vie moderne bruyante et banale : les tramways sifflent, les fiacres roulent, les camelots crient *Le Petit Journal* et *La Lanterne*. Beaucoup de Juifs et d'Arabes seulement dont les costumes pittoresques consolent déjà les yeux de ces vulgarités.

Heureusement, pour peu que l'on continue à marcher, après la ville européenne, l'on rencontre la ville arabe, et celle-ci est au moins trois fois grande comme l'autre. A peine a-t-on franchi la Porte de France à laquelle aboutit la place de la Marine qu'on a l'impression d'entrer dans une ville des *Mille et une Nuits*. Cela s'appelle la région des *souks*, du nom même de ces rues bizarres, voûtées pour la plupart, et si inextricablement enchevêtrées qu'il est impossible d'assigner un itinéraire au curieux qui s'aventure en ce labyrinthe. Le meilleur est de se laisser aller au petit bonheur et de marcher devant soi sans se préoccuper du chemin. On finit toujours par aboutir quelque part, et cela vous assaisonne les impressions d'imprévu.

Comme je l'ai déjà dit, les souks sont généralement couvertes. Des ouvertures béantes çà et là y laissent tomber le jour en blanches averses. Quelquefois, les voûtes reposent sur des colonnes sveltes et bariolées dans le goût mauresque. — Entrons.

La rue des Parfums. Le jour y est plus ménagé qu'ailleurs et cette diaphane obscurité de mosquée s'harmonise bien avec l'atmosphère étrange de là-dessous. Dès les premiers pas en effet on se sent comme immergé dans le Parfum. C'est d'abord une bouffée d'aromes

imprécis et confondus en un enivrant unisson d'effluves : puis, la sensation se complique, et, à mesure que l'on avance, se déroulent les thèmes d'une symphonie odorante dont les subtilités ne se peuvent noter. L'encens, le benjoin disent leurs airs religieux en qui s'évoquent la magnificence des liturgies et l'extase des oraisons; le musc, la girofle chantent l'ivresse des sens et les furieux amours de l'Orient. Et les roses pleurent, dont, innombrables, les âmes sont encloses en de fines fioles enluminées d'or. Elles racontent un poème très vieux et mélancolique : le poème des beautés trop belles pour être longtemps, des choses prématurément cueillies à cause de leur parfum — des mains, jadis exquises, aujourd'hui desséchées, qui les ont effeuillées. — Et d'autres exhalaisons flottent, plus mystérieuses, qui suscitent des visions de pays inconnus, de latitudes très reculées.

Le silence qui règne là-dessous favorise le vol des senteurs. Peu de chalands, peu de promeneurs. Accroupé au seuil de son échoppe, dans l'encadrement de ses bizarres marchandises, un Arabe somnole comme enivré de l'air capiteux qu'il respire. Et, au fait, ce singulier milieu doit saturer l'âme de rêve et d'indolence. Un poison subtil a l'air de circuler dans les veines bleues des adolescents à l'épiderme trop délicat que l'on rencontre sous ces voûtes — le poison des millions de roses dont l'essence fuse à travers la prison de verre qui l'enferme.

La rue des Parfums aboutit à la rue des Etoffes. Après la symphonie des senteurs, c'est la symphonie des couleurs éclatant en fanfares de rutilances et de chatoiements. La lumière a l'air de jaillir des objets lumineux entassés là-dessous, pourpres éclaboussés d'or, azurs filigranés d'argent, violets brochés de vert. Des tapis sont exposés où sur fond d'écarlate se détachent

en blanc des paysages d'Orient fantaisistes, des mosquées, des palmiers, des puits, des chameaux, des bêtes chimériques, éclos d'une vision de mirage, d'une hallucination d'opium; et d'innombrables arabesques serpentant, se croisant, s'enlaçant dans l'ogive aiguë d'une porte mauresque. Des soies où semblent s'être fixés les reflets des aurores et des crépuscules d'Orient. D'adorables bibelots, d'exquises futilités, des babouches d'une petitesse extravagante, des miroirs encadrés de passementeries d'argent, des coffrets à senteurs mignardement ciselés où reluisent des clous d'or.

Par places, un salon complet précieusement aménagé, le parquet ouaté de sparteries; les murs couverts de tapis, des torchères de vieux bronze à la porte, une lanterne ouvragée, gemmée d'étoiles multicolores, et, au fond, une panoplie de fusils incrustés d'ivoire, de poignards damasquinés, de yatagans aux courbures exagérées de faucilles.

Toutes ces merveilles se font à Tunis non loin même du lieu où elles sont exposées en vente. C'est ainsi qu'une partie de la rue des Etoffes est occupée par les brodeurs et les tisseurs.

Les premiers assis sur des nattes dans une sorte de niche de deux mètres carrés de surface manient l'aiguille avec une merveilleuse dextérité. C'est plaisir de voir l'étoffe se fleurir d'or et d'argent sous leurs doigts. Ils ne s'interrompent que pour prendre le repas qu'ils préparent eux-mêmes sur un réchaud. Le soir venu, ils se ferment dans leur niche, s'allongent sur leurs nattes et dorment. Toute leur vie tient là-dedans.

Quant aux tisseurs, le métier mécanique leur est inconnu. Ils jettent avec la main droite la navette entre les fils et la rattrapent de la main gauche qui la renvoie à la main droite. Ce mouvement s'exécute avec la rapidité de l'éclair. — Et je ne sais pourquoi je trouve

un charme de poésie dans la simplicité primitive de cette méthode. Par elle, l'homme semble mettre plus de lui-même dans ses œuvres, et cette patiente lenteur d'exécution imprime au produit de son labeur un caractère artistique inimitable. Et puis, c'est ainsi, je suppose, que l'on tissait au temps de la Bible et de l'Iliade.



Les souks succèdent aux souks toujours exclusivement occupées par une industrie particulière. La rue des Forgerons où sonnent les enclumes, où des nègres athlétiques étalent, demi-nus, leurs torses luisants sur lesquels saillent des muscles de bronze. La rue des Chaussures puant le cuir et la poix, la rue des Tamis, la rue des Tourneurs et des Charpentiers. Chez ceux-ci, la même virtuosité suppléant à la même pénurie d'auxiliaires mécaniques. Tous travaillent assis, et tournent à l'archet, maintenant la pièce de bois entre les deux becs du chevalet, à l'aide de leurs ortels que l'habitude a rendus aussi souples que des doigts. Et il sort de ces ateliers de fines menuiseries, des bijoux de ciselures et d'incrustations qui attestent une maîtrise d'exécution admirable. C'est dans l'ornement de leurs armes qu'ils dépensent le plus de fantaisie et d'imagination : la crosse des fusils disparaît sous la nacre assouplie des arabesques, le canon même flambe de dorures. Ces tromblons chimériques ne tueraient peut-être pas un moineau à bout portant, mais ils font bien en panoplies.

En cela d'ailleurs je trouve que les Arabes sont des sages. Tous les peuples devraient les imiter et transformer leurs machines à tuer en bibelots de collection.

Nous voici au cœur de la ville arabe, au confluent de plusieurs souks importantes. C'est l'heure du marché. Le coup d'œil est féerique. Un fleuve déchainé en étoffes

multicolores, ondoyantes et bruissantes comme des vagues : haïks blancs d'Arabes, manteaux jaunes ou bleus de Juifs, turbans et burnous de toutes formes et de toutes nuances. Des cris assourdissants, des invectives, des disputes, des bousculades : toute la population de Tunis est là. Les femmes abondent, et, comme partout, font très bien leur partie dans le tapage universel : des Mauresques, masquées de noir jusqu'au front, au pas cadencé, on dirait chancelant, pieds nus dans leurs babouches jaunes, ou chaussées de bas en soie verte ; des Juives, pour la plupart énormes, coiffées du catogan en pain de sucre, disgracieuses et lourdes dans leurs pantalons de zouave. Puis des négresses, outrageusement bariolées, le cou chargé de gris-gris et d'amulettes, les oreilles sonnantes de larges cercles en métal, exhalant une fade odeur de girofle et de soumaré.

Parfois une trouée se produit. Un chameau arrive, aux allures déhanchées, levant au-dessus de toutes les têtes son invraisemblable tête d'oiseau. Ou bien l'on s'écarte pour laisser passer un porteur d'eau qui s'en va très vite, ployant sous une outre en peau de chèvre, rebondie et dégouttante.

Les cafés indigènes sont très nombreux et plusieurs ne manquent pas d'un certain luxe. Ce sont pour la plupart de grands appartements supportés par des colonnes et meublés de nattes. On y sert une espèce de bouillie noire — de la farine de café délayée, et sucrée à l'excès. Cela se boit dans de toutes petites tasses en porcelaine et cela coûte deux sous. Pas d'Arabe qui n'absorbe sa demi-douzaine de cafés par jour. Comme chez nous, on va au café par désœuvrement, par flânerie, pour causer et fumer — avec cela de particulier que le client peut y passer la nuit, allongé sur les nattes. Nulle part ne se révèle mieux le don inné que l'Arabe a reçu de la pose, du geste, et de

la draperie. Même dans la discussion, alors qu'il crie et se démène, celui-ci conserve le geste harmonieux, et les tombés de son burnous demeurent irréprochables. Quelquefois un conteur — ordinairement un vieillard — se lève et dit une légende, d'une voix lente aux intonations noyées de somnolence et de rêve. Et c'est merveilleux alors de voir la variété d'attitudes sculpturales, à la fois nonchalantes et viriles, gracieuses et nobles, des auditeurs immobiles d'attention et d'intérêt.

De temps en temps ils chantent aux accompagnements de la flûte ou d'une espèce de guitare très primitive formée de deux boyaux tendus sur une écaille de tortue. Ils grattent les cordes avec un morceau de roseau aiguisé et en tirent un son grêle et monotone comme un chant de sauterelle.

La musique arabe est étrange et blesse d'abord les oreilles qui n'y sont pas faites. On dirait une gageure de défier le sens musical par la succession des intervalles les plus extravagants, par une outrance de modulation qui défigure toute mélodie et la rend méconnaissable. Cela ressemble plutôt à un cri prolongé qu'à un chant véritable. La passion y alterne ou s'y confond avec la mélancolie, le sentiment de l'immensité et du fatal inspiré par les déserts tristes et les doctrines du Coran.

Malheureusement la musique arabe est peut-être une des originalités qui tiendra le moins longtemps devant l'invasion européenne. C'est lamentable : n'ai-je pas vu un accordéon entre les mains d'un gamin indigène, jouant une polka dans un café au milieu d'une foule attentive d'Arabes! Et si c'était tout!!! Un fléau plus terrible est venu d'outre-mer, je veux parler du piano mécanique, à roue et à manivelle. Tout d'abord ce terrible engin s'est confiné à la ville européenne, mais peu à peu ses ravages se sont étendus. Maintenant il est partout; pas d'impasse si solitaire où l'on

ne risque d'être éclaboussé d'un *Père la Victoire* ou de la *Mandolinata*. — Triste! triste!

Un beau spectacle, c'est Tunis, le soir tombant, vu des hauteurs voisines, du fort des Andalous par exemple. Vers la mer, le ciel est lilas — d'un lilas veloûté à dessous violets; partout ailleurs d'un vert d'eau pâle, teinté de rose au couchant. Une lassitude, une morbidesse descend sur toutes choses : sur les navires amarrés au port de La Goulette, dessinant dans la brume de vagues formes de harpes gigantesques; sur les barques des pêcheurs s'inclinant en blancheurs triangulaires; sur les eucalyptus, arbres exquis aux nonchances de saules; sur le paysage où les grandes plaines jaunes alternent avec les collines plantées d'oliviers. Tout près enfin, c'est Tunis, s'écoulant comme un grand fleuve de blancheurs bleuâtres, d'où émergent des minarets verts ou or, des toits de mosquée ronds, pareils à des œufs énormes, posés debout sur les terrasses plates des maisons

Soudain, du haut de la mosquée de la Casbah, un drapeau est hissé : l'heure de la prière. Et de la plate-forme de tous les minarets un cri part, une psalmodie s'élève monotone et traînante, aboutissant, par intervalles chromatiques, à une clameur prolongée, stridente — une imploration violente, impérative, et qui retombe en neumes de résignation triste.

Et, tournés vers la Ville sainte, tous les croyants s'unissent au muezzin d'attitude et d'âme. Le long des chemins, dans les champs, sur les terrasses des maisons, des fidèles prosternés, le front dans la poussière, disent la parole du Livre : *Allah ill Allah*. Et l'on sent que derrière ceux que l'on voit et que l'on entend il y en a d'autres, beaucoup d'autres qui, dans cette immense Afrique, crient à la même heure vers le ciel la même invocation.

La nuit est venue, incomparable de transparence et de splendeur. De grandes étoiles sortent de la mer; un reste de jour blanchit, immergé dans les profondeurs du Baheira où les barques n'apparaissent plus. — Et dans le lointain, mélancoliques, tintent les clochettes d'une caravane qui revient du désert.

Tunis, 23 septembre 1892

L. MERCIER





RETOUR AU PASSÉ

DANS le jardin de fleurs où nos subtiles mains,
Haletantes d'amour, chastement s'enlacèrent,
Je suis allé tout seul — ô tristes lendemains —
Tant y pleurer sur toi que mes yeux s'en lassèrent.

J'ai revu l'amour mort et ces baisers du soir
Qu'à mon front sérieux tes lèvres d'amoureuse
Mettaient tout en rêvant et j'ai senti s'asseoir
Ton ombre à mon côté vaguement malheureuse.

Puis j'ai fait avec elle un voyage au Passé....
Mais des parfums anciens et des fleurs entr'ouvertes
Ont tant meurtri mon cœur de regrets harassé
Que je frémis encor des tortures souffertes....

— Et j'ai dû revenir par mon chemin d'avant
En maudissant en l'âme où le chagrin se sème,
Ce bonheur du passé qui gâte mon présent
Et fait sur mes yeux noirs devenir mon front blême.

Et j'ai juré d'avoir par l'avenir sans fin
Le plus serein mépris, la haine la plus grande
Pour ces êtres pervers, à l'aspect si câlin,
Qui donnent un baiser comme on donne une offrande....

Je vivrai fier et seul, sans amours ni remords,
Et mon cœur montera vers les vagues étoilées
Et plus ne renaîtront ces visages de morts
Que je veux enfermer sous de noirs plis de voiles....

Je vivrai droit et fort, me souvenant de toi,
Ne donnant mes regards qu'aux longs lys des allées,
A ces rêves de soir qui n'existent qu'en moi,
Aux restes presqu'éteints des choses en allées,

Ne pensant par mes nuits qu'aux chers jours expirés,
— Oh! pourquoi toujours toi? — qui fleurirent de roses
Mon passé si charmant, aux adieux déchirés
Qui firent nos amours mourir à peine écloses....

1889

C^{te} D'ARSHOT



RÊVE OU COMBAT ?

COMME l'herbe insensible au bruit de l'avalanche,
Comme un frêle oiseau, calme auprès du torrent fou
Et gazouillant les pieds dans la cascade blanche,
Il me plairait d'humer les parfums du rêve, où
Me les apporterait l'orage ou le vent mou...
Je voudrais délaïsser le clairon pour la flûte,
M'isoler des courants humains, et puisqu'il faut
Des combats, ne les voir que de loin et d'en haut...
Seigneur, dois-je y rentrer, dans la sanglante lutte,
Pour secourir le bien comme on défend le mal ?
Permettez que je sois le chantre virginal
De votre œuvre : des eaux, des bois, des rocs étranges...
Oh ! parlez-moi, Seigneur, faites parler vos anges :
Me faudra-t-il demain, sans cesse, agir, lutter,
Du gouffre où le torrent tombe m'inquiéter,
Tandis que sur ses bords il fait si bon chanter ?

JEAN CASIER

*Cascade de Triberg (Forêt Noire),
6 juin 1890*





LES PEINTRES DU PEUPLE

J. F. RAFFAËLLI

Raffaëlli a fait (dans la banlieue de Paris) des observations de mœurs qu'il a su formuler en un langage d'art singulier, vivant, personnel.

GUSTAVE GEFFROY.

FIGURE curieuse, attachante et déroutante à la fois dans sa bizarre complexité...

Il est de ces hommes dont il est plus facile de dire ce qu'ils ne font pas que ce qu'ils font.

Raffaëlli est de ceux-là et dans un *Instantané* que, l'an dernier, publiait de lui un journal parisien, on pouvait lire cette fin, ironique un peu, mais d'une fidélité historique absolue : « Signe particulier : écrit, parle et chante, a conféré en Belgique, publié des brochures d'art, collaboré au *Figaro* et joua à l'ancien Théâtre-Lyrique aux heures noires de la jeunesse. »

Notez que ce n'est là que le *signe particulier*, le caractère général est celui d'un artiste à qui toutes les expressions d'art, toutes les formes des arts plastiques, au moins, sont familières : dessin, pastel, aquarelle, eau-forte, peinture, sculpture — toute la lyre!

Naturellement, il ne pratique point tous ces genres avec la même maîtrise; ainsi ce n'est point le sculpteur

que l'on préfère chez lui, quels que soient d'ailleurs l'imprévu et l'intérêt de ses originales productions, mais, dans tous, il a su apporter la note neuve et personnelle.



Portrait physique, esquissé en deux traits : Une figure de volonté, dans une barbe bien taillée, une barbe de fleuve correct.

Des artistes vivants et en pleine et féconde maturité du talent, il importe assez peu de divulguer l'âge, cependant quand on a produit ce qu'a produit Raffaëlli on peut avouer fièrement 43 ans.

Il ne saurait guère intéresser le lecteur de savoir quels maîtres donnèrent à l'original artiste qui nous occupe des leçons qu'il eût hâte d'oublier...

Raffaëlli fait d'ailleurs assez peu de cas de l'enseignement des beaux-arts. Tout récemment l'*Art français* a interrogé les maîtres de l'école française contemporaine au sujet de l'admission des Femmes à l'Ecole des Beaux-Arts et voici les maximes par lesquelles Raffaëlli a répondu :

« L'enseignement de l'art par des maîtres peintres, c'est absurde, on ne peut enseigner que l'art que l'on pratique. — Et celui-là n'est plus à faire.

« L'artiste, à notre époque, doit passer sa vie à chercher une formule d'art pour mieux définir sa pensée; maintenant cette formule, lorsqu'il l'a trouvée, elle ne vaut plus rien — ni pour lui, ni pour les autres.

« A peine devons-nous, jeune peintre, prendre un professeur de lecture et d'écriture d'art pendant quelques mois : on sait son métier, tout de suite a dit Delacroix, ou on ne le sait jamais.

« En art, on ne sait bien que ce qu'on a appris soi-même. — Après quoi, il reste à se méfier de trop savoir ce qu'on sait. »



Raffaëlli débuta aux premiers salons qui suivirent la Guerre avec des sujets bien différents et c'est peu à peu qu'il se rapprocha de la banlieue parisienne — où il devait trouver ces paysages gris, tristes, étranges et parfois grandioses, rencontrer ces chiffonniers, ces terrassiers, ces types faubouriens qui ont fait son nom et une réputation toujours grandissante, consacrée par la 1^{re} médaille et la Légion d'honneur.

En Belgique, il ne s'est pas encore suffisamment fait connaître; certes, il a donné des conférences, à Bruxelles, et pris part à nos triennales (il obtint notamment un très beau et très mérité succès au dernier salon d'Anvers) avec ses *Deux anciens*, mais il n'a guère été apprécié que par les délicats, les esthètes dignes de ce nom; à peine a-t-il été remarqué de la foule.



Raffaëlli est un initiateur et s'il n'a pas, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, créé le *caractérisme*, il a singulièrement accentué cette tendance réactive contre le réalisme et le naturalisme en ce qu'ils ont de brutalement matériel, de terre à terre, d'intellectuellement pauvre.

Raffaëlli a donc étudié les *caractères* et son œuvre, en ses multiples manifestations, a toujours tendu vers ce but : *caractériser* les hommes et les choses.

Et c'est pourquoi il a pris de préférence ses modèles dans le peuple, dans cette partie du peuple jusqu'alors presque inconnue, dédaignée par les artistes : le peuple de la ville, le peuple relégué dans les banlieues.

Sans doute, au cours de sa laborieuse et déjà longue carrière, il a fait des infidélités à ses premières amours artistiques; à Jersey, par exemple, il a flirté avec les élégances britanniques et ceux qui sont un peu au courant de l'art moderne connaissent, tout au moins par

Les reproductions graphiques, le hautain — et aristocratique dans son laisser-aller voulu — portrait du survivant des Goncourt.

Mais il revient toujours au peuple, à *son* peuple.

« Aussi bien, nous écrivait naguère l'éminent artiste dans une lettre qui renferme toute son esthétique, aussi bien le peuple nous offre les plus merveilleux modèles dans la franchise des visages, de l'allure et de ses mœurs.

« La vie mondaine, pleine d'un vague et constant cérémonial, déprave dans les individus l'expression naturelle de leur passion du moment. Les convenances prennent la place du naturel. Et comme ces êtres réunis dans un salon, se montrent, à l'œil le moins prévenu, divisés et mal mis entr'eux par ces meubles de toutes sortes, sans unité dans le style, sans goût raffiné, vrai bric-à-brac : *le peintre ne peut peindre la vie mondaine que sous la forme du portrait.*

« Et puis combien, dans le peuple, nous pouvons trouver le prétexte d'exprimer l'inquiétude, la mélancolie ou la tristesse qui est au fond de notre âme aux époques de transition, où tout s'écroule sans que renaisse encore l'espoir en une vie meilleure, plus humaine?

« Car, dans notre art individualiste d'aujourd'hui, c'est de notre individu, de nos passions que nous nous occupons violemment...

« Et, dans le pauvre peuple, naïf et simple, peuvent se mirer tous les états d'âme... »



Ce peuple aimé et étudié avec passion, comment son crayon, son pinceau le rendent-ils?

Permettez qu'ici je passe la plume à Octave Mirbeau, car l'on ne pourrait mieux *caractériser* le faire du maître français.

Par les figures qu'il nous représente, et par delà ces figures, s'aperçoivent nettement la vie, ses luttes, ses conflits hiérarchi-

ques, ses égoïsmes homicides, ses inanités. Elles nous content, ces figures, non pas seulement l'histoire de leur intimité morale, mais l'histoire des milieux sociaux où elles évoluèrent, les habitudes qu'elles y prirent, les souffrances, les joies, les résignations ou les révoltes qu'elles en gardent. M. Raffaëlli a même noté, avec une précision extrême du caractère, saisi avec une étonnante intelligence des nuances, les déformations musculaires et anatomiques, inhérentes et variables à chaque métier, si bien que ses personnages on les reconnaît tout de suite à leur démarche, à leurs tics, à tout ce que le labeur a mis sur eux d'accentuation physique. Et toutes ces évocations, l'artiste ne va pas les demander à la vulgaire anecdote d'une composition scéniquement arrangée, à la trop facile compréhension des attributs et des accessoires, chargés d'allégoriser le motif ; tout le drame se concentre dans l'expression des gestes, dans le mouvement des attitudes, dans l'accord intime des figures avec leur naturelle ambiance : intérieurs de pauvreté et de travail ; paysages de détresse où les cheminées fumeuses remplacent les arbres, où le pâle soleil suburbain rit à travers les treilles épamprées des guinguettes ; où la Seine roule ses eaux malfaisantes, entre des berges hérissées de poulies et de machines, écrasées par les charrois... Et les mains ! les grosses mains, si lentes et si gourdes, les mains nouées d'exostoses, et raidies par les calus, ces mains vénérables et canailles, aux tendons étirés, aux muscles évidés, ces mains tout en apophyses, et en jointures, qui semblent des machines ou des bêtes, avec quel accent de pitié elles disent les dures besognes journalières, et les crispations formidables sur les outils, armes de vie dont elles rêvent parfois des armes de mort.



Si l'étendue forcément restreinte de ces notices ne me permettent pas d'envisager ce talent sous ses faces multiples, il importe cependant de dire quelques mots de Raffaëlli sculpteur, d'autant que, comme tel, il a été critiqué, car dans ce genre encore, il s'est montré innovateur hardi, ennemi déclaré des recettes, des conventions, de l'éternelle routine.

Ecoutez G. Geffroy :

Ce sont des bas-reliefs sans fonds, des silhouettes d'êtres et d'objets traitées en ombres chinoises quant aux lignes qui

les délimitent, mais augmentées du modelé, du relief, de toute la coloration de la lumière et de l'ombre. Raffaëlli a voulu faire profiter la sculpture de la fluidité de l'atmosphère, de l'espacement de plans que la peinture s'est naturellement appropriés. Il a voulu supprimer une convention du bas-relief, celle qui soude le personnage à la pierre ou au bronze. Ce personnage, il le veut libre, non pas libre comme une statue, difficile à placer dans un décor réalisé artistiquement, mais libre dans son cadre naturel, avec le contact des objets familiers. Il continue à loisir la coulée du bronze, le conduit à exprimer, en sinueux trajets, le meuble sur lequel l'homme est accoudé, la bouteille posée sur la table, le parquet, la route où il marche, l'arbre qui se profile en avant ou en arrière de lui. Il peut, par une juste indication de perspective, indiquer la lointaine ligne d'horizon, bâtir sommairement un panorama de ville, fixer un nuage. Personne, plus que Raffaëlli, ne respecte le grand passé de la sculpture, et il n'y pas, certes, d'irrespect à vouloir employer cette sculpture à exprimer le pittoresque de nos mœurs intimes. C'est là son ambition en essayant cette figuration d'êtres découpés et si réels. Il croit que la statue et le bas-relief sont surtout faits pour décorer des tombeaux, que c'est une forme de l'art dont nous ne pouvons jouir pleinement qu'après notre mort. Il oublie que c'est aussi un art de places publiques et de hauts monuments. Mais précisément, ce qu'il poursuit ici, c'est un art qui soit le contraire de l'art des ronds-points et des sommets de buttes. La diversion est permise. Il veut l'œuvre sans piédestal, la sculpture d'appartement ou plutôt de muraille. La statue et le bas-relief, tels qu'on les pratique, ne peuvent pas prendre place dans nos chambres exigües. Lui, il accroche au mur, avec un ou deux centimètres d'intervalle, la famille de bronze qui ne tient pas plus d'espace que le tableau ou le dessin. Il trouve le moyen d'éterniser, par la durable matière, des aspects qui étaient soumis à la fragilité des toiles et des panneaux, au hasard de la fabrication des couleurs.



La technique de Raffaëlli n'est pas « amusante » au sens que l'amateur vulgaire, partisan de la belle touche ou de la large coulée, du travail fini, attache à ce mot; le maître français paraît même en certaines

œuvres, non les moins bonnes, ouvrier assez malhabile. Mais si son dessin n'est ni propre, ni net, ni exempt de repentirs, combien savant au fond, caractéristique surtout; si sa couleur est parfois terne, grise ou noire, comme elle est bien en rapport avec les sujets, comme elle est logiquement « localisée! »

On a dit de ses sculptures que c'étaient des bavochures, bavochures, soit! mais comme peu savent en réaliser. On a dit aussi de Rodin — il est vrai qu'il y a beau temps! — qu'il taillait ses figures avec une serpette ou un couteau ébrêché de pâte, ce qui ne l'empêche pas d'être un des premiers statuaires des temps modernes. Nous n'entendons pas d'ailleurs établir de comparaison — elle serait ridicule — entre Rodin et Raffaëlli, qui n'est statuaire que d'intervalles et exceptionnellement, mais il est bon de prouver que des mots ne sont souvent que des mots.

Au contraire de tant d'artistes, Raffaëlli se soucie assez peu de la facture, moyen nécessaire pour atteindre le but, mais moyen, c'est-à-dire chose secondaire.

Il cherche le type et l'effet et si le reste ne lui vient pas par surcroît, il se passe du reste.

Barbey d'Aurevilly eût dit de lui qu'il a l'art de son métier plus que le métier de son art.



Le talent de Raffaëlli est donc peu banal et, par le fait, ses œuvres ne sont point à la portée du vulgaire; le groupe qui les apprécie à leur juste valeur est même assez restreint et P. Marius André dans un article d'ailleurs des plus favorables (1) a pu écrire avec raison : « ... D'un talent incontestable, il

(1) *Art moderne*, 8 juin 1890.

doit plaire davantage aux « gens du métier », mais pour nous, lettrés, préoccupés simplement de l'impression et de la suggestion des peintures, enchantés plutôt par la violence des procédés et des sensations que par la précision et la science du peintre, Raffaëlli sera le peintre estimable... »

Il nous serait difficile de partager cet avis — quoique « gens du métier » nous le soyons si peu! — *peintre estimable* n'est pas un qualificatif adéquat aux qualités primesautières, à la portée hautement artistique de l'œuvre de Raffaëlli...

Dans le champ de l'art, le Meissonnier de la banlieue parisienne, comme l'a appelé J. Claretie, a tracé un sillon nouveau et il l'a creusé profondément.

Alors qu'il lui eut été si aisé de répéter d'un peu plus neuve façon ce que d'autres avaient dit avant lui, il a cherché mieux : de l'inédit, du plus fort, du moins joli peut-être, mais du plus caractéristique à coup sûr.

Le *peintre estimable* est à l'artiste ce que le *bon garçon* est à l'homme; ceci est flatteur comme cela, mais, en cela comme en ceci, il y a une nuance de médiocrité, de banalité bourgeoise qui s'accorde mal avec l'originalité incontestable et l'esthétique élevée de Raffaëlli.

Nous sommes bien plus tenté de nous ranger à l'avis de M. J. K. Huysmans; dans son livre de l'*Art moderne*, il consacre une belle page à l'homme et à l'œuvre qui nous occupent :

« Je ne crains pas, y est-il dit, de m'avancer en déclarant que, parmi l'immense tourbe des exposants de notre époque, M. Raffaëlli est un des rares qui restera; il occupera une place à part dans l'art du siècle, celle d'une sorte de Millet parisien, celle d'un artiste qu'auront imprégné certaines mélancolies d'humanité et de nature demeurées rebelles, jusqu'à ce jour, à tous ces peintres. »

ALBERT DUTRY



VISION D'ÉRIN

ERIN — ce nom Celte vibre en plainte, évoquant dans le lointain des siècles la symbolique image d'une vierge druidique, fille de Gaël, ceinte d'émeraudes, drapée dans les brumes de l'océan.

Le croissant divinatoire surmonte le diadème royal encerclant sa chevelure nattée.

Et, signe d'une royauté supérieure, elle tient la harpe, aux formes d'aile angélique, — la harpe d'or des bardes, où frémit la grande mélancolie du Nord.

Ses Fianna-Eirin, conduits par Fingal au rythme des claymores martelant les boucliers bosselés — ses Fianna-Eirin,

Elle les pleure en chantant. Et durant les nuits lunaires, sur la mer endeuillée d'écume, elle voit passer leurs âmes en peine.

Leurs âmes, dont la voix éolienne gémit, en les neuf cordes de sa harpe.

Et aussi, en de magiques incantations elle célèbre le Serpent, car un esprit de Python, dominait Erin la druidique, et faisait que les nations esclaves du Serpent lui demandaient les secrets du feu qu'ils croyaient la Lumière.



Et pourtant, ses regards avides d'infinie beauté, cherchaient par delà les horizons de la terre, le rayon fugitif qu'ils entrevoyaient, Patrik un fils de sa race, les fit remonter jusqu'au foyer immuable, source de toute beauté, éternelle Vérité, et sous la main baptisante de Patrik, l'Irlande. à jamais catholique et romaine, s'agenouilla.

Et à la voix du moine Patrik vainqueur du serpent, s'éleva une croix haute et massive, une croix de granit faisant corps avec les roches basaltiques où la vierge d'Erin se tient aux confins de l'Occident.

Et sur le front d'Erin, le croissant divinatoire s'éteignit en la splendeur d'une auréole.

Et les nations la regardaient avec admiration et ils l'appelèrent la Sainte.

Et ils lui criaient : « Apprends-nous à connaître ce Dieu qui t'as donné la Lumière ! »



L'ombre des éperviers de mer a passé sur Erin. Ils planent venant du Nord, attirés par les scintillements de sa ceinture d'émeraudes.

Ils précèdent la tempête qui s'amasse au sein d'une nation forgée dans la violence et destinée à régner sur les grandes eaux.

Or le roi de cette nation convoitait la vierge d'Erin et la voyant fidèle au Christ il se disait : « je simulerai la voix de Pierre, le vicaire de Christ. » Et il osa ce qu'il pensait en son esprit superbe et menteur.

Et la fraude sacrilège sous le masque de l'infaillible, ordonna à l'Irlande de se donner à Henri et à ceux de sa race.

Et la vierge disparut dans l'assaut des bourrasques ; un phare s'éteignait à l'Occident.

Et un grincement de fer, et une voix de femme

lamentable et terrible, cri de détresse, cri de malédiction, chaque fois étranglé comme si l'on jetait un bâillon sur la bouche de cette femme ou qu'on lui plantait un poignard dans la gorge, célébrèrent les épousailles du roi faussaire et de la vierge.

Mais reine offensée, Erin se redressait guerrière, la vieille épée celte en mâles mains.

« A nous ta parure d'émeraudes, ta royale couronne. Tu parleras notre langue, et parce que le sang de Gaël se révolte contre nos lois saxonnes, nous le tarirons dans tes veines! »

Ainsi parlèrent de siècle en siècle, les rois de la nation puissante sur les grandes eaux.

Et ils déchaînaient contre Erin une bande de léopards qui bondissaient sur elle, clouant leurs ongles dans sa chair.

Et de siècle en siècle, Erin les rejetait sur le sol, dans un effort toujours plus désespéré, car blessée dans la lutte, elle chancelait et sentait s'alourdir son épée.

Quand un jour, de la nation puissante sur les grandes eaux, s'éleva ce cri qui parut sortir de l'abîme : « je veux ton âme! »



Aux cruautés de la rapine vont s'ajouter les fureurs de l'Enfer. Des feux impurs, allumés dans le cœur d'un tyran, s'échappe une fumée mortifère. Elle aveugle les yeux de la nation Saxonne et lui cache le foyer de la Lumière, Rome.

Erin aura la destinée des victimes immortelles de l'amphithéâtre payen. Sa couronne a disparu, dispersés sont ses bijoux, la harpe gît à ses pieds, — meurtrie par la dent des léopards, elle a pour seul appui la croix, la croix de granit, haute et massive, faisant corps avec les roches basaltiques où la vierge d'Erin se tient debout aux confins de l'Occident.

Son âme, elle ne la livrera pas. Et maintenant, sus à l'Irlande, rois et courtisans, chasseurs et meute, Tudors et Stuarts, avides de curée plus que de gloire! Comme sous les chênes de Windsor, tel qu'il sied à votre rang, soyez les premiers à l'Hallali!

Or ces rois ne remarquèrent pas une étrange chose; la main qui surmonte leur sceptre s'allongeait et se recourbait en patte griffue de félin ou de démon. L'emblème de justice se faisait instrument de proie. Et, de par leur droit divin, les rois le prostituaient à l'injustice, provoquant ainsi les vengeances du Seigneur.

C'est pourquoi sur le sceptre se déchargea la foudre, et elle emporta le trône et la tête d'un roi.

Puis des débris consumés de ce trône un nuage s'éleva; dragon aux reflets de feu, il s'allonge vers la catholique Erin. Il la doit consumer, il la doit anéantir. Il est la pensée éclosée d'un génie sombre. Il porte la malédiction de Cromwell, le Josué de Satan.

A la place où naguère se tenait la vierge celtique dans sa robe blanche ceinte d'émeraudes, se dresse un homme reluisant de fer. Sous le talon de sa botte et la pointe de sa rapière Erin est couchée, sans mouvement. Son sang lui fait un linceul; en nappe il s'étend sur le sol, il coule en ruisseaux vers la mer.

Il fume, engazant de pourpre la cuirasse du vainqueur. Il monte en fumée d'holocauste vers la croix, elle aussi mordue par le fer des haches et sillonnée de la foudre, impuissante sur son granit.

Et voici qu'apparue en la pierre, la fruste image du Christ s'anime en chair vivante. Sous une clarté de mystère apparaît mourant, Celui qui a nom, Résurrection et Vie.

Des plaies de ses mains sacrées, des plaies de ses pieds divins, de la blessure dont un fer de lance romaine mesure la largeur, sans pouvoir en sonder la profondeur, jaillissent des jets de sang;

Merveilleuses fontaines aux scintillements limpides de rubis liquéfiés.

Ils arrosent la victime, ils pénètrent sa chair et ses veines. Et, son cœur se remet à battre. Et, plante morte déjà, buvant une pluie miraculeuse, Erin se relève, régénérée par le sang du Christ.

A la place de l'homme de fer, une fulgurance neige et feu aux formes humanisées d'ange, apparut aux pieds de la croix. Et comme une mélodie de harpes étouffant les derniers échos, déjà lointains, de la malédiction Cromwellienne, l'Irlande entendit cette voix :

« Je suis l'Ange qui te garde, au nom du Seigneur. Parce que tu as cru, tu vivras, mais tu seras donnée en exemple aux nations. En ta lutte, elles verront celle des deux Cités, et des suprêmes jours du monde. Tu subiras, avant le temps, les fureurs de l'Antéchrist, mais la Croix sera ta force et ta victoire. »



Et tandis que parlait l'Ange, le voile des siècles s'ouvrait devant Erin.

Sur l'horizon embrumé où le ciel et l'océan se confondent aux jours sombres en de livides transparences, une vision prenait corps et se rapprochait.

Géante et superbe, se dressait sur les flots une femme au visage impérieux, la tête casquée, la main appuyée sur un trident, dont les pointes d'acier dardaient trois langues de dragon.

Elle portait une cuirasse antique, émaillée de pierres et une robe tissée d'un or que son trident arrachait à des peuples asservis.

Les perles et les rubis qui ruisselaient sur son armure étaient des larmes et des taches de sang.

Et l'Irlande reconnut son implacable ennemie, la grande Britannia, revêtue de force et de richesse.

Deux monstres la précédaient. Le premier reluisait d'un éclat visqueux; de son corps ramassé de pieuvre où s'ouvrait un œil fixe et terrible, partaient des tentacules aux fourmillants suçoirs s'allongeant vers la chair d'Erin comme autant de reptiles altérés. Ce monstre avait nom, *l'Eglise établie*.

L'autre avait une apparence d'aigle héraldique, à poitrail blasonné; mais sa tête n'était qu'une tête de vautour et il déployait des ailes noires et griffues de vampire. Eclos sur les rapines, gorgé de sacrilèges, il avait nom, *Landlordisme*.

Or l'Angleterre projetait sur Erin le voile immense de son ombre, afin de la dérober aux regards des nations.

Alors, dans cette ombre, ainsi que les démons accourant à l'évocation de minuit, surgirent la ruse, la corruption, la perfidie, le parjure, et l'Angleterre fit un pacte avec eux et leur désignant Erin, elle leur livra les tables de la loi et les balances de la justice.

Et il se fit un bruit de parlement autour d'une œuvre de ténèbres.

Et cette œuvre ressemblait au tressage d'un vaste réseau métallique à nœuds strangulateurs. Et il fut donné comme une arme à la nation puissante sur les grandes eaux.

Celle-ci prenant d'une main le filet aux souplesses de vipère et de l'autre le trident, s'avança menaçante vers Erin, tel que le retiaire des cirques romains, tandis que les deux monstres s'abattaient à la fois sur la victime pour la maintenir immobile.

Et l'Irlande ramassa le tronçon de son épée et elle l'aiguisa en poignard.

A ce moment, le trouble obscurcit la face de son ennemie; car des plages éloignées, le vent lui apportait des chants de victoire où l'on entendait le mot liberté au dessus du mugissement des cataractes.

Et près d'elle hurlait en grondement sinistre une

tempête qui déchirait les mailles du filet savamment travaillé, et la lueur d'une épée sillonna d'un rouge éclair l'horizon où la Gaule apparut menaçante,

La Gaule, sœur d'Erin et son dernier espoir.

La tempête passa et quand la nation ennemie retrouva sa fierté et sa splendeur, Erin entendit un grand bruit comme celui d'une armée en marche. Elle cherchait encore des yeux, au loin, le rayonnement d'une épée de secours quand l'horizon autour d'elle s'éclaira d'une lueur d'incendie où se dressa la silhouette d'un gibet.

Et l'Angleterre lui cria : « Viens, désormais nous serons unies ». Mais sa voix avait un miaulement de léopard.

Et tandis qu'elle passait ses bras au cou de l'Irlande, chacune de ses mains tenait la moitié d'un carcan de fer, et ceux qui avaient tressé les mailles du filet d'iniquité, forgeaient une longue chaîne qu'on allait river au carcan.



Or, le sang d'Erin que la pierre du rocher avait absorbé, fermentait.

Et il en naquit un aigle. Du pied de la croix, il prit son vol, et soudain, les éclats de sa perçante voix retentirent au cœur de l'Irlande, comme la trompette de réveil du dernier Jugement.

A ce signal, il lui parut, que les échos de ses propres cris de douleur et d'appel à la justice, tant de fois jetés au ciel et à la terre, traversaient l'amoncellement des siècles, en un violent coup de tonnerre.

Et l'aigle s'abattit sur le fluide où grondait l'orage de cette clameur; en ses serres il le saisit, et sur les mailles du filet d'iniquité, et sur ses cordes assujetties solidement à la main de l'Angleterre, tomba la foudre.

Elles volèrent en poussière et la vierge d'Erin se leva

debout et libre en face de la nation puissante sur les grandes eaux qui reculait inquiète devant cet aigle dont les cris attireraient l'attention du monde entier.

Et la mélodie des harpes célestes versa un rayon d'espérance dans l'âme de l'Irlande, car l'Ange disait : « De ton sang vivifié par celui du Christ, sortira ton Libérateur. »



Cependant, un spectre émanait lentement du monstre Landlordisme — un spectre drapé dans un linceul.

La mer se fit déserte. Dans le ciel, les nuages flottaient avec une lenteur d'ombres désolées — fuyantes multitudes d'êtres humains.

La houle jette une confuse clameur de peuple souffrant, et quand se déchirent les nuées — les multitudes fantomales, entrevues en l'étendue livide des éclaircies, s'immobilisent en monceaux de cadavres gisants.

Il souffle un vent de mort. — A son contact, la harpe d'Erin soupire longuement et ses cordes se brisent.

Il souffle un vent de mort. — Le spectre issu du landlordisme va fauchant autour de lui. Il torture, il afflige, il triomphe. La Guerre et la Peste, il les nomme ses sœurs. Il est la Faim.

Il souffle un vent de mort. Au loin par delà les mers, sur toutes les plages, il balaie, il disperse les enfants d'Erin. La tempête renverse l'arbre mais en un sol vierge sont emportées ses semences.

Et affaissée dans son deuil sur sa harpe muette, Erin en longs sanglots pleurait ses enfants, lorsque l'Ange lui dit : « Regarde ».

Et elle leva les yeux, et dans l'Ouest — le large Ouest, Elle vit un peuple entier, en la plénitude de sa vigueur, et debout à l'ombre des cathédrales, à l'ombre de la croix, il chantait :

« Salut à toi, Erin, vieux pays, mère patrie.

Première fleur du globe, perle de l'Occident,
Émeraude des mers! »

Et de la lointaine Australie, arrivaient sur les rafales,
les mêmes voix puissantes.

Tandis que d'une printanière efflorescence de cathédrales et de monastères, montaient vers le ciel la sonnerie des cloches et le chant des psaumes, formant un ensemble d'harmonie profonde, l'accompagnement surnaturel d'un chœur immense de peuples redisant par delà les Océans :

« Salut à toi, Erin, mère patrie, perle de l'Occident, Émeraude des mers, Salut à toi — mais gloire à Dieu!

Sur les pas de l'Erreur, nous avons planté la Croix.

Où régnait l'avarice de notre séculaire ennemie et
l'esclavage de Satan,

Nous avons apporté la liberté, le salut des âmes
et l'Eucharistique présence du Créateur. »



Et planant grave et douce sur ce concert, la mélodie
de l'Ange reprit :

« Gloire à Dieu! Le vent de mort qui passa sur
l'Irlande était un souffle de vie.

Au sang du Christ elle devra la richesse de son
sang et l'immortalité. »

Et l'Ange disparut, laissant aux mains d'Erin la
palme du martyr.

KERVYN DE VOLKAERSBEKE





LES DEUX CLOWNS



Paris un beau jour un père et son enfant
Ouvrirent à la foire un théâtre en plein vent ;
Adroits sur le trapèze, adroits à la réplique,
Ils comptaient doublement sur la faveur publique :
Vraiment ce fut merveille, et dès le second soir
Le Tout-Paris courut sur les gradins s'asseoir :
On voulait voir de près ces rois des arts mimiques,
Acrobates parfaits et plus parfaits comiques.

Mais leur plus beau triomphe à nul autre second
Qui faisait chaque soir monter vers le plafond
Un concert de hurrahs, tempête colossale
A faire dans le bruit crouler presque la salle,
C'était un petit drame à la fois triste et gai,
Une scène de meurtre en pleine nuit de Mai,
Où le père pour plaire à sa sombre maîtresse
Egorgeait son enfant dans un moment d'ivresse ;
Ou tragique ou joyeux et toujours étonnant,
Leur jeu d'artiste avait un charme si poignant,
Que la foule ravie et jetée en extase
Finissait par couvrir de ses cris chaque phrase :
On riait, on pleurait, on trépignait des pieds ;
O merveille ! deux clowns, êtres estropiés,
Sans foyer, sans honneurs, vêtus de loques viles,
A qui l'enfant jetait des pierres dans nos villes
Et que le public croit encor trop haut priser
Quand il s'occupe d'eux jusqu'à les mépriser,
Tenaient ce fier public, dédaigneuse cohue
Sous l'effet du génie à leurs pieds abattue,
Et passant tour à tour de la folie aux pleurs
Accordaient tous les cœurs à l'unisson des leurs.

On voit sur le fumier parfois fleurir la rose :
 C'est ainsi qu'en dépit de leur métier morose,
 Au fond du bouge infect par ces êtres hanté
 La fleur d'amour ouvrait son calice enchanté.
 Quand rentrés de la scène au fond de leur repaire,
 Ils venaient oublier leurs fatigues, le père
 Tendrement, lentement, avant de reposer,
 Aux lèvres de l'enfant demandait un baiser :
 De sa plus douce voix, presque une voix de mère,
 Il lui contait tout bas son rêve, sa chimère :
 « Ecoute, mon enfant, quand nous aurons assez
 « Pour vivre en bons bourgeois, pas riches, mais aisés,
 « Nous ferons nos paquets, nous quitterons la scène
 « Où pour l'âme et le corps l'atmosphère est malsaine :
 « Un jour dans quelque bourg caché parmi les blés
 « Au penchant d'un coteau les heureux exilés
 « Aborderont guidés par leur destin propice ;
 « Ils choisiront pour nid la maison que tapisse
 « Un rideau de lilas qui monte jusqu'au toit :
 « Moi, je cultiverai le potager, et toi
 « Maître de ta journée et libre dans tes courses
 « Cueillant la mûre au bois et buvant l'eau des sources
 « Tu sentiras l'air pur, les fleurs, le bois béni
 « Verser la vie à flots dans ton corps rajeuni ».

Un soir, comme toujours ils achevaient leur drame
 Et dans l'âme de tous faisaient passer leur âme ;
 On était au moment où l'enfant tombant mort
 Inspire au cœur du père un fugitif remord ;
 Le vieux clown se laissait avec un cri qui navre
 Tomber à deux genoux à côté du cadavre
 Qui gisait là l'œil mort, sans couleur et sans voix.

Aussitôt tous les bancs d'éclater à la fois.

« Mon Dieu ! comme aujourd'hui son front me semble pâle :
 « Ce bruit dans son gosier ferait songer au râle ! »
 Murmurait le vieillard, pris d'un effroi scudain,
 En se penchant plus près du petit baladin.

Cependant les hurrahs redoublaient au parterre.

« N'ai-je pas vu tantôt du sang rougir la terre,
 « Un filet de sang noir à sa bouche échappé ? »
 Et plus blême, le clown, et plus préoccupé,

Sur le cœur de l'enfant posait sa main tremblante ;
« Quel naturel ! » hurlait la foule délirante.

« Mon fils, réveille-toi, réveille-toi, mon fils :
« Dis-moi que c'est un songe et dis-moi que tu vis !
« Ne feins pas plus longtemps car ce serait démence » ;
Et les yeux agrandis par sa douleur immense,
Il attendait farouche et se tordant le poing
Un mot d'espoir, un seul, et qui ne venait point.

Les spectateurs s'étaient levés comme un seul homme.

Soudain un cri partit, un cri de terreur, comme
On n'aurait jamais cru que le gosier mortel
Du fond du désespoir pût en pousser au ciel :
« Il est mort, mon enfant, mort mon enfant unique ! »
S'arrachant les cheveux, déchirant sa tunique,
Le père se roulait par terre comme un fou :
Et toujours à travers le bruit, dominant tout
On entendait ce cri de désespoir tragique :
« Il est mort, mon enfant, mort mon enfant unique ! »

Sur le clown il pleuvait des fleurs de toutes parts.

On vit cet homme alors, ses longs cheveux épars,
Sur ses genoux tremblants se soutenant à peine,
Se traîner les deux bras tendus sur l'avant-scène,
Supplier le public de croire que ses pleurs
Ne coulaient pas ce soir sur de feintes douleurs ;
Mais le clown avait beau joindre les mains tendues
Et narrer sa douleur en phrases éperdues,
Se traîner à genoux, jurer que ce serait
Un sujet d'infamie et d'éternel regret
S'ils osaient plus longtemps d'un tel objet de larmes
Se faire sans rougir un tableau plein de charmes :
Le tumulte montait en raison des efforts...
Plus il s'humiliait, plus les bis partaient forts.

Ainsi rien ne pourra détromper le parterre...
Alors de la douleur passant à la colère,
Il rugit, vrai lion, et les poings en avant
Il bondit par dessus le corps de son enfant :
« Sur ce cadavre, allez, tas de sauvages ivres,
« Fauves au cœur de marbre et plus froid que les givres,

« Allez, assouvissez vos instincts de bandits :
« Les Cieux s'en souviendront et moi je vous maudis ! »
Et prenant dans ses bras cet enfant, ses délices,
Il l'emporta d'un bond derrière les coulisses.

On n'entendait qu'un cri : que c'est vrai, que c'est beau !
Et tandis qu'aux lueurs d'un funèbre flambeau
Il contemplait le mort déjà froid et rigide ;
Que devant lui le spectre affreux du suicide
Lui parlait de repos et d'éternelle nuit ;
On surprenait des voix qui disaient dans le bruit :
« Quel jeu ! l'illusion est portée à son faîte,
« Et nous ne verrons plus jamais pareille fête ! »

C. LANCKRIET





A PROPOS D'UNE PENSÉE

D'OCTAVE FEUILLET

FE n'ai jamais aimé Octave Feuillet. Il est vrai, je m'empresse de le confesser, je n'ai lu de lui qu'un seul de ses livres : *Le roman d'un jeune homme pauvre*. Je ne connais ses autres écrits que par des extraits. Ce que j'en ai lu m'a enlevé toute envie d'en lire davantage. Son style est si peu viril. C'est de la littérature de salon. Elle est trop parfumée, elle fait trop de toilette. Il n'y a rien de spontané dans ce style.

Barbey d'Aurevilly, un viril celui-là, avait en horreur les bas-bleus. Je ne partagerais peut-être pas en tous points son antipathie pour la littérature féminine. Mais quand c'est l'homme qui devient bas-bleu, il m'est tout à fait insupportable.

Voilà pourquoi je n'aime pas Octave Feuillet. C'est du style de femme. Il est sans vigueur. C'est mou, c'est efféminé. Il n'y a pas de pensée et quand il y en a, elle sonne faux, comme celle que je viens de cueillir, ce matin, dans un bouquet de pensées, qu'un journal a la délicatesse d'offrir à ses lecteurs chaque dimanche :

Dans les circonstances difficiles, quand un homme

écrit au lieu d'agir, c'est un littérateur et rien de plus.

Quelle ineptie !

Et d'abord écrire n'est-ce pas agir ? Ou bien celui-là seul agit-il qui manie la truelle, le marteau, ou la pelle ?

L'action que l'écrivain exerce sur la société par la plume est infiniment plus noble que le travail des mains. C'est l'action de l'intelligence, c'est à dire de la plus noble faculté de l'homme. C'est l'action de l'âme. C'est l'action du cœur. Car le véritable écrivain met tout son esprit, tout son cœur, toute son âme dans ses œuvres, qui sont le reflet vivant de tout son être. L'écrivain est le plus noble ouvrier de la société.

C'est en plus, un ouvrier nécessaire.

L'homme traduit dans ses actes extérieurs ce qu'il conçoit dans l'acte intime de sa pensée. Si noble est son idée, noble sera son action, qui n'en est que le résultat, la conclusion logique.

L'écrivain a la mission de diriger les actes de ses contemporains en leur inspirant de viriles pensées, de grands enthousiasmes, de nobles aspirations. Il doit entretenir le culte de l'idéal, l'amour du beau, la passion du juste, le sentiment du vrai dans les âmes, il doit enlever les cœurs vers les choses d'en haut, les détourner des choses d'en bas.

N'est-ce pas là agir et agir de maitresse façon ?

Et que veut dire dès lors ce membre de phrase : « *Dans les circonstances difficiles, quand un homme écrit au lieu d'agir...* » C'est surtout dans les circonstances difficiles que l'action du littérateur par la plume est nécessaire.

Heureux le pays, qui dans ce moment là, voit surgir dans son sein, un de ces génies bienfaisants, à large envergure, un de ces génies sincères, capable de susciter de virils enthousiasmes, de passionner les foules et de

les maintenir dans les voies du bien, de la vérité et de la justice.

Quant au second membre de phrase : « *c'est un littérateur et rien de plus* » il est au moins aussi inepte que le premier. Quel soufflet donné à la littérature, c'est-à-dire à une des plus nobles, des plus pures, des plus idéales occupations auxquelles l'homme puisse se livrer ici-bas !

Eh ! n'est-ce pas quelque chose et quelque chose de bien grand que d'être un littérateur !

Ce « *rien de plus* » est épataant. Il vaut de l'or, surtout dans la bouche d'un homme qui a la prétention d'être littérateur. C'est ce qui s'appelle : se donner un soufflet à soi-même.

Et qu'est-ce qu'il y a de plus noble, de plus idéal, de plus divin que la littérature, en ce monde tout pétri de sensualisme, de mesquinerie, d'idiotisme ?

Je sais que je ne serai pas compris des bourgeois, des financiers, des ventrus, mais ce n'est pas à eux que je m'adresse.

Après l'action du prêtre sur le monde, je n'en connais pas de plus élevée, de plus efficace, de plus sainte, de plus vivifiante que celle du littérateur.

« *Quand Dieu nous a donné le talent,* » a écrit un de nos collaborateurs, « *l'enfourer au lieu de le faire valoir, est un crime irrémissible.* » (1)

C'est donc quelque chose, et quelque chose de bien grand que d'être un littérateur, c'est donc bien agir que d'écrire, puisque ne pas le faire quand on en a la puissance, c'est commettre un crime irrémissible.

Je conclus, en citant le mot sublime d'un génie catholique, incompris de plusieurs, mais aimé et adoré jusqu'à la passion par les sincères et les clairvoyants,

(1) POL DEMADE. *L'injustice des justes* (n° 4 du *Drapeau*).

que cite notre cher Pol Demade dans l'article auquel je viens de faire allusion :

« Tout homme, qui garde une parole de vie et ne la donne pas, est un homme qui, dans une famine, garde du pain dans son grenier, sans le manger ni le donner. »

C'est d'Ernest Hello, l'un des plus superbes génies de la littérature catholique contemporaine, une des plus fières intelligences de notre époque, un des plus subtils penseurs que le monde ait connu!

C'est donc être quelque chose, que d'être un littérateur, c'est donc agir que d'écrire, même et surtout dans les circonstances difficiles.

L'abbé HENRI MÖLLER





LE CHOIX DU PATRICIEN

I

COMME il est tranquillement étendu sur sa couche le doux adolescent ! La mort vient de toucher son corps gracile ; mais dans la foule des patriciens, ses parents, qui sont là, accablés de deuil et pleurants, aucun ne désespère. Dans chaque esprit persiste le murmure de cette pensée : l'aimable enfant héritier d'une noble maison, le pair des princes, l'élu de la fortune, ne peut mourir ! Il est trop jeune, trop beau, il n'est pas mort ; il s'attarde seulement en un rêve.

II

Au dehors les eaux du canal léchaient les degrés du palais ; la douce Venise semblait se pâmer dans le voluptueux bonheur d'un couchant d'été noyé dans les vagues, et d'une voix tremblante les gondoliers chantaient plus bas les strophes rythmiques du Tasse ; les femmes sur les balcons oubliaient leur bavardage vespéral et la voix même des mendiants trahissait, en la coutumière supplication, une douleur nouvelle, car toute la ville tremblait pour l'enfant !

III

— « Est-il possible que l'ange du sépulcre ait effleuré de son aile noire ce front que ne viola ni le tressaille-

ment de l'amour ni la main brûlante de la passion ; ces lèvres vierges du baiser des sirènes ; ce bras qui jamais ne souleva le glaive sonore ? La mort certes n'obscurcirait la splendeur de cette perle qu'après lui avoir donné de briller, pendant de nombreuses et fières années, sur la poitrine de Venise ! » — C'est ainsi que parlaient nobles et pêcheurs sur la place Saint-Marc.

IV

Les dernières lueurs pourprées baissent déjà lentement le long des innombrables façades de marbre et colorent les vêtements de la foule anxieuse ; et cette exubérante lumière magique déverse des flots de joie et excite, dans tous les cœurs qui battent là, l'attraction irrésistible vers toutes les féeries de la vie ! Et, unanime, la foule s'écrie : « L'enfant, l'enfant sans pareil que la mort ne savoure pas la suavité de son souffle ! amenons au palais notre Saint fameux ! »

V

Alors, solennellement, vers la vieille église, en longue procession, le peuple excité par le désir se rendit ; et là, dans une atmosphère saturée de prière, devant un autel d'agate incrusté de jaspe, ils trouvèrent le Saint — homme d'une étonnante perfection que des miracles célèbres avaient nimbé de surnaturel — et à travers les paroles entrecoupées de la foule haletante le Saint comprit ce vœu : — Daignez sauver l'adolescent !

VI

Il resta un moment immobile sur ses genoux ployés : le vague murmure de ses paroles qui flottaient dans l'air ascétique, pendant qu'il priait, fit pénétrer en la foule inquiète une confiance qui ranima les cœurs. Enfin il se leva et sous le dôme somptueux, illuminé par de

riches mosaïques byzantines, il resta un moment immobile dans la mourante lumière, joignant les mains et fixant le ciel; puis, serrant sa robe autour de sa taille, il murmura : — « Suivez-moi ! »

VII

Et la foule se mit en marche, exultante, pleine d'espérance; celui qui la conduisait allait couronner ses vœux! Et, quand elle quitta l'église, les premières ombres tombaient sur les chatoyants marbres orientaux, sur les bronzes sévères des chapelles, sur les chapiteaux richement sculptés couronnant de majestueuses colonnes, pendant qu'un doux rayon de jour mourant glissait encore le long des pierres peintes et des chevaux dorés au-dessus du portail.

VIII

En grande hâte le cortège traversa la place et pénétra dans le labyrinthe des ruelles; les ponts semblaient devoir se briser sous le lourd piétinement de la foule. Les bateliers s'interrompaient de pousser leur barque pour se signer sur leurs poitrines velues à la vue de cette étrange, muette, rapide, extatique masse d'hommes et cette poussée serrée de femmes aux yeux humides, conduits par le Saint majestueux aux traits surnaturels, l'ascète extraordinaire qui parlait avec Dieu!

IX

Le cortège descendit en hâte au Grand Canal; les chefs poussèrent leurs gondoles effilées vers le palais sur l'autre rive, pendant que la foule, en rangs serrés, attendait. Et voici que les serviteurs éplorés se courbent devant le Saint qui pénètre dans la demeure, presque effrayé quand l'homme de Dieu passe, comme une vision, entre

leurs rangs effarés. Et celui-ci directement monte les nombreuses marches de marbre et se glisse sans bruit jusque près du lit de l'adolescent défunt.

X

La mère en pleurs se jette à ses pieds : — « Hélas ! quelle pitié ! quelle horreur ! quelle malédiction ! Mon noble enfant est perdu : il est mort sans aucun doute ! Notre amour nous trompe quand il nous fait parler de léthargie ! Mais, puisque le Ciel vous a envoyé ici, il n'est pas trop tard pour faire un miracle ! Oh ! rappelez-le à l'amour, aux charmes de la vie, afin qu'il illustre son nom par des exploits et qu'il me réchauffe par l'éclat de ses yeux ! »

XI

Ainsi supplia la mère pendant que des jeunes filles aux yeux bruns, aux cheveux d'un blond ardent se pressent autour d'elle et tâchent, par un murmure de douces paroles, d'apaiser son chagrin. Mais délicatement le Saint dénoue les mains implorantes qui s'accrochaient au bord de sa robe ; il s'avance au-delà des prêtres qui venaient d'administrer les sacrements, et dont les vêtements gardaient encore l'odeur des onctions ; il s'avance au-delà des seigneurs et des dames agenouillés, et fixe ses regards sur la figure de l'adolescent.

XII

D'une main tremblante un vieux moine alors alluma les flambeaux et leur lueur solennelle tomba sur la tenture en samit mordoré des murs, sur les cariatides penchées sous un poids oppressant, sur les marbres grecs et les tissus de Damas, les vases et les chandeliers de bronze et d'argent. Les coupes d'or et les plats de cuivre

reflétèrent légèrement la flamme sacrée, tandis qu'au plafond les caissons richement peints brillaient avec éclat.

XIII

Le lit sculpté sur lequel reposait le mort était luxueusement orné de turquoises, d'or et de perles; d'abondants parfums qui s'échappaient du dais de soie saturaient l'air; le couvre-pied de satin orné de franges d'or et de fines dentelles éblouissait les yeux. Mais le Saint ne vit rien de ces choses : il fixait la belle figure morte comme s'il désirait vivement y éveiller une âme nouvelle et par moments il murmurait une ardente prière.

XIV

La Mort devait se sentir toute confuse en une aussi splendide demeure. Le riche désordre d'une vie de noble trahissait de tous côtés son insoucieuse grandeur. Ici, sur le cuir pourpre d'un siège, un poème sur parchemin avec fermoir d'argent traînait auprès d'un crucifix d'ivoire, et sur la table de toilette s'amoncelaient les riches trésors de l'île Murano ainsi que des coupes émaillées aux diverses couleurs.

XV

Au-delà d'une porte incrustée d'ivoire, entr'ouverte, on voyait des panoplies de hallebardes et de lances damasquinées, de boucliers et d'étendards; des trophées de banderoles et d'armes que le grand Mantouan Ghisi avait travaillées avec un art subtil; on y voyait des dressoirs étincelants de pierres précieuses et dans des niches se détachaient des majoliques, des statuettes et des gemmes léguées par de belliqueux ancêtres.

XVI

Une fenêtre de ce musée d'armes princier s'ouvrait sur un jardin dans une vaste enceinte; un parfum de jasmins et d'orangers entraît délicieux, montant à l'aventure à travers une colonnade de jaspe d'orient : des fontaines chantaient des idylles aux statues debout sur leurs bords; la vie n'était là que poésie; y mourir était une cruelle infortune, car tout, en ce lieu plein de grâce, sollicitait le cœur aux plus exquises jouissances.

XVII

Cependant l'exaltation de sa mystique volonté mettait un nimbe au front sombre et ridé du Saint; et, quand il parla, sa voix trahit cette inspiration qui ébranle l'âme et à laquelle on ne désobéit pas. Il commanda ainsi : -- « Toi qui mourus sur le seuil de la vie, éveille-toi! La grande Venise ne peut croire à ta mort; reviens vers tous ceux qui t'aiment, reviens à l'amour, à la renommée, à la gloire, à la joie! »

XVIII

Alors il se passa une chose étrange : les traits du mort s'adoucirent, les yeux clos s'ouvrirent et fixèrent leurs prunelles sur le Saint; les joues imberbes se teignirent rapidement, le souffle revint; le doux adolescent revécut. Et cependant, tandis que sa mère, tantôt presque désespérée, étendait les bras, haletante d'émotion, les yeux du ressuscité semblèrent regretter quelque immense éblouissement qu'ils venaient de voir et qu'ils souhaitaient vivement revoir sans délai!

XIX

Et le Saint qui s'en aperçut, de nouveau parla d'une voix calme : « Cher élu, si, dans les profondeurs de

l'Inconnu d'où tu sors, tu n'as rien vu de comparable à ce que tu possédas sur cette terre des hommes, alors, revis! Si tu as faim et soif de l'activité humaine, de l'orgueil de la vie, de la pompe des cours, du bonheur de l'amour, retourne vers nous, et vis de longues et heureuses années en une joie royale!

XX

Mais si le monde invisible présente des félicités plus séduisantes que celles de cette triste terre; si la mort n'est qu'un nuage derrière lequel une lumière inexprimable, des plaisirs infinis, des tranquillités sublimes, un repos divin, une extase céleste nous attendent, — alors, je te l'ordonne, cher enfant, referme tes yeux, repousse cette pauvre terre et retourne dans les gloires immarcescibles qui échappent à notre intelligence! »

XXI

Les regards de l'adolescent se remplirent soudain d'un ravissement, une splendeur indicible illumina son front; il leva sa droite pâle, et d'un geste rejeta sa vie princière loin de lui comme infiniment inférieure, même prolongée pendant un siècle, à la plus faible joie de cette éternité d'où il revint un moment obéissant au Saint; et sur les franges d'or et les dentelles de sa couche il retomba — mort!

H. HOORNAERT

(Traduit de EDWARD KING)





L'EXPOSITION DES XX

LE salonnet des XX a produit, comme toujours, l'effet de curiosité immanent aux intéressantes tentatives artistiques qui s'y révèlent. Voilà déjà dix ans que ce petit cercle — ardent et désintéressé — poursuit sa tâche hardie. Et, si le mot de Buloz est vrai, que dans la vie des Revues, il n'y a que les dix premières années qui coûtent, et si ce mot peut s'appliquer à ces autres moyens de vulgarisation et de polémique que sont les expositions, on peut prédire au Cercle des XX, sous l'habile maîtrise de son secrétaire M. Octave Maus un avenir fécond pour les arts.

Les artistes dont les œuvres sont aujourd'hui groupées au Musée moderne peuvent être classés en deux catégories : ceux pour lesquels la réalité caractérisée, parfois jusqu'à la déformation, apparaît la seule qualité maîtresse, — et ceux dont l'idée et le rêve et parfois le cauchemar fixent exclusivement les préoccupations. S'y joignent quelques décorateurs : Besnard, Finch, Charpentier, Lemmen, Henry Van de Velde.

Ceux-ci ont engoué quelques amateurs d'objets rares et charmants — plus épris d'un objet usuel, commode et artiste et moderne que d'un bibelot ancien, dont le seul mérite consiste en une authenticité souvent problématique.

En Angleterre, l'esprit pratique du peuple s'était depuis longtemps inquiété du problème, et l'avait résolu en rééditant des spécimens anciens, ou en adaptant des échantillons exotiques; en France, où l'esprit inventif est plus développé, on parvient aujourd'hui à créer des types nouveaux, des types à la fois usuels et parfaits et toute l'exposition industrielle du Champ de Mars, en 1892, en donnait la preuve en inscrivant au catalogue les noms de Thesmar, Leveillé, Caries, Gallé, Guérard.

Ces noms auxquels peut se joindre celui de M. Charpentier, sont déjà acquis à la renaissance industrielle, dans laquelle nous entrons et qui s'étendra bientôt aux meubles et aux tapisseries, et le jour sera béni qui nous délivrera enfin du Louis XIV, du Louis XV, du Louis XVI, et de l'Empire, que l'on embourgeoise aujourd'hui dans toutes les ébénisteries du monde.

Passons aux peintres.

Théo Van Rysselberghe, Petitjean, Henry Van de Velde, Cross, Finch, Signac, dont le procédé est la division du ton; Degouve, Hornel, Frédéric, Vogels, le premier synthétiste, les autres détaillistes ont tous ceci de commun, c'est de vouloir peindre *la réalité*.

Chez les premiers, c'est la lumière qui intéresse et c'est en elle que leur art s'évertue à saisir ses aspects de calme, de joie, de fraîcheur, d'intensité et de vie. Ils sont séduits par les tons qui, en se juxtaposant, réalisent des harmonies parfois étranges, mais justes pour un œil très aigu et très éduqué. Ils cultivent les nuances. Ils suivent complaisamment le jeu des ombres; son passage sur les choses, sa caresse sur les paysages. Quelques-uns sont attirés par le portrait. M. Van Rysselberghe heureusement, M. Signac avec moins de bonheur. Mais qu'ils peignent une figure ou un site, c'est surtout dans l'attitude, dans les lignes et dans l'éclairage qu'ils trouvent intérêt. Certes, lumières, courbes ou droites, correspondent à telles significations intellectuelles, mais ces significations ne sont point maîtresses. L'extérieur, l'enveloppement, la vie d'épiderme leur est spécialement joie et excitation. Et cette vie, ils la sentent plus subtilement et plus triomphalement qu'on ne la sentit jamais avant eux. Ils sont la résultante de tout le mouvement réaliste et impressionniste de cette dernière moitié du siècle.

Chez les seconds, c'est le caractère qui prime à la place de la lumière. M. Degouve de Nuncques ne tend *en son paysage brabançon*, qu'à incruster dans l'esprit l'apparence du sol, des arbres, des champs, des routes qui distinguent les paysages de son pays de plaines légèrement vallonnées; M. Vogels donne des instantanés de gros temps d'automne, de cieux loqueteux, de grands nuages, de forêts pourries de pluie et de rales. M. Hornel, par des macules de couleurs rousses, vertes ou rouges, exprime la violence de tons rudes de son Ecosse; M. Freuden se choisit des sites clairs et donne la sensation d'une nature que les heures enjambent.

Tous ces artistes sont également des réalistes mais de façon spéciale, l'un fouillant, scrutant, burinant avec lenteur les réalités; l'autre en donnant l'aspect grossier, rude, brouillé, rapide; celui-ci en décrivant la force et la magnificence; celui-là la pureté, la froideur, la blancheur et, bien qu'il ne peigne aucune heure, comme le perpétuel matin.

A côté d'eux, voici Toorop, Prikker, Holleman, Doudelet, Jacquemin, Ensor, les éblouis de visions quelquefois folles et les déformateurs de réalité.

Ils représentent cet ensemble de tendances — les plus récentes — qui ont brusquement détaché les peintres de la vision directe des choses, pour, qu'avec les yeux intérieurs, ils suivissent le travail de leurs songes. Ces artistes sont très voisins des poètes. Mais pour eux, le rêve s'est présenté plastiquement quand même. Et ils ont créé une peinture dont la première manifestation fut une régression violente vers le passé quatrecentiste et même byzantin. A cette heure, ils en reviennent et déjà quelques uns,

grâce à des conceptions spéciales d'esprits et d'âmes, grâce à des formes données aux êtres surnaturels et aux entités, s'affirment vaillamment. Tel Toorop. Il représente en ses deux envois, un double drame mélancolique et sépulcral. Il recherche les lignes expressives et sentimentales, les couleurs appropriées à la vision suprasensible de ses pensées. M. Torn Prikker vise plus encore les mêmes buts. Le sujet lui devient de plus en plus prétexte à lignes, le sujet dépouillé de sa vraisemblance terre-à-terre, de sa signification anecdotique et de sa textualité. L'in vraisemblable lui sert à souligner ses conceptions. Il vit en un monde si loin de toute matérialité, que, pour souligner soit une aspiration idéale, soit une pensée morale, la peinture des miracles seule, bientôt le tentera.

M Doudelet plein de très sérieuses qualités nous semble hésitant et trop écouteur d'où le vent souffle; Mlle Jacquemin se regarde en des miroirs où se mirent des personnages de Redon vêtus à la Puvis de Chavannes.

La charge féroce, réalisée par un métier rude et violent, M. Ensor la pratique, mais aussi est-il séduit par quelque lointaine émotion, cueillie en un livre où les primitifs se racontaient, à genoux devant les vierges visiteuses. M. Ensor se maintient en sa personnalité intacte, en sa vision baroque des êtres, faisant songer aux sanguinaires caricatures anglaises. Et tout autant que lui est personnelle cette curieuse artiste, Mlle Marguerite Holleman, dont le métier à la fois subtil et incomplet, dont les conceptions à la fois ironiques et sentimentales déroutent les partisans de la norme, de la règle et de la vraisemblance.

Les sculpteurs? Voici Rodin et son art expressif et intense, voici Dubois dont les bas-reliefs intéressent, voici l'admirable cire de Cros et enfin les délicates et graciles études de nu, signées Gaspar.

X.



PETITE CHRONIQUE

La mort d'Hippolyte Taine découronne la France contemporaine d'une de ses plus hautes intelligences, d'une de ses plus pures gloires. On ne saurait prétendre ici, en quelques lignes, juger comme il siedrait le penseur, l'historien, l'artiste, l'admirable et puissant styliste des *Origines de la France contemporaine*, de l'*Histoire de la littérature anglaise*, de la *Philosophie de l'Art*, de tant d'autres belles œuvres robustes et touffues; on ne veut que saluer une grande mémoire. Ses doctrines matérialistes et fatalistes sont connues et il est superflu de condamner de rechef

l'importance exagérée qu'il accorde aux influences de race, de milieu et de moment. L'application qu'il en fit : à l'histoire sociale, artistique et littéraire, s'il avait pu se guider toujours d'une systématization à outrance, eût été néanmoins très acceptable, et l'on ne peut nier que sa méthode de scrupuleuse analyse, toute caduque qu'elle soit par son estime trop absolue du fait et son dédain des idées, ait éclairé d'une lumière nouvelle bien des événements historiques. Ce qu'il faut sans réserve louer en cet illustre défunt, c'est la dignité d'une vie toute entière vouée au travail le plus acharné, l'indéfectible probité de l'esprit, la haute impartialité dédaigneuse des applaudissements autant que des réprobations, la passion de justice et de vérité qui avait fini, semble-t-il, par le mettre sur le chemin de la foi.



Paul Verlaine vient de terminer en Belgique une tournée de conférences. Dans la plupart des grandes villes du pays, le Maître a vu s'empressez autour de sa parole la jeunesse lettrée qui aime et qui admire son œuvre. A Bruges, il n'a pu conférer, aucun cercle de cette métropole artistique n'ayant consenti à inviter un *inconnu*, capable tout au plus de distraire les habitants de leurs soucis archéologiques.



Les personnes qui ne prononcent qu'avec une édifiante horreur le nom de Flaubert, feront bien de lire une étude admirative sur le grand écrivain, dans le *Correspondant* du 10 mars.



Le *Théâtre d'Art* ouvrira, cette année, à Paris, avec *Pelléas et Mélisande*.



Il a fallu renoncer, faute de souscripteurs, à la réimpression projetée d'*Eten*. M. Hugues Rebell, qui avait pris l'initiative de cette réédition, fait part à l'*Ermitage* de la détermination regrettable qu'il a dû prendre. Ceux qui restent fidèles à la mémoire du grand Villiers, se défendent malaisément de quelque amertume à la pensée qu'il ne se trouve pas, en France et en Belgique, deux cents souscripteurs à un drame de l'auteur de *L'Eve future*. Ah! s'il s'agissait d'une édition luxueuse du *Maître de Forges* ou de *L'abbé Constantin*, comme s'ouvriraient les bourses!



M. Charles Potvin a fait récemment annoncer dans les gazettes une sienne conférence dont le sujet assez équivoque laisse rêveur : *Les résultats des études modernes sur l'art grec*. Ne renoncera-t-il donc jamais à stupéfier ses contemporains?



Au cours de la discussion du budget des Beaux-Arts, M. Goblet d'Alviella a justement appelé l'attention de M. le Ministre de l'inté-

rieur sur plusieurs questions qui intéressent le public artiste. Il a notamment réclamé un classement plus logique, soit chronologique soit géographique, des œuvres reproduites au Musée des Arts décoratifs où tous les âges, tous les pays et tous les ordres sont babéliquement confondus. Il s'est plaint avec raison de l'absence de catalogue et a demandé que l'on donnât aux reproductions en plâtre l'aspect et la couleur des originaux. On ne tardera guère, espérons-le, à reconnaître le bien-fondé de ses observations et à y faire droit



L'éditeur Lacomblez met en vente une édition nouvelle de *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles De Coster et des *Premières Poésies* de Villiers de l'Isle-Adam.



M. Paul Masson a recueilli pour l'*Intermédiaire des Chercheurs* quelques définitions de la poésie :

« Un fantaisiste a défini la poésie : « L'art d'élever des vers à soi. » C'était peut-être exclure un peu durement du *Parnasse* une foule de poètes dont le génie est surtout imitatif. Un autre, faisant allusion à la mauvaise fortune qui poursuit trop souvent les nourrissons des muses, l'a baptisée : « La langue des gueux » et aussi, pour rappeler le domaine où elle se complait : « Le style des châteaux en Espagne. » Nous devons à M. Maxime Parr cette jolie définition : « Une fille du ciel qui rase trop souvent la terre », et cette autre, aussi concise que profonde, à M. Charles Tissot : « La poésie, c'est l'amour sans femme »... Frappé des théories arbitraires dont récemment on l'affligea, un classique a déclaré ceci : « La poésie est une étude que la jeune école ne pousse que jusqu'à la licence. » Je trouve dans une collection cette boutade : « Sport qui consiste à pêcher des lecteurs à l'aide de vers alexandrins » ; cette autre d'un compositeur grincheux : « Musique sans portée » et celle-ci d'un prosateur endurci : « Des lignes d'inégale, des pages d'égale longueur. » D'autres encore n'entendent dans ce langage harmonieux que « le hennissement de Pégase » ou « l'argot du ciel ». Pour rappeler combien les ambitions de ses artisans sont souvent trahies par un outil médiocre, on a proposé de définir la poésie : « L'inspiration maîtresse et la cheville ouvrière. »



M. Stéphane Mallarmé a daigné présider le dernier banquet de la *Plume*. Voici le toast qu'il y a porté, un fin sourire sur les lèvres, assure-t-on :

Rien, cette écume, vierge vers
A ne désigner que la coupe ;
Telle loin se noie une troupe
De sirènes mainte à l'envers.

Nous naviguons, ô mes divers
Amis, moi déjà sur la poupe
Vous l'avant fastueux qui coupe
Le flot de foudres et d'hivers ;

Une ivresse belle m'engage
Sans craindre même son tangage
De porter debout ce salut

Solitude, récif, étoile
A n'importe ce qui valut
Le blanc souci de notre toile.



Un régal bien inattendu offert par le *Figaro* à ses lecteurs : l'œuvre poétique de Taine, composée de douze sonnets dédiés à ses trois chats Puss, Ebène et Mitonne. Baudelaire ne disait-il pas que « les amoureux fervents et les savants austères » raffolent également de ces animaux puissants et doux, frileux et sédentaires ? Ces vers n'étaient connus que de rares amis, M. de Heredia et Lambert, le peintre de chats. Ils eût été fâcheux qu'ils se perdissent, car on y retrouve tout le bel artiste littéraire que fut Taine. En voici deux cueillis au hasard :

La Philosophie

Deux sages ont connu la vérité suprême ;
Mais chacun dément l'autre et le condamne à tort ;
L'un nous dit : « Soutiens-toi, sois patient et fort. »
Et l'autre : « Sois heureux, jouis à l'instant même. »

Epicure et Zénon, sur l'antique trirème,
Ont serré de trop près ou l'un ou l'autre bord,
Nous échouons comme eux en atteignant le port.
Les chats ont résolu l'insoluble problème.

Le plaisir, comme il vient ; la douleur, s'il le faut,
Puss, vous acceptez tout, et le soleil, là-haut,
Quand il finit son tour dans l'immensité bleue,

Vous voit, couchée en cercle, au soir comme au matin,
Heureuse sans effort, résignée au destin,
Lisser nonchalamment les poils de votre queue

La Sensibilité

Des cils roides et longs, antennes hérissées,
Font sentinelle autour de son nez frémissant ;
Et le plus léger bruit qui le frôle en passant
Elargit sur son front ses oreilles dressées.

Quand la nuit a brouillé les formes effacées,
Il voit ; le monde noir à son regard perçant
Ouvre ses profondeurs ; il distingue, il pressent ;
Ses sens plus acérés aiguïsent ses pensées.

Des craquements de feu courent sur son poil roux ;
Tout le long de sa moelle un tressaillement doux
Conduit l'émotion en son âme inquiète.

Les poils de son museau vibrent à l'unisson,
Et sa queue éloquente a le divin frisson,
Comme une lyre d'or aux mains d'un grand poète.



Pour les demoiselles voici de Taine une pensée, d'un assez joli scepticisme. Il y en a beaucoup de pareilles dans *Vie et opinions de M. Thomas Graindorge* :

« Quand vous voyez à votre future des joues roses et des yeux candides, ne concluez pas qu'elle est un ange, mais qu'on la couche à neuf heures et qu'elle a mangé beaucoup de côtelles. »

MAURICE DULLAERT

Vincent d'Indy. — Le chef de la jeune école française a été à la mode cet hiver. Outre ses œuvres de musique de chambre, exécutées à Bruxelles, à Gand et ailleurs, on promet pour le mois d'avril une exécution intégrale du *Chant de la Cloche* à Bruxelles. Mais nous devons parler ici plus spécialement du grand concert du Conservatoire de Gand qui a été consacré exclusivement à ce maître. Le programme comprenait : La trilogie de Wallenstein, la vision du Chant de la cloche, Clair de lune, et la Symphonie avec piano sur un thème montagnard.

Le fragment du *Chant de la Cloche* renferme des beautés grandes et originales; nous en reparlerons après l'exécution complète de l'œuvre, en avril. Le *clair de lune* admirablement chanté par Monsieur Demest, est une page charmante et raffinée. La symphonie sur un thème montagnard est très curieuse... surtout curieuse. Mais le morceau capital du programme c'était la trilogie de Wallenstein : nous reprocherons seulement à d'Indy, comme à tous les français) d'abuser quelque peu de la musique à programme. Voici à ce sujet une remarque excellente de Richard Wagner : « L'incitation et l'inspiration qui donnent naissance à une œuvre instrumentale, doivent être de telle nature qu'elles ne puissent se former que dans l'âme d'un musicien... On ne peut nier que l'indépendance de la production purement musicale doit souffrir de la subordination à une pensée dramatique, si celle-ci n'est pas saisie à grands traits, conformément à l'esprit de la musique. » Il est certain que Vincent d'Indy spécialise trop ses intentions dramatiques surtout dans la scène d'amour et dans la mort de Wallenstein.

Le style de d'Indy est très moderne : il a étudié, il connaît et il aime Wagner, mais sans le copier : autant Wagner est allemand, autant le maître français a conservé les qualités de sa race : raffinement de la forme, imprévu et vivacité de l'idée. Cependant la souffle lyrique semble lui faire un peu défaut : sa musique est plus intéressante qu'émouvante, et l'extrême recherche de la forme augmente cette impression : parfois d'Indy est monotone à force de variété : impossible pour lui de rester une demi-minute dans le même ton, ce qui à la longue devient agaçant. Ajoutons vite que la maîtrise de son orchestration et les idées piquantes ou même touchantes qui jaillissent de toutes parts, donnent l'impression d'ensemble d'une œuvre originale et extrêmement artistique.

Dans les tourbières du Danemark et de la Suède, on vient de découvrir des *Lurer*, vieux cors de guerre en bronze, dont le diapason s'accorde parfaitement avec celui qui a été admis à Vienne. Le plus long mesure 2 m. 38 et pèse 3 kil. 1/2.



Orphée ne passera à la Monnaie qu'à la fin de mars, et *Tristan* le 1^{er} avril, d'après le *Guide musical*.

Lire dans le *Mercur de France* du mois de mars : l'idée en musique par Alfred Mortier; cet article est discutable mais aussi bien écrit que raisonné.



L'oratorio *Franciscus* de Tinel a remporté à Berlin un succès tout à fait extraordinaire. Le maître, présent à la fête, a été rappelé plus de vingt fois, après l'exécution, et finalement il a dû donner lui-même le signal du départ. Le fait est d'autant plus curieux qu'on sait l'empressement que met le public à déserrer la salle de concert au dernier accord.

Edgar Tinel travaille pour le moment à un drame lyrique religieux *Godelieve*.

JOSEPH RYELANDT



D'Arsène Alexandre, un que je ne connais pas, *ce juste jugement du Peintre Meissonier* dans un récent article : (*Eclair*, 6 mars 1892).

« Meissonier fut un homme qui a pu surprendre par l'exécution de travaux opiniâtres et patients. Un homme célèbre soit, un grand artiste jamais... L'honnêteté et l'assiduité ne peuvent prétendre qu'à l'estime, à l'admiration point... M. Meissonier peut être honoré et même proposé en exemple pour sa probité, sa conscience et son savoir acquis pièce à pièce. Il peut même avoir été digne d'une grande curiosité, mais d'une sympathie d'art, d'une minute d'émotion, de la plus légère prise de cœur, ah!... La conception de Meissonier est nulle et où il y a nullité de conception, il y a nullité d'Art. Il ne reste qu'un métier prodigieusement sûr et prodigieusement maigre, où l'on croit trouver de la largeur uniquement parce qu'on est surpris de ne pas le constater encore plus mièvre qu'on ne croyait. »

Tout l'article serait à reproduire.



Maurice Barrès sous ce titre *Un Scandale littéraire* proteste contre la publication de la correspondance de Baudelaire : une liasse de billets portant cette inscription de la main du génial et dantesque auteur des *Fleurs du Mal* : « Ceci est tout à fait confidentiel. » Cinquante billets d'un grand homme besogneux et humilié, dit Barrès, et il demande qu'on crée, à l'usage des grands hommes, un poste de conservateur des légendes, comme il y a des conservateurs de musée. Barrès a raison. Il serait temps de mettre fin une bonne fois à la furie des iconoclastes littéraires,

et je signale à M. Barrès comme une mesure d'assainissement de la critique, l'internement urgent en de solides cabanons de Sarcey, Biré et quelques autres.



De Renan ce *mot cruellement juste* :

« L'État ne patronne plus guère que la médiocrité.. et ceci est fort simple. La médiocrité n'est pas compromettante. Elle fait proprement son métier : elle ne fait pas parler d'elle. N'est-ce pas là l'idéal aux yeux d'un ministre, d'un inspecteur, d'un chef de bureau ? »

(Renan à Péréire 5 août 1863)

POL DEMADE



L'auteur d'*Une Ame-Princesse* vient de recevoir la lettre suivante :

« Monsieur,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait d'inscrire mon nom en tête de cet ouvrage. Ce récit si hautain et si passionné est autre chose qu'une réponse, c'est un appel aux plus fortes et toujours neuves passions du catholicisme. Vous êtes un frère de Barbey d'Aureville et de Villiers ; je vous le répète, je suis honoré de la sympathie que vous me témoignez.

Veuillez recevoir, Monsieur, je vous prie, l'expression de ma haute estime.

9 mars 1893

MAURICE BARRÈS »



Les Revues :

Revue des Deux Mondes 15 février : *La Jeanne d'Arc de Thomas de Quincey* par le comte G. de Contades.

Revue générale de mars : *Chronique littéraire* par Eugène Gilbert.

Mercure de France février : Stéphane Mallarmé : *Théodore de Banville* ; F. A. A. L. : *Léon Bloy* ; Louis Denise : *La merveilleuse Doxologie du Lapidaire* ; Henri Albert : *Friedrich Nietzsche* ; mars : Léon Bloy : *La Langue de Dieu* ; Alphonse Germain : *L'Art et l'Apologétique* ; Alfred Mortier : *Notes sur l'idée en musique*.

L'Ermitage de février : Henri Mazel : *Nietzsche et le présent* ; Alphonse Germain : *De Poussin et des bases de l'art figuratif*.

La Jeune Belgique : Iwan Gilkin : *Symptômes de réaction*.

La Plume du 1 mars, consacrée aux *Poitevins*.

Le Mouvement Littéraire publie en ses derniers numéros l'intéressant résultat d'une enquête sur les tendances de 30 journaux et revues d'art.

L'Université Catholique (nos de janvier et de février) : J. Perel : Le mouvement religieux dans le présent et l'avenir ; Comte Jos. Grabinski : La renaissance catholique en Angleterre

et le Cardinal Newman; E. Jacquier : Les Psaumes de Salomon; Lucius Lector : Le Conclave; Maur-de la Sizeranne : Un véritable organiste catholique, etc.

Vient de naître : *Bretagne Revue*, (12 fr. par an); rédacteur en chef Léon Berthaut; directeur Ch. Géniaux, (Rennes, rue Cocharrière 9). Cette revue mensuelle qui s'annonce intéressante sera illustrée de photographies artistiques.



LES LIVRES

Ames blanches, par WILLIAM RITTER. Paris, Lemerre.

Ces *Ames blanches* sont d'un excellent écrivain. M. Ritter, notre distingué collaborateur, par son originalité et sa puissance artistique prend décidément place au premier rang de la littérature montante.

Ames blanches fait partie d'un cycle qui dépeindra, comme le dit l'auteur dans sa préface, la *Comédie humaine cosmopolite*. Ce titre est bien compréhensif et importe peu. Flaubert ne s'est jamais préoccupé de placer ses romans sous une formule générale et s'est donné beaucoup de latitude dans le choix de ses sujets. La mode a changé depuis. Nous ne faisons pas un grief à M. Ritter d'avoir suivi cette mode, mais il nous plaît de constater, à cette occasion que les titres généraux ne mettent guère qu'un lien fictif entre les diverses œuvres et ne tiennent pour l'ordinaire que très approximativement leurs promesses.

Les *Ames blanches* n'ont pas besoin de faire partie d'un cycle pour être une œuvre de grand talent, une œuvre pleine de vie et d'originalité. Sa force réside précisément dans l'extrême simplicité des moyens d'où l'auteur tire les plus merveilleux effets. Il n'y a que trois personnages dans le roman : deux amis, l'un noble, l'autre roturier, plus une aristocratique Irène, et, comme cadre, un coin de la Suisse; c'est tout. Ce serait peu pour un talent ordinaire, mais l'on est tout étonné d'être empoigné par le récit juste au moment où l'on allait trouver un peu languettes les présentations et les descriptions du début. Une fois que M. Ritter s'est emparé de son lecteur, il le tient haletant jusqu'à la dernière ligne. Hâtons-nous de dire que l'œuvre est absolument pure, absolument blanche; l'amitié et l'amour y font acte d'héroïsme et la mort même d'Irène nous semble bien différente de celle de *Julia de Trécœur*. M. Ritter est un écrivain hors de pair aussitôt qu'il introduit l'art dans le drame. A ce point de vue il a déjà donné la mesure de son talent dans *Ægyptiacque*; ici nous le retrouvons dans le chapitre *alla zingara* avec le concerto pour violon de Mendelssohn. Son observation devient d'une acuité extrême et sa prose particulièrement vibrante quand il lui est donné de parler de son art de prédilection : la musique. M. Ritter présente *Ames blanches* comme une œuvre de jeunesse à laquelle il a tâché de conserver la naïveté et la fraîcheur de ses impressions

d'autrefois; c'est assez dire que *Préraphaélite*, qu'il promet, nous réserve la surprise d'une nouvelle face de son grand talent.

H. H.

Le statoblaste des Phylactolémates (bryozoaires d'eau douce) étudié chez l'*Alcyonella fungosa* et la *Cristatella mucedo*, par le docteur P. DEMADE. Mémoire couronné publié par la *Cellule*.

Nous recommanderions chaudement cette zoologique publication à nos lecteurs si son titre, à lui seul si suggestif, ne suffisait amplement à lui attirer toutes les sympathies. Les abonnés qui ont pris goût — et ils sont légion — aux infinies délicatesses de la *Passion catholique* du même auteur, ne manqueront pas de suivre notre protéique collaborateur dans la description des œufs de nos bryozoaires nationaux. Deux planches d'une netteté absolue viennent en aide au style, doctoral cette fois, de l'auteur, et rendent son étude accessible même à ceux de nos lecteurs qui ne seraient, par hasard, membres d'aucune académie scientifique.

H. H.

Evocations par EUGÈNE LANDOY, chez LACOMBLEZ.

Ce recueil de poésies se tient à l'écart du mouvement « jeune »; l'auteur est un fidèle de V. Hugo, un romantique attardé mais sincère; il ne rompt avec le maître que pour faire, çà et là, quelques concessions au prosaïsme de Coppée. Les procédés romantiques n'ont plus que peu d'adeptes et je doute que le groupe fasse de nouvelles recrues. L'art qui se fige cesse d'exister.

Ces réserves faites, on ne peut méconnaître qu'un grand nombre de ces évocations révèlent un talent littéraire remarquable; M. Landoy a la préoccupation de la clarté, de l'harmonie; ses rimes sont riches, ses strophes bien bâties quoique un peu uniformes; ses grandes pièces révèlent un travail acharné. Tout est net, précis, bien coloré, mais pourquoi cette préoccupation de la démonstration et de la synthèse qui mettent la poésie en fuite et ne laissent le plus souvent au lecteur qu'une stupeur: celle que l'on éprouve devant la difficulté vaincue? Exemple: en cinquante-quatre strophes de huit vers l'auteur exprime son admiration pour V. Hugo et passe en revue *toutes ses œuvres* en les citant par leurs titres! Un pareil sujet n'est-il pas illicitement dérobé à la critique littéraire et peut-on admettre qu'il soit susceptible de poésie?

Il y a de très belles strophes dans *Théophano*, de gracieuses idylles çà et là, de beaux vers attendris dans *la Route*, mais l'ensemble du volume montre trop bien que l'auteur recherche plus la poésie dans la forme brillante que dans le choix artistique des sujets.

H. H.

L'Union typographique de Dijon vient d'éditer sous le titre *Les Premiers sons d'un vieux Luth* un recueil aussi soigné de forme qu'excellent de fond des poésies catholiques de M. Philibert Guillemain.

Ce volume, d'une belle impression, renferme environ 70 pièces reparties en 3 livres.

L'auteur — un modeste prêtre — nous expose lui-même son but :

« Ce qui me rassure, vois-tu ?
« C'est que nous bornons notre gloire
« A chanter qu'il est doux de croire,
« Que le bonheur c'est la vertu. »

Cette gloire, il l'a promptement atteinte. Sa Muse chrétienne pouvait-elle mieux s'inspirer qu'à cette source de vraie grandeur, de sublimes enseignements et d'éternelle beauté : l'Évangile ? Et ces sentiments de foi et de charité, où les trouver plus ardents et plus purs que dans l'âme d'un prêtre brûlant du plus parfait amour ? On sent en effet, à chaque page de ce précieux recueil, que le cœur a mûri ce que la poésie achève de rendre séduisant.

Malgré quelques longueurs, où le vol se soutient cependant ; malgré, particulièrement dans le 1^r livre, quelques vers où le lyrisme devient obscur et, par quelques termes impropres et peu nobles, a failli devant la grandeur du sujet, il n'en reste pas moins acquis que le talent de l'auteur est réel et la forme de son œuvre excellente. Le vers est facile et harmonieux : il coule d'une imagination aussi riche que vive.

Certaines pièces notamment dans le 3^e livre — sont d'une grâce et d'une délicatesse remarquables.

En résumé *Les premiers sons d'un vieux Luth* forment un ouvrage qui, venant du cœur et de l'esprit — parle aussi au cœur et à l'esprit, les instruit, les élève et les séduit.

L'auteur ne s'arrêtera pas en si belle voie : *ses premiers sons* méritent une suite ; son vieux luth — les vieux instruments sont es plus estimés — n'a fait que préluder et nous réserve sans doute encore quelques hymnes aimables et touchants.

J. M.

La Passion Catholique : *Une Ame-Princesse*, par le D^r P. DEMADE. A. Siffer (3 fr.).

Nos lecteurs ont goûté ces pages rares, et plus d'un voudra les posséder réunies en volume. Nous ne savons si la presse, catholique ou non, appréciera ce livre à sa valeur et à son importance. Quant à nous, de la profondeur d'une conviction sincère nous saluons cette œuvre où dans une langue riche, se dresse la pensée merveilleuse de hauteur catholique et de pénétrants psychologie.

J. C.



Suite de la Bibliographie

Hymnarium quotidianum B. M. V. Ex hymnis medii ævi comparatum, Cura et studio R. P. RAGEY, Societatis Mariæ olim theologiæ professoris. Beau volume in-8° carré. Prix : 6 francs. P. Lethielleux, éditeur, rue Cassette, 10, Paris.

Cet ouvrage renferme trois cent soixante six hymnes à la Vierge tirées des manuscrits du moyen-âge, courtes, belles, pieuses, distribuées de manière à correspondre aux divisions de l'année liturgique et aux fêtes de la Sainte Vierge. Chaque jour de l'année a la sienne. A part quelques-unes, ces hymnes sont entièrement inédites ou empruntées à des ouvrages d'érudition fort peu connus.

Elles ont été éditées avec le soin le plus minutieux et avec une grande compétence, et cet *Hymnarium* est le résultat d'un travail long et consciencieux. Néanmoins ce n'est pas à l'érudition qu'il s'adresse; c'est à la piété.

Le choix du format : un bel in-8°, le choix du papier, le choix des divers caractères, le choix de l'imprimeur : Firmin-Didot, la belle et commode disposition matérielle des hymnes — il n'y en a qu'une pour chaque page — enfin l'incontestable modicité relative du prix, tout a été prévu pour assurer à cette publication d'un genre si nouveau et d'un intérêt si vif et si élevé tout le succès qu'elle mérite.

Le monde latin et le monde slave, revue mensuelle, rue Saint-Simon, 5, Paris.

La Revue du monde latin, qui paraît déjà depuis plus de dix années, entre avec le numéro du 1^{er} mars dans une voie nouvelle. Sans abandonner l'étude des races latines, elle va consacrer régulièrement une partie de son recueil aux questions slaves. Le baron A. D'AVRIL et le Marquis de BARRALMONTFERRAT dirigeront ensemble cette publication, qui s'appellera désormais « *Le Monde latin et le Monde slave.* »

Vient de paraître chez l'Editeur SIFFER, à Gand :

Geillustreerd Verklarend Woordenboek, met platen, voor België en Nederland, door J. BAL, professor. — Gebonden fr. 5,00. — Linnen stempelband fr. 6,00.

Alexis Vrithoff, compagnon des capitaines Jacques et Joubert au lac Tanganika (Afrique centrale). — Sa jeunesse, son « *Journal de voyage* », sa mort glorieuse, par ALEXIS-M. G. 1 vol in-8° avec nombreuses gravures. — Prix : fr. 1,00. — Imprimerie Saint-Augustin.

Nous adressons avec confiance cet ouvrage à toutes les âmes généreuses qui s'intéressent à l'*Œuvre antiesclavagiste* fondée sur l'ordre de Léon XIII, par l'éminent cardinal Lavergne, et soutenue si vaillamment au centre de l'Afrique, par nos compatriotes.

Mais nous dédions particulièrement ce *Journal de Voyage* aux jeunes gens de nos établissements d'éducation, à commencer par ceux qui furent les condisciples ou les concitoyens du jeune Alexis Vrithoff.

Nos lecteurs ne chercheront pas précisément ici les hauts faits qui illustrent de rares explorateurs, moins encore les fantaisies d'un roman imaginaire et mensonger, propre à égarer les intelligences.

C'est le récit pur et simple d'un voyage, par mer et par terre, qui a duré presque une année; l'histoire d'une expédition justifiée par la noblesse du but à atteindre, et sous la conduite d'un chef dont le commandement n'empêche pas l'initiative du subordonné dans les mille circonstances où l'imprévu joue un grand rôle.

Première victime ou plutôt « premier martyr » d'une cause sainte, Alexis faisait partie d'une troupe nombreuse. Son histoire se mêle à celle de l'expédition antiesclavagiste elle-même, composée de plus de 500 personnes, conduite par le vaillant capitaine Jacques et par deux autres de leurs compatriotes belges.

Livre dédié aux classes ouvrières, par HENRI MARTEL, ouvrier forgeron. — Double in-8°, de 132 pages. — Bruxelles, A. Lefèvre. 1892. — Prix : 1,00 fr.

Ce livre pourrait s'intituler à bon droit le *Manuel social de l'Ouvrier*. Il débute par un chapitre consacré « au plus grand ennemi de l'amélioration sociale du travailleur, » l'alcool

qui ruine la bourse et la santé, perd la réputation et l'avenir. Ensuite, il expose, examine et discute toutes les grandes questions qui agitent aujourd'hui le monde du travail; et enfin, il étudie certaines autres questions d'une importance considérable pour les travailleurs, questions que les socialistes n'abordent jamais ou à côté desquelles ils passent de façon superficielle, et dont la solution est cependant intimement liée à la prospérité et au bien-être de la classe laborieuse, à son présent et à son avenir.

Dans la 1^{re} partie de son travail M. Martel traite successivement du capital; des manifestations et des revendications ouvrières dans lesquelles figurent la journée de 8 heures, le travail des femmes et des enfants, le service militaire, le suffrage universel, le minimum de salaire, les grèves qui sont des déceptions pour les ouvriers, et la participation des ouvriers aux bénéfices des patrons.

Voilà le champ de la théorie défriché. Ce travail d'initiation et d'enseignement achevé, l'auteur, dans la dernière partie de son travail, se hasarde sur le terrain de la réalité, et il aborde l'examen des principaux moyens mis en pratique de nos jours pour améliorer le sort de l'ouvrier: caisse de retraite, sociétés de secours mutuels, caisse générale d'épargne; assurance sur la vie et habitations ouvrières. Cet examen est complet et bien propre à familiariser l'ouvrier avec des institutions dont il ignore le plus souvent l'influence bienfaisante et à lui permettre de les apprécier à leur légitime valeur.

Bref, comme nous le disons au début, un livre utile et bon, et que les patrons sociaux de l'amélioration du sort de leurs ouvriers et de leurs propres intérêts, devraient avoir à cœur de vulgariser.

Ce livre vient d'être adopté par le conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire.

Poèmes chrétiens et français, par M. VICTOR LEBRENNE.

Un beau volume in-12. Prix : 3 francs. Vic' et Amat, éditeurs, rue Cassette, 11, Paris.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs cet ouvrage d'une réelle valeur littéraire. L'auteur, à son début, est de ceux qui pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître. Il demande sa poésie au ciel et aux plus nobles aspirations de la nature humaine. Le plus beau style s'allie à l'inspiration la plus haute. Imagination puissante, rimes sombres et riches, expressions justes, phrase élégante et harmonieuse : telle a été l'appréciation d'un artiste bien connu. Les éloges n'ont pas été ménagés à l'auteur. Citons quelques extraits.

Quel majestueux début dans le chant triomphal de Jeanne d'Arc :

Saint, saint, saint est le Dieu qui règne sur la France !

A son char de bataille enchaînant l'espérance

Il a sous nos drapeaux guidé son pavillon.

Albion dispersée a fui devant son glaive

Comme un sable brûlant que la tempête enlève

Et chasse en épais tourbillon.

Et comme l'Océan dans sa fureur sauvage

Engloutit sans repos les sables du rivage

Le glaive du Seigneur dévora ses enfants.

Des vainqueurs orgueilleux trompant la vaine attente,

L'épouvante et la gloire ont déserté leur tente

Sous nos étendards triomphants

Quel beau portrait de « la Charité, fille du ciel » :

Elle a franchi la terre, elle a franchi les ondes;

D'une éternelle course elle parcourt les mondes,

Et sa voix réjouit les mondes éplorés.

Son cou n'est point chargé de hochets de dentelle,

Dans ses cheveux épars nul joyau n'étincelle,

Aucun bracelet d'or n'appesantit son bras.

Le jour dans son chemin ou la nuit dans son rêve,

Jamais vers les heureux son regard ne se lève.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sous le dôme où le faste à pleines mains entasse
Rubis, joyaux, parfums, elle compte à voix basse
Combien ce luxe étrange apaiserait de pleurs;
Combien d'envie, hélas! de souffrance s'attache
A ces monceaux dorés; combien de pain se cache
Perdu sous cet amas de fleurs!

Quelle douce rêverie sous le firmament :

Quand je vis dans la nuit la royale couronne
Des feux de l'Occident sur mon front resplendir,
Quand l'immense horizon de clartés m'environne,
L'infini me pénètre et je me sens grandir.

Arrêtons-nous; tout serait à citer. On voit que M. Lebrenne a réalisé une œuvre éminemment chrétienne et française, une œuvre remarquable parmi les œuvres de ce temps.

Saint Ignace, par le P. MARIN DE BOYLESVE, S. J. — Paris, Vic et Amat, 1891. — Nous ne pouvons mieux indiquer l'importance de cet excellent opuscule qu'en reproduisant la table des matières :

Portrait de S. Ignace. Vie, d'après le bréviaire. Œuvre : Le grand combat Ignace à Loyola. Ignace à Manrèze. Ignace à l'école. Ignace et Xavier. Ignace à Montmartre. Ignace à Rome. Ignace et son plan. — I. *Les Catholiques*. Le catéchisme. Les collèges. Les prédications. Les congrégations. Les exercices. Les livres. Les confessions. — II. *Les hérétiques*. — III. *Les infidèles*. Conclusion. Le testament d'Ignace. Mission de la Compagnie. Cantique. Le Drame biblique. Esprit. Mois de saint Ignace. Neuvaine. Prières diverses. Les dix dimanches. Eau bénite de saint Ignace. *Modus benedicendi*. Exercices spirituels d'après S. Ignace. Saints et Bienheureux de la Compagnie.

Grand Pèlerinage national Belge à Rome. — Sous le Haut Patronage de S. Em. le Cardinal GOOSSENS et de Nos Seigneurs les Evêques.

Les grandes fêtes qui viennent d'avoir lieu à Rome à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII, ont réjoui les cœurs catholiques, et ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté que nous avons vu l'auguste vieillard du Vatican honoré et fêté par ses enfants des diverses nations qui se trouvaient à Rome le 19 Février dernier.

Le moment approche où les Belges pourront, eux aussi, s'agenouiller devant l'immortel pontife qui gouverne l'Eglise avec tant de sagesse et de virilité.

La Belgique, nous n'en doutons pas, sera largement représentée à Rome, à l'audience pontificale, le 22 Avril prochain.

La voix de nos Evêques sera entendue et nous nous ferons un devoir de les accompagner à Rome en répondant à l'appel qu'ils nous ont fait dans leur mandement. C'est à Rome, disaient-ils, c'est aux pieds de Léon XIII que la Belgique ira déposer l'hommage de sa foi et de sa vénération, dans un pèlerinage national dont l'organisation se prépare activement. Nous attendons de votre dévouement et de votre générosité le succès de ce pieux voyage qui apportera au cœur du Saint-Père une douce consolation et sera pour notre pays un gage de bénédiction.

Les catholiques belges répondront à cet encourageant appel et suivront l'exemple que leur donnent Son Eminence le Cardinal et Nos Seigneurs les Evêques de Belgique, en allant à Rome recevoir la bénédiction et les encouragements du Saint Père.

Il est donc nécessaire que chaque Diocèse soit largement représenté, et, pour arriver à ce résultat, il faut qu'une noble émulation s'établisse entre eux.

Pour renseignement, programmes et inscriptions, s'adresser à M. HECTOR DE CONDÉ, Secrétaire du Comité à Tournai, ou bien aux adresses suivantes :

A NAMUR (Salzinnes), chez M. Ravelli, avocat; — à BRUXELLES, chez M. Du-jardin, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 12; — à ANVERS, au Directeur de la librairie Saint-Augustin, rue Kipdorp, 22; — à GAND, chez M. le baron Victor Casier, 8, rue Saint-Sauveur; — à BRUGES, chez M. le Chevalier Ruzette, avocat; — à TONGRES (Limbourg), chez M. le Chevalier Schaeetzen, représentant; — à LIÈGE, chez M. Ferdinand Hanquet, rue Charles Morren; — à ARLON, chez M. Michel, Directeur du Luxembourg.

LA REVUE GÉNÉRALE

Recueil historique et littéraire

paraissant le 1^{er} du mois

29^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM.

MM.

CH. WOESTE, représentant.

GOD. KURTH, professeur à l'Université de Liège.

C^{te} AMÉDÉE VISART, id.

H. FRANCOTTE, id.

LÉON DE MONGE, professeur à l'Université de Louvain.

Le R. P. CASTELEIN, S. J.

A. NYSSENS, id.

Le Chan. DELVIGNE.
Le D^r MÖLLER.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.

H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.

PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.

J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.

GEORGES KAISER, ingénieur.

Secrétaire de la Rédaction : EUG. GILBERT, avocat à Bruxelles.

SOMMAIRE DU MARS :

- I. Journal d'un témoin de la Commune FRANÇOIS BOURNAND
II. Le moulin Vanderbood (fin) L. DENUIT
III. Des pouvoirs et des obligations morales des actionnaires dans les sociétés par actions EMILE HARMANT
IV. Variétés :
I. Histoire moderne par le baron de Blanckaert-Surlet A. DE RIDDER
II. Mgr Namèche historien
V. Un enfant prodige des Flandres E. PAUWELS
VI. Notes d'art : Contrastes : Böcklin et Jan Van Beers WILLIAM RITTER
VII. Dans les eaux zélandaises (fin) HECT. VAN DOORSLAER
VIII. Revue littéraire EUGÈNE GILBERT
IX. Le vote obligatoire en suisse S. DEPLOIGE
X. Bibliographie.

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles,

Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne
Maison Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De katholieke Organist. Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen.</i> 4 ^o	fl 4,25
<i>Handboekje ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerderde druk</i>	fl 1,75
<i>Leesboek voor het Contrapunt, gr. 4^o</i>	fl 7,50
<i>Jozef Maria Pignatelli. Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëteit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeerderde druk</i>	fl 1,50
In linnen prachtband	fl 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood? Hets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROHLING, hertien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler. 128 blz.</i>	fl 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselarij, ontsluitend door LEO TAXIL. Een deel gr. 8^o van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen</i>	fl 7,90
In linnen prachtband	fl 9,70
In halfchagrijn-lederen prachtband	fl 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwolsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUITENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezen titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allergunstigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — incluso de leerlingen van gymnasia en hogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van degelijke, echt vaderlandsche litteratuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaaid en 60 cents gebonden.

Verschenen zijn: N^o 1. CATS' Spaansch Heidinetje, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N^o 2. HOOFT'S Granida, uitg. door J. H. v. d. Bosch. — N^o 3—4. VONDEL'S Lucifer, uitg. door N. A. CRAMER. — N^o 5. LANGENDIJK'S Wederzijdsch huwelyksbedrog, door J. TE WINKEL. — N^o 6. Poëzie van Bilderdijsk, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

Taal en Letteren, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERCOULLIE. Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Bij E. J. BRILL,
OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,
LEIDEN (Oude Rijn),

is verschenen en alom verkrijgbaar:

SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

D^r L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs: fl. 46—, fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

ENCRES ET VERNIS D'IMPRIMERIE
PHOTOGRAVURE, PHOTOLITHOGRAPHIE, HÉLIOGRAVURE

J. MALVAUX, breveté

43, rue de Launoy, 43, Molenbeek-Bruxelles.

TÉLÉPHONE N^o 1236.

ADVERTENTIËN zijn geene aanbevelingen. Het bestuur is daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander Advertentieblad of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

- De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.
- De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.
- Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis Cuperus en Zonen verzendt ONMIDDELIJK een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Oppericht in 1679.

HOFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Kelzer en Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtemberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

JOSEPH BAER & C^o

Librairie ancienne et moderne

FRANCKFORT s. MEIN.

30000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N^o 283 Philologie, n^o 290 Architecture, Sculpture, etc. N^o 294 Finances. N^o 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C^o

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN,

30000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

De Firma koopt geheele boeketijfen aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden.

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der « Häusliche Ratgeber » enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der Hauswirtschaft, Gesundheitspflege und Erziehung. Ausserdem wird in den Rubriken: « Gemeinnütziges, Häusliche Kunst, Fürs Haus, Getränke, Backwerke, Für die Küche » u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der « Arbeitsstube » werden Stick-, Strick-, Häkel- und Filetarbeiten veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im « Echo » kann jede Abonnentin kostenlos Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das « Feuilleton » ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer Reisebeschreibungen, Humoresken, Erzählungen und Gedichte veröffentlicht.

LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

BOEKHANDEL BARTH

te Aken.

In briefwisseling met de hogescholen van België, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

Bij Richard Reisberman, boekhandelaar te Rotterdam, is verschenen:

CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confederatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)

Carmel. discalceat.

Lcydæ, A. D. 1658. Prys fl. 2, fr. 4, 20, tevens verschijnt iedere maand De Oud-Katholiek Godsdienstig maandblad, vrachtvrij per jaar fl. 2, fr. 4, 20 (Buitenland fl. 2 1/2).

Eau de Cologne.

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

J. C. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.

Dépôts: Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'Eau de Cologne, Sedap Malam, Duizend-bloemen gew. Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medaille te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.

De aankondigingen in het **ADVERTENTIEBLAD** opgenomen loopen het geheele jaar door, want zij verschijnen in drie groote tijdschriften, namelijk in de *Dietsche Warande*, *Het Belfort* en *Le Magasin littéraire*.

Van deze tijdschriften worden jaarlijks 21,000 afleveringen in het licht gegeven.

De advertentie verschijnt dus 21,000 maal.

De prijs is fr. 12,50 of fl. 6—.

Heeren boekhandelaren genieten buitengewoon rabat.

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen

K. Bes, <i>Hoofdbeginselen der Perspectief</i> , vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakte studeeren	fl. 1,90
R. Bos en J. Mulder, <i>De Natuurvriend</i>	» 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, <i>Het conflict tusschen Socrates en zijn volk</i>	» 0,90
<i>Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School</i> , 5 ^e en 6 ^e deeltje, Serie A	2 ^e druk à » 0,25
J. N. Valkhoff, <i>Premières Lectures Françaises</i>	15 ^e druk » 0,60
J. N. Valkhoff, <i>Nouvelles Lectures Françaises</i>	8 ^e druk » 0,80
W. H. Wisselink, <i>Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde</i> (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen)	5 ^e druk » 0,25

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD, *Gedichten*. Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter. — Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

Vereenigde Dichtwerken van Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE, geboren te Diksmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 5. fr. 10,50.

Madelieven en avondlamp ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
Afonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen » f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
Nieuwste gedichten » f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS en POURBUS,

31 Staalplaten, met Monografieën, door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, AD. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4^o formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

J. Bal's Geïllustreerd Verklaard Woordenboek.

Eindelijk gaat het binnen eene maand verschijnen.

Daar de inschrijving reeds lang aanloopt en er denkelijk veel adressen veranderd zijn, worden — ten einde kosten en verlies van boeken te vermijden — dezen, die in het geval zijn, dringend verzocht seffens hun nieuwen tehuis te willen doen kennen aan den uitgever Siffer te Gent.

Volgens de voorwaarden van het prospectus wordt het werk *gebonden* aan de Inschrijvers geleverd voor fr. 4,50, zonder de verzendingskosten. Begeerde men nochtans een meer kostelijken band, een vollen linnen stempelband, dat men het ate weten vóór 15 Januari. De prijs van het werk zóó verbonden zou zijn fr. 5,50.

Wie nog niet ingeschreven heeft haaste zich, want zoohaast het werk in den handel is wordt de prijs verhoogd.

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam, De Werken van Joost van den Vondel, door wijlen Jos. A. ALBERDINGK THIJM.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen

G. G. VISSER, Uitgever te 's Gravenhage.

VAN DER KULK, Levenswoorden, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
Id. Levenswerk, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
HOFSTEDE DE GROOT, Verjaardagboekje, voor meisjes, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
ROORDA SURINGAR, Vademecum voor geest en hart, Verjaardagboekje, in 4 talen, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
PAALMAN'S, Handleiding, voor houders en koopers van Effecten, 2 ^e druk	fl. 1,00, fr. 2,10

CLICHÉS POUR IMPRIMERIES



Illustrations, Catalogues,
Prospectus ou Publicité
quelconque

à des prix sans concurrence.

AUX ARTS HÉLIOGRAPHIQUES

4, RUE VANDERMEULEN, 4,

PRÈS DE LA COLONNE DU CONGRÈS

BRUXELLES.

Succursale à Rio de Janeiro.

Akademische Verlagsbuchhandlung von F. C. B. MOHR
(PAUL SIEBECK) in Freiburg i. B.

In meinem Verlag erscheint :

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.

Herausgegeben von Professor Dr. L. QUIDDE.

Jährlich 4 Hefte, M. 18.—.

Den Historikern an Archiven, Bibliotheken und höheren Lehranstalten, den Gymnasial-, Kapitels-, Vereins- und Stadtbibliotheken ist die Zeitschrift besonders zu empfehlen.

Zu beziehen durch alle Sortiments-Buchhandlungen.

BREITKOPF & HÄRTEL. Bruxelles, Montagne de la Cour, 45.

Abonnement à la lecture musicale.

I. Pour un mois fr. 2.50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

II. Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

III. Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 35.
Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.

IV. Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 23. Pour un an fr. 45.
Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.

§ 1. L'Abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception: 1° des partitions d'orchestre, 2° des méthodes et études pour tous les instruments, 3° des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue à fr. 1.25.

Vereinsbuchhandlung
IN INNSBRUCK.

Boekhandelaarsvereniging
TE INNSBRUCK.

Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter, Auszug aus Kenelm Henry Digbys »Mores Catholici: or, Ages of Faith«. 1^o Deel 8°. 772 Blz. Prijs: fr. 8. Mk. 6.40. 11^o Deel. 8° 890 Blz. Prijs: fr. 9.50. Mk. 7.60. 111^o Deel 8°. 643 Blz. Prijs: fr. 7. Mk. 5.60.

Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung. Preis M. 1.20. fr. 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1.20, fr. 1.60 und enthält 40 Predigten.

Kunst, Kunstgewerbe,

Architektur,
Kupferstiche, Handschic-
nungen,
Kostüm- u. Waffenkunde,
Städteansichten,
Heraldik und Genealogie.

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge auf Verlangen
gratis und franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.
Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

Archaeologie, Numismatik, Americana, Ethnographie,

Geographie,
Reisewerke, Bibliographie.

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge gratis u. franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhal: 1) Musik für kleines, 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — id. Pianoforte-Musik, Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik. Inhalt: Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duizend af. — Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Tabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

Anstalt für kirchliche Arbeiten,

Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder. — **Christus corpus** mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — **Weihnachts-Krippen-Darstellungen**, Blumen aus Holz echt versilbert und vergoldet, für Kirchenaltäre. — **Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse**, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — **Heilige Gräber.**

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekenliefhebbers enz. worden in het bijzonder opmerkelijk gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn van den boekhandelaar **J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.**

† Cataloge op aanvraag gratis verkrijgbaar.



**Maison fondée
en 1859.**

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

**GRANDE FABRIQUE DE
COFFRES-FORTS**

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent } **GAND**

Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C^{te} D'AR-SCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT, Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Paris. — LÉON BERTHAUT, à Rennes. — Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLOY, à Paris. — MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — Le C^{te} ALB. DU BOIS, à Ecaussinnes. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — ALB. BORDEAUX, Ingénieur, à Thonon (Haute-Savoie). — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon. — GEORGES VAN DEN BOSSCHE, à Gand. — La B^{onne} DE BOUARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, à Paris. — L'abbé JOSEPH BOUTEYRE, à Paris. — Le B^{on} RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, à Thonon. — FERD. BUET, à Grenoble. — CONRAD DE BUISSERET, Secrétaire de lég., à Vienne.
- Le B^{on} E. VAN CALOEN, Av., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUER, Av., à Dinant. — M. CARTUYVELS, à Bruxelles. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Curé à Dave près Namur.
- G. DELACROIX, Av., à Bruxelles. — Le D^r P. DEMADE, à Comines. — VICTOR DEN-DAL, à Nivelles. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE DESOMBLIAUX, à Bruxelles. — JULES DESTREÉ, Av., Maicidelle-lez-Charleroi. — O.-G. DESTREÉ, à Bruxelles. — EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Rédacteur en chef de l'*Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSSSE, Conseiller Provincial, à Gand. — Le R. P. OLIV. FERON, S. J., à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, à Rennes. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude. — ALCIDE GUÉRIN, à Paris.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — ADOLPHE HARDY, à Louvain. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orde). — Mgr DE HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Juge, à Bruges. — Le Ch^{ce} HEBBELYNCK, Docteur en Théologie, Professeur à l'Université de Louvain. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Eecloo. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — J. TER LINDEN, à Bruxelles. — FERD. LOISE, à Louvain.
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Tunis. — L. MERMILLON, à Lyon. — J. MICHAËLIS, Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron de MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSERT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^{te} C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Anveis.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Montfuz, près Neuchâtel (Suisse). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYELANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAEY, Curé de Hoorebeke-S^{te} Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. — SCARBEZ DE LOCCUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SCHWARTZ, à Bruxelles. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — ED. VANDER SMISSEN, Av., Prof. à l'Université de Liège. — JOSEPH SOUDAN, à Gand. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. SUCHET, Missionn. du Sacré-Cœur, à Issoudun.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambassade, à Vienne. — Le B^{on} A. DE T^r SERCLAES DE WOMMERSON, à Bruxelles.
- HUGUES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERGH, Cons. prov., Secrétaire du *Mes-sager des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand. — F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — ED. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Mars 1893


SOMMAIRE

- I. Représentation des Intérêts
(p. 193) MICHEL BODEUX
- II. A Tunis (p. 216) LOUIS MERCIER
- III. *Retour au Passé* (p. 227) Comte D'ARSHOT
- IV. *Rêve ou Combat?* (p. 228) JEAN CASIER
- V. Les Peintres du Peuple :
J.-F. Raffaëlli (p. 229) ALBERT DUTRY
- VI. Vision d'Erin (p. 237) B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE
- VII. *Les deux Clowns* (p. 246) CORNEILLE LANCKRIET
- VIII. A propos d'une pensée d'Oct.
Feuillet (p. 250) Abbé HENRI MËLLER
- IX. Le Choix du Patricien (p. 254) EDWARD KING
(Traduit par H. HOORNAERT)
- X. L'Exposition des XX (p. 261) X.
- XI. Petite Chronique (p. 263) M. D., J. R. et P. D.
- XII. Les Livres (p. 270).





UNE DISPUTE ARTISTIQUE

 U congrès de Malines, en 1891, pendant de rudes journées, on s'est disputé les lambeaux de la question de l'art pour l'art, comme Grecs et Troyens se disputaient le cadavre de Patrocle.

Mais cette lutte n'a pas été décisive; à l'instar d'Hector et d'Achille, il faut, hors de la mêlée confuse, un combat singulier, en plein champ, sous les yeux des deux armées.

C'est pareille passe d'armes que j'entreprends de chroniquer. Il m'est donné d'opposer les deux camps rivaux en la personne de deux de leurs plus insignes peux : c'est d'abord Monseigneur Cartuyvels, Vice-Recteur de l'Université Catholique, remarquable pour sa vaillance oratoire et sa chevalerie; vient ensuite mon amical confrère de Gand, Firmin Vanden Bosch, célèbre pour ses braves coups de plume d'estoc et de taille et ses prouesses de verve et de crânerie. Tous deux j'eus le bonheur de les entendre récemment : ce qui suit est, tant bien que mal, le résumé de leurs opinions, thèses, théories et causeries. —



MONSEIGNEUR CARTUYVELS

I. Principes de morale artistique. -- La morale, dit Monseigneur, est dans l'art et dans la littérature, une question vaste dans sa portée et claire

dans ses principes, mais délicate dans ses applications.

L'opinion de notre fin de siècle est sur ce sujet très large et très débonnaire; nous avons un déluge de pornographie, des romans obscènes ou sensuels accrédités par le feuilleton et l'édition illustrée; nous avons un théâtre qui ne recule devant rien.

La philosophie renchérit et justifie ces excès :

Au congrès des sciences morales de Gand en 1864 on débitait cette apostrophe caractéristique : « *De quel droit venez-vous opposer à l'homme de génie le jugement idiot des multitudes? Nul ne blâme le tigre d'être sanguinaire ni l'artiste d'être libre dans ses créations idéales.* »

Les fractions philosophiques sont d'accord à renier la morale.

Le Panthéisme faisant de l'homme un Dieu; le génie est selon lui, la seule loi du monde, et toutes les manifestations du génie, quelles qu'elles soient, sont saintes et légitimes.

Le matérialisme fait de l'homme une brute que l'art doit peindre sans remords, parce que toutes les manifestations humaines sont au fond également belles et légitimes.

Le spiritualisme rationaliste admet il est vrai la supériorité de l'intellect, et reconnaît qu'il faut favoriser les tendances spiritualistes, mais il est d'une indulgence débonnaire pour toutes les représentations du beau; — pour cette philosophie libérale et Kantienne, le beau absout du mal : le génie est au-dessus des lois, il les crée.

Quelles sont, maintenant les affirmations de la morale chrétienne? — On peut les résumer en cinq propositions.

Premièrement : Il n'y a qu'une seule morale : il n'y a qu'une seule loi qui régit les actes libres de l'homme; il n'y a pas deux morales l'une pour le civilisé,

l'autre pour le barbare, une pour le lettré, l'autre pour l'ignorant, une pour l'artiste, l'autre pour l'artisan. — La raison en est simple : la morale est unique parce qu'il n'y a qu'une nature humaine.

Secondement : Aux différents âges, aux différentes périodes cette loi morale peut bien être connue plus ou moins complètement, plus ou moins clairement, elle n'en reste pas moins parfaite et immuablement semblable à elle-même.

Troisièmement : Cette morale est universelle dans son objet : elle s'applique à tous les actes humains sans réserve, sans exception, sans exclusion. — Tout acte humain a une valeur morale, bonne ou mauvaise; car tout acte humain éloigne ou approche l'homme de sa fin.

Quatrièmement : Cette loi morale s'applique à plus forte raison aux actes humains qui de leur nature ont une influence marquée sur la moralité des autres hommes. Tels l'enseignement et la presse : pervertir par l'enseignement est un abus plus coupable : mentir à cent mille exemplaires est pis qu'une conversation calomniatrice.

Cinquièmement : D'où il suit que pour le chrétien, toutes les productions d'art et de la littérature sont, à raison même de leur puissante action sur l'âme humaine, réglée par la loi morale, non seulement au même titre qu'une action quelconque mais comme des actes permanents et durables, susceptibles de provoquer du bien ou du mal.

Ces principes sont évidents pour qui admet la loi morale, — absolus pour qui croit à l'Évangile.



II. Conséquences des principes. — Il s'en suit cette règle : *Est prohibé par la morale chrétienne tout ce qui en art ou en littérature est une provocation au mal.* Ainsi se trouvent proscrits toute

représentation obscène ou description pornographique. toute statue ou peinture lascive, toute figuration de ce qu'il est interdit de faire, de dire, de penser, — tout récit, tout poème qui présente la peinture trop séduisante du mal, fût-ce pour en montrer l'horreur : il est bien temps de montrer qu'il en cuit de s'être livré au mal, après que l'imagination a gardé comme une flèche barbelée, le trait fascinateur qui revient la troubler.

Le nu. Le nu en statuaire est indispensable à la formation de l'artiste au même titre que l'anatomie est nécessaire au médecin. Mais la dissection qui est un travail respectable et nécessaire dans le laboratoire serait un scandale sur une place publique. C'est que le corps humain, cette merveille de Dieu, est frappé d'une mystérieuse dépravation de concupiscence dont la morale évangélique nous avertit; certaines représentations excitent au mal; l'art lascif, la littérature sensuelle qui vivent d'impudeur et outrageusement exploitent le nu, sont coupables en ce qu'ils conduisent à la luxure de gâté de cœur.

Si la morale est un frein, une contrainte, un joug.

*A. Elle laisse néanmoins un champ illimité à l'art;
B. cette contrainte est salutaire à l'artiste, à l'art.*

A. Cette loi morale est semblable à la loi divine de l'Eden : qui laissait liberté de toucher et de goûter à tous les innombrables fruits, et n'en exceptait qu'un seul, le fruit de mort.

Elle laisse à l'art les champs illimités, à l'architecture ses splendeurs d'Assyrie, ses palais d'Egypte, ses propylées grecs, ses cathédrales, ses villas.; à la peinture les pages de vie, de passion, l'humanité, les saints, les nations, l'Evangile, la vie de tous.

L'art a grandi à l'aise, il a donné des moissons de chefs-d'œuvres sans enfreindre cette loi. Le musée de Venise qui compte un millier de toiles de grands maîtres ne compte pas trois tableaux repréhensibles.

Il faut y ajouter la meilleure partie de la statuaire moderne, toute la statuaire gothique, les statues grecques dont le nu majestueux, chaste, divin et hiératique n'avait rien de lascif; puis encore la musique entière et ses admirables poèmes.

B. A) Cette loi garde l'artiste des avilissements.

Elle aurait protégé Michel Ange, Raphaël, contre eux-mêmes, et préservé Victor Hugo de l'orgueil, Musset de l'absinthe, elle eût sauvé mille autres des passions qui abaissent leur puissance.

B) Elle est salutaire à l'art.

Certes elle proscrit durement toutes les beautés et les passions qu'il est coupable de représenter; mais précisément en cela elle gare de l'orgie. Elle préserve de la bestialité et du goût avili qui se passent volontiers d'art, de forme et de beauté, pourvu que l'excitation soit grossière et apesantisse lourdement l'imagination et les sens.

L'art ne sera plus l'art; le beau ne sera plus le beau; tout sera devenu à la fois école de dépravation.

Le beau subsiste-t-il dans ces formes de l'art et de la littérature? De moins en moins!

Dans cet art malsain, les éléments de beauté se retrouvent encore, mais tronqués, avilis. Avec un sentiment noble qui fait qu'on voudrait admirer les éléments de beauté, naît l'émotion malsaine d'un dégoût, ou d'un trouble impur pour tout ce qu'il y a d'honte et de taré. L'émotion malsaine étreint et étouffe l'admiration esthétique : le sentiment de beauté ainsi combattu, s'affaiblit presque jusqu'à défaillir misérablement.



III. Lois. — Loi de la tradition classique et loi de la technique de la langue.

Après avoir traité les grands sujets de principe et

d'application morale proprement dite, il y a lieu de dire un mot des deux questions de technique et de tradition parce qu'elles sont mêlées fréquemment aux débats de morale artistique.

Mais il faut remarquer que ni l'une ni l'autre n'ont le caractère absolu des questions précédentes. Technique et classicisme sont choses contingentes qu'il appartient à chacun de régler, sans avoir maille à partir avec dame morale.

Cela dit, parlons :

A. *Du classicisme* : L'art et les idées morales sont essentiellement en rapport avec la Société où ils se produisent.

Tout est changé depuis Louis XIV : Un monde sépare Lacordaire de Bourdaloue; le comique de Molière a vieilli : Monsieur de Pourceaugnac effarerait au temps de Labiche et de Scribe; le poème lyrique de Lamartine et d'Hugo, l'éloquence politique des Montalembert, des Freppel, des de Mun, la presse quotidienne de Veuillot, autant de créations de notre monde nouveau. Tout cela est bien à nous. Puisque notre vie contemporaine a produit une langue plus rapide, plus condensée, c'est cette langue-là qu'il nous faut employer.

Soyons-nous mêmes de notre époque et de notre temps. — Chénier disait : *Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.*

Que cela ne vous suffise pas, dites plutôt :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers nouveaux.

Mais quoiqu'il en soit tout cela ne fera pas que les classiques ne restent classiques : c'est-à-dire nécessaires à la formation de ceux qui ne savent rien encore. Par définition les classiques sont les meilleurs auteurs de toutes les littératures, choisis avec soin pour les classes, c'est-à-dire pour les adolescents.

Nous autres Belges, nous avons besoin plus que personne de lire les classiques pour apprendre d'eux ce que

nous ignorons : la portée et la propriété des mots.

C'est à eux seuls qu'il appartient de donner à tous le fond de la langue, la clarté, la raison, le bon sens, qui constituent le caractère même de l'esprit français.

Que les auteurs classiques vous enseignent à écrire correctement, à éplucher votre style informe, à dire clairement, nettement, agréablement. Ayez des idées, des convictions, soyez personnels, et puis parlez la langue de votre temps, celle qui est exigée par l'époque, les choses et les personnes d'aujourd'hui.

Mais évitez l'écueil révolutionnaire ! ne vous croyez pas obligés de refaire la langue, de refondre la poésie, de retaper les mots, et d'instituer une prosodie inouïe.

Tel parle Sybillin, un autre fait gageure de n'être pas compris, un troisième fait assaut de mots truculents. Foin de toutes ces sornettes ! Foin des abstrusions d'un Maeterlinck qui triomphe de n'être pas compris. Qu'il écrive en suédois nuageux et non en français !



FIRMIN VANDEN BOSCH

Monsieur Firmin Vanden Bosch est plus moderniste et plus sans pitié pour les classiques.

Toutefois en prenant la parole, il ne put se défendre d'une admiration profonde et sincère pour Monseigneur Cartuyvels, qui est avec tant d'élévation et de bonne grâce, l'avocat du grand siècle.

Le premier souci de l'avocat gantois est une profession de foi catholique : Je lui laisse dorénavant la parole :

« Si l'art pour l'art, s'est-il écrié, signifie l'art au dessus de tout, mes amis et moi nous en rejetons la formule, l'art n'est pas supérieur à la morale, l'art n'est pas investi du droit de corrompre, l'art n'est pas irresponsable, l'art ne peut purifier toutes les immon-

dices par le seul effet de sa puissance. Si l'art pour l'art avait ce sens, il devrait être honni par tout ce qui porte le nom de catholique.

« Mais il y a des choses parfaitement indifférentes, des motifs de genre, que sous prétexte d'art moralisateur, on ne peut nous défendre de peindre et de repeindre en tous les tons de la palette.

« Prenons un exemple : Qui de nous, collégien trop grandi et trop rêveur ne s'est avisé de remarquer en tout bien tout honneur quelque jeune et frais minois de cousine, mutine et drôle, entrevue un jour de congé?

« Notre imagination de rhétoricien évoquant le décor et la petite fée radieuse qui y resplendit, il naissait de cela de petits bouts de contes d'une insignifiance naïve. » — On sait que monsieur Vanden Bosch a écrit nombre de ces contes tous ravissants et printaniers; il en a fait un recueil très joli, et c'est à juste titre qu'il demande grâce pour eux.

Cette grâce tout le monde la lui donnerait de bien grand cœur et bien joyeusement. Heureusement ces gentils contes bleus ne sont pas près d'en avoir besoin; ils sont en eux-mêmes, au point de vue de l'art moral, de la plus charmante moralité. Nous aurons l'occasion de nous en apercevoir.'

« Quoiqu'il en soit, je reconnais, continue monsieur Vanden Bosch, que l'art pour l'art, l'art indifférent, sans portée et sans action, a un profond caractère de dilettantisme platonique, et que comme tel, il est inférieur à l'art moral, à l'art social, qui nous apprend à aimer les choses bonnes comme il faut les aimer, de tout notre cœur et de toute notre force.

« Mais quelle est cette morale que doit faire resplendir l'art?

« Sous le couvert de ce mot « morale », une fausse éducation catholique a propagé des chinoiserries indignes.

« On a usé de partialité révoltante en faveur des auteurs du grand siècle.

« Racine a beau avoir eu avec la Champmeslé les intrigues que l'on sait; La Fontaine plus paillard encore, peut avoir écrit des contes infâmes; Molière a peut-être épousé sa fille; tout cela est caché et celé soigneusement sous le boisseau; l'élève n'en doit rien soupçonner; rien ne doit déflorer la pure admiration des classiques.

« Mais qu'un Barbey d'Aurevilly aime les cravates extravagantes, que Villiers n'ait pas appelé tout de suite le prêtre à bénir son union; que Féval ait été un soldat des lettres avant d'être un saint héroïque; autant de crimes pendables dont on resassera les oreilles aussi longtemps que ces grands catholiques ne seront morts de cent ans.

« Si certains comme Hello, Lacordaire, Veuillot s'imposent par la moralité irréprochable de leur vie : on les écarte encore par une épithète épouvantable : mon enfant ces auteurs sont dangereux, vous n'y apprendrez rien de bon. Cela dit des catholiques parlons des païens. Monseigneur Cartuyvels, lui-même aime à citer et à rééditer la belle tirade contre l'absinthe de Musset; comme si c'était là une raison de ne pas lire la page de feu où le poète a chanté les splendeurs et la consolation de l'Espoir en Dieu

« Baudelaire a pu écrire des pages de blasphèmes comme les litanies de Satan, Verlaine des pages lascives dans « *Parallèlement* », mais ils en ont écrit infiniment plus pour rendre au catholicisme, à notre Seigneur Jésus-Christ, un hommage déchirant.

« Ces hommages au catholicisme sont à toutes les pages des auteurs présents. C'est J. K. Huysmans, Duruy, Leroy Beaulieu, Picard, Taine, Bourget dans presque tous ses livres, mais plus complètement et plus loyalement dans *Cosmopolis*; Zola, écrivant récemment sans emphase et sans phrase : « Je regrette sincèrement de ne pas avoir la foi ».

C'est enfin toute cette moisson d'admiration pieuse, de repentance esquissée, que Jules Lemaître a appelée le réveil d'Évangile.

« Toute bonne doctrine produit de bons fruits ; une religion, si elle est vraie, doit inspirer aux artistes de beaux et larges chefs-d'œuvre ; que quelqu'un s'approche du catholicisme et nous dise : si vous êtes la vérité, montrez-nous les œuvres qu'elle vous inspire ; nous montrerions fièrement nos grands corréligionnaires écrivains, qui ont pétri l'âme catholique, et certes nous laisserions Boileau tenir pour les païens et nier que notre belle religion catholique soit susceptible de ce charme esthétique qu'il appelait cuistrement des ornements égayés ; — nous dresserions l'Évangile et la Bible comme des joyaux ; — nous étalerions nos auteurs qui nous ont aimé et qui étaient les nôtres ; nous joindrions le fatras immense de tous ces hommages qu'arrache à l'art païen contemporain, la pureté chrétienne, le peuple catholique, la Sainte Vierge, les Saints, l'Église, la prière, le pardon et le bon Dieu crucifié des catholiques, et nous dirions joyeusement la littérature catholique la voilà une, vivante et forte : il n'est personne au monde qui puisse la réduire aux petites comédies de pensionnat, à madame Cravern, au chanoine Schmidt.

« A vrai dire, si nous devons être régis par cette morale janséniste étroite, il nous faudrait renoncer à participer au mouvement d'art de notre temps : et cela au moment où ce mouvement redevient chrétien.

« Mais la morale chrétienne n'est pas dans l'étroitesse. Elle ne consiste pas à analyser en les effleurant les côtés médiocres et vertueux de la nature humaine. Elle peut, elle doit explorer le terrain de la passion pour dire les péripéties de l'éternelle lutte qui déchire le cœur de l'homme.

« A deux conditions toutefois : 1^o C'est que cette description soit un enseignement, qu'au dessus des

détails de l'œuvre, il y ait l'impression saine, la vigueur de, la vertu ennoblissante, l'expiation douloureuse, le désordre et le poignant de la règle morale violée, voire même la sainte et fortifiante vue de la Providence dominatrice.

« 2° C'est que les détails de descriptions passionnelles soient rendus avec la délicatesse de touche qui convient au chrétien. »



CONCLUSION

Monseigneur Cartuyvels et Monsieur Vanden Bosch ont entretenu les lecteurs du *Magasin Littéraire* successivement du classicisme et de l'éducation littéraire; puis de la clarté dans la langue et enfin des révolutionnaires du style. Qu'on me permette à mon tour quelques mots sur ces sujets :

Le classicisme : Avez-vous remarqué que c'est une preuve de médiocrité littéraire que d'aimer démesurément les classiques; il y a là un symptôme très remarquable

Les mauvais poètes contemporains d'Horace étaient de fervents classicolâtres; Virgile et Horace étaient fort malmenés par ces crétins littéraires qui se vengeaient de n'être rien en affectant de préférer aux contemporains d'Auguste les piètres primitifs qui vivaient sous Scipion.

Que de misères Corneille n'a-t-il pas subies parce que des envieux le persécutaient de l'ombre insolente des classiques grecs!

Racine n'a-t-il pas été à deux doigts de sa perte, parce qu'un Pradon avait créé une Phèdre prétendument plus grecque et plus classique?

Molière, Boileau, Labruyère, La Fontaine, Bossuet, n'étaient-ils pas honnis et vilipendés parce que des pédants avaient jugé bon de former un parti pour défendre les anciens grecs, en attaquant les français vivants?

Certes il doit être pénible, pour les grands auteurs du XVII^e siècle, après avoir été dans leur temps, persécutés et martyrisés par des cuistres classiques, de servir à leur tour dans le siècle actuel d'épouvantail classique pour persécuter d'autres générations d'honnêtes gens, au nom de ce même classicisme qui a martyrisé les artistes de toutes les époques.

Racine, Molière, Corneille, étaient des modernistes ardents, au XVII^e siècle; il doit leur peser de servir de croquemitaines pour persécuter les bons modernistes du XIX^e: je suis sûr que s'il leur était donné de revenir, parmi nous, ils feraient cause commune avec les modernes d'aujourd'hui; on verrait certes Corneille combattre les cornéliens; et Racine taxer de niaiserie les racinomanes contemporains.

Surtout qu'on ne dise pas que les auteurs du XVII^e siècle doivent servir à enseigner la jeunesse; tous les auteurs des époques disparues, constituent une littérature d'initiés qui n'est pas accessible aux collégiens.

Pour lire les tragédies du XVII^e siècle il faut une connaissance historique du temps et des mœurs de l'époque. Rien ne peut s'évoquer où il n'y a pas eu d'impression. Comment comprendre les allusions si on ne sait pas les événements auxquelles elles se rapportent?

Pour un contemporain de Madame de Maintenon, la cour, la puissance royale, la faveur des grands, les intrigues, autant d'événements dont on s'occupait chaque jour, chaque heure, sur lesquels on devenait maître et spécialiste, comme aujourd'hui la politique, l'art, les journaux.

Tout ce qui alors était relatif à ces sujets spéciaux éveillait des impressions innombrables, qui aujourd'hui ne peuvent plus se produire parce que rien de ce qui existait n'existe encore.

La littérature classique ressemble à la brave jument de Roland, qui avait toutes les qualités mais un seul

défaut, à savoir qu'elle était morte. Oui les littératures, pour une grande part, meurent avec les siècles qui les ont suscitées; pour faire revivre les chefs-d'œuvres d'autrefois, il faut les évocations de l'histoire; il faut être initié à la vie d'autrefois par une étude que nos collégiens ne peuvent avoir faite.

Si nous voyons dans ce siècle tant de grands écrivains modernistes, faire grand cas des anciens, les lire et les relire; c'est que ces écrivains modernes ont pu se donner l'initiation historique voulue. Nos collégiens qui bon gré mal gré, — de force lisent les classiques, ne peuvent avoir eu l'initiation historique et philologique qui est la difficile clef des littératures mortes; — ils s'en dégoûtent irrémédiablement ou s'en éprennent bêtement et à faux sans y rien goûter de personnel et de vrai.

Que l'on comprenne enfin qu'il est temps de ne plus demander aux collégiens des descriptions et des devoirs d'un autre siècle; qu'on leur livre à décrire, à aimer, à versifier, notre vie moderne, la seule qu'ils sentent; on n'aura plus ces impressions apprises, ces enthousiasmes quand même, qu'on catalogue pour s'en servir le jour du concours de style, toute cette bour-soufflure cocasse qui ne se rapporte à rien.

Au lieu d'une arlequinade poncive, qu'on mette entre les mains de nos potaches, des pages de vie vécue, — une anthologie des auteurs vivants qui ont poëtisé les foules modernes, les honnêtes gens du jour, et les héros qui parlent sans songes creux.

Il faut que nos écoliers ne se croient pas en conscience tenus de ne se passionner et de ne s'émouvoir, que pour ce qui ressemble aux automates qui peuplent le faux classicisme qu'on nous veut imposer.

La clarté française : Sous le nom de clarté, il est un autre fétichisme. Beaucoup font bon marché des froides rénovations du tragique du XVII^e siècle,

mais conservent un respect jaloux pour la langue de cristal, la langue nette, la langue philosophique, que sais-je.

Au nom de ce style de cristal, on prétend excommunier tous les gâcheurs de langue qui ne réinventent pas la phrase de tout le monde.

C'est là une grande hérésie littéraire qui ne tient nul compte de la différence des époques historiques. Au temps de Louis XIV, tout le monde avait une éducation philosophique, chacun excellait à développer posément quelque grave lieu commun dont la généralité le comblait de noble plaisir; on discourait posément et sans heurt; — la vie se passait en pompeuses considérations; on prenait tout son temps pour penser et pour écrire; — on ne lisait guère, on écrivait peu; point de vie fiévreuse, d'existence talonnée, de presse quotidienne, de nouvelles menaçantes, d'affaires inextricables et compliquées; les imaginations de ce temps étaient aussi neuves, aussi ordonnées, que les nôtres sont fatiguées, surexcitées, enfiévrées et surmenées. Nous vivons, harcelés, surchargés de lectures, en communication constante par la presse et les voies ferrées avec le monde le plus compliqué qui soit.

Notre cerveau sans cesse en ébullition, ne peut plus dérouler les généralités philosophiques qui constituaient le plus clair du style il y a deux siècles.

Notre esprit s'exténue à penser les mille faits contemporains. Il ne pourrait mettre en œuvre la force de déduction et d'abstraction, que nos ancêtres avaient développée en eux par la solitude et le recueillement obligé où ils vivaient cloîtrés.

A l'heure présente, l'imagination du lecteur ne peut se fixer que grâce à des images sensibles, telles que celles qui soutiennent les phrases de Taine, de Renan, de Bourget, de Barbey et de tous les contemporains puissants par le style.

Les cerveaux modernes laissent là les généralités philosophiques, et les lieux communs d'une clarté lapalissienne; ils sont forcés d'intelliger un nombre immense de faits pratiques et d'images physiques; peu à peu la cristalline netteté inhérente aux lieux communs philosophiques fit place aux pénibles et aux difficiles expressions des faits concrets.

Les sentiments irraisonnés, le fantastique des objets, le trouble et le désarroi des impressions qui s'accumulent sans se classer, tout cela a peu à peu pris droit de cité chez nous; — les terreurs folles, — les effrois inexplicables, les hantises ont envahi l'imagination et les sens; Poë, Villiers de l'Isle Adam, Loti, Hugo, ont trahi cet état d'âme, cette expression physique, dans des œuvres poignantes. Maeterlinck à son tour a essayé de rendre ces hantises des sens; — pour retracer dans leur horreur ces vagues et pénibles cauchemars, il a employé des mots et des phrases très simples et très habituelles comme celles qui nous viennent en rêve; il les a laissés se dérouler en chaînes arbitraires, fantastiques, dans l'inexpliqué et l'immobile qui sont l'horreur propre du songe. — Plus de héros et de confidents qui expliquent verbeusement tout leur personnage, et font les honneurs des moindres rouages de leur mécanisme mental; — des impénétrables hommes vulgaires aux pensées sans suite, et sans cohésion; aux exclamations ténébreuses.

Parce que ce parler n'a pas la limpidité de Fénelon dira-t-on que Maeterlinck est coupable de crime de lèse-majesté à l'égard de la langue française? Oh non! l'obscurité est dans les choses à exprimer comme elle le serait dans l'apocalypse. — Une langue a beau être claire comme le français, elle doit avant tout être un interprète souple et pouvoir rendre également à volonté la clarté et l'obscurité suivant l'occurrence, le but de celui qui écrit et la nature du sujet traité.

Il y a dans les conditions de civilisation où nous vivons quelque chose d'une hantise vague qui nous fait aimer le fantastique parce que notre monde industrialisé est fantastique. Je pense volontiers qu'il n'est aucune puissance pas même la sacro-sainte clarté du français qui puisse obliger à traiter pareil sujet en phrases limpides qui ne pourraient que farder et défigurer au lieu de peindre.

« Je sais, disait Maeterlinck, que le livre (de Ruysbroeck) est anormalement noir, mais je crois qu'un auteur sincère et de bonne foi n'est jamais obscur au sens éternel de ce mot, parce qu'il se comprend toujours lui-même et infiniment au delà de ce qu'il dit. Les idées artificielles seules s'élèvent en de réelles ténèbres et ne prospèrent qu'aux époques littéraires et dans la mauvaise foi des siècles trop conscients lorsque la pensée de l'écrivain demeure en deça de ce qu'il exprime. Là c'était l'ombre féconde d'une forêt et ici c'est l'obscurité d'un caveau où n'éclosent que de sombres parasites. Il faut tenir compte aussi de ce monde inconnu que les phrases devaient éclairer à travers les doubles et pauvres vitres de corne des mots et des pensées. Les mots ainsi qu'on l'a fait remarquer, ont été inventés pour les usages ordinaires de la vie, et ils sont malheureux, inquiets et étonnés comme des vagabonds autour d'un trône, lorsque de temps en temps, quelque âme royale les mène ailleurs. Et, d'un autre côté, la pensée est-elle jamais l'image exacte du je ne sais quoi qui l'a fait naître, et n'est-ce pas toujours l'ombre d'une lutte que nous voyons en elle, semblable à celle de Jacob avec l'ange, et confuse en proportion de la taille de l'âme et de l'ange? « Malheur à nous, dit Carlyle, si nous n'avons en nous que ce que nous pouvons exprimer et faire voir! » (1)

Il est un anathème que Monseigneur a fulminé et auquel je m'associe de grand cœur : c'est l'anathème de ce qu'il a appelé la manie révolutionnaire.

S'il ne faut pas idolâtrer les classiques, il ne faut pas non plus avoir cet autre fétichisme qui consiste à haïr tout ce qui les touche; à démolir le français parce

(1) MAETERLINCK. *Traduction de Ruysbroeck*, p. XXI de l'introduction.

qu'ils s'en sont servi; à ne dire que le démesuré et le monstrueux parce qu'ils ont dit le normal et le naturel ou plus souvent encore à ne plus rien dire parce que les anciens avaient dit quelque chose. Mais c'est là un maniérisme dont aucun siècle n'est exempt; je n'en veux d'autre preuve que ce sonnet maniéré à outrance au 1^{er} acte du Misanthrope :

Belle Philis on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Molière dut ridiculiser cet écart en y opposant un chef-d'œuvre de simplicité que vous vous rappelez tous :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grande ville
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri
Reprenez votre Paris
J'aime mieux ma mie o gué!
J'aime mieux ma mie.

Je crois le terrain déblayé des questions connexes; il nous reste la question proprement dite de l'art et de la morale.



S'il faut en croire les dictionnaires, *Art* signifie emploi de moyens en vue d'une fin; — suivant la fin qu'on a en vue, les arts se divisent en beaux arts qui réalisent la beauté, et arts industriels qui réalisent des utilités.

Ne suit-il pas évidemment de là que les beaux-arts n'ont pas en eux-mêmes leur finalité, et que le *beau* est la finalité des *beaux arts*? La formule qui s'impose est donc naturellement celle-ci : l'art pour le beau.

Si, — comme le veut Pascal, — on remplace les mots à définir par leur définition, la formule l'art pour l'art

devient celle-ci : emploi de moyens pour les moyens.

Employer des moyens pour le plaisir de les employer, est évidemment une absurdité, — deux analogies vont le faire sentir.

Celui qui prétendrait exercer l'art pour l'art, c'est-à-dire les moyens pour les moyens, ressemble au raisonneur qui prétendrait raisonner pour raisonner, au travailleur qui prétendrait travailler pour travailler.

On pratique les beaux arts non pour eux-mêmes mais pour les œuvres belles qu'ils réalisent, comme on raisonne pour atteindre les vérités que le raisonnement fait découvrir, et comme on travaille en vue des utilités que le travail assure. Cela est absolu ; tout ce qui se dit en dehors de cette vérité est aberration.

Mais ici se présente une objection captieuse.

On me dit : nous avons besoin d'une formule qui bannisse l'art *prêcheur*. Nous sentons que rien n'est plus vide et plus froid que ces mauvaises œuvres d'art, qui entreprennent bravement de montrer le vice puni et la vertu récompensée ; ce qui énerve l'art catholique c'est une détestable manie de faire de l'art séminariste, ennuyeux comme la pluie, et réjouissant comme une porte de prison.

De l'art faisant le catéchisme, *libera nos domine !*

Mon Dieu, je crois que rien n'est plus vrai !

Faire de la morale une reine et de l'art une sujette amène de désastreuses hérésies artistiques ; je n'en veux d'autre exemple que l'école de David qui nous valut tant de croûtes au commencement de ce siècle, sous prétexte que la ligne était plus intellectuelle et plus morale que la couleur.

Tous les philosophes qui ont essayé de rattacher le beau au vrai, au bien, à la question sociale ou à quoi que ce soit y ont perdu leur grec, leur latin ou leur français.

Le beau existe par lui-même sans dépendance et

pour lui-même. — Je vais essayer de le redire après tant d'autres

Le beau est l'être en tant qu'il réalise la plénitude de son individualité.

Cette définition court les ateliers et les cours pratiques, c'est elle qui fait dire à tous les maîtres : Soyez-« vous même » mon enfant !

C'est sous cette égide féconde et pratique que sont nés les chefs-d'œuvre de tous les temps; c'est elle qui se redit toujours et que Monseigneur redit avec cordialité comme un enthousiaste cri à ses étudiants de Louvain. Tous ceux qui ont travaillé et lutté pour être eux et pour dire la nature telle qu'ils la voyaient ont été d'admirables artistes.

Mais cette définition du beau n'a pas seulement pour elle cette consécration de la pratique féconde qu'elle a inspirée; elle ne se contente pas de nous apparaître heureuse, respectée, choyée, les bras chargés de fruits, elle revendique pour elle une valeur philosophique.

Le beau disons-nous c'est l'être en tant qu'il réalise la plénitude de son individualité.

Il suit de là que le beau est un aspect de l'être, au même titre que le vrai, la beauté, le bien; c'est ce que les philosophes appellent un transcendantal. Il n'y a aucune hiérarchie entre les différents transcendants, tous s'appuient directement et immédiatement sur la notion fondamentale d'être; c'est-à-dire sur Dieu qui s'est défini lui-même l'Être : lorsqu'il dit à Moïse : je suis celui qui suis.

Dieu est la beauté parce qu'il est l'être.

Le mal n'a pas d'existence en soi, il en résulte que le mal en tant que non être ne peut être beau.

Satan, le mal, le vice, ne sont pas beaux en tant qu'ils sont affligés de non être.

Les choses sont d'autant plus belles qu'elles tendent davantage à faire exister.

C'est ce que Taine avait reconnu et ce qu'il appelle dans sa *Philosophie de l'art* « la bienfaisance ».

Considérons, disait-il, un cheval : tout ce qui dans le coursier facilitera la course, toutes les formes qui assureront la grâce, c'est-à-dire la vie facile, tous les muscles qui élanceront le cheval l'ennobliront, le rendront beau.

La morale n'est qu'un cas particulier de cette loi générale.

La morale rehausse et annoblit, elle réalise le bien; comme telle elle tend à faire exister plus pleinement et plus parfaitement et en cela elle est belle en soi. Conformément au mot de Taine, la moralité ajoute à la beauté parce qu'elle est bienfaisante.

Prenons l'époque d'Homère (1); les cités grecques avaient besoin pour vivre de la bravoure des guerriers et de la fidélité des épouses; l'Illiade a magnifié les courages dévoués et la bravoure héroïque; l'Odyssée a chanté la chasteté prudente et forte de Pénélope, son admirable constance d'épouse.

Parce que ces deux œuvres aidaient leur temps, parce qu'elles faisaient vivre, et qu'elles étaient bienfaisantes pour l'heure présente, elles étaient admirablement belles.

Cherchez tous les chefs-d'œuvre, tous les grands poèmes, il n'en est pas qui n'ait été moralisateur comme il fallait l'être.

Il n'en est pas qui n'ait servi son époque comme il fallait qu'on la servît.

(1) Dans son magnifique livre : *Etudes morales et littéraires*, M. le vicomte DE MONGE DE FRANEAU, professeur à l'Université catholique de Louvain, a développé cette vue esthétique et morale que je lui emprunte avec admiration.

L'Enéïde en célébrant le César, — et les Géorgiques en chantant les moissons, — ont apporté cette confiante sécurité dont l'Italie avait besoin.

La chanson de Roland a prêché la croisade. — Lope de Vega chantait les expéditions hasardeuses.

Au XVII^e siècle, depuis la tragédie jusqu'au lion de La Fontaine et jusqu'aux sermons de Bossuet, tout atteignait directement le roi qui était toute l'âme de la nation et des arts.

A notre époque, vous le sentez, s'il nous vient des chefs-d'œuvre, ce ne sera que ceux qui nous aideront, et feront à notre corps social le bien dont il a besoin. La société se meurt de ne point aimer assez les pauvres. Ces chefs-d'œuvre d'art les feront aimer.

Voici un exemple de littérature ; la littérature russe vient et s'empare de nos admirations parce que elle nous crie les pauvres, qu'elle fait sangloter sur les ouvriers, les déshérités, les souffrants, les miséreux, tous ceux qui peinent et meurent de honte, de faim et de froid.

C'est en vain que se lèvent Zola, Lemonnier, Cladel, et tous ceux qui près de nous ont célébré le pauvre ; c'est en vain qu'ils nous disent que les russes ont tout emprunté au naturalisme français de 48 : ces choses là ne s'empruntent pas ; elles sont dans l'air, chez tous les peuples ; en Angleterre, en Allemagne, partout on pourrait les retrouver. C'est dans les miséreux qu'est aujourd'hui le sujet par excellence, — la marée qui mène l'art et porte d'instinct, le souffle fécond qui transfigure. Cette puissance est si grande et si absolue que des contemporains ont pu restreindre à l'heure présente l'art à n'être que social. — Pour Monsieur Picard, l'art ne doit être que social. — Monsieur Vanden Bosch le reconnaissait mais en faisant quelque réserve ; faute d'art social, il voulait qu'il fut permis d'écrire ce qu'il appelait contes bleus. Ces contes qui sont, disait-il, sans prétention aucune à

la moralité ou à l'immoralité. En cela, Monsieur Vanden Bosch se trompe, — ces fameux contes bleus qu'il écrit si bien ont des relations très intimes avec dame morale. — Quelle portée cela peut-il avoir direz-vous? Je réponds : ces œuvres nous font grand bien tout simplement en nous faisant aimer comme il faut nos cousines en attendant qu'elles deviennent nos femmes.

A ce propos permettez-moi de citer le père Z. prêchant, à nos sœurs et à nos femmes.

Mes sœurs, disait ce bon père Z., nous avons mis en scène le mariage tel que nous le comprenons, dépeint des époux souriants heureux d'être ensemble.

Est-ce donc parceque l'amour est rare en ménage, qu'il serait inconvenant de raconter ces joies?

Conservez vos rougeurs pour les peintures de ce monde de filles où l'amour est un marché, où les baisers se payent d'avance. Trouvez impur, révoltant le récit de ces joies grossières, indignez vous, grondez vos frères; d'avance je vous donne raison; mais pour l'amour du bon Dieu, ne vous effarouchez pas quand nous prenons votre défense, lorsque nous tâchons de rendre aimable et séduisante la vie de ménage, lorsque nous conseillons aux maris d'aimer leur femme, aux femmes d'aimer leur mari.

Ne comprenez-vous pas qu'il y a là un côté vraiment moral? Prouver que vous êtes adorables, et qu'en dehors du monde de ces demoiselles il y a des plaisirs, des joies et des tendresses, tel était notre but, puisqu'il faut vous le dire, et j'ose espérer qu'après avoir réfléchi deux minutes vous trouverez nos intentions louables et vous nous permettrez d'y persévérer.

Je ne sais trop pourquoi on s'est plu à entourer le mariage de pièges à loup et de choses effrayantes : à planter tout autour des écriteaux sur lesquels on lit : *Prenez garde aux liens sacrés de l'hymen! Ne plaisantons pas avec les devoirs sacrés de l'époux! Méditez sur le sacerdoce du père de famille! Souvenez-vous que la vie grave va commencer! Point de faiblesse, vous allez vous trouver face à face avec la dure réalité!* etc.! etc.!

Je ne vous dis pas qu'il ne soit pas prudent de débiter ces grandes choses-là, mais encore faudrait-il le faire avec moins d'affectation. Prévenez les gens qu'il y a des épines, c'est parfait, mais, sac à papier! il y a autre chose dans le ménage, une autre chose qui rend délicieux ces devoirs, ce sacerdoce, ces liens — qui, si on vous croyait, ne seraient plus bientôt que d'insupportables corvées. On dirait vraiment qu'accepter une jolie petite femme, toute fraîche de cœur et d'esprit, ou se condamner pour le reste de ses jours à scier du bois, c'est la même chose!...

Je vous trouve étrange de vouloir que tout le monde se repose

autour de vous; de vouloir qu'en mai les arbres soient desséchés et le gazon jauni; de vouloir qu'on baisse les lampes, qu'on double les abat-jour, qu'on mette de l'eau dans le bouillon et, qu'on se refuse un doigt de bordeaux; de vouloir que les épouses vertueuses soient des êtres infiniment respectables et un peu ennuyeux portant bien un cachemire, n'ayant eu ni poésie, ni jeunesse, ni folle gaieté, ni désirs incertains, ignorant tout, ne voulant rien connaître, vivant toujours à l'ombre; impotentes grâce aux vertus trop lourdes dont vous les avez bourrées; de vouloir, de plus, que ces pauvres êtres bénissent votre sagesse, caressent votre front chauve et rougissent de honte à l'écho d'un baiser.

Voilà le diable m'emporte le mariage dans de jolis draps!

Ah mes bonnes petites sœurs qui vous effarouchez si tort et criez au scandale, voyez un peu le fond de notre pensée. Qu'on vous traite en saintes, mais qu'on n'oublie pas que vous êtes femmes aussi, et croyez-moi ne l'oubliez pas vous-mêmes.

Un mari majestueux et un peu chauve, c'est bien; un mari jeune, qui vous aime et boit sans façon dans votre verre, c'est mieux. Laissez-le s'il chiffonne un peu votre robe, et vous loge en passant un petit baiser dans le cou. Laissez-le lorsque, en rentrant du bal, il arrache les épingles, embrouille les lacets, et rit comme un fou si vous êtes chatouilleuse; ne criez pas au feu si sa moustache vous pique, et songez qu'au fond c'est qu'il vous aime bien. Il adore vos vertus; est-il donc étonnant, s'il en chérit l'enveloppe? Vous avez une belle âme, c'est vrai, mais votre petit corps n'est pas mal non plus, et quand on aime bien on aime tout à la fois. Ne vous effrayez pas si le soir tandis que le feu pétille, tout en causant il déchausse votre pied, le met sur ses genoux et dans un moment d'oubli pousse l'irrévérence jusqu'à l'embrasser, s'il aime à promener lui-même votre grand peigne dans vos cheveux, s'il choisit vos parfums, arrange vos bandeaux, vous dit tout à coup, en se frappant le front :

« Ma belle chérie, mettez-vous là, j'ai une idée de coiffure. »

Qu'il relève ses manches et par hasard embrouille un peu vos boucles où serait le mal, en vérité? Bénissez-les ces saints enfantillages, et songez que derrière ces toiles se cache le bonheur. Remerciez le ciel si dans le mariage qu'on vous a présenté comme une carrière, vous trouvez un côté riant, joyeux; si, tout en portant du cachemire et vous accrochant aux oreilles des brimborions coûteux — ce qui est agréable — vous trouvez les joies d'une intimité vraie, ce qui est délicieux. En un mot estimez-vous heureuses si, dans votre mari, vous trouvez un.... Mais voilà encore un mot qui vous ferait crier au scandale; je vous souhaite la chose, mais je ne vous dirai pas le mot!

Je me résume :

Ah! Seigneur Dieu, vivent la franchise et la jeunesse, aimons-nous et rions à toute volée tandis que le printemps fleurit. Aimons nos bébés. Aimons-les, les amours, et embrassons nos femmes. Oui, cela est moral et sain; le monde n'est pas un couvent humide, le mariage

n'est pas un tombeau. Honte à ceux qui n'y trouvent que tristesse, ennui et sommeil. Et ne voyez-vous pas que c'est la famille dont nous défendons la cause, que nous prêchons le bonheur de vivre, la joie d'être ensemble, cette bonne joie qui rend meilleur? •

Ce que disait le bon Père Z. à ses pénitentes, je voudrais l'adresser à tout le roman catholique.

Comme au temps d'Homère la société a besoin que nous aimions nos femmes, et aussi que les proses, les poésies et les arts, nous les fassent aimer bonnement; je tiens que les contes jaunes, verts, ou bleus, qui nous les font aimer purement, amoureuxment, franchement, sont de belles et bonnes œuvres d'art.

Au point où nous sommes parvenus, il ne nous reste qu'une seule étape à franchir.

Nous avons vu que l'art était indépendant de tout sauf du beau; que le beau ne dépend que de l'Être c'est-à-dire définitivement de Dieu; que les choses sont d'autant plus belles qu'elles sont plus bienfaisantes; que la moralité enfin n'est qu'un cas particulier de la bienfaisance.

Il nous reste à parler d'un dernier point que j'ai gardé pour la fin parce que je le considérais comme de beaucoup le plus important.

Je veux parler de la fonction du beau qui est l'amour et le sacrifice.

C'est ici que s'abrite le troisième et le dernier sens de la formule l'art pour l'art.

A la différence du plaisir qui est égoïste le beau est désintéressé.

Nous prenons plaisir à une bonne soupe pour la jouissance qu'elle nous fait éprouver; nous nous jetons au feu pour de beaux yeux.

Tous ceux qui aiment par plaisir se recherchent eux-mêmes.

Tous ceux qui aiment d'amour se renoncent à eux-mêmes, pour se dévouer à la chose aimée.

C'est ce que dit l'Imitation dans le sublime chapitre « *Des merveilleux effets de l'amour divin* (1) ».

C'est ce que dit notre Seigneur :

« Que celui qui m'aime se renonce à lui-même et me suive! »

Le beau exige qu'on se sacrifie à lui; les artistes l'ont compris, ces grands intuitifs, — ils ont exprimé cela par cette formule erronée je le veux bien, mais franche et sincère : l'art pour l'art.

Voici un exemple. Un grand peintre exécutait de grandes et belles pages d'art, qui arrachaient à tous des éloges sincères et convaincus, puis un beau jour ce grand peintre, pour vivre plus à l'aise abandonne les toiles d'art, il portraicture à gros deniers comptant d'insipides et faciles négociants juifs; ses collègues de dire : « Ce n'est plus de l'art, c'est du métier. »

L'art pour l'art est la formule austère qui exprime que l'artiste doit poursuivre les formes les plus élevées d'art, fût-il obligé pour cela de peiner davantage, et dût sa bourse en pâtir.

Oui, la poursuite du beau ne peut exister que si elle est désintéressée, jusqu'au sacrifice et à l'abnégation de soi. — On se donne aux choses qu'on aime d'amour, jusqu'à se dévouer pour elles; — la beauté suscite le sacrifice de soi-même à la chose belle.

Sous le nom de moiistes, égotistes, dilettantistes, quietistes, — nombre d'artistes s'abritent sous les plis de la formule de l'art pour l'art à laquelle ils donnent ce sens spécial que l'art pour l'art n'est plus le beau poursuivi généreusement pour le faire *chérir et triompher*; l'art c'est le rêve que le moi invente à plaisir,

(1) On se rappelle un des premiers referendums, celui que le *Figaro* organisa sur cette question: « Qui a le mieux parlé de l'amour? » A une écrasante majorité les mondaines lectrices se prononcèrent pour l'Imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ de Thomas à Kempis.

ce rêve peut être tout — pourvu qu'il soit égoïste et stérile : car dans cette conception on réprouve toute action extérieure, toute influence féconde. — L'art devient un jeu compliqué et poudrerizé, distrayant, et charmant en des rêveries ennuyées ; quelque chose comme les patiences que les vieilles marquises font gracieusement tout le jour pour se divertir ; les mots et les syllabes le poète, lui aussi, les rangera capricieusement comme les cartes d'une patience. Et parce qu'on joue pour jouer, pour le plaisir du passe-temps, cela s'appellera l'art pour l'art, comme on dit le jeu pour le jeu.

Mon Dieu, je me rappelle avec quelle vaillante et plébéenne foi Monsieur Picard s'est insurgé contre cet art pour l'art.

Lui, l'homme d'action, les mains toutes chargées d'œuvres, il a pu crier le scandale, la vanité de ceux qu'il appelle des amuseurs de leur moi égoïste, des désœuvrés puérils qui modulent capricieusement sur des pipeaux de minces pastorales vaines.

Une haine, une foi, disait M. Picard dans un article célèbre, voilà ce qui peut seul nous donner le souffle et la force artistique.

De fait, tous ceux qui sous couleur d'art pour l'art ont réduit le beau à de petits jeux égoïstes, succombent sous je ne sais quel manque d'ampleur qui les étrique.

Irrémédiablement ils languissent ; ils défont faute d'un grain de cette foi vive qui en art aussi transporte les montagnes.

Je le veux bien, leurs œuvres peuvent être polies, ciselées, enjolivées, faites à plaisir pour le plaisir des yeux, mais la vie s'est retirée d'eux parce qu'ils n'ont pas voulu laisser fleurir et fructifier en eux les larges pensées du beau.

Au bord de la route de Béthanie, tel ce figuier orgueilleux et magnifique ; la frondaison luxuriante en

avait jalousement étouffé toutes les fleurettes par lequel l'arbuste voulait s'épanouir, — devenir fécond, — et se charger d'une riche récolte de figues bienfaisante à tous les pauvres d'alentour. Et Notre Seigneur Jésus-Christ s'approcha de cet arbre pour y demander des fruits. N'y voyant qu'une insolente feuillée, Il le maudit et, dans sa colère, le frappa de stérilité éternelle.



Ma conclusion est donc : l'art pour le beau. Le beau libre de tout assujettissement, ne dépendant immédiatement ni de la spiritualité, ni du vrai ou du bien, ni de l'unité ou de l'ordre, ni d'aucune des notions suprêmes qu'on appelle transcendentaux en philosophie : le beau est lui-même un de ces transcendentaux et ne dépend comme tel que de la notion primitive et ontologique d'être.

Mais précisément parce que l'art est le culte du beau, je réproûve l'art *pour l'art* parce que cette formule ignore et exclut le beau qui est le but de l'art.

Je ne puis m'empêcher de voir dans les mots mêmes de cette formule un non-sens insoutenable.

On ne peut se déclarer partisan d'une formule qui signifie l'emploi de moyens pour eux-mêmes. Vive Dieu ! On fait de l'art pour la beauté.

Si, indépendamment de son sens propre cette formule a abrité des théories de tous genres et de tout acabit, je tiens qu'il s'y niche maintes amphibologies dangereuses, et que pour nous autres catholiques nous n'avons guère à gagner à nous en rendre solidaires.

ARMAND THIÉRY





LA RÉSURRECTION

LE sommeil des morts a clos sa paupière,
Et voilà deux nuits qu'il dort sous la pierre;
Des hommes armés gardent les entours.
Le sommeil des morts a clos sa paupière.

L'aurore blanchit le sommet des tours;
Il s'éveillera, prédit l'Écriture,
Et sur lui les vers n'auront point pâture.
Des hommes armés gardent les entours.

Cesse de gémir, belle Inconsolée,
Ton Fils quittera le froid mausolée,
Et d'ardents baisers sécheront tes pleurs.
Cesse de gémir, belle Inconsolée.

Fais trêve à ton deuil, couvre-toi de fleurs,
N'as-tu donc point lu David le Prophète?
Le Ressuscité doit te faire fête,
Et d'ardents baisers sécheront tes pleurs.



Las de reposer, Jésus se réveille.
Le céleste mort se lève, ô merveille!
Et son corps subtil traverse le roc.
Las de reposer, Jésus se réveille.

Pour lui nulle entrave : un énorme bloc
Est roulé devant et ferme sa tombe,
Mais qu'importe ! Il sort sans que le bloc tombe,
Et son corps subtil traverse le roc.

O joie, ô splendeur de l'apothéose!
Des mains et des pieds jaillit un feu rose.
Mille rayons clairs s'échappent du Cœur.
O joie, ô splendeur de l'apothéose!

Sous le dur talon de ce beau Vainqueur
La hideuse Mort se sent étouffée...
Il porte sa croix ainsi qu'un trophée,
Mille rayons clairs s'échappent du Cœur.



La Terre, à sa vue, est prise d'ivresse,
Et chancelle; puis, dans son allégresse,
Elle bat des mains d'étrange façon.
La Terre, à sa vue, est prise d'ivresse;

Cependant qu'au bord du pâle horizon
Le jeune Soleil, effrayé, se penche,
Et que du ciel bleu chaque étoile blanche,
Surprise, s'enfuit d'étrange façon.

Jésus resplendit, sa robe est lumière,
Il a retrouvé sa beauté première
Et l'éclat divin de sa majesté.
Jésus resplendit, sa robe est lumière.

La Terre applaudit le Ressuscité,
Mais le blond Soleil, jaloux du mystère,
Inquiet, tout bas demande à la Terre :
« Quel est ce rival qui m'a supplanté? »

JOSEPH SUCHET



DOCUMENTS

La Vogue. — Notes sur quelques symbolistes (1).

PAR cette après-midi de février, où les horizons se confondent dans une brume lasse et énervante, où sur le blanc pur de la neige courent les grisailles attristées des nuages très bas, par cette vision de symphonie gris-perle où flottent indéfiniment les apparences des choses, les pensées participent, elles aussi, de l'ambiante somnolence, et évoquent le vers alangui de Rodenbach :

Douceur ! penser du vague et regarder du vide !

C'est l'heure, où s'accoutumant aux moindres dissemblances des teintes, les yeux se plairaient aux raffinées délicatesses de nuances d'un Whistler, où, s'affinant aux plus légers chuchotements des airs apaisés, l'ouïe rêverait d'ineffables transpositions des *Romances sans paroles* d'un Mendelssohn, où, désertant la clarté des jours sereins et s'inquiétant de la torpeur enveloppante, l'esprit rejetterait les rêves d'art trop lucides et trop

(1) *La Vogue*, 3 vol., les 2 premiers de 12 n^{os}, le 3^e de 10. — Le 1^{er} n^o a pour date le 11 avril 1886, le dernier le 27 décembre 1886.

sains pour s'attacher à la mélancolie des poèmes étranges et à la subtilité fuyante des plus ténus sentiments...

Le jour était propice pour feuilleter lentement et avec cette impression de « l'hostilité d'un grand silence qu'on dérange », la collection d'une Revue décadente presque oubliée, la *Vogue*, retrouvée entière chez un ami, amateur de rares bibelots d'art et d'exquises manifestations de pensée. Les voici épars sur ma table de travail, ces légers opuscules aux couvertures jaune pâle, ou cuivre roux, attirants comme un bouquet de fleurs fanées qui garde une désespérée douceur d'amour, plus curieux certes que les autres éclosions symbolistes, l'*Art symboliste*, les *Ecrits pour l'art*, etc., et surtout plus ingénus et plus sincères; le recul dans le passé (1886), dans un passé si proche, malgré des airs d'apparition, les attriste infiniment, les effarouche un peu, et apitoie la pensée sur leur destin.

Toute une pléiade d'écrivains raffinés, un peu méprisants alors, a traversé cette Revue, et effeuillé, çà et là, de merveilleuses pages : les uns, non ignorés en ce temps-là, ont, depuis, démesurément grandi et ont affirmé leur maîtrise : tels Mallarmé, Verlaine, Villiers de l'Isle-Adam; d'autres y débutèrent, ou presque, et suivent leur route que jalonnent des œuvres fières ou de lasses impuissances : tels Paul Adam, Ch. Morice, Wyzewa, et tels René Ghil, Gustave Kahn, Moréas, Dujardin; d'autres enfin ont disparu de la scène, définitivement, comme ce fou de génie, Rimbaud, ou ce nerveux ironique, Laforgue, ou cet oublié Charles Vignier. Eparpiller sur eux quelques notes cursives, citer d'eux quelques pages inconnues ou méconnues, n'est-ce point correspondre, par l'évocation de leurs fantômes bizarres, au charme décadent et pâle de ce morne jour d'hiver qui s'en va à pas discrets et peureux?..



La *Vogue* (revue artistique, scientifique et sociale) hebdomadaire apparut sans programme, apportant la végétation de ses fleurs malades sans les étiqueter et les nomenclaturer. Les affiches d'esthétique sont toujours inutiles, les hommes ne se donnant des règles que pour le malin plaisir de les transgresser. Ainsi Zola fit sauter par la grande éloquence de ses œuvres dernières, le cadre trop étroit du réalisme où il voulait vainement ensermer sa pensée : ainsi avaient fait précédemment les romantiques et les parnassiens. Le mouvement symbolique que préconisait la *Vogue*, nécessita cependant sa condensation en formule, et dans le supplément du *Figaro* du 18 septembre 1886, M. Jean Moréas en traça les grandes lignes :

« Ennemie de « l'enseignement, la déclamation, la fausse sensibilité, la description objective », — disait-il notamment, — la poésie symbolique cherche à vêtir l'Idée d'une forme sensible qui, néanmoins, ne serait pas son but à elle-même, mais qui, tout en servant à exprimer l'Idée, demeurerait sujette. L'Idée, à son tour, ne doit point se laisser voir privée des somptueuses simarres des analogies extérieures ; car le caractère essentiel de l'art symbolique consiste à ne jamais aller jusqu'à la conception de l'Idée en soi. Ainsi, dans cet art, les tableaux de la nature, les actions des humains, tous les phénomènes concrets ne sauraient se manifester eux-mêmes : ce sont là des apparences sensibles destinées à représenter leurs affinités érotériques avec des Idées primordiales. »

En termes autres, le monde est le visible manifestant l'Invisible, et l'art est le pressentiment de cet Invisible à travers l'expression des apparences, l'Idée pure étant hors du domaine humain. Mais cette définition peut s'appliquer à l'art de tous les âges, et n'indique point une neuve tentative littéraire.

Un vaste éclat de rire accueillit dans la presse l'article de M. Moréas. Outre que formuler un système expose toujours à mal rendre sa pensée exacte, en

voulant exprimer celle du groupe qu'on est censé représenter, le futur poète du *Pélerin passionné*, expert aux musiques des phrases, ne l'était point à l'escrime des idées, et ne résolvait que fort imparfaitement les éternels problèmes de l'esthétique. D'autre part, des bâcleurs d'articles en tous genres, ineptes en toute question d'art, avaient-ils autorité pour élever la voix dans ce débat, et conspuer le manifeste symboliste?

M. Gustave Kahn compliquait la question en voulant l'éclaircir, dans l'*Evènement* du 28 septembre 1886. Il affirmait ainsi :

« ... Ce qui unifie la tendance, c'est la négation de l'ancienne et monocorde technique du vers, le désir de diviser le rythme, de donner *dans le graphique d'une strophe le schéma d'une sensation*. Avec l'évolution des esprits, les sensations se compliquent; il leur faut des termes mieux appropriés, non usés par un emploi identique de vingt ans. De plus, l'élargissement normal d'une langue par les néologismes inévitables et une instauration de l'ancien vocabulaire nécessitée par un retour des imaginations vers l'épique et le merveilleux.

« Le point principal où nous nous séparons de toute tentative similaire, c'est que nous posons en principe fondamental la flexion perpétuelle du vers ou mieux de la strophe déclarée seule unité.

« La prose banale est l'outil de conversation. Nous revendiquons pour le roman le droit de rythmer la phrase, d'en accentuer la déclamation; la tendance est vers un poème en prose très mobile et rythmé différemment suivant les allures, les oscillations, les contournements et les simplicités de l'Idée. »

Et le théoricien concluait :

« Donc, pousser l'analyse du *moi* à l'extrême, faire concorder la multiplicité et l'entrelacement des rythmes avec la mesure de l'Idée, constituer la féerie littéraire en annulant la mode d'un modernisme forcé et spirituel, composer un vocabulaire personnel sur toutes les gammes de l'œuvre et chercher à sortir de la banalité des moules reçus. »

Ainsi, pour M. Moréas, le symbolisme prenait une

signification si vague qu'elle pouvait s'appliquer à toute tentative d'art, et pour M. Kahn, il se réduisait à une exubérance, d'ailleurs fréquente, de l'art subjectif, et à une question de forme plus libre, plus rythmée, plus adhérente à la pensée. Déshabillées des phrases pompeuses, les théories apparaissent bien souvent vides d'idées : de même que les esthéticiens de la *Vogue*, la direction des *Ecrits pour l'art* (janvier 1887) prit la peine de publier en tête de sa première livraison, le manifeste d'un groupe symboliste et instrumentiste :

- « en des livres composés, en des œuvres composées,
- « par des poèmes, de vers classique, harmoniés e instrumentés selon l'emploi savant et sûr des mots, les mots usuels de la langue pris dans leur sens originel, sans les priver pourtant du son de voix de tous les Ages vivant à jamais autour d'eux,
- « chercher, induisant de *Symbole en Symbole*, la raison de la Nature et de la Vie. »

Des mots, des mots, disait Hamlet. Des inutilités ou des banalités, tel est, quant aux fond, le bilan des idées symbolistes ; la forme seule a bénéficié des artistes nouveaux, la prose y a pris une souplesse rythmée qui a vivifié sa grâce et sa douceur, le vers y a trouvé la proclamation de sa liberté, et le rejet définitif des règles obligatoires.

Mais ce n'est point comme manifestation d'une esthétique nouvelle que la *Vogue* est curieuse à feuilleter : ce sont les essors de personnalités originales, affinées et subtiles, qu'il importe d'étudier dans ce rapide voyage au pays du passé décadent.



M. *Stéphane Mallarmé* a dernièrement, pour obvier à des dépradations, réuni en un volume quelques uns de ses vers et quelques unes de ses proses, un *florilège*

ainsi qu'il s'exprime. Autrefois les riches amateurs d'éditions rares ou les fureteurs de revues inconnues avaient seuls le privilège de posséder du Mallarmé; les chercheurs du Beau s'émerveillaient à la découverte de quelque sonnet triomphal ou de quelque page d'un immémorial langage; ils les confiaient à leur mémoire, ou en prenaient copie, et le nom du grand poète était devenu synonyme de mystère hautain. La réunion en bouquet de ces fleurs bizarres que l'on allait cueillir au loin, leur ôte un peu de leur étrange parfum; on les aime encore certes, mais non plus de l'amour immodéré de jadis, du temps où elles attiraient follement notre pensée inquiète et lasse un peu de les chercher. Dans la *Vogue* ont paru le *Phénomène futur*, cet inouï chef d'œuvre qui est peut-être avec *l'Impatience de la foule* de Villiers de l'Isle-Adam la plus impeccable prose de notre époque, *Frisson d'hiver* et *Plainte d'automne*, si suggestif dans cette fin troublante : « ...depuis que la blanche créature n'est plus, étrangement et singulièrement j'ai aimé tout ce qui se résumait en ce mot : chute. Ainsi dans l'année, ma saison favorite, ce sont les derniers jours alanguis de l'été, qui précèdent immédiatement l'automne, et dans la journée l'heure où je me promène est quand le soleil se repose avant de s'évanouir, avec des rayons de cuivre jaune sur les murs gris et de cuivre rouge sur les carreaux. De même la littérature à laquelle mon esprit demande une volupté triste; sera la poésie agonisante des derniers moments de Rome... » Puis des vers apparaissent çà et là, dans la revue, avec leur « extravagance un peu voulue », leur recherche de l'intense dans la beauté, leur peu de souci du sens exact des mots, leur rythme sonore et profondément musical. Voici un fragment du *Guignon* que cite Verlaine dans ses *Poètes maudits*, qui est d'une absolue clarté et d'une haute beauté, et qui ne figure pas dans le volume publié de Mallarmé :

Au-dessus du bétail écœurant des humains
Bondissaient par instants les sauvages c'inières
Des mendiéurs d'azur perdus dans nos chemins.

Un vent mêlé de cendre effraie leurs bannières
Où passe le divin gonflement de la mer
Et creusait autour d'eux de sanglantes ornières.

La tête dans l'orage ils défiaient l'Enfer.
Ils voyageaient sans pains, sans bâtons et sans urnes,
Mordant au citron d'or de l'Idéal amer.

La plupart ont râlé dans des ravins nocturnes,
S'enivrant du plaisir de voir couler son sang.
La mort fut un baiser sur ces fronts taciturnes.

S'ils sont vaincus, c'est par un ange très puissant
Qui rougit l'horizon des éclairs de son glaive;
L'orgueil fait éclater leur cœur reconnaissant.

Ils tettent la Douleur comme ils tétaient le Rêve
Et quand ils vont rythmant leurs pleurs voluptueux
Le peuple s'agenouille et leur mère se lève.

Ceux-là sont consolés étant majestueux,
Mais ils ont sous les pieds des frères qu'on bafoue,
Dérisoires martyrs d'un hasard tortueux.

Des pleurs aussi salés rongent leur pâle joue,
Ils mangent de la cendre avec le même amour;
Mais vulgaire ou burlesque est le sort qui les roue.

Ils pouvaient faire aussi sonner comme un tambour
La servile pitié des races à l'œil terne,
Egoux de Prométhée à qui manque un vautour!

Non. Vieux et fréquentant les déserts sans citerne
Ils marchent sous le fouet d'un squelette rageur,
Le Guignon, dont le rire édenté les prosterne.

.
Les poètes savants leur prêchent la vengeance
Et ne sachant leur mal et les voyant brisés
Les disent impuissants et sans intelligence.

« Ils peuvent, sans quéter quelques soupirs geusés,
« Comme un buffle se cabre aspirant la tempête,
« Savourer à présent leurs maux éternisés :

« Nous soûlerons d'encens les forts qui tiennent tête
« Aux fauves séraphins du Mal! Ces baladins
« N'ont pas mis d'habit rouge et veulent qu'on s'arrête! »

Quand chacun a sur eux craché tous ses dédains,
Nus, ensoiffés de grand et priant le tonnerre,
Ces Hamlets abreuvés de malaises badins

Vont ridiculement se pendre au reverbère.

Ce grand poète maudit est plus maître de l'harmonie et du rythme que ses frères en art, Tristan Corbière, le hautain auteur des *Amours Jaunes* qui si splendidement clama le chant de la mer en réponse à l'*Océano nox* de V. Hugo, et Arthur Rimbaud, ce génial adolescent qui fut un intuitif et non un fervent ouvrier du Beau.

Le profond analyste Tédodor de Wyzewa décompose ainsi dans la *Vogue* l'art de M. Mallarmé :

« La Philosophie de M. Mallarmé est celle que lui comandaient ses qualités natives. Il admit la réalité du monde, mais il l'admit comme une réalité de Fiction. La nature, avec ses chatoyantes féeries, le spectacle rapide et coloré des nuages, et les sociétés humaines effarées, ils sont rêves de l'âme; réels : mais tous rêves ne sont-ils point réels? Notre âme est un atelier d'incessantes fictions, souverainement joyeuses lorsque nous les connaissons notre créature.

« ...Il (Mallarmé) a admis une proposition évidente : c'est que l'émotion poétique, ainsi que toute forme élevée de l'Art, devait résulter, dans l'âme du lecteur, d'un travail de création pareil à celui qu'a d'abord accompli le poète. Le lecteur n'aura la complète joie de l'Art que s'il refait complètement l'œuvre de l'artiste. La Poésie ne doit donc pas être de lecture cursive et distraite : elle doit demeurer incompréhensible à ceux qui n'ont point assez l'amour des jouissances esthétiques pour lui dédier, longuement, toute leur âme. Il faut la faire temple très hautain, fermé aux lâches de l'Art, translucide aux volontés bonnes. Les admirations sommaires, ou les compréhensions intelligentes, à quoi bon cela? Elle doit être, la Poésie, éloignée, un autel rare de la joie dernière. La musique n'est point comprise — certes, — sans une éducation musicale : pourquoi la Poésie devrait-elle être jetée, cuite à point, dans les appétits faciles des passants?

« M. Mallarmé s'est ainsi résigné à n'être point clair pour ceux qui, avant d'être initiés, demandaient le temps de

rire. Il a pu, à ce prix, atteindre le but qu'il voyait : dire des idées, suggérer les émotions de ces idées.

« Aux points saillants de ses poèmes, il a disposé des mots précis, indiquant l'idée : c'est le sujet : et le sujet apparaît clairement à ceux qui daignent, d'abord, lire une fois la pièce entière... Le sujet apparaît clairement, sous les modulations environnantes des syllabes musicales, comme apparaît dans une figure, le thème fondamental, malgré le conflit incessant des contre-sujets. Parfois le poète doit, pour les besoins de la musique, — n'est-elle point le but essentiel? — employer des métaphores et des périphrases : mais l'effort est achevé, et notre patience de lectures multiples nous gagne enfin le bonheur d'une création artistique. »

Deux facultés seraient ainsi mises en jeu par la lecture d'un poème de M. Mallarmé : la sensibilité, émue de la musique des phrases et du rythme très recherché du vers, et l'intelligence qui donne la compréhension de l'œuvre au prix d'efforts multiples. Le malheur est que cette impression double ne peut être que successive, et que le travail de l'intelligence ne sera pas assez prompt pour ajouter la joie de la pensée découverte à celle de la sensation musicale. Puis, l'art peut être si élevé, si tourmenté de la recherche du Beau, si inquiet de l'éternel énigme de l'éternelle Beauté, qu'il en devient obscur, et qu'il erre et souffre dans les ténèbres en montant vers la pure Lumière; mais l'obscurité cherchée pour l'unique plaisir de causer un effort au lecteur, et de lui donner ainsi le bonheur d'une création artistique, ne se conçoit guère, et ne me semble pas être le but réel de M. Mallarmé. Il est trop grand artiste pour s'arrêter à de semblables puérlités, et son art étrange, fait d'harmonie et d'ombre, de certitude et d'inquiétude, s'explique mieux par cette raison que l'écrivain, absolument dédaigneux du public et ne rythmant que pour lui-même, se refuse à donner la vision entière que ses sens ont perçue : ses vers évoquent évidemment pour lui tout un monde de sensations, et ne sauraient donner au lecteur une complète satisfaction...

Et M. de Wyzewa, qui compare Mallarmé à Beethoven, cite deux sonnets dont il donne ensuite la traduction. Cette traduction est certes très belle, mais pourquoi les pensées du poète, dégagées des ténèbres qui les couvrent, sont-elles très ordinaires et presque banales? C'est que, précisément, elles ne doivent pas être dégagées de l'ombre où elles sont, elles ne peuvent même pas l'être, à cause de l'imprécision flottante qui leur donne des airs de rêve, et qui permet au lecteur artiste de se recomposer, avec les mots délicieux du poème, une vision splendide, différente peut-être de celle de l'auteur, mais néanmoins merveilleuse. L'art de M. Mallarmé est symbolique et suggestif; en l'expliquant et en donnant à sa phrase un sens absolu, on détruit toute suggestion, et on impose au lecteur une compréhension nécessaire alors qu'il doit simplement avoir l'intuition du sens véritable.

Le très haut poète qu'est Stéphane Mallarmé apporte sa part glorieuse à l'édification de l'Art futur. D'après ce fragment d'une lettre que cite un critique italien, il le conçoit ainsi : « Je crois que la littérature, reprise à sa source, qui est l'art et la science, nous fournira un théâtre, dont les représentations seront le vrai culte moderne; un livre, explication de l'homme, suffisante à nos plus beaux rêves. Je crois tout cela écrit dans la nature de façon à ne laisser fermer les yeux qu'aux intéressés à ne rien voir. Cette œuvre existe, tout le monde l'a tentée sans le savoir : il n'est pas un génie ou un pitre ayant prononcé une parole, qui n'en ait retrouvé un trait sans le savoir. Montrer cela et soulever un coin du voile de ce que peut être pareil poème, est dans un isolement mon plaisir et ma torture. »



Le portrait un peu las et attristant de Mallarmé que donne Verlaine dans ses *Poètes maudits* est loin

d'avoir la magie évocatoire de celui de Whistler, si exempt d'époque et en même temps si surprenant de réalité pour tous ceux qui ont vu l'écrivain. Singulièrement troublant est celui d'Arthur Rimbaud, le Casanova gosse, à l'ovale si étrangement allongé, un peu comme l'attirante *Curieuse* que fit Alexandre Séon pour un frontispice de Péladan : visage d'ange en exil, disait Verlaine, avec des cheveux châtain-clair mal en ordre, et des yeux d'un bleu pâle inquiétant. Celui-là fut un poète maudit par lui-même ; à seize ou dix-sept ans il composa des vers d'une jolie crânerie, des proses déconcertantes, puis disparut. A partir du 7 juin 1886 la *Vogue* dit : feu A. Rimbaud. Les *Entretiens politiques et littéraires* (décembre 1891) donnent sur lui des notes biographiques qui ont été contestées ; on a prétendu qu'il était mort en 1891, à Marseille, au retour d'un lointain voyage, après une vie folle d'aventures. Quoiqu'il en soit, sa vie littéraire se termina avant sa vingtième année, et ses vers furent presque tous écrits à seize ans.

Il est l'auteur du fameux sonnet des Voyelles : A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu. Il marie une grâce précoce et un ton pince-sans-rire très narquois. Quelques-unes de ses poésies sont ineffables : ainsi, *les Effarés*, où il montre les petits pauvres regardant le boulanger faire le pain, écoutant le bon pain cuire, aspirant l'odeur :

Ils voient le fort bras blanc qui tourne
La pâte grise et qui l'enfourne
 Dans un trou clair.
Ils écoutent le bon pain cuire.
Le boulanger au gros sourire
 Chante un vieil air.

« C'est du Goya », dit Verlaine.

Dans *Bateau Ivre*, foisonnent les beaux vers :

La tempête a béni mes éveils maritimes.
Plus léger qu'un bouchon j'ai dansé sur les flots
Qu'on appelle rouleurs éternels de victimes
Dix nuits, sans regretter l'œil ni ais des falots.

Les *Premières communions* sont odieusement impies :
il faut en extraire ces quatre grands vers descriptifs :

Adonaï, dans les terminaisons latines
Des cieux moirés de vert baignent les Fronts vermeils
Et tâchés du sang pur des célestes poitrines
De grands linges neigeux tombent sur les soleils!

Mais ce qu'il faut admirer pour sa grâce mièvre
et fluide, pour son rythme berceur et lamartinien, pour
sa douceur de mots caressants, pour son étrange alan-
guissement, c'est le poème *les Chercheuses de poux*, n'en
déplaise aux négateurs du réalisme en art, et le voici :

Quand le front de l'enfant plein de rouges tourmentes
Implore l'essaim blanc des rêves indistincts,
Il vient près de son lit deux grandes sœurs charmantes
Avec de frères doigts aux ongles argentins.

Elles assoient l'enfant devant une croisée
Grande ouverte où l'air bleu baigne un fouillis de fleurs,
Et dans ses lourds cheveux où tombe la rosée'
Promènent leurs doigts fins, terribles et charmeurs.

Il écoute chanter leurs haleines craintives
Qui fleurent de longs miels végétaux et rosés
Et qu'interrupt un sifflement, salives
Reprises sur la lèvre ou désirs de baisers.

Il entend leurs cils noirs battant sous les silences
Parfumés; et leurs doigts électriques et doux
Font crépiter parmi ses grises indolences
Sous leurs ongles royaux la mort des petits poux :

Voilà que monte en lui le vin de la Paresse,
Soupir d'harmonica qui pourrait délirer ;
L'enfant se sert, selon la lenteur des caresses
Sourdre et mourir sans cesse un désir de pleurer.

Tel est le poète qui toujours dédaigna d'imprimer.
Le prosateur est plus bizarre.

Les *Illuminations* que publia la *Vogue*, sont des
suites de sujets en prose, avec des allures de poème.
C'est plutôt incohérent que décadent : on dirait une
conversation où les associations d'idées seraient retran-

chées, dont l'on n'entendrait que des fragments; il est difficile de saisir le rapport des choses, tout se mêle presque sans cause. Surgissent cependant, çà et là, de pittoresques expressions; ainsi : *des regards pleins de pèlerinages, des personnes doucement malheureuses, la toilette de l'orage*. Exemple d'incohérence, ce second morceau d'*Enfance* :

C'est elle, la petite morte, derrière les rosiers. — La jeune maman trépassée descend le perron. — La calèche du cousin crie sur le sable. — Le petit frère — (il est aux Indes!) là, devant le couchant, sur le pré d'œillets, — les vieux qu'on a enterrés tout droits dans le rempart aux giroflées.

L'essaim des feuilles d'or entoure la maison du général. Ils sont dans le midi. — On suit la route rouge pour arriver à l'auberge vide. Le château est à vendre; les persiennes sont détachées. — Le curé aura emporté la clef de l'église. — Autour du parc, les loges des gardes sont inhabitées. Les palissades sont si hautes qu'on ne voit que les cimes bruisantes. D'ailleurs, il n'y a rien à voir là-dedans.

Les prés remontent aux hameaux sans coqs, sans enclumes. L'écluse est levée. O les calvaires et les moulins du désert, les îles et les meules!

Des fleurs magiques bourdonnaient. Les talus le berçaient. Des bêtes d'une élégance fabuleuse circulaient. Les nuées s'amas-saient sur la haute mer faite d'une éternité de chaudes larmes.

Les petits traits inutiles et quelques-uns ridicules s'amoncellent ici jusqu'au trait final qui s'illimite de chagrin et d'amertume.

La *Vogue* donne aussi de Rimbaud *Une saison en Enfer* faite en 1873 et publiée déjà, je crois, en Belgique à cette époque; c'est une série d'hallucinations; on y trouve des raisonnements comme celui-ci : « ...Je me crois en enfer; donc j'y suis. » C'est plus fort que Descartes.

Toujours dans la *Vogue*, les *Délires, Alchimie du Verbe* où il explique son talent, en décrivant minutieusement les trois états de son esprit :

1^o *Etat* : d'abord l'amour du non-banal, puis « ...Je

réglai la forme et le mouvement de chaque consonne, et, avec des rythmes instinctifs, je me flattai d'inventer un verbe poétique accessible. un jour ou l'autre, à tous les sens. Je réservais la traduction. »

2° *Etat* : « Je m'habituai à l'hallucination simple : je voyais très franchement une mosquée à la place d'une usine, une école de tambours faite par des anges, des calèches sur les routes du ciel, un salon au fond d'un lac; les monstres, les mystères; un titre de vaudeville dressait des épouvantes devant moi. — Puis j'expliquai mes sophismes magiques avec l'hallucination des mots! »

3° *Etat* : « Enfin, ô bonheur, ô raison, j'écartai du ciel l'azur qui est du noir, et je vécus, étincelle d'or de la lumière *nature*. De joie, je prenais une expression bouffonne et égarée au possible.

« Je devins un opéra fabuleux : je vis que tous les êtres ont une fatalité de bonheur : l'action n'est pas la vie, mais une façon de gâcher quelque force, un énervement. La morale est la faiblesse de la cervelle...

« Aucun des sophismes de la folie, — la folie qu'on enferme, — n'a été oublié par moi : je pourrais les redire tous, je tiens le système.

« Ma santé fut menacée. La terreur venait. Je tombais dans des sommeils de plusieurs jours, et, levé, je continuais les rêves les plus tristes. J'étais mûr pour le trépas, et par une route de dangers ma faiblesse me menait aux confins du monde et de la Cimmérie, patrie de l'ombre et des tourbillons.

« Je dus voyager, distraire les enchantements assemblés sur mon cerveau... »

Il y aurait, certes, une curieuse analyse à tenter, de ces trois états successifs de surexcitation mentale, avec pièces à l'appui cherchées dans ses vers et ses bizarres proses : affinement des sens, exacerbation des facultés, perceptions faussées par un sens intérieur, et menaces de folie et d'épouvante, ces inspiratrices de la *Chute de la maison Usher* et du *Horla*. Et, évocateur de cette étude subsiste le portrait très impressionnable et très impressionnant de l'adolescent aux yeux fuyants.



Celui-là, Paul Verlaine, est bien connu maintenant, un peu mis à l'écart par les artistes bien sages, et beaucoup aimé par les autres pour son ingénuité et sa bonne foi. Frère de Villon, il est plein de contradictions, et de chutes nombreuses rebondit aux étoiles. Pour quelques-uns il s'appelle Gestas, et pour lui-même Pauvre Lélian. Tout de même, sa foi chrétienne lui est demeurée, et le repentir et la prière consoleront son âme troublée :

Puisse un prêtre être là, Jésus, quand je mourrai !

dit-il doucement dans *Bonheur*.

On connaît son portrait : grand front bosselé, que prolonge la calvitie, yeux fatigués profondément enfoncés sous l'arcade sourcillière, nez court et plutôt rond, bouche très douce, barbe châtain. « Il y a du faune dans cette physionomie, et du penseur, et aussi... aussi du vieux pochard ; *on ne voit pas* le chrétien... »

Parmi les médaillons que trace Léo d'Orfer dans la *Vogue*, voici celui de Verlaine :

« C'est un sauvage doux. Il a le miel des paroles et la férocité des yeux. La tête se profile, d'un bandit, et les vers roucoulent, d'un trouvère. Aussi d'un moine fervent. La guillotine regarde la niche immurée de quelque saint : Laccenaire et le Psalmiste.

« L'étrange génie que celui-là. Aux voyages du rêve dans le Passé, ne le rencontrâtes-vous pas priant au portail de quelque cathédrale du moyen-âge ? Je l'ai retrouvé, berger de Trianon, modulant sur des pipeaux enrubannés les airs des fêtes galantes du siècle dernier. Et puis il devint le bon poète de la bonne chanson d'hier, et des si adorables romances qu'on chante sans paroles. Ensuite le Chartroux prosterné, plein de sagesse. Il fait croire à la métempsycose.

« Il découvrit les poètes maudits et le fut comme eux, le maléfique. Gaspard Hauser vaincu par la vie banale et les hommes des villes et des campagnes, il porte sur lui le signe de la malédiction des Saturniens et des consacrés d'Apollon. »

Outre des vers, toujours sincères et si cœur à cœur,

Verlaine a donné à la *Vogue* deux études, l'une sur M^{me} Desbordes-Valmore, et l'autre sur lui-même. Précédemment il avait publié sous le titre de *Poètes maudits*, de chères analyses de Tristan Corbière, Arthur Rimbaud et Stéphane Mallarmé; il complète son volume par ces deux autres poètes maudits, l'une oubliée déjà, et l'autre si méconnu.

Cela semble presque une résurrection, cette étude de M^{me} Marceline Desbordes-Valmore, au nom si doux, pauvre femme pleine de tendresse et de grâce, qui n'eut rien de la bas-bleu, qui reste dans ses vers très femme et femme du Nord, c'est-à-dire réservée, douce, timide. -- « Et cependant, dit son poète, comme c'est chaud, ces romances de la jeunesse, ces souvenirs de l'âge de femme, ces tremblements grand-maternels de la vieillesse. Et doux et sincère, et tout ! Quels paysages, quel amour des paysages ! Et toute cette passion si chaste, si discrète, si forte et émouvante néanmoins ! »

Verlaine cite *Une lettre de femme*, *Four d'Orient*, *Renoncement*, *l'Inquiétude*, *les Sanglots*, etc., et ces vers si frémissants de résignation :

Que mon nom ne soit rien qu'une ombre douce et vaine,
Qu'il ne cause jamais ni l'effroi ni la peine,
Qu'un indigent l'emporte après m'avoir parlé
Et le garde longtemps dans son cœur consolé !

On dirait presque un de Vigny femme, tant on sent dans ces vers de passion voilée et de fière pudeur. Je me souviens de la commotion intérieure, produite par la lecture à quatorze ans de M^{me} Desbordes-Valmore en deux tout petits volumes elzéviens, de la jouissance attristée et si près des larmes causée par ses poèmes, et surtout par ces deux vers que je cite de mémoire :

...les roses envolées
Sous les vagues, au loin, s'en sont toutes allées...
Respires-en sur moi l'adorant souvenir.

Dans la *Vogue* du 14 juin 1886 parut cette autobiographie : *Pauvre Lélian*. En voici le commencement :

« Ce maudit-ci aura bien eu la destinée la plus mélancolique, car ce mot doux peut, en somme, caractériser les malheurs terribles de son existence, à cause de la candeur de caractère et de la mollesse irrémédiable de cœur qui lui ont fait dire à lui-même de lui-même, dans son livre *Sapientia*,

Et puis, surtout, ne va pas t'oublier toi-même,
Trainassant ta faiblesse et ta simplicité,
Partout où l'on bataille et partout où l'on aime
D'une façon si triste et folle en vérité!

.....
A-t-on assez puni cette lourde innocence?

« Et dans son volume encore inédit,

J'ai la fureur d'aimer, mon cœur si faible est fou.
.....
Je ne puis plus compter les chutes de mon cœur.

et qui furent les éléments uniques, entendez-le bien, de cet effroyable orage, sa vie!

« Son enfance avait été heureuse.

« Des parents exceptionnels, un père exquis, une mère charmante, morts hélas! le gâtaient en fils unique qu'il était. On le mit toutefois en pension de bonne heure et là commença son malheur. Je le vois encore dans la longue blouse noire, avec sa tête tondue, des doigts dans la bouche, accoudé à la barrière de séparation des deux cours de récréation, qui pleurait presque au milieu des autres gamins déjà endurcis, jouant. Même le soir il se sauva et fut reconduit le lendemain à force de gâteaux et de promesses dans le bahut... »

Après cette arrivée au collège, Verlaine narre ses années de rêvasserie et d'étude :

« Le lycée Bonaparte, depuis Condorcet, puis Fontanes, puis reCondorcet, fut l'établissement où s'usèrent les fonds de ses culottes de garçonnet et d'adolescent. »

Ensuite, une inscription de droit, puis l'art dévorateur et ses tristesses intérieures, et ses écarts bien à plaindre. Quelques mots sur son œuvre terminent cette autobiographie :

« Son œuvre se tranche, — dit-il de Pauvre Lélian, — à partir de 1880, en deux portions bien distinctes et les annonces de ses livres futurs indiquent qu'il y a chez lui parti pris de continuer ce système et de publier, sinon simultanément du moins parallèlement des ouvrages d'une absolue différence d'idées, pour bien préciser des livres où le catholicisme déploie sa logique et ses illécibrances, ses blandices et ses terreurs, et autres purement mondains, sensuels avec une pointe d'ironie mauvaise et de sadisme plus qu'à fleur de peau... »

Et parlant de ses œuvres futures, il ajoute pour finir : « Il a bien d'autres projets. Seulement, il est malade, découragé un peu, et vous demande la permission de s'aller mettre au lit. »



« De même qu'on finit par s'habituer à y voir dans l'obscurité, on finit par parvenir à se trouver soi-même bien seul dans ce bruyant bas-monde. » Ceci est une pensée, une *dragée grise* de Jules Laforgue; il se trouva trop seul dans la foule hostile; de là cette plainte très profonde qui déchire son ironie, cette ironie si délicate, voilant une immense tendresse. « Ah! que la vie est quotidienne! » murmurait-il, lui qui rêvait ce rêve : ne vivre qu'avec son âme, et qui se sentait irrémédiablement *croupir dans les Usines du Négatif*. Il est mort à vingt-sept ans, auteur des *Moralités légendaires* et d'une poésie très neuve par sa raffinée simplicité et son harmonie un peu lâche, et prometteur de grandes œuvres futures : tant il est vrai que les mieux doués s'en vont les premiers, laissant au cœur des hommes la mélancolie de leur destinée brisée.

Il a semé dans la *Vogue* de nombreux vers; ce qui fait leur charme, c'est le frisson de tristesse qui s'exhale sous une indifférence un peu feinte, et parmi les syllabes les plus simples; Henri Heine a donné, lui aussi, cette étrange impression. Ainsi cette *Préface* où

il confesse une vie manquée, comme elle est amère dans son acceptation du destin, et son parti pris des choses, jusqu'au vers final, fou de rancœur!

Mon Père (un dur par timidité)
Est mort avec un profil sévère;
J'avais presque pas connu ma mère;
Et donc, à vingt ans, je suis resté!

Alors, j'ai fait d' la littérature :
Mais le démon de la vérité
Sifflotait tout l' temps à mes côtés :
« Pauvre! as-tu fini tes écritures?... »

Or, pas le cœur de me marier ;
Etant, moi, au fond, trop méprisable!
Et elles pas assez intraitables!!
Mais tout l' temps là à s'extasier!

C'est pourquoi je vivotte, vivotte...
Bonne girouette aux trent'-six saisons,
Trop nombreux pour dire oui ou non.
— Jeunes gens! que je vous serv' d'ilote!

Et ce *Concile féérique*, comédie moderne si originale, où le Chœur très philosophe claboude :

La Terre, elle est ronde
Comme un pot-au-feu;
C'est un bien pau' monde
Dans l'infini bleu.

Et l'*Hiver qui vient*, et la *Légendes des trois cors*, dont les vers rappellent ceux des chansons populaires, les décadences rejoignant les naïvetés des peuples primitifs :

Un cor dans la plaine
Souffle à perdre haleine.
Un autre, du fond des bois,
Lui répond;
Lui chante ton-taine
Aux forêts prochaines,
Et l'autre ton-ton
Aux échos du mont...

Mais le plus curieux poème, est celui des *Amours* où tressaille une ironique tristesse : misère des jours vécus

avec la décourageante question : A quoi bon?, haussement d'épaules devant l'irréremédiable du passé, désir inquiet d'un destin différent avec la certitude qu'on ne l'aura point, souffrance de sentir son âme supérieure à la banalité de la vie, toutes ses douleurs intimes frissonnent dans une ironie qui s'enfuit peu à peu, ne se souciant plus de voiler ce cœur saignant :

J'aurai passé ma vie le long des quais
A faillir m'embarquer
Dans de bien funestes histoires
Et tout cela pour l'amour de mon cœur fou de gloire.

Oh! qu'ils sont pittoresques les trains manqués!..

Oh! qu'ils sont « à bientôt? à bientôt? »
Les bateaux
Du bout de la jetée!...

De la jetée bien charpentée
Contre la mer,
Comme ma chair
Contre l'Amour...

Et tant d'autres poèmes étranges, et ce *Soupir d'agonie* où reviennent ces deux vers :

Il n'y a qu'un remède
C'est de tout casser.

C'est très original, cet accord de la forme fluide et enfantine, avec des pensées précises. A rapprocher, comme forme populaire, ces vers de Jean Ajalbert :

Il était, une fois, ô gué,
Un cœur si neuf, ô gué, ma mie,
Qu'il n'avait jamais navigué.
Jamais navigué de sa vie.

Prosateur, dans ses *Menues dragées au camphre*, Jules Laforgue apparaît avec cette ironie sérieuse, très profonde tout en semblant à fleur-de-peau, et cette façon personnelle de dire les choses. Cela n'a pas encore

une très haute valeur, mais on prévoit les *Moralités légendaires*.

Les extraordinairement curieuses *Moralités légendaires* : — *Hamlet et les suites de la piété filiale*, *Le miracle des roses*, *Lohengrin fils de Parsifal*, *Salomé*, *Pan et la Syrinx*, *Persée et Andromède*, — ont presque toutes paru dans la *Vogue*, y étalant leur charme équivoque, leur ton de blague narquoise, et leurs profondeurs soudaines de pensée. Ecoutez soliloquer Hamlet (il en a comme ça long sur le cœur).

« — Où peut bien être Ophélie, à cette heure? Sans doute, chez des parents à la campagne. Elle saura bien revenir; elle connaît le chemin. Elle ne m'eût d'ailleurs jamais compris. Quand j'y songe! Elle avait beau être adorable, et fort mortellement sensitive, en grattant bien on retrouvait l'anglaise imbue de naissance de la philosophie égoïste de Hobbes. « Rien n'est plus agréable dans la possession de nos biens propres que de penser qu'ils sont supérieurs à ceux des autres », dit Hobbes. C'est ainsi qu'Ophélie m'eût aimé, comme son « bien », et parce que j'étais socialement et moralement supérieur aux « biens » de ses petites amies. Et les menues phrases qui lui échappaient, aux heures où l'on allume les lampes, sur le bien-être et le confort? Un Hamlet confortable! Ah! malheur! grâce au moins pour mon ange gardien, sinon pour moi! »

Et ainsi de suite. C'est un commentaire bizarre des grands sujets. Ce n'est certes pas une parodie, c'est une critique avec de l'humour anglais, des vues très personnelles, et des dessous de phrases et de pensées très suggestifs. Avec son ironie nerveuse, sa tristesse de vivre et sa simplicité affectée, Laforgue serait à la fois parent de Henri Heine et de Maurice Barrès, et il séduisit infiniment par son charme équivoque, en même temps qu'il attriste par sa mort prématurée (le 20 août 1887).



« Il faut souffrir quelque obscurité chez les sym-

bolistes ou ne jamais ouvrir leurs livres », dit ironiquement M. Anatole France. Résignons-nous à errer dans les ténèbres puisqu'il faut pénétrer dans l'œuvre de M. René Ghil, ou plutôt empruntons le lampion des frères Couturat qui dans la *Revue Indépendante* ont vu un tas de choses merveilleuses dans le poète symboliste.

René Ghil ajoute au symbolisme la théorie de l'Instrumentation; il part de ce principe : « le son peut être traduit en couleur, la couleur peut être traduite en son, et aussitôt en timbre d'instrument. » Cela se rapproche de l'audition colorée; il y a de très jolies études scientifiques là-dessus.

Quant au fond, M. Ghil, qui publia en 1884 les *Légendes d'âmes et de Sangs*, et qui depuis a agrandi le chant de sa pensée et se réclame de Lucrèce, de du Bartas et de l'Hugo de la *Légende des siècles*, donne dans le *Traité du Verbe* un exposé de philosophie expérimentale :

« La matière, — dit-il — étant éternelle et illimitée est représentée virtuellement par le cercle qui, si grand qu'il s'élargisse, étant par le fait de cette matière illimité, s'élargira éternellement avec la fatalité de rester le même : la Matière, se mouvant selon le cercle, n'évoluerait pas, ne progresserait pas.

Mais si elliptiquement elle meut : éternellement, infiniment elle sort par l'ellipse de la fatalité du cercle, elle évolue avec progrès — elle va vers l'affranchissement éternel et infini de la ligne droite, l'ellipse s'allongeant sans cesse vers celle-ci.

« Mais puisque virtuellement le cercle est infini, infinie sera l'ellipse : et, éternellement, sans pouvoir se résoudre, la matière progresse et va vers le mieux.

« Mais par quoi est mise en mouvement selon cette ellipse, la matière ?

« L'étude des sciences, depuis la chimie et ses affinités m'a montré, essentiellement, la loi de l'Amour procréateur, procréateur du mieux... »

Et lyriques, les frères Couturat s'extasient :

«... Ainsi, ce que dérouleront les vers de M. Ghil, c'est

la légende de la matière, dont l'éternel devenir se figure par une ellipse qui se transforme, de l'infinie fatalité ne pouvant avoir la fin, condamnée pour se savoir intégralement à l'effort continu vers le mieux; et ces vers, il flotte en effet dans leurs périodes chantantes comme un reflet troublant des nébuleuses en tourment dans l'ouranos, comme une palpitation de l'Infini mystérieux où sous le rêve des mères s'élaborent les mondes. »

Et après avoir longuement développé la théorie instrumentiste et la pensée de l'œuvre ils concluent :

« Ainsi, puissamment et hautement construite sur des données scientifiques, de plan énorme et d'universalité large, philosophique, sociologique et poétique, en une méthode d'art logique et charmamment neuve résumant le passé et le présent pour préparer les lois de l'avenir, à la fois objective et subjective, réaliste et idéaliste, l'œuvre se déroule et se déroulera épique et sauvage, délicieuse et compliquée, puissamment virile et moderne, vêtant de rêves subtils et de grandiosité farouche son rationalisme constant et ses concepts éthiques, pleine de pensée, de passion et de faits, noblement musicale et plastique.... »

Tant de choses dans les vers de René Ghil? Il en faut croire les frères Couturat, experts en sciences littéraires. Qu'il soit seulement permis de confesser que M. Ghil est un auteur pénible, ainsi que le disait Anatole France de Jean Moréas, et de souhaiter une future édition du maître avec traduction des frères Couturat.

Il ne faudrait cependant pas dédaigner le très louable effort vers le Beau qu'accomplit à l'écart des foules l'auteur du *Traité du Verbe*; des vers frissonnants d'une vie attristée surgissent ça et là dans son œuvre : ainsi celui-ci, évoquant les formations primitives :

En des monts et vallons aux lueurs minérales...



Dans la *Vogue*, les vers de M. Gustave Kahn sont

plus fréquents que ceux de M. René Ghil. Dans les premiers numéros, ils sont même encombrants. La pensée y est si fluide qu'elle échappe parfois à l'analyse, mais le rythme s'alanguit en des musiques savantes, lointaines parfois comme des cors dans l'ombre des forêts immenses, mélancoliques parfois comme des berceuses murmurées à basse voix et craintives d'éveiller les esprits qui dorment. Ainsi ce vers qui se prolonge au cœur :

De tes grands yeux la paix descend comme un beau soir;

ainsi encore ce tercet, qui contient toute une tristesse de marin rêvant dans la nuit de l'aimée si chère :

Dans l'épaisseur de nuit, sans caresse et sans lune,
Chanson du matelot haut perché dans la hune
Berce les longs regrets qui vont pleurer vers une.

Tout ce poème, *Thème et Variations*, est délicieusement musical; de même *Nocturne*; et même *Voix au parc* dont la fin est ainsi :

Et puis encore petite enfant aux petites mains
Effeuillant à tout jamais les pétales de mes demains,
Berce mes âmes murmurantes,
A toi dans l'errance de mes ombres demeurantes.

Le rêve est parfois trop subtil, trop *fumée de cigarette*; la forme demeure presque toujours caressante.



La collaboration de MM. Paul Adam et Jean Moréas a donné dans la *Vogue* le *Thé chez Miranda* et le *Jubilé des Esprits illusoires*. Oyez le commencement du *Thé chez Miranda* :

« C'est l'hémale nuit et ses buées et leur doux comas.
« Quartier Malesherbes.
« Boudoir oblong.
« En la profondeur violâtre du tapis, des cycloïdes bigarures.

« En les francis des tentures l'inflexion des voix s'apitoie: en les francis des tentures, lourdes, sombres à plumetis... etc. »

C'est d'un art très curieux, avec des airs de fumisterie. Il y a, ailleurs, une phrase d'eux qui, lue à haute voix, est d'un effet extraordinaire; c'est celle-ci : « Perse stagne la mare » (perse est le féminin de pers, qui veut dire brun-vert, ex : des yeux pers).

Cette collaboration n'est pourtant pas très heureuse, et M. Paul Adam qui est un très grand écrivain, y perd certainement. Des fragments d'*Etre* et des pages de critique attestent dans la *Vogue* sa haute valeur. Depuis, il a écrit cette étrange série double de romans, réunis, sous ces titres généraux : *les Volontés merveilleuses* et *l'Epoque*. Dans les *Volontés merveilleuses*, un rêve d'occultisme et de mysticisme surgit, avec des grandeurs lyriques et des balancements de phrases harmonieuses, et de grandioses conceptions des Rythmes régissant le monde : *Etre* chante cette inouïe Mahaud l'initiée, arrachée aux élancements sidéraux par les contingences forcées, concevant le Pouvoir de Révolte et de Destruction, et s'abîmant dans l'Indulgence définitive, le Repentir et la Reconnaissance des principes souverains réalisés en Dieu; *En décor*, plus parfait de forme, est un mélange d'*esprit charnel*, de *chair triste* et de mysticisme triomphant. *L'Epoque* est une observation aiguë de notre société malade, avec un symbolisme qui grandit cette vision des choses et les transporte avec leur réalité dans un milieu plus puissant, et cette alliance des faits du boulevard et des connaissances métaphysiques est très étrange : ainsi le dernier livre *Cœurs utiles*, tout frémissant de vie intense, et d'ironie un peu perverse ...

Je me souviens, à un diner littéraire dans la banlieue de Paris, où étaient Gabriel Vicaire, Jules Renard, Henry Bérenger, etc., de m'être trouvé à côté d'un grec qui m'expliqua très longuement que, nous autres Fran-

çais, nous ne pouvions pas comprendre Jean Moréas, parce que celui-ci, ayant passé son enfance en Grèce et étant d'origine grecque, n'entendait pas notre langue comme nous, et y percevait une harmonie différente de celle que nous percevons nous-mêmes. Je défendis très mollement ma compréhension de l'harmonie de M. Moréas, quoique certains vers des *Syrtes* m'aient beaucoup plu jadis; le *Pélerin passionné* qui mena grand tapage, et où l'auteur n'oublia que de penser, ne m'a jamais paru très musical, et quand je cherche de rares sensations de rythme, je lis bien plutôt les poèmes d'Henri de Régnier et surtout de Francis Vielé-Griffin que ceux de Jean Moréas.



M. Charles Vignier semble être un disparu de l'art; des correspondances anglaises ou autres, peu fréquentes d'ailleurs, apportent sa signature dans les périodiques. Dans la *Vogue*, il s'affirme poète très subtil. Ainsi ce délicat rondel :

Dans une coupe de Thulé
Où vient pâlir l'attrait de l'heure.
Dort le sénile et dolent leurre
De l'ultime rêve adulé.

Mais des cheveux d'argent filé
Font un voile à celle qui pleure
Dans une coupe de Thulé
Où s'est éteint l'attrait de l'heure.

Et l'on ne sait quel jubilé
Célèbre une harpe mineure,
Que le hautain fantôme effleure
D'un lucide doigt fuselé!...
Dans une coupe de Thulé...

De lui aussi un *Paris-Yeddo* très japonais, la *Galère* d'un genre anglais avec des brouillards très doux...

L'un des plus suggestifs poèmes que publia la *Vogue* est cette *Nostalgie* de Mathias Morhardt, si son-

geuse et si attendrissante par ses vers infiniment doux et frêles; en voici un fragment :

Sous les paressees secourables
Où s'engourdit ma volonté,
Blanches en leur frigidité,
Les heures vont irréparables.

Yeux des chimères caressées
Qui sont nos éternelles sœurs,
Mettez un peu de vos douceurs
Parmi l'orgueil de nos pensées!

Voilez aux ivresses mourantes
De notre désir imprudent
Les femmes frêles — s'accoudant —
Aux longues robes amarantes!

Vous qui donnez à nos tristesses
Une immarcescible beauté
Et comme la sérénité
Des mélancoliques altesses,

Vous dont l'âme inquiète ausculte
Votre pensée intimement
Mettez en nous, — fût-ce un moment, —
L'Idéal que le rêve sculpte.

M. Edouard Dujardin, qui rédigeait alors la *Revue Wagnerienne* avec une dévotion obscurité, est représenté ici par des vers honnêtement décadents, et une prose *A la gloire d'Antonia* où des phrases alanguies, avec des retours de mêmes mots (ô obsession du leit-motiv!) produisent de curieux effets musicaux parmi de romantiques clairs de lune.

Voici des pages de M. Charles Morice, qui alors n'avait pas encore écrit *La Littérature de tout-à-l'heure*, ce livre d'analyse subtile et inquiète qui de la synthèse de toutes les réalisations artistiques veut faire surgir un pressentiment de l'art futur.

Et voici encore, dans la *Vogue*, parmi les curiosités d'art à signaler : — des vers, les *Calvaires*, d'Emile Verhaeren, d'une forme précise grandiloquente, attristée

par de lents retours de phrases; — *Manège*, des sonnets de Jean Ajalbert, l'auteur de *En amour* et de *Femmes et paysages*, qui évoque la chevauchée des chevaux de bois, avec des recherches d'observation vraie, et un amour des banlieues, un peu comme d'un Coppée plus artiste; — des vers calmes et presque lourds de Stuart Merrill, hantés de pessimisme; n'a-t-il pas dit dans les *Gammes* :

Toujours vivre et mourir, revivre et remourir!
N'est-il pas de néant très pur qui vous délivre?
Mourir et vivre, ô Temps, mourir et revivre!
Jusqu'aux soleils éteints nous faudra-t-il souffrir!

— Des critiques d'art impressionniste de Félix Fénéon; — de subtiles analyses de ce raffiné Téodor de Wyzewa qui l'an dernier enquêta sur le socialisme, et récemment publia un conte mystique *Le Baptême de Jésus*, et que Paul Adam traitait ainsi récemment dans un de ses vaillants articles des *Entretiens politiques et littéraires* :

« Il fut l'initiateur de nos intelligences. Nous lui devons presque tout ce qui nous a permis de créer des fictions plus ou moins adroites. Du moins fut-il le grand accoucheur de concepts pour nos cervelles grosses, sans doute, mais incapables de mettre au jour les vagues formes qui nous hantaient. Cependant, chaque fois qu'il noircit du papier, M. de Wyzewa se saisit de précautions et se garde de dire ce qu'il pense. Il emprunte à des êtres fort inférieurs leurs manières de voir et d'écrire: et pour valoir auprès des gens en place, il jette sagement l'éteignoir sur l'éclat de ses facultés. La douleur humaine l'accable, l'exaspère même parfois. Il a cependant écrit, pour complaire aux bourgeois, d'infâmes articles sur le socialisme, où il tournait en dérision les théories et les hommes. Les littératures subtiles et le mystère attirent son esprit curieux. Il a renié Ibsen à grand bruit. Ainsi furent commises les deux grandes lâchetés que se puisse reprocher notre génération, par calcul, et pour parvenir. »

Je ne parle que pour mémoire dans ce voyage à travers la *Vogue*, de quelques vers très féminins de Paul Bourget sur les fleurs, d'une très assyrienne *Esther*

de Huysmans et d'un passage de l'*Eve future* où miroite ce splendide style de cristal, que seul posséda Villiers de l'Isle-Adam : ces trois écrivains si différents ayant été si souvent révélés au public.



.... Et comme ce jour de février s'achève et que de mystérieuses ombres noires attristent la quiétude des horizons, je referme les légers opuscules aux couvertures jaune pâle ou cuivre roux. Dans ces vers parfois obscurs et dans ces proses d'une savante complication palpitent aussi de mystérieuses ombres noires, rythmes las et un peu vagues d'une Beauté trop fuyante, accords trop tenus de pensées lointaines. De même que, dans certains états d'âmes, l'on préfère à la clarté trop aveuglante du jour la lutte mélancolique des ténèbres et de la lumière, l'heure où des alanguissements de crépuscule prolongent les limites des horizons par l'imprécision des lignes, n'est-il point des instants où l'esprit inquiet délaisse volontiers les chefs d'œuvre d'une trop éclatante Beauté, pour s'attarder paresseusement aux rêves d'un art plus hermétique, dont les contours fugitifs et les douceurs musicales permettent aux songes des excursions dans l'au-delà et comme des raptés à l'Invisible?....

HENRY BORDEAUX

Février, 1893





QUARTIER NEUF

(Vers de 12 syllabes coupés après la 5^e)

HON petit canal, tu meurs sans bruit, sans emphase...
Je t'aimais ainsi qu'un flot jailli du terroir;
Aux pignons branlants tu servais d'humble miroir,
Et c'est avec toi tout un passé qu'on envase.

Vieux pont où les jours du grand marché l'on s'écrase,
Eau morte où les rats descendent à l'abreuvoir,
Unissez encor vos langueurs tristes à voir :
Puis mourez, avec les maisons noires qu'on rase.

Voici que s'annonce une artère où surgiront
Les estaminets hideux, les blanches boutiques :
Et par ce chemin les souvenirs s'en iront.

Tandis que l'on creuse un égout parfait, d'antiques
Ossements chrétiens sont mis à nu sans remords...
Vous-même soyez, ô Christ, le repos des morts !

Novembre 1889

JEAN CASIER





DANS L'INCONNU

ESSAI SUR L'HYMNOLOGIE

L'HYMNOLOGIE est la science qui s'occupe des chants consacrés à la divinité depuis les temps les plus reculés. Chaque peuple, chaque langue possède son hymnologie propre; c'est dire que le champ de cette science est illimité.

En un pareil sujet plus qu'en aucun autre, il convient de se borner; aussi me renfermerai-je dans les limites de *l'hymnologie de l'Eglise catholique d'Occident*. C'est là un terrain encore bien vaste et je n'ai nulle prétention d'écrire ici l'histoire d'une littérature aussi variée et aussi touffue. Pour ce faire, il faudrait d'ailleurs être musicien émérite, métricien judicieux, archiviste-paléographe, littérateur au goût sûr et, par-dessus tout, bon catholique. De tous ces titres je n'ose guère revendiquer que le dernier, mais je puis y joindre une forte dose de curiosité ainsi qu'une tenace opiniâtreté. Le travail m'est toutefois grandement facilité par un ouvrage gigantesque : le *Repertorium Hymnologicum* de M. le Chanoine U. Chevalier. Une fois terminé, ce répertoire nous renseignera sur plus de vingt mille pièces de poésie disséminées sur tous les points du globe. Avec un pareil guide, nulle crainte de s'égarer et l'on avance sûrement, sinon rapidement par des voies jusqu'ici non frayées.

L'Hymnologie de l'Eglise catholique d'Occident est écrite tout entière en latin et se présente à nous sous diverses formes : hymnes, tropes, séquences et proses. On la divise assez généralement entre deux grandes périodes : des origines du christianisme à la Renaissance, et de cette dernière époque jusqu'à nos jours. Les œuvres modernes sont plus conformes à la prosodie et à la métrique d'Horace et de Virgile ; les œuvres médiévales sont plus originales et surtout plus chrétiennes.

De tout temps la piété envers Dieu se manifesta par des cantiques : n'est-ce pas à David que nous devons les plus belles pièces lyriques qui soient en aucune langue ? Les premiers fidèles, dans les Catacombes, chantaient aussi les louanges du divin Agneau, tout autant du moins que le leur permettait la prudence des Pontifes. Une fois que le christianisme eut conquis sa place au soleil par l'effusion du sang de ses martyrs, la majesté de ses cérémonies remplissait d'étonnement et d'admiration les tenants du paganisme, de jour en jour plus rares. Les lettrés, pourtant, méprisaient la Religion nouvelle dont le langage s'adressait plus au cœur qu'à la raison et à l'intelligence. Une fois sûr de la protection des empereurs le Christianisme pensa aux superfluités de la vie et se créa bientôt une littérature.

Le Christ est venu sur cette terre pour sauver tous les hommes : c'est dire que la langue de Cicéron, d'Horace ou de Virgile créée par une élite pour l'usage de quelques hommes de loisirs ne pouvait convenir à une société jeune. Né du peuple, le christianisme devait employer la langue du peuple pour en être compris et c'est ce que firent les S^t Ambroise, les S^t Hilaire, les S^t Jérôme, les S^t Augustin.

Pour détruire dans l'esprit de son peuple les pernicieuses erreurs que suggéraient les hérésiarques empruntant la forme des chants liturgiques, Saint Ambroise composa des hymnes encore chantées de nos jours et

qui retiennent de la poésie dite classique la division en strophes et la métrique. Il avait donné l'exemple et ses successeurs furent légion. D'illustres Pontifes eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'écrire des hymnes et S. S. Léon XIII, glorieusement régnant, ne vient-il pas d'en composer une à l'honneur de S^t Félicien, évêque de Pérouse et trois en l'honneur de la Sainte Famille?

Prudence, S^t Hilaire, S^t Ambroise ne sont-ils pas des *maîtres* même à côté de ces noms auxquels la Renaissance a ordonné d'accoler l'épithète de *grands*? Mais nous arrivons à cette période que des historiens modernes ne savent comment assez flétrir : *ista ferrea aetas* que d'aucuns comparent assez volontiers à l'armée de Charlemagne vue par Ogger du haut des murs de Pavie « *O ferrum, heu! ferrum.* » Comme le disait très bien naguère M. l'abbé Hoornaert, il est des esprits mal faits pour qui les jugements *a priori* sont nuls et non avenus : ce sont eux qui ont voulu explorer ces *ténèbres* du Moyen-Age et ils nous sont revenus émerveillés de ce qu'ils avaient vu et ouï.

Ils avaient *vu* des travailleurs revêtus de la robe de bure élevant les murs superbes de nos fières cathédrales, ils avaient *vu* l'Europe entière devenue une République chrétienne présidée par le Vicaire de Jésus-Christ, ils avaient *vu* les peuples unis par la vraie fraternité, la charité réalisant, bien avant le Conseil municipal de Paris, le projet d'Assistance s'étendant vraiment à tous, dans ses Hôtels-Dieu; ils avaient *ouï* de suaves mélodies s'envolant sous les voûtes des cathédrales et les arceaux des cloîtres, ils avaient entendu tout un peuple priant sans respect humain et sanctifiant ses divertissements eux-mêmes par la représentation des plus sublimes mystères.

De l'ombre des cloîtres et de la splendeur des cours s'élevait un immense concert vers Dieu Créateur de toutes choses et qui nous donne sa Mère et ses

Saints pour intercesseurs auprès de Lui. A rechercher l'idéal divin d'illustres rois, d'obscurs religieux consumaient leur vie. Le travail des scribes, des copistes et des miniaturistes a trop bien été décrit par M. A. Lecoy de la Marche pour que je m'y essaie à nouveau.

Je ne tenterai pas plus d'expliquer si la poésie liturgique médiévale est basée sur la quantité ou sur l'accent. D'illustres adversaires se sont rencontrés en ce champ-clos, et la lutte, pour courtoise qu'elle ait été, n'en a pas moins été vive et... peu concluante. La face de la question pourrait bien aussi être changée par les récentes études de M. Havet sur la *prose métrique*.

A côté des hymnes, nous voyons apparaître au IX^e ou X^e siècle une poésie liturgique toute différente que l'Eglise Romaine n'adopta jamais complètement, mais qui n'en a pas moins rempli de ses productions les Missels de presque tous les Ordres religieux et de la plupart des Eglises latines en communion avec Rome : j'ai nommé les *séquences*.

Une nécessité impérieuse donna naissance aux Hymnes; une idée de génie, un mouvement de bon sens produisit le nouveau genre.

A la Messe, quand le Diacre a lu l'Epître et que le chœur a chanté le Graduel, un *Alleluia* sonore retentit dans l'enceinte du sanctuaire. Quoique le chant neumatique se prête moins bien que notre chant moderne aux fioritures, nos pères aimaient à laisser reposer leurs voix sur la dernière syllabe du dernier *Alleluia*. De là d'interminables vocalises qui se prolongeaient assez pour en devenir ridicules.

Un moine de Jumièges essaya de remédier à ce défaut en écrivant sous ces notes des syllabes sans suite, des mots, mais sans aucun lien de sens ni de construction. Son livre de chant, son *Antiphonaire* vint à tomber sous les yeux d'un moine de l'illustre abbaye de Saint-Gall en Suisse. Ce moine était Notker — Notkerus

Balbulus, ainsi le nomment les manuscrits — : directeur de la *schola musicae* de l'abbaye, il comprit bien vite tout le parti qu'on pourrait tirer de l'innovation de son confrère de Jumièges et bientôt il fit interpréter une *séquence*. Tel était en effet le nom que l'on donna immédiatement à ce chant composé sur les mêmes notes que l'Alleluia. Musicien et moine, Notker était bien l'homme qu'il fallait pour créer les séquences et son infirmité elle-même lui assurait une plus complète séparation des entretiens frivoles du monde et lui facilitait la méditation intérieure.

Créées par un musicien aussi célèbre que l'était alors Notker, dans une abbaye aussi fameuse que l'abbaye de Saint-Gall, les séquences se répandirent très vite dans tous les monastères et surtout ceux du Nord. Les Missels d'Abo, d'Upsal et de Strontheim en Scandinavie, d'Aberdeen en Ecosse, de Salisbury, d'Hereford et de York en Angleterre renferment de non moins belles et non moins nombreuses séquences que les Missels de France ou d'Allemagne.

L'on est tenté de s'étonner pourquoi ce genre est si rare dans les Missels des Eglises méridionales. Mais, à ce moment, l'Espagne luttait encore pour conserver sa foi et l'Italie avait trop été imprégnée du *classicisme* pour l'abandonner si tôt. L'Eglise Romaine est, du reste, par excellence la conservatrice des traditions et toute innovation pour elle est téméraire. Les séquences se chargèrent elles-mêmes de justifier la prudence des Souverains Pontifes : le nombre en devint bientôt si grand -- certaines fêtes en possédaient quatre et il serait aisé d'en faire un recueil pour chaque jour de l'année -- que l'autorité suprême dut intervenir et arrêter cette exubérance. Rome, pourtant, ne fut pas l'ennemie implacable des séquences et chacun sait que le Missel Romain en comprend quatre, choisies avec un goût supérieur parmi les plus anciennes et les plus belles : *Stabat mater dolorosa*, *Dies irae*, *dies*

illa. Lauda Sion Salvatorem, Veni sancte Spiritus sont dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres

Quelques Eglises chantent à Pâques la séquence *Victimae paschali laudes* : c'est en réalité un *trope* ; j'ai déjà prononcé ce mot et je dois fournir ici quelques explications. M. Léon Gautier a consacré aux *tropes* tout un ouvrage : de ses recherches, il appert que nous avons là des pièces — liturgiques à une certaine époque — formées par un développement naturel de quelque texte de l'Évangile. Ainsi, l'exemple que j'ai cité n'est autre chose que la mise en dialogue, la dramatisation de l'Évangile du Samedi-Saint et de celui de Pâques : nous avons là en germe tout le drame liturgique et ses dérivations.

Mais revenons aux séquences et cherchons quels furent leurs auteurs ? dans leur humilité ils se sont reposés sur Dieu du soin de leur récompense et la plupart sont aussi inconnus que l'auteur du *De Imitatione Christi*. Quelques noms nous ont pourtant été conservés : Notker, déjà mentionné et l'école de *Saint Gall* : les deux Ekkehard, Bernon, Hermannus Contractus ; Godeschalk, Wipon, Udalric « Wessofontanus », Albert de Pragues, Jean de Jenstein, pour ne citer que ceux auxquels on attribue plusieurs séquences.

J'ai omis à dessein le plus illustre : *Adam de Saint Victor*, chanoine régulier de Saint Augustin en l'illustre abbaye de Saint Victor à Paris vers la fin du XII^e siècle. Adam a eu les honneurs d'une double édition de ses œuvres et M. Léon Gautier dont on retrouve toujours le nom dès qu'il s'agit du Moyen-Age et de l'Église, a consacré plus de vingt années à son poète de prédilection. La dernière édition, en date de 1881, est vraiment un chef-d'œuvre de sagacité et de patiente critique. Entre la première édition (1858) et l'établissement définitif du texte, M. l'abbé Misset avait publié dans *Les Lettres Chrétiennes* trois articles incisifs et vifs dans la forme sur la question d'authenticité des séquences attribuées

à Adam. Mettant à profit ses rares connaissances en liturgie et surtout en métrique, M. Misset réduisait à bien moins de 100 le nombre de séquences vraiment *victoriennes*. Aussi l'édition de 1881 ne renferme-t-elle que les séquences qui ont trouvé grâce devant le redoutable critique.

Entre les séquences d'Adam et celles de Notker il y a de nombreuses différences, quelques-unes assez subtiles à découvrir, mais d'autres évidentes. Il est assez difficile de s'accorder sur la forme des séquences de la première époque, celles de Notker et de son école : a-t-on là de la prose pure et simple? doit-on lire avec Kehrein (p. 39) :

1. Iste dies celebris constat
2. Ob trinitatis manifestam in terris notionem

ou bien, avec Mone (I, p. 81)?

1. Iste dies celebris constat
2. Ob trinitatis
manifestam in
terris notionem.

De très bons juges ne savent encore à laquelle des deux formes donner la préférence. On est moins embarrassé quand on a sous les yeux une *séquence en a* comme celle-ci : *In dominica quarta adventus* (Kehrein, p. 25).

1. Iubilemus omnes una
2. Deo nostro, qui creavit omnia.
3. Per quem cuncta condita sunt saecula,
4. Cœlum, quod plurimâ luce coruscat, et diversa sidera;
5. Sol mundi schema, noctium decus luna, caeteraque
splendentia; etc.

Mais toute hésitation à cet égard cesse, dès que nous entendons Adam de Saint Victor s'écrier en sa langue bien à lui, également éloignée des subtilités de la scolastique et du latin populaire :

Profitentes unitatem
Veneremur trinitatem
Pari reverentia :
Tres personas asserentes,
Personali differentes
A se differentia.

Qu'une telle poésie ait provoqué l'admiration de tous les contemporains d'Adam et que sa forme de séquence ait été le modèle définitif de ce genre, il n'y a point lieu d'en être étonné et l'on pourrait noter ici que, jusque dans le siècle le moins médiévisite, le XVII^e siècle, un chanoine de Saint Victor, Simon Gourdan, remplissait deux énormes in-folios de séquences composées d'après celles de l'illustre Victorien du XII^e siècle.

Créées au IX^e siècle, les séquences parvinrent à leur plus haut point de perfection dans les XII^e et XIII^e siècles. Les XV^e et XVI^e siècles en ont produit un plus grand nombre peut-être, mais c'est que la quantité a remplacé la qualité et les séquences de la fin du XV^e siècle portent les traces d'une irrémédiable décadence : loquacité diffuse, déluge de mots sur un désert d'idées, telle en est la principale caractéristique.

Aussi le mouvement de dégradation païenne qu'on déguise sous le nom de *Renaissance* eut-il beau jeu à mettre en parallèle les poésies d'Horace avec ces « *restes de la barbarie gothique* ». Sous l'afflux des chefs-d'œuvre (???) d'Athènes et de Rome, la littérature chrétienne commença à faiblir et la Réforme et ses théories de libre-examen vinrent lui porter un coup dont elle ne s'est pas entièrement relevée.

Une poésie en aussi complet désaccord avec les règles de la prosodie et de la métrique d'Horace, d'Ovide ou de Virgile que l'était la poésie liturgique médiévale ne pouvait subsister et, sur l'ordre des Souverains Pontifes eux-mêmes, une nuée de poétereaux et d'écrivailleurs s'attelèrent à la besogne de *mettre en meilleur latin* et de *rendre conformes aux règles* les

anciennes et vénérables hymnes de S^t Ambroise, S^t Hilaire, S^t Pierre Damien. N'ayant pu, malgré tous leurs efforts, découvrir la *raison d'être* et le *mécanisme* des séquences, ils décidèrent, dans leur haute sagesse, que des poèmes, aussi en dehors des règles par eux fabriquées n'étaient que de la *prose*, à part, il est vrai, mais dont on pouvait donner la définition entre la prose oratoire et la prose historique. Pour la Renaissance et ses adeptes, les *proses* furent des poèmes composés de sixains sur trois rimes et il y eut même des manuels indiquant l'ordre d'arrangement et d'entrelacement de ces rimes. Les *proses* ne furent plus qu'un exercice poétique demandant quelque peu de dextérité et de savoir-faire.

Détournons les yeux de ce triste spectacle bien fait pour affliger tout cœur qui goûte l'art chrétien; la poésie liturgique catholique latine n'est plus, depuis le XVI^e siècle, qu'une branche de la poésie latine moderne et à ce titre elle possède son *Thesaurus poeticus* où les hymnographes viendront puiser à pleines mains. Le Ciel sera l'*Olympe*, les saints seront qualifiés de *Divi*, leurs reliques sacrées seront appelées *des mânes* et nous pouvons lire encore aujourd'hui dans l'office d'un saint bien connu, à l'hymne de vêpres, qu'« il rappela un mort des portes d'Orcus ».

Lorsque le goût ou plutôt la fureur de l'antiquité païenne se fut bien affaibli, on songea à étudier nos antiquités chrétiennes et là, comme sur plusieurs autres points de l'érudition, les Allemands furent les premiers. Loin de moi la pensée de déprécier les Bénédictins et leurs immenses travaux qui font encore autorité, mais ce furent des Allemands : Daniel (1841-6), Mone (1853-5), Wackernagel (1864), qui, les premiers, étudièrent les vieilles hymnes et séquences d'une façon vraiment critique. On a fait aussi bien depuis, on n'a pu faire mieux, et plus d'un ouvrage récent sur l'hymnologie aurait gagné à adopter leurs méthodes.

Si, aujourd'hui, les éditeurs, moins libéraux que les Quentell et autres grands noms des premiers temps de l'imprimerie, se refusent à publier les milliers d'hymnes que d'infatigables travailleurs ont extraites de la poussière des manuscrits, les inventions et les ressources de l'industrie moderne permettent pourtant à plus d'un recueil de paraître sans frais trop onéreux pour leur auteur. Et c'est ainsi que M. Weale, associé à M. l'abbé Misset, peut sous la forme d'une Revue : *Analecta liturgica medii aevi*, nous communiquer les innombrables pièces liturgiques que de longues recherches lui ont fait connaître.

Puissent ces quelques pages que j'aurais voulu rendre plus attrayantes exciter en quelqu'un de mes lecteurs le goût pour ces monuments vénérables d'un âge à jamais disparu.

Chaque année voit se publier un grand nombre de textes, le goût se forme, les lecteurs arrivent, bien qu'encore en petit nombre et l'on peut même prévoir le jour où dans nos cathédrales gothiques restaurées, le peuple chrétien chantera les séquences et les hymnes qu'un âge de foi écrivit pour l'édification des races futures.

HUGUES VAGANAY

Note. Les (???) qui suivent les mots : *chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome* ne signifient pas que je méconnaisse et que je nie les beautés de l'architecture, de la sculpture et même de la littérature grecque et romaine. Ce que je combats, c'est l'influence néfaste d'une civilisation païenne sur la civilisation chrétienne. L'ordre dorique ou ionique est très beau à l'Acropole, Vénus et Apollon font un effet merveilleux dans leurs temples, l'Iliade et l'Odyssée sont admirables à lire

ubi Troja fuit

mais, de grâce, qu'on laisse tout cela dormir dans les hypogées et qu'on ne s'en occupe plus, sinon pour montrer, ainsi que jadis faisaient les Spartiates avec les Hilotes, à quel point d'aberration l'homme matériel et charnel peut arriver ou plutôt descendre.

H. V.





LE LIVRE POSTHUME DE M. P. DE DECKER

L y a quelques jours, dans sa spirituelle conférence de Liège, Monsieur le Comte Verspeyen citait au premier rang de nos gloires littéraires belges l'ancien ministre de l'intérieur Pierre De Decker. Rien de plus mérité que cet éloge.

Les luttes de parti dont Pierre De Decker fut une de nos grandes victimes donnent à son nom, aux yeux de la foule, un caractère avant tout politique et militant; même parmi nos amis, beaucoup de ceux qui confondent une loyauté excessive avec une capitulation de principes, ont cru devoir, sinon lui lancer l'outrage, du moins le laisser dans l'oubli.

N'est-il pas temps que cette figure reparaisse avec ces traits sympathiques qui lui valurent, au début de sa carrière, une popularité presque inouïe auprès de nos populations des Flandres?

Pierre De Decker fut un homme politique, sans doute; Léopold I, ce juge si éclairé, lui accorda une estime et une confiance que les événements de 1856 purent à peine ébranler. Mais, avant tout, Pierre De Decker était un chrétien de race, un philosophe, un artiste, un homme de cœur, un ami passionné de la patrie belge et de ses vieilles libertés.

Tel il fut à son apparition sur la scène publique,

tel il demeura jusqu'au terme de sa féconde vieillesse. Ou plutôt, à mesure que le bruit des grandes mêlées s'éteignait autour de lui, à mesure que leur amertume s'effaçait dans son souvenir, un travail secret s'achevait dans le plus intime de ses facultés restées intactes et toujours fraîches. Comme pour s'arracher aux déceptions de la vie du dehors, Pierre De Decker concentrait son intelligence sur cette lumière intérieure qui brille au fond de l'âme chrétienne, et son cœur suivait cette nouvelle direction de sa pensée avec une ardeur grandissante. Les choses de la foi devinrent de plus en plus l'objet favori de ses contemplations. Et rapprochant de ce foyer surnaturel les connaissances variées, étendues, profondes que lui donnaient, avec son immense lecture, sa longue expérience des hommes et des choses, il formulait en vastes synthèses les convictions toujours plus ancrées dans la seule autorité inébranlable qui soit ici-bas : la parole de Dieu, de son Christ et de son Vicaire.

En même temps que le dogme chrétien et l'action sociale de l'Eglise lui apparaissaient plus sublimes, l'éminent penseur concevait une notion plus haute du rôle de la Providence, maîtresse souveraine des peuples non moins que des individus. C'était bien la marque de son âme, trop noble et trop élevée pour se laisser détacher par les trahisons de la gloire, de cet *omnia cooperantur in bonum* auquel s'accrochait sa foi avec une robustesse victorieuse des assauts de la calomnie et des revers.

Les lettres intimes de Pierre De Decker attestent presque à chaque page cette confiance inébranlable, filiale dans la Providence divine; de sa belle main, dont l'âge avait respecté l'élégante assurance, il traçait ce mot en vigoureux caractères, le soulignant pour lui donner plus de poids



Le livre que je signale aux lecteurs du *Magasin littéraire* est le fruit des dernières méditations de l'homme d'Etat et du philosophe chrétien. En l'intitulant *La Providence dans les faits sociaux et la science sociale*, (1) l'auteur en dévoile le but et la portée.

On pourrait l'appeler son testament politique, comme on l'a fait pour le discours prononcé à l'ouverture du dernier Congrès de Malines par le regretté Victor Jacobs. Aussi P. De Decker avait-il pour ces pages une prédication touchante.

Je me souviens encore, non sans émotion, d'une des dernières visites que je lui fis dans cette chambre de travail, salon-bibliothèque, où les souvenirs des fêtes de 1855 formaient un trophée toujours jeune, malgré la distance des années et des choses. Le premier assaut d'un mal implacable venait d'avertir l'ancien ministre que sa fin n'était plus éloignée; il le sentait, sans toutefois rien abdiquer de son amour pour les études et la composition. Sa main quitta la plume pour me donner une de ces poignées doublement chaudes chez les vieillards. La conversation roula bientôt sur les travaux littéraires dont les fragments s'étaient devant moi. En m'initiant à ses projets, Pierre De Decker retrouvait cette expression fière et communicative, à la fois spirituelle, bienveillante et convaincue, qui donnait jadis à sa parole un charme souverain. Ses yeux brillaient dans leur cavité profonde ombragée d'épais sourcils; et son large, beau front, que couronnait une crête de longs cheveux blancs ramenés en avant comme une vague prête à déferler, semblait s'illuminer avec sa pensée. C'est alors qu'il me parla de son livre sur la Providence, du bien qu'il en espérait, du bonheur qu'il avait eu d'y condenser en quelque sorte le meilleur de

(1) Bruxelles. Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg.

lui-même. Et comme je le pressais de livrer au public une étude si utile, dont le succès aurait consolé sa foi : « Non, me dit-il, je ne me sens plus la vigueur voulue pour cette nouvelle entreprise. Mes notes sont prêtes; elles ne demandent plus qu'une dernière main. Je léguerai ce soin à mon fils. »

Héritier de la plume non moins que des convictions de son père, Monsieur Paul De Decker vient de remplir cette volonté avec un tact et un talent dignes de tous éloges. *La Providence dans les faits sociaux et la science sociale* ne le cède en rien aux ouvrages les plus estimés du regretté publiciste.

Il est juste de lui consacrer ici une courte analyse.



Dans une très remarquable préface M. De Decker précise sa pensée, annonce son but. La thèse qu'il va soutenir, c'est que « Dieu *gouverne tout* » dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre naturel; l'erreur qu'il va combattre, « dans le double intérêt de la religion et de la patrie », c'est « l'athéisme social », cet athéisme incompatible avec les inégalités sociales librement acceptées, et fatalement destructeur de la liberté elle-même, suivant la parole célèbre d'un philosophe israélite : « La négation de Dieu, c'est l'esclavage sous un maître quelconque. » (1) En considérant, d'une part, combien l'idée divine est nécessaire à l'homme, et, de l'autre, « les luttes sans trêve et sans fin de l'intelligence humaine pour échapper à Dieu et se soustraire à sa paternelle Providence », l'auteur s'écrie dans un beau mouvement :

« A travers les siècles, quelle longue traînée de paradoxes et d'utopies, mirages décevants qui égarèrent si sou-

(1) M. FRANCK. Discours de réouverture de son cours de philosophie morale au Collège de France (16 décembre 1884).

vent l'esprit humain! Que de peines, que de tourments, que de temps perdu et d'intelligence dépensée pour aboutir à tant d'erreurs qui offusquèrent momentanément la vérité et dont le redressement exigea tant d'efforts, coûta tant de larmes! Que d'inutiles discussions dans toutes ces écoles qui ne laissèrent d'autres traces que des haines de personnes ou des conflits de systèmes retardant les véritables progrès de l'humanité et compromettant son repos, son bonheur. Que de Sisyphe roulant éternellement leur rocher! Que de Prométhées voulant dérober le feu du ciel et dévorés par d'éternels vautours! Que de générations de Titans essayant toujours d'escalader les cieux pour y détrôner Dieu et pour le remplacer dans le gouvernement du monde! Quel élan eût été donné à la civilisation si, au lieu de se perdre dans les mille détours des passions et des illusions humaines, la science sociale avait cherché à réaliser ses aspirations ici-bas, en suivant docilement les *voies de la Providence!* Quelle paix et quelle harmonie si, dans le monde moral, tous les êtres avaient obéi, comme dans le monde physique, aux lois éternelles qui président à leur destinée! »

Hélas! le contraire s'est produit, et M. De Decker rappelle justement le mot de Guizot : « Jamais on n'a moins compris qu'aujourd'hui les ressorts naturels du monde et les voies secrètes de la Providence. »

Mettre en lumière ces voies mystérieuses et leurs profondes harmonies, les étudier dans leur cours à travers les âges, scruter l'avenir que le Ciel ménage encore à l'humanité si elle consent à les suivre plus fidèlement que par le passé : c'est donc faire œuvre éminemment salutaire et sociale; c'est combattre le rationalisme dans sa forteresse; c'est, en sapant les bases de la cité du démon, préparer la reconstitution de la cité de Dieu par le triomphe de la politique chrétienne. Car, ainsi que le déclare avec raison l'auteur à la fin de son introduction : « Il n'y a au fond que deux politiques possibles : celle enseignée au nom de Dieu, et celle suggérée par le rationalisme. »

Pour donner une idée quelque peu complète de la manière dont Pierre De Decker réalise ce programme,

il faudrait suivre la marche de son argumentation, et signaler au passage les endroits les plus marquants. Le cadre restreint de cette analyse nous oblige à nous contenter d'esquisser les grandes lignes de l'ouvrage.

Après avoir, dans son prologue, opposé Dieu à la déesse Raison, l'apologiste de la Providence montre le dogme de l'intervention divine inscrit au frontispice de l'histoire du genre humain; puis l'ordre et la liberté sous l'action de cette directrice souveraine de la nature et des actes. De là il passe à l'analyse du principe vital, source première de toute individualité, et dont seule l'idée de Dieu et de la Providence peut rendre raison. Auteur de la vie, de l'intelligence, de la religion, de la morale, Dieu l'est aussi des éléments primordiaux qui constituent les origines de la société : le langage, l'association, la propriété. La Providence qui rassemble les hommes en un tout social est aussi celle qui les sépare en races, en nationalités diverses. La notion divine est la source première de toutes les lois et de toutes les constitutions; car, point de lois, si elles ne reposent sur ce que Montaigne appelle *le fondement mystique de leur autorité*, c'est-à-dire, sur la conscience; point de conscience, sans les principes éternels; point de principes éternels, sans Dieu. C'est encore Dieu qui préside aux évolutions de ces lois, qu'elles soient pacifiques ou violentes, de même qu'il dirige la succession paisible des âges de repos. Le comte de Maistre n'a-t-il pas dit de la Révolution française que « jamais la divinité ne s'est montrée d'une manière aussi claire dans aucun événement humain? »

Si Dieu est l'auteur de la société, il faut aussi qu'il le soit du pouvoir qui la régit, quelle que soit du reste sa forme. Tout pouvoir vient médiatement de Dieu, par l'intervention immédiate de la nation. L'hérédité non moins que l'élection est soumise à la conduite

de la Providence. L'autorité, paternité sociale, est d'institution divine; le despotisme, d'origine humaine. La plus sûre garantie de la légitimité d'un pouvoir est sa durée, parce qu'elle emporte à la fois la sanction de la Providence et celle de la société.

Si maintenant l'on applique l'idée de la Providence à la famille, que de questions importantes surgissent touchant les vocations, les mariages, les subsistances, la population; et quelle lumière jaillit sur la philosophie de l'histoire et sur le progrès social. Je me borne à indiquer à grands traits les matières parcourues successivement par l'écrivain; je laisse au lecteur à deviner quelle richesse de réflexions et de témoignages elles ont dû fournir à un esprit aussi pénétrant, à un littérateur aussi érudit que M. De Decker.

Passant de ces considérations plus générales aux phénomènes plus contingents, plus personnels, le savant auteur rapproche du dogme de la Providence le problème de notre bonheur; puis le problème des maux de tout genre, maladies, crimes, guerres, qui conspirent contre la félicité de l'homme. Quel intérêt ne s'attache pas en outre au rôle providentiel des grands hommes, à la mission des événements imprévus, du hasard, que Michaud appelle si spirituellement *l'incognito* de la Providence.

M. De Decker termine son ouvrage par deux chapitres particulièrement dignes d'être remarqués.

Dans le premier il réfute les prétentions de la science rationaliste, qu'il montre incapable de remplacer en rien la Providence et l'idée divine dans la conduite des individus et de la société. Ces pages abondent en considérations de la plus haute portée.

Le second chapitre est consacré à la question sociale. L'auteur y fait ressortir, d'une part, l'impuissance du libéralisme à résoudre ce grave problème, de l'autre, les ressources immenses dont l'Eglise dispose pour lui donner

sa solution véritable. Si l'on considère que cette dissertation est antérieure à l'encyclique *Rerum novarum*, on admirera l'intuition qu'y révèlent le moraliste et l'homme d'Etat. Je m'étendrais volontiers sur le mérite spécial de cette partie du livre, si je n'avais publié dans le *Courrier de Bruxelles*, sous ce titre : *Pierre De Decker et la question sociale* une longue étude sur ce capital sujet.

L'analyse que le lecteur vient de lire, si sommaire soit-elle, suffira, je l'espère, à montrer l'abondance et la variété des questions traitées dans l'ouvrage posthume de l'éminent apologiste. L'exécution du plan est digne de sa conception. A la vigueur d'une pensée toujours maîtresse d'elle-même, souvent neuve, au charme d'un style limpide, distingué, vibrant à la Montalembert, l'ouvrage de M. De Decker joint encore l'attrait d'un véritable luxe de citations, ou, pour parler avec l'auteur, « d'auteurs que la loyauté a arrachés aux écrivains les plus renommés de toutes les écoles et de tous les partis indistinctement ». Avec l'art et le goût du mosaïste, l'écrivain a su disposer et agencer cette *rudis indigestaque moles*, de manière à en faire un tableau coloré, gradué, animé, où tout se fusionne harmonieusement dans une synthèse saisissante, sans que l'artifice y paraisse jamais.

Cependant, si large que soit dans ce livre la part des citations, l'œuvre n'en est pas moins personnelle; à côté des plus remarquables témoignages, les plus belles pages restent peut-être celles où M. De Decker expose ses propres vues. Voici, pour me borner à un extrait, comment, à la fin du chapitre IV consacré aux origines de la société, l'auteur résout le problème de la propriété. Je prie le lecteur de vouloir rapprocher cette page de la partie de l'Encyclique *Rerum novarum* où Léon XIII traite le même sujet; il pourra reconnaître avec quelle limpidité de coup d'œil M. De Decker a

comme entrevu d'avance la doctrine du grand pontife.

« Dans la rigueur absolue de l'expression, Dieu seul ayant créé le monde et tout ce qu'il contient, la propriété lui en revient (*Domini est terra*). Dans ce sens, la terre *n'appartient qu'à Dieu*. Mais la terre étant appelée à pourvoir, par ses fruits, aux besoins de tous les hommes, l'appropriation, l'exploitation à titre personnel ou collectif doit en être considérée *comme une nécessité de nature* pour la conservation et le développement de l'existence humaine. C'est dire assez qu'il faut encore *remonter à Dieu* pour en découvrir l'origine et le caractère. En effet la propriété est un élément essentiel de l'ordre social *tel qu'il a été établi par Dieu* pour la conservation et le développement de la vie humaine et en vue de la pleine réalisation des destinées sociales ici-bas. *Croissez et multipliez*, a dit le Créateur; *occupez la terre et soumettez-la à votre domination!*... Et aussitôt la loi divine, dans les dix commandements de Dieu, et la loi naturelle chez tous les peuples ont déclaré la propriété inviolable et sacrée : elles ont puni le vol.

« Mais, si le Décalogue a proclamé, au nom de Dieu, le droit inviolable du propriétaire, l'Évangile a proclamé ses devoirs, devoirs immortels comme le droit lui-même, et inséparablement unis au droit. Il a dit au riche : Tu assisteras le pauvre, tu l'aimeras et tu le traiteras comme un frère ! La charité, l'une des applications les plus directes du principe fondamental de *l'amour du prochain*, devient ainsi une des conditions de la légitimité de la propriété pour la justification de l'organisation du monde et de l'inégalité des conditions dans la société. La propriété chrétiennement comprise et expliquée, acquiert un caractère plus auguste encore que celui de la justice : elle devient le trésor *formellement réservé* de la charité sociale, trésor dont la distribution est *obligatoire devant Dieu*; sans être exigible devant les hommes.

« D'un autre côté, la propriété ne peut se dispenser de l'obligation du travail sous une forme quelconque, intellectuelle ou matérielle. Le *travail*, d'après la doctrine chrétienne, *a été imposé à tous les hommes indistinctement* comme conséquence et punition du péché originel, et l'oisiveté est condamnée comme l'un des péchés capitaux.

« Établi par la Divinité comme loi naturelle, le droit de propriété s'est organisé chez toutes les nations sous des formes diverses. Il est justifié par la raison comme étant, en quelque sorte, une dépendance, un accessoire de la personnalité. le

fruit légitime de l'intelligence, du travail et de l'épargne, la condition de la liberté et du progrès, la base de l'ordre général et de la sécurité des familles. La propriété est souvent elle-même la cause des attaques qu'elle a à subir, parce qu'elle perd de vue *la double obligation de la charité et du travail*, obligation qui la légitime aux yeux de Dieu et dont l'inobéissance provoque les murmures et les révoltes contre l'ordre social » (1).

Il serait difficile de condenser en moins de mots une doctrine plus profonde, plus complète, plus vraiment chrétienne. La définition de la propriété contenue dans ce dernier paragraphe est comme le sommaire d'un vaste traité; elle dénote chez l'auteur un sens philosophique peu commun.

Qu'il me soit permis de clore cette analyse du livre sur *la Providence dans les faits sociaux et la science sociale*, en empruntant au R. P. Baesten S. J. les dernières lignes d'un article très élogieux publié dans la livraison d'avril des *Précis historiques*.

« Ce bon et beau livre convient surtout aux gens du monde instruits et sérieux; il est, à notre avis, le complément indispensable des cours de religion donnés aux élèves des collèges et des universités; il raffermira chez tous ceux qui le liront et l'étudieront, hommes d'Etat ou simples particuliers, leurs convictions religieuses » (2).

Dom LAURENT JANSSENS

(1) P. 81-84.

(2) P. 184.





POUR UNE QUE JE SAIS

... frustra comprehensa manus effugit imago.

VIRGILE

JE rêvais : tu n'étais qu'un fantôme.
Froide à ma crainte, sourde à ma plainte,
Tu t'évanouis sous mon étreinte
Et vains sont à jamais tous les baumes.

Las! est-il possible que tu m'aies
Choisi pour dupe de tes manèges,
Moi, l'âme que tant de peine assiège,
Qui quête l'oubli de tant de plaies?

Se peut-il? Une vierge ne goûte
Point la saveur de telles traîtrises,
Et ce fut plutôt une méprise
Folle et si douce de moi, sans doute.

Oui, plutôt. Mais méprise ou mensonge,
J'ai su comme navre l'agonie
Et la mort d'un songe. Sois bénie :
Tu m'as donné l'effroi des beaux songes.

MAURICE DULLAERT





LETTRE OUVERTE
à Monsieur Pol Demade

Verviers, 27 mars 1893

Cher Monsieur,

QH! J'estime votre talent, votre littérature, votre style d'or. J'ai même trouvé que, parmi les récentes pages lues au jour le jour et publiées de ci de là par les Belges et les Français, une étude de *Jeune Mère* était ce qu'il y avait de plus frais, de plus ému.

Mais je n'admets pas qu'un écrivain catholique de votre rang, de votre conviction et de votre intelligence s'emploie à briser les beaux grands principes de la religion, entr'autres, celui de l'amour unique dans le mariage.

Quel jeu risqué!

L'amour platonique, la cour d'idéale sujétion que fait un jeune chevalier à quelque veuve rêveuse, une liaison de cœur à côté des liens du mariage, sont autant d'illusions qui font trébucher dans la chute finale.

Qu'un croyant s'engage dans cette voie, il pêche parce qu'il s'expose, parce qu'il se compromet. Et comme la main tentatrice se veloute, comme l'œil est fasciné et s'obscurcit sous le mirage incessant, on s'avance, on

s'avance. Et, au réveil, il est trop tard, on aime follement et la folie renverse tout.

Il y a donc une première faute : s'exposer au danger. Il y a souvent une deuxième faute : s'abandonner. J'ajoute que parfois il y en a une troisième.

Prenez l'homme marié. Il s'est voué à une femme, non-seulement de corps, mais d'intelligence et de cœur. Il ne peut se reprendre ni d'un côté, ni de l'autre. Il a beau se maintenir dans des régions sereines, il forfait à sa promesse. Et consultez la femme épousée, consultez les enfants pour entendre s'ils admettent le nouvel amour de leur père : le cri du cœur vous répondra.

Toute cette théorie, dans : *La Vie privée de Michel Teissier par Edouard Rod*, elle jaillit si naturellement d'une situation à peu près analogue à celle du Prince, que je veux citer quelques passages non suspects, car ils n'ont pas été écrits pour appuyer ma thèse mais plutôt ont échappé à une conformité d'idées avec vous (1).

« Tu sais que je ne suis pas un homme de plaisir, tu sais que j'ai une conscience qui m'accompagne à travers toutes les choses de la vie. Quand j'ai découvert en moi-même ce sentiment qui avait grandi sans que je le visse, sous le voile d'une amitié presque paternelle, quand j'ai compris que mes efforts étaient *impuissants* à l'extirper, j'en ai immédiatement senti toute la faute, j'ai connu le désespoir du malheureux auquel on révèle un **mal incurable**. D'abord, je l'ai repoussé au fond de moi, de toutes mes forces, résolu à le cacher comme une PLAIE, même à mes propres yeux. Je crois qu'à ce moment-là j'ai côtoyé la folie, tant j'ai été ballotté entre des sentiments extrêmes, tant j'ai laissé

(1) Michel écrit à sa femme Suzanne après que celle-ci a découvert l'amour que Michel portait à Blanche, jeune fille recueillie chez eux.

éclore en moi d'impossibles espérances qui finissaient toujours par s'éteindre dans de véritables agonies. Pour que ma confession soit complète, pour que tu n'en puisses pas suspecter l'entière franchise, il faut que je te découvre ces folles idées que je ne pouvais empêcher de naître en moi. Oui, j'ai eu des heures d'exaltation où je songeais à m'enfuir avec elle, si elle m'aimait; et je trouvais un plaisir criminel et délicieux à me représenter les détails d'un tel roman. J'ai pensé au divorce, aussi, je te l'avoue, et il me fallait l'effort de toute ma raison pour en comprendre l'horreur. Pendant des mois le jour, la nuit, à travers les occupations, le travail, en parlant, en écrivant, en jouant avec les enfants, à côté de toi, je n'ai pas eu d'autre pensée. Je ne m'appartenais plus. C'était la tyrannie d'une force étrangère et victorieuse entrée en moi. De temps en temps, des craintes subites m'exaspéraient. Ainsi tu te rappelles que, l'année dernière, il fut question d'un mariage pour Blanche. Eh bien, j'en ai vécu d'avance l'agonie : je me suis figuré la cérémonie à laquelle je n'aurais pas même pu me dispenser d'assister; je l'ai vue dans sa toilette de fiancée; j'ai vu sa main se mettre dans une autre main. Pourtant, tu t'en souviens, je n'ai rien fait pour empêcher ce projet d'aboutir. Ah! si j'étais coupable, j'étais malheureux aussi. Et la même pensée, qui était ma faute se chargeait de m'en punir cruellement!..... Mes enfants, à ce qu'il me semble, changent aussi : les pauvres petites ont l'air de deviner quelque chose et se rangent du côté de leur mère. Autour de moi, toute flamme d'affection s'éteint. »

La Passion catholique n'est pas là. Elle est dans le devoir absolu, complet, et non dans les jeux d'équilibre moral auxquels se livre un exalté quelconque.

Le Devoir vit de Volonté, de Peine et de Paix.

La Paix verse son lait aux Chrétiens.

Les Chrétiens ont les yeux dans le Ciel.

Et le fidèle de la première messe ne connaît ni la pose, ni les doubles fenêtres, ni les portraits secrets.



Recevez ces franchises avec l'insouciance que nous apportions dans nos conversations d'estudiants le long de la rue de la station à Louvain. Et croyez que parmi vos amis je suis un des meilleurs.

Verviers, 28 mars 1893

MICHEL BODEUX





PETITE CHRONIQUE

Le théâtre de la Monnaie a monté *Orphée* de Gluck avec un soin digne de tous les éloges : l'orchestre et les chœurs marchent à merveille, et les décors sont superbes. Quel plaisir d'entendre cette musique, jeune malgré son âge, si émue, si sobre, et si profondément vraie ! Le libretto, malgré la mesquinerie de la mythologie grecque, est très poétique ; seul le rôle de l'Amour fait tache et c'est à lui qu'il faut imputer la banalité du dénouement. Signalons dans cette belle pièce une des plus admirables scènes qui soient au théâtre : c'est la lente et sereine promenade des ombres heureuses aux Champs Elysées, dans un paysage tout mystique, au son d'une musique merveilleuse dans sa simplicité. Gluck, dans son orchestre, tire des effets extraordinaires des instruments à cordes : ceux-ci ont le rôle prépondérant pendant toute la durée de la pièce ; les autres instruments n'interviennent guère que pour dire des *choses spéciales*, et l'effet dramatique ainsi obtenu est souvent sublime. Souhaitons de revoir peu à peu à la Monnaie les deux Iphigénies, Alceste et Armide, car le grand précurseur de Wagner est de ceux qui ne mourront pas.



Au dernier concert du conservatoire de Gand signalons une bonne exécution du prélude de *Tristan et Yseult* et l'interprétation supérieure du concerto en sol de Beethoven, par M^{lle} Meyer, pianiste de Cologne.



Hans Richter dirigera le concert populaire du 23 avril. Programme : Symphonie en fa (Brahms), Overture de *Fidelio*, n° 3 (Beethoven), Enchantement du Vendredi-Saint dans *Parsifal*, Siegfried-Idyll, et Overture de *Tannhäuser* (Wagner).

J. R.



M. Ernest Verlant analyse, dans la *Revue générale*, l'œuvre d'Iwan Gilkin, le poète de la *Damnation de l'artiste et de Ténèbres*. Iwan Gilkin, on le sait, fut un des fondateurs de la *Jeune Belgique* si souvent méconnue par les partis-pris de l'ignorance et qui rendit d'immenses services aux lettres belges. Il nous plaît de transcrire ici, avec l'espoir de détruire chez certains d'absurdes préjugés, les lignes terminales de la belle étude de M. Verlant :

« Ce que nous avons dit de M. Gilkin suffit à montrer que, dans toutes les questions d'art et de forme, comme d'ailleurs en toutes questions philosophiques, il aime à demeurer sur le terrain solide de la tradition. Ceci étonnera peut-être quelques personnes qui ne suivent notre mouvement littéraire que de très loin, et qui s'imaginent et qui répètent machinalement que la *Jeune Belgique* dont il fait partie, est une école de galimatias et de charabia. Si on les en croyait, les écrivains de ce groupe seraient des déformateurs de la langue, de prétentieux fabricants de mots inutiles et obscurs, des anarchistes s'armant contre le dictionnaire, la grammaire, la syntaxe et la prosodie des plus dangereux explosifs. A ces personnes bien intentionnées, mais mal informées, nous sommes heureux d'apprendre, et c'est encore un trait qui complète sa physionomie de poète intellectuel, que dès le début, M. Iwan Gilkin qui fut, en partage avec M. Albert Giraud, le vrai cerveau de la *Jeune Belgique*. luttait toujours et lutte encore, pour la « défense et illustration du langage français » comme disait Joachim du Bellay, contre ceux d'hier qui méconnaissaient la langue et l'art et aussi contre ceux d'aujourd'hui qui retombent dans ce vice national. Tous les articles de critique qu'il a publiés le démontrent, sans parler de l'exemple qu'il a donné et du mouvement qu'il a imprimé à la direction de la *Jeune Belgique*. Il ne veut pas qu'elle se désintéresse en rien des tendances nouvelles qu'elle a toujours accueillies avec intérêt, spécialement quand ces tendances se manifestaient chez des hommes de talent ; mais en même temps il résiste fermement à toutes les poussées désordonnées qui à ses yeux menacent l'avenir de la littérature française en Belgique. A côté du poète, il y a toujours eu en lui un censeur à la fois impitoyable et bienveillant, ennemi de toute négligence. Avec M. Albert Giraud, il a été jusqu'ici, comme on l'a dit ailleurs de M. Leconte de Lisle ou de Taine, la conscience artistique des jeunes écrivains. Il est à espérer qu'ils continueront de l'être. »



Les habitants du Havre ont très solennellement, à grand renfort de fanfares, de feux d'artifice et autres cérémonies officielles, fêté le centenaire de leur concitoyen Casimir Delavigne, littérateur dont le R. P. Broeckart, de gaie mémoire, blâme les « opinions exagérées en fait de liberté politique » et loue les vers remarquables, paraît-il, par « la vivacité du sentiment, la dignité de l'expression et le soin de la versification ». Il perpétra aussi, dit-on, certaine ode en l'honneur de Jeanne d'Arc, où se dessine admirablement « l'ordre historique »

dont parlent les *Guide du jeune littérateur*. Un ballon fut lancé, au Hâvre, par l'enthousiasme des habitants en l'honneur du grand homme. Au cours d'une conférence de circonstance, M. Jules Lemaître, qui a de l'ironie, a reconnu qu'il existe d'autres poètes plus grands que lui *peut-être*, et proclamé l'auteur des *Messéniennes* un génie *essentiellement raisonnable* : nous avons, en effet, remarqué son absence dans la galerie de déséquilibrés naguère exposée par M. Xavier Francotte.



Notre collaborateur, M. Henry Bordeaux, publie dans la *Grande Revue* du 10 mars, une belle étude sur Melchior de Vogüé.



Dans l'*Ermitage* de mars, nous lisons une étude de M. Roland de Marès sur la poésie hollandaise. Le jugement porté, en passant, sur Henri Conscience est de nature peut-être à scandaliser des personnes atteintes de patriotisme littéraire; il étonnera peu les autres :

« La littérature « honnête » eut une large place dans l'école romantique hollandaise. Son représentant le plus connu est Henri Conscience, que je ne sais plus qui, a très bien surnommé « le commis-voyageur en historiettes pour pensionnat de jeunes filles ». M. Conscience a écrit cent et quelques romans sur ce canevas : un jeune homme qui est un ange aime une jeune fille qui, elle aussi, est un ange. Les parents de la jeune fille, qui généralement ont au fond de leurs tiroirs quelques lettres de noblesse, refusent leur consentement, mais, comme après tout, ce sont de bonnes gens — car M. Conscience n'a rencontré que de bonnes gens ici-bas — ils flouissent par consentir après avoir donné aux amoureux le temps de larmoyer et de geindre quelque peu. Et le brave jeune homme épouse l'angélique jeune fille, ils sont très heureux en ménage et ont beaucoup d'enfants, comme dans les contes du charmant Perrault. Figurez-vous ces histoires-là écrites avec des clichés, des souvenirs de nombreuses lectures, des phrases mal bâties, ronflantes, terribles, avec beaucoup de « oh ! » et de « ah ! » et vous conviendrez avec moi que M. Conscience ressemble étrangement à M. Georges Ohnet — il n'y a que le *primus* de l'Ecole polytechnique qui manque. »



Il n'y aura pas, cette année, annonce-t-on, de représentations au Théâtre de Bayreuth.



Prochainement, chez l'éditeur Deman, paraîtront *Les plaines mortes* d'Emile Verhaeren et l'œuvre gravée de Constantin Meunier.



Quelques *Menus Propos* de M. Iwan Gilkin, dans la *Jeune Belgique* :

« Quand nous disons : « Soignez la forme! » les sourds comprennent mal et prétendent que nous avons dit : « Négligez le fond! ». Que leur sottise retombe sur leur tête!

L'obscurité, le crépuscule, l'énigme, le mystère peuvent être l'objet de l'œuvre d'art au même titre que les révélations nettes de la lumière. Ici encore, approprie la forme à la substance. Et toi, bon critique, ne va pas reprocher au mystère de n'être pas clair : tu finirais par faire rire les sphinx.

M. Tartempion peut être cité, selon la nature de l'affaire, devant le juge civil, le juge criminel ou le juge de commerce. L'œuvre d'art peut être citée au tribunal du Beau, au tribunal du Vrai ou au tribunal du Bien : le premier seul rendra un jugement artistique.

Mieux vaut rendre belles de petites idées en les revêtant d'une forme artistique que d'estropier de grandes pensées en les déformant par de piètres expressions.

Si tu fais un seul mauvais vers pour plaire au pape, à l'empereur ou à Ravachol, tu n'es qu'un misérable.

Ne l'oublie point : Comme tout homme, l'artiste est tenu par sa conscience; s'il croit pécher, il pêche. Mais qui es-tu, toi qui prétends sonder les cœurs et les reins des prêtres de la Beauté? »



Le *Palais* publie de longs fragments, absolument inédits, de la si curieuse causerie faite par Paul Verlaine, à la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, le lundi, 6 mars dernier. On sait que le poète y parla de ses *Prisons*, car il habita à différentes reprises, et une fois en Belgique durant une période assez longue, les cellules officielles. C'est même pendant son séjour à la prison de Mons qu'il se convertit, en 1874 : le récit touchant de cette conversion est un peu long pour qu'il soit possible de le transcrire; en voici du moins le début :

« Jésus, comme vous vous y prîtes, vous, pour me prendre? Ah!

Un matin, le bon Directeur lui-même entra dans ma cellule.

— Mon pauvre ami, me dit-il, je vous apporte un mauvais message. Du courage. Lisez!

C'était une feuille de papier timbré, la copie du jugement en séparation de corps et de biens, si mérité quand même (de corps! et peut-être aussi de biens?) mais dur dans l'espèce! que me décernait le tribunal civil de la Seine. Je tombai en larmes sur mon pauvre dos, sur mon pauvre lit.

Une poignée de main et une tape sur l'épaule du directeur me rendirent un peu, néanmoins, de courage, — et une heure ou deux après cette scène, ne voilà-t-il pas que je me pris à dire à mon « sergent » de prier monsieur l'aumônier de venir me parler.

Celui-ci vint et je lui demandai un catéchisme. Il me donna aussitôt celui de persévérance de Mgr. Gaume.

Je suis littéraire, je goûte la correction, la subtilité, toute la cuisine du style, comme de droit et de devoir. Même, ces corrections, ces subtilités, je les prise, je les renifle, si vous voulez bien. Et j'ai horreur de toutes platitudes écrites.

Mais en dépit d'un art déplorable en fait d'écriture et d'une syntaxe à peine en vie, Mgr. Gaume fut pour moi, pourri d'orgueil, de syntaxe et de parisienne sottise, — l'apôtre...

Et je lus la centaine de pages consacrées par le bon prélat au sacrement de l'Eucharistie.

Je ne sais si ces pages constituent un chef-d'œuvre, j'en doute même. Mais, dans la situation d'esprit où je me trouvais, l'ennui profond où je plongeais en dépit de tous bons égards et de la vie relativement heureuse que ces bons égards me faisaient, et le désespoir de n'être pas libre et comme, aussi, de la honte de me trouver là, déterminèrent, un certain petit matin de juin, après quelle nuit douce-amère passée à méditer sur la présence réelle et la multiplicité sans nombre des hosties figurée aux saints évangiles par la multiplication des pains et des poissons, — tout cela, dis-je, déterminèrent en moi une extraordinaire révolution — vraiment !

Il y avait depuis quelques jours, pendu au mur de ma cellule, au-dessous du petit crucifix de cuivre, une image lithographique assez affreuse, aussi bien, du Sacré-Cœur : une longue tête de Christ, un grand buste émacié sous de larges plis de vêtement, les mains effilées montrant le cœur

Qui rayonne et qui saigne,

comme je devais l'écrire un peu plus tard dans le livre *Sagesse*.

Je ne sais quoi ou qui me souleva soudain, me jeta hors de mon lit sans que je pusse prendre le temps de m'habiller et me prosterna en larmes, en sanglots, aux pieds du crucifix et de l'image surérogatoire, évocatrice de la plus étrange, mais à mes yeux de la plus sublime dévotion des temps modernes de l'Eglise catholique.

L'heure seule du lever, deux heures au moins peut-être après ce véritable petit (ou grand?) miracle moral, me fit me relever, et je vaquai, selon le règlement, au soin de mon ménage, (faire mon lit, balayer la chambre...) lorsque le gardien de jour entra qui m'adressa la phrase traditionnelle : « Tout va bien? »

Je lui répondis aussitôt :

« Dites à monsieur l'aumônier de venir. »

M. D.



Les Revues

Revue des Deux Mondes, 1 avril : *Prosper Mérimée* par Augustin Filon ; *En Judée* par André Chevrillon.

La Jeune Belgique de mars : *Atalante à Calydon*, de A.-C. Swinburne, traduit par M. Paul Tiberghien.

Le Mouvement littéraire, 23 mars : Emile Verhaeren : *La légende et les aventures joyeuses et glorieuses d'Uilenspiegel*.

L'Ermitage de mars : Henride Régnier : *Odelettes en vers et en prose*; Raymond Bouyer : *les Origines du paysage*; Grégoire Le Roy : *La Mort qui passe*.

Floréal (15 mars) vers de Vielé-Griffin, Rassenfosse, Richard Ledent; proses de Gérardy et Auguste Donnay.

Revue bleue, 18 mars : vers de Jean Lahor; Brunetière : *Alfred de Musset*.

La Plume du 15 mars : vers de Verlaine, Maeterlinck, Marie Krysinska, Villiers de l'Isle Adam; Stuart Merrill : *Oscar Wilde*; Jean Carrère : *Les Trophées*.

Revue du monde catholique (avril) : *Dieu et la science*, par Pierre Courbet; *La propriété selon le droit féodal et le socialisme*, par Louis de Backer; *M. Auguste Nicolas*, par M. Zablet; *Chronique générale* par Arthur Loth.

L'Université catholique de mars : *La renaissance catholique en Angleterre et le cardinal Newman* (suite), par le comte Joseph Grabinski; *Saint-Paul : ses missions*, par E. Jacquier; *Le cardinal Fesch à l'archevêché de Lyon*, par Ant. Ricard.

Le Mercure de France (avril) : Pages inédites de Villiers; Pierre Quillard : *Les Trophées* de M. José-Maria de Heredia.



LES LIVRES

L'éditeur Ad. Wesmael-Charlier de Namur vient de publier un recueil intitulé *Chants pour les écoles et les familles*, poésies de Georges Botte, instituteur aux Isnes et musique de L. Baudonck, compositeur à Mons.

La musique est recommandable et plusieurs morceaux ne sont vraiment pas mal tournés. Il est difficile de faire des chants de cette espèce qui ne soient pas d'une désespérante banalité.

Quant aux paroles, c'est autre chose. La neutralité la plus absolue y règne d'un bout à l'autre. M. G. Botte est instituteur de l'Etat, sans aucun doute, et en cette qualité il ne dépasse pas en fait d'idéal *l'amour de la patrie*. Le surnaturel est écarté avec soin, il est banni de ces couplets où l'auteur prétend chanter tout ce qui peut élever l'esprit de l'enfant — car de l'âme il n'est pas question non plus. Nous trouvons des strophes de ce genre-ci :

Ainsi la sagesse austère
Aux cris du monde étrangère
Rayonne paisiblement
Comme l'astre au firmament.
Dans sa majesté de reine
Parmi nos vagues effrois
Et nos préjugés étroits
La douce étoile est sereine.

Dans la pièce intitulée « Le Laboureur » celui-ci constate que

La moisson de nos champs a poussé belle et drue
Elle emplit à présent la grange et le grenier
Je bénis pour cela...

Et savez-vous ce qu'il bénit ?

ma luisante charrue
Et mes chevaux au col d'acier. (??)

Si les enfants ignorent le bon Dieu ils apprendront qu'« Un oiselet dit sa chanson douce » dans un riant abri d'*aristoloches*, et ils chanteront avec le mineur :

Je livre mon dévouement
A l'HUMANITÉ, ma mère.

Pauvre petiot ! va ! ces couplets doivent, paraît-il, t'apprendre à devenir un homme d'honneur, de vertu, de devoir et de dévouement : si tu le deviens, c'est que le bon Dieu aura pris soin de t'apprendre ce que sont le dévouement et la vertu ailleurs que dans les rimes de M. Botte. A. S.

From Home par AUGUSTE VIERSSET. (Liège, Jacques Godenne.)
Une série de petites aquarelles anglaises. L'auteur présente dans ce volume sans prétentions, une série de tableaux : les chapitres sont tous descriptifs et il ne faut y chercher ni vues profondes ni aperçus bien nouveaux.

La lecture en est agréable, généralement. Elle le serait davantage si M. Viersset ne se donnait par moment des peines infinies pour accumuler les couleurs sous forme d'adverbes et d'adjectifs bien surpris parfois de se voir rassemblés. L'auteur pourtant à la plume rapide : par exemple le tableau n° VIII *vers Londres!* est fort lestement troussé :

« Je saute en wagon au moment où claquent les portières.
« Pour compagnons, un vieillard sec à barbe blanche, à physio-
« nomie ouverte, qui, chose à noter, retire ses pieds sous sa ban-
« quette au moment où je cherche à caser ma valise sous la mienne;
« un gros Anglais rougeaud, au cou rentré dans les épaules; deux
« jeunes gommeux de distinction douteuse, dont le col carcan rat-

« tache au tronc la tête insignifiante, et quelques ouvriers dans « un coin, s'annuageant d'une fumée qui rend superflue l'étiquette « Smoking » accolée aux vitres. »

Vous tournez la page, charmé de cette prose claire et rapide, mais pour tomber à l'instant même sur l'empâtement suivant :

« Le train longe un instant la côte — où les vagues dolentes « empanachées d'or en perles, frottent leurs dos irisés de matin; « mais un tunnel bientôt l'engouffre et au captivant spectacle de « la mer verte, teinte de soleil, se substitue douloureusement pour « l'œil une voûte sombre et moite dont les murs, à notre verti- « gineux passage, semblent striés de blanc. Quelques secondes, le « rugissement de l'hippogriffe trouant l'obscurité de son poitrail; « et de nouveau sa crinière grise s'échevèle au jour et s'emmêle « aux nuées. »

Le volume offre à chaque page de ces inégalités voulues.

L'auteur en « jeune » sincère fait la chasse aux mots. Ses trouvailles ne sont pas toujours heureuses et il serait peut-être agréable à plus d'un lecteur d'avoir l'explication des fragments suivants :

Le *giron* de la dernière marche d'un escalier.

Le *brusque sanglot lumineux* d'une lanterne vénitienne qui flambe et crépite.

Une salle dont les murs lépreux ont gardé la muette et douloureuse physionomie des *choses qui savent*.

Leurs héroïques et *turpides* processions.

Des *lanes*.

Le soleil *luisarne* au ciel lacté d'un vol paresseux de nuages.

Au milieu d'un fourvar: internal, des êtres *houlent*, ricanants et sournois.

Au fond, ces excentricités de plume sont peccadilles et l'auteur probablement n'y tient pas plus que de raison. Pourquoi en effet se rendre obscur avec effort quand on peut aisément être clair?

Nous devons regretter encore de relever trois ou quatre détails naturalistes, qui n'ajoutent rien d'intéressant au tableau, et qu'une plume vraiment délicate n'eût point tracés. A. S.

Amour de Mère, par M. DU CAMPFRANC. Paris, librairie Blériot, Henri Gautier, successeur.

Une nouvelle variation sur un vieux thème! Pour le dire à la bonne franquette, il est malaisé de rajeunir ces sujets-là, et je ne crois pas que l'auteur y ait complètement réussi. Cette mère qui aime son enfant jusqu'à l'héroïsme et qui « meurt de son ingratitude et de ses fautes » est un tableau auquel il faut, pour le faire passer, un encadrement si gracieux, si artistique et si frais, que c'est à faire peur même aux audacieux.

Ce n'est pas que le livre soit nul. L'observation y est frappante, certains caractères sont photographiés sur le fait. Robert Gaël par exemple et sa femme Rosenn sont d'une saveur tout à fait originale. Ce qu'il y a de mieux cependant, c'est la forme. Je n'y vois qu'un seul défaut; mais (permettez-moi, M. du Camp-

franc, de vous le dire), il est grave. Ce style si châtoyant, aussi brillant qu'un diamant à facettes, manque de vigueur. C'est une illusion peut-être : mais je crois qu'il gagnerait à être placé une seconde fois sur l'enclume. Il acquerrait ainsi plus de résistance.

Au demeurant si le roman a des défauts, il a des qualités, et à coup sûr c'est du second côté que penche la balance.

G. V.

Pirmez (Coral). *Histoires et Légendes*. 1 vol. in 8°, de 385 p., orné de 15 gravures hors texte. Prix : 4 fr. — Pirmez (Henri). *Une pensionnaire*. 1 vol in 8°, de 243 p. Prix : 4 fr. — Rousseau (Jean). *Ma Juliette*. 1 vol. in 8°, de 200 p. Prix : 2 fr. Bruxelles, Société belge de librairie.

Voici trois livres qui, à des titres divers, méritent également de fixer l'attention du public : les deux premiers seront favorablement accueillis surtout par la jeunesse à laquelle ils offrent de saines et captivantes lectures.

L'un est un recueil de ces histoires et légendes que nous avons tous entendues conter dans notre enfance et dont le souvenir reste si profondément gravé dans les mémoires. M^{lle} Coral Pirmez puise ses sujets dans le nouveau testament, dans la vie des saints, dans les faits de l'existence contemporaine. Elle enveloppe ses récits d'un voile de poésie charmeuse, qui élève l'esprit et le cœur de celui qui les lit. Ces pages révèlent une âme artiste et croyante, un cœur aimant, une imagination féconde et droite.

A vous, Mesdemoiselles, qui êtes encore à l'âge du pensionnat, je conseille d'ouvrir le livre que vous offre M. Henri Pirmez et qu'il intitule : « Une pensionnaire. » Il y raconte la vie d'une jeune fille de votre âge, de sa fille, pendant les années où le couvent l'a abritée. Cette existence n'offre aucun événement extraordinaire, mais par là même elle vous plaira beaucoup. Plus d'une d'entre vous croira, en la lisant, y trouver des souvenirs. M^{lle} F. Pirmez ne fut pas toujours une pensionnaire parfaite et il fallut bien des efforts pour en faire la jeune fille exemplaire qu'elle était devenue lorsque la mort vint la frapper. Vous trouverez, retracée dans ce livre, votre vie de pension avec ses joies, ses plaisirs, ses petites peines. Vous serez attendries par les chapitres, imprégnés de profonds regrets, où la mort de M^{lle} Pirmez est décrite ; vous y apprendrez comment une jeune fille de votre âge, sait puiser dans une éducation chrétienne la force de s'en aller saintement à Dieu.

Nous recommandons spécialement ce volume à celles que le couvent de Bois l'Évêque renfermait il y a cinq ans. Elles y verront évoquer le souvenir d'une compagne aimée et pleurée.

« Ma Juliette », œuvre posthume de M. Jean Rousseau, est le poème de la douleur et de l'amour paternels. Comme M. Henri Pirmez, l'auteur raconte la jeunesse d'une enfant tendrement chérie et morte prématurément. M. J. Rousseau se plaît à revivre dans

des pages débordantes de larmes et de tendresses les jours heureux passés jadis avec l'enfant perdu. On ne peut lire ce livre sans se sentir ému. Toutes les sympathies vont vers ce père cruellement éprouvé, qui a su trouver des accents si émouvants pour dire sa tristesse. Au point de vue littéraire aussi cette œuvre est remarquable.

A. DE R.





1893

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE



GAND
TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAVON

PARIS
H. OUDIN
10, rue de Mézières

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16

10^e année — N^o 5 — 15 Mai

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(Janvier à Juin 1893) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », place Saint-Bavon, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

Librairie A. SIFFER, Gand

Bibliothèque Littéraire

LÉON BLOY. <i>La chevalière de la mort</i>	2,00
L. DE BACKER. <i>Études littéraires, morales et religieuses</i>	3,50
JEAN CASIER. <i>Harmonies Chrétiennes</i> , Poésies, avec préface de Ch. Buet	3,00
Id. <i>Poésies Eucharistiques</i> ,	2,00
Id. <i>Au Ciel</i>	1,00
H. DE BAETS. « <i>De Minimis</i> »	2,00
Id. <i>L'Art de Plaider</i>	2,00
GODEFROID KURTH. <i>La Croix et le Croissant</i>	1,00
EUG. DE GROOTE. <i>Lochs et Fjords</i>	3,00
HECTOR HOORNAERT. <i>Jersey</i> , le tour de File à pied	1,00
Id. <i>Ballades Russes</i>	3,00
V.-M. DENDAL. <i>Primevères</i> , poésies	1,00
FIRMIN VANDEN BOSCH. <i>Sous le bleu</i>	2,00
POL DEMADE. <i>La passion catholique. — Une âme princesse</i>	3,00
H. CARTON DE WIART. <i>Contes hétéroclites</i>	1,50



LE BIEN-ÊTRE ET LA MORALE CATHOLIQUE

I

QUE la société contemporaine soit atteinte de malaise et même de maladie, il est devenu banal de le répéter. C'est, du reste, ce qui éclate à tous les yeux avec les clartés de l'évidence.

Une agitation générale trahit une fièvre universelle.

A tous les degrés de l'échelle sociale l'agitation règne en permanence; dans toutes les classes de la société la fièvre exerce ses ravages.

Le mal se manifeste en trois expressions symptomatiques qui s'appellent la névrose, les krachs et les grèves.

Fièvre dans le plaisir, dans la jouissance, dans le luxe; c'est la fièvre des classes aristocratiques, zone de la névrose.

Fièvre dans les affaires, dans les entreprises, dans les spéculations; c'est la fièvre des classes bourgeoises, zone des krachs.

Fièvre dans les plaintes, dans les récriminations, dans les revendications; c'est la fièvre des classes ouvrières, zone des grèves.

Au demeurant, cette fièvre, pour avoir des manifestations diverses et des aspects variés, n'en est pas

moins une et simple dans son essence : nous sommes en présence de la fièvre du bien-être.

On parle souvent de la lutte pour la vie, et certes, beaucoup trop d'hommes en sont réduits à de suprêmes et navrants combats, pour ne pas se voir enlever par la misère le plus indispensable des biens : l'existence ; mais quelle est innombrable la foule des impatientes, des fiévreux, des insatiables qui luttent pour le bien-être ! Lutte ardente, sans trêve ni merci, qui dévore leurs jours et use leurs nuits.

Aux quatre vents du ciel retentit l'hallali d'une chasse folle au bien-être ; au bien-être matériel, immédiat et sans limites.

En 1884, Eudore Pirmez traçait cette esquisse dont pas un trait n'a pâli depuis lors :

« Jamais les dépenses de luxe n'ont été plus grandes ; on peut le constater dans toutes les classes de la société.

« Les fêtes se sont multipliées en hiver. L'été a vu les villes d'eau pleines de monde.

« Les spectacles sont de plus en plus fréquentés. Une pièce nouvelle ayant quelque succès se joue pendant longtemps devant une salle comble. Une étoile apparaît-elle sur l'horizon de la scène, même si elle n'est pas de premier éclat, les places se disputent à des prix qui eussent, il y a vingt-cinq ans, refroidi tout empressement.

« Les plaisirs de la campagne ne sont pas moins recherchés : le droit de chasse atteint une valeur chaque jour croissante.

« Parcourez les rues commerçantes de nos villes. Le nombre des vitrines consacrées au superflu va sans cesse croissant, et quel incomparable progrès dans la richesse des objets offerts en vente ! Combien de villes de province surpassent à cet égard et de beaucoup ce que la capitale exhibait naguère, et combien de

chefs-lieux de canton ont des magasins mieux fournis que les chefs-lieux d'arrondissement d'autrefois!

« Voyez ce que produisent les trains de plaisir...

« Le prix des choses qui servent à la nourriture présente un fait des plus remarquables. Les aliments les plus chers sont ceux dont le prix a le plus augmenté, preuve qu'il y a aujourd'hui un nombre beaucoup plus considérable de personnes qui recherchent ces aliments de choix.

« Mais il est impossible de décrire ici avec détail les changements qui se sont opérés dans la manière de vivre depuis la jeunesse de ceux qui peuvent reporter le souvenir de leurs impressions sur une période d'un demi-siècle. Je les convie à faire la comparaison du passé et du présent, à se rappeler ce qu'étaient alors les habitations, l'ameublement, les équipages, le service de la table, les vêtements, les voyages, les fêtes, et de comparer pour toutes les classes de la société ce que leur mémoire leur indiquera de jadis avec ce qu'ils ont maintenant sous les yeux... (1) »

Je vous convie à mon tour à vous arrêter parfois dans nos rues devant les grands murs tapissés du bariolage des multicolores affiches. Sur cet habit d'arlequin vous lirez l'histoire sociale de notre temps. Le train de luxe pour Nice y côtoie une vente après faillite; un appel aux capitalistes par les lanceurs de quelque affaire nouvelle, voisine avec un appel aux prolétaires par les assoiffés de sang bourgeois; au milieu des annonces de théâtres, de bals, de concerts et de courses, flamboie, sinistre, une excitation à la révolte; à côté d'un Panama quelconque, les douches de Kneipp. Névrose, krachs, grèves sont écrits là, dans le cha-
toiment des réclames du luxe et du plaisir, comme

(1) PIRMEZ. *La crise*.

Mané, Thécél, Pharès furent écrits dans les ors scintillants du palais de Babylone!

Le caractère le plus grave de la fièvre qui nous occupe, est qu'elle s'acharne après la possession du bien-être comme après la fin de la vie humaine, la raison d'être de l'existence, le terme suprême des efforts de l'humanité.

« Allez, dirons-nous avec le P. Félix, interrogez ces foules qui, dans nos grandes cités surtout, passent et repassent emportées par le tourbillon des affaires et des plaisirs.. des prospérités ou des catastrophes... Tous s'occupent et se préoccupent d'une fin immédiate, accessoire, secondaire; tous sont aux bruits de l'heure qui sonne et du moment qui fuit... (1) »

Cette fin immédiate, accessoire, secondaire dont tous s'occupent et se préoccupent, n'est-ce pas la conquête de l'ensemble de jouissances qui s'appelle le bien-être? Toute cette agitation n'est-elle pas l'effort au prix duquel on espère réussir dans la conquête?



Que si nous recherchons le foyer de la maladie, nous ne tarderons pas à le trouver au plus intime du composé humain, dans le fond de cette nature viciée dont les concupiscences aspirent au bien-être comme à la fin adéquate de leurs élans inassouvis.

Le paradis de Mahomet a des séductions irrésistibles pour tout homme qui ne maîtrise pas les convoitises toujours frémissantes de son cœur, avec le frein d'une mâle vertu et d'une volonté de fer.

La fièvre du bien-être a donc son siège dans le cœur humain; elle s'y trouve abritée dans une forteresse d'accès difficile et riche en subtiles retraites.

(1) P. FÉLIX. *La destinée.*

Par malheur, elle est, jusqu'aux replis de ces retraites, en butte aux plus redoutables excitations. Ce n'est pas assez des ardeurs déjà si incandescentes de ce pauvre cœur humain, il faut que ces ardeurs soient légitimées d'abord pour être ensuite stimulées de plus en plus.



La doctrine s'est chargée de cette tâche.

Avant toutes les autres, *la doctrine philosophique*.

Eh oui, par un étrange et dérisoire renversement de l'ordre des choses, la science de la sagesse est devenue l'initiation à la dégénérescence. La doctrine philosophique devait éclairer la raison humaine de la pure lumière du vrai, et elle la plonge dans les nébuleuses ombres du doute et des négations. Elle devait faire battre le cœur d'enthousiasme et d'amour pour le beau, et elle le traîne dans l'indifférence glaciale et dans l'abjection dégradante. Elle devait affermir la volonté dans le bien, et elle la livre à la tyrannie des plus funestes penchants.

Matérialisme, sensualisme, naturalisme, positivisme sont les tristes noms de doctrines plus tristes encore.

Oh! sans doute, le nombre de ceux qui enseignent ou étudient ces systèmes philosophiques « ex professo » est relativement peu important, et l'on serait tenté de le tenir pour une quantité parfaitement négligeable. Mais de degrés en degrés, la doctrine descend, comme une cascade qui bondit, élargissant de chute en chute le volume de ses eaux, jusqu'à ce, tout en bas, elle inonde la plaine. De la chaire, la doctrine tombe dans le livre, du livre dans la revue, de la revue dans le journal; or, le journal est entre toutes les mains.

La doctrine philosophique a imprégné profondé-

ment *la doctrine économique*, qui, à son tour, est devenue une source de préjugés et d'erreurs.

« La science de l'économie politique a pris naissance au milieu du 18^e siècle, au moment même où se produisait avec le plus d'éclat l'idée de l'émancipation et de la souveraineté absolue de la raison humaine. Dès l'abord elle tira de la doctrine dont elle s'inspirait les conséquences qui en découlent naturellement dans l'ordre social : elle renferma toute l'activité humaine dans les satisfactions des sens, et, partant de cette donnée capitale, elle fit reposer toutes les lois sociales sur le penchant qui porte les hommes vers les jouissances matérielles (1). »

« La doctrine du développement indéfini des satisfactions domine la plupart des théories économiques. Il y a des exceptions mais elles sont rares. La passion du bien-être comme mobile, l'intérêt personnel comme règle, une progression indéfinie dans les jouissances de cette terre comme destinée suprême de l'humanité, tel est le fond de la philosophie tacitement acceptée ou expressément formulée dans presque tous les livres d'économie politique (2). »

A certains égards les doctrines erronées peuvent être comparées aux miasmes délétères, qui, par moments, pullulent dans l'atmosphère et la saturent de poison. Tout le monde, sans s'en apercevoir, aspire ces microbes et tout le monde en subit plus ou moins la morbide influence.

C'est ainsi que les théories de sensualisme et de bien-être à outrance ont pénétré si avant ; c'est ainsi qu'elles ont envahi peu à peu *l'éducation tout entière*.

Avec une tendresse mal entendue, les mères s'in-

(1) PÉRIN. *Les doctrines économiques depuis un siècle*.

(2) PÉRIN. Op. cit. Appendice.

génient à entourer leurs enfants. nonseulement des soins vigilants que réclame le jeune âge, mais aussi de tous les raffinements du confortable.

Il n'y aurait guère à se préoccuper de ces exagérations de sollicitude matérielle, si une heure devait venir qui, en sonnant à point nommé la fin de l'enfance, marquerait, du même coup, le terme des gâteries dont elle était l'objet. Mais hélas, cette heure ne sonne pas, et, de même qu'il n'y a pas de moment précis où l'enfance fait place à l'adolescence, de même il n'y a pas de moment précis où la mollesse des premiers soins fait place à une discipline un peu moins efféminée. Même absence de délimitation nette pour distinguer le jeune homme de l'adolescent et inaugurer enfin un régime plus viril. Tout au contraire, le besoin de bien-être a été planté si profond dans le cœur de l'enfant, que loin de s'en laisser arracher quelque jour, il s'y enracine, s'y développe et y porte des fruits avec une fécondité toujours croissante.



C'est un triste inventaire que celui des effets désastreux de la fièvre du bien-être, désastreux dans toutes les sphères, dans l'ordre moral, dans l'ordre économique, dans l'ordre social.

La fièvre du bien-être engendre fatalement l'abaissement des caractères. Plus de nobles élans, plus de pur enthousiasme, plus de désintéressement, plus de charité, plus de dévouement. L'égoïsme s'empare de toutes les forces vives du cœur; il en absorbe avec ses tentacules insatiables tout le sang généreux. Puis, dans le désert de ce cœur vidé viennent s'installer de funèbres hôtes : le dégoût, l'ennui, la lassitude, la déception, le découragement, le pessimisme avec toute sa lugubre suite.

Considérez le fiévreux du bien-être. Ayant assigné la jouissance comme but à sa vie, il se hâte vers ce

but. Il lui tarde d'arriver à cette fin dont la possession lui promet tant de charmes. Il ne se contente pas de l'espoir d'un bien-être légitime et modéré, perspective lointaine du fruit d'un travail courageux et soutenu, quoique pas trop absorbant. Non, ce bien-être tardif n'inspire aucun enthousiasme. Sait-on si après tant d'années l'on sera encore de ce monde? Sait-on si quelque infirmité ne nous empêchera pas de profiter de la fortune acquise au prix de tant de patience dans le travail? C'est maintenant qu'il faut jouir du bien-être, maintenant que la vie sourit et que la santé paraît robuste.

On marchera à haute pression, on décuplera de vitesse, on surchauffera, on n'arrêtera ni le jour ni la nuit, on ne chômera pas plus le dimanche qu'en semaine, en avant, en avant! Ce travail fiévreux, ce surmenage incessant, cette surexcitation haletante use et détraque, sourdement mais sûrement, les malheureux qui s'y livrent corps et âme.

Les hommes de l'art ne rangent-ils pas au nombre des causes de la folie paralytique ce travail impatient, précipité, agité, énervant? Hélas, on voulait forcer le bien-être et l'on a brisé le ressort de sa propre vie; l'on voulait le bien-être à bref délai, immédiat, et l'on aboutit à l'infirmerie, à la maison de santé.

Pour d'autres, le travail quoiqu'on fasse, ne peut donner que des résultats beaucoup trop lents. Ce que le labeur n'apporte qu'après une série d'années, le hasard peut l'improviser en quelques jours, parfois en quelques minutes. Une spéculation heureuse, une cote favorable à la bourse suffisent pour plonger le favori du sort dans un bien-être plantureux. Il est vrai que si la fortune sourit d'un autre côté, le bien-être s'envolera peut-être pour toujours, mais on étudiera, on calculera, on spéculera à coup sûr, et puis, la chance d'être riche sur l'heure ne vaut-elle pas quelques risques?

Et l'on spéculé, et l'on joue, et l'on ne tarde pas à aller grossir la foule des spéculateurs ruinés dont le bien-être ne franchira plus jamais le seuil! Ou bien l'on se penche sur le tapis vert et l'on confie aux dés ou aux cartes les mêmes illusions, les mêmes fébriles impatiences, suivies des mêmes déconvenues et des mêmes désenchantements.

Au surplus, le fiévreux de bien-être ne serait ni guéri, ni seulement calmé, si le succès répondait à ses premières espérances, car, après avoir satisfait ses convoitises, il sentirait des convoitises nouvelles rallumer dans son cœur le brasier de la fièvre.

Combien de malheureux se condamnent ainsi à des travaux forcés à perpétuité, pour élargir de plus en plus les sources d'un bien-être auquel leurs désirs ne tracent pas de limites! Y a-t-il des gens au monde qui, en définitive, goûtent moins de bien-être que ces pauvres Tantales, au milieu de richesses dont leur soif toujours stimulée ne parvient pas à se soulager?

Pour comble, il ne suffirait pas aux fiévreux de courir haletants dans l'arène. Ils y sont entourés de rivaux et de concurrents dont les progrès les font trembler, dont le succès leur donne la rage. Ne vont-ils pas voir passer à d'autres une part de ce bien-être qu'ils convoitent pour eux seuls avec un égoïsme sans entrailles, qui ne leur montre à côté d'eux que des ennemis, et en dessous d'eux que des bêtes de somme? Mais contre leur égoïsme, se dressent d'autres égoïsmes et s'insurgent des révoltes, chocs de conflits et de luttes au milieu desquels il ne reste guère place pour le bien-être. Que n'en croient-ils le vieux livre des proverbes de Salomon qui écrivait il y a déjà tant de siècles : *Melior est buccella sicca cum gaudio quam domus plena victimis cum jurgio* (1).

(1) Lib. prov. XVII, 1.

A supposer que celui qui a pris le bien-être pour but et fin de son existence en ait réellement acquis toute la part qu'il désirait, et, plus sage que d'autres, parvienne à refréner sa convoitise, jouit-il pour cela de ce qui fait réellement le charme de la vie, c'est-à-dire de la paix du cœur et de la tranquillité de l'âme?

Ah! pour les hommes qui ne visent à rien par delà les jouissances matérielles, il y a des châtimens terribles jusqu'au sein de ces jouissances, quelque opulentes qu'ils soient parvenus à se les rendre.

Louis Blanc a écrit là-dessus une page que les envieux des grandes fortunes devraient méditer et savoir par cœur : « Entrez dans l'existence de ce riche, elle est remplie d'amertume. Pourquoi donc? Est-ce qu'il n'a pas la santé, la jeunesse, et des flatteurs? Est-ce qu'il ne croit pas avoir des amis? Mais il est à bout de jouissances, voilà sa misère; il a épuisé le désir, voilà son mal. L'impuissance dans la satiété, c'est la pauvreté des riches, la pauvreté moins l'espérance. Parmi ceux que nous appelons les heureux, combien qui se battent en duel par besoin d'émotion! Combien qui affrontent les fatigues et les périls de la chasse pour échapper aux tortures de leur repos! Combien qui, malades dans leur sensibilité, succombent lentement à de mystérieuses blessures, et fléchissent peu à peu, au sein même d'un bonheur apparent, sous le niveau de la commune souffrance! A côté de ceux qui rejettent la vie comme un fruit amer, voici ceux qui la rejettent comme une orange desséchée; quel désordre social ne révèle pas ce désordre moral immense! Et quelle rude leçon donnée à l'égoïsme, à l'orgueil, à toutes les tyrannies, que cette inégalité dans les moyens de jouir aboutissant à l'égalité dans la douleur!..

« Les privilégiés de la civilisation moderne ressemblent à cet enfant spartiate qui souriait, en tenant caché sous sa robe le renard qui lui rongeaient les entrailles.

Ils montrent, eux aussi, un visage riant, ils s'efforcent d'être heureux. Mais l'inquiétude habite dans leur cœur et le ronge. Le fantôme des révolutions est de toutes leurs fêtes. La misère a beau ne frapper, loin de leurs demeures, que des coups mesurés et silencieux, l'indigent a beau s'écarter du chemin de leurs joies; ils souffrent ce qu'ils soupçonnent ou devinent. Si le peuple reste immobile, ils se préoccupent amèrement de l'heure qui suivra, et lorsque le bruit de la révolte est tombé, ils en sont réduits à prêter l'oreille au silence des complots » (1)...

Une autre inquiétude encore habite dans leur cœur et un autre fantôme hante aussi leurs fêtes.

Ils ont beau ne vouloir pas regarder au delà du bien-être un terme fatal auquel leur vie doit aboutir; ils ont beau s'étourdir et se boucher les oreilles, ils ne parviendront jamais à étouffer complètement la voix de la conscience qui ne cesse de leur crier que l'horizon de la destinée humaine n'est pas borné par les nuages fuyants des voluptés qui énervent, des jouissances qui épuisent, du bien-être qui blase!

En vérité, il n'est pas téméraire de poser en axiome que *l'homme qui pourchasse la possession du bien-être comme but de sa vie, ne l'atteint jamais complètement et souvent ne l'atteint pas du tout.*

Quelle déplorable situation économique et sociale doit se produire, quand le nombre de ces hommes se développe, quand leur fièvre se propage! Sous des dehors brillants peut-être, mais d'un éclat factice et faux, la société souffrira cruellement.

Comment le bien-être social pourrait-il régner au sein de tiraillements perpétuels, dans le choc incessant des égoïsmes, sur les débris de tant de ruines indivi-

(1) L. BLANC. *Organisation du travail.*

duelles, dans les agitations, les transports et le délire d'une fièvre universelle? Quel préjudice énorme pour le bien-être social que ces catastrophes répétées de syndicats qui font banqueroute, de spéculations qui échouent, de prodigalités luxueuses qui s'engouffrent, de coups de bourse qui avortent, de fortunes qui sur les tables de jeu s'émiettent et sombrent!

Avec les millions que la fièvre du bien-être a fait perdre, seulement en Belgique, et pendant les dix dernières années, quel immense fonds de bien-être réel a été dérobé au corps social, et quel colossal budget de secours et d'assistance on aurait pu créer avec ces richesses dissipées aux quatre vents du luxe, du plaisir, de l'orgueil et de la cupidité!



A toutes les époques où la fièvre du bien-être a exercé ses ravages, on a vu surgir et se développer *deux parasites géants* aussi opiniâtres que voraces; l'un s'attache aux fiévreux des classes riches, l'autre aux fiévreux des classes ouvrières; ils se nomment : *juiverie et socialisme*.

La juiverie! Usuriers plus ou moins avérés; organisateurs de toutes sortes de fêtes et de plaisirs; lanceurs de mille affaires alléchantes promettant avec des dividendes fabuleux un bien-être affriolant, toute cette race vit et s'engraisse des fiévreux du bien-être.

On l'a dit avec justesse : « Le juif sera invincible tant qu'il y aura des fils de famille impatientes d'attendre l'héritage paternel; des joueurs résignés d'avance à toutes les usures pour couvrir toutes les pertes; des spéculateurs désireux d'avoir beaucoup d'or en peu de temps sans travail, des esclaves du vice ayant besoin de courtiers bons à tout faire.

« Si le juif manquait à ces gens-là, ils iraient le

chercher dans les ghettos de Francfort ou de Varsovie, et s'ils ne l'y trouvaient plus, ils solliciteraient quelques mauvais chrétiens d'en faire fonctions, — ce qui s'est déjà vu, — ou bien ils se feraient juifs eux-mêmes jusqu'à la synagogue exclusivement, — ce qui se voit aussi.

« Sans les passions du chrétien, de l'aryen, comme on dit en style antisémite, le juif ne saurait prospérer, voler en grand, et triompher insolemment, comme il fait de nos jours. C'est un habile et terrible parasite, mais à tout parasite il faut un « substratum » approprié. » (1)

L'autre parasite de la fièvre du bien-être, incarné dans les meneurs du socialisme, n'est ni moins redoutable ni moins funeste.

Un de nos amis qui s'occupe beaucoup des questions de mutualité et de coopération, se rendit naguère au local d'une société socialiste, pour y recueillir des « documents » de première main. Escorté d'un des chefs en vue, il fit le tour de l'établissement. Comme il se montrait quelque peu surpris de voir partout un mobilier d'un confort tout bourgeois : « C'est bien à dessein, lui fut-il répondu, que nous tâchons d'offrir à nos membres le plus de bien-être possible; nous voulons les habituer au bien-être, leur en donner le besoin, sachant qu'une fois ce besoin entré dans leur cœur, rien ne sera plus facile que d'en exciter les avidités jusqu'à les rendre insatiables. »

Le plan est aussi habile qu'odieux. La fièvre du bien-être s'alimente des satisfactions qu'on lui donne et s'irrite des obstacles qu'elle rencontre. Amorcer les appétits de jouissance; les stimuler par le spectacle des jouissances d'autrui; les paroxysmer par la vue des obstacles, voilà par où les meneurs commencent, laissant à la

(1) Le chanoine Jules Didiot.

l'ogique des passions la tâche de préparer l'heure où les fiévreux en délire se rueront contre ces obstacles quels qu'ils soient : individus, institutions, lois ou société !



Après avoir étudié la nature de cette grande maladie sociale contemporaine : la fièvre du bien-être poursuivi comme but et fin de la vie humaine ; après avoir recherché le siège et les origines du mal, constaté ses désastreuses conséquences morales et économiques et signalé ses deux grands parasites, il est temps de nous demander si les économistes catholiques ont à opposer au mal quelque remède sûr et souverain.

Nous tâcherons d'établir rapidement qu'il existe en vérité un remède dont la foi, la raison et l'expérience attestent l'infailible efficacité, et qui n'est autre que la fidélité aux préceptes de la morale catholique.

II

La morale catholique distingue entre l'idéal et le nécessaire, entre les conseils de la perfection et la loi commune. Au jeune homme qui vient le consulter sur l'emploi de sa vie, le Christ répond par cette distinction entre la loi et le conseil.

Un des phénomènes les plus dignes de fixer l'attention, c'est la perpétuité de la race des « parfaits », des sectateurs de l'idéal, des volontaires du « conseil ».

A notre époque si enfiévrée de bien-être, les religieux se recrutent en contingents compacts. En dépit des aspirations sensuelles de notre temps, les rigueurs monastiques ne cessent de détourner des attraits de la fortune et du plaisir ceux mêmes qui en devraient subir le plus invinciblement les charmes séducteurs. A la passion du bien-être ils opposent l'enthousiasme de l'austérité ; à la fièvre de l'or la pauvreté jusqu'au sacri-

fice du nécessaire; à la fièvre du plaisir la chasteté jusqu'à la privation du légitime; à la fièvre de l'indépendance, l'obéissance jusqu'à l'abandon de la vie.

Si les religieux sont l'objet de tant de haines à l'heure présente, si l'on entend sans cesse réclamer leur proscription du sein de la société contemporaine, ce n'est pas parce qu'ils portent des vêtements autrement taillés que ceux de la plupart des hommes, ce n'est pas parce qu'ils marchent nu-tête au soleil et nu-pieds sur le verglas; ce n'est pas parce que leurs journées sont si longues et leurs nuits si courtes; du moins, ce n'est pas à raison des seules apparences de ces dehors.

Mais ces dehors trahissent un régime de vie tout différent de celui de la masse, et il s'en dégage une voix aux accents pleins de reproches. Le moine qui passe silencieux par nos rues démontre, non par les artifices de quelque thèse théorique, mais par une preuve tangible et vivante, que la pauvreté même poussée à l'extrême est supportable, que la chasteté même sans tempéraments est praticable, et que la soumission, même absolue, est possible. Voilà pourquoi les moines sont pour beaucoup de si fâcheux gêneurs.



Les conseils de la perfection évangélique ne s'adressent qu'à des âmes choisies et appelées à une vocation spéciale par Dieu même; mais quelle est, par rapport au bien-être, la règle commune, la loi de la généralité des hommes?

Qu'il nous suffise d'en répéter les préceptes, tels que nous les recueillons sur les lèvres du divin Docteur de cette morale.

Dans l'incomparable discours sur la montagne que l'homme, quelle que soit sa culture intellectuelle, ne méditera jamais autant que ce sublime enseignement

le comporte, le Christ a résumé en quelques traits la partie de la morale qui nous occupe présentement.....

« Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

« C'est pourquoi je vous dis de ne pas vous agiter au sujet de la nourriture nécessaire à votre vie et du vêtement dont il faut couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ?

« Regardez les oiseaux du ciel qui ne sèment pas et ne moissonnent pas et n'entassent pas en des greniers : et votre Père céleste leur donne la pâture. Et vous, n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

« Mais qui d'entre vous, même à force d'y songer, peut ajouter à sa taille une seule coudée ?

« Et le vêtement, pourquoi vous en préoccuper ? Regardez les lis des champs, comme ils croissent : ils ne travaillent pas, ils ne filent pas.

« Or je vous affirme que Salomon lui-même, dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux.

« Que si Dieu vêtit ainsi l'herbe des champs qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au brasier, combien plus de soin ne prendra-t-il pas de votre vêtement, hommes de faible foi ?

« *Ne soyez donc pas agités*, disant : que mangerons-nous ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ?

« Car telles sont les préoccupations des païens. Mais votre Père sait que vous avez besoin de toutes ces choses.

« *Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice : et tout le reste vous sera donné par surcroît.*

« Ne vous préoccupez donc pas pour le lendemain. Le lendemain se préoccupera de soi-même : à chaque jour suffit sa peine. »

Nul ne contestera que l'application pratique de ces

divines leçons ne soit un antidote souverain contre la fièvre du bien-être. Tout au contraire, beaucoup de gens, et assurément la plupart des économistes, trouveront au remède l'immense tort d'être trop énergique ; ils l'accuseront d'apaiser les ardeurs de la fièvre à peu près comme Sebastiani faisait régner l'ordre à Varsovie. Sans doute, diront-ils, si les hommes suivaient les préceptes de cette morale évangélique, la fièvre du bien-être ne tarderait pas à disparaître de la face du monde ; mais la fièvre ne s'en irait pas toute seule ; le bien-être s'anéantirait avec elle ; tout progrès matériel cesserait, et la terre serait bientôt peuplée de nations pauvres, qui attendraient une vie meilleure en louant Dieu, mais en végétant dans la misère !

Une interprétation superficielle de la morale prêchée par le Christ semble donner raison aux critiques et aux railleries de ceux qui ne prennent souci que du progrès matériel et du développement du bien-être. Mais pour peu que l'on ne s'arrête pas aux premières apparences, on ne tarde pas à voir que cette divine morale donne la notion vraie du bien-être, et que la fidélité à ses préceptes est pour l'individu comme pour la société la source la plus féconde et la garantie la plus sûre du bien-être entendu comme il convient.



Au regard du bien-être, la morale catholique se résume dans le passage du discours sur la montagne que nous venons de citer, et ce passage lui-même est condensé dans le verset : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

Ce verset comprend deux parties : un précepte et une promesse, une règle à suivre par l'homme et un engagement à tenir par Dieu.

Le précepte assigne à l'homme le but à poursuivre,

la fin à réaliser; il lui détermine l'objet primordial de toute sa sollicitude et de toute son activité; il contient la loi permanente de la vie humaine depuis le berceau usqu'au delà de la tombe.

Le Christ déclare à l'humanité que le terme de ses efforts doit être par dessus tout le royaume de Dieu et sa justice, ou, en d'autres mots, que sa destinée, c'est Dieu même.

Si la parole du Christ n'était pas, de sa propre autorité, digne de toute créance, l'homme en trouverait la confirmation dans le témoignage de son âme, qui, par son intelligence aspire à la plénitude du vrai, par son imagination à la plénitude du beau, par sa volonté à la plénitude de l'amour, et proclame ainsi avec une invincible éloquence que Dieu seul est sa destinée finale, puisque seul Dieu peut la combler de toutes ces plénitudes, objet de ses plus irrésistibles aspirations.

Il s'ensuit que les hommes qui prennent le bien-être pour but de leur existence, non seulement perdent de vue leur destinée véritable, et, par conséquent, n'emploient pas les moyens d'y parvenir, mais encore se fixent un but faux et s'épuisent en efforts pour l'atteindre. Ils se font semblables à l'équipage d'un navire qui, loin de prendre souci du terme de la traversée, se surmènerait en laborieuses manœuvres vers un terme opposé à celui qu'il doit gagner.

Mais laissons ces dévoyés.

Envisageons les hommes qui ont la notion juste de leur destinée finale.

C'est un axiome de bon sens qu'en toute chose il faut considérer la fin. Il a inspiré à La Fontaine sa jolie fable « Le Renard et le Bouc », dont tout le monde cite le vers :

Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici.

Dans les choses usuelles, dans les occupations les plus vulgaires, les gens les plus simples appliquent cet axiome

avec l'inconscience de M. Jourdain faisant de la prose sans le savoir.

Que si dans les moindres actions de la vie, et dans les circonstances les plus ordinaires, il faut considérer la fin, il faut surtout que dans l'ensemble de son activité, dans la direction de sa vie, l'homme prenne l'intérêt de sa destinée finale pour « mesure » de toutes ses actions.

Il lui est de sagesse élémentaire d'écarter de sa route tout ce qui l'empêche d'accomplir cette destinée et même tout ce qui est de nature à en compromettre la réalisation.

Loin donc de prendre le bien-être pour but de sa vie, l'homme avisé fuira la fièvre du bien-être comme un obstacle dangereux, sur le chemin de sa destinée. Loin de prendre Mammon pour guide, il lui livrera bataille.



Écarter les obstacles et les entraves ne suffit pas. Il est de telle importance pour l'homme d'accomplir sa destinée, et la destinée humaine est si haute, puisqu'elle n'est autre que Dieu même, que l'homme a le devoir d'obligation de rechercher tout ce qui est indispensable à la réalisation de cette fin sublime, et le devoir de prudence de s'entourer de tout ce qui peut lui faciliter la tâche.

Ce devoir lui crée un droit corrélatif : le droit de rechercher et, au besoin, de réclamer ce qui lui est nécessaire pour réaliser sa destinée ou ce dont il ne peut être privé sans courir les plus grands risques. Et ce droit est incontestable comme tous les droits qui ne sont que les moyens de remplir un devoir ; il est sacré parce que le devoir qu'il doit permettre de remplir est lui-même sacré.

Or, s'il est incontestable que la fièvre du bien être empêche la réalisation de la destinée humaine, ou tout au moins la compromette, il n'est pas moins incontestable qu'il y ait un minimum de bien-être dont la jouissance

est indispensable à la réalisation de la même destinée, et un degré de bien-être dont la possession est pour le moins d'un puissant secours à cette fin.

« Le spiritualisme de l'Eglise catholique, dit Périn, « porte l'homme assez haut, puisqu'il prétend l'élever « jusqu'à Dieu même, mais il n'oublie point que si notre « tête est tournée vers le ciel, nos pieds touchent la terre, « et qu'il faut que nous trouvions, dans les choses de la « terre, les appuis qui soutiendront notre course rapide « à travers le temps. *La richesse, qui pour le matérialiste « est un but, ne sera donc pour le chrétien qu'un « moyen.* » (1)

Périn parle aussi de « cette part de biens matériels « que réclament les premières nécessités de la vie, et qui « sont une des conditions de cette liberté extérieure sans « laquelle la liberté même de l'esprit peut être souvent « troublée. » (2)

Et ailleurs il dit : « Ce que le chrétien demande à la « richesse, c'est avant tout l'indépendance et la dignité. « Il lui demande encore ces moyens extérieurs d'action « à l'emploi desquels, dans notre vie présente, le perfec- « tionnement moral est subordonné. » (3)

En deux mots, *par rapport à la réalisation de la destinée humaine, la fièvre du bien-être est un obstacle ou un danger; la possession d'un bien-être modéré est une condition et un moyen.*

Si donc la morale catholique, en ce précepte divin : cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, prescrit aux hommes de ne pas se laisser dévorer par la fièvre du bien-être, de ne pas s'épuiser à la poursuite d'un bien-être excessif, de ne pas prendre le bien-être pour but de leur existence, elle leur prescrit aussi de ne pas négliger le

(1) PÉRIN *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, Liv. I. Ch. V.

(2) Ibid. *ibid.*

(3) Ibid. *ibid.*

moyen que leur présente la possession d'un bien-être modéré, et leur donne le droit de réclamer dans les bornes de la justice, tout au moins cette part qui est indispensable à la créature humaine pour arriver à sa destinée finale.



Après avoir donné aux hommes le précepte de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le Christ ajoute aussitôt cette promesse : « tout le reste vous sera donné par surcroît. »

Ce serait une étude aussi intéressante qu'instructive que de relever, dans la suite des temps, l'épanouissement du bien-être comme fruit de la recherche du royaume de Dieu et de sa justice.

Rappelons brièvement quelques faits.

Si jamais hommes ont cherché d'abord le royaume de Dieu et sa justice, assurément ce sont les moines. Or, qui s'aviserait de contester que le travail des moines ait créé le bien-être dans le monde? Quand l'Europe était encore plongée dans la barbarie, ne voyait-on pas d'opulentes moissons surgir comme par enchantement des plaines incultes, que les moines fécondaient de leur sueur? Qui dira les inventions, les perfectionnements, les découvertes utiles que l'humanité doit aux religieux? Aujourd'hui encore les moines, tout en cherchant d'abord le royaume de Dieu, ne sont-ils pas, au point de vue économique, les producteurs par excellence? Le mérite du producteur ne se mesure-t-il pas sur ce qu'il coûte et sur ce qu'il produit? Celui-là ne l'emporte-t-il pas qui coûte le moins et produit le plus et le mieux? Et qui oserait entrer en lutte économique avec les moines, au triple point de vue du bon marché, de la quantité et de la qualité de la production?

Et les croisades? N'ont-elles pas été, du moins dans leur origine, entreprises uniquement en vue du royaume de Dieu? N'était-ce pas pour conquérir ce royaume que

les preux chevaliers allèrent planter leurs tentes sous le ciel d'Orient? Et n'est-ce pas au retour des Lieux Saints, qu'ils ouvrirent à l'Europe la source d'un bien-être dont elle n'aurait pas rêvé les splendeurs?

Et Christophe Colomb? L'histoire, mieux fouillée aujourd'hui que jamais, n'a-t-elle pas révélé que le grand Espagnol avait pour préoccupation première et pour but primordial, la propagation du règne de Dieu dans le monde inconnu? En cherchant ainsi, avant tout, le royaume de Dieu et sa justice, n'a-t-il pas donné à l'Espagne, sa patrie, des richesses pour ainsi dire sans limites?

Et les corporations ouvrières du moyen-âge et des temps qui ont suivi, n'ont-elles pas connu des vicissitudes de prospérité et de décadence, suivant qu'elles étaient fidèles à l'esprit de foi qui les avait en quelque sorte fait éclore, ou qu'elles laissaient cet esprit s'affadir et disparaître? N'est-ce pas quand elles ne perdaient pas de vue le royaume de Dieu et sa justice, que fleurissaient dans leur sein, outre cette justice, la charité, la loyauté, la fraternité, l'activité sans agitation, l'émulation sans jalousie, l'ardeur sans cupidité, et, avec ces vertus chrétiennes et économiques, le progrès et le bien-être? N'est-ce pas, au contraire, quand des préoccupations trop vives de bien-être ont pris le premier rang, qu'on les a vues envahir peu à peu par les passions et les vices qui les ont conduites à la décadence, et qui ont aidé les promoteurs des destructions révolutionnaires à trouver des prétextes pour les anéantir?



Les leçons de l'histoire ont été méditées et mises en relief par des hommes dont personne ne méconnaîtra l'impartialité, la compétence et l'autorité. Nous nous bornerons à deux citations. La première est empruntée à de Tocqueville :

« Dans les siècles de foi, on place le but final de la
« vie après la vie. Les hommes de ces temps-là s'accoutu-

« ment donc naturellement, et, pour ainsi dire sans le
« vouloir, à considérer pendant une longue suite d'années
« un objet immobile vers lequel ils marchent sans cesse,
« et ils apprennent, par des progrès insensibles, à réprimer
« mille petits désirs passagers pour mieux arriver à satis-
« faire ce grand et permanent désir qui les tourmente.
« Lorsque ces mêmes hommes veulent s'occuper des
« choses de la terre, ces habitudes se retrouvent. Ils
« fixent volontiers à leurs actions d'ici-bas un but général
« et certain, vers lequel tous leurs efforts se dirigent. On
« ne les voit point se livrer chaque jour à des tentatives
« nouvelles; mais ils ont des desseins arrêtés qu'ils ne se
« lassent point de poursuivre.

« Ceci explique pourquoi les peuples religieux ont
« souvent accompli des choses si durables. Il se trouvait
« qu'en s'occupant de l'autre monde, ils avaient rencontré
« le grand secret de réussir dans celui-ci. Les religions
« donnent l'habitude générale de se comporter en vue de
« l'avenir; et ceci elles ne sont pas moins utiles au
« bonheur de cette vie qu'à la félicité de l'autre. *C'est un*
« *de leurs plus grands côtés politiques.* Mais à mesure que
« les lumières de la foi s'obscureissent, la vue des hommes
« se resserre, et l'on dirait que chaque jour l'objet des
« actions humaines leur paraît plus proche.

« Quand ils se sont une fois accoutumés à ne plus
« s'occuper de ce qui doit arriver après leur vie, on les
« voit retomber aisément dans cette indifférence complète
« et brutale de l'avenir, qui n'est que trop conforme à
« certains instincts de l'espèce humaine. Aussitôt qu'ils
« ont perdu l'usage de placer leurs principales espérances
« à long terme, ils sont naturellement portés à réaliser
« sans retard leurs moindres désirs, et il semble que du
« moment où ils désespèrent de vivre une éternité, ils
« sont disposés à agir comme s'ils ne devaient exister
« qu'un seul jour.

« Dans les siècles d'incrédulité, il est donc toujours

« à craindre que les hommes ne se livrent sans cesse au
« hasard journalier de leurs désirs, et que, renonçant
« entièrement à obtenir ce qui ne peut s'acquérir sans de
« longs efforts, ils ne fondent rien de grand, de paisible
« et de durable. »

Nous prenons notre seconde citation dans l'éminent économiste Wolowski :

« L'histoire seule peut éclairer des questions qui ne
« sont pas une simple curiosité de notre pensée, qui
« plongent au plus profond des intérêts vivaces de la
« société.... C'est abaisser et mutiler singulièrement les
« études économiques que de n'y voir que de simples
« problèmes de production matérielle ; que d'oublier que
« les produits sont faits pour les hommes et non les
« hommes pour les produits ; que de méconnaître les
« biens intimes qui rattachent sans cesse ces investigations
« fécondes à l'ensemble des sciences morales.

« Du moment où il ne s'agit que de l'homme et de
« l'action de l'esprit ; du moment où le but n'est pas la
« puissance matérielle, mais l'élévation morale, les
« questions deviennent plus complexes, mais aussi leur
« solution devient plus féconde. La richesse n'apparaît
« plus que comme une des forces de la civilisation ;
« d'autres intérêts que les intérêts matériels occupent le
« premier plan... Du moment où c'est l'esprit *qui produit*
« et qui gouverne le monde, le perfectionnement intellec-
« tuel et moral devient à la fois la cause et l'effet du
« progrès matériel : Cherchez le royaume de Dieu et sa
« justice, le reste vous sera donné par surcroît (1). »



Il est, au surplus, facile de se rendre compte de la raison pour laquelle, un certain bien-être et une prospérité

(1) Voir *Principes d'économie politique*, par J. ROSCHER (préface).

modérée, doivent advenir à celui qui cherche d'abord le royaume de Dieu et sa justice; nous parlons bien entendu du cours normal des choses, car nous ne prétendons nullement nier les nombreux cas de privation de tout bien-être dont les causes ne peuvent être imputées à ceux qui en sont les malheureuses victimes.

Ce serait étrangement méconnaître l'esprit de l'Évangile que de croire qu'il suffit pour arriver à sa destinée, de se croiser les bras, de lever les yeux au ciel et de s'abandonner à la Providence. « Le dessein de notre Sauveur, » dit Bossuet, n'est pas de défendre un travail honnête ni « une prévoyance modérée : lui-même avait dans sa « compagnie un disciple qui gardait son petit trésor « destiné pour sa subsistance; Saint Paul a travaillé de « ses mains pour gagner sa vie, et n'a pas attendu que « Dieu lui envoyât du pain par ses anges; et enfin tout « le genre humain ayant été condamné au travail, en suite « du péché du premier homme, ce n'est pas de cette « sentence que le Sauveur nous est venu délivrer; c'est de « la damnation éternelle. En effet considérez ces paroles : « ne vous inquiétez pas, ne vous troublez pas : nolite « solliciti esse; n'ayez pas l'esprit en suspens : nolite in « sublime tolli. Donc il n'empêche pas le travail, mais « l'empressement et l'inquiétude. Il n'empêche pas une « sage et prudente économie, mais des soins qui nous « troublent et qui nous tourmentent. Et la raison, en un « mot, c'est qu'il veut bien établir la confiance, mais non « pas autoriser l'oisiveté » (1).

Il est évident, ajouterons-nous, que l'homme qui cherche sincèrement le royaume de Dieu et sa justice doit nécessairement, pour trouver ce royaume et cette justice, pratiquer les vertus de la morale catholique, et que la pratique de cet ensemble de vertus restera toujours la

(1) IV^e dimanche du carême. Le pain quotidien.

meilleure garantie du progrès et de la prospérité dans l'ordre matériel. Vertus d'état, tempérance, activité, prévoyance, prudence, justice, charité, patience, humanité, ne sont-ce pas autant de gages de fécondité du travail et de succès dans les entreprises? Et avec l'exercice de ces vertus, quelle ne serait pas la sûreté dans les relations d'affaires; la sécurité, et par suite, le développement, l'élasticité du crédit!



Que si dans les diverses situations qui provoquent, à l'heure présente, tant de discussions, les hommes d'étude aussi bien que les hommes d'œuvres, les patrons, aussi bien que les ouvriers étaient convaincus que tout être humain, sans en excepter un seul, a pour but réel de sa vie la possession du royaume de Dieu et de sa justice, avec quelle facilité ne verrait-on pas se résoudre tous les problèmes, avec quelle aisance ne verrait-on pas se dénouer tous les nœuds, dans quelle harmonie ne verrait-on pas marcher la société tout entière!

Tous les hommes, pauvres et riches, ignorants et savants, ouvriers et patrons se regarderaient comme des passagers, faisant ensemble une traversée qui les doit mener à une même destination; traversée qui, se poursuivant sur un océan tempétueux, exige que tous les passagers unissent dans les manœuvres suivant leurs aptitudes diverses, leur travail et leurs efforts pour le salut commun.

Que l'on envisage au point de vue de la destinée finale les questions tant agitées aujourd'hui, et l'on sera bientôt frappé de la clarté des horizons que ce point de vue dégage.

Si l'ouvrier n'est qu'un rouage plus ou moins mécanique, le patron ne doit se préoccuper que de lui imposer le plus grand nombre possible d'heures de travail. Mais si l'ouvrier est un homme qui a le devoir et, par conséquent,

le droit d'avoir le loisir nécessaire pour se recueillir en son âme et pour se diriger lui et sa famille vers leur destinée, cet homme ne peut être contraint à un labeur qui ne lui laisse le temps de voir les siens que le matin quand ils sommeillent encore, et le soir quand déjà le sommeil a repris sur eux son empire; qui ne lui laisse que le temps de s'arracher au repos pour courir au travail, et le travail achevé, de se hâter vers le repos dont il a besoin pour affronter les labeurs du lendemain; qui ne lui laisse que le temps de se préoccuper des besoins matériels les plus immédiats, et nullement le loisir de se soucier de l'éternel au-delà. Quand il demandera que les heures de son travail soient limitées de manière à lui laisser ce loisir sacré, dans la mesure nécessaire, et pour l'employer vraiment à ces préoccupations aussi nobles qu'indispensables, comment pourrait-on refuser de faire droit à une demande si juste et si impérieuse?

Si l'ouvrier n'est que ce rouage onéreux que l'économie politique sans foi, et par conséquent sans entrailles, amène à considérer dans le travailleur, la loi de l'offre et de la demande sera seule à régir le chiffre de son salaire, quelle que soit la dérision du taux auquel il pourrait descendre. Mais si l'ouvrier est un homme appelé à une destinée sublime qui réclame sa sollicitude et des efforts courageux, quand il demandera que son salaire ne tombe pas en dessous de cette limite extrême où les rigueurs de la misère sont si accablantes, qu'elles ne lui laissent plus le ressort nécessaire dans la poursuite de cette destinée, encore une fois, comment pourrait-on refuser de faire droit à une demande si légitime et si fondée?

Puisque le terme final est le même pour le patron et pour l'ouvrier, n'est-il pas évident que s'ils poursuivent ensemble, avant tout, ce but suprême, ils vivront dans une entente et un accord qui ne peuvent être qu'utopie et mensonge, quand, perdant de vue

leur destinée commune, ils se préoccupent surtout, les uns, d'obtenir le plus de travail pour le salaire le plus bas, les autres, de fournir la moindre somme de travail pour le salaire le plus élevé?

Et, puisque les questions de taux des salaires et de fixation du nombre d'heures de travail ne peuvent guère se résoudre que par une entente internationale, quelle base d'accord plus universelle pourrait-on imaginer, que celle des intérêts et des droits résultant de la poursuite de ce grand but final qui est le même pour tous les hommes, quelle que soit la partie du monde où la Providence les a établis?

Et toutes les institutions de prévoyance, ne voit-on pas de quelle grandeur, de quelle noblesse elles se parent quand on les envisage au point de vue de leur concours à la destinée humaine?

La caisse d'épargne n'est plus alimentée par des préoccupations d'égoïsme, des désirs cupides, des soucis de prévoyance légitimes mais trop bornés à la matière. Elle s'alimente par le souci de former une réserve garantissant quelles que soient les éventualités, une marche paisible et sûre vers le terme final de l'existence.

L'assurance sur la vie n'est plus contractée seulement afin de mettre la famille à l'abri des privations et du dénûment, mais surtout afin de ne pas l'exposer à perdre avec son soutien matériel le bien-être qui lui est indispensable pour ne pas dévier des chemins de la destinée, sous la poussée de l'indigence extrême et du désespoir.

L'assurance contre les accidents du travail se fera dans des vues analogues, et l'affiliation à la société de secours mutuels se réalisera, moins pour ne pas être exposé à la privation des remèdes réclamés par la maladie, que pour être entouré dans les jours pénibles de l'infirmité, de la tranquillité qui permet à l'âme de s'élever plus aisément vers Dieu, sa suprême destinée.

La caisse de retraite pour la vieillesse n'apparaîtra pas uniquement comme le soutien suprême de la vie à son déclin, mais aussi, et surtout, comme l'amie bienfaisante qui, en mettant les dernières années de l'existence à l'abri du besoin terrassant, permettra au vieillard, un acheminement plus paisible, et partant plus salutaire vers le terme de la vie, dont il est si rapproché!



En résumé, la société contemporaine souffre cruellement de la fièvre du bien-être, du bien-être envisagé et poursuivi comme but suprême, comme raison d'être de la vie.

La morale catholique possède contre cette maladie sociale un remède souverain, dont les apparences superficielles peuvent faire craindre une amertume excessive et une exagération d'efficacité, mais dont la réflexion et l'expérience démontrent la vertu et les résultats salutaires.

Cette morale résumée par le Christ dans son discours sur la montagne, éclaire l'homme sur sa véritable destinée qui est la possession de Dieu même, et lui apprend à régler toutes les actions de sa vie sur la mesure de ce terme final.

Elle lui fait fuir la fièvre du bien-être comme un obstacle ou un danger, et rechercher un bien-être modéré comme un moyen ou une condition, par rapport à la réalisation de cette sublime destinée.

En le prémunissant contre la fièvre du bien-être, la morale catholique préserve l'homme des déceptions cruelles réservées à ceux qui, prenant le bien-être pour but et fin de l'existence, veulent le posséder trop vite, en désirent trop et toujours davantage, le convoitent pour eux seuls et aboutissent à l'inquiétude, au surmenage, à la satiété ou à la ruine, au grand préjudice d'eux-mêmes et de la société.

En assignant à l'homme le royaume de Dieu et sa justice comme objet primordial de son activité, et la possession d'un bien-être modéré comme moyen de réussir dans ses efforts, la morale catholique lui garantit l'acquisition de ce bien-être désirable, avec une efficacité annoncée par Dieu lui-même, attestée par l'histoire, assurée par la pratique des vertus que la morale prescrit.

Si tous les hommes suivaient au regard du bien-être les préceptes de la morale catholique, les complications sociales disparaîtraient comme par enchantement et l'harmonie universelle régnerait sur toute la surface de la terre.

Nous n'avons pas à nous demander si jamais cet âge d'or s'épanouira dans ce monde. Qu'il nous suffise d'agir, chacun dans la sphère de son rang et de ses aptitudes, de manière à ce qu'il ne dépende d'aucun de nous que l'aurore de cet heureux âge soit compromise ou seulement retardée d'une heure.

Notre programme doit tenir tout entier dans ces mots : « Cherchez le royaume de Dieu et sa justice ». — Le reste nous arrivera par surcroît.

G. COOREMAN





ASCENSION



Où ils sont bons les abîmes
De votre immensité!..
O majesté
Des cimes!

Plus d'hommes : rien, mon Dieu, que l'âpre nudité
De la montagne...
L'ivresse gagne
Notre cœur pur :

Enfin c'est la hauteur inaccessible aux bêtes,
C'est le faite des faites

Où vient mourir le bruit souffrant des vaines fêtes :
Le monde est sous nos pieds et nous touchons l'azur.

Voici le dernier pic : votre ballon céleste
Nous attend là, Seigneur, par Vous-même gonflé...
Nous lâchons pied : plus rien de terrestre ne leste
L'aérien navire où l'amour a soufflé!

L'âme vous suit, ô Christ, comme votre étincelle...
Nul orage ne fait chavirer la nacelle :

Calme, libre, je plane au dessus de mon cœur!
Je suis à Vous, je suis en Vous : et la vigueur
De votre élan m'entraîne aux dernières limites
De l'Idéal-réalité :

Plus de symboles, plus de mythes!

En plein ciel nettement sur votre aile emporté,
J'aspire, tout le long des chemins de clarté,
Vos mystiques parfums de fleurs et d'aromates,
Et cueille, dans les champs de l'infini dompté,
Le fruit des arbres d'or qu'en montant vous semâtes...

O voyage ascensionnel!
O coup d'aile premier du grand vol éternel!
O sphère d'où le cœur descend plus fraternel
 Vers toute la misère humaine...
Car nous redescendrons au milieu de la plaine :
On sentira nos voix chaudes de votre haleine,
On entendra les chants de votre lyre en nous,
Et l'on verra, Seigneur, en tressaillements fous
Des reflets sillonner notre face, encor pleine
 Des étoiles qui sont en Vous!

JEAN CASIER





LES CHAUVES-SOURIS

du Comte ROBERT DE MONTESQUIOU-FEZENSAC

L y a quatre semaines, ce livre était encore un mystère. Personne ne l'avait lu et tout le monde en causait. Distribué à cinquante personnes en une édition anormale de luxe et d'originalité, il fit sursauter d'éloges tous les journaux qui se complurent à intriguer le public. Chacun voulut le posséder; on crut un moment que chacun en serait pour sa peine de vainement désirer; mais l'auteur se fit bon prince, et voilà son *livre* aujourd'hui *livré* à la grande publicité. Chacun peut y fourrer le nez et les doigts, et beaucoup s'en détourneront désillusionnés, puisqu'il ne s'agit *que* d'un chef-d'œuvre.

Le renom de très haute aristie intellectuelle du poète suscitait des espérances de folies imaginatives, de débauches imagées; on augurait du mystère et de l'incompréhensible, un scandale d'étrangeté. Il faut en prendre son parti, nous n'avons affaire qu'à un scandale de beauté.

Il nous eût été glorieux de parler des *Chauves-Souris* alors que l'œuvre était inaccessible; elle reste intangible parmi les livres d'aujourd'hui. Cela suffit amplement à la sortir, mieux que tous les luxes les plus raffinés de format, d'impression, de papier marqué

de chauves-souris en filigrane, de couverture en étrange soie gris de souris frappée de chauves-souris, du fleuve fangeux qui entraîne pêle-mêle vers l'oubli quelques milliers de livres chaque an.



L'auteur paraît-il est encore plus intéressant que son œuvre. Il achève la geste épique d'une des plus belles généalogies de France en une geste lyrique dont ce livre n'est que le premier chant. Il est d'une suprême noblesse de se croiser les bras et de ne plus se préoccuper que d'être beau à une époque laide et vile, d'être dans le silence et l'isolement un Paganini de la poésie alors que se tripotent bien au dessous de soi les Panamas de la réalité. Être archi-noble, être riche et éprouver le besoin d'être artiste, est une rareté qui touche réellement au miracle en ces temps de désarroi, où noble veut si souvent dire jockey, — riche, juif, — et où décoré, titré et taré se touchent parfois de si près qu'on peut se méfier de l'un comme d'un indice de l'autre.

Le comte Robert de Montesquiou-Fezensac est encore plus intéressant que son livre. Tant mieux — je vais dire le livre; aux lecteurs de s'imaginer l'auteur.

I

Il n'y a que deux façons de parler d'un livre : ou admettre que personne ne l'a lu et le raconter; ou admettre que tout le monde le connaît et le discuter. L'auteur nous épargne la première manière, puisqu'il vient de tracer en tête de la nouvelle édition des *Chauves-Souris* un plan-sommaire de son œuvre qui en dégage la structure architectonique, l'ingénieuse ordonnance. C'est comme la photographie d'une cathédrale :

les détails ont disparu, l'ensemble demeure, non plus écrasant par le fouillis vertigineux des dentelles et des astragales de pierre, mais superbe dans son harmonie générale. Il ne s'agit point d'un recueil lyrique, mais d'un poème fait de cent poèmes, d'un roman des choses et des êtres d'élite, groupés dans les ténèbres et les clairs de lune de la nuit matérielle et de la nuit idéale, du malheur et du mal. Et c'est en réalité plus intéressant qu'un roman, quoique fouillé en mille strophes toutes plus subtiles les unes que les autres.

Thème fondamental : la nuit physique et morale, la nuit de la terre et la nuit de l'âme. De là déjà deux grandes divisions, qui trouvent en quelque sorte leur résolution poétique dans une troisième.

« Le recueil représente une *concentration du mystère nocturne* « en même temps qu'une enquête de son satellite dont la pièce « intitulée *Essence* chambre la nature hybride et met en demeure « le mélancolique secret.

« Le crépuscule s'abaisse avec les *Demi-Teintes*, le *chien* et « *loup* et toute la sarabande des irréelles bestioles que les allé- « gories et les proverbes paissent figurativement sous la vaine « houlette du berger de *l'heure du berger*. La nuit monte avec « les *Pénombres* et leurs peurs vagues, chante avec les *Ténèbres* « des états de nature et d'âme dans des paysages. Le clair de « lune bleuit et se célèbre; la *Clairière* s'ouvre, les *Coryphées* « y vibrent, les illuminations piquent et déroulent leurs étoiles « civilisées. »

Voilà la nuit matérielle, et voici la nuit humaine :

« La deuxième partie *humanifie* la précédente.

« Tout comme en celle-ci, et suivant l'artifice des panneaux « Japonais, la chauve-souris étoilait de noir l'orbe de la Lune « même, — ici l'humaine chauve-souris se zigzague sur l'allégorie « de la *vieille Lune*. A l'entour des nosalgiques *vieilles lunes*, « tourne la ronde médiane des *nyctalopes humains* en leur filia- « tion et leur filière, entre leurs noirceurs et leurs transes, et, « pour quelques-uns, leurs sublimes rachats proclamés. »

Enfin la dernière partie achève ce plan bizarre par la proposition au trône laissé vacant par les Vieilles Lunes, « des plus ou moins candides *candidates* »,

lunes nouvelles ensorceleuses des chauves-souris humaines d'aujourd'hui, et qui défilent jusqu'à « l'apothéose définitive et l'exaltation suprême de la Triomphatrice ».

Comme on le voit, le poème, basé sur une très profonde allégorie philosophique, par bien des points, touche presque aux antiques cosmogonies, mais il reste en suspens et ne conclut pas, pas plus que la vie en dehors de la Foi. Il naît d'une simple comparaison qui, grossie, élargie, suivie jusqu'en ses moindres détails, devient un mythe géant lequel embrasse toute l'humanité des êtres d'exception, — en art la seule intéressante, — la hausse encore et l'élève au symbole. Il résume l'immuable nature, le changeant passé humain, et l'inéluctable présent. Un volume suivant nous donnera-t-il avec les chants de lumière, les pressentiments, l'aurore et la pleine clarté des demains triomphaux supraterrrestres? Nous l'espérons.

En attendant, constatons que ce recueil lyrique renferme ni plus ni moins que la grande tentative toujours recommencée, toujours défailante par quelque point, et toujours à refaire, de l'épopée humaine qui a hanté tous les grands poètes modernes : Goethe avec *Faust*, Schiller avec *le Chant de la cloche*, Lamartine, avec ses épisodes de *Jocelyn*, de *la chute d'un ange*, Hugo avec ses *Légendes des siècles*, enfin Emlek, le poète hongrois, de la *Tragédie humaine*. Il serait donc d'une suprême injustice de feuilleter le volume du comte de Montesquiou ainsi qu'on égrène les grains d'ivoire d'un chapelet de versiculets parnassiens; il y a des pensées dans ces fleurs, des regards dans ces étoiles, et des reliques dans cette châsse plus belle que ces meubles rares, menuiseries et ébénisteries compliquées, marquetées d'hortensias roses que le comte de Montesquiou, artiste de race en tous les domaines, exposa naguère à un salon du Champ de Mars.

II

Ce qui différencie les *Chauves-Souris* des autres œuvres nées de cette idée-mère : l'épopée humaine, c'est que nulle n'est plus subjective. L'auteur apparaît partout dans son livre qui est l'apothéose de ses goûts et préférences; nous y retrouvons tout ce qu'il aime et partout dans le choix de ses héros tout ce qu'il est ou ce qu'il voudrait être. Souvent l'on peut s'étonner qu'une si grande envergure de pensée soit compatible avec tant de mièvrerie et de finesse dans les détails; jamais la faculté de concevoir beau n'a été si alliée à celle d'exécuter joli. Dans la pièce « nombreuse, diaphane, étincelante, légère... » intitulée *Zaimph*, qui donne « l'ensemble du poème pour une transposition littéraire du célèbre voile de Tanit », l'auteur énumère tout ce qu'il voudrait enfermer dans ses vers, et les jongleries de mots précieux, les allitérations subtiles, parfois un vague jeu de mot poussé jusqu'à un vague symbole donnent bien la tournure exquisement maniérée de ce rare esprit à qui plaisent :

Les toilettes des étoiles
Les étoiles de la nuit,
Les étoffes et les toiles
De l'aile à qui le jour nuit.

Les crêpes des crépuscules
Brochés au nom de Tanit,
Des luisants points et virgules
Dont se ponctue un Zénith.

.
Les cent dentelles anciennes
Des cieus farés et coquets,
Malines et Valenciennes
Et nébuleux affiquets.

Les illusions de tulle,
Les tulles-illusions
Dont le soir récapitule
Les molles allusions, etc. etc...

Il faudrait tout citer. Je me contente d'indiquer le ton. Une autre pièce qui devrait être non pas lue, mais chuchotée nous découvre quelques procédés chers au comte Robert de Montesquiou.

Les apparences furtives...
Les glissades fugitives..

Une ombre sur un reflet
C'est ce qui le mieux me plaît.

Pas de preuves! pas de sondes!
Des mirages sur des vides...

.
Les silhouettes qui passent
Des nuages qui s'effacent...

.
Tout ce qui fut diaphane
Et délicat, et se fane :

Ombrage de tendeleets...
Squelettes de roitelets...

.
Moins d'épanouissements
Que d'évanouissements ..

La chose la plus ténue
Pas une note tenue.

Chuchotement de roseaux
Plutôt que chansons d'oiseaux...

Mais surtout, du haut des ormes
Les reflets, échos des formes...

Mais encore au fond des bois
Les échos, reflets des voix!...

Bref un livre arc-en-ciel, mais arc-en-ciel lunaire si la chose était possible, un livre de nuances et de nuances, miroitées, satinées, jouées par les plus impressionnables broderies, sur la trame, à la fois délicate et solide comme du borandjic, dont nous avons livré le fil conducteur. Excessivement difficile de toucher à ces choses ailées, fardées, insaisissables qui deviendraient

si vite, piquées et déflorées en la laide prose d'un article, de lamentables papillons dépoutrés ou des cantharides dédorées dans les cartons d'un entomologiste.

III

Il y a des choses épiques dans ce volume où il y a de tout, dans les oppositions d'ombre et de lumière de la plus colorée des nuits estivales, des choses épiques qui rappellent parfois le Victor Hugo de *Ruy Blas* des *Châtiments* et de la *Légende des siècles*. Telles les pièces qui gravitent autour de la personnalité de cette « Chauve Souris des chauves souris » le roi Louis II de Bavière, « *Rex Luna*, falot pastiche du Roi Soleil, Treizième César ».

Ce cœur si peureux, cette âme si fière!
Tout mystérieux, tristesse et souris.

Tout incohérent, fureur et musique,
Bêtise et génie, horreur et beauté...
Débauche mentale et rêve physique,
De suavités et de cruauté.

Tout chauve-souris : tout lumière et sombre...
Nyctalope tout : vertige aux foyers...
Désir des clartés et rage de l'ombre,
Soleils monstrueux de lune noyés.

C'est ainsi que nous arrivons aux quelques grandioses morceaux qui nous paraissent fondamentaux non pas du poème, mais en eux-mêmes fondamentaux par l'importance de la splendeur : les morceaux consacrés à Wagner et à Bayreuth, les deux noms en quoi consiste tout le plaidoyer du Treizième César devant la postérité. Il y a là telles pièces qui sont ce que l'œuvre de Bayreuth a inspiré de plus beau.

Et Parsifal est né! Parsifal, le Mystère
Entre tous! le vrai lieu de la Conversion

Que le ciel a permis de montrer à la terre
Pour qu'il y fût encore une auguste Sion

Où s'abimer d'amour, où nous sentir reprendre
Notre cœur, à deux mains, dans nos perversités,
Deux invisibles mains qui veulent nous le rendre
Veuf de concupiscence, et pur de cécités.

Il faudrait citer tout le récit de la célébration de ce mystère; telles strophes nous ont rendu le spécial frisson de Bayreuth, ainsi celle-ci, au moment où flamboie le Saint Graal sanglant.

Alors le sang du prêtre inonde cette salle,
Envahit et ruisselle! ô sang mélodieux!
Béante symphonie! extase colossale!
Baptismale saignée! ulcère radieux!

En ces moments sacrés on dit que des coups d'aile
Immenses ont parfois retenti dans ces murs,
Comme si ton esprit, tel qu'un Phœnix fidèle,
Venait planer sur nous du plus haut des azurs.

Chose étrange, et en quoi le comte de Montesquiou est bien français, tout en adorant le vague et l'indécis dans les fragments lyriques purs, la raison reprend ses droits sur l'imagination et la poésie, dès qu'il essaie d'enserrer en ses vers une réalité. Il éprouve le besoin de donner la physionomie *complète* de Bayreuth, de nous citer la margrave Wilhelmine de Brandebourg-Bareith « un des rayons de Bayreuth » en une page qui est un audacieux et merveilleux calque de ses Mémoires; de nous promener dans les demeures baroques des anciens margraves : la *Phantasie* (avec un ph) et l'*Hermitage* (avec un h). Plus loin, il éprouve le besoin de ne rien dissimuler, et examine le grief français chauvin contre Wagner à propos d'une *capitulation*. Dans la pièce citée plus haut, où il décrit minutieusement, d'une façon presque didactique le théâtre de Bayreuth, il ne veut pas se perdre dans le rêve, il n'a de cesse qu'il

nous ait expliqué le miracle du sang, le *truc* du Saint Graal.

Le prestige inouï de lanterne magique
De nos enfantins soirs se restaure en ce lieu.

Et dans certains morceaux cela est si frappant, que les allusions nécessiteront plus tard de longs commentaires. Le comte Robert de Montesquiou deviendra un auteur aussi difficile que Juvénal.

IV

Ni Louis II n'est seul parmi les chauves-souris humaines, ni Wagner parmi les musiciens expliqués dans le volume. Ils sont à leur rang pour mieux s'en détacher. Louis II est précédé de tous les « ancêtres ensemble arbitraires et fatidiques » en qui s'est formée son âme dans le passé de civilisations différentes.

« Ancêtre de hauteur et d'abaissement avec le roi de Ninive « qui tantôt broute ou se défie. Tel le roi de Munich tour à tour érige un vrai maître et prône un niais. Ancêtres d'antique « et grandiose fantaisie avec Sardanapale, Alcibiade. Alexandre.. « de monstrueuse incohérence avec Héliogabale, de férocité lubrique « avec Raiz, de vague démente avec Charles VI, d'effémation « fantasque avec Valois, de dolente psychiatrie avec Louis XIII, « de comique extravagance avec Brunswick. »

Wagner apparaît entre Chopin et Brahms. Le morceau sur Brahms encore serait à citer tout au long, bien qu'il ait le tort d'omettre le Brahms des Symphonies et surtout des Requiem, et de se restreindre au Brahms des valse et des danses hongroises.

« Ces danses qui ne sont macabres ni morphasmes,
Mais pour faire sauter plus mornes que les morts!

.....

C'est toi qui l'as joué, ce bal de désolée;

Tu mènes son orchestre et règles son choral

Où j'entends déferler la fuite inconsolée

D'enfants au cristallin vernissé de chloral (1)

(1) Un vers énigmatique qui me donne le frisson.

Invités du destin, engagés illusoires,
Couples affabulés pour les distractions
Cruelles des cieux las et des dieux dérisoires
Qu'amuse dérouter nos contradictions.

Vierges sans amoureux, veuves d'époux au large
Dont on ne sait jamais bien s'ils furent défunts ;
Ange que les missels dans les fleurs de leur marge
Intoxiquent d'encens, d'extase, de parfums.

Chérubines sans cieux, séraphines sans ailes,
Azurs désaffectés, vols désattribués,
Réduites à l'emploi de jeunes demoiselles
A qui donnent congé les vieux Cimabués.

Leurs blonds cheveux sont pleins d'étoiles violettes ;
Elles glissent gâinement en mordant leur mouchoir,
Somnambules sans voix se montrant leurs toilettes
Dont le transparent rose éclaire un tulle noir.

Brahms! Archet innommé! maître des larmes-fées
Qu'on écoute couler dans la valse aux bruits clairs,
Où passent des péris qui s'éplorent, coiffées
De pétales lilas dans leurs boucles d'éclairs.

Un ariste artiste de la qualité du comte de Montesquiou ne cherche de pairs dans tous les domaines de l'art qu'auprès des plus rares, des plus hauts et des plus inaccessibles. Parmi les peintres, après avoir trouvé un portraitiste digne de lui en le mystérieux et sobre fusainiste de la Gandara, le disciple de Whistler qui est déjà un maître et des premiers, il a exalté le Maître, Whistler,

Le notateur à l'improvisiste
Des mensonges de la clarté
Qui confesse, épie et dépiste
La nature en son aparté.

En une pièce, chef-d'œuvre de critique admirative, qui donne une analyse saisissante de l'œuvre du peintre, mais de nouveau avec ce besoin d'être complet qui allude à tous les faits de la vie de l'artiste, et qui nécessite tôt ou tard aux *Chauves-souris* un annotateur.

V

Il faut aller vite. A énumérer tout ce qu'il y a dans ce copieux livre qui résume tout l'art moderne, on finirait par ne rien dire du livre; mais l'essentiel est d'abord de prouver son importance et son hautain intérêt. C'est en somme un magnifique hommage adressé à tous ceux qui furent à travers les âges des âmes rares, et destiné à ceux qui le seront encore. C'est un livre de grand seigneur de l'art qui se réclame des plus grands du passé et s'en va droit à ceux qui souffrent d'un immense désir de le devenir à leur tour dans le présent, à ceux dont l'âme est assez consciente du beau et du joli difficiles.

Passons encore très vivement en revue, toujours guidé par le sommaire analytique de l'auteur, le blanc et mélancolique cortège des vieilles lunes et des « candides candidates », des neiges d'antan et des perce-neige de demain. C'est toute une galerie de *ritrati muliebri* touchants et charmeurs, qui sourient à travers les larmes du passé mort pour conquérir même aujourd'hui des amoureux. Il va sans dire, les élues d'outre tombe, évoquées par le comte Robert de Montesquiou, ne sont point celles de tout le monde, ou bien le sont pour un unique trait de joliesse ou de grâce féminines qui accuse encore bien nettement la personnalité rare de l'auteur. Cette épithète de rare, ma plume l'égratigne à toute ligne, mais aussi est-ce si bien celle qui jaillit de chaque vers en ce livre; une fois pour toutes, je demande qu'on m'en passe l'incessante répétition, et poursuis :

« Tout comme la précédente galerie accroche le « vous m'entendez-vous tous! » d'un tri d'aïeux de Louis, brodés au passé, brochés en détrempe, ainsi se suspendent les féminines Phœbés, les princesses prises aux attiques de Versailles, bergères de Trianon, Borghèse bellement impudique, Récamier aux pieds nus, Joséphine musquée; toutes décorativement génératrices de

cette plus triste *Emperière*, que Louis II, dit-on, aima, et dont le moins lointain disque rayonne de plus nébuleuse douleur. »

Et par une touchante et bien ingénieuse imagination, aux pauvres chères vieilles lunes, et aux pauvres risibles lunes rousses, « royautés abolies », l'auteur donne pour refuge ou pour cercueil, la vieille lune d'entre les villes mortes :

Et vous louerez des toits moroses
Pour sécher couronnes de roses,
Et dont les parfums sont défunts;
Et dont le pétale qui flotte
Frête une minuscule flotte
Pour vos défunts et vos parfums.

Dans le finale adorable et cocasse comme telle scène des *Meistersinger*, on assiste au triomphe de la « pâle des pâles », nouvelle lune humaine qui vient au ciel des cœurs prendre la place de l'antique, vraie, vieille lune, « laquelle s'est allé réparer et replâtrer à l'aise en un secret vallon ». C'est fou et c'est exquis! C'est du Shakespeare, du Watteau, du Banville, du Gautier, du Musset, du Monticelli, pilés dans des calices de fleurs pour en faire de la fantaisie littéraire embaumée; c'est tout ce que la France a jamais produit de plus gracieux dans la griserie poétique, de plus coquet, de plus enrubanné. Les étoiles y dansent, les fleurs s'y balancent, les parfums y soufflent, et la nuit y pleure en perles roses sa rosée. C'est aussi éclectique, fantaisiste, savant et varié qu'en musique l'œuvre de Saint-Saëns. Et pour unir tout cela, pour achever de faire croire que nous sommes à moitié fou nous-même, disons encore que cela ne ressemble en somme à rien de tout cela, mais aux peintres japonais.

VI

Oh! il est bien évident que le comte de Montequiou ne s'est pas créé tout seul. Il a investigué et

lu tout au monde, et a tout retenu. Sa mémoire est prodigieuse. Il se complaît aux épigraphes rares, et si la table carminale de son volume contenait la table de ses épigraphes, on aurait le bouquet, le « chef des odeurs suaves » de ses lectures de prédilection. Toutes ses poésies ont leur fleur à la boutonnière, et là encore, selon le mot de Shakespeare, ce sont « des fleurs sur des fleurs ». Au reste, pourquoi les fleurs entre elles ne s'appelleraient-elles point, tout comme « l'abîme appelle l'abîme »... Voyez, M. de Montesquiou est bien dans ses préférences littéraires le raffiné de ses vers. Là encore, tous ceux qu'il cite, paient leur présence par une exqu Coast, un raffinement, une subtilité ou une préciosité adorables.

Et maintenant que l'auteur allitère comme Wagner, jongle avec les rimes et gambade jusqu'aux étoiles, comme le clown de Banville, aiguise l'un contre l'autre des mots de même racine comme Hugo, burine des portraits qui ne seraient point dépareillés dans Suétone, Tacite ou dans les *Châtiments*, il n'en demeure pas moins lui-même d'un bout à l'autre de son livre, d'abord par le plan du livre, régulier et tourmenté, comme un jardin à la française tombé aux mains d'un japonais, — ensuite par la prestigieuse souplesse avec laquelle il passe de l'épique le plus âpre au lyrique le plus terne, le plus délicat, de la panoplie féodale aux bibelots d'Extrême-Orient, des zaïmphs aux netzkés, — enfin par des trouvailles bien inattendues de rythme, de style, voire même de rimes, comme dans cette pièce sur Louis II de Bavière, où

« l'œil lettré distinguera sans peine par quel artifice prosodique d'une seule voyelle faisant, de deux vers en deux vers, chavirer le rime, l'auteur a tenté de représenter mécaniquement la claudication de ce caractère tout de soubresauts et de sursauts, d'anomalies et d'incohérences, ballotté du meilleur au pire, du suprême à l'extrême, d'une alternance incurable. »

De telle sorte que, voici en somme un poète qui

résume tout son siècle, de Hugo, Lamartine et de Vigny à Mallarmé et Moréas, mais en y surajoutant quelque chose; voici un livre qui n'est ni un poème ni un recueil lyrique, ni un roman, mais tous trois à la fois et quelque chose de plus, un livre où des procédés japonais sont appliqués à des choses d'ici, d'hier, d'aujourd'hui et de demain; enfin un livre qui inaugure une série de poèmes similaires, tous achevés et qui vont trois années durant, se succéder coup sur coup, comme dans ce souhait de Flaubert : ne rien publier et à un certain âge, à brûle-pourpoint lancer ses œuvres complètes.

Le comte Robert de Montesquiou s'est passé la fantaisie de réaliser ce rêve. Nous, faute de mieux, nous nous sommes passé la fantaisie de l'admirer en des pages un peu à tort et à travers, et d'une sorte un peu verbeuse.

Est-ce assez admirer? Nous ne le croyons pas, et si tous ceux qui nous lisent, lisent les *Chauves-Souris*, ils seront de notre avis.

WILLIAM RITTER





CHANT DE CYGNE !

L’ACCORD harmonieux des mains musiciennes
A fait se redresser ces fleurs patriciennes
Immobiles ! Et, seuls, encore un long moment
Les larges éventails bruissent doucement
Comme un peuple d’oiseaux fatigués qui se pose.
On écoute la voix, dans le silence éclore,
De la femme humble à qui ces mondains font accueil.
C’est une voix payée et l’artiste est en deuil,
Pauvre femme ! par bien des malheurs ravagée !
Elle est triste. Elle chante. Elle est la plus âgée,
Et parmi les cheveux blonds ou noirs, qu’orne un brin
Coquet de rose blanche ou de frais romarin,
Cette chevelure est la seule qui soit grise !

Ironie ! Elle garde encor sa voix exquise.....
Et l’auditoire ému fait taire sa rumeur
Pour voir l’ange survivre à la femme qui meurt !

M. CARTUYVELS






DU MERVEILLEUX

DANS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV

par P. V. DELAPORTE

E n'est pas en quelques pages que l'on résume un ouvrage de cette importance. Le livre du P. Delaporte n'est pas en effet un livre de polémique, un de ces livres-proclamations où tout l'art consiste à présenter en bonne prose une ou deux idées plus ou moins neuves, — sauf à fouailler de temps en temps un adversaire et à lancer à un « bonze » quelques flots de bile incandescente. C'est avant tout un livre très sérieux, très scientifique. Aussi, ce qu'on va lire n'est pas une analyse suivie du volume (il aurait fallu pour cela trente pages au moins), mais un simple aperçu des idées les plus saillantes entremêlé de réflexions qui m'ont été suggérées au cours de ma lecture.



Le P. Delaporte distingue dans la littérature française du XVII^e siècle quatre merveilleux : *le merveilleux*

leux mixte, le merveilleux féerique, le merveilleux païen et le merveilleux chrétien.



Le merveilleux mixte! C'est le titre sous lequel le P. Delaporte comprend les allégories et les métamorphoses.

Je glisse sur les premières. Qu'il me suffise de dire qu'elles semblent définitivement mises au rancart. Si la dame Thémis trône toujours sur les frontons de nos palais de justice, si la Science, la Patrie et la Mort paraissent l'élément indispensable de nos musées et de nos expositions artistiques, la littérature du moins leur reste et désormais, espérons-le, leur restera hermétiquement close.

Les métamorphoses, tout aussi oubliées, sont plus intéressantes. Elles nous rappellent un nom qui eut son moment de splendeur et qui aujourd'hui encore n'est pas complètement obnubilé : le nom de Voiture. Qui n'a pas lu quelques-unes des lettres et des poésies de Voiture? Elles ont du mérite incontestablement (je ne parle pas seulement du mérite de nous donner chacune un petit cours très complet de métempsychose poétique); mais, à certains endroits, quel fatras!... Tenez, je ne sais si je me trompe, mais je me suis dit souvent que Voiture est peut-être l'homme de tous les siècles *le plus heureusement né*, en ce sens qu'il naquit tout juste au moment où ses facultés devaient se trouver le plus à leur aise. Qu'aurait-il fait à une autre époque, à la nôtre par exemple? Sa manière d'écrire n'aurait pas été la même, dira-t-on. Naturellement... Mais Voiture était trop complètement Voiture, il était trop admirablement à sa place à Rambouillet, pour qu'on puisse se le représenter ailleurs. A mon avis, Voiture sans Rambouillet n'aurait jamais été que le dernier des cancre.

Et notamment, n'était-ce pas le style des métamorphoses qu'il fallait à cet homme-là? Appeler M^{me} de Rambouillet une rose, « soleil des fleurs », une fleur qui « se tient enfermée les trois quarts de l'année », et que blessent « l'extrême chaud et l'extrême froid », et M^{lle} Paulet une perle, « ouvrage le plus poli et « le plus agréable que le ciel fasse » : cela nous paraît aujourd'hui la dernière limite du ridicule et je ne crois pas qu'aucun des godelureaux de nos soirées (si sot soit-il!) oserait encore parler ainsi à sa danseuse; — mais au XVII^e siècle c'était assez pour faire tomber en pâmoison toutes les dames de Rambouillet, et l'esprit un peu puéril de Voiture s'y prêtait avec une prestigieuse souplesse.



Je passe au *merveilleux féérique*.

Oh! je l'avoue : ici je n'aurais jamais le courage d'être sévère, et je me félicite que le P. Delaporte n'ait pas été draconien non plus. Car elles me sont chères encore, les petites fées, à cause des souvenirs qu'elles ressuscitent... Beaux souvenirs! Belles illusions! Poèmes suaves carillonnant toujours dans le fond de nos pensées, mais pour nous mettre au cœur l'amer regret et l'amoureuse nostalgie des jours passés! Douces joies! Tressaillements ineffables de nos jeunes cœurs grisés de chimères! Oh, les chatoyants petits contes avec leurs dames armées de baguettes, leurs nains méchants éternellement vaincus par les bons esprits! Comme nous aimions d'en deviser avec nos amis, et comme aujourd'hui nous le maudissons parfois ce jour si triste, où nous découvrîmes que nous ne croyions plus aux fées, et où, du coup, toutes nos blanches illusions tombèrent, comme une volée de colombes, frappées au cœur par l'impitoyable plomb de la réalité!

Oui, je remercie le P. Delaporte d'avoir ménagé les fées et d'avoir écrit des lignes telles que celles-ci :

« ... les fées, au point de vue littéraire, sont *vraies*
« et le resteront, parce qu'elles répondent au type de
« ces êtres fantastiques, type créé par l'imagination
« gauloise et française. Les contes de fées sont bien des
« contes du *temps passé*, mais d'un temps qui s'est
« passé en France. Les fées de Perrault, gracieuses,
« spirituelles, bonnes, généreuses, quelque peu espiègles
« et passablement capricieuses, sont bien françaises
« d'origine; et, à ce titre, elles vivront tant que, « dans
« le monde », et en France, il y aura « des enfans,
« des mères et des mères grand's », et des gens
« d'esprit. »



Nous voici arrivés à la grande lutte entre les partisans du *merveilleux païen* et ceux du *merveilleux chrétien*. Je veux le dire tout de suite, car le fait est assez patent : ce furent les premiers qui l'emportèrent.

Les causes?... Oh! certainement on peut invoquer ici une foule de causes accessoires. On peut dire notamment qu'au XVII^e siècle il restait encore dans bien des esprits, je ne dirai pas la foi dans les divinités païennes (ce serait voir les choses à travers une lunette terriblement grossissante), mais peut-être bien quelques doutes vagues « au sujet de certains êtres merveilleux
« dont la mythologie avait peuplé la nature... Un travail
« que l'abbé Hesdelin d'Aubignac entreprit, à l'âge de
« vingt-deux ans, le donnerait à soupçonner. Le jeune
« avocat se proposait d'éclairer son siècle sur la nature
« et l'existence des Satyres, Hippocentaures, Tritons,
« Néréides, Géants, Pygmées... et autres demi-dieux
« ou monstres. Il ne publia que le traité des Satyres,
« concluant tout simplement à l'existence de ces êtres,
« qui du reste, selon d'Aubignac, ne sont autres que

« des singes. Ce traité est daté de 1627... Gassendi
« racontait, en 1641, la prise d'un Triton comme un
« fait authentique, et le Danois Bartholin, professeur de
« médecine à Copenhague, mort en 1680, affirmait que,
« un beau jour d'été de l'année 1669, une infinité de
« personnes qui étaient sur la rade de Copenhague virent
« distinctement une Sirène, à face humaine; les témoins
« ne différaient que sur un point, la couleur des cheveux,
« que les uns disaient rouges et les autres noirs. »

Ce serait néanmoins se faire étrangement illusion que de voir dans ces faits l'unique ou même la principale cause du triomphe du merveilleux païen. La coupable ici — la grande coupable — c'est la Renaissance. Le génie de la Renaissance est avant tout un génie d'imitation. Le malheur, c'est, qu'une fois lancé dans la voie de l'imitation, on ne s'arrête pas. Quoi d'étonnant? On a un idéal..., on veut l'atteindre. On lui fera tous les sacrifices qu'il exigera — on lui fera notamment celui de sa propre personnalité, — mais on l'atteindra.

C'est ce qui arriva au XVII^e siècle. La littérature grecque et la littérature latine avaient ensorcelé les intelligences. Depuis deux siècles un génie de replâtrage incomparable était devenu la loi universelle. On se jeta sur la littérature ancienne, on la copia. Les dieux s'y trouvaient : on les mit dans la littérature française. On eût dit que les esprits n'étaient plus obsédés que de cette seule pensée : *ressembler aux Grecs et aux Romains*. Le XVII^e siècle ne dut en cela rien innover. Tout était fait bien avant lui.

Oh, qu'on veuille bien le remarquer, pas plus que le P. Delaporte je ne songe à nier les hautes gloires littéraires du XVII^e siècle! Autant que personne j'admire la splendide floraison artistique dont la France vit alors le merveilleux épanouissement. Mais si je suis l'admirateur *passionné* du XVII^e siècle, je ne suis pas son

admirateur *exclusif*. Comment méconnaître par exemple l'anomalie que présentait cette situation : un pays chrétien — et profondément chrétien — élevant dans sa littérature de petites chapelles aux dieux de l'antiquité?



L'adhésion à ce système fut-elle cependant *universelle* au XVII^e siècle? On est tenté de se l'imaginer... Une erreur dans laquelle les hommes de ce temps-ci versent assez facilement, c'est de croire que toute polémique date de notre siècle. Comme si les hommes des siècles passés n'avaient jamais ceint l'épée et revêtu la cuirasse pour la défense de leurs idées. Je ne trouve pas d'explication plus plausible de cette erreur qu'une confusion peu naturelle entre la *polémique* en général et ce que l'on est généralement convenu de désigner par ce mot : c'est-à-dire la *presse politique*. Si celle-ci ne prit pas naissance au XIX^e siècle, il est évident que, grâce à la liberté de la presse, elle y prit une extension absolument inconnue auparavant... Mais dans d'autres domaines, où le bâillon officiel ne fonctionnait pas — dans le domaine de la littérature entre autres — les luttes furent souvent d'une ardeur et d'une âcrimie formidables, et je ne sais trop par exemple si la querelle du Romantisme au commencement du XIX^e siècle coûta plus d'encre et déchaîna plus de colères que celle du Merveilleux au XVII^e... Les deux querelles d'ailleurs présentent de l'analogie. Au fond des deux côtés le litige est le même : c'est la question du droit de cité des *Muses païennes* dans une littérature chrétienne... Une différence curieuse entre les deux luttes est celle-ci : alors qu'au commencement de ce siècle les partisans de la mythologie n'étaient qu'une poignée de barbons sans talent — tels que ce Lacretelle qui en 1843 redemandait

aux immortels de l'Institut de conserver en poésie le culte des Faunes, des Sylvains et de Flore,

En vieillard obstiné, je viens, sans sacrilège,
Prendre un souffle de vie à nos dieux de collège —

au XVII^e siècle la grande majorité des hommes de mérite s'étaient rangés sous la bannière du néo-paganisme.



Un seul fait exception : c'est Bossuet. Et l'on aime à le voir, ce prodigieux Bossuet, le plus grand des grands hommes de son siècle et peut-être de tous les siècles, aurolé de tout le prestige de son génie et ses vertus, prendre position dans la bataille pour éliminer de la littérature l'élément païen qu'on voulait y introduire... Il y a de ces esprits bien faits qui ont le fanatisme de la vérité. Bossuet était de ceux-là. Mais il n'avait pas seulement le fanatisme qui met à la recherche de la vérité; il avait encore cette disposition de l'intelligence qui la fait trouver. Et comme en lui tout était grand, cette disposition prenait le caractère d'une véritable puissance divinatoire... On est frappé de la multitude de questions où cet homme vit clair et du nombre de préjugés qu'il combattit. Il n'y a guère qu'un préjugé auquel il sacrifia : c'est le préjugé du césarisme qui par une association naturelle devait le mener droit au gallicanisme. Mais le moyen de se soustraire complètement à l'atmosphère ambiante?... Dans la grande querelle dont nous parlons il fut, sinon le plus violent, du moins le plus redoutable adversaire des néo-païens. « Le génie de Bossuet, dit très « justement le P. Delaporte, ne se prêtait pas aux fictions « et aux *fleurs toujours écloses* de la Fable. Accoutumé « au Merveilleux de la Bible, aux images des prophètes, « Bossuet aurait cru profaner sa pensée en l'ornant de ces « figures creuses. » Et plus loin l'auteur nous cite le

« *Traité de la Concupiscence*, où Bossuet se désole de
« voir que les poètes et les beaux esprits chrétiens
« prennent le même esprit que les païens; car, dit-il, la
« Religion n'entre non plus dans le dessein et dans la
« composition de leurs ouvrages que dans ceux des
« Payens ».

Après Bossuet l'Incomparable me permettra-t-on de citer parmi les ennemis de la Mythologie... Desmarests de Saint-Sorlin? Oh! j'ai hâte de le dire: Ce ne fut pas un génie; mais ce fut un *intrépide*. et ce n'est déjà pas si peu de chose. Il était de la race de ceux qui ne connaissent ni les molles craintes ni les compromissions lâches et qui vont au feu bravement, en présentant à l'ennemi toute la carrure de leur poitrine... Elles furent nombreuses les mêlées littéraires auxquelles il prit part. Plus d'une fois il y reçut de rudes horions: mais, s'il en reçut, il en distribua de plus rudes encore... Je ne dis pas qu'il ait toujours été très correct. Même il tomba souvent à l'endroit de ses adversaires dans de déplorables injustices. En voici un exemple: dans une boutade il englobe tous ses adversaires — parmi lesquels Corneille, Racine, Fénelon — dans la dédaigneuse appellation d' « hommes sans talent, sans foi ni loi ». Mais il fut l'homme d'une cause, et cette cause, dont il s'exagérait d'ailleurs encore l'importance, il lui consacra littéralement sa vie, laissant en mourant le soin de continuer la lutte à son confrère en Académie, Charles Perrault. Ce n'est pas lui assurément qui eût dû s'appliquer le mot de Péladan: « Ceux qui ne sont pas les chevaliers d'une idée gaspillent la vie et profanent le don qui leur en a été fait. » Qui lit encore aujourd'hui sa *Défense du Poème héroïque*? Pourtant, comme le dit René Kerviler dans une étude sur Desmarests, « de tous les pamphlets qui parurent au dix-septième siècle contre Boileau, c'est incontestablement le plus solide et celui dont le satirique dut ressentir le plus vivement les atteintes. » Et ces vers, sans être un

chef-d'œuvre de versification, ne sont-ils pas un acte de courage : Les dieux!...

On nous dit que sans eux tout ouvrage est stérile;
Que les Fables des Grecs sont le seul champ fertile,
Qu'à leurs inventions on est accoutumé;
Que sans elles nul vers ne peut estre estimé;
On invoque sans cesse Apollon et les Muses;
On croit que par eux seuls les Grâces sont infuses,
Que les vers n'ont sans eux ni force ni beauté;
Mais manquons-nous d'esprit et de Divinité,
Pour aller emprunter dans notre sécheresse,
De l'esprit et des dieux de Rome et de la Grèce?
Cet Etat manque-t-il d'hommes ingénieux?
Le vrai Dieu ne peut-il ce qu'ont pû les faux dieux?



J'ai cité tantôt le nom de *Boileau*... C'est lui qui est l'auteur de ces très odieuses paroles :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.

« Traduisez ces deux vers en bon français, écrit Léon Gautier, et vous aurez cette proposition, contre laquelle « notre indignation se déclare impuissante : *Jésus-Christ n'est pas un élément poétique.* » Eh, oui ! cela vous fouette le sang que de lire de pareils vers, et l'on a des démangeaisons folles de lui crier à cet irrévérencieux Despréaux : Un peu de respect, s'il vous plaît, Monsieur!... Jésus-Christ n'est pas un élément poétique?... Il me semble cependant que Polyeucte, si chrétien, n'est pas négligeable, et je me trompe fort, ou les banales sentences de votre *Art poétique* ne vous ont point élevé encore à la taille de ces hommes extraordinaires – Dante, Shakspeare et Milton – qui cependant n'ont pas cru devoir affubler leur pensée des défroques mythologiques?... Pauvre Boileau ! Vous ne trouviez donc pas plus noble mission pour le poète que de se faire l'éternel soupirant des demoiselles du Permesse ? Vous les trouviez si adorable-

ment belles ces *Pucelles de quatre mille ans* le mot est de Scudéry — vieilles matrones empaillées dans leur raideur académique?... Non, Boileau, décidément on a eu tort de vous appeler un *homme de goût*.



Jésus-Christ n'est pas un élément poétique! Autrement inspiratrices sans doute les divinités de l'Olympe? — Eh bien, voyons un peu les résultats. Je suis l'ordre indiqué par le P. Delaporte.

D'abord, qu'a-t-on fait de la *Nature*? On l'a convertie en un vaste théâtre imaginaire où se meuvent des guignols appelés Jupiter, Junon, Minerve, Apollon, Mercure, Vénus, etc... On a mis de ces guignols un peu partout : quelques-uns (les plus grands) dans le ciel, d'autres sur notre planète, une troisième catégorie dans *le royaume de Pluton*... Reconnaissez dans ce fouillis la Nature que Châteaubriand et Lamartine — pour ne citer que les poètes de la première moitié de ce siècle — ont si harmonieusement chantée!

La guerre et les événements publics. Je me contente ici de renvoyer le lecteur au célèbre *Passage du Rhin*... Je viens de le relire moi-même. Et savez-vous la conviction que cette lecture m'a laissée? C'est que jamais un homme ne s'est à ce point gaussé de Louis XIV. Magnifier le grand roi comme le vainqueur de quelques craintives Naïades et voir dans ce triomphe la plus merveilleuse action de son règne : c'est de l'ironie, c'est de l'outrage... ou je m'y connais pas... Si j'avais été Louis XIV et si j'avais eu des goûts despotiques, pour ce seul *Passage du Rhin* j'aurais, sans hésiter, fait conduire Boileau à la frontière.

La galanterie et le deuil. Comme tout ce qui est sentiment, on les a gâtés : car le sentiment — fût-ce le plus léger et le plus futile — est avant tout une

chose spontanée qui ne se soutient pas dans un monde factice.

La poésie et la littérature en général. Assurément, il n'entrera dans l'esprit de personne d'attribuer à la Mythologie ce que le XVII^e siècle a produit de grand en fait de littérature. Ce qu'il a d'artificiel et de faux : voilà l'œuvre de la mythologie, — rien de plus. Je me trompe : elle a eu *un* mérite. C'est de permettre à Scarron et à d'Assoucy de dindonner assez agréablement ses dieux et ses déesses, tout comme les romans de chevalerie ont eu le mérite de fournir à Cervantes le sujet de son *Don Quichotte*.



Je m'arrête ici. J'aurais pu encore parler bien longuement de la grande défaite de la Mythologie au commencement de ce siècle ; mais les faits sont si connus que j'aurais cru, en y insistant, faire injure à mes lecteurs. Personne n'ignore avec quelle rage (et je dirai avec quelle rage sainte) les Romantiques se sont rués sur tout le bazar mythologique, et combien de ce bazar est resté debout ! — Je me contente donc, pour terminer, d'adresser au P. Delaporte toutes mes félicitations et de le remercier des jouissances intenses que son livre m'a fait goûter : car c'est vraiment un beau livre, savant et profond, et qui projette sur cette si intéressante question une singulière lumière.

GEORGES VANDEN BOSSCHE





CRÉPUSCULE

DISPARU le soleil! Au fond des vals ombreux
Les prés semblaient avoir perdu toute espérance;
Mais la lune émergeant sur un ciel ténébreux
Vint soudain rendre à l'herbe un peu de radiance.

Disque ou planète? On pouvait croire à ce moment
Qu'elle était l'œil toujours ouvert sur notre terre
Toujours enclin à surveiller le firmament
Pour que la nuit n'éveille point de plainte amère.

Et, ce pendant, je méditais sous un grand chêne
Qu'ainsi toujours en notre cœur s'endort la haine
Des bassesses, des faiblesses, des trahisons

De celle qui nous tient attachés à sa chaîne,
Pour peu que son regard froid mais plein de tisons,
Subitement vienne embraser ce cœur de frêne.

Eighthill, 9 Août 1892

HUGUES VAGANAY





UN PRETRE



l'ABBÉ BODSON mourait en février au cours d'une opération chirurgicale à la gorge. Son passage sur la terre mérite une pensée et un souvenir partout où habitent la Religion et les Arts.

Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont approché, se sont attachés à lui comme le lierre s'attache au robuste pin solitaire. L'âme du saint prêtre était comme une source limpide où d'autres âmes s'attardaient à se mirer; son âme était aussi un brasier d'amour.

Après quelques années de professorat au Collège St Quirin de Huy, l'abbé Bodson dirigea un Institut à Liège où les universitaires venaient trouver le pain de l'intelligence et le pain de l'âme. Au Cercle Ozanam, on débattait largement toutes les questions, mais toujours la juvénile ardeur et l'audace estudiantine se vivifiaient et s'enflammaient de lumières chrétiennes. Le doux abbé avait ainsi allumé un véritable incendie de saintes aspirations, de générosités et d'études qui allait effaçant même l'éclat de l'Université. Le Maître avait une science inépuisable et un cœur de Père; et tous les jeunes gens qu'il a dirigés lui portaient en retour une impérissable affection de fils.

Mais par un brusque coup, l'abbé Bodson fut relégué dans la cure de Thimister, village isolé et rudimentaire.

Il prit courageusement le bâton du voyageur et secouant ses souvenirs avec la poussière de ses chaussures, il gagna sa retraite où d'un cœur simple et sans forfanterie il versa la fraîcheur de son affection aux petits. Il ne garda que pour de rares causeries avec les lettrés ses enseignements érudits aux larges envolées. C'est ainsi qu'il ranimait les flambeaux qu'il avait jadis allumés et qui brillent encore aujourd'hui de belles flammes dans notre chère patrie.

Les pierres de la route ont meurtri ce cœur saignant de dévouement. Mais les lèvres n'ont pas eu un reproche et elles n'avaient pas à en proférer puisque le prêtre doit être soumission ; elles n'ont pas eu davantage une plainte, consolation de l'humaine nature.

On peut dire donc de l'abbé Bodson que ce fut *un prêtre* puisqu'il débordait de personnalité. Ce fut aussi *le prêtre* puisqu'il donna l'exemple des plus grandes vertus.

Paix à sa tombe car l'âme est au royaume de la Paix et ne désire pour tous que la paix. Donnons une prière, pauvre fleur pâle, à celui qui travailla si ardemment le champ du Seigneur.

MICHEL BODEUX





CHRISTINE

O légères beautés !
Dansez, multipliez vos pas précipités,
Et dans les blanches mains les mains entrelacées,
Et les regards de feu, les guirlandes froissées,
Et le rire éclatant, cri des joyeux loisirs,
Et que la salle au loin tremble de vos plaisirs.

Le Bal. — ALFRED DE VIGNY.

TOUT le monde semblait avoir pris à tâche de mettre en pratique la pensée d'Alfred de Vigny au bal que donnait madame de X...

Moi-même, généralement si rebelle à me laisser entraîner par ce genre de distractions, j'étais, comme les autres : emporté par le tourbillon.

Le feu des lustres m'éblouissait, le parfum discret et mystérieux dont étaient enveloppées les jeunes filles, celui, plus capiteux et plus franc, que répandaient les fleurs, dont l'appartement était orné, m'enivraient. Je tourbillonnais sans trêve, suivant la cadence d'une musique délicieuse, enfin j'étais, ce soir-là, étourdi, grisé par tout ce que l'on appelle les plaisirs du bal.

Cependant je n'avais aucun motif spécial pour qu'il en fût ainsi : « Je me suis souvent demandé à quoi attribuer ces impressions de vagues tristesses ou de joies intenses que nous ressentons ainsi un soir, par hasard, et qui, le lendemain, ont fui sans laisser de traces?... »

Ce soir-là je me laissai aller à mon impression, sans rien me demander ; et il paraissait en être de même

pour tous les assistants de cette fête car je voyais chez ceux qui étaient habituellement les plus graves, les plus mélancoliques même, se produire une trêve au milieu de leur désenchantement ou un soulagement au poids de leurs préoccupations.

Depuis longtemps déjà le bal tourbillonnait, riait et l'entrain allait toujours grandissant, lorsque le hasard fit que je me trouvai sans danseuse pendant l'espace d'une danse. Presque satisfait du malentendu qui avait été cause des quelques instants de repos que j'allais pouvoir prendre, je me laissai choir, fatigué je l'avoue, sur un divan qui se trouvait dans le corridor. Je m'apprêtai à jouir du plaisir d'observer : Je suivais, depuis quelques instants, dans la foule des danseurs, les évolutions gracieuses d'une robe de gaze mais, que d'autres toilettes, blanches, roses ou bleues, dérobaient parfois à ma vue. Soudain, une voix se fit entendre tout près de moi et je sentis sur mon bras l'étreinte d'une main fiévreuse, en même temps que ces paroles frappèrent mon oreille : « Viens, sans perdre un instant, viens avec moi, Maurice, je t'en prie ; j'ai à te parler, » et l'étreinte devenait plus violente et la main m'entraînait vers la porte de la rue. Lorsque le premier moment de surprise fut passé, je reconnus Fernand M. L'accent de sa voix avait quelque chose de si passionné, en même temps sa physionomie décelait une si grande exaltation qu'au premier abord je n'avais pas reconnu mon ami le plus intime...

Nous sortîmes. La nuit était étoilée, mais froide. La brusque transition atmosphérique me dégrisa instantanément, et je me retournai vers mon ami pour lui demander le motif de cette fuite précipitée ; mais il ne voulut pas s'arrêter, et marcha, courut presque, pendant quelques instants... Il allait avec une rapidité vertigineuse. Il n'était pas dégrisé, lui, il ne sentait pas le froid qui m'envahissait, bien que, pas plus que moi, il n'avait eu le temps de se vêtir chaudement. Tout à coup, il s'arrêta, je fis

comme lui. Il se prit le front à deux mains et me dit : « Viens à mon secours, je suis hors de moi ! La tête me tourne ! Je suis fou.... oui fou ! » Je n'osai pas lui avouer qu'en effet depuis quelques instants, cette pensée m'était venue à l'esprit. « Que veux-tu ? qu'y a-t-il ? dis-je avec calme. » — Ecoute, me dit-il, toujours du même ton exalté, j'aime mademoiselle Christine de F. ! Je l'adore ! Je me tuerais si elle ne m'aime pas. Cè bal, les parfums, la musique, la danse avec elle, tout m'a mis la tête et le cœur en feu ! Mais je suis si ridicule, si absurde auprès d'elle que je ne puis rien lui dire. Aide-moi ! Toi, mon meilleur ami, parle pour moi ! — Que veux-tu que je lui dise ? Je la connais à peine. — Dis tout ce que tu voudras, parle-lui de moi, sonde-là, tâche de connaître l'impression que j'ai produite sur elle. Je t'en conjure, Maurice, prouve-moi ton amitié. Je promis tout ce qu'il voulut, et ce fut moi qui, cette fois, repris en courant le chemin de la maison, pour arriver encore à la fin de la valse. Quelques instants après, j'étais de nouveau mêlé à la foule joyeuse, et j'avais presque oublié la promesse faite à mon ami, lorsque, consultant, entre deux danses, mon carnet, j'y lus : « M^{lle} de F., » et à côté de ce nom, entre parenthèses, « robe maïs ». Ainsi c'était elle qui portait la fameuse robe aux ondulations si gracieuses.

De loin, j'aperçus l'espèce de rayon de soleil que produisait cette teinte chaude sous la lumière des lustres. Je traversai le salon, et, tout en lui montrant mon carnet, pour lui réclamer la danse accordée, je m'aperçus que la jeune fille qui se trouvait devant moi était un idéal de beauté ; pour moi du moins, qui cherchais la beauté beaucoup plus dans l'expression de la physionomie que dans les lignes du visage. Nous dansâmes Elle volait avec tant de légèreté et de grâce, que, par moment, elle me semblait insaisissable ; il me paraissait qu'elle n'était qu'une vision et que je ne pourrais empêcher cette vision de s'évanouir. Je craignais à tout

instant de recevoir le choc qui allait me réveiller et la rendre impalpable. Le parfum délicat que répandaient les cyclamens roses, mêlé à celui de ses cheveux, auxquels ils étaient entrelacés, me faisait l'effet de l'encens et me montait au cerveau..... Lorsque la danse fut terminée, nous nous assîmes au fond d'une serre qu'illuminaient, par centaines, des globes électriques, donnant à toute cette verdure un aspect féerique.

Là je pus examiner ma danseuse et essayer de me rendre compte de ce qui produisait le charme qu'elle exerçait.

L'expression de sa physionomie était à la fois mélancolique et sereine. Elle conservait dans toute cette agitation, dans cette fièvre de plaisir qui l'environnait, une sorte de froideur qui paraissait tenir à la fois de la tristesse et de l'indifférence. Ses grands yeux gris verts, admirables de forme, étaient empreints d'une expression d'au delà. On regrettait presque en elle cette espèce de mystère, qui l'empêchait d'user des avantages physiques dont elle était si largement comblée. Je compris mon ami Fernand : parler d'amour à Mademoiselle de F. m'eût été absolument impossible. Je la considérais comme un être enveloppé d'un charme mystique, et tellement en dehors de la nature que je ne croyais plus me trouver devant une femme.

Tout en l'observant, je me demandais quel était le but qu'elle se proposait d'atteindre en venant au bal? Ce n'était pas celui d'y briller, puisqu'elle mettait un soin jaloux à cacher, autant qu'il était en son pouvoir, toutes les qualités qui l'eussent rendue irrésistible. Au bout de quelques instants, je m'aperçus qu'en la contemplant j'avais gardé le silence et vraiment je ne savais que lui dire. Je ne pouvais brusquement parler de mon ami Fernand et il m'était impossible d'aborder avec elle les banalités mondaines. Elle prit la parole : « Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, que la dernière .

valse que l'on a jouée était empreinte d'un caractère de mélancolie si intense? J'en suis encore toute bouleversée. Le charme en était cependant bien entraînant, car nous l'avons dansée d'un bout à l'autre sans songer à nous arrêter. D'ailleurs il est bien rare que la musique d'une valse ne me porte pas à la mélancolie. » Elle resta un instant rêveuse, le regard perdu dans une vague contemplation; puis, paraissant s'arracher à un songe, elle ajouta : « Mais il me semble que je ne suis pas une danseuse agréable au bal. Je n'ai pas le pouvoir de donner de l'intérêt aux mille sujets banals qu'on effleure dans les conversations mondaines. » — Vos réflexions ne m'étonnent pas, mademoiselle, elles sont bien en rapport avec l'expression de votre physionomie. Mais permettez-moi une question bien indiscreète, je le sais : pourquoi, du moment que vous envisagez le monde à sa juste valeur, et que les succès que vous y remportez sont pour vous sans attrait, pourquoi venez-vous ici? — Elle sourit mélancoliquement. « Pour une raison bien simple : ceux qui m'entourent désirent que j'aie connu du monde toutes les séductions et aussi les désillusions; enfin que je sache la vie avant de la quitter. » Son calme me fit frémir. « Quitter la vie! » dis-je, avec effroi. « Je m'exprime mal. Abandonner cette vie qui se compose de combats, de déceptions et de découragements, pour la seule existence qui ne laisse pas, dans le cœur, un vide affreux; c'est à dire celle de la sœur de charité. » Cette révélation ne m'étonna guère. Je compris tout : C'était là ce qui l'empêchait de donner à son regard, tantôt velouté, tantôt éclatant, l'expression attirante qui l'eût rendu fascinant; c'était là ce qui la faisait considérer comme un être tout spécial.

Je lui répondis : « Puisque vous voulez bien m'accorder la faveur de me rendre compte de vos pensées, dites-moi ce qui vous a entraînée dans ces idées, peu

naturelles pour une jeune fille possédant toutes les puissances. — Personne, ni rien ne m'a entraînée à agir comme j'ai l'intention ferme de le faire. Ma vocation ne s'est pas manifestée depuis longtemps; mais, toujours, depuis que j'ai été en âge de penser, de comprendre, j'ai senti au fond de toute chose le néant. J'ai senti un vide immense comme résultat de toutes les actions humaines. J'ai bien souffert de cette impression de vide moral lorsque, après avoir longtemps désiré d'être payée de retour d'un amour que je croyais éprouver, j'ai vu se réaliser ce rêve qui, me semblait-il, devait faire mon bonheur; et, à ce moment, c'est une crainte, une appréhension effroyable qui m'a saisi le cœur! Entre moi et mon rêve s'est creusé, soudain, l'abîme, le néant, le sentiment de l'inutilité de l'acte que j'allais accomplir, et j'ai rompu. Alors, si je n'avais pas eu le soutien puissant de la religion, j'aurais succombé à la tentation de m'anéantir. Du moment que le sentiment le plus vaste, celui qui remplit l'univers, ne me suffisait plus, que me fallait-il? Plus rien au monde ne pouvait me tirer d'une tristesse d'autant plus profonde et plus incurable que rien ne la motivait. La religion était là, m'offrant son secours : je m'y jetai avidement. Je veux essayer de soulager des misères, d'adoucir des chagrins, et, s'il m'est arrivé une fois seulement en ma vie de pouvoir me dire que j'ai évité une souffrance, morale surtout, à un être quelconque, je m'estimerai heureuse et largement récompensée d'avoir renoncé à ce que l'on est convenu d'appeler les bonheurs de la vie. Mais j'ai tort de vous parler ainsi; je vous attriste, et le moment est mal choisi. J'allais me recrier lorsque retentirent les premiers accords d'une mazurka; et déjà le cavalier qui devait me succéder auprès de Mademoiselle de F. lui offrait son bras, prêt à l'entraîner dans le tourbillon. Je saluai M^{lle} de F.; elle me répondit par une inclination aussi gracieuse que dépourvue

de toute recherche et c'est ainsi que nous nous quit-
tâmes pour ne plus nous revoir.

La fin du bal fut moins animée pour moi. Le souvenir de la conversation que j'avais eue avec elle ne m'abandonna plus un instant.

Après le bal, j'accompagnai mon pauvre Fernand jusque chez lui. La mission, qui m'était échue, de détruire toutes les espérances, toutes les illusions du plus cher de mes amis me rendait profondément malheureux.

Lorsque j'eus fidèlement rapporté à Fernand toute la conversation que j'avais eue avec mademoiselle de F., il ne répondit rien. Pas une question, pas un regret ne furent articulés par ses lèvres. Sa fièvre était apaisée; il marchait d'un pas machinal et peu assuré, s'appuyant lourdement sur mon bras. Lorsque, arrivé chez lui, je lui serrai, en silence, les deux mains, il me rendit mon étreinte avec force et dit : « Je ne subirai du moins pas la torture de la jalousie. »

Je retournai chez moi, lentement, en proie à une rêverie singulièrement douloureuse.

Quelques mois plus tard, nous partîmes, Fernand et moi, et nous fûmes nous installer dans un village. Là, devant le spectacle de la nature, la douleur morale de mon ami s'apaisa doucement.

Nous passions nos journées lisant, rêvant, échangeant nos pensées, Nous choisissions, pour nous y reposer, le sommet d'une roche d'où nous découvrions un de ces horizons qui, changeant comme la mer, comme la mer aussi enveloppait et berçait notre pensée. Au pied de la roche, la vallée avec sa rivière mouvementée, dont nous suivions du regard le cours rapide. Cette attraction magnétique d'une eau courante, la connaissez-vous? Les heures s'enfuyaient aussi rapidement que le flot, sans que nous nous apercevions de la rapidité de leur vol. Par instants les bruits du village montaient

jusqu'à nous. Le battement sonore du fer contre le fer, qui nous arrivait de la forge, les cris de joie des enfants au sortir de l'école, le mugissement d'une vache, enfin tous les échos de la vie simple de la campagne, qui, mêlés à la senteur vigoureuse et âpre des bois et à la grande caresse du vent, nous enveloppaient l'âme de paix et de calme et élevaient notre pensée au-dessus des mesquineries qui parfois l'accaparent, et que nos réflexions deviennent plus vastes et plus profondes. Maintenant, que me reste-t-il à dire? — Que Fernand se consola! Que lui, comme tant d'autres, guérit de ce mal.

Aujourd'hui deux ans se sont écoulés depuis cette soirée que j'ai essayé de dépeindre, et Fernand est marié, il est le plus heureux des hommes. Et je suis certain que, si je m'avisais de lui demander le nom du sentiment qui lui fut inspiré par mademoiselle de F., il avouerait sincèrement une sympathie momentanée, et que la souffrance même qu'elle lui fit ressentir est par lui complètement oubliée.

-- L'Oubli : ce qu'il y a de pire et de meilleur sur la terre!

I. TER LINDEN






UN COUP D'ŒIL DEVANT MA GLACE

Lettre au journaliste JEAN SUIS du Patriote

MON CHER AMI,

OUS êtes journaliste, vous ne manquez pas d'esprit, il paraîtrait même que vous avez du style; ce ne sont pas des reproches que je vous fais là, mais enfin, puisque vous êtes, comme on dit, du bâtiment vous allez m'expliquer ceci :

J'ai écrit un roman, *Une Ame Princesse*; le Magasin littéraire l'a publié d'enthousiasme, j'ai réuni ces pages en un volume que j'ai lancé à la tête du public et je me suis laissé reprendre par cette bonne rêverie qui est la moitié de la joie de vivre....

On a lu mon livre, je le sais bien, d'ailleurs les lettres les plus diverses s'entassent sur ma table (et parmi elles l'inévitable missive du *Monsieur qui écrit aux auteurs*). De ces lettres, les unes me louangent et les autres me blâment, mais enfin, louange ou blâme, toutes disent l'opinion de quelqu'un. Or pendant que le Public parle, la Presse garde envers moi un silence polaire. Il y a quelques exceptions à poser, histoire de confirmer la règle. *La Libre Parole*, vis-à-vis de laquelle je n'étais cependant qu'un inconnu, m'a rendu loyalement justice et n'a point failli à son nom. En ont fait autant en Belgique *L'Impartial*, le *Patriote*, le *Pays de Liège* et c'est tout. Vous

voudrez bien m'expliquer, mon cher Jean Suis, comment il se fait que ce soit au Public de parler, et à la Presse de se taire. Je m'étais toujours imaginé l'inverse. Vous ne voudrez pas laisser s'envoler une de mes plus belles illusions sans lui mettre dans l'aile le plomb d'un bon motif. Alors ! Balzac aurait-il été dans l'erreur, en définissant la Presse : une boutique où l'on vend au public des paroles de la couleur dont il les veut ? — Evidemment le public qui me louange demande que la Presse me louange et le Public qui me blâme demande que la Presse me blâme. Mais pas du tout : ni blanc, ni noir, il n'y en a pas, dit le boutiquier. — Ame Princesse, connais pas, fait la Presse... C'est peut-être vrai ; tu étais si jeune, mon cher petit bouquin et tu n'étais pas de taille à protester, lorsqu'un sous-ordre quelconque du Seigneur Journaliste, sur l'avis muet de son maître, t'a poussé aux oubliettes.... du panier.

J'attends l'explication que vous me trouverez de cet ostracisme, c'est le nom du silence à ce degré-là. Je n'ai pourtant pas incendié le temple de Diane,... comme fit Erostrate, pour qu'on se garde si soigneusement de prononcer mon nom ou de parler de mon livre.

En somme en veut-on à l'écrivain ou à l'œuvre ? ou aux deux ? Quoi ? on me devrait au moins la vérité. Je la dis bien aux autres.



C'est vrai, j'oubliais, je suis mêlé à la *Querelle littéraire* de ce temps, le mien, ce temps que j'aime. Il serait assez mesquin qu'on me fit un grief de cette dilection. Eh ben oui, là

J'suis pas grognon !

Je ne trouve pas que tout soit bien et beau dans le passé, — et je ne trouve pas que tout soit mal et laid dans le présent. Quand on me parle de Siècles et d'Ecoles

je souris invariablement. Siècle de Péricles, siècle d'Auguste, siècle de Louis XIV, romantisme, classicisme, décadentisme, néo-mysticisme, que voulez-vous que ça me fasse? J'aime le beau, je le cherche, et, quand je l'ai rencontré, il ne m'importe en aucune manière que ce soit ici ou là, en Grèce ou en Scandinavie, chez les Primitifs ou les Vingtistes, les Renaissants ou les Gothiques, chez Dante, Homère ou Pierre Loti. Je suis éclectique absolument. Je vous autoriserai, mon cher Jean Suis, à jeter quand vous voudrez un coup d'œil dans ma bibliothèque. Vous verrez là sur le rayon, souvent côte à côte ou mêlés les oraisons funèbres de Jacques-Bénigne Bossuet et les volumes de la comédie Humaine d'Honoré de Balzac. Je viens de parcourir mes chers livres : la Synthèse de l'Antisémitisme d'Ed. Picard trône entre un Tribulat Bonhomet de Villiers de l'Isle Adam et les Vers et Prose de Mallarmé; l'Honnête femme de L. Veillot tient compagnie aux Œuvres choisies de Paul Verlaine. Voici une série curieuse : Les Essais de Montaigne, les Poèmes barbares de Leconte de l'Isle, une conférence sur le mariage de Verspeyen, les Œuvres et les Hommes de Barbey d'Aurevilly, les métamorphoses d'Ovide, les Fleurs du Mal de Baudelaire, les fables de la Fontaine, l'Eve Future de Villiers, le Mariage Blanc de Jules Lemaître, les lettres spirituelles de St-François de Sales. — Une anarchie littéraire. — Oui, mon cher. En littérature je suis anarchiste, partageux, communiste, tout, sauf nihiliste; je connais des Artistes, des Forts, des Puissants, je compagne avec l'un et l'autre; Maurice Barrès me prend pour un frère cadet de Barbey, Villiers ou Hello; passe encore pour la fraternité, mais les Maîtres... je n'en reconnais qu'aux autres. Voilà ce que je suis. Ce que je veux — comme romancier, puisque c'est d'un roman qu'il s'agit je l'ai dit au Drapeau une ou deux fois au moins, je le répète, en laissant la parole à un des nombreux prêtres qui ont bien voulu m'écrire — : « C'est glorifier

l'Eglise, m'écrit l'abbé Moeller, que d'écrire des romans comme vous en écrivez. Trop longtemps les catholiques l'ont déshonorée par la publication de romans ineptes. Nos adversaires en profitaient pour nous traiter de crétins et affirmer tout haut qu'imbécile est synonyme de catholique. Je sais bien que de grands, de vrais catholiques comme Barbey d'Aurevilly par exemple, Villiers de l'Isle Adam, Léon Bloy etc. ont fait des romans qui sont des chefs-d'œuvre. Mais actuellement, on aurait cru que le roman catholique était mort. Vous venez de le ressusciter..... etc., etc. »



J'ai voulu faire œuvre de romancier catholique; ai-je réussi? Le silence de la Presse est-il un blâme pour l'œuvre? Ce serait grave! Selon toute apparence j'ai produit mon effet ou je l'ai raté, il n'y a pas de milieu. J'ai écrit un bon livre, ou un mauvais, mon œuvre est belle ou laide; si Une Ame Princesse est bonne ou belle, la Presse me rendrait justice en le disant et si elle est mauvaise ou laide, elle se rend justice à elle-même en le prouvant, elle le doit à son public. Si mon œuvre est simplement médiocre que la Presse le dise. Car pour tout résumer en un mot un peu brutal : le silence ici c'est de la lâcheté!

Enfin, puisqu'on se refuse à critiquer mon œuvre, je vais la critiquer moi-même, très brièvement et très sévèrement.

Le sujet du roman est très simple. Un homme, nature exceptionnelle, le Prince, aime éperdument deux femmes : l'une sa fiancée Albine et l'autre Blanche Macbeth; il les aime d'amour, mais sans manquer jamais à la Loi chrétienne; Albine a sa parole, il en fait sa femme, Blanche Macbeth toujours aimée au fond du cœur disparaît à tout jamais de sa vie; Albine

meurt... Le soir des funérailles le Prince apprend le mariage de Blanche Macbeth. Mon roman dit l'histoire de ce cœur, de cette Ame-Princesse, qui aime double.

Et maintenant voulez-vous le livre débarrassé de toutes les contingences du faire dramatique et littéraire?

J'ai mis un catholique aux prises avec la passion d'orgueil devant l'amour, pêchant par l'orgueil et puni, oh! atrocement puni de son orgueil, par son double amour.

En quoi ai-je été immoral, s'il vous plaît?

Certes, mon héros est tenté, au sens catholique du mot; mais depuis quand la tentation est-elle réputée immorale?

Le Prince est un orgueilleux. Oui encore. Mais ai-je vanté l'orgueil? l'ai-je défendu? Au contraire. Je doute qu'on me reproche d'avoir traité trop mou- tonnièrement mon héros. Je l'écrase, je l'émiette, je le pulvérise sous sa faute.

« Croyez-vous, écrivais-je récemment, qu'un lecteur d'Ame-Princesse soit jamais tenté de courir sciemment l'horrible aventure de cœur que je raconte et qui a été vécue presque sous mes yeux? Moi je ne le pense pas. »

Monsieur Bodeux dans une lettre publiée ici-même me dit : je n'admets pas « qu'un écrivain catholique de votre rang, de votre conviction et de votre intelligence s'emploie à briser les beaux grands principes de la religion, entre autres, celui de l'amour unique dans le mariage. » Je ne l'admets pas plus que lui..... aussi ai-je raconté une histoire qui prouve le limité de la vie, l'étroitesse du cœur de l'homme impuissant même à aimer deux créatures. Ne perdons pas notre temps à enfoncer des portes ouvertes.

Comment? j'ai fait se dresser en face de mon héros la Loi chrétienne tout le long de sa vie, il croit, il vit selon sa croyance, le christianisme est pour lui la chose intangible, immuable, obéie et l'on m'accuse, moi

catholique, d'être l'iconoclaste des 10 commandements?

Il est vraiment regrettable pour mes critiques que la Sainte Inquisition ne fonctionne plus, je passerais au prochain auto-da-fé. Qu'on la rétablisse. Je le demande formellement.

Deux écrivains français ont traité un sujet analogue à celui d'Ame-Princesse : Maurice Barrès et Edouard Rod. Or savez-vous ce qu'est devenue dans leur œuvre la loi catholique de l'amour unique dans le mariage, comme dit Monsieur Bodeux?

Maurice Barrès la supprime complètement cette loi catholique, celle-là et toutes les autres dans son livre *l'Ennemi des Lois*.

Edouard Rod, dans cette *Vie privée de Michel Tessier* auquel la Lettre ouverte empruntait les considérants de la condamnation d'une Ame-Princesse, Edouard Rod pose son héros en violateur absolu de la Loi...

Je n'ai fait ni comme Barrès qui supprime la loi, ni comme Edouard Rod qui la viole, puisque de la première à la dernière ligne de mon œuvre, je la proclame et la défends.

Relisez cette conclusion suprême de mon livre :

« Dieu est bon. Voyez, il m'a puni de ce péché d'orgueil d'avoir rêvé sur la terre un amour si vaste qu'il ne se réalisera qu'au ciel, mais il m'a récompensé des souffrances endurées en son nom, en me rendant saisissant le limité de la vie...

« Aux yeux du monde j'ai peut-être manqué la vie. Le monde et moi nous ne sommes pas faits pour nous entendre. J'ai mesuré depuis longtemps mes désirs à l'Eternel Au-delà. On se sert d'une autre toise dans la vie contemporaine.

« Et voilà la fin de cette trop longue histoire de ma vie, et, je l'espère, de ma vie elle-même : *Dieu*, il n'y en a pas d'autre. »

J'aurais sans doute bien fait d'ajouter comme post-

face ce mot (un peu cruel) de Barbey d'Aurevilly :

« L'homme est si profondément vil qu'il fait des viletés des actions qu'il ne comprend pas, parce qu'ainsi il est toujours sûr de les comprendre. »

Que pouvais-je faire davantage?

Après tout, je ne suis pas un Père de l'Eglise, mais simplement un romancier catholique; je ne donne pas une leçon de dogmatique, je fais œuvre d'artiste. Que voulez-vous de plus que ce que j'ai donné? Je prends un coin de la vie catholique, je l'éclaire de toute la lumière que je peux, je dramatisé: je fais splendide et je vous dis :

Regardez, nous croyons en Dieu, voilà notre vie, la Religion ne tue rien en nous, elle grandit tout, nous sommes capables d'amour, nous aimons de telle façon, dans telle pensée, avec cette espérance, etc., etc. J'ai travaillé à mon vitrail, à ma fresque. Si, en lisant mon livre, vous vous êtes dit : le Christianisme est beau ou Dieu est bon; ou si, sans rien dire, vous êtes entré à l'église, si vous avez dit une prière, eu une bonne pensée, posé une bonne action; si simplement, vous sentant moins alourdi par la terre, vous avez regardé du côté du ciel, je ne vous dois plus rien, je suis quitte envers vous, lecteur.

Veux-je vous dire à présent, mon cher Jean Suis, le grand grief de la critique catholique, celui qui lui fait désirer pour moi le bâillon, car tous ces hobereaux n'ont pas le luxe des oubliettes à m'offrir : c'est, qu'étant catholique, je me permette d'écrire un roman. On me pardonnerait le plan d'une cathédrale, mais un roman! Il est licite à tout le monde d'écrire des romans, fût-on bas-bleu comme une Craven, gargotier en littérature comme Biré et dix que je me garderai de nommer pour ne pas leur faire la gloirette d'une citation, commis voyageur dans la même partie comme Feuillet ou Ohnet ou Potvin ou n'importe lequel de ces caniches

qui lèvent la patte contre les rez-de-chaussée à feuillets; ... il est permis de n'avoir pas de talent et d'écrire des romans, mais si vous êtes catholique, eussiez-vous tout le talent du monde, on ne vous le pardonnera pas.

Essayez un peu, pour voir... comme on dit au Tirailleur. La Presse catholique, qui observe un si religieux silence à mon endroit, a parlé du dernier livre de Bourget, elle parlera de Loti et d'Ohnet demain, on remplacera d'urgence l'eau des bénitiers par de l'encre pour commenter plus copieusement le Docteur Pascal ou Lourdes d'Emile Zola .. Je suis catholique, j'écris un roman catholique, la Presse catholique se met la plume derrière l'oreille et le doigt sur la bouche : Chut, sur toute la ligne.

On ne semble pas se douter parmi nous que le sceptre littéraire de cette époque nous échappe manifestement. Parcourez, mon cher Jean Suis, la liste des membres de l'académie française par exemple (je ne parle pas de la belge qui est plutôt une morgue qu'une assemblée de vivants), combien y trouvez-vous d'écrivains catholiques, mais là de vrais?

Il y a cependant des catholiques qui lisent, que diable! mais que lisent-ils?... Répondez pour moi, je n'oserais jamais...

Et la conclusion! Vous tirerez de cette trop longue lettre, mon cher Jean Suis, la conclusion qu'il vous plaira. En tout cas excusez en la franchise... Si j'avais parlé à des ennemis, je me serais souvenu de l'usage... du miel.

Tout un avec vous,
POL DEMADE

Lille, 1 mai 1893

P. S. — Cette lettre était écrite, quand on nous a communiqué l'article bibliographique du *Journal de Bruxelles*. Dont acte. Justice pour justice.



PETITE CHRONIQUE

M. Picard a fait, le mois dernier, un songe et s'est passé la fantaisie de le conter à une foule échauffée. Mal lui en a pris : le parquet, qui s'inquiète des songes, tolère qu'on en fasse, mais ne permet plus qu'on les raconte. Il a raison ; raconter un songe, c'était bon au temps jadis et il nous étonne fort que M. Edmond Picard se soit avisé de plagier *Athalie* : on n'est pas classique à ce point. C'est pourquoi nous estimons que l'auteur du *Juré* a été justement puni. Il ne touchera plus à l'avenir à des monopoles raciniens.



La Plume continue à publier des *Pages retrouvées* de Barbey d'Aurevilly. Dans le numéro du 15 Avril, nous lisons trois poèmes du maître défunt : *A...*; *L'Echanson*; *Saigne, mon cœur*, tous trois de sombre et superbe allure. Voici le premier :

A....

Si tu pleures jamais, que ce soit en silence.
Si l'on te voit pleurer, essuie au moins tes pleurs!
Car tu ne peux trouver au fond de ta souffrance
Le calme fier qui naît des injustes douleurs.

Non, tu ne le peux pas. Si ta vie est brisée,
Qui me brisa le cœur où tu vivais? Dis-moi,
Dis-moi qui l'a voulu, si je t'ai délaissée?
Tes pleurs amers et vains n'accuseraient que toi!

Les femmes sont ainsi! Que je t'eusse trahie,
Tu reviendrais m'offrir à genoux mon pardon.
Si tu m'aimais, pourquoi cette triste folie
D'implorer de l'amour la fuite et l'abandon?

Mon orgueil t'obéit sans risquer un murmure.
A ce monde sans cœur je cache mes regrets ;
Sous un dédain léger je voile ma torture —
Et si bien, — que toi-même aussi t'y tromperais !

Et tu m'aimes pourtant ! amour triste et rapide !
Ne me semblait-il pas le plus profond des deux ?
Sans moi de quel bonheur étais-tu donc avide,
Puisqu'avec moi jamais tu n'avais l'air heureux ?

Mais à présent sans moi plus heureuse, j'espère,
Si tu penses parfois à celui qui t'aimait,
Ne te repens-tu pas d'avoir fait un mystère
Du mal que tu cachais et qui t'inquiétait ?

Et si tu te repens, cache-le dans ton âme.
Tout n'est-il pas, hélas ! entre nous consommé ?
O toi qui n'eus jamais l'abandon d'une femme,
Reste ce que tu fus, ô blond sphynx trop aimé !



La publication s'annonce d'un choix de poésies inédites de Victor Hugo, recueillies par MM. Vacquerie et Meurice dans les volumineux manuscrits du maître. Elles sont de la maturité du poète, datées presque toutes de 1852, 53 ou 54. M. Biré les abimera dans la *Gazette de France*.



Curieux articles de M. Frédéric Masson, dans le *Figaro*, sur *Napoléon et les Femmes*. On ne s'attendrait pas à découvrir la fougue d'un amoureux romantique chez le grand Empereur. Or il adressait, au temps de ses campagnes d'Italie, à sa femme Joséphine de Beauharnais des missives enflammées. Le jeune général Bonaparte écrit à son frère Joseph : « Tu connais mon cœur. Tu sais comme il est ardent. Tu sais que je n'ai jamais aimé, que Joséphine est la première femme que j'adore... J'ai besoin de la voir, de la presser contre mon cœur. Je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle ; si elle ne m'aimait plus, je n'aurais plus rien à faire sur la terre. » A Joséphine il écrit : « L'amour que tu m'as inspiré m'a ôté la raison : je ne la retrouverai jamais. L'on ne guérit pas de ce mal-là. Mes pressentiments sont si funestes que je me bornerais à te voir, à te presser sur mon cœur et mourir ensemble... Tu vas revenir, n'est-ce pas ? tu vas être à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras ! Prends des ailes ! viens, viens ! » Que fût-il arrivé, si l'épouse ne s'était enfin décidée à monter en chaise de poste et à rejoindre son mari à Milan ? Peut-être Bonaparte, Napoléon en herbe, fût-il mort d'amour. On dit que cela se voit. Et le dix-neuvième siècle n'aurait pas eu d'épopée.



On annonce la résurrection du *Parnasse contemporain*. Trois volumes ont été publiés sous ce titre, par l'éditeur Lemerre, en 1866, en 1869 et en 1876. Le volume futur, quatrième de la série, comprendra des vers inédits des poètes de ce temps. Les manuscrits doivent être adressés à M. Alph. Lemerre, passage Choiseul, avant le 30 juin.



Paru chez Edmond Deman : *Les Campagnes hallucinées*, par Emile Verhaeren.



Un poète égaré parmi les voyageurs de commerce qui propagent le volapük. C'est la surprise que nous offre M. Francis Viélé-Griffin, auteur des *Cygnés* et de la *Chevauchée d'Yeldis*, un des meilleurs parmi les poètes nouveaux. Peut-être le journal parisien qui signale cette singularité y met-il quelque ironie.



Mort de M. Charles de Mazade, immortel.



Le douzième numéro du *Saint-Graal* nous arrive, rédigé par M. Emmanuel Signoret, exclusivement et superbement. A coup sûr, parmi les jeunes talents, celui de M. Signoret est un des plus prometteurs : c'est un visionnaire doué d'un lyrisme éblouissant. Mais il se drape un peu trop peut-être et ses attitudes révèlent quelque infatuation : j'aimerais qu'il insistât moins sur ses propres fulgurances. Une aventure passablement stupéfiante lui arriva naguère, qu'il nous conte au cours d'une *Méditation sur la Volonté* : je la recommande à l'attention de ceux qui éprouvent quelque difficulté à rouler une cigarette. La voici dans toute sa simplicité. On y verra que M. Signoret, quand il se promène au bord de l'océan, a des façons de fumer peu vulgaires : « Machinalement je voulus confectionner une cigarette. Je ne sus comment m'y prendre. Elle tomba en désordre, à la mer. Une longue vague éblouissante me la roula élégamment — et puis, ondoyante, haute et souple, vint la replacer entre mes doigts. Lors j'invoquai la lune ardente. La lune ardente s'abaissa, vint enflammer ma cigarette et puis rebondit dans l'azur nocturne. » L'histoire serait assez plausible n'était cette d'ailleurs louable complaisance lunaire ; mais la servabilité de cette planète, en rappelant que M. Signoret est du midi, fait quelque tort à la vraisemblance du reste. La lune n'étant, au dire de Lamartine, que le doux reflet d'un globe de flamme, j'hésite à croire qu'elle puisse de longtemps remplacer, avec quelque avantage pour les fumeurs, les allumettes suédoises. La plus belle lune du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Peut-être y aurait-il quelque impertinence à lui demander du feu.



L'apparition des *Trophées* de M. de Heredia a été un événement littéraire. Nous n'avons point cru nécessaire, après l'étude ici même consacrée au maître l'an dernier, de reparler longuement de son chef-d'œuvre : nous n'eussions pu que nous répéter. Mais il nous plaît de signaler, parmi la multitude des articles consacrés partout aux *Trophées*, ces derniers temps, la belle étude de M. Henry Pordeaux dans la *Revue générale* de mai.



Guillaume II, en visite chez le Saint-Père, lui a fait don de son auguste portrait en photographie peinte : un empereur peut avoir le goût d'un caporal.



Le mystérieux épistolier qui signe *Elaine* verrait-il un inconvénient majeur à déposer, comme je l'y convie galamment, le masque, pour rendre possible un échange de réflexions profondes sur l'*impassibilité* en littérature?

MAURICE DULLAERT



Un nouveau Magazine anglais a découvert un nouvel *illustrateur* : Aubrey Beardsley, dont le faire n'est pas sans analogies avec celui de Carloz Schwabe, mais encore plus symbolique, plus esthète si cela est possible.



La *Royal Academy* s'est ouverte à Londres le 1^{er} mai. Cette année les peintres qui peuvent faire suivre leur nom des magiques initiales R. A. ont obtenu qu'une redevance de 5 livres sterling serait payée à chacun d'eux pour les reproductions que les journaux illustrés donneraient de leurs œuvres. Cette restriction n'a arrêté personne et clichés, kodaks, camera detectives ont fonctionné à qui mieux mieux. La palme pour la fidélité et le rendu des reproductions appartient pourtant encore aux *Royal Academy Pictures* de MM. Cassell. Une intéressante étude serait de chercher les impressions de ceux qui n'ont vu que les gravures et de les comparer avec celles de ceux qui ont vu les tableaux.



Le même jour, 1^{er} mai, s'est ouverte (officiellement) l'Exposition de Chicago ou Foire du monde. Réclames, tableaux affriolants, Revues nous ont incités à nous rendre au pays des dollars. Ami lecteur, croyez m'en, ménagez votre santé et vos écus et, paresseusement couché sur votre divan, contentez-vous de répéter, ainsi que je le fais moi-même en feuilletant *Picturesque America : A beau mentir qui vient de loin*

H. V.



Nous lisons dans le *Mercur de France* :

« La mode est aux enquêtes littéraires. Plusieurs revues françaises et étrangères — et tout récemment la *Revue bleue*, qui n'a d'ailleurs pas encore livré au public le résultat de ses explorations — ont eu l'idée de consulter leurs lecteurs sur le choix d'une bibliothèque. Il nous a paru piquant de nous livrer à une enquête analogue. Nous avons posé la question suivante : *Quels sont les vingt-cinq plus mauvais livres?* Et voici, après un consciencieux dépouillement et un minutieux pointage des réponses qui nous sont parvenues, la liste, par ordre de suffrages, qui est issue de notre scrutin :

Taine, *Philosophie de l'Art*. — Emile Zola, *le Rêve*. — Jules Simon, *le Devoir*. — Ernest Renan, *la Vie de Jésus*. — Francisque Sarcey, *le Piano de Jeannette*. — Guy de Maupassant, *Plus fort que la Mort*. — Paul Bourget, *Cruelle énigme*. — Alphonse Daudet, *l'Immortel*. — Henri de Bornier, *la Fille de Roland*. — Pierre Loti, *Mon frère Yves*. — Camille Doucet, *le Fruit défendu*. — Jules Claretie, *Monsieur le Ministre*. — François Coppée, *la Grève des Forgerons*. — Sully-Prud'homme, *Œuvres complètes*. — Jules Lemaitre, *les Rois*. — Victor Cherbuliez, *la Bête*. — Melchior de Vogüé, *Regards historiques*. — Paul Déroulède, *Chants du soldat*. — Edouard Rod, *les Deux Cœurs*. — André Theuriet, *la Maison des Trois Barbeaux*. — Victorien Sardou, *le Crocodile*. — Arsène Houssaye, *Mademoiselle Ève*. — Juliette Lauber, *Madame Adam*. — J.-H. Rosny, *la Mâchoire quaternaire*. — Edouard Montagne, *la Feuille à l'envers ou les Aventures d'un cadenas*.

Ont obtenu ensuite le plus de voix :

Xavier de Montépin, *la Porteuse de pain*. — Emile Richebourg, *les Chiens célèbres illustrés*. — Paul Féval, *l'Homme du Gaz*, édition de la jeunesse chrétienne. — Chincholle, *les Pensées de tout le monde*. — Alphonse Daudet, *Rose et Ninette*. — René Maizeroy, *Après*. — Armand Silvestre, *les Dramas Sacrés*. — Edmond Haraucourt, *la Passion de Grandmougin*. — Jean Reibrach, *la Dêbâcle*. — Sarcey ou About, *Risette ou les Millions de la Mansarde*. — Paul Féval, *l'Homme du Gaz*, édition des grandes personnes. — Ludovic Halévy, *l'Abbé Constantin*. — Oscar Méténier, *Madame la Boule*. — Henry Fouquier, *Œuvres posthumes*. — Paul Desjardins, *le Devoir présent*. — Edouard Pailleron, *le Monde où l'on s'ennuie*. — Jules de Glouvet, *l'Idéal*. — Marcel Prévost, *l'Automne d'une femme*. — Maxime du Camp, *le Chevalier du Cœur saignant*. — Alexandre Dumas fils, *les Aventures de quatre femmes et d'un Perroquet*. — Jean Rameau, *la Vie et la Mort*. — Jean Aicard, *Similis*. — Alexandre Cynique, *l'Amour boutique*. — J. Ricard, *Moumoute*. — Albert Wolf, *la Gloire*. »

QUASI.

Les Revues.

Revue Bleue (22 avril) Ferdinand Brunetière : *Alfred de Vigny* ;
(15 avril) Paul Flat : *Les femmes malheureuses d'après Balzac* ;
(29 avril) Brunetière : *Th. Gautier*.

Mercure de France (mai) : Vincent van Gogh : *Extraits de Lettres à Emile Bernard*.

Revue des Deux-Mondes 15 avril : M. J. Jusserand : *La vie et les œuvres de Geoffroy Chaucer, Fragments du Journal inédit d'Eugène Delacroix*.

La Plume du 1 mai, toute consacrée à l'*Anarchisme*, contient des articles de Pierre Kropotkine, Malato, Elisée Reclus, Walter Crane, André Veidoux; des vers de Cladel, Richepin et Jean Carrère.

Le Drapeau de mai : Maurice Dullaert : *Les Trophées*, Léon Louveaux : *Pauvreté*, Michel Bodeux : *La Mer*, Henry Carton de Wiart : *Chronique rétrospective*, Paul Bourget : *Sonnet inédit*.

La Jeune-Belgique (avril-mai). Ernest Verlant : *Taine*; vers de Gilkin et d'Alber Jhouney.

L'Ermitage d'Avril : Maurice Beaubourg : *L'Ame et le Solitaire*, Stuart Merrill : *Lamentation*, René Boylesve : *Le Bûcher des Sorcières*, François Coulon : *Notes sur l'art dramatique*, Frédéric Nietzsche : *De l'Homme supérieur*.

Floréal (15 avril) : vers de Verhaeren, Lucien de Busscher, Ludent, Gérardy; proses d'Albert Arny. Aug. Donnay.

La Revue Rouge d'avril : Georges Eekhoud : *Burch Mitsui*.

Le Réveil d'avril : une belle page un peu brutale de Camille Lemonnier : *Le Frêche*.

Revue du monde catholique (mai) : *La crise agraire en Espagne*, par Joseph Sarila; *Le mouvement social*, par Urbain Guérin; *Le Rhin dans l'histoire* (suite), par Attale Du Cournan; *Chronique générale* par Arthur Loth.

Le monde latin et le monde slave (mai) : *Une tentative d'alliance franco-russe au XVIII^e siècle*, par Barral Montferrat; *Pauvre Diable* (Dostoiewski), traduit du russe par Louis de Hessem; *Variétés littéraires : le carnet de jeunesse du prince de Bismarck*, par Jean Rolland.

Etudes religieuses (15 avril) : *La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans* (suite), par P. E. Abt; *Le type criminel. Sa genèse et sa mort*, par P. H. Martin; *L'Etat et le droit naturel en matière d'association* (deuxième article), par P. H. Préloft; *Le mouvement catholique en Allemagne et le Congrès de Mayence* (troisième article), par P. L. Soehlin.

L'Université Catholique (15 avril) : *Saint-François de Sales et la nouvelle édition de ses œuvres*, par Ph. Gonnet; *La Renaissance catholique en Angleterre et le cardinal Newman* (suite), par le comte Joseph Grabinski.

Bretagne-Revue (avril et mai) : vers de Th. de Banville et de Paul Harel; *Ann-ini-Goz* (nouvelle), par Léon L. Berthaut.

Le Semeur du 10 mai : *Amour d'antan*, par Gustave Soulier.

L'Avenir Social (mai) : *La Clef des Songes* et *Le Darwinisme littéraire*, par H. Carton de Wiart.



LES LIVRES

L'Absente par CHARLES BERNARD. Rennes, Caillière éditeur.

Ceci est l'éternelle histoire qui n'ennuiera jamais, après même que tous les poètes du monde l'auront, durant quelques dizaines de siècles encore, ressassée. *L'absente* est celle que le poète aima chastement vers la fin d'un bel été et qu'il n'a pas cessé d'aimer malgré elle d'un féal amour, mais qu'elle a oublié d'un oubli qui la fait à présent pour toujours, alors qu'elle soit là, absente :

Je suis un gars breton exilé de sa Douce,
Et qui rêve aux beaux jours où la bruyère rousse
Les embaumait tous deux de ses âpres senteurs...
Hélas!... morts aujourd'hui sont les rêves menteurs
Qu'ils poursuivaient dans la solitude des landes...
Il lui semble parfois que ce sont des légendes
Ces menus faits d'amour qu'il a vécus pourtant,
Et lorsqu'il conte en vers ces histoires d'antan
Où le rire souvent dans les larmes s'achève,
Il ne sait plus vraiment quelle est la part du rêve
Dans ce passé d'hier et déjà si lointain...
Mais ce qu'il sait, ce qu'il sait trop, c'est qu'un destin
Implacable a rompu cette intimité chère
Dont il faisait sa joie et son orgueil naguère ..
C'est que, la saluant au matin du départ,
Elle n'a pas daigné lui jeter un regard,
De ces regards discrets qui sont une espérance ;
C'est que, ne pouvant croire à votre indifférence,
O méchante, en dépit de ses espoirs trahis,
Cet exilé de vous a le mal du Pays...

Petit livre de douceur et de caresse, de joie et de plainte, de si mélancoliques souvenirs évoqués, et tout de simplicité. Il semble, on ne sait pourquoi, qu'il rappelle un peu par ses attendrissements mêlés de sourires et sa candeur, cette délicieuse *Bonne Chanson* de Verlaine, d'une émotion si puissamment pénétrante. Aux heures de vague à l'âme, feuillettez cette minuscule plaquette et laissez-vous aller au charme naïf et las et triste qui s'y berce; écoutez y sangloter le glas d'un rêve. Vrai, cela repose un peu du baudelairisme des amours qui sévissent dans la prose et les vers, et, si c'est un peu puéril, que fait et ne faut-il pas dire même : tant mieux? Il est si bon de se griser de ballades, parfois!

M. D.

Le Château des Merveilles par VALÈRE GILLE. Bruxelles. Lacomblez, éditeur.

« Figurez-vous, dit M. Albert Giraud, les madrigaux d'un Petit Poucet précoce, dédiant des vers écrits à la loupe, sur le pétale d'une rose, à la petite fille de l'Ogre. » C'est cela, le *Château des merveilles*. La fée, qui hante les songes de M. Valère Gille, jolie comme un baiser, habite à Pouponville un mignon château à tourelles de diamant

parmi des jardins fleuris dont les allées dessinent des cœurs et des couronnes. Elle y mène vic de grande dame, offre des bals aux minuscules châtelaines d'alentour, mange avec une grâce infinie bonbons et dragées, fait des promenades en lilliputienne barque d'or, sur de lilliputiens bassins d'azur, et sourit à des madrigaux spirituellement fades que récite à sa gloire M. Valère Gille. Pourquoi ne sourirait-elle pas puisqu'ils sont très exquis de préciosité :

Un doigt sur leurs lèvres mi-closes,
De leur amour même épeurés,
Dans le jardin où tu reposes
Les anges d'or se sont groupés.

Si maternels et si fidèles,
Ils ont, autour de ton enfance,
Étendu leurs fragiles ailes
Comme des palmes de silence.

Et ce fut si doux que, parmi
Les roses que le vent balance,
Ton cœur sage s'est endormi
A leur seul geste de silence.

Tous ainsi d'un sentimentalisme maniéré, parfois un tantinet plus mutia, mais innocemment. Il y a trente ariettes pareilles, de trois strophes chacune. C'est très joujou, très Pompadour, très bonbonnière : puéril et raffiné, coquet, musqué, pomponné, artificiel. Mais ces bibelots d'étagère, frêles et mignards, sont ciselés par un subtil artiste. M. D.

Du Salaire par MICHEL BODEUX, avocat. Société belge de Librairie. Bruxelles.

J'ai personnellement à m'excuser auprès de M. Michel Bodeux de la négligence mise à signaler cet utile ouvrage. M. Bodeux, qui se pique avec raison de démophilie, pardonnera beaucoup, je l'espère, à un ouvrier de cette ingrate besogne qui s'appelle le compte-rendu bibliographique.

Son livre entreprend de résumer, en peu de pages, les notions essentielles relatives au salaire. Successivement, après avoir caractérisé sous ses diverses formes le salariat, il l'examine en économie, en droit naturel et en politique. Il est peu de terrains sur lesquels se soient livrées entre économistes plus de batailles et se soient remportés moins de triomphes.

Toutes les théories émises par les savants sur cette question s'évertuèrent à justifier pour l'économie politique ce mot cruel des Goncourt à propos de la statistique : c'est la première des sciences inexactes. Les uns affirmèrent la loi d'airain, le salaire nécessaire; d'autres, allant à l'extrême opposé, soutinrent que le salaire représente la rémunération exacte de la productivité; d'autres, préférant un juste milieu, virent en le salaire l'intérêt du capital-activité. Toutes ces théo-

ries, en ce qu'elles ont d'absolu, sont combattues et réfutées. Il n'existe pas, il ne peut exister de loi du salaire, se réalisant dans l'infinité des espèces : les faits accourent toujours en multitudes innombrables pour bafouer et souffleter la loi. Si aucune loi économique n'enserme tous les faits, il y a cependant un droit naturel qui les régit. Ce qui détermine, en droit, le salaire, ce n'est pas la concurrence, ce n'est pas davantage le bénéfice réalisé par l'industrie, c'est le besoin humain : l'homme doit vivre de et par son travail, c'est pour gagner son pain qu'il peine, et son labeur lui donne *droit* au pain : l'instinct, la nature, a raison, la Foi l'établissent. La loi c'est donc le salaire suffisant. Le droit au salaire suffisant est *inaliénable*, c'est-à-dire que l'ouvrier ne peut y renoncer sans manquer au devoir ; *strict*, c'est-à-dire que sa violation lèse la justice commutative. La mesure du salaire suffisant se détermine par le besoin de l'ouvrier-type. Cependant nul n'étant astreint à se dépouiller en faveur d'autrui, le salaire pourra sans injustice cesser d'être adéquat au besoin, dans les cas extrêmes où l'obscurité de la loi détruirait le capital. De même aussi le salaire même suffisant peut cesser d'être équitable dans une industrie prospère, comme rémunération de certains travaux.

Quel est enfin le rôle de la politique vis-à-vis du salaire ? L'Etat peut-il intervenir pour sauvegarder les prescriptions du droit naturel ? Assurément oui, par des dispositions législatives en cas de nécessité, mais toujours avec une extrême prudence. Il le peut en favorisant le groupement en associations, corporations ou syndicats, des forces ouvrières aujourd'hui désagrégées, qui permettra au travail de traiter avec le capital sur un pied d'équitable égalité, de puissance à puissance. Tel est le moyen que préconise surtout la conclusion de M. Bodeux en vue d'assurer, en matière de salaires, le Droit.

Toutes ces questions, tant débattues, sont exposées, avec beaucoup de clarté et de précision dans le livre de M. Bodeux, et, si les solutions vantées répugnent parfois peut-être aux fossiles du conservatisme à outrance, elles sont faites pour plaire à ceux qui, pour prendre parti dans les batailles sociales, écoutent surtout leur âme. M. D.



M.

Les Revues éditées par ma maison représentent un *tirage mensuel* de plus de **trois mille** exemplaires.

On estime généralement à cinq le nombre des lecteurs de chaque exemplaire d'un journal. Ce chiffre serait en dessous de la réalité, appliqué à une Revue. On peut sans exagération évaluer à *vingt mille* les personnes qui, *chaque mois*, lisent l'une ou l'autre de mes publications périodiques.

J'ai pensé devoir mettre cette importante publicité à la disposition des intéressés.

Je viens, en conséquence, vous offrir l'insertion des annonces que vous voudrez bien me remettre, dans

Le Magasin Littéraire

Het Belfort

Het Katholiek Onderwijs

Dietsche Warande

aux prix suivants :

8 lignes	4,00
16 id.	7,00
24 id.	10,50
32 id.	12,00

Les insertions répétées jouiront d'une remise, de 10 %, jusqu'à la sixième, de 20 %, au-delà.

A. SIFFER, éditeur.

Sous le pseudonyme de X., Monsieur EDOUARD JONCKHEERE de cette ville va publier son récent Voyage en mission à Buenos-Aires (Argentine) : **Quinze Jours au Pays des Cédules**. Librairie A. Siffer, Gand. Prix : 2,50 fr. (*Sous presse.*)

Ce livre, illustré de nombreux dessins humoristiques de l'auteur, donnera des descriptions intéressantes et amusantes sur la traversée, et sur les escales à Lisbonne, aux Îles du Cap-Vert, à Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro et Montevideo.

Il fournit aussi des détails précieux sur la population, sur la situation politique, économique et commerciale de l'Argentine et sur l'avenir de ce vaste pays.

Ces détails ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux qui ont par là des intérêts financiers.

La journée de huit heures et la réglementation internationale du travail industriel, par C. DENEUS. Gand, A. Siffer. Prix fr. 0,75.

I. L'intervention de l'Etat. — II. La Réduction immédiate de la journée de travail et les différents moyens de l'obtenir : 1) La « Compressibilité » du travail manuel ; 2) L'amélioration de l'outillage ; 3) La protection douanière ; 4) Le système du demi-temps ou double-trait ; 5) La réglementation internationale. — III. La Rédaction progressive de la journée de travail et les conditions qu'elle requiert.

Anvers-Exposition. Journal illustré. Prix du numéro 10 centimes. Abonnements : Anvers, 5 francs par an (fr. 2,50 par semestre); Belgique, 6 fr. — Administration : *Champflemunckx*, 59, Anvers.

Nous avons reçu les six premiers numéros du journal hebdomadaire qui se publie à Anvers, à l'occasion de l'exposition de 1894. Il se propose comme but de fournir des communications détaillées sur les travaux qui concernent l'exposition, sur les réunions des divers comités, ainsi que sur toutes les nouvelles, officielles ou privées, qui peuvent intéresser les exposants ou les visiteurs. Correspondance particulière hebdomadaire sur l'exposition de Chicago. Vues, plans de l'exposition de la ville d'Anvers, ainsi que des principales curiosités du pays. Portraits des personnages officiels qui prêtent leur concours à l'exposition. Dans les numéros déjà parus, nous rencontrons les portraits de S. M. le Roi, de S. A. R. le comte de Flandre, de MM. le ministre L. De Bruyn, le bourgmestre Van Ryswyck, le sénateur Montefiore-Levi, le comte d'Ursei, le comte d'Oultremont, le baron de Royer de Dour, etc. Les prochaines livraisons contiendront le portrait de M. le sénateur Ver-crussse-Bracq et plusieurs vues de Gand.

Confiance! par le chanoine ANGELI. — Un volume in-8° de 192 pages, illustré de nombreuses gravures. Broché. Prix : fr. 0,90. Imprimerie St-Augustin.

Ce livre est fait pour ceux qui ne savent pas combien Notre-Seigneur est bon. C'est la paraphrase, par l'exemple, de ce mot de S. Augustin, *« Voulez-vous échapper à DIEU? Jetez-vous dans ses bras. »* Pécheurs ou coquins, les héros de ces récits, depuis le bon larron jusqu'à l'assassin David guillotiné, il y a un an, célèbrent la miséricorde infinie soit par leurs repentirs plus radieux que l'innocence, soit par leurs bonnes œuvres supérieures à leurs scandales, soit par leur mort transfigurée. Les coupables — et qui ne l'est pas? — apprendront dans ces pages comment on se convertit; les justes comment on convertit ceux qui ne le sont pas.

Quelques publications de l'Académie flamande.

Notre jeune Académie flamaade est vraiment laborieuse. Trois de ses publications ont vu le jour tout récemment et méritent d'être signalées à nos lecteurs.

C'est d'abord l'ANNUAIRE (*Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie* pour 1893. Le volume renferme, outre les documents officiels, une notice fort intéressante de M. Frans de Potter sur le *Palais de l'Académie flamande*, autrefois connu sous le nom de *Huis van Oombergen* ou *Steen van Amman*. Cette notice, très complète, nous fait connaître les vicissitudes historiques du Palais depuis le XVI^e siècle jusqu'au jour où la munificence du gouvernement actuel en dota l'Académie flamande.

Citons aussi la notice biographique d'un membre défunt de l'Académie, M. le curé Schuermans, le célèbre linguiste décédé en 1891.

Le volume est orné des portraits de M. Schuermans et de feu M. Roersch, membre de l'Académie, professeur à l'Université de Liège, et d'une héliogravure représentant le Palais de l'Académie flamande à Gand.

Comme frontispice, l'*Annuaire* nous donne un beau portrait gravé de M. Jules de Burlet, ministre de l'intérieur, dont l'intervention active contribua si puissamment à l'acquisition du Palais de l'Académie. Celle-ci a voulu exprimer ainsi sa gratitude envers l'homme d'Etat qui, bien que Wallon, s'est montré généreusement sympathique au mouvement flamand. Prix fr. 2,00.

Une seconde publication qui mérite de fixer l'attention des amis de notre langue maternelle, c'est l'Esquisse historique du théâtre flamand au 17^me siècle (*Historisch en critisch overzicht van het Vlaamsch tooneel in de XVII^e eeuw*), par M. O. Van Hauwaert, professeur à l'athénée de Chimay. Ce travail est le Mémoire couronné

par l'Académie flamande dans un de ces derniers concours ; il nous donne un aperçu fort complet de notre littérature dramatique au 17^{me} siècle, et cette histoire littéraire est la première qui ait été publiée sur cette époque. L'ouvrage est le fruit de recherches consciencieuses dans nos dépôts littéraires, et il est digne à tous égards de la distinction qu'il a valu à son auteur.

La seule critique que nous ayons à faire porte sur l'absence d'une table des matières à la fin du volume. Prix fr. 1,50.

On sait que le pays flamand se dispose à élever une statue à l'un des poètes les plus brillants et les plus féconds de notre siècle, à Prudens Van Duyse. En attendant que cette statue se dresse sur l'une des places publiques de Termonde, la ville natale du poète, celui-ci voit s'ériger un monument non moins durable par la plume de M. J. Micheels, membre actif de l'Académie flamande et professeur agrégé de langues germaniques. Sous ce titre : *Prudens Van Duyse, zijn leven en zijne werken*, M. Micheels vient d'écrire un volume in 8° de 350 pages, consacré à la glorification du poète termondois.

Cette biographie présente un vif intérêt ; elle fait revivre P. Van Duyse dans des pages pleines de charme qui, tout en racontant la vie si laborieuse et si bien remplie du poète, sont en même temps une étude littéraire de grande valeur.

Les principaux poèmes de Pr. Van Duyse y sont l'objet d'une critique pleine de goût, à laquelle des extraits nombreux des œuvres du poète enlèvent toute aridité. On sent que M. Micheels a fait une étude profonde de notre grand écrivain national ; la couronne qu'il vient de lui tresser constitue une œuvre définitive, dont la postérité ratifiera toutes les conclusions.

Le volume se termine par une liste chronologique des œuvres, tant en vers qu'en prose, de Pr. Van Duyse. Le croira-t-on ? Cette liste comprend 472 numéros, indépendamment des poésies et des articles publiés dans diverses revues.

Pour le beau livre de Micheels, comme pour le Mémoire de M. Van Hanwaert, l'absence d'une table des matières est chose regrettable. Prix fr. 4,00.

Les publications de l'Académie flamande dont nous venons de parler, sortent des presses de M. A. Siffer : C'est assez dire que la typographie n'en laisse rien à désirer.

Bien Publiée, 27 Avril 1893.

Rozeliederen, door D^r K. DE GHELDERE, van de Koninklijke Vlaamsche Academie. Vol. in-12. — Gand, A. Siffer, éditeur.
Prix : fr. 1,80.

Un de nos meilleurs poètes flamands, M. le D^r de Gheldere, membre de l'Académie flamande, publie un recueil de poésies qui fera honneur à notre littérature nationale. Ce sont des sonnets inspirés par la reine des fleurs, la Rose. Le poète a groupé sous les noms des diverses espèces de roses, les plus fraîches et les plus gracieuses inspirations de sa muse. Dictées pour la plupart par les souvenirs du foyer domestique, ces petites pièces de vers forment un écrivain où les plus nobles sentiments ont trouvé une expression vraiment riche et harmonieuse. Nous avons particulièrement remarqué *Witte Rozen*, *De Mosroos*, *Aan mijne Vrouw*, *In onze Eetsaal*. Quelques pièces imitées de Lope de Vega, de Ronsard, de Thomas Moore, nous ont également charmé. Citons aussi « le Miracle des roses de Sainte-Elisabeth de Hongrie », qui se termine par cette strophe si touchante :

Elisabeth, Gij schoone Rose,
omstraald nu van des Hemels glans,
O plant ook in mijn hart, het broze,
een knopje uit uw en rozenkrans.
Dat nooit voor mij een dag verzwinde
waar de aalmoes niet haar licht op spreidt,
opdat mijn ziel een krans zich winde
van Rozen voor alle eeuwigheid!

Et enfin, cette petite pièce intitulée : *De beste kant* :

Laat ons van alles maar den besten kant bezien.
Gij jammert dat er aan de Rozen doornen groeien ;
maar ik, ik juich en dank den Heere bovendien,
dat aan de doornen Rozen bloeien.

Puisse les *Rozeliederen* trouver accueil dans nos familles flamandes : elles y répandront un doux parfum, y feront germer de bonnes pensées et bénir le nom du poète des roses.

LA REVUE GÉNÉRALE

Recueil historique et littéraire

paraissant le 1^{er} du mois

59^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM.

CH. WOESTE, représentant.

C^{te} AMÉDÉE VISART, id.

LÉON DE MONGE, professeur à
l'Université de Louvain.

A. NYSENS, id.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.

H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.

PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.

J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.

GEORGES KAISER, ingénieur.

MM.

GOD. KURTH, professeur à l'Uni-
versité de Liège.

H. FRANCOTTE, id.

Le R. P. CASTELET, S. J.

Le Chan. DELVIGNE.

Le D^r MCELLER.

Secrétaire de la Rédaction : EUG. GILBERT, avocat à Bruxelles.

SOMMAIRE DU MAI :

- | | |
|--|-------------------|
| I. Une excursion à Venise | LOUIS PÉRILLAT |
| II. O'Connell et Parnell | CHARLES WOESTE |
| III. Les Sniékota (suite) | JOSEPH KRASZEWSKI |
| VI. La crise agricole et manufacturière | ALPHONSE ALLARD |
| V. Variétés : | |
| I. Le sommaire de philosophie de M. Léon Bossu | FERNAND LOISE |
| II. Les échevins de la souveraine justice de Liège | ALFRED DE RIDDER |
| VI. Journal d'un témoin de la Commune (suite) | FRANÇOIS BOURNAND |
| VII. Lettre de Paris | ÉDOUARD TROGAN |
| VIII. Quelques écrivains de France : José-Maria de Hérédia | HENRY BORDEAUX |
| IX. Bibliographie. | |

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles,
Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne
Maison Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

VLAAMSCHE BIBLIOGRAPHIE

Lijst der boeken, zamen- en schiedkundige, Teken- en Schilderijnde, Boekwande, en Boekwande
vlug- en tijdschriften, muziekwerken, kaarten, platen en tabellen,
in België van 1830 tot 1890 verschenen.

UITGEGEVEN OP LAST DER KONINKLIJKE VLAAMSCHE ACADEMIE
 VOOR TAAL- EN LETTERKUNDE,

DOOR

FR. DE POTTER,

BESTENDIGEN SECRETARIS DER ACADEMIE.

Verdeeling van het werk:

1. Godsdienst.

- | | |
|---|---|
| <p>a. Katholieke Geloofsleer en Geloofs-
 onderwijs.</p> <p>b. Roomsch-katholieke godsdienstoefening.
 — Stichtelijke werken.</p> | <p>e. Levens van heiligen en andere toon-
 beelden van godsdienstigheid.</p> <p>d. Protestantsche godgeleerdheid, geloofs-
 leer, geloofs- en stichtelijke
 werken.</p> |
|---|---|

2. Zedelijke, maatschappelijke en staatkundige wetenschappen.

- | | |
|--|--|
| <p>a. Wijsbegeerte. — Zedeleer. — Zede-
 geschiedenis.</p> <p>b. Opvoedingsleer.</p> <p>c. Onderwijs. — Geschiedenis. — Metho-
 deleer. — Programma's. — School-
 reglementen, enz.</p> <p>d. Rechtsgeleerdheid. — Geschiedenis van
 het recht. — Staatswetten en verorde-
 ningen van openbaar bestuur en van</p> | <p>openbare instellingen. — Commentaren,
 toelichtingen, omzendbrieyen enz. over
 wetten, besluiten en reglementen voor-
 zeld. — Twistschriften over wetten en
 hunne beteekenis. — Verordeningen
 van genootschappen.</p> <p>e. Staatkunde. — Politieke vlugschriften
 en allerlei pamfletten.</p> <p>f. Vlaamsche Beweging.</p> |
|--|--|

3. Staathuishoudkundige wetenschappen.

- | | |
|---|--|
| <p>a. Staathuishoudkunde. — Openbaar be-
 stuur en liefdadigheid. — Onderlinge
 bijstand. — Statistiek.</p> | <p>b. Nijverheid. — Koophandel. — Verkeer.</p> <p>c. Ambachtelijk onderwijs.</p> |
|---|--|

4. Natuurkundige wetenschappen en hunne toepassingen.

- | | |
|---|---|
| <p>a. Sterrekunde.</p> <p>b. Natuurkunde.</p> <p>c. Weer- en klimaatkunde.</p> <p>d. Scheikunde.</p> <p>e. Natuurlijke geschiedenis.</p> <p>f. Dierkunde.</p> <p>g. Kruidkunde.</p> <p>h. Dierstofkunde.</p> <p>i. Aardkunde.</p> <p>j. Aardrijkskunde. — Atlassen.</p> | <p>k. Ontleedkunde en levensleer.</p> <p>l. Geneeskunde. — Gezondheidsleer. —
 Gymnastiek.</p> <p>m. Gezichtkunde.</p> <p>n. Voeding. — Huishoudkunde.</p> <p>o. Land- en Hofbouwkunde. — Vee- en
 Bijteelt.</p> <p>p. Veeartsenijkunde.</p> <p>q. Wetenschappelijke mengelingen.</p> |
|---|---|

5. Wiskundige wetenschappen.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| a. Wiskunde. | d. Werktuigkunde. |
| b. Meetkunde. | e. Krijgswetenschap. |
| c. Doorzichtkunde. | |

6. Schoone kunsten.

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| a. Bouwkunde. | c. Beeldhouwkunde. |
| b. Teeken- en Schilderkunde. | d. Toonkunde. |

7. Fraaie letteren.

- | | |
|--|--|
| a. Geschiedenis der letterkunde. | 2. Nieuwere treurspelen, dramas, tooneel- en blijspelen. |
| b. Biographieën van Zuidnederlandsche schrijvers. | 3. Tooneelstukken zonder vrouwrollen. |
| c. Bibliographie. | 4. Tooneelstukken voor scholen. |
| d. Letterkundige kritiek. | 5. Stukken ter uitgalming. |
| e. Verzamelingen. | l. Romans, schetsen, verhalen, novellen. |
| f. Bloemlezingen. | — Leesboeken voor de jeugd. |
| g. Volksletterkunde. | m. Letterkundige mengelingen. |
| h. Dichtkunde. Middelnederlandsche dichtkunde. Werken van Rederijkers. Dichtwerken van de XVII ^e , XVIII ^e en XIX ^e eeuw. | n. Taalkunde. |
| i. Liederen zonder muziek. | o. Spraakleer. |
| j. Liederen met muziek. | p. Spelkunst. |
| k. Tooneelkunde. | q. Uitspraakleer. |
| l. Middelnederlandsch tooneel. | r. Woordgronding. |
| | s. Gewestspraken. |
| | t. Woordenboeken. |

8. Geschiedkundige wetenschappen.

- | | |
|---|---|
| a. Land- en volkenkunde. | 3. Geschiedenis van vreemde landen. |
| b. Reizen- en landbeschrijvingen. | 4. Algemeene nieuwere geschiedenis. |
| c. Gewijde geschiedenis. | f. Vaderlandsche geschiedenis. |
| d. Kerkelijke geschiedenis. | g. Gewestelijke geschiedenis: 1 Vlaanderen, 2 Brabant, 3 Antwerpen, 4 Limburg, enz. |
| e. Algemeene geschiedenis. | h. Plaatselijke geschiedenis. |
| 1. Fabelleer. — Folklore. | i. Oudheidkunde. |
| 2. Geschiedenis (algemeene) der oudheid en van de middeleeuwen. | |

9. Werken van gemengden inhoud.

Letterkundige en wetenschappelijke tijdschriften. Jaarboeken. Almanakken. Werken van geleerde genootschappen.

10. Nieuws- en advertentiebladen sedert 1830 uitgegeven en niet meer verschijnende op 31 December 1890.
Nieuwsbladen in 1890 uitgegeven.

11. Schoolboeken.

12. Algemeene tafels met alphabetische lijst der schrijversnamen.

Dit werk, onmisbaar voor elken boekhandelaar, voor elke openbare boekerij, voor alle leeraars, mannen van studie en boekenliefhebbers, is gedrukt op gr.-8° papier, in kleinen tekst, op twee kolommen.

Er zullen hoogstens drie afleveringen zijn. De eerste behelst 242 bl. en kost fr. 5,00 (f. 2 1/2). De prijs is berekend op ongeveer 2 centiemen de bladz.

- Traité des assurances terrestres, par Victor Begerem et Hermann de Baets, avocats à la Cour d'appel de Gand, docteurs en sciences politiques et administratives fr. 9,00
- Les Bases du droit et de la morale, par l'abbé Maurice de Baets » 6,00
- Le contrat de transport, titre VII^{bis} du livre I, du code de commerce belge révisé, par Paul Wauwermans, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles » 4,00
- Des droits d'enregistrement, par Hermann de Baets » 3,00
- De Belgische taalwetten, toegelicht door A. Prayon van Zuylen van Nyevelt, uitgave der K. VI. Academie, 1^{re} d. » 3,00
- Le guide pratique pour les élections, par E. de Bock, juge au tribunal de 1^{re} instance, à Gand » 2,50
- Le code de commerce belge révisé, avec la traduction flamande, par Hermann de Baets » 2,50
- De Minimis, par le même » 2,50
- La représentation proportionnelle, par V. D'Hondt, professeur à l'Université de Gand » 2,00
- L'école d'anthropologie criminelle, par l'abbé Maurice de Baets » 1,50
- De belastingen, handboek ten dienste en gerieve van alle lastbetalers, door E. Thersen » 1,35
- De la juridiction mixte en matière commerciale, par Eug. De Groot, avocat » 1,25
- La loi provinciale du 30 Avril 1836 avec les modifications postérieures, 3^{me} édition révisée et annotée par O. de Grave, greffier de la province de la Flandre Orientale » 1,25
- Œuvres économiques préparatoires à la coopération, par H. Van den Driessche » 1,00
- Libre échange et protection, par le baron H. della Faille d'Huyse » 1,00
- Toujours la crise, par Hermann de Baets » 1,00
- Le droit d'auteur, par Michel Bodeux » 1,00
- De zending der Staatsmacht, door F. Drijvers » 1,00
- Rapport sur l'enseignement des sciences politiques, présenté au Congrès de Malines, par J. Van den Heuvel, professeur à l'Université de Louvain » 0,75
- Représentations des intérêts, par Michel Bodeux » 0,75
- Le minimum de salaire, par Arthur Verhaegen » 0,75
- La journée de huit heures et la réglementation internationale du travail industriel, par Clément Deneus » 0,75
- Het algemeen stemrecht en de herziening der Grondwet, door F. Drijvers » 0,50
- De Nederlandsche rechtstaal in Noord- en Zuid-Nederland, door J. Obrie, rechter bij de rechtbank van eersten aanleg te Gent » 0,50
- Beknopt overzicht van eenige punten der Staathuishoudkunde, door Arthur Verhaegen » 0,50
- Les localisations cérébrales et le siège de la sensation dans la philosophie scolastique, par l'abbé Maurice de Baets » 0,50

	Bloy Léon. — La chevalière de la mort	2,00
	Bordeaux Henry. — Villiers de l'Isle-Adam	2,00
	Le prophète Elie, poème	0,75
	Brun et Bachelin. — Román le Nasdravan, conte Roumain	1,00
	Carmen Silva. — La servitude de Pelesch, traduction de Brun et Bachelin	1,50
	Caro Delvalle. — Vibrations, poésies	3,00
	Carton de Wiart Henry. — Contes hétéroclites	1,50
	Vieilles, très-vieilles histoires	0,75
	Casier Jean. — Harmonies Chrétiennes	3,00
	Poésies Eucharistiques	2,00
	Au Ciel, poème	1,00
	L'œuvre poétique de Georges Rodenbach	1,00
	Cooreman Gérard. — Maneries à Paris-Exposition	0,75
	d'Autriche Anne. — Une soirée de Noël, conte de veillée	0,75
	de Backer L. — Etudes littéraires et morales	3,50
	La langue flamande en France (<i>sous presse</i>)	
	de Baets Hermann. — De Minimis	2,00
	L'art de plaider	2,00
	La banqueroute de la Liberté	1,00
	Toujours la crise	1,00
	Fin de siècle	0,75
	de Boïard (Baronne). — Hermine, nouvelle	1,00
	de Groote Eugène. — Lochs et Fjords, impressions de voyage	3,00
	de Harlez C. Mgr. — La religion en Chine.	2,00
	Poésies chinoises	1,00
	Demade Pol. — La passion catholique : Une âme princesse	3,00
	Dendal Victor. — Primevères, poésies	1,00
	du Bois Albert (Comte). — La vocation du poète	0,50
	Dullaert Maurice. — Léon Bloy	1,50
	José-Maria de Heredia	0,75
	Paul Verlaine (<i>sous presse</i>)	
	Dutry Albert. — Les armoiries des chevaliers de la Toison d'or	2,00
	La jeune fille dans l'art	1,00
	Pastel et pastellistes	1,00
	Le salon de Gand (1892)	0,50
	Les peintres du peuple (<i>sous presse</i>)	
	du Val du Bois. — Au pays de Metz	2,00
	Fuster Charles. — Le siècle fort, poésie	0,50
	La colère de Durendal, id.	0,50
	La dentellière de Bruges, id.	0,50
	La question brûlante	0,50
	Goetghebuer Auguste. — La cathédrale St Bavon à Gand	2,00
	Hoornaert Hector. — Ballades russes	3,00
	Le sourire de Ramesses	2,00
	Le larcin des magés, conte mystique	2,00
	Jersey, le tour de l'île à pied	1,00
	La poésie nouvelle	0,75
	Scènes de collège	0,75
	Autour de la Baltique (<i>sous presse</i>)	
	Hoyois Joseph. — Lettres tournaisiennes (<i>sous presse</i>)	
	Jonckheere Edouard. — Quinze Jours au Pays des Cédules	2,50
	Kurth Godofroid. — La Croix et le Croissant	1,00
	Lévellé H. — Constance Chlore ou l'aurore du triomphe, tragédie	1,00
	Mallhard de la Couture. — Soleils couchants, poème	1,00
	Manson Paul. — La divine comédie de Dante d'après Mgr Hergenraether	2,00
	Baepnaet Paul. — Au Cap Nord	5,00
	Ritter William. — Les dernières œuvres de Johann Straus	1,00
	Evêques artistes	0,75
	Légendes mystiques : Quatrocentisto	0,75
	Entre Bucarest et Filaret	0,75
	Samyn Joseph. — Chrestomathie française	2,00
	Savine Albert. — Pedro Calderon de la Barca	1,00
	Thiery Armand. — Une dispute artistique	0,75
	Lourdes, un romancier naturaliste dans la cité de la Vierge	0,75
	Tréderic L. — La fiancée de Maître le Kévan, nouvelle	2,50
	van den Borie Jules. — Chrestomathie anglaise	2,50
	vanden Bosch Firmin. — Coups de plume	0,30
	La jeunesse de demain	0,50
	Un mort d'hier, Max Waller	1,00
	Autour du journal des Goncourt	0,75
	Sous le bleu, impressions d'Italie	2,00
	La revanche de l'idéal (<i>sous presse</i>)	
	Notes littéraires id.	
	Vaudon Jean. — Les poètes secondaires	1,00
	Verpoven Guillaume. — Le Centenaire de 1789	0,75
	La Famille	0,75
	Wauvermans Paul. — Les proscrits du coup d'état en Belgique	3,50
	Artistes contre douaniers	1,00
	Contes de la roulette (<i>sous presse</i>)	

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De katholieke Organist.</i> Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen. 4 ^o	fl. 4,25
<i>Handboekje</i> ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerderde druk	fl. 1,75
<i>Leesboek voor het Contrapunt</i> , gr. 4 ^o	fl. 7,50
<i>Jozef Maria Pignatelli.</i> Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëteit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeerderde druk	fl. 1,50
In linnen prachtband	fl. 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood?</i> iets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROHLING, herzien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler, 128 blz.	fl. 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselarij</i> , ontsluitend door LEO TAXIL. Een deel gr. 8 ^o van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen	fl. 7,90
In linnen prachtband	fl. 9,70
In halfchagrijn-lederen prachtband	fl. 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwoitsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUIENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezen titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allergeenstigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — incluso de leerlingen van gymnasia en hoogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van degelijke, echt vaderlandsche litteratuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaaid en 60 cents gebonden.

Verschenen zijn: N^o 1. *CATS' Spaansch Heidinnetje*, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N^o 2. *HOOFFT'S Granida*, uitg. door J. H. v. d. BOSCH. — N^o 3—4. *VONDEL'S Lucifer*, uitg. door N. A. CRAMER. — N^o 5. *LANGENDIJK'S Wederzijdsch huwelyksbedrog*, door J. TE WINKEL. — N^o 6. *Poëzie van Bilderdijk*, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

Taal en Letteren, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERCOUILLIE. Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Bij E. J. BRILL,

OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,
LEIDEN (Oude Rijn),

is verschenen en alom verkrijgbaar:

SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

Dr. L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs: fl. 46.—. fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

ENCRES ET VERNIS D'IMPRIMERIE

PHOTOGRAVURE, PHOTOLITHOGRAPHIE, HÉLIOGRAVURE

J. MALVAUX, breveté

43, rue de Launoij, 43, Molenbeek-Bruxelles.

TÉLÉPHONE N^o 1236.

Het bestuur is
Advertentieblad
daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander
of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.

De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.

Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis Cuperus en Zonen verzendt ONMIDDELIJK een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Opricht in 1679.

HOFFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Kelzer en Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtenberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

JOSEPH BAER & C^o

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

300000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N^o 283 Philologie. n^o 290 Architecture, Sculpture, etc. N^o 294 Finances. N^o 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C^o

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN, 300000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

De Firma koopt geheele boekeriesen aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden.

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.

Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.

Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der « *Häusliche Ratgeber* » enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der *Hauswirtschaft, Gesundheitspflege und Erziehung*. Ausserdem wird in den Rubriken: « *Gemeinnütziges, Häusliche Kunst, Fürs Haus, Getränke, Backwerke, Für die Küche* » u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der « *Arbeitsstube* » werden Stick-, Strick-, Häkel- und Filetarbeiten veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im « *Echo* » kann jede Abonnentin *kostenlos* Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das « *Feuilleton* » ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer Reisebeschreibungen, Humoresken, Erzählungen und Gedichte veröffentlicht.

LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

BOEKHANDEL BARTH

te Aken.

In briefwisseling met de hoo-gescholen van België, beveelt zich aan tot levering aller duit-sche werken over wetenschap-pen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalo-gussen staan gratis ten dienste.

Bij **Richard Reisberman**, boekhandelaar te Rotterdam, is verschenen;

CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confœderatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)

Carmel. discalceat.

Leydæ, A. D. 1658. Prijs fl. 2, fr. 4,20, tevens verschijnt iedere maand

De Oud-Katholiek Godsdienstig maandblad, vrachtvrij per jaar fl. 2, fr. 4,20 (Buitenland fl. 2 1/2).

Eau de Cologne.

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

J. C. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.

Dépôts: Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sédap Malam, Dui-zend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits con-centrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medaile te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.

De aankondigingen in het **ADVERTENTIEBLAD** opgenomen loopen het geheele jaar door, want zij verschijnen in drie groote tijdschriften, namelijk in de *Dietsche Warande*, *Het Belfort* en *Le Magasin littéraire*.

Van deze tijdschriften worden jaarlijks **21,000** afleveringen in het licht gegeven.

De advertentie verschijnt dus 21,000 maal.

De prijs is fr. 12,50 of fl. 6—
Heeren boekhandelaren genieten buitengewoon rabat.

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen

- K. Bes, *Hoofdbeginselen der Perspectief*, vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakke studeeren fl. 1,90
R. Bos en J. Mulder, *De Natuurvriend* 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, *Het conflict tusschen Socrates en zijn volk* 0,90
Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School, 5^e en 6^e deeltje, Serie A 0,25
J. N. Valkhoff, *Premières Lectures Françaises* 2^e druk 0,60
J. N. Valkhoff, *Nouvelles Lectures Françaises* 8^e druk 0,80
W. H. Wisselink, *Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde* (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen) 5^e druk 0,25

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — Mevrouw **ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD**, *Gedichten*. Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Slayter. — Prijs fl. 7,50; fr. 13,75.

Vereenigde Dichtwerken van Vrouwe **MARIA VAN ACKERE**, geb. **DOOLAEGHE**, geboren te Diksmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 3. fr. 10,50.

Madelieven en avondlamp ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
Afsonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen » f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
Nieuwste gedichten » f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

Bij **C. L. VAN LANGENHUYSEN**, te Amsterdam, verschijnt:

DE CHRISTELIJKE KUNST IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN.

VAN DE

GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS
en **POURBUS**,

31 Staalplaten, met **Monografieën**, door **P. GENARD**, Prof. **W. MOLL**, **AD. SRET**, **SNEECKX**, **C. ED. TAUREL** en Prof. **Jozef ALBERDINGK THIJM**. — Tweede vermeerdeerde druk. Groot 4^e formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

J. Bal's Geïllustreerd Verklarend Woordenboek.

Eindelijk gaat het binnen een maand verschijnen. Daar de inschrijving reeds lang aanloopt en er denkelijk veel adressen verandering zijn worden ten einde kosten en verlies van boeken te vermijden — dezen, die in het geval zijn, dringend verzocht seffens hun nieuwen tehuis te willen doen kennen aan den uitgever Siffer te Gent.

Volgens de voorwaarden van het prospectus wordt het werk gebonden aan de inschrijvers geleverd voor fr. 4,50, zonder de verzendingskosten. Begeerde men nochtans een meer kostelijken band, een vollen linnen stempband, dat men het al weten vóór 15 Januari. De prijs van het werk zoo verbonden zou zijn fr. 5,50.

Wie nog niet ingeschreven heeft haaste zich, want zoohaast het werk in den handel is wordt de prijs verhoogt.

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam. De Werken van Joost van den Vondel, door wijlen Jos. A. ALBERDINGK THUM.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen

G. C. VISSER, Uitgever te 's Gravenhage.

VAN DER KULK, Levenswoorden, ingenaaid fr. 0,75, fr. 1,50

Id. gebonden verguld op snede fr. 1,25, fr. 2,60

Id. Levenswerk, ingenaaid fr. 0,75, fr. 1,50

Id. gebonden, verguld op snede fr. 1,25, fr. 2,60

HOFSTEDÉ DE GROOT, Verjaardagboekje, voor meisjes, gebonden, verguld op snede fr. 2,60

ROORDA SURINGAR, Vademecum voor geest en hart, Verjaardagboekje, in 4 talen, gebonden, verguld op snede fr. 2,60

PAALMAN'S, Handleiding, voor houders en koopers, van Effecten, 2^e druk fr. 1,00, fr. 2,10

CLICHÉS POUR IMPRIMERIES



Illustrations, Catalogues,
Prospectus ou Publicité
quelconqué
à des prix sans concurrence.

AUX ARTS HELIOGRAPHIQUES

4, RUE VANDERMEULEN,
FRÈRES DE LA COLONNE D'OR
BRUXELLES

Succursale à Rio de Janeiro.

Akademische Verlagsbuchhandlung von F. C. B. MOHR
(PAUL SIEBECK) in Freiburg i. B.

In meinem Verlag erscheint :

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.

Herausgegeben von Professor Dr. L. QUIDDE.

Jährlich 4 Hefte, M. 18.—.

Den Historikern an Archiven, Bibliotheken und höheren Lehranstalten, den Gymnasial-, Kapitals-, Vereins- und Stadtbibliotheken ist die Zeitschrift besonders zu empfehlen.

Zu beziehen durch alle Sortiments-Buchhandlungen.

BREITKOPF & HÄRTEL, Bruxelles. Montagne de la Cour, 45.

Abonnement à la lecture musicale.

I. Pour un mois fr. 2.50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

II. Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

III. Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 35.
Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.

IV. Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 28. Pour un an fr. 45.
Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.

§ 1. L'abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception : 1° des partitions d'orchestre, 2° des méthodes et études pour tous les instruments, 3° des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 et 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue

A fr. 1.25

Vereinsbuchhandlu

IN INNSBRUCK.

Boekhandelaarsvereniging

TE INNSBRUCK.

Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter. Auszug aus Kenelm Henry Digbys - Mores Catholicis: or, Ages of Faith. - 1^o Deel 8°. 772 Blz. Prijs: fr. 8. Mk. 6.40, 11^o Deel. 8° 890 Blz. Prijs: fr. 9.50. Mk. 7.60. 111^o Deel 8°. 643 Blz. Prijs: fr. 7. Mk. 5.60.

Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo in Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F., — I. Lieferung. Preis M. 1.20. fr. 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1.20, fr. 1.60 und enthält 40 Predigten.

Kunst, Kunstgewerbe,

Architektur,
Kupferstiche, Handzeich-
nungen,

Kostüm- u. Waffenkunde,
Städteansichten,
Heraldik und Genealogie.

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialeataloge auf Verlangen
gratis und franco.

Karl W. Hirseemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

Archaeologie, Numismatik, Americana, Ethnographie,

Geographie,

Reisewerke, Bibliographie,

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.

Specialeataloge gratis u. franco.

Karl W. Hirseemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur

Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt: 1) Musik für kleines, 6--17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — id. Pianoforte-Musik, Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik. Inhalt: Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT :

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duize af. — Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Precioso	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » ent.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

Anstalt für kirchliche Arbeiten,

Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkündung, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14-Kreuzweg-Bilder. — **Christus corpus** mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — **Weltnachts-Krippen-Darstellungen**, Blumen aus Holz, echt versilbert und vergoldet, für Kirchenaltäre. — Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — **Heilige Gräber**.

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekenliefhebbers enz. worden in het bijzonder opmerksaam gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn van den boekhandelaar J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.

Cataloge op aanvraag gratis verkrijgbaar.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE DE COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,
Usine et Magasin, 50, rue Courte d'Argent } GAND

Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C^{te} d'AR-SCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT, Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Paris. — LÉON BERTHAUT, à Rennes. — Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLOY, à Paris. — MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — Le C^{te} ALB. DU BOIS, à Ecaussines. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — ALB. BORDEAUX, Ingénieur, à Thonon (Haute Savoie). — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon. — GEORGES VAN DEN BOSSCHE à Gand. — La B^{onne} de BOUARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, à Paris. — L'abbé JOSEPH BOUTEYRE, à Paris. — Le B^{on} RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, à Thonon. — FERD. BUET, à Grenoble. — CONRAD DE BUISSERET, Secrétaire de lég., à Vienne.
- Le B^{on} E. VAN CALOEN, Av., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUER, Av., à Dinant. — M. CARTUYVELS, à Bruxelles. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Curé à Dave près Namur.
- G. DELACROIX, Av., à Bruxelles. — Le D^r P. DEMADE, à Comines. — VICTOR DENDAL, à Nivelles. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE DESOMBAUX, à Bruxelles. — JULES DESTREE, Av., Matcinelle-lez-Charleroi. — O.-G. DESTREE, à Bruxelles. — EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Rédacteur en chef de *l'Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE d'HUYSSSE, Conseiller Provincial, à Gand. — Le R. P. OLIV. FERON, S. J., à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, à Rennes. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude. — ALCIDE GUÉRIN, à Paris.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — ADOLPHE HARDY, à Louvain. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orne). — Mgr DE HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Juge, à Bruges. — Le Ch^{no} HEBBELYNCK, Docteur en Théologie, Professeur à l'Université de Louvain. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Eecloo. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — J. TER LINDEN, à Bruxelles. — FERD. LOISE, à Louvain.
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Tunis. — L. MERMILLON, à Lyon. — J. MICHAÉLIS, Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron de MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^o C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Adveis.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Montfuz, près Neuchâtel (Suisse). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYLANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAËY, Curé de Hoorebeke-S^{te} Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. — SCARSEZ DE LOQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SCHWARTZ, à Bruxelles. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — ED. VANDER SMISSSEN, Av., Prof. à l'Université de Liège. — JOSEPH SOUDAN, à Gand. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. SUCHET, Missionn. du Sacré-Cœur, à Issoudun.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambassade, à Vienne. — Le B^{on} A. DE T^r SERCLAES DE WOMMERSON, à Bruxelles.
- HUGES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERGH, Cons. prov., Secrétaire du *Messenger des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand. — F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — ED. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Mai 1893

SOMMAIRE

- I. Le bien-être et la morale
catholique (p. 369) . . . G. COOREMAN
- II. *Ascension* (p. 399) . . . JEAN CASIER
- III. Les chauves-souris du Com-
te Robert de Montesquiou-
Fezensac (p. 401) . . . WILLIAM RITTER
- IV. *Chant de Cygne* (p. 415) . M. CARTUYVELS (1)
- V. Du Merveilleux dans la lit-
térature française sous le
règne de Louis XIV, par
P. V. Delaporte (p. 416) . GEORGES VANDEN BOSSCHE
- VI. *Crépuscule* (p. 427) . . . HUGUES VAGANAY
- VII. Un prêtre (p. 428) . . . MICHEL BODEUX
- VIII. Christine (p. 430) . . . I. TER LINDEN
- IX. Un coup d'œil devant ma
glace (p. 438) . . . POL DEMADE
- X. *Petite Chronique* (p. 446) . M. D. et H. V.
- XI. Les Livres (p. 452)

(1) Ces vers ont été annoncés par erreur au sommaire du précé-
dent numéro.



1893

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE



GAND
TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAVON

PARIS
H. OUDIN
10, rue de Mézières

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16

10^e année — N^o 6 — 15 Juin

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(Janvier à Juin 1893) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand;
HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles;
JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand;
GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand;
l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale);
JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand;
RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale;
ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale;
le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », place Saint-Bavon, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

Librairie A. SIFFER, Gand

Bibliothèque Littéraire

LÉON BLOY. <i>La chevalière de la mort</i>	2,00
L. DE BACKER. <i>Études littéraires, morales et religieuses</i>	3,50
JEAN CASIER. <i>Harmonies Chrétiennes</i> , Poésies, avec préface de Ch. Buet	3,00
Id. <i>Poésies Eucharistiques</i> ,	2,00
Id. <i>Au Ciel</i>	1,00
H. DE BAETS. « <i>De Minimis</i> »	2,00
Id. <i>L'Art de Plaider</i>	2,00
GODEFROID KURTH. <i>La Croix et le Croissant</i>	1,00
EUG. DE GROOTE. <i>Lochs et Fjords</i>	3,00
HECTOR HOORNAERT. <i>Jersey</i> , le tour de l'île à pied	1,00
Id. <i>Ballades Russes</i>	3,00
V.-M. DENDAL. <i>Primevères</i> , poésies	1,00
FIRMIN VANDEN BOSCH. <i>Sous le bleu</i>	2,00
POL DEMADE. <i>La passion catholique</i> . — <i>Une âme princesse</i>	3,00
H. CARTON DE WIART. <i>Contes hétéroclites</i>	1,50



LE SERMENT JUDICIAIRE

DEPUIS peu d'années, des hommes que l'athéisme *éclaire* ont entrepris une campagne en divers pays contre le serment. L'obligation que les lois imposent à tous de prêter serment, c'est-à-dire d'invoquer Dieu, devant les tribunaux civils et criminels, en qualité soit de jurés, soit de témoins, soit d'experts, soit de parties, offusque, assure-t-on, leurs altiers esprits et révolte au plus prodigieux degré ce qu'ils appellent encore, par une sorte de suprême et machinale concession au spiritualisme, leur *conscience*. Cette invocation est, il est vrai, antique autant que la race humaine et d'usage universel, mais il importe avant tout de ne point, par des formules surannées que le Progrès réprouve, attenter au libre vol de la pensée de ces aigles.

En France, le gouvernement prêta de bonne heure une bienveillante oreille à leurs criaileries et s'empressa de satisfaire à leurs injonctions. M. Humbert, garde des sceaux, déposa, en 1882, un projet de loi qui supprimait, pour les athées, l'obligation de jurer devant les cours et tribunaux, substituant, à l'usage des athées et à leur choix, aux antiques termes sacramentels une simple promesse ou déclaration. La commission de la Chambre des députés repoussa cette option et, plus logique, proposa la complète abolition du serment et son remplacement, en

règle et dans tous les cas, par la promesse. La solution radicale prévalut à la Chambre, la solution ministérielle au Sénat, et ce dissentiment parlementaire laissa les choses en l'état.

La France jouissant, à cette époque et depuis, de cabinets instables et de successives législatures où les gens éclairés se comptent en évidente majorité, la sollicitude gouvernementale pour l'athéisme s'imposait presque et n'étonna personne.

Mais voici plus fort : l'on s'est ému, en Belgique aussi, des protestations de M. Homais, et l'on profiterait, dit-on, de la revision du Code d'instruction criminelle, pour en proclamer d'urgence la légitimité. La « réforme » proposée naguère par le gouvernement français et combattue avec énergie par tous les catholiques de France, aurait des chances de se voir prochainement introduite chez nous. En vérité, appartient-il à ceux qui se font gloire de leur Foi d'infliger cette injure à leur Dieu ? Et serait-il tout à fait impossible d'abandonner au ministère libéral de l'avenir le souci de procurer cette nouvelle victoire à la libre-pensée ? Certains se demandent avec anxiété quels services pourra rendre encore à ses amis ce ministère futur, si dès aujourd'hui les catholiques belges consacrent un tel zèle à l'accomplissement des besognes agréables au libéralisme. Osons espérer encore que cela ne se verra point, car il serait trop douloureux — et trop grotesque aussi — que la première atteinte portée à cette grande institution du serment judiciaire le fût chez nous par ceux-là précisément que leurs croyances constituent les champions des droits de Dieu dans la société contemporaine.



C'est en l'an de grâce 1866 qu'un athée s'avisa enfin, pour la première fois en Belgique, de dénoncer

à la face du globe l'outrage intolérable que subissait la précieuse liberté de sa pensée par l'institution du serment judiciaire. Le 21 novembre de cet an-là, le sieur Edouard Malfaison, cité comme témoin devant le tribunal correctionnel d'Anvers, refusa la prestation du serment légal, en alléguant qu'il n'admettait aucune espèce de religion, qu'il niait même l'existence de Dieu. C'était net. Mais, chose bizarre et de nature peut-être à tempérer la trop fougueuse admiration qu'inspirerait à quelques-uns la sublime crânerie de cette attitude, l'homme qui faisait, à ce moment, un si glorieux étalage de son incrédulité, ce hautain mécréant si catégorique dans ses négations, venait, deux mois auparavant, au cours de la liquidation d'une faillite, d'affirmer une créance. Or il avait, en cette occurrence, sans la moindre hésitation, sans le moindre scrupule, comme tout le monde et conformément à la loi, terminé sa déclaration par ces mots : Ainsi Dieu me soit en aide ! Toutes les délicatesses de sa conscience athée avaient cédé à de palpables considérations financières ; il avait rengagné prestement ses convictions ; la souveraine grâce du métal avait déterminé sa conversion subite au théisme. Subite, mais naturelle, car ce n'est pas d'aujourd'hui que ces chevaleresques ennemis de tous les préjugés s'attablent de bonne grâce, sous la présidence de leur confrère Tribulat Bonhomet, au banquet des *Eventualistes*. Le tribunal d'Anvers n'eût pas ému par ses poses de martyr et condamna ce penseur versatile, en application du Code d'instruction criminelle, à cent francs d'amende.

Peu de temps après, Namur vit se lever un autre ami des lumières. Le tribunal correctionnel de cette ville avait à juger, le 16 mars 1867, une affaire de vol domestique et d'escroquerie. Un jeune homme, Maurice Michel, dentiste de son état, cité comme témoin, refusa de prononcer la formule religieuse du serment, sous

prétexte que cette formule blessait sa conscience. Le tribunal délibéra et, se ralliant à la thèse du témoin récalcitrant qui invoquait, pour légitimer son attitude, les libertés inscrites dans la Constitution, décida qu'il n'y avait pas lieu d'infliger une peine, mais bien de recevoir, sous son affirmation solennelle qu'elle contenait la vérité, la déposition fatalement suspecte d'un arracheur de dents.

Ces incidents provoquèrent, dans le camp libéral, une grande agitation. Une campagne de presse s'organisa et l'on murmura, non sans gravité, le mot de tyrannie. Les juges attendaient à la liberté de penser! Il existe de sérieuses raisons de croire que les excitations des journalistes ne furent pas étrangères aux incidents du même genre qui suivirent, à Bruxelles notamment. La soif d'un bénin martyr qui ne saignait que les bourses s'empara de quelques écervelés, à la lecture des périodes furibondes allongées dans les gazettes. La société *La Libre-Pensée* sembla prendre la direction du mouvement : on vit ses chefs se constituer, devant les cours et tribunaux, les défenseurs et les apologistes des délinquants; même la société poussa l'héroïsme jusqu'à payer les amendes dont ils furent frappés.

Il importait que la question fût une bonne fois vidée.

Le sieur Malfaison, condamné à l'amende, interjeta appel du jugement du tribunal d'Anvers; d'autre part, le jugement du tribunal de Namur, qui accueillait la déposition du témoin Michel, tout en le dispensant de la prestation du serment, fut} lui aussi frappé d'appel par le ministère public.

La cour de Bruxelles, sur le réquisitoire de M. l'avocat général Simons, confirma, par son arrêt du 10 mai 1867, la condamnation prononcée contre le sieur Malfaison par le tribunal d'Anvers.

De son côté, la cour de Liège, sur le réquisitoire de M. Marcotty, substitut du procureur général, réforma,

par son arrêt du 17 avril 1867, l'étrange jugement du tribunal de Namur et condamna le dentiste Michel, comme témoin défaillant, à dix francs d'amende.

Les condamnés se pourvurent en cassation. Par ses arrêts successifs des 28 mai et 25 juin 1867, la Cour de Cassation, sur les réquisitoires de M. le procureur général Leclercq, constata que l'obligation de prêter le serment, acte essentiellement religieux, ne porte aucune atteinte aux droits constitutionnels des citoyens et rejeta les deux pourvois.

Depuis, deux autres arrêts de la cour suprême, en date du 28 avril 1868 et du 19 juillet 1869, confirmèrent définitivement cette jurisprudence.

Ainsi clos sur le terrain judiciaire le débat fut rouvert sur le terrain législatif.

La revision du Code d'instruction criminelle avait été décidée. Une commission extraparlamentaire, composée des criminalistes les plus distingués du pays, fut chargée de préparer un projet. Au cours de ses travaux aucune discussion relative au serment ne fut soulevée, et la commission proposa, par l'organe de ses rapporteurs, MM. Nypels, F. De le Court et Adolphe Dubois, le maintien du statu quo, c'est-à-dire du serment obligatoire (1); même, et ceci est à noter, elle proposa d'aggraver les peines comminées contre le refus de serment par le Code en vigueur.

Son projet comprenant les deux premiers livres du Code de procédure pénale, fut déposé à la Chambre, le 3 mars 1879, par M. Bara, ministre de la justice.

La commission, en majorité libérale, de la Chambre des représentants (2) repoussa cette solution et, pour

(1) *Documents parlementaires*. Chambre des représentants, session de 1878-1879.

(2) Elle se composait de MM. Guillery, président, Pirmez, Thonissen, Woeste et Lucq. Voir *Documents parlementaires*. Ch. des représentants, session de 1882-1883.

donner satisfaction à l'athéisme, introduisit dans son projet le serment mixte ou facultatif. Elle admit, malgré l'opposition de la minorité catholique, qu'il suffisait aux jurés, témoins, experts, d'alléguer de vagues motifs de conscience pour qu'ils fussent dispensés de jurer et autorisés à remplacer le serment par une simple promesse (1). Cela se passait en 1883.

Plusieurs années devaient s'écouler encore avant que le projet fût discuté en séance publique.

Entretemps M. Robert, député radical de Bruxelles, déposa en 1884 une proposition nouvelle. Il allait plus loin encore que la section centrale dont il repoussait, avec logique, il faut le reconnaître, la solution bâtarde. Sa proposition réalisait la laïcisation, la sécularisation absolue du serment. Elle ne faisait aucune distinction entre croyants et incrédules; pour tous le serment cessait d'impliquer l'invocation de la Divinité. Dieu était banni du serment. Pour mieux dire, c'était le serment lui-même qui s'évanouissait, puisque le mot *jurer*, maintenu dans la formule proposée, s'il cessait d'impliquer virtuellement l'invocation divine qu'il avait de tout temps impliquée, n'exprimait plus dorénavant qu'une simple promesse.

Trois années encore passèrent. Dans la session de 1886-1887, enfin la Chambre des représentants aborda la discussion du chapitre réglant, en le nouveau Code de procédure pénale, l'audition des témoins dans l'instruction écrite, et du titre réglant la procédure devant la Cour d'assises. La question du serment s'y présentait pour les témoins, les jurés, les experts. Trois articles déterminaient la formule du serment respectif

(1) Elle soumet les interprètes en cour d'assises au serment, sans faculté d'y substituer la promesse. Belle anomalie. Chose non moins étrange, elle maintient la mention de Dieu dans la formule obligatoire, sacramentelle, de la déclaration lue par le chef du jury. Il n'a donc pas le droit, lui, d'être athée. Quelle logique! Le rapporteur est M. Thonissen.

des témoins, des jurés, des experts. Chacun d'eux était suivi d'un article qui autorisait la substitution au serment d'une promesse solennelle de parler sans haine et sans crainte, etc. en faveur des témoins, des jurés ou des experts qui déclareraient ne pouvoir, *par des motifs de conscience*, employer les formules fixées par les articles précédents. Remarquez qu'il suffisait, pour se soustraire au serment, d'invoquer de vagues motifs de conscience, sans plus.

La Chambre vota sans le moindre débat les deux articles relatifs au serment et à la promesse des témoins dans l'instruction préparatoire. Elle les adopta avec une parfaite inconscience : nouvel et frappant exemple de l'attention profonde qu'apportent trop souvent nos Solons à l'accomplissement de l'œuvre législative.

Quelques semaines plus tard, en effet, lorsque la discussion arriva des deux articles consacrés au serment et à la promesse des jurés, quelques députés s'aperçurent, par hasard ou à la suite des protestations d'une partie de la presse catholique, des dangers de l'innovation qu'on les conviait à introduire dans nos lois. MM. de Sadeleer, Cornesse et Meyers confessèrent avec ingénuité qu'ils avaient voté à l'aveugle un mois auparavant, qu'ils regrettaient leur vote et attaquèrent vivement la modification proposée, que défendirent naturellement les orateurs de la gauche, MM. Julien Warnant et Neujean et moins naturellement le ministre de la justice, M. Devolder. Après de multiples discours, les articles furent renvoyés tous à la commission.

Celle-ci, composée de MM. de Lantsheere, Begerem, Jacobs, Janson et Woeste, maintint les principes proclamés en 1883 par une commission libérale et combattus, à cette époque, dans la commission, par la minorité catholique. M. Begerem seul protesta.

Seulement, à la suite des observations faites à la Chambre, la commission crut qu'il fallait préciser

d'avantage et ne pas se contenter, pour dispenser du serment les témoins, les jurés, les experts, de vagues motifs de conscience allégués. Elle constata que, parmi les personnes qui invoqueraient des motifs de conscience, il y en aurait de deux catégories très distinctes : les unes dont les motifs de conscience seraient purement religieux, c'est-à-dire celles qui professeraient un culte qui interdit le serment ou qui prescrit pour le serment une formule et des formalités particulières (on sait que les *quakers*, par exemple, les *anabaptistes* et les *menonites*, s'armant d'une interprétation trop littérale d'un texte de l'Évangile selon saint Mathieu, repoussent le serment comme un outrage à Dieu); les autres, ensuite, qui refuseraient de jurer parce qu'elles ne croient pas ou affectent de ne point croire à l'existence de Dieu.

Je n'ai pas à m'occuper des premières, mais uniquement des secondes. Le nouveau texte proposé par la commission ne se contente plus, pour exempter du serment, de vagues motifs de conscience allégués; il exige que le témoin, le juré, l'expert qui prétendra, pour des raisons autres que religieuses, se dérober au serment, déclare expressément qu'il ne croit pas en Dieu; il veut une profession formelle d'athéisme.

Telle est la portée des nouvelles propositions de la commission parlementaire. C'est ce projet que le Parlement sera appelé à discuter, le jour — proche ou lointain, on ne sait jamais — où derechef il aura le loisir de consacrer quelques heures à la révision laborieuse du Code d'instruction criminelle.



Il faut, avant que de pousser plus loin, déterminer le caractère essentiel du serment et dire les hautes raisons sociales qui font sa nécessité

Qu'est-ce que le serment ?

Plusieurs définitions en ont été données. Toutes s'accordent à reconnaître en lui la présence d'un double élément. Jurer, c'est prendre la Divinité à témoin de la vérité d'une affirmation ou de la sincérité d'un engagement. Jurer, c'est aussi appeler les vengeances divines sur la tête de celui qui, prenant à témoin la Vérité essentielle, Dieu qui jamais ne mentit, comme disait le moyen-âge en ses fières chansons de geste, affirmerait le mensonge ou faillirait à son engagement.

En d'autres termes le serment comporte, par sa nature, l'invocation et l'imprécation.

Jadis, aux époques brutales où il fallait frapper vivement les imaginations, l'imprécation contre le parjure, défi porté à la puissance divine, était toujours formulée en termes exprès : celui qui jurait déclarait, en des paroles d'une terrible énergie, renoncer à la miséricorde infinie s'il violait la parole donnée.

Aujourd'hui, dans bien des cas, l'invocation demeure expresse, mais l'imprécation ne s'exprime plus. Néanmoins le verbe *jurer* les comprend toutes deux implicitement à lui seul, et sans elles il ne saurait se concevoir de serment.

Le serment est donc un acte religieux et civil, religieux par sa nature, civil par la consécration de la loi, par la solennelle valeur et les graves conséquences qu'elle y attache.

Revêtu de ce caractère il traverse tous les âges. Tel il nous apparaît dans les législations primitives, dans les antiques traditions de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, de la Grèce. Le droit romain antérieur à Jésus-Christ proclame son caractère religieux ; le droit romain épuré par le Christianisme, dans les décrets de Constantin et de Justinien, le lui maintient. Le moyen-âge, l'ancienne législation française le consacrent ensuite, jusqu'au seizième siècle.

Puis vient la Réforme qui multiplie, dans chaque pays, les sectes et les cultes. Jusqu'à ce moment l'unité des croyances avait entouré le serment de certains rites, de certaines solennités qui rattachaient cet acte religieux étroitement au culte catholique. A partir de la Réforme, le serment se dépouille petit à petit de ces cérémonies et de ces formalités accessoires, tend à se séparer de toutes les confessions, à ne conserver plus que son caractère simplement religieux : les rites disparaissent, l'essence, c'est-à-dire l'invocation divine et l'imprécation, demeure.

Dès avant la Révolution française, en bien des localités, le verbe : *je jure* exprime seul l'acte du serment et nul ne conteste la portée de ce verbe. Les juristes les plus célèbres, Cujas, Brisson, Ferrière, Domat, Zoesius, professeur à Louvain, Hoberus reconnaissent que le verbe *jurere* contient à lui seul l'invocation et l'imprécation.

La Révolution de 1789 n'y change rien : l'assemblée constituante et l'assemblée législative, dans leurs lois, continuent à imposer le serment avec les modes anciens de prestation, lui maintiennent son caractère religieux.

L'esprit jacobin et athée qui triomphe enfin dans la Convention élabore le Code du 3 Brumaire an IV ; il y abolit le serment et le remplace par la simple promesse, mais lui aussi il atteste le caractère religieux du serment et le sens universellement attribué au verbe *jurere*, car, chose remarquable et significative, sous le régime du Code de l'an IV, on ne dit plus : *je jure*, on dit : *je promets*.

Bientôt après, sous le Consulat, le Christianisme reprend faveur. Bonaparte rétablit le serment. A partir du Concordat, le voici qui reparaît dans une foule de décrets et de lois, avec son caractère primitif ; c'est bien l'invocation religieuse que le grand empereur a voulu restaurer, et il l'entoure de solennités religieuses. Les

travaux et les rapports de Malleville, de Miot, de Jaubert, de Bigot-Préameneu, de Regnault de Saint-Jean-d'Angély en font unanimement foi. Sur ce point, parmi les jurisconsultes du temps, en France et en Belgique, aucune contestation ne s'élève.

L'empire succombe et la Belgique passe sous le sceptre de Guillaume I qui publie l'arrêté-loi du 4 novembre 1814, dont l'article 1 est ainsi conçu : « Toutes les fois que, dans une procédure quelconque, il y aura lieu à prêter le serment, il y sera procédé dans les formes usitées antérieurement à l'occupation de la Belgique par les armées françaises. » Cet arrêté avait pour but de porter remède à une situation créée, en certaines parties du pays, par les lois françaises qui supprimaient, dans la formule du serment, l'invocation expresse de la Divinité et tenaient pour suffisant le verbe *jurere* qui renferme implicitement cette invocation. Les habitants de plusieurs localités des Pays-Bas, habitués à entendre le serment invoquer Dieu en termes explicites et à le voir s'accompagner de certaines formalités, ne se croyaient pas liés rigoureusement, à peine de parjure, par ce qu'ils appelaient le *serment français*. De là, des inconvénients et des abus auxquels l'arrêté du 4 novembre para. Pris pour dissiper un malentendu préjudiciable à la justice, il affirmait une fois de plus le caractère religieux qui est de l'essence de tout serment.

Il est donc indubitable en législation, en jurisprudence, en doctrine, que jamais on n'a conçu le serment dépouillé de ce caractère et qu'à toutes les époques, parler d'un serment civil, sécularisé, laïcisé, ç'a été l'énonciation d'un non-sens.

Est-il besoin de démontrer longuement à des croyants la nécessité sociale du serment?

L'Etat, au moment où il confie à des citoyens certaines fonctions, a évidemment le droit et le devoir de s'assurer la fidélité de ses fonctionnaires ; de là l'insti-

tution du serment politique, dont on a pu abuser à certaines époques, mais dont le principe se justifie par lui-même.

Mais écartons le serment politique pour nous occuper plus spécialement du serment judiciaire.

Dieu est la source de tout pouvoir : il est le suprême législateur et le justicier suprême. C'est sa volonté qui constitue l'homme en société et qui confère l'autorité sociale; lui seul investit cette autorité du droit de légiférer, à son exemple, et de juger. Mais le législateur humain ne peut être que l'image imparfaite du législateur divin et la justice humaine n'est que l'image imparfaite de la justice divine. Dieu, en effet, vérité essentielle, ne se trompe pas; l'homme, au contraire, est faillible. La justice rendue par l'homme participe de sa faiblesse; elle est faillible aussi. Toutefois il importe d'atténuer autant qu'il est possible les inévitables imperfections de la justice humaine, d'écartier autant qu'il est possible les périls d'erreur qui la guettent.

Où chercher les garanties, la protection?

Devant les tribunaux civils comme devant les juridictions criminelles il est un mode de preuve qui fut compté toujours parmi les plus nécessaires et les plus usités : c'est le témoignage. Au civil, le plaideur lui-même peut par sa parole, qui échappe à tout contrôle de la part du magistrat et de la part de l'adversaire, résoudre le litige. Au criminel le rôle du témoignage est plus capital encore : il est pour ainsi dire l'unique mode de preuve. C'est lui seul presque qui éclaire et dirige le juge dans sa recherche de l'inconnu.

Il importe à tous, à la société qui fait justice, au citoyen qui reçoit justice et dont la fortune, l'honneur, la liberté et la vie sont en jeu, que le témoignage soit sincère.

Or, l'homme n'est pas seulement sujet à l'erreur, il est aussi trop souvent l'esclave du mensonge. Les

mobiles les plus divers, haine, crainte, affection, intérêt, orgueil, l'incitent, en une infinité de circonstances, à voiler la vérité. Sans doute, il n'ignore pas que son devoir est d'être vrai et qu'il se déshonore aux yeux des hommes et se souille aux yeux de Dieu par l'imposture, et cela devrait suffire à ne lui mettre jamais sur les lèvres que des paroles de vérité. Cela devrait suffire, mais cela ne suffit malheureusement pas. Peu ont l'âme assez haute pour obéir toujours, quoi qu'il adviene, à l'unique injonction du devoir, et qui oserait dire de lui-même que, dans certaines situations difficiles, il ne cédera pas à des sentiments impérieux et que jamais sa conscience ne capitulera ?

Il faut, donc, de toute nécessité, chercher à prémunir l'homme contre ses faiblesses, à garantir la sincérité du témoignage.

Cette garantie, ce n'est pas dans l'homme lui-même qu'on la peut trouver. Le caractère de toute garantie, c'est d'être extrinsèque au garanti. Voilà pourquoi la promesse de dire la vérité est sans effet, sans force, sans vertu : comment la parole de l'homme — et cette promesse, de quelque apparat qu'on l'entoure, n'est pas davantage — garantirait-elle une autre parole de l'homme au point d'ériger en mode de preuve une simple affirmation par elle-même dénuée de toute valeur probante ?

Le besoin s'impose donc d'invoquer à l'appui de cette parole une garantie étrangère, de prendre à témoin de cette parole quelqu'un qui n'est pas l'homme. Plus sera sacré l'être pris à témoin, moins aussi l'homme sera tenté de s'écarter du vrai ; or, puisqu'il faut qu'on soit le moins possible tenté de s'en écarter, il importe aussi que l'on invoque à l'appui du témoignage l'être le plus sacré qui soit, l'être suprême, Dieu, dont l'idée, disait M. de Robespierre, « est un rappel continuel à la justice ».

C'est précisément ce que fait le serment : pour mieux éclairer l'indicible gravité des actes qui s'accomplissent, il fait un appel exprès à l'intervention divine ; il place les témoins, les jurés, les parties en présence de l'Omniscient, de Celui qu'aucune affirmation ne peut tromper et dont la justice atteint infailliblement tous les coupables ; elle les met en face de Celui qui punit tout mensonge, mais qui venge, avec une rigueur plus terrible, le parjure, défi direct et sacrilège à la Vérité éternelle.

Imagine-t-on garantie plus puissante ? Assurément non.

Ajoutez que sa puissance est universelle : elle atteint tous les hommes. Tout homme en effet croit en Dieu : il n'est pas de croyance qui s'impose plus irrésistible à sa raison. On peut dire que l'athée sincère est un mythe. Quelques-uns, très rares, s'affirment athées, mais qui peut lire dans leur âme ? Même à ceux-là, qui jamais ne pensent ce qu'ils disent penser, le serment est un lien qui les attache à la vérité. Peu importe au surplus ici que l'homme croie au vrai Dieu ou adore des idoles. Que l'on jure par Jésus-Christ ou que l'on jure par une statue ou un morceau de bois, il y a serment dès que l'on croit l'être invoqué revêtu de la divinité. Il suffit que chacun invoque le Dieu de sa croyance pour qu'il soit tenu à peine de parjure : *Jure jurando quod propria superstitione juratum est, standum*, disait la loi romaine. Et Saint Augustin écrivait : *Et qui per lapidem jurat, si falsum jurat, perjurus est ; non te audit lapis loquentem, sed punit Deus fallentem*. Et Bossuet enfin proclame : « Il n'est pas nécessaire de jurer par le Dieu véritable ; il suffit que chacun jure par le Dieu qu'il reconnaît. C'est ainsi que la religion, vraie ou fausse, établit la bonne foi parmi les hommes, parce que, encore que ce soit une impiété aux idolâtres de jurer par les faux dieux, la bonne foi du serment qui affermit un

traité n'a rien d'impie, étant, au contraire, inviolable et sainte. »

Et voilà pourquoi tous les législateurs ont cru à la nécessité sociale du serment judiciaire.

On a dit, je le sais, que c'est une institution immorale et ceux qui l'ont dit ne sont pas les premiers venus. Un juriste qui se devait rencontrer parmi les auteurs de cette objection, M. Laurent, soutenait que la vengeance de Dieu vicie la morale dans son essence, parce qu'elle la transforme en spéculation. Il faudrait que l'homme, en disant la vérité, en faisant tout acte quelconque, n'obéit pas à la crainte d'un châtement, mais uniquement au sentiment du devoir. M. Laurent a raison : le mobile de celui qui agit par crainte du châtement n'est pas louable, mais si l'on y peut trouver quelque chose d'immoral, l'immoralité est le fait de qui cède à ce mobile et non de qui commine la peine. Admettre pareille objection serait — si l'on veut être logique — nier tout châtement, par conséquent toute justice, par conséquent Dieu lui-même. Mais ses auteurs manquent profondément de logique et ne cherchent selon toute vraisemblance qu'à plaisanter : quand ils se mettront en devoir de réclamer l'abolition du Code pénal et spécialement des peines y comminées contre le faux témoignage en justice, il sera temps peut-être de les prendre au sérieux.



L'institution du serment judiciaire, nécessitée par de si hautes raisons sociales, est battue en brèche, nous le disions au début de cette étude, par la libre-pensée. On presse le législateur belge de l'abolir ou tout au moins de lui porter une grave et irrémédiable atteinte. Quels sont les arguments dont s'arment en cette campagne les adversaires du serment ?

D'abord et communément, en Belgique, la Constitution. C'est autour de l'argument constitutionnel que naguère se sont livrés surtout les combats judiciaires et que sera livrée sans doute aussi la bataille parlementaire, si toutefois nos législateurs jugent cette importante question digne d'un débat approfondi.

Le serment, dit-on, comporte par essence l'invocation de la Divinité. Imposer cette invocation à un athée, c'est violenter sa conscience. Or la liberté de conscience est garantie par la Constitution belge. Donc, il faut exempter les athées du serment.

En conséquence, on propose, pour supprimer toute inconstitutionnalité, le maintien, comme règle, du serment, et l'on ajoute que les citoyens trop intelligents pour faire à Dieu l'honneur de croire en Lui et qui déclareraient expressément leur athéisme, seront dispensés de prononcer la formule ordinaire à laquelle sera substituée, pour eux, une promesse simple ou une déclaration.

Voilà, n'est-ce pas? une inconstitutionnalité tardivement découverte et ceux qui regimbent à l'admettre ne paraissent-ils pas excusables? Il appert, en effet, de cette récente et mirifique trouvaille, que ces trop naïfs constituants de 1830 auraient eux-mêmes, à leur insu, transgressé, dans la Constitution même, la Constitution. Cela semble paradoxalement roide et rien cependant n'est plus vrai. L'article 127 statue : « Aucun serment ne peut être imposé qu'en vertu de la loi. Elle en détermine la formule. » Et l'article 80 dispose que le Roi ne prend possession du trône qu'après avoir solennellement prêté, dans le sein des Chambres réunies, le serment dont le dit article fixe les termes. L'article 83 institue le même serment pour le régent.

La loi peut donc, de par la Constitution, imposer le serment, c'est-à-dire l'invocation de la Divinité, et la Constitution elle-même établit, pour le Roi et pour le régent, un serment obligatoire. Malgré tout, certains

affirment que le serment imposé est inconstitutionnel ! Le Roi et le régent n'ont-ils pas le droit constitutionnel, comme tout autre citoyen, de professer l'athéisme ? La Constitution distingue-t-elle entre le roi athée et le roi déiste, entre le régent déiste et le régent athée ? Les articles 80 et 83 violent donc la liberté de conscience du Roi et du régent, et l'article 127 celle de tous les Belges : ils contreviennent aux articles 14 et 15. Cela ne manque pas de drôlerie et ne serait-il pas urgent, par le temps de revision qui court, de reviser un tantinet, pour sauvegarder la précieuse liberté de conscience de tous les citoyens, celle des futurs rois et des régents possibles, ces inconstitutionnels articles 80, 83 et 127 ?

A parler sérieusement, que faut-il conclure de tout cela ? Simplement que le principe absolu de la liberté de conscience n'est pas consacré, comme on se l'imagine à tort trop souvent, par notre Constitution ; que le droit de manifester ses opinions en toutes matières a seul été garanti, mais non celui de pratiquer ces mêmes opinions ; que ce dernier comporte en son exercice des limites raisonnables et nécessaires, et que la Constitution entend les maintenir ; que l'obligation du serment est une de ces limites conservée en vue des nécessités supérieures de la Justice et de l'ordre public. .

Tel fut, du reste et de tout temps, le sens que donnèrent à la Constitution les pouvoirs législatif et judiciaire spécialement chargés de l'interpréter.

Quelques jours à peine après qu'elle eut été décrétée, le Congrès national, mieux informé que personne assurément de ses propres intentions, portait un décret ressuscitant le jury et y maintenait, en termes formels, le serment des jurés. Le lendemain il établissait, par un nouveau décret, l'obligation et fixait les termes du serment exigé des membres de la Chambre des représentants et du Sénat, de tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et administratif, des officiers de la garde civique et de

l'armée et, en général, de tous les citoyens chargés d'un ministère ou d'un service public quelconque (1).

Depuis, les Chambres, sous des ministères divers, interprétèrent sans cesse de la même manière le pacte fondamental; à plusieurs reprises et dans des lois importantes, elles établirent l'obligation du serment. Ainsi la loi du 18 avril 1851 sur les faillites ordonne aux créanciers du failli d'affirmer sous serment que leur créance est sincère et véritable et solennise cette affirmation par une explicite invocation de la Divinité, en ces mots : Ainsi Dieu me soit en aide (2). De même, la loi du 1 juillet 1860 établit le serment pour les conseillers provinciaux et communaux, pour les députés permanents, les bourgmestres et les échevins.

Le pouvoir judiciaire, spécialement chargé de l'interprétation doctrinale des lois, eut, lui aussi, de fréquentes occasions de manifester son avis en cette matière. On sait que l'avant-dernier article de notre Constitution abroge toutes les lois, décrets, arrêtés, règlements et autres actes qui y sont contraires. Des incompatibilités les cours et tribunaux sont juges. Or, un grand nombre de lois antérieures à la révolution belge instituent le serment. On a vu, différentes fois, des témoins refuser devant les magistrats de prononcer la formule du serment exigé d'eux en vertu de ces lois, alléguer, comme prétexte à leur refus, que cette formule blessait leurs convictions, et invoquer, pour se soustraire aux exigences légales, la liberté de conscience constitutionnelle. Chaque fois que ces incidents portèrent la question devant les cours, celles-ci prononcèrent que le serment n'a rien d'incompatible avec la Constitution; de nombreux arrêts de la Cour de cassation (parmi lesquels le premier et le plus important

(1) Décrets du Congrès national des 19 et 20 juillet 1831.

(2) Cette formule fut admise à la Chambre par 73 voix contre 1 et 2 abstentions; l'opposant était M. Coomans.

rendu sur le magistral réquisitoire du procureur général Leclercq et sous la présidence de M. Defacqz, ancien membre du Congrès) consacrèrent cette doctrine.

Il paraît difficile, en présence de ces hautes autorités, de prétexter encore, pour l'excuse d'une innovation désastreuse, une prétendue incompatibilité entre la Constitution belge et le serment judiciaire.

Cependant, il ne manque pas de publicistes libéraux qui persistent à affirmer cette incompatibilité. A les entendre, le serment dont il s'agit dans la Constitution de 1831, n'était, dans la pensée des constituants, que ce qu'ils appellent un *serment civil*, en d'autres termes, une simple affirmation judiciaire qui ne comporte aucune invocation de la Divinité. Ils basent leur thèse sur un passage du rapport fait par M. Raikem, au nom de la section centrale du Congrès. Voici ce passage :

« La section centrale a reconnu le principe que la
« formule du serment ne devait, en aucun cas, contenir
« rien de contraire à la liberté de conscience. Ce principe
« est la conséquence nécessaire d'une disposition déjà
« décrétée, qui proclame la liberté des cultes et des
« opinions. Exiger un serment qui serait contraire à cette
« liberté, ce serait violer l'une des bases fondamentales
« (Oh! ces métaphores 1830 : violer une base!) de
« la Constitution. Il existe des sectes qui rejettent le
« serment; mais ces mêmes sectes admettent l'affirmation
« solennelle pour attester la vérité d'un fait ou pour
« prendre l'engagement d'accomplir une promesse et, dans
« le sens de la loi civile, *le serment n'est autre chose*
« *qu'une affirmation qui lie solennellement celui qui l'a*
« *prêté.* »

On fait remarquer, encore, à l'appui de cette thèse, que le serment politique imposé au Roi et au régent, et dont la formule est déterminée par la Constitution, est un serment absolument et uniquement séculier; qu'en effet, on n'y trouve aucun mot religieux, aucune invocation

expresse de la Divinité, le verbe *jur*er y exprimant seul l'acte du serment; qu'il en est de même dans le décret du 20 juillet 1831, concernant le serment à prêter par les membres des deux Chambres et par tous les fonctionnaires quelconques, avant leur entrée en fonction, que là encore le verbe : *je jure* exprime seul, sans invocation religieuse, l'acte du serment. Et l'on persiste, en conséquence, à conclure à l'inconstitutionnalité de tout serment qui contient une invocation de la Divinité.

Il suffirait assurément, pour la réfutation de cette thèse, de rappeler le décret du 19 juillet 1831 qui restaure le jury et dont nous avons parlé déjà : en effet ce décret rétablit le jury selon les dispositions du Code d'instruction criminelle de 1808, il spécifie quels sont les articles de ce Code qui demeureront abrogés et les remplace par des dispositions nouvelles, mais il se garde bien de toucher au serment des jurés qu'il maintient donc implicitement. Or, l'article 312 du Code d'instruction criminelle de 1808, qui fixe les termes du serment à prêter par les jurés, comprend l'invocation expresse de Dieu. Le Congrès, sans aucun doute, en eût modifié la formule, si la Constitution qu'il venait de décréter eût réduit le serment à n'être plus qu'une simple affirmation; il en eût modifié les termes, s'il les eût crus contraires aux libertés des opinions et des cultes qu'il venait de proclamer. Il ne les a pas modifiés; donc le serment qu'il avait entendu maintenir dans la Constitution, était bien le serment religieux et non ce qu'on appelle, par une évidente contradiction dans les termes, le serment civil.

Cette simple considération suffit à ruiner l'assertion de ceux qui soutiennent l'incompatibilité du serment religieux et des libertés constitutionnelles.

Mais on peut dire plus.

Il est facile de démontrer que le Constituant n'a

pu avoir en vue, dans les articles où il est question du serment, que le serment religieux.

La preuve historique est simple et nous l'avons faite tantôt. Personne n'avait jamais eu avant 1830, et nul ne pouvait avoir en 1830 la notion d'un serment dépouillé de son caractère religieux; pareil serment eût été considéré universellement comme un non-sens. Nul n'a donc pu songer un instant à établir ce que l'on a appelé depuis le *serment civil*; et si la Constitution, en déterminant la formule du serment à prêter par le Roi et par le régent, n'y a pas introduit une invocation expresse de Dieu, ce n'est point pour témoigner par cette omission la volonté d'innover, c'est uniquement parce que dans sa pensée l'invocation expresse ne changeait rien à la nature du serment et par conséquent était inutile. D'ailleurs si le Constituant avait voulu rompre avec une tradition aussi ancienne que les sociétés humaines et changer le sens des mots, il aurait pris soin apparemment de s'en expliquer. Il n'a rien dit, il s'est borné, dans l'article 127, à conserver le serment.

Cependant, objectera-t-on, que faites-vous du rapport de M. Raikem?

La réponse est aisée : ce rapport confirme notre thèse. Mais, pour s'en convaincre, il ne faut pas en détacher isolément une ou deux phrases, il faut le lire en son entier.

D'une lecture complète il appert que le passage cité par les adversaires du serment fait allusion aux *quakers* qui, dans leur culte où le serment est défendu comme un outrage à Dieu, tiennent l'attestation solennelle faite en âme et conscience pour un engagement envers Dieu et dès lors pour un véritable serment. C'est leur liberté que l'on a voulu sauvegarder, celle de citoyens qui croient en Dieu et se considèrent liés vis-à-vis de lui, mais reculent devant certaines formules, et non

celle de citoyens qui ne croient pas en Dieu; la concession est faite à ceux qui invoquent leur foi, non à ceux qui invoquent leur mécréance. On a voulu aussi sauvegarder la liberté des cultes en évitant de faire du serment un acte confessionnel, qui eût été contradictoire, cette fois, avec les articles 14 et 15; en se bornant à lui laisser son caractère religieux, acceptable pour quiconque proclame l'existence de Dieu.

Non seulement le rapport de M. Raikem ne prouve pas l'institution d'un prétendu serment laïc, mais il démontre à l'évidence que pareille institution n'a même jamais été soupçonnée possible : il établit en effet la nécessité sociale du serment, seule garantie, en matière criminelle, de la véracité des témoins. Pour établir cette nécessité, il compare le serment et la simple promesse et donne au serment la préférence sur la promesse : comparaison et préférence seraient évidemment sans objet, n'auraient aucune espèce de sens, si le serment n'impliquait pas l'invocation de Dieu, si c'était un prétendu serment civil, puisqu'il ne différerait alors en rien de la promesse.

On peut ajouter encore une dernière remarque. L'auteur de ce rapport, devenu plus tard procureur général près la cour d'appel de Liège, y traita, dans sa mercuriale de rentrée en 1844, la question du serment judiciaire. Les termes de ce discours montrent bien que jamais son auteur n'a eu la conception d'un soi-disant serment civil. Voici, en effet, comment il y définit le serment : « C'est le témoignage le plus fort de la bonne foi des hommes. Car, prêter un serment, c'est prendre la Divinité même à témoin de l'engagement que l'on contracte, du fait que l'on affirme; et l'on a toujours attaché à cet acte un caractère religieux : on l'a toujours regardé comme une affirmation religieuse, *adfirmatio religiosa*, selon l'expression de l'auteur romain. » Il appelle encore le serment

l'acte le plus *saint*, le plus solennel et le plus inviolable qui puisse lier la conscience de l'homme; il appelle le parjure un abus *sacrilège*, une *profanation*, parce que, dit-il, « il profane l'auguste nom de la Divinité » (1).

Aucun doute n'est donc possible : la Constitution a permis à la loi d'imposer le serment et il s'agit bien, dans la pensée du Congrès, du serment traditionnel, c'est-à-dire d'une invocation de Dieu. Comment dès lors ce serment établi par la Constitution pourrait-il la violer?

Les athées jetteront les hauts cris devant cette solution : ils se plaindront d'être persécutés. La belle affaire! Quand ils seraient molestés un brin, nous défendrait-on d'y goûter quelque joie? C'est si doux de voir évoquer le spectre de l'Inquisition, et l'épithète *obscurantiste* décochée avec la sainte horreur qui sied, a je ne sais quoi qui ragaillardit.

Si la liberté de l'athéisme est gênée par la Constitution, la cause en est simple : la loi est essentiellement une mesure générale, elle ne s'inquiète pas des intérêts tout exceptionnels qu'elle peut froisser; la croyance en Dieu est un fait général, universel, base de tout ordre moral; l'athéisme, s'il existe, est assurément une denrée très rare, quasi introuvable; par son caractère exceptionnel il échappe aux prévisions des lois qui, statuant généralement sans distinction de personnes, n'ont pas à s'en préoccuper. Le port d'une arme est un péché, la guerre est un crime aux yeux du *quaker* : faut-il que la loi cesse de l'assujettir au service militaire? La propriété est le vol, aux yeux du communiste : faut-il que la loi l'autorise à ne point respecter la propriété?

(1) Lors de l'affaire Malfaison, le *Recueil de la jurisprudence des tribunaux de première instance*, par MM. CLOES et BONJEAN, publia sur le serment judiciaire, un article signé B. .. où s'affirmait la même thèse. « Le Congrès, y était-il dit notamment, n'a jamais eu la pensée de supprimer l'invocation de la Divinité. » L'auteur de l'article était M. Raikem.

Du reste le serment ne froisse pas l'athée, n'entrave aucunement sa liberté. Que lui importe d'invoquer le nom de Dieu? Dieu pour lui est le néant. En l'invoquant il n'outrage pas son Dieu à lui, puisqu'il n'en a pas. On ne lui demande aucune profession de foi, on ne lui demande pas d'affirmer l'existence de Dieu; on ne s'enquiert pas de savoir s'il y a équation entre sa pensée intime et les paroles qu'il prononce; on le requiert seulement de les prononcer. Libre à lui d'en rire et de les trouver ridicules. A son point de vue subjectif, le serment consiste à invoquer le néant et à appeler sur soi des vengeances chimériques. Cela ne blesse pas sa conscience; il lui est permis de railler, mais non de se poser en victime. « Mais alors, dira-t-on enfin, vous faites du serment un jeu sacrilège, une indigne profanation? Nullement, répond M. l'avocat général Simons. En imposant le serment à celui même qui se dit athée, on ne fait qu'é luder, dans un intérêt social, la manœuvre du témoin qui voudrait pouvoir garder un silence complaisant ou mentir impunément et échapper aux peines du faux témoignage. La justice ne saurait scruter les replis mystérieux de cette conscience qui se dit étrangère à toute notion de Dieu. En niant Dieu, est-ce une conviction sincère qu'il exprime, est-ce un blasphème qu'il profère? nul ne le sait; mais tel est le dilemme que nous proposons : si son athéisme est sincère (et qui le croira?) le serment ne sera qu'un semblant de garantie, une vaine précaution, rien de plus, rien de moins; si sa négation de Dieu est un mensonge, on aura atteint l'imposture dans le réduit sacrilège où elle cherchait à se réfugier. »



La réforme, nous l'avons dit, qui de sorte si imprévue rallie les sympathies de la section centrale

de la Chambre, laisse en principe subsister le serment, mais concède à chacun la faculté de s'y soustraire par une déclaration d'athéisme.

Introduite dans le Code d'instruction criminelle, cette innovation condamne le législateur, s'il a quelque peu souci de la logique et du bon sens, à la simultanément généraliser partout où, jusqu'à cette heure, la loi a exigé des citoyens la prestation d'un serment quelconque. Il est évident, en effet, que, si le serment viole, comme on l'assure, la liberté de conscience, cette liberté n'est pas moins lésée devant les juridictions civiles et commerciales, en matière d'enquête, d'expertise et de faillite ou encore par les serments litisdécisoire et supplétoire, que devant les tribunaux répressifs par le serment des jurés ou des témoins. L'attentat n'est pas moins grave quand il s'agit du serment des avocats et du serment politique imposé à tous les fonctionnaires et à tous les mandataires élus du peuple. Pour quels motifs conviendrait-il de témoigner plus de sollicitude et de faveur à une conscience de juré ou de témoin qu'à une conscience d'avocat, de juge, d'officier, de bourgmestre ou de représentant?

Au reste, reculât-on devant la généralisation du principe, la logique froissée dans ses légitimes exigences s'empresserait, en suscitant chaque jour les situations les plus bizarres et les plus intolérables, de prendre de terribles revanches. Un esprit fort, cité comme témoin dans un procès criminel, refuserait de jurer; on lui demanderait de promettre et tout serait dit. Au sortir de la salle le même esprit fort passe à l'audience du tribunal civil où, défendeur, il s'est vu par son adversaire déférer le serment; s'il invoque les scrupules de conscience qu'il vient d'étaler avec succès dans la salle voisine et s'il refuse la prestation du serment, il perdra son procès. N'est-ce pas absurde? Ou bien, pour ne pas subir un grave dommage, pour ne

pas être dupe de ses opinions trop éclairées, pour justifier une fois de plus cette tant vieille vérité : *Nemo Deos non esse credit, nisi cui Deos non esse expedit*, il prêtera le serment devant le juge civil et passera de là devant le juge répressif pour lui déclarer, du ton le plus dégagé du monde, qu'il ne croit pas en Dieu; constatant ainsi officiellement qu'il tient pour une avantageuse facétie le serment grâce auquel un important litige vient d'être tranché à son profit. N'est-ce pas plus choquant encore? Une situation analogue se présentera pour tous les fonctionnaires et hommes publics : leur déclaration d'athéisme devant un tribunal, que sera-t-elle sinon la constatation de la valeur financièrement lucrative peut-être, mais nulle moralement que revêt à leurs yeux leur serment politique? (1)

L'immédiate généralisation du serment facultatif serait donc inévitable. Mais, au moins, aura-t-on alors affranchi de toute servitude, comme on le voulait, la conscience des citoyens? Car c'est bien, n'est-ce pas? par respect pour la liberté de penser, que l'on prône le régime futur. La pensée sera-t-elle enfin libre? Hélas! non. La réforme vantée reste en deçà du but. La promesse faite sur l'honneur et la conscience blesse la conviction de l'athée autant que l'invocation de Dieu. En effet le matérialiste qui nie Dieu n'aperçoit en l'homme, amputé de son âme, autre chose qu'un organisme; il ne peut donc, sans contradiction, croire à la liberté humaine et à la conscience, partant à

(1) L'Angleterre a compris cette logique. « Toute personne qui refuse le serment est, *pro facto*, considérée comme incapable de remplir les fonctions de juge; celle qui siégerait avant de l'avoir prêté serait regardée comme démissionnaire et son siège serait vacant. Toutefois il est permis aux magistrats qu'arrête un scrupule religieux de remplacer le serment par une affirmation. » (Actes 31 et 32 Victoria, ch. 72.) *La Magistrature anglaise*, par le C^{te} DE FRANQUEVILLE. *Correspondant*, 10 mars 1892

l'honneur, au devoir. Dès lors l'athée qui acceptera de répéter une formule quelconque de promesse ne sera jamais qu'un niais méconnaissant les conséquences immédiates de sa négation fondamentale. La logique de l'athéisme interdit la promesse non moins que le serment. N'est-ce pas un non-sens la promesse de qui nie le libre arbitre? Véridique ou mensonger, son témoignage ne sera pas déterminé par une volonté consciente et réfléchie, mais dicté par la fatalité. Il ne peut donc promettre : s'il s'y refuse et qu'on le punisse, si, s'y étant prêté, il ment et qu'on le punisse, en tous cas, l'on aura violé son droit.

Admettez même qu'à la notion de Dieu survive celle de l'honneur, de la conscience, de la liberté, il n'en est pas moins que certaines écoles philosophiques rejettent la conscience et d'autres la certitude des perceptions. Sont-elles, pour les partisans des réformes, moins respectables que l'athéisme? N'ai-je pas le droit de professer leurs doctrines? Et, si l'on croit devoir respecter le droit de nier Dieu, pourquoi serait-il permis de méconnaître le droit de nier la conscience?

La logique implacable pousse donc le législateur à supprimer une promesse non moins tyrannique que le serment.

Au surplus, elle est bien inutile la tyrannie de cette promesse : elle l'est évidemment pour ceux qui ne s'estiment pas libres, elle l'est même pour ceux qui croient en Dieu et en la liberté humaine.

La promesse substituée au serment l'est apparemment en vue d'une garantie de sincérité qui remplace la garantie du serment. Or, nous l'avons dit déjà, la promesse, simple affirmation comme le témoignage qui la suit, sans plus, ne garantit rien. L'affirmation d'un témoin ne peut corroborer une autre affirmation du même témoin, la vertu de l'une est strictement celle de l'autre, l'une n'ajoute rien à l'autre. Dans l'une comme dans

l'autre, il n'y a jamais en jeu que la seule personne du témoin. La promesse est donc une superfétation : cela ou rien, c'est absolument la même chose. Pour être logique, il faut la supprimer aussi et ne faire précéder le témoignage d'aucune vaine déclaration.

La réforme, par conséquent, manque doublement son but : introduite pour donner satisfaction aux athées, elle viole au premier chef la liberté de l'athéisme ; introduite pour constituer une garantie de véracité, elle ne garantit rien.

Le législateur se trouve acculé à ce dilemme : le témoignage garanti par le serment, d'une part, le témoignage dépouillé de toute garantie, d'autre part.

Mais les novateurs ne cèdent pas seulement à des sympathies pour l'athéisme, ils obéissent aussi, nous l'avons vu, à des scrupules constitutionnels. Là encore ils jouent de malheur. S'il est un régime incompatible avec les principes constitutionnels, c'est bien celui qu'ils nous préparent.

L'un des arguments que l'on invoque à tout instant contre le serment est l'article 15 de la Constitution, lequel défend de contraindre qui que ce soit à concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte. Le serment étant, dit-on, un acte du culte, ne peut être imposé.

Cet argument, nous l'avons vu, est sans valeur. Le serment, tel qu'il existe aujourd'hui, simplement religieux et dépouillé de tout caractère confessionnel, n'est pas un acte du culte dont l'accomplissement forcé est prohibé par l'article 15. Mais, en supposant même qu'il soit en réalité un acte du culte, sa justification surgirait de l'article 127 qui l'établit et qu'il faudrait, dans cette hypothèse, considérer comme une disposition dérogeant, en un cas spécial, exceptionnel, à la règle générale formulée par l'article 15.

Nos adversaires désirent-ils cependant qu'en dépit

de tout nous leur donnions raison et que nous proclamions l'irréfutabilité de leur argumentation? Qu'à cela ne tienne. Mais nous leur dirons en même temps ceci : « La Constitution que vous invoquez contre la législation actuelle condamne aussi, avec la même énergie, la réforme proposée. Comment! vous prétendez que le serment est un acte du culte et qu'on ne peut vous y contraindre. Mais alors, en vertu de quel droit allez-vous nous y contraindre, nous? S'il est pour l'athée un acte du culte, il l'est également pour le catholique. Or, d'après la Constitution, nul ne peut être contraint de concourir à un acte du culte, ce culte fût-il le sien. Je pratique mon culte quand il me plaît, et cela ne regarde personne: je vais à la messe, au confessionnal, à la Sainte Table, quand il me plaît, et nul ne peut légalement me forcer à y aller. Si le serment est un acte du culte, on ne peut pas plus me forcer à jurer qu'à aller à la messe. Prétendez-vous nous condamner, nous catholiques, à un régime que vous repoussez comme inconstitutionnel quand il vous atteint vous, libres-penseurs? »

A un autre point de vue, des partisans de la suppression radicale du serment ont établi, à la Chambre, l'inconstitutionnalité de l'innovation proposée. Elle introduit l'Etat dans le domaine réservé de la conscience, en exigeant une profession de foi, en posant directement aux citoyens une question relative à leurs croyances. Or, M. Robert l'a dit avec raison, cela est défendu à l'Etat : celui-ci n'a pas qualité pour connaître des opinions religieuses d'un citoyen, pour forcer un citoyen à s'expliquer sur sa foi; et si l'Etat s'avise de poser une pareille question : « Croyez-vous en Dieu? êtes-vous athée? » chacun a le droit constitutionnel de lui répondre nettement : Ce ne sont pas là vos affaires. (1)

(1) « J'ai la religion que je veux, je la professe si je le veux

En même temps que la liberté des cultes et des opinions, le législateur constituant proclama l'égalité de tous les Belges devant la loi. N'est-il pas évident qu'il a voulu proscrire toute distinction entre les citoyens basée sur la foi religieuse, une distinction quelconque de cette sorte n'étant pas seulement une atteinte à l'égalité, mais encore et surtout un attentat à la liberté des cultes et des opinions, laquelle disparaît aussitôt que tel ou tel usage de cette liberté soumet le citoyen à un traitement différent? Or tel est bien l'effet du régime qui nous menace. Selon que vous serez théiste ou athée vous serez soumis à des obligations distinctes; l'athée sera soustrait à l'obligation que la loi impose au croyant et le croyant ne pourra que moyennant un lâche reniement réclamer le bénéfice du traitement dont jouit l'athée.

Voilà bien des objections constitutionnelles au serment facultatif! Ce n'est pas que nous attachions une importance capitale aux arguments de cet ordre : il importe assez peu au fond qu'une loi soit ou non conforme à la Constitution puisqu'il n'appartient à aucun pouvoir de se prononcer sur ce point; du reste rares sont les lois considérables qui n'aient peu ou prou été taxées d'inconstitutionnalité; c'est l'inoffensive habitude de tout parti politique de brandir ce reproche sur l'œuvre législative du parti adverse.

Mais d'autres arguments encore doivent faire rejeter le serment mixte : qu'il suffise de les indiquer brièvement.

Il renverse la notion la plus élémentaire de toute loi d'ordre public. Le propre de toute loi semblable est d'obliger les citoyens sans leur permettre de se déro-

et quand je le veux. Par suite je n'ai pas besoin de faire connaître aux autres et les autres n'ont pas le droit de me demander quelle est ma religion. C'est un compte que je ne dois à personne, pas même à la loi. » JULES BARA : *Essai sur les rapports de l'Etat et des religions.*

ber sous aucun prétexte à leurs obligations. Or le serment mixte permet à chacun d'é luder son obligation ; il substitue l'arbitraire individuel à l'autorité de la loi désarmée et vaincue.

Ce pouvoir accordé à la fantaisie de chacun n'est pas moins contraire à la justice : il prive les parties et les accusés des garanties auxquelles ils ont droit. Et, notez-le, ce caprice est souverain ; nul contrôle ne peut établir que le témoin qui se déclare athée, l'est réellement. Du moment qu'il l'affirme, il doit être cru ; situation d'autant plus étrange que cette allégation fait preuve précisément dans une circonstance où la loi, par cela seul qu'elle exige le serment, ne s'en rapporte pas à la seule parole de l'homme.

Je puis, au sortir de la messe, me déclarer athée à l'audience ; si quelque prêtre s'avise de s'affirmer athée, nul n'aura le droit de lui faire une observation. L'étrange mécréant riposterait : « Je n'étais pas athée il y a cinq minutes, c'est vrai et c'était mon droit ; et je ne le serai certainement plus dans un quart d'heure, et ce sera encore mon droit ; mais pour le moment je me déclare athée, cela doit vous suffire, vous n'avez rien de plus à me demander. » Naturellement le témoin aura la libre et arbitraire faculté de faire ce raisonnement chaque fois que, pour une raison quelconque, il aura l'envie de taire la vérité. Et certaines gens auront souvent cette envie, et c'est surtout aux incrédules de cette engeance que profitera la loi. « A côté d'un homme sincère et convaincu, disait avec beaucoup de raison M. Nypels, vous en rencontrerez cinquante autres qui prétexteront cette absence de croyance pour se soustraire à une obligation imposée par la loi. » De telle sorte que rien n'empêchera l'exception ainsi abandonnée au libre caprice de chacun, de prendre la place de la règle.

Ne pourrait-on pas ajouter encore que le serment ne sera pas seulement soumis au caprice du témoin,

mais encore, si la loi est logique, à celui du juge? Car si le serment est un acte religieux posé par le témoin qui le prête, il l'est aussi posé par le juge qui le reçoit; conçoit-on un serment prêté entre les mains d'un juge athée? Le juge athée ou qui prétendra l'être ne se plaindra-t-il point que cette participation à un acte religieux blesse sa conscience et ne faudra-t-il pas lui permettre de s'y soustraire en l'autorisant à refuser, quand il lui plaira, de recevoir le serment?

Aux yeux du croyant, le régime du serment mixte est, en outre, immoral profondément, d'abord parce qu'il multipliera publiquement et avec une sanction officielle, des négations blasphématoires; ensuite parce qu'il assimile pénalement le simple mensonge au parjure, les punissant tous deux de la même peine. Or, si chacun a le devoir, indépendamment de tout serment, d'être toujours véridique, la culpabilité de celui qui manque à la vérité, après avoir prêté serment, est plus grande infiniment que celle de qui y manque sans avoir prêté serment. Punir de peines égales deux actes si différemment repréhensibles, c'est outrager Dieu.

N'importe-t-il pas au surplus que tous les témoignages se présentent à la barre dans des conditions d'égalité parfaite, et la justice sera-t-elle mieux rendue, entourée de plus de respect, lorsque la loi aura créé deux catégories de témoins, ceux qui jurent et ceux qui ne jurent pas; ceux que l'on suspecte et ceux que l'on ne suspecte pas; lorsque la loi aura, devant les juridictions civiles, armé l'un des adversaires d'armes qu'elle refuse à l'autre, l'affirmation de l'athée ayant été investie d'une force probante dont n'est pas revêtue l'affirmation du croyant, l'athée qui défère le serment à son adversaire, ayant cent fois plus de chance d'obtenir justice que celui-ci déférant la promesse à l'athée? Nul ne l'osera prétendre.

Que doit enfin penser du serment mixte la fierté

catholique? L'Évangile prône l'humilité certes et conseille de subir l'humiliation. On peut même affirmer sans paradoxe que peu de recommandations ont été suivies fidèlement comme celle-là, les chrétiens ayant mis naguère et de nos jours une ardeur presque fâcheuse à en exagérer l'application politique. Mais il y a des humiliations que l'on n'accepte pas sans lâcheté et, si c'est un précepte évangélique de ne point venger un soufflet, ce n'en est pas un, Dieu merci, de se souffleter soi-même. Or que fait le projet de la section centrale de la Chambre?

Il n'est pas contestable qu'en règle générale, l'homme qui croit en un Dieu juste et vengeur mérite en chacune de ses paroles plus de foi que l'homme qui nie Dieu, l'âme et la vie future. L'un a cent fois plus de raisons d'être vrai que l'autre. Par elle-même l'affirmation du premier a plus de valeur que celle du second. De cette vérité évidente le projet de la section centrale fait fi.

Il dit à l'athée : « Vous niez Dieu, c'est parfait, promettez de dire la vérité et vous serez cru. »

Et il dit d'autre part au croyant, au catholique, à chacun de nous : « Vous croyez en Dieu, tant pis. Ne me promettez pas, comme l'athée, de dire la vérité, je ne vous croirais pas. Votre promesse ne me suffit pas, car je me méfie de vos paroles; votre croyance m'autorise à suspecter votre véracité : c'est pourquoi vous invoquerez Dieu, si vous voulez que l'on ajoute foi à votre témoignage. »

Le croyant devient donc victime de sa croyance : sa foi dégénère en cause de suspicion et d'indignité : le serment qu'on lui impose n'est qu'une sanglante injure.

Se peut-il que des catholiques éprouvent le besoin de s'infliger cet opprobre à eux-mêmes et à leurs frères, de se décerner froidement un officiel certificat d'imposture? Ceux qui portent dans l'âme un brin d'honneur et de

fierté n'accepteront jamais sans regimber ce mortifiant camouflet.

Ah! si un cabinet libéral eût osé proposer pareille réforme, vous eussiez vu tous nos chefs enflammés d'un noble zèle lui lancer avec éloquence l'anathème. Se chargeront-ils, aujourd'hui que partout on parle de rénovation sociale par la Foi, de l'accomplissement d'une aussi lamentable besogne?

Il faut espérer que non, car ce n'est point, sans doute, pour subir chaque jour les plus odieux blasphèmes que trône comme jadis à la place d'honneur, en nos prétoires, l'image crucifiée de Jésus, notre Seigneur.


MAURICE DULLAERT





ÉGLISES ROMANES

Sécurité

ARRÉS, trapus, veillant dans la longueur des âges,
Les piliers sont debout, on les croit à les voir
Antédiluviens, ils ont sans s'émouvoir,
Des hommes et des ans épuisé les outrages :

Le bruit des hauts vitraux assiégés des orages,
Descend atténué comme un frisson du soir,
Ce bruit faible m'apprend que les vents et leurs rages
Contre des murs si sourds ne sauraient prévaloir :

Aussi lorsque je vois profonds comme des dômes
Les dogmes se poser au front des axiomes
Pilastres éternels dominateurs du moi,

Sous des sublimités que l'évidence appuie
Je dors le sommeil sûr d'une infaillible foi
Et j'attends dans la paix le terme de ma vie.



Indifférence

O nef romane, obscure et sans émotions,
Ne me diras-tu pas ce qu'on voit dans le monde?
Si l'aube apporte encor la joie aux nations
Ou si la vérité de son jour les inonde?

Si le Beau des lointains de sa splendeur profonde
Lance à de nouveaux arts l'appel de ses rayons,
Si l'homme, lâche encore en ses soumissions,
Est satisfait des lois où l'injustice abonde.

Dis quel maître d'un jour on acclame ou proscrit,
Si le masque trompeur du monde toujours rit,
Ou si, d'ennuis ridé, son vieux visage pleure...

— Je suis, répond la nef avec placidité,
L'image de la tombe et de l'éternité
Et je ne sais parler ni du temps ni de l'heure...

FLORENTIN-LORIOT



LE CHRIST INFINI

JE suis devant le Christ infini : je l'adore
Au ciel, dans le passé terrestre et sur l'autel :
Ma foi, le dépouillant du voile accidentel,
Le regarde en la sphère où par Lui tout se dore;

Je ne suis ni devant le pain, ni devant Dieu
Renfermé seulement dans ce point de l'espace :
Je suis devant le Christ infini qui dépasse
Tout l'humain horizon, toute époque et tout lieu.

En me courbant devant l'autel de ma paroisse
Je me courbe devant le Christ présent partout :
Sur les autels nouveaux élevés n'importe où,
Il vient, pour que le peuple adorateur s'accroisse;

Et ce Christ est celui de Nazareth : je vois
Son travail aux côtés de Joseph, de Marie;
Et ce Christ est celui du Calvaire : meurtrie,
Mon âme suit le plus douloureux des convois...

Je contemple mon Christ infini : je l'exalte
Avec les cœurs pieux de France ou du Japon,
En un cantique où tout l'univers se répond :
Récluses du Carmel et chevaliers de Malte;

J'unis ma faible voix au chœur universel
Entonné par les saints des longs siècles qui furent;
Les Prophètes hébreux, dans leur vol de rêve, eurent
Des chants pour préluder aux hymnes du Missel;

Lorsqu'il apparaîtra forgeant au mal des chaînes;
J'écoute les Martyrs des époques prochaines,
Ayant teint de leur sang l'autel du divin Cœur,
Prolonger leur hommage aux pieds du Christ vainqueur

Oui, nos enfants d'alors, — tous ceux qui n'auront pas
Imprimé sur leurs fronts le signe de la Bête, —
Quand la dernière Messe aura payé leur dette,
Devant l'Agneau céleste inclineront la tête
En achevant le saint cantique d'ici-bas;
Et j'écoute le chœur des Anges, qui répète :
• Gloire au Christ par delà l'espace et le trépas!
Gloire au mystique Agneau dont l'homme suit les pas! •

JEAN CASIER





PETITS POEMES EN PROSE

Prologue



J'AVAIS un ami, il devint malade : quand je vis que c'était la mort, la mort lente des poitrinaires, je ne le quittai plus.

Chère âme, suave comme un parfum de rose et plus pure qu'un rayon de soleil, j'ai confiance que vous reposez maintenant en ce Jésus que vous avez tant aimé.

Il vint un moment où les yeux ne supportèrent plus l'éclat du jour, où les mains tremblèrent comme celles des vieilles femmes. Plus moyen de lire ou d'écrire et ce fut son seul regret. Après Dieu, il avait voué sa vie à la science.

Je l'ai consolé de son mal tant que je l'ai pu. Le jour était à la prière, le soir à la lecture.

Nous repassions ensemble, dans nos auteurs préférés, les passages notés jadis par une larme ou un cri de juvénile enthousiasme. Il sortait de là un parfum de souvenirs qui embaumait son âme et le distrayait de son mal.

Et je couronnais la lecture du soir par un petit poème que j'avais composé dans la journée, une blquette,

une fleurette d'imagination et qui n'a d'autre prix que d'avoir quelquefois charmé l'ennui de mon cher malade.

Voilà l'origine de ce recueil.

Si je livre au vent de la publicité ces frêles violettes écloses dans la solitude au soleil de l'amitié, c'est que je me rappelle une parole du défunt au sortir d'une de ces lectures : « Merci pour moi et pour les autres quand je ne serai plus. »

Peut-être en effet y a-t-il quelque part une âme qui sentira en me lisant sa tristesse un instant consolée.

Et vraiment si je parvenais à diminuer la longueur des ennuis de l'homme d'une minute seulement, je ne croirais pas ma vie perdue.



Un petit oiseau devint amoureux du soleil.

Quand luisait l'astre bien aimé, il folâtrait dans sa lumière, chantait ses plus beaux airs et ne se possédait plus de joie.

Oh! soupirait-il quelquefois au sommet des grands arbres, que n'ai-je la force de m'envoler jusqu'au soleil pour contempler de près ce foyer de splendeur! Et le petit oiseau frémissait d'impatience, et baissait tristement la tête sous son aile.

Un jour l'aigle le prit sur ses ailes puissantes et le mena voir le soleil en face, s'enivrer de clarté et mourir dans l'excès de son bonheur.

Seigneur, vous êtes le soleil rayonnant et je suis le chétif oiseau, mais où donc reste l'aigle?



Moïse commande à la mer rouge de se retirer, et les eaux se retirent.

Josué dit au soleil de s'arrêter et le soleil s'arrête.

Gabriel annonce à Marie qu'elle deviendra la

mère du Sauveur et Marie consent à la parole de l'ange.

Mais nul de ceux-là n'a dit à Dieu : Viens, descends de ton trône, je le veux. Cela, tu le dis tous les jours, ô prêtre. Et le soleil ne fut pas plus obéissant à l'ordre de Josué que Dieu ne l'est au tien. Il descend, tu le mènes où tu veux, et quand même ton cœur souillé par la vice logerait tout un enfer, tu peux encore le forcer à venir subir dans cet antre les outrages de ses ennemis.



Pierre et Jean, le doux Evangéliste d'amour et l'Apôtre au mâle courage, se promenaient par les chemins poudreux.

Jésus les suivait à distance, mais eux, ils ne le voyaient pas.

On était au cœur de l'été. Le soleil faisait rayonner les sables et sécher les sources. Et point d'ombrage en ces chemins ouverts. Nos deux disciples mouraient de soif et se traînaient languissamment, le front penché et les lèvres muettes.

Ils rencontrèrent une vigne sauvage qui enlaçait de ses folles branches un pan de vieux mur. La grappe bien dorée à point riait sous le pampre et jamais on ne vit sourire plus séduisant.

Pierre et Jean s'arrêtèrent; il eût été si bon de s'abreuver à ces coupes naturelles et c'était si permis.

Mais Pierre fit un geste énergique de refus et dit : Mon Dieu, je vous offre gaiement ce sacrifice.

Et l'Apôtre baissa la tête.

Jean joignit les mains et dit : Mon Dieu, je vous rends grâce de m'avoir présenté ce breuvage, et d'une main reconnaissante, il cueillit la belle grappe aux reflets d'or.

Et se retournant alors, ils virent Jésus qui les bénit tous les deux.



La vieille cathédrale

J'ai revu aujourd'hui la vieille cathédrale où mes pères priaient déjà il y a quelque huit siècles.

Toujours la même! Sa croix de fer aux fleurons de cuivre resplendit encore sous le soleil comme une gerbe d'étoiles.

Le fleuve qui la baigne murmure toujours à ses pieds l'hymne mystérieux que le flot qui arrive chante au flot disparu.

Au-dessus de la tour, austère et immobile comme les dogmes qu'elle abrite, passent toujours les grands nuages blancs, les merveilleux nuages, où montent des volées de corneilles.

Et les cloches n'ont pas cessé à l'heure des offices d'épancher sur la ville leurs appels mélancoliques, la procession descend encore les escaliers gothiques avec ses chapes opulentes, ses châsses d'or couvertes de perles, ses lutins enfants de chœur, et l'orgue n'a pas oublié les cantiques sous lesquels les fronts s'inclinaient comme s'inclinent les épis de blé quand passe le vent du soir.

Mais qui rendra à la vieille cathédrale pour adorer sa croix, pour répondre à l'appel des cloches, pour suivre les processions, qui lui rendra les foules d'autrefois, les foules pieuses et naïves chez qui le doute n'était même pas un mot? — O Christ, voici l'heure de ressusciter Lazare...



Le fil de la Vierge

Vous avez vu flotter dans l'air, par les belles journées d'automne, ces longs fils déliés qui descendent du ciel. On dirait des filets de lumière tant ils sont transparents. Et la plus fine trame d'araignée est un câble grossier à côté de cette dentelle aérienne.

D'où viennent-ils?

La Vierge file au ciel, elle file la tunique de l'Enfant Jésus. Le métier de fileuse est celui des bonnes gens; donc filez, jeunes filles. L'Enfant Jésus joue avec l'écheveau et de sa main lutine en éparpille les flocons au vent.

Voilà ce que racontent les simples gens à la campagne.

La terre exhale des brouillards la nuit; le soleil les condense le matin. Ces brouillards condensés forment de longues trames transparentes et humides. Ces trames sont ce que les campagnards dans leur stupidité ont baptisé du nom de fils de la Vierge.

Voilà comment raisonnent messieurs les savants et notamment Lamarcq.

S'il me fallait choisir entre ces opinions, j'avoue que je prendrais celle des simples. J'aime mieux croire à un présent du ciel qu'au coton de brouillard.

Il y avait une fois un jeune seigneur de noble race et d'un cœur plus noble encore. Il aimait bien la Vierge et la Vierge l'aimait. Enfant il avait porté ses couleurs, blanc et bleu; jeune homme il l'avait choisie pour sa dame et sa protectrice au milieu des combats de la vingtième année. Et chaque soir comme chaque matin il baisait pieusement l'image de sa Mère du Ciel. Comme tout ce qui est bon et pur le jeune seigneur avait nombre d'ennemis et d'envieux qui lui en voulaient de son bonheur. Dieu sait ce qu'ils avaient déjà dressé de pièges à sa réputation et noué d'intrigues pour le perdre dans l'esprit des gens. Mais il y avait comme une main invisible qui déjouait leurs plans et leur faisait récolter la honte où ils croyaient semer la victoire. Ils résolurent d'en finir une bonne fois. Un jour que le jeune homme revenait de la chasse, il aperçoit de loin les plus furieux de ses ennemis qui

accouraient à sa rencontre en brandissant leurs glaives. A cette vue il devine leur dessein et se met en mesure d'échapper à leurs atteintes. Mais où fuir? il n'y a pas dans tout le voisinage une seule retraite dont ils ne connaissent le secret. En désespoir de cause le malheureux se jette dans la première crevasse de rocher qu'il rencontre, tombe à genoux et remet la défense de ses jours à la Vierge qui seule peut le sauver. Elle le sauva en effet, car au même instant où la prière de son enfant fidèle frappait à la porte de son cœur elle suspendait devant la grotte quelques fils de sa quenouille. Du fond de sa cachette le jeune homme entendit les clameurs de ses ennemis qui approchaient et il se crut perdu. C'est ici, dit l'un, qu'il se sera caché, nous le tenons. Non, répondit un autre, car il aurait en entrant brisé les fils tendus devant la grotte. Et la troupe porta ailleurs ses recherches et le jeune homme retourna chez lui sain et sauf. Le chroniqueur à qui j'emprunte ce naïf récit ajoute que peu de temps après l'évènement le jeune seigneur alla consumer dans le cloître au service de Marie une vie qu'il ne tenait que d'Elle.



Vision

Le moine est à genoux devant son crucifix. Il médite sur l'Amour de Dieu. Soudain son regard se dilate; la poitrine retient son souffle, c'est l'extase. L'esprit de Dieu a ravi l'âme du moine et l'emporte frémissante sur le bord du gouffre, prison des âmes.

— Moine, mon frère, que vois-tu?

— Je vois l'abîme ouvert, et les âmes y tombent nombreuses et pressées comme les feuilles mortes au vent d'hiver...

— Moine, mon frère, que vois-tu?

— Je vois un grand feu allumé, et les âmes s'y tordent et crient comme du bois vert dans l'âtre...

— Moine, mon frère, regarde mieux, ne vois-tu pas autre chose encore?

— Je vois une goutte du sang du Christ qui découle de son Cœur sur le brasier et le feu est éteint et les âmes sont guéries et l'abîme est vide.



Trois forts jeunes gens sont allés à la bataille, mais ils n'en sont pas revenus.

L'un d'eux était fils de baron qui toujours guerroyait et festoyait, l'autre devait le jour à un sage qui méditait sans cesse l'œuvre de Dieu et le troisième avait pour père un pécheur repentant qui expie maintenant dans les rigueurs du cloître les fautes de sa jeunesse.

Un messager est dépêché à chacun d'eux pour leur apprendre la triste nouvelle.

Le baron demande avec anxiété comment son fils est tombé.

Toutes ses blessures sont par devant, Seigneur.

Honneur aux braves! répond le fier guerrier et il vide d'un trait la coupe qu'il tenait à la main.

Le moine dit : a-t-il songé à Dieu?

Mon père, il est tombé en prononçant le doux nom de Jésus.

Que la volonté du Seigneur soit bénie, répond le moine et il tombe à genoux sans verser une larme.

Le sage ne demande rien, il se contente de dire : je savais que mon fils devait mourir.

Et il se replonge aussitôt dans ses parchemins et ses philtres.



Je regarde les grands nuages suspendre au ciel, dans la vague lueur du crépuscule la féerie de leurs

tableaux changeants. Mais voici le soleil : il s'élançe sur l'horizon et d'un coup d'œil mesure son domaine. Et devant ce regard flamboyant les nuages fuient épouventés. Ils vont en longue file de l'Orient à l'Occident du ciel, comme un peuple de fantômes surpris par le magicien qui leur commande en délit d'escapade.

Un oiseau monte dans l'air, un oiseau de passage blanc comme un cygne et fier comme un aigle. Mon œil suit quelque temps ce vivant navire dont le soleil argente les voiles étendues. Il vogue doucement; l'espace s'ouvre devant lui plutôt qu'il ne se l'ouvre et c'est à peine si l'on aperçoit la trace d'un effort au frémissement imperceptible des ailes. Il monte, il monte encore, il a disparu et j'interroge en vain l'immensité.

Glissez, ô blancs nuages, montez, ô bel oiseau si loin que le vent vous pousse, si haut que vos ailes vous portent, vous n'atteindrez jamais le pays de mes rêves, le doux pays de l'idéal, le pays du Ciel, où les larmes tariront, où les printemps sont éternels.



Vision

Le moine garde dans sa cellule un crâne humain devant lequel il prie et médite. Il l'a ramassé d'aventure sur un cimetière dans l'horrible confusion où la Mort mêle le cadavre des rois à la dépouille des mendiants. Au bas du crâne, il écrivit cette véridique sentence : *O Mors, lampas vitæ!* O Mort, ô lumière de la vie!

Et chaque fois qu'une tentation l'agite, que le dégoût lui mord au cœur ou qu'il est sur le point d'entreprendre une affaire capitale, il s'agenouille devant la tête de mort et prend conseil de ce spectacle.

Mais la tête de mort reste coi. On entend seulement dans le lointain à travers la croisée un cri strident comme un sifflement de vipère.

C'est le diable qui rit dans sa barbe.

Un jour, le moine eut un doute horrible. Peut-être ce crâne est-il celui d'un damné? Qui sait! il prend peut-être conseil de l'enfer pour le ciel?

« Seigneur Jésus, si vingt années d'austérité et de prières m'ont mérité quelque grâce, faites-moi connaître la vérité? »

Au même instant la tête de mort se mit à frapper la table avec rage. Ses deux orbites s'emplirent de flammes. Et dans le trou qui fut sa bouche, râlait un bruit rauque et puissant comme d'un soufflet de forge.

« Seigneur Jésus, je vous remercie de cet épouvantement : désormais, je méditerai à la lumière de ce souvenir et rien ne me coûtera pour éviter des peines dont vous venez de m'offrir une légère image. »

Cette fois la campagne resta muette, car le diable ne riait plus dans sa barbe.



Vous aurez passé à travers le monde, comme Jésus en bien faisant.

A quoi comparerai-je votre cœur? Je le comparerai à un trésor ouvert où ceux qui vous entourent puisent à pleines mains, celui-ci, le baume qui guérira ses blessures; celui-là, le sourire qui doit dissiper ses colères; un autre encore, le mot grave et tendre qui tranchera ses doutes.

Quand je vous vois passer, si modeste et si simple dans votre héroïsme, je me rappelle ces anges invisibles que la légende plaçait sur le chemin des hommes pour faire éclore des roses sous leurs pas et écarter les pierres et les ronces. Invisible, vous le seriez, si le mérite, comme le soleil, ne finissait pas toujours par percer les plus épais nuages. Vous avez un talent charmant de faire croire que vous recevez quand vous donnez.

Bonne sœur, vous tenez de ces brises qui nous rafraîchissent les tempes au cœur de l'été et viennent on ne sait d'où

Pourtant malgré cette soif d'oubli qui vous tourmente, un regret quelquefois vous prend et vous osez vous plaindre doucement à Dieu.

En retour de cet Océan de tendresse que vous aurez déversé sur le monde, vous lui aurez demandé une goutte d'amour et il ne se sera trouvé personne pour vous la donner.

Quelquefois du fond de votre solitude, vous aurez poussé des appels déchirants vers une âme sœur de la vôtre et l'écho seul vous aura répondu.

Vous aurez cherché dans la foule un être qui pût vous donner une fois le plaisir d'être aimé que vous avez si largement dispensé à tous et vous n'aurez embrassé que le vide et recueilli que de froids merci.

Le monde est ainsi fait. Il jouit de vos sacrifices comme de la lumière du jour et de l'ombre des bois, sans remercier jamais, sans même se douter que cela pourrait être autrement. Là où nous nous livrons par pure grâce, il ne veut voir qu'un devoir accompli.

O bonté des cœurs aimants, jusques à quand donc ne ferez-vous que le bonheur d'autrui? le baume avec lequel vous guérissez les blessures est pétri de vos larmes et de votre sang.

Mais Dieu connaît les cœurs — et c'est là que vous voulez désormais placer vos espérances.



Ne niez pas que vous avez pleuré tout à l'heure, au bord du ruisseau. Je l'ai vu du fond de la cachette où je vous épiais. Une larme est tombée étincelante dans le flot clair.

Le ruisseau l'a portée au fleuve, le fleuve la portera à l'océan.

Le soleil l'aspirera dans un rayon et, vapeur aérienne, elle montera dans les airs.

- L'œil de Dieu la verra redescendre un jour en gouttelette de rosée et se suspendre aux branches de la vigne en fleurs.

Elle se glisse dans les veines du cep, sa substance s'imprègne au fond de ce philtre mystérieux de propriétés nouvelles, elle devient le suc généreux qui réjouit le cœur de l'homme et va gonfler la grappe mûrissant au soleil.

La voilà, perle vineuse, qui pétille au bord de la coupe où le poète boit l'inspiration. Elle s'épanouit dans sa tête en une vapeur légère où s'encadre tout un peuple de visions charmantes ou terribles.

Il prend la plume, elle vole, et demain votre larme étendue en vers harmonieux sur les pages d'un livre parfamera un gracieux poème.



Ma vie se sera consumée pour vous et jamais vous n'en aurez rien su.

Vous aurez porté un Paradis dans votre cœur et jamais je n'aurai frappé à la porte de peur de troubler votre quiétude.

Ma pensée aura fleuri dans le secret en mystérieux poèmes, tristes fleurs nourries de mon sang, arrosées de mes larmes, et jamais nul autre que moi ne les lira ; jamais vous ne pénétrerez dans ce jardin de l'âme ; jamais vous ne me payerez de mes peines en respirant un instant leur parfum et pourtant c'est ma vie qu'elles exhalent ; j'aurai crié la nuit, souffert le jour et prié Dieu de prendre tout ce que j'avais en retour d'un regard de vous et le vent seul entendra mes sanglots et mes souhaits.

Et peut-être n'avais-je qu'à dire un mot, qu'à tomber une bonne fois à vos pieds, qu'à crier un jour, quand

vous passiez d'un pas nonchalant et rêveur : ne me refuse pas le ciel!

Mais c'eût été troubler votre paix et faire un pli, ne fût-ce que d'une heure, dans ce lac si pur, et j'aime mieux l'enfer dans mon âme qu'une larme à votre œil.



L'essence de l'Âme et les Savants

Rien ne m'amuse à l'égal de ces philosophes qui spéculent sur les causes et les essences — à moins que ce ne soient les benêts qui admirent ces drôles.

Voyez-les donc en quête de la nature intime de l'âme.

L'âme, dit Pythagore, c'est un nombre; —

Une harmonie, dit Platon; —

Un air subtil, une vapeur, dit Lucrèce; —

Une émanation de Dieu, dit Jamblique; —

Un point lumineux, dit Paracelse; —

Une force, dit Leibnitz; —

La résultante de nos sensations, dit Condillac; —

Une blague! concluent nos modernes libres-penseurs, pourvu qu'ils aient un tantinet la franchise de leurs convictions.

Et où réside l'âme?

Dans le sang, répond Empédocle, —

Au milieu du cœur, gazouille Platon, —

Entre les deux sourcils, hurle Lucrèce, —

Dans le front, disait Socrate, —

Dans le nombril, rêvaient les Hesychiastes, —

Toute entière dans chaque partie du corps, dogmatisent les scolastiques.

Voilà tant de lumières que j'en suis ébloui; comprends si tu peux et choisis si tu l'oses.

Et notez que je fais grâce à ces messieurs de leurs élucubrations savantes sur l'âme une ou double.

Encore, s'ils s'adressaient à notre imagination et parlaient en poètes, sans prétentions de doctrine, nous prêterions peut-être à leurs rêves certaine valeur artistique et littéraire. L'imagination ferait taire la raison et se donnerait carrière; à défaut d'instruction, on y trouverait du moins un amusement délicat. Mais dès qu'on les voit se poser en matamores d'infailibilité et régenter la raison, tout charme est rompu. L'imagination rebutée par ces grands airs de science reste à l'écart et la raison se révolte; toute l'âme est froissée.

Hélas! le bon sens ne nous crie-t-il pas à haute et intelligible voix que si l'âme possédait le moyen de s'atteindre et de se connaître, il y a longtemps que cela serait fait. Qu'est-ce qui nous est plus présent que nous-mêmes? Poser seulement la question sur la nature intime de l'âme, c'est la résoudre par la négative. Mais on ne suit les données du bon sens, le trésor du vulgaire, qu'à condition d'abandonner les promesses de la gloire, qui est le prix des brillantes folies.

Et c'est un abandon dont peu d'orgueilleux se sentent le courage.

Dieu nous a caché l'essence et le comment des choses et cela vaut mieux. Nous ne tenons de certain que le fait brutal de leur existence et cela suffit.

A quoi serviraient les clartés du ciel, si dès cette vie nous avions jour sur tout?

Nous nous élevons maintenant déjà au-dessus de nous-mêmes, quand nous croyons avoir saisi un faible rayon de vérité de plus : que serait-ce donc le jour où ce rayon deviendrait le soleil?

Dieu veut que les savants s'humilient en voyant le champ de leurs ignorances s'agrandir en mesure de leur science. Il veut leur faire toucher du doigt que leur lumière n'est qu'un vaporeux crépuscule, dont le plein midi est ailleurs. Il veut qu'ils se sachent à l'égard de leurs frères comme un homme qui se tiendrait

debout au milieu d'une vaste plaine à côté d'un autre homme qui demeurerait assis : le même coup qui lui découvre un plus grand espace de terrain lui révèle aussi des étendues mille fois plus grandes et qu'il soupçonne à peine.

C'est ici-bas le temps d'agir ; là-haut viendra le temps de voir. La vie est pour l'action et non pas pour le rêve. Donc, cherchez un peu moins la vérité et pratiquez-la un peu plus.

Au reste, qu'ai-je besoin de notions précises sur les essences, celle de l'âme par exemple? Je vous jure que je dors tranquille et que je ferai mon salut sans cela. Mettons que c'est une force et qu'elle est tout entière dans chaque partie du corps; en suis-je plus riche d'un son ou d'un brin de vertu? Et j'ai de plus l'avantage de ne pas devoir changer de système l'an prochain, car ces vérités là varient avec la lune.

Mon âme est ce que Dieu l'a voulue, mais elle existe, elle est capable de souffrance; elle souffrira horriblement dans l'autre vie, si elle se refuse à un peu de souffrance en celle-ci. Cela, je le sais de science certaine, c'est l'important.

Que me fait ensuite l'essence de l'âme, l'essence de la douleur et le rapport de l'une à l'autre : j'ai l'éternité pour l'apprendre.



Les passions permises

On vous a dit : matez, coupez, tuez vos passions; je vous dis mieux : transformez, tournez, utilisez vos passions.

Traitez-les comme l'Indien fait d'un cheval indompté, l'abeille de l'ortie, comme les Hébreux firent des vases volés aux Egyptiens. L'Indien n'abat point la cavale sauvage, il l'assouplit, l'abeille ne méprise point l'ortie; elle en tire un miel délicieux; l'Israélite ne brisa point les vases profanes; il les tourna au service de Dieu.

S'il est vrai que la passion contient un élément de bien, pourquoi la détruire? Est-ce que par hasard nous aurions trop de ressources contre le mal?

La passion est bonne en elle-même, mais l'objet où elle tend peut ne rien valoir. C'est un principe d'activité, une force impulsive dont la libre volonté de l'homme dispose à son gré. A elle de choisir le but vers lequel elle poussera cette force. Le but est-il bon, la passion le sera. -- Le but est-il mauvais, la passion est mauvaise.

J'aime les âmes passionnées : elles sont capables de grands crimes, mais de quelles éclatantes réparations elles sauront les faire suivre! Il y a en elles un principe de grandeur qui forcera, même au milieu de leurs excès, notre secrète admiration. Des âmes molles et tièdes, il n'y a rien à attendre, ni grand bien, ni grand mal; elles ne sont sur la terre que pour faire nombre et rien n'est changé quand elles sont parties. Cet état est autant au-dessous de la vigueur des natures passionnées, malgré leurs périls et leurs écarts, que l'inutilité est en-dessous de l'action, le néant en-dessous de l'être.

Donc, ne tuez pas vos passions, mais tournez-les vers un objet différent de celui qu'elles poursuivent à cette heure. Elles s'épuisent pour la créature. Donnez-leur Dieu pour fin. Lancez-les vers le ciel : elles emporteront votre âme d'un vol si rapide que vous bénirez Dieu de vous avoir donné ces auxiliaires. Ce sont des chaînes maintenant; alors ce seront des ailes.

J'ai lu de je ne sais quel musicien de la fable qu'il prit d'un certain nombre de lyres la corde la plus discordante et en composa un nouvel instrument qui jouait à merveille. Voilà l'image de ce qu'il nous reste à faire avec les cordes discordantes de l'âme, je veux dire ses passions mauvaises. Harmonisez-les : elles rendront bientôt un son que Dieu lui-même écoutera avec amour.

Est-il vrai oui ou non qu'il y a une avarice permise? Que pensez-vous des hommes avares de leur temps? Le temps, c'est la vie. Je pense moi que l'homme qui se laisse voler sa vie par pièces et morceaux, sans utilité, sans profit, ne doit pas être appelé un homme sage, mais un profanateur, un gaspilleur du plus précieux de nos trésors!

Est-il vrai qu'il y a une haine vertueuse? Que pensez-vous des saintes indignations du juste contre le mal? St Jacques a répondu pour nous : « *irascimini et nolite peccare* ». Cette haine-là n'est que l'autre face de l'amour de Dieu et un des plus puissants moyens de nous tenir toujours à l'écart des souillures.

Est-il vrai, oui ou non, qu'il y a une ambition à laquelle Dieu applaudit? Que pensez-vous des âmes qui toujours mécontentes de leur état présent, veulent monter plus haut, plus haut encore sur le chemin de la perfection et parvenir au premier trône du ciel? Je pense qu'il n'y a pas à revenir sur l'éloge que Jésus fait de ce noble dessein. Il est tout simplement la mise à exécution du principe fondamental de notre Religion : *estote perfecti*, soyez parfaits, comme votre Père céleste, qui l'est infiniment.

Avancez, avancez hardiment sans crainte de dépasser la limite. Celui qui croit être parvenu assez haut pour s'arrêter, n'est encore nulle part. Est-il vrai, oui ou non, qu'il y a une jalousie louable? C'est celle qui s'attaque aux élus, envie leur sainteté sur terre pour l'imiter, leur gloire au ciel, pour la partager. Je ne vois rien dans ce sentiment qui blesse l'honneur des saints; au contraire, puisqu'on n'imite que ce que l'on estime. Mais ce que je vois bien, c'est qu'une âme aiguillonnée par un pareil désir, n'est pas loin d'égaliser ceux qu'elle comprend si bien.



Le pieux derviche

Un pieux derviche s'en allait à La Mecque. Son renom de sagesse était grand. Des bouches du Nil aux solitudes d'Ophir on venait consulter ses lumières et, — chose autrement merveilleuse! — son cœur n'en prenait pas d'enflure.

Chemin faisant, il rencontra dans un bois un vénérable vieillard, un sage comme lui, qui le salua par son nom et lui demanda de résoudre six questions qui l'embarrassaient.

Je veux bien, répondit le derviche, me prêter à votre désir, si cela peut vous être de quelque utilité.

La vérité sert toujours, répondit le vieillard, ne fût-ce qu'à nous procurer le plaisir de la connaître.

Le derviche appuya le menton sur son long bâton de voyage pour écouter les questions de l'inconnu.

Qu'est-ce que le néant?

C'est un poignard sans lame ni manche.

Qu'est-ce qui vieillit le plus vite?

La mémoire d'un bienfait.

Qu'est-ce qui est plus rare que le lis bleu des conteurs?

Un poète humble.

Qu'est-ce qui est plus profond que la mer?

Le cœur de la femme.

Que savez-vous de plus beau après Dieu?

Un bon cœur.

O sage derviche! interrompit l'inconnu : vous m'étonnez par la justesse de vos réponses. Je vous réserve une dernière énigme et si vous résolvez celle-là, je vous proclame le premier des génies.

La vie est-elle un bienfait ou un malheur? Le derviche se taisait. Il caressait sa longue barbe blanche, ce qui est le propre signe de l'hésitation. A la fin, il avoua son ignorance par ces mots : « Je n'ose pas répondre. »

Un sourire moitié triste, moitié malin effleura les lèvres du vieillard : « votre modestie, c'est encore de la sagesse » reprit-il. Voilà dix mille ans que chaque homme se pose ce problème et nul n'a su quoi répondre.



Sur le plus haut sommet d'un peuplier un oiseau chantait du côté de l'aurore. Il chantait si tristement que les arbres en frissonnaient et que les petites fleurs secouaient au vent du matin en branlant la tête, une larme de rosée.

Me direz-vous, ô mon doux Rossignol, ce que vous attendez du côté de l'aurore et pourquoi ces sanglots ?

— Hélas, hélas ! J'ai perdu mon espoir et ma joie. Celle que j'aimais a fui, a fui si loin que jamais plus je ne la reverrai. Pourtant comme je l'aimais ! J'ai échangé mon vallon natal, un paradis de roses et de fraîcheur, contre ce triste coin de bois. Depuis huit jours je rassemble une à une dans les buissons et sous les joncs les plumes les plus molles pour nous bâtir un nid, et j'ai trouvé dans mon gosier, afin de charmer nos loisirs, des trésors imprévus de mélodie. Ce matin, quand je me suis éveillé, elle traversait le ciel avec le merle du ruisseau voisin et tous deux me narguaient du haut de la nuée.

— Mon pauvre rossignol, il vous est permis de vous étonner. Mais parmi nous autres hommes, la chose ne se passe jamais autrement. La sagesse consiste à ne pas s'attacher à la créature pour ne jamais la perdre. Le plaisir est d'un jour, mais la blessure que la séparation cause est éternelle et saigne largement.



Vision

Voyez le ciel après une bourrasque d'été : le soleil luit, les vents sont tombés, les oiseaux chantent; mais là bas à l'horizon flottent encore des lambeaux de nuages menaçants qui achèvent de se dissiper. Tel est le cœur du moine à cette heure. Tantôt la passion le remuait jusque dans ses dernières profondeurs; jamais Satan ne lui avait livré pareil assaut. Maintenant au dessus des derniers frémissements de la tentation expirante plane un calme divin.

Quelle musique a soudain ravi son oreille? D'où vient cette haleine embaumée qui l'enveloppe de ses chastes effluves? La cellule est toute rayonnante d'un feu qui ne consume pas. Et voici que la Vierge avec l'enfant Jésus descendent vers le moine au sein d'une nuée odorante. O suavité! C'est le ciel. Comment se peut-il que le cœur de l'homme soit traversé d'un pareil torrent de délices, sans éclater comme un vase de verre? Une heure se passe dans cette extase et ce n'est qu'une seconde.

La cloche du monastère a sonné l'heure du repas.

O cloche, que rêves-tu? que fais-tu? Il faudrait que le moine quittât le banquet du paradis pour un morceau de pain. -- Mais la cloche retentit encore toujours plus pressante, elle crie : il le faut, il le faut, il le faut.

O cloche! Jamais lame de bourreau ne tourmenta sa victime d'une plus fine pointe que le son de ta douce voix.

Le moine se traîne, tout languissant d'amour, plutôt qu'il ne marche, au réfectoire. Il ne voit, ni n'entend, ni ne touche aux pauvres mets qu'on lui présente. Son âme est tout entière réfugiée dans cette pensée : ô sainte obéissance, quels sacrifices tu nous demandes.

Il revient à sa cellule pleurant et se plaignant tout

bas à Dieu. Marie avait disparu sur la nuée, mais Jésus demeurait. Ce n'était plus l'enfant à la grâce naïve, il avait crû subitement à la taille d'un homme. Le bel adolescent ouvrit ses bras au moine et le pressa sur sa poitrine.

Et du cœur de Jésus au cœur du moine passa un tel torrent d'ivresse que les anges du ciel en frémissaient d'envie.

Et dans ce fraternel embrassement le moine entendit la voix de Jésus qui lui disait : ceci pour te récompenser de ton obéissance.



Le riche

Nos chaussures sont en très-mauvais état. Voici un louis, vous en achèterez d'autres.

Le pauvre

Je veux bien.

Le riche

Il me semble que vous vous tenez à peine debout, n'auriez-vous pas diné de longtemps par hasard? Passez par chez moi vers l'heure de midi, on vous restaurera.

Le pauvre

Je le ferai.

Le riche

Vous avez aussi les yeux cerclés de bleu, c'est un mauvais indice pour la poitrine. Mon médecin sera le vôtre quand il vous plaira.

Le pauvre

C'est bien.

Le riche

Avez-vous femme et enfants? Indiquez-moi votre demeure, peut-être ont-ils besoin d'un secours?

Le pauvre
Grand besoin.

Le riche

Ainsi, comptez sur moi et que Dieu vous bénisse!
Adieu, adieu. (*Le pauvre ne bouge pas.*) Eh bien,
qu'attendez-vous encore?

Le pauvre

J'attends que vous me remerciez.

Le riche

Insolent! est-ce ainsi que vous payez un bienfait?
(*se reprenant*). Mais peut-être ai-je à faire à un mal-
heureux fou.

Le pauvre

S'il est vrai que je m'adresse à un chrétien comme
je le crois, je n'ai dit ni sottise, ni insolence.

Le riche

Quoi! vous êtes nu, je vous revêts; vous avez
faim, je vous nourris; vous êtes malade, je veux vous
guérir, et après vous agissez comme si c'était vous
qui donniez et moi qui reçoive?

Le pauvre

Oh! mon ami, comprenez donc le sens de l'au-
mône. Le pauvre donne bien plus qu'il ne reçoit du
riche vraiment charitable. Il reçoit un morceau de pain,
un lambeau d'étoffe, une pièce de métal. Il donne
en retour le ciel avec ses joies qui ne passent pas
et ses splendeurs que l'œil de l'homme ne pourrait
voir sans éblouissement. Qu'est-ce que vos bagatelles
en regard d'un pareil échange, et comme vous gagnez
au trafic que vous exercez par nos mains! vous voulez
que le pauvre vous remercie, mais c'est à vous de
le bénir qu'il vous fournisse une occasion unique de

gagner le tout avec un rien. Jouissez en silence du bonheur de l'avoir rencontré sur le chemin, comme un homme qui a peur qu'en divulguant son trésor les voleurs ne le lui prennent.

(Le pauvre disparaît soudainement. Le riche tombe à genoux.)

Le riche

C'est vous qui m'êtes apparu, Seigneur Jésus, sous la figure de votre frère le pauvre, pour me donner cette salutaire leçon. Je vous rends d'humbles actions de grâces, je comprends maintenant qu'entre le pauvre qui reçoit et le riche qui donne, celui qui a le plus de motifs de se réjouir, c'est le riche !



Le Rossignol

Thotmès Quatre, pharaon d'Egypte, était malade.

— On appela les médecins, ils guérirent le prince de ses dernières illusions sur leur art.

On appela les magiciens : ils soulagèrent sa bourse en retour d'une promesse de guérison.

On appela les prêtres : ceux-ci lui firent tenir quatre heures durant la queue du bœuf Apis entre les mains, ce dont le prince garda une si furieuse migraine qu'il en faillit mourir.

Bref Thotmès IV allait de mal en pis : la mort se lisait sur son visage. C'est pourquoi les astrologues la lisaient couramment dans les astres. Et les officiers du palais en courtisans consciencieux médisaient déjà entre deux courbettes au vieux pharaon, comment ils en médieraient au jeune.

Un matin un oiseau vint se poser sur les fenêtres du palais, il chantait si bellement que jamais oreille royale n'avait admiré pareille musique. C'était le rossignol du cimetière.

Il célébrait les grands bois, les courses vagabondes à l'air vif du matin, la majesté des nuits de lune et la paix du cimetière où les fleurs exhalent un si doux parfum, où le vent a des chansons si tendres, où les morts dorment si bien sous les herbes.

Tel était le charme que le chantre de l'air sut prêter au champ du repos, que la Mort assise au chevet du malade eut tout-à-coup le regret de son cimetière et s'éclipsa par la fenêtre.

Le pharaon transporté de reconnaissance dit au petit oiseau :

« Doux rossignol, tu m'as sauvé la vie, permets que j'embellisse la tienne. Reste parmi nous, je te donnerai une cage d'or, et tu seras nourri des mets de ma table, j'aime tant ta voix franche. »

Le rossignol répondit :

« Je la perdrais à la Cour. Gardez vos bagatelles, je garderai l'azur immense, les grands bois et le pouvoir de charmer les ennuis de l'homme. Pour faire du bien il faut la liberté. »



Allons au bois, il y fait frais et embaumé comme dans un temple le soir d'un jour de fête.

Nous nous conterons des histoires merveilleuses de héros et de saints qui tromperont un instant notre soif d'idéal.

Je vous dirai les jours anciens, mon frère, les jours de la verte jeunesse, les jours ensoleillés où la vie nous donnait toutes ses clartés, tous ses parfums, toutes ses ivresses et gardait pour plus tard les épines et les dégoûts.

Vous me direz les jours à venir et dans quel océan de bonheur nageront nos deux âmes là-haut, vous donnerez une voix et des formes à ces instincts secrets, à ces aspirations qui tourmentent mon cœur affamé d'une terre meilleure et d'un soleil moins froid.

Et puis nous écouterons ensemble l'insecte bruire sous la mousse, et cet adorable murmure des eaux, des feuilles et des oiseaux, que Juillet se chante dans le silence des bois; nous nous pencherons sur le sourire des petites fleurs et les jeunes pousses caresseront nos fronts au passage d'un frisson charmant.

Au bois! au bois! au bois! le soleil nous invite, le vent nous appelle, et les oiseaux nous attendent pour commencer leurs concerts. Quoi donc nous seuls nous resterions enfermés dans l'atmosphère brûlante d'un comptoir, après six jours de peine, quand le moindre ver de terre s'enivre de fraîcheur? Au bois! les pieds me brûlent, je suis comme un oiseau né en cage qui voit le ciel immense et sent croître ses ailes.

Malheureux! Ils me brûleront longtemps, et j'aurai beau battre des ailes, je n'y gagnerai qu'une fatigue de plus.



Le vieux chef scandinave est mort sur le champ de bataille, l'épée au poing et le cri de guerre aux lèvres. Les Valkyries l'ont emporté au Walhalla, séjour des dieux et des héros. Là, dans les splendeurs d'un printemps éternel, règne une fête sans fin. De blondes filles remplissent les hanaps d'une bière écumante, et les braves assis en cercle, se racontent les prouesses d'autrefois.

Mais le vieux chef est triste, il ne boit ni ne rit. Sa main tourmente la longue barbe blanche qui se déploie sur sa poitrine. Et quand, là bas dans la plaine, passe une horde de barbares allant au combat, il se penche et regarde et envie.

Il voit les deux armées se ruer l'une sur l'autre, se confondre et ne former bientôt plus qu'une masse tumultueuse. Le fer heurte le fer, une vapeur de sang monte dans l'air, l'écho répète des bruits d'épouvante jusqu'à ce que les vainqueurs retournent à leurs forêts,

portant les têtes des vaincus suspendues à leurs selles. Et le vieux chef sourit à ce spectacle, un sang rajeuni circule dans ses veines, le bruit des batailles est si doux.



Auprès de l'autel de la Vierge régnait un va-et-vient continuel de femmes et d'enfants; elles apportaient, qui un bras d'argent, qui une vache en cire, qui le denier de la veuve; celles-ci avaient l'attitude suppliante, celles-là l'air réjoui des cœurs heureux. -

Car, c'était le sanctuaire de la Vierge, la Vierge miraculeuse qui depuis six cents ans reçoit l'hommage des fidèles et leur paie leur amour en belles guérisons.

Il vint un jeune homme, il était pâle et timide, il tenait à la main un cœur d'argent, un petit cœur traversé d'un grand glaive.

Bonne Vierge, dit-il, guérissez-moi, mon pauvre cœur est si malade, il s'est comme divisé en deux.

Et ces deux cœurs se font une guerre impitoyable, l'un a des ailes, il est toujours tendu vers l'idéal, vers le ciel, vers tout ce qui est bon et pur; l'autre traîne le boulet de toutes les aspirations mauvaises, il est collé à la terre, il est lourd, il forme des projets d'une noirceur infernale.

Quand le cœur aérien veut s'élancer vers le chaste pays de ses rêves, le cœur terrestre lui attache son boulet et le voilà qui retombe meurtri et perdant chaque fois quelques plumes de son aile.

La nuit suivante, tandis qu'il dormait, la Vierge lui est apparue, elle a posé la main sur le cœur du jeune homme et le matin on l'a trouvé mort, on l'a trouvé guéri.



Epilogue

Ce fut la dernière fois qu'il se leva.

Il vint dans ma chambre. J'avais en quittant ouvert la fenêtre aux fraîcheurs d'une mélancolique soirée automnale. Le vent jouait sur le parquet avec la dernière page de mon journal.

Il la ramassa et lut :

« Ami, quel souffle purifiant a traversé votre être? A quelle rosée s'est rafraîchie la fleur de jeunesse qui colore vos joues? Votre front ressemble à un beau ciel de mai pur, suave, et la paix de l'âme y rayonne comme un soleil. Pourquoi resterais-je des heures à me baigner dans la lumière de vos regards? A quel ange avez-vous ravi ce demi-sourire qui se joue sur vos lèvres comme la brise matinale au calice des fleurs? »

J'ai trouvé, en rentrant le soir, dans les plis du papier la trace d'une larme. Il avait écrit au bas d'une main défaillante cette réponse :

« Pourquoi? Pourquoi? Demandez à la dernière rose d'été, demandez au dernier sourire des pâles soleils d'automne, au dernier rejeton d'un sang glorieux. Tout ce qui va mourir prend charme et mystère et le regard qu'on y jette en partant est ineffable de mélancolique tendresse. La vie est comme la flamme d'une lampe près de s'éteindre, elle a une dernière poussée de clarté et de chaleur puis elle s'affaisse et meurt. »

La vie n'est qu'un vestibule ténébreux, au bout s'ouvre le pays de la lumière. Ceux qui sont les plus avancés sur la voie reçoivent le premier reflet du grand soleil de l'Eternité, et c'est là ce qui vous attendrit. »

C. LANCKRIET





LES SAINTS

LA chair des Bienheureux refléurit sans relâche.
La chair se putréfie en haillons chez les lâches!

LA chair des Bienheureux refléurit sans relâche.
Leurs yeux s'ouvrent comme des fleurs;
leurs yeux s'illuminent de pleurs.

Leurs yeux s'ouvrent comme des fleurs.
Ils ont pour tout pistil
ils ont de beaux grands cils.

Ils ont de clairs sourcils,
fronces du front,
front sans affront.

Prière

Lis des yeux au regard lisse,
lis des mains aux doigts qui glissent,

Aurore des yeux où brille l'or,
aurore du front que le ciel dore,

Cœur qui se baigne en les rancœurs,
cœur qu'insulte Satan moqueur,

Main d'oraison, toucher si doux pour les humains,
main qui soulève, écarte et prie pour demain,

Corps de douleur qui de sang se décore,
corps qui se plie et remercie encore,

Torche qui fait fuir les pensers retors,
torchère d'amour où l'âme se tord,

Saints, de pâles rayons ceints,
Saints, aux effrayants desseins,

Priez pour nous, si mal appropriés,
priez pour nous, pour nos âmes, priez!

MICHEL BODEUX



SAINT JEAN BAPTISTE

A M. JEAN CASIER

LE Précurseur du Christ, Jean, le plus grand des hommes,
Naît, comme le Messie, obscur et méprisé.
— Raphaël le peint bel enfant blond et frisé,
Jouant avec Jésus, Dieu prédit dans les Psaumes.

Rome superbe, en vain tu courbes les royaumes
Sous ta main, Jean paraît, et ton bras est brisé.
Encore quelques jours, ton orgueil dégrisé
Croulera... Tes grandeurs n'étaient que des fantômes.

A genoux, à genoux, devant ces deux enfants,
Vieille Rome païenne! A leurs noms triomphants
Tout genou va fléchir au Ciel et sur la terre!

Peintre de Jean-Baptiste et du Verbe éternel,
Grand Maître pour qui l'art n'a pas eu de mystère,
Voilà ce que nous dit ton œuvre, ô Raphaël!

ADOLPHE MILLET





LES SALONS DE 1893 A PARIS

LES pages qui suivent ne sont point d'un critique attitré; leur auteur avoue, non pas son incompetence, — ce lui serait à coup sûr pénible, — mais son inexpérience qu'augmentèrent des stations trop rapides aux divers salons, et la hâte de voyages aux sensations trop multiples et exacerbées. Ces lignes ne sont ainsi qu'une notation imparfaite des impressions éprouvées en contemplant quelques œuvres; les oublis y seront fréquents et parfois impardonnables; l'éclectisme des admirations pas assez raisonnées peut-être, énervera sans doute les exclusivistes en art : que ces aveux soient un baume au lecteur disposé à quelque sourire méprisant ou à quelque inutile haussement d'épaules...

Le printemps de Paris a d'exquises grâces de femme qui s'éveille et sourit à la lumière. Sous le ciel, indéfiniment bleu cette année, flottent les parfums nouveaux qu'apportent les vents chargés des émanations de fleurs inconnues; l'air est imprégné de douceur et de caresse, un peu de joie attendrit les êtres et les choses, une vie plus vibrante et plus extérieure se manifeste parmi les foules avides de plaisirs et d'émotions profondes. Mai est le mois favori de la capitale; mai est aussi des arts le mois favori : partout les Expositions offrent

les attirances de leurs décors, hospitaliers, et le populaire s'y précipite docilement avec presque autant d'enthousiasme qu'au derby de Chantilly ou à la Fête des Fleurs au Bois de Boulogne. Parcourons successivement en quelques pages le Salon de la Rose + Croix, et ceux du Champ de Mars et des Champs Elysées; puis nous essaierons, s'il y a lieu, de tirer de cette promenade artistique, au galop accomplie, quelque idée générale, qui nous aiderait à pénétrer plus profondément en l'art moderne.

I. Au Salon de la Rose + Croix esthétique

« Aimer le Beau plus que soi-même, et avoir pour prochain, pour cher autrui, l'Idéal. » Noble parole du Sâr Péladan qui, insatisfait d'œuvrer pour son propre compte et d'enrichir l'Art de l'éclat de ses hautes conceptions et de son précieux style, se fit apôtre de l'Idéalité, fonda l'ordre laïque de la Rose + Croix du Temple et du Graal, et infusa dans l'âme de ses chevaliers l'amour de la mystérieuse Beauté, élévatrice du cœur et de l'entendement. « L'ordre du Graal, — a-t-il dit dans ses Constitutions, — a pour mission de reconquérir au Grand Art sa place dans le catholicisme : lutter contre l'architecture actuelle, l'imagerie naïve, le cantique idiot, la bondeuserie blasphématrice : prendre dans la Rose + Croix les architectes, peintres et sculpteurs employés aux édifices religieux : il prépare enfin l'Eglise à redevenir l'Arche de Beauté comme de Subtilité. »

Chaque année la Rose + Croix se manifeste en mars-avril, par :

- « 1° Un salon de tous les arts du dessin.
- 2° Un théâtre idéaliste, en attendant qu'il puisse devenir hiératique.
- 3° Des auditions de musique sublime.
- 4° Et des conférences propres à éveiller l'idéalité des mondains. »

Le Sâr fait à lui seul la moitié des rose-crucifériennes manifestations. Ses conférences du commencement de cet an en Belgique éveillèrent-elles l'idéalité des mondains? Je l'ignore, mais je sais que l'an dernier sa parole attira le tout Paris intellectuel au théâtre d'application, décelant les énigmes de l'amour, de l'art et du mystère. Les représentations du *Fils des Etoiles* et de *Babylone*, au Dôme Central, révélèrent à l'enthousiaste public, malgré l'hostilité des journaux que Barbey d'Aurevilly qualifiait les *trompettes du rabâchage*, une singulière puissance dramatique parmi les symboles frissonnants de vie humaine, les frémissements du religieux Désir, et le prestige de la phrase magnifique. Je n'ai point eu l'heur d'ouïr les drames de l'auteur du *Vice suprême*; mon ami William Ritter, dont la sensibilité artistique vibre à toutes les neuves manifestations de la Forme et du Verbe, m'en conta néanmoins les fabuleuses splendeurs, et j'ai eu avec lui la rare bonne fortune d'entendre le Sâr lui-même nous dévoiler les futures beautés d'un *Prométhée* et d'un *Orphée* dont la confuse vision suffit à éblouir.

Dès qu'on pénètre dans le Salon de la Rose + Croix, le choix des sujets et leur manière indiquent une commune esthétique. Il est écrit dans les Constitutions que rédigea le Sâr sur du papier-soleil :

« L'Ordre favorisera d'abord l'Idéal catholique et la Mysticité.

« Au-dessous de la Légende, le Mythe, l'Allégorie, le Rêve, la Paraphrase des grands poètes et enfin tout Lyrisme, en préférant comme d'essence supérieure, l'œuvre d'un caractère mural.

« Pour plus de clarté, voici les sujets qui seront les bienvenus :

1^o Le Dogme catholique et les thèmes italiens de Margharitone à Andréa Sacchi;

2° Les thèmes poétiques, légendaires ;

3° L'Allégorie, soit expressive comme « Modestie et Vérité » soit décorative, comme l'œuvre de Puvis de Chavannes ;

4° Le nu sublimé, le nu de style, à la Primatice, à la Corrège ; ou la tête d'expression noble à la Léonard, à la Michel-Ange. »

Attirant programme, merveilleuses promesses d'Art pur, subtil et supérieur : il faut fuir les gauches essais appendus aux murailles qui mendiaient les chefs-d'œuvre, et se caresser les yeux aux quelques tableaux en dessins que nous offrent Alexandre Séon, Khnopff, Aman Jean, Delville. d'autres encore peut-être, mais combien rares ! Carlos Schawbe n'est plus là pour rafraîchir nos regards de la mysticité de son *Lohengrin* et de son *Évangile de l'Enfance*.

De Séon, nous admirions l'an dernier l'hiératique portrait du Sâr, et ce *Parfum des fleurs* où passaient des vols d'anges, et ces étrange frontispices pour l'œuvre péladane : *Curieuse*, bizarre figure d'adolescente à la grâce mièvre, à la bouche amoureuse, à l'ovale allongé, aux yeux aigus, et les figures très vagues de *l'Initiation sentimentale*, et la pensive captive d'*Istar*, et pour *l'Androgynie* cette tête effrayée et effrayante un peu, au-dessus des rochers de mer. Aujourd'hui, il s'affirme créateur en de nombreux croquis, toiles et dessins où s'atteste la variété de son magique talent : ce sont des impressions de rêve, de délicates harmonies, des chairs délicieusement nuancées, de fins et suaves paysages. Étonnamment évocateur est le frontispice de la *Fin des dieux* d'Henri Mazel : où apparaît une tête de Christ, encadrée de chevelure et de barbe sombres, avec des yeux pénétrants et profonds, tandis que le corps, séparé du chef qui le fuit, demeure assis dans la tristesse et la détresse. Mais l'œuvre maîtresse d'Alexandre Séon est cette admirable *Vierge*, aux longs voiles

pendants, aux longues mains fuselées extatiquement jointes, au visage transfiguré d'une si douce idéalité : une chasteté simple et parfaite se dessine en le calme des lignes, et l'harmonie des nuances, accord de bleu et de blanc, chante l'adorable candeur de cette Vierge à la pureté liliale. *L'Été* est un panneau décoratif, où le soleil bienveillant baigne de clarté des personnages aux calmes joies.

De curieux dessins de M. Khnopff pour une *Sphinge* et pour *Victoria*, n'aimantent point le regard autant que son *Offrande* et surtout que cette toile hallucinante *I lock my door upon myself*. Parmi les envois de M. Aman Jean, une étude très fouillée pour un Christ mort, et surtout la *Femme à la rose*, délicieuse esquisse où le profil pur de la femme et les corolles de la fleur se confondent presque, mêlant la douceur de leurs formes. *L'Homme au glaive*, de M. Delville, est d'une expression dure, dantesque, puissante cependant. De M. Point : *Attentivité*, figure attrayante et tendue vers le mystère; des études originales du sourire; *Préraphaélisme*, une jeune femme à la grâce très mystique et très indécise; *Sommeil*, calme de la chair alanguie, calme du visage oublieux de la vie.

Faut-il citer encore : de M. Osbert, un saint Pacôme aux yeux extasiés, une étude de femme regardant vers l'Invisible, et *Vision*, une bergère aux yeux inspirés, à la tête auréolée du nimbe classique; de M. Marcellin des Boutins un Sâr Merodack assez fier; de M. Rosencrantz une *Sainte* au profil ascétique; de M. Bérengier une *Patricienne* et une *Tête d'Ephèbe*, d'un dessin un peu mou, mais d'une expression curieuse...

Quelques œuvres d'un art très pur, d'une volonté tendue, suppliante, vers le Beau, puis d'innombrables essais d'invention louable et d'imparfaite exécution : tel paraît être le bilan du second salon de la Rose + Croix. Joséphin Péladan entasse les magnificences de son

Verbe, à travers ses livres trop encombrés de magie, mais ses disciples n'ont su fixer les splendeurs de la Forme fuyante. Ce n'est pas aujourd'hui encore que le salon de la Rose crucifère aura efficacement contribué à combler ce vœu du Sâr : consoler le Saint-Esprit de la bêtise humaine et possibiliser son règne.

II. Au Salon des Champs Elysées

Quand la fraîcheur du matin caresse encore les Champs Elysées, il est doux de pénétrer dans le grand hall du Palais de l'Industrie, où les statues innombrables découpent leurs formes blanches dans le vert des feuillages; un peu de mystère, — combien nécessaire ici! — flotte dans ce calme de l'heure et ce silence de solitude, la Foule ne franchissant les portes qu'à des minutes moins matutinales. L'effet d'ensemble est séduisant; les clartés du jour tombent superbement sur les groupes de marbre : peut-être ne faudrait-il point faner cette impression première, en parcourant bout à bout cette immense exposition.

Hélas! ni Rodin, ni Dalou, ni Meunier ne sont ici, glorieux maîtres de la Forme, puissants vainqueurs de la matière. Parmi ce millier d'œuvres de statuaire, il n'y a pas d'effort nouveau, pas de force révélée, pas de tressaillement de la pierre frissonnant au contact de l'impérissable Beauté. Une *Poésie héroïque* de M. Falguière, une femme au corps souple et virginal, rappelle lointainement ses *Diane* de jadis.

Fuyons l'allégorie de M. Barrias, la *Nature mystérieuse et voilée se découvrant devant la Science* : c'est de la sculpture pour Faculté de médecine. *Les Lutteurs* de M. Charpentier témoignent d'une parfaite virtuosité, d'une habile exécution : les deux corps qui s'enlacent dans l'étreinte du combat vivent assurément, l'un d'eux va tout-à-l'heure toucher le sol des deux épaules, et cette

victoire certaine se manifeste dans les traits des deux visages, l'un tendu par l'effort suprême qui lui vaudra le triomphe, l'autre vaguement apeuré; et cependant une lassitude profonde vous prend à regarder ce groupe, et la science du sculpteur ne suffit point à pénétrer l'âme désireuse de Beauté. M. Marzolff expose un *Hercule* en bronze, harmonieux et fort : la tête est de superbe vigueur, le jeu des muscles est simple et puissant; l'énergie du demi-dieu semble l'exaltation de l'énergie humaine. Le *Christ en croix* de M. Mylsbeck palpite encore d'un reste de vie : l'heure suprême est proche, et l'abandon du corps et de la tête indique la venue de la mort : c'est le triomphe du sculpteur d'avoir choisi cet instant indécis où, sans avoir encore la frigide immobilité du cadavre, le corps semble déplorer déjà l'enveloppement de l'âme. D'un modelé simple et vigoureux est le *Cain*, de M. Boverie, aux pieds duquel est agenouillée Tseïla, l'enfant blonde aux yeux vaguement inquiets, semblant chercher dans les yeux de son aïeul l'énigme de son immense désespoir. Un moine en prière (*l'Extase dans le sommeil*) de M. Zacharie Astruc, évoque le souvenir de Zurbaran par ses yeux extatiques, et son expression de rêve douloureux. Est-ce la peine de citer encore d'autres œuvres? des Salammbô, des Phryné que guette l'Opéra-Comique, des Vénus Astarté incarnent divers rêves de féminine beauté; des Bayard, des héros de l'Empire cherchent à exprimer les énergies puissantes et le rythme des forces : mais aucune œuvre de splendeur réelle ne surgit, éblouissant de la lumière de son art, ce tas indéfini de médiocrités sans consistance et sans conséquence. Passons.

Trop d'œuvres et pas assez de chef-d'œuvre à l'Exposition de peinture comme à celle de sculpture. Voyons d'abord quelques *grandes machines* : c'est ainsi que M. Octave Mirbeau, d'un ton grincheux, désigne les toiles d'anormale superficie et de vaste sujet. La plus grande

est sans contredit l'*Arpad* de M. de Munkaczy, peintre hongrois à l'universelle célébrité : comme le disait un salonnier, il faudrait organiser un service de voitures pour la visite complète de ce tableau. Arpad, fondateur de la première dynastie hongroise, reçoit après la conquête la soumission des peuples vaincus : en tunique jaune, fièrement campé sur sa blanche monture, il regarde, dédaigneux, les échines devant lui courbées ; une foule de guerriers saluent du sabre et clament le triomphe du héros. Cela est froid, sans harmonie, sans force, sans souplesse.

En haut du grand escalier, un immense tableau noir. C'est *Charles le Téméraire à Nesle*, par M. Roybet. Le duc de Bourgogne a forcé les portes de l'église, où s'est réfugiée la population épouvantée : il s'avance sur son cheval noir, la visière de son casque baissée, hautain et sans pitié, contemplant l'œuvre de bouchers qu'accomplissent ses soldats : ceux-ci frappent la foule désarmée, et le jour livide et désolé qui tombe des vitraux éclaire vaguement des femmes égorgées, des êtres suppliants parmi ce massacre, mélange d'épaules nues, d'étoffes arrachées, de chevelures défaites, de visages convulsés. La mise en scène est dramatique ; l'effet de ces lueurs tristes et pâles sur ce décor de tuerie étreint douloureusement ; le reflet métallique des armures, et la tache noir du cheval du téméraire endeuillent cette vision funèbre. Mais là encore l'habileté de l'exécution n'est pas exempte de froideur, l'impression d'ensemble n'est point saisissante : il faut que l'œil s'habitue à cette immense tache d'encre, pour distinguer les détails de l'œuvre. De Roybet encore les *Propos galants* qui obtinrent la médaille d'honneur : dialogue significatif entre quelque truand en maraude et une maritorne qui plume des volatiles.

Fuyons la toile officielle de M. Schommer : M. Carnot devrait décidément prendre garde à la peinture.

Des fleurs et des femmes, des blancheurs de femmes, des caresses de fleurs : c'est la toile de M. Franc Lamy : *Au pays des fleurs*. Mais le dessin est maigre, l'accord des harmonies sonne faux parfois, et l'on se souvient tristement de Pissaro et de Renoir.

L'empereur Héliogabale aux démesurées fantaisies d'oriental, faisait verser sur ses invités des flots parfumés de violettes et de roses, et les pétales des fleurs qui réjouissaient tout d'abord les convives, tombaient lentement sur eux comme la neige aux jours d'hiver, lassant leurs énergies de leurs odeurs trop fortes, recouvrant peu à peu leurs corps de leur velours soyeux; et les convives, souriant aux premières roses, perdaient peu à peu leur sérénité devant cette pluie continue et embaumée, l'effarement convulsait leurs regards à mesure que s'accomplissait leur ensevelissement sous les roses recouvrant leurs chairs anéanties et caressant de leur douceur et de leur parfum les suprêmes agonies. N'est-ce pas qu'il y avait dans cette artistique cruauté matière à une œuvre splendidement belle, évoquant l'épouvante des yeux apeurés, le frisson des chairs neigeuses des femmes, sous la tombée des roses, fleurs d'amour porteuses de mort? M. Alma-Tadema qui fit ce tableau, ne choisit point l'heure inquiète où les fleurs reflètent le trépas : les parasites d'Héliogabale paraissent se divertir au jeu de l'empereur. On pourrait compter les roses, tant le peintre mit d'application à les détailler. Mais le tableau ne respire qu'afféterie, minutie, ennui et stérilité; il donne envie de relire Jean Lombard, pour y chercher la puissante évocation de la décadence romaine.

Quelques tableaux d'histoire encore : — un *Saint Jean Chrysostome* de Jean-Paul Laurens, d'un art sobre et convaincu, — de lui aussi, *la Petite fille de Bonchamps devant les révolutionnaires*; le *Pillage d'une villa gallo-romaine par les Huns*, de M. Rochemasse :

trop de science dans la reconstitution des architectures et des costumes, trop d'analyse, pas assez de synthèse, pas assez de tragique et de véhémence; — l'*Hélène* de M. Chalon : ce n'est point la rivale des déesses, la dévastatrice de Troie, l'éternelle Beauté qui apporte la mort avec l'amour, ce n'est point, hélas! l'*Hélène* de Gustave Moreau, magique symbole de l'amour dominé par le fatal destin; — de M. Orange les *Défenseurs de Saragosse*, qui témoignent d'une certaine vigueur concentrée; — de M. Flameng *C'est lui!* (campagne de France, 1814) : sur une chaise d'auberge l'empereur sommeille; quelques paysans, enfants et vieillards, le contemplent : bien rendue est l'expression attentive et recueillie de ces simples gens, regardant pour l'unique fois le vainqueur du monde.

Voici des maîtres anciens, une troupe de vieux messieurs qui s'obstinent à tourner dans le même cercle, ou à rouler devant eux leur éternel tonneau des Danaïdes, tonneau vide, hélas! pour quelques-uns. M. Bouguereau, reflet affadi de l'école classique française, fermé absolument à toute compréhension de l'art; M. Survinais dont les *Amazones désespérées*, quoique le mouvement des chevaux et des corps témoigne d'une certaine vigueur, laissent une impression de morne lassitude; M. Lefebvre aux portraits éternellement quelconques; M. Bonnat, dont toutes les œuvres se ressemblent, et qui a mis cependant dans le portrait de sa mère un sentiment un peu attendri (les mains surtout sont fort belles); M. François, M. Harpignies, M. Jules Breton, aux paysages sans vie, sans révélation du mystère des choses, sans palpitation de l'âme de la nature... M. Henner refait sans cesse la même femme aux chairs ineffables, aux longs cheveux roux : mais comme l'alanguissement de sa *Dormeuse* est plein de songes, comme la carnation de son corps et son modelé sont merveilleux, comme la rousseur de sa fauve chevelure baigne lumi-

neusement son cou et son épaule! M Benjamin Constant n'a rien changé à sa manière dans son portrait de *lord Dufferin*, ambassadeur d'Angleterre : c'est peint avec intelligence et finesse.

Devant le trône royal, les pieds sur une peau de lionne dont la gueule s'ouvre encore menaçante, la reine Cléopâtre se dresse, figure de rêve souverain et de songe démesuré, le corps onduleux et souple en une robe d'un rose mourant, de douces fleurs à la ceinture et dans les mains, les torsades rousses dessinant les attaches du cou, la tête légèrement renversée en arrière, la bouche avançant dans un présage d'extase amoureuse, les yeux allongés et voluptueux, ses yeux en l'azur desquels Antoine voyait distinctement

Toute une mer immense où fuyaient des galères.

C'est la *Sarah Bernhardt* de Clairin : la pose est superbe, et le corps immense a l'attraction magique des formes que l'on devine admirables aux plis incertains des voiles, la tête est souverainement belle dans son expression de désir et de confiance en sa séduction. Le tableau est trop théâtral peut-être, il rappelle trop la *Dalila* du même peintre, mais il saisit l'âme cependant, le charme de Cléopâtre étant irrésistible. Une *Rose Caron* dans *Salammbô*. de Clairin encore, apparaît fantomatique et hiératique, toute frissonnante, semble-t-il, du vol du Zaïmph.

La *Brunehild* de M. Bussière a d'étranges yeux d'aigue marine : vagues, ils attirent magnétiquement par les irrévélés secrets qu'ils recèlent. Sa *Mort de Roland*, au val de Roncevaux, est d'une moins curieuse exécution : le bon chevalier tend au Seigneur son gant que vient prendre un archange, et l'impression mourante de ses yeux attriste infiniment. M. Fantin-Latour continue à interpréter l'œuvre wagnérienne : *Parsifal* est entouré des Filles-Fleurs, et dans l'ondulation des vêtements qui semblent couler autour des corps ainsi que des eaux

limpides, dans le charme indécis des visages, se révèlent toujours la même grâce triste et rêveuse, la même mélancolie des contours moelleux et des colorations calmes et mystérieuses, la même attraction de l'artiste pour la douceur flottante des lignes et le songe des figures adoucies.

Des *Christ* nombreux, dessinés sans Foi et sans l'ardeur religieuse nécessaire, s'offrent aux regards en des attitudes figées. Les paysages abondent, mais la nature leur demeure « impénétrable et fière ». Cependant les *Voix du Crépuscule* de M. Lagarde traversent l'air délicieusement, et la *Légende* de M. Demont se mêle en des tons exquis aux brouillards enveloppants ; une *Nuit d'été en Norvège* de M. Hormann montre une mer calme et huileuse, éclairée par le soleil de minuit aux rayons tristes et pâles.

Une harmonieuse lumière baigne la *Toilette des communiantes* de M. Thomas. M. Lorimer qui nous peint l'*Ordination des anciens* en Ecosse, attire par une facture serrée et homogène. *Notre village* de M. Herkomer, surprend par son procédé qui rappelle le faire anglais, et contraste avec les autres paysages du salon. Une petite fille de M^{elle} Laura le Roux, une émule de la très charmante Marie Baskhirtseff, plaît infiniment par son air songeur et ses grands yeux tristes déjà, déjà versant la tristesse : presque l'air de ces impératrices-enfants à qui l'on rêve de dire : Grandissez et soyez belles, et soyez cruelles aux hommes afin de les détacher de l'amour et de leur donner par le songe que vous incarnez le désir de la Beauté immuable et de l'Art consolateur.

J'ai mis à part les *Boucaniers* de M. Brangwyn : sous un soleil éclatant et vibrant, les boucaniers, entassés dans un canot que balance la mer, quittent le port en quête d'aventures. Un drapeau d'un rouge ardent resplendit à la barre ; les visages et les torsos sont brûlés de lumière ; un rêve de vie puissante et brutale s'épanouit dans leurs traits d'hommes énergiques. Autour d'eux la mer est bleue, toute bleue, d'un bleu parfait qui fascine.

Il y a là une violence de coloration, une véhémence de dessin qui rappellent Delacroix, et qui semblent être d'un art supérieur.

Il est six heures lorsque je sors du salon, le cerveau envahi de visions confuses, les yeux las d'avoir tant regardé et si peu découvert. Cependant le soleil descend lentement à l'horizon, là-bas, au-dessus de l'Arc de Triomphe qui dresse sa porte colossale, contenant tout un pan du ciel bleu. Et dans l'immense avenue des Champs Elysées dont la pente s'incline harmonieusement, défilent les équipages sans nombre allant chercher au Bois la fraîcheur ou revenant des courses de Longchamp; et sur la place de la Concorde, les tons roses de l'obélisque resplendent, éclairant les mystérieux caractères des pierres égyptiennes. Le printemps semble déverser à flots la frissonnante palpitation des floraisons et des parfums, souriant à l'insouciance des Foules baignant les cœurs d'une indulgente volupté : tous les visages frémissent de la joie de vivre, et de jouir de l'air et de la lumière; de tout ce paysage émane une illusion d'éternelle jeunesse, qui défierait la mort et incarnerait la joie de la Beauté. Et devant cette ineffable contemplation des choses toutes extasiées de vie et de bonheur, on oublie les inutiles productions d'un art sans passion et sans flamme, pour goûter pleinement la splendeur de cette soirée de lumière, et participer à cette joie des êtres et des choses renouvelées, que l'on sent confusément flotter dans l'air...

III. Au Salon du Champ de Mars

Tout de suite, avant d'avoir les yeux las de trop de visions, il faut aller aux Burne Jones : une exquise sensation d'art attend le visiteur. Si vivement agissent sur nos âmes les préraphaélites anglais, que nous nous sentons impuissants à les juger; ils nous ouvrent la sphère des images infinies de l'âme et leur peinture

d'une mystique mélancolie semble le chant de l'inquiétude rêveuse qui entraîne les hommes vers l'Idéalité. Plus peintre que Rossetti dont la *Pia* et surtout la *Proserpine*, tragique image de mortelle angoisse et de tristesse sans fond, apparaissaient comme de divines idées à peine incarnées en des formes concrètes, Burne Jones, plus imaginaire et moins intellectuel, demeure cependant l'un des plus merveilleux poètes de l'âme humaine. Son portrait d'enfant est délicieux de grâce alanguie, et de fragile mélancolie. Dans les *profondeurs de la mer*, la sirène aux yeux glauques et glaçants entraîne vers les portiques de son palais sous-marin une femme aux chairs frissonnantes, qu'à frôlée tout-à-l'heure la mort : d'un merveilleux symbolisme est cette toile admirable, où l'expression du mythe est l'écho des voix de la nature.

Le camaïeu allégorique de M. Puvis de Chavannes nous fait regretter l'*Iiver* qu'il exposa l'an dernier, et surtout ce *Bois sacré* tout vibrant de lumière, tout baigné de mysticité, qui demeurera l'un des plus magnifiques chefs-d'œuvre de notre peinture. *Hommage de V. Hugo à la ville de Paris* : un poète, chargé d'années, remet sa lyre aux mains de la cité personnifiée. Le poète de *Toute la lyre*, dont la voix retentit encore par delà le tombeau, devient ici le symbole de la gloire universelle et du rayonnement de la pensée humaine : trois figures s'envolent autour de lui : la Muse farouche qui dicta les *Châtiments*, la Muse aux splendeurs épiques de la *Légende des siècles* et celle qui soupire éternellement la complainte de l'amour humain.

Oh! passons vite devant le *Centenaire* de M. Roll; ne nous arrêtons qu'un instant devant les Carolus Duran, du public adorés, et d'un faire accompli. Voici de Carrière des portraits presque monochrômes, d'une musicale tonalité, d'une pâte fluide, d'une délicate atténuation, d'une aigüe sensibilité : la toile où il a groupé toute

une famille, une mère au milieu de ses enfants dont les claires prunelles reflètent la douceur des jours heureux, rappelle, en y ajoutant un peu de mystère et de rêve, les vieux maîtres hollandais. Mais la meilleure façon de louer Eugène Carrière n'est-elle point de rappeler les paroles de M. Gustave Geffroy dans sa *Vie artistique* : « qu'il soit le peintre des enfants qui sourient, des adolescentes qui rêvent, des mères qui agissent, — qu'il trace en inoubliables effigies des portraits d'expression de tous ceux qu'il a examinés, scrutés, et qu'il révèle à eux-mêmes en ces biographies stupéfiantes écrites sur une toile, — toujours, avec la puissance de sa forme, la science de son modelé, toutes ses qualités de peintre, de dessinateur, d'humaniste toujours, et sans que la fine matérialité de son art en souffre et faiblisse, il apporte des préoccupations cérébrales, il s'adresse pour être compris à des complices intellectuels. »

Dans la forêt de Dagnan-Bouveret : un groupe de paysans en plein bois, l'un d'eux a pris son violon et joue sur l'instrument quelque mélodie profonde et pénétrante qui fait rêver les jeunes hommes; la poésie qui se dégage de ce tableau est discrète et réservée, simple comme une grande scène de la Bible au temps des patriarches.

Les envois de M. Aug. Renan sont d'une exquise délicatesse : *Saint Brandan*, la *Plainte d'Orphée*, et surtout, oh ! surtout cette *Sapho*, étendue au fond de la mer indifférente : la dédaignée s'est précipitée dans les flots depuis le rocher de Leucade, et morte d'amour, elle repose son beau corps pâle sur les algues et les arborescences qui semblent pleurer son malheur. Cette vision est d'une grâce tranquille et un peu mièvre, qui alanguit et pénètre au fond de l'âme.

Parmi les peintres belges, Frédéric, et de Groux. Expressives au suprême degré, reculant presque les limi-

tes de l'expression, apparaissent les toiles de M. Frédéric : évocatrices de pensées abstraites, elles semblent torturées et souffrantes comme l'âme moderne à l'immense Inquiétude : la *Nuit*, onduleuse dans la gaze noire qui l'enveloppe, berçant sur ses genoux la Mort et le Sommeil, douloureux enfants à la tragique ressemblance ; *Vanité des grandeurs*, au grandiose symbole, l'*Aurore* au charme mystérieux, tout d'un impeccable dessin, et d'une couleur admirablement nuancée.

J'avoue à ma honte avoir cherché sans les découvrir les toiles de M. Henry de Groux ; je citerai donc M. Octave Mirbeau qui les exalte ainsi : « Sous son apparente naïveté de primitif, M. Henry de Groux est un peintre consommé ; il est merveilleusement habile au jeu des couleurs. Ses toiles ont l'aspect d'objets précieux, de matière luxueuse, que doivent avant tout montrer les œuvres d'art. Il y a en lui un mélange de tapissier persan et d'imagier gothique, avec tout d'un coup des accentuations à la Rembrandt. Ses toiles sont méticuleusement composées au point de vue de la couleur, c'est la couleur qui le mène et le dirige. Dans son apparent désordre, il est minutieusement logique, et son imagination, qui est vive, qui est débordante de verve, ne va que juste où la couleur lui dit d'aller. Son *Moïse sauvé des eaux*, ainsi que ses *Bohémiens* sont de purs chefs-d'œuvre de coloriste. La joie de ces deux toiles éclate en sonorités superbes. C'était bien la peine de s'être montré l'année dernière envers un tel peintre d'une impolitesse inexcusable. Il est vrai que cette année on a relégué ses tableaux dans une inaccessible salle où nul peut-être ne les verra. » Dans cette fin de phrase, est ma légitime excuse.

Simplicité de palette et de facture : c'est la qualité qui s'atteste dans les paysages et les portraits de M. Jeaniot. Les silhouettes parisiennes de M. Duez sont d'une élégance exempte de maniérisme. M. Gervex est toujours

lui-même, avec ses fraîches carnations et ses délicates clartés. Les coups de pinceau mordants de M. Raffaëlli nous révèlent divers coins de Paris, et la variété de ses types nous est une pénétrante étude des mœurs et des caractères. Inoubliable est la *Notre-Dame* de M. Hellen, qui a compris la splendeur des verrières gothiques et la mélancolie profonde de la cathédrale.

MM. Alexander, Gaudara et Lavery ne sont-ils point des élèves de Whistler dont le *Nocturne en bleu et argent*, et le *Nocturne en noir et or* émerveillèrent tous ceux qui ont souci de l'art, à l'un de nos derniers Salons? M. Blanche semble se rapprocher de l'école anglaise du dix-huitième siècle.

Les *Défricheurs* et les *Premières étoiles* de M. René Ménard produisent une profonde émotion artistique. La simplification de la ligne l'amène à ne chercher dans la nature que l'immuable des choses.

J'ai déjà parlé de M. Aman-Jan et de M. A. Séon à propos de la Rose + Croix. Il faudrait étudier encore l'œuvre de MM. Léopold Stevens, Louis Picard, Lobre, Marius Michel, Cottet, Monod, M^{lle} d'Anethan qui fit un beau portrait du poète Rodenbach, et tant d'autres que j'oublie sans doute et ne devrais point oublier; mais l'espace me manque, et la vision des choses commence à s'obscurcir en mes yeux fatigués de tant contempler.

La sculpture du Champ de Mars nous console de celle des Champs Flysées; quelques maîtres y manifestent leur admirable puissance. Voici Rodin et son portrait de Bastien Lepage : Rodin est toujours le dompteur splendide du marbre, le saisissant vainqueur de la matière. Si M. Constantin Meunier a subi l'influence de Rodin, il est devenu cependant un maître lui aussi. Sa simplicité est grandiose, son art est sobre et fort. La *Douleur*, une femme de mineur qui se penche anxieusement, comme pour scruter l'abîme de la mine d'où son mari ne remontera jamais, étreint l'âme par

l'immobile stupeur qui pétrifie son visage. *Puddleurs*, et *Mineurs à la sortie du Puits* sont deux étonnants bas-reliefs qui rappellent l'art antique : les rythmes de la force vitale se magnifient en cette statuaire qui par-delà l'émotion esthétique, parvient jusqu'à la pensée abstraite. De M. Damp, un merveilleux buste du peintre Aman-Jean; de M. Bartholomé, un buste de femme d'un très pur style, et surtout des *Pleureuses*, attendrissantes par leurs gestes affligés et leurs corps d'une douloureuse beauté; de M^{lle} Claudel un groupe d'une étrange composition, la *Valse*, qui fixe brusquement dans le marbre le mouvement de la danse; de M^{me} Cazin un groupe en bronze, la *Science et la Charité*, d'une pensée attendrie, mais sans aucune sentimentalité...

IV

Cinq heures : j'ai le temps d'aller au Louvre. Je quitte le Champ de Mars et je hèle un fiacre. Je cours aux salles de sculpture, passant rapidement entre les Apollon et les Diane dont les corps admirables disent le rythme des formes humaines, et j'arrive enfin devant la Déesse qui contient toute l'impérissable Beauté. Sa blancheur se découpe sur le rouge des draperies; elle est là, immobilisée dans sa splendeur, parmi ce silence qui chante le mystère des choses. Vue en profil perdu, elle semble avoir une étrange expression de tristesse, comme une immense nostalgie du ciel de Grèce, ou comme une lassitude d'être la Beauté éternelle. Abandonné à cette contemplation, je me suis senti tressaillir d'un de ces inouïs frissons qui agitent les infinies profondeurs de l'être, et qui haussent l'âme jusqu'au supérieur Désir et jusqu'à l'Amour absolu. Il me semblait que la Vénus souffrait de ne pouvoir tendre ses bras absents vers l'Inconnu qui l'attire, prodigieux symbole de l'Art ineffablement attristé de s'arrêter, pantelant, devant l'Inconnais-

sable et de ne pouvoir posséder, ne fût-ce qu'un instant, la Beauté toujours fuyante et inaccessible; et j'ai cru comprendre que la mélancolie de la statue disait l'indulgence pour les êtres et pardonnait aux violateurs de l'Art leurs inutiles tentatives, puisque la possession même de la Beauté immuable demeure l'éternelle impossibilité...

Est-ce bien la peine, maintenant, de chercher une conclusion à cette rapide analyse des trois Salons? rien ne conclut dans la vie; faite de contradictions, mélange de bien et de mal, d'actions inutiles et de stériles volitions, elle est essentiellement changeante; et l'art qui en est une expression, se meut dans les mêmes indécisions et les mêmes désirs. « Ne soyons pas épars aux apparences des choses » disait Paul Adam en une phrase définitive; mais qui sait le secret des choses, débarrassées des apparences où elles s'incarnent? Les théories d'art sont vouées à la mort, comme les victimes destinées aux sacrifices; et tout au plus est-il possible de déterminer, par l'étude de quelques tendances, d'ailleurs si souvent contraires, une orientation de l'art moderne.

Il n'y a pas de tendance dominante aux Champs Elysées : comme l'a dit un critique, la mer est étale, sans flux ni reflux. Un goût prononcé pour la symbolisation et pour de vagues adaptations des poétiques légendes, paraît indiquer une sorte de nuageux Idéalisme, très-incertain et d'une douteuse philosophie. La peinture de mœurs est très cultivée, et semble correspondre à ce mouvement social qui pousse tous les penseurs à l'observation du travail et à la pitié de la misère : on néglige à bon droit l'antiquité, et on nous fait grâce des froids bonshommes qu'on nous servait jadis sous le couvert de la Grèce ou de Rome; un amour charitable pour les paysages désolés, sans aucune beauté par eux-mêmes, dédaignés par le voyageur, pour les êtres penchés sur leur quotidien labeur, pour tous ceux qui souffrent enfin, êtres ou choses, attire les peintres modernes et leur

insufflé une neuve inspiration. C'est au Champ de Mars surtout que ces tendances s'accusent, parce que la société nationale des Beaux-Arts accueille l'art sous toutes ses formes, et n'a point à sa tête des maîtres aux formules surannées : favorable à la libre recherche elle aura plus d'action sur la peinture contemporaine si elle sait comprendre la tâche qui lui incombe. Mais, — il faut bien le constater avec peine, --- il manque aux artistes modernes un peu de ce saint enthousiasme de l'art qui animait les Grecs et les hommes de la Renaissance : une trop grande recherche du succès, une bassesse de pensée qui les pousse à flatter les goûts d'un public abject, et à travailler pour plaire à d'ignobles sémites ou à de déplumées cocottes, un calcul routinier qui les retient dans la même formule lorsqu'elle a été admise une fois par la foule, annihilent la fougue de leur génie et ternissent l'éclat de leurs facultés.

Pour finir sur une page consolante, je citerai ces lignes du *Journal* d'Eugène Delacroix sur l'excellence de la peinture comparée aux autres arts. Le magnifique artiste, après avoir exprimé ses frissons d'enthousiasme à la vue d'un Rubens, ajoute :

« Ce genre d'émotion propre à la peinture est tangible en quelque sorte ; la poésie et la musique ne peuvent le donner. Vous jouissez de la représentation réelle de ces objets, comme si vous les voyiez véritablement, et en même temps le sens que renferment les images pour l'esprit vous échauffe et vous transporte. Ces figures, ces objets, qui semblent la chose même, à une certaine partie de votre être intelligent, semblent comme un pont solide, sur lequel l'imagination s'appuie pour pénétrer jusqu'à la sensation mystérieuse et profonde dont les formes sont en quelque sorte l'hiéroglyphe, mais un hiéroglyphe bien autrement parlant qu'une froide représentation, qui ne tient que la place d'un caractère d'imprimerie, art sublime dans ce sens, si on le com-

pare à celui où la pensée n'arrive à l'esprit qu'à l'aide des lettres mises dans un ordre convenu : art beaucoup plus compliqué, si l'on veut, puisque le caractère n'est rien et que la pensée semble être tout, mais cent fois plus expressif, si l'on considère qu'indépendamment de l'idée le signe visible, hiéroglyphe parlant, signe sans valeur pour l'esprit dans l'ouvrage du littérateur, devient chez le peintre une source de la plus vive puissance; c'est-à-dire la satisfaction que donnent, dans le spectacle des choses, la beauté, la proportion, le contraste, l'harmonie de la couleur, et tout ce que l'œil considère avec tant de plaisir dans le monde extérieur, et qui est un besoin de notre nature.

« Beaucoup de gens trouveront que c'est précisément dans cette simplification du moyen d'expression que consiste la supériorité de la littérature. Ces gens-là n'ont jamais considéré avec plaisir un bras, une main, un torse de l'antique ou du Puget; ils aiment la sculpture encore moins que la peinture, et ils se trompent étrangement s'ils pensent que quand ils ont écrit : *un pied* ou *une main*, ils ont donné à mon esprit la même émotion que celle que j'éprouve quand je vois un beau pied ou une belle main... »

Il serait intéressant de discuter ces idées de Delacroix, et de mettre en parallèle à son analyse de la peinture celle des amoureux de l'art pour l'art pour lesquels le signe sensible est tout l'art pictural sans que l'on doive par-delà ce signe pénétrer jusqu'à la pensée qu'il renferme; il serait tentant aussi de rappeler au grand artiste que la musique et la poésie sont des arts d'évocation, dans lesquels un mot ou une note cessent absolument d'être un signe matériel sans vie et sans mouvement. Mais ces études d'art nous entraîneraient trop loin; que cette belle page d'Eugène Delacroix suffise à pénétrer les artistes du prestige de la peinture, et de l'enthousiaste passion de leur art.

Paris, juin 1863

HENRY BORDEAUX



LA MORT DU CHEVALIER

AYANT vu s'enfuir la chimère
De foi, de gloire et de splendeur
Ecluse en son âme pure et fière,
Le vaillant chevalier, mon frère,
La croix de l'épée sur le cœur,
Gît sur la colline en fleur.

L'étoile du printemps, la violette
A moins de charme que ses yeux,
Cristal pur où se reflète
La candeur du grand ciel bleu.
Le pieux chevalier, mon frère,
En grande peine dit sa prière.

C'est le matin frais et fleuri.
Etonné, le silence se penche
Vers le héros étendu, meurtri
Parmi l'herbe et les pervenches.
Le jeune et brave chevalier,
Mon frère, hélas! va trépasser.

Le pieux chevalier, mon frère,
En achevant sa prière
A la Vierge recommande son âme.
Lorsque du haut de la colline
Descendit la blanche dame
Par le chemin fleuri d'églantines.

Eblouissante elle vint à lui
Et sur ses lèvres pâlies
Versa le baume béni
D'une douceur infinie
D'hydromel et d'ambroisie,
Et son visage s'épanouit.

Elle voulut lui verser encore
L'électuaire du flacon d'or.
Ah! dit-il, quelle félicité,
Quelle douceur et quelle ardeur
Je sens descendre dans mon cœur.
Mon cœur d'amour est pénétré.

Elle versa le précieux dictame.
Ah! dit-il, de quel bonheur
Est liquéfiée mon âme.
Ah! quel amour et quelle ardeur
Ont étreint mon pauvre cœur.
Je ressens l'extase bénie
Des apôtres et des martyrs,
Plus rien ne me retient ici,
Je vois devant moi s'ouvrir
Les portes bleues du paradis.

La dame auréolée de lumière
Versa sur les lèvres du chevalier
Le divin électuaire
De son baiser.
Et les yeux du pieux chevalier
D'une extase sainte brillèrent,
Son visage radieux s'illumina,
Et ne pouvant supporter tel bonheur sur terre
Son âme au ciel monta
Dans un rayon de pure lumière.



AMOUR



maître halluciné des âges chrétiens,
O toi qui m'épouvantes en ta ferveur mystique,
Prends mon cœur en ta puissante main
Et le sculpte ainsi qu'une église gothique.

Tout d'abord fais surgir des boucs, des serpents,
Des dragons, des hydres et des chimères
Et tous les monstres effrayants
Qui font, autour des cathédrales, hurler la pierre.

Puis d'une main plus calme, avec amour, cisèle
Les portiques, les ogives et les chapiteaux,
Fais courir de frêles et gracieuses dentelles
Au faite des murs et le long des arceaux.

Répands à l'intérieur, sous les voûtes sonores,
Où palpitent de longs échos de chants divins,
Des étendards brodés de pourpre et d'or.
Sculpte en la grande nef un autel byzantin
Où trônera, le front paré d'un diadème
De pierreries resplendissant
La Vierge douce et radieuse que j'aime,
Pour qui fumeront les encensoirs d'argent.

Et sur le calme azur, dans le campanile
Ciselé, ouvré comme un précieux joyau,
Tu feras gazouiller ainsi qu'un chœur d'oiseaux
Le carillon de ma folie.

MAURICE DESOMBIAUX





L'ALCOOLISME

NOS populations excusent l'ivresse, comme le Calabrais excuse la vengeance, parce que malheureusement un grand nombre de nos concitoyens sentent qu'ils sont exposés à avoir un jour recours à cette indulgence. De là on s'est habitué à regarder l'ivresse non comme une chose honteuse, mais comme un spectacle risible et amusant. » Ainsi s'exprimait M. Houzeau, l'ancien directeur de l'Observatoire de Bruxelles : il est difficile de caractériser avec plus de netteté l'apathie de nos populations en présence d'un fléau plus redoutable que la peste, la famine, le choléra ou la guerre, suivant la parole de M. Gladstone qui doit à la sobriété sa vigoureuse vieillesse. Il semble que des menaces d'un bouleversement général traversent l'air à notre époque. La haine contre la bourgeoisie, qui couvait encore il y a dix ans, éclate dans toutes les paroles, dans tous les actes de la masse populaire : on entend comme le cliquetis de fusils que l'on arme pour la guerre civile. La commune de Paris n'a pas été autre chose qu'une « éruption d'alcoolisme », selon l'expression de M. Dastre de la *Revue des Deux mondes*. Lorsque les ouvriers du Borinage se ruaient en 1886 à l'assaut des usines, la torche à la main, c'était le genièvre qui leur inspirait ses résolutions incendiaires.

Tout récemment les magistrats instructeurs ont constaté à Anvers l'influence considérable de l'alcool dans les troubles qui ont amené la répression sanglante de Borgerhout. « Cherchez la femme, » a dit un juge doublé d'un observateur qui savait que si l'homme s'agite, c'est neuf fois sur dix la femme qui le mène. « Cherchez l'alcool » peut-on dire, quand des individus, au sens moral atrophié, se glissent lâchement dans l'ombre et tentent de faire sauter à l'aide de bombes explosibles les hôtels de ceux dont le luxe leur met la rage au cœur. Sans prétendre à la perspicacité d'un prophète de l'Écriture, on peut prédire que de nouvelles Jacqueries sont proches, et qu'elles seront enfantées principalement par la consommation excessive des boissons fortes dans notre pays.

Lorsqu'on parcourt les statistiques, on se demande si nos rivières ne charrient pas du genièvre et de la bière. « L'Allemand est un homme qui boit de la bière et rend de la fumée, » écrivait Alexandre Dumas père. Il faut croire que le spirituel auteur de *Monte-Christo* n'avait étudié que superficiellement les mœurs de notre pays, car il aurait pu réserver cette définition pour le Belge. L'Anglais boit 120 litres de bière par année; l'Allemand, 86 litres; le Français, 21 litres. Total 226 litres. A lui seul, le Belge consomme plus de bière qu'eux tous, puisque il engloutit 240 litres au minimum. A Bruxelles, dont les pantagruéliques ripailles ont tenté la plume de Camille Lemonnier, la consommation s'élève à 455 litres par tête, ce qui donne pour la capitale et les faubourgs une dépense annuelle d'environ 45 millions de francs.

Il ressort de documents officiels que pendant la période de 1873 à 1881 nous avons absorbé pour 4 milliards 286 millions de francs, de boissons de toutes espèces, en exceptant les vins. Au dire de M. Sabatier nous dépensons de ce chef 450 millions de francs par

année, somme supérieure aux capitaux réunis des soixante-deux établissements de crédit que nous possédons en sociétés anonymes. Il semble que nos concitoyens sont en proie à une soif inextinguible. Toutes les réunions ne sont que prétextes à des saouleries éhontées : le peuple belge saisit avec empressement toutes les occasions de se ruer vers les cabarets comme du bétail à l'abreuvoir.

Mais ce qu'il y a de plus effrayant c'est la marche envahissante de l'alcoolisme. Sommes-nous loin, mon Dieu, du temps où Raymond Lulle prescrivait de prendre l'alcool, étendu de moitié d'eau, sous forme de goutte, nom que la tradition populaire lui a conservé abusivement ! Il y a cent cinquante ans les provinces belges absorbaient environ 500 000 litres d'eau-de-vie : en 1830, grâce aux guerres de la République et de l'Empire, la consommation annuelle atteignait déjà 18 millions de litres : actuellement nous engloutissons 70 millions de litres par année. Chez nous 100 000 ouvriers avalent un 1/2 litre et 50 000 ouvriers ingurgitent un litre d'eau-de-vie par jour. La *Ligue patriotique contre l'alcoolisme* estime à 65 litres la consommation annuelle d'un citoyen majeur en Belgique. A l'exposition d'Anvers en 1885, un distillateur se targuait d'acquitter chaque jour en moyenne 22 000 francs de droits d'accises. On dirait que la population belge est prise d'une espèce de vertige et qu'elle cherche dans l'ivresse des sensations malsaines à l'instar des Chinois qui s'abrutissent par l'opium.

Sans être un observateur perspicace, on s'aperçoit aisément des conséquences de cette passion pour les liqueurs fortes : les prisons, les hospices, les hôpitaux, les orphelinats, les dépôts de mendicité et de vagabondage, les maisons d'aliénés regorgent de monde. On fait queue devant les bureaux de bienfaisance et devant les monts-de-piété. Tous les ans les conseils de milice constatent que la race s'étiole et que son sang s'appauvrit.

Lorsqu'on parcourt les quartiers populaires on entend des cris et des lamentations s'échapper de nombre de maisons : ce sont des ivrognes qui rouent de coups leurs femmes et leurs enfants. Dans certaines contrées les paysans vendent leurs champs pour acheter de l'eau-de-vie. Après des centaines d'autopsies, dont les résultats sont consignés dans des registres spéciaux, MM. Crocq et Carpentier ont conclu que 80 % des individus succombant à l'hôpital St-Jean de Bruxelles sont des alcoolisés. Sur 1 500 000 hommes valides que renferme la population de notre pays il y en a 300 000 dont le cerveau est altéré par l'abus des spiritueux. Des médecins évaluent à 25 000 par an le nombre de personnes mourant prématurément en Belgique par excès de boissons fortes. Selon l'appréciation de monsieur le docteur militaire, Petithan, qui a assisté pendant trente ans à la constatation de l'instruction des recrues, il n'existe pas trente pour cent de miliciens ayant une instruction primaire suffisante, parce que l'alcool a effacé chez eux les impressions classiques. Mal vêtus et mal nourris, nos ouvriers habitent des logements sordides, la majeure partie de leurs salaires se gaspillant au cabaret. A Bruxelles notamment où il y a 19 284 familles ouvrières, 8058 n'occupent que deux chambres, 6978 une seule chambre; en outre 2186 ménages logent dans une mansarde et 200 dans une cave! Dans 2895 familles garçons et filles couchent dans la même chambre : dans 400 ils couchent dans le même lit!

C'est à grands pas que nous nous acheminons vers cette barbarie alcoolique que M. le Dr Lefebvre de Louvain nous a prédite dans son *Etude de la Folie*. Les avertissements ne nous auront pas manqué pour conjurer les cataclysmes qui doivent nécessairement se produire, si nous persistons dans notre inconcevable torpeur. En 1886, lorsque des troubles agitaient les provinces de Hainaut et de Liège, l'ambassadeur anglais

écrivait à son gouvernement : « Les cabarets qui pullulent en Belgique sont cause que la population ouvrière y a contracté des habitudes d'intempérance et d'imprévoyance. Elle est préparée à tous les désordres et à tous les excès. »

CLÉMENT





LES CHEVRES

LES chênes balancent leurs glands
Au dessus des chèvres mutines
Qui se dressent, et des babinés
Happent les bourgeons succulents.

Elles tendent leurs maigres flancs
Et se cramponnent, les coquines,
Après les broussailles voisines
En avançant leurs museaux blancs.

Lorsque de bourgeons pleins de vie
Leur faim de chèvre est assouvie,
Elles s'allongent sur le sol,

Et le chêne aux feuilles vert-tendre
Les couvre de son parasol
Où des franges d'or semblent pendre.

LÉON SAHEL





PETITE CHRONIQUE

L'Académie a le 25 mai reçu M. de Bornier, lequel portait au côté l'épée de Scribe, celui qui sut « se taire sans murmurer » ! Sous couleur de souhaiter la bienvenue au récent immortel, M. d'Haussonville s'est donné la joie de l'égratigner galamment : nul n'ignore que, sous la coupole, c'est de tradition. L'éloge ne va jamais sans l'épigramme et tout enthousiasme d'admiration est sévèrement prohibé : l'enthousiasme manque d'esprit. Ce pauvre M. de Bornier ! Voyez comme il est traité : « Elle (la *Fille de Roland*) n'a pas fait seulement le tour de l'Europe, elle a pénétré dans le Nouveau Monde et elle est devenue une œuvre tellement internationale que le jour de l'ouverture de l'exposition universelle, M. le Président de la République lui-même y a trouvé matière à une citation. Enfin le Conseil municipal de votre ville natale a baptisé naguère de votre nom la rue où vous êtes venu au monde. Savez-vous bien, Monsieur, que tout cela ressemble fort à la gloire ? » Voulez-vous voir comment le coup de grâce est porté aux romans du récipiendaire ? « Mais j'ai hâte, Monsieur, d'en arriver à vos œuvres poétiques. C'est comme poète en effet que vous vivez, » et à ses poésies lyriques ? « A vingt ans vous avez débuté par un petit volume, plein de sensibilité et de grâce, qui témoigne surtout de vos sentiments pour votre père, pour votre mère, pour votre sœur, auxquels vous adressez des épîtres, ainsi que de votre admiration pour Lamartine et pour Hugo, les dieux de l'époque. *Peut-être avez-vous oublié vous-même ces Premières Feuilles* qui n'ont point été réimprimées. » N'est-ce pas d'une supérieure perfidie ? Ce qui surpasse tout, c'est l'endroit où M. d'Haussonville fait compliment au récipiendaire d'avoir observé avec exactitude, dans la *Fille de Roland*, la règle des trois unités : il est permis de véhémentement douter que M. d'Haussonville se soit donné la peine de lire ce drame patriotique.



Il paraît qu'en Belgique aussi nous possédons une Académie des lettres et qu'elle a, le 8 mai, élu membre titulaire M. le baron J. de Chestret de Haneffe. On le connaît si peu que depuis longtemps tout le monde le supposait académicien.



Une Exposition va s'ouvrir, à Paris, à l'École des Beaux-Arts, des portraits des écrivains français de ce siècle. M. Fernand Vanderem, parlant de l'idée que se fait la foule de l'homme de lettres, affirme que certains de nos contemporains, Daudet, Richépin, Rodenbach, Lemaître, paraîtront au peuple « *avoir une tête digne de tenir une plume* ».



L'Art moderne signale au jury chargé de décerner le prix quinquennal de littérature française, l'œuvre de M. Georges Eekhoud. Sera-t-il écouté?



La nouvelle œuvre posthume de Victor Hugo a pour titre : *Toute la lyre*, deuxième série. Elle sera suivie d'un ouvrage philosophique : *Essai d'explication*, de deux ou trois volumes de correspondances, enfin de miscellanées, prose et vers, intitulées : *Océan*. Plusieurs de ces ouvrages sont de date très ancienne, le dernier notamment dont le manuscrit existait déjà lors de la Révolution de 1848. Cela n'empêchera pas certains critiques perspicaces d'y découvrir des traces de sénilité, comme ils en ont trouvé dans la *Fin de Satan* que le grand poète avait gardée inédite pendant plus de trente ans.



Léon Bloy publie, en ce moment, sous ce titre : *Après la Débâcle*, une série de souvenirs de guerre dont plusieurs atteignent une frissonnante puissance d'horreur.



M. du Pontavice de Heussey, dans son *Villiers de l'Isle-Adam, L'Écrivain*. — *L'Homme*, qui vient de paraître chez Savine, curieux volume que liront tous ceux qu'a séduits l'étrange et haute figure du génial écrivain disparu, raconte, parmi cent autres, le trait suivant tout à l'honneur de l'auteur d'*Axel*. On sait qu'à certaine époque de sa vie, Villiers fut un des champions de la cause mystérieuse des Naundorff. Voici l'incident qui, en 1879, le sépara du prétendant : « Les quelques fidèles du monarque en expectative s'étaient réunis pour lui offrir un dîner. Villiers de l'Isle-Adam était assis à la droite du prince, absorbé et silencieux. Parmi les convives se trouvait le vieux comte de F... qui, depuis quarante ans, avait tout sacrifié, son intelligence, son énergie, son temps et sa fortune pour le bien et le succès de celui qu'il considérait comme son souverain légitime. Je ne sais à quel propos

L'auguste invité s'irrita contre cet ancien et dévoué serviteur ; devant tous, il l'accabla de reproches et d'injures, le traitant avec une dureté et une cruauté, sous lesquelles ce pauvre vieillard s'effondra en sanglotant. Une stupeur faite d'étonnement et d'indignation planait sur la petite assemblée. Alors, au milieu du silence général, Villiers se leva, le verre en main, et se tournant vers le prince : — Sire, dit-il, je bois à votre Majesté. Vos titres sont décidément indiscutables. Vous avez l'ingratitude d'un roi ! »

Signalons, à ce propos, la publication de plusieurs contes inédits de Villiers, sous ce titre : *Nouveaux contes cruels et Propos d'au-delà*.



On a représenté la *Walkyrie* à Paris et cette fois les chauvins imbéciles se sont tu. Ce sont les wagnériens qui protestent. M. Edouard Dujardin, qui fonda la *Revue wagnérienne*, expose dans le *Figaro* les chagrins d'un vieux wagnérien. Il se plaint des coupures pratiquées dans l'œuvre et qui sont, dit-il, « le symbole éclatant de la mainmise de la médiocrité sur le génie » ; il se plaint de ce que les chanteurs chantent et de ce que l'orchestre joue avec un style qui est exactement le contraire du style wagnérien. Il se plaint surtout de la traduction de Victor Wilder qu'il appelle un acte de barbarie, un crime littéraire et musical. « Il est littéraire en ceci que les poèmes de Wagner sont des œuvres poétiques écrites, tandis que le texte de Wilder est un monstrueux assemblage de sottises, de formules grotesques, de niaiseries, de plititudes ridicules empruntées à tous les genres ; il y a des vers parnassiens dans ce chaos, il y a des vers à la Scribe, il y en a à la Richépin, il y en a qui ressemblent à Racine ; et l'effet total est celui d'une monstrueuse parodie.... L'idée seule d'avoir voulu rimer sa traduction, quand la difficulté d'écrire une traduction en prose rythmée est déjà énorme, est une pure folie... Le crime, en outre, est musical en ceci : les vers de Wagner sont faits de façon à ce que le mot s'adapte à la phrase symphonique ; la musique est écrite de façon à accompagner constamment le mot... Et le malheureux Wilder a tout bouleversé, tout brisé, tout mêlé. C'est comme un théâtre d'ombres chinoises où les explications seraient en retard ou en avance sur le spectacle ; c'est le fameux duo d'amateurs qui ne vont jamais ensemble et ne se rattrapent qu'aux points d'orgue. »



Pelléas et Mélisande vient d'être représenté à Bruxelles et à Paris. Chacun s'attendait à ce que la presse, qui se hausse au dithyrambe pour le plus inepte des mélodrames, blaguât, selon son habitude, une œuvre d'art neut et profond : les gazetiers n'ont, en général, point failli à ce que l'on espérait d'eux. La plupart n'ont pu toutefois s'empêcher de reconnaître à M. Maurice Maeterlinck du talent et de l'originalité. Parmi les contemp-

teurs résolu de l'œuvre, une mention toute spéciale est due au *Patriote* dont nous copions ici *in extenso*, à titre de document, le compte rendu :

« Il y a dans la pièce de M. Maeterlinck un passage dans lequel, après une scène burlesque et invraisemblable, Mélisande demande à Pelléas : « Qu'allons-nous dire à Golaud? » Pelléas répond par trois fois d'un air inspiré : « La vérité.. la vérité... la vérité... » Tout cela pour expliquer que Mélisande a laissé tomber sa bague dans un puits. Nous ferons comme Pelléas. Nous dirons au sujet de la pièce de M. Maeterlinck la vérité... toute la vérité... rien que la vérité... A côté de quelques passages émouvants, il y a des scènes grotesques. Aussi, aux moments les plus pathétiques, les interprètes obtiennent un vif succès... d'hilarité. Ce qui faisait dire aux auditeurs : On se croirait au cirque. Nous ne parlerons pas de la moralité du sujet : elle est déplorable. L'interprétation est excellente; toutefois elle gagnerait si les acteurs jouaient *Pelléas et Mélisande* « à la zwanze ».

Sera-t-il éternellement dit que, lorsqu'il s'agit de méconnaître et de bafouer une œuvre d'art, la presse catholique aura la palme? *Le Patriote* aspire depuis longtemps et manifestement, en matière littéraire, à la succession de certain journal doctrinaire que l'on nommait, paraît-il, le moniteur des imbéciles.



Encore une nouvelle revue d'un altier et bizarre mysticisme : *L'Assomption*. Son premier numéro publie une *Provinciale* de M. Emmanuel Signoret; son second numéro abîme le même M. Signoret, traité de plagiaire. Le directeur, M. Saint-Georges de Bouhélier nous assure qu'il entreprend avec ses collaborateurs de rendre aux lois de l'Évangile défigurées et méprisées par le clergé leur santé primitive, et qu'il apporte la civilisation. Il n'est que temps.



La *Revue bleue* ayant demandé à ses lecteurs quels sont les vingt cinq meilleurs livres, ce referendum littéraire a produit des résultats assez bizarres. On a rangé par ordre les cinquante écrivains qui jouissent des faveurs de ce public. Voltaire et Renan y ont le pas sur Bossuet. Daudet a la préséance sur Virgile, Taine, Tacite, Sophocle, Tolstoï, Chateaubriand, Beaumarchais, Eschyle, Vigny. Excusez du peu. Daudet, Dumas père, Labiche, Maupassant ont trouvé place; de Maistre, Leconte de Lisle, Baudelaire, Gautier, Heine, Byron, d'Aureville, Veuillot, Villiers, Edgar Poë, n'ont pas l'honneur d'une mention.

M. D.



Monsieur Saint-Saëns vient de faire un... devinez quoi... un opéra comique : le genre le plus faux et le plus usé qui soit!

Et cependant M. Saint-Saëns a un beau talent dramatique, M. Saint-Saëns est un musicien accompli, et jadis M. Saint-Saëns fut proclamé par Wagner le premier musicien de France! Mais voilà! M. Saint-Saëns n'aime pas Wagner, et c'est pourquoi il vire vers l'opéra-comique. De plus l'œuvre renferme des situations indécentes; mais tout le monde sait que M. Saint-Saëns est un musicien austère qui a composé des messes et des oratorios, ce qui sauve sa réputation. D'ailleurs *Phryné* a été composé en Afrique, pays dont le climat est très chaud. J. R.



Revue des Deux Mondes (15 mai) *Un portrait de Napoléon*. — *Les souvenirs de Chaptel*, par E. M. de Vogüé.

Revue bleue (27 mai). Brunetière : *Leconte de Lisle*. (3 juin) Brunetière : *Heredia, Sully-Prudhomme et Coppée*.

Le Drapeau de juin. Joseph Soudan : *D'autrefois*; Léon Louveaux : *Lassitude*; Auguste Lefèvre : *Hymne*; lire surtout de Pol Demade ses magnifiques anathèmes contre Taxil *Le banni de Sodome*. Nous protestons contre l'article injuste relatif au P. Van Tricht.

La Plume (15 mai). Vers de Verlaine, poèmes inédits d'Ibsen.

Floréal (1 mai). Vers d'Edmond Rassenfosse, Camille Mauclair, Gérardy; une « Etude de Tête » par Armand Rassenfosse.

Le Mouvement littéraire (23 mai) : Eugène Demolder : *La première Nuit de Saint-Nicolas*. (9 juin) : Jean Delville : *Sonnets*; José Hennebicq : *Vers*.

Mercure de France (juin). Léon Bloy : *D'un Lapidé à un Lapidaire*; Charles Merki : *Apologie pour la Peinture*; Edmond Barthélemy : *La Mort d'Andronic (Bas-Empire, XII^e siècle)*; vers d'André Fontainas et Louis Dumur.

L'Ermitage de juin : un fragment de comédie inédite de Stendhal; *Swanhilde*, poème dramatique, par Vielé-Griffin.

Etudes religieuses. P. V. Delaporte : *La question des classiques païens et chrétiens*; P. G. Longhaye : *Romanciers au dix-septième siècle avant Lesage*; P. E. Soullier : *Richard Wagner et sa musique*.

Le monde latin et le monde slave (juin) : Heurtaux-Var-savaux : *La représentation professionnelle dans l'industrie*; Mario Bertaux : *La femme dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*.

Nous avons reçu les 2 premiers n^{os} de *La Nervie*, revue mensuelle d'art et de littérature (4 fr. par an pour la Belgique); secrétaire de rédaction : Emile Lecomte, à La Louvière. Le n^o 2 renferme des articles de Hector Hardy, Henry Gravez, Albéric Colson, C. Gibrac, Ferd. Loise, etc., des vers de Edouard Cornet, Em. Lecomte, Ch. Fuster, etc.

LES LIVRES

Villiers de l'Isle-Adam, par R. DU PONTAVICE DE HEUSSEY (A. Savine, édit.).

Je me souviens d'un article d'Armand de Pontmartin sur l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam : l'empaillé critique de la *Gazette de France* accusait l'auteur d'*Axël* de déshonorer le grand nom qu'il portait — tout simplement —. Ce fut le douloureux privilège du prodigieux écrivain d'être bafoué et méconnu de son vivant, et maintenant encore, les austères personnes qui s'arrogent le droit de lapider, plissent dédaigneusement la lèvre au prononcé de son nom, et le qualifient *bohème* avec cet écrasant mépris des hommes au foyer confortable pour les meurt-de-faim qui traînent leurs pieds nus sur le grand chemin du monde. La légende subsiste d'un Villiers au sens moral peu scrupuleux, vivant d'expédients, produisant inconsciemment ses chefs-d'œuvre, déséquilibré et par sa faute misérable. Pauvre grand Villiers ! il disait souvent : « l'homme n'est que la pensée qu'il a ». Les actes des hommes ne sont qu'une imparfaite reproduction de leur volonté intérieure, les mobiles en demeurent ignorés, et devant tout jugement du fait matériel se dresse l'Inconnu de la pensée qui l'a commandé. Celui qui créa l'*Eve future* et qui de son style adamantin évoqua cette resplendissante figure d'*Akédysseril* échappe trop à la commune mesure des humains pour qu'on ne lui fasse grâce des racontars et des plus ou moins authentiques anecdotes dont on voudrait souiller sa mémoire ; si l'on ne connaîtra jamais le fond même de son âme, on en peut du moins pressentir la grandeur, en dépit de sa vie malheureuse, traînée aux quatre coins de Paris oublieux de ses gloires.

Deux hommes furent en Villiers. Le manque d'argent fit du poète un errant, et un errant de nuit. Il n'eut jamais de foyer où connaître le calme et la joie tranquille ; jamais il n'eut cette sécurité de l'avenir qui donne au cerveau la paix nécessaire, et décuple les forces intellectuelles que brise la lutte pour l'existence. De garni en garni, il promenait son insouciance de visionnaire, sur laquelle la matérialité n'avait prise ; le soir, il quittait ses fantastiques locatis où chaviraient des meubles en détresse, et s'en allait au gré de sa fantaisie, noctambulant à travers Montmartre, échouant au *Rat mort* ou à l'*Abbaye de Thélème*, candide parmi des connaissances suspectes, heureux, parmi cet éclat des lumières et ce bruit de soupeurs imbéciles, d'oublier pour un instant son immense solitude d'âme ; ou bien, avec quelques amis, seul aussi plus souvent, il errait, il errait sans cesse dans les rues écartées de Paris s'assoupissant, clamant à la nuit étonnée des pages de ses œuvres qu'il savait toutes par cœur, psalmodiant les rythmes étrangement musicaux de ses merveilleux poèmes ; puis, il rentrait, harassé de son vagabondage nocturne. Mais son imagination rapportait de ces errances l'excitation que réclamait son génie, et les étoiles des nuits montmartroises, trop souvent contemplées,

guidaient son esprit dans la recherche de l'impérissable Beauté. Il fut bohème, si l'on désigne ainsi celui qui ne s'accommode point de l'existence pondérée et quotidiennement terne du greffier ou du receveur de contributions ; il fut bohème, parce qu'il avait la peur lancinante de son chez soi sans tendresse et inhospitalier. Riche, il eût été Lamartine s'en allant aux ciels d'Orient chercher des sensations ignorées, voyageant en roi, et traversant les mers sur son vaisseau et les déserts de Syrie sur sa caravane de chevaux arabes ; pauvre, il fut un errant de nuit, dissimulant au jour sa misère et ne la sortant qu'aux heures de ténèbres où l'indulgence s'augmente d'une part d'ignorance. Aussi fut-il méprisé, la pauvreté, en dépit du proverbe, étant tout le vice. Ce Villiers bohème, c'est aussi le Villiers de *Tribulat Bonhomet*, l'ironiste acéré, le transcendant mystificateur, et le délicieux fantaisiste qui réclamait le trône de Grèce, et brandissait le cadavre de son ancêtre diffamé sur le crâne du pauvre Lockroy ahuri.

Il y avait un autre Villiers. Celui-là était une âme douce et profonde, ouverte aux grandes tendresses, et avide d'amitié et d'amour. Celui-là chérissait ses vieux parents, et partageait avec eux le pauvre pain que péniblement lui rapportait sa plume. Celui-là, lorsqu'il eut un fils, sentit sa responsabilité et doubla sa production pour subvenir aux besoins du petit être. Celui-là enfin aimait son art d'un amour absolu et hautain, et murmurait, consolé par les visions de son esprit et les croyances de son cœur, ces deux mots qui sont toute sa vie : « Mon art, c'est ma prière. — Ce qui est, c'est croire. » Tout ce qu'il y eut dans son âme de caresses perdues et d'élan refoulés, tout l'Inconnu de douceur et d'abandon qui furent sa vie intérieure et que révélait parfois l'étrangeté de ses yeux clairs si limpides et si purs, toute l'élévation palpitante de son être vers un supérieur désir de vie autre et d'impossible amour, frémissent dans quelques-unes de ses pages, et c'est ce Villiers qu'on aime, qu'on aime de toute son âme pour sa détresse et ses souffrances d'incompris et de méconnu.

Ces deux hommes se retrouvent dans le livre de souvenirs que M. Robert du Pontavice de Heussey consacre aujourd'hui pieusement à son cousin Villiers de l'Isle-Adam, et qui parut tout d'abord dans *l'Hermine*, une très artistique revue bretonne. Malgré quelques provincialismes de forme, et bien qu'on aurait souhaité une biographie plus complète et plus documentée, ce livre est très attirant par la dévote amitié de son auteur pour l'écrivain d'*Axel*, et par les souvenirs personnels qui font revivre celui-ci. Plus que les épisodes trop connus de la revendication du trône grec et du procès de *Perrinet Leclerc*, m'intéressent les détails d'enfance de Villiers, sa formation intellectuelle, sa vie de noctambule à Paris et les soirées de la rue des Martyrs, la très curieuse genèse de *l'Eve future*, et le Villiers musicien portant dans sa tête d'entières partitions d'opéras, et le Villiers fumiste, sifflant lui-même le *Nouveau-Monde* au théâtre des Nations, et le Villiers au profond amour filial et aux

grandes délicatesses d'âme. Le livre finit sur une lettre de M. Huysmans, racontant le mariage *in extremis* et la mort de l'écrivain à l'hospice de St Jean-de-Dieu; ces pages sont d'une tristesse navrante, et remplissent le cœur d'une immense pitié pour tant de douleur persistante et tant d'angoisses morales que, seule, la mort dissipa.

Je termine par quelques citations. En des soirées de jadis, Villiers confia à M. du Pontavice quelques-unes des transformations de son Bonhomet qu'il rêvait d'écrire. — « Il y avait d'abord, — écrit M. du Pontavice, — un Bonhomet général en chef, haranguant les troupes avant la bataille. Il leur signifie que les idées de gloire, de patriotisme sont abolies : il les invite à se faire tuer pour sauver l'industrie, l'agriculture et le commerce, triples mamelles de la France! — Soldats! plus d'inutiles enthousiasmes pour des utopies creuses et démodées; combattez, vainquez et mourez pour le salut de nos chemins de fer!

« Puis, comme pendant au Bonhomet tueur de cygnes, voici le Bonhomet chasseur d'hermines. Il a lu que ces bêtes immaculées meurent aussitôt qu'une tache vient souiller leur éclatante blancheur, alors il va se mettre à l'affût, armé d'un étouffant et silencieux fusil chargé d'encre et en extermine *quelques grosses...* »

On sait qu'Edison est le principal personnage de *l'Eve future*, celui qui construit l'instrument merveilleux, destiné à consoler l'homme de l'impossible amour féminin. A ce sujet, M. du Pontavice raconte cette anecdote : « Lorsque le grand inventeur vint à Paris en 1883 pour visiter notre exposition, quelqu'un lui envoya le livre de l'Isle-Adam : il le lut d'un trait et dit à l'un de ses familiers : — Cet écrivain est plus fort que moi : j'invente seulement, il crée! »

M. du Pontavice dit avoir vu le manuscrit entièrement terminé du *Vieux de la montagne* qui suivait *Axël*, et dont *l'Adoration des mages* était la conclusion. Une œuvre d'une pareille puissance est-elle à jamais perdue, et demeure-t-elle introuvable? De même, les premières œuvres de Villiers, *Elen*, *Morgane*, et *Tullia Fabiana* ne seront-elles jamais livrées aux amoureux d'art pur et de mystique beauté? C'est dans *Morgane* que se trouve cette phrase prodigieusement frissonnante de splendeur, et renfermant toute l'extase de la mystérieuse nature : « Je bois à vous, forêt, donneuse d'oubli; herbes mouillées, — à vous aussi, roses sauvages qui croissez sous les chênes, enivrées de la rosée qui tombe des lourds feuillages; à vous, plages, où flottent, le soir, les senteurs salées des vagues emplies d'étoiles, et qui vous étendez comme moi, magnifiques et solitaires. »

Cet immémorial langage fait tressaillir en nous les mystérieuses fibres de notre être qui correspondent à toute l'âme palpitante de la nature.

L'heure est venue de rendre à la lumière les œuvres qui en sont sorties, d'éblouir les âmes amoureuses du Beau de tous les trésors ignorés ou perdus que contient le cerveau de Villiers de

l'Isle-Adam, de jouer devant les Foules éperdues le *Nouveau-Monde* ou *Axël*...

Puis, — l'art n'est-il point frère de la Charité? — il y a là une femme et un enfant qui partageront avec le poète le pain de la misère, à qui la gloire de l'écrivain est nécessaire, et qu'il ne faudrait point trop oublier dans ce souvenir donné à Villiers de l'Isle-Adam, dans ce succès souhaité à ses livres et à ses drames; que les âmes éprises de pitié et d'art daignent s'en souvenir. ..

Hauterive, juin 1893

HENRY BORDEAUX



Sous le Bleu, par FIRMIN VANDEN BOSCH. — Gand, A. Siffer. — 2 fr.

Il convient que sympathiquement le *Magasin Littéraire* salue ce joli volume de son fidèle ami et collaborateur. Ces pages aux teintes vives et variées, que le fil du souvenir a nouées délicatement, c'est comme un bouquet de fiançailles effeuillé par M. Van den Bosch sur la route connue de la poétique Italie où nos vœux le suivent, aujourd'hui qu'il l'a reprise pour y mener la compagne de son avenir.

M. Vanden Bosch, le fondateur du *Drapeau*, est ce lutteur moderniste et catholique dont tous ont vu ou... senti les coups audacieux. Son livre nouveau le montre sous un tout autre jour : mélancolique ou enthousiaste rêveur, subtil notateur d'impressions fines, peintre vigoureux ou délicat des petits comme des grands spectacles de la nature. A ce point de vue déjà M. Vanden Bosch a bien fait de publier ces notes de voyage : il ne faut pas laisser croire au public défiant qu'on est uniquement un polémiste lorsqu'on peut si facilement lui prouver qu'on est aussi un philosophe et un poète. La poésie — philosophique, sentimentale ou simplement pittoresque et de surface — n'est-elle pas de l'essence même du voyage? elle gît dans les choses, immuables ou changeantes sous l'invariable soleil : il faut l'en faire sortir pour nous la communiquer et M. Van den Bosch y excelle.

On a tant écrit sur l'Italie, diront plusieurs, qu'il est bien dangereux de risquer un livre encore sur un tel sujet... Mais, répondrons-nous, les vieilles choses ne doivent-elles pas se mirer dans les jeunes yeux et dans les neuves âmes? Et la rencontre de l'Art du passé, de la Religion éternelle et de la toujours mystérieuse Nature avec le regard intelligent de l'observateur dernier venu, ne nous promet-elle pas malgré tout une richesse de plus et des aperçus — nouveaux par cela même qu'ils seront en rapport avec la vie la plus immédiatement contemporaine?

Sans prétendre produire une œuvre de l'importance des *Sensations d'Italie* de Bourget, tout écrivain peut nous dire comment il a vu ce pays de l'art et du soleil. Pour notre part nous remercierons M. Vanden Bosch de l'avoir fait, car il traduit en charmant langage une vision d'artiste ému.

Mai 1893

J. C.



TABLE DES MATIÈRES

Premier Semestre de l'année 1893

Livraison du 15 Janvier

	Pages
I. Vers l'Idéalisme, H. HOORNAERT	5
II. La Passion Catholique : Une âme princesse (<i>suite</i>), POL DEMADE	21
III. <i>Prière pour les Riches</i> , JEAN CASIER	44
IV. Flandre et Zélande, MICHEL DE HAERNE	46
V. <i>Consolation. — Coucher de Soleil</i> , L. AGUETTANT	63
VI. <i>Vers le Passé</i> , LOUIS MERCIER	64
VII. <i>Au « Magasin Littéraire »</i> , F. VINDRY	65
VIII. Pages mystiques, FIRMIN VANDEN BOSCH	66
IX. <i>Essai rythmique</i> , MICHEL BODEUX	71
X. Une Etude à faire, ALBERT SOLVYNS	72
XI. Les « Contes hétéroclites », JANSSENS DE BISTHOVEN	80
XII. Petite Chronique, M. D., H. B. et H. V.	86
XIII. Les Livres	90

Livraison du 15 Février

I. Fin de Siècle, HERMANN DE BAETS	93
II. <i>Au Musicien étranger</i> , PAUL HAREL	126
III. <i>Love among the ruins</i> , MAURICE DULLAERT	127
IV. La Passion Catholique : Une âme princesse (<i>fin</i>), POL DEMADE	128
V. Flandre et Zélande (<i>fin</i>), MICHEL DE HAERNE	153
VI. <i>Lueur aux vitres</i> , L. BERTHAUT	168
VII. <i>Les Gorbeaux</i> , M. CARTUYVELS	169
VIII. Portraits littéraires : Ernest Renan, FIRMIN VANDEN BOSCH	170
IX. <i>Lacordaire</i> , Dom LAURENT JANSSENS	174
X. Correspondance Parisienne, L. BELMONT	176
XI. Notre Banquet, J. DE B.	182
XII. Petite Chronique, M. D., W. R., P. D. et J. R.	184
XIII. Les Livres	191

Livraison du 15 Mars

I. Représentation des Intérêts, MICHEL BODEUX	193
II. A Tunis, LOUIS MERCIER	216

III. <i>Retour au Passé</i> , Comte D'ARSHOT	227
IV. <i>Rêve ou Combat?</i> JEAN CASIER	228
V. Les Peintres du Peuple : J.-F. Raffaëlli, ALBERT DUTRY	229
VI. Vision d'Erin, B ^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE	237
VII. <i>Les deux Clowns</i> , CORNEILLE LANCKRIET	246
VIII. A propos d'une pensée d'Oct. Feuillet, abbé HENRI MÖLLER	250
IX. Le Choix du Patricien, EDWARD KING (traduit par H. HOORNAERT)	254
X. L'Exposition des XX, X.	261
XI. Petite Chronique, M. D., J. R. et P. D.	263
XII. Les Livres	270

Livraison du 15 Avril

I. Une Dispute artistique, ARMAND THIÉRY	273
II. <i>La Résurrection</i> , JOSEPH SUCHEZ	300
III. Documents : « La Vogue », HENRY BORDEAUX	302
IV. <i>Quartier neuf</i> , JEAN CASIER	331
V. Dans l'inconnu : Essai sur l'hymnologie, HUGUES VAGANAY	332
VI. Le Livre posthume de M. P. De Decker, Dom LAURENT JANSSENS	343
VII. <i>Pour une que je sais</i> , M. DULLAERT	353
VIII. Lettre ouverte à Monsieur Pol Demade, MICHEL BODEUX	354
IX. Petite Chronique, J. R. et M. D.	358
X. Les Livres	363

Livraison du 15 Mai

I. Le bien-être et la morale catholique, G. COOREMAN	369
II. <i>Ascension</i> , JEAN CASIER	399
III. Les « Chauves-Souris » du Comte Robert de Montesquiou-Fezensac, WILLIAM RITTER	401
IV. <i>Chant de Cygne</i> , M. CARTUVVELS	415
V. « Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV », par le P. V. Delaporte, GEORGES VANDEN BOSSCHE	416
VI. <i>Crépuscule</i> , HUGUES VAGANAY	427
VII. Un Prêtre, MICHEL BODEUX	428
VIII. Christine, I. TER LINDEN	430
IX. Un coup d'œil devant ma glace, POL DEMADE	438
X. Petite Chronique, M. D. et H. V.	446
XI. Les Livres	452

Livraison du 15 Juin

I. Le Serment Judiciaire, MAURICE DULLAERT	455
II. <i>Églises Romanes</i> , FLORENTIN LORIOT	489
III. <i>Le Christ infini</i> , JEAN CASIER	490
IV. Les Petits Poèmes en prose, C. LANCKRIET	492
V. <i>Les Saints</i> , MICHEL BODEUX	518
VI. <i>Saint Jean Baptiste</i> , ADOLPHE MILLET	519
VII. Les Salons de 1893 à Paris, HENRY BORDEAUX	520
VIII. <i>La Mort du Chevalier</i> . — <i>Amour</i> , M. DESOMBIAUX	541
IX. L'Alcoolisme, CLÉMENT	544
X. <i>Les Chèvres</i> , LÉON SAHEL	549
XI. Petite Chronique, M. D. et J. R.	550
XII. Les Livres	555



Table alphabétique des Auteurs

Premier Semestre de l'année 1893

AGUETTANT (LOUIS). — <i>Consolation</i>	63
<i>Coucher de Soleil</i>	63
ARSCHOT (Comte D'). — <i>Retour au Passé</i>	227
DE BAETS (HERMANN). — <i>Fin de Siècle</i>	93
<i>l'etite Chronique</i>	88
BELMONT (LOUIS). — <i>Correspondance Parisienne</i>	176
BERTHAUT (LÉON). — <i>Lueur aux vitres</i>	168
BODEUX (MICHEL). — <i>Essai rythmique</i>	71
<i>Représentation des Intérêts</i>	193
<i>Lettre ouverte à M. Pol Demade</i>	354
<i>Un prêtre</i>	428
<i>Les Saints</i>	518
BORDEAUX (HENRY). — <i>Documents : « La Vogue »</i>	302
<i>Les Salons de 1893 à Paris</i>	520
VANDEN BOSCH (FIRMIN). — <i>Pages mystiques</i>	66
<i>Portraits littéraires : Ernest Renan</i>	170
VANDEN BOSSCHE (GEORGES). — « <i>Du Merveilleux dans la</i> <i>littérature française sous le règne de Louis XIV</i> » <i>par le P. Delaporte</i>	416
CARTUYVELS (MAURICE). — <i>Les Corbeaux</i>	169
<i>Chant de Cygne</i>	415
CASIER (JEAN). — <i>Prière pour les Riches</i>	44
<i>Rêve ou Combat?</i>	228
<i>Quartier neuf</i>	331
<i>Ascension</i>	399
<i>Le Christ infini</i>	490
CLÉMENT. — <i>L'Alcoolisme</i>	544
COOREMAN (GÉRARD). — <i>Le Bien-Etre et la Morale catholique.</i>	369

DEMADE (POL). — La Passion Catholique : Une Ame-Princesse (suite et fin)	21-128
Un coup d'œil devant ma glace	438
Petite Chronique	188-268
DESOMBIAUX (MAURICE). — <i>La Mort du Chevalier</i>	541
<i>Amour</i>	543
DULLAERT (MAURICE). — <i>Love among the ruins</i>	127
<i>Pour une que je sais</i>	353
Le Serment Judiciaire	455
Petite Chronique	86-184-263-359-446-550
DUTRY (ALBERT). — Les Peintres du Peuple : J.-F. Raffaëli	229
DE HAERNE (MICHEL). — Flandre et Zélande	46-153
HAREL (PAUL). — <i>Au Musicien étranger</i>	126
HOORNAERT (L'abbé HECTOR). — Vers l'Idéalisme	5
Le Choix du Patricien (poème traduit de EDWARD KING).	254
JANSSENS (DOM LAURENT). — <i>L'ordinaire</i>	174
Le livre posthume de M. Pierre De Decker	343
JANSSENS DE BISTHOVEN. — Les « Contes Hétéroclites » de H. Carton de Wiart	80
Notre Banquet	182
KERVYN DE VOLKAERSBEKE (Barou). — Vision d'Erin	237
LANCKRIET (CORNEILLE). — <i>Les deux Clouens</i>	246
Petits poèmes en prose	492
TER LINDEN (I.). — Christine	430
LORIOT (FLORENTIN). — <i>Eglises Romanes</i>	489
MERCIER (LOUIS). — <i>Vers le Passé</i>	64
A Tunis	216
MÖLLER (L'abbé HENRI). — A propos d'une pensée d'Oct. Feuillet	250
MILLET (ADOLPHE). — <i>Saint Jean Baptiste</i>	519
RITTER (WILLIAM). — Les « Chauves-Souris » du C ^o R. de Montesquiou-Fezensac	401
Petite Chronique.	188
RYELANDT (JOSEPH). — Petite Chronique	267-358-553
SAHEL (LÉON). — <i>Les Chèvres</i>	549
SOLVYNS (ALBERT). — Une étude à faire	72
SUCHET (Le Père JOSEPH). — <i>La Résurrection</i>	300
THIÉRY (ARMAND). — Une Dispute artistique	273
VAGANAY (HUGUES). — Dans l'Inconnu : Essai sur l'Hymnologie. <i>Crépuscule</i>	332
Petite Chronique	88-449
VINDRY (FLEURY). — <i>Au « Magasin Littéraire »</i>	65
X. — L'Exposition des XX.	261

—

Le caractère italique désigne les poésies.



De gemeente Moorsel bij Aalst en hare geschiedenis, door
OSCAR REYNTENS, advocaat. — Un vol. in 8°. — Gand,
chez Siffer, éditeur. — Prix : 2 fr. 35.

Nous signalons bien volontiers la publication de cette intéressante monographie d'une commune de notre Flandre, Moorsel près d'Alost.

L'auteur, M. Reyntens, a habilement réuni dans ce volume tout ce qui se rattache à la topographie de Moorsel et à son histoire politique et religieuse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Nous y avons trouvé un récit attachant de divers épisodes de la Guerre des paysans, entre autre du meurtre judiciaire commis, en 1797, sur le baron de Meer de Moorsel, qui fut fusillé sur la place royale à Bruxelles, pour la part glorieuse qu'il avait prise, dans les communes de Moorsel et d'Afligem, à la résistance des paysans flamands contre les oppresseurs venus de France.

Le volume se termine par la biographie d'un écrivain célèbre né à Moorsel, le P. Cornille Smet, de la Compagnie de Jésus, dont la *Vie de N. S. Jésus-Christ* (en flamand) a atteint sa neuvième édition.

Vlaamsche Bibliographie, 1830-1890, uitgegeven op last der
Koninklijke Vlaamsche Academie, door FR. DE POTTER,
bestendigen sekretaris der Academie. — 1^{re} livraison. —
Gand, A. Siffer, éditeur. — Prix : 5 francs.

Notre jeune Académie flamande déploie une activité de bon augure pour l'avenir et le prestige de l'institution. La liste déjà nombreuse de ses publications vient de s'enrichir d'un travail fort remarquable, dû aux recherches et au zèle infatigable de son secrétaire perpétuel, M. Frans de Potter.

Le savant historien de nos communes flamandes a été chargé par l'Académie de dresser le catalogue et la description de toutes les publications en langue flamande qui ont vu le jour, de 1830 à 1890.

La première livraison de cette publication vient de paraître : elle forme un volume gr. in-8° à deux colonnes, de 249 pages, et comprend tous les ouvrages de science religieuse, de philosophie, de jurisprudence, d'économie sociale ou politique.

Les deux livraisons suivantes, seront consacrées aux sciences naturelles et physiques, à l'art médical, à l'histoire, aux beaux-arts, à la littérature, aux journaux, etc.

En parcourant l'ouvrage de M. de Potter, nous avons pu nous convaincre de l'exactitude minutieuse qu'il y a déployée. C'est un véritable travail de bénédictin qu'il a entrepris, et les services que rendra cette publication aux lettres flamandes, sont considérables. Nous félicitons notre Académie d'en avoir chargé un travailleur aussi consciencieux que M. de Potter.

Pieuses Pensées en l'honneur de la Sainte Vierge, par
M^{lle} MARIE AVENEL. — Prix : fr. 0,75. — Imprimerie
St. Augustin.

Jamais peut-être parole n'a reçu une confirmation plus continue que celle-ci : *De Maria nunquam satis* : De la Vierge Marie on ne parlera, on n'écrira jamais trop, jamais assez. Non, jamais les fides ne se lassent d'entendre parler de la Mère de Dieu, de lire ce qui s'écrit en son honneur : jamais il ne cessera d'y avoir des cœurs qui sentiront le besoin de dire encore quelque chose d'elle, d'écrire quelque chose en son honneur. Chaque année, voit apparaître de nouvelles publications à la louange de la Vierge Immaculée et aussitôt parues elles sont dévorées par les âmes pieuses qui de Marie n'ont jamais assez.

Ces réflexions me venaient à l'esprit à l'occasion de l'apparition du petit opuscule des *Pieuses Pensées en l'honneur de la S^{te} Vierge*. Il vient s'ajouter à tant d'autres et il sera, je n'en doute pas, accueilli avec faveur comme ceux qui l'ont précédés. En le lisant j'y ai remarqué quelques qualités qui ne pourront que contribuer à son succès : sa brièveté, la solidité de ses sources, le champ qu'il ouvre aux réflexions et à la méditation. Il ne dit rien de nouveau. Que peut-il y avoir de nouveau sur la Très-Sainte-Vierge ? Mais il expose simplement et nettement le fait ou le mystère qui fait l'objet de chaque chapitre. Il indique la source où est puisé ce dont il parle. L'absence de phrases et longues considérations le laisse à la portée de toutes les intelligences, de tous les âges. Les réflexions qu'il indique, les aperçus qu'il ouvre, permettront aux âmes plus avancées, plus capables de méditer de creuser plus profondément et de se nourrir plus abondamment. Je ne puis que lui souhaiter une heureuse diffusion et que féliciter les chrétiens pieux qui en feront la lecture.

Le Coloriste-Enlumineur, publication illustrée, grand in-4°, paraissant le 15 de chaque mois. — 12, rue Montagne aux herbes potagères, Bruxelles. — Prix de l'abonnement : Un an 15 francs. Six mois 8 francs.

Le *Coloriste-Enlumineur*, ce recueil artistique, s'occupera spécialement d'enseignement du dessin, de la miniature, des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

Le prospectus richement colorié, et le premier numéro que nous avons sous les yeux, nous prouvent que, si la rédaction paraît ne devoir rien négliger pour rendre cette publication aussi utile qu'agréable, les éditeurs sauront y apporter, comme dans les œuvres qu'ils ont créées jusqu'ici, cette richesse d'illustration de bon goût qui leur assure si bon accueil près des amateurs du beau.

Avec le programme complet que détaille parfaitement le prospectus qui vient d'être lancé, le *Coloriste-Enlumineur* ne peut manquer de fournir de nouveaux adeptes à cet art si riche et si fécond, que nos ancêtres ont créé et pratiqué avec un talent dont on aime encore à s'inspirer de nos jours.

Quelles ressources, en effet, n'offre-t-il pas, cet art pratiqué entre tous, qui a été un peu délaissé durant ces derniers temps, mais qui doit revivre sous la généreuse impulsion des artistes qui, dans le *Coloriste*, se feront les dévoués conseillers de ses abonnés!

Nous convions tous les amateurs de peintures fines et délicates, d'enlumines riches et gracieuses, à demander un prospectus et un numéro spécimen du *Coloriste-Enlumineur* qu'ils trouveront chez l'éditeur du Magasin littéraire. L. D.

Petit livre de Messe à l'usage des enfants pieux. Ouvrage illustré de 46 gravures et traduit de l'allemand, avec l'approbation de N. N. S. S. les archevêques et évêques d'Ajaccio, Fréjus et Toulon, Marseille, Nevers, Nîmes, Orléans, Puy et Rennes, par l'abbé M.-B. COUSSINIER. *Deuxième édition.* Un joli petit volume in-16° (144 p.), imprimé en trois couleurs. — Prix : relié, dos en toile, couverture imprimée en or et noir sur papier glacé fr. 1. — Editeur, B. Herder, à Fribourg (Allemagne).

* ...L'emploi des images a paru avec raison le plus efficace. Rien n'intéresse plus les enfants comme les images : elles frappent leur esprit et y gravent des impressions et des souvenirs ineffaçables. Et lorsque ces images sont choisies de manière, non seulement à éclairer l'intelligence, mais surtout à élever les âmes naïves des petits enfants vers le ciel, comment ne pas applaudir à une œuvre si utile et si pieuse? Nous recommandons ce petit livre à nos lecteurs, sans crainte de voir leur appréciation différer de la nôtre. C'est un livre à mettre, dans toutes les familles pieuses, entre les mains des enfants. »

Bibliothèque Franciscaine Missionnaire.

(Librairie A. Siffer, Gand).

Almanach des Missions franciscaines	0,50
Marie du Bon Conseil	1,50
Office de la Passion	0,50
Paramartagourou	0,40
L'Île de Ceylan	0,30
La fille du Pasteur protestant	0,20
La famille du Dalzidan	0,15
Histoire de Pia-Marie	0,15
Histoire à nos petits neveux	0,15
Une Victime	0,15
Histoire d'Albina	0,10
Marie-Louise et Marie-Thérèse	0,10
Comme tu voudras	0,10
Camislabai	0,10
Outriam et sa fille	0,10
Fleur de Mai	0,10
Betsie. Histoire vrai	0,10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE H. OUDIN
LA REVUE GÉNÉRALE

Recueil historique et littéraire

paraissant le 1^{er} de chaque mois

59^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM.	MM.
CH. WOESTE, représentant.	GOD. KURTH, professeur à l'Université de Liège.
C ^o AMÉDÉE VISART, id.	H. FRANCOTTE, id.
LÉON DE MONGE, professeur à l'Université de Louvain.	Le R. P. CASTELEIN, S. J.
A. NYSENS, id.	Le Chan. DELVIGNE.
	Le D ^r MÖLLER.
Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.	
H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.	
PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.	
L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.	
J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.	
GEORGES KAISER, ingénieur.	

Secrétaire de la Rédaction : EUG. GILBERT, avocat à Bruxelles.

SOMMAIRE DE JUIN :

I. Hier et demain	VICTOR BRANTS
II. Les Sniékota (suite)	JOSEPH KRASZEWSKI
III. Trois semaines chez Jonathan.	H. PONTIÈRE
IV. Le Conseil de comté de Londres	ALBERT JOLY
V. La fédération des cercles catholiques et des associations conservatrices	PAUL LEFEBVRE
VI. De la décentralisation dans la législation du travail future	CHARLES MORISSEAUX
VII. Revue littéraire.	EUGÈNE GILBERT
VIII. Variétés :	
I. Euripide et Anaxagore	H. FRANCOTTE
IX. Lettre de Paris.	EDOUARD TROGAN
X. Table des matières.	
XI. Bibliographie.	

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles,
— Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne Maison
Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

BULLETIN CATHOLIQUE DES LIVRES ET REVUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DES BÉNÉDICTINS DE LIGUGÉ

paraissant le 1^{er} de chaque mois

Formant un fascicule in-8° raisin sous couverture imprimée.

SOMMAIRE DE MAI :

Saint Paul; ses missions, par l'abbé Fouard. — D. François Plaine, *Histoire du bréviaire romain*, par l'abbé Batiffol. — W. *Poésie liturgique du moyen âge*, par M. Chevalier. — E. F. *Rythme, exécution et accompagnement du chant grégorien*, par le P. Lhoumeau. — B. *Etude sur le Libéralisme*, par l'abbé Houpet. — J. B. *Le règne social de Jésus-Christ*, par le R. P. Delaporte. — C. P. *Oeuvres du Cardinal Mermillod, t. I.* — L. de L. *Le Réveil d'un peuple*, par l'abbé Kannengieser. — M. *Histoire de l'Église*, par Kraus. — A. B. *Captrivité et derniers moments de Louis XVI*, par de Beaucourt. — Dom Besse, *Israël, son rôle politique dans le passé et dans l'avenir*, par Petau-Malebranche. — R. A. *Le Collectivisme*, par M. Lérooy-Beaulieu. — A. B. *Chrétiens et hommes célèbres du XIX^e siècle*, par l'abbé Barraud. — *Portraits et notices historiques*, par M^{re} Bourdon. — *Vie de Mgr de Forbin-Janson*, par le R. P. Filpin de Rivieres. — L. H. *Bossuet et l'éloquence sacrée au XVII^e siècle*, par Mgr Freppel. — *Tableau historique du monarchisme occidental*, par Dom Th. Bérengier. — *Le Pèlerinage Eucharistique et l'Orient chrétien*, par le R. P. Edmond, des Augustins. — Ernest Renan, *sa vie et son œuvre*, par H. Desportes et F. Bournand. — *Lourdes, Histoire médicale, Apparitions et Guérisons*, par le D^r Booissarie. — *Les Evêques et les Archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801*, par le P. A. Jean de la Compagnie de Jésus.

Bulletin des Revues, Droit Canon, Sciences Economiques et sociales, Protestantisme, Correspondance, — Demandes et offres d'Ouvrages.

SOMMAIRE DE JUIN :

Dictionnaire de la Bible, par l'abbé F. Vigouroux. — *Evangelium secundum Petrum et Petri Apocalypseos qua supersunt; le Livre d'Henoch*, par Lods. — *Anecdota Marsolana, T. I. Liber Comicus Lectionarius Missae*, par le R. P. Morin O. S. B. — *A dictionary of hymnology*, Edite by John Julian. — *Le Bréviaire romain mis à la portée des communautés et des personnes pieuses*, par le R. Dom Gréa. — *L'Etat religieux*, par M. le Chanoine Didot. — *Choix de discours et allocution des plus célèbres orateurs contemporains sur la Très Sainte Vierge*, par l'abbé Guillermin. — *Les confessions de saint Augustin*, par M. le chanoine Douais. — *La querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé*, par le chanoine Henri Didot. — *Histoire poétique des Mérovingiens*, par Godefroid Kurth. — *Le Triomphe de Lourdes*, par ***. — *Histoire de France de 1870 à 1871*, par Th. Duret. — *Nouveau Dictionnaire universel illustré*, par Mgr Paul Guérin. — *De Scribe à Ibsen*, par René Doumic. — *Le Cœur de N.-S. J.-C. dans l'Évangile ou Lectures évangéliques pour le mois du Sacré-Cœur*, par le R. P. Mortier. — *Le Socialisme au Danemark*, par Camille Martinet. — Bulletin des Revues : Écriture sainte. — Théologie. — Anthropologie. — Bibliographie. — Offres et demandes.

Abonnement : France 5 francs. — Étranger 6 francs.

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De katholieke Organist</i> . Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen. 4 ^o	fl. 4,25
<i>Handboekje</i> ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerderde druk	fl. 1,75
<i>Leesboek voor het Contrapunt</i> , gr. 4 ^o	fl. 7,50
<i>Jozef Maria Pignatelli</i> . Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëteit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeerderde druk	fl. 1,50
In linnen prachtband	fl. 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood?</i> Iets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROHLING, hernieu en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler, 128 blz.	fl. 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselary</i> , ontsluitend door LEO TAXIL. Een deel gr. 8 ^o van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen	fl. 7,90
In linnen prachtband	fl. 9,70
In halfchagrijn-lederen prachtband	fl. 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwolsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUITENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezen titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allergunstigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — inclusio de leerlingen van gymnasia en hogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van degelijke, echt vaderlandsche litteratuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaaid en 60 cents gebonden.

Verschenen zijn: N^o 1. CATS' Spaansch Heldinnetje, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N^o 2. HOOFT'S Granida, uitg. door J. H. v. d. BOSCH. — N^o 3—4. VONDEL'S Lucifer, uitg. door N. A. CRAMER. — N^o 5. LANGENDIJK'S Wederzijdsch huwelyksbedrog, door J. TE WINKEL. — N^o 6. Poëzie van Bilderdijk, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

Taal en Letteren, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERCOUILLIE.
Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Bij E. J. BRILL,
OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,
LEIDEN (Oude Rijn),

is verschenen en alom verkrijgbaar :

SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

Dr. L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs : fl. 46— fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

ENCRES ET VERNIS D'IMPRIMERIE
PHOTOGRAVURE, PHOTOLITHOGRAPHIE, HÉLIOGRAVURE

J. MALVAUX, breveté

43, rue de Launoy, 43, Molenbeek-Bruxelles.

TÉLÉPHONE N^o 1236.

ADVERTENTIËN zijn geene aanbevelingen. Het bestuur is daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander Advertentieblad of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.

De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.

Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis Cuperus en Zonen verzendt ONMIDDELIJK een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Opgericht in 1679.

HOFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtenberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

JOSEPH BAER & C°

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

30000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N° 283 Philologie. n° 290 Architecture, Sculpture, etc. N° 294 Finances. N° 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C°

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN, 30000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

De Firma koopt geheele boekereien aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden.

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der *„Häusliche Ratgeber“* enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der *Hauswirtschaft, Gesundheitspflege und Erziehung*. Ausserdem wird in den Rubriken: *„Gemeinnütziges, Häusliche Kunst, Fürs Haus, Getränke, Backwerke, Für die Küche“* u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der *„Arbeitsstube“* werden Stick-, Strick-, Häkel- und Filzarbeiten veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im *„Echo“* kann jede Abonnentin *kostenlos* Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das *„Feuilleton“* ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser *einem grösseren, sehr interessanten Romane*, werden noch in jeder Nummer *Reisebeschreibungen, Humoresken, Erzählungen und Gedichte* veröffentlicht.

LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

BOEKHANDEL BARTH

te Aken.

In briefwisseling met de hoogeschoolen van België, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

Bij **Richard Reisberman**, boekhandelaar te Rotterdam, is verschenen:

CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confœderatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)

Carmel. discalceat.

Leydæ, A. D. 1658. Prijs fl. 2, fr. 4,20, tevens verschijnt iedere maand De Oud-Katholiek Godsdienstig maandblad, vrachtvrij per jaar fl. 2, fr. 4,20 (Buitenland fl. 2 1/2).

Eau de Cologne.

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

J. G. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.

Dépôts: Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sedap Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medalje te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel in 1888.

De aankondigingen in het **ADVERTENTIEBLAD** opgenomen loopen het geheele jaar door, want zij verschijnen in drie groote tijdschriften; namelijk in de *Dietsche Warande*, *Het Belfort* en *Le Magasin littéraire*.

Van deze tijdschriften worden jaarlijks 21,000 afleveringen in het licht gegeven.

De advertentie verschijnt dus 21,000 maal.

De prijs is fr. 12,50 of fl. 6—.

Heeren boekhandelaren genieten buitengewoon rabat.

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen.

K. Bes, <i>Hooftbeginselen der Perspectief</i> , vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakte studeeren	fl. 1,90
R. Bos en J. Mulder, <i>De Natuurvriend</i>	» 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, <i>Het conflict tusschen Socrates en zijn volk</i>	» 0,90
<i>Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School</i> , 5 ^e en 6 ^e deeltje, Serie A	2 ^e druk » 0,25
J. N. Valkhoff, <i>Premières Lectures Françaises</i>	15 ^e druk » 0,60
J. N. Valkhoff, <i>Nouvelles Lectures Françaises</i>	8 ^e druk » 0,80
W. H. Wisselink, <i>Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde</i> (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen)	5 ^e druk » 0,25

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — **Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD, Gedichten.** Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter. — Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

Vereenigde Dichtwerken van Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE, geboren te Diksmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 5. fr. 10,50.

Madelieven en avondlamp	ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
Afzonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen	» f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
Nieuwste gedichten	» f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS
en **POURBUS,**

31 Staalplaten, met Monografieën, door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, Ad. SIRET, SLEECKX, C. Ed. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4^o formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

In meinem Verlag erscheint :

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.

Herausgegeben von Professor Dr. L. QUIDDE.

Jährlich 4 Hefte. M. 18.—.

Den Historikern an Archiven, Bibliotheken und höheren Lehranstalten, den Gymnasial-, Kapitels-, Vereins- und Stadtbibliotheken ist die Zeitschrift besonders zu empfehlen.

Zu beziehen durch alle Sortiments-Buchhandlungen.

BREITKOPF & HÄRTEL. Bruxelles. Montagne de la Cour. 45.

Abonnement à la lecture musicale.

I. Pour un mois fr. 2.50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12. Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

II. Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18. Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

III. Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 35. Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.

IV. Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 28. Pour un an fr. 45. Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.

§ 1. L'abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception : 1° des partitions d'orchestre, 2° des méthodes et études pour tous les instruments, 3° des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue à fr. 1.25.

Vereinsbuchhandlung
IN INNSBRUCK.

Boekhandelaarsvereniging
TE INNSBRUCK.

Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter, Auszug aus Kenelm Henry Digbys = Mores Catholici : or, Ages of Faith =. 1^o Deel 8°. 772 Blz. Prijs : fr. 8. Mk. 6.40, 11^o Deel. 8° 890 Blz. Prijs : fr. 9.50. Mk. 7.60. 111^o Deel 8°. 643 Blz. Prijs : fr. 7. Mk. 5.60.

Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Phillibert Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung. Preis M. 1.20, fr. 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1.20, fr. 1.60 und enthält 40 Predigten.

Kunst, Kunstgewerbe,

Architektur,
Kupferstiche, Handzeichnungen,
Kostüm- u. Waffenkunde.
Städteansichten,
Heraldik und Genealogie.
Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge auf Verlangen
gratis und franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

Archaeologie, Numismatik, Americana, Ethnographie,

Geographie,
Reisewerke, Bibliographie.

Grosses Lager von
Büchern und Kunstwerken
in allen Sprachen.
Specialcataloge gratis u. franco.

Karl W. Hiersemann

Buchhandlung in Leipzig.

Angebote von Bibliotheken
und werthvollen Werken
stets erwünscht.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt: 1) Musik für kleines, 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — id. Pianoforte-Musik, Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik: Inhalt: Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duizend af. — Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco, bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

Anstalt für kirchliche Arbeiten,

Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder. — Christus corpus mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz echt versilbert und vergoldet, für Kirchenaltäre. — Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — Heilige Gräber.

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekenliefhebbers enz. worden in het bijzonder opmerkzaam gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn vanden boekhandelaar J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.

Cataloge op aanvraag gratis verkrijgbaar.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent,
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE DE
COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,
Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent) GAND

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

Belgique : 10 fr. par an; Union postale : 12 fr.

Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C^{te} d'AR-
SCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de
France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT,
Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Paris. — LÉON BERTHAUT, à Rennes. —
Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke, à Paris. — LÉON BLOY, à Paris. —
MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — Le C^{te} ALB. DU BOIS, à Ecaussinnes. —
EDGAR BONEHILL, à Louvain. — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon (Haute
Savoie). — FIRMIN VANDEN BOSCH, Av., à Gand. — GEORGES VAN DEN BOSSCHE,
à Gand. — La B^{onne} DE BOÏARD, à Moulins (Allier). — L'abbé JOSEPH
BOUTEYRE, à Paris. — Le B^{on} RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malin-
nes. — CHARLES BUET, à Thodon. — FERD. BUET, à Grenoble.
- Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAÛER, Av.,
à Dinant. — HENRY CARTON DE WIART, Av., à Bruxelles. — M. CARTUYVELS,
à Bruxelles. — JEAN CASIER, à Gand. — GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à
Gand. — L'abbé M. A. COUSOT, Curé de Dave près Namur.
- Le D^r P. DEMADE, à Comines. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE
DESOMBAUX, à Bruxelles. — JULES DESTREE, Av., à Marcinelle-lez-Charleroi. —
EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB.
DUTRY, Av., Rédacteur en chef de l'*Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSE, Conseiller Provincial, à Gand. — PAUL
FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, Juge, à Rennes. —
EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orne). — Mgr DE
HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Ch^{ce} HEBBELYNCK, D^r en Théo-
logie, Prof. à l'Univ. de Louvain. — GEORGES HERRY, Membre de la Chambre
des Représentants, à Gand. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de
Louvain. — L'abbé HECTOR HOORNAERT, à Menin. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous. — JANSSENS DE BISTHOVEN,
Substitut du Procureur du Roi, à Gand.
- R. DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale, à Gand.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID
KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Virton. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé
GEORGES LE ROY, à Eecloo. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — I. TER
LINDEN, à Bruxelles. — FLORENTIN LORIOT, Av., à Alençon (Orne).
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille.
— CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Tunis. — J. MICHAËLIS,
Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxel-
les. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L'abbé F. DE MOOR,
Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^{te} C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Anvers.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED
DE RIDDER, à Bruxelles. — WILLIAM RITTER, à Monguz, près Neuchâtel
(Suisse). — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYELANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAEY, Curé de Hoorbeke-St^e Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. —
JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — ED. VANDER
SMISSEN, Av., Prof. à l'Université de Liège. — ALBERT SOLVYNS, Av., à
Gand. — JOSEPH SOUDAN, à Gand. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. —
Le C^{te} FR. VAN DEN STERN DE JEHAY, Secrétaire de Légation, à Bruxelles.
— L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P.
JOS. SUCHET, Missionn. du Sacré-Cœur, à Paris.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R.
P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambas-
sade, à Vienne. — Le B^{on} A. DE T' SERCLAES DE WOMMERSOM, à Bruxelles.
- HUGUES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERGH, Cons. prov., Secrétaire du *Mes-
sager des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Mission-
naire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur,
à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand.
— F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — ED. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

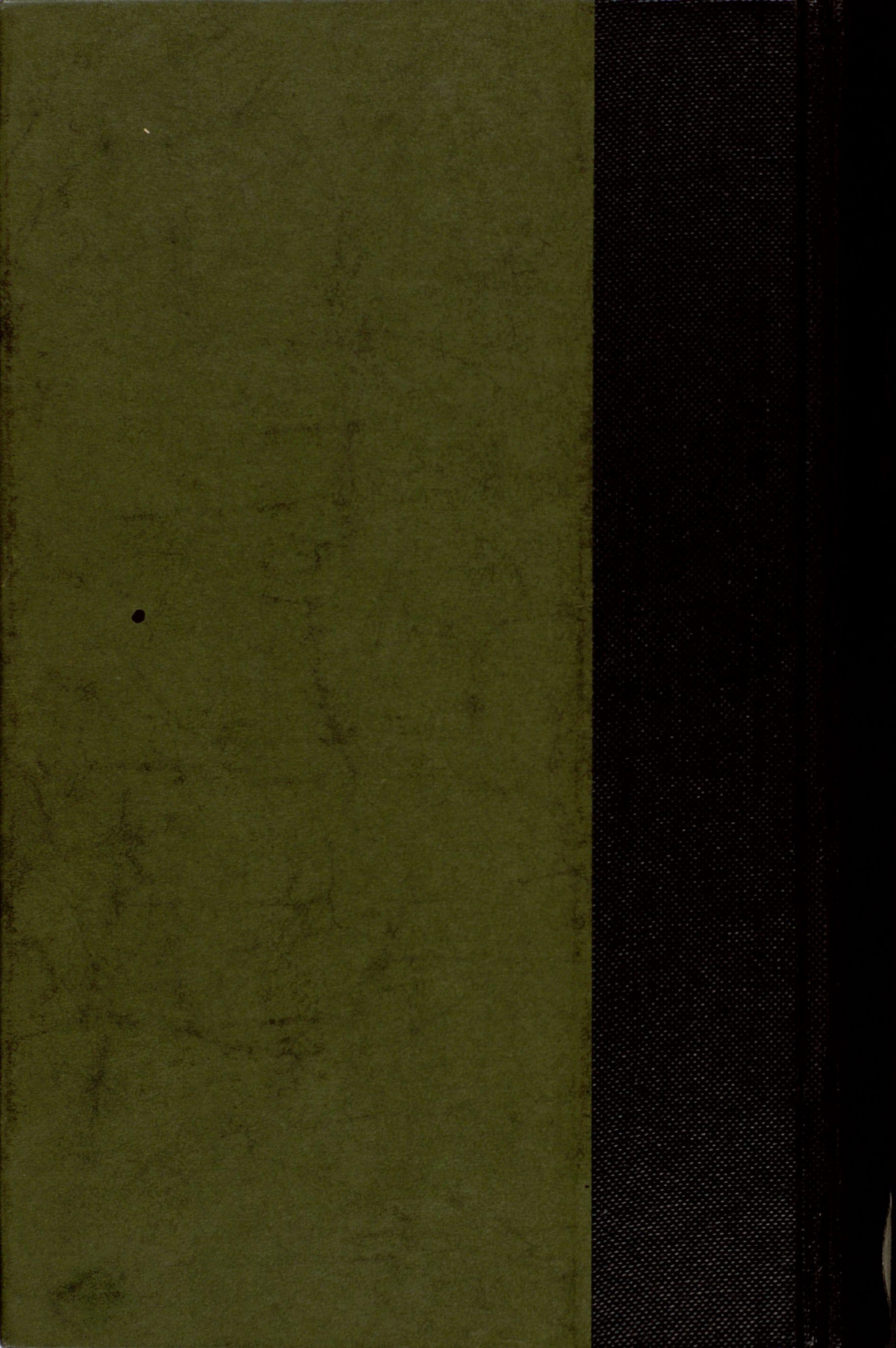
LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Juin 1893

SOMMAIRE

- I. Le Serment Judiciaire (p. 455) . MAURICE DULLAERT
II. *Eglises Romanes* (p. 489) . . . FLORENTIN LORIOT
III. *Le Christ infini* (p. 490) . . . JEAN CASIER
IV. Petits Poèmes en prose (p. 492). C. LANCKRIET
V. *Les Saints* (p. 518) MICHEL BODEUX
VI. *Saint Jean Baptiste* (p. 519) . . ADOLPHE MILLET
VII. Les Salons de 1893 à Paris (p. 520) HENRY BORDEAUX
VIII. *La Mort du Chevalier* (p. 541) —
 Amour (p. 543) M. DESOMBIAUX
IX. L'Alcoolisme (p. 544) CLÉMENT
X. *Les Chèvres* (p. 549) LÉON SAHEL
XI. Petite Chronique (p. 550) . . . M. D. et J. R.
XII. Les Livres (p. 555)





2

II
82752
A

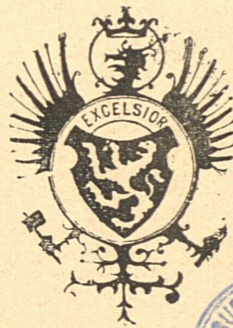
II
82752
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

1893

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAVON

PARIS

H. OUDIN
10, rue de Mézières

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16

10^e année — Second semestre



LE MIRACLE ET L'HYPNOTISME

CAUSERIE

J'EUS l'honneur, l'an passé, de vous parler d'Hypnotisme. Je me proposais bien d'y revenir cet hiver. Je tenais à examiner avec vous la valeur des tentatives que l'on a faites, en divers lieux, pour appliquer aux miracles les théories nouvelles. Mais je ne m'attendais pas, je vous l'avoue, à trouver les circonstances si favorables à mon projet. La question du miracle a pris en ces derniers temps un regain d'actualité vraiment remarquable.

Le voyage très tapageur d'un écrivain français sur les bords du Gave, plus récemment une consultation scientifique du D^r Charcot, revenu d'Outre-Manche après avoir pris jour à la Salpêtrière, ont fait du miracle le sujet du moment ; on en parle comme on parle du roman frais paru et d'une première à l'opéra.

Hélas ! que c'est donc triste et navrant de voir ainsi livrées à la foule, à cette foule frivole qui est le monde, petite, mesquine, ignorante, méchante parfois, toujours étourdie, les saintes choses du temple et du sanctuaire ! Et plus encore que la tristesse, c'est l'étonnement, c'est la stupéfaction qui prend le cœur ; ces gens là, en vérité, savent peut-être ce qu'ils font,

mais certainement ne savent pas ce qu'ils disent, ni de quoi ils parlent. Ils vont de l'avant, de l'avant toujours, croisant le fer à tout hasard ; les uns attaquent, les autres défendent, les coups pleuvent... mais... dans la nuit.... La lumière manque, n'importe ! on se bat, sauf à frapper en l'air ; mais on se sera battu quand même.

L'un des caractères propres, distinctif même, de notre siècle, en matière religieuse, est l'ignorance ; ignorance inconsciente, mais par là même très assurée et d'une fatuité sans égale. De bonne foi on nous attribue des croyances, dont la pensée même n'était jamais entrée dans nos esprits, et c'est là dessus que l'on part en guerre. On nous juge, on nous condamne ; hélas, on nous plaint, car les bons cœurs nous plaignent, et je ne sais rien d'irritant comme cette pitié compatissante.

Avant de nous plaindre sachez donc ce que nous sommes, avant de persiffler notre foi apprenez donc à la connaître !

Je voudrais bien savoir de quel œil messieurs de la Faculté de médecine me regarderaient, si, pour tourner en dérision leur science et leurs remèdes, je m'avisais de leur jeter à la tête, les recettes de bonne femme, les baumes, les pilules et les élixirs des apothicaires, les pratiques et le boniment des guérisseurs d'outre-mer en tournée dans nos pays.

Ils me rappelleraient à la raison et au respect de moi-même. Ils me diraient que tout cela ce n'est pas la médecine, que la médecine ne couvre pas de son manteau ces nippes de charlatan, et que, si je veux la connaître, c'est au pied de ses chaires d'Université, dans ses cliniques et ses laboratoires, que je dois la chercher et l'entendre.

Je n'aurais rien à répondre, car tout cela est très correct et très sage.

Mais pourquoi toute cette correction et toute cette sagesse tombe-t-elle, quand il s'agit de notre Foi et de nos doctrines ?.. On nous jette à la tête, à nous, pêle-mêle,

des légendes d'enfant, des convictions d'âmes pieuses, des enthousiasmes de poètes, des rêves de déséquilibrés, des égarements d'hystériques, toute cette apothicairerie religieuse, qui fatalement s'accroche au tronc de la vieille foi, comme dans les bois, le gui et les mousses aux branches des vieux chênes.

Mais toute cette superfétation parasite ce n'est pas ma Foi, ce n'est pas ma divine Croyance, ce n'est pas mon Eglise! Vous voulez la connaître, ce n'est point là qu'il faut la chercher.

Vous aussi venez l'entendre au pied de ses chaires théologiques, dans ses Universités et dans ses Séminaires... Entendez-la surtout dans l'enseignement officiel de ses dogmes, le seul dont elle réponde, parce qu'il est seul couvert des divines promesses du Christ.

Et pourtant, le spectacle du monde contemporain, faisant trêve au terre à terre de sa vie, pour se passionner autour d'une question religieuse, ne laisse pas d'avoir des aspects qui consolent. Comme c'est donc vrai que l'humanité ne sait pas se débarrasser de la Foi, ni du Christ. On a tout fait depuis trois siècles pour les lui faire oublier, et en vérité, elle va à travers la vie si insoucieuse, qu'on pourrait s'imaginer vraiment qu'elle n'y songe plus!

Et c'est à l'heure où on la croit définitivement dégagée, que tout à coup, sur un mot, sur un signe, ces grands morts se réveillent et jettent dans son cœur des frissons qui l'enfièvent... Haletante, en proie à tous les doutes et à tous les remords, elle est là, brûlée par cette maladie des âmes contemporaines que l'on a si bien marquée d'un mot : la nostalgie du divin! Elle est là, effarée!... On dirait que le Christ oublié, le Christ mort, vient de passer devant elle et qu'elle l'a reconnu!

Ah! l'homme a beau s'étourdir et se faire le cœur dur contre Dieu, il reste toujours, dans quel-

que repli ignoré de son âme, une goutte au moins de ce sang que le Christ a répandu pour lui, et qui, toujours vivante, tressaille à certaines heures et le force à rendre témoignage contre lui-même. Oui c'est le Christ qui passe et qui appelle! Et l'homme le reconnaît, c'est Lui!

Dans une de nos villes d'eaux, l'an passé, un prêtre s'en revenait d'avoir été administrer un mourant : il portait caché sous son manteau le saint vase où le Christ avait reposé. La nuit était profonde, et dans les rues désertes, où tremblait la pâle lueur des réverbères, à peine entendait-on le pas de quelque joueur attardé. De loin, deux jeunes hommes, aperçurent le prêtre, et pris de vin sans doute, ils se préparèrent à lui barrer le passage : quand il fut près, ils l'injurèrent, dans un langage digne à peine de valets d'écurie.

Le prêtre ne répondit pas, mais rejetant son manteau, il leur montra le Saint Ciboire.

Soudain les mots s'arrêtèrent sur leurs lèvres, et se reculant respectueux, muets, ils se découvrirent et s'inclinèrent.

Le Christ avait passé devant leurs âmes! Ils l'avaient reconnu et, comme un éclair, le souvenir leur était né du temps où devant lui, ils tombaient à genoux.



Le débat, sur le miracle est fort facile à préciser. « Le miracle est impossible » disent les incroyants. Ceux qui croient répondent : « Il est non seulement possible mais il se produit. » Et ils en fournissent la preuve sur documents. Dès lors pour rétorquer il faut, de deux choses l'une : ou rejeter le document, ou lui donner une interprétation naturelle. Les deux ressources ont été mises en jeu pour les miracles de l'Évangile.

On a essayé de rejeter le document ; mais, cette

entreprise s'étant trouvée fort malaisée, on s'est résigné à la ressource de l'interprétation : il y a eu l'interprétation rationaliste, puis l'interprétation mythique, et de nos jours on tente, encore timidement il est vrai, l'interprétation par l'hypnose.

Mais avant de nous engager dans la querelle, permettez-moi de préciser la notion même du miracle.

Le miracle est un phénomène sensible, produit par l'action directe et immédiate de Dieu, et intercalé dans la trame des phénomènes naturels, qui se déroulent dans le temps et dans la vie de l'Univers.

Il y a en effet, dans les phénomènes qui se manifestent autour de nous trois acteurs, les forces physiques, les forces libres créées, et la force libre toute puissante et créatrice qui est Dieu. Les savants ont le tort de s'arrêter trop exclusivement aux premières; ce qui se corçoit d'ailleurs, car ces forces physiques étant nécessaires et fatales dans leur action, sont soumises à des lois invariables, qu'il est possible de découvrir et de soumettre à l'analyse mathématique. Il n'en est pas de même des forces libres créées ou créatrices, elles ne se plient pas aux équations. Toutefois ce n'est pas une raison pour les reléguer dans l'oubli, ni surtout pour les méconnaître; du fait de les laisser là découlent les plus grosses erreurs.

On se fait un monde, un univers, de fantaisie, d'où l'action humaine et l'action divine sont écartées, et où règne dès lors une uniformité magnifique, je le veux bien, mais toute conventionnelle. Le monde vrai est tout autre. Si petite qu'y soit la part de l'homme, elle n'en est pas moins réelle. Si rarement que Dieu y intervienne, il y a son rôle de Créateur.

Ce matin j'ai mis ma pendule à l'heure. Ce midi elle retarde de dix minutes; voilà le phénomène et je cherche... Le ressort moteur peut s'être relâché, les axes des rouages peuvent s'être encrassés, la lentille du

pendule peut avoir descendu... Parfaitement. Mais mon domestique peut aussi avoir joué du pouce... Croyez-vous qu'il serait fort intelligent, pour expliquer le phénomène, de déclarer impossible le tour de pouce de mon domestique. C'est pourtant ce que l'on fait...

Quand le monde et l'univers sont conçus dans la réalité des choses... la matière inerte d'une part, d'autre part l'homme libre avec son action sur la matière, et par dessus, Dieu, le Créateur, qui a donné à la matière ses lois, qui a donné à l'homme ses lois, et qui les gouverne et les dirige dans sa Toute-puissance, on voit du coup sauter aux yeux la prétention absurde de ceux qui entendent que le miracle soit impossible. N'est-ce pas affirmer que précisément la Toute-puissance sera sans pouvoir, que la force qui a tout créé ne peut pas toucher à son œuvre, que Dieu qui est tout, ne pourra rien sur cette matière, qui ne serait rien sans lui ?

Si Dieu s'était borné à créer l'univers, puis à le jeter dans l'espace, comme une machine remontée qui marchera tant que sera tendu son ressort... sans doute dans un tel monde, abandonné à lui-même, comme une toupie jetée en l'air et qui retombe, tout eut été fatal, nécessaire, et le miracle n'y eut pas eu de place... Mais encore une fois ce monde là n'est pas notre monde, c'est peut-être le monde des savants, mais ce n'est pas le nôtre. Notre Dieu n'est pas si loin de nous : « Nous sommes en lui, nous vivons en lui, nous agissons en lui », et la première loi de la nature, c'est que l'auteur de la nature en reste le maître et le souverain.

De là, ce fait capital et trop souvent méconnu que le miracle n'est pas contraire à la nature ; il est dans la nature, mais supérieur à la nature.

Voici un mort, bien mort, et à la voix d'un apôtre invoquant Dieu, il revient à la vie. — « Ah !

c'est contraire à toutes les lois de la nature! » — Précisez s'il vous plait. — « C'est une loi de la nature qu'une fois mort, bien mort, on ne revit plus. » — On ne revit plus ni par l'action des forces physiques, ni par l'action des autres hommes, parfaitement; mais par l'action de Dieu? — « Mais alors toutes les lois de la nature seront suspendues. » — Laquelle s'il vous plait?... pas même celle qui veut que tous les hommes meurent, car à l'heure même et sur tout l'univers elle accomplira son cours

Le miracle donc n'est pas contraire à la nature, il ne suspend ni ne trouble les lois de la nature, il ne jette pas le désordre et l'anarchie dans l'univers, tous ces mots retentissants sonnent comme une fanfare vide. Une chose est vraie et elle reste : c'est que les forces de la nature créée n'étant pas d'ordre à déterminer le miracle, le miracle contraste avec leur opération normale, et trahit aussitôt la force supérieure dont il émane et qui est Dieu.

Quand l'Évangéliste raconte le premier miracle que fit le Sauveur, il ajoute aussitôt : « et par là il manifesta sa gloire. » Par là il se posa en Dieu.

Et le bon sens ingénu de l'âme populaire ne s'y trompe pas. Quand lui apparaît d'une part le fait, d'autre part l'impuissance de la nature à l'expliquer, il va d'un bond... non pas à s'entêter dans l'impossible, à douter de ses yeux, de ses mains, de ses oreilles, à chercher chicane aux témoins, non, de toute son âme il crie au Ciel : « Dieu! Dieu! » Deus, ecce Deus!

Où il se trompe et où nous nous trompons souvent c'est à juger de la puissance de la nature; et c'est ici, il le faut bien avouer, que les pharmaciens et les apothicaires de tantôt se donnent pleine carrière!

Je voudrais élucider ces données en les appliquant à deux exemples tout contemporains.



La femme d'un médecin — fils lui-même de médecin — fut frappée en 1874 de cécité complète. Ce coup l'atteignait après une année entière de souffrance et de maladie.

Les plus célèbres ophtalmologistes de Belgique et d'Allemagne tentèrent de lui rendre la vue, mais en vain.

« Oh, si je pouvais voir au moins mes enfants, » s'écriait-elle parfois, avec un accent que Dieu n'a donné qu'aux mères... Elle en avait trois, parmi lesquels le petit Louis, qui tantôt jouera un rôle, et son dernier né Ferdinand, qu'elle avait à peine pu contempler quelques jours. Un an se passe, sans amélioration aucune, toujours dans cette nuit noire des aveugles.

Le 13 mai, la malade, accompagnée de sa sœur et de son petit Louis, entreprend un pèlerinage à la Vierge. Le voyage fut douloureux et pénible... mais enfin les voici aux pieds de la statue... Tous à genoux priaient avec une ferveur qui devait, semblait-il, faire violence à Dieu. Et la foule touchée priait avec eux. Tout à coup le petit Louis, plus près de la Sainte image, étend en croix ses deux petits bras et au milieu de ses larmes, il crie : « O chère Sainte Vierge, rendez donc les yeux à maman ! » et se retournant vers sa mère : « Maman, ne voyez-vous pas encore ? » — Non, Louis, répondit l'aveugle, et l'enfant reprit toujours à haute voix et sur un ton si suppliant qu'il fendait les cœurs : « Chère Sainte Vierge, Chère Sainte Vierge, rendez les yeux à Maman. »

Il le fit longtemps, intercalant toujours au milieu de ses prières son anxieuse question : « Maman, ne voyez-vous pas encore ? »

Or, une petite fontaine coulait aux pieds de la statue, rappelant la source des grottes de Lourdes : la malade y faisait tremper son mouchoir et s'en lavait les yeux. . et comme son fils jetait toujours plus déchirant son cri à la S^{te} Vierge : « Chère S^{te} Vierge, rendez les

yeux à maman », soudain elle frémit : « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, je vois mon mouchoir ! » Eperdue, épouvantée de ce qui se passait en elle, elle couvrit ses yeux de ses deux mains, comme effrayée de voir, elle criait : « Je suis guérie, je suis guérie ! » Et son petit fils pendu à son cou, « O maman ! O maman ! vous êtes guérie ! »

Quelques instants après, la guérie lisait elle-même, dans un livre de prières, les litanies de la S^{te} Vierge. Au retour, dans la petite ville de province d'où elle était partie, une vraie foule l'attendait à la gare. On l'entoure, on l'interroge, on la félicite... Tout à coup elle jette un cri et se précipite... elle venait d'apercevoir sa bonne et sur ses bras son dernier né, ce benjamin qu'elle avait entrevu à peine et que Dieu lui faisait la grâce de revoir.

Il y a seize ans que je publiai ce récit et si alors vous m'aviez demandé : « Est-ce un miracle ? » je n'eus pas hésité à vous répondre oui ; j'en étais si assuré que j'avais donné en toutes lettres le nom de la malade et celui de la ville.

Aujourd'hui pourtant, je n'oserais plus me prononcer. Pourquoi ? Parceque, bien que la malade ne vit point, l'organe de la vision était resté intact : la fonction seule avait été abolie. Il pouvait suffire d'une excitation nerveuse pour la rétablir. Cette excitation, enrayée par une névrose, pouvait, sous l'empire d'une émotion vive et brusque, d'une crise en un mot, se trouver soudain déagée. Dès lors le phénomène, si surprenant et si touchant qu'il fut, pouvait relever d'une cause naturelle, et je n'étais plus en droit ni en devoir de le rattacher plus haut, à Dieu.

Et savez-vous qui m'a inspiré cette prudence trop tardive ? Et bien, franchement, ce n'est ni M. Charcot de la Salpêtrière, ni M. Bernheim de Nancy, c'est un vieux Pape, Benoît XIV, écrivant cent ans avant ces Messieurs, et traitant de l'influence de l'imagination dans la guérison

des névroses, pour mettre en défiance contre elle la foi des Chrétiens.



Je ne résiste pas au désir de vous résumer le chapitre de son grand ouvrage où il étudie le pouvoir de l'imagination sur l'organisme. « Il est, dit-il, incroyable » et il ajoute peu galamment, « surtout chez les femmes. ». L'imagination remplace les remèdes, vomitifs, sudorifiques et le reste. Elle rend insensible à la douleur, elle empêchera par exemple de sentir la brûlure des flammes. Elle produira des maladies et guérira toutes celles qu'elle a produites. Elle en guérira d'autres. Et ici il distingue, suivant la terminologie du temps, d'abord les maladies dont le siège est dans les esprits animaux : nous dirions les maladies du système nerveux ; ensuite, — les maladies dont le siège est dans les humeurs ; enfin les maladies dont le siège est dans les tissus.

Or, pour les maladies nerveuses, les seules qui nous intéressent en ce moment, il n'hésite pas à dire que l'imagination peut instantanément les guérir toutes, et il signale en particulier les paralysies.

Pour les maladies des humeurs, il admet encore qu'elle intervient, mais indirectement, et dès lors il ne lui reconnaît pas le pouvoir de les guérir instantanément, en dehors d'une crise toute passagère.

Enfin pour les maladies des tissus, il n'admet pas que l'imagination puisse les guérir ; sinon par une voie très lente et détournée, en agissant sur les humeurs et par les humeurs sur les tissus (1).

Eh bien, qu'en dites-vous ?

Ni M. Charcot, ni M. Bernheim ne parlent autrement ni ne vont plus loin !.. Et le Pape les devance d'un siècle !..

(1) *De Beatificatione Sanctorum*, lib. VI, p. 1, c. 33.

Vous attendiez vous à cette revendication de priorité par l'Eglise sur la Science ?

Et ce Pape parle ainsi, à l'heure même où il fixe les règles pour la reconnaissance des miracles !

Et le romancier français n'était pas encore allé à Lourdes !



Reprenons maintenant la suite de nos raisonnements.

Pour reconnaître à un fait déterminé le caractère du miracle, il faut et il suffit, qu'il soit hors de proportion avec les causes ou les forces créées mises en jeu, au moment où il se produit.

Si chaque homme en son for particulier était jugé dans la question, il verrait devant lui, d'autant plus de miracles, que sa connaissance des lois de la nature et de leur puissance serait moins étendue.

Que de phénomènes qui pour nous se rattachent à des lois naturelles très précises et très étudiées, et qui paraîtront aux yeux des simples éminemment miraculeux.

Il est incontestable que des manifestations d'ailleurs surprenantes, mais rattachées aujourd'hui à l'hallucination, à la suggestion, à l'hypnose, à l'hystérie, passaient autrefois pour de très réels miracles, relevant de Dieu et de l'intervention divine.

Je ne fais aucune difficulté de l'admettre et cela pour un excellent motif : c'est que ce n'est point du tout au fidèle que l'Eglise abandonne le soin de décider du miracle. Il y a même tel décret qui le lui défend formellement. Et sous peine de censure, s'il vous plait. C'est l'autorité ecclésiastique, c'est l'Eglise, qui seule a mission, charge et droit dans cet examen.

Elle le revendique pour elle seule. Encore est-il bon de se souvenir que, même après son enquête, même après ses discussions, même après son jugement, l'exceptionnelle faveur d'infaillibilité, dont Dieu l'a revêtue dans son enseig-

nement dogmatique et moral, n'est pas étendue à son approbation des miracles.

Voilà l'enseignement théologique, vous voyez comme nous sommes loin de l'enfantine crédulité que nous reproche le monde ! Mais de quel droit, s'il vous plait ? A quel titre engagez vous notre Foi, notre divine Foi dans la naïve piété de quelque vieil auteur, écrivant des légendes de saints ; dans la chronique édifiante des Revues à bonne intention, ou même des journaux politiques, car en vérité l'on va jusques là !

Au reste voyez bien ceux qui nous reprochent de croire... et vous les découvrirez jurant par les suggestions à distance, les double vues, les envoûtements et le reste et le reste... Ah ! combien Lacordaire avait raison de le dire : « A qui abandonne la Foi, le premier charlatan venu sert de Christ, et le premier livre d'Évangile. »



Or, après avoir cité la guérison que je viens de vous dire et devant laquelle je recule aujourd'hui, j'en citais une autre pour laquelle je ne me dédis plus et qu'il vous est encore loisible de vérifier à cette heure. Ici je donnerai les noms en toutes lettres.

Pierre De Rudder est un homme de 45 ans, en service chez M. le sénateur Albéric du Bus de Ghisignies, au petit village de Jabbeke, dans la Westflandre, à distance à peu près égale de Bruges et d'Ostende. Il est marié et père de trois enfants, dont l'aînée, Sylvie, a 15 ans, le plus jeune trois ans. Nous sommes en 1867, le 16 février. De Rudder s'en revenant de l'ouvrage, lie conversation avec deux bûcherons en train d'abattre les arbres de la grande route. Soudain un craquement aigu... De Rudder saute, mais trop tard ; sa jambe droite est saisie entre un tronc déjà couché et le tronc qui tombe. Etreint entre les mors de cette

gigantesque tenaille, le membre n'est pas brisé seulement, il est broyé. Cinq ou six médecins successivement le traitent et successivement l'abandonnent, le déclarant absolument incurable. Son maître, M. le vicomte du Bus le pensionne, et le brave De Rudder vit de cette aumône et du travail de sa fille Sylvie.

Huit ans se passent ainsi : de février 1867, au mois d'avril 1875.

A cette époque aucune amélioration ne s'était produite dans la jambe du blessé : les deux parties disjointes du tibia faisaient saillie à travers la peau ; entre l'extrémité supérieure et l'inférieure de l'os rompu il y avait une distance de trois centimètres, occupée par une plaie profonde et purulente. Au pied et par dessus le gros orteil une seconde plaie, d'où le malheureux extrayait, presque tous les jours, des fragments d'os déchiquetés. Un trait résume l'état de ce membre : quand De Rudder le montrait aux visiteurs, il avait coutume de prendre son pied entre les mains et de le retourner, le talon en avant, les orteils en arrière, comme les lavandières tordent un linge qu'elles viennent de rincer.

En avril 1875, dans l'état que je viens de dire, De Rudder se décide à aller en pèlerinage à Oostaker, près de Gand, et tandis que sa fille Sylvie, devant la petite madone de la pauvre chaumière, allume un cierge acheté au prix de ses épargnes, il part accompagné de sa femme et de trois camarades ouvriers comme lui. Il met de 4 heures à 7 heures du matin, pour faire, à béquilles, les 2500 mètres qui le séparent de la station. On le hisse dans un waggon... A Gand on le porte dans la voiture publique qui fait le service vers Oostaker.

Enfin il arrive... on l'assied sur un des bancs qui entouraient alors la petite chapelle. Il prie. Il a soif et sa femme lui donne à boire de l'eau de la fontaine.

Bientôt il s'arme de ses béquilles et fait trois fois le tour de la grotte en priant. Puis il vient s'asseoir plus à l'écart, pour éviter que les pèlerins, bien nombreux en ce moment, ne heurtent sa jambe. Il prie toujours et sa femme prie avec lui. Tout à coup, il se trouve mal, des vertiges le saisissent, et comme hors de lui-même il se lève, laisse là ses béquilles, part droit et ferme, traverse les pèlerins et va s'agenouiller aux pieds de la Vierge... Puis, revenant comme d'un rêve : « Mon Dieu ! où suis-je ? » — « Pierre, Pierre, lui crie sa femme, vous êtes guéri », et elle le serre dans ses bras... Lui, suffoquant, sans qu'un mot sorte de sa gorge, découvre sa jambe... Toute trace des deux plaies avait disparu ; les os rompus s'étaient soudainement régénérés et rejoints ; une petite tâche bleue marquait seule la place de la rupture.

Ici, demandez-moi : « Y a-t-il miracle ? » Je n'hésite plus, nulle force naturelle n'est apte à produire, en une minute, en un instant, une régénération, une soudure organique pareille. Ici le savant avec le peuple ont un seul et même cri : « Deus, ecce Deus ! Dieu, Dieu seul ».

Il y a une ressource que l'incroyance prend alors. Elle nie le fait.

Dans le cas présent la chose est assez difficile car... De Rudder vit encore ; et vivent encore ceux qui sur son grabbat l'ont vu durant huit années, tordant sa jambe et pansant ses plaies.

L'an dernier, un de mes amis, très incrédule d'ailleurs, m'aborda sur la plage d'Ostende... Je ne sais par quel hasard mon petit récit, daté de 1876, lui était tombé sous la main... « Si les faits sont vrais, je connais peu de miracles aussi manifestes que celui de Pierre De Rudder. » — « Mais allez donc vérifier, lui dis-je, Jabbeke est si près d'ici ! »

Il y fut, il vit le guéri, qui porte allègrement ses

70 ans aujourd'hui ; il vit, il interrogea ses contemporains du village ; et comme je le rencontrais après : « Eh bien ? » lui demandai-je.

« Tout est vrai, » me répondit-il, « il n'y a rien à dire ! »

En effet, il n'y a rien à dire.

Autant on peut épiloguer sur une de ces guérisons de névrose, vague, nuageuse, soumise à toutes les impressions suggestives venues du dehors ou du dedans, des autres ou de soi-même, autant il est impossible de discuter, même un instant, la guérison soudaine d'une lésion organique.

« Montrez-moi la guérison instantanée d'une écorchure, et cela me suffit, » disait le romancier aux médecins de Lourdes. C'est le mot le plus sage qu'il ait prononcé de tout son voyage. Encore son « montrez-moi » est-il ridicule.

Car, ces messieurs en vérité raisonnent en dépit du bon sens. D'une part ils prétendent que si le miracle se présentait une seule fois, c'en serait fait de la science et de toutes les lois de la nature. D'autre part ils voudraient qu'il s'en fit à leur demande, et comme ils sont nombreux, presque à chaque heure.

On leur répond que le miracle, d'après sa définition même, est un phénomène exceptionnel, absolument anormal et rare. N'importe « Montrez-moi... » On leur dit « Allez voir ! ». — « Oh non, par exemple, que je me dérange ! Montrez-moi, ici, devant mon fauteuil. »

De sorte qu'à la fois ils veulent que le miracle ne se passe jamais, et qu'il se passe sans cesse, à première réquisition et sur l'heure.

A ce point de vue Voltaire a la palme. « Si l'on me disait qu'un homme vient de ressusciter à ma porte, je n'aurais garde d'aller voir, j'aurais peur d'en revenir aussi fou que les autres. »

Ah ! que je comprends bien ce mot d'un humoriste :

« Quand Dieu créa les cervelles humaines, il n'entendit pas les garantir!... »



En résumé, la reconnaissance d'un miracle comprend deux choses.

D'abord la constatation du fait ou du phénomène.

Ensuite l'examen des causes en jeu dans l'apparition du phénomène.

Si aucune cause ni force naturelle n'est proportionnée à l'effet produit, il est évident qu'il le faut rattacher à une cause supérieure à la nature, à Dieu.

En ces derniers temps une cause naturelle — à vrai dire tout une série de causes naturelles, ont été étudiées par les savants, avec un soin particulier, sous le nom commun de suggestion.

Elles agissent sur l'imagination du malade et, par son intermédiaire, retentissent jusques dans les profondeurs de son organisme. Les effets qu'elles produisent ont quelque chose d'étrange, de soudain, de merveilleux qui les a fait rapprocher du miracle. Du premier jour on a tenté d'en faire l'application au miracle lui-même : les vrais savants y ont été d'un pas prudent et sage. M. Charcot, dont je parlais en commençant, et que je me plais à ranger parmi les vrais savants, ne reconnaît comme miracles avérés que des guérisons nerveuses et dès lors, ne peut y voir que des phénomènes de suggestion. Il appelle même « esprit de foi » chez un malade, cette disposition qui le prépare à accepter et à subir la suggestion, qu'elle vienne d'un prêtre, ou d'une cérémonie religieuse, ou de la conscience intime de l'efficacité d'une prière, ou de l'application d'une relique.

Je l'étonnerais fort si je lui disais, que pas un seul de ces miracles qu'il étudie et qu'il analyse, n'a jamais été ni ne sera jamais accepté par l'Eglise... Il faut à

l'Eglise d'autres faits et d'autres merveilles, pour qu'elle s'incline devant la main de Dieu!

Mais si les savants y ont mis de la réserve, les pharmaciens de la science y sont allés par enjambées folles! Pour eux, tout est fini, la question est tranchée : les miracles de l'Evangile, des Actes des Apôtres, des premiers siècles de l'Eglise, de l'Apostolat aux Gentils, tout cela phénomènes de suggestion; les Thaumaturges, les Prophètes, les Apôtres, Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, des hypnotiseurs; rien de plus, rien de moins, mais tout juste.

Voici deux exemples que je prends dans deux livres parus en notre pays même.

Dans le premier, l'auteur raconte la guérison d'un lépreux, rapportée à la fois par trois évangélistes : Matthieu, Marc et Luc.

Jésus venait de faire à la foule le grand discours que l'on appelle le sermon sur la montagne. Comme il s'en revenait, un lépreux se mit devant ses pas, se jeta à genoux et lui dit : « Ah! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Jésus étendit sa main, le toucha, et lui dit : « Je le veux : soyez guéri. » Et sur le champ il fut guéri de sa lèpre!

L'auteur du petit livre ajoute ces mots prodigieux : « Absolument comme fait un hypnotiseur. »

Et... c'est tout. Il en a fini du miracle! Je vous assure qu'il n'y a pas un mot de plus « absolument comme fait un hypnotiseur ». Et à ce monsieur cela suffit. Il ferme son évangile et par dessus écrit : « Jugé. »

Or, je le demande à quiconque s'est occupé des questions d'hypnotisme et je l'adjure de me répondre : quand donc un hypnotiseur est-il arrivé, par suggestion, à guérir instantanément, je ne dis pas une lèpre, mais l'ombre même d'un eczéma?

Jamais! Jamais! Jamais!

N'importe! « Absolument comme fait un hypnotiseur! » Et l'on appelle cela science!

Et dire qu'un tas de gens vont trouver dans ces mots, de quoi faire échec au Christ dans leur âme!

Le second exemple a une tournure un peu plus sérieuse.

L'auteur décrit la scène de tous connue. Un hypnotiseur endort un sujet quelconque, lui met entre les mains un verre d'eau, et lui dit que c'est du vin. Le patient regarde le verre, et lui trouve la nuance voulue; il le flaire et reconnaît le bouquet; il le boit et en savoure le goût : c'est du vin et de bon vin!

Et après cela l'écrivain s'écrie : « les noces de Cana ! »

Pour vous montrer l'insanité absolue de ce procédé, il faut que je vous lise, dans les termes même de l'Évangile, le récit de ce premier miracle du Christ. Je l'emprunte à S^t Jean.



... Il se fit des noces à Cana en Galilée et la Mère de Jésus y était. Et Jésus aussi fut convié aux noces, avec ses disciples. Or, le vin étant venu à manquer, la Mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Et Jésus lui dit : « Femme, que nous importe à vous et à moi? Mon heure n'est pas venue. » Sa mère dit néanmoins à ceux qui servaient : « Faites ce qu'il vous dira. » Or il y avait là six urnes de pierre, préparées pour la purification des Juifs, d'une contenance chacune de deux ou trois mesures. Jésus leur dit : « Emplissez les urnes d'eau. » Et ils les emplirent jusqu'au bord. Alors Jésus leur dit : « Puisse maintenant et portez en à l'intendant du festin » et ils lui en portèrent.

Sitôt que l'intendant eut goûté l'eau changée en vin, il appela l'époux : « D'habitude, lui dit-il, on sert d'abord le bon vin, réservant pour après que l'on a beaucoup bu, celui qui vaut moins. Pourquoi, vous, avez-vous gardé le bon vin jusqu'à cette heure? »

C'est là, ajoute l'Évangéliste, le commencement des miracles que fit Jésus à Cana en Galilée.

Où trouver, dans la simplicité antique de ce récit, rien que la trace d'une mise en scène, comme en exigerait l'interprétation suggestive?

Mais il faut aller au détail.

Voici une noce et des convives, d'autant plus nombreux, que les coutumes Juives d'alors ouvraient les portes du banquet, non seulement aux familles des deux épousés, mais aux amis, mais au voyageur même qui venait à passer durant la fête. Le seul fait d'y avoir invité Jésus avait entraîné l'invitation de ses disciples.

Et le banquet se poursuit et se prolonge, sans que Jésus y parle, sans qu'il y manifeste une prépondérance quelconque; il est l'un des invités et comme tous les invités, il prend part seulement aux conversations discrètes qui se tiennent de voisin de table à voisin de table. Tout à coup sa Mère le prend à part... car, bien que l'écrivain sacré ne le marque pas explicitement, ce fut à part que se passa toute cette petite scène intermédiaire; même l'intendant du banquet n'en vit rien. Elle le prend à part, pour ne pas humilier ses hôtes, et suivant toute apparence dans une salle attenante, une manière d'office où se tenaient les serviteurs. « Ils n'ont plus de vin. »

Puis vient la scène : « Emplissez les urnes d'eau : puisez-en et portez-en au chef du banquet... »

Où est l'hypnose?.. Où est la suggestion? On dira qu'elle est implicite, et que les serviteurs ont bien compris que cette eau serait du vin.

C'est une hypothèse toute gratuite, mais admettons-la.

Et puis?... Et puis, il y a... que ce ne sont pas les serviteurs qui boivent, mais les invités... C'est-à-dire ceux qui ne savent rien, ceux qui n'ont rien vu, à qui le Christ n'a rien dit... Ce sont eux qui goûtent

et déclarent le vin excellent... Ce sont les serveurs que le Christ hypnotise, et ce sont les invités qui sont fascinés. Où est le bon sens en tout cela ?

Qu'un hypnotiseur dise à un endormi, en lui passant une pomme de terre crue, voici une orange, et que l'endormi y morde et la suce en disant : « Oui, c'est une orange ; » cela je l'ai vu et vous l'avez vu comme moi. Mais qu'il lui mette entre les mains un panier de pommes de terre, en lui ordonnant de les distribuer à l'auditoire... et que l'auditoire morde et suce et crie : « Oui, ce sont des oranges... » Cela je ne l'ai pas vu, ni vous non plus, je pense, et pourtant c'est ce qu'il faudrait voir pour expliquer de telle façon le miracle évangélique.

Voilà, la légèreté avec laquelle on procède, et je vous étonnerais peut-être, si je vous disais que l'auteur de cette interprétation fantaisiste est un personnage très grave, obligé par fonction à des allures sérieuses ; actuellement président de Chambre dans une de nos Cours d'Appel.

Fort au courant des choses de l'hypnotisme, je me demande s'il a jamais ouvert l'Évangile... Mais alors pourquoi donc en parler ?

Et nous ne sommes pas au bout !



Les miracles de l'Évangile, dit Ernest Renan, pour la plupart du moins, « paraissent avoir été des miracles de guérison... La médecine scientifique, fondée depuis cinq siècles par la Grèce, était à l'époque de Jésus, à peu près inconnue aux Juifs de Palestine. Dans un tel état de connaissance, la présence d'un homme supérieur, traitant le malade avec douceur, et lui donnant par quelques signes sensibles, l'assurance de son rétablissement est souvent un remède décisif. Qui oserait dire

que, dans beaucoup de cas et en dehors de lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise, ne vaut pas les ressources de la pharmacie? Le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance et cela n'est pas vain. »

Sur quoi, un écrivain allemand remarque non sans malice, que cette personne exquise est vraiment prestigieuse. C'est par le seul plaisir de la voir, que les aveugles ont recouvré la vue; par l'émotion de l'entendre, que les sourds ont retrouvé l'ouïe. Elle souriait amicalement aux morts et leur donnait de belles espérances, et cela suffisait pour les remettre en vie.

Vous riez!... Eh oui, que peut-on faire sinon rire. Et pourtant, c'est là ce que l'on appelle de nos jours la science, et cela s'enterre au Panthéon!

Et c'est nous qu'on accuse de voiler la lumière!



Il est évident qu'à des esprits, réduits pour toute raison à se rejeter sur l'influence d'une personne exquise, les phénomènes hypnotiques constituaient une bonne fortune.

Ils se sont jetés dessus avec une ivresse qui tient du délire. Les possédés du démon... des épileptiques; les paralysés... des hystériques; les malades... des névrosés; névrosés encore les aveugles, les sourds, les muets... quant aux morts, visiblement des cataleptiques, ou mieux encore des nerveux à l'état de léthargie.

Et sur ce tableau plane alors l'image du magnétiseur habile, du fascinateur des foules, de la personne exquise.

Laissons un moment, si vous le voulez bien, les possédés, les épileptiques et les paralytiques, laissons même les sourds et les muets... bien que pourtant l'on put demander à ces Messieurs, de nous montrer à leur

tour la guérison de tous ces maux là, par la suggestion hypnotique .. Ils la prétendent normale... Où est-elle?

Que l'on dise donc l'officine où l'on guérit, par l'hypnose, les sourds, les muets, les paralytiques et les épileptiques... Qu'on le dise, car ces maux là nous les rencontrons tous les jours, et nous voyons sur eux pleurer les mères... Si vous les pouvez guérir tarissez donc ces cruelles larmes!

Ne disons qu'un mot des aveugles. J'ai reculé tantôt devant la guérison d'un aveugle, parceque l'organe étant demeuré intact, la fonction seule pouvait avoir été abolie. Mais nous ne sommes pas dans nos pays du Nord pour l'heure; nous sommes avec le Christ sous le grand ciel de l'Orient. Or, qui ne sait que la cécité y est une plaie, et non pas la cécité par abolition de la fonction, mais par lésion de l'organe. Encore aujourd'hui, rien que dans la ville du Caire, on compte près de 3000 aveugles. Le brûlant soleil du jour, la froide et glaçante rosée des nuits, la fine poussière du désert volant avec les brises, toutes ces causes, jointes à une malpropreté native dont nous n'avons guère idée, font ce mal si fréquent que nul ne s'en étonne... Et ces yeux brûlés par la fièvre et le soleil, une suggestion va les ouvrir!... Mais si vous avez du cœur, ouvrez les donc!

J'en arrive aux cataleptiques et aux léthargiques.

Un sujet dispos à ce genre d'expérience étant trouvé, — il ne s'en trouve pas toujours — il suffit que l'hypnotiseur l'endorme, et même sans l'endormir, le touche en telle région musculaire donnée, pour qu'aussitôt ses membres se raidissent et se figent dans la rigidité du cadavre. Tout mouvement semble aboli dans ce corps, et l'on peut dire en vérité qu'il est paralysé de tous ses membres... L'hypnotiseur le touche encore et du coup toute sa souplesse lui est rendue.

Voilà le phénomène hypnotique. Il exige un sujet de choix et l'action immédiate du praticien qui le paralyse d'abord, puis le dégage.

Or voici le récit de l'Évangile sur une guérison de paralytique.



Jésus entrant à Capharnaüm : un centurion — on appelait de ce nom les chefs d'une centurie légionnaire — un centurion s'approcha de Jésus et le pria en disant : « Seigneur, mon serviteur git paralytique dans ma maison et il souffre violemment. »

Jésus lui dit : « J'irai et je le guérirai. »

« Seigneur, reprit le centurion, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais il suffit que vous disiez un mot et mon serviteur sera guéri. »

.... Alors Jésus dit au centurion : « Va, et qu'il soit fait comme tu le crois. » Et son serviteur fut guéri à cette heure même.

Voilà donc un cataleptique, que l'hypnotiseur n'a jamais vu avant qu'on lui en parle, qu'il ne voit pas après, et qu'il guérit de loin, sur l'heure. Mais donnez-nous donc des exemples de ces prodiges-là !

Quant aux résurrections de morts, les premiers et les plus grands miracles du Christ, l'école des hypnotistes n'y voit, il faut bien dire le vrai mot, n'y voit qu'une comédie. Il y faut dès lors des connivences préparées de longue main entre l'opérateur et le patient, et la complicité criminelle de l'Évangéliste qui les rapporte.

Il faut bien plus, il faut la connivence et la complicité de toute l'assemblée devant laquelle s'opère le prodige.

Tentez donc cette comédie là!... Trouver un sujet que l'on jette en état d'hypnose et à qui l'on persuade qu'il est mort, bien mort, rien n'est plus facile.

Mais prenez garde qu'un spectateur n'approche, qu'il

ne voie respirer cette poitrine, qu'il ne sente battre ce cœur, est-ce que tout votre appareil de tréteaux ne croulerait point? Et si vos spectateurs sont vos complices, à quoi bon la scène?

Mais vous allez voir combien le seul récit du Saint Livre renverse à fond ces folles tentatives.

Il y avait sur le versant du petit Hermon, aujourd'hui le Djébel-el-Dutry, une ville : Naïm. On pouvait de là, au bout de la plaine, dans un panorama magnifique, découvrir les montagnes de Nazareth; or vers Naïm, Jésus marchait et il s'approchait des murs. Si petites qu'elles fussent, toutes ces villes étaient entourées de murs percés de portes étroites, pour se défendre contre les attaques des Bédouins pillards.

Et voici que de la porte sortit un navrant cortège.

L'Evangile le dépeint en quelques mots admirables. Ecoutez! « On emportait un mort, fils unique de sa mère, et sa mère était veuve... » Quel drame dans cette ligne!

Et il ajoute « beaucoup de personnes de la ville l'accompagnaient ».

Jésus non plus n'était point seul, il avait avec lui ses disciples et la foule les suivait.

Les deux cortèges se croisèrent; Jésus vit pleurer la mère : son cœur eut pitié. « Ne pleurez plus, lui dit-il! » Il toucha le cercueil et il dit : « Jeune homme, lève toi! »

Et celui qui était mort se redressa, et se mit à parler... et Jésus le rendit à sa mère!

Où est la possibilité d'une connivence ou d'une entente?

Jésus vient de Capharnaüm, le mort vient de Naïm et tous deux ont la foule qui les suit.

Jésus ne connaît ni le mort ni la mère, ni le mort ni la mère n'ont connu Jésus. Et depuis la veille l'on pleure ce mort et l'on va le porter au tombeau!

Et cette mère — une mère! — n'aurait pas baisé les lèvres de ce fils mort et n'y aurait pas surpris la vie; elle n'aurait pas reposé sa tête désespérée sur la poitrine

de son enfant, de son unique enfant, et elle n'y aurait pas entendu battre le cœur... Elle l'aurait laissé coucher ainsi dans le cercueil et enlever par les porteurs, elle, veuve, qui allait rester seule dans le monde!.. Et nul dans la foule n'aurait rien vu!

Car écoutez donc : « Tous furent saisis de crainte et ils glorifiaient Dieu, disant : « Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous et Dieu a visité son peuple! » Dieu ! Dieu ! Deus, ecce Deus !



Poursuivons !

Jésus venait de quitter le pays des Geraséniens : il avait traversé en barque le lac de Tibériade; à peine avait-il touché terre que le peuple s'était attrouapé autour de lui, et il semblait disposé à demeurer là, conversant avec eux; quand tout à coup un chef de Synagogue, Jaïre, accourut vers lui, et le voyant il se jeta à ses pieds, et le supplia : « O Maître, ma fille va mourir; venez, touchez la, qu'elle guérisse et qu'elle vive. »

Jésus le releva et le suivit et une grande multitude se pressa sur ses pas, anxieuse de voir le prodige! Mais la foule qui le serrait, mais les malades qui venaient à lui, mais même ses discours aux disciples retardaient sa marche, et le pauvre père, qui avait hâte, le sollicitait toujours.

A mi-chemin les gens du chef de la Synagogue arrivèrent : « Votre fille est morte, lui dirent-ils, ne tourmentez pas davantage le Maître. » Jésus, qui les entendit, dit au Père : « Ayez foi, ne craignez rien! »

Ils arrivèrent à la demeure, tout y retentissait de pleurs et de cris.

Le corps de la pauvre petite (elle avait douze ans dit l'Évangile) était déjà couché sur les nattes, et autour des pleureuses jetaient leur cri lamentable.

Peut-être, comme aujourd'hui encore, chantaient-elles ces élégies rythmées, où l'éloge de celle qui vient de mourir est entrecoupé de lugubres refrains : « Oh ! pourquoi est-elle morte ! pourquoi est-elle morte ! » Puis elles déroulaient leurs cheveux, se battaient la poitrine et se déchiraient le visage.

Jésus fit s'arrêter la foule, chassa ces pleureuses, et n'ayant avec lui que Pierre, Jacques et Jean, le Père et la Mère de la morte, il entra.

Il alla vers l'enfant et s'étant penché il la prit par la main : « Talitha, lui dit-il, jeune fille, levez-vous ! » Et elle se leva et elle marcha et tous furent frappés de stupeur !

Encore une fois, essayez d'appliquer à cette scène, les procédés de l'hypnose, vous n'y réussirez pas. Jésus ne songeait qu'à rester au bord du lac où l'entourait la foule. Jaïre qui survient ne se doute pas que, tandis qu'il courait à Jésus, sa fille était morte. Ses gens qui viennent lui annoncer le décès semblaient dire à Jésus : Il est inutile que vous poursuiviez votre chemin, retournez au lac.

La mère compte si peu sur le prodige, qu'elle a déjà fait venir les pleureuses.

Il y a une ressource peut-être, c'est de dire qu'en vérité l'enfant n'était pas morte ; mais elle est si bien morte, que lorsque Jésus renvoie les pleureuses, avec ce mot mystérieux qui semble sur ses lèvres le mot des résurrections divines : « L'enfant dort ! », les pleureuses lui rient au nez.

Elles savaient bien que la petite était morte : « Scientes quod mortua esset » elles qui avaient aidé à l'ensevelir et à la parer !

Mais mettons qu'elle ne fut point morte, ne resterait-il pas la guérison instantanée immédiate et radicale de cette agonisante ?

Quand donc la suggestion hypnotique a-t-elle fait tout cela ?



Et la résurrection de Lazare donc!..

Lazare meurt et Jésus est au loin, dans la Pérée; il reçoit la nouvelle du décès de son ami : « Je me réjouis de n'avoir pas été là, dit-il à ses Apôtres, car maintenant vous croirez » et il demeure deux jours encore, sans retourner sur ses pas.

Dans l'intervalle, toutes les cérémonies traditionnelles des Juifs s'accomplissent : les visites de condoléance et les pleurs se succèdent dans la maison de Béthanie. Le mort est lié des pieds à la tête dans les bandelettes funèbres. L'heure venue, on le porte au tombeau. On l'arrose de parfums et d'essences, on l'embaume comme on embaumait alors, puis, devant la foule accourue, une grosse pierre est dressée et ferme la grotte, où le pauvre corps désormais repose.

Deux jours se passent dans le deuil et dans les larmes, quand soudain, on annonce aux sœurs que le Maître approche. Marthe court à sa rencontre : « Ah! Seigneur, dit-elle : si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort! » — « Votre frère ressuscitera, » lui dit Jésus. — Marthe, qui ne comprend pas, répond : « Oui, je le sais, Seigneur, à la Résurrection du dernier jour. »

Jésus lui dit : « C'est moi qui suis la résurrection et la vie, le croyez-vous? » Elle lui répondit : « Je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant! »

Et elle s'en retourna avertir Marie, qui était demeurée avec les étrangers, venus pour faire aux sœurs les visites de deuil.

Marie se leva et les étrangers la suivirent.

Et comme avait fait Marthe, elle aussi, tombant aux pieds de Jésus : « Ah! Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. »

Lorsque Jésus la vit pleurant, et les Juifs qui étaient venus avec elle pleurant aussi, il frémit en son esprit et se troubla. « Où l'avez-vous mis? » demanda-t-il.

Ils lui répondirent : « Seigneur, venez et voyez. »
Et Jésus pleura !

Et les Juifs dirent : « Voyez donc comme il l'aimait ! »

Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. « Otez la pierre, » dit-il.

« Oh ! non, s'écria Marthe, Seigneur, il sent mauvais, voilà déjà quatre jours qu'il est mort. »

Jésus lui répondit : « Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu ? »

Ils ôtèrent donc la pierre.

Alors Jésus, levant les yeux en haut, pria son Père, puis, d'une forte voix, il cria : « Lazare, sortez. »

Et aussitôt celui qui avait été mort sortit, les pieds et les mains liés par les bandelettes et le visage enveloppé d'un suaire.

Et Jésus dit : « Déliez-le et laissez-le aller. »

Je n'ajoute rien, mais je vous prie de lire vous-même, dans votre Evangile, le récit du miracle et de tenter, si vous en avez le courage, l'interprétation du phénomène par voie de suggestion et d'hypnotisme.



Il me reste à vous signaler un fait singulier, mais bien encourageant pour les cœurs restés fidèles à la foi divine.

Trois ou quatre écoles rationalistes se sont successivement acharnées sur l'Evangile, elles ont mis toute leur érudition, toute leur science, tout leur esprit, à lui enlever son caractère surnaturel et divin, à ramener au niveau des faits de chaque jour, ses plus saisissants miracles.

Savez-vous où trouver de chacune d'elles la réputation la plus écrasante?.. Dans les trois autres...

Et la réfutation des trois autres?.. Dans chacune

d'elles. Je vous assure que le spectacle est vraiment beau, de voir l'habileté et le succès, avec lesquels ces démolisseurs de nos Saints Livres s'entredémolissent eux-mêmes.

J'ai voulu, avant d'écrire cette causerie, relire un des plus sérieux, le plus sérieux d'entre tous peut-être, Strauss. Renan fut son élève, mais inférieur incomparablement au maître. Eh bien, Strauss est impitoyable, il renverse toute, absolument toute l'école rationaliste, et de vigoureuse main, je vous l'assure.

A peine, une fois, reconnaît-il, qu'une interprétation naturelle de miracle présente une possibilité, « une possibilité, dit-il, du caractère le plus bas »... et il ajoute aussitôt « ce qui revient à dire qu'elle est de la plus haute invraisemblance! »

L'Évangile, dit-il à chaque page, n'admet pas de milieu, il faut l'accepter tel quel et y croire, ou n'y voir qu'une mythe. Ce qu'il fait!

Aux autres, maintenant, de renverser Strauss... Un mythe, dans un livre qui manifestement était écrit et divulgué au commencement du deuxième siècle, dans la forme même où nous l'avons aujourd'hui, quand vivait encore la génération contemporaine des événements qu'il rapporte!... Et nul n'a protesté!

Un mythe, pour lequel ses auteurs se sont laissés mettre à mort et ont affronté tous les supplices... Un mythe, auquel la foule non-seulement a prêté l'oreille, mais dont elle a fait, en dépit des bourreaux et des chaînes, la religion de sa foi et de ses devoirs. Mais est-il miracle comparable à ce miracle?

Reste donc de croire! Oui! je crois, Seigneur, je crois!



Peut-être en vous parlant aujourd'hui ai-je dépassé l'heure et la mesure, et peut-être, l'uniformité du sujet

et des pensées a-t-elle donné à ma causerie un cachet monotone qui vous aura lassé. Je vous demande de me pardonner. Pour moi, je me sens heureux, j'ai la joie au cœur, car devant vous j'ai pu défendre mon Evangile.

O saint petit livre! Livre des âmes, où sont écloses tant de vertus, tant de générosités, tant d'héroïsmes! Livre des martyrs, dont chaque page a été baignée du sang répandu pour vous... Livre de tous les souffrants, sur qui ont coulé tant de larmes et qui les avez consolés... Livre de toutes les espérances, qui avez le secret de la terre et la clef du ciel où vous orientez les cœurs! Livre des sociétés et des peuples, car c'est de vous qu'est sortie la grande loi des civilisations : l'amour!

O saint livre, que sur vous soient nos yeux, que sur vous soient nos lèvres, que sur vous reposent nos âmes, dans le Christ et dans la Paix!

V. VAN TRICHT, S. J.





TERRE NATALE

A M. EDOUARD LE H., président..

J'AI contre vous, cher Président
Une dent...
Naguère, en cette Noblerie
Qu'histoire
De livres, de tableaux, brocarts
Et Beaux-Arts,
L'ami Garnier, le légendaire
Antiquaire,
Vous avez... témérairement
— Oui, vraiment!
Permettez donc que sans feintise
Je le dise, —
Mal parlé d'un pays charmant
Et... normand,
Mon Pays!...
Collines alertes
Et très vertes
Sur leur penchant, tout à la fois,
Près et bois;
La riche vallée à leur base;
Comme un vase,
Elle se creuse, s'arrondit,
Et l'on dit :
Oh! la belle coupe sans fraude!
Emeraude
Ruisselant au rayon vermeil
Du Soleil!

On y boit l'eau vive et glacée
De la Sée,
Aussi le cristal du Glanon
Au doux nom;
On boit à même les fontaines :
Par centaines
Vous les voyez jaillir, en pleurs,
Sous les fleurs,
Et puis bientôt, courir, joyeuses
Voyageuses,
De ci de là, le long des prés
Diaprés...

On boit « le pur jus » de la pomme!
C'est tout comme
Si vous dégustiez en plein ciel
L'hydromel.
Le raisin même, couleur d'ambre
En septembre,
Pend, aux entours de la maison,
A foison.
L'abeille avec l'enfant grapille
Et gaspille.
Sois le témoin de sa douceur,
Toi, ma sœur :
Souvent j'ai surpris tes mains blanches
Dans les branches.

Je ne sais quel souffle attiédi
Du midi
Court dans cette terre féconde
Et sur l'onde;
Tout germe, rayonne et fleurit;
Tout mûrit.
Vallée exquise, ô printanière
Nourricière!

Vous-même, mon cher président
Dissident,
N'admirez-vous pas en octobre,
Ce mois sobre
En fleurs nouvelles, aux penchants
De nos champs,
L'ajonc entr'ouvrant sa fleur jaune,

Dans la zône
Qui de Brécey va vers Mortain
Le hautain ?
Moi, j'ai sous les yeux une rose,
Fraîche éclose,
Qui me fait écrire ces vers
De travers...

Regardez là-bas... Ah! sans doute
Je redoute
Les faciles comparaisons
D'horizons...
Vous avez des lointains sublimes,
Des abîmes,
Sur les rives des grandes eaux
Des hameaux,
Le tamaris et le mélèze,
La falaise,
Et ce mont, merveilleux autel,
Saint-Michel!...
Mais nous, n'avons-nous pas Montjoie
Qui châteoie ?
Voici, près d'un ruisseau-torrent,
Saint-Laurent ;
Les Cresnays dans une ceinture
De verdure ;
Plus loin, faisant face à Saint-Pois
J'aperçois,
Près de sa forêt qui sommeille,
Reffuveille...
Les arbres, au bord du ciel bleu
Sont en feu.
N'est-ce pas un charme ces vives
Perspectives ?

Que vous dirai-je des oiseaux ?
Près des eaux
Cette vivante aigüe-marine
Qui fascine
De son splendide éclat les yeux
Curieux,
C'est le Martin qui se dépêche
A la pêche.
O bel oiseau couleur du temps,

Tu n'entends
Point l'appel de nos espérances,
Tu t'élanças
Et t'enfuis, éclair suborneur
De bonheur!..
C'est le Ramier qu'amour enchaîne
A son chêne
C'est le Riot (1) qui prit le feu
Du bon Dieu;
C'est vous, oiseau toujours fidèle,
Hirondelle;
Et les Verdiers dans les buissons;
Les Pinsons
Aux mille roudes brisées;
Tes fusées,
Fauvette, et vos joyeux trios,
Loriots,
Le musical collier de perles
De nos merles...

Nous n'avons point de Rossignol,
Mais le vol
Carillonnant des sonneries...
Aux fêtes
De la Vierge ou de Saint Gourgon,
Le bourdon
Retentit aux collines bleues...
A trois lieues,
L'entendez-vous se prolongeant,
Sons d'argent?

Ecoutez au foyer les trilles
De nos filles;
Venez ouïr dans les moissons
Nos garçons.
Tout en fauchant les hautes herbes
Et les gerbes,
Ils lancent dans le clair matin
Leur latin (2),

(1) Le Roitelet. D'après la légende, il apporta le feu du ciel sur la terre.

• (2) Il n'est pas rare d'entendre dans nos cantons bas-normands les paysans chantant des Psalms ou la Préface.

Ce latin au rythme sonore
Que j'adore
Et que le prêtre à deux genoux
Lit pour nous.

Mais, descendez du haut d'Avranche
Un dimanche ;
Vous verrez là nos paysans
Si plaisants ;
Les jeunes gens portent la blaude
Où maraude
Quelque arabesque de fil blanc
Sur le flanc,
Les femmes la coiffe en dentelles
A deux ailes,
Encor le bonnet de coton,
Car, dit-on,
Il faut garder les vieilles modes,
Si commodes !
Eh oui, nous gardons notre Foi,
Sans émoi,
La foi robuste des ancêtres...
Honte aux traîtres !
Et chez nous Jésus-Christ n'a pas
De Judas...
Nous sommes la race normande,
Forte et grande,
Dieu reste, au près, au loin, toujours,
Nos amours !

JEAN VAUDON





POUR CONCLURE

(A propos d'*Une Ame Princesse*) (1)

J'AI lu avec un vif intérêt le roman du D^r Pol Demade : *Une Ame Princesse*. Les observations contenues dans la lettre ouverte adressée au brillant écrivain par M^r l'avocat M. Bodeux m'ont également plu. Après la réponse de l'auteur, contenue dans le n^o de mai du *Magasin littéraire*, sera-t-il permis d'essayer de conclure ?

Une chose est certaine : le D^r Demade a écrit une œuvre maîtresse dans laquelle se révèlent à chaque page, à chaque ligne, les qualités solides du penseur et du lettré. Et cette œuvre, certainement, n'est pas immorale : une plume catholique a pu la signer avec fierté et sans peur. C'est un tableau saisissant de la vie réelle, c'est l'autopsie d'une âme noble cruellement aux prises avec les tourments affreux de la vie. Cependant je le dirai à mon tour, quelque chose choque dans ce roman, et il semble impossible d'admettre sans réserve ce qui en constitue le fond : la coexistence de deux

(1) Nous pensons que moyennant cet article et le suivant, la polémique suscitée par *Une Ame Princesse* peut être considérée comme close.

N. D. L. R.

amours dans le cœur qui, chrétiennement et catholiquement, ne peut en accepter qu'un. Je dis : *en accepter*. En effet, tout est là.

Il ne dépend pas de nous de *sentir*, dit excellemment Maine de Biran, mais de *consentir*.

Le *Prince* aime à la fois Albine — sa femme — et Blanche Macbeth. Et, il n'y a pas de doute possible, il les aime *d'amour*. L'auteur lui même le reconnaît ; il ne cherche pas à le nier. Voilà précisément ce qui n'est pas possible, ce qui n'est plus permis, ce qui n'est plus chrétien. Nous ne nous trouvons plus ici dans l'ordre de la tentation, mais dans l'ordre de la délectation, du consentement donné librement au mal, à ce qui est immoral, à ce qui est défendu.

Chrétiennement, catholiquement, l'amour légitime est unique. Il est permis sans doute à un homme marié, à une femme mariée, fidèles inébranlablement à leurs grands devoirs, d'éprouver pour d'autres femmes ou d'autres hommes *de l'amitié*. C'est ici que je me sépare de la thèse rigoureuse soutenue par M^r l'avocat Bodeux qui, si je l'ai bien compris, semble condamner même l'amitié au nom de la fidélité conjugale ; mais, je le répète, autant le sentiment de l'amitié — le plus pur, le plus noble des sentiments humains, parcequ'il est essentiellement désintéressé — autant dis-je, l'amitié reste irréprochable, autant l'amour ne l'est pas et ne peut pas l'être (1).

(1) Si, en effet, on allait jusqu'à interdire au nom de la morale et de l'Evangile, *l'amitié* des époux pour d'autres que leurs conjoints, il faudrait non moins sévèrement condamner et interdire, en dehors du mariage, toute amitié de l'homme envers la femme dont le mariage ne serait pas le but et la conclusion.

C'est en définitive une question de conscience.

Qu'on se rappelle toutefois le mot de Pascal : « *L'homme n'est ni ange, ni bête. Le malheur est que, qui veut faire l'ange, fait la bête.* » Il ne faut pas vouloir vivre sur la terre de la vie du ciel. Le premier devoir de l'amitié est de n'exposer jamais ceux qu'on aime aux critiques d'un monde qui a toutes les rai-

J'ajoute cette observation : la thèse même du roman « *Une Ame Princesse* » me semble contradictoire. L'amour *vrai* protège nécessairement contre l'amour.

Ou le Prince aime passionnément Albine et alors je ne puis pas comprendre que cet amour légitime, « fort comme la mort » ne mette pas à l'abri le cœur qui en est rempli ; ou c'est Blanche Macbeth qui est véritablement aimée, aimée de passion — car l'amour est une passion, un feu de paille — et alors cet amour est coupable, criminel, moralement adultère. Je ne vois pas le moyen d'écarter les tenailles de ce dilemme.



L'amour doit être protégé contre l'amour. Il ne sent pas le besoin d'être protégé contre l'amitié. Les deux sentiments occupent des régions radicalement distinctes.

L'essence de l'amitié est précisément d'exclure, de rejeter ce que l'amour désire, réclame, exige impérieusement. L'amour « platonique » est hypocrisie pure ou impuissance ; plus que cela, il est contre nature.

L'amitié « amoureuse » serait une monstruosité. L'amour excite de terribles jalousies. L'amitié vraie ne connaît pas la jalousie.

Le cœur possède une quotité toujours disponible : cette quotité, c'est l'amitié.

L'amour s'épuise par la possession de l'objet aimé. La possession, ici nécessairement immatérielle, c'est-à-dire l'amitié acceptée, partagée, rendue, loin d'affaiblir l'amitié, la fortifie et la rend plus complète, plus sereine et plus généreuse.

sons pour croire au mal beaucoup plus facilement qu'au bien. On juge les autres par soi-même. C'est une façon de se confesser qui n'est pas toujours exempte de péril.

L'amour terrestre légitime a un but. Ce but atteint, il cède lui-même la place à une affection plus pure et plus désintéressée : c'est encore l'amitié.

Il n'y a rien de commun entre l'amitié et l'amour.

L'amitié est en dehors et au dessus des sens. Dans la condition terrestre de l'humanité, ce sont les sens qui dominant; ce sont les sens qui tuent l'amour même.

L'amitié vit de réserve perpétuelle, de prudence suprême et de respect absolu. Elle rayonne au grand jour. Loin de redouter la pleine lumière, elle la recherche et elle s'y plaît; elle n'a rien à cacher.

L'amitié est réservée aux âmes élevées. Les sensuels n'y croient pas; cela n'a rien d'étonnant.

Dussé-je encourir ici le reproche de misanthropie je le dirai : aucun mot, aucune notion, aucun sentiment ne sont autant profanés aujourd'hui que l'amour.

L'amour, selon le monde, ne consiste plus à donner et à se donner, mais à prendre. Cela se dit, et cela se chante dans les romances.

« Donne-moi ton âme *par charité*. » Donne, donne encore, donne toujours. Et quand j'aurai tout pris, quand tu m'auras tout donné, je ne te ferai plus même *la charité* du silence, je me moquerai de *ton amour*, je te poursuivrai de mes sarcasmes.

Comme les alouettes, trop de pauvres femmes viennent toujours à ce miroir!

Est-ce là *aimer*?

Un homme recherche, flatte, compromet, enfin séduit et déshonore une femme, une jeune fille qui lui a trop facilement accordé sa confiance. Et le monde continue à traiter ce parjure et ce lâche en homme d'honneur.

Il excuse ce criminel.

Il aimait, s'écrie-t-on. Comment une fois encore, il aimait? *Il s'aimait*, voulez-vous dire. L'égoïste a sacrifié une malheureuse de plus à ses propres passions;

il a fait d'elle sa victime. S'il avait volé cinq francs à cette femme, le monde n'aurait eu pour lui aucune pitié. Il lui a volé ce qui faisait la dignité suprême de son âme et de son être, il l'a flétrie, il l'a dégradée, il l'a tuée moralement...

Et c'est là aimer?

Si l'on traite ainsi ceux qu'on aime, quelle torture tient-on en réserve pour ceux qu'on hait?

Par quel atroce renversement des mots et des choses en est-on arrivé à qualifier d'amour ce qui est l'acte d'un lâche et ignoble bourreau?



Le devoir du Prince, dans le roman de M. le docteur Demade était tout tracé : il devait dominer, rectifier le sentiment qui l'emportait vers Blanche et le réduire à l'amitié; s'il n'y réussissait pas, il devait refouler ce sentiment coupable, criminel dès l'instant où il s'y abandonnait et d'autant plus dangereux pour l'âme qui en était blessée qu'il était plus pur et plus délicat.

Je ne crois pas tomber ici dans l'exagération. Je serais bien heureux de savoir que ces conclusions sont acceptées par la généralité des lecteurs et des lectrices du *Magasin*.

N'ajoutons rien à l'Évangile. N'en retranchons rien.

JULES CAMAUËR

Dinant, 20 mai 93





UN ROMANCIER CATHOLIQUE



VOUS avez bien lu, n'est-ce pas? *un romancier... catholique.* — Mais ce n'est jamais possible, cela! C'est la fin du monde! L'Eglise n'a qu'à se bien tenir sur son roc de pierre, si les catholiques osent se permettre d'écrire des romans! — Quelle audace en effet! — Vous badinez sans doute. Ou vous êtes un halluciné.

Ainsi vous êtes sérieux, ou au moins vous croyez l'être et vous écrivez : un romancier catholique. Un romancier... je le veux bien, mais... catholique. C'est cela qui me gêne. Ne serais-je pas halluciné moi-même? N'ai-je pas des écailles sur les yeux, en lisant l'entête de votre article : un romancier catholique. J'avais toujours cru jusqu'ici que ces deux termes : romancier, catholique, s'excluaient évidemment. Comment, un catholique, qui écrit des romans! — Oui, monsieur. Un catholique et un vrai catholique : un catholique pratiquant, qui prie, se confesse et communie, qui croit et professe tout ce que notre sainte mère l'Eglise enseigne à ses enfants, sans adhérer pour cela, évidemment, hâtons-nous de le dire; il n'est pas si niais que cela, à tous les articles de foi du credo des journalistes ou au moins de certains journalistes catholiques. Car il y a une différence à faire entre le credo de l'Eglise et le credo d'un journaliste, fût-il catholique.

Je dis donc : un vrai catholique qui écrit un vrai roman, oui, un vrai roman, où ce catholique ose parler de passion et d'amour, oui, d'amour, et d'un double amour encore. Quelle horreur n'est-ce pas ! Le monde ne va-t-il pas s'écrouler ?

Vous l'avez deviné sans doute, nous voulons parler d'*Ame-Princesse* par POL DEMADE, ce roman superbe, aux plus fières allures, écrit dans un style magique qui rappelle le verbe splendide de Barbey d'Aurevilly.

Nous ne voulons pas gâter le chef-d'œuvre de Pol Demade, en y taillant des passages. Tout est à lire.

Notre intention n'est pas non plus d'en faire une analyse complète. Cela a été parfaitement fait ici et ailleurs. Nous voulons simplement répondre à deux objections soulevées à l'apparition de ce roman idéal et qui veulent être relevées.

On a opposé d'abord à notre auteur la thèse de l'amour *unique* dans le mariage. Qu'est-ce que cela veut bien dire ? Cela ne peut évidemment pas signifier que le mariage est le tombeau de tous les autres amours, que le jeune homme qui donne son cœur de vingt ans à une jeune fille, le lui donne avec une telle plénitude qu'il n'y reste plus place pour n'importe quelle affection étrangère, qu'il immole sur l'autel du mariage tous ses autres amours et fait vœu devant Dieu de ne plus aimer que celle qu'il s'est choisie pour être l'éternelle compagne de sa vie.

La thèse posée de cette façon, serait non seulement fausse, mais immorale. Car, pour ne pas aller plus loin, elle excluerait l'amour du Père pour ses enfants. L'objection en question a donc une autre portée. L'amour unique dans le mariage veut dire, qu'un homme marié ne peut plus aimer une autre femme que la sienne. Or cette seconde interprétation n'est pas plus admissible que la première. Elle est radicalement fausse, essentiellement absurde. Elle n'est pas orthodoxe, elle

n'est pas catholique. Elle jaillit d'une notion fautive de l'amour, comme nous allons le voir.

Ici je suis amené naturellement à m'occuper de la seconde objection opposée à la thèse de Pol Demade, celle de Maurice Barrès, formulée par lui dans « le Journal » et reprise par Albert Giraud, dans la « Jeune Belgique ».

« Le dirai-je? écrit M. Barrès, ces pointes extrêmes du catholicisme, cet *amour charnel*, si faible, si défaillant, qui s'enlace et se fait porter par l'amour divin, ces mélanges *sensuels* et religieux me sont suspects. Quelque chose d'équivoque m'attire là et me repousse. » Et Albert Giraud, faisant sienne cette critique, ajoute : « Le dirai-je à mon tour, je suis plus repoussé qu'attiré. Et si j'éprouve une vive répugnance, ce n'est pas à cause de la description d'un pareil baiser, mais parce qu'elle est placée dans la bouche d'un catholique et que *ce catholique* n'hésite pas à se glorifier de cet étrange *amour charnel*, attiré par une sorte d'entremise divine. »

Nous avons souligné à dessein certaines expressions de ces deux citations. Toute la force de l'objection y est condensée. Mais c'est là aussi que gît le point faible.

Cette objection et la précédente ont leur source, comme nous le disons plus haut, dans une notion fautive de l'amour. Elles supposent que l'amour est, d'essence, *charnel*, *sensuel* et disons le mot : *sexuel*. Cette thèse n'est pas soutenable. Oui il y a un autre amour que l'amour charnel, il y a un amour plus intellectuel, plus idéal, *sensible* si vous le voulez, mais pas : *sensuel*, ce qui est toute autre chose. L'idéal de l'amour n'est certainement pas l'amour charnel. J'irai même plus loin, et je dirai que moins un amour est charnel plus il est vrai, plus il est fort, plus il est puissant, et que la sensualité excessive tue l'amour au lieu de l'alimenter.

Si vous me dites que cet amour est impossible quand il s'agit de la femme, que l'amour de l'homme

pour la femme est nécessairement charnel et que par conséquent le double amour du héros de Pol Demade n'est pas admissible dans la théorie catholique, je réponds, comme je l'ai fait à l'objection de l'amour unique dans le mariage : Dans ce cas l'affection paternelle est immorale ; si tout amour est, d'essence, charnel, ce serait donc charnellement que le père aimerait ses enfants et surtout ses filles ! Car voilà bien l'amour d'un homme pour une femme à côté de l'amour du même pour une autre : celle qu'il s'est choisi pour compagne et à laquelle il s'est uni par le lien sacré et indissoluble du mariage.

Vous voyez donc que le double amour du héros d'*Ame-Princesse* n'est pas immoral, qu'il est admissible, même dans la théorie catholique et, qui plus est, qu'il est possible, qu'il existe même. Car vous ne me ferez jamais croire que l'amour paternel est un amour sensuel ! Le Père aime sa fille d'un amour intellectuel, qui peut-être sensible, mais jamais charnel, d'un amour idéal. C'est ainsi que le Saint aime passionnément (permettez l'expression) son Dieu, c'est ainsi que les anges s'aiment dans les cieux, c'est ainsi que la Vierge aime le divin Epoux de son âme, c'est ainsi que le martyr aime son Créateur plus que sa vie, puisqu'il pousse son amour jusqu'à la répandre, avec les flots de son sang, pour le triomphe de sa sainte cause et plutôt que de sacrifier son amour de Dieu à celui de la créature.

Il est donc de toute évidence qu'il existe un autre amour que l'amour charnel et qu'il peut être tellement vif qu'il inspire même à l'un des deux amants le sacrifice de sa vie. La théorie de l'amour double n'est donc pas immorale.

Un homme marié peut, en donnant la plénitude de son cœur à la femme qu'il s'est choisie pour épouse, en aimer une autre d'un amour qui n'est pas nécessairement charnel.

On pourrait nous objecter que ce double amour est en tout cas impossible dans la réalité des choses. Cela même je ne l'admets pas. Nous le voyons réalisé

dans l'affection, combien vivace, combien tendre, combien passionnée, mais pas du tout sensuelle, du Père pour sa fille. Vous me direz que le Père trouve une digue à la sensualité dans sa Paternité, et que la nature même l'empêche de devenir un monstre. Monstre ne serait pas moins l'homme qui oublierait ses devoirs d'époux dans un amour adultère et si le Père trouve une barrière à la sensualité dans sa nature même de Père, le mari se trouve en face d'une double barrière : celle de la nature qui lui défend d'aimer *charnellement* deux femmes et celle du sacrement, qui a rendu son union indissoluble.

Prévenons une objection que l'on pourrait me faire à moi-même. N'ai-je pas, en parlant plus haut de l'amour divin, confondu deux terrains tout à fait distincts, celui du surnaturel et celui du naturel ? Pas le moins du monde. La grâce ennoblit, élève au dessus d'elle-même la nature, mais elle ne la détruit pas. Ce qui est vrai dans l'ordre de la nature l'est aussi dans celui de la grâce. La notion d'amour est une notion philosophique, par conséquent générale, renfermant dans son département toute affection de quelque nature qu'elle soit. Elle peut changer de qualité, d'après la variété de ses applications, mais, essentiellement, elle a toujours et partout la même signification. Il y a différentes manières d'aimer, mais il n'y a qu'une espèce d'amour. On peut aimer divinement, on peut aimer intellectuellement, on peut aimer sensiblement, mais c'est toujours l'amour.

D'aucuns auront trouvé irrespectueux ce mélange d'amour humain et d'amour divin dans le roman d'*Ame-Princesse*. Chose curieuse ! on a fait au grand abbé de Solesmes, à peu près la même objection, au sujet de son livre : les Révélations de Ste Gertrude. Voici la réponse de l'illustre et éminent Abbé : « Il ne nous reste plus qu'un mot ; il sera à l'adresse de ceux qui seraient tentés de tirer scandale du langage *passionné* de Ste Gertrude, dans *les épanchements de son amour* envers le Sauveur des

hommes. Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui, soit dans les livres à la mode, soit dans tels ou tels articles de Revues, certains jugements qui s'étendent sur tout, et qui, grâce au ton dégagé dans lequel ils sont rendus, finissent par se faire accepter de l'honnête et superficiel catholique qui les entend prononcer. Parfois il plaît à ces Docteurs de rendre leurs oracles sur les faits de l'ordre surnaturel, et ils aiment à remarquer que, chez les auteurs mystiques, *l'amour divin emprunte souvent le langage de l'amour profane*. La remarque est naïve assurément; mais un peu de réflexion, une forte dose de spiritualisme eussent peut-être conduit l'écrivain à se demander si au contraire ce ne serait pas *l'amour humain qui aurait dérobé à l'amour divin ses expressions enflammées?* Dieu, inspirateur de toutes les affections pures et saintes, a voulu aussi être aimé de ses créatures. Dans l'ancien et dans le nouveau Testament, il a daigné lui-même s'appeler *l'Epoux*; est-il donc surprenant que *l'Epoux réponde à ses avances?* que son cœur blessé d'amour pour l'infinie Beauté, épuise, pour exprimer ce qu'elle ressent, le langage le plus tendre et le plus ardent qu'une nature créée puisse trouver en elle-même? Le sens chrétien est tellement faible de nos jours, tant de personnes sont sujettes à s'impressionner de toute assertion lancée par un demi-savant, que nous avons cru utile de prévenir certain étonnement et de rassurer certaines susceptibilités. »

Un mot enfin au sujet d'une scène d'*Ame-Princesse* qui a scandalisé quelques prudes et faux dévots et qui a fait sur moi l'impression toute contraire, c'est à dire qu'elle m'a ébloui par sa beauté surnaturelle, oui *surnaturelle*, je dis le mot à dessein et je ne le retirerai pas pour un empire, parce que je devrais sacrifier ma conviction la plus intime, ce que je n'ai pas l'habitude de faire. Loin de ne pas être moral ou catholique, ce passage est tout imprégné de sève chrétienne.

« Albine était une dévote, et je ne vous souhaite pas une autre femme qu'une dévote... »

Elle ne m'aima jamais plus et je ne l'aimai jamais mieux que le sang de Jésus-Christ dans son sang et dans mon sang... J'en étais arrivé à deviner, rien qu'à ses caresses et ses baisers, le secret de ses communions multiples...

S'il lui arrivait, le matin d'interrompre mon travail ou mes études d'un baiser plus passionné que d'autres, je lui disais :

« Tu as communiqué ce matin? »

Plus tard, ce fut l'expression sacrée entre toutes. Communier pour nous, c'était faire provision d'amour. »

Ce passage est l'expression la plus exacte de la plus stricte réalité. Ici je fais appel aux impressions de tout catholique sincère. Que de fois n'avons-nous pas éprouvé, dans notre enfance surtout, le même sentiment? Oh oui, combien plus passionnément nous aimions nos mères, combien plus tendrement nous caressions nos frères et nos sœurs, au sortir de la Table Sainte, où nous étions allés faire *provision d'amour*.

Les sacrements de l'Eglise ont, au plus haut degré, le don de dilater le cœur de celui qui les reçoit. Ils épanouissent l'âme, ils en ouvrent à deux battants les portes d'azur, ils l'exaltent, l'inondent de joie, y font germer un enthousiasme sans borne pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est vrai, pour tout ce qui est bon! Après avoir donné au Dieu d'Amour le baiser eucharistique, on se sent plus irrésistiblement que jamais entraîné à aimer passionnément, à combler de caresses et de baisers, les êtres si chers qui nous entourent et que « Dieu, qui est tout amour » — *Deus charitas est* : Dieu est amour dit l'apôtre, — nous fait un devoir d'aimer, avec tout l'entraînement de nos cœurs et toute la passion de nos âmes!

LÉON LE JEUNE





EDELWEISS

FLLE surgit du fond de ma vieille mémoire,
La femme du Righi...
Voici treize ans depuis la minuscule histoire!
Nous descendions, le cœur vaguement alongui,
Du froid sommet vers la douceur du lac limpide.
Dans le cahotement de sa pente rapide
Le train à crémaillère un instant s'arrêta :
Une pauvre à nos côtés se présenta,
Nous offrant de ses doigts amaigris la fleur blanche...
« Pour mes enfants sans pain ! » murmurait sa voix franche.
Les voyageurs semblaient ne pas l'entendre... Moi
Je l'écoutais : mais l'habitude au lourd empire
— Il faut tant refuser! -- ou l'égoïsme pire
Entravèrent ce cœur où naissait un émoi,
Cette main d'où voulait jaillir la blanche pièce...
Le train partit. Pour les pauvrets point de liesse!
La femme demeura seule et triste là-haut.
Mais elle était en moi! La voyant, en sursaut
Je m'éveille, le jour péniblement je rêve...

L'historiette? elle est simple pour vous et brève,
Pour moi longue et subtile ainsi qu'un vrai remords...
Et je prie en ma douleur sourde,
Criant, pour alléger ma conscience lourde :
« Christ! bénissez la femme et les siens, vifs ou morts! »

Dans sa maigreur souffrante et noire
Je l'évoque du fond de ma vieille mémoire
Pour l'aimer d'un cœur alangui,
La pauvre femme du Righi!

JEAN CASIER



REGARDS

LN charbonnier, du siège
Où l'air piquant l'assiège,
A plongé son regard sans fiel dans mon coupé :
Ce regard du pauvre homme inconnu m'a frappé ;
Tout mortel est égal à moi par la nature,
Prince, poète, chiffonnier :
Dans les conventions je suis mal prisonnier...
Affectueusement, du fond de la voiture,
J'ai dirigé mes yeux vers ceux du charbonnier!

JEAN CASIER





EN ARDENNES ..

Quelques notes de vacances

Le village.



La patache roule sur la route durcie, emportée dans le galop de ses percherons, tout tintants de sonnailles, dans les claquements de fouet et les chansons du postillon.

Les enfiévrées et brûlantes rumeurs de la cité se sont tues.... Le ciel est autre.... La vie est autre.... Nous sommes en vacances!

Le village est toujours là, gaillardement campé sur la colline, coquet et pittoresque, comme il sied à un village d'Ardenne, à trois lieues de Bouillon, de Sedan, sur la Semois, sur la frontière!

Il est petit le village... — « C'est pour mieux s'y amuser, mon enfant! » Deux rues, mais quelles rues! De cent feux chacune, quoique l'âtre ne pétille pas tous les soirs....

Une route bien calée, aux ornières pétrifiées.... Des deux côtés, les piles de bois; entassés, bûche sur bûche, des fagots par terre — fraîche bordure au tas de fumier plus frais encore, jaune, juteux et rutilant de graisse et d'opulence.... Avec quel soin on superpose les couches! Toute la famille y collabore; scrupuleusement on y déverse la litière de l'étable en de fumantes

brouettées ... Et le samedi — nettoyage fait — le père de famille, suivi de sa kyrielle d'héritiers, vient admirer en se rengorgeant le monceau qui grossit...

Sur la place, des poules picorant la poussière.... Un troupeau, parfois, passant à son aise, sans se presser, en sa lourde déambulance.... Quelques gamins fainéants, flânant au soleil, le petit frère sur les épaules.



Toute une vie ce gosse-là. Dès cinq heures, tirant des sons rauques et glapissants d'une trompette à deux sous, il sonne le départ avec conviction... *Le gardeur de porcelets.*

« Ohé! les gens, lâchez les gattes, lâchez les porcelets, ohé? »

Avertis, les gens ouvrent les « rangs » et les gras propriétaires, se dressant avec effort du sol boueux, sortent en grognant, se vautrent dans la mare d'en face, puis, partent « pour de vrai » tous ensemble, au champ... C'est ainsi qu'on appelle les cent mètres carrés pelés, rasés à poil, remués, labourés où la bande prend ses ébats. Deux heures après elle réintègre le domicile pour ressortir à six heures, à la vaine pâture. A huit elle revient. Et c'est un spectacle curieux de voir dans la pénombre cette bande de fauves faisant irruption dans le village, par la ruelle tortueuse, en une houle pressée de chairs roses et soyeuses.

Puis chacun des « chers anges » de Monselet se détache du groupe, pointant droit sur sa bauge, tandis que les sons rauques et glapissants de la trompette à deux sous s'éraillent dans le brouillard : « Ohé! les gens, rentrez les gattes, rentrez les porcelets! »

Le petit gardeur reçoit par an trente-cinq sous, un décalitre de blé, le jour de grand battage, et, à la Noël, les soies de la victime.

La victime! Quels soins elle a coûtés à ses maîtres!

Ils l'ont achetée au mois de janvier toute fraîche encore, rose et palpitante.... Ils l'ont nourrie au lait, maternellement. Puis, peu à peu elle s'est émancipée, elle a grandi en taille et en sauvagerie. L'entrée de la chambre commune lui a été refusée. On l'a consignée chez elle. Elle a lié connaissance avec ses frères du village, est partie à la pâture avec eux, trouvant à la rentrée une bonne cuvée fumante....

Elle a gagné de l'âge et du ventre. Elle n'est plus sortie. Elle a engraisé à vue d'œil, empiffrée de friandises variées ... jusqu'à ce qu'enfin, rassasiée de jours, mais prête encore à vivre, elle aperçut ce couteau brillant et effilé qui appelle tout porc, quelqu'il soit, au pot-au-feu de la retraite.



Les chaumières

Trois pièces de plain-pied.... L'étage sert de grange souvent. Une armoire supporte quelques affriolantes assiettes, narrant la grande épopée; des plats d'étain; au mur un vieux crucifix « des saints jours de jadis! » ébréché, ébarbé; le lit en alcove masqué par de grands draps rouges; un plancher de terre damée avec, parfois, des dessins de sable. La cheminée à l'ample manteau, noircie, hâlée aux anciennes fumées; sur des chenêts grimaçants une bûche flambante, — le bois coûte si peu. là-bas! — et la vieille marmite bosselée, vacillant aux crénelures de la crémaillère....

La porte grand' ouverte! Place au soleil, le dieu des paysans!

Dirai-je qu'à la veillée on se groupe autour de l'âtre « faisant les chaises se toucher » pour écouter les récits de l'aïeul?

Hélas! plus d'histoires! On s'en va trouver les grosses toiles de lin, avant qu'à neuf heures la cloche sonne la retraite, tristes notes esseulées s'égrenant dans

la mélancolie du soir, tintinnabulant au fond des bois
l'appel aux égarés!



Messe à huit heures...

Dimanche.

Sonne le premier coup. On retire du bahut de chêne la chemise empesée, le col étriqué, l'habit de noces ou de communion et s'il est usé, une belle blouse, aux chatoyances veloutées.

Sonne le deuxième, sonne le troisième coup. Par groupes on s'achemine vers l'église.

Pauvre église! Elle est assise lourdement massive et pesante. Autour d'elle, l'ancien cimetière aux croix brisées et effritées. L'herbe pousse, touffue et envahissante. La cloche lance ses larges envolées appelant le monde des campagnes. On entre... d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. — Par taille on s'échelonne... viennent les communiants, les tirés au sort... les jeunes gens... leurs parents, les vieux, cassés, branlants, courbés, ratatinés, aux bécicles épaisses... deux cents personnes en tout; je ne dis pas deux cents âmes, car beaucoup n'y sont présents que de corps.

Par le garde champêtre et l'instituteur au banc des chantres, les hymnes sont entonnés d'une voix tonitruante et tempétueuse : vraiment on dirait qu'ils comprennent!.. L'église tremble sous leurs clameurs.

Pas de bannière oriflammée! Pas de statues! Si ce n'est, au dessus de l'autel, la Vierge et Saint-Jean.

Quelques bouquets écarlates en des vases miroitants. Des cierges, mi-brûlant, mi-éteints. Des bancs déhanchés et craquant. Le curé, comme gêné de cette pauvreté, encadré de ses acolytes, issant de leurs soutanes qui furent rouges et massacrant leurs répons. Les vêpres à quatre heures... Quelques vieilles seulement et les petits.

• Le dernier coup de vèpres a sonné : l'on tinte,
Entrons donc dans l'Eglise et couvrons-nous d'eau sainte.

Il y a peu de monde encore. Qu'il fait frais!
C'est bon par ces temps lourds. Ça semble fait exprès.

On allume les six grands cierges. L'on apporte
Le Ciboire pour le Salut. Voici la porte

De la sacristie entr'ouverte et l'on voit bien
S'habiller les enfants de chœur et le doyen.

.....
Une prière est murmurée à voix si basse
Qu'on entend comme un vol de bons anges qui passe.

Le prêtre se signant adjure le Seigneur
Et les clercs, se signant, appellent le Seigneur

Et chacun exaltant la Trinité, commence,
l'orphète-roi David, ta psalmodie immense.

« Le Seigneur dit... » « Je vous louerai... » « Qu'heureux les saints... »
« Fils louez le Seigneur... » et vibrant par essaims

Les versets de ce chant militaire et mystique :
« Quand Israël sortit d'Egypte... »

.....
Le soleil lui faisant un nimbe mordoré,
Le vieux saint du village est tout transfiguré.

Ça sent bon. On dirait des fleurs très anciennes
S'exhalant, lentes, dans le latin des autiennes » (1).
.....



Funérailles.

La cloche qui claironna joyeuse les baptêmes et les
épousailles, tinte, tinte depuis l'aube... Qu'il fait triste....

L'âme est angoissée, empoignée profondément. De
la foule noire et pâle, des sanglots étouffés....

L'office s'achève... Le bourgmestre se lève, prend
la grande croix de cuivre et la dresse derrière le catafalque.

La cloche tinte, tinte toujours....

Aux deux bras du Christ, l'écharpe blanche, attachée.
flotte et s'agite.

(1) PAUL VERLAINE. *Liturgies intimes.*

On sort du temple. La croix en tête, tout debout, aux mains du premier du village. Des enfants de chœur, portant des cierges, l'eau bénite et le goupillon. Le prêtre, derrière la dépouille portée par quatre solides gars, psalmodie des « Miserere ».

Après, la foule, les pleurs... Voici le cimetière. La glèbe entaillée d'une fosse nouvelle, s'ouvre béante.

On se groupe, l'un contre l'autre pressé et frissonnant... Sur deux cordes, la bière nue, en bois blanc, s'enfonce douloureusement... Chacun s'avance.

Requiescat in pace! La pelletée de terre tombe... C'est fini!

On se débande et l'on va prier pour les siens... Emotionnant et secouant spectacle de voir dans ce petit cimetière, à l'ombre des bois, avec son herbe touffue et ses cyprès décharnés, des prières et des sanglots sur chaque tombe.

Des mères pleurant leurs fils, des fils pleurant leur mère...

Et tandis que la cloche tinte toujours, on pleure à les voir, soignant les leurs et apaisant par de nouveaux épanchements leur douleur ravivée...

Le cimetière tressaille sous ces détresses, sous toutes ces formes noires étreignant des tombes blanches...

La cloche obstinée tinte, toujours, toujours...



Rude labeur que celui du paysan acharné à la *La campagne.* tâche, dur à la besogne.

De l'aube à la vesprée, sans relâche...

A peine s'étendent sur la campagne les premières clartés veloutées qu'il part, la joie au cœur, la chanson aux lèvres! Il a éventré la glèbe, il en a fouillé les profondeurs, et labouré les flancs, il l'a sarclée de sa herse de fer, elle n'a pas défailli et une moisson de

gerbées plantureuses a couronné ses efforts. Les épis ondulent sous la fraîcheur matinale et dans l'air passent des caresses...

C'est l'Eté! L'Eté aux cieux éclatant d'azur poudrierisé de mèches floconneuses, l'été aux traînées de lumière, aux somnolences, aux assoupissements, aux gloires et aux apothéoses!

Midi de l'an et des saisons,
Royal Eté, tu te recueilles
Dans la gloire des floraisons
Et la verte splendeur des feuilles.

Tu parfumes les soirs vermeils
De l'odeur des vignes fleuries,
Et le jour, tes ardents soleils
Embaument l'herbe des prairies.

Tu mets de grands sourires bleus
Sur l'eau des lacs et des fontaines;
Tu mûris les blés onduleux
Et les avoines, dans les plaines.

Par ta grâce, jeunes et vieux,
Se sentent l'âme illuminée;
Tu rends les cœurs sains et joyeux,
O pourpre Eté, roi de l'année!.... (1)

Et dans cet embrasement de la nature, dans cette exaltation d'hosannas universels, le col ouvert, le torse redressé, l'Ardennais fauche en cadence.

Il fauche en cadence et les gerbes dorées s'inclinent... vaillant il travaille. La faux ne s'arrête pas.

Mais voici, derrière le coteau, dans l'aurorale mansuétude, une litanie de cloches

« Qui cassent du silence à coups de battant clair »

C'est l'Angelus qui s'envole, et le faucheur, un genou

(1) ANDRÉ THEURIET. Pièce inédite.

en terre, tête découverte, baignée de soleil, laisse aller ses demandes vers en haut...

Puis il se relève, fauchant, fauchant toujours.



Entre deux boqueteaux, elle forme la ravine et s'étend onduleuse et chatoyante. Les rivelets y carillonnent leur murmure et les titillations d'eau vive lancent dans l'accablante torpeur des effluves plus frais et ragaillardissants. *La prairie.*

L'herbe folle et plantureuse vient d'être rasée et dans le midi « épandu sur la plaine » les femmes et les jeunes filles du village travaillent à la « fânerie ».

Un long râteau de bois à la main, elles amassent en monticules l'herbette séchée... Puis, dans de grands draps blancs amoncelant leur regain, elles le rapportent sur le dos, à la hotte, au grenier.

Précieuse récolte que celle-là, et qui assurera de bonnes pâtures, l'hiver, à ceux de l'étable. L'hiver! Quel changement, quelle métamorphose! Plus de prés! Plus de val rayonnant! Les ruisselets sous la neigeuse poussée ont tout inondé et de grands champs de glace, craquelés en grimaçantes gersures, recouvrent les verdoyances passées!

Précieuse récolte et bien appréciée! Quels soucis et quelles inquiétudes ne donne-t-elle pas à la famille! Le soleil, d'abord, qui trop brûlant, roussirait l'herbe au lieu de la sécher et de la faire crépiter.... La pluie qui ne doit être que rafraîchissante. Les ruisselets qu'on détourne, la nuit, à la dérobée... Les chemins de traverse qu'il faut couper. Et encore...

Car, non seulement comme dit Banville,

• Le vent, la pluie, et la froidure aussi

Aux pauvres gens tout est peine et misère. »

Mais il reste la maraude.

Et à ce propos, une histoire, authentique, des dernières vacances.



*La guerre de
la vache.*

Le village est en émoi! L'herbe des prés, le regain disparaît la nuit ..

Pas plus tard qu'hier, on a trouvé nettoyé, à nu, un superbe carré fauché de la veille! La prairie était riche, bien sur pied, grasse et touffue.

Qu'en restera-t-il, hélas! lors des longues journées hivernales, pour la mangeoire vide au fond de l'étable?

Le paysan a beau faucher l'herbe molle et superbe, les tassées qu'il laisse, besogne faite, sont rapinées, la nuit...

Le village est en émoi!

Le conseil composé du garde-champêtre, du mayor et du hardier, s'est réuni d'urgence.

Et chaque soir, quelque propriétaire de deux ou trois arpents sort furtivement, drapé d'une antique houpelande ...

Il s'enfonce dans le vallon au milieu des deux bois le Bannet et la Webbe aux Renards. Il fait noir. Solitude complète, sauvage. Quelques jappements de renards en chasse, le cri discordant d'un héron, c'est tout!

Blotti dans une buissonnée, le veilleur attend... Le jour paraît. Le rayon gardé est intact, mais à 500 mètres de là le regain a disparu.

Depuis huit jours, se répète le même manège et le paysan, dans son fatalisme Ardennais, laisse faire...

Cinq heures du matin. Ciel gris, désespérément. Il pleut. Animation inaccoutumée dans la grand' rue. Rassemblement. Dix vaches dodues, superbes, puissantes, à la large encolure, au poitrail bombé, entourées des notabilités, de tout le village! Ce sont les voleuses! Et

l'on me narre comment Bourguignon, le boiteux, étant de quart, a vu soudain ces dix vaches promenant leurs lourdeurs dans la prairie, dans sa prairie, — les autres, peu lui importait — et brouter, à l'aise, tranquilles, comme chez elles, comme à la vaine pâture, l'âme en paix, chatouillée par aucun ver rongeur imprudemment avalé...

S'armant de son parapluie, comme d'une gaule, il les tourna à revers, et avança.

Broutant toujours, elles avancèrent. Il avança, elles avancèrent. Jusqu'à la grand' rue où il s'arrêta, où elles s'arrêtèrent, n'ayant plus rien à brouter.

Et elles étaient là, ruisselantes de l'ondée, le poil tordu, dégouttantes et confuses, la tête mélancoliquement baissée, l'une contre l'autre.

Les yeux, béatement ouverts en leur morne stupidité, regardaient, inconscients, digérants et troublés.

L'eau tombait toujours, et le monde se retira dans la grange « d'en face » les battants tout grands ouverts... Les vaches restèrent, les pieds dans le ruisseau, l'échine ployée avec résignation, ne sachant que faire, contrites comme des criminelles! Dans la grange on délibérait.

On décida de les garder jusqu'à réclamation, jusqu'à remboursement de 200 francs par le propriétaire.

Car on les avait reconnues! C'étaient les vaches du village voisin, de Gespunsard, de France! Ah, les gueux, les petits Belges vont leur montrer comme on traite des brigands!

S'ils ne déboursaient pas, on gardait les vaches, tant pis pour eux!

Et jusqu'au soir les malheureuses restèrent en plein vent, dans la pluie qui tombait glacée, personne ne les voulant héberger. Dans la grange le conseil attendait qu'on vînt les réclamer, et cette nuit là, il n'y eut plus de veilleur entre les deux bois, le Bannet et la Webbe, aux Renards ..



Les Bois! c'est ce qui fait l'Ardenne si rude, si forte et si belle! ce sont leurs vastitudes qui lui donnent la grandeur et la robustesse! Ce sont eux qui couvrent l'horizon de leurs cimes chenues, qui font verdier la pâture prairiale, et donnent, le soir, ensanglantés des dernières traînées d'un soleil d'or roux, tant de profondeur à la vallée assoupie! Ce sont leurs hautes futaies de chênes qui bordent la grand' route escaladant la montagne... Ce sont leurs jeunes taillis enchevêtrés de genêts et de bruyères qui couvrent les hauts plateaux....

« Forêt magique que celle des Ardennes, disait Taine, qu'il faut voir pendant des semaines de pluies, ruisselante et morne, hostile, quand les chênes tranchés par la hâche gisent saignants comme des cadavres et que l'universel bruissement du feuillage fait rouler autour d'eux des lamentations infinies .. Mais qu'il faut voir aussi riante, parée comme une belle fille, quand, le matin, le soleil glisse des flèches entre ses troncs, s'étale en nappes lumineuses sur ses feuillages et met des aigrettes de diamant à la cime de toutes ses perles. »



Nous sommes en mars... La hâche résonnante mord et frappe les vieux géants. Tous les bois de la commune ont été partagés en vingt coupes annuelles. Chaque coupe en un certain nombre de carrés-égaux, un pour chaque foyer du village. Les pauvres n'ont jamais froid l'hiver, dans leur chaumine.

L'« Aristoland » de Félix de Breux... Pas d'impôts ! Au contraire, des recettes!

Or donc, chaque carré fut tiré au sort en séance de mairie, et chacun va abattre la part qui lui revient... Tout tombe!

Navrant spectacle de voir par terre, écorchés vifs, les jeunes arbres de l'année, dont la sève ardente

et juvénile venait de faire éclater les bourgeons sous une poussée de radieuse verdure!

Les chênes sont seuls épargnés, pour quelque temps du moins

Une quinzaine devers Pâques, alors que les premières chaleurs ont fait monter la sève, « entre l'arbre et l'écorce », les jeunes gars abandonnant le soc et la pioche dans la glèbe noire et fumante, s'en vont à la « pellerie », à l'écorçage.

Une taillée d'abord, toute droite, incisive, du haut en bas de l'arbre. Puis à l'aide de petits crochets osseux on déroule l'écorce amollie...

On a tout tiré de la forêt! Les derniers chênes — blancs maintenant en leur crue nudité — mordent la gazonnée.

Les vacances venues il n'y aura plus que des souches glissantes émergeant d'une mousse épaisse et mêlée de bruyères...

Ces herbes seront raclées, enlevées, séchées au dur soleil, entassées, brûlées *en sarts*, et lanceront dans la chaleur leur fumée âcre et purifiante...

Les cendres de cette motte terreuse seront étendues ensuite sur toute la coupe, comme engrais... On sèmera du seigle... Glorieusement il poussera. Et l'année suivante, en un dernier effort, la vieille terre rouvrira ses entrailles, donnant encore une moissonnée de genêts d'or qu'on ramènera à pleins chars, en octobre, à la grange...

Épuisée, on la laissera dormir pendant dix-huit ans, après lesquels une nouvelle forêt y aura planté de fortes racines et les cognées martelleront de nouveau leur sourde mélodie, entrebrisée parfois d'une plainte déchirante...



La chasse

• Le quadrigé, au galop de ses étalons blancs,
Monte au faite du ciel, et les chaudes halcines
Ont fait onduler l'or bariolé des plaines.
La Terre sent la flamme immense ardre ses flancs.

La Forêt masse en vain ses feuillages plus lents,
Le soleil, à travers les cimes incertaines
Et l'ombre où rit le timbre argenté des fontaines,
Se glisse, darde et luit en jeux étincelants.

C'est l'heure flamboyante où, par la ronce et l'herbe,
Bondissant au milieu des molosses, superbe,
Dans les clameurs de mort, le sang et les abois,

Faisant voler les traits de la corde tendue,
Les cheveux dénoués, haletante, éperdue,
Invincible, Artémis épouvante les bois. » (1)

Laissons à ceux du plat pays le plaisir d'arpenter
navets et labourés.

Gardons pour nous la course des forêts et des
montagnes, à la poursuite du sanglier furieux ou du
chevreuil agile! Lançons-nous à toute bride dans les
cépées chenues et clamons à tous les vents l'halali
fastueux!..

Septembre... cinq heures du matin...

La brise fraîchissante balaie les dernières effilochures
d'un vapoureux brouillard et, quérés par les gardes, vail-
lants et matineux nous dévalons par les taillis...



Les gardes.

Drôles de types!

Le vieux en tête, grand, sec, maigre, osseux, plein
de nerveuse vigueur. Le visage fier et distingué couronné
de mèches blanches. Les jambes démesurées, issant
d'un pantalon brindilleux... et, piquetant tout cela, un
verbe sautillant, au mot typique, à l'image vivante.

(1) *Les Trophées*, par JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

L'autre, plutôt petit, courbé, tant il rampa dans les broussailles!

La barbe enchevêtrée, la casaque de cuir, la toque en queue de renard -- le renard tout entier, cet homme-là! -- Rompu à sa tâche, roué, rusé, la langue bien pendue, la carabine impeccable, il sait le bois, le gibier, le braconnier!

Il connaît leurs tours pendables, la gorge des affuteurs, la coulée fraîche et fumante qui n'attend qu'une bricole, dans les fonds mareux, le double crin à la bécasse et à la gelinotte, les pièges au renard, et les ramures où, le soir, en ligne, sont branchés les coqs de bruyère!

Il pourrait publier ses mémoires!

Que de prises à la vesprée ou avant l'aurore! Mohican, trappeur, coureur de bois, il sait son affaire, le brave! Ancien braconnier lui-même, et il s'en vante -- jamais on ne le sut pincer! -- il s'amuse à pincer les autres. Depuis le garde-champêtre lui-même qu'il trouve un beau matin redressant une bricole, depuis le gras fermier jusqu'au plus miséreux du village, il a fait des captures.

Une aube qu'il faisait sa roulée dans les coupes de Nagimont, sur un chemin battu, il trouve un lièvre superbe pris à la brochette. Grimpant sur l'arbre prochain, il attend. Une heure après, une gerbeuse arrive et voit le lièvre. Grande et terrible, la tentation. Devant elle un bouquin gras et dodu, la panse rebondie comme une calebasse pleine, tout chaud encore, valant un bel écu sonnante! Elle s'arrêta, contemplative... regarda, ne vit rien, et se baissa prestement... Nicolas s'était laissé glisser de l'arbre et se dressa devant elle... Epouvantée elle lâcha prise, tremblante. Puis elle se jeta aux pieds du garde et d'un flot de paroles entrecoupées : « Je ne le ferai plus, mon bon Monsieur Nicolas, je ne le ferai plus, je ne l'ai jamais

fait .. Mais je suis si pauvre, là, que je n'ai pu résister... Mes enfants ont faim... là, pardonnez-moi mon bon Monsieur Nicolas!.. »

— Va-t-en vite, lui dit le garde, je le sais bien! Ce n'est pas toi qui as mis la brochette, c'est un autre, je l'entends, il vient, va-t-en vite! » — Elle était déjà loin. Nicolas se dissimula dans une buissonnée de chêne .. L'homme arrivait, l'homme, le vrai coupable, le braconnier, sifflottant et comme allant à la besogne, il marchait sans regarder. Passé le lièvre, il s'arrêta, se retourna, et regarda s'il était seul... Il explora les alentours. Il commença du côté droit du chemin. Nicolas était à gauche, et se traîna dans son sillage. Le côté droit exploré, Nicolas y resta, l'homme alla à gauche, n'y vit rien et s'avança alors triomphalement! Il clama sa victoire et bondit sur sa proie! « Encore un, fit-il, que Nicolas n'aura pas! »

— « Si fait, il l'aura! » dit le garde surgissant tout-à-coup!

Le soir le lièvre était porté par Nicolas chez la gerbeuse.....

Ainsi mille historiettes intéressantes! d'hommes, de femmes pris après des jours d'attente et d'immobilité, pris par la queue du gibier sortant des osiers d'une hotte trébuchée comme par misère

Je disais donc, avant cette épouvantable parenthèse, que nous dévalions par les taillis... Arrivés sur le terrain les chiens courants sont découplés. Furetant de droite et de gauche, en quête, ils s'enfoncent bientôt, animés par « le vieux » qui les suit... Et tandis que nous occupons les postes accoutumés, la chasse commence. Nous allons attendre, d'ordinaire à une étoilée de chemins, que le lièvre chassé par les chiens arrive à nous, se faire tuer. « C'est une chasse de paresseux » me criez-vous. Ah, oui! Pas de chasse

au contraire où il y ait plus de vie et de mouvement!

Le lièvre lancé après quelques ravaudages, mis sur pied, est poursuivi sans trêve ni merci par la meute acharnée. Tintamarant ses aboyées elle s'élançe Il faut suivre cette voix des chiens, se guider sur elle, avancer à droite, bondir à gauche, courir, rebrousser... être en éveil sans cesse, haletant, le cœur battant dans la poitrine des toc-toc plus sonores, se demandant si le lièvre va débusquer. On l'entend venir... Patati, patata, fait-il sur les feuilles sèches.. Et l'on tremble. Crac... Il a fait le crochet, il buque et s'en retourne... Les chiens se taisent... Silence dans le calme de l'aurore... Le lièvre a sauté de côté, d'un bond, puis s'est casé, immobile, dans une touffée... Peut-être est-il reparti sur ses brisées, à contre-pas... Tout-à-coup, au fond du bois, le piqueur rappelle à vue. Il a vu le coquin passant ventre à terre sous la feuillée et gagnant du terrain... Il corne ses chiens et leur musique, à vue, s'envole de nouveau, plus belle et plus vibrante!

Grand Dieu! Droit devant le chasseur arrive le lièvre, à son aise, les oreilles droites, écoutant, s'arrêtant... Puis repartant. Il approche cependant. . attention... visez entre les pattes... pas de tremblement... Pan!.. Une bouffée de fumée et le pauvre, « le monstre! » comme l'appelle le piqueur exténué, gigote sur le sentier les spasmes de sa dernière gambade!

Les chiens sont là!.. Parfois, on leur lance la dépouille. Ils l'ont bien gagnée par Saint Hubert! Ils se disputent la bête, n'en laissant rien, en font une curée complète, sauvage, rageuse!

On retourne au poste pour un nouveau lancé, pour de nouvelles péripéties... Le bouquin passant comme flèche dans une cépée, le cor clamant les fanfares du bien-aller, les mâtins claironnant leur envolée, et lorsqu'ils sont en défaut, la voix du vieux garde, bredouillante :

« Allons les beaux! Allons les beaux! Brrrrrou! Brrrrrou!
Allons! Allons! »

Par jours, aussi, il faut du temps pour lancer... C'est interminable, croyez-vous, de rester au poste, immobile. Nenni. On a pris dans le carnier un bouquin intéressant — je ne parle pas de celui qu'on rapportera le soir glorieusement au village — et dans la douceur de l'aube, sous le ciel bleu et les tièdes caresses de la brise, au milieu de la forêt se dépouillant de ses opulences, dans le faste de l'automne et le grand soleil de la campagne, au bord de la route où passent, massivement, les chariots de bois et de litière, on aime à rentrer en soi-même.

C'est un charme inconnu à la chasse en plaine, dans les sillons....

Nous usons pourtant aussi du chien d'arrêt, dans les steppes de bruyère roussâtre, aux flancs ards des coteaux rocailleux, sous le soleil de plomb, à la poursuite d'une douzaine de pouillards ou d'une caille vagabonde!....

Mais ce n'est pas là la chasse d'Ardenne!



Les Fraudeurs. Pénétrons dans un de leurs repaires.... Un cabaret, une auberge campés sur la frontière, ruisselant de blancheurs au milieu d'une prairie, en plein bois, isolés, ou bien encaissés au fond d'une gorge sauvage et hérissée.

C'est le Bois Jean, la baraque Cagnaux, la ferme de la Cense....

Le long du sentier cramponné à la roche nous avons dévalé et nous voici devant l'auberge, la baraque comme on l'appelle.... Nous poussons la porte berloquante.... Une vaste pièce, basse, aux murs crépis à la chaux, suintant la fumée, fétide d'haleine.... Toute une masse, un entassement péle-mêle, d'hommes, d'enfants, de femmes,

de vieillards, étranges, louches, veules. Les vêtements en loques, les têtes broussailleuses, les yeux encaissés dans leurs orbites, dardant de fauves regards, livides, interrogateurs, tant ils fouillèrent les profondeurs ! Toute cette populace, attablée, affalée sur les bancs graisseux, chantant, riant de tristes rires, buvant des jattées de café, vrais brigands au repaire!...

Chacun se lève à son tour quérir à la pièce voisine la fraude de nuit, la pacotille. Ce n'est pas la fraude en grand des attirails agencés, des voitures aux roues et aux sièges creux, des blocs de granits entaillés comme bacs à alcool, des arbres comme saignant d'hier et doublés de zinc...

Non, c'est la fraude modeste, mais plus sinistre, plus hasardeuse, plus casse-cou...

La marchandise, grossièrement, tant bien que mal, se dissimule où elle peut.... Le tabac double les semelles des souliers, les cigares se glissent dans le dos — cela leur donne au déballage un arôme tout particulier — le café s'enchevêtre dans la tignasse, et le pétrole, tout bonnement, à la cruchette, se porte à la main.

Une fois monté, équipé, astiqué, furtivement le fraudeur se glisse sous la forêt. Sans repos, en éveil, l'œil au guet, l'oreille tendue, il s'enfonce sous les taillis.... Il franchit monts et ravins, connaît le chêne Marié et la caverne des Sept Croisettes....

Les sentiers détournés, tordus de cépées, mordus de ronces, tellement sauvages — comme le dit Stanley de sa grande forêt — qu'au lieu d'y tailler des tranchées, on aurait plus vite fait de marcher par dessus, quitte, parfois, à disparaître dans un buisson !

Et ce que Stanley ne rencontra pas, des douaniers ! Le fusil en bandouillère, le revolver au poing, le sabre au côté, le molosse en laisse, ils surgissent du chemin creux.... Sauve qui peut!.... Les bretelles portant les ballots sont tranchées, la marchandise aban-

donnée et le contrebandier est heureux lorsqu'il en
escape... Dans le nocturnal silence se livrent parfois
des combats acharnés et les coureurs de frontière la
font rude la corvée des douaniers français toujours en péril
et à la merci d'une balle franche ou d'un coup de
couteau dans l'ombre.

Lutte pour la vie que celle du fraudeur, préférant
encore son existence aventureuse à celle des men-
diants qui

« Trimballant leur besace vide,
S'en vont par monts et par chemins,
L'âme triste, le corps livide,
Le bâton et le sac aux mains....
Quand les cingle la froide pluie,
Qui se l'assent battre, cingler,
Attendant qu'un rayon essuie
Cette eau qu'ils sentent découler.
Qui du matin au soir avancent
Grelottants, trahis, affaiblis,
Se détournant de ceux qui dansent,
Fuyant comme des malfamés....
Le sac au dos, bombé de croutes,
Blêmes, hagards, dépenaillés,
Qui vont alors, jetant aux routes
Les poussières des vieux souliers!....
Tels qu'on voit les traine-savate,
Les impotents aux yeux vitreux,
Les aveugles, les culs de jatte
Et les misérables goitreux,
Tels qu'on voit les vieux porte-loques,
Les assoiffés, les crève-faim,
Qui s'en vont drapés de défraîques,
Cherchant toujours un lendemain!....
Heureux quand le soir sur la paille,
Au fond d'une grange reçus,
Le jour passé, vaille que vaille,
Ils rêvent leurs espoirs déçus!... »



cloutiers. Vie de parias que celle des contrebandiers! Mais
au moins en plein air, devant le grand soleil, au fond
des forêts fraîchissantes, par la froidure ou la chaleur!
Vie d'espace, d'horizon, d'air, de nature!

Pourquoi désertier tout cela pour aller clouter dans une forge qui ressemble plus à une géhenne qu'à un atelier? Des villages entiers résonnent du martellement de l'enclume!

Adieu! les floraisons estivales et les durs et les bons métiers de la glèbe!

Adieu les grands vents qui vous claquent au visage!

Adieu les pittoresques et vaillants labeurs!

Le vannier, dans la prairie, tressant les oseraies ..
Le sabotier fouillant les blocs de hêtre...

Plutôt charbonnier en plein vent, s'il vous faut un métier noir, que de s'enfermer dans un cabanon aux murs écaillés et hâlés, rancis d'âcres fumées et mordus de calcinations dartreuses...

Où les senteurs des forêts d'automne?..

Des chiens pelés et efflanqués vaquent aux os dans les ruelles tortueuses et croupissantes... Où le fidèle compagnon du berger, sur les hauts pâquages, devant l'horizon radieux?..

Toute une populace d'hommes et de jeunes gens attelés à la forge, le visage brûlé de poussière... Où les solides laboureurs aux mains calleuses et jaunies de bonne terre?..

Leur chant matinal accompagne l'alouette : les autres clament, le soir, au cabaret : « Vive la grève! »



Laissons là ces fièvres et ces embrasements! Purifions-
nous, aspirons de plus saines bouffées, descendons à la Semois. *La Semois.*

Salut à toi, du fond du cœur, ô rivière enchantresse!...

Tu déroules en spirales chuchotantes tes blancheurs de cristal, tu mets un rayon de soleil à la mousse cuivrée du roc sauvage, tu carillonnes de frais éclats de rire

dans le silence de l'abrupte solitude, et tes fraîches caresses onduleuses donnent à toute ta sublime vallée un renouveau de grâce et de jeunesse. Tu ne te peux résoudre à quitter, à délaisser ces splendeurs, et de toutes tes forces graciles tu te retiens, tu t'attaches, tu te cramponnes, tu te tournes et te tords sur toi-même pour gagner du temps!...

On te voit, du presbytère de Rochehaut, serrant de tes boucles chatoyantes Frahan, tout en bas.. Et prête à le quitter tu éclates encore en un dernier rayonnement au fond de la forêt saisissante!

On te voit, dans les prairies de Vresse, te prélassant à l'aise, étalant tes beautés opulentes, ouvrant tes bras pour recevoir la torsade dégringolante de cascades du ruisseau de Petit-Fays!

On te voit à Membre, du moulin, près du pont, te cabrant, rebelle, sous les larges arcades...

On te voit à Bohan surtout, jetant tes senteurs tonifiantes aux tabacs verdoyants, mais que tu auras boucanés bientôt, et qui, alors, coupés au pied, avec soin, à la serpe, ramenés au grenier à pleines brouettées, couvriront, l'automne venue, le village tout entier, du faite à la base des chaumines, de grappes brunissantes!

On te voit partout, brillante, éclaboussante de jeunesse, limpide au dessus de tes radieux galets, frémissante de sève et d'enthousiasme, scintillante au fond de la gorge serrée, resplendissante dans les prés, au mois d'août, sous le glorieux ruissellement du soleil!...

Bagimont, Septembre 1892

THOMAS BRAUN





TIMIDITÉ

MON âme tranquille et timide
Ressemble aux fleurs pâles des eaux
Qui préfèrent la moire humide,
Et l'ombre douce des roseaux.

Comme la corolle bercée
Des nénuphars épanouis,
Comme des yeux de fiancée
Que les regards ont éblouis,

Ainsi, pieusement songeuse,
Dans la paix, elle aime à s'ouvrir;
Ainsi la foule tapageuse
L'effarouche et la fait souffrir.

La houle retombant sur elle
La meurtrit en la pénétrant;
— Entendez-vous, quand c'est la grêle,
Les roses se plaindre en mourant ?

O chants berceurs des sources blanches!
Hameaux perdus! sentiers si doux!
Toits dérobés parmi les branches!
Je suis si bien auprès de vous!

Car mon âme simple et timide
Ressemble aux fleurs pâles des eaux
Qui préfèrent la moire humide
Et l'ombre fraîche des roseaux.

JULES SOTTIAUX



REVE

Pour RAYMOND BILAUT



ACCABLÉS par la lutte, assoiffés de repos
ils sont couchés là bas, en masse sur la terre.
Les lourds rayons mourants accablent de lumière
tous ces corps emmêlés de superbes héros.

Là bas à côté d'eux, les grands vaincus du jour
sont tombés pêle-mêle en immense hécatombe;
ils sont couchés là bas sans linceul et sans tombe,
de leurs membres sanglants se gorge le vautour.

.
Les courageux héros tout ruisselants du sang
que leurs bras fit couler par de larges entailles,
rêvent aux grands combats, aux immenses batailles.

Invulnérés toujours, ils ont vaincu souvent.
Des triomphes passés revolent dans leur rêve
. . . Mais eux-mêmes demain tomberont sous le glaive.

BAUDOIN KERVYN DE VOLKAERSBEKE





PETITE CHRONIQUE

En octobre, annonce-t-on, paraîtra : *Vœu de Vivre*, livre IV de DIRE DU MIEUX, première partie de ŒUVRE, par René Ghil, grand-maître de l'École évolutive-instrumentiste. Un fragment du livre futur est révélé par l'*Art littéraire*, et ce nous est une bien douce joie d'éveiller, par quelques lignes géniales ici transcrites, l'enthousiaste appétit des lettrés. Elles affirment, pensons-nous, une rare puissance descriptive :

Pour les Fagots du Four, antre
clair-vespéralement qui se vouîte d'ors, où
cuire l'éternel pain rondi, même lors qu'entre
le rutilant soleil au signe des Gémeaux :
de matin, attaquèrent de serpes les haies
épointant aux gantelets leurs épines, ou —
charpentes et timons de demain, les Futaies
tressaillantes de hache,

sonores de loin

en loin et tors de lutte, les Hommes sonores
de hans! qui, levant la tête dans l'alentour
terreux long éraillé des grolles omnivores
prophétisaient aux Autres mi-apparus à
curer les Fossés limitrophes, de la neige —
la neige moite aux semailles, la neige pour
ce soir...

Il est une nuit lent luenta : il neige ...
Immense et amorphe l'horizon qui s'allège
choit d'une densité retardée d'épars
et silents mouvements de vertige atomique
doux : il neige d'éternité qui s'authentique...



Extrait d'une étude de M. Augustin Filon sur Prosper Mérimée, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin) :

« *Salammbô* paraît : il s'excuse de l'avoir feuilleté : « En tout autre lieu, où il y aurait eu seulement la *Cuisinière bourgeoise* à lire, je n'aurais pas ouvert ce volume... » Quelqu'un qui voulait l'agacer, lui prêta un volume de Baudelaire : il pensa en devenir enragé. Mais c'est à Victor Hugo qu'il réserve les épithètes les plus désobligeantes. Après avoir lu les six premiers volumes des *Misérables*, il donne son impression à la comtesse de Montijo : « Cela semble avoir été écrit en 1825... Aujourd'hui ce style-là n'étonne plus, mais assomme. . Hugo n'a pas un moment de naturel. Si ce livre était moins ridicule et moins long, il pourrait être dangereux. Tel qu'il est, il me semble inférieur de tous points aux romans socialistes d'Eugène Sue. » La question qui se pose pour lui est celle-ci : « Victor Hugo a-t-il toujours été fou ou l'est-il devenu ? »

N'est-ce pas l'éternelle histoire des artistes vieillissants, hostiles aux tentatives neuves ? « C'est un mauvais signe, conclut M. Filon, que de se refuser à des impressions nouvelles et de revenir aux premiers livres qu'on a aimés. C'est le symptôme de la fin, c'est l'esprit qui retourne mourir au gîte. »



Dans la *Plume* du 15 juin, parmi des vers un peu clownesques de Verlaine, une *Impression de Printemps* qui rappelle les plus subtiles des *Romances sans paroles* :

Il est des jours — avez-vous remarqué ? —
Où l'on se sent plus léger qu'un oiseau,
Plus jeune qu'un enfant, et vrai ! plus gai
Que la même gaieté d'un damoiseau.

On se souvient sans bien se rappeler...
Evidemment l'on rêve et non, pourtant.
L'on semble nager et l'on croirait voler.
L'on aime ardemment, sans amour cependant,

Tant est léger le cœur sous le ciel clair
Et tant l'on va sûr de soi, plein de foi
Dans les autres que l'on trompe avec l'air
D'être plutôt trompé gentiment, soi.

La vie est bonne et l'on voudrait mourir
Bien que n'ayant pas peur du lendemain.
Un désir indécis s'en vient fleurir,
Dirait-on, au cœur plus et moins qu'humain.

Hélas ! faut-il que meure ce bonheur !
Meure plutôt la vie et son tourment,
O dieux cléments, gardez-moi du malheur
D'à jamais perdre un moment si charmant.



Une œuvre nouvelle du Sar Mérodack Joséphin Péladan entreprend d'enseigner aux dames *Comment on devient Fée*. Au cours de cet enseignement le Mage nous révèle les nécessités qui contraindront Dieu à créer la femme : elles se trouvent, paraît-il, exposées dans la Genèse, mais les traducteurs et les interprètes de Moïse ne les ont point découvertes jusqu'à nos jours. Voici enfin la vraie pensée de Moïse, extraite des versets 20, 21 et 22 du chapitre II de la Genèse, qu'il est inutile, pensons-nous, de transcrire ici :

« 20. Adam nomma de leur nom de relation tous les animaux et la série d'invisibilité. Mais il n'y trouva pas l'être de transition entre lui et la nature, l'être qui fût le rapport de l'élémentaire, à lui, l'essentiel, c'est-à-dire son réflexe.

21. Alors Joah Elohim suspendit la sensibilité d'Adam et il rompit son unité androgyne, et, prenant le passif ou réflexe, il l'individualisa par une forme où la courbe, qui est la beauté, dominait.

22. Ensuite il développa le positif d'Adam quantitativement pour tenir la place de son entité passive Aïs:ha, désormais personne distincte, et il amena Aïscha à Adam. »

Telle est la vraie pensée de Moïse. Voilà pourquoi et comment Eve fut créée. Et des gens s'étonnent que la femme soit un être compliqué!



Méfiez-vous des amis. M. Paul Alexis, un familier de Médan, explique ainsi l'origine de l'histoire des *Rougon-Macquart*, commencée par Emile Zola il y a vingt-cinq ans, achevée aujourd'hui : « Qu'est-ce qui put décider à cette entreprise neuve un jeune homme de vingt-huit ans? Je crois à des causes multiples : non seulement une admiration profonde pour la *Comédie humaine*, mais un goût personnel et inné pour les vastes ensembles, une prédisposition à faire grand et *par dessus tout, une question d'argent*, le désir d'assurer sa vie en traitant avec quelque éditeur pour un certain nombre de romans qu'un système d'avances mensuelles, remboursables plus tard sur le rendement du feuilleton et du volume, lui permettrait d'écrire à loisir. »



M. Teodor de Wyzewa, ironiste plein de grâce, écrit dans le *Mercure de France* de juillet, un curieux article, très paradoxal : *D'un Avenir possible pour notre chère Littérature française*. J'y cueille cet apologue qui ne manque pas de quelque saveur :

« Un dimanche soir, au collège, mon voisin d'étude me dit qu'il avait rencontré une jeune fille roussie nommée Sylvie, mais qu'il ne savait pas ce qu'il devait en faire. Je lui conseillai d'en faire un livre : et c'est à quoi mon ami s'appliqua, dès le lundi matin. Il s'y applique encore, le malheureux ! Il tient toujours son sujet, qui est toujours cette Sylvie avec ses cheveux roux ; mais à mesure qu'il se choisit un genre pour traiter son sujet, le genre qu'il a choisi se démode, et voilà tout à recommencer ! Son livre a été, tour à tour, un grand poème dans la manière de Victor Hugo, un roman naturaliste, une série de

complaintes en vers libres, une étude psychologique, un symbole, un essai de culture du moi, un conte néo-chrétien. Mon ami a le travail un peu lent; il veut que son œuvre soit au goût de son temps; et le goût de son temps change si vite, que mon pauvre ami le comparait, l'autre jour, précisément aux cheveux jadis roux de sa Sylvie, qui, maintenant, changent de couleur tous les soirs. »



Mort de Guy de Maupassant. Voici dix-huit mois qu'en lui la folie avait tué l'écrivain. C'est un maître de la prose contemporaine qui s'en va.



Encore une revue nouvelle : *L'Annonciation*. La rédaction se compose de M. Saint-Georges de Bouhéliér, qui plagie studieusement les attitudes de son ennemi, M. Emmanuel Signoret. Au reste, il ne manque pas de génie.

M. D.



Les Revues :

Revue Générale (juin) : la Revue littéraire trimestrielle de E. Gilbert; (juillet) H. Ponthière : *Trois semaines chez Jonathan*; A. De Ridder : *La cour de France sous Louis XV*; William Ritter : *Johannes Brahms*; Henry Bordeaux : *Edouard Rod*.

La Jeune Belgique (juin) : Iwan Gilkin : « *Pelléas et Mélisande* » à Paris; de beaux vers d'Albert Giraud; la chronique littéraire du même; des poésies de Tutchew traduites par Léopold Wallner.

Revue britannique (juin) : une étude sur feu Claudius Popelin, le maître émailleur-poète.

Revue bleue (21 juin) : Brunetière : *L'évolution de la poésie lyrique au XIX^e siècle; conclusion*.

Revue des Deux Mondes (15 juin) : E. M. de Vogüé : *A Ravenne*.

Mercure de France (juillet) Adolphe Retté : *Le vers libre*, Vincent van Gogh : *Lettres*; Ernest Raynaud : *Elégie troisième*; Gaston Danville : *Moussé*.

L'Ermitage (juillet) Adolphe Retté : *Sonnet perdu*; Marie Krynska : *La Vie*; Hugues Rebell : *Chants de la pluie et du soleil*. André Ibels : *La maison*.

L'Etudiant de Louvain (19 mai) : Littera : *La Chaire de Littérature*; (6 juin) : Colombine : *Petit enfant de cœur*; Stéfan : *Le songe de Monsieur Desbarax*.

L'Aurore, journal d'étudiants paraissant à Louvain depuis quelques mois, a publié son n^o 4, nous y remarquons l'article signé El-é-Gie, des vers de Gui de la Framée, etc.

L'Art Littéraire (mai) : un bel article d'affirmation catholique, signé Marco del Medigo. (Juin) : vers d'Emile Bernard; proses de Louis Lormel. (Juillet) : François Coulon : *Art dramatique*; vers de C. Mauclair et d'Em. Bernard.

L'Université Catholique (15 juin) : *Jean Bréhal et la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par le P. Belon; *Les Préétentions religieuses du Dilettantisme* (à propos d'An. France, par l'abbé Delfour; *Jean Janssens*, par Pastor (traduit de l'allemand par M^{me} Paris); *Un livre sur Michel-Ange*, par Félix Vernet.

Le Drapeau : F. Vanden Bosch : *Deux poètes*; A. Dutry : *Le krach du tableau et de la statue*; M. Bekaert : *Travestissements d'églises*, Ferdin. Buet : *Vengeance de Dieu*.

Le Mouvement Littéraire (8 juillet) : la fin de l'enquête sur les Revues; des proses d'Em. Sigogne et de Léon Donnay.

Bretagne-Revue (juin) : articles de Léon Berthaut et Francis Maratuech; vers de Jean Rameau. Istina, Ch. Chéron, Gust. Frantz, etc. (Juillet) : extraits des œuvres d'Hipp. Lucas; Lomic et Jobic : *La Fille du Binou*, saynète bretonne; Paul Pionis : *Celui de Paris*.

Les Entretiens politiques et littéraires (25 juin) : Francis Vielé Griffin : *Entretiens sur le Mouvement poétique*; Saint-Pol Roux : *Epilogue des « Saisons humaines »*; (10 juillet) : Ch. Sluys : *L'Association pour l'Art*; Jean Ajalbert : *En Auvergne*; G. Mourey : *Pour la foi*.

Le Monde latin et le Monde slave (juillet) : Edm. Coz : *Madame l'Aieule*, nouvelle; A. d'Avril : *Slavicera*; Hipp. Buffenoir : *L'hôtel Soubise*; Jules Saint-Elme : *Courrier de la Nouvelle-France*.

La Nervie (juillet) : vers de Em. Verhae'en, Ed. Cornet, Ad. Hardy, Hector Hardy; proses de Edm. Deffernez, J. Desgenets, etc.

Abraham Verhoeven et l'Exposition de la Presse à Bruxelles.

On ignore généralement que le premier journal imprimé fut publié en Belgique et que le premier journaliste, dans l'acception plus ou moins moderne de ce mot, fut Abraham Verhoeven, imprimeur à Anvers et éditeur des *Nieuwe Tydinghen* dont le premier numéro parut en 1605.

Nous disons journaliste dans le sens quelque peu actuel du mot, car l'invention du journal remonte aux Romains, aux Vénitiens, peut-être même aux Chinois. En effet, divers explorateurs ayant parcouru l'Empire du Milieu nous ont rapporté que les Chinois possèdent un journal qui s'imprime sur une feuille de soie et dont l'origine remonterait à plusieurs siècles, voire à plus de mille ans.

Les Romains, eux, avaient des annales qui étaient en quelque sorte des calendriers ou des annuaires chronologiques et historiques. On les exposait publiquement et chacun était libre de les consulter.

Ils possédaient également les *Acta diurna* (actes journaliers) don l'institution, d'après Suétone, daterait d'un demi-siècle avant l'ère chrétienne et qui reproduisaient les discussions du Forum, les plaidoyers des avocats dans les procès fameux, etc.

On peut y voir, si l'on veut, le journalisme à l'état embryonnaire, mais l'imprimerie pouvait seule créer le journal et présider à la naissance réelle de cet instrument de la pensée qui devait dans les temps futurs jouer un rôle colossal.

Abraham Verhoeven, né à Anvers en 1580, commença la publication de ses *Nieuwe Tydinghen* en 1605. Selon M. Dubief, sa gazette aurait été, de 1605 à 1615, la seule en Europe, et ce ne serait qu'en 1615 que l'exemple aurait été suivi en Allemagne, puis en Hollande, (1617), en Angleterre (1621), en Espagne (1626), en France (1631).

Citons quelques lignes d'une biographie publiée par M. Goovaerts : « Pendant la guerre que les archiducs Albert et Isabelle eurent à soutenir contre les Etats Généraux de Hollande, Abraham Verhoeven obtint de ces princes un privilège pour la publication de nouvelles du théâtre de la guerre. Il publia des gazettes flamandes et françaises et faisait parfois d'un même numéro un texte flamand et une version française. Un de ces premiers numéros, le tout premier peut-être, parut dans les deux langues. Il est consacré à la bataille d'Eeckeren, près d'Anvers, livrée le 17 mai 1605, et contient un récit circonstancié de l'événement. Si les gazettes de Verhoeven étaient petites (hautes de douze à quinze centimètres), elles contenaient cependant beaucoup de texte. Notre gazetier gâtait ses lecteurs et leur offrait, selon le nombre et l'importance des nouvelles, huit, douze et jusqu'à seize pages : il donnait même des suppléments et publia parfois jusqu'à quatre gazettes en un jour : le cas en a été constaté pour le 9 octobre 1620. Il ornait la plupart de ses numéros d'une ou de plusieurs gravures. Plusieurs numéros sont ornés d'une gravure sur bois faite par Verhoeven lui-même et représentant le fait principal relaté par la gazette, Verhoeven fut donc aussi l'innovateur du journal illustré. En 1621, il ajouta à quelques-unes de ces gazettes des cartes géographiques du théâtre de la guerre et, en 1622, il publia même de la musique. Il avait des correspondants dans divers pays étrangers. Le numéro du 26 juillet 1619 prouve qu'il y avait un correspondant à Lisbonne et celui du 29 avril 1622 contient une lettre d'un prédicant protestant, établi aux Indes-Orientales.

Verhoeven mourut pauvre, mais son journal eut vie longue. Fondé en 1605, il ne disparut qu'en 1827, de sorte que la première gazette de l'Europe fut peut-être aussi celle qui vécut le plus longtemps : 222 ans.

C'est en l'honneur de Verhoeven que s'est organisée à Bruxelles l'exposition internationale de la presse ancienne et moderne. Elle est divisée en sections : journaux politiques, socialistes et anarchistes, économistes, satiriques, typographiques, vélocipédiques, sténographiques, journaux de droit, de médecine, de finance, revues d'art, etc. Presque tous les journaux du monde s'y trouvent représentés. Diverses collections anciennes attirent spécialement l'attention, entre autres les jour-

naux révolutionnaires de 1789, de 1848 et de 1870. Cette exposition est intéressante entre toutes et l'on peut y suivre la complète évolution du journal depuis les *Nieuwe Tydinghen* de Verhoeven jusqu'aux grands quotidiens actuels, le *Times*, le *Figaro*, le *Petit Journal*.

(*Revue Bibliographique Belge.*)

A. O.



LES LIVRES

Les Sentiments, poésies par **RAOUL DE LA GRASSERIE** - Paris, chez Lemerre.

M. de la Grasserie ne manque pas de talent, et je sens néanmoins qu'il ne me sera point possible de louer son livre autant qu'il le faudrait : son livre ne m'a point conquis. L'auteur, qui se pique de virilité, professe un absolu dédain pour les molleses et les langueurs chères aux poètes d'à présent. Fils des glèbes, épris de vastes horizons rustiques, des champs et des arbres, de la vie agreste, il révèle une âme vaillante en un robuste corps d'athlète. Ce qu'il magnifie sans cesse avec un grave enthousiasme, austère et rigide à force de gravité, c'est la simplicité, l'énergie, la force, la lutte. L'amour comme la douleur s'accompagne chez lui de cette constante gravité, qui voisine plus d'une fois avec la dureté. La forme est en harmonie avec l'inspiration. M. de la Grasserie a beaucoup étudié les rythmes, sans arriver, en dépit de ses efforts, à conquérir cette virtuosité souveraine que conquièrent d'autres poètes. Son impeccabilité serait souvent prise en défaut, et il ne nous serait guère malaisé de noter de ci de là des négligences ou même des vers boiteux. Nous ne lui jouerons pas ce mauvais tour : on nous accuserait à bon droit peut-être de chercher la petite bête. Il serait désirable pourtant qu'il n'y eût point de petites bêtes à trouver. Son vers a je ne sais quoi d'âpre, de heurté, de sec, de raboteux, de cahotant ; son rythme manque essentiellement de souplesse ; ses musiques sont barbares. La volonté de condenser sa pensée l'induit en des inversions pénibles, en des vers obscurs ; il a parfois aussi des accès d'énergie virile qui l'incitent à des métaphores vraiment trop mâles, d'une brutalité physiologique choquante.

M. D.

L'Ecole d'Anthropologie criminelle. Lecture faite à la conférence du jeune barreau de Bruxelles, par l'abbé MAURICE DE BAZTS. Gand, P. Van Fleteren, éditeur. Imprimerie Siffer. (2 fr.)

Une charmante brochure de cinquante pages, contenant à la fois un plaidoyer et un réquisitoire.

Réquisitoire contre l'ancienne conception du criminel, type abstrait, pris en dehors du courant de la vie.

Plaidoyer chaleureux et convaincu en faveur non des théories extrêmes, mais de l'étude approfondie *in concreto* du délinquant.

Le légisme, au point de vue de l'application des peines, coule tous les hommes dans le même moule, leur octroie la même dose de passions, la même force de résistance, leur inflige en conséquence le même châtement. On s'est occupé jusqu'ici du délinquant sans se soucier des causes externes ou internes de la criminalité. Comme si l'homme ne subit pas plus ou moins l'influence du milieu où il vit et la tyrannie de son organisme ! Oh, il ne s'agit pas de proclamer l'irresponsabilité absolue des gredins et des repris de justice. Mais il importe d'analyser de plus près *le sujet*, de fouiller son passé, de connaître sa constitution physique, son éducation, ses sentiments — pour se rendre un compte exact de la force de résistance et, partant, de la responsabilité du malheureux.

L'enfant abandonné, l'enfant de l'assassin nourri dans le crime, croupissant dans la promiscuité la plus déplorable est-il aussi capable de réagir contre les tentations de tout genre qui l'assiègent que l'enfant du riche, dont le caractère a été formé et à qui la satiété de toutes choses procure le calme des sens en même temps que la tranquillité de l'âme ?

Certes la loi a déjà introduit quelques classifications des infractions. Elle prend en considération le jeune âge, le surdomutisme, la folie... Mais est-ce assez ? Et pourquoi ne pas tenir compte du acteur social du crime, de la mauvaise éducation, du tempérament vicieux, des dispositions héréditaires, de l'alcoolisme, de ces mille et une causes qui altèrent la volonté ?

Et alors même que vous auriez bien pesé l'imputabilité et approprié la sentence au fait, y a-t-il lieu de se croiser les bras et d'attendre l'heure de la récidive ? Non pas. Ce n'est d'ailleurs jamais la force qui extirpe une doctrine ou un vice social comme nous extirpons une dent malade d'un tour de poignet. C'est l'ensemble de ces institutions sociales qui entourent l'enfant depuis le berceau et ne l'abandonnent qu'après l'avoir formé pour la lutte : Ecoles de bienfaisance, comités de patronage, assistance des libérés, et tant d'autres œuvres qui sont l'honneur de notre temps. L'idéal du droit n'est pas de punir mais de prévenir le mal. C'est à ce point de vue humanitaire qu'il faut envisager la criminalité.

Devant le jeune barreau de Bruxelles M^r l'abbé De Baets avec le style nerveux et vivant qu'on lui reconnaît, a développé ces idées aussi justes que généreuses. Inutile de dire le succès qu'il a obtenu et l'intérêt que présente cette étude. Celui que Tarde appelait récemment « un membre éclairé et distingué du clergé Belge » était mieux en situation que d'autres de frapper fort et de convaincre.

G.



1893

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER
PLACE ST-BAVON

PARIS

H. OUDIN
10, rue de Mézières

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16

10^e année — N^o 8 — 15 Août

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(Juillet à Décembre 1893) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand; FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand; HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation;

Secrétaire : MICHEL DE HAERNE, Avocat près la Cour d'appel de Gand.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », place Saint-Bavon, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

Librairie A. SIFFER, Gand

Bibliothèque Littéraire

L. DE BACKER. <i>Études littéraires, morales et religieuses</i>	3,50
Id. <i>La langue flamande en France</i>	2,00
CH. BUET. <i>Rêves des heures lentes</i> (sous presse)	5,00
JEAN CASIER. <i>Harmonies Chrétiennes</i> , Poésies, avec préface de Ch. Buet	3,00
Id. <i>Poésies Eucharistiques</i> ,	2,00
Id. <i>Au Ciel</i>	1,00
H. DE BAETS. « <i>De Minimis</i> »	2,00
Id. <i>L'Art de Plaider</i>	2,00
GODEFROID KURTH. <i>La Croix et le Croissant</i>	1,00
EUG. DE GROOTE. <i>Lochs et Fjords</i>	3,00
HECTOR HOORNAERT. <i>Jersey</i> , le tour de l'île à pied	1,00
Id. <i>Ballades Russes</i>	3,00
FIRMIN VANDEN BOSCH. <i>Sous le bleu</i>	2,00
POL DEMADE. <i>La passion catholique</i> . — <i>Une âme princesse</i>	3,00
H. CARTON DE WIART. <i>Contes hétéroclites</i>	1,50




JOSEPH DE MAISTRE

AVANT LA RÉVOLUTION (1)

A M. ETIENNE LAMY

H. B.

I

 E que j'aime par dessus tout dans les histoires, ce sont ceux qui les racontent », disait M. Pol Demade dans cette *Ame-Princesse* aux fulgurantes pensées. Cette phrase résume tout un état psychologique de notre époque : nous aimons à connaître, non-seulement les œuvres des hommes de génie, mais leur vie et le secret de leur âme. L'homme nous apparaît plus intéressant que l'œuvre elle-même, celle-ci n'étant qu'un reflet plus ou moins sincère : nous pouvons l'aimer ou le haïr, mais nous désirons toujours savoir la formation de son être et le développement de sa personnalité. Aussi raffolons-nous des mémoires, des correspondances, des journaux intimes, des biographies aux détails inédits et révélateurs : avec la même ardente curiosité nous avons dévoré ces dernières années le *Journal d'Henri Brulard*, la *Correspondance de Flaubert*, etc. sans compter l'éternel *Journal des*

(1) 2 vol. par FRANÇOIS DESCOSTES, Paris, librairie Picard (1893).

Goncourt où seront publiés bientôt, in extenso, les propos de leur nourrice et les notes de leur blanchisseuse ; le *Journal* de l'exquisement sincère Marie Baskirtseff nous a valu d'innombrables imitations de très naïves jeunes filles oubliant que leur *moi* n'était point aussi intéressant que celui de la cosmopolite affolée d'art et de vie. Enfin, ils se sont mis à trois ou quatre, tout dernièrement, pour déterrer le cadavre de Napoléon, et l'on a dû reconnaître que son séjour dans la tombe ne l'avait point trop détérioré : après les vivants et vibrants *Mémoires* du général Marbot, où l'Empereur garde sa marmoréenne attitude de prédestiné, après ceux de Macdonald qui manque parfois d'enthousiasme, nous avons eu le *Napoléon intime* de M. Lévy, le *Napoléon et les femmes* de M. Masson, dont le *Figaro* termine la publication, etc. Dans le grand homme, nous cherchons l'homme : on dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre ; tant mieux, cela rapproche les distances et nous fait mieux comprendre et aimer ceux qui demeurent grands avec toutes les faiblesses et les misères humaines, cela ne les diminue aucunement, mais leur ajoute de la vie et de la vérité.

Les artistes connaissent bien cette manie que nous avons de fouiller leur vie. Ils se font parfois un malin plaisir de la satisfaire : il en est qui, écrivant leur journal, cherchent des aventures uniquement pour les *coucher par écrit*, pour employer une expression populaire ; ils ne font pas leur journal pour leur vie, ils vivent pour leur journal. D'autres se prêtent à toutes les interviews, et informent volontiers le public de la coupe de leurs cheveux et de la couleur de leur papier, tout comme un vulgaire Paulus ou un vague Coquelin, ces princes du cabotinage. Lorsque le succès les cajole, ils font prime sur le marché de la curiosité : il n'est pas de maîtresse de maison, dans ce qu'on est con-

venu d'appeler le grand monde (grand, oh combien!), qui ne les recherche pour embellir sa table, et les belles dames (belles, oh combien!) leur font les yeux doux, - ah! si doux! *Fuge, tace, late*, disait une devise qui n'est plus à la mode.

Tout ce qui est la vie nous attire invinciblement; tout ce qui nous révèle des êtres, tout ce qui dégage de l'humanité, aimante notre attentivité. Ainsi l'existence de tous les grands écrivains est d'un puissant intérêt, parce que l'artiste, réceptacle de toutes les idées et de tous les sentiments de son temps qu'il contribue à former ou à modifier, demeure la vivante expression d'une époque. Quelques hommes suffisent à caractériser un siècle; les biographies nous aident à voir clair dans le passé, intéressantes à deux titres, d'abord parce qu'elles dévoilent la formation cérébrale des génies, ensuite parce que, replaçant le génie dans son milieu pour y étudier les influences ambiantes, elles découvrent tout un côté de la vie générale en un temps déterminé.

Joseph de Maistre, que Barbey d'Aurevilly appelait superbement *prophète du passé*, ainsi que Chateaubriand, de Bonald et Lamennais, — est une de ces puissantes individualités que nous sommes curieux de connaître; il se dressa comme une vivante protestation contre la Révolution et contre la philosophie du dix-huitième siècle, et prépara la réaction religieuse qui se manifesta sous la Restauration : placé au déclin d'une époque et à l'aurore d'une autre, son génie en éclaire les obscurités, et en fait comprendre les contradictions. Il avait quarante ans lorsque la Révolution française éclata; ce fut la Révolution qui lui révéla sa propre puissance, mais les œuvres qu'il sema dès lors avec l'insouciance prodigale de l'écrivain dont la mine intellectuelle est inépuisable, furent la résultante de son travail et de sa formation antérieurs. Avant d'être le grand de Maistre, dont la parole écrite soulevait de passionnés

débats, « quel a-t-il été? dans quel milieu est-il né, a-t-il grandi? quel sang circulait dans ses veines? quelles étaient ses familles paternelle et maternelle, son père, sa mère, ses ascendants, ses collatéraux, ses amis? dans quelle société vivait-il?.. » Ce sont exactement les questions dont Taine exigeait la réponse pour avoir la totale compréhension d'un grand artiste; ce sont les questions que se pose à son tour le biographe actuel de *Joseph de Maistre avant la Révolution*, M. François Descostes, et qu'il résoud en deux volumes très documentés et d'une toute aimable attirance. Ceux qui aiment l'auteur des *Considérations sur la France*, trouveront dans ce livre la genèse de son génie, l'analyse de son développement intellectuel. Le biographe s'est complu à effeuiller de curieux souvenirs de cette société provinciale où de Maistre fut élevé, à dessiner de charmants portraits du monde où il vivait, de sorte que son ouvrage est devenu, non plus une simple étude psychologique de la jeunesse d'un grand homme, mais toute une évocation d'une société disparue et un tableau de mœurs oubliées : c'est à ce titre surtout qu'il est intéressant, car si les documents abondent sur Paris et le monde parisien au dix-huitième siècle, ils sont beaucoup plus rares sur la vie en province à cette même époque.

II

Michelet disait que le dix-huitième siècle avait été en France le plus grand et le plus fécond de tous les siècles : le plus grand, non certes, mais le plus spirituel à coup sûr. Tout le monde avait alors de l'esprit et en faisait montre; la société se divertissait en attendant le coup de foudre de 89, et sans imiter Stendhal qui avouait préférer les canailles aux imbéciles, on ne peut s'empêcher de beaucoup pardonner, en faveur de tant de finesse et de grâce, à cette époque malsaine dont

trois adjectifs donnent la définition : artificielle, sensuelle et spirituelle. Un scepticisme railleur s'accusait sur toutes les lèvres; avec une légèreté souple et supérieure, on démolissait toutes les croyances. — L'enfer? — disait l'un, — on s'habitue à tout, et les damnés doivent y être comme des poissons dans l'eau. — Le mariage? — susurrail l'autre, — une chose surannée qu'il faudrait remplacer par la police relative aux maisons qu'on loue par bail pour trois, six ou neuf ans, avec pouvoir d'acheter la maison si elle vous convient. — Et l'on partait pour Cythère, comme dans les tableaux de Wateau, et l'on sauvait par l'esprit le dévergondage des mœurs. Une danseuse, appelée à Pétersbourg pour réjouir la cour, demandait à l'impératrice de si imposantes sommes que celle-ci s'écria : « Je ne paie sur ce pied-là aucun de mes feld-maréchaux. » — « Alors, faites danser vos feld-maréchaux, » répliqua la danseuse. — Tel grand seigneur, ivre dans une hôtellerie, tue le garçon d'auberge, sans savoir ce qu'il fait. L'hôtelier effaré vient lui dire : « Savez-vous que vous avez tué le garçon? » — « Mettez-le sur la carte, » répond notre homme. Pendant ce temps, le barbier Figaro rasait en province, en attendant de raser la Bastille.

Comparez aux nombreux tableaux de Paris au dix-huitième siècle, que nous offrent les Chamfort et les Rivarol, cette peinture de la Savoie à la même époque dans *Joseph de Maistre avant la Révolution*. Séparé du Piémont avec lequel il formait royaume par la frontière naturelle des Alpes, et de la France par la frontière artificielle de la nationalité, le peuple savoisien vivait de sa propre vie, gardant ses usages, ses idées, son caractère. A Chambéry (ville natale de Joseph de Maistre) où la magistrature tient alors le haut du pavé, « on vit bien, on sort peu, on est bon, ouvert, hospitalier » ; la société y est élégante et polie,

et cependant de mœurs patriarcales; au dire de ce flatteur de Jean-Jacques Rousseau, qui aima aux Charmettes M^{me} de Warens, toutes les femmes y sont belles; l'esprit y court les rues : nous avons beau être en province, nous sommes au dix-huitième siècle, et voici trois *mots*, l'un des nobles de Savoie, le second d'un paysan, le troisième du roi de Sardaigne, qui peuvent rivaliser avec ceux de Rivarol et du prince de Ligne. J'emprunte le premier à Chamfort, et les deux autres au livre de M. Descostes.

« On avait dit à un roi de Sardaigne que la noblesse de Savoie était très pauvre. Un jour, plusieurs gentilshommes, apprenant que le roi passait par je ne sais quelle ville, vinrent lui faire la cour en habits de gala magnifiques. Le roi leur fit entendre qu'ils n'étaient pas aussi pauvres qu'on disait. « Sire, répondirent-ils, nous avons appris l'arrivée de Votre Majesté; nous avons fait tout ce que nous devons, mais nous devons tout ce que nous avons fait. »

Les seigneurs savoisiens, qui avaient le très grand honneur d'héberger le roi dans ses tournées périodiques, payaient fort cher ce grand honneur, et vendaient leurs terres pour faire bonne figure, ce qui faisait dire au fermier de l'un d'entre eux qui se vantait d'avoir *touché la main* au roi : « Ah! monsieur le comte, il ne faudrait pas que vous *la touchiez* trop souvent... »

Enfin le roi, ce bon Victor-Amédée III lui-même, n'était point en retard. Comme il avait répandu ses bienfaits sur Chambéry, lors du mariage de son fils avec la sœur de Louis XVI, et que les savoisiens se plaignaient encore, il disait en son entourage : « Ces Savoyards ne sont jamais contents; s'il pleuvait des sequins, ils diraient que le bon Dieu casse leurs ardoises. »

Pour ne pas oublier le clergé dans cette énumé-

ration de gens d'esprit, je citerais bien encore le mot d'un bon curé, mais les fervents admirateurs du Sénat de Savoie me lapideraient, en me taxant d'injustice envers les institutions de mon pays natal : tant pis, je risque les cailloux. Il paraît qu'en ce temps-là la justice se rendait parfois avec la sage lenteur qui sied à d'aussi graves fonctions, tant et si bien que notre curé qui avait un procès. — mauvais sans doute, — n'en voyait pas la fin : comme il prêchait un jour sur la Passion, il s'écria soudain dans un transport pathétique : « O mon doux Sauveur ! Que n'avez-vous été jugé par notre respectable Sénat de Savoie : de renvoi en renvoi, vous ne seriez pas mort sur la croix ! »

Voici ce qu'écrivit M. Descostes au sujet de ce Sénat ouvert à tous les hommes de talent à quelque classe qu'ils appartenissent : « C'étaient des hommes aux manières simples et dignes, aux habitudes patriarcales, empreints du sentiment chrétien ; car la Savoie, moins mêlée aux mouvements qui se produisaient alors dans les idées, avait conservé, avec des mœurs plus simples, des croyances plus solides. » J'espère avoir pansé, par cette citation, la blessure faite par le trop mordant vicaire savoyard.

Mais, si l'esprit ne manque pas alors et si le cachet du siècle de Voltaire et de Chamfort se retrouve jusque chez des montagnards, l'esprit n'est pas la note dominante de cette société savoisienne où se forma Joseph de Maistre. Un grand amour et un profond respect de la royauté, un sentiment de la Religion qui ne s'arrêtait point à la surface et qui se transmettait noblement de génération en génération, une cordiale simplicité dans les relations, un esprit de famille qui unissait tous les parents d'un lien irrévocable : tels semblent être, d'après le biographe de l'auteur du *Pape*, les traits caractéristiques de ce monde qui fait contraste avec les raffinées élégances et les sensuelles préciosités de la cour de Louis XV. Ce petit peuple de

Savoie avait conservé des mœurs patriarcales, tout en les spiritualisant, et en aimant la joie et le plaisir : il faut lire dans le livre de M. Descostes la coquette peinture des fêtes données à Chambéry en 1775 en l'honneur du mariage du prince de Piémont et de M^{me} Clotilde de France, et l'ascension de Xavier de Maistre en ballon, peu de temps après l'invention des Montgolfier, ascension qui mit en l'air, — c'est le cas de le dire, — tout Chambéry, et surtout cette *conspiration des épées* qui mit aux prises gens de robe et gens d'épée, et qui est un vrai vaudeville. Pour mieux ressusciter ce passé disparu, pour mieux évoquer la vie savoisienne et la société de Chambéry au dix-huitième siècle, cette société où tout-à-l'heure nous ferons apparaître Joseph de Maistre, — l'auteur a eu l'art de grouper dans son œuvre quelques personnages qui pourraient symboliser chaque classe de la société : ainsi le président Maistre représenterait la magistrature, le marquis Henry-Joseph Costa la noblesse, et Balmat et Paccard, les premiers ascensionnistes du Mont-Blanc, représenteraient le paysan et le bourgeois campagnard « qui, aux côtés de la noblesse, de la magistrature et de la bourgeoisie de ville jouent aussi leur rôle au sein de ce petit peuple, si curieux à observer du haut en bas de l'échelle sociale. » Une amoureuse description de Chambéry et du pays de Savoie, — ce pays si beau qu'il laisse aux absents l'ineffable nostalgie de ses lacs bleus et de ses montagnes de neige, — sert de cadre à cette étude d'un monde d'autrefois.

III

Après le décor et le milieu, voici les acteurs. Il y en a tout un défilé, que nous allons saluer au passage d'un bref coup de chapeau, avant de solliciter une interview de l'acteur principal.

D'abord le président Maistre, le père de Joseph : un grand caractère et une grande vertu, un de ces magistrats dont la vie est toute de devoir et de dévouement. « Les sentiments vils ou simplement vulgaires, — écrit M. Descostes, — ne parvenaient pas à l'effleurer. Quelqu'un l'avait un jour desservi; son double jeu ayant été découvert, l'intrigant craignait d'avoir encouru la colère du terrible président. Il dépêcha auprès de lui un ambassadeur officieux. Maistre eut alors cette « saillie sublime » que Joseph rappelle dans une de ses lettres : « Ah! l'animal, il croit que je m'en souviens!.. » Père de quinze enfants dont dix lui survécurent, il s'attacha à leur inspirer l'amour de la famille et le respect de l'autorité. En mourant, il recommanda à Joseph, son fils aîné et son héritier, ses frères et sœurs, « particulièrement ces dernières », et tandis qu'en général la mort des parents désagrège les familles, chez les Maistre, au contraire, la famille fut toujours unie grâce à Joseph qui, de loin, en resserrait sans cesse les liens par une affectueuse correspondance.

L'influence qui pénétra le plus profondément l'âme de Joseph de Maistre, fut celle de sa mère, qu'il appelait « ma sublime mère », femme supérieure à l'âme généreuse et haute, sachant non seulement faire le bien, mais encore le bien faire, possédant l'équilibre parfait du cœur, de l'intelligence et de la raison. Son fils n'en parle dans ses lettres qu'avec attendrissement; tout petit, elle le berçait des harmonies de Racine, qu'il savait par cœur avant même de connaître l'alphabet, ce qui lui faisait dire plus tard : « Mes oreilles, ayant bu de bonne heure cette ambrosie, n'ont jamais pu souffrir la piquette. » — « Ma mère, a-t-il écrit dévotement, était une ange à qui Dieu avait prêté un corps : mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de moi, et j'étais dans ses mains autant que la plus jeune de mes sœurs. » Il avait vingt-un ans lorsque

mourut cette mère incomparable, d'une fièvre putride contractée en soignant son fils Xavier. M. Descostes emprunte au journal du chevalier Roze, un ami de Joseph de Maistre, le récit de la mort de M^{me} Maistre et du désespoir navrant de cette famille de dix enfants, jusque là si heureux; puis il ajoute : « Le privilège des mères est de donner à leur fils l'empreinte et comme le moule de leur personnalité. M^{me} Maistre avait reçu en partage un bon sens impeccable, ce que le chevalier Roze appelle « la *judicielle* extrêmement saine, extrêmement juste », une âme « généreuse et élevée », constamment préoccupée du soin de « s'épurer », de se spiritualiser... Joseph de Maistre ne fut-il pas, en vérité, le vivant portrait de sa mère et comment s'étonnerait-on de la tendresse qui unissait leurs deux âmes?.. »

Durant sa jeunesse, Joseph de Maistre eut trois amis intimes : plus tard, durant son séjour à Lausanne et en Russie, il pourra se créer d'autres liens, mais jusqu'à sa mort il gardera le souvenir de ses trois fidèles : le chevalier Roze, le comte Salteur, et le marquis Henry-Joseph Costa

« Grand, svelte, d'une maigreur ascétique, le regard vif et non sans malice, le nez long et mince, la lèvre railleuse, tel est le chevalier Roze. » Son journal, auquel M. Descostes fait de fréquents et justifiés emprunts, est extrêmement amusant et curieux : il dénote un esprit un peu grincheux, qui s'accommode tant bien que mal d'une âme profondément sensible, éprise de toutes les idées de justice, de liberté et d'humanité. La description de son intérieur nous révèle « ce genre de vie cossue que nos pères aimaient à mener ».

Voici le portrait du comte Salteur, fils unique du premier président du Sénat de Savoie : « Gentilhomme galant, élégant, bien tourné, causeur brillant, d'une distinction parfaite, le même au bureau, à l'audience et dans le monde, — il a pourtant dans son abord

quelque chose de froid, de glacial... Maistre et Roze lui reprochent d'être au pôle nord quand ils sont en plein équateur... » Sa bibliothèque est le rendez-vous des trois amis; tout contribue à le rapprocher de Maistre et à en faire son inséparable : d'anciennes relations de famille, l'identité de carrière, la conformité des goûts, et même le voisinage, l'hôtel des Maistre touchant presque celui des Salteur.

Enfin le plus intime ami de Joseph de Maistre, le marquis Henry-Joseph Costa. Leur amitié datait de loin : ils s'étaient connus à Turin où l'un était étudiant et l'autre officier. Chaque année ils se voyaient au château de Beauregard, sur les bords du bleu lac Léman. « Ce sera à Beauregard que de Maistre viendra goûter de préférence « ses plaisirs d'automne », qu'il aimera *verber* avec le marquis et la marquise, en d'interminables causeries, sur la terrasse du vieux manoir ou au coin de la cheminée du vieux salon. C'est là qu'il trouvera vraiment le milieu qui lui manque, auquel il aspire, dont la privation le plonge dans un perpétuel malaise; à Beauregard, il se sentira chez lui, il respirera, il vivra, en vue de cette lointaine silhouette de Lausanne, l'une des futures étapes de sa grande vie, en face des merveilleux horizons dont l'image le hantera souvent jusque sur les bords de la Néva. » Toute sa vie Joseph de Maistre garda la plus profonde affection pour celui qu'il appelle dans sa *Correspondance* (avril 1816) « le compagnon, le consolateur de sa jeunesse, l'*animateur* de ses efforts et l'objet constant de sa tendresse ».

Parmi les silhouettes dessinées au courant du livre de M. Descostes, il faut citer encore : Xavier de Maistre, l'auteur délicat du *Voyage autour de ma chambre*, qu'on regardait tout d'abord comme un être incomplet, à cause de son caractère indolent, distrait, sauvage, paresseux, puis se révélant peu à peu fin, spirituel,

« affamé de sensations vives »; — M^{lle} de Morand qui devint la femme de Joseph de Maistre, femme sérieuse, pratique, et complétant bien son mari. A la veille de son mariage Maistre écrit à son ami Henry Costa : « ... Mon plan dans ma nouvelle carrière est court et simple, c'est de me servir des avantages que le sort m'a donnés. Je suis la première et l'unique inclination de la femme que j'épouse; c'est un grand bien qu'il ne faut pas laisser échapper; mon occupation de tous les instants sera d'imaginer tous les moyens possibles de me rendre agréable et nécessaire à ma compagne, afin d'avoir tous les jours devant mes yeux un être heureux par moi. Si quelque chose ressemble à ce qu'on peut imaginer du Ciel, c'est cela!.. » Ainsi le rêve de Joseph de Maistre dans le mariage, est de donner du bonheur à celle dont il fait la compagne de sa vie : il s'oublie pour songer à elle, en quelques phrases très simples il manifeste l'amour le plus sincèrement dévoué. Lorsque les tristesses de la vie politique l'eurent séparé d'elle, il lui conserva sa même affection solide et sûre; une lettre qu'il écrivit en septembre 1806 nous éclaire sur le caractère de celle qu'il appelait *Madame Prudence* : « Le contraste entre nous deux, dit-il, est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir, le Sénateur *Pococurante* et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'affirmera jamais, avant midi, que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvénient qui, autrement, arriverait dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. — « *Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que personne ne pense à mal. Moi je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je prévois, je t'avertis, etc...* » « *Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille, tu perds ta peine,*

je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire. »

D'autres personnages apparaissent encore dans le livre de M. Descostes, complétant cet ensemble qui forme une très curieuse étude de la société provinciale au dix-huitième siècle : personnages dessinés d'un trait rapide, nécessaires au tableau, mais venant à la queue du défilé, et dont on peut dire comme dans la *Grande-Duchesse* : quelques seigneurs sans importance ..

IV

Tout ce monde gravite autour de Joseph de Maistre. Il n'en a guère été question jusqu'ici dans cette brève analyse; il est grand temps de venir à lui. Nous connaissons maintenant son pays, son milieu, ses parents et ses amis; nous n'avons plus qu'à suivre pas à pas son développement cérébral, influencé par l'atavisme et l'éducation.

C'est dans la famille qu'il se forma; jusqu'à sa mort il resta le délicat amoureux du nid familial que nous révèlent ses lettres. Le foyer paternel, et plus tard son propre foyer, furent le constant objet de sa tendresse, et bien souvent, tandis qu'il regardera mélancoliquement les eaux lentes de la Néva, se sentant étranger dans ce pays lointain où son cœur ne trouve pas la douceur d'amour qui réchauffe, il ressongera longuement, chèrement, à cette vie de famille qui ouata son âme de caresse durant son enfance et sa jeunesse. De Saint-Pétersbourg il écrit à une de ses tantes : « Je me recommande tendrement à votre souvenir, le mien vous poursuit, vous environne, vous assiège. Pour peu qu'il y ait de sorcellerie dans le monde, vous devez me voir quelquefois. Il y a des moments où il me semble que je réussis tout-à-fait, que j'entre chez vous. — Ah! ma chère Thérèse (il s'adresse ici à l'une de ses sœurs), avance-moi donc

un fauteuil ; je viens de loin, je suis bien las : fais-moi donc du vin brûlé, j'ai bien froid. — Mais quelle extravagance ! Cet homme est-il fou ? — Ma chère tante, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâmeriez pas... c'est pour ne pas pleurer. » Et dans une autre lettre, datée aussi de Russie, il murmure : « A six cents lieues de distance, les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse, je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et, en t'écrivant ceci, je pleure comme un enfant. » Les remembrances du foyer familial attendrissent ineffablement les phrases de ses lettres, qui débordent de fantaisie, de profondeur, de sincérité et surtout de sensibilité.

A treize ans Joseph de Maistre entre dans la confrérie des *pénitents noirs*, qui revêtus d'une *cagoule* noire assistaient les condamnés à mort pendant leur dernière nuit ; en cette qualité il assista à plusieurs exécutions, et c'est peut-être alors, en face de la cruelle majesté de l'échafaud, qu'il médita ses pages mémorables sur la psychologie du bourreau.

Il partit à seize ans pour Turin où il termina son cours de droit trois ans après, et revint alors dans sa famille jouir de ce bonheur de la paix et de la tendresse intérieures que seules connaissent les familles nombreuses. La mort de sa mère tant aimée et d'une si heureuse influence sur lui vint désorienter sa vie pour quelque temps. Dans ce Chambéry où il comptait tant d'amis et de parents, pressentant confusément la grandeur de son rôle futur, las d'être immobilisé sans gloire dans une carrière qui ne lui prenait pas toutes ses pensées, il se plaignait de languir sous l'« énorme poids du rien ». Tout là-bas, au fond de sa Bretagne désolée, dans son manoir de Combourg d'où il contemplait l'infini de l'océan mélancolique, un autre jeune homme devait éprouver ce même alanguissement devant

la vie banale et inutile, sentant monter en lui le désir des grandes choses et des chères amours : celui-ci s'appelait René, en attendant de s'appeler Chateaubriand.

Et cependant, ainsi que l'explique avec certitude M. Descostes, Maistre serait-il devenu ce qu'il a été « sans cette longue incubation, sans ce puissant travail de concentration et de *repliement* sur lui-même ». Le biographe dit encore : « Il faut ajouter que, dans ce même milieu, se fit l'éducation *politique* de Joseph de Maistre. Là nous retrouverons aussi l'origine première de ses sympathies et de ses antipathies, — sympathie pour une liberté sage, pour un gouvernement honnête, équitable et fort; sympathie pour la France, dont, en Français inconscient, il suivait, avec une sorte de passion, la vie intérieure; — antipathie contre tous les abus, tous les passe-droits, tout ce qui choquait sa *judicielle*; — antipathie surtout contre l'élément piémontais qui, selon l'expression familière à nos pères, « tire à lui la couverture », et accapare toutes les faveurs au détriment des pauvres savoyards. »

En 1774, Joseph de Maistre entre dans la magistrature en qualité de substitut surnuméraire de l'avocat-fiscal général (ouf!) Il travaille quinze heures par jour; sa mémoire — cette étonnante mémoire qui lui fournit toute l'immense érudition des *Soirées de St-Pétersbourg* — s'assimile facilement tous les chefs-d'œuvres du droit, de la philosophie et de la littérature. On retrouve, dans les notes du chevalier Roze les impressions de Maistre sur la peine de mort alors si souvent appliquée; lorsque sa fonction l'obligeait à requérir cette peine, son trouble était visible. Dans les procès entre nobles et vassaux, il donne raison aux vassaux lorsque les privilèges réclamés n'offrent pas une compensation; il écrit, en concluant en faveur des habitants de Vers contre leur seigneur, le comte de Viry, que « toute obligation qui impose

une dette, une charge, une servitude quelconque, est injuste si elle n'est pas synallagmatique ».

Désigné en 1777 pour le discours de rentrée du Sénat, il prend pour sujet la *Vertu*. « L'influence de Rousseau qui dominait alors, apparait encore visiblement dans cette œuvre juvénile du « Voltaire retourné », que Sainte-Beuve a appelé justement « le redoutable ennemi, le moqueur le plus acéré de Voltaire ». On y retrouve sa droiture d'esprit lorsqu'il ne craint pas de critiquer certains magistrats de la fin de ce siècle, « Alcibiades dans le monde et Socrates sur les tribunaux » : sa hardiesse étonna le Sénat, elle lui valut une réprimande ministérielle « qu'il exhibait plus tard pour se défendre du reproche de servilisme » ; en outre, il y gagna de ne pas avancer aussi rapidement dans la magistrature que son ami Salteur. En 1784, nouveau discours de rentrée fait par de Maistre, sur le *Caractère du magistrat* ; bien des juges pourront consulter cet écrit fructueusement, il leur fera comprendre la grandeur de la justice et le magnifique rôle de ses représentants.

Il ne faudrait point, après cela, se figurer Joseph de Maistre sous un aspect rébarbatif de travailleur austère et indépendant. Il avait beau amonceler dans son esprit les matériaux de ses œuvres futures, et dire de l'étude, cette grande consolatrice : « Elle est pour moi ce que l'opium est pour les Orientaux ; elle m'étourdit avec autant d'effet et moins de danger » : il demeurait d'instinct sociable et non sauvage, allait volontiers dans le monde où son esprit éclatait en feux d'artifice, était enfin de toutes les fêtes. Ecoutez-le plutôt raconter à un ami l'une des *journées anglaises* du marquis d'Yenne, où le tout Chambéry des *premières* s'esbaudissait en habits de gala : « On s'est assemblé à midi pour se séparer le lendemain à quatre heures du matin. Sur mon honneur, je n'y comprends plus rien : je crois qu'à mesure que nous nous ruinons, nous devenons plus grands

seigneurs ; — c'est un assez beau phénomène, mais qu'il faut cependant croire. D'abord thé, café, chocolat, beurre, etc... Jeux de société et concert. A cinq heures, le dîner : soixante-cinq personnes à table, trente autour et, sur la table, tout le premier chapitre de la Genèse. Tout ce qui rampe, tout ce qui nage, tout ce qui vole, tout ce qui chante, tout ce qui beugle, tout ce qui bêle y était. Pour vous divertir, je vous envoie le menu. Cent personnes servies en vaisselle plate (même les assiettes) et le dessert en vermeil, couteaux, fourchettes et cuillers (en conscience) Ensuite bal, tous les bonbons possibles et la *macédoine*. Que manquait-il à cela? Vous, mon cher ami, bon citoyen, qui prenez tant de part à ce que l'on fait ici et qui êtes fait pour embellir toutes les fêtes. — Si par hasard, *embellir* vous paraît convenir trop à une femme, effacez et mettez : *compléter*. »

A trente-trois ans il épouse M^{lle} de Morand qu'il connaissait depuis sept ans; mais après son mariage, il continue à vivre chez son père, ce qui se pratiquait alors fréquemment. Toute la famille vivait groupée sous l'autorité du président Maistre; le biographe donne de curieux détails sur cet intérieur et sur l'économie domestique qui permettait au président du Sénat de nourrir sa nombreuse famille et de tenir son rang avec 12.430 livres de rentes, y compris son traitement et celui de son fils Joseph. C'est le cas de rapporter ce passage d'une lettre de celui-ci : « On demandait un jour à notre bonne amie Madame Hubert : *Comment faites-vous pour vivre avec ce revenu?* Elle répondit avec ce beau sang-froid que vous connaissez : *Eh! mon Dieu, on ne vit pas*. Voilà la vraie philosophie. Je vivrai donc tant que je pourrai, et si jamais il n'y a plus moyen de continuer, je m'arrangerai pour ne pas vivre... »

Chez de Maistre, dit son biographe, « le cœur valait l'esprit. Le génie du penseur et du prophète s'alliait, sans en être diminué, à une nature aimante et sédui-

sante. » Il avait le culte de la famille, avons-nous dit précédemment. Lorsqu'il était en Sardaigne, sa femme et ses enfants ayant dû le quitter après un court séjour auprès de lui, il en éprouve une peine très profonde qu'il exprime avec son charme habituel dans une lettre au marquis Costa, et en 1790 il écrit ainsi à sa sœur Thérèse, — sa sœur la plus aimée, — qui lui parlait de ses enfants : « Ta lettre m'a pénétré de bonheur comme une éponge qu'on trempe dans l'eau ; la moindre gentillesse de mon Adèle est une béatitude pour son papa. »

Cependant la Révolution française éclate, et de Maistre suit avec anxiété ses progrès. Elle est le sujet de toutes ses conversations avec ses amis. « On dirait qu'il a le regret amer de n'être rien, de ne rien pouvoir : ni empêcher le mal qu'il déplore, ni réaliser le bien qu'il entrevoit, ni prévenir les catastrophes dont il a la prescience, ni administrer le remède que son génie a deviné... » Ce fut une période pleine d'angoisse pour de Maistre qui écrivait alors à son ami Costa : « Je me dis quelquefois et même souvent que je ne suis rien, que je manque de tout, que les occupations de mon état me paralysent. Je le crois même parfaitement pendant un jour, une semaine, un mois entier, mais ensuite j'éprouve des élancements, des exaltations où il me semble que tout n'est pas faux. C'est ainsi que, ballotté entre la stupeur du dégoût et les accès de l'enthousiasme, je ne vois rien de clair, sinon que je ne sais ce que je suis. »

Le 22 septembre 1792, de Maistre quitte Chambéry que le général de Montesquiou vient d'envahir avec les troupes françaises. La fidélité à son roi demeurera l'une des vertus de son existence. « S'obstiner dans une fidélité dont nul ne lui saurait gré, c'était l'exil, la vie errante, les privations à affronter avec une femme enceinte et de petits enfants. C'était ensevelir sous d'irréparables ruines

les souvenirs, les tendances, les habitudes d'une existence déjà longue de près d'un demi-siècle. » Le 25, de Maistre est avec sa famille sur le chemin du Petit Saint-Bernard ; un orage affreux éclate sur la montagne enténébrée, et c'est au milieu de la tourmente qu'il quitte la Savoie. « Le magistrat obscur, dit M. Descostes, était désormais sur la voie douloureuse qui devait le conduire à l'immortalité ! »

V

Le livre finit ainsi. La formation morale et intellectuelle de Joseph de Maistre est achevée ; il est mûr désormais pour accomplir sa noble mission d'ambassadeur en Russie et pour révéler au monde son prodigieux génie d'écrivain. D'autres ouvrages, un *de Maistre*, annoncé, de M. de Vogüé, un autre, — d'un penseur encore inconnu, — dont j'ai eu la joie d'entendre lire quelques remarquables fragments, fourniront l'occasion d'étudier l'œuvre générale du *Prophète du Passé*, et de formuler sur lui un jugement d'ensemble. Mais l'étude de M. François Descostes sur Joseph de Maistre avant la Révolution, prenant l'écrivain dans sa période d'incubation, nous donne dès aujourd'hui sa complète psychologie ; nous avons pu toucher du doigt les influences d'atavisme, de milieu et d'éducation, nous avons pu comprendre son caractère et sa vision des choses.

Saint-Martin portait sur de Maistre ce jugement : « C'est une excellente terre, mais qui n'a pas reçu le premier coup de bêche. » Et Joseph ajoutait : « Je ne sache pas que dès lors personne m'ait labouré. » Ce sont précisément son indépendance et sa franchise d'allure, qui nous attirent vers l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ; il forma seul son caractère, par sa volonté de travailleur obstiné ; mais la famille développa son cœur et son esprit, sa vie provinciale et ses relations contribuèrent à lui donner sa conception des êtres et des choses. En 1792, au

moment où il quitte la Savoie, il n'a pas encore dévoilé son génie, et cependant il est déjà tel qu'il sera plus tard. « Il y a une constante unité dans sa vie, — dit excellemment M. Descostes, unité d'idées, unité de doctrines, unité de conduite. Esprit net et précis comme les gens de sa race, il a des opinions parfaitement arrêtées sur toutes choses : arrivé à l'âge d'homme, il s'est fait un catéchisme politique, un petit code irréformable de principes dont il ne se départira jamais. »

Il nous faut maintenant remercier M. François Descostes du très grand plaisir qu'il nous a procuré dans ce voyage au pays du passé. Il nous a permis de vivre dans la familiarité d'un grand esprit et d'un grand caractère, de connaître sa formation cérébrale, son existence, sa pensée durant toute la période de sa jeunesse; il nous a fait, pour employer une véhémence expression, *entrer dans la peau* d'un homme que nous aimions déjà auparavant d'instinct et sans avoir suffisamment pénétré dans son intimité; enfin, il a évoqué pour nous tout un monde inconnu, cette très curieuse société savoisiennne au dix-huitième siècle, faite d'esprit et de bonhomie, d'honnêteté et d'amabilité, et a su flatter notre manie de revivre les existences passées, et de ressusciter les temps révolus. Je lui ferai cependant quelques chicanes : ne s'est-il point étendu outre mesure sur les trois discours de rentrée au Sénat, l'un du chevalier Roze, et les deux autres de Maistre? Ces longs sermons sur la *Vertu*, la *culture de l'esprit* et le *caractère du magistrat*, un peu démodés aujourd'hui, nous font l'effet de carcasses de feux d'artifice : ils ont pu être brillants, mais ils ont perdu leur éclat. Enfin, en citant dans son second volume de nombreuses lettres de Joseph de Maistre, datées de son séjour en Russie, en nous racontant la mort de Xavier de Maistre en 1852, l'auteur me semble nuire un peu à la méthode et à la clarté de son livre, qui ne devrait pas sortir du cadre tracé, c'est-à-dire de la vie de l'écrivain avant la Révolution. Mais

ce sont là des vétilles qui n'enlèvent rien à l'intérêt général de l'œuvre et à sa haute valeur.

Le nom de M. François Descostes n'est point prononcé pour la première fois dans le *Magasin littéraire*. Dans une remarquable étude sur l'Encyclique que le Pape adressa aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France, M. Prosper Saey appréciait déjà son rôle politique : il fut en effet et il est encore en France l'un des ardents propagateurs de la politique pontificale. Son discours de Grenoble qui eut un très grand retentissement, lui donne rang parmi les grands orateurs de la nouvelle cause avec M. de Mun, le chevaleresque défenseur des prêtres et des ouvriers, et M. Etienne Lamy dont le discours de Bordeaux est un merveilleux résumé de l'histoire des institutions françaises.

Tel est M. François Descostes pour ceux qui ne le connaissent pas encore. Quant à ceux qui le connaissent, après avoir lu et aimé son livre, ils répéteront comme moi la phrase de M. Pol Demade : « Ce que j'aime par-dessus tout dans les histoires, ce sont ceux qui les racontent. »

HENRY BORDEAUX

Paris. — Thonon-les-Bains, juin 1893





LA CRAINTE DE DIEU

Où ! le calme parfait, âme des âmes sages !
C'est la sensation des aurores en pleurs
Dans la forêt mouillée aux mystiques ramages,
Où l'encens des sapins monte en molles senteurs ;
C'est la paix de l'eau fraîche et des rayons de lune
Et des vents printaniers qui soufflent sur la dune.

Le cœur s'ouvre, il en sort un amour parfumé ;
Partout le Cœur de Dieu rayonne sur les êtres,
Et les deux ne font qu'un : on aime, on est aimé,
On épelle, malgré l'obscurité des lettres,
Le poème étonnant qui va du liseron
Jusqu'au chêne, et de l'aigle au vibrant moucheron.

Tous les hommes sont bons, ils sont nés pour la Vie
De l'éternelle Gloire ! et le Sang rédempteur
Combien pur ! en pleuvant sans fin les fortifie
Et les soustrait au sceptre infernal du menteur ;
Or, afin que sur terre il ne règne plus d'ombre
De l'oraison là-haut lançons les dards sans nombre !

Le doux soleil ! Voici que les sentiers fleuris
S'emplissent de l'effluve exquis de l'aubépine ;
Les ronces n'ont pas l'air plus méchant que l'iris,
Ils boivent le même air de leur frêle poitrine,
Et le même ciel bleu fait glisser ses baisers
Sur les monts, les déserts et les bois hérissés.

Le cœur est satisfait, la vie est enivrante,
Les trésors sont un leurre et la gloire un néant ;
Mais la chute est possible encore et l'âme errante
Parfois a son bonheur trop subtil surséant
Ecoute s'élever dans ces splendeurs sereines
Le ronflement sournois des flammes souterraines.

HECTOR HOORNAERT





LE BŒUF DE SAINT JACQUES (1)

BŒUFS attelés à la charrue, marchez de votre pas cadencé, pesamment, et tirez le soc de fer qui ouvre le sillon dans la terre, notre mère féconde.

Bœufs qui baissez la tête sous le joug, meuglez doucement ; là-bas, sur la lisière du champ, verdoient les touffes d'herbe grasse que, tout à l'heure, vous paîtrez.

Bœufs que les taons dévorent, que l'aiguillon du laboureur blesse, et que la soif sous l'ardent soleil fait écumer, enviez le sort de ceux-ci :

Le sort de ces bœufs roux, tigrés de blanc, que l'homme de Dieu conduit, sans verge, ni bâton, ni blasphème, qui se désaltèrent au fil du ruisseau limpide et frais, et dont la provende est toujours abondante dans la crèche de l'étable.

Bœufs traînant un chariot chargé de pierres, de pierres grises, très grosses et très lourdes. Mais ils se reposent d'heure en heure sous l'ombrage des grands vieux chênes, et quand ils rentrent, au crépuscule, une épaisse litière de paille, renouvelée chaque jour, les attend.



(1) Extrait du volume « Rêves des heures lentes » qui paraît aujourd'hui chez notre éditeur.

A qui ces bœufs roux, tigrés de blanc, au large poitrail, à l'encolure massive, dont les cornes longues et contournées jaillissent d'une toison fauve, emmêlée en crinière,

Ces bœufs, couleur de cuivre et d'argent, aux amples fanons, et dont les fins sabots font jaillir les étincelles des cailloux du chemin?

Le fardier chargé de pierres est grossier, formé de poutres à peine équarries, et les roues, cerclées de fer, grincent sous l'essieu.

L'homme de Dieu n'a point de gais refrains aux lèvres, pour animer ses bœufs à la besogne. Il ne siffle pas entre ses dents, ni ne tire un son aigu d'un roseau percé de trous.

Il psalmodie une prière, à demi-voix, du même ton monotone et lent, dans une langue barbare, aux sons gutturaux.

Ses mains sont jointes sous les manches vastes de sa tunique de bure ceinte d'une corde à nœuds, et rien ne protège contre les rayons de l'astre sa tête rasée, que cercle une couronne de cheveux laineux et noirs, étroite comme une bandelette.

Ses pieds nus frappent le sol rythmiquement : leurs ongles polis, d'un rose de corail, brillent dans la poussière.

Et ceci a lieu en l'an 425 de l'Incarnation du Christ, notre Seigneur.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, enviez le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



L'apôtre Jacques est venu d'Assyrie pour évangé-

liser les peuplades ignorantes de cette vallée sauvage du pays des Allobroges.

Ermite aux îles riantes de la Méditerranée, aux îles plantées d'oliviers et d'arbustes africains, il a quitté le cloître de Saint-Honorat pour ces âpres solitudes entourées d'Alpes colossales où s'entassent les neiges éternelles, où ne croissent que le chêne robuste, le funèbre sapin, le mélèze au tronc rugueux.

De toutes parts, ce ne sont que forêts sombres, claires cascades s'épanchant des hauteurs, blocs de granit et rochers vêtus de lierre, torrents impétueux coulant des ondes de boue, glaciers chatoyants aux cimes des montagnes.

De cette région agreste où campent les Ceutrons, Jacques l'Assyrien est évêque.

Il est pêcheur d'âmes. pasteur d'un troupeau humain. Il renverse les idoles, il plante des croix; et voilà que déjà sortent de terre les fondations de l'église qu'il bâtit et qui sera quelque jour en ce pays, perdu au fond des gorges alpestres, une métropole.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, envie le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.

De l'apôtre Jacques le monastère est florissant : de nombreux moines le peuplent, et les pauvres gens viennent mettre à l'abri de ses fortes murailles leurs cabanes couvertes de chaume.

Le hameau deviendra village, le village deviendra ville : partout où sont les moines leurs bienfaits civilisent.

Ils ont la mission de créer le monde nouveau.

Ils protègent les faibles, ils défendent les petits, ils organisent le travail, ils ennoblissent l'aumône, ils prê-

chent la charité, ils luttent contre la tyrannie des puissants.

Car partout où il y a des hommes réunis il y a des oppresseurs et des opprimés, puisqu'il y a des riches et des pauvres.

Des riches qui ne sont pas charitables, des pauvres qui ne sont pas résignés.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, enviez le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques dont le Diable veut se venger, pour servir la cupidité des riches et la haine des pauvres, pour susciter des obstacles à l'incessante activité de l'évêque, pour entraver l'œuvre de miséricorde des moines, pour accomplir le Mal, enfin, car il a été dit que Lucifer, le porte-lumière, devenu Satan, l'Ange des Ténèbres, combattrait éternellement le dessein de Dieu.

Le Diable est la grande Intelligence créée.

Il domine les Rois et les Peuples, les orgueilleux de la fortune et les orgueilleux de la pauvreté. Ses moyens, parfois, sont grandioses. Pour tenter Jésus, il l'emportait sur la montagne et lui offrait le monde.

Il a une légion de démons à ses ordres, des myriades et des myriades encore d'esclaves infernaux, complices de son œuvre de destruction.

Mais le Diable, malicieux, est l'esprit de contradiction.

Il est vulgaire, bête, ridicule. Il se plaît aux cruautés inutiles, aux farces grossières, aux mensonges absurdes.

Au lieu d'apparaître à l'apôtre Jacques dans la

splendeur d'une stature gigantesque, le visage nimbé de flammes, revêtu d'une armure de diamants, ses ailes à l'immense envergure développant leurs écailles vertes scintillantes, environné d'éclairs et porté sur les nues...

Au lieu d'épouvanter son ennemi, de le réduire par la terreur, de jeter dans son âme le doute amer, le découragement lâche, l'indifférence du bien...

Au lieu de secouer les montagnes, d'ébouler les rochers, de précipiter les avalanches, de fondre les glaciers, d'enfler les cascades, de grossir les torrents, de rompre la digue des lacs, d'engloutir enfin dans un prodigieux cataclysme le monastère et le village, les barbares convertis et les moines prêcheurs, et le vieil évêque assyrien qui charrie les pierres de son église,

Le Diable, timide ou défiant, pervers sans génie, imagine un stratagème d'imbécile.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, envie le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques, dès après matines sorti du monastère, conduisant à la carrière son chariot de poutres aux essieux grinçants, sur lequel les carriers vont entasser les blocs de pierre grise, et qu'il mènera ensuite aux maçons assemblés sur le chantier.

Paisiblement il suit la route que borde l'Isère aux flots bleu d'opale, où se mirent de sveltes peupliers, des trembles au feuillage d'argent et des saules.

Une brise fraîche balance les frondaisons des arbres, distille les parfums subtils des fleurs et des herbes.

Et les cloches du monastère sonnent allègrement la prière du matin.

Soudain, au détour du chemin, un ours apparaît. Un ours énorme, velu, aux yeux rutilants dans son épaisse toison noire, aux crocs aigus découverts par un rictus féroce.

Le monstre accourt au galop, furieux.. La bave coule de sa gueule ouverte. Il s'élançe, se rue sur les bœufs, qui meuglent lamentablement.

De ses griffes acérées, il ouvre leur poitrail, d'où le sang jaillit à flots, il les renverse, il les égorge, il pousse un mugissement de victoire.

Puis, sans même regarder le vieil évêque, dont les yeux se sont remplis de larmes à la vue de cet effroyable massacre, l'ours recule, s'éloigne, disparaît, sans daigner se repaître de la dépouille de ses victimes.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, enviez le sort des bœufs rouges et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques, qui s'en retourne au monastère, la tête basse, pour y chercher une nouvelle paire de bœufs roux tigrés de blanc, car ses ouvriers attendent les pierres pour élever les murs de l'église, et ils ne doivent pas chômer : les femmes et les enfants ont besoin du salaire de la journée.

Il choisit dans l'étable deux bœufs vigoureux, à la robe d'un blond fauve, aux longues cornes transparentes, et il les ramène au chemin où le fardier est arrêté, dans une flaque de sang pourpre et lentement coagulé par le soleil.

L'évêque n'a point voulu répandre l'alarme, il n'a parlé à personne de l'ours et de ses sanglots. Il est seul, confiant en la Providence. Et défaisant les traits, il écarte les cadavres de ses bêtes mortes, puis il attelle au charriot les bêtes vivantes.

A cet instant même, l'ours, apparaissant tout à coup, fond sur les bœufs, les éventre, arrache leurs entrailles, en jonche le sol et s'enfuit, avant que le vieillard ait eu le temps de crier au secours.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, enviez le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques, effaré, éperdu, épouvanté de cette attaque à l'improviste, et qui, revenant une fois encore au monastère pour y prendre deux autres bœufs, se demande quelle chance mauvaise, en ce jour néfaste, l'expose deux fois à la mort la plus atroce.

Et pourquoi le monstre s'attaque à ses bœufs, le laissant, lui, comme s'il le méprisait, assister à leur égorgement?

Et il ramène d'autres bœufs qui ont le même sort... A peine sont-ils attachés au timon, que l'ours bondit sur eux, horrible de fureur, les étrangle, les étouffe, les déchire, et toujours sans paraître voir l'homme de Dieu, debout, dans sa robe de bure, ceinte de la corde à nœuds.

Sept fois le carnage recommence, entre le lever et le coucher du soleil, et lorsque Jacques revient, à la nuit tombante, les ouvriers consternés l'entourent.

La charrette, vide, est au milieu du chemin, et quatorze bœufs, roux, tigrés de blanc, sont amoncelés, pyramide de chair encore palpitante, sur le revers du fossé, dans une mare de sang.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, enviez le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques, désolé d'avoir perdu tous les bœufs de son étable, car il n'en reste pas un seul au monastère, et comment fera-t-on, maintenant, pour charroyer les matériaux de l'édifice élevé à si grand-peine?

Faudra-t-il pressurer les vassaux et leur prendre leurs bêtes de somme?

Le Frère Trésorier devra-t-il fouiller dans ses coffres, pour y ramasser les derniers écus, afin d'envoyer le Frère Procureur acheter dans la vallée d'autres bœufs, de ces bœufs roux tigrés de blanc, qui travaillent si durement et ne se fatiguent jamais?

Le Frère Quêteur sera donc obligé d'aller, de porte en porte, implorer la charité des bons chrétiens, le denier de la veuve, l'obole des orphelins?

Car ce sont toujours les pauvres qui aident les plus pauvres, et Lazare est repoussé du seuil des riches.

Mais pourquoi l'ours a-t-il égorgé les bœufs sans les dévorer?

Et pourquoi ce carnage, en un seul jour?

Des bêtes ne tuent point pour le plaisir de tuer, et les plus carnassières ont quelque pitié, leur faim satisfaite!

Voilà à quoi pensait l'apôtre Jacques, en revenant au monastère, à la nuit close.

Et il comprit aisément que c'était un tour du Malin, et que l'ours qu'il avait vu sept fois bondir hors de la forêt, n'était pas une créature de Dieu.

C'est le Diable — soit-il sept fois maudit! — qui a pris cette forme pour faire pièce aux humbles moines, prédicateurs du Saint Evangile.

Et le vieil évêque se couche, le sourire aux lèvres, après avoir chanté vêpres, et il s'endort paisiblement, car il sait le moyen de prendre sa revanche contre Satan et de déjouer ses artifices.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon du laboureur, envie le sort des bœufs roux et blancs de l'apôtre Jacques.



De l'apôtre Jacques, éveillé avant l'aube par le dernier rayon d'une étoile fuyant dans l'azur teinté de rose du firmament, et qui fait le signe de la croix, dès que ses yeux se sont ouverts à la lumière d'un nouveau jour.

Deo Gratias!... Il se lève de la planche où son corps a reposé, enveloppé de la bure.

Il se met à genoux et il prie.

Puis il va à la fontaine, avec tous ses frères appelés au son de la cloche, et l'eau fraîche coule sur leurs visages et sur leurs mains, l'eau claire comme du cristal.

Sur l'autel dressé dans le cloître, orné de chandeliers en fer où brûle, parfumée, la cire des abeilles,

couvert de la nappe filée et tissée par les veuves des Ceutrons, l'évêque célèbre le Saint-Sacrifice : sa mître est en toile bise, et sa crosse, en bois de frêne, et le calice, en étain brillant.

Mais la foule se presse autour de l'autel rustique, et des prières ferventes montent vers le Seigneur, qui préfère les pauvres, les innocents et les simples.

Et la messe achevée, les moines rompent les pains, se partagent les gros pains de seigle savoureux, et chacun va à sa besogne, les uns aux chantiers, les autres à l'étable, les vieillards dans la grand'salle, où déjà sont rassemblés les gentils petits écoliers.

L'apôtre Jacques, de son pas tranquille et lent, suit la route que borde l'Isère aux flots bleu d'opale, où se mirent de sveltes peupliers, des trembles au feuillage d'argent et des saules.

Il écoute le chant des petits oiseaux, il respire l'air embaumé de l'odeur des violettes, il admire les ondes moirées d'or, les prés verts brodés de fleurs, les forêts lointaines, les montagnes couronnées de neige, que le soleil levant diapre de reflets rouges.

En cheminant, il rêve à ses bœufs. Qui donc, aujourd'hui, traînera le chariot pesant, chargé de blocs de pierres grises, puisqu'il n'a plus ses bœufs roux et blancs?

Les carriers enfoncent le pic dans le rocher. Les plus robustes entassent les blocs sur le fardier, demeuré au milieu du chemin, étayé par des solives.

Et les quatorze bœufs ont disparu, laissant une rivière de sang, fumante et rouge, coulant comme une source, en méandres de pourpre sur les cailloux et sur l'herbe.

L'ours a paru. Il s'avance en grognant. Il court. Son museau noir est frangé d'écume, et ses petits yeux fulgurent dans sa toison crépue.

L'apôtre Jacques, le sourire aux lèvres, l'attend de pied ferme.

Et quand l'ours velu se dresse, menaçant, ses pattes énormes écartées, et ses griffes pareilles à des poignards luisant au soleil, l'évêque saisit le monstre par l'oreille, en proférant ces most :

— *In nomine Domini!*...

L'ours, dompté, se couche dans la poussière.

— Lève-toi, dit l'apôtre, et puisque tu as massacré mes bœufs, non pour satisfaire ta faim, mais par esprit de méchanceté, *sois mon bœuf*, et fais leur besogne... Je le veux !

Alors, malgré la résistance de la bête, il lui pose le joug sur le cou, il la sangle, il l'attelle au timon.

L'ours obéit. Le carnassier ne se révolte point. Et de l'aurore au crépuscule en cette seule journée, le fardier parcourt cent fois le trajet de la carrière à l'église, accomplissant ainsi le travail de sept journées, et de sept fois sept paires de bœufs.

Ainsi Dieu a vaincu le Diable.

Et quand l'apôtre Jacques rentre au monastère, à la nuit close, traînant avec lui l'ours qu'il veut enchaîner dans l'étable, ses frères lui montrent, emplissant le préau, sept paires de bœufs magnifiques, venus on ne sait d'où, qui meuglent doucement à sa vue.

— Va-t'en ! ordonne l'apôtre Jacques, en frappant l'ours du bout de sa crosse en bois de frêne. Va-t'en, et ne reviens jamais !

Puis il rend grâce à Celui qui n'abandonne les siens ni dans le péril, ni dans la douleur, et il caresse de sa main les serviteurs fidèles et laborieux qu'un miracle lui a rendus.

Et ceci eut lieu en l'an 425 de l'Incarnation du Christ, notre Sauveur.



Bœufs attelés à la charrue et la tête courbée sous
le joug, agacés par les mouches, piqués par l'aiguillon
du laboureur, enviez le sort des bœufs roux et blancs
de l'apôtre Jacques!

CHARLES BUET





LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE



LA Révision sera-t-elle faite quand paraîtront ces pages ?

Nous ne savons.

Mais ce qui est fait, ce qui est acquis, c'est une faute commise, grossière, impardonnable : le rejet de la représentation proportionnelle (ou des minorités) comme institution constitutionnelle.

On a beaucoup parlé de « garanties conservatrices ». Une garantie était sous la main, seule possible, seule efficace, non pas contre le suffrage universel, auquel elle n'ôtait rien, auquel elle n'avait pas même l'apparence d'enlever subrepticement la moindre parcelle de ce que le vote du 18 avril lui avait donné; mais contre les écarts dangereux, fatals parfois, des majorités, auxquels le suffrage universel est sujet comme le cens. On n'en a pas voulu !

Heureusement, la loi peut faire encore ce que la Constitution eût dû faire.

Il faut insister pour que de mesquines considérations ne triomphent pas définitivement de ce qui est la justice, de ce qui doit être la paix, de ce qui, seul, peut faire du système représentatif autre chose qu'un trompe l'œil et un leurre !



Nous savons bien que l'adoption de la Représentation proportionnelle fera disparaître quelques individualités parlementaires. — Ce n'est pas une raison suffisante pour ces individualités de ne pas voter une mesure indispensable dans l'intérêt de la Patrie. C'est bien moins une raison pour de compatissantes camaraderies, de ne pas accomplir ce qui, sans doute, est un rigoureux devoir.

Nous savons bien aussi que l'adoption de la Représentation proportionnelle sera désagréable à quelques douzaines de Bourgmestres, habitués à agir à leur guise, sans discussion et sans contrôle. — Ce n'est pas une raison de sacrifier l'intérêt général.

Nous ne pouvons penser, un instant, qu'aucune de ces deux objections ait la moindre part dans les délibérations des Chambres.

Jamais, devant la conscience d'un homme politique, des idées de ce genre ne prennent corps, sans être aussitôt repoussées avec indignation.

Elles se déguisent habilement et vont obséder son esprit sous un travestissement ingénieux. Elles se gardent bien de lui parler, soit de son intérêt, soit de son mandat. Elles l'attaquent au point sensible de son émotivité, au centre de ses préoccupations. C'est au nom du bien de son arrondissement, c'est au nom du bonheur de sa commune, qu'elles lui proposent des doutes subtils et lui susurrent des craintes salutaires.

Dans cet arrondissement, dans cette commune, où jamais il n'y eut de luttes, où toujours les élections furent une formalité festive, où règnent encore la simplicité des temps patriarcaux et l'universelle fraternité,... là aussi la Représentation proportionnelle va introduire la noire discorde et le poison de la politique!

Là aussi les viles ambitions se lèveront contre les hégémonies incontestées! Là aussi, les intrigues contre les « influences »! Là aussi, les polémiques des journaux et

les meetings et, le jour des élections, les coups de tampon et les manifestations et les bagarres! Pauvre arrondissement! Pauvre commune!

Que de fois l'avons-nous entendu, ce suggestif discours! Que souvent, de la meilleure foi du monde, quelque « homme influent » ne nous a-t-il pas dit : « Les querelles politiques entreront à la suite de la Représentation proportionnelle dans les localités les plus paisibles, les plus unies? »

Et voici que cet aphorisme, accepté par mille et un « hommes influents », dont aucun ne s'est rendu compte de la secrète raison personnelle qui le lui faisait accepter, est devenu un lieu commun « conservateur ».

Il faut donc le rencontrer, ce lieu commun, dans sa valeur objective.



A parler franchement, il faut se faire d'étranges illusions pour lui attribuer la moindre importance.

Ceux qui connaissent les petites villes et les campagnes, ceux qui écoutent ce qui se dit et observent ce qui se passe, ceux qui ne se contentent pas de la douce quiétude des dirigeants du régime finissant, se demandent dans quelle heureuse région peuvent bien se trouver ces endroits si paisibles, si unis! Ils constatent que partout, il y a des fermentations occultes toute prêtes à se révéler au grand jour, n'attendant pour cela que l'occasion propice. C'est même là, il faut le dire, puisqu'on veut l'ignorer, c'est là où les luttes politiques n'ont pas existé jusqu'ici, c'est là où les partis ne se sont pas constitués dans le corps électoral censitaire, c'est là où les mécontentements n'ont pas trouvé d'exutoire régulier, qu'il faut prévoir les plus rapides bouleversements, les secousses les plus violentes. Il suffira dans certains cantons, de la candidature, surgissant à l'improviste, d'un individu quelconque, fût-ce un farceur sans consistance,

pour opérer la concentration des colères contenues, d'autant plus rancunières qu'elles auront été plus longtemps étouffées, impuissantes à se faire entendre.

Nous ne disons pas ceci pour effrayer nos amis, mais pour les dissuader d'une politique d'autruche. Il faut savoir regarder les situations en face, telles qu'elles sont.

Or, écoutez et voyez : vous serez de mon avis : l'agitation politique, l'agitation sociale est prochaine, *partout*.

Le système majoritaire donnera lieu, je le crains, à de formidables surprises.

N'essayez pas d'empêcher la vie politique de se répandre : elle se répandra.

Voulez-vous qu'elle se répande sans danger, donnez à tous les intérêts, à tous les sentiments, le moyen de faire valoir leurs droits, dans la forme qui empêche les secousses, les renversements subits ; sinon vous courez grand risque de perdre tout pour avoir voulu tout garder.



Quelques uns, parmi les adversaires de la représentation proportionnelle, ne se contentent pas de supposer l'existence de quelques oasis providentiellement protégées contre les vents dévastateurs de la politique.

Pour eux, ce n'est pas telles localités qu'il serait désolant de voir attaquées par le mal de la suscitation des minorités ; ce seraient les campagnes entières qu'il faudrait gémir de voir diviser par les luttes locales : car ces luttes locales briseraient à l'avenir la magnifique unité du corps électoral campagnard. La représentation proportionnelle ? mais son introduction serait la méconnaissance de cette loi éternelle qui fait des campagnes... la réserve du parti conservateur !

Oh ! Les « conservateurs ! » Toujours victimes de

l'anachronisme ! Les voilà portant encore au cerveau ce vieux, étrange et absurde préjugé que, par le monde en général et dans notre Belgique en particulier, il y a, il y aura toujours *deux* partis, ni plus ni moins, et que, de ces deux partis, l'un s'appellera également par une synonymie invariable : catholique, conservateur et rural ; l'autre, par une synonymie identique, a-catholique, libéral, progressif et citadin.

Libéralisme, progressisme, radicalisme, socialisme, anarchisme, tous ces mots, fussent-ils contradictoires entre eux, disent la même chose : un seul parti qui deviendra le socialisme et règnera dans les villes ! En face de lui le « grand parti conservateur », possesseur incontesté des campagnes ! Entre eux, le conflit irréductible, entre eux les luttes électorales !

N'est-ce pas de cette conception que partait la préoccupation des bases différentielles de l'électorat ? N'est-ce pas cette conception qui servait de prémisse à mainte organisation rêvée pour le sénat ? N'est-ce pas cette conception qui a fait surgir la malencontreuse idée du vote uninominal ?

Si, en vérité, il y avait entre la ville et la campagne cette opposition essentielle, si la ville devait être et demeurer inféodée à un parti, la campagne à un autre, les « conservateurs » seraient très mal avisés de souhaiter la traduction de cette opposition en la dualité de deux représentations, l'une urbaine, l'autre rurale. Ils devraient savoir qu'il y aurait guerre à outrance entre les deux fractions parlementaires et, pour peu qu'ils voulussent consulter l'histoire, ils pourraient supputer leurs chances de succès. Ils seraient forcément, par la nature des choses, écrasés par la députation des populations agglomérées. Car, en dernière analyse, les conflits seraient résolus par le pouvoir de la Rue.

Par bonheur, la synonymie sur laquelle se fonde, bien inconsciemment, cette politique, tout aussi inconsciemment, grosse d'aventures, n'a pas de sens.

Il n'y a aucune synonymie entre catholique et conservateur.

Il n'y a aucune synonymie entre catholique et rural.

Il n'y a aucune synonymie entre conservateur et rural.

Il est très vrai que l'esprit « conservateur » perd du terrain dans les villes.

Mais les conservateurs se font illusion s'ils conservent leur foi aveugle dans les campagnes.

Les moyens de communication, l'entrée de l'industrie dans les campagnes, le développement de l'instruction, l'infiltration très-considérable des journaux, l'expansion de l'esprit d'association, ces facteurs et cent autres font que la vie rurale et la vie de la cité perdent beaucoup de leur différenciation primitive.

C'est désormais dormir sur un volcan de s'imaginer que, sinon les mêmes problèmes, au moins des problèmes très analogues, d'ordre social, n'existent pas parmi les populations rurales comme parmi les populations des villes, grandes et petites.

S'il est vrai que la sagesse politique ne consiste pas à se reposer sur une situation ancienne qui s'en va, comme si elle demeurerait immuable, les « conservateurs » devront nous savoir gré de les avertir qu'ils ne trouveront plus dans les campagnes le camp retranché dont ils veulent faire leur base d'opération.

Pour dire notre pensée toute entière, le parti conservateur n'a pas plus de chances de vie par la campagne que par la ville. Le « conservatisme » est mort et bien mort.

Et, la main sur le cœur, nous ne le regrettons pas.



Nous avouons n'éprouver aucune sympathie pour une politique dont la philosophie consiste à conserver ce qui existe parce que cela existe, avec, en haut, des privilèges, sans autre titre pour ceux qui les ont, que

le fait de les avoir, avec, en bas, des inégalités subies, sans autre raison de les souffrir par continuation que le fait de s'y être accoutumé. Non ! nous n'avons aucune sympathie pour cette politique dont l'idéal, comme dit M. Verspeyen, est le *torysme* anglais.

La politique catholique est toute différente. Elle ne procède pas de la seule préoccupation de conserver ce qui existe dans l'égoïste satisfaction de ceux qui en profitent et la quiète résignation de ceux qui en pâtissent. Elle procède d'idées nettes et précises sur la raison d'être des sociétés, sur le but des gouvernements. Elle est fondée sur des principes. Et ces principes, dans leurs rapports avec la politique des Etats constitutionnels, sont tels que tous les esprits loyaux, n'eussent-ils pas nos croyances, peuvent marcher avec nous.

Ou je ne comprends rien aux enseignements chrétiens, ou leur première exigence est le développement des facultés de l'homme, en vue, sans doute, d'une fin surnaturelle qu'ils lui assignent en dernière analyse ; mais en vue aussi d'une moralité naturelle dont les termes sont : la *connaissance*, la *liberté* et la *responsabilité*.

Ou je ne comprends rien aux enseignements chrétiens, ou la vie des sociétés politiques n'est qu'un moyen pour le bien des individus, pour le développement de leur intelligence, pour le développement de leur liberté, pour leur constante ascension vers une plus haute moralité.

Dès là, je ne conçois pas de politique plus essentiellement progressive que la politique catholique. Le « conservatisme » est à ses antipodes. Toute politique faisant de l'immobilisme, toute politique de routine lui est essentiellement antipathique.

C'est du progrès des individus par le progrès des institutions qu'il s'agit : pas d'autre chose !



Il serait plus long, à raison de la complexité des facteurs, que difficile à expliquer comment, en fait, en Belgique, par analogie et par contre-coup de ce qui se passait en France, la composition personnelle du parti catholique, pendant quelques années, a correspondu à la composition personnelle du parti conservateur, comment il a semblé que l'idée catholique et l'idée conservatrice se confondaient.

Cette confusion se dissipe en Belgique. Elle persiste en France. Il ne faut pas moins que la parole du Pape pour faire cesser l'équivoque.

C'est à cette confusion qu'il faut attribuer, pour la plus large part, la situation politique dans les villes.

Il semblerait, à ne voir que les chiffres électoraux, que la grande majorité des habitants des grandes villes se soit séparée de l'idée catholique.

En vérité, cette séparation est plus apparente que réelle et, dans la limite même où elle est réelle, l'opinion s'est écartée du parti catholique beaucoup moins par éloignement pour ses principes propres que par aversion pour les tendances conservatrices dont ces principes semblaient porter la solidarité.

Qu'on se souvienne des polémiques d'il y a vingt ans. La presse libérale, qui connaissait bien l'esprit de son public, se gardait soigneusement d'attaquer les croyances religieuses : elle disait respecter la religion. Sa tactique consistait à battre le parti catholique en brèche dans ses idées réactionnaires supposées, dans son amour prétendu pour l'ancien régime.

C'est de cette époque que date la fameuse opposition des villes éclairées et libérales; des campagnes arriérées et « cléricales »... Car le mot « clérical » fut introduit alors pour traduire le mot « catholique » avec cette nuance spéciale, bien vague..., d'arriérisme.



Nous n'aurons pas la candeur naïve, n'est-ce pas? d'accepter ce cantonnement! Nous n'aurons pas la sottise de nous fermer l'accès des villes comme si nous étions trop grossiers pour leur civilisation! Nous n'admettrons, ni pour nous, ni pour les campagnes, le compliment qu'elles et nous, nous nous valons en infériorité intellectuelle.

Car voici que depuis quelques années, le parti catholique fait dans nos villes de très remarquables progrès.

Pourquoi?

Parce que, l'une ou l'autre fois, dans un discours, il a été appelé le « grand parti conservateur »?

Tout au contraire! Et on avait, à Gand, en 1878, le sens très-exact des situations, comme on l'a eu à Verviers en 1893, quand à l'épithète de *conservatrice* qu'elle portait, l'Association substituait celle de *catholique*. Le parti catholique quittait son enveloppe d'emprunt, secouait des solidarités importunes, redevenait lui-même.

Il cessait de porter l'apparence d'être un groupement historique suranné, une survivance sur les faits, il reprenait la dénomination de l'idée qu'il représente.

Et voici qu'aussitôt, il est de son temps, il acquiert une réelle et très vive popularité. Il défend les libertés constitutionnelles, tandis que le parti libéral s'égare dans l'autoritarisme, il développe les libertés communales, il va résolument au problème nouveau qui vient de se lever et, dès 1886, il fait la considérable enquête du travail. Une fraction importante de ses membres étonne les progressistes et même les socialistes par la très sincère et très-réelle largeur de ses vues. Il semble vraiment que les catholiques soient devenus et les libéraux et les démocrates.

Leur force a été d'être catholiques, très fermes sur les principes, mais sachant considérer des faits transitoires comme des faits transitoires, les institutions comme

perfectibles, les formes sociales comme mobiles, les nécessités des temps comme changeant avec les temps..., tout juste le contraire des conservateurs français qui semblent oublier les principes et leur faculté d'appropriation aux situations contingentes, pour ne se préoccuper que du souvenir des contingences passées,

Dans les campagnes, la lutte va commencer. Elle ne s'attaquera à l'idée catholique que très accessoirement. C'est la question sociale qui sera soulevée, discutée, ardemment, violemment. C'est au conservatisme que sera livrée la grande et formidable bataille. N'allons pas commettre la faute insigne de prêter le drapeau catholique au conservatisme qui fatalement sera battu.

A la campagne comme dans les villes, il est aisé de maintenir l'adhésion de la grande majorité aux idées catholiques; mais à la condition de ne pas rendre ces idées solidaires de tout ce qui, dans l'évolution économique, doit disparaître...

Ici comme là, nous avons les mêmes devoirs et il n'y a pas de meilleure habileté que de faire son devoir.

Ici comme là, nous devons être à la tête du travail, à la tête de toutes les réformes nécessaires ou simplement utiles.

Ici, comme là, débarrassés de l'épithète de conservateurs, sans autre préoccupation que la vérité et la justice, pour le citadin comme pour le campagnard, nous garderons nos positions et nous en conquerrons de nouvelles.

Mais il serait vraiment naïf de ne pas réclamer dans les villes, pour nos principes, une représentation proportionnelle à leur empire sur les populations!

Et n'ayons donc pas peur de voir nos adversaires avoir, en retour, la part également proportionnelle dans les campagnes!



La représentation proportionnelle ne ferait que briser cette fausse et artificielle opposition entre le pays citadin et le pays rural, que déjà il faudrait l'acclamer!

Cette opposition est fâcheuse au point de vue des grands intérêts du pays. Il nous faut un esprit national et non pas deux esprits : l'un urbain, l'autre campagnard.

Et, puisque toujours la préoccupation de l'intérêt d'un parti prévaut chez quelques-uns sur les considérations supérieures, ne sait-on pas que cette opposition est préjudiciable au plus haut degré aux intérêts catholiques?

A-t-on oublié 1884? Ne se souvient-on plus que MM. Jacobs et Woeste ont été écartés du ministère par les élections majoritaires des grandes villes? Je vois la carte de M. Malou Gand figurait là avec un grand disque bleu. Il représentait 150.000 habitants. Il représentait aussi le mensonge du système majoritaire. Moi, vous, tous les catholiques de Gand, étions comptés parmi ceux qui avaient expulsé les deux ministres. Ainsi pour Bruxelles! Ainsi pour Anvers!

Et ce que s'est passé en 1884, s'était passé en 1857!

Car toujours, dans les démonstrations électorales des grandes villes, nos voix comptent au profit de nos adversaires, au lieu de les balancer à concurrence de leur nombre!

Et ces leçons de l'histoire, qui sont d'hier, ces leçons de l'histoire, qu'on a si chèrement payées, on ne veut pas les comprendre!

Quel aveuglement!

Quoi de plus simple dans sa justice que de donner à chaque parti dans la représentation ce qu'il vaut dans la circonscription représentée?

Et, d'autre part, quoi de plus simple dans son iniquité que d'attribuer toute influence, toute action,

tout pouvoir à la moitié plus un, comme si la moitié moins un n'existait pas!



J'ignore qui profitera de la loi majoritaire avec le corps électoral nouveau. Mais quoi qu'il en arrive, le résultat m'effraye.

Songez-y, je vous prie. Pesez ces hypothèses :

L'Hôtel de ville de Gand aux socialistes, seuls élus, sans opposition au conseil,

L'Hôtel de ville de Gand aux catholiques, seuls élus, des milliers de libéraux venus au scrutin déposer un vote illusoire, de milliers d'ouvriers socialistes venus pour la première fois user en vain d'un droit de suffrage si longtemps réclamé....

L'Hôtel de ville de Gand aux doctrinaires.... etc....

Réfléchissez-y.

Je ne tire pas les conclusions... Je vous en laisse le soin.

Et, par contre, si les divers partis sont là, représentés proportionnellement, chacun d'eux ayant pris soin d'y envoyer ses meilleurs éléments..., croyez-vous qu'il y ait à craindre ou beaucoup de violence ou beaucoup d'égoïsme?.. Et si les catholiques sont là, majorité ou minorité, mais bien arrêtés sur ce programme : « ne pas être conservateurs, mais aller franchement à tout ce qui est légitime et juste, généreusement, virilement », jouant un rôle effectif, utile, dans la difficile administration des grandes villes, leur parti n'aura-t-il pas une autre situation devant l'opinion et devant l'histoire — qui s'écrit vite de nos jours — que celle du représentant résigné d'un *ordre* toujours en opposition avec un autre *ordre*, réduit à perpétuité à la fonction de frein, sans pouvoir aspirer jamais à celle de moteur?

H. DE BAETS



UN PORTRAIT DE NAPOLÉON (1)

NOUS ne savons si l'on pourrait trouver parmi ceux qui ont imposé leur nom à l'histoire une personnalité qui ait été discutée autant que celle de Napoléon. Les années s'écoulent, les générations qui lui furent contemporaines disparaissent, les luttes politiques et militaires de son règne n'existent plus que comme souvenir, et cependant les discussions passionnées soulevées par sa mémoire ne s'affaiblissent en rien. Lisez les catalogues périodiques des librairies, chacun vous apportera le titre d'un nouvel ouvrage consacré à son histoire. L'an dernier les mémoires du général de Marbot disaient l'épopée impériale, les souvenirs du maréchal Macdonald décrivaient Wagram, Leipsick, les Cent Jours, M. Albert Vandal, dans son magistral ouvrage *Napoléon et Alexandre I*, étudiait la politique de l'empereur envers la Russie, sujet traité aussi par M. Serge Tatitscheff, M. Fournier, membre de la Chambre des députés d'Autriche, entreprenait la publication d'une histoire générale de Napoléon; cette année aussi nombreux sont les livres qui

(1) *Mes souvenirs sur Napoléon*, par le comte CHAPTAL publiés par son arrière-petit-fils, le vicomte A. CHAPTAL. Un vol., in-8° de 413 pages. Paris, Plon, 1893.

nous parlent de l'empereur : M. Vandal donne la seconde partie de son œuvre, M. Albert Levy, dans un gros livre, *Napoléon intime*, entreprend de réfuter les assertions de H. Taine. M. Henri Houssaye raconte les événements de 1815 en un volume qui restera un modèle d'histoire narrative, les mémoires du chancelier Pasquier montrent surtout l'empereur au conseil d'Etat et les souvenirs du comte Chaptal sont un portrait de Napoléon tracé par un homme qui fut son ministre de l'intérieur et fit partie de son conseil d'Etat.

Nous avons lu tous ces ouvrages et nous devons avouer que le brouillard qui, pour nous, entourait déjà la personnalité morale de Napoléon, s'est encore épaissi. Comment se retrouver au milieu des affirmations contradictoires accumulées par les contemporains de l'empereur et par ses historiens? Comment dégager de ce chaos des éléments qui permettent de formuler une appréciation juste, raisonnée, inattaquable? La solution de ce problème nous paraît quasi impossible. Nous ne voulons pas rechercher ici les causes de cette situation. Elles sont multiples et exigeraient des considérations dont nous ne pouvons imposer le développement à l'attention de nos lecteurs.

Parmi les ouvrages que nous venons de citer, il en est un dont il a été fait usage plusieurs fois déjà, bien qu'il fut encore inédit, par les écrivains qui ont jugé Napoléon, nous voulons parler des souvenirs du comte Chaptal.

Ces mémoires ont leur valeur. Le témoin est important : il a vu l'empereur de près depuis le 18 brumaire jusqu'en 1814; il a pénétré dans son intimité, il a pu écrire : « L'empereur admettait à ses soirées un petit nombre d'individus, et j'étais de ce nombre; il aimait beaucoup à parler et surtout à questionner. C'était presque toujours moi dont il s'emparait. Aussi il est

peu de personnes qui aient plus d'anecdotes sur son compte et qui l'aient mieux connu dans sa vie privée. »

Chaptal se montre sévère pour Napoléon. Faut-il attribuer le peu de bienveillance qu'il lui témoigne à la raison qui amena le savant chimiste à déposer le portefeuille du ministère de l'intérieur? — Chaptal avait des relations avec M^{lle} Bourgoïn de la Comédie française. Un soir que Napoléon travaillait avec lui, on vint annoncer l'arrivée de cette actrice. L'empereur, qui avait préparé ce coup de théâtre, la fit prier de l'attendre. Chaptal mit ses papiers dans son portefeuille et s'en alla brusquement. Le lendemain il envoyait sa lettre de démission. — Nous indiquons la question sans chercher à y répondre.

Ceci dit, nous allons essayer de faire connaître à nos lecteurs comment Chaptal jugeait Napoléon.



Le point sur lequel l'écrivain insiste surtout est l'absolutisme de l'empereur. Sa volonté devait faire loi, il ne voulait admettre aucune entrave à l'accomplissement de ses projets. Il inclinait par caractère à ce système, mais il y était porté aussi par un principe politique. La Révolution n'était pas terminée, disait-il, lorsqu'il était arrivé au pouvoir; il l'avait arrêtée et, s'il eut cessé un moment de la comprimer, elle aurait repris bientôt sa marche naturelle. Voilà pourquoi il s'efforçait d'étouffer; même au mépris de la Constitution, tous les partis qui prenaient naissance ou qui se réveillaient. Il se montrait autoritaire à l'extérieur dans l'intérêt de sa couronne. « Cinq ou six familles se partagent les trônes de l'Europe, et elles voient avec douleur qu'un Corse est venu s'asseoir sur l'un d'eux. Je ne puis m'y maintenir que par la force; je ne puis les accoutumer à me regarder comme leur

égal qu'en les tenant sous le joug; mon empire est détruit si je cesse d'être redoutable. »

Napoléon était fort ignorant en toutes matières lorsqu'il arriva au pouvoir. Il se rendait compte de son insuffisance, aussi, dans les premiers temps du consulat, il questionnait, provoquait la discussion, cherchait à s'instruire, réunissait chaque jour plusieurs conseils. Jamais il n'abandonnait une question sans que son opinion ne fut faite. Mais, dès qu'il se crut suffisamment éclairé, il n'adopta plus que ses propres idées; il ne voulut plus de conseillers. Administrant lui-même jusque dans les plus petits détails, il lui suffit de posséder des instruments aveugles de ses volontés. Cette disposition d'esprit explique le choix de ses fonctionnaires. Il éloigna tous ceux qui pouvaient avoir des idées personnelles, ceux dont le talent ou le caractère l'importunaient. « Il forma auprès de lui une pépinière de cinq à six cents jeunes gens qu'il appelait successivement à toutes les fonctions. On voyait un jeune homme de vingt deux ans placé à la tête d'un département; d'autres nommés à des intendances dans les pays conquis; un autre, à peine âgé de trente ans, et sans aucune étude préalable, remplissait les fonctions de grand juge ministre de la justice. Tous ces jeunes gens n'avaient ni les lumières, ni la considération, ni les connaissances nécessaires; mais il les croyait dévoués à sa personne et à son gouvernement, et cela lui suffisait. »

La confiance qu'il avait en lui-même, la certitude de son infailibilité quasi universelle, lui faisaient mépriser toute opinion opposée à la sienne. Quand les décisions de la justice ne lui plaisaient point, il les cassait et souvent renvoyait les affaires devant des cours spéciales et des commissions militaires où son pouvoir était absolu (1).

(1) « On informa un jour Napoléon, écrit le comte Chaptal, que le feu avait pris à un vaisseau du port de Brest. On obser-

L'empereur était plus autoritaire encore en matière d'administration et de finances : jamais il n'accordait à un créancier de l'Etat plus des deux tiers de sa demande et si, dans de pareilles conditions, il trouvait encore des fournisseurs, c'est que ceux-ci étaient menacés, lorsqu'ils se refusaient à livrer de nouvelles marchandises, de ne pas se voir payer l'arriéré qui leur était dû.

Toutes les affaires se ressentant de cet absolutisme qui, en maintes circonstances, avait une influence désastreuse. Le commerce surtout eut à souffrir du gouvernement impérial. L'empereur ne professait aucune estime pour les commerçants. « Il disait que le commerce dessèche l'âme, par une âpreté constante de gain, et il ajoutait que le commerçant n'a ni foi ni patrie. » Le négoce ne jouit d'aucune sécurité pendant son règne; les variations incessantes des lois qu'il lui imposait, faisaient de toutes les opérations commerciales de véritables jeux de hasard. Napoléon prétendait imposer sa volonté en cette matière comme en toute autre. Tantôt il lui prescrivait des débouchés, tantôt il lui assignait des voies à suivre pour le transport des produits, tantôt il désignait les objets à importer ou à exporter, tantôt il réservait le commerce de tel article à une maison en lui prescrivant les objets qu'elle devait

vait qu'il n'y avait à bord qu'un agent de la police, étranger à l'équipage. Il ordonne au ministre de la marine de faire juger l'agent de police par une commission militaire.

Quelques jours après, le ministre lui apprend que l'agent a été acquitté et produit une longue épître de M. Caffarelli, préfet de la marine, qui établissait l'innocence de l'accusé.

Bonaparte déchire la lettre, ordonne qu'on envoie au fort de Joux les trois capitaines qui avaient jugé, nomme une autre commission et dit au ministre Decrès : « Vous me répondez personnellement du résultat. »

Le ministre vint s'asseoir à côté de moi et me dit littéralement : « S'il y résiste cette fois-ci, il aura les côtes dures. »

Huit jours après, je lus dans le *Moniteur* qu'on avait fusillé, à Brest, un homme qui avait mis le feu à un vaisseau. »

importer en retour. Il suffisait que le trafic d'un objet pût être utile aux Anglais pour qu'il le détendit. La nature, l'importance du commerce, les conditions qu'il requiert pour pouvoir s'exercer normalement, échappaient à sa pénétration. Il voulait sincèrement lui être utile en lui imposant ces règles vexatoires; il croyait l'éclairer, préparer les voies à son développement.

L'industrie lui doit plus de reconnaissance. En empêchant les produits étrangers d'entrer en France, il a amené l'établissement de nombreuses fabriques sur le sol national et, en leur assurant le marché intérieur sans que personne ne pût venir leur faire concurrence, il leur a donné un débouché certain pour leurs produits. Grâce à ce système, la France a cessé d'être débitrice de l'étranger pour plusieurs articles, les manufactures se sont multipliées, donnant du travail à des milliers de bras.

L'empereur professait une grande estime pour l'agriculture qu'il plaçait au premier rang parmi les arts utiles. Cependant il lui fut funeste comme au commerce. Craignant les émeutes qui sont généralement provoquées par la cherté des subsistances, il voulait que le blé fut toujours à bas prix. « On n'est jamais parvenu à lui faire entendre que, le prix de tous les objets de consommation ayant augmenté d'un tiers ou de moitié depuis la Révolution, il était naturel que le blé suivît cette progression. Il ne sentait pas que l'aisance pour les hommes des champs fait la richesse d'un Etat, parce qu'alors ils consomment les produits des fabriques qu'ils peuvent acheter; alors ils payent gaiement leurs impositions; alors ils améliorent leur domaine; alors ils donnent du travail au mercenaire. » Ce système, joint à celui des réquisitions et de la conscription qui dépeuplait les campagnes, aurait dû lui aliéner les sympathies des paysans; c'est cependant parmi eux qu'il trouva ses plus fidèles partisans; ils craignaient que sa chûte

amenât le rétablissement des dîmes, des droits féodaux, la restitution des biens des émigrés.



On peut apprécier diversément les actes politiques et administratifs de Napoléon, mais nul ne peut lui dénier le génie de la guerre. Ses admirables victoires, ses défaites mêmes, montrent en lui un incomparable capitaine, tel que l'histoire n'en vit jamais avant lui. Il est donc intéressant de savoir comment il appréciait ses généraux et ses armées.

L'empereur professait une haute estime pour le soldat français. Il l'avait vu dans toutes ses campagnes résistant aux privations et à la fatigue, brave, généreux, ayant à un haut degré le sentiment de l'honneur. Mais ces qualités mêmes le rendaient difficile à commander. Plein d'initiative, il répugnait à la discipline, discutait la conduite de ses officiers, les plans de campagne et les manœuvres militaires. Si ses chefs parvenaient à obtenir sa confiance, son approbation, ils pouvaient espérer tous les succès; dans le cas contraire la défaite était probable, et un échec, quelque léger qu'il fut, avait des conséquences irréparables sur ces esprits prompts au découragement.

Napoléon n'aimait point ses généraux, il se défiait de leur ambition. Il se montra pendant tout son règne, envers eux comme envers tous ses autres subordonnés, dur, cassant, impérieux. Rarement il trouvait pour eux une parole d'éloges, même quand ils avaient remporté les plus brillantes victoires. Il rapportait d'ailleurs à lui seul tout le mérite de leurs succès, convaincu qu'ils les devaient seulement à l'habile direction qui partait de lui. « Ces gens se croient nécessaires, disait-il souvent en parlant des maréchaux, et ils ne savent pas que j'ai cent généraux de division qui peuvent les rem-

placer. » Il les rappelait parfois durement au respect de la discipline. Le général Gouvion Saint Cyr se présenta un jour au lever des Tuileries. L'empereur lui adressa la parole d'un ton calme : « Général, vous arrivez de Naples? ... Oui, Sire, j'ai cédé le commandement au général Pérignon, que vous avez envoyé pour me remplacer. — Vous avez sans doute reçu la permission du ministre de la guerre? — Non, Sire, mais je n'avais plus rien à faire à Naples. — Si, dans deux heures, vous n'êtes pas sur le chemin de Naples, avant midi, vous êtes fusillé en plaine de Grenelle. »

L'empereur ne voulait en matière militaire comme en toute autre que des instruments passifs pour exécuter ses ordres. Mais ce système eut là comme ailleurs de funestes résultats. Habités à se laisser guider toujours, bien des généraux, qui jamais n'eurent l'occasion d'acquérir l'esprit d'initiative, subirent de lamentables défaites quand ils furent livrés à eux-mêmes. Ce fait se vérifia surtout dans la campagne de 1814 : partout où était Napoléon il ramenait la victoire à ses armes; là où il était absent les armées françaises reculaient devant l'ennemi.



Le comte Chaptal n'est pas beaucoup plus indulgent pour le caractère intime de Napoléon qu'il ne l'est pour son caractère politique. L'empereur se montrait aussi autoritaire dans son intérieur que pour ses fonctionnaires et ses généraux. Sa volonté devait servir de loi suprême à sa famille et à sa cour.

Il avait l'abord sec, froid, souvent malhonnête. A un ambassadeur il se bornait à dire : « Vous amusez vous à Paris? Avez-vous des nouvelles de votre pays? » A un fonctionnaire : « Comment se porte M. le...? Il fait chaud aujourd'hui, il fait froid ou humide. » Aux femmes il se contentait de demander leur nom,

même à celles qu'il connaissait depuis longtemps, variant parfois ce laconisme en leur adressant des amabilités comme celles-ci : « Ah ! bon Dieu ! on m'avait dit que vous étiez jolie... » ou bien « c'est un beau temps pour vous que les campagnes de votre mari. » Ce n'est pas qu'il ne sut causer, mais ceux qu'il honorait de sa conversation étaient rares.

Il comptait les hommes pour rien. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Quand un fonctionnaire ne pouvait plus le servir de la manière qu'il exigeait, il le renvoyait sans pitié, comme l'indique cette apostrophe prononcée un jour en conseil au sujet d'un archiviste malade : « Eh bien, foutre ! quand les commis sont malades, on les envoie à l'hôpital et on en prend d'autres. » Un des traits dominants de son caractère paraît d'ailleurs avoir été une grande insensibilité pour ne pas dire un profond égoïsme. Il ne montra pas plus d'affection pour sa famille que pour ses sujets : s'il éleva ses frères sur des trônes, ce fut afin d'avoir en eux des agents dévoués à sa politique. Lorsqu'ils voulurent se mettre en opposition avec lui, il les brisa comme il aurait fait du plus infime employé. Il ne prenait aucun souci de l'existence humaine : il fit empoisonner à Jaffa quatre-vingt-sept soldats malades de la peste, le spectacle des cadavres amoncelés sur les champs de bataille ne l'émouvait point. Il rencontra Laplace à son retour de la bataille de Leipzig : « Ah ! vous avez bien maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh ! il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géomètre ; soumettez cet événement au calcul, et vous verrez que tout cela égale zéro. »

Napoléon n'avait aucune règle fixe pour sa manière de vivre. Ses repas et ses heures de sommeil variaient de la manière la plus bizarre. Il se montrait d'une grande sobriété, se bornant en général à manger rapidement d'un seul plat, se levant presque toujours de

table avant que ses convives eussent pu commencer à satisfaire leur appétit. Ses facultés morales et physiques étaient inépuisables. On l'a vu rester douze et quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il se battit pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, mais quand il eut contraint l'ennemi à la retraite et pris les mesures que comportait la situation, il dormit pendant trente six heures. Il revint un jour du fond de la Pologne à Paris d'une traite et convoqua en arrivant un conseil sans que rien ne trahit en lui la moindre fatigue intellectuelle ou physique.

Vêtu ordinairement d'une manière très simple, Napoléon savait montrer un pompeux apparat dans les cérémonies officielles. Il exigeait que son entourage déployât un grand luxe et, pour le lui permettre, il n'épargnait point les dons d'argent. Son but était de fournir par là à l'art, au commerce et à l'industrie des débouchés importants. Tout en se montrant très généreux, il n'était pas prodigue des deniers de l'Etat. L'argent qu'il distribuait provenait des économies de la liste civile et des contributions qu'il imposait aux pays étrangers. Il donnait à ses généraux le fruit de ses victoires.

Bien qu'il fut d'une largesse dont les exemples se comptent par milliers, il avait établi l'administration de sa maison de manière à en faire un exemple d'ordre et d'économie. Il ne s'achetait rien dans son palais dont il ne connut le prix, tous les comptes devaient lui être présentés. « Un jour, raconte Chaptal, que j'entrais dans son cabinet, il me dit d'un air joyeux qu'il venait de gagner sur ses dépenses 35000 francs par an. Je lui demandai sur quoi portaient ces économies : sur le café, me répondit-il. On prenait ici 155 tasses de café par jour, chaque tasse me coûtait 20 sous, ce qui faisait 56575 francs par an (le sucre coûtait alors 4 francs et le café 5 francs la livre). J'ai supprimé le café et

accordé 7 francs 6 deniers en indemnité. Je payerai 21164 fr. et y économiserai 35000 fr.

Cet esprit d'ordre et d'économie cadrerait mal avec la manie qui le possédait de détruire les objets qu'il avait sous la main. Lorsqu'il était en conseil, il s'amusait à dépecer avec un canif ou un grattoir le bras de son fauteuil. Jamais il n'entrait dans la serre de la Malmaison sans couper ou arracher quelques unes des plantes précieuses qu'elle contenait. Des fenêtres de son cabinet il s'amusait à tirer avec une carabine sur les oiseaux rares que Joséphine entretenait sur les bassins du parc de la Malmaison. « Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eut mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étrières, puis une jambe, et sur l'observation que je lui fis que l'artiste mourrait de chagrin s'il voyait ainsi mutiler son ouvrage, il me répondit froidement : On répare tout cela avec un peu de pâte. »



Tel est, dans ses lignes principales, le portrait que Chaptal trace de Napoléon. Faut-il l'accepter sans réserves? Nous ne le pensons pas. Ceux qui voudront désormais étudier le caractère de l'empereur devront évidemment en tenir compte. Mais, comme tous les ouvrages que ses contemporains ont consacrés à Napoléon, il doit être soumis à l'examen d'une sévère critique. Une personnalité comme celle de Bonaparte peut être difficilement jugée avec équité par ceux qui l'ont connue de près, qui ont partagé les passions, les idées, les préjugés et les erreurs de leur temps. Nous n'entreprendrons pas d'examiner les assertions du comte Chaptal. Un tel travail dépasserait les limites permises à cet article. Nous crain-

drions fort d'ailleurs de ne pouvoir parvenir à une conclusion, étant données les contradictions des témoins que nous devrions interroger. Nous n'avons eu en vue que d'esquisser pour nos lecteurs la physionomie de l'empereur comme elle apparaît dans les souvenirs de Chaptal. Tel a été notre but, puissions-nous n'avoir point, en le poursuivant, été inutile à nos lecteurs.

ALFRED DE RIDDER





MARTHA TIMAR

(*Conte Magyare*)

A MAURICE RANWEZ

BELLES elles le sont toutes, et blondes pour la plupart les jeunes femmes de la petite ville; mais d'entre elles, la meilleure : c'est Martha Timar, à la chevelure flave.

Depuis son mariage, à peine si l'on a vu passer, à fleur de son visage, un pâle sourire. — Rire joyeux, hier encore; aujourd'hui, le plus douloureux des sourires!...

Nul ne pleura sur son bonheur perdu, — ni ne plaignit sa douleur présente. — Elle ne l'affiche pas, la Pauvre; elle ne se plaint jamais. Seulement son visage pâli, et de jour en jour plus pâle, dit à tous, ce que d'ailleurs, chacun sait déjà.



Son mari, folâtement, l'a abandonnée. Cruel! Et cependant, c'est un brave homme, le plus actif, le plus expert charpentier de l'endroit; qui donc l'aurait cru capable de tromper cet ange de Bonté, cette aimable petite femme; qui aurait pensé que la nuit de deux

yeux perfides aurait pu enténébrer son cœur... au point de le déterminer à partir, par le monde, avec une *autre* et à s'y débaucher?...

Elle n'en reçoit pas la moindre nouvelle! Qui peut savoir le sentier enfilé? La poussière des chemins où leurs pas se sont égarés, ne le décèle point; les brises discrètes ne révèlent pas leur présence; le feuillage murmurant semble parler de l'aventure, mais si bas, si bas!...

La veuve intérimaire, c'est ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui.



Au moins s'il en avait touché un petit mot, lorsqu'il quitta Bagy, il en eut ressenti un bien moindre chagrin, le cœur de la petite Blonde. Encore, s'il l'avait baisée une dernière fois, ne fût-ce que d'un baiser glacé et contraint : s'il lui avait dit ainsi : « Tu ne me reverras jamais ; j'en aime une autre, ma vie lui appartient! »

Mais lui, secrètement s'est éclipsé. Ils avaient concerté cela ainsi. — Il partit et ne revint plus.

Déjà il y a une année, de cela oui, une année toute entière!...

Il reviendra! Oh, certes!... Non! Pierre n'est pas un méchant homme. Son cœur toujours fut bon! Il ne peut être à ce point corrompu : Cette femme peut lui avoir tourné la tête; elle peut s'être insinuée en son cœur; mais ce n'est là qu'une couleur frelatée, le flot du temps l'efface et la fait pâlir : — Il reviendra!...



Martha Timar espérait; et lorsque occupée à coudre, les ciseaux lui tombaient des mains, toujours on l'entendait soupirer : « Ah! du moins, s'ils pouvaient

piquer le plancher et s'y tenir debout! » Quand, à travers la fenêtre, elle apercevait une pie prenant sa volée, toujours elle murmurait : « Ah! si, du moins elle venait se percher sur notre toit. »

Hélas! Les ciseaux non plus que les pies n'étaient menteurs!

A la vêprée, elle venait s'asseoir sur le seuil de sa porte; l'œil portait au loin sur la route, se déroulant à perte de vue tout là bas, où les nuages laissent descendre, jusqu'à terre, leurs jambes ballantes.

En guise de paravent, elle tenait sa main mignonne à la hauteur de son front pâle, et fixait ainsi cette grande et mystérieuse page, où se marquaient comme des caractères spéciaux, des chariots chargés, des campagnards se rendant au marché, des voyageurs pressés, et mille autres formes encore!

Les habitants du village souvent passaient à côté d'elle, lui donnaient même le bonjour; mais elle ne voyait, n'entendait rien.

— Martha attend son homme! — se chuchotait-on, et là-dessus, de sourire.

Elle avait raison cependant la pauvre Martha! Son cœur en savait plus long, devinait plus juste, que la sagesse du monde entier n'eût pu le faire...



Un matin, comme elle arrosait avec un soin scrupuleux les plants de tabac, « à son retour, son mari ne devrait-il pas trouver de quoi fumer sa pipe pendant l'hiver prochain, » une vieille femme défigurée par la variole entra dans la chaumière; elle était porteuse d'un message.

« Martha, je viens de la part de ton homme. Il te supplie de lui pardonner! Il se repent de sa vilaine action! — Il travaille là-bas, plus haut, dans

le troisième village, à Gozon ; on y répare la charpente du clocher de l'église : Il n'a pas le cœur de venir lui-même ; il craint que tu ne sois trop fâchée. Si tu lui pardones, libre à toi d'aller à lui ; il me charge de te le dire. »

« Allons-y ! » dit la douce Blondine.

Elle ôta son fichu noir : en vue du voyage, elle le remplaça par le beau mouchoir des dimanches... le mouchoir rouge, — la couleur favorite de Pierre. Et puis aussi, par ce beau jour, n'était-il pas de meilleur goût ?



Sur le sommet de la tour on devait ériger une croix dorée. — Madame l'Intendante avait donné le jour à deux jumeaux ; à l'occasion de cette joyeuse bienvenue, elle avait fait à l'église présent d'une croix.

« Qui donc osera, jeunes gens ? » demanda Michel Rögi, le charpentier.

— « Moi ! » — dit Pierre : — « Moi, Maître ! »

— « Vas, toi plutôt, Samuel Belindek ! — toi ; Pierre, tu es déjà trop pesant. »

— « Je ne me suis jamais senti aussi lesté. »

— « Je le crois bien, tu as secoué le joug ! Vrai, tu l'as chassée ? hein ! — ce n'était pourtant pas un vilain brin de femme ; n'est-ce pas, Samuel ? »

Pierre baissa la tête, et prononça lentement et avec dépit : « Elle m'ennuyait ! — Et puis, à vrai dire, ce qui est rond, il faut que ça roule ! »

— « Et voilà qu'elle s'est mise à rouler loin de toi ? Entends-tu, Samuel ?... héhéhé !... Ah ! drôle, va !... Maintenant tu vas nous planter la croix d'or. »

Pierre jeta un regard calme et méprisant sur Samuel.

— « Pourquoi Samuel, Monsieur le patron ? De ce pas, je cours la placer. J'attends quelqu'un de quel-

quepart. Mon cœur frémit d'impatience; j'en tremble, viendra-t-elle? Là, je monte précisément sur la tour afin de pouvoir jeter un coup d'œil vers Bagy, bien loin, jusqu'au bout de la grand' route. »

— « Eh bien, soit!... Hâte-toi donc, je passerai moi-même la croix, par la lucarne du dessus aussitôt que tu seras là-haut. »



En un clin d'œil, Pierre fut au faite, comme un petit écureuil, il escaladait avec agilité l'échafaudage d'échelles.

— « Ici donc avec la croix! » — clama-t-il en se penchant, « que je la place! »

— « Ici, mon fils. »

Pierre grimpa plus haut encore, et lorsqu'il fut tout là-haut, d'abord, il regarda du côté de la grand' route de Bagy.

— « Là-bas, elles arrivent! C'est elle! Martha!.. Elle court en avant de la vieille. Oui. Les voilà qu'elles entrent dans le village! »

Son cœur violemment palpite... il se sent comme étranglé... sa main tremble... audevant de ses yeux, la nuit ..

— « Hola! Pierre; est-elle placée déjà la croix? »

Troublé, il répond d'une voix entrecoupée :

— « Sur quel pivot dois-je la placer? »

Le vieux charpentier pâlit, dans sa lucarne il se signe, et murmure tristement :

— « Plante-la toujours sur n'importe lequel! »

Il n'y avait là-haut qu'un seul pivot. Un homme, jouet du vertige, pouvait, seul, en voir deux ou trois. Le vieux prévoyait ce qui allait fatalement arriver.

Comme un possédé, il dévala les degrés. Il le savait; avant que d'être en bas, Pierre, lui, y serait

déjà,.. et bien plus bas encore, *de l'autre côté* même!

Le mari et la femme, au même instant, arrivèrent au pied de la tour. Mais l'un venait de là-haut... Mort!..

Elle aurait au moins dû se munir de son fichu noir pour cet événement!

Martha se jeta muette sur le corps inanimé, le couvrit de baisers, et longtemps le tint enlacé dans ses bras... Lorsqu'on l'en arracha, son visage douloureux était aussi doux, aussi calme que toujours; elle ne trouva pas un mot, pas une larme.

Elle se détourna, jeta un dernier regard au cadavre et s'affaissa.

Puis elle se redressa; d'une main très-ferme saisit par les épaules la vieille femme et lui demanda d'une voix sourde :

— « Pourquoi m'avoir amenée ici? où maintenant, irai-je l'attendre? »

Et au même moment les larmes lui échappèrent comme une rivière dont l'écluse s'est rompue.

Traduit de KOLOMAN MIKSZATH

A. LEURIDAN







PETITE CHRONIQUE

Arthur Herzog. — Je viens d'écrire un petit roman, « Un Isolé », qui a pour cadre les merveilleux paysages du lac de Neuchâtel, et je l'ai dédié à mon ami Arthur Herzog, « le peintre des monts, des lacs et des vallées alpestres. » C'est le titre qu'il mérite, et que s'il n'a pas encore absolument conquis dans son pays en vertu du *nemo propheta*, il obtiendra certainement lorsque le temps aura consacré sa réputation naissante et mis en lumière un talent véritable et rare que ses amis seuls ont pénétré et jugent à sa valeur.

Herzog est né à Neuchâtel, où existe une école de peinture fameuse, doublée d'un superbe musée national, riche surtout d'œuvres modernes. En fait d'art, les Neuchâtelois ont des idées assez particulières, ainsi que le dénonce dans son livre *Ægyptiacque* M. William Ritter, qui n'apprécie pas à un degré très éminent le goût artistique de ses compatriotes.

Quoiqu'il en soit, c'est à Neuchâtel que Arthur Herzog fit ses premières études, entraîné par une vocation irrésistible. Puis il vint à Paris, y fréquenta plusieurs ateliers de maîtres, et très jeune encore fut entraîné par l'amour des aventures et des longs et lointains voyages. Peu de temps après son retour de pérégrinations où il avait beaucoup vu, beaucoup retenu, recueilli un butin précieux d'observations et d'études, il eut la bonne fortune d'asseoir sa vie, de trouver à la fois le bonheur et la sécurité, et il se mit à produire, en travailleur énergique et qui sait que l'on devient bon ouvrier à force d'œuvrer. Etabli à Lausanne, dans la charmante villa des Lilas, il a fait de son atelier un réduit ravissant, où tout dit son amour du travail, où tout est arrangé avec coquetterie par une main prévoyante, afin de ne laisser à la rêverie que les heures de loisir.

Les expositions de peinture sont fréquentes, en Suisse, pays où foisonnent les associations, les sociétés, les groupes : Neuchâtel, Genève, Lausanne, pour ne parler que de la Suisse Romande convient chaque année les artistes à exposer leurs œuvres : ce sont de vrais « Salons », fort bien aménagés, très visités, et dont la critique s'occupe sérieusement. En outre, il existe des expositions

permanentes, de nombreuses vitrines, et de ce contact perpétuel avec le public il résulte une grande émulation.

Le nom d'Herzog est un de ceux qui sont le plus souvent cités parmi les peintres exposants. Il vient, par exemple d'obtenir un grand succès à Neuchâtel : l'Etat lui a acheté, pour le musée sa vue du Cervin, prise de Zermatt. Le tableau est vaste, de proportions grandioses, comme il convenait pour représenter dans sa splendeur et dans sa puissante envolée le piton de roc et de glace, le colosse de la vallée de Viège, dont l'effet décoratif est si intense. Le piton est le centre de la toile, toute en hauteur, sous un ciel habilement traité, d'un bleu intense dans les profondeurs infinies et se décolorant le long des arêtes de la montagne, au contact des neiges. Le premier plan, dans la note tiède des matinées d'août, est pris à la lisière du village de Zermatt, et contraste heureusement avec l'atmosphère glacée des hauteurs qui se fait pressentir dans une gamme montante, le long des pâturages. Un groupe de chaumières, au milieu d'un gras pâturage des châlets, une forêt de sapins ourlant la lèvre d'un ravin, et tout au fond l'aiguille, blanche, rose orangée, avec des reflets d'or et d'argent, tel est ce merveilleux paysage, plein de détails charmants, avec sa belle vache paissant un pré diapré de fleurs, et les spirales bleues de la fumée couronnant les toits moussus.

Arthur Herzog, en s'attaquant à la haute montagne a trouvé un thème qu'il développera toujours avec un réel talent; sa touche a surabondamment la hardiesse et l'énergie qui seules peuvent rendre la beauté rare de la nature violente. Certains de ses tableaux des sommets d'alpes vaudoises, ont une intensité de ton, une lumière, une profondeur qui fait illusion. C'est le plein-air avec ses plus ravissantes demi-teintes, et l'on reprocherait presque à l'artiste cette façon de « tromper l'œil ».

Une œuvre différente, et peut-être plus belle encore, a conquis les suffrages du public. C'est un coucher de soleil observé à l'un de ces moments fugitifs où la couleur du ciel et de l'eau est le plus intense, tandis que le rivage se couvre d'ombres lourdes. Au milieu du grand flamboiement du jour, la nuit est annoncée par un oiseau noir qui plane en plein ciel. Ce détail d'observation, très-juste, donne à l'ensemble de la composition une très poétique allure. Cette toile, qui a pour titre le *Soir*, est un paysage des bords du lac de Neuchâtel à la Lance, près de Concise. Les effets rouges du couchant, l'heure du jour et de la nuit en plein combat, sont très habilement peints.

Parlerai-je des autres paysages d'Herzog, le *Léman à Cully*, la *Pointe d'Ouchy*, les *marais de Chavornay*? Ce sont d'agréables paysages, mis en scène avec intelligence, interprétés avec une attention consciencieuse, et dont l'aspect général, surtout dans les fonds, est aimable et vrai. La transparence de l'eau et du ciel ne laisse rien à désirer. Je voudrais, cependant, ne pas épargner à l'artiste de valeur, — et dont les efforts sans cesse recommencés annoncent une si haute personnalité, que le temps et le travail mettront au

premier rang, — certaines critiques de détail. Ainsi peut-être gagnerait-il, et beaucoup, à travailler un peu plus ses premiers plans, à ne pas négliger les détails, à mettre davantage en évidence les coins de plage qu'il aime à peindre et dont il fait, à chaque tableau, un incident habilement ménagé, qui fait valoir la grande perspective et lui donne sa véritable mesure.

J'ai de lui quelques études véritablement fort belles, une vue du château féodal de Grandson, par un temps d'orage, et une barque du Léman, aux voiles latines, avec un fond de montagnes violettes d'une finesse exquise. Herzog m'apparaît tout à fait personnel dans ces esquisses, promptement jetées sur un bout de panneau : c'est bien notre région merveilleuse, ensoleillée, d'un charme doux, d'une impression si étrangement calme.

Je m'étais promis de présenter cet ami intellectuel à ceux qui me font l'honneur, en Belgique, d'être les miens, et je le fais sous une forme familière.

Les deux pays ne se ressemblent point, mais ils sont tous les deux pour moi une seconde patrie : on garde là-bas, comme plus près, le culte du beau : l'art y est aimé, et mieux que chez nous il peut s'épanouir n'ayant aucune rivalité à redouter des préoccupations ennuyeuses de l'âpre politique. Il me serait très doux qu'Herzog fût admis à exposer en Belgique ses œuvres si palpitantes d'énergie et de vérité. Il ferait mieux connaître nos Alpes si grandiosément belles, nos monts, nos allées et nos plaines.

CHARLES BUET



Le prix quinquennal de littérature vient d'être par le jury quasi unanime décerné à M. Georges Eekhoud, le robuste poète des *Kermesses flamandes*, le puissant romancier des *Fusillés de Malines*. Nous tenons à féliciter chaleureusement de ce succès, non seulement M. Georges Eekhoud qui le mérita largement par son labeur désintéressé et sa conscience artistique, mais aussi la *Jeune Belgique* dont il fut l'un des fondateurs, et qui, pour la deuxième fois se voit officiellement vengée des sarcasmes ineptes et des hargneux dédains dont le public et les gazettes la poursuivirent longtemps.

Rappelons ici le magnifique sonnet dédié jadis par M. Albert Giraud au triomphateur d'aujourd'hui :

Les Mangeurs de terre.

Au temps des Léliards et des têtes coupées,
Quand la Flandre, à l'appel des tragiques beffrois,
Noyait superbement les princes et les rois
Dans le fleuve de sang des rouges épopées ;

Avant de se ruer aux larges équipées,
Et pour se préserver des suprêmes effrois,

Les Flamands embrassaient, sous le geste des croix,
Cette terre à laquelle ils vouaient leurs épées.

— O mon rude Poète! O cœur plein du passé!
Silencieusement dans ton œuvre enfoncé,
Gardant l'esprit flamand d'un mélange adultère,

Jamais je n'ai relu tes livres sans y voir,
Ainsi qu'en un cruel et splendide miroir,
L'héroïque baiser de ces mangeurs de terre.



L'*Art moderne*, dans un article sur le livre belge, réclame du gouvernement pour nos écrivains un peu de la protection accordée aux peintres et aux sculpteurs. « Il importe, conclut-il avec infiniment de raison, que le gouvernement achète aux récents écrivains un nombre suffisant des livres qu'ils publient. Il faut que ces volumes se trouvent dans les bibliothèques du gouvernement et des communes. Il importe que, d'urgence, le ministère de l'intérieur avise aux moyens propices à cet effet. Il faut que les commandes de livres soient égales aux commandes de tableaux et de statues, d'autant plus que c'est la littérature qui l'emporte, et de beaucoup, aujourd'hui, en Belgique, sur la peinture et la sculpture. Elle est la Reine actuelle : que les hommages qui lui sont dus lui soient strictement rendus! Les écrivains belges sont occupés à enlever ce léger vernis de bêtise qui rendait le nom belge, jadis, ridicule. Ils ont égorgé les oies et les ont remplacées par des cygnes. Ils auréolent d'un peu de gloire le front de leur patrie. La dette de la Belgique envers eux est immense. L'heure a sonné de leur rendre justice. »



Un tableau de M. Fernand Khnopff : *I lock my door upon myself*, vient d'être acquis pour la Pinacothèque de Munich.



Il paraît décidément que la Troie d'Homère n'est pas encore découverte et que Schliemann nous en a fait accroire. Un autre allemand, M. Doerpfeld, directeur de l'institut allemand d'archéologie à Athènes, vient pour de bon de retrouver Troie, en un endroit peu éloigné des ruines découvertes par Schliemann. Attendons-nous à une amusante bagarre d'archéologues.



L'Académie française a décrété, à l'une de ses dernières séances, une révolution de l'orthographe. On assure que le progrès l'exigeait, d'accord avec le vœu d'un certain nombre de pédagogues

Le chauvinisme aussi l'exigeait impérieusement, car un journal sérieux fait observer qu'en ce moment l'Allemagne transforme son orthographe et que la France ne doit point se laisser devancer par elle. O patriotisme, voilà bien de tes coups! Ce sont naturellement les moins *écrivains* parmi les immortels qui ont prôné cette ridicule innovation, combattue par tous les poètes de l'Académie. Mais Leconte de Lisle compte-t-il pour quelque chose auprès de M. Gréard? C'est de par ce recteur d'université qu'il sera désormais loisible à chacun d'user de l'orthographe impertinemment monopolisée jusqu'à cette heure par les concierges.



La chaire d'histoire de la littérature française à l'Université de Louvain vient d'être confiée à M. Georges Doutrepoint, professeur à l'Université de Fribourg, liégeois de naissance. Il a fallu pousser jusqu'en Suisse pour trouver un successeur à M. Léon de Monge, nul n'étant à cette heure en Belgique assez versé dans l'histoire littéraire de la France. M. Doutrepoint passe pour un romaniste distingué. N'est-il point permis de croire qu'un philologue, fût-il le plus savant des philologues (et l'on sait qu'il en est d'extrêmement savants), éprouvera toujours quelque mal à éveiller en la jeunesse le culte ardent du beau dans les lettres?



Des journaux trop fumistes annoncent que Paul Verlaine, en ce moment à l'hôpital Broussais, brigue le fauteuil académique de Taine.



Un nouveau volume de la deuxième série de : *Les Œuvres et les Hommes* par Barbey d'Aureville a paru chez Lemerre : *Mémoires historiques et littéraires*. Nous en reparlerons prochainement.



L'*Ermitage* a posé à quatre-vingt-dix-neuf écrivains de la génération nouvelle cette question : « Quelle est la meilleure conception du Bien social, une organisation spontanée et libre, ou bien une organisation disciplinée et méthodique? Vers laquelle de ces conceptions doivent aller les préférences de l'artiste? » Le referendum a donné des résultats généralement peu remarquables. La phraséologie la plus déclamatoire et la plus prétentieuse abonde. Quelques-uns, comme M. Raymond Nyst, ont saisi l'occasion de faire à leurs œuvres un peu de réclame. D'autres, qui se posent en penseurs et qui n'ont apparemment étudié que peu la sociologie, débitent de pompeuses inepties ou répondent à côté de la question. Quelques réponses sérieuses, dont celle de M. Iwan Gilkin. On serait tenté de croire, en somme, que les plus sensés

sont les fumistes, comme M. Georges Fourest, qui se contente de ceci : « Le meilleur des régimes ne serait-il pas celui du dattier? » et M. Paul Masson qui écrit : « Quant à décider vers quelle conception doivent aller les préférences de l'artiste, il est certain qu'aujourd'hui, dans les estaminets, la doctrine du « bon tyran » tend à prévaloir, mais c'est une mode qui passera, comme celle du suffrage universel et de l'anarchisme, avec lesquelles il serait désirable qu'elle alternât. »



La Plume du 1 juillet a publié des *Notes sur Baudelaire* et les *Fleurs du Mal*. Le traité conclu, pour la publication de ce livre de vers, entre le poète et son éditeur, ne laisse pas d'être suggestif. L'ouvrage est vendu au prix de deux cent cinquante francs, soit vingt-cinq centimes l'exemplaire, le tirage étant de mille exemplaires. Et l'on a accusé Baudelaire de spéculations pornographiques!



M. Jean Carrère, dans une étude, intéressante d'ailleurs, sur *Une belle Dame passa*, le dernier recueil de vers d'Adolphe Retté, dit qu'il y a peut-être, dans l'histoire des littératures, de plus grands poètes que Retté. Après quoi il appelle Leconte de Lisle un constipé.



La jeunesse littéraire a fêté à Paris l'apparition de *Toute la Lyre*, et *La Plume* a fait hommage d'un numéro tout entier à la mémoire de Victor Hugo. Nous transcrivons ici un beau sonnet de Henry de Régnier :

Victor Hugo

Jersey, 1852-1870.

La grève grise, les durs rocs et les oiseaux
Accueillent ton grand flot, le brisent, et des ailes
Fouettent l'écume, par flocons que tes querelles
Crient au cap accroupi face à face à tes eaux;

Tes tubulaires blocs sont récifs ou tombeaux;
La vague expiatoire y meurtrit ses agnelles;
Ta voix seule répond à l'écho que tu hèles,
O Mer, tes algues sont des bronzes en lambeaux.

Les Sirènes jadis eux soirs de l'île heureuse
Ont charmé le passant ailleurs mais l'Exilé
D'ici n'a vu jaillir de la Mer douloureuse

Que, seule à tel Destin farouche et flagellé,
La Muse véhémence avec l'âme en sa chair
Du vent mystérieux et de toute la Mer.



Dans une étude sur le théâtre contemporain, M. Henry Becque démontre comme suit l'infailibilité de l'oraculaire Sarcey :

« Il y a huit ans, lorsque j'ai donné *La Parisienne*, le doyen de la critique théâtrale, M. Francisque Sarcey, a écrit que c'était un mauvais vaudeville; quatre ans après, il a écrit que c'était un chef-d'œuvre définitif; deux ans plus tard, il a écrit que c'était une pièce fort ordinaire; un an plus tard, il a écrit que c'était un ouvrage de premier ordre. Comment voulez-vous que je connaisse la valeur de *La Parisienne*, lorsque le premier critique de France et d'Auvergne n'a pas encore décidé la question? »



Le 6 août a eu lieu au Casino de Blankenberghe la 1^{re} exécution d'une « Ouverture pour le drame *Cain* de Byron », œuvre de notre collaborateur M. Joseph Ryelandt.



J'ai lu jadis, dans un feuilleton, cette phrase : « Ses cheveux étaient gris, quoique grisonnants. » L'auteur du feuilleton ne serait-il point, par aventure, M. Roger de Goey qui écrit dans *Savonarola*, drame en vers :

Elle est belle; *pourtant*, elle me tuit sans cesse?

M. D.



A ne pas lire : Richard Wagner et la musique par le R. P. Soullier, (Études religieuses des pères Jésuites. Mai.) Jamais rien de plus banal n'a été écrit sur le Maître : c'est superficiel d'un bout à l'autre. Le R. P. Soullier nous apprend que Wagner avait un mauvais caractère!.. que Wagner avait fait des études incomplètes!.. qu'il haïssait le rythme et la mélodie (quoiqu'il les pratiquât) et que dans les premières œuvres *il ne voulait employer que la mesure en quatre temps, comme celle où le rythme se fait le moins sentir!!!* (pourquoi donc, mon Père, toutes les marches sont-elles écrites en quatre temps?..). Qu'on a eu tort de faire à Wagner une réputation d'harmoniste : que dans ses premières œuvres il emploie l'accord de septième diminuée avec une persistance qui fait sourire *les connaisseurs!* (page 125)... Qu'on attache trop d'importance à ses théories sur l'art! (Saus doute qu'elles n'ont exercé aucune influence?)... Que les caractères de ses personnages sont mal développés! (O Siegfried!)... Que Wagner

ne détronera pas les classiques. (il n'a jamais essayé!) Enfin, que les librettos sont le point faible (p. 128) du formidable rival de Shakespeare!!! Sans doute que le R. P. Soullier lui préfère les RR. PP. Tricar. et Delaporte, ces heureux rivaux du sénateur qui a fait « Africa! »

J. R.



Les Revues :

La Plume 1 juillet : *Documents sur Baudelaire*, Jean Carrère : *Adolphe Retté* : 15 juillet : Adolphe Retté : *Toute la Lyre*. Jean Carrère : *Ode triomphale à la gloire de Victor Hugo*; vers en l'honneur d'Hugo, par Ferdinand Hérold, Pierre Louys, Dauphin Meunier, Albert Mockel, Henry de Regnier, Emile Verhaeren, Vielé-Griffin; — 1 août : marquis Daruty de Grandpré : *Baudelaire et Jeanne Duval*; Verlaine : *Poésies*; Rambosson : *Georges d'Esparbés*; Alphonse Germain : *Alexandre Séon*; Clovis Hugues : *Ode à Emile Zola*

La Jeune Belgique (juillet) : Fernand Severin : *Fragment d'éplogue*; Arnold Goffin : *Hélène*; Vulère Gille : *La Fontaine étoilée*; Georges Destree : *Les Roseaux et les eaux*; Swinburne : *Atalante à Calydon* (trad. de P. Tiberghien).

Entretiens politiques et littéraires (25 juillet) : Jules Bois : *Orphée et Eurydice*; Marius André : *Chœur antique*; Paul Adam : *Critique des mœurs*.

L'Ermitage (juillet) : Retté : *Sonnet*; René Boylesve : *Tanagraëennes — Venise vieille*; Hugues Rebell : *Chants de la pluie et du soleil*.

Mercure de France (août) : Louis Dumur : *Albert Aurier et l'Evolution idéaliste*; Ola Hanson : *Le Matricide*; Charles Merki : *Paroles de Romances*; Roland de Marès : *Multatuli*.

Reçu le 1^{er} volume de « L'Idée évolutive, fragments d'œuvres et commentaires » (Albert Savine, éditeur; direction : Paris, rue Lauriston, 16^{is}). En ce volume de 192 pages, proses et vers de René Ghil, Marcel Batilliat, Emm. Delbousquet, Emile du Tiers, Hugues Lapaire, Eug. Thebault, Jules Couturat, Georges Docquois, O. Gary de Faviès, Pierre Devoluy.



Nous recommandons à tous nos amis le volume de M. Ch. Buet *Rêves des Heures lentes* qui paraît aujourd'hui chez l'éditeur du Magasin Littéraire. Les poèmes en prose qu'il renferme sont dignes du souple et délicat talent de leur auteur et méritaient la parure de cette édition de luxe, que les littérateurs et les bibliophiles seront également heureux de posséder. La souscription reste fixée à 3 fr. 50 jusqu'au 1^{er} septembre (5 fr. ensuite).



LES LIVRES

Les Rumeurs de Paris, poésies par EDOUARD DE PERRODIL.
(Paris, Léon Vanier, édit.)

Que les lecteurs du *Magasin littéraire* me permettent de leur présenter mon ami Edouard de Perrodil : « trente-deux ans, un mauvais estomac, beaucoup d'amis », disait de lui récemment le *Vélocé-sport*; de plus, journaliste, bicyclettiste, et poète; toujours en mouvement, agité par essence, fiévreux par habitude, paradoxal par occasion, tendre par hasard, ennuyeux jamais; enfin, causeur très brillant, effeuillant tous les sujets avec une verve narquoise, une franchise qui démasque les hypocrisies des temps et des mœurs, si bien qu'en une soirée avec lui passée à quelque terrasse montmartroise, l'imagination peut caracoler à travers toutes les réalités, toutes les littératures et toutes les philosophies. Ajoutez pour compléter cette esquisse, un esprit toujours en éveil, un cœur très dévoué, une Foi profonde qui volontiers polémique et impose sa domination.

Journaliste, il passa du *Moniteur* au *Petit Journal*; les innombrables concierges qui commentent sa prose ne se doutent guère du fin lettré qui écrit pour eux, — avec une fantastique célérité, il faut l'avouer.

Bicyclettiste, il contribua puissamment, par la plume, la parole et la pratique à acclimater en France ce précieux instrument que cultivait avec une identique passion le poète Rodolphe Darzens et ce roi du reportage, Pierre Giffard. Il fit sur sa « monture » le tour de France, en compagnie de M. Willaume, de l'ambassade d'Angleterre, et ce voyage demeure célèbre dans les annales cyclistes. Tout dernièrement encore, il a quitté Paris, toujours pédalant, et s'en est allé, à travers les monts pyrénéens, jusqu'à Madrid : il méprise les chemins de fer, ne pouvant, toujours agité, demeurer tranquillement dans un coin de compartiment confortable.

Ecrivain, — et je me demande quand et comment il écrit ses livres, à moins que ce ne soit sur sa bicyclette — il a publié, il y a quelques ans, *Monsieur Clown*, une monographie des princes du cirque : car le cirque fut une de ses passions, il le préfère au théâtre, voyant toute une statuaire dans les mouvements rythmiques des acrobates, et toute une comédie populaire dans les farces joyeuses des clowns aux pâles visages. Puis il fit des vers : un premier recueil, les *Echos*, poèmes de jeunesse aux stances fraîches et gracieuses; et, aujourd'hui les *Rumeurs de Paris*.

Ce sont de petits tableaux, notant curieusement, en quelques strophes pleines de vie, la silhouette du gavroche parisien, ou celle du marchand de coco ou du marchand de marrons : volontiers il écoute les crieurs des rues aux mélodies triomphantes, il contemple les omnibus roulant tout un monde divers à travers les boulevards enfiévrés, il se mêle à la foule brillante du quatorze juillet, il considère avec indulgence les pécheurs à la ligne assis tout près de Notre-Dame. Il y a du Rafaëlli, avec moins de

profondeur, dans ces esquisses parisiennes et aussi du Chéret, avec moins de verve et d'élan. Un défaut capital les dépare : elles ont été brossées trop vite ; la bicyclette, l'envahissante bicyclette se fait chevaucher par la muse qui n'est guère habituée à ce genre de Pégase. Parfois, il suffisait d'un rien pour que tel rondeau soit très réussi, pour que telle piécette soit exquise ; mais ce rien, allez donc voir si l'on a le temps de s'en occuper dans le parcours Paris-Madrid. Lisez, par exemple, *le Petit acrobate*, l'une des meilleures pourtant :

Quand je le vis dans le manège
Tel qu'une anguille se mouvoir,
Le visage blanc comme neige
Par endroits tacheté de noir ;

Véritable polichinelle
Bondissant et gesticulant,
Plus vif que la vive gazelle,
Plus prompt que le rapide élan,

Assoupli comme une Morgate,
Je me pris à douter soudain
Si c'était un simple automate
Ou si c'était un être humain.

Un jour, dans ce même manège,
Je vins conduit par le hasard,
Je l'ai revu, l'enfant de neige,
Mais triste, mais simple et sans fard.

De son ciel, des siens, sans mystère
J'aurais voulu qu'il m'e parlât,
Mais aux premiers mots, jusqu'à terre,
Une grosse larme roula.

De lui je m'éloignai sans hâte,
Triste aussi, rêveur, me disant
Qu'il n'était pas un automate,
Le petit clown, le pauvre enfant.

N'est-ce pas que l'on souhaiterait une expression plus artiste et plus ciselée de cette délicate pensée : l'art fait un peu défaut ici, ou plutôt, pour ceux qui connaissent de Perrodil, le travail. Pour nous, qui sommes hantés de symbolisme et de musique, nous préférons à ces vers classiques et réalistes, — car les *Rumeurs de Paris* sont un livre réaliste, n'en déplaise au *Bock idéal* que fonda de Perrodil avec Fleuriot-Kérinou, — les vers aux enveloppantes mélodées, aux frissons caresseurs, aux formes imprécises des Vielé-Griffin et des Adolphe Retté. Que de Perrodil me par-

donne cet aveu : il sait combien j'aime son talent, malgré ces divergences d'esthétique.

12 juillet 1893

HENRY BORDEAUX



Le Drame norvégien : *Henri Ibsen. — Bjørnstjerne Bjørnson,*
par ERNEST TISSOT (Paris, Perrin, édit.)

Au cours de la prodigieuse féerie que fut l'Exposition de Paris en 1889, j'ai eu, au palais des Beaux-Arts, ma première impression vivante de Norvège. Il y avait là des toiles aux nuances pâles et indéfinissables, des vues de mer aux vagues sans limites sous des ciels vagues, des montagnes neigeuses, dont la blancheur se dorait aux reflets de l'aurore boréale : enfin toute une nature d'une mélancolique monotonie, de contours fuyants et imprécis, propices aux rêves. Et longtemps j'ai subi la hantise de ce pays du soleil de minuit, dont les ciels semblent descendre sur la terre pour se mêler à elle, et dont les étranges montagnes apparaissent, au dire des légendes populaires, comme des cadavres de géants pétrifiés.

Puis j'ai vu *les Revenants* d'Ibsen au Théâtre-Libre ; je suis resté frissonnant au spectacle de la scène finale : Oswald le malheureux artiste, hébété par le mal héréditaire, réclamant sa part de cette joie de vivre symbolisée par ce suprême rayon du soleil — ô ce soleil qui apparaît à cette heure seulement, parmi les brumes lourdes qui ont obscurci toute la pièce ! — et la mère d'Oswald, les mains crispées dans son chevelure, fixant son fils avec une muette épouvante, se demandant en présence du malade dont la pensée s'en va, si elle doit ou non réaliser sa promesse... Depuis j'ai lu et aimé Ibsen. Aussi ai-je ouvert avec joie le livre de M. Ernest Tissot qui offre l'analyse de tout l'œuvre ibsenien, et qui nous révèle cet autre grand dramaturge norvégien, Bjørnstjerne Bjørnson, un inconnu pour nous.

Curieusement, dans un étude préliminaire du drame norvégien, M. Tissot oppose à nos pièces dont la structure est trop factice, et dont les personnages ont la grâce affectée d'invités, ces pièces du Nord toutes pénétrées de vie, et laissant une image profondément vraie de la réalité : puis il compare les deux écrivains de Norvège. Du pessimisme d'Ibsen, il offre ainsi le symbole : « Son œuvre évoque de lointains paysages du Nord d'une tristesse mortelle, aperçus vaguement à travers les brouillards et les pluies, les longues pluies d'automne. » Et de Bjørnson plus serein il s'écrie : « Il y a du soleil, de la paix, du bonheur dans son œuvre. Elle laisse entrevoir des horizons enchanteurs sur les fjords d'azur, sur les pentes fleuries des côtes norvégiennes. »

Puis le savant critique étudie, à la façon largement humaine et philosophique des Taine et des Bourget, « l'éclosion, la genèse, le développement ultérieur et la rare individualisation » de ces deux profondes intelligences. Son analyse de la jeunesse d'Ibsen, des difficultés de sa vie, de sa formation cérébrale, est précieuse

par les détails inédits qu'elle renferme; et dans sa critique des œuvres dernières de l'auteur de *Nora*, — les seules qui aient été traduites et qui nous soient entièrement connues, — nous retrouvons les discussions d'idées qu'elles soulevèrent, la pénétration profonde des symboles où s'incarne la pensée du maître, et cette merveilleuse distinction des deux milieux sociaux qu'il oppose : d'une parts les soutiens de la société, et de l'autre les indépendants, les révoltés, tous ceux enfin qui, las du mensonge hypocrite, veulent la vérité seule. « Ma pensée est amère quand elle n'est pas triste, » disait Ibsen; hélas! sa pensée est aussi décourageante et découragée : lui, qui a tant cherché à baser sur la vérité les sociétés humaines, ne croit plus à son remède : à quoi bon ôter aux hommes l'erreur originelle, semble-t-il dire dans le *Canard sauvage* et dans *Solness* où il symbolisa son œuvre : « Laissons l'illusion aux âmes faibles, — s'écrie-t-il dans la première de ces pièces, — elles sont incapables de supporter la lumière. L'illusion seule les rend heureuses. »

Avant de quitter Ibsen, il faut bien signaler encore la vivante et aigüe psychologie de la femme norvégienne que nous donne, au cours de son étude sur le grand dramaturge, M. Ernest Tissot. « Ces étranges et fragiles petites choses du Nord » disait Maurice Barrès, parlant de ces femmes mystérieuses aux froides coquetteries, aux paroles calculées, aux airs attirants de sphinx, aux cerveaux peuplés des spéculations de la pensée : elles ont remplacé les fantaisies des sens par celles de l'esprit, et aussi bizarres et inquiétantes, elles sont bien les fleurs malades, les étranges orchidées auxquelles les compare M. Tissot.

Voici Bjørnstjerne Bjørnson, dont M. Ernest Tissot est l'amoureux révélateur. Au dire de son critique, il résume l'esprit norvégien. Reproduisant la réalité sans la déformer, à la fois observateur réaliste et psychologue chercheur, il abandonne peu à peu l'observation externe pour l'analyse interne, et il se livre passionnément à la lutte des idées : ainsi, dans la *Fille de la Pêcheuse*, il étudie l'individualisation de la femme par l'amour, et dans les *Nouveaux Mariés*, les difficultés et les dangers d'un ménage à deux sans intimité. Toujours il nous présente le détail réel : « C'est la vie telle que nous la vivons chaque jour, pleine de banalités, d'heures perdues, de menues activités. » Mais tous ces détails ont leur signification. Ainsi ses drames sont de frémissantes pages de vie, et il possède l'art intense de reproduire les âmes en leur devenir. Faisant la synthèse de la philosophie de Bjørnson, M. Ernest Tissot conclut : « Avec Goethe, Bjørnson a des principes de paix, de bon sens; il croit que le principe de bonheur est un principe d'harmonie; il croit à l'excellence de l'action, et il affirme essentiellement du moins, que les choses psychiques sont dépendantes des choses physiques. »

Ainsi M. Ernest Tissot nous donne aujourd'hui l'analyse consciencieuse de l'évolution de ces deux hauts esprits : il faut lui savoir un gré infini d'avoir précisé la vie et la pensée d'Ibsen,

et d'avoir révélé Biörnson; nos âmes, avides de comprendre les âmes de tous les pays et de rencontrer des sensations neuves et des jouissances inépuisables au contact de pensées inconnues encore, tressaillent aux frémissants appels de ces âmes du Nord, étrangement fascinatrices et déconcertantes un peu. M. Ernest Tissot n'est point un débutant dans l'art littéraire : son dernier livre, *les Evolutions de la critique française* nous offrait déjà de pénétrantes études de Brunetière, Lemaître, Barbey d'Aurevilly, Schérer, Bourget et Hennequin. Il vient de terminer un roman *Orchidées* et un livre de voyage *Autour de l'Etna* qui, s'il faut en croire les présages de ses œuvres critiques, seront, eux aussi, des œuvres de pensée profonde et de charme puissant.

13 juillet 1893

HENRY BORDEAUX



Petite Cousine, comédie en un acte par F. L. DE MALESSAN.
— Bruxelles, Lacomblez,

Cet acte ne vise pas au neuf; c'est un simple épisode de la vie ordinaire, traité d'après la méthode Labiche. L'auteur qui a du talent — talent fait surtout de délicatesse — s'est contenté de mettre en scène l'ordinaire question de savoir si Aline épousera le cousin Gontran ou bien M^r Dorvil. Il va sans dire que l'un de ces prétendants a beaucoup de défauts, l'autre beaucoup de qualités et que père et mère mettent alternativement des bâtons dans les roues. Je n'insiste pas sur le sujet; l'invention forte qui demande l'expérience de la vie n'est pas le fait des débutants, et il faut bien que ceux-ci débutent.

L'habileté de l'auteur est donc ici toute entière dans la forme. Le dialogue de *Petite cousine* est vif et net; les scènes se suivent lestement et s'emboîtent sans laisser de vide; les « mots » ne manquent pas, bien placés et souvent originaux. M. De Malessan sait développer un sujet, il ne manque pas la « scène à faire », ce qui prouve un vrai tempérament dramatique. Il veut bien me rappeler dans sa cordiale dédicace que je l'aidai naguère à mettre debout sa « *Salière renversée*... sur une table de collègue. Je suis heureux de constater qu'il peut désormais se fier hardiment à ses propres forces. Il a pris l'habitude d'observer les faits et gestes du prochain, *Petite cousine* en donne la preuve; ce qui lui manque, c'est quelques années de plus dans la vie — et cette qualité s'acquiert avec une étonnante rapidité — pour s'élever au-dessus des sujets chers aux lecteurs de M. Ohnet et présenter au public une œuvre à succès.

H. H.



Prima Verba par V. ORBAN. Bruxelles, Lamertin.

L'auteur broie du noir et évoque des pensées fuligineuses. Son spleen ne me paraît pourtant pas irrémédiable; une lueur

flotte sur les dernières piécettes — les meilleures; je ne crois pas que le poète aspire sérieusement *au bonheur infini du Néant*, comme il le déclare avec quelque solennité; d'abord parce que son cœur, en une certaine strophe, est soudain envahi par

Le sublime idéal des choses infinies,

invasion que le Néant doit prendre de mauvaise part; ensuite parce que ce recueil. L'attrait vers l'immortel laurier n'est évidemment pas compatible avec les séductions du Néant.

De bons vers un peu déparés par des hiatus voulus et durs nous présentent assez artistiquement cette philosophie boiteuse.

H. H.



Les baisers morts, par PAUL VEROLA. Paris, Bibliothèque artistique et littéraire.

L'auteur prévoyant l'objection d'immoralité que des lecteurs même peu scrupuleux feront à ses poésies, s'explique à ce sujet dans la préface. « Un de mes amis, dit-il, m'a reproché la brutalité de certaines images. Je suis convaincu que son impression est juste. Mais pouvant affirmer que cette brutalité *n'a rien de voulu*, je n'y ai rien changé. Si cette brutalité *que je ne puis saisir* est blâmable, c'est que mon tempérament lui-même est blâmable et j'aime mieux que l'on me juge tel que je suis, sans masque. » Pousser la sincérité jusqu'à étaler les répugnantes maladies dont on souffre, sous prétexte qu'on a horreur du masque, cela nous semble le comble de l'inconscience. Si M. Verola, au lieu de s'excuser, avait simplement supprimé les pièces brutales de son recueil, il eût intéressé le lecteur à ses habiles sonnets accouplés.

H. H.



L'abbé Ragon et les classiques chrétiens, par l'abbé GUILLAUME.

Cette brochure est une réplique péremptoire à un article assez malheureux pour la cause des païens publié par l'abbé Ragon dans *l'Enseignement chrétien*. Les classiques chrétiens ont trouvé en M. l'abbé Guillaume un savant et vaillant défenseur.

H. H.



Les 32 mariages roumains, par JULES BRUN. — Paris, chez Lemerre.

Curieux chapitre d'un curieux livre à paraître sous ce titre : « *Rumanie pittoresque*. » M. Jules Brun à propos du mariage du Prince Ferdinand de Roumanie, avec la Princesse Marie d'Edimbourg, y retrace l'originale cérémonie de l'union de 32 couples de paysans, auxquels les époux royaux servent de parrain et de marraine. (Le rite orthodoxe comporte en effet parrain et marraine pour le

mariage comme pour le baptême). — Ces scènes pittoresques où éclate une couleur locale intense et peu connue, enchâssées en de jolies phrases pittoresques aussi, plairont au public artiste... Elles font désirer impatiemment, l'ouvrage complet.

J. S.



Le cantique de Nivôse, par JOSEPH LOUBET. — Annonay chez Royer.

D'un poète, ces quelques pages, d'un doux et charmant poète mais inexpérimenté semble-t-il, et de peu de personnalité. Forme indécise : l'auteur en ces quatre pièces a essayé de tout : vers régulier, vers polymorphe, prose rythmée... En somme, une œuvrette agréable, mais sans note caractéristique. M. Loubet a chanté avec talent certes, mais sans originalité propre, ce que beaucoup ont chanté avant lui. — Il convient toutefois de louer la musique caressante de certaines phrases, et d'heureuses coupes de vers. Telles celles-ci :

Le ciel semble être bordé
D'une étrange
Frange
D'un velours de pourpre un peu démodé.

J. S.



Dit un page... par EDM. RASSENFOSSE. Liège, Bénard.

Un jeune page a connu les belles illusions et il a cru à leur éternité. Il a chanté la joie de l'amour :

Joie, joie, joie est dans ma chanson,
Ma chanson d'amour !
Je vous ai revue, ô petite dame,
Je vous ai revue, joie dans ma chanson !

Vous étiez à la fontaine,
Je suis venu à vos genoux,
Vous étiez à la fontaine
Et vous m'avez souri très doux.

Mais l'âge est venu, et — d'un rayon de son austère lumière — il a percé le nuage doré où le petit page choyait ses rêves. L'enfant alors a vu clair dans la vie, et il a sangloté de la voir si sèche et si dure... Désormais il traînera le long du chemin ses rêves morts et ses illusions fanées :

Brèves sont les heures d'enfance et d'espoir,
Brèves les joies des premiers sourires.
Bref est le songe de blanches amours,
Rires d'enfance s'effacent en larmes.

Clair et aisé et d'une limpidité cristalline — on en jugera par les extraits — est le style du jeune poète. Pour tout dire, un peu de maniérisme jette, d'endroits, son ombre au tableau. Mais qu'importe? Les qualités prémentionnées sont assez rares, vraiment, pour qu'il me semble inutile d'ergoter sur les détails.

G. V.



Modèles d'Eloquence française, recueillis et accompagnés de notes par EDMOND PROCÈS, de la compagnie de Jésus. 519 p. — Bruxelles, Société belge de librairie.

O Routine adorée, qu'est-il advenu de ton règne? Jusque dans l'Enseignement, voici l'innovation entrant, hardie, presque téméraire.

Un recueil de modèles, destiné à un cours de Rhétorique, conçu de telle manière que non-seulement j'en puisse conseiller la lecture aux stagiaires mais que je puisse dire aux habitués de la parole qu'ils en tireront plaisir et profit. Voilà certes de quoi nous frapper d'étonnement.

Or, voici que je n'exagère pas. Qu'on en juge par la partie judiciaire.

Il était d'usage de fournir comme modèles aux futurs plaideurs des plaidoiries prononcées en des causes comme pas un avocat sur dix-mille n'en rencontre en sa carrière. « Voyez comme volent les aigles dans les nues », disait-on aux tourtereaux. Et les autres petits appelés à contempler les vertigineuses envolées des aigles, restaient en place, mélusés, ou s'ils essayaient d'aller planer dans les hauteurs, retombaient lourdement et se brisaient les ailes.

Le P. Procès a compris que s'il faut montrer, de temps à autre, avec discrétion, comment les grands orateurs se tirent des situations extraordinaires, il faut surtout exercer les jeunes gens à appliquer leurs facultés à des hypothèses qui soient à leur portée, que leur intelligence puisse embrasser tout entières et qui, de plus, dans la vie pratique, seront celles mêmes auxquelles ils auront à pourvoir.

Les jeunes Réthoriciens ne seront, très probablement, pas chargés au sortir de l'Université de défendre un Louis XVI. Ils seront désignés d'office dans quelque affaire d'assassinat, ils auront à discuter la réalité d'un prêt, ils seront dans le cas de défendre un ami, peut-être de se défendre eux-mêmes devant le Conseil de discipline de la garde-civique. (Nil humani a me alienum puto)... Or, c'est là ce qu'il faut apprendre à faire avec art, avec éloquence, avec l'art et l'éloquence appropriés aux situations bien entendu.

Les modèles du P. Procès donnent une admirable plaidoirie de Charx d'Est-Ange pour Labauve et Formage, parties civiles, contre Frédéric Benoît, accusé. Voilà de l'Eloquence de Cours d'assises. Rien de la Milonienne! Assez de *sesquipedalia verba*. De l'éloquence de choses, de faits : la bonne.

Puis une plaidoirie de Linguet pour le comte de Morangiès. La veuve Veron prétend avoir prêté 100.000 fr. au comte de Morangiès qui le nie. Le sujet n'a rien de piquant : « Oui ou non, la veuve Veron a-t-elle prêté 100,000 fr. à Morangiès? » Voyez ce que Linguet déduit de preuves curieuses, de la patiente méditation de son procès.

Charles Ledru est garde national. Il est de faction. Il fait approcher un fiacre et s'endort, la conscience tranquille. Le caporal trouble son repos et le voici répondant devant la justice semi-militaire de son « abandon de poste ». Il est condamné à vingt-quatre heures de prison; mais il doit ne pas s'ennuyer dans la cellule : il a trop d'esprit pour cela.

Que de « questions de noms » plaidées en les dernières années devant les tribunaux belges. Voici un procès de ce genre, admirablement débattu entre Jules Favre et Mathieu.

M. Desmasières est poursuivi pour corruption électorale. M^r Rousse le défend et le fait acquitter.

Il fallait, je le disais, faire quelque place aux procès extraordinaires, à ceux que la force des choses réserve aux maîtres. Le choix est, ici, encore, des plus heureux. C'est le procès du prince Napoléon, c'est celui du général Trochu contre le Figaro, c'est la poursuite contre Mgr Gouthe-Soulard. Choix heureux, en ce qu'il s'agit d'affaires dont les données de fait sont connues, en ce que les orateurs (Berryer, Allou, Lachaud, Boissard) sont de ceux dont la lecture ne décourage pas, parce qu'elle met en évidence la puissance de l'éloquence naturelle.

Je voudrais en dire plus long; mais l'espace m'est limité.

Notons seulement encore les très bonnes notices des modèles et saluons le livre nouveau comme un instrument et comme un gage de progrès.

H. B.



La Course à la Vie, par HENRY BORDEAUX. — Chambéry, Société anonyme de l'imprimerie savoissienne.

Ce poème, écrit il y a plusieurs années déjà mais publié tout récemment, est digne du précoce et vigoureux talent de notre collaborateur. Des larges vers, sonorement rythmés, une profonde pensée philosophique se dégage. Certains détails familiers, pittoresques, n'enlèvent pas au déroulement du poème son caractère de noblesse.

La Mort, lasse d'être maudite des hommes, veut se faire aimer d'eux; elle abandonne sa faux, prend des dehors aimables, et successivement avec des paroles douces elle s'adresse à tous ceux qu'elle croise en chemin : partout, malgré ses efforts, elle constate une égale horreur de sa présence et de ses offres. Universellement repoussée, elle s'approche du dernier des infirmes :

SUITE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Rêves des Heures lentes. Poèmes en prose, par CHARLES BUET. Un volume de luxe format carré imprimé en encre violette, avec le portrait de l'auteur. Tirage : 262 exemplaires dont 12 sur Japon à 8 fr. et 250 sur papier teinté jaune à 3 fr. 50. Gand, A. Siffer, éditeur.

Les exemplaires sur Japon sont dès à présent souscrits. La souscription aux exemplaires sur papier teinté jaune demeure ouverte jusqu'au 1^{er} septembre : passé cette date les exemplaires qui resteraient se vendront 5 francs.

Table des matières : L'idole. — Ecce homo. — Le bœuf de saint Jacques. — La première aumône. — Rencontre en paradis. — Ce qu'il y a de plus beau. — Venise. — La messe d'or. — Salomé. — Une larme d'archange. — Page d'album. — Si j'étais écraé...

Ce volume s'adresse à la fois aux littérateurs et aux bibliophiles.

Parmi les personnages ayant souscrit à la date du 15 août, nous remarquons : S. M. la Reine d'Italie, S. M. la Reine Douairière de Portugal, S. A. le Prince Roland Bonaparte; S. A. la Princesse de Brancovan; S. E. le Comte de Foras, Grand Maréchal de la Cour de S. A. R. le Prince de Bulgarie; le Comte Roselly de Lorgues; Alexandre Dumas; le Marquis Trédicini de S^t Séverin; J. Massenet; M^{lle} Read; M^{me} de Chevarrier, née de Pène; etc. etc.

L'Église Cathédrale de Saint-Bavon à Gand, par A. GOETGHEBUER. — Prix : fr. 2,00.

M. le juge de paix Goetghebuer vient de réunir en un élégant volume, publié chez l'éditeur A. Siffer, les divers articles qu'il a consacrés dans le *Magasin littéraire*, à la cathédrale de Saint-Bavon.

Remaniées, développées, enrichies de notes, ces études forment une monographie complète de la vénérable et splendide église qui occupe dans nos annales gantoises une place non moins importante que dans la cité elle-même dont elle demeure le principal et le plus bel édifice.

Après une introduction historique dans laquelle il décrit l'origine de l'église Saint-Bavon et les diverses transformations et agrandissements du sanctuaire primitif, l'auteur entreprend une description détaillée de la vieille cathédrale.

Cette description, comme on le pense bien, n'est pas un froid inventaire : elle est intelligente, raisonnée, appuyée par les détails et des réminiscences historiques, toujours marqués au coin d'une vaste et saine érudition. M. Goetghebuer connaît à fond notre histoire locale et il ne se fait pas faute de puiser dans ce riche trésor.

C'est ce qui donne à son ouvrage un intérêt tout particulier pour les Gantois, l'œuvre consciencieuse, fruit de laborieuses recherches, le livre de M. Goetghebuer est digne aussi, par l'abondance des renseignements historiques et artistiques, de la belle église de Saint-Bavon. Nous félicitons le savant écrivain et nous souhaitons à son ouvrage tout le succès auquel il a droit à tant de titres.

La République de Colombie, par RICARDO NUNEZ, consul général de Colombie, et HENRY JALHAY, consul de Colombie. Bruxelles, imprimerie Stevelinck.

Cet ouvrage correctement et élégamment écrit renferme tous les documents historiques et commerciaux relatifs à cet intéressant et riche pays qui seul, entre les états du nouveau-monde, porte le glorieux nom de Christophore. La République de Colombie se montre digne de ce nom; son vice-président signait dernièrement à l'occasion du Jubilé épiscopal de Léon XIII une adresse empreinte de l'esprit de foi le plus profond.

M. Henry Jalhay, l'un des auteurs de l'ouvrage que nous annonçons, est littérateur — ainsi que le président même de la Colombie, le Dr Rafael Nunez, dont il a traduit récemment en vers français une poésie remarquable.

Siffer's bibliotheek der klassieken, door A. VERDOODT.
Cornelius Nepos. — In-12, Gent 1893. Prijs per aflevering :
fr. 0,50; voor 12 afl. : 5 fr. Elke aflevering afzonderlijk
verkrijgbaar.

C'est le 4^{me} fascicule des classiques de l'antiquité que M. Siffer a entrepris de répandre dans le public flamand, et dont l'étude — il faut bien se rendre à l'évidence — est de jour en jour plus négligée, sous l'influence des modernes réformateurs du goût et des régénérateurs des lettres dont le néo-romantique Pagenor de la Rimaillère n'est pas le type le moins réussi.

Nous avons salué dans notre numéro du 10 décembre dernier, les débuts de l'œuvre entreprise par M. Siffer.

Il ne nous reste aujourd'hui qu'à constater que le traducteur, M. Verdoodt, continue vaillamment sa tâche. Il a tenu compte — fait méritoire autant que rare, — dans le fascicule que nous avons sous les yeux, des critiques et des observations dont son travail a été l'objet. C'est ainsi que la suite de la traduction de Cornelius Nepos est moins servilement littérale que la première partie : elle y gagne d'être plus élégante et plus claire; et l'auteur nous promet de donner les autres classiques en style exclusivement moderne, c'est-à-dire, qu'il rendra les idées des écrivains de la Grèce et de Rome, comme eux-mêmes les auraient rendues s'ils avaient écrit de nos jours et en langue néerlandaise.

L'intention est louable et mérite d'être applaudie, mais sa réalisation nous semble présenter de sérieuses difficultés. Avant et mieux que nous, M. Verdoodt doit les avoir pressenties, et c'est pourquoi nous ne doutons pas de la réussite d'une tentative qui ne manque pas de témérité.

Nous l'attendrons à l'œuvre pour le juger.

Liederboek van pastoor COOREMAN. (Mélodies et chants de M. le curé Cooreman.) Edition avec accompagnement de piano et notation ordinaire et avec transposition du chant en notation chiffrée. — Gand, A. Siffer, éditeur.
Prix 1 fr. 50; texte seul, 30 centimes.

Voici un volume qui sera accueilli avec faveur dans les écoles, pensionnats, congrégations et dans les familles du pays flamand. M. le curé Cooreman, dont les œuvres musicales ont été si souvent applaudies aux distributions des prix du petit séminaire de Saint-Nicolas, vient de réunir en un gracieux volume, les mélodies et chants, dont un grand nombre avaient paru séparément dans la revue scolaire : *Het katholiek onderwijs*.

Un juge compétent, dans la *Musica sacra*, les apprécie en ces termes : « Ce sont d'anciennes connaissances que j'ai saluées avec bonheur à leur première apparition. Maintenant qu'elles se présentent ensemble, je les ai revues avec plus de plaisir encore, car loin de se nuire elles se font mutuellement valoir et mettent en pleine lumière la fécondité inépuisable et l'habileté consommée du compositeur. »

Cette première série comprend cinquante pièces en tous genres : cantiques pour fêtes religieuses, chants patriotiques, couplets de circonstances, chansons diverses.

Les paroles de ces strophes mélodieuses sont dues à nos meilleurs poètes, parmi lesquels M. le curé Claeys, Guido Gezelle, Daems, etc. Nous avons été heureux de retrouver dans le nombre le magnifique chant exécuté à Saint-Bavon, lors du départ des Sœurs de Charité pour le Congo.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu les Directeurs des Maisons d'éducation regretter le mal que font les Vacances à leurs élèves, ou constater au moins l'affaiblissement, pendant ce temps, du bien qui a pu leur être fait pendant l'année scolaire! Parmi les moyens de remédier à ce mal, il y en a de plus ou moins efficaces, et, sans valoir exagérer l'importance de celui que nous vous soumettons aujourd'hui — la création d'un petit **Journal des vacances** — nous pensons qu'il a de bons côtés sans en avoir de mauvais.

Nous préparons donc un *Journal illustré*, dont le prix d'abonnement sera de 2 fr. pour les huit numéros qui paraîtront, un chaque dimanche, pendant les mois d'Août et de Septembre 1893.

DESCLÉE, DE BROUWER et C^o,
Éditeurs pontificaux.

LA SCIENCE

poème par BENOÎT QUINET.

En vente à la librairie A. Siffer. — Prix : 1,25 fr.

Le poète Benoît Quinet mériterait d'être mieux connu de la génération actuelle. Son œuvre considérable est tout entière de l'inspiration la plus haute et de la plus absolue sincérité. Le talent du poète a bien servi chez lui l'âme du fervent chrétien et de l'ardent patriote. *La Science* est la dernière production de cette plume vibrante; c'est un poème lyrique ayant par endroits des allures de véritable épopée. La fausse et vaine science, en révolte contre Dieu, y est combattue et défaite, par la vraie science, adoratrice du Créateur. Nous recommandons vivement ce volume à tous les amis de la littérature catholique. D'intéressants appendices augmentent la portée de l'œuvre au point de vue scientifique et doctrinal.

Viennent de paraître chez SIFFER à Gand

LE PARTI CATHOLIQUE BELGE,

son avenir et ses moyens d'action

par GUILLAUME VERSPEYEN.

Fr. 1,50.

L'ÉGLISE DE SAINT BAVON A GAND,

par A. GOETGHEBUER.

Fr. 2,00.

QUINZE JOURS AU PAYS DES CÉDULES

(livre illustré)

Fr. 2,00.

RÊVES DES HEURES LENTES

poèmes en prose

par CHARLES BUET.

Prix de souscription fr. 3,50.

LA REVUE GÉNÉRALE

Recueil historique et littéraire

paraissant le 1^{er} du mois

59^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM. MM.

CH. WOESTE, représentant.

GOD. KURTH, professeur à l'Université de Liège.

C^{te} AMÉDÉE VISART, id.

H. FRANCOTTE, id.

LÉON DE MONGE, professeur à l'Université de Louvain.

Le R. P. CASTELEIN, S. J.

Le Chan. DELVIGNE.

A. NYSSENS, id.

Le D^r MCELLER.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.

H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.

PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.

J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.

GEORGES KAISER, ingénieur.

Secrétaire de la Rédaction : Eug. GILBERT, avocat à Bruxelles.

SOMMAIRE D'AOUT :

- I. Madame de Staël CHARLES WOESTE
II. Quelques écrivains de France : Edouard Rod (fin) . HENRY BORDEAUX
III. Les Sniékota (suite) JOSEPH KRASZEWSKI
IV. Jean Lemaire de Belges et la Renaissance GEORGES DOUTREPONT
V. L'Hotel de Rambouillet ÉTIENNE MARCEL
VI. Causerie scientifique : la fabrication du diamant . . MAURICE LEFEBVRE
VII. Variétés :
1. Les Inspecteurs du travail dans les fabriques et les ateliers V. BRANTS
II. L'Avenir de la littérature A. OOMS
III. Les Mémoires du chancelier Pasquier ALFRED DE RIDDER
VIII. Du Sahara algérien au lac Tchad Commandant GRANDIN
IX. Autour de la Presse (Caprice) JOS. HOYOIS
X. Lettre de Paris EDOUARD TROGAN
XI. Bibliographie.

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles, Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne Maison Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

CONCOURS LOUIS CAVENS.

Société d'Archéologie de Bruxelles sous la présidence d'honneur de S. A. R. Mgr le Comte de Flandre. Secrétariat général : rue des Palais, 63, Bruxelles (Paul Saintenoy). La Société ouvre les concours suivants pour l'année 1894 :

I. — Concours pour la carte préhistorique de la Belgique.

On demande d'indiquer sur la carte au $\frac{1}{100.000}$ de la Belgique dressée par le Dépôt de la Guerre, au moyen des signes conventionnels internationaux arrêtés par les Congrès d'Archéologie et d'Anthropologie préhistoriques de Stockholm et de Budapesth (1) et aussi exactement que le permet l'échelle de cette carte, l'emplacement de toutes les découvertes faites jusqu'ici sur notre sol et relatives :

A. — *A l'âge de la pierre.* (Gisements d'outils, cavernes-habitations, cavernes-sépultures, camps, stations à ciel ouvert, fonds de cabanes, mines et carrières, ateliers, sentiers d'échange, dolmens, allées couvertes, menhirs, pierres à légende, découvertes d'objets isolés, etc.....)

B. — *A l'âge du bronze.* (Objets isolés, cachettes, cavernes sépulcrales, tombelles, etc.....)

C. — *Au premier âge du fer.* (Camps, mines, torges, tombelles, marchets, etc.....)

Un prix de 500 francs est affecté à ce concours.

II. — Concours pour la carte de la Belgique à l'époque romaine.

On demande d'indiquer sur la carte au $\frac{1}{100.000}$ de la Belgique dressée par le Dépôt de la Guerre, au moyen des signes conventionnels internationaux arrêtés par les Congrès d'Archéologie et d'Anthropologie préhistoriques de Stockholm et de Budapesth, et aussi exactement que le permet l'échelle de cette carte, l'emplacement de toutes les découvertes faites jusqu'ici sur notre sol et relatives à

L'époque belgo-romaine. (Routes, ponts, gués, camps, substructions diverses, mines et carrières, forges, sépultures isolées, cimetières, tumulus, découvertes d'objets isolés, etc.....)

Un prix de 500 francs est affecté à ce concours.

III. — Concours pour la carte de la Belgique à l'époque franque.

On demande d'indiquer sur la carte au $\frac{1}{100.000}$ de la Belgique dressée par le Dépôt de la Guerre, au moyen des signes conventionnels internationaux arrêtés par les Congrès d'Archéologie et d'Anthropologie préhistoriques de Stockholm et de Budapesth, et aussi exactement que le permet l'échelle de cette carte, l'emplacement de toutes les découvertes faites jusqu'ici sur notre sol et relatives à

L'époque franque. (Tombees isolées, cimetières, fonds-de-cabanes, découvertes d'objets isolés, etc.....)

Un prix de 500 francs est affecté à ce concours.

Les concours sont ouverts à tous les Belges ou étrangers actuellement domiciliés dans le Royaume et à tous les membres indistinctement de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

Président,

C^e MAURIN DE NAHUY.

Voor nadere inlichtingen wende men zich aan bovengenoemd secretariaat.

(1) La Société signale, à titre de renseignement, la carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons, de MM. le baron A. de Loë et E. de Munck. — Annales de la Société, vol. IV, p. 403.

LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

BOEKHANDEL BARTH

te Aken

In briefwisseling met de hogescholen van België, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

ADVERTENTIËN zijn geene aanbevelingen. Het bestuur is daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander Advertentieblad of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.

De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.

Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis Cuperus en Zonen verzendt ONMIDDELLIJK een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Opgericht in 1679.

HOFFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Keizer en Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtemberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

JOSEPH BAER & C^o

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

300000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N^o 283 Philologie, n^o 290 Architecture, Sculpture, etc. N^o 294 Finances. N^o 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prise de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C^o

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN, 300000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

De Firma koopt geheele boekerijen aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden.

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De Katholieke Organist</i> . Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen. 4 ^o	fl. 4,25
<i>Handboekje</i> ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerdeerde druk	fl. 1,75
<i>Leesboek voor het Contrapunt</i> , gr. 4 ^o	fl. 7,50
<i>Josef Maria Pignatelli</i> . Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeerdeerde druk	fl. 1,50
In linnen prachtband	fl. 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood?</i> Niets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROLLING, herzien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler, 128 blz.	fl. 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselary</i> , ontsluitend door LEO TAXIL. Een deel gr. 8 ^o van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen	fl. 7,90
In linnen prachtband	fl. 9,70
In halfchagrין-lederen prachtband	fl. 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwolsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUITENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezen titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allerguistigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — inclusio de leerlingen van gymnasia en hogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van de gelijke, echt vaderlandsche literatuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaad en 60 cents gebonden.
Verschenen zijn: N^o 1. CATS' **Spaansch Heidinnetje**, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N^o 2. HOOFT'S **Granida**, uitg. door J. H. v. d. BOSCH. — N^o 3-4. VONDEL'S **Lucifer**, uitg. door N. A. CRAMER. — N^o 5. LANGENDIJK'S **Wederzijdsch huwelyksbedrog**, door J. TE WINKEL. — N^o 6. **Poëzie van Bilderdijsk**, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

Taal en Letteren, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERGOUILLE.
Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der *Häusliche Ratgeber* enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der *Hauswirtschaft*, *Gesundheitspflege* und *Erziehung*. Ausserdem wird in den Rubriken: *Gemeinnütziges*, *Häusliche Kunst*, *Fürs Haus*, *Getränke*, *Bachwerke*, *Für die Küche* u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der *Arbeitsstube* werden *Stück*, *Strick*, *Häkel*- und *Filetarbeiten* veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im *Echo* kann jede *Abonnementin* *kostenlos* Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das *Feuilleton* ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer *Reisebeschreibungen*, *Humoresken*, *Erzählungen* und *Gedichte* veröffentlicht.

ENCRES ET VERNIS D'IMPRIMERIE
PHOTOGRAVURE, PHOTOLITHOGRAPHIE, HELIOGRAVURE
J. MALVAUX, breveté

43, rue de Launoy, 43, Molenbeek-Bruxelles.

TÉLÉPHONE N^o 1236.

De aankondigingen in het **ADVERTENTIEBLAD** opgenomen loopen het geheele jaar door, want zij verschijnen in drie groote tijdschriften, namelijk in de *Dietsche Warande*, *Het Belfort* en *Le Magasin littéraire*.

Van deze tijdschriften worden jaarlijks 21,000 afleveringen in het licht gegeven.

De advertentie verschijnt dus 21,000 maal.

De prijs is fr. 12,50 of fl. 6—.

Heeren boekhandelaren genieten buitengewoon rabat.

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen.

K. Bes, <i>Hoofdbeginselen der Perspectief</i> , vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakte studeeren	fl 1,90
R. Bos en J. Mulder, <i>De Natuurvriend</i>	» 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, <i>Het conflict tusschen Socrates en zijn volk</i>	» 0,90
<i>Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School</i> , 5 ^e en 6 ^e deeltje, Serie A	2 ^e druk à » 0,25
J. N. Valkhoff, <i>Premières Lectures Françaises</i>	15 ^e druk » 0,60
J. N. Valkhoff, <i>Nouvelles Lectures Françaises</i>	8 ^e druk » 0,80
W. H. Wisselink, <i>Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde</i> (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen)	5 ^e druk » 0,25

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD, *Gedichten*. Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter. — Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

Vereenigde Dichtwerken van Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE, geboren te Diksmuideu, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 5. fr. 10,50.

Madelieven en avondimp	ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
Afzonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen	» f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
Nieuwste gedichten	» f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS en POURBUS,

31 Staalplaten, met Monografieën, door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, AD. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4^o formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

VERSCHEENEN:

HUISWET

DE PERSOONLIJKE FAMILIEBETREKKINGEN

VOLGENS HET

BELGISCH BURGERLIJK WETBOEK

BEKNOPT EN TE GERIEVE VAN EENIEDER BESCHREVEN

DOOR

JORIS ROMMENS

ADVOCAAT TE ROESELARE

Prijs fr. 5,00, vrachtvrij per post fr. 5,35.

Van dit belangrijk werk zoolang betracht en met zooveel ongeduld verwacht door de talrijke inschrijvers, mag men met waarheid zeggen, dat het eene ware leemte is komen aanvullen. Immers niets bestond er over dit onderwerp, dat nochtans voor iedereen van het hoogste gewicht is en van dagelijksche toepassing.

De heer Rommens wien het niet te doen was om hooge letterkundige vlucht, heeft alles klaar, eenvoudig en methodisch uiteengezet, liever den vorm al eens slachtofferende aan de helderheid en de duidelijkheid.

Bevoegde mannen van het vak, die van de drukproeven inzage genomen hebben, brengen hulde aan den rechtsgeest van den schrijver, zijn klaar doorzicht in den doolhof van het burgerlijk wetboek en verklaren dat hij volkomen zijn doel bereikt heeft en een handboek gemaakt, dat het onmisbaar *vade mecum* zal worden van eenieder. Niet alleen de gewone burger oningewijd in de rechten, zal er profijt uittrekken; ook de magistraat, de advocaat, de notaris zal het met vrucht kunnen raadplegen.

Het ware te wenschen dat de auteur welhaast ten volle zijn plan uitvoere en na hier de persoonlijke betrekkingen bestudeerd te hebben, de geldelijke belangen behandelde in verband met het burgerlijk leven.

Doch waarom verder aandringen? Dat men de Inhoudstafel van het boek overlezé, en den waardeerenden en vleijenden brief aan den schrijver gestuurd door den bekenden Vlaamschen rechtsgeleerde Julius Obrie, lid der Koninklijke Vlaamsche Academie, rechter bij de rechtbank van eersten aanleg te Gent en belast met den Nederlandschen leergang van Strafrecht aan de Hoogeschool te Luik.

Met deze stukken is alle verdere aanbeveling overbodig.

In meinem Verlag erscheint :

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft.

Herausgegeben von Professor Dr. L. QUIDDE.

Jährlich 4 Hefte, M. 18.—.

Den Historikern an Archiven, Bibliotheken und höheren Lehranstalten, den Gymnasial-, Kapitels-, Vereins- und Stadtbibliotheken ist die Zeitschrift besonders zu empfehlen.

Zu beziehen durch alle Sortiments-Buchhandlungen.

BREITKOPF & HÄRTEL. Bruxelles. Montagne de la Cour, 45.

Abonnement à la lecture musicale.

I. Pour un mois fr. 2.50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

II. Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18.
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.

III. Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 35.
Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.

IV. Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 28. Pour un an fr. 45.
Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.

§ 1. L'abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception : 1° des partitions d'orchestre, 2° des méthodes et études pour tous les instruments, 3° des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolfi, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue à fr. 1,25.

Vereinsbuchhandlung
IN INNSBRUCK.

Boekhandelaarsvereniging
TE INNSBRUCK.

Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter. Auszug aus Kenelm Henry Digbys "Mores Catholici; or, Ages of Faith". 1° Deel 8°. 772 Blz. Prijs: fr. 8. Mk. 6.40, 11° Deel. 8° 890 Blz. Prijs: fr. 9.50, Mk. 7.60. III° Deel 8°. 643 Blz. Prijs: fr. 7. Mk. 5.60.

Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F., — I. Lieferung. Preis M. 1.20, fr. 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1,20, fr. 1,60 und enthält 40 Predigten.

Eau de Cologne.
Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

J. C. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de Belgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.
Dépôts: Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sedâp Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezocht, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medalje te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1883, te Brussel in 1888.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge:

A. Katalog für Orchester-Musik. Inhal: 1) Musik für kleines, 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — Id. Pianoforte-Musik. Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik. Inhalt: Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duize af. — Geurige en van de beste taaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

Anstalt für kirchliche Arbeiten,

Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder. — Christus corpus mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz echt versilbert und vergoldet, für Kirchenaltäre. — Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — Heilige Gräber.

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekenliefhebbers enz. worden in het bijzonder opmerkzaam gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn van den boekhandelaar J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.

☛ Cataloge op aanvraag gratis verkrijgbaar.



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE DE
COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent } GAND

Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C^{te} d'AR-
SCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de
France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT,
Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Paris. — LÉON BERTHAUT, à Rennes. —
Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLOY, à Paris. —
MICHEL BODEUX, Av., à Veuviers. — Le C^{te} ALB. DU BOIS, à Ecaussines. —
EDGAR BONEHILL, à Louvain. — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon (Haute
Savoie). — FIRMIN VANDEN BOSCH, Av., à Gand. — GEORGES VAN DEN BOSSCHE,
à Gand. — La B^{onne} DE BOUARD, à Moulins (Allier). — L'abbé JOSEPH
BOUTEYRE, à Paris. — Le B^{on} R. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. —
TH. BRAUN, à Bruxelles. — CH. BUET, à Thonon. — F. BUET, à Grenoble.
- Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUER, Av.,
à Dinant. — HENRY CARTON DE WIART, Av., à Bruxelles. — M. CARTUYVELS,
à Bruxelles — JEAN CASIER, à Gand. — GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à
Gand. — L'abbé M. A. COUSOT, Curé de Dave près Namur.
- Le Dr P. DEMADE, à Comines. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE
DESOMBIAUX, à Bruxelles. — JULES DESTREE, Av., à Maicnelle-lez-Charleroi. —
EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB.
DUTRY, Av., Rédacteur en chef de *l'Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSE, Conseiller Provincial, à Gand. — PAUL
FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, Juge, à Rennes. —
EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orne). — Mgr DE
HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Ch^{ce} HEBBELYNCK, D^r en Théolo-
gie, Prof. à l'Univ. de Louvain. — GEORGES HERRY, Membre de la Chambre
des Représentants, à Gand. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de
Louvain. — L'abbé HECTOR HOORNAERT, à Menin. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous. — JANSSENS DE BISTHOVEN,
Substitut du Procureur du Roi, à Gand.
- R. DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale, à Gand.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID
KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Virton. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé
GEORGES LE ROY, à Eccloo. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — A. LEURIDAN,
à Jumet. — I. TER LINDEN, à Bruxelles. — FLORENTIN LORIOT, Av., à
Alençon (Orne).
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille.
— CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Tunis. — J. MICHAËLIS,
Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxel-
les. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L'abbé F. DE MOOR,
Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^{te} C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Anvers.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — MAUR.
RANWEZ, à Jumet. — ALFRED DE RIDDER, Attaché au Ministère des Affaires
étrangères, à Bruxelles. — WILLIAM RITTER, à Monruz, près Neuchâtel
(Suisse). — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYELANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAEY, Curé de Hoorebeke-St^e Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. —
JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — ED. VANDER
SMISSEN, Av., Prof. à l'Université de Liège. — ALBERT SOLVYNS, Av., à
Gand. — JULES SOTTIAUX, à Fontaine-l'Évêque. — JOSEPH SOUDAN, à Gand.
— E. STANDAERT, Av., à Bruges. — Le C^{te} FR. VAN DEN STEEN DE JEHAY,
Secrétaire de Légation, à Bruxelles. — L'abbé J. B. STIEREN, Prof. à
l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. J. SUCHET, Missionn. du Sacré-
Cœur, à Paris.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R.
P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambas-
sade, à Vienne. — Le B^{on} A. DE T^r SERCLAES DE WOMMERSON, à Bruxelles.
- HUGUES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERGH, Cons. prov., Secrétaire du *Mes-
sager des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Mission-
naire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur,
à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand.
— F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — ED. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

—
15 Août 1893
—

SOMMAIRE

- I. Joseph De Maistre (p. 85) . . . HENRY BORDEAUX
II. *La Crainte de Dieu* (p. 106) . . . HECTOR HOORNAERT
III. *Le Bœuf de Saint Jacques* (p. 108) CHARLES BUET
IV. *La Représentation proportionnelle* (p. 120) H. DE BAETS
V. *Un Portrait de Napoléon* (p. 132) ALFRED DE RIDDER
VI. *Martha Timar* (p. 144) A. LEURIDAN
VII. *Petite Chronique* (p. 151) . . . CH. B., M. D. et J. R.
VIII. *Les Livres* (p. 159)



Cette livraison : Belgique : 1 fr., Union postale : 1,25.



EN TETE OU EN QUEUE?

RALLIEZ-VOUS à mon panache, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur. » Formule *d'en tête*; elle gagne la bataille à Ivry et ailleurs.

« Je suis leur chef, donc je dois les suivre. » Formule *d'en queue*; elle mène aux fondrières.

Dans quelques mois une bataille décisive se livrera dans le champ-clos politique.

Sur le terrain où descendaient naguère cent trente mille bourgeois dressés, enrégimentés, connus de leurs chefs qui auraient pu apostropher chacun d'eux par son nom, un million deux cent mille hommes se rueront, phalanges indisciplinées, contingents de régions inexplo- rées, impatientes d'affronter l'arène électorale, enthousiastes de la première lutte avec le bulletin de vote si ardem- ment convoité!

Le fier drapeau catholique, tout glorieux encore de son triomphe de 1892, sera porté sur l'aire du combat.

Quelles troupes va-t-il rallier? D'innombrables légions frémissantes d'ardeur et d'entrain? Ou de maigres cohortes hésitantes et indécises?

Du choc énorme, de la gigantesque mêlée sortira-t-il plus victorieux que jamais? Ou devra-t-on le couvrir du crêpe de la défaite?

Il en sera suivant que notre vieux drapeau, dès longtemps avant l'heure de la bataille, aura flotté, tout large déployé, brillant au soleil et bruissant au vent, en tête des lutteurs qui s'entraînent au combat ;

Ou bien sera resté, avant la lutte, morne en ses plis retombés, pour, au jour du choc, venir en queue, terne et pareil au guidon d'ambulance.

En tête ou en queue ?

Que dès aujourd'hui notre drapeau catholique déroule ses grands plis aux yeux de tous ! Que les vaillantes mains qui, tant de fois, l'ont porté à la lutte et à la victoire, le hissent haut, en tête, franchement en tête des troupes éparses qui de ci de là fourbissent des armes et se groupent, par intervalles, en conciliabules de bataille !

En tête, en tête !

Que n'importe qui, pauvre ou riche, ouvrier ou patron, civil ou militaire, ayant une cause juste à faire défendre, un intérêt légitime à faire sauvegarder, une idée féconde à faire valoir, sache que là, autour du drapeau catholique, il est sûr de trouver ses hommes.

Intérêts religieux et moraux ; intérêts économiques et matériels ; intérêts bourgeois et ouvriers ; intérêts de toute sphère de l'activité humaine : que le drapeau catholique flotte en tête de leurs champions les plus vaillants et les plus dévoués !



Les intérêts religieux s'abritent naturellement autour du drapeau catholique. Leur seul rempart est là. Où donc ailleurs chercheraient-ils leurs défenseurs ?

S'imaginer que le parti catholique puisse abandonner les intérêts religieux, serait commettre une aberration vraiment trop étrange.

Depuis 1884, les catholiques belges n'ont plus à

subir les vexations du pouvoir en matière religieuse, mais dès là qu'ils ne sont plus persécutés, doivent-ils marquer le pas et s'estimer pleinement satisfaits?

Dans l'ère des catacombes, nos ancêtres en christianisme ont pu apprécier les charmes très relatifs de satisfactions de ce genre, mais décidément, en 1893, ces jouissances-là sont démodées.

Savez-vous ce qui est la vérité? C'est que si nous abandonnions le souci de nos intérêts religieux, nous passerions aux yeux mêmes de nos adversaires confessionnels pour des ramollis.

Après cela, quel homme, ne jouant pas la comédie de la frayeur ou de l'oppression, pourrait de bonne foi s'effaroucher de nos prétentions dans le domaine religieux?

Dans quel coin perdu de la Belgique trouverait-on encore, à l'heure présente, un imbécile pour s'inquiéter des fantômes moisis de l'inquisition, de la main-morte, de l'influence occulte? Toute cette ferraille usée et rouillée gît au rancart depuis qu'il n'est plus de fructueux rapport de l'agiter.

Au demeurant, que prétendons-nous? Qu'est-ce que nous demandons? Des privilèges? Des exceptions? Des faveurs pour nous et la tyrannie, l'asservissement, la contrainte pour autrui?

Il n'est personne, sachant juger par soi-même et regarder de ses yeux sans recourir au prisme de son journal, qui ne doive être convaincu que nos prétentions ne vont jamais pour nous et pour les nôtres au delà des limites du droit commun.

Nous voulons des écoles confessionnelles, mais nous ne dénions nullement à autrui la liberté d'en ériger qui ne le soient pas. Nous demandons que le budget répartisse ses subsides loyalement, dans une proportion égale et fixe, entre toutes les écoles sérieusement constituées. Est-ce excessif, cela? Est-ce immodéré? On ne peut cependant pas exiger que nous nous conten-

tions de rôder autour de la table budgétaire, suppliant les convives qui se gavent : après vous, s'il en reste!

Nous voulons que ceux des nôtres qui désirent consacrer leur vie à instruire des ignorants, soigner des malades, piloter des fous, civiliser des nègres, essuyer des lépreux, sans solde et sans profit, pour la gloire de Dieu, puissent accomplir ces choses héroïques sans être mis hors la loi, avec une liberté égale à celle de leurs concitoyens dans l'exercice de leur profession de médecin, d'avocat, de banquier, de négociant.

Nous voulons que pour prêcher au peuple l'évangile de Jésus-Christ, nos prêtres aient le champ aussi libre que les apôtres du socialisme pour lui prêcher l'évangile de Bebel.

Nous voulons que le père de famille catholique, humble et indigent, soit aussi libre dans l'éducation de ses enfants et dans la pratique de sa religion, que le millionnaire indifférent ou impie dans ses prédilections pour l'enseignement neutre ou son hostilité à toute pratique religieuse.

Lors même que l'on ferait aux dirigeants du parti catholique l'injure imméritée de douter de leur dévouement personnel aux intérêts religieux, l'on ne pourrait les croire capables de trahir ces intérêts qui constituent un patrimoine sacré et inviolable, dont il n'appartient à personne de disposer.

Que si nous n'aspérons à rien hors du droit commun, à quels hommes de cœur et de loyauté, affranchis de préjugés, à la vue claire et juste, pouvons-nous bien porter ombrage?

Nous faisons appel à ces hommes sincères et droits mais hésitants peut-être et prévenus, et nous leur disons : « Faites une expérience sérieuse. Rangez-vous autour de notre drapeau et mettez-vous aux aguets; à la première prétention que vous entendrez élever de franchir les limites du droit commun en matière religieuse; à la

première menace que vous entendrez formuler contre la liberté de conscience, lâchez-nous et tournez-nous le dos; mais, jusque-là, demeurez, comme on demeure avec des gens qui se contentent strictement de ce qui leur revient et laissent à autrui la plénitude de ce qui revient à autrui. » Peut-être seront-ils amenés quelque jour à reconnaître que la sauvegarde pleine et entière de ces intérêts religieux, dont les catholiques sont si jaloux, constitue aussi la meilleure sauvegarde des intérêts sociaux et de la paix publique.



Si le parti catholique a le monopole de la défense des intérêts religieux, il ne le cède à aucun autre parti, dans la sollicitude pour les intérêts matériels et dans l'intelligence des besoins économiques généraux ou particuliers.

Il serait aisé de nous livrer à ce propos à une dissertation en forme, pour expliquer avec Tocqueville pourquoi les peuples religieux, en s'occupant de l'autre monde, rencontrent le grand secret de réussir dans celui-ci.

Nous pourrions aussi invoquer l'autorité d'Emile de Laveleye, qui ne trouve pas de meilleure base pour la prospérité économique que la fidélité au précepte de l'évangile : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.

Mais le cadre du présent article ne comporte pas les développements d'une thèse de cette nature, et nous nous abstenons d'aligner des arguments théoriques quelle qu'en soit la valeur.

A quoi bon du reste les longues considérations quand il suffit de montrer nos hommes et leurs œuvres?

S'agit-il des intérêts de l'industrie et du commerce

privés? Est-il une seule branche de l'activité économique qui ne compte dans nos rangs des représentants estimés parmi les plus distingués, les plus habiles, les plus considérables?

Dans le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, dans le conseil supérieur de l'agriculture, dans les conseils de nos grands établissements industriels ou financiers, dans l'administration des sociétés et des comices agricoles, nos hommes font-ils moindre figure que qui que ce soit?

Au Parlement, les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ne sont-ils pas défendus avec autant de talent, d'autorité, de persévérance et de dévouement par les députés catholiques, que par les députés de n'importe quelle nuance ou couleur?

Quant à l'action gouvernementale en matière d'économie publique, nous n'avons certes pas à redouter la comparaison de nos vaillants ministres catholiques avec leurs prédécesseurs. Le pays est édifié à cet égard par des résultats exprimés avec l'irréfutable éloquence des chiffres et authentiqués par la cour des comptes.

Donc, sur le terrain économique, notre drapeau est en bonne place. Il flotte en tête, et il y restera. Il suffit pour cela que les maîns qui le tiennent, ne l'enserrent pas en des axiomes absolus, raides comme les velours en losange de nos antiques bannières, mais sachent ouvrir la souplesse de ses plis au souffle de toute brise favorable.



Il importe surtout que le vaillant drapeau catholique bruisse en tête des troupes fraîches et ardentes de la démocratie.

A aucune époque de notre histoire nationale, ne bouillonna, comme à l'heure présente, dans la patrie

belge, au sein du peuple flamand surtout, tant de sève de jeunesse, tant d'intensité de vie, tant d'exubérance de vigueur.

Laissons de côté l'essor littéraire et artistique si remarquable et si fécond; nous n'avons en vue aujourd'hui que le mouvement politique et social.

Voyez ces congrès, ces landdags, ces assises mouvementées, où les aspirations s'exaltent, éruptent en discours de feu, et, coulées en lave, broient tous les obstacles du chemin.

La presse répercute jusqu'aux derniers confins du pays les sonorités des auditoires enthousiastes, et, par elle, les acclamations ardentes éveillent au loin des échos à peine affaiblis dans des cœurs qui se compteraient par centaines de mille.

Et quand nous parlons de mouvement, d'expansion de vie, de réunions électrisées, de sève circulant jusqu'aux hameaux les plus reculés, nous faisons complète abstraction de la bruyante agitation socialiste; nous n'avons en vue que les effusions de la démocratie des volksbonden, des landsbonden, des boerenbonden, de la ligue démocratique belge; en un mot, de la démocratie nationale.

Démocratie nationale en toute vérité, car, si après avoir prêté l'oreille au retentissement de la verve et de l'entrain que nous venons de constater, on porte l'attention sur le personnel de ces groupes, de ces ligues et de ces associations, l'on y trouve un faisceau d'éléments fournis par tous les organes sociaux du pays :

le clergé, la magistrature, le barreau, la science, l'enseignement de tous les degrés, le travail de la pensée et le travail des mains, l'aristocratie et la roture, les villes et les campagnes : voilà bien les forces vives de la nation; or, c'est dans tous ces milieux que se recrutent les contingents de la démocratie qui nous occupe.

Ce que veut cette démocratie, il n'y a guère moyen

de s'y méprendre. Ce ne sont pas des rumeurs confuses qui se dégagent de ses réunions; ce ne sont pas des revendications vagues qui s'élèvent dans ses congrès; ce n'est pas en dissertations nébuleuses que se répandent ses écrivains et ses tribuns.

La netteté est parfaite tout au moins dans les grandes lignes :

Redressement des griefs de la langue flamande.

Révision du régime militaire.

Résolution de la crise agricole.

Amélioration du sort des travailleurs manuels.

De ces aspirations, les deux premières se sont fait jour depuis plus longtemps, les autres élèvent la voix depuis des dates plus récentes. Mais, au point de vue politique, l'évolution constitutionnelle donne à toutes les quatre une importance qu'il serait puéril de nier et périlleux d'amoindrir.

Cette importance saute aux yeux en ce qui concerne les revendications d'amélioration du sort des ouvriers et les aspirations des campagnes vers un avenir plus prospère.

Sous le régime de l'article 47 ancien, les ouvriers tant de l'industrie que de l'agriculture, étaient exclus de toute participation à l'électorat législatif; l'article 47 nouveau les appelle tous aux urnes. Dans la politique générale, hier, le quatrième état n'était rien; aujourd'hui il n'est pas tout, mais assurément beaucoup.

Quant aux campagnards, autres que les ouvriers agricoles, s'ils n'étaient pas frappés d'un ostracisme aussi absolu que les travailleurs salariés, ils ne cessèrent pourtant d'être décimés avec une habile et implacable prodigalité. L'économie de notre régime fiscal elle-même était soit une empêcheuse de naissances politiques dans les campagnes, soit une alliée de merveilleuse souplesse dans l'art de « supprimer » les ruraux. Or l'article 47 nouveau sème avec abondance dans le sol

fécond du plat pays la graine politique des éclosions et des résurrections.

La révision constitutionnelle accroît du même coup et très puissamment l'importance des revendications en matière linguistique et militaire. Pour en être convaincu, il suffit de se rendre compte du phénomène d'attraction, dont les premières manifestations apparaissent à nos yeux et dont nous verrons le développement progresser avec rapidité.

Attraction qui fait converger toutes ces ligues diverses et leur vigoureuse vitalité. Déjà des projets d'alliance ont été conçus; la proposition de les fédérer a été formulée : cette fédération sera demain un fait accompli.

Toutefois, quel que doive être le nombre des alliés, leur véritable puissance ne résultera pas de l'opulence de leurs contingents.

La justice de leurs causes, voilà le secret de leur force; leur bon droit, voilà leur meilleur gage d'avenir.



Les victoires du passé attestent que nos chefs ont su rallier alors autour du drapeau confié à leur intelligence et à leur dévouement les forces vives du pays catholique.

Aujourd'hui que se pressent dans l'arène politique des foules dix fois plus nombreuses, pour que le fier drapeau rallie comme naguère les enthousiasmes qui donnent la victoire, il importe que les derniers rangs des masses profondes le voient flotter en tête, et pour cela il faut qu'on le tienne très haut et que ses couleurs flamboient avec un éclat brillamment ravivé.

Il faut qu'il déroule ses plis avec assez de largeur pour retenir la fidélité de ses adhérents d'hier et conquérir la confiance des nouvelles couches.

Il faut que sur ses plis déroulés les yeux les moins

exercés puissent voir sans effort la théorie complète des aspirations du peuple catholique, de la bourgeoisie travailleuse et de la démocratie nationale.

Il faut que de loin tous y lisent tracé en vif relief ce programme, à compléter peut-être, mais à coup sûr irréductible tout au moins en pays flamand :

Défense de la liberté religieuse sur tous les terrains.

Impulsion à l'essor de l'activité économique, industrielle et commerciale du pays.

Redressement des griefs de la langue flamande.

Révision du régime militaire.

Traitement de l'anémie agricole.

Amélioration de la condition morale et matérielle des ouvriers.

Refonte équitable et rationnelle du système des impôts.

Qu'on ajoute à la série : Sollicitude pour l'avenir des classes moyennes, car dans les sphères très intéressantes de la petite bourgeoisie, grandit un problème économique et social, dont l'importance est capitale, les aspects très complexes et la solution excessivement délicate.



Dans toute lutte électorale, il y a lieu d'observer des règles de tactique et d'adopter des mesures d'opportunité dictées par les circonstances de temps et de milieux, ou commandées par l'attitude et les manœuvres de l'adversaire.

Déployer le drapeau et rallier des troupes vaillantes ne suffit pas. A la force du nombre il faut joindre celle de l'habileté; l'impétuosité de la bravoure doit aller de pair avec l'art de la stratégie. Ici l'expérience devra tempérer l'ardeur, ailleurs l'élan vaincre l'hésitation. Tantôt l'entrain courra danger et tantôt la prudence. L'emballement est funeste et l'immobilisme aussi.

Question de tact et de mesure.

Mettre tout au point, c'est la grosse tâche des états-majors.

Des états-majors, disons-nous.

Notre conviction profonde est que pour *enchaîner la victoire* au drapeau catholique deux choses sont également indispensables :

la parfaite autonomie, avec complète liberté d'allures, de tous les groupes poursuivant tel ou tel but spécial, pourvu qu'ils respectent les bases fondamentales de toute société civilisée : la religion, la patrie, la famille, la propriété ;

et l'entente des états-majors des associations catholiques et des groupes spécialistes, au moyen de cordiales, franches et loyales réunions, où la situation et ses exigences générales ou locales, absolues ou contingentes, soit examinée de concert ; où la ligne de conduite, le plan de campagne, la distribution des rôles soient arrêtés de *commun accord* en vue du *triomphe commun*.

Que les chefs des associations catholiques prennent l'initiative de ces réunions d'états-majors et n'hésitent jamais à faire généreusement le premier pas et même le second.

Et vive la politique catholique *d'en tête*, ou, si on le préfère, la politique catholique progressiste ! L'avenir est à cette politique-là.

Avec cette politique, notre vieux drapeau ne languira pas avant la lutte morne et dédaigné, pour à l'heure du combat, suivre de loin, piteusement relégué aux ambulances d'en queue ;

mais, fier et vif, flottant en tête, très haut, il brillera au soleil et bruissera au vent, et sous ses larges plis il ralliera tous les vaillants épars, heureux aujourd'hui de faire ensemble la veillée des armes, plus heureux demain de faire ensemble le coup de feu.



A ceux que les perspectives mouvementées de cette politique inquiètent et troublent, nous dirons en nous appropriant un mot de M. Beernaert au sénat : « Ne faut-il pas reconnaître qu'en présence du mouvement universel des esprits et des choses, nous nous trouvons devant l'inévitable ? Comment n'avoir pas confiance dans cette force mystérieuse et toute-puissante qui mène le monde, même quand il ne s'en doute pas ! »

Et s'il est nécessaire d'abriter la théorie de la politique *d'en tête* sous l'autorité d'illustres exemples contemporains, nous rappellerons :

la politique de Léon XIII dans la question ouvrière, et la politique de Gladstone dans la question irlandaise.

COOREMAN





LA QUESTION DES CLASSIQUES

LORS de l'Assemblée des Catholiques, à Malines, en septembre 1891, la 4^e section, sur le rapport de M. l'abbé Guillaume, Révérend Doyen de Beauraing, émit le vœu « que dans les études classiques, à côté et en regard des auteurs païens, il soit fait à la littérature chrétienne une part suffisante pour en faire goûter le fond et la forme et que, dans ce but, on ait surtout recours au procédé de comparaison. »

Ce n'était pas seulement en Belgique que rentrait en scène cette grande question si longtemps agitée, résolue en principe, mais fort peu résolue en pratique. A la même époque, l'apôtre contemporain de la France, le champion des luttes sociales, M. l'Abbé Garnier, menait de front, dans ses nombreux discours, sa campagne en faveur de la solution catholique des problèmes qui inquiètent aujourd'hui la société et sa campagne en faveur des classiques chrétiens dans l'enseignement secondaire. Rien d'étonnant que ces deux vaillants défenseurs d'une cause qui leur est commune et également chère, parce que, en tous pays, elle touche aux intérêts les plus graves de l'Eglise, se soient rencontrés dans leurs idées et leur programme et que, au Congrès

de Lille tenu en novembre 1891, deux mois après celui de Malines, leur éloquence appuyée sur des raisons décisives, ait fait adopter le vœu suivant : « Le Congrès, « considérant combien il est nécessaire de faire dans « l'enseignement secondaire, ainsi que le Souverain « Pontife l'a demandé dans son encyclique de 1853, « une place aux auteurs chrétiens à côté des auteurs « païens, encourage et recommande aux catholiques « le mouvement inauguré dans ce sens par l'*Alliance « des maisons d'éducation chrétienne*. Il recommande, « en particulier, de donner aux élèves une connaissance « approfondie de l'Évangile, afin que, connaissant mieux « la vie et les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, « ils puissent devenir de véritables chrétiens. »

Le Congrès de Lille de l'année suivante émettait les trois vœux que voici : « Le Congrès des catholiques « du Nord, considérant l'influence souveraine de l'en- « seignement sur la société, 1° renouvelle son vœu de « 1891, savoir qu'une place *effective* soit faite aux « auteurs chrétiens, comme aux auteurs païens, dans « les maisons d'instruction secondaire, conformément à « la lettre encyclique de 1853; 2° il demande surtout « que les auteurs païens mis entre les mains des élèves « soient consciencieusement expurgés; 3° il désire que « l'enseignement moderne soit orienté dans un sens « nettement chrétien, pour nous préserver des funestes « résultats qu'il ne saurait manquer de produire, s'il « en était autrement. »

Nos lecteurs vont sans doute nous demander tout de suite où en sont aujourd'hui les progrès d'une réforme réclamée à si juste titre et dont le caractère chrétien ne peut manquer, semble-t-il, d'avoir rencontré la sympathie universelle et l'adhésion empressée des maîtres de l'enseignement chrétien.

Eh bien, faut-il l'avouer, au lieu des efforts unanimes et désintéressés que nous espérons pour réaliser au

plus tôt les vœux des Congrès de Malines et de Lille, nous avons à constater le spectacle aussi douloureux qu'in vraisemblable d'une funeste scission dans les rangs des défenseurs de l'Eglise, nous voyons s'élever avec colère, tout un parti d'adversaires décidés mais peu loyaux, qui s'opposent *à priori* à toute modification des programmes d'humanités.

Nous allons examiner leurs principales objections; cela nous donnera l'occasion de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'historique de la question, et de faire toucher du doigt la faiblesse d'une cause qui ne trouve, pour se défendre, que des arguments d'une pareille nature.

A quoi bon traiter encore une question depuis longtemps résolue? Pie IX n'a-t-il pas tranché le débat en 1853? N'a-t-il pas déclaré lui-même que c'était là une discussion terminée (*disceptatio dirempta*), dans sa lettre au Card. d'Avanzo en 1875? Voilà ce que nous objectent d'abord les partisans opiniâtres du *statu quo*.

Nous admirons la candeur quelque peu hypocrite de l'interrogation. Oui, Pie IX a tranché la question, d'*autorité*, dans son encyclique du 21 mars 1853, *mais pratiquement*, la volonté du Pape est loin d'avoir été exécutée partout. L'initiative généreuse, nous dirions volontiers héroïque, de Mgr Gaume, échoua, malgré les encouragements du Saint Siège, devant l'opposition formidable de ceux qui auraient dû la seconder. De nos jours, un nouveau mouvement inauguré dans ce sens par l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, à Paris, attire les foudres d'un puissant parti sur ses timides débuts. L'Abbé Garnier et l'Abbé Guillaume ont à peine élevé la voix à Lille et à Malines, que le trompette de guerre a retenti dans le camp ennemi. Et voilà comment les ordres du Pape sont exécutés! Depuis quarante ans, on n'a rien fait ou presque rien et, quand des fils soumis de l'Eglise, veulent lui obéir,

malgré l'oppression d'une trop longue torpeur ou les cris de la passion, on s'écrie : question surannée! Le problème est toujours debout, il restera toujours vivace et toujours actuel, tant qu'on n'aura pas suivi loyalement et sincèrement les prescriptions de l'Encyclique de 1853. Ce sont ceux mêmes qui voudraient le reléguer dans les archives du passé, sans en tenir compte, qui le tiennent forcément ouvert en en retardant la solution.

Mais pourquoi, nous dit-on encore, choisir une époque troublée comme la nôtre pour lancer dans le public chrétien un brandon de discorde, pour susciter d'inévitables conflits et des disputes fort inopportunes, dans l'armée même des défenseurs de l'ordre et de la société?

Ce n'est pas un goût indiscret pour la polémique qui a inspiré les orateurs des Congrès de Malines et de Lille. A vrai dire, ce ne sont pas eux qui ressuscitent la question des classiques. Elle renaît d'elle-même du sein de notre situation sociale. Depuis la Révolution française qui voulut être en politique ce que la soi-disant Renaissance prétendait n'être qu'en littérature, les événements ont marché à grands pas; ils se chargent aujourd'hui de nous donner une démonstration palpable de la parole prophétique que prononçait, il y a trois cents ans, le Père Possevin : « De l'enseignement païen ou chrétien dépend le salut du monde. »

Au reste, ce n'est pas seulement dans le domaine des lettres que la société chrétienne, battue en brèche par le socialisme contemporain, semble vouloir se ressaisir. Sur toute la ligne, un heureux réveil se manifeste. Tandis que la Liturgie romaine a reconquis ses droits dans les pays latins; que le chant sacré, dénaturé au XVI^e siècle par de barbares novateurs, retrouve sa notation authentique et les splendeurs de son exécution traditionnelle; nous voyons, d'un autre côté, les idées s'élargir et le goût s'épurer dans les arts; nos grands

architectes et nos grands peintres redemander à la Foi les inspirations qui ont fait nos splendides cathédrales gothiques et les chefs-d'œuvre de nos musées. La littérature ne pouvait pas rester en dehors du mouvement; le besoin instinctif de redevenir chrétien, en présence des ruines accumulées et des nouveaux périls amoncelés par trois siècles de paganisme social, est trop impérieux et trop universel, pour n'embrasser pas la question des études humanitaires qui influent d'une façon prépondérante sur les mœurs des individus et des sociétés. Le cri d'alarme poussé par les promoteurs de la Réforme prescrite par Pie IX, il y a quarante ans déjà, est souverainement opportun; il est plus qu'opportun : il est urgent, d'une urgence pressante et Dieu veuille qu'il n'ait pas retenti trop tard!

Mais avant de développer cette idée, en l'appuyant sur des arguments intrinsèques et irréfutables, écartons un malentendu, qui, nous voulons bien le croire, est sans doute innocent chez ses auteurs, mais qui est de nature à empêcher l'entente et la conciliation sur un terrain où tous les catholiques, prêtres et fidèles, devraient se donner la main.

Plusieurs écrivains attaquent à outrance la Réforme préconisée aux Congrès de Lille et de Malines, sous prétexte qu' « elle ne tend à rien moins qu'à l'expulsion totale des auteurs païens du programme des humanités. » Certes, si tel était le caractère exclusif des conclusions formulées dans les deux congrès susdits, nous serions les premiers à les condamner et à refuser d'y souscrire. Mais il faut avouer que les discours des rapporteurs n'ont pas été lus ou qu'ils l'ont été bien légèrement par leurs adversaires, sinon, ceux-ci n'auraient pas manqué d'y trouver tout au long une déclaration de principes nettement contraire. Voici textuellement deux passages qui suffiront à édifier les lecteurs trop pressés. « Avec tous les défenseurs des classiques chré-

« tiens, disait M. l'Abbé Guillaume, je déclare les « classiques païens non seulement utiles, mais nécessaires. » (1) Et M. l'Abbé Garnier disait à son tour : « Je ne repousse pas les auteurs païens puisque « je les ai toujours déclarés nécessaires. » (2) Peut-on être plus net et plus catégorique?

Que penser après cela de la clairvoyance ou de la bonne foi de certains antagonistes qui se font le triomphe facile, en se plaçant résolument en dehors de la question et écrivent de longs articles pour réfuter ce qu'on n'a pas dit et maintenir au programme les auteurs païens qu'on n'a jamais voulu en chasser?

Il est temps maintenant, d'envisager la question de l'enseignement mixte en elle-même. Nous n'aurons qu'à suivre M. l'Abbé Guillaume, dans ses deux lumineux rapports : aucun exposé ne pourrait mettre le public mieux au courant d'un sujet dont l'importance ne lui échappera pas et qui est de nature à l'intéresser vivement.

Voici comment parlait à Lille, au début de son discours, l'éloquent rapporteur :

« Messieurs, nous assistons à une fin de siècle « lamentable.

« Presque de toutes parts, en Europe, la foi s'en « va et avec la foi, les mœurs, les caractères. Il y a « beau temps déjà que les gouvernements chrétiens « n'existent plus; à leur tour les nations chrétiennes « se désagrègent et s'éteignent dans l'anarchie; là même « où ils forment encore l'immense majorité, les catho- « liques sont écrasés par une poignée de sectaires et, « spectacle unique dans l'histoire de l'Eglise, chose « désolante à voir et non moins désolante à dire, alors

(1) Congrès de Lille, Nov. 1892.

(2) Ib.

« que l'opresseur devient chaque jour plus insolent
« et qu'il suffirait apparemment d'un effort ordinaire
« pour l'abattre et s'en délivrer, il semble que tous
« soient pris d'aveuglement et de faiblesse; les chefs
« éperdus oublient de commander; les soldats, à part
« quelques braves isolés, demeurent sans courage et
« mettent bas leurs armes : c'est un effondrement général.

« A quoi tient une pareille situation, et d'où vient
« un pareil mal?

« Les causes en sont multiples, mais, parmi ces
« causes, il en est peu d'aussi profondes que le défaut
« d'éducation vraiment chrétienne dans les classes supé-
« rieures de la société, et c'est de celle-là que je viens
« vous entretenir.

« Ce sont les classes supérieures qui mènent le
« peuple. Ce sont elles qui en réalité, par la nature
« même des choses, sont appelées à donner la lumière
« et la vie à tout ce qui se trouve au dessous d'elles
« et tiennent en équilibre l'édifice social. Or, comment
« pourraient-elles longtemps encore remplir ce rôle,
« quand, depuis trois siècles, elles ne reçoivent dans les
« collèges de l'Etat et même trop souvent dans nos
« établissements libres qu'une éducation neutre, pour
« ne pas dire essentiellement païenne?

« Ce n'est pas moi qui le dis et l'affirme, c'est
« l'un des premiers hommes de ce siècle, un de vos
« compatriotes dont, à coup sûr, vous ne récuserez
« pas le témoignage, Mgr Freppel, évêque d'Angers :
« « Hélas, écrivait-il quelques mois avant sa mort à l'un
« des grands chrétiens de France, à M. Léon Harmel :
« Hélas! les études soi-disant classiques se font comme
« si Jésus-Christ n'avait pas paru dans ce monde! »

« Lisez, en effet, tous vos programmes officiels,
« même ceux de ces établissements qu'on est convenu
« d'appeler les grandes maisons d'éducation chrétienne,
« qu'y trouverez-vous? une liste interminable d'auteurs

« païens, latins et grecs et même français. Mais d'auteurs
« chrétiens, point; ou si, par hasard, il s'en rencontre
« quelqu'un, ne peut-on pas dire qu'il est là comme
« pour servir d'enseigne à la maison? on le traduira
« à la fin de l'année, en hâte, en quelque sorte à la
« dérobée, parce qu'il le faut; maîtres et élèves le pren-
« dront en pitié : ce sera le souffre-douleur du pro-
« gramme.

« Or, je dis, Messieurs, que c'est là une des grandes
« causes du mal actuel. »

C'est d'ailleurs l'opinion de plusieurs grands penseurs de notre siècle. Nous nous bornons à citer celle du Card. d'Avanzo. « La littérature païenne dans la
« seconde période dite du Moyen-Age, fut employée
« encore comme un *moyen* pour arriver à l'intelligence
« de la S^{te} Ecriture et des œuvres des Saints Pères.
« Il en fut de même dans la troisième époque appelée
« Renaissance; mais alors, les rôles furent intervertis;
« la littérature païenne étant proclamée non plus comme
« *voie* conduisant à la science, mais comme *fin* à elle-
« même, à cause de sa sublimité et de sa beauté pro-
« pre; l'ardeur pour l'étude de la littérature chrétienne
« ne put que se ralentir progressivement, jusqu'à ce
« que les révolutions religieuses et anti-sociales du XVIII^e
« siècle et du suivant, rompant la chaîne traditionnelle
« qui avait toujours été la règle des maîtres chrétiens,
« ont banni tout-à-fait de l'enseignement la seconde
« littérature latine, et, en la faisant presque oublier,
« il en résulte logiquement de nos jours, comme der-
« nière conséquence, *la sécularisation* complète de la
« société moderne, qui se déclare désormais étrangère
« non seulement à la littérature de l'Eglise, mais à
« Dieu lui-même et à son Christ béni. »

Nous avons déjà fait remarquer plus haut que les partisans de l'étude des auteurs chrétiens ne sont pas hostiles à l'étude des auteurs païens; ils veulent un ensei-

gnement mixte, établi dans des conditions équitables. Sans doute leurs calomniateurs qui continuent, malgré des démentis sans cesse renouvelés, à les traiter d'exclusivistes, n'ont d'autre but que de donner le change au public et de détourner l'attention, par d'adroites mais odieuses accusations, de leur propre exclusivisme. En fait, nous l'avons vu, et tout homme de bonne foi peut le constater dans les collèges, c'est tout au plus si l'existence de la littérature patriotique y est connue.

Nous allons voir à quels résultats conduit cet autre exclusivisme qui prétend s'imposer sans souffrir la réplique et accaparer pour lui le monopole de l'enseignement.

« L'étude *exclusive* des auteurs païens ne peut
« qu'exercer l'influence la plus désastreuse sur l'âme de
« l'enfant et par là même sur la société.

« Elle apprend à l'enfant, sans qu'il s'en doute,
« à mépriser l'Eglise, sa mère, en lui laissant ignorer
« ses grands écrivains; en cette petite âme chrétienne
« et neuve encore, elle dépose un idéal étranger et faux;
« elle lui inspire un amour exagéré, presque idolâtri-
« que, de la forme au détriment du fond qu'elle néglige;
« enfin elle fausse complètement son éducation.

« Je dis d'abord que l'étude *exclusive* des auteurs
« païens apprend à l'enfant à mépriser l'Eglise, sa mère.

« Hé! comment en serait-il autrement quand pen-
« dant le cours si long de sa formation intellectuelle
« et morale, il n'aura lu, ce pauvre enfant, traduit,
« expliqué, imité, appris par cœur que des auteurs
« païens; quand ses maîtres, à qui il croit si naturel-
« lement, ces bons laïques, ces bons prêtres, ces bons
« religieux, n'auront cessé ni un jour, ni une heure
« de lui vanter la noble antiquité, de lui représenter
« les Homère et les Virgile, les Horace et les Cicéron
« comme les premiers génies du monde, comme les
« modèles incomparables du beau style, et les maîtres
« uniques du grand art?

« Comment saura-t-il qu'il existe des auteurs chré-
« tiens?

« Et si, par hasard, il vient à le soupçonner ou
« à l'apprendre, que croyez-vous qu'il en pense au fond
« de son âme, si ce n'est qu'ils doivent être intellec-
« tuellement bien dépourvus, puisque des prêtres et
« des religieux eux-mêmes ne les jugent pas dignes de
« servir dans la plus petite mesure à la formation
« littéraire d'un enfant chrétien?

« Qu'il grandisse, maintenant, le jeune homme
» ainsi formé; et quand viendra l'âge des passions,
« quand viendra le moment si critique, où il faudra
« définitivement choisir entre Dieu et le monde, vous
« me direz ce qu'il fera de cette religion, en qui on
« lui a appris à croire, mais qu'on n'a point su lui
« faire estimer et admirer; de cette religion dont il n'a
« compris ni le charme artistique ni la grandeur
« littéraire, et qui, en face d'un monde séducteur,
« n'offre à son âme affamée de jouissances, que les
« austérités du devoir et la sécheresse de la doctrine,
« ou, pour parler comme Boileau : « Que pénitence
« à faire et tourments mérités. » (1)

Voilà l'idée fautive et injurieuse qu'un étudiant sortant de rhétorique emportera de la littérature inspirée par la foi qu'il professe; il gardera ce monstrueux préjugé probablement toute sa vie, trop heureux s'il ne verse pas dans l'hostilité systématique des détracteurs de l'Eglise dont le Cardinal d'Avanzo nous décrit la perfide campagne, ouverte dès le XV^e siècle et continuée de nos jours par la maladroite et coupable résistance de catholiques indisciplinés. Citons une page de la lettre pleine d'érudition, de doctrine, d'élévation et de bon sens que l'éminent prélat adressait en 1874, aux professeurs du séminaire apostolique de Calvi :

(1) Rapport au Congrès de Lille.

« I. — Pour prendre les choses à leur origine, on
 « sait parfaitement que le XV^e siècle avec son culte pres-
 « que idolâtrique et toujours croissant pour le latin du
 « siècle d'Auguste fut fortement soutenu ensuite par les
 « Jansénistes du XVII^e, qui, en haine de tout ce qui
 « venait de Rome, crièrent *tolle* au latin du Bréviaire
 « Romain, c'est-à-dire au latin de la Bible, des actes des
 « Martyrs, des Saints-Pères, des Vies des Saints, des
 « Hymnes composées en grande partie par les Pères
 « eux-mêmes et les Ecrivains ecclésiastiques du moyen-
 « âge. Ainsi fut ouverte la voie au XVIII^e siècle, siècle
 « de la dérision et du mépris pour tout ce qu'il y avait
 « de bon et de beau dans la société chrétienne. Vint
 « alors le sycophante de ce siècle, avec l'impiété de ses
 « bouffonneries. Tirant les dernières conséquences de ces
 « prémisses, il déclara, du haut de son trépied, que
 « pendant neuf cents ans le génie des Français a été
 « presque toujours rétréci sous un gouvernement gothi-
 « que, changeant de deux siècles en deux siècles, un
 « langage toujours grossier! » Et il continua à déver-
 « ser le ridicule et la plaisanterie sur la langue barbare
 « de l'église de Rome ou sur *la rusticité gothique* de
 « la langue latine du moyen-âge. Toute la tourbe de ses
 « sectateurs lui fit écho, en criant à la barbarie, à la
 « corruption de la langue latine ecclésiastique, jusqu'à ce
 « qu'elle fût enfin éliminée de l'enseignement classique.
 « Par grâce, on voulut bien en conserver la trace dans
 « le Bréviaire non plus romain, mais réformé, c'est-à-dire
 « que dans ce Bréviaire, aux hymnes immortelles de
 « Saint-Ambroise, de Prudence et autres écrivains ecclé-
 « siastiques, que l'on accusait d'être écrites en une langue
 « barbare, on substitua les hymnes de Santeul et autres
 « pareils, comme écrites dans une langue que l'on qua-
 « lifiait de pure langue d'Horace, imitatrice du siècle
 « d'Auguste.

« II. — Depuis lors, les études du Collège laissèrent

« complètement ignorer les écrivains chrétiens, et, sans
« daigner les étudier, on ne manquait pas à l'occasion
« de les signaler comme les fruits d'une littérature bar-
« bare, digne du temps de la décadence du latin, consti-
« tuant en un mot la littérature ecclésiastique. »

Second et funeste effet de l'étude *exclusive* des classiques païens : elle donne à l'enfant un idéal étranger et faux.

« Qui oserait nier la beauté de l'art grec? On con-
« nait ce vers d'un poète latin : « *Graius dedit ore*
« *rotundo musa loqui.* » La muse a donné l'éloquence
« en partage aux lèvres grecques. J'irai plus loin que le
« poète et je dirai, avec tous les hommes de goût, que
« ce n'est pas seulement l'éloquence, mais la poésie, mais
« l'harmonie des couleurs et des sons, mais l'art tout
« entier que la muse, ou pour parler chrétiennement, la
« Providence dispensa aux heureux habitants de l'antique
« Hellade. Aucun peuple, avant le Christ, n'a eu comme
« eux le sens exquis du beau, de la belle nature, mais
« encore faut-il reconnaître que le beau tel que l'ont
« compris les anciens n'est pas le beau idéal, le beau
« suprême, mais un beau secondaire, purement naturel,
« qui cherche avant tout à plaire et à charmer, essen-
« tiellement sensuel même dans ses plus chastes concep-
« tions, qui n'a connu ni la chasteté, ni l'amour, et qui
« n'a jamais regardé les cieux que pour les abaisser jus-
« qu'à nous et non pour y conduire.

« Or, je dis qu'offrir à un enfant un idéal de ce
« genre comme le seul et unique idéal, c'est le tromper,
« c'est commettre plus qu'une faute, c'est commettre un
« sacrilège, je dirais volontiers : c'est commettre un
« crime; car c'est river à la terre une âme faite pour
« planer dans les cieux.

« Un troisième effet de l'étude exclusive des auteurs
« païens est d'inspirer à l'enfant un amour exagéré de
« la forme et d'une forme qui ne sera pas la sienne,

« en dépit, dirai-je, et au détriment du fond qui devrait
« en être la base.

« Est-ce routine? est-ce parti pris? Nos professeurs
« trouvent-ils que le fond chez les anciens ne vaut pas
« la peine qu'on s'y arrête, ou bien craignent-ils qu'au
« contact de l'idée l'enfant ne vienne à se corrompre? Je
« ne sais. Toujours est-il que nos Humanités ne sont
« guère qu'une longue et pénible étude de mots, de
« phrases ou de formes conventionnelles, sans aucune
« corrélation avec le fond, sans aucun rappel, même
« lointain, vers la pensée ou la civilisation modernes.

« Avec cette bonne et vénérable antiquité, l'élève ne
« fait littéralement que de l'art pour l'art, il étudie les
« formes antiques, il imite les formes antiques, et le
« suprême du genre, en fait de critique et de composition
« littéraires, je fais ici appel à vos souvenirs de jeunesse,
« n'est-ce pas de savoir montrer la parfaite correspondance
« d'une ode d'Horace ou d'un discours de Cicéron avec
« les règles sacro-saintes d'un Lebatteux quelconque?
« N'est-ce pas de savoir haranguer en style laconique
« les Spartiates aux Thermopyles, ou, avec la respectable
« matrone Véturie, calmer, par quelques périodes cicéro-
« niennes bien senties, les fureurs d'un Coriolan révolté?

« Enseigner de cette façon, c'est tout simplement
« nous préparer des générations d'humanistes sans idées,
« sans principes; des phraseurs qui rempliront nos Cham-
« bres législatives et nos assemblées, se grisant comme
« à plaisir de leurs périodes vides; des rhéteurs et des
« sophistes qui, inconsciemment, sèmeront le mensonge
« et la mort dans des formules dorées, et des foules
« aveugles toujours prêtes à les applaudir et à les suivre.

« Le quatrième et le dernier effet que je veuille faire
« remarquer de l'étude exclusive des auteurs païens, le
« plus funeste, sans contredit, c'est de fausser complète-
« ment l'éducation.

« Pour nous, chrétiens, l'éducation n'est au fond que

« la formation harmonique de tout l'homme, que le
« développement et le perfectionnement aussi réguliers
« que possible de nos diverses facultés, et surtout de
« notre volonté, sous l'influence et la direction de la
« vérité religieuse.

« L'éducation n'est pas, comme l'instruction, l'œuvre
« d'une heure spéciale, l'œuvre d'une leçon particulière.
« C'est l'œuvre de toutes les heures, de toutes les leçons,
« de toutes les études, de tous les travaux, de toutes les
« influences Or, je vous le demande, que peut être l'édu-
« cation d'un enfant livré du matin au soir au commerce
« des auteurs païens?

« Tout frais éclos du giron d'une mère chrétienne,
« il commencera, le pauvre petit, par ouvrir son *De Viris*
« *illustribus urbis Romæ*, et d'un bout à l'autre de ce
« grand livre d'éducation qui est en quelque sorte au col-
« lége son premier *Vade mecum*, il verra, proposés à son
« admiration : un Romulus, fils du hasard, assassin de
« son frère, ravisseur parjure des filles Sabines; un Mucius-
« Scœvola, se brûlant brutalement la main qui a manqué
« de tuer Porsenna; un Tarquin, royal fanfaron d'adul-
« tères, et toute cette longue suite de personnages illustres
« qui va de Brutus l'Ancien, suppliciant lui-même ses
« enfants, à Brutus le Jeune, assassin de son père; de
« la chaste Lucrèce, sacrifiant sa vertu pour sauver sa
« réputation et se poignardant ensuite pour avoir perdu
« l'une et l'autre, jusqu'à cette vénérable Cornélie et ses
« deux *joyaux* de fils, les deux premiers socialistes et
« les deux plus fiers chenapans de la République romaine.

« Après le *De Viris*, on lui mettra en mains les
« Eglogues de Virgile, et naïf encore, il écouterà discrè-
« tement Corydon et Mélibée, roucoulant leurs chastss
« amours. Ovide, avec ses *Métamorphoses*, déroulera à ses
« yeux ébahis toute la riche collection des séductions
« divines, comment les dieux aiment et poursuivent les
« belles mortelles et comment celles-ci, sous l'influence

« de la grâce d'en haut, se transforment subitement en
« lauriers et en saules pleureurs. Horace lui chantera la
« gloire et la liberté, l'amour et le bon vin. Puis, pour
« achever de former son cœur, viendra l'orateur sans
« rival, le grand Cicéron, qui prenant en main sa *Milo-*
« *nienne* lui apprendra par quels procédés et par quel
« art enfin, un habile avocat transforme en innocent le
« meurtrier le plus coupable.

« Voyons, Messieurs, soyons de bon compte. Est-ce
« ainsi qu'on élève des enfants? de tels tableaux passant
« et repassant sans cesse sous leurs yeux, presque à
« l'exclusion de tous autres, ne feront-ils pas à la longue
« sur ces âmes innocentes des impressions mortelles?

« Je sais ce qu'on va me répondre : il y a là le
« maître qui saura prémunir en dispensant à l'occasion
« le blâme et l'éloge; il y a la leçon de catéchisme qui
« apprend ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter; il y
« aura la prière et les sacrements, il y aura les bons
« exemples. C'est vrai, mais, de bonne foi, croyez-vous
« que ces influences salutaires, à supposer qu'elles se
« rencontrent, suffisent toujours à combattre efficacement
« ce que j'appellerai non pas l'empoisonnement, le terme
« vous paraîtrait peut-être trop fort, mais l'énervement
« des âmes?

« Il me semble qu'il faut bien peu connaître la nature
« de l'enfant pour ne pas savoir que pour vivre et se
« développer, son âme a besoin d'autres choses encore
« que de réprimandes, d'avis et de bons exemples. Il faut
« du pain à cette âme, comme il en faut à son corps.
« Il est fait, cet enfant, pour admirer et pour aimer :
« vous aurez beau le prémunir contre les dangers, si
« vous ne lui donnez pas autre chose à admirer et à
« aimer que l'antiquité païenne, malgré vous et malgré
« lui, il admirera et il aimera l'antiquité païenne, c'est-
« à-dire qu'à la fin il ne sera plus ni Français ni chrétien,
« où plutôt il sera Français, chrétien et païen à la fois,

« païen surtout : fruit bâtard d'une éducation plus bâtarde
« encore.

« Et voilà pourquoi, Messieurs, nous demandons à
« grands cris non pas, encore une fois, qu'on supprime
« les auteurs païens, mais qu'on rétablisse cette tradition
« de l'enseignement mixte qui, du jugement de Pie IX,
« fut constante dans l'Eglise jusqu'à ces jours fatals de
« la Renaissance où commença la décadence de l'Europe
« chrétienne. »

A ces dernières remarques si frappantes, au sujet de l'éducation, on nous objectera peut-être : qu'un grand nombre de bons chrétiens sont, à toutes les époques, sortis des écoles où l'on a suivi la méthode païenne.

Voici comment répond Monseigneur Gaume (*La Révolution VII^e livre*) : « Parce que je suis revenu de
« la Russie avec mes quatre membres, suis-je en droit
« de dire que personne n'y est resté?... Etes-vous fondé
« à nous dire : Je viens de Marseille et je me porte
« bien, donc le choléra n'y fait mourir personne? Nous
« sommes ici vingt-sept; quelle fraction formons-nous
« du nombre total de jeunes gens élevés avec nous
« dans tous les collèges de l'Europe? Parce que les
« auteurs païens n'ont fait aucun mal à vingt-sept indi-
« vidus, sommes-nous en droit de conclure qu'ils n'ont
« fait de mal à personne? Ce n'est pas par les excep-
« tions, c'est par les résultats généraux qu'il faut juger
« un système. »

En un mot cette objection cache un maladroit sophisme. La question n'est pas de savoir si un certain nombre de jeunes gens échappent, plus ou moins, à l'influence néfaste du paganisme en éducation; mais la question est de constater quel nombre beaucoup plus grand de jeunes gens en subissent les mortelles conséquences. Si quelques uns, par hasard, par un réactif puissant à eux seuls octroyé, par une grâce exceptionnelle, restent chrétiens ou deviennent même saints *malgré*

le poison qu'on leur a fait boire, ce n'est pas une raison pour verser le poison à tous, sans mesure et sans crainte; sans compter que ceux que l'on déclare indemnes après coup, (comme circonstance atténuante), seraient sans nul doute arrivés à un degré de probité et de perfection beaucoup plus élevé, s'ils avaient été nourris de la moëlle de l'Évangile et des Saints Pères.

M. l'Abbé Guillaume, après avoir réfuté les principales objections qu'il pouvait toucher, dans un rapport de quelques minutes, émet l'ardent souhait de voir les maîtres de l'enseignement obéir enfin à l'encyclique de 1853 et accorder une part équitable dans les humanités aux auteurs chrétiens à côté des auteurs païens. Il préconise la méthode de comparaison. « C'est
« la comparaison, dit-il, qui nous donne la raison des
« choses, qui en fait apprécier la juste valeur et les
« fixe définitivement dans l'âme. » Il appliquerait cette méthode aux trois langues : latine, grecque et française.

« En latin, j'opposerais donc à chaque auteur païen
« un auteur chrétien, à peu près de même genre et
« de même force : au *De Viris illustribus* de Lhomond, un *De Viris* chrétien ou quelques vies des
« Saints; à une vie de Cornélius Népos, l'un ou
« l'autre acte des martyrs; aux odes d'Horace, les proses
« d'Adam de Saint-Victor; à un discours de Cicéron,
« un discours de saint Augustin, de saint Grégoire ou
« de quelque autre.

« Si nos études en grec n'étaient pas si élémentaires, je vous dirais aussi : en face d'un Démosthène
« placez-moi un saint Chrysostome; d'un Pindare, un
« Grégoire de Nazianze; d'un Hérodote, quelques beaux
« récits de la Bible.

« Mais, où le même système peut très bien s'appliquer et avec le plus grand fruit, c'est en français.
« Car hélas! depuis trois siècles sous une forme plus

« ou moins adoucie, les deux courants, païen et chrétien,
« existent aussi chez nous, quelquefois chez le même
« écrivain. N'y a-t-il pas un Racine païen dans l'Iphi-
« génie, et un Racine chrétien dans l'Athalie et les
« Cantiques? N'y a-t-il pas un Corneille païen dans
« Cinna et un Corneille chrétien dans Polyeucte et
« l'Imitation; un Massillon païen dans le Petit Carême
« et un Massillon chrétien dans les Conférences popu-
« laires?

« Et quels plus beaux sujets de rapprochement que
« le *Télémaque* et la *Chanson de Roland* ou les *Mar-*
« *tyrs* de Chateaubriand, que les oraisons funèbres de
« Fléchier et celles de Mgr Pie ou de Mgr Freppel,
« que telles pages de Bossuet parlant devant la cour
« de Louis XIV, et telles pages de Louis Veuillot ou
« de Montalembert écrivant ou parlant au peuple?

« Ce qu'il faut enfin, c'est secouer une bonne fois
« tant d'erreurs aussi funestes que profondes accumu-
« lées à plaisir par nos adversaires sur le compte de
« la littérature chrétienne et trop facilement accueillies
« et soutenues par nos propres amis. »

(A suivre.)

CH. DUFRESNE





MATINES

HAUTE monte la Tour sur la cité maudite,
Haute monte la tour dans le ciel morne et froid;
La brume du péché sur son flanc noir palpite
L'enveloppant de deuil, de silence et d'effroi;
Haute monte la Tour sur la cité maudite.

Au sommet de la Tour veille le Centenaire,
Il regarde la nuit sans faim et sans sommeil;
De ses coudes osseux il a creusé la pierre.
En guettant le retour rédempteur du Soleil,
Au sommet de la Tour veille le centenaire.

Muettes dans la Tour pendent les cloches noires,
Leurs cables longs et lourds sollicitent des mains;
Et le Vieillard, lassé par de trop longs déboires,
Tremble qu'au jour venu ses efforts ne soient vains;
Muettes dans la Tour pendent les cloches noires.

Or, voici le Vieillard qui sort de sa cellule,
Car il a vu de l'aube au ras de l'horizon!
Une fraîche clarté chassant la brune ondule
Sur la vieille cité plein de déraison;
C'est pourquoi le Vieillard a quitté sa cellule.

Pour l'aider à sonner le doux réveil des âmes
Trois anges près de lui, graves, sont descendus;
Et pendant que le ciel s'emplit de molles flammes,
Les cloches, effarant les Péchés confondus,
Sonnent le doux réveil spirituel des âmes.

HECTOR HOORNAERT



LA LITTÉRATURE DES PRISONS

SUJET peut-être étrange, déconcertant même pour qui ne suit pas le mouvement des idées contemporaines.

Sujet qui répond cependant à l'engouement, à l'obsession actuelle du monde littéraire et judiciaire : j'ai nommé le criminel.

Les attentats passionnels, le Code Pénal, les théories Lombrosiennes ont fourni, depuis quelques années, le canevas d'une multitude de romans. Soutenue par l'anthropologie, la psychologie moderne a déroulé les replis de la conscience des malfaiteurs, analysé leur système nerveux, pesé leurs impulsions et leur force de résistance.

Heureux de trouver un nouveau champ d'observations, le romancier moderne s'est emparé avec empressement des états d'âme, des constitutions si bizarres signalés par la psychiatrie.

Et le voilà « campant » devant le lecteur, à la file indienne, une succession de gredins les uns plus répugnants que les autres. Qui le niera? La population de nos maisons centrales envahit — c'est le mot — la littérature d'imagination. Lombroso lui-même, témoin de cet engouement et de l'audace déployée dans le roman

contemporain ne peut s'empêcher d'écrire : « Bien souvent
« je me suis demandé pourquoi l'anthropologie crimi-
« nelle était plus avancée dans la littérature que dans
« la science. Les grands maîtres Russes, Suédois et
« Français du roman et du drame y ont tous puisé
« leurs plus grandes inspirations, à commencer par
« Balzac dans la dernière incarnation de Vautrin, Daudet,
« Bourget, Zola, Ibsen, Dostoiewsky, Tourgueneff,
« Tolstoï. »

Et comme le temps n'est plus où le juriste s'abîmait dans la sèche et routinière contemplation d'un texte de loi, Magistrats et Avocats ont prêté l'oreille à ces manifestations littéraires comme à des signes du temps. Puisque le milieu social, se sont-ils dits, l'éducation, le climat, le paupérisme constituent autant de facteurs qui affectent la marche de la criminalité, les beaux arts, la littérature, en un mot, les œuvres d'imagination qui glorifient le débridement des penchants ne peuvent-elles pas à leur tour annihiler la volonté et grossir en conséquence l'armée du crime?

Lorsqu'un habile artisan de phrases a poétisé le vice, revêtu de son style prestigieux et enchanteur les plus horribles forfaits, est-il bien certain de n'avoir pas obscurci telle ou telle conscience? Ou bien l'étalage cynique et pompeux de ces choses là moralise-t-il comme une visite au musée Dupuytren? Et si sur un esprit sain et bien équilibré le récit ou le tableau incriminé n'a qu'un effet négatif, en sera-t-il de même sur cette substance molle et facile à pétrir qui s'appelle l'enfant? N'aura-t-il aucune prise sur l'organisme si délicat de la femme et du vieillard? Faire parfois de l'humanité, à l'exemple des réalistes, une vaste cour des miracles; transformer le récit en une clinique de l'assassinat où le procédé opératoire est décrit avec exactitude et minutie; fournir, au lieu d'une étude de mœurs, un guide du parfait criminel; ne pas oser,

comment dirais-je? imputer un bon sentiment au délinquant, sont-ce là toutes choses anodines, indifférentes, ne laissant trace dans l'esprit du lecteur?

Problème délicat que nous n'aborderons pas aujourd'hui. Qu'il nous suffise de rappeler les paroles de M^r Crocq à la séance du Sénat du 16 mars 1886. C'est un médecin non suspect d'étroitesse d'idées qui parle : « Il y a un instinct propre à l'homme, c'est, si « je puis m'exprimer ainsi, la tendance simiesque; c'est « l'instinct de l'imitation qui rend l'homme susceptible « d'éducation. Celle-ci est-elle autre chose que l'imitation « en quelque sorte imposée? Quand il s'agit de vices « et de crimes, cet instinct crée en quelque sorte une « atmosphère morale dans laquelle ces faits se propagent « et se multiplient Je crois que les livres, les romans « dans lesquels les actes criminels sont largement exposés « et décrits doivent être considérés, à ce point de vue, « comme éminemment nuisibles. Le récit des suicides « et des meurtres, l'exposé des différentes manières par « lesquelles on peut se priver de la vie ou en priver « son semblable constitue un mal et peut-être bien « des criminels ne le seraient-ils pas s'ils n'avaient eu « sous les yeux le récit et le détail des crimes qui « leur ont servi de modèle. »

Pénétrés de la vérité de cette proposition, à savoir que dans la peinture flatteuse des méfaits humains réside un enseignement intuitif du mal, beaucoup d'Anthropologues (juristes et médecins) s'appliquent aujourd'hui à dégager l'action néfaste des œuvres littéraires sur la conscience de l'homme. Ils cherchent jusqu'à quel point une lecture peut altérer le sens moral, faire surgir le fantasma dans un cerveau, armer le bras de l'un ou l'autre hypnotisé. Etayant leur thèse de constatations irréfutables, ils relèvent les livres de prédilection, l'ouvrage de chevet des criminels avant leur chute. Et les rapprochements sont des plus concluants.

Legrand du Saule, Moreau, Aubry, pour ne parler que des notabilités médicales Françaises, ont démontré péremptoirement le danger de bouleverser les tempéraments impressionnables, les jeunes organismes par ces descriptions qui suintent la volupté et le sang à chaque mot — dont l'image, enfin, reste à tout jamais gravé dans l'œil du lecteur. Ne nous attardons point ici à analyser ces observations et abordons immédiatement le sujet de cet article : *la littérature des prisons*.



S'il est curieux et instructif à la fois de déterminer les goûts littéraires du galérien avant son forfait, il est non moins piquant de voir ce qu'il lit et ce qu'il écrit en prison. Lombroso dans ses fameux *Palimsesti del carcere*, Henry Joly, le Docteur Laurent et M^r le juge d'instruction Guillot au cours de leurs travaux sur les prisons de Paris ont récemment traité la question.

Franchissons après eux, si vous le voulez bien, le mur d'enceinte des maisons centrales et ouvrons le Judas de la cellule aux fins de constater le rayon de vie intellectuelle qui la réchauffe.



Et tout d'abord le condamné peut-il lire?

En Belgique chaque prison comprend une bibliothèque à l'usage des détenus. On y trouve trois sortes d'ouvrages répondant à ces trois besoins : moraliser, instruire et distraire l'esprit par des lectures amusantes en même temps que morales et instructives. Les propositions d'achats de livres soumises à M^r le Ministre de la Justice s'inspirent de ce triple but. Elles sont formulées par les commissions administratives et défi-

nitivement dressées après entente préalable entre le Directeur, le médecin, l'aumônier et l'instituteur de l'établissement.

Au cas d'insuffisance de la bibliothèque de la prison ou lorsque le détenu possédant une instruction supérieure, désire utiliser des publications scientifiques, juridiques etc., la Commission Administrative de la prison peut autoriser l'usage de livres autres que ceux renfermés dans les susdites bibliothèques.

Telles sont les règles tracées chez nous par le département de la justice. Ajoutons qu'elles sont suivies par beaucoup de pays.

Extrêmement curieux, à ce point de vue, le catalogue des ouvrages admis dans les pénitenciers Français et publié par le *Code des Prisons*. Voici tout d'abord un chapitre consacré aux livres de piété recommandés par les différentes confessions religieuses, aux vies de Saints, etc. Puis une large place est faite à l'histoire, aux voyages, aux nombreux Jules Verne des temps passés. Vient ensuite la partie littéraire proprement dite : Racine, Corneille, Labruyère, Brizeux, Delille, Châteaubriand, Lamartine, Walter Scott, Milton, Conscience, Mgr De Ségur, Capitaine Mayne-Reid, E. Souvestre, Vicomte Walsh, Robinson Crusoë, Topffer, etc. etc.

Les sciences utiles et les arts professionnels complètent enfin cet ensemble.

Oh, j'entends l'objection : En fait d'œuvres d'imagination, nous dira-t-on, il n'y a là que des romans de cape et d'épée, des intrigues reposantes et sereines, des pastorales, quoi ?

Eh oui, jusqu'au jour où l'écrou a été dressé, le repris de justice lisait ce qu'il voulait. Les œuvres les plus pernicieuses étaient à sa portée. Il lui était loisible de se repaître à son gré d'une littérature malsaine. Mais une fois incarcéré, est-il possible de nourrir ses

mauvais instincts? N'est-ce pas un impérieux devoir d'arracher le malheureux à ce monde imaginaire du roman, de le replacer dans la vie réelle, de l'équilibrer? Et puisqu'il est prouvé que le roman pessimiste, naturaliste ou réaliste aiguillonne les sens, déforme le cœur, n'est-il pas rationnel, après tout, de donner à ces êtres surexcités ce qu'on appelle en thérapeutique un sédatif, un lénitif — ce que nous nommons vulgairement un calmant? L'homœopathie morale n'est point encore acceptée et ne le sera pas de sitôt!

Qu'on ne se récrie donc pas contre le nombre forcément restreint des livres tolérés dans les prisons. Voyons. Tel conte entoure l'assassin d'une auréole de sympathie et de grandeur. Tel autre représente le voleur comme la victime expiatoire d'une déplorable organisation sociale. Celui-ci proclame l'asservissement irrémédiable du chenapan à son organisme, celui-là soutient que son amendement est impossible, que son reclassement social est une chimère. Donnez-vous cela en pâture au prisonnier? Et, dans l'affirmative, ne réprochez-vous pas, du même coup, toutes vos institutions préventives : libération conditionnelle, comités de patronage etc. Ne détruisez-vous pas votre ascendant?

Plus que jamais, sous peine de stériliser tous les efforts de relèvement, il importe, à ce moment de l'existence, de mettre le criminel face à face avec les contingences de la vie.

Enseignons lui la loi réconfortante du travail. Eloignons le rêve doré et troublant tout aussi bien que le sombre désespoir. Montrons lui ce qu'il est, où il va, comment il doit se guider. Prouvons lui qu'on ne s'endort pas sur un grabat pour se réveiller le lendemain dans un palais. Persuadons le que sa régénération dépend de son énergie et de sa ténacité. Voilà une poignée de préceptes que le livre doit nous aider à inculquer.

Quelques nations vont jusqu'à proscrire sévèrement des bibliothèques, des prisons, les romans et autres ouvrages de littérature. En Allemagne, par exemple, on donne au détenu une bible et des cantiques avec quelques livres traitant des connaissances utiles. Ce régime ne nous paraît pas recommandable. Certes il faut que l'esprit du délinquant ne voyage plus dans le pays *des mille et une nuits* et reste maître du corps qu'il anime. Toutefois ne lui enlevez pas impitoyablement l'œuvre d'imagination. Ne supprimez pas l'idéal qui se cache parfois dans une nouvelle. C'est le rayon d'espérance qui illuminera peut-être le cachot.

Sous le bénéfice de ces observations, comme on l'a dit au Palais, je conclus à la nécessité du bon roman idéaliste qui élève l'homme au-dessus des misères du moment, lui présente, sous une forme agréable, quelques vérités morales en même temps qu'il lui verse dans l'âme un peu de patience et de bonheur.



Mais il ne s'agit pas seulement de constituer un fonds de bibliothèque. Encore faut-il amener le prisonnier à lire des livres.

Le criminel aime-t-il à lire et que lit-il de préférence?

« J'ai interrogé, dit le docteur Laurent, les différents bibliothécaires. Ce que les détenus préfèrent, ce sont les romans à grosses intrigues, d'où sont bannies les descriptions, les discussions morales ou philosophiques de même qu'au théâtre, ils préfèrent les gros mélodrames où le sang et les larmes des concierges coulent ensemble sur la scène. »

Parmi les grands succès des prisons relevons les romans de Dumas, Walter Scott, Conscience, le *Magasin Pittoresque*, le *Tour du Monde*, les œuvres de Jules Verne. Chose piquante, les détenus ont horreur

des classiques. Boileau, le *Télémaque*, *Roland Furieux* seuls trouvent grâce devant eux. L'histoire les attire parfois. Telle la vaste épopée *du Consulat et de l'Empire* par Thiers (1).

J'ai cherché aussi à connaître le sentiment de quelques criminalistes et médecins de l'Etranger.

A la question présente, Lombroso, le célèbre professeur de Turin me répond : « J'ai démontré dans mon ouvrage *Palimsesti del carcere* l'influence particulière des livres sur les criminels en prison et combien est bête (!) l'idée de donner des ouvrages ascétiques à des gens qui ne peuvent comprendre ni pratiquer l'ascétisme. » (2)

Les *Palimsesti del carcere* (3) ont été publiés en 1891. En thèse générale, dit l'auteur, la lecture est négligée. J'estime cependant qu'il est aussi nécessaire de donner un bon livre au prisonnier que de le préserver du froid et de la chaleur. Le cerveau est un organe qu'il ne faut pas négliger. Le fait de lire n'amène peut-être pas une transformation de l'être, mais donne le calme et la résignation à l'esprit. De cette manière le suicide est évité. Quant aux ouvrages qu'il importe de recommander, contentons-nous de ceux qui s'occupent de morale appliquée tels que la vie de Plutarque, les romans de D'Azeglio et de Amicis. » (4)

Le sympathique et savant criminaliste d'Amsterdam, Van Hamel m'a déclaré que la grande majorité de ceux qui peuplent les prisons ne sont pas des lecteurs dans le vrai sens du mot et que jusqu'ici les détenus n'ont pas été l'objet, dans les pénitenciers hollandais,

(1) HENRY JOLY. *Les lectures dans les prisons de la Seine.*

(2) Lombroso est un savant doublé d'un polémiste. Ceci pour expliquer le style de mon éminent correspondant.

(3) TORINO. *Fratelli Bocca.*

(4) *Palimsesti del carcere.* Lettura nelle carceri, p. 320-323.

d'une enquête relative au genre littéraire qu'ils affectionnent.

Même note chez l'éminent professeur de Vienne, le D^r Moritz Benedikt. En général, m'écrit-il, les criminels sont de « mauvais *liseurs* et la seule lecture « qu'ils ambitionnent jusqu'à un certain degré est celle « des journaux. »

Le rédacteur en chef des *Archives d'Anthropologie*, M^r le juge d'instruction Tarde, dont les études d'une psychologie intense ont été fort remarquées, émet un avis très original : « Les livres de choix des jeunes détenus, me répond-il, et les malfaiteurs ne lisent jamais tant qu'en prison — sont non pas des romans naturalistes mais des romans d'aventure à allure d'épopée et des œuvres sentimentales à caractère idéaliste ou spiritualiste assez marqué. Les prostituées ne recherchent pas non plus les écrits pornographiques et leur prédilection va aux fadeurs ou à la passion pure — comme les préférences des honnêtes gens qui se piquent de littérature sont parfois pour ce qu'il y a de plus épique dans la littérature naturaliste. Les besoins de vertu subsistant chez les uns, les besoins d'émancipation vicieuse dissimulés chez les autres se donnent ainsi carrière en *idée*. Et cela leur suffit le plus souvent. »

Sans vouloir réfuter ce qu'il y a de trop absolu dans l'une ou l'autre opinion, avouons que de l'ensemble des constatations recueillies ne ressort pas le goût direct du criminel pour la lecture. Le désœuvrement et l'ennui seuls le poussent à solliciter un livre.

On s'expose aussi, nous semble-t-il, à des déceptions amères, si l'on attend une sérieuse moralisation de l'usage des bibliothèques.

L'admirable aumônier de la Roquette, M^r l'abbé Croyes, était d'avis que 99 fois sur cent le détenu ne veut voir qu'une distraction dans le livre. Non qu'il faille supprimer tout ouvrage moral ou ascétique con-

formément au désir de Lombroso. Loin de là. Mais reconnaissons que la lettre moulée ne plaira — c'est si humain ! — qu'à la condition de ne rappeler ni devoir ni repentir, de faire oublier surtout l'endroit où l'on est et les circonstances qui y ont amené.

Ce n'est pas une page de littérature, c'est l'apostolat de chaque jour, ce sont les visites réitérées du directeur, de l'aumônier, du comité de patronage, c'est la communion fréquente de l'âme meurtrie du malheureux avec l'âme consolatrice du visiteur, ce sont ces entretiens où le cœur s'ouvre tout entier qui relèveront le moral et transformeront le condamné. J'en appelle à tous ceux qui, de par leurs fonctions, manient chaque jour le monde des prisons.



Autre face de la question.

Après avoir examiné ce qu'il lit, analysons ce que le criminel écrit.

Une remarque préliminaire d'abord. Si la lecture a peu d'attraits pour le détenu, la plume, d'autre part, a toutes ses faveurs. Trouve-t-il un morceau de papier, un bout de crayon, aussitôt le forçat proteste de son innocence, accable d'imprécations les tribunaux quand il ne réclame pas d'office le renversement du Gouvernement.

Lombroso a analysé 1500 écrits de prisonniers. Les sentiments anarchistes, antipatriotiques, antireligieux dominant dans ces libelles. Les attaques contre tout ce qu'un homme sensé respecte y coudoient l'immoralité la plus révoltante. Ici comme ailleurs, la quantité compense la qualité. Ne demandez pas à la grande masse de ces écrits la délicatesse, l'envolée vers l'idéal, le style, la majesté de la phrase. Les motifs, me direz-vous? Les motifs? Mais la réponse découle de la personnalité même des auteurs. Le criminel n'est pas, ne peut pas être un lettré.

Au fait, son instruction se réduit souvent à un *minimum* de connaissances. Ensuite il appartient d'ordinaire à une classe où la culture littéraire ne rencontre guère faveur.

Enfin comment, par exemple, un assassin pourrait-il vous inspirer en parlant de la pitié alors que sa vie est empreinte d'égoïsme et de cruauté? Comment arracherait-il une larme à autrui puisque son cœur est tout de roc et de pierre? Tout ce qui est noble, grand, généreux, tout ce qui fait vibrer et chanter l'âme des autres le laisse froid et morne.

L'instinct, les sens ont banni les sentiments et l'affection. Aussi parle-t-il d'amour, ce sont des obscénités; les brutalités seules de la passion y trouvent écho.

Du terre à terre donc. Aucun coup d'aile de la pensée. Un manque absolu d'esthétique. Telle est, en raccourci, la valeur littéraire du criminel.

A peine peut-on citer, comme émergeant de la vulgarité, quelques pièces de Verlaine, la poésie de Lacenaire : *A un crâne de jeune fille* et quelques pages de Ruschovich (1).

Mais de toutes les manifestations de la vie intellectuelle, la poésie, la chanson égrillardes est certes la plus fréquente en France — genre qui, depuis quelques

(1) Comme échantillon de la prose de Ruschovich voici quelques lignes sur le besoin de travail chez le prisonnier : « Si le corps a besoin d'exercice pour se plonger ensuite avec plus de plaisir dans le sein du repos, l'esprit a besoin de converser pour méditer ensuite avec fruit aux heures de la solitude; si nous nous en tenons à la méditation pure, nous resterons dans une indigence orgueilleuse. Dans le cerveau d'un solitaire la pensée ressemble à un aventurier vagabond qui s'applique à franchir des espaces imaginaires et finalement, va périr au milieu de plages solitaires et désertes. Les pensées trop longtemps enfermées et comprimées dans l'esprit se gâtent et se corrompent, comme ces ballots de marchandises qui, entassées, fermenteraient rapidement si l'on n'avait soin de les développer sur le sol pour leur faire prendre l'air. »

années, cède toutefois le pas aux déclamations anarchistes. L'influence des nouvelles théories économiques commence aussi à percer. Et ici et là on voit ces pauvres ignorants culbuter en deux phrases le vieux monde et, sur ses ruines, édifier la République rêvée par Bernardin de Saint-Pierre.

Ecarts d'imagination, somme toute, qui ne sont pas de nature à priver le prisonnier de sa plume et à le plonger dans une déprimante oisiveté. Ce que nous avons dit concernant les lectures, nous le répétons ici. Quand l'esprit d'un détenu s'attache à une besogne intellectuelle, le calme et la résignation pénètrent dans son âme; les tentations de suicide l'abandonnent. Ajoutons que cette liberté donnée au condamné de fixer sur le papier ses impressions seconde parfois la justice. Un criminel vaniteux et orgueilleux veut se survivre. Il écrit ses mémoires, son autobiographie. Emporté par le désir de jouer au héros, il narre longuement ses prouesses et, chemin faisant, dénonce, sans le savoir, ses complices. Lombroso rapporte le curieux exemple que voici. Un des plus fameux brigands Italiens en racontant son odyssée permit à la Police de mettre la main sur une association de malfaiteurs. A quelque point de vue qu'on se place, il n'échet donc pas d'enlever aux pensionnaires de nos maisons centrales la faculté de lire ou d'écrire. N'imitons pas l'Allemagne sous ce rapport et ne bannissons pas la littérature d'imagination. Limitée comme elle est, elle n'en exerce pas moins une salutaire influence sur l'humanité souffrante. Et les effets néfastes de notre régime, nous ne les découvrons pas.

La certitude vient d'ailleurs à ceux qui assistent au réveil de l'Idéalisme, que l'action bienfaisante de l'Art grandira lorsque, les yeux fixés vers le Beau et le Bien, il aura repris sa mission de purifier et d'élever la pensée humaine.

ARTHUR GODDYN



LES CONFINS DE LA LITTÉRATURE ET DE LA SCIENCE

A M. GODEFROID KURTH

*Opportunité
d'une
délimitation.*



Le domaine de la Littérature et le domaine de la Science sont deux districts aux frontières naturellement définies.

Néanmoins, il se manifeste chez certains esprits de la Littérature une tendance fâcheuse à empiéter sur ces frontières.

Signaler l'erreur et le danger de cette confusion peut paraître d'autant plus opportun que les écrivains détenteurs du sceptre de la Critique semblent négliger davantage le soin de sauvegarder l'intégralité du territoire dont ils se sont constitués gardiens.



*Le Darwinisme
littéraire.*

Tel de ces écrivains, — il s'agit de M. Ferdinand Brunetière, ni plus ni moins, — ne donne-t-il pas lui-même l'exemple d'une parfaite méconnaissance de ces délimitations traditionnelles et nécessaires?

Nous voulons parler de son *Darwinisme littéraire*, c'est-à-dire de l'application qu'il prétend faire à l'histoire de la littérature des lois essentielles de l'évolution exposées par Darwin.

M. F. Brunetière a d'abord entrepris cette étrange étude pour le théâtre français, dont il a marqué toutes les époques depuis le *Cid*, - en dégagant avec hardiesse les principes auxquels furent soumises les destinées de chacun de ses genres, et parfois en « sollicitant doucement » ces principes, quand leur rectitude s'adaptait mal au cadre de son apriorisme.

L'*hypothèse* était celle-ci : De même qu'au dire de Platon, l'œuvre d'art est un être organisé (*ζωον τι*), de même un genre littéraire est un organisme conditionné par les lois fondamentales de la vie et de la mort des espèces.

La *thèse* était celle-ci : Vérifier sur un genre littéraire : la tragédie, par exemple, la vérité des lois générales de l'évolution organique des espèces naturelles.

Après avoir mené à terme cette expérience — en descendant le cours de l'existence biséculaire d'un genre littéraire qui fut longtemps pour les Français un genre éminemment national, — M. F. Brunetière vient d'aborder une autre face du même problème scientifico-littéraire.

Après l'évolution du théâtre, la transformation de la poésie lyrique.

Ici, l'opération devient plus étonnante encore : le critique ne se borne plus à étudier les influences exercées par sa finalité littéraire et par tous les milieux ambiants sur la croissance et le déclin de tel ou tel genre. Il recherche maintenant comment un genre peut et doit se transformer en un autre par l'effet des lois de la concurrence vitale.

Ainsi, après avoir démontré comment l'organisme du singe est peu-à-peu affecté par les lois de la sélection naturelle, le Darwinisme expose la transformation de cet organisme et la substitution de l'anthropoïde au gorille...

M. F. Brunetière nous prouvait naguères comment la tragédie de Corneille avait abouti à la tragédie de

Népomucène Lemerrier; il se fait fort désormais — lisez ses dernières conférences recueillies par la *Revue Bleue*, — de nous montrer dans Victor Hugo l'héritier de Bossuet, dans Lamartine l'héritier de Bourdaloue, dans Alfred de Musset l'héritier de Massillon...

Ces nouvelles expériences, — opérations d'un esprit curieux et libre dans ses déductions, — ont peut-être été inspirées tout simplement à M. F. Brunetière par cette vaine préoccupation — qui tenaille si fort tous les penseurs d'aujourd'hui — de vouloir faire de l'*originalité*.

*Son manque
d'originalité et
ses dangers.*

Cette préoccupation, qui n'épargne même pas les critiques, sauf M. Francisque Sarcey, dont l'originalité consiste à n'en point avoir du tout, a été caractérisée récemment par M. Téodor de Wyzewa en si bons termes qu'on doit se contenter de les reproduire.

« Boileau (j'appelle de ce nom tous les vieux professeurs) disait qu'il y avait en art deux sortes d'*originalités* : celle qui provient de ce que l'on n'est pas fait comme tout le monde, et celle qui provient de ce qu'on ne se résigne pas à produire des œuvres qui ressemblent à celles de tout le monde. La première de ces originalités a définitivement disparu : à force d'user nos pantalons sur les mêmes programmes scolaires, à force de monter dans les mêmes trains, de lire les mêmes journaux, de nous disputer les mêmes places, de déposer nos opinions dans les mêmes urnes, nous sommes tous devenus absolument pareils. Si nous n'avions pas nos prénoms et la coupe de nos barbes, je ne sais pas comment nous arriverions à nous reconnaître nous-mêmes d'avec nos voisins. Nous ne pouvons plus penser, sentir, agir, que collectivement : de là toutes ces ligues, où nous nous enfournons dès l'âge de raison; et des jeunes gens m'ont affirmé que les plus mauvais lieux leur paraîtraient sans agrément, s'ils ne se mettaient à plusieurs pour s'y aller divertir.

« Mais d'autant plus fort s'est développé en nous depuis cinq ans, le désir de l'autre originalité, de celle qui consiste à se distinguer de tout le monde par l'apparence extérieure de ce que l'on produit. On en est venu à croire sérieusement que c'était une nécessité pour l'artiste d'être *original*, c'est-à-dire de fournir au public une œuvre tout à fait différente de celles qui lui avaient plu auparavant. L'épicier sait que pour satisfaire sa clientèle, il doit lui fournir du sucre qui soit *bon*; mais l'artiste d'aujourd'hui s'imagine que son seul devoir est de fournir à sa clientèle des livres, des tableaux, qui soient absolument *nouveaux*. Et comme il n'est lui-même, hélas! pas nouveau du tout, comme il tend de plus en plus à n'avoir en propre ni une idée, ni un sentiment, il ne trouve rien de mieux que de donner à son œuvre une apparence nouvelle en mettant du bleu où ses devanciers avaient mis du rouge, en faisant des vers trop longs si l'on a fait avant lui des vers trop courts, en affectant d'être idéaliste s'il vient après un réaliste, ou inversement. Cette décroissance de l'originalité intérieure, et ce souci croissant de l'originalité extérieure, ce sont les deux faits qui résument toute l'histoire de l'art contemporain... (1) »

Or, dussions-nous navrer M. F. Brunetière, nous osons proclamer qu'il s'est tout-à-fait mépris, le jour où il a cru « inaugurer une critique nouvelle, peut-être hardie, mais assurément *originale*, en cherchant dans l'histoire de la littérature une vérification des lois de la sélection naturelle et de la concurrence vitale ».

Bien avant sa tentative, la théorie de l'impénétrabilité réciproque des genres, — qui correspond en matière littéraire à la doctrine de Cuvier sur la fixité des espèces, — avait trouvé ses contradicteurs et ses détracteurs.

(1) *Mercur de France*. Juillet, 1893.

M. Nisard avait entrevu déjà le transformisme des genres et la loi du plus fort en histoire littéraire. Sainte-Beuve avait esquissé une histoire naturelle des esprits. Et Taine tenta de subordonner cette histoire aux lois de l'hérédité, de l'habitat et du milieu temporel et social. On peut rappeler aussi la *Critique scientifique* de M. Hennequin qui contenait, plus discrètement, toute la méthode de l'évolution appliquée à l'histoire de la littérature.

Et le Romantisme? Ce fut une de ses premières tentatives, et peut-être son seul succès durable, que de faire tomber les cloisons qui séparaient les genres pour livrer passage aux migrations naturelles de leurs principes de vie. Et depuis lors, Barbey d'Aurevilly ne voyait-il pas en Georges Brummel — un Georges Brummel idéal — son père selon l'esprit? Paul de Saint Victor, ce délicieux styliste trop oublié, ne sentait-il pas dans ses veines un peu du sang d'Homère? Aujourd'hui même, un dramaturge flamand ne se réclame-t-il pas du théologien mystique de Groenendaël?

La vérité, c'est : d'abord, qu'une théorie absolue n'est jamais absolument exacte; ensuite... qu'on est toujours le fils de quelqu'un. Ce dernier axiome dont l'application est aussi fondée dans le domaine de l'intelligence que dans le domaine physique, — suffirait peut-être à donner la clef des prétendus mystères littéraires — tels que la filiation inattendue de l'auteur de *Namouna*, héritier de l'auteur du *Petit carême* — que M. F. Brunetière, laborieux abstracteur de quintessence, prétend interpréter en faveur de sa thèse. Thèse ingénieuse, soit. Mais originale, non, encore un coup, puisqu'elle se borne à systématiser des cas particuliers. Et concluante, moins encore...

Nous ne nous serions point étendus si longuement sur les pseudo-expériences darwiniennes de M. F. Brunetière, si ces expériences, entreprises par un écrivain

notoire, auquel on s'accorde à reconnaître, — à défaut d'enthousiasme et de génie, — un coup d'œil froid et le culte des traditions, ne révélaient précisément ce désarroi des normes littéraires et l'invasion du scientificisme (j'appelle ainsi le déguisement de la science) dans un domaine où il n'a que faire.

Si la critique s'engage dans des voies aussi dangereuses, — si elle s'obstine à traiter l'œuvre d'art comme un sujet d'expériences, — si elle adopte pour méthode cette application à une chose aussi fugace, aussi immatérielle que la production littéraire, des procédés de laboratoire ou de muséum, — quelle autorité lui restera-t-il pour inciter ses justiciables au respect des frontières qui délimitent le domaine de la Littérature et celui de la Science?



Niera-t-on l'existence de ces frontières? A ceux qui seraient tentés de le faire, il suffirait de rappeler combien sont différents les rôles de ces deux Majestés...

*Différences
de la Littérature
et de la
Science.*

La Science a pour objet la vérité générale. *Il n'y a de science que de général.* Elle exclut de sa conception tout ce qui est particulier, individuel, concret. Elle tend de plus en plus à se réduire à la mathématique, à fixer des rapports de quantité, des relations de possible. Et dans l'étude des lois de la nature, qu'importent l'expression et le tempérament de l'agent?

Au contraire, la Littérature exprime la force inconnaissable. Le poète est un homme pour lequel le monde *invisible* existe. Il nous communique d'indéfinissables intuitions qui ne reçoivent ni démonstration absolue ni formule invariable. A l'utilité pratique, à la formule spéculative, il superpose ou substitue l'objet propre de l'art : le Beau.

« La science, dit Hello, (1) possède une propriété particulière que ne possèdent ni l'art, ni la vie. La science, la science physique, celle qui invente et qui exécute, bien qu'elle puisse se tromper et se trompe souvent dans ses conjectures, dans ses suppositions, dans ses démonstrations, dans les conséquences qu'elle tire des principes posés, dans les raisonnements et dans ses recherches, la science physique possède, à ses côtés, dans ses résultats matériels, prochains, visibles, une pierre de touche qui manque à l'art : cette pierre de touche, c'est le fait.

« Si les savants se trompaient dans la confection d'une locomotive, d'un télégraphe électrique, d'un appareil photographique, comme les artistes peuvent se tromper dans l'art et les hommes dans la vie, la locomotive, le télégraphe électrique, l'appareil photographique refuseraient de fonctionner, et par leur refus, avertiraient le savant de son erreur. Au contraire, l'art et souvent la vie, ont cela de terrible, qu'ils obéissent mal à propos. Ils obéissent injustement : ils obéissent à qui les déshonore; ils obéissent, et leur obéissance est terrible, car elle conduit l'artiste et l'homme dans l'abîme où il va. les yeux bandés. Ni la plume, ni le pinceau ne refusent leur service à l'homme qui abuse d'eux, pour les faire mentir. Ils obéissent avec une patience cruelle; leur obéissance est redoutable, car elle aveugle l'homme qui, se voyant obéi, croit pouvoir commander. La science, au contraire, a l'indulgence de prévenir. Si les lois sont violées dans la construction d'une machine, la machine avertit à l'instant même, et il faut bien l'écouter, car son avertissement est un refus formel d'agir. »

On peut déduire de ces paroles une première et

(1) L'HOMME. *La goutte d'eau*, p. 175.

profonde divergence entre la Science et la Littérature : l'une se nourrit du fait, l'autre de l'abstraction. Est-ce à dire que la Littérature n'ait point à se préoccuper du vrai? Non pas; de même que le Bien, le Vrai — surtout si on lui donne son acception la plus haute, — doit être à la base de l'œuvre du poète et du romancier. Mais le vrai littéraire n'est pas, à notre avis, le vrai scientifique, — et le grand tort de certains écrivains d'aujourd'hui consiste à confondre l'un et l'autre.

Pour Aristote, comme pour Horace, la vérité littéraire n'est autre chose que la vraisemblance, c'est-à-dire la *semblance du vrai*, l'adaptation de l'œuvre d'art à l'idée que le lecteur s'est faite. Si contingente et si relative, si imprévue et si fuyante est cette vérité spéciale, que nous n'avons presque pas besoin de la comprendre pour la sentir. C'est dans ce sens qu'il faut admettre une formule célèbre, dont la portée est indiquée par les œuvres même de son auteur, par exemple par le *Passage du Rhin*, ce mensonge mythologique :

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.



L'exagération des tendances et des allures scientifiques dans la Littérature remonte, semble-t-il, à la Renaissance, qui prétendit opposer dans tous les domaines la vérité rationnelle à la vérité révélée. Cette influence a déterminé une évolution aux tournants multiples et inattendus. *Causes de la confusion.*

Neutralisée quelque temps par l'imitation de l'antiquité, l'action du rationalisme triomphe au XVIII^e siècle dans les œuvres de Fontenelle, de La Motte, de Diderot. Le Romantisme interrompt cette influence, en restaurant le culte du sentiment, de la passion, en faisant prédomi-

ner de nouveau le « sentir » sur le « connaître ».

Avec le Naturalisme, nouvelle réaction que nous subissons encore aujourd'hui. C'est aux sciences physiques et naturelles que s'adressent ses écrivains les plus connus. Le Flaubert de *Madame Bovary* se souvient à chaque ligne du carabin qu'il a été dans sa jeunesse. Le Zola des *Rougon-Macquart* s'autorise des théories de Claude Bernard. Daudet a voulu transporter en sa *Lutte pour la vie* un des postulats de l'école darwinienne. Et l'influence des cliniques et des amphithéâtres éclate dans toute une série d'œuvres contemporaines, à commencer par les pièces du Théâtre libre. Le roman devient « expérimental » et prend pour synonyme le mot de « document ». On substitue les milieux à l'atavisme, à ce qu'on appelait jadis des « états d'âme », et les « caractères » sont remplacés par des « névroses ». La littérature préfère s'inspirer d'un fait-divers plutôt que de son imagination. Le rêve, où commence la curiosité de l'art, est dénié. Le mystère est expliqué par les « maladies des sens ».

« J'avoue sans me faire prier, déclare J. K. Huysmans par la bouche d'un des personnages de *Là-Bas*, que Zola est un grand paysagiste et un prodigieux manieur de masses et truchement de peuple. Puis il n'a, Dieu merci, pas suivi jusqu'au bout dans ses romans les théories de ses articles qui adulent l'intrusion du positivisme en l'art. Mais chez son meilleur élève, chez Rosny, le seul romancier de talent qui se soit en somme imprégné des procédés du maître, c'est devenu, dans un jargon de chimie malade, un laborieux étalage d'érudition laïque, de la science de contre-maître! Non, il n'y a pas à dire, toute l'école naturaliste, telle qu'elle vivote encore, reflète les appétences d'un affreux temps. Avec elle, nous en sommes venus à un art si rampant et si plat que je l'appellerais

volontiers le cloportisme. Puis quoi? relis donc ses derniers livres, qu'y trouves-tu? dans un style en mauvais verres de couleur, de simples anecdotes, des faits divers découpés dans un journal, rien que des contes fatigués et des histoires véreuses, sans même l'étai d'une idée sur la vie, sur l'âme qui les soutienne. » (1)

Un « étalage d'érudition laïque », de la « science de contre-maître », voilà une des tendances du Naturalisme parfaitement appréciée par un de ses plus fougueux adeptes... Et comme il serait facile de retourner contre l'auteur d'*A Rebours* et de *Là-Bas* ces justes critiques qu'il dirige contre l'école qui incarna le scientificisme en même temps que le matérialisme dans la Littérature d'imagination...



Oui, cette nouvelle conception est basse, et l'action qu'elle détermine est profondément perturbatrice et dissolvante pour l'art que nous aimons. La littérature, réduite ainsi au rang de science déguisée, n'est plus qu'un nom. Au lieu de réaliser sa véritable fin, qui est d'exercer et de relever par le beau nos intelligences que la vie quotidienne atrophie et rabaisse vers la terre, au lieu de nous communiquer cette exultation et cette exaltation intimes, qui sont les plus exquis des jouissances humaines, c'est à peine si elle peut encore prétendre à un rôle de vulgarisation vis-à-vis de la physiologie, de la sociologie, etc.

*Dangers de la
confusion.*

Certains écrivains se sont contentés, il est vrai, d'un semblable rôle. Mais on nous accordera que les plus notoires d'entre eux : l'abbé Barthélémy mettant l'ar-

(1) *Là-Bas*, p. 7.

chéologie à la portée du jeune Anacharsis; Flammarion transformant les rayons des planètes en rayons de librairies; Jules Verne promenant les enfants à travers les atlas et les manuels de physique, sont des littérateurs à peu près comme les accordeurs de pianos sont des musiciens. Les écrivains d'intelligence riche, qui veulent se réduire à ne plus voir le Beau qu'à travers une doctrine scientifique risquent d'autre part, d'être, à ce seul point de vue scientifique, de très mauvais appareils enregistreurs. La réalité se déformera selon leur qualité cérébrale. Les nerfs ne sont pas un papier sensible. Ils modifient et enchevêtrent les spectacles suivant des lois générales et personnelles infiniment variées. Si l'artiste a une imagination puissante, il se lancera dans le lyrisme et augmentera toutes les dimensions. C'est le cas de Zola, dans la *Bête humaine*, par exemple. Ainsi, l'écrivain qui se met à la remorque de la science ne gagne pas en autorité, hélas! ce qu'il perd en indépendance.

En voulez-vous une preuve? Interrogez des médecins, des savants. Demandez-leur si n'importe quel roman expérimental leur a jamais révélé une découverte d'*ordre scientifique*...

LE VRAI DOMAINE DE LA LITTÉRATURE, C'EST L'ÉMOTION.

Et c'est pour n'avoir point compris cette vérité — pour avoir voulu mettre la Littérature à la remorque de la Science, — que des critiques ou des écrivains fameux ont accredité et accreditent chaque jour les pires malentendus.

« Assez de sentiment, ont-ils dit. Foin de ces récits simples où la vie déploie son ordinaire tissu de joies et de douleurs. Ce siècle a donné une poussée scientifique incomparable. Dans tous les ordres de la recherche, ce sont trouvailles et filons d'or. Emparons-nous de ces richesses. Nous donnerons des ailes à la science et nous parcourrons les espaces infinis de la métaphysique .. »

Les œuvres procédant de ce nouveau programme nous inondent depuis dix ans. Elles ont presque transformé le caractère général de la langue française, en infusant dans un sang que le génie latin avait fait riche et clair, une mauvaise décoction de toutes les herbes de la Saint Jean, cueillies aux landes slaves ou saxonnes. La Science bien entendue peut contribuer, dans une grande mesure, à la perfection du style. De grands savants furent et sont d'admirables littérateurs. Le parler pittoresque de Rabelais, la phrase hardie et incisive de Montaigne, la phrase nette et souple de Pascal, la phrase aiguisée de Montesquieu témoignent de l'heureux adjuvant qu'une préparation scientifique peut communiquer au langage. On sait aussi que Stendhal attribuait les qualités de son style acéré et sec à la lecture quotidienne — et sans doute critique — du Code Civil. Mais la science n'intervient dans tous ces cas qu'en auxiliaresse intelligente, non pas en maîtresse. Au contraire, les naturalistes déclarés ou honteux (je classe parmi ces derniers plusieurs prétendus symbolistes) puisent dans le désordre de leurs lectures scientifiques non seulement la forme, mais même l'inspiration...

Au lieu d'un style dépouillé, apte à la logique et au bon sens, ils ne rapportent — de leurs rapides incursions dans des territoires inconnus, — qu'une logomachie confuse et prétentieuse.



L'influence de ces tristes théoriciens persistera-t-elle? *L'avenir de cette tendance*
J'en doute. Ils ne nous ont donné, en somme, que des rogatons, des débris de philosophie limoneuse ou de mysticisme précaire, un badigeon de science. La seule considération qui pouvait rendre leur tentative sympathique a cessé d'opérer. Ils se préoccupaient beaucoup, dans leurs manifestes, du sort des masses, de l'avenir des masses, du

bonheur des masses. Mais en même temps ils dédaignent le suffrage des masses, en se glorifiant d'écrire pour quelques-uns. Or, voici que ces quelques-uns en ont assez.

Eh! laissez-donc les savants faire de la science et les philosophes philosopher. Ce que nous demandons à la Littérature, c'est de nous émouvoir. Qu'elle ait des élans lyriques, qu'elle nous raconte l'humanité ou la fantaisie d'un homme supérieur, qu'elle se débarrasse si elle le veut, des conventions classiques qui l'enserrent encore, mais qu'elle parle à ce qu'il y a de bon et de vibrant en toutes les âmes... Sans doute, les joies de raison, qui naissent de la science ont leur charme pénétrant... Sans doute aussi, il est plus aisé de donner au lecteur ces joies de raison que les joies du cœur qui nous emportent hors des sens, par delà les horizons infinis, jusqu'au divin ravissement du Beau... Mais c'est dans ce très rare don d'émouvoir que consiste précisément le talent des vrais littérateurs...

« Ils ont commencé, remarque M. Léon Daudet dans un article de la *Nouvelle Revue*, par être émus eux-mêmes; puis leur sensibilité est organisée de telle sorte qu'elle sait transmettre ce qu'elle a reçu. Toujours est-il qu'au bon endroit de leur récit, l'œil s'embrume; on s'arrête, la gorge un peu serrée, et c'est une minute délicieuse et amère, une impression dont on ne se lasse pas plus que le mangeur d'opium de son rêve. Quelquefois une épithète heureuse, un peu lâchée, un détour, une allusion brève, une suspension déterminent ce petit frisson que connaissent bien tous les lecteurs. Mais, pour que la joie soit complète, il faut qu'une réflexion suive cette minute sensible, que notre esprit s'agrandisse de ce que l'auteur ne nous dit pas et qu'il vient de confier à nos nerfs. Alors on l'aime en l'admirant. Il devient de narrateur un profond philosophe puisqu'il a déployé en nous tout ce dont notre pensée est capable, tout ce que nous n'entrevoyons pas d'ordinaire. Ainsi la littérature vaut surtout par la qualité des esprits qu'elle émeut et quand elle va aux meilleurs (aux

plus instruits, comme aux ignorants, aux raffinés comme aux simples), elle l'emporte sur la logique la plus transcendante en valeur et en persistance. »

Ces vérités commencent à se propager. Elles détermineront peu à peu une réaction contre cette usurpation faite, au nom de la science, par des envahisseurs qui n'avaient reçu d'elle aucun mandat. Cette réaction se manifeste chez quelques critiques, et a trouvé, parmi leurs œuvres, sa meilleure expression dans le dernier livre d'Anatole France : *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, délicieuse parodie qui semble avoir été mal comprise. Elle se manifeste chez les romanciers et explique certains succès récents...

Enfin, les poètes regrettent déjà d'avoir troublé la limpidité de leurs œuvres à force de remuer et de scruter la vase des grammaires et des lexiques. Lisez l'ingénue déclaration qu'un bohème de talent affiche au seuil de sa *Comédie des Amours* (1) :

« A son dernier poème en prose l'auteur mêlait encore des vers dont l'obscurité pèse lourd à sa conscience... Aujourd'hui, la trentaine arrivant, il estime qu'une toute petite émotion, le moindre cri de passion humaine, pour peu que cela sorte d'une expression précise et claire, c'est de l'art, — à meilleur titre que les échafaudages merveilleux où d'ailleurs qui que ce soit de seulement intelligent peut paraître exceller. Mallarmé, c'est le génie exceptionnel, affiné jusqu'aux plus inaccessibles délicatesses, que nous vénérons d'une respectueuse admiration; mais l'éternelle poésie humaine, n'est-ce pas Laforgue, Verlaine, Musset ? »

Oui, vraiment, une toute petite émotion communiquée par le poète à celui qui l'écoute, c'est de l'art, et du grand art. L'éternel pays des littérateurs, c'est le pays de la

(1) *La Comédie des Amours*, par EDOUARD DUJARDIN, 1892.

sensibilité humaine, celui où naissent ces exaltations intimes du Beau et du Bien, ces larmes, souvent fugitives, mais inappréciables, de l'amour et de la pitié.

Et toute la Littérature pourrait prendre pour devise ce mot de Bossuet : « Le plaisir de l'homme, c'est l'homme. »

H. CARTON DE WIART

Hastièrre par-delà

Août 1893





LE SALON DE BRUXELLES

Après une première visite

AUCUNE réclame n'aura manqué à ce Salon, fameux bien avant l'ouverture de ses portes ! Question de local d'abord.

Chose étrange, alors que dans les villes de province on trouve toujours quelque salle spacieuse pour loger les périodiques envois des artistes, à Bruxelles, dans la capitale aux nombreux monuments, au vaste Palais des Beaux-arts, on est toujours embarrassé pour héberger les œuvres des peintres et des statuaires ; on y construit des *baragues* !

Le système n'est ni très économique, ni très digne.

Après cela, il faut avouer que l'actuelle construction provisoire, la baraque de Saint-Cyr, malgré son aspect extérieur déplaisant et quelque peu forain, pour ne pas constituer l'idéal du genre n'en réunit pas moins une grande somme de qualités de disposition, de confort, d'éclairage, que sais-je !

A-t-on écrit à ce sujet !

On a même laissé entendre que la baraque était quelque peu « cléricale », car la presse conservatrice en a dit beaucoup plus de bien que les journaux libéraux ; l'autre jour encore, le *Courrier* opposait triomphalement à la *Chronique* une appréciation exceptionnellement

favorable et élogieuse dans le clan anticlérical : celle de la *Réforme*.

Superbe, n'est-ce pas et très « belge » surtout !



Questions d'organisation et de jury.

A propos de la présente exposition triennale on a soulevé une fois de plus ces problèmes insolubles — ou tout au moins considérés comme tels par un grand nombre d'esthètes et d'artistes.

Il est vrai que d'aucuns s'en vont, de par les ateliers et les groupes, clamant : *Les artistes chez eux, l'art aux artistes!* et tout sera pour le mieux!

Soit! Ces aphorismes ne manquent ni de justesse, ni de bon sens et, pour ma part, je ne puis que souhaiter leur mise en pratique logique; mais leur transposition dans la réalité des faits ramènerait-elle l'âge d'or, la concorde, la justice dans ce si turbulent et si susceptible petit monde des artistes? ,

Que de sociétés purement artistiques n'a-t-on pas fondées que l'exclusion systématique et jalouse de l'élément bourgeois n'a pu sauver d'une mort prématurée!

L'artiste est un délicat, un sensitif, un jaloux, un orgueilleux dans le bon sens du mot et avec ces tempéraments l'on n'évite jamais les difficultés.

Donc, l'élément philistin fit parti des comités organisateurs du Salon de 1893; d'où nouveaux écrits « pour l'art » et réclames nouvelles.

Question connexe, celle des jurys d'acceptation et de placement.

Les jurys ont-ils été cette fois meilleurs ou pires; leur attitude, leurs agissements, les résultats qu'ils ont atteints justifient-ils les attaques, parfois grossières, dont leurs membres ont été l'objet dans la presse?

Pour pouvoir répondre complètement à cette demande il faudrait non seulement examiner froidement et impar-

gieralement les œuvres exposées mais encore pouvoir procéder à pareil examen des productions refusées.

Y aura-t-il un salonnet des refusés; on en parle vaguement mais les rares expositions de refusés, vues au cours d'une carrière de critique déjà relativement longue, n'ont jamais condamné, à quelques exceptions près, que les .. refusés.

Faut-il conclure de ces lignes à une approbation absolue?

Certes non, et l'on peut voir au Salon, parfois à la rampe, des tableaux détestables, imposés au dégoût des amateurs par la camaraderie, la galanterie, l'intérêt, admis ou tolérés pour des motifs absolument étrangers à l'art.

Il y a là un abus, un abus contre lequel on ne saurait assez protester, mais contre lequel on protestera aussi longtemps que l'homme sera... homme, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il aura de mesquines passions à satisfaire.

A mon avis, formé après une longue flânerie le long de la cimaise, les passe-droits n'ont guère été plus nombreux cette année qu'antérieurement...



Dernière réclame dont profitera le salon : farces de rapins, mécontents de leur place.

Le matin du vernissage, grand émoi au Salon. On accourt de toutes parts vers le compartiment de droite consacré aux sculptures mais garni de tableaux, parmi lesquels l'*Artevelde* de Vanaise et autres œuvres de valeur.

Juché sur une échelle, au bas de laquelle s'agitent les petits camarades, un paysagiste découpe au ras du cadre la toile d'une de ses œuvres, l'enroule et l'emporte.

Succès relatif.

Les ouvriers décrochent le cadre et tout est dit.

Après déjeuner, nouvel émoi, un autre paysagiste juché sur une autre échelle barbouille d'une couleur de circonstance, d'un bleu intense, d'un bleu criard un site danubien.

Succès plus relatif encore.

Les ouvriers décrochent le tableau et tout est dit.

Tout, qui sait?

On annonce dans le groupe des susdits petits camarades qu'une aimable peintresse séduite par la crânerie (?) de ces exécutions lacérerait à son tour son modeste envoi.

O les enfantillages!

Mais en voilà assez au sujet des bagatelles de la porte.

Au fait!



On aura beau médire des Salons triennaux — et je ne me constituerai pas le défenseur des halls aux huiles, plâtres et marbres — il est incontestable qu'ils donnent encore l'étiage de l'art national.

Après le dernier Salon d'Anvers, un artiste ami me jurait sur sa brillante palette et ses alertes pinceaux que jamais il ne prendrait plus part à ces solennelles et surannées assises de l'art : or, l'an dernier, il exposa à Gand, y fut médaillé et il figure en bonne place à Bruxelles!

Certes, il y a des abstentions, mais rares sont les « maîtres » — on a abusé du mot qui s'abstiennent systématiquement...

D'une première visite à l'exposition se dégage cette impression : le niveau artistique général est plus élevé mais rien n'émerge.

« Bonne moyenne », voilà l'expression qu'en l'occurrence emploient volontiers les artistes sérieux et les critiques impartiaux, non inféodés, éclectiques.

Et en effet, si l'on passe de bons moments dans la baraque de Saint-Cyr, si l'on garde des flâneries le long des rampes un agréable souvenir, l'on n'en emporte aucune impression forte et durable.

Ce qu'on appelait jadis les « grands genres » sont médiocrement représentés surtout par les nombreux jeunes gens qui ont cru devoir concourir pour le prix Godecharle; les bons portraits sont assez rares mais — constatation déjà faite antérieurement — le paysage et la scène rustique sont représentés par des artistes de première valeur et par des productions de magnifique venue.

Comme *naturistes*, les artistes belges n'ont pas d'égaux, mais leurs œuvres ont rarement une portée philosophique — ce dont les Anglais et les Allemands se préoccupent davantage et avec raison.

Si l'on excepte quelques rares symbolistes — dont les œuvres tendanciennes constituent parfois d'étranges énigmes — nos peintres et nos statuaires ne se soucient guère du sujet.

Devenir « virtuoses », voilà quel semble être leur but principal; ajouter à l'exécution habile et brillante une pointe de sentiment, un rien de poésie, voilà leur visée secondaire...

Si le *Magasin* veut bien m'être hospitalier, je tâcherai d'établir prochainement par des noms et des faits ces caractéristiques du mouvement artistique contemporain.

ALBERT DUTRY

Bruxelles, 15 Septembre





PETITE CHRONIQUE

Le *Guide de l'Amateur d'art* révèle quelques détails amusants sur le truquage et la manière dont opèrent sur les bourgeois éclairés de très habiles fabricants de chefs-d'œuvre antiques. A Florence on est, paraît-il, très fort. « Certains particuliers madrés ont fait pratiquer sur la façade de leur maison l'emplacement nécessaire pour y appliquer un médaillon. Ils y placent un faux Robbia. Un courtier remplissant le rôle d'amorceur amène un Anglais devant cette maison pour lui montrer la terre-cuite circulaire, qu'il entoure d'une histoire habilement brodée. La maison a une origine historique. Elle a, dans le temps, abrité un grand artiste, et le propriétaire actuel est un de ses descendants. Seulement la gêne frappe depuis quelque temps à sa porte, il est criblé de dettes, près d'être poursuivi, et peut-être le moment serait-il favorable pour enlever cette œuvre d'art à l'aide d'un grand prix. Sans défiance et plein d'enthousiasme, le voyageur achète là dessus le médaillon dix fois plus cher que sa valeur. Fier comme un conquérant, il l'emporte vers ses pénates, où il le montre avec orgueil dans sa galerie. « Voilà une antiquité vraie, dit-il bien convaincu. On ne la niera pas celle-là. Encore fixée dans la façade, je l'ai décrochée moi-même sur place avec une échelle. » Pauvre Anglais tombé dans le panneau! Quelque temps après son départ, la vierge disparue a été remplacée dans le mur par une autre. Celle-là vient en droite ligne de chez Perlini à Bologne, ou de chez Ginore à Doccia. »



Dans une étude remarquable, M. Edmond Biré, le grand critique, nous apprend qu'au mois de février 1874, Victor Hugo n'habitait plus rue La Rochefoucauld, mais rue de Clichy, où il resta jusqu'à la fin de 1878. Le grand critique nous assure que ce poète surfait occupait, avec sa belle fille et ses deux petits-enfants, le quatrième étage de la maison portant le n^o 21.



M. Stéphane Mallarmé a envoyé à un cercle littéraire brugeois, pour un livre jubilaire, le sonnet suivant, en souvenir d'une conférence qu'il fit à ce cercle :

à Ceux de l'*Excelsior*.

A des heures et sans que tel souffle l'émeuve
Toute la vétusté presque couleur encens
Comme furtive d'elle et visil le je sens
Que se devêt pli selon pli la pierre veuve.

Flotte ou semble par soi n'apporter une preuve
Sinon d'épandre pour baume utile le temps
(Nous immémoriaux quelques-uns si contents)
Sur la soudaineté de notre amitié neuve.

O très chers rencontrés en le jamais banal
Bruges multipliant l'aube au défunt canal
Avec la promenade éparse de maint cygne

Quand solennellement cette cité m'apprit
Lesquels entre ses fils un autre vol désigne
A prompte irradiier ainsi qu'aile l'esprit.



M. Emmanuel Signoret continue à être drôle. Afin qu'il ne nous compte point parmi « ceux qui s'obstinent à fermer les yeux pour ne le point voir, ou qui battent une fausse monnaie de lui-même », parmi ceux qu'il méprise sans les détester, alors qu'il s'en va seul, silencieux et recueilli, nous transcrivons ici quelques lignes des *Documents pour une esthétique*, écrits, paraît-il, au retour d'un voyage étrange en Italie et en Savoie, recueillis, grâce à Dieu, dans *Le Mouvement littéraire*; elles sont d'un autogobisme décidément intéressant :

« Quand l'homme porte haut son cœur, le but de la vie, pour l'homme, est de devenir sa propre statue. Telle est mon étude. Rêvant de marbres intégreaux contempteurs de tout choc adverse, je condense en une hypothétique forme tout ce que ma personnalité possède ou acquiert sans cesse de positif. Frêle buée, soufflée par Dieu dans les espaces, je contracte mes propres parcelles, pour me solidifier et conquérir la dureté et l'éclat des glaciers diamantés. Pour préserver ce travail auguste des déformations de la tempête et de l'outrage des regards indignes, je me suis enfermé dans un nuage impénétrable de clarté. J'ai laissé la pourpre et l'azur de mes rêves s'enfler en un merveilleux voile. Je me suis enveloppé d'un temple mobile. Toutes les flammes frissonnent et s'élancent pour en former les parois. Le printemps fait ruisseler, du sommet de ses voûtes, ses fleuves de fleurs. O poète, c'est là que, pâle et religieux, vous me surprîtes, un jour, sculptant moi-même mes formes futures. »



La Plume prépare pour le 15 septembre, un numéro spécial consacré au mouvement du mysticisme catholique en France. Le susdit M. Emmanuel Signoret, qui est, paraît-il, le chef de ce puissant mouvement, est chargé de la composition de ce numéro. Au sommaire annoncé figurent entr'autres Verlaine, Le Cardonnel et Léon Bloy. On y verra, sous forme d'interview, les opinions sur l'Avenir de l'Idée catholique, du Père Didon, de l'abbé de Broglie, de MM. Melchior de Vogüé, Barrès, Péladan, de Wyzewa, Huysmans, Mallarmé, etc.



La *Revue rouge* organise un banquet en l'honneur de M. Georges Eckhoud, lauréat du prix quinquennal. Le banquet aura lieu le 28 octobre.



Sait-on encore à qui fut décerné, en 1867, le prix quinquennal de littérature? A Potvin! Vrai, cela nous gâte un peu le triomphe d'Eckhoud, cette pensée que le plus cuistreux de nos rimaillers eût le même triomphe.



Mort de madame Anaïs Ségalas, auteur de vers depuis longtemps oubliés et de quelques pièces de théâtre. Elle était née en 1814.



Un mot cruel de Baudelaire à l'adresse de nos fabriques d'église :
« En Belgique, l'œil use les tableaux. »



Beaucoup ne connaissent peut-être pas encore Saint-Pol-Roux-le-Magnifique. Ce sonnet recueilli dans *l'Art littéraire* les induira, pensons-nous, en grande admiration :

Nos banales annales

Pour l'éventail de l'Âme de Laurent Tailhade.

La chair recèle une présente aux os d'absence,
Eternelle ainsi qu'un pétale d'infini,
Colombe de la vieille barbe de l'essence,
Ancille fantastique du limon puni.

Vers la solide amphore la bru du mystère
Avait, à l'aube vierge du bizarre hymen;
Parmi les cinq baisers l'invisible et la terre
Engendrent les effets du carnaval humain.

Mais, les saules du vèpre éteignant le ménage,
Echoit la catastrophe du long badinage
Où le corbeau regagne le lavoir natal.

Et l'argile revêt le sac en lin de leurre
Afin que l'Anguleuse-au-regard-de-métal
Y puise l'aliment du sablier de l'Heure.

Mardi-gras, 1891

SAINT-POL-ROUX



Léon Bloy fait paraître chez Dentu : *Sueur de Sang*, trente contes sur l'année terrible. Trois dessins remarquables de Henry de Groux ; portrait de l'auteur par Charles Cain. Une dédicace flamboyante au maréchal Bazaine.



Vient de paraître également, au *Mercur de France*, une étude sur Mallarmé par Camille Mauclair.



Le R. P. Didon a prêché à Ostende. Les journaux qui y furent disent qu'il y prêcha fort bien. Dommage qu'il fallût passer au guichet avant d'entrer. Nous n'avons point souvenance d'avoir lu, dans la vie de Jésus-Christ par le célèbre dominicain, le récit d'aucun sermon pour gens riches.

M. D.



Les Revues :

L'Ermitage (d'août) : Roland de Marès : *Adolphe Retté*; Paul Adam : *Souvenir de la quinzième année*; Saint-Antoine : *Victor Hugo et le Siècle*; vers de Stuart Merrill, Victor Remouchamps, Camille Mauclair.

Mercur de France (septembre) : Henri de Régner : *Manuscrit trouvé dans une armoire*; Mallarmé : *Deuil* (mort de Maupassant); René Quillard : *Teodor de Wyzewa*.

Correspondant (25 août) : *le vicomte de Vogüé et la vie publique* par Edonard Rod; *Le Roman militaire* par Pierre de Barneville.

La Libre Critique (juillet) : *Fernand Khnopff* par Jules Herpain.

Entretiens politiques et littéraires (10 août) : Dauphin Meunier : *L'amour et la Chimère*; Henry Albert : *Solness le constructeur* (drame d'Ibsen); H. de Malvort : *Spécialités en art*.

La Plume (15 août) : *Pages retrouvées*, trois poèmes de Barbey d'Aureville; Verlaine : *sonnet à Edmond Picard*; Adolphe Retté : *Jean Carrère*; Ola Hansson : *Ames de mimosas* (traduit du suédois par Jean de Nethy).

LES LIVRES

JEAN CARRÈRE : *Premières poésies*. Bibliothèque de la *Plume*. Paris.

Envable originalité par ce temps-ci : ce poète n'est point pervers. Quoi ! s'exclamera-t-on, pas la moindre perversité ? Non, en dépit de la mode, pas la moindre. Il n'est point obscène, pas même polisson. Et cela ne semble singulier qu'aux trop nombreux qui se persuadent qu'un peu de satanisme est l'obligatoire assaisonnement, mieux même, la condition nécessaire du talent : pour être vraiment *soi*, il faudrait que l'on fit son petit Baudelaire; pour être vraiment jeune, il faudrait que l'on fût malsain. Ce poète n'étant point pervers, n'est pas davantage triste ou blasé; d'où cette autre originalité : il est optimiste et possède le don d'enthousiasme. Il ne se désespère pas sur l'universelle pourriture et ne prophétise pas la fin prochaine de tout. Il acclame demain et exalte la volonté, l'action, la Foi. C'est la gloire qui passe dans ses rêves parmi des éclairs de glaives et des étendards claquants. La vie est belle : sourires d'aubes et soirs triomphaux, roses et lys, palmes, fêtes et trophées. Croit-on que les pessimistes compliqués soient moins gobeurs ? ils gobent différemment, voilà tout. Naturellement il aime, ce poète, et joyeusement, avec exaltation, à la façon de jadis, qui était, en somme, la bonne. Sans la moindre sensualité, simplement, d'âme. Car il ne lui semble pas encore à suffisance démontré que la femme, créée parce qu'*il n'était pas bon* que l'homme fût seul, soit fatalement une Circé, qui déprave et qui tue. Aussi voyez l'allégresse qui célèbre sa venue :

Oh ! que ses yeux reflétaient de lumières !

Douce, très douce, elle vint jusqu'à moi ;
Comme une sœur dont l'âme attendrait la venue,
Et se voyant soudain comprise et reconnue,
Elle prit dans ses mains mes mains blanches d'émoi.

Que disait-elle ?

Je sais que sa parole était une musique
Et que des harpes invisibles me berçaient,
Je sais que les femmes qui passaient
Riaient de voir mon regard extatique,
Je sais qu'autour de moi tournoyaient des splendeurs,
Qu'il y avait des chants, qu'il y avait des fleurs,
Je sais que la vie était belle,
Je sais qu'à mes cils il perlait des pleurs,
Mais elle, mais elle

Que disait-elle ?

Sa voix mourait dans le tumulte de mon cœur !

Assurément l'on peut trouver plus raffiné ; mais je sais gré à ces odes de leur mouvement, de leur élan, de leur vie : c'est quelque

chose de n'être ni malade, ni névrosé. La forme n'a pas plus de complications que la psychologie : elle est pure, limpide, harmonieuse à l'antique, on pourrait dire lamartinienne ou virgilienne. Signe caractéristique : c'est à Virgile que M. Jean Carrère demande la plupart de ses épigraphes. Il ne faut reprocher à M. Carrère que les moules un peu vieillis dans lesquels il enferme son lyrisme : la strophe de dix vers, chère aux romantiques de 1820, est défraîchie, et la naïveté seule ou quelque bravoure cavalière dans le défi en explique l'usage. De même il y a, pour le développement d'une image ou d'une pensée, des procédés, des recettes qui horripilent : l'abus des exclamations et des interrogations, des *ah!* et des *oh!*, des *quoi?* et des *comment?* est intolérable. On ne dit plus, sans faire sourire :

Mais quel est donc ce deuil qui s'épand sur la terre?

Cette rhétorique sent le Delavigne. Il y a de ces *quel est* qui vont cinq strophes durant, et de ces : *N'est-ce pas toi...?* qui se répètent jusqu'à dix fois dans un même poème : c'est trop. A la décharge de M. Carrère, disons qu'une partie du volume réédite des poèmes d'autrefois et que, depuis, l'artiste a progressé en le poète.

M. D.

ROGER DE GOEY : *Un Père de l'Eglise*, drame en un acte. Bruxelles. Lebègue.

Petite saleté anticléricale, sympathiquement dédiée « aux contemporaines victimes de l'antique haine sacerdotale ». Bête à faire pleurer, oh! mais d'un bête! Pourquoi M. Homais prend-il un pseudonyme?

M. D.

ROGER DE GOEY : *Savonarola*, drame en vers, en quatre journées. Bruxelles. Lebègue.

Idem, mais plus long.

M. D.

PAUL GÉRARDY : *Pages de joie*, des presses de *Floral*.

Ce sont douces chansons, très ingénues et des fois d'une ingénuité subtile, d'un adolescent qui fuit, loin des réalités de la vie positive, vers les contrées de rêve, mers et forêts et routes aventureuses. Un charme exquis et bref, très pénétrant, mais, qu'on nous laisse dire, puéril d'une trop constante puérilité, si voulue et peut-être facile. Quelque chose d'au fond très artificiel en toute cette naïveté et quelque chose aussi de très facile en cette forme d'art. Quelqu'un m'assure qu'un peu d'exercice mène à rythmer à l'heure un nombre considérable de ces lieds, et j'ai peine parfois à ne point partager cet avis. Exemple :

Hé bonjour la châtelaine !

— Hé bonjour, prince charmant.

— Il fait grand vent dedans la plaine.

— Il fait grand vent, prince charmant.

Hé bonsoir la châtelaine !
— Hé bonsoir, prince charmant.
— Le ciel est rouge dessus la plaine.
— Le ciel est rouge, prince charmant.

Hé adieu la châtelaine !
— Hé adieu, prince charmant.
— La nuit est triste de par la plaine.
— La nuit est triste, prince charmant.

On ne risque guère, à guitariser ainsi, de se fouler la rate. M. Paul Gérardy aime trop la sincérité pour s'offenser de la nôtre, toute sympathique d'ailleurs à son talent. Hâtons-nous d'ajouter que d'autres, parmi ces lieds, sont d'une joliesse ravissante, tels : *Les peupliers, De tristesse, De joie triste IV et V, L'amour très bon*. Ecoutez celui-ci :

Je vous en veux, petite fille,
Pour le sourire gracieux
De vos lèvres tranquilles
Et l'éclat noir de vos grands yeux.

Je vous en veux, mais à genoux,
Car quand je m'en allais joyeux
Et loin, bien loin de vous,
Je n'ai su penser qu'à vos yeux.

J'étais triste et j'étais peureux
Et j'allais chantant comme un fou
Pour oublier vos yeux,
Hélas ! — mais je chantais de vous.

Puis, celui-ci encore :

La chanson du clair de lune
Que je dis en tremblant un peu,
Un merle l'a sifflée à la brune
Au cygne attentif du lac bleu.

Elle est d'amour et de tristesse,
Et puis de joie et puis d'amour,
Et puis des sanglots d'or l'oppressent,
Et c'est encor la joie toujours.

Le merle partit à tire d'aile,
Le cygne songeant aux mots nouveaux
S'en est allé au fil de l'eau,
Avec sa tête sous son aile.

C'est d'une mélancolie gracieuse et menue chère à Henri Heine, un des poètes de chevet, je présume, de M. Gérardy. Mais ne pour-

rait-on varier un peu? Nous sommes débordés de pâles princes languissants et de princesses chlorotiques errant, au son du cor, sous des cieus malades en des jardins vénéneux, et qui pleurent à fendre l'âme. Peut-être serait-il urgent de remiser le décor et les personnages : c'est du romantisme anémique. Cela s'use. On ne peut sa vie durant rester un petit page sentimental, éternellement occupé à mourir d'amour ou d'ennui. Pourquoi pas un peu de vaillance et de virilité après tant de mièvreries?

M. D.

Premières Poésies, par AUGUSTE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, chez Lacomblez.

De Villiers poète, on n'avait naguère lu que l'admirable *Conte d'amour* qui mêlait la mélancolique splendeur de ses vers à la prose splendide des *Contes cruels* : comme l'on enviait les heureux détenteurs d'un rarissime exemplaire des poésies publiées jadis, introuvables depuis tant d'années! Ces *Premières poésies*, parues en 1858, alors que l'auteur futur d'*Axël* avait dix-neuf ans à peine, et par lui dédiées respectueusement à ce noble poète trop délaissé, Alfred de Vigny, M. Paul Lacomblez a eu la pieuse pensée de les rééditer. La gloire de l'écrivain n'y peut certes point gagner, car Villiers n'avait pas, à l'heure où il écrivait ces pages, conquis la maîtrise de son art ni la puissante personnalité de son génie, et l'influence s'y révèle sans cesse des maîtres d'alors, Hugo, Lamartine, Musset; mais, pour l'histoire psychologique et littéraire de Villiers, les *Premières poésies* sont un document précieux. Certains de ces poèmes, au reste, ont de superbes fragments, de larges envolées de lyrisme, annonciateurs de la puissance future. Dans ces vers d'*Hermosa* ne le voyons-nous pas déjà hanté par le funèbre et tragique type féminin qui habitera toujours ses rêves :

Une femme, debout, se dressait... immobile...
Oh! cette femme était sidéralement belle!...
Les ténèbres ornaient sa pâleur épuisée :
Elle semblait, perdue ainsi dans sa pensée,
L'ange nocturne des humains...
Son front des nuits d'amour semblait garder les plis...
.....
Elle était là, comme un fantôme de la vie :
Au sein des tourbillons de la fête ravie
Son regard se plongeait, plein d'éblouissements;
Signe idéal, sacrant sa beauté souveraine,
Tremblait dans les reflets de ses cheveux d'ébène,
Une étoile de diamants.
.....
Cependant, on eût dit qu'un rêve au vol splendide
L'enveloppait... Aux pieds de la cariatide
Le fracas du plaisir tombait, comme un affront :
On eût dit que, fixant les replis de son âme,

L'Esprit muet des soirs, planant sur cette femme,
Batait des ailes sur son front.

Voyez quels superbes vers dans la bouche de don Juan :

Je connais des tombeaux où sombrèrent des anges...
Ce sont les traces de mes pas.

et ceux-ci, écrits au bord des mers :

En face de la Nuit aux profondeurs sublimes
Ne sentez-vous donc pas, ô mortels — ô victimes, —
Des étourdissements en regardant le ciel?

Dans le *Chant du Calvaire*, aussi, l'on trouve de magnifiques stances, que nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, transcrire ici. Tous ceux qui aiment de Villiers l'aristocratie de pensée, la haute mélancolie, l'harmonieuse lyrisme, les voudront lire, — avec tout le reste, — dans les *Premières poésies*. M. D.

Feuilles de Myrte par EUGÈNE DALZAC. Paris. Sauvaire, éditeur.

Les dictionnaires enseignent que les feuilles du myrte, arbuste éternellement viride consacré par les anciens à Vénus et demeuré chez les modernes le symbole de l'amour, s'emploient dans le Var et les Calabres pour le tannage des cuirs. Il en est, je le soupçonne véhémentement, qui servent à d'autres tannages encore. En vérité l'on ne songe guère à contester à M. Eugène Dalzac le droit d'être amoureux, mais il doit nous être permis de blâmer la cruauté qu'il met à nous infliger le récit versifié de ses amours. C'est une « blonde éthérée », paraît-il, qui l'induisit en poésie. Elle « offre un ensemble si charmant » que son adorateur, après l'avoir suivie jusque dans « l'enceinte sacrée », dissimule imparfaitement la joie qu'il ressent à manger en sa compagnie « le produit recherché d'Ostende ». Un jour qu'il se promenait avec elle sous d'épais feuillages, il a fait peur aux chevreuils et, grâce à l'ombre propice des grands arbres, il se prit à l'aimer au point de

Jalouser les gazons aux teintes d'émeraude
Où la mince bottine à peine se posait,

ce qui témoigne en effet d'une jalousie excessive. Vous rencontrerez, à diverses pages du volume, une nacelle qui glisse, un esquif qui sombre, de petites fleurs à l'arome discret chargées de dire un secret, et même une adorable hirondelle qui ne rase pas qu'une fenêtre. Diverses exclamations ou apostrophes ne sont point inédites, parmi lesquelles : « Ah! cède à mes transports! » Il y a cependant une interrogation qui ne manque pas de quelque à propos. La voici : « Qu'ai-je dit? » M. D.

Quinze jours au Pays des Cédules, par X.

Livre paru d'abord sous forme de correspondance dans *l'Escap-Pas* journaliste cependant, que nous sachions, Monsieur X. A moins

que de certain journal de notre ville où l'on affectionne les inconnues algébriques. Mais non, X. était trop intime avec Jonckheere, le trésorier de sa paroisse, pour n'être pas clérical. Un gai compagnon, ce Jonckheere, pétillant d'esprit, et qui a su communiquer toute sa verve à l'auteur. Il n'y a aucun risque à parier que les passagers du *S. S. Magdalena* auront eu quelques moments de bon rire. « Jonckheere et moi, » comme disent les correspondances de M. X., auront bien représenté la petite Belgique à « Magdalena-les-bains ». Je viens d'achever en leur compagnie et fort commodément, le voyage par Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Buenos-Ayres et retour à Anvers : il faisait drôle partout et cependant on apprenait bien des choses en route. A l'Argentine on s'est occupé d'affaires, — de *cédules*, — tout juste assez pour se rendre de la situation un compte peut-être un peu optimiste. On n'avait que quinze jours, il ne fallait pas perdre de temps : je m'orientais déjà assez passablement à Buenos-Ayres, et on m'y a fait observer des choses fort curieuses et généralement réjouissantes. X. et Jonckheere constatent en terminant que nos climats valent après tout encore le mieux. Je le veux bien, mais je persiste à dire, qu'il n'est pas le moins du monde désagréable de voyager « Quinze jours au Pays des *cédules* » en leur société.

M. H.

Les Jeux de hasard et les Cercles privés, par EDMOND PICARD, avocat à la cour de cassation. Seconde Edition, in 18°, 83 pp. Bruxelles Vve Ferdinand Larcier.

Une consultation sur le sens des mots : *admission du public* dans l'article 305 du code pénal, lumineuse et rigoureuse. Tel, il fallait s'y attendre, le côté juridique du travail. Et M^e Edmond Picard a fort bien fait de publier son étude. Il est très-utile, en effet, que le public sache que le droit n'est plus cette science baroque que trop souvent elle paraît être, avec une langue de convention et des façons bouffonnes de plaquer des formules archaïques et rigides sur des faits vivants et mobiles ; que sa méthode n'est autre que la judicieuse analyse des réalités de la vie. Or ici, il s'agit de savoir ce que c'est que cela : *une maison de jeux ouverte au public*. Il n'y a pas un croupier, pas un joueur, pas un baigneur, qui ne perçoive, de sens, la ligne divisoire entre la maison de jeux qui est *publique* et celle qui n'est *pas publique*.

Les juristes ont bâti des théories, ils ont fait, suivant la spirituelle expression d'Ihering, des « constructions ». M. le substitut de Ryckere, un jeune magistrat de grand talent et de grand avenir s'est fait l'architecte d'une de ces constructions savantes. Pour lui, est public, tout établissement qui n'est pas le cercle privé dont il a tracé le plan : un petit *home* domestique à l'usage des joueurs discrets. Il s'est fait que le gros public n'a pas reconnu dans les lignes de M. de Ryckere celles auxquelles d'après lui, gros public, s'arrête la publicité, celles qui restreignent la publicité à ce point que la publicité cesse d'exister. M. Edmond Picard donne raison au public : le Code n'a pas attaché aux mots un sens occulte accessible aux seuls initiés du

monde mystérieux des juristes : les mots ont leur sens ordinaire, vulgaire. Il analyse donc ce que le sens commun voit dans une maison de jeux, à quels caractères il s'attache pour lui appliquer ou ne pas lui appliquer les mots : ouverte au public. Et cette analyse, très simplement établie, de manière « bonhomme », ne laisse pas de place au doute.

Edmond Picard écrivant, sa pensée devait s'élever au-dessus d'une discussion de droit positif : une appréciation sociale devait se dégager, accompagnant et complétant son interprétation des textes et des faits. Il a donc dit sa pensée sur le mérite de la suppression des jeux de Spa et le système répressif que la loi a substitué à la tolérance précédente.

Il lui est arrivé ce qui souvent lui est arrivé. Les journalistes ont fait la caricature de sa thèse et ont, après cela, lancé toutes leurs foudres contre... ce qu'il n'a pas écrit.

L'auteur, en vérité, ne défend pas le jeu. Il se demande si la sauvegarde sociale est dans la répression ou dans un régime « conciliant l'incompressible passion du jeu avec les précautions socialement utiles ». Le grand mal social de la maison officielle était dans la publicité, dans la tentation offerte à tous. La suppression n'a pu être accompagnée d'une répression totale du jeu : on n'a pu tendre qu'à en empêcher la publicité. Or, ou bien, la Justice est trop large dans l'appréciation de ce qui n'est pas public et la loi manque son but, ou elle est trop rigoureuse, dépasse le but légal et se met dans son tort. Dans la vérité légale, dans la juste application de la loi, voici ce qui se produit : « Les cercles particuliers sont dans la vérité pratique,... ils mettent les jeux sous un régime qui corrige ce que la vieille maison de Spa avait d'excessif : l'entrée n'est plus libre. Les anciens afflux de joueurs quelconques sont devenus impossibles.... la situation est si différente et la correction est si évidente qu'on se demande si la vraie réforme de 1870 n'eût pas dû consister uniquement à imposer à la maison de jeux officielle les formalités actuellement admises dans les cercles, de manière à combiner les grandes garanties de loyauté et de sécurité qu'elle offrait avec une admission restreinte du public. »

Je n'apprécie pas. Mais il faut bien avouer que si l'on ne peut punir le jeu que dans sa publicité — et comment constituer le jeu non public en délit? — il est bien difficile de l'atteindre? Mais, d'autre part, le système de M. Edm. Picard empêcherait-il la coexistence, avec la maison officielle, de maisons... officieuses?

H. B.



Grondbeginselen der Staathuishoudkunde, door M^r N. G. PIERSON. Derde druk. 1 vol. VIII-354 pp. Haarlem. Bohn. 1891.

Comme nous avons tort de nous tenir si peu au courant de la bibliographie hollandaise! Que de trésors il y a là, dans ce pays d'une si admirable activité scientifique!

Vous voulez « aller à l'ouvrier ». C'est fort bien : mais vous

vous apercevez bientôt que, pour cela, il vous faut reprendre systématiquement vos études économiques. C'est que toutes les questions soulevées remuent à nouveau les premiers principes, ceux que vous considériez, sinon comme des axiomes, au moins comme des postulats accordés sans conteste. Je ne sais si vous trouveriez un livre de langue française qui vous donne ce que vous y cherchez : c'est à dire qui tout à la fois, contienne un exposé précis et exact des éléments et soit au courant des faits contemporains, des problèmes agités, sous leur énoncé le plus récent, et des solutions proposées, sous leur forme dernière. Or, les *Grondbeginselen* de M. Pierson répondent à ces *desiderata*. Et, voici un avantage en plus : celui de vous donner un enseignement économique dans une langue très semblable à celle du peuple auquel vous vous adressez.

Signalons une très-lucide réfutation du système protectionniste et de son succédané, la réciprocité. On remarquera spécialement les six pages dans lesquelles l'auteur montre les conséquences funestes des droits d'entrée sur les grains. La démonstration est péremptoire. Un point spécial cependant eût demandé, me semble-t-il, une analyse plus complète : l'auteur affirme que la hausse des prix poussera à l'élévation des fermages et profitera ainsi aux propriétaires bien plus qu'aux fermiers. Cet aperçu est exact, mais sera contesté. Il eût été utile de mettre en relief l'action de la plus-demande des terres à mesure que la rémunération de la culture augmente.

H. B.

La langue flamande en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par LOUIS DE BACKER. 1 vol. 198 pp. Gand, Siffer, 1893.

Monsieur de Backer, un flamingant de France, est profondément attaché à la langue et aux mœurs de la vieille Flandre. Il le constate avec regret les édits de Louis XIV, renouvelés par la 1^{re} République, sont trop bien parvenus à étouffer le Flamand dans sa patrie : aujourd'hui, comme langue écrite, le Flamand a disparu en France; il ne subsiste plus que comme langue parlée. Et encore sa sphère se restreint-elle aux arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck et à quelques localités de l'arrondissement de St-Omer. C'est donc l'étude du passé qui en France présente surtout de l'intérêt pour notre langue : Monsieur de Backer nous la montre répandue autrefois à Lille, à St-Omer, à Arras, et jusque dans le Pas-de-Calais. A une époque plus reculée, le langage de l'Île-de-France même, devait être fort semblable à celui des Flandres.

Le livre de M. de Backer renferme quantité de documents du plus haut intérêt pour l'histoire de la langue flamande. Qu'il nous soit permis cependant de regretter l'absence de coordination des matières : plus de méthode aurait permis au lecteur de mieux classer dans la mémoire les faits, les déductions et les aperçus qui donnent un si grand attrait à l'ouvrage.

M. H.

Berlin et ses institutions administratives par OSCAR PYFFER-ROEN, avocat. (Extrait de la *Réforme Sociale*.)

Monsieur Pyfferoen a mis à profit un séjour prolongé dans la capitale de l'Empire Allemand, pour nous donner une étude approfondie et consciencieuse de l'administration de Berlin. Le sujet est d'actualité, à notre époque où les villes prennent une extension rapide, et où les grandes agglomérations font naître partout des difficultés considérables : telle, la question de police, celle des finances, de la bienfaisance ; et dans un ordre moins élevé, mais bien important encore, celle des eaux, des moyens rapides de communication, etc. Tous ces problèmes et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, M. Pyfferoen nous les montre admirablement résolus à Berlin. Cette monographie procure des données intéressantes à tous ceux qui s'occupent d'administration locale, outre qu'elle présente aux profanes un tableau saisissant du développement pris dans ces derniers vingt-cinq ans par la capitale du jeune Empire Allemand.

M. H.

Etude sur la réorganisation de l'armée et de la Garde civique en Belgique, par F. D'AOUST.

Travail plein d'intérêt et d'aperçus originaux. L'auteur traite un objet trop étranger à notre compétence pour nous hasarder à formuler un jugement sur la praticabilité de son système. Nous signalons la brochure à ceux qui se sont fait une spécialité de ces matières,

M. H.





LA REPRÉSENTATION VRAIE OU RÉELLE

L'ŒUVRE de la révision constitutionnelle est enfin accomplie, mais son achèvement a été fort laborieux. Si l'on cherche la véritable cause de l'intransigeance des partis qui rendit cette opération si pénible, on la trouve dans la crainte qui les préoccupait tous de voir la révision entraîner leur déchéance. Cette crainte n'était pas chimérique. Car selon que tels éléments plutôt que tels autres composent le corps électoral, c'est tel parti plutôt que tel autre qui deviendra prépondérant. Or le système électoral qui nous régit jusqu'à ce jour, système du *tout ou rien*, donne la victoire *absolue* à un seul parti; la totalité des élus à la simple majorité, à la moitié plus un des électeurs; ce qui, par parenthèse, n'est plus de la représentation, mais la domination, la suprématie! C'est donc le système majoritaire qui, logiquement, inéluctablement a rendu les minorités de nos chambres législatives longtemps intraitables et qui a imposé à la majorité ces votes de résignation qui ne laissèrent place à aucun enthousiasme dans le pays. Si dans un élan de généreuse abnégation les membres des deux chambres avaient consenti à placer la représentation proportionnelle à la base de l'œuvre révisionniste, celle-ci en eût été singulièrement facilitée. Car quelque défectueuse, quelque partielle ou injuste même que pourrait être une

loi électorale, elle ne saurait nuire particulièrement à aucune opinion dès que celles-ci sont représentées proportionnellement à leur importance numérique.

Dans le régime représentatif un petit nombre d'élus défend les intérêts du corps électoral du pays. Lorsqu'il s'est agi d'organiser cette représentation le législateur a attribué aux différents arrondissements, cantons et communes, un nombre de mandataires proportionné à leur population. Le but de cette disposition était évidemment d'assurer la représentation des intérêts multiples qui s'agitent dans ces centres, intérêts plus divers dans les localités plus populeuses. Voilà pourquoi le nombre des conseillers communaux varie entre quelques unités et plus de trois dizaines.

On peut croire que ce but était atteint dans le principe. Mais l'organisation des partis et leurs luttes à outrance, qui sont la conséquence de notre système majoritaire, sont venues déjouer les intentions si sages du législateur. Aujourd'hui, dans toutes les communes de Belgique un seul intérêt est représenté, l'intérêt du parti le plus puissant. Les minorités n'ont pas voix au conseil. Leur cri est étouffé. Eh bien, la représentation proportionnelle aurait pour effet de rendre à la loi son efficacité, de lui restituer les avantages que l'exclusivisme forcé des partis lui a enlevés.

Nos lois électorales ont ce vice fondamental de retirer d'une main ce qu'elles octroient de l'autre à la minorité du corps électoral. Elles accordent en effet le droit de vote indistinctement à tous ceux qu'elles appellent au scrutin. Mais c'est en vain que ceux-ci s'y rendent, s'ils n'appartiennent pas au parti qui dispose de la majorité. La petite moitié est en réalité privée du droit électoral. Aussi les catholiques ne participent-ils plus à l'élection dans certaines villes dites libérales, de même que les libéraux n'ont plus la naïveté d'aller déposer un

vote inutile dans les communes où les catholiques l'emportent. Sur papier ils ont le droit électoral; mais ce n'est là qu'une plaisanterie; ils ne l'ont pas en fait. Je vois donc bien où est la domination mais je me demande où est la représentation.

Le pouvoir législatif a édicté des lois contre les fraudes électorales afin d'assurer la pleine liberté de tous les électeurs et le triomphe de leur volonté. Mais en accordant le tout à la majorité absolue il a donné une telle importance à la fraude dans les circonscriptions où la force des partis se balance, que l'on peut dire que c'est la loi qui pousse aux manœuvres dolouses.

La représentation proportionnelle serait le remède infaillible contre les fraudes, puisqu'il ne suffirait plus d'acheter ou de supprimer quelques votes pour gagner 8 ou 9 élus. Il faudrait déplacer à Gand ou Anvers sous le régime proportionnel un bon millier de voix et cela pour gagner un seul élu. A ce compte qui pourrait songer à employer la fraude?

On objecte que la représentation proportionnelle serait la guerre dans les [moindres conseils communaux aujourd'hui si paisibles. Cette considération est certes de la plus haute importance. Mais la crainte qu'on exprime est je pense purement gratuite. Cette guerre impitoyable, cette lutte à mort entre les minorités et les majorités qui sont la conséquence de notre régime actuel, n'auraient plus de raison d'être, puisqu'il n'y aurait plus moyen de se défaire d'une minorité ou d'écraser entièrement la majorité. L'inéluctable nécessité de vivre en commun imposerait le calme et ramènerait à la raison. En veut-on la preuve? Dans une commune importante de l'arrondissement de Termonde, les deux partis, en dépit de notre législation exclusive, ont de guerre lasse introduit une représentation proportionnelle parm

leurs édiles. Depuis lors la commune est pacifiée. La tranquillité est dans tous les esprits, parce que la représentation de tous est assurée au conseil et que d'ailleurs il n'y a plus de mécontents possibles. — Dans une ville de la Flandre Orientale, jadis fort troublée, l'administration est, dit-on, bien facilitée et l'opposition calmée depuis que celle-ci est représentée au conseil. Comment d'ailleurs, une mesure d'équité, un perfectionnement de la loi pourrait-elle amener le malaise?

La deuxième objection est que le gouvernement du pays serait rendu difficile sinon impossible et deviendrait le jouet de coalitions d'intérêts. — Un journal qui se publie à Bruxelles a répété récemment cet argument. Je pourrais renvoyer à ce même journal pour y trouver la réfutation, car par une singularité vraiment extraordinaire il a dit le surlendemain que le gouvernement serait trop facile, affranchi qu'il serait de l'influence des chefs de partis! Mais je préfère demander si le gouvernement est donc une chose toute factice, de pure convention qui pour pouvoir vivre a besoin de combinaisons fantaisistes? Quel mal y aurait-il si on faisait moins de politique et que l'on s'occupât encore davantage de *l'intérêt* des classes laborieuses? N'a-t-on pas préconisé la représentation *des intérêts* comme l'idéal à poursuivre? Bref, à défaut d'objections tirées de la réforme elle-même, qui serait incontestablement un progrès, on se livre à des conjectures, à des suppositions gratuites qui démontrent l'absence de solides arguments.

Au fond de toutes ces objections il y a en réalité la critique du régime représentatif. On veut la représentation pour soi seul. C'est l'exclusion, le monopole qu'on veut; or je le demande, peut-on bien comprendre la représentation sans la proportionnalité? Le système majoritaire n'est pas à proprement parler la représentation mais l'oppression de la minorité par la majorité

Les circonscriptions réduites dans lesquelles serait élu un seul député ne rémédieraient-elles pas au vice universellement reconnu à notre régime actuel? Je réponds sans hésiter que non? Ce serait le défaut renforcé, l'écrasement impitoyable des minorités dans ces petites circonscriptions. En fait, cette division en circonscriptions est impossible surtout pour les élections communales. De plus elle prêterait aux remaniements les plus arbitraires et ne satisferait personne. Nous aurions d'ailleurs, les mêmes majorités quoique par subdivisions. Enfin qui ne voit l'effet des influences, des intrigues et des fraudes dans ces collèges minuscules? Ce serait l'aviilissement des candidats et l'écrasement de toutes les couches sociales par la couche la plus nombreuse qui ne sera peut-être pas la plus éclairée ni la plus juste.

Les partisans de la représentation proportionnelle sont plus nombreux encore qu'il ne semble. A côté de la plupart de nos journaux, d'hommes d'état éminents, de savants, de professeurs distingués et d'une foule d'hommes sérieux et désintéressés, on peut signaler ceux qui sont partisans de la proportionnalité à leur insu et qui ont rendu hommage au système proportionnel par leurs actes : en effet tous ceux qui préconisent la représentation plus spéciale des intérêts professionnels et sociaux la veulent sans doute dans la proportion de l'importance de ces intérêts. C'est bien une représentation proportionnelle, mais dont la proportion serait fixée par leur sagesse au lieu de l'être par la volonté de l'électeur.

De même les partisans d'une représentation par circonscription de 80,000 habitants, ou ceux qui réclament les fractionnements des grandes circonscriptions que cherchent-ils? Une représentation plus fidèle donc plus proportionnelle!

Ceux qui ont voté la loi sur les conseils de

prudhommes — sur les conseils de l'industrie et du travail, ont voulu une juste proportion entre les maîtres et les ouvriers. — Enfin nous tous, membres de la Chambre des représentants ou du Sénat, en composant les commissions de révision d'éléments disparates n'avons-nous pas institué une représentation proportionnelle des opinions dans ces commissions et proclamé ainsi qu'au sommet comme à la base de nos institutions représentatives ou législatives : la proportion est la vérité, que c'est elle qui doit apporter la conciliation et l'accord des citoyens! Voilà la puissance d'un principe juste. Partout on le subit, — on l'applique à son insu. Pourquoi donc encourir plus longtemps le reproche d'inconséquence? Soyons enfin logiques, notre élection individuelle dût-elle en pâtir. Les députés passent — la patrie dont le salut nous est confié reste! Dernière considération : La loi sur le louage des services et ouvrages chargera l'autorité communale de faire des enquêtes en cas d'accident. Que d'abus possibles si les conseils sont homogènes, donc dénués de contrôle effectif : Intérêt de parti à ménager, influences, adversaire à incommoder et à rendre impopulaire etc. etc.

Aussi, dans les deux Flandres, à part une ou deux régions où des personnes influentes et marquantes enrayent le mouvement, le jugement droit des habitants envisage la représentation proportionnelle comme devant se réaliser dans un avenir rapproché. Espérons que la loi électorale nouvelle viendra remédier aux imperfections que l'on est unanime à reprocher à la loi qui nous a régi jusqu'à ce jour et nous permettra d'accueillir désormais avec confiance sinon avec enthousiasme cette révision qui fut acceptée par résignation.

H. LIMPENS
Sénateur



DROITS PROTECTEURS? DROITS COMPENSATEURS?

UN mot bien séduisant, celui de « Protection ». Et toujours à redouter, la propagande d'une idée qui se couvre d'un mot séducteur, à redouter surtout quand cette propagande s'adresse à des gens qui souffrent!

Aussi quelle responsabilité pour ceux qui, sans suffisant examen, s'en vont, dans les journaux et les discours, illusionnés eux-mêmes par le mot, répandre la contagion du mot!

Et quelle responsabilité pour ceux qui, en mesure de montrer quelle chose fâcheuse est cachée sous le mot fallacieux, gardent le silence!

C'est, je l'avoue, une véritable anxiété qui m'opresse quand j'entends les partisans de la protection défendre leur politique agricole.

N'essayez pas de discuter, n'essayez pas de leur faire mettre sur pied un raisonnement rigoureux. Ils vous concéderont toutes les prémisses que vous leur démontrerez inattaquables; ils abandonneront toutes celles dont vous leur ferez toucher du doigt l'erreur; mais toujours, hypnotisés par la suggestion du verbe, ils maintiendront leur conclusion, l'appuyant tour à tour des raisons les plus contradictoires, lâchant ces raisons l'une après l'autre, les reprenant,

les lâchant encore, et, en fin de compte, se retranchant derrière cet argument, sans réplique parce qu'il est sans portée : « Il faut faire quelque chose cependant!.. » Et ce « quelque chose », ce sont les droits d'entrée, par postulat, par intuition d'évidence.

Je ne charge pas le tableau. Vingt fois, cent fois, j'ai assisté à ce spectacle de l'illusion protectionniste enlevant aux meilleurs esprits toute réceptivité pour l'objection, de l'impression d'évidence se constituant en fin de non recevoir péremptoire contre toute argumentation.

Le point de départ de tout partisan de la « Protection » agricole est invariablement celui-ci : « Le cultivateur n'obtient pas de ses produits un prix rémunérateur. Il est écrasé par la concurrence américaine. Il faut sauver l'agriculture en établissant des droits protecteurs. Quand ces droits seront établis, le cultivateur trouvera un prix rémunérateur. L'agriculture marchera et... tout marchera. »

Répondez-lui (que répondre autrement?) : « Si les prix haussent, le consommateur payera le supplément ». invariablement, vous obtiendrez la réplique : « Mais non ! Le consommateur ne payera rien, les prix ne hausseront pas. Tout ce qui arrivera, c'est que l'étranger payera les droits et que, grâce à l'impôt alimenté par l'étranger, l'Etat nous inondera de bienfaits... »

Invariablement, on affirme que les droits doivent être créés pour faire hausser les prix ; invariablement, on renonce à défendre leur établissement autrement qu'en soutenant que la hausse ne se produira pas.

Insistez, faites voir que l'étranger ne payera rien, que le Belge payera tout, votre interlocuteur ne manquera pas de vous accorder que le consommateur sera obligé à un sacrifice ; mais il ajoutera que ce sacrifice est indispensable au bien général, qu'au sacrifice du consommateur, le pays gagnera le salut de l'agriculture qui trouvera désormais un prix rémunérateur.

Récriez-vous ! Dites : « Je vous tiens donc : nous

revenons à ce que nous remarquions tout au début, que vous allez grever le consommateur », votre protectionniste fera volte-face : « Mais non ! les droits ne feront autre chose que rétablir l'équilibre. Nous, Belges, nous payons des impôts. N'est-il pas injuste que l'Etranger nous fasse une concurrence inégale, lui qui ne contribue pas à nos charges fiscales ? Il payera désormais et nous pourrons, à ses frais, faire des travaux publics, opérer des dégrèvements, etc. »

Et, ainsi de suite, vous roulez de Charybde en Scylla, entre l'idée du droit protecteur et celle du droit compensateur.

Est-ce trop dire, d'affirmer que cet état des esprits est inquiétant ? Voici qu'on part dans une campagne acharnée pour obtenir une mesure grave, sans autre notion que celles des souffrances que l'on veut guérir, sans aucune idée précise sur l'action des remèdes qu'on préconise. Cabanis et Broussais prétendaient guérir, eux aussi, et n'a-t-on pas dit que leur médecine a tué plus de monde que toutes les guerres de Napoléon réunies ?

Or, l'analyse des faits sociaux, les données certaines de la physiologie sociale démontrent que la protection agricole est un poison aussi funeste à l'agriculture elle-même qu'au corps national tout entier.

Nous pensons remplir un devoir rigoureux en appelant l'attention des protagonistes du protectionnisme agricole sur les dangers de leur système.

Il suffit qu'ils définissent en termes précis ce qu'ils veulent, qu'ils dégagent leur but du vague qui le rend insaisissable pour qu'ils puissent se convaincre qu'ils font fausse route.

§ 1^{er}

Que veulent les partisans des droits d'entrée ?

Ils veulent le relèvement de l'agriculture par l'établissement de droits d'entrée. Là dessus, ils sont

d'accord; mais où ils ne sont plus d'accord, à première vue tout au moins, ni entre eux, ni avec eux-mêmes, c'est sur le mode d'action qu'ils attribuent à ces droits, sur l'effet qu'ils voudraient voir produire par ces droits.

On nous parle, tantôt de droits protecteurs, tantôt de droits compensateurs.

Dégageons ces deux idées :



Des droits protecteurs. Ce sont des droits dont l'effet est, je ne dirai pas de faire hausser les prix à l'intérieur ou d'empêcher leur avilissement, mais *d'introduire dans l'ensemble des facteurs du prix, un facteur nouveau qui agisse dans le sens de la hausse.*

Le but est-il de « protéger » l'agriculture, il ne peut être atteint, si les droits n'ont pas comme action propre, indépendamment des autres facteurs, connus ou inconnus, soupçonnés ou insoupçonnés, de faire monter les prix.

Le but protecteur ne peut être atteint si les droits n'agissent en ce sens que le consommateur paye plus cher qu'il ne payerait si les droits n'existaient pas.

En d'autres termes, le but est d'opérer un déplacement de richesse du consommateur au producteur.

Nous ne disons pas, pour le moment, que les droits produiront cet effet. Cette question viendra plus tard. Nous disons que tel est l'effet recherché : si les droits n'agissent pas dans le sens d'une majoration des prix, le but protecteur est manqué.

On suppose que l'établissement de droits aura comme conséquence seconde, de faire entrer un impôt dans les caisses de l'État. Ce n'est pas là le but propre à la protection.



Des droits compensateurs. Ce sont là, dans un premier sens du mot, le seul auquel on fasse attention, des droits que l'on impose dans la pensée de faire payer par l'étranger importateur la compensation des impôts que payent les producteurs nationaux. On se dit et l'argument est séduisant, que l'étranger qui ne supporte aucun impôt en Belgique, qui profite des travaux, des travaux maritimes, par exemple, payés par l'impôt belge, fait une concurrence inégale au producteur indigène, frappé de lourdes taxes. On espère, en établissant des droits d'entrée, rétablir l'égalité, atteindre l'étranger.

Ce but-là ne peut être atteint qu'à la condition que l'impôt soit payé par l'étranger.

Ici encore, on espère que la conséquence seconde sera de mettre aux mains de l'Etat, un fonds qui lui permette de dégrever l'agriculture, de lui rendre, une série de services. Encore une fois, ce n'est pas là le but propre, des droits compensateurs.



Il y a une autre notion des droits compensateurs que je supplée ici et qui ne manque pas d'importance. On pourrait dire que l'agriculture supporte, dans les impôts belges, une part trop forte en proportion de celle que payent les autres intérêts nationaux. On pourrait poursuivre : l'agriculture est ainsi mise, au point de vue des frais qu'elle supporte, dans un état d'infériorité, pour la concurrence, aux autres industries. Les droits d'entrée pourraient rétablir l'égalité en faisant payer par les consommateurs des produits agricoles une compensation des charges qui grèvent le producteur agricole.

Ce but compensatoire-là ne peut être atteint qu'à la condition que les droits soient payés par les Belges et, encore, par les Belges non-cultivateurs.

Ici encore, comme conséquence seconde, indépen-

dante du but compensatoire, un fonds aux mains de l'Etat.



Les trois buts protecteur, compensatoire entre Belges et étrangers, compensatoire entre agriculteurs et autres producteurs belges, peuvent concourir dans l'esprit des partisans des droits d'entrée. On peut se proposer tout à la fois et de faire hausser les prix, et de faire supporter un impôt, partie par les étrangers, partie par les Belges consommateurs.

C'est même la préoccupation peu définie de relever l'agriculture de toute manière, sans considération pour l'incidence des frais de ce relèvement, qui donne à l'exposition de la thèse des partisans des droits d'entrée cette allure hésitante, alternative, dont nous parlions au début.



Quoi qu'il en soit, à l'analyse, trois buts se dégagent, très-distincts. On peut se les proposer séparativement, alternativement, cumulativement; mais ils ont leur énoncé propre; leur mérite et les conditions de leur réalisation doivent être étudiés distinctement.

But protecteur. Il suppose que les droits agissent dans le sens d'un relèvement des prix.

But compensateur entre Belges et étrangers. Il suppose que l'impôt soit payé par l'étranger.

But compensateur entre agriculteurs et autres producteurs belges. Il suppose que l'impôt soit payé par le Belge producteur et non cultivateur.

Et, quant au résultat second, *celui d'un fonds dont disposera l'Etat*, il suppose que les droits soient payés... Car il y a une différence entre un droit inscrit dans un tarif et un droit effectivement perçu.

Nous aurons à déterminer la valeur économique,

morale et juridique des quatre résultats qu'on peut se proposer, des quatre buts que l'on peut poursuivre, par l'établissement des droits d'entrée.

A première vue, il semblerait que nous dussions commencer en recherchant comment, à les supposer réalisés, ces résultats opéreraient sur la condition *a)* du producteur, *b)* du consommateur, *c)* de l'ensemble de la nation; qu'il s'agisse, avant tout, d'apprécier le mérite de ces buts, et qu'il ne faille se demander qu'en second lieu, dans quelle mesure les desiderata peuvent être obtenus.

Mais cet ordre ne peut être suivi. Parmi les conceptions dont il est question, il s'en trouve de purement utopiques. Nous ne pourrions discuter les conséquences d'hypothèses irréalisables.

Nous débiterons donc par l'analyse de l'action que les droits exerceront réellement. Et nous examinerons ensuite si cette action est conforme aux exigences du juste et de l'utile.

§ 2

Quel sera effectivement l'action des droits d'entrée?

La question est celle-ci.

Nous sommes aujourd'hui sous le régime de la libre entrée. Le producteur belge vend, le consommateur belge achète, au prix de la concurrence internationale.

Un droit d'entrée étant établi, quelle sera l'action de l'établissement de ce droit, à ce triple point de vue :

1° de la formation du prix intérieur, à le considérer comme *distinct* (je ne dis pas encore différent) du prix international,

2° du point de savoir si les droits seront payés et dans quelle mesure,

3° du point de savoir par qui ces droits seront payés.

Précisons la situation actuelle :

Nous nous trouvons, dit-on, avec 1° la production de notre agriculture nationale, 2° la consommation nationale, vis-à-vis de l'importation étrangère.

Mettons, pour préciser les idées, que l'importation étrangère se trouve, en la personne d'un courtier, à la porte de l'hôtel des Douanes à Anvers, du côté de la Hollande. A la porte du côté belge, se trouvent un courtier chargé de vendre au nom de l'agriculture belge, un autre courtier chargé d'acheter au nom de la consommation belge.

Il n'y a pas de douaniers aujourd'hui : l'entrée est libre.

Les trois courtiers débattent leurs prix.

Le courtier de l'agriculture belge ne peut obtenir du courtier de la consommation belge un prix rémunérateur.

Pourquoi?

— Parce que le courtier de l'étranger offre à trop bon marché.

Voilà ce que les protectionnistes voient très clairement.

Mais ce qu'ils ne voient plus aussi clairement, ce sont les facteurs qui déterminent le prix auquel l'importation étrangère offre sa marchandise.

Faute d'y faire attention, ils raisonnent comme si l'importateur américain (car ils ne voient généralement que lui) fixait son prix à sa fantaisie, comme si cet importateur prenait des bénéfices à son caprice, réducibles à son gré, indéfiniment compressibles, comme s'il trouvait sur ces bénéfices une marge suffisante pour acquitter, lui, sans modifier les conditions de ses offres, sans élever son prix, tout impôt qu'il plaira à l'Etat belge de lui imposer.

Or, c'est là, à n'en pas douter, une conception erronée, disons-le puérile.

« L'importateur » est soumis à la concurrence.

1° Il lutte contre la concurrence intérieure. J'accorde qu'il ait la partie belle dans cette concurrence là. Aussi ne parle-t-on que de celle-là.

Mais on perd de vue que : 2° Il n'y a pas *un* importateur. Il y a l'Amérique, il y a l'Inde, il y a le Danube, il y a la Russie. Ces diverses importations sont en concurrence entre elles. Il n'y a pas que l'Amérique, mais *des* maisons important d'Amérique. Il n'y a pas que l'Inde, mais *des* maisons important des Indes, etc. etc. De pays à pays, de port à port, de maison à maison, il y a concurrence, c'est-à-dire que l'importation étrangère ne vend pas, n'offre pas, à un prix factice, arbitraire, mais à un prix déterminé, fixé par la loi de l'offre et de la demande. Ce prix est toujours, à très-peu près, ce qu'il doit être pour donner à l'importateur, ses frais couverts et comme bénéfice, la rémunération de son travail, au taux, établi lui-même par la loi de l'offre et la demande, de la rémunération du travail commercial, car, si le bénéfice était sensiblement supérieur, à un instant donné, à ce taux, la concurrence le ferait baisser, et s'il était sensiblement inférieur à ce taux, les importateurs s'occuperaient d'autre chose, porteraient ailleurs leur travail et leurs capitaux et la concurrence diminuant, le prix se relèverait.

Il y a, en réalité, des deux côtés de la Douane ouverte, quatre personnages et non pas trois.

A l'extérieur deux : l'offre étrangère et la demande étrangère.

A l'intérieur deux : l'offre nationale et la demande nationale.

L'offre étrangère, l'importation, ne se place pas seule, libre dans ses mouvements, devant l'offre et la demande nationales ; l'offre étrangère est constamment en contact avec la demande étrangère. Elle ne voudra, elle ne pourra, aborder la demande nationale, si celle-ci ne lui présente

au moins le prix que la demande étrangère est disposée à lui accorder, pas plus que la demande étrangère n'abordera l'offre nationale si celle ci lui réclame un chiffre supérieur à celui auquel l'offre étrangère est prête à lui vendre.

Voilà le premier fait à retenir. Il domine tout le problème : *il y a un prix économiquement établi sur le vaste marché étranger*. A négliger ce fait, on raisonne absolument dans le vide. A tenir compte de ce fait, on apprécie sûrement l'influence que peut avoir sur les rapports entre l'offre étrangère et la demande nationale, l'établissement de droits d'entrée.

Le fait que la Belgique établit des droits d'entrée peut-il modifier le prix extérieur, le prix du marché universel?

Oui, si l'établissement de ces droits peut modifier un des facteurs de ce prix étranger.

Sinon, non.

Or, ces facteurs, se réduisent à quatre : offre étrangère, demande étrangère, offre belge, demande belge.

Nos droits d'entrée ne changeront rien aux deux premiers facteurs.

Offre étrangère : l'Amérique, l'Inde, le Danube, la Russie n'offriront ni un buschel de plus, ni un buschel de moins, à Amsterdam ou à Londres, que la frontière belge, soit ouverte ou qu'elle soit fermée.

Demande étrangère : les Anglais, les Français, les Allemands, les Espagnols, les Italiens ne demanderont ni moins ni plus de blé, à Amsterdam, à Londres, que la Belgique exige des droits chez elle ou qu'elle n'en exige pas.

Nous pouvons donc affirmer que l'établissement de droits d'entrée chez nous n'exercera aucune influence *sur les facteurs étrangers* du prix extérieur.

Cela est vrai pour les céréales. Cela est vrai pour toutes les marchandises.

Mais reste à voir si les conditions nouvelles faites à l'offre et à la demande belges n'introduiront pas une modification dans le prix extérieur, dans la mercuriale de Londres et d'Amsterdam.

De ce que les facteurs : offre étrangère, demande étrangère, restent constants de l'hypothèse de la libre entrée en Belgique à celle des droits, ne résulte pas immédiatement une égale constance du prix extérieur lui-même.

L'intervention de l'offre et de la demande belges peuvent exercer une action sur la situation du marché universel. On conçoit donc, en théorie, que la fermeture du marché belge puisse pousser soit à la baisse, soit à la hausse des prix sur le marché étranger.

Si la demande belge, dans un article donné, diminue, à l'étranger, par l'effet des entraves apportées à l'importation, par suite notamment de l'augmentation de la production intérieure, le prix à l'étranger tend à baisser.

On aperçoit que c'est de la supposition que cette tendance se réaliserait en matière de céréales, que partent les illusions de ceux qui espèrent voir payer les droits d'entrée par l'étranger. Si effectivement, l'établissement de droits chez nous pouvait provoquer la chute des prix à Londres, à Amsterdam, à New-York, à Chicago, nous ferions une excellente opération.

Mais ce sont là pures illusions.

Car la tendance, dont je reconnais l'existence, n'aura, en matière de céréales, qu'une valeur purement théorique : on ne s'apercevra pas de son action dans la pratique.

Il est possible (je l'accorde en termes de discussions sans me prononcer) que la Belgique fermant ses frontières au fil de coton, par exemple, le prix du fil de coton baisse au dehors. Il est possible que la modification des conditions de notre industrie soit assez considérable

et notre filature assez considérable elle-même, pour qu'une réaction sensible ait lieu sur les cours de Liverpool et de Bombay. Cela étant, je ne pourrais dire pour le coton ce que je dis pour les produits agricoles. S'agissant de produits agricoles et, spécialement, de céréales, la clôture de nos barrières douanières ne peut exercer une action appréciable sur l'état du marché extérieur.

Le transit par la Belgique est assurément très considérable ; mais notre transit n'influe pas sur le prix de transactions dans lesquelles nous ne sommes ni acheteurs, ni vendeurs. Il ne peut être tenu compte que de l'offre belge vis-à-vis de la demande étrangère, de la demande belge vis-à-vis de l'offre étrangère, c-à-d. de la quantité produite en Belgique et de la quantité consommée en Belgique. Or, l'une et l'autre de ces quantités est une fraction microscopique de la production et de la consommation universelles. Quelle que puisse être l'influence des droits sur le prix à l'intérieur, elle sera négligeable en ce qui concerne les conditions du marché dans le monde. Nous sommes un petit pays, notre politique agricole n'aura pas de répercussion appréciable sur le marché continental, moins encore sur le marché intercontinental.

Si nous étions un immense territoire et une immense population, il serait utile d'essayer de dégager l'influence de nos droits sur le marché étranger. Tels que nous sommes, nous pouvons tenir pour certain que l'importateur se présentera à nous, ayant à tout instant, un prix fait par les conditions du marché étranger, comme si nous n'existions pas.

Que, donc, il y ait des droits à payer à la Douane d'Anvers ou qu'il n'y en ait pas, chacun des marchands étrangers pourra vendre au même prix sur le marché extérieur, au prix de l'offre et de la demande extérieure.



Il surgira dans l'esprit du lecteur des objections vagues. Il se dira que le marché extérieur est influencé par les droits établis par d'autres pays. L'idée de la réciprocité surgira.

Nous ne contesterons pas que les droits établis ailleurs exercent une influence sur le marché continental des céréales : si nous avons à faire un traité d'Economie politique, nous essayerions l'analyse très complexe de cette influence. Cette analyse s'imposerait même si nous étudions le problème des droits d'entrée au point de vue de quelque grande nation dont le régime économique puisse altérer le marché universel. Mais, si l'on concède ce que nous venons d'établir, la question est oiseuse, s'agissant de la Belgique et de droits sur une marchandise dont la production étrangère et la consommation étrangère sont aussi considérables que celles des céréales.

Quel que soit le régime des autres nations, ce régime produit ses conséquences, quelles qu'elles soient. C'est en fonction de ce régime et de ses conséquences que le prix étranger est formé.

Ni le régime des autres nations, ni ses conséquences ne seront modifiées, que nous conservions la libre entrée ou que nous établissions des droits d'entrée chez nous.



Cette observation suffit à montrer que l'idée de la réciprocité surgit hors de propos à cet endroit de notre analyse.

Cette idée de la réciprocité mérite qu'on l'examine. La question qu'elle soulève est de savoir si, les autres pays se protégeant, nous ne sommes pas dans la nécessité de nous protéger à notre tour. Cette question viendra en son temps, c.-à-d. quand nous aurons établi l'effet des droits protecteurs. Pour le moment, il s'agit de savoir dans quelles conditions l'étranger nous offre. Nous ne

pouvons anticiper sur les conclusions avant d'avoir posé les prémisses.

Or les prémisses sont — (nous les avons établies) :

1° L'Étranger nous offre aujourd'hui à un prix déterminé par l'offre et la demande agissant dans les conditions dans lesquelles se trouve le marché universel,

2° le prix du marché universel, extérieur quant à nous, ne sera pas altéré d'une manière appréciable, par l'établissement de nos droits d'entrée.

Après comme avant l'établissement de nos droits d'entrée, le prix que l'importateur pourra obtenir à l'extérieur, sera variable, sous l'action de toutes les causes qui l'influent aujourd'hui ; nos droits d'entrée n'auront sur lui aucune action appréciable.



Le prix extérieur, le prix auquel l'offre étrangère pourra vendre et vendra, en dehors de nos frontières, le prix auquel la demande extérieure pourra acheter et achètera en dehors de nos frontières, étant ainsi reconnu constant, quand il s'agit de céréales, du régime de libre entrée en Belgique au régime des droits en Belgique, — pouvons-nous en conclure déjà que, nécessairement, les droits agiront dans un sens protecteur, c.-à-d. dans le sens de la hausse?

Non. La constance du prix extérieur, reconnue en fait quand il s'agit de céréales, est *un* élément de solution. Il n'est pas suffisant et nous devons étudier de plus près le mécanisme de la concurrence internationale.

Sous le régime de la liberté, la mercuriale s'établissait chaque jour sous l'action d'une série de facteurs tendant les uns à la baisse, les autres à la hausse. La mercuriale est la cote d'un niveau des valeurs, cote à laquelle il y a équilibre entre l'offre et la demande, et par suite transmutation de stock-offre au

stock-demande, sans modification de la somme de valeurs de part et d'autre.

Appelons A. B. C. D., cette cote chiffrée en monnaie, à des jours divers.

Cette cote est la même, à la porte extérieure et à la porte intérieure de l'écluse douanière. Cette écluse est ouverte : la Belgique et le marché universel sont des vases communicants.

Les Droits surviennent.

Désormais il n'y a plus de communication permanente, ni, partant, d'égalité de niveau.

Le marché étranger aura sa cote, qui restera A. B. C. D., aux mêmes jours.

En Belgique, il y aura une cote autonome, déterminée par l'offre intérieure et la demande intérieure.

Il n'y aura plus l'effet de la lutte entre l'offre belge confondue dans l'offre étrangère, et la demande belge confondue dans la demande étrangère, formant un prix unique.

Il y aura, à l'extérieur, lutte entre l'offre et la demande étrangères.

Il y aura, à l'intérieur, lutte entre l'offre et la demande belges.

Les deux marchés ne seront plus confondus par une infiltration réciproque continuelle. Chacun aura son prix.

Et les deux marchés ne se rencontreront plus que dans le défilé de la Douane, chacun ayant ce prix propre.

Vendeur et acheteur belges sont à la porte intérieure de la Douane, sachant à quel prix ils peuvent traiter entre eux

Vendeurs et acheteurs étrangers sont à la porte extérieure de la Douane, sachant à quel prix ils peuvent traiter entre eux.

J'ai montré que le prix étranger est constant de

l'hypothèse de la libre entrée à l'hypothèse des droits.

Je dois supposer aussi que les conditions de l'offre et de la demande intérieures restent également constantes. L'énoncé du problème ne m'indique pas d'autre élément que l'introduction d'un droit, de 5 fr. par exemple. On ne me dit pas que, en Belgique, soit la demande, soit l'offre augmente ou diminue. On me montre un facteur nouveau : je dois supposer que toutes les autres données restent les mêmes. Nous verrons ultérieurement si le problème est bien posé et nous ferons les rectifications nécessaires. En attendant, résolvons le problème tel qu'il est donné.

Trois situations sont théoriquement possibles.

Ou les facteurs naturels de l'offre et de la demande limitées à l'intérieur, établissent un prix belge inférieur à celui de la mercuriale extérieure.

Ou ils établissent un prix égal à celui de cette mercuriale.

Ou ils établissent un prix supérieur à celui de cette mercuriale.

Dans les deux premières hypothèses, les droits seraient absolument inopérants. Ils ne protégeraient pas, ils ne nuiraient pas, car, ils ne seraient pas payés. Le consommateur n'irait évidemment pas chercher ses denrées à l'étranger pour le plaisir de payer plus cher ; l'étranger ne ferait pas d'offres en Belgique, alors qu'il serait mieux payé ailleurs. Le producteur belge subirait l'avalissement de ses prix sans remède, à admettre qu'il n'y ait d'autre remède que la protection.

On voit qu'il eût été téméraire de répondre *à priori*, même étant donnée la constance du prix étranger, que les droits amèneraient nécessairement la hausse des prix. Voici que deux hypothèses sont possibles. en théorie, réalisables, peut-être, en fait, pour des marchandises autres que les céréales (ce que nous n'avons pas à examiner),

où l'établissement des droits est purement illusoire.

Mais s'agissant de céréales, ces hypothèses doivent, en pratique, être tenues pour irréalisables. Car, d'une part, la Belgique ne produit, à beau près, pas assez de céréales pour satisfaire à l'alimentation la plus réduite possible de sa population et, d'autre part, il est certain que l'Inde, à elle seule, sans tenir compte des autres pays importateurs, nous « menace » pour longtemps encore, de « l'inondation » de ses produits. Inutile d'insister, car personne, assurément, ne songerait à demander des droits d'entrée, si on pouvait s'arrêter un instant à l'idée que le prix intérieur puisse être inférieur ou égal au prix étranger.

La dernière hypothèse est donc la seule qu'il faille considérer : l'offre et la demande limitées entre Belges, déterminent un prix supérieur à la mercuriale étrangère.

Ici il faut distinguer :

Ou bien le prix que peut obtenir le producteur belge se trouvant en présence du consommateur belge, est supérieur à la mercuriale étrangère d'un chiffre égal au montant du droit.

Ou bien le prix est supérieur d'une fraction du droit seulement.

Dans le premier cas, le courtier des importateurs n'offrira assurément pas au Belge de lui livrer sa marchandise à la porte extérieure de la douane à un prix inférieur à celui de la mercuriale extérieure, puisque la demande extérieure est prête à acheter à ce dernier prix.

Il ne l'offrira pas d'avantage, livrable en Belgique, à un prix qui ne représente le cours de la mercuriale étrangère, augmenté des droits qu'il devra déboursier. Il ne s'engagera pas dans le couloir de la douane et ne payera pas le droit en pure perte, s'il peut, à l'extérieur, placer sa marchandise au cours de la mercuriale sans subir un droit quelconque.

Le consommateur belge, de son côté, ne se souciera pas d'acheter à l'étranger, tant que le prix qu'on lui réclamera chez lui ne sera pas supérieur à celui auquel il pourra se fournir au dehors, majoré de l'impôt qu'il devra déboursier.

Que si le prix belge est supérieur au prix étranger, mais d'une quantité inférieure au montant de l'impôt, il saute aux yeux que l'étranger ne fera pas d'offres de livrer en Belgique : il aurait à payer l'impôt, sans pouvoir le recouvrer entièrement, c'est-à-dire qu'il recevrait moins que le marché extérieur ne lui offre ; il saute aux yeux aussi que le consommateur belge n'ira pas acheter à l'étranger, l'impôt qu'il devrait payer étant supérieur à l'écart dont il bénéficierait.

Ces constatations permettent de déterminer le jeu des droits d'une manière très-précise.

Ces droits sont une force, dont dispose la production belge pour contre-pousser la force de l'offre étrangère. Cette contre-poussée suffit à vaincre les forces de l'offre étrangère capables de déprimer de cinq francs le prix belge. Elle agit, dans cette limite (de 5 fr.), quand la pression étrangère se présente, utilisant toute son énergie si la sollicitation étrangère à la baisse correspond à 5 fr, restant inemployée pour partie si la tendance étrangère à la baisse est moindre.

Et comme, en fait, il est supposé (et établi) que le prix de la concurrence belge ne peut être inférieur au prix étranger, les droits constituent effectivement une poussée vers la hausse, à titre de contre-poussée annihilant l'effort de la concurrence étrangère, pour ramener le prix intérieur au niveau du prix extérieur.

Il serait inexact de dire qu'elle pousse à une hausse de 5 fr., égale au montant du droit.

Elle pousse en réalité à *la hausse du prix belge, de tout l'écart entre le prix déterminé par la concurrence intérieure et le prix déterminé par les con-*

ditions du marché extérieur, avec un maximum de cinq francs.



Dissipons maintenant une équivoque et répondons à une objection.

« Rêves de théoriciens », dit-on. Les faits répondent que, souvent, après l'établissement de droits, les prix, loin de monter, baissent.

Nous n'en disconvenons pas.

Il faut entendre ce que nous disons comme nous le disons. Or, on joue sur les mots pour nous répondre :

Les droits d'entrée introduisent visiblement *un* facteur nouveau. Nous verrons plus loin qu'ils en introduisent d'autres encore, moins visibles à l'œil. Les anciens facteurs subsistent.

Tous ces facteurs sont autant *de poussées* qui se conjugent, souvent s'entre-détruisent.

En bonne mécanique, il ne faut point dire des résultantes ce que l'on dit de chaque poussée.

Or, il ne s'agit pas encore de savoir quelle sera la résultante, quel sera *le prix*. Il s'agit de savoir si ce fait : « toute importation payera 5 francs », produit une *poussée, en quel sens agit cette poussée, avec quelle force*.

J'ai affirmé qu'elle produit *une poussée dans le sens de la hausse*. J'ai démontré l'existence de cette poussée et sa direction, j'en ai montré la force : maintenir le prix belge à sa hauteur propre, au-dessus du prix extérieur, tant que l'écart ne dépasse pas cinq francs.

Je n'ai pas dit un instant que les prix, après l'introduction des droits d'entrée, seront plus élevés, en chiffres absolus, que les prix de la période de libre entrée, en chiffres absolus.

Supposons que le froment coûte le 31 décembre 1893, X, sous le régime de la libre entrée.

Un droit de 5 fr. est introduit le 1^{er} janvier 1894.

Je n'entends pas un instant soutenir cette chose absurde qu'à partir du 1^{er} janvier le froment coûtera $X + 5$, ni même X plus une fraction de 5.

Voici ce que j'affirme : C'est que le marché extérieur aura chaque jour sa mercuriale. Le 1^{er} janvier, elle sera à A (plus ou moins que X), le 10 janvier à B, le 20 à C, le 30 à D etc.

Sous le régime de la libre entrée, le prix à l'intérieur eût été comme à l'extérieur, de A, B, C, D, etc., car nous eussions, comme je viens de le dire, suivi les conditions du marché universel.

Une fois les droits d'entrée établis, l'étranger, qui pouvait vendre à A, à B, à C, à D, pourra continuer à nous offrir à A, B, C, D, *livré à la porte extérieure de la Douane belge*; mais il ne pourra nous vendre à ces prix, livré à l'intérieur de la ligne des douanes. Il ne consentira assurément pas à payer, soit le droit, soit une partie du droit, pour nous vendre à un prix auquel il peut vendre à l'extérieur sans payer rien de ce droit.

L'étranger ne fournira donc pas au consommateur belge à moins de A, B, C, D + 5, et par conséquent nous payerons un prix qui sera supérieur à A, B, C, D, d'une quantité variable, d'après les conditions du marché intérieur, mais n'excédant pas 5.

Mais je n'ai pas songé à dire que A, B, C, D + 5 fut nécessairement supérieur à X.

A, B, C, D + 5 pourront être supérieurs, égaux, inférieurs au prix de X.

Le froment est à 24 le dernier jour de la libre entrée. L'Etranger vend au Belge à 24.

Le 1^{er} janvier, à la mise en vigueur des droits, la mercuriale extérieure reste à 24. L'Etranger ne peut vendre en Belgique en dessous de 29.

Le 10 janvier la mercuriale extérieure est à 25 : L'Etranger ne vendra pas en Belgique à moins de 30.

Le 20 janvier, la mercuriale tombe à 19. L'Etranger pourra vendre en Belgique à 24.

Le 30, la mercuriale tombe à 18. L'étranger pourra vendre en Belgique à 23.

Il est donc admissible que l'Etranger offre au Belge, malgré les droits, à un prix inférieur au prix primitif.

Mais ce qui est impossible, c'est qu'il offre à un prix qui ne soit égal à la mercuriale étrangère plus le droit.

Je n'entends donc pas dire que les prix belges monteront à concurrence du droit, je n'affirme même pas qu'ils monteront en chiffre absolu. Ils pourront baisser par comparaison au prix du jour auquel le régime a été modifié.

Ce qui est certain, seulement, c'est que la concurrence se produisant à l'intérieur, voit modifier ses conditions en ce que elle se fera désormais entre nationaux, en ce que le marché intérieur sera entre le consommateur et le producteur national, aussi longtemps que le producteur indigène fournira à un prix inférieur à la mercuriale extérieure plus le droit, c-à-d. à $A + 5$, $B + 5$, $C + 5$, $D + 5$.

La mercuriale intérieure se formera par l'offre intérieure et la demande intérieure.

La loi de l'offre et de la demande aura pour facteurs : 1° tous les facteurs ordinaires, toutes les conditions économiques de la production et de la consommation et 2° ce facteur particulier que l'Etranger sera empêché d'offrir en dessous d'un prix minimum qui est le prix de la mercuriale extérieure plus le droit.

Sous le régime de la liberté, le consommateur belge s'adresse à l'étranger du moment que le prix étranger lui est plus favorable. L'étranger se présente en Belgique,

sature le marché, opère l'égalité des prix intérieur et extérieur.

Sous le régime des droits, de quelque nom qu'on les appelle, le consommateur ne s'adressera pas à l'étranger, l'étranger ne viendra pas en Belgique, tant que l'écart ne sera pas égal au droit.

Aussi longtemps que l'écart ne sera pas égal au droit, le producteur belge touchera le prix déterminé par la concurrence intérieure. Il profitera de l'écart favorable, s'il existe, aux frais du consommateur.

Dès que l'écart dépassera le droit, l'importation viendra contenir son développement ultérieur.

Il se pourra, sans doute, que le prix belge soit inférieur au prix étranger, mais c'est là une hypothèse théorique.

Il se pourra que le prix ne s'élève pas au dessus du prix étranger dans la proportion de l'impôt : cela dépend des facteurs ordinaires de la concurrence.

Mais, si les causes ordinaires mettent *le prix intérieur du jour*, au dessus *du prix extérieur du jour*, toute la différence, à concurrence maxima de l'impôt, sera payée par le consommateur belge au producteur belge.

Il se peut que le prix intérieur d'un jour soit égal, supérieur, inférieur, au prix d'un jour déterminé de la période de liberté. Cela dépend des conditions du marché étranger et de celles de la concurrence belge.

Mais l'effet propre du droit sera de faire profiter le producteur, aux frais du consommateur, à concurrence maxima du droit, de la différence en plus que le prix déterminé par la concurrence intérieure présentera sur le prix de l'extérieur.



L'expérience de l'Allemagne et de la France confirment les prévisions scientifiques.

Je ne parle pas de cette pauvre Italie qui périt de militarisme et de protectionnisme — deux idées gémées comme on peut s'en convaincre à la lecture de ces deux malfaisants auteurs qui ont nom List et Cauwès.

M Pierson, dans ses *Grondbeginselen van Staatshuishoudkunde*, nous fournit le tableau suivant :

Medio	Prix du seigle en monnaie hollandaise par 2100 k**		Ecart	Droits en Allemagne
	Berlin	Amsterdam		
Janvier et Juillet				
1874-79	f. 185	185	0	0
1880-84	197	186	11	12 60
1885-87	168	134	34	37.80
1888-89	175	117	58	63.

Le prix du marché allemand s'est donc élevé de 80, de 89, de 92, en moyenne de plus de 90 %, du montant du droit, au-dessus du prix du marché extérieur.

L'écart entre le prix de Paris et le prix de Londres, s'est trouvé, le 2 juillet 1887, de 20.75 à 19.30, ou de 5.45, soit un peu plus du droit porté à 5 fr. le 29 mars 1887.



Les droits agricoles seront donc protecteurs.



Seront-ils *compensateurs*? J'entends compensateurs au premier sens des mots *droits compensateurs*.

Nullement, et cela n'est pas sérieusement discutable.

Reprenez les hypothèses que nous venons de parcourir.

A. Si le prix intérieur — ce, qui je le répète, est une hypothèse purement théorique, — ne s'élève pas au-dessus

au prix extérieur, l'importation n'aura pas lieu : donc le droit ne sera pas payé.

B. Si le prix à l'intérieur monte au-dessus du prix du marché extérieur d'un chiffre équivalent au droit, le droit sera payé sur toute la marchandise importée, mais ce droit sera payé par le Belge s'il prend livraison en dehors de la ligne des douanes, payé par l'étranger mais remboursé à celui-ci par le Belge, si livraison est prise en Belgique. Je viens de l'établir.

Le droit, qui n'aura pas d'effet compensateur, aura d'ailleurs son effet protecteur. Car si le Belge paye le droit sur l'importation, le prix de la marchandise nationale aura en outre haussé, c'est-à-dire que le producteur belge aura mis en poche tout ce que l'acheteur belge aura payé en plus.

Conséquence : Pour protéger l'agriculteur belge, et lui donner un bénéfice égal au droit *sur la production belge seulement*, on aura imposé à l'ensemble des acheteurs belges : 1° intégralement tout ce que gagneront les producteurs, 2° une taxe égale au montant des droits sur toute l'importation.

C. Si le prix intérieur s'élève au-dessus du prix du marché extérieur, mais d'une quantité inférieure au droit, l'étranger n'importera pas, mais l'Etat ne touchera pas ! Il n'y aura pas de droits compensateurs, puisqu'il ne sera pas payé de droits.

Les droits seront protecteurs, c'est-à-dire que dans la mesure de l'augmentation des prix, le producteur bénéficiera tout juste de ce que l'acheteur devra payer en plus.



Ces droits seront-ils compensateurs au second sens des termes ?

D'abord, il faut le répéter, les droits ne seront

payés que si l'écart entre le prix belge et le prix extérieur est égal au montant du droit.

Alors, les droits seront payés et ils seront payés par le consommateur belge, et totalement par le consommateur belge.

Mais de là à dire qu'il y ait une compensation, il y a une distance. Si les consommateurs de pain étaient, pour une fraction importante, les porteurs de rentes, les gros actionnaires, les grands industriels, je comprendrais la thèse; s'ils étaient les agioteurs, les tripotiers de spéculations véreuses, j'applaudirais; mais la consommation qu'on veut atteindre est essentiellement populaire : l'idée compensatoire n'a donc pas de sens.



L'Etat trouvera des ressources dans les droits.

C'est vrai, mais beaucoup moins qu'on ne pense, d'abord, parce que les droits ne seront payés qu'au cas d'un écart de prix énorme, ensuite par des causes que nous examinerons ultérieurement.

Il est vrai que l'Etat aura un impôt, mais un impôt de consommation et encore un impôt sur la consommation essentielle!



En résumé :

1° Si par impossible le prix belge n'était pas supérieur au prix étranger, les droits resteraient inopérants.

2° Si le prix belge est supérieur au prix étranger, mais d'une quantité inférieure au montant de l'impôt :

a) le producteur gagne la différence;

b) le consommateur la perd.

Et c'est tout : aucun droit n'est payé.

Résultat pour le pays 0

3° Si le prix belge est supérieur au prix étranger d'une quantité équivalente au montant de l'impôt :

A. a) Le producteur gagne une somme égale à l'impôt sur toute la production belge.

b) Le consommateur paye cette différence.

Résultat pour le pays 0

B. L'Etat encaisse le droit sur toute l'importation.

Le consommateur le paye.

Résultat pour le pays 0

Total : Résultat pour le pays 0

A négliger, bien entendu, les frais de perception, etc. etc.

On voit passer de l'argent de la poche des consommateurs dans la poche des producteurs et dans la caisse du Trésor.

C'est ce résultat qu'il s'agit d'apprécier; mais aussi de rectifier, car nous allons voir que les droits protecteurs ont une action seconde qui modifie étrangement leur action première.

H. DE BAETS





LA QUESTION DES CLASSIQUES⁽¹⁾

NOUS voici arrivés maintenant en présence non plus d'une équivoque ou d'une objection extrinsèque, mais en présence d'un préjugé qui s'attaque au caractère même de la littérature chrétienne et à sa valeur propre.

« On nous représente la littérature chrétienne comme
« souverainement ennuyeuse, du moins pour les enfants,
« comme exclusivement composée de sermons ou de traités
« ascétiques. Erreur complète! Il n'y a peut-être pas, au
« contraire, de littérature plus variée que celle-là : habituel-
« lement sérieuse, je le veux bien, peu friande pour les
« amateurs de roman-feuilleton, je l'accorde encore, mais
« où se rencontrent, avec une vérité toujours pure, les récits
« les plus charmants, les conceptions les plus harmonieuses
« et les plus fraîches, les drames les plus émouvants, tout
« un ensemble à coup sûr beaucoup plus intéressant pour
« la jeunesse que tous les *De Viris* de Lhomond ou de
« Cornélius, que tous les Commentaires de César, toutes
« les Métamorphoses, toutes les Eglogues et autres pièces
« tant vantées de la bienheureuse antiquité.

(1) Voir le *Magasin littéraire* du 15 septembre.

« On nous dit aussi – et ici l'objection est plus grave
« et mérite qu'on y réponde plus longuement – on nous
« dit aussi que si les Pères grecs peuvent, sous le rapport
« du style, supporter, sans trop de désavantage, la compa-
« raison avec les meilleurs écrivains de l'antiquité, en
« revanche le style des Pères latins est fort imparfait, leur
« langue est souvent incorrecte, barbare; elle sent trop la
« décadence et volontiers l'on ajouterait, si le mot n'était
« pas trop irrespectueux, que le latin des Pères n'est guère
« que du latin de cuisine.

« Je laisserai à une autorité doublement compétente le
« soin de répondre à cette objection.

« Voici ce qu'enseignait, à ce sujet, l'immortel Pie IX
« dans un Bref qu'il adressa en 1875 au cardinal d'Avanzo,
« en réponse à l'envoi d'une remarquable brochure de ce
« grand prélat sur la question de l'enseignement mixte.

« Permettez-moi de vous citer la lettre tout entière,
« elle a une valeur qui n'échappera pas à votre sagacité.

« Vénérable Frère,

« Nous avons pour très agréable la lettre pleine d'éru-
« dition, que vous avez si élégamment écrite sur l'enseigne-
« ment mixte de la langue latine. Car elle venge fort habi-
« lement l'honneur de la latinité chrétienne, que beaucoup
« ont accusée d'être la corruption de l'ancienne langue,
« tandis qu'il est évident que la langue, expression de
« l'esprit, des mœurs, des besoins publics, dut essentielle-
« ment revêtir une forme nouvelle après que le Christ eût
« apporté sa loi.

« Cette loi avait élevé l'humanité jusqu'aux choses
« spirituelles et l'y avait façonnée; elle ne pouvait donc se
« passer d'un langage distinct par sa nouveauté, de celui que
« le génie d'une société charnelle, attachée aux seuls biens
« de la terre, avait longtemps parlé. Et cette observation,
« les monuments de chaque siècle de l'Eglise, que vous
« énumérez avec un heureux choix, la confirment d'eux-

« mêmes; ils mettent sous les yeux les commencements de
« cette forme nouvelle, ses progrès, sa supériorité et en
« même temps, ils montrent que la coutume constante de
« l'Eglise a été d'apprendre le latin aux enfants par l'étude
« mixte des auteurs sacrés et classiques.

« Votre travail, assurément, en jetant une lumière plus
« vive sur une discussion déjà terminée, persuadera plus
« efficacement aux maîtres de la jeunesse qu'il faut em-
« ployer, à son usage, les œuvres des écrivains des deux
« catégories. Nous présageons le succès à votre lettre, et,
« en attendant, comme gage de la faveur divine, et comme
« témoignage de notre particulière bienveillance, nous
« vous accordons très affectueusement, à vous, Vénérable
« Frère, à tout votre clergé et à votre peuple, la béné-
« diction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le premier jour
« d'avril de l'an 1875, de notre Pontificat, le vingt-neu-
« vième.

« PIE IX, pape. »

« Voilà qui répond péremptoirement à plusieurs objec-
« tions et notamment à celle qui nous occupe. Permettez-
« moi cependant d'y ajouter quelques développements qui
« ne laisseront pas d'avoir leur utilité.

« Avec l'autorité qui s'attache à sa double qualité de
« savant et de Pontife suprême, Pie IX nous enseigne ici
« que la langue latine des Pères non seulement n'est pas une
« langue de décadence, la corruption de l'ancienne langue,
« mais une langue nouvelle et supérieure à l'ancienne autant
« que les idées et la civilisation dont elle est l'organe sont
« supérieures aux idées et à la civilisation antiques. »

On nous permettra d'emprunter encore à Monsieur
l'Abbé Guillaume un extrait de son rapport au Congrès
de Malines en 1891. Le sujet est assez intéressant en
lui-même pour mériter ce développement.

« Non, messieurs, la littérature latine des Pères n'est

« pas une littérature de décadence, c'est au contraire une
« littérature de progrès et de perfection. Non, la langue
« latine des Pères n'est pas une corruption de la vieille
« langue latine, c'en est au contraire le renouvellement, la
« sublime transformation, et devant un auditoire de chré-
« tiens, avec toute ma fierté de chrétien et de prêtre, je ne
« crains pas de l'affirmer hautement, prise dans l'ensemble
« de ses chefs-d'œuvre, la littérature latine chrétienne, non
« seulement sous le rapport du fond, mais encore sous le
« rapport de la forme, égale ou plutôt surpasse de toute la
« hauteur du ciel ce qu'on est convenu d'appeler la littéra-
« ture antique.

« Vous allez le comprendre.

« La littérature latine chrétienne et la païenne, tout en
« se servant d'une seule et même langue comme instrument,
« sont deux littératures essentiellement différentes à tous
« les points de vue.

« Représentant deux civilisations différentes, poursui-
« vant deux idéals différents, elles n'ont ni mêmes princi-
« pes, ni mêmes procédés, ni même forme.

« D'où part en effet la littérature païenne?

« De cette idée toute naturelle à des païens qu'il faut
« avant tout plaire et charmer. C'est la théorie de l'art pour
« l'art. De là, chez les écrivains anciens, cette recherche
« constante du mot le plus harmonieux, de l'expression la
« plus délicate, de la tournure la plus élégante. De là cette
« phrase cadencée, presque toujours périodique, ce style
« synthétique qui est le propre des littératures raffinées,
« faites non pas pour le peuple, pour l'universalité des
« hommes, mais pour le petit nombre, pour les initiés,
« pour ceux que j'appellerai les gourmets de l'esprit.

« D'où part au contraire la littérature chrétienne? Aux
« yeux du christianisme, la parole humaine est l'image du
« Verbe éternel, c'est la lumière de l'âme, faite avant tout
« pour éclairer et persuader, pour illuminer l'intelligence de
« l'homme, pour porter sa volonté au bien. Elle ne dédaigne

« nera à l'occasion ni de plaire ni de charmer sans doute,
« mais elle n'oubliera jamais son but essentiel, son but
« primordial.

« De là le soin qu'auront les vrais écrivains chrétiens
« de choisir avant tout le mot non pas le plus harmonieux,
« mais le plus juste, l'expression non pas la plus délicate,
« mais la plus élégante, mais la plus naturelle, la plus
« claire, la plus universellement intelligible.

« Le Christ est venu, et dans ce vieux monde livré à
« toutes les erreurs et à toutes les infamies, il a semé à
« pleines mains, avec son sang rédempteur, la vérité et la
« vie, des idées nouvelles et des sentiments nouveaux.

« Or, à ces idées nouvelles, à ces sentiments nouveaux,
« ne fallait-il pas des mots nouveaux, des expressions nou-
« velles, et les vieux mots eux-mêmes, les vieilles expressions
« n'avaient-ils pas à se hausser à des significations nouvelles?

« Le Christ est venu et il a appelé à Lui non pas seule-
« ment les grands et les lettrés, mais encore et surtout les
« petits et les ignorants. Or, à ce peuple immense formé
« de tant d'éléments divers, à ce peuple universel, catho-
« lique, dont l'âme comme les yeux regarde sans cesse
« le ciel, ne fallait-il pas une langue plus puissante,
« plus élevée que la langue des païens? ne fallait-il pas
« un style qui fût à la portée de tous, non plus savant,
« compliqué, comme celui de l'Orateur romain que la plu-
« part de ses contemporains ne comprenaient même pas(1),
« mais simple et grand comme la vérité qu'il venait en-
« seigner, et le style indiqué n'était-il pas le style ana-
« lytique que nous retrouvons à l'origine des premières
« littératures et qui est devenu le caractère de toutes les
« grandes littératures modernes?

« Or, je vous le demande, quand, pour cette œuvre

(1) Au dire de Cicéron, il y avait à peine cinq ou six dames romaines qui parlassent purement la langue latine. (MGR FREPPEL. *Commodien* p. 23.)

« sublime, Dieu a suscité ces ouvriers géants qui ont nom
« Tertullien, S. Augustin, S. Jérôme, S. Ambroise et
« tant d'autres génies créateurs, initiés par leur éducation
« à tous les secrets de la vieille langue latine, de quel
« droit osons-nous, nous chrétiens du XIX^e siècle, lati-
« nistes des derniers jours, taxer de barbares les mots
« qu'ils ont créés, les tournures qu'ils ont imaginées. et
« comme nous sommes bien venus à daigner les plaindre
« de n'avoir point su cicéroniser comme les rhéteurs
« antiques?

« Ce que nous disons de la prose, nous le disons à
« plus forte raison de la poésie.

« Faite pour chanter et enchanter, la poésie chez les
« anciens aura recours à toutes les séductions, à tous les
« raffinements de l'art. Le prince des lyriques latins,
« Horace, n'aura pas même assez des secrets de son génie
« et sa muse ira dérober à la Grèce tous ces modes har-
« monieux qui ont consacré sa gloire et qui après deux
« mille ans sollicitent encore toute oreille littéraire. Mais,
« comme la grande prose antique, trop savante, trop sub-
« tile pour être saisie de tous, sa poésie n'atteindra jamais
« au cœur du peuple. Lui-même le constatera avec un
« dépit mal dissimulé et ce sera dans toute la vivacité
« d'une cordiale rancune qu'il s'écriera un jour : « *Odi*
« *profanum vulgus et arceo.* »

« Mais vienne bientôt la poésie chrétienne. Quel chan-
« gement, quelle transformation ! Ah ! celle-ci, ai-je besoin
« de le dire ? elle ne chantera plus ni les dieux impu-
« diques, ni l'amour, ni le vin, ni les faux héros, mais,
« fille du ciel, elle se souviendra toujours et de son ori-
« gine et de sa fin divines : elle chantera le Dieu trois
« fois saint, le Dieu créateur et rédempteur, elle chantera
« les splendeurs incomparables du dogme, de la morale et
« de la liturgie catholiques, elle chantera les martyrs, elle
« chantera la vérité.

« Faire pénétrer la lumière dans les âmes, y éveiller

« la vie, faire croire, faire espérer, faire aimer tout ce
« qui est grand, tout ce qui est éternel, tel sera son
« but suprême. Et voilà pourquoi elle commencera par
« supprimer la période, cette phrase longue et compliquée
« qui, trop souvent, complice de la musique, ne sert qu'à
« voiler la pensée. Pour être universellement comprise, elle
« enchâssera toute parole dans une phrase simple et courte,
« souvent dans un seul vers, dans quelques mots dont la
« précision constituera la particulière beauté. Jalouse de
« la doctrine, elle renoncera, comme à regret, à cette métri-
« que d'Horace dont les dactyles et les spondées s'accom-
« modent mal avec l'orthodoxie et l'expression consacrée.

« Spiritualiste avant tout, elle dédaignera la quantité
« prosodique, principe matériel du mot, pour la remplacer
« par l'accent, qui en est le principe spirituel. Ses vers
« ne se compteront plus par pieds, mais par syllabes, et
« pour mieux graver la vérité dans les âmes, elle aura
« recours à l'assonance, plus tard à la rime et ainsi finira
« par être créée de toutes pièces cette nouvelle métrique
« si rationnelle et en même temps si artistique destinée
« dans sa beauté à être et à rester la base et le modèle
« de toutes les métriques modernes.

« La poésie chrétienne ira plus loin encore : féconde
« comme la vérité, elle enfantera des genres nouveaux,
« des strophes nouvelles, et ce sera dans ses formes si
« particulièrement originales, sur l'aile de ces mélodies
« si fraîches et si naïves, si simples et si sublimes, que
« de la lyre de nos poètes s'envoleront d'un siècle à
« l'autre ces poèmes incomparables qui pendant tout le
« moyen-âge ont illuminé et nourri la piété de nos pères :
« depuis le doux *Æterne rerum conditor* de S. Ambroise,
« jusqu'à ce chant majestueusement terrible du *Dies iræ*,
« depuis les *Couronnes* héroïques de Prudence jusqu'à ces
« *Proses* si délicieusement belles et hélas ! aujourd'hui si
« délaissées d'Adam de St -Victor.

« En résumé, vous le voyez, Messieurs, les deux lit-

« térations, en poésie comme en prose, n'ont guère de
« commun que la langue qu'elles manient à leur gré et
« de façon également habile.

« Poursuivant chacune son idéal, chacune a ses pro-
« cédés, chacune a sa forme, chacune a sa beauté : l'une
« cette beauté qui s'adresse au sens, à l'oreille, à l'imagina-
« tion, à la passion ; l'autre cette beauté qui va directement
« à l'âme, au cœur, à la volonté ; l'une belle de cette
« beauté que donne la nature, l'autre parée de tous les
« dons de la grâce ; l'une belle comme la terre au prin-
« temps, l'autre comme les cieux quand le soleil les dore ;
« l'une belle comme la Vénus de Médicis, l'autre comme
« un ange de Fra Angelico ou comme une vierge du
« Pérugin.

« Comprenez, d'après cela, dans quelle erreur versent,
« à quelles difficultés inextricables et à quelles consé-
« quences fâcheuses viennent se heurter fatalement les
« maîtres qui ne se rendent pas compte de ces vérités,
« qui s'imaginant sincèrement que la forme païenne est
« l'idéal suprême en littérature, s'en iront mesurer, devant
« leurs élèves, la valeur d'un écrivain chrétien à son plus
« ou moins de ressemblance avec quelque écrivain du
« siècle d'Auguste.

« Qui ne voit que c'est là le renversement des
« choses et qu'autant vaudrait juger l'art gothique d'après
« les règles de Vitruve et, pour apprécier la cathédrale
« de Cologne, prendre pour type le Parthénon d'Athènes?

« Voilà le grand obstacle à l'application des prin-
« cipes chrétiens dans l'enseignement des humanités.

« Pour former la jeunesse à l'élégance du style et
« à l'éloquence, le Souverain Pontife recommande l'emploi
« simultané des auteurs chrétiens et païens. »

Suivons maintenant, dans un résumé clair et concis,
l'évolution historique de la littérature chrétienne ; on
verra, par un simple coup d'œil, la place éminente
qu'elle occupe dans notre civilisation. L'opinion de

M. l'Abbé Guillaume n'est du reste pas isolée; elle est partagée par plusieurs historiens d'une grande autorité, tel que Lecoy de la Marche et par d'autres qui se sont donné la peine de secouer le préjugé à la mode et d'aller puiser aux origines mêmes du langage de l'Eglise, la conviction qu'il n'est nullement la corruption du latin classique.

« Pie IX aurait pu ajouter, et je crois au fond que
« c'est bien là sa pensée, que le latin chrétien n'est
« pas du tout comme une nouvelle greffe entée, si je
« puis dire sur la langue même de Cicéron, mais plutôt
« la continuation, le perfectionnement et la transformation
« du latin primitif, du vieux latin national et populaire;
« qu'en un mot le latin de l'Eglise, par là même qu'il
« n'est pas académique, cicéronien, est le latin par excel-
« lence, le vrai latin.

« Le latin primitif, en effet, Messieurs, comme toutes
« les langues à leur origine est une langue essentiellement
« analytique dans sa prose, analytique et de plus sylla-
« bique dans sa poésie. Ce caractère, il le garda à peu
« près pur jusqu'au siècle d'Auguste où Cicéron d'une
« part et Horace de l'autre achevèrent d'y introduire la
« forme synthétique ou périodique et la métrique dérobées
« aux Grecs. Mais cette langue nouvelle, le peuple romain
« ne l'adopta jamais complètement; il considéra toujours
« ces perfectionnements comme des importations étrangères
« qu'il abandonnait à quelques beaux esprits, et, à côté
« de ce courant admirable si vous le voulez, mais exotique,
« il continua par la parole et par des écrits à entretenir
« le vieux courant national où son esprit se retrempait
« sans cesse et sans fatigue comme dans ses sources
« naturelles.

« C'est ce courant, c'est ce vieux latin populaire que
« l'Eglise reprit en quelque sorte pour son compte au
« sortir des catacombes : langue, assez simple pour devenir
« catholique, universelle, assez vivace encore et assez souple

« pour se plier aux plus étonnantes transformations et
« servir à la conquête des âmes, comme elle avait servi
« à la conquête des corps.

« Sans doute, cette langue nouvelle n'arriva pas de
« suite à sa perfection. Ceux qui la manièrent les premiers,
« comme Minutius Félix et Lactance, ne le firent pas
« toujours avec intelligence et on a grand tort de les
« citer au premier rang parmi les Pères qui ont bien
« écrit. C'est au contraire à un rang fort secondaire qu'il
« faudrait les ranger, car ils manquent d'originalité :
« élevés dans les écoles de Rome, ils en restèrent trop
« souvent l'écho inconscient, les imitateurs trop fidèles
« des écrivains du siècle d'Auguste.

« Sortis eux-mêmes des rangs les plus élevés de la
« vieille société romaine, les grands génies du IV^e siècle,
« les Augustin, les Jérôme, les Ambroise, n'échappèrent
« pas entièrement non plus à cette influence de l'éducation
« première et c'est seulement au VI^e siècle que, par la
« plume de saint Grégoire-le-Grand, la langue latine
« chrétienne acheva de briser tous ses liens.

« Placé au seuil du moyen-âge, en face du monde
« romain qui achevait de mourir et des barbares qui ne
« savaient pas vivre encore, Grégoire, comme un colosse
« sublime, sembla prendre le monde dans ses mains pour
« le repétrir et le rebâtir en quelque sorte sur un plan
« nouveau et sur des bases nouvelles. Et de même qu'il
« fut le grand organisateur social de son temps, le créateur
« inspiré de la liturgie romaine et de ce chant incompa-
« rable qui porte son nom, on peut dire aussi qu'il fut
« le véritable créateur du grand style chrétien, de ce
« style à la fois simple et majestueux, élégant et popu-
« laire, image vivante du Verbe éternel venu en ce monde
« non point pour charmer et enchanter les hommes, mais
« pour les éclairer et les conduire au bien.

« Ce sera saint Bernard, qui au XII^e siècle achèvera
« de donner à cette prose de saint Grégoire son dernier

« perfectionnement, comme ce sera, au XII^e siècle encore,
« qu'un autre de vos compatriotes, Adam de Saint-Victor,
« achèvera de donner sa dernière forme à la poétique
« chrétienne et composera ces proses ou séquences qui,
« pour ne ressembler en rien aux chants d'Horace ou
« de Pindare, n'en sont pas moins une des plus admirables
« choses que l'oreille et l'âme humaines aient jamais
« entendues. »

La méthode païenne, ou, si l'on veut, naturaliste, s'est tellement infiltrée dans les humanités, que l'enseignement de l'histoire lui-même aurait grand besoin d'une réforme radicale. On pourrait, au lieu du cours généralement terne et insipide où vont bâiller les élèves, au récit de quelque anecdote sans intérêt et sans portée, faire de l'histoire une école féconde de développement intellectuel, de saine critique et de haute moralisation. M. l'Abbé Guillaume indique cette importante idée, en quelques lignes.

« Je termine ici, Messieurs, les observations trop
« longues peut-être, mais pourtant nécessaires, que j'avais
« à présenter sur l'enseignement de la littérature chré-
« tienne. Il me resterait à parler de l'enseignement de
« l'histoire qui en est le complément. Mais, forcé d'être
« bref, je n'en dirai qu'un mot, et encore ce mot n'aura-
« t-il trait qu'à l'histoire ancienne.

« Pourquoi aussi, Messieurs, ne pas appliquer à cette
« étude la méthode de comparaison? Y a-t-il, en effet,
« rien de plus stérile et de plus fâcheux que la façon
« dont se fait habituellement, dans nos collèges, le cours
« d'histoire grecque ou romaine? Qu'est-ce autre chose,
« ce cours, qu'une pure constatation de faits plus ou moins
« historiques, qu'une étude minutieuse, et le plus souvent
« matérielle des institutions, des mœurs et des arts de
« la Grèce et de Rome, sans aucun regard vers le christia-
« nisme, vers la vérité.

« Où est l'action de la Providence, où est l'action

« de Dieu et du Christ dans nos cours d'histoire ancienne ?
« Où est surtout la vérité morale ?

« On présente à notre admiration tous les beaux
« héros que vous savez, dont l'histoire a été le plus
« souvent fabriquée de toutes pièces par les Grecs men-
« teurs et qui même encore, sous ce costume d'emprunt,
« mériteraient cent fois aujourd'hui, d'être envoyés au
« bagne, et l'on a l'air de nous dire que nos héros à
« nous et nos saints ne sont rien à côté.

« On célèbre à l'envi les civilisations d'Athènes et
« de Sparte et l'on ne songe pas à nous dire que la
« moindre de nos communes flamandes au moyen-âge
« était cent fois plus libre, plus riche, plus véritablement
« civilisée ; qu'Athènes, la capitale incontestée de la civi-
« lisation antique, ne comptait que 18,000 hommes libres
« à côté de 300,000 esclaves chargés de servir ces pri-
« vilégiés du sort, et que Sparte, la cité austère, la cité
« du grand Lycurgue, comme la cité aimable du grand
« Solon, n'était au fond qu'un lupanar peint en rose,
« digne d'être administré au nom de la vertu républi-
« caine par le maire de Cempuis.

« On nous donne les siècles de Périclès et d'Auguste
« comme les points culminants de l'histoire de l'humani-
« té. Mais que sont ces siècles si vantés en face des
« siècles de Charlemagne, de saint Louis et même de
« Louis XIV ? Les historiens les ont illustrés à la façon
« de Rembrandt : pour les peindre, ils ont employé le
« clair-obscur, jetant une lumière intense sur un point
« unique du tableau, laissant tout le reste dans
« l'ombre.

« Mais, faites-moi donc la pleine lumière en tout
« cela ; percez-moi toutes ces ombres, jetez-moi toute cette
« obscurité au grand jour de la comparaison, au grand
« soleil de Dieu, et ils verront, vos enfants, ce que sont
« en réalité ces grands hommes, ces grandes institutions,
« cette grande civilisation ; grands hommes sans principes

« et sans mœurs, institutions contre nature, civilisation
« de la mort. »

Les deux rapports vraiment remarquables lus à Malines et à Lille par M. l'Abbé Guillaume semblent déjà porter leurs premiers fruits. En France comme en Belgique, ils ont fait une sérieuse sensation. D'un côté, des adversaires acharnés, comprenant la portée de la lutte engagée, voyant clairement qu'il y va de la vie ou de la mort pour leur bienheureuse routine, se livrent à des attaques passionnées autant que perfides contre la sage Réforme imposée par Pie IX en 1853 et simplement remise en mémoire de nos jours, mais d'un autre côté, les autorités les plus compétentes, comme les catholiques de bonne foi, appuient de leur approbation et de leurs encouragements la noble initiative de M. le Doyen de Beauraing. Une des plus illustres congrégations enseignantes de France accepte la Réforme. Elle vient de remanier ses programmes ainsi que la liste des auteurs pour chaque classe : le programme nouveau doit être à l'heure actuelle appliqué dans toutes les maisons qu'elle possède à Paris et en province.

Espérons que dans notre pays, tous les établissements catholiques d'enseignement moyen, ne tarderont pas à suivre un aussi bel exemple. Quelle transformation dans notre jeunesse si tous les maîtres d'humanités s'assimilaient cette pensée exprimée naguère par Sa Grandeur Monseigneur Doutreloux, Evêque de Liège, à la société scientifique de Bruxelles : « Dans un temps où on a besoin, plus que jamais, de développer les idées chrétiennes, ce serait une faute de ne point faire connaître ceux qui en ont été les plus brillants défenseurs l'étude des auteurs chrétiens dans les classes est indispensable au progrès intellectuel et social de l'humanité. »

Alors ce ne seraient plus quelques individus épars

qui échapperaient à la contagion des idées païennes, ce seraient des légions de chrétiens aguerris et de saints qui sortiraient de nos collèges. Tout en goûtant les beautés de la littérature patriotique, ils s'habituerait peu à peu à retracer les vertus de leurs modèles; ils seraient tout prêts pour exercer dans le monde une influence bienfaisante, une mission civilisatrice par excellence; initiés aux vrais principes du beau, ils sauraient lutter contre l'engourdissement d'une idiote routine ou contre le flot montant du naturalisme littéraire et ils feraient rejaillir sur l'Eglise leur mère l'éclat de leur sainteté.

CH. DUFRESNE





LE SECOND CONGRES

DE LA

LIGUE DÉMOCRATIQUE BELGE

I. — Coup d'œil général



La *Ligue démocratique belge* a tenu, les 24 et 25 septembre derniers, son second Congrès annuel.

Le programme des questions soumises aux discussions des démocrates catholiques était extrêmement fourni, et il n'est point étonnant que le Congrès n'ait pu aborder, discuter et résoudre que quelques unes de ces questions.

Nos lecteurs ne s'attendent point, sous notre plume, à une réédition de ces divers débats — si incomplets et si diffus qu'aient d'ailleurs été les compte-rendus de la presse quotidienne; nous voulons seulement en cet article prendre note des principaux *considerata* que la Ligue a explicitement formulés.



Dans l'ordre politique, le passionnant problème du recrutement de l'armée a fait l'objet d'un échange de vues des plus vifs.

Qu'une réforme s'impose, que le système actuel

doive sauter à bref délai sous un effort d'opinion d'autant plus décisif qu'il a été réprimé plus longtemps par les expédients censitaires — cela n'est douteux pour personne et le Congrès a eu raison de ne point faire au remplacement l'honneur de discuter son maintien possible.

La question se posait donc ainsi : les anciens errements étant condamnés, que leur substituera-t-on ?

Les uns répondaient : le volontariat.

D'autres : la nation armée.

C'est entre ces deux formules que la discussion s'engagea — nul ne s'étant levé pour préconiser le service général et obligatoire à la prussienne, qui réalise l'égalité il est vrai, mais l'égalité dans la servitude et qui fait de la caserne une pépinière de futurs révolutionnaires.

Partisans du volontariat, partisans de la nation armée, après une passe d'armes très-chaude, finirent par communier en un système transactionnel qui aurait pu être plus heureux.

Au sens du vœu émis, l'armée permanente et les cadres seraient fournis par des volontaires et, si besoin en était, une réserve serait constituée par un tirage au sort, de préférence parmi les plus fortunés des citoyens.

Cette solution n'a rien qui puisse nous enthousiasmer à l'excès : tout d'abord le volontariat transforme en salariat, objet de marchandages, ce qui est, somme toute, un devoir patriotique — le service du pays ! De plus ce système de recrutement, repeuplant l'armée de la tourbe indisciplinée des anciens remplaçants, ne satisferait certes point aux nécessités de la défense du pays. Enfin, si jamais le vœu de la *Ligue* était transposé dans les faits, il n'y aurait en vérité dans notre législation militaire aucune iniquité en moins : au remplacement, cette lésion-

du droit des non-possédants serait substitué le tirage au sort entre les seuls possédants... Au point de vue des principes, l'une chose est aussi détestable que l'autre; toutes deux s'appellent l'injustice!

Pour ce qui nous regarde, le volontariat ne pourrait nous agréer qu'à une seule condition : c'est que l'armée permanente, ainsi recrutée, soit appuyée d'une réserve indistinctement prélevée dans toutes les catégories sociales.

C'était, à quelques nuances près, la proposition du parti antisocialiste gantois, et nous regrettons vivement qu'elle n'ait point été adoptée.

Non moins actuelle que la question militaire et non moins imminente était la réforme électorale de la représentation proportionnelle.

L'ordre du jour du Congrès ne la mentionnait pas — mais une motion fort opportuniste l'a mise sur le tapis et a provoqué de la part de M. Léon Mabile, un des chefs de la démocratie catholique et qui présidait la section dite « des intérêts généraux de la classe ouvrière », cette franche et importante déclaration « que si la représentation proportionnelle ne figurait point au programme du Congrès, c'est qu'antérieurement déjà la *Ligue* avait donné son adhésion formelle à cette réforme. »

Cette adhésion ne nous étonne point, mais il était nécessaire peut-être sinon de la renouveler du moins de la remémorer; au moment en effet où la représentation proportionnelle va être débattue au Parlement, il était utile de prendre acte des sympathies qui lui sont venues de tous les groupements politiques et sociaux; jamais innovation ne fut plus réellement dans les vœux de la nation, et si, au lieu d'être à la merci d'une discussion parlementaire d'où l'intérêt personnel ne sera point, hélas, toujours absent, la représentation proportionnelle pouvait faire

l'objet d'un *referendum*, son succès, disons mieux son triomphe serait assuré.

Espérons que grâce à ces manifestations multiples et non équivoques de la majorité des citoyens belges, il se trouvera — pour l'honneur des dernières Chambres censitaires! -- une majorité parlementaire résolue à sauvegarder le pays à la fois des entraînements démagogiques et des réactions conservatrices et qui, en dosant l'absolutisme du suffrage universel d'une représentation adéquate des diverses opinions partageant le pays, mettra celui-ci en garde contre les aventures en sens divers, mais toutes préjudiciables à la fois à l'ordre et au progrès qu'un corps électoral, aussi considérablement agrandi qu'insuffisamment éduqué, nous tient en réserve.

Entre tant d'arguments invoqués à l'appui de la réforme, celui-là est un des plus décisifs et des plus élevés : seule, la représentation proportionnelle peut nous donner un Parlement qui, reflétant tous les courants d'idées dans la mesure de leur importance, inaugurerait une politique nationale, faite d'émulation et de contrôle réciproques jusqu'en les moindres détails, régie non plus par des étiquettements routiniers et inexorables de partis, mais par des communautés d'idées raisonnées et délibérées, et qui, refaisant le Parlementarisme ce qu'il avait parfois cessé d'être — l'interprète fidèle de *toute* la nation — sauverait le régime représentatif du discrédit qui le menace.

A cette question de la représentation proportionnelle se rattache — au point de faire corps avec elle — cette autre question de la représentation spéciale des ouvriers dans les assemblées publiques.

« La révision, a dit M. Helleputte, a été faite pour permettre aux ouvriers de faire entendre leurs voix dans le Parlement. Il ne s'agit pas seulement pour l'ouvrier de mettre un bulletin dans l'urne.

Il faut qu'il ait des *mandataires spéciaux*. Nous voulons être un *corps spécial* dans la grande armée conservatrice. »

Ce *desideratum* n'a rien que de légitime, mais pour le réaliser qui ne voit que le meilleur moyen, c'est d'inscrire dans les règlements des associations politiques comme dans la loi électorale le principe de la représentation proportionnelle, qui, en toute justice distributive, sans froissements et sans heurts, donnera respectivement aux partis bourgeois et aux partis ouvriers un nombre de mandataires en raison directe de leur importance.

Puisse-t-on comprendre la nécessité de cette tactique avant que l'union catholique ait été compromise par des divisions peut-être irréparables.



Si de l'ordre politique nous passons dans l'ordre économique, nous rencontrons parmi les décisions prises par le Congrès, celle-ci qui nous paraît capitale : que la corporation soit mise à la base de l'ordre social, qu'elle soit comme la cheville ouvrière de l'évolution démocratique.

La question de la corporation n'a point fait l'objet, au Congrès, d'un débat particulier; elle avait été mûrement approfondie l'an dernier et la Ligue tout en conseillant les syndicats mixtes entre employeurs et employés, n'avait point dissimulé sa préférence pour les unions professionnelles, composées exclusivement d'ouvriers; elle avait réclamé, pour l'une comme pour l'autre forme corporative, les avantages de la personnification civile, qui sont en effet des conditions indispensables de développement et de raffermissement.

Les syndicats mixtes nous ont toujours semblé

une belle et candide chimère; si longtemps que l'entente règne entre les représentants du capital et du travail, tout va bien; mais actuellement têt sonne l'heure des difficultés et des divergences, et le syndicat est alors paralysé dans son œuvre par des suspicions réciproques; la dissolution ne se fait point attendre, qui, en face du patron toujours plus ou moins appuyé et fourni pour la résistance, réintègre l'ouvrier dans le stérile émiettement de l'individualisme.

Le syndicat professionnel s'impose donc : il est équitable en principe -- autant que l'association entre patrons; il est pacifiant en fait; l'apaisement social n'est point dans l'écrasement d'un élément de la production par l'autre; il est au bout de libres et dignes négociations entre le capital et le travail; les patrons ont le droit de se grouper et personne n'y trouve à redire; il importe de reconnaître et de garantir un droit analogue à l'ouvrier; de l'entente de ces deux forces équilibrées germeront successivement les réformes nécessaires; certes, ce ne sera point l'œuvre d'un jour, et les corporations ouvrières devront progresser beaucoup encore et se solidifier grandement (la personnification civile et le caractère obligatoire du syndicat peuvent y aider) avant de faire prévaloir dans les mœurs d'abord, ensuite dans les lois les redressements dont le Congrès leur a remis le soin et notamment la fixation, par industrie, d'un maximum de salaire et la fixation, par industrie, d'un minimum d'heures de travail, même pour les adultes; dans l'idée du Congrès cette double fixation doit être élaborée tout d'abord par les syndicats respectifs et postérieurement consacrée par la loi

Il n'y a point à se faire illusion sur l'échéance encore lointaine où ces désirs deviendront des réalités; et pourtant, dans la question surtout de la

limitation des heures du travail, il y a urgence d'agir, non seulement pour rendre plus sévère et moins administrativement élastique la loi de 1889, mais même pour en assurer la loyale application; en attendant que les corporations puissent en cette matière intervenir efficacement, l'action immédiate du législateur s'impose : « Si, soit les intérêts généraux, soit l'intérêt d'une classe en particulier se trouvent ou lésés ou menacés, et qu'il soit impossible d'y obvier autrement, il faudra de toute nécessité recourir à l'autorité publique. » C'est de cette parole de l'Encyclique que s'autorisa le Congrès pour réclamer sans retard, indépendamment de l'action des syndicats, une application plus rigoureuse de la loi de 1889, en même temps que la création d'un corps d'inspecteurs *spéciaux* du travail, nommés avec des garanties d'indépendance et dans des conditions de savoir technique que réclame leur mission sévèrement exercée.

A certains, de bien courte vue, qui ont découvert une contradiction entre ces deux votes simultanés du Congrès, l'un relatif aux devoirs des corporations, l'autre relatif au devoir de l'Etat. et qui ont oublié la corrélation directe de ces deux devoirs, l'un suppléant à l'autre, nous dédions ces lignes caractéristiques et péremptoires d'un livre récent et d'une remarquable netteté sur *le Pape, les catholiques et la question sociale*.

« En France, c'est l'idée corporative qui se présenta la première aux catholiques désireux d'une réforme sociale; en Suisse, ce fut l'idée de l'intervention de l'Etat. L'exemple inverse de la France et de la Suisse atteste nettement la solidarité naturelle de ces deux idées. Afin que l'idée corporative devienne efficace et praticable, de Mun souhaite une législation industrielle; afin que la législation indu-

strielle puisse régler avec compétence certains détails des métiers, et qu'en même temps elle n'exagère pas au-delà de toute borne la puissance de l'Etat, Decurtins a récemment sollicité le Conseil Fédéral de mettre à l'étude les projets de restauration corporative (1). »

Venons en maintenant à la discussion très détaillée dont la coopération en sa triple manifestation — production, crédit et consommation — a été l'occasion; l'esprit pratique qui animait les démocrates catholiques — si aisément et si légèrement dénié par quelques-uns — s'est révélé dans le vœu émis à propos de la coopération de production que le Congrès, convaincu que l'évolution démocratique n'est pas l'œuvre d'un jour, n'a préconisé qu'à une échéance lointaine, après que l'éducation économique et industrielle de la classe ouvrière sera faite et que la réunion du capital et du travail entre les mains de groupes d'ouvriers d'élite aura été préparée, pour la petite industrie et les métiers par des syndicats de petits commerçants achetant en commun et en gros les matières premières; et pour la grande industrie, par des négociations préliminaires et pacifiques entre patrons et ouvriers, respectivement réunis en syndicats; ce vœu, on peut s'en convaincre, n'a rien de révolutionnaire; il fait apparaître au travailleur la coopérative de production comme un idéal qui ne saurait être atteint que par l'organisation et l'instruction... On pourrait vraiment donner à la classe ouvrière de plus mauvais conseils!..

Les coopératives de crédit se rattachent aux

(1) *Le Pape, les catholiques et la question sociale*, par LÉON GRÉGOIRE. Paris, Didier.

coopératives de production par un lien étroit : seules les banques populaires accorderaient éventuellement aux syndicats le crédit nécessaire à la production à côté de cela il est indispensable pourtant que ces banques soient à la disposition des travailleurs isolés; c'est dans ce double sens que le Congrès s'est prononcé.

Les coopératives de consommation ont fourni un débat particulièrement passionné; rien d'étonnant : si d'une part, elles ont pour la classe ouvrière cet immense avantage de réduire considérablement les frais du ménage, d'autre part le petit commerce leur impute la crise qu'il traverse; entre les intérêts du plus grand nombre et les intérêts de quelques uns le Congrès a eu raison de ne point hésiter; les détaillants ont d'ailleurs à leur disposition un excellent moyen (emprunté au principe même de la coopération pour parer aux inconvénients de celle-ci) c'est de se syndiquer entr'eux pour l'acquisition en gros des marchandises, afin de pouvoir lutter ainsi sur un pied parfait d'égalité avec les coopératives. Néanmoins il importe en faveur des classes moyennes de ménager les transitions et le Congrès l'a fait en recommandant aux coopératives de s'entendre avec les détaillants quand cette entente est possible; il ne pouvait concéder davantage sous peine de trahir les intérêts dont il avait la garde et de manquer de la plus élémentaire perspicacité d'avenir; car tous les raisonnements et toutes les oppositions du monde ne prévaudront point contre le courant coopératif, poussé en avant par le souci de vivre de ceux dont les ressources sont limitées au trop strict pain quotidien.

Pour compléter la physionomie générale du Congrès il nous faut au moins mentionner encore le débat relatif à la mutualité — des caisses de

secours mutuels pour femmes avec caisse spéciale pour femmes accouchées ont été décidées et des idées ont été échangées, sans qu'un vote soit intervenu, sur la fédération de toutes les sociétés de secours mutuels affiliées à la Ligue — le débat relatif aux « sans travail » au cours duquel toutes les réformes dont il a été question ci-dessus, ont été succinctement examinées comme remèdes généraux à la plaie du chômage et qui a abouti à un vœu en faveur de caisses de chômage alimentées par les ouvriers, les patrons et la commune et régies par un comité où le triple élément subsidiant serait proportionnellement représenté — enfin le débat relatif à une fédération nationale de toutes les unions de métiers, affiliées à la Ligue démocratique — et ce dernier débat nous fournira la conclusion de cette petite étude.

Il s'est trouvé au Congrès un groupe de délégués qui, non contents de préconiser une fédération des unions de métiers affiliées à la Ligue, ont proposé une entente entre tous les syndicats ouvriers — sans distinction de tendances philosophiques.

Ainsi formulé, ce desideratum a été repoussé par le Congrès — et avec raison.

L'idée pourtant demande à être précisée, afin que la part d'erreur et d'illusion qu'elle renferme soit clairement mise en relief et que, d'un autre côté, la parcelle de vérité et d'esprit pratique qu'elle recèle ne soit point perdue.

Qu'entre démocrates chrétiens et démocrates socialistes une alliance générale, une fusion d'aspirations soit possible, c'est là une dangereuse chimère et qui ne hante, pensons-nous, l'esprit de personne; d'un parti à l'autre tout diffère, but et moyen; quo de commun entre ceux dont l'idéal est la pacification sociale dans l'harmonie des intérêts et ceux

qui rêvent pour la société un mécanisme administratif compressif de toute liberté et de toute initiative; ceux-ci veulent réaliser la justice par une progressive évolution, ceux-là sont impatients de secousses révolutionnaires; les uns appliquent aux plaies du monde le baume de la charité, annonciatrice bénie de la justice; les autres exaspèrent les souffrances du peuple jusqu'à la révolte; d'une part c'est le Christ honoré, la famille respectée, la propriété privée assurée, sinon dans son mode actuel de jouissance et de transmission, du moins dans son principe; d'autre part, c'est la première communion laïque, l'amour libre et la confiscation universelle des biens, au profit de l'Etat, seul propriétaire...

Entre des tendances aussi contradictoires, est-il possible d'imaginer une alliance durable et sincère?

Tout au plus, sur des revendications d'intérêt matériel, strictement limitées, clairement déterminées, n'engageant en rien l'avenir et n'entamant de part ni d'autre les principes fondamentaux du parti, un accord essentiellement passager est-il concevable et admissible entre tous les ouvriers d'une même industrie, comme ce fut le cas à Gand pour parer aux inconvénients résultant de l'introduction trop brusque des « quatre métiers » dans l'industrie textile.

Ces considérations ont constamment inspiré la façon d'agir du groupe ouvrier chrétien de Gand, et nous croyons qu'il s'est trop bien trouvé de cette ligne de conduite dans le passé pour s'en départir dans l'avenir; on a reproché parfois à ce groupe son étiquette *antisocialiste*; on a eu tort; certes la politique démocratique catholique ne doit pas se borner à combattre le socialisme; c'est le côté négatif de son programme, mais il a son importance et s'il est indispensable de le compléter par l'élaboration de réformes positives et pratiques (ce fut la tâche

du Congrès); il importe de ne point oublier d'ailleurs qu'outre un certain conservatisme étroit, stagnant et routinier, la démocratie chrétienne a un autre ennemi, plus dangereux peut-être — le socialisme athée et révolutionnaire — contre qui elle ne doit point désarmer, parce que ce désarmement interprété comme une complicité, atteindrait le mouvement social chrétien dans sa raison d'être elle-même et le ferait passer pour une contrefaçon et une superfétation.

FIRMIN VANDEN BOSCH



II. -- Un vœu du Congrès

Les travaux du deuxième Congrès de la Ligue démocratique ont vivement excité l'attention et l'intérêt du public. Au milieu de l'effervescence de ce travail de réforme sociale, auquel personne désormais ne reste indifférent, ce Congrès prenait une importance qu'on ne lui eût point attribuée en d'autres circonstances : il promettait de déterminer plusieurs points, mal arrêtés jusque là, du programme d'une organisation déjà puissante, qui deviendra bientôt une des chevilles ouvrières du mouvement démocratique.

Les prévisions n'ont pas été trompées; et s'il y a eu des étonnements, ç'a été de voir combien dignes, combien graves, combien sérieuses ont été les discussions, combien calme mais énergique l'expression des desiderata, combien nets et précis les vœux.

Mais le point le plus important, le trait de lumière sur les tendances de la Ligue, fut assurément ce vœu, dont personne ne méconnaîtra la souveraine importance :

La coopérative de production, réunissant aux mêmes mains le capital et le travail, est le but de la réforme professionnelle chrétienne.

Ce vœu n'a pas été sans provoquer quelque étonnement chez ceux qui se souvenaient que, il n'y a pas si longtemps, se dire partisan de la coopération, c'était s'exposer à se voir traiter d'utopiste, de visionnaire,... quelquefois de socialiste.

Cependant l'idée de la coopération était dans beaucoup d'esprits, forte comme la vérité, forte comme une nécessité sociale. Elle luttait contre... des préjugés, contre des craintes mal définies; — elle devait émerger, et elle émerge!

La coopérative de production est le but de la réforme professionnelle chrétienne : — là est la vérité.

C'est la seule solution définitive de la question économique; tout le reste sont des palliatifs, des solutions transitoires ou des moyens.



Quel est le problème à résoudre?

L'ouvrier est mal partagé dans la distribution des richesses.

La cause du mal se trouve dans l'absolue dépendance du travail à l'égard du capital. Le travail, qui devrait être la première valeur économique, n'est plus qu'un accessoire du capital, un accessoire qui ne parvient pas à se faire attribuer une part de bien-être en proportion de sa collaboration.

Il faut améliorer la situation du travail, lui faire donner une rémunération juste et équitable.

Quelle solution donnera-t-on à ce problème?

La trouvera-t-on dans la charité?

Ne nous laissons pas séduire par une équivoque de mots!

Oui, la solution se trouve dans la charité, pour une large part; — dans cette charité qui est l'amour du prochain *comme de soi-même*; — elle se trouve, pour une large part, dans ce grand amour de tous les hommes s'aimant comme des frères, et faisant désirer à chacun, pour les autres, les bienfaits dont il jouit lui-même.

Mais cette *charité* ne reste pas confinée dans les limites de la *bienfaisance*. Elle ne consiste pas seulement à tendre une pièce de vingt sous, ou une pièce d'or à celui qui a faim. Elle est plus grande et plus haute; elle cherche à assurer au petit, au faible, tous les biens, entr'autres cette indépendance économique chère à toute âme noble et fière. Il est dur de recevoir l'aumône; — « il est plus heureux de donner que de recevoir », a dit le Christ. Et le petit, le faible souffre de devoir tendre la main!

Ce que la charité doit donner, c'est la possibilité de se suffire en dehors de l'aumône, de gagner son pain, — à la sueur de son front, oui; — mais de le gagner.

Puis il restera un large champ d'action à la bienfaisance. Il y aura assez de malades, d'impotents, de veuves, d'orphelins, de malheureux de toute nature, pour que les âmes charitables n'aient pas à craindre de ne plus avoir à qui donner!

La charité, d'ailleurs, ne saurait donner la solution, parce que la question n'est pas une question de charité, mais une question de justice.

Question de justice!

Nous ne parlons pas ici des obligations de justice de tel individu à l'égard de tel autre individu; du devoir, par exemple, de payer un juste salaire. « Pour fixer la juste mesure du salaire, il y a de nombreux points de vue à considérer » — (Encycl. *Rerum novarum*). Nous ne voulons pas, ici, discuter cette question.

Nous parlons de cette obligation de justice résultant du droit à la vie, qui est l'apanage de tout homme entrant en ce monde.

Le *droit* dit corrélation à quelqu'un : et, dans ce quelqu'un, il dit obligation de ne pas violer le droit, et parfois d'agir pour ne pas le laisser vain.

Mais le droit à la vie n'est-il donc qu'un leurre; n'impose-t-il à personne l'obligation de faire que l'ouvrier trouve sa subsistance?

Il est quelqu'un qui a ce devoir, ce devoir de justice. — Ce n'est pas vous; — ce n'est pas moi; — ce n'est pas tel industriel ni tel négociant; jusqu'à ce qu'une situation spéciale fasse naître ce devoir dans notre chef, — c'est la société, et chacun dans la société, selon la mesure de son influence sociale.

Et le devoir s'établit là, net et déterminé.

La situation économique met-elle l'ouvrier dans l'impossibilité de gagner sa vie, il faut travailler à modifier la situation économique.

La société le doit; — l'Etat le doit, en prenant garde de ne pas rendre plus mauvaise, par une intervention inopportune, une situation mauvaise déjà; — je le dois, — vous le devez, selon notre part d'influence sociale.

Et c'est au nom de la justice que l'ouvrier peut réclamer de semblables réformes.

Il peut les réclamer de l'Etat, car la mission première du pouvoir civil est de garantir la coexistence des droits de tous les individus. Il est donc « évident que l'autorité doit aussi prendre les mesures voulues, pour sauvegarder le salut et les intérêts de la classe ouvrière. Si elle y manque, elle viole la stricte justice, qui veut qu'à chacun soit rendu ce qui lui est dû ». -- (Encyclique *Rerum novarum*.)

Mais que l'État, d'autre part, n'aille point, emporté par un beau zèle, jeter le poids de son autorité dans l'un ou l'autre plateau de la balance économique, alors qu'il n'est point en son pouvoir de diriger tout le jeu de cette balance aux plateaux multiples et aux multiples leviers. Oh certes! l'idée est attrayante, que l'État garantisse cette loi de justice naturelle, « que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête ». — (Encycl. *Rerum novarum*.) « Mais de peur que dans ces cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée de travail, et la santé de l'ouvrier, les pouvoirs publics n'interviennent importunément, vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable que la solution soit réservée aux corporations ou syndicats... ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même, si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'État. » — (Encycl. *Rerum novarum*.)

L'État, en effet, tient sa propre action en sa main, mais les réactions lui échappent : — s'il modifie artificiellement un des facteurs de l'équilibre social, les autres facteurs réagiront, multipliant leur pression en sens inverse de l'artificielle pression produite sur un point.

Que la réglementation fasse hausser les salaires, une double réaction tendra à se produire fatalement : la hausse du prix des produits industriels, et accessoirement, de toutes les denrées; et la substitution de plus en plus complète du travail des machines au travail de l'homme.

La réglementation s'étendra-t-elle également sur les prix?

C'est le retour en grand à la chinoiserie du prix officiel du pain, tel qu'on l'a vu il y vingt-cinq ans.

Opposera-t-on une barrière à l'introduction de la machine ?

C'est refuser à l'humanité une diminution de travail.

Ce qu'il faut, ce n'est pas proscrire la machine, mais la faire travailler, non seulement pour l'intérêt du capital, mais pour le soulagement de l'ouvrier.

Il faut que le capital cesse d'être le premier producteur, employant le travail comme un accessoire. Le travail doit être le grand et premier facteur économique; le capital doit devenir l'accessoire du travail.

Aussi longtemps qu'on n'en sera point arrivé là, on verra se prolonger la situation déprimée du travailleur.

Et toutes les associations ouvrières, qu'elles s'appellent caisses de secours, assurances mutuelles, caisses de résistance, qu'elles soient n'importe quoi, en dehors de la coopération, ne peuvent donner une solution définitive du problème.

Non que ces associations n'aient leur raison d'être, qu'elles ne soient indispensables au relèvement de l'ouvrier.

Il faut se garantir des coups imprévus, des malheurs personnels auxquels personne n'échappe en cette vie. Il faut s'assurer contre la mort du gagnepain de la famille, contre le manque de travail, contre la maladie, contre les accidents. Mais tout cela ne produit aucune augmentation de la part totale de bien-être pour chacun. C'est une réserve prise sur le salaire tel qu'il est, pour pourvoir aux jours où le besoin deviendra plus urgent.

Les associations ouvrières pourront arriver aussi à faire augmenter le salaire, par la force que les revendications trouvent dans l'union.

Mais tout d'abord, le patron sera toujours poussé

a faire croître le prix des produits, à mesure que l'augmentation des salaires fera croître le prix de revient.

Il sera poussé encore à remplacer par la machine le travail de l'homme devenu plus cher.

Un exemple frappant m'en était rapporté récemment.

Dans une ville de nos Flandres, cent vingt-sept ouvrières étaient occupées à un travail accessoire, dans une usine. Elles s'unirent pour exiger une augmentation de salaire. Le patron fut forcé de s'incliner; mais il trouva bientôt le moyen de remplacer les bras par la machine; et le nombre des ouvrières fut réduit à ... trois.

Ces tendances pourront ne pas se réaliser dans toute leur mesure; mais ces tendances existeront, elles sont fatales; et elles se réaliseront en partie tout au moins.

Et puis, s'il fallait voir dans ce mode de groupement ouvrier l'idéal et la forme définitive de l'organisation sociale, ce serait l'idéal de la guerre à outrance et à perpétuité.

Aussi longtemps que le capital et le travail seront en mains diverses, il y aura lutte entre eux.

Le seul moyen d'arriver à la paix économique, c'est de les réunir entre les mêmes mains. C'est pourquoi le Congrès a émis le vœu le plus sage qu'il pût émettre, en caractérisant ainsi la direction du travail de réforme :

« La coopérative de production, réunissant aux mêmes mains le capital et le travail, est le but de la réforme professionnelle chrétienne. »



La coopération résout le problème, parce qu'elle

assure tout à la fois et *une somme de bien-être plus grande*, et une *distribution plus équitable*.

Elle n'a pas besoin de faire rétrograder l'industrie, en empêchant l'introduction des machines. — Au contraire, tous les progrès peuvent être siens, sans qu'elle doive craindre que le travailleur en souffre.

Son âme, son essence, c'est l'association du travail : c'est le travail exploitant : c'est le travail employant la machine, c'est le travail employant le capital. De même que, dans l'organisation actuelle, l'âme de l'industrie, c'est l'association du capital, c'est le capital exploitant : c'est le capital employant la machine, c'est le capital employant le travail.

Dans l'organisation d'aujourd'hui tous les progrès, tous les avantages vont d'abord au capital; — dans l'organisation coopérative, -- l'organisation de demain, — ils iront avant tout au travail; et le travail, c'est l'homme, avec ses besoins, avec son droit à la vie.

La somme de bien-être sera plus grande, parce que les forces encore éparses tendront puissamment à s'associer, et produiront ainsi davantage en proportion du travail dépensé; — la répartition sera plus équitable parce qu'elle se basera davantage sur la mesure de collaboration de chaque activité dans la production.

Or, c'est là l'idéal économique : produire le plus possible avec le moins d'effort possible, en même temps que répartir à chacun selon ses œuvres.

Oh! oui, la grande loi du travail subsistera : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Pas plus alors qu'aujourd'hui, — moins qu'aujourd'hui, — on ne mangera son pain dans l'oisiveté. Oh! oui, les désastres industriels se produiront et l'on verra des ruines, on verra des sans-travail, des malheureux.

Car l'homme restera l'homme, et le monde restera le monde.

Mais, en somme, la situation économique sera meilleure, — et surtout, la guerre entre capital et travail sera moins terrible, parce que le capital et le travail seront moins opposés, parce qu'ils se compénétreront davantage.



Mais la coopérative ne présente-t-elle pas de graves et nombreux inconvénients?

Et tout d'abord, elle fera disparaître les classes intermédiaires.

Ceci est une erreur, et une erreur absolue. Les classes intermédiaires doivent subsister, et elles ne sauraient ne pas exister.

La disparition des classes moyennes ne serait pas seulement un malheur pour la société; — elle est une impossibilité.

Et certes, ce n'est pas la coopération qui aura le résultat que l'on redoute : — son premier effet sera au contraire d'élever un nombre considérable d'ouvriers à une situation meilleure que celle qui leur est dévolue aujourd'hui.

Par la part plus grande donnée au travail, ceux qui fourniront une somme de travail plus considérable, soit par leur intelligence, soit par leur activité, se verront en mesure, mieux qu'aujourd'hui, de s'élever au-dessus de leur position initiale.

De là une couche de classes moyennes plus fournie qu'elle ne l'est : celle des vaillants travailleurs, sortis de la foule des ouvriers.

Mais au moins la coopérative écrasera ces classes moyennes qui sont les plus nombreuses aujourd'hui : celle des petits négociants, des petits artisans, qui ne pourront lutter contre la coopérative.

Est-ce bien là le fait de la coopérative?

N'est-ce pas plutôt celui de la grande industrie, qu'elle soit coopérative ou capitaliste?

Le petit négociant, le petit industriel ne pourraient lutter contre les concurrents qui font en grand les opérations qu'ils font, eux, en petit. Ce n'est pas, je le répète, question de coopérative ou de non coopérative; c'est question de grand commerce, de grande industrie, et de petit commerce, de petite industrie. Il ne faut donc pas se poser la question si, pour sauver ces classes moyennes, il faut s'opposer à la coopérative; — mais bien : s'il faut s'opposer à la grande industrie, /au grand commerce. Il faut se demander s'il faut forcer le consommateur, s'il faut forcer entre autres, nos centaines de mille ouvriers, à payer plus cher toutes les denrées, tous les produits, afin de permettre au petit commerce, à la petite industrie, de continuer à vivre. Je n'apprécie pas; — je me contente de préciser la question!

D'ailleurs, les individus qui composent ces classes moyennes sont loin d'être condamnés à la mort ou à la faim : une planche de salut leur reste, — mieux que cela, une arche de salut leur est ouverte : la coopérative.

Qu'ils s'associent, qu'ils réunissent leurs forces, qu'ils travaillent en commun, qu'ils s'approprient cette puissance irrésistible de la coalition; ils se verront de force à lutter contre la grande industrie, qu'elle s'appelle coopérative ou société anonyme, — parce que, eux aussi, ils seront grande industrie.

Si l'on renonçait à la coopération pour les sauver, on ne les sauverait pas! Ils seraient écrasés par une concurrence contre laquelle ils ne pourraient lutter; et la différence nette serait que l'ouvrier aurait faim un peu plus longtemps, que la lutte entre capital et travail se prolongerait, plus âpre, plus furieuse — et que, peut-être, il serait trop tard pour prévenir de sanglantes catastrophes.



Mais la coopérative est impossible : à toute industrie il faut du capital, et l'ouvrier n'en a pas.

Multiple est la réponse à cette objection.

Tout d'abord la réponse du fait : Voyez les coopératives du « *Vooruit* » ; — *fas est et ab hoste doceri*. — Niera-t-on que ces coopératives aient fonctionné suffisamment pour produire des effets économiques importants ?

Tout en faisant manger à l'ouvrier du pain à un prix inconnu jusqu'au jour de leur création, en lui donnant à bon compte le charbon, le vêtement et bien d'autres produits et denrées, tout en faisant de la coopérative la source où puisent la propagande et la polémique, — à raison d'environ 40,000 fr. par an, on l'a répété tant de fois, — le *Vooruit* est arrivé à se créer une situation économique que l'on ne saurait méconnaître. On dit cette situation ébranlée, il est possible qu'elle le soit ; — mais qu'on ne l'oublie pas, c'est 40,000 francs que l'on distrait chaque année des bénéfices, — et quarante mille francs par an peuvent faire la vie ou la mort d'une entreprise importante.

Et tout cet ensemble économique a surgi du travail, sans capital autre que le petit sou prélevé sur les économies de l'ouvrier.

Mais cette organisation était une organisation de guerre, ce qui lui enlevait nécessairement une forte part du crédit dont elle aurait pu jouir.

Une coopérative purement économique trouvera dans le travail la garantie d'un capital fiduciaire, qui se réalisera en fonds mis à la disposition du travail coalisé. Capital et travail doivent collaborer dans l'industrie. Le capital trouve du travail ; le travail trouvera du capital !

D'ailleurs, l'ouvrier n'est pas absolument dénué de tout avoir disponible. Nous le voyons prélever chaque

jour sur son maigre salaire de quoi pourvoir aux jours plus mauvais. Les capitaux des caisses de secours mutuel, des caisses de retraite, des assurances, etc... doivent trouver placement. Une partie de ces capitaux ne pourrait-elle pas être employée à la constitution de coopératives? Je dis « une partie », car il ne faut point « mettre tous ses œufs dans un panier ».

Somme toute, la coopérative est possible, et très-possible.

Elle doit être le salut, non seulement de l'ouvrier, mais du petit industriel, du petit négociant, qui travaille dans des conditions telles, que la concurrence doit l'écraser.

Elle est la seule voie possible pour arriver à la réunion du travail et du capital aux mêmes mains; – or dans cette réunion seulement se trouve la garantie d'une paix, qui ne saurait exister, aussi longtemps que le travail sera l'accessoire du capital.

Le Congrès de la Ligue démocratique a donc proposé la seule solution définitive de la question économique, lorsqu'il a émis ce vœu, qui marquera dans l'histoire des réformes sociales : « Le coopérative de production, réunissant aux mêmes mains le capital et le travail, est le but de la réforme professionnelle chrétienne. »

MAURICE DE BAETS





CHAPELLE CALME

DANS la chapelle pieuse
Une paix silencieuse
Règne à l'heure de midi...
La lourde horloge qu'effleure
Le Temps léger, dit
La fuite de l'heure...
Des deux côtés, jusqu'au fond,
De naïves mosaïques :
Fleurs gauchement archaïques...
Des étoiles au plafond
Où l'œil et le cœur s'en vont...
Paix, silence!
L'âme lance
Vers Dieu ses traits enflammés...
Paix, silence!
Le chapelet se balance
Entre mes doigts mi-fermés :
Cette chaîne que je pince,
Quelquefois
Glisse, grince
Contre la chaise de bois..
Penchés vers mon front, je vois
Le Christ aux yeux de bon Prince,
Le Père aux bons yeux d'Aïeul...
Mon chapelet grince :
Ce bruit mince
Est le seul.

JEAN CASIER





PETITE CHRONIQUE

Dans la *Jeune Belgique* de septembre, M. Albert Giraud abîme verveusement le *Docteur Pascal* : il raille les prétentions de Zola à l'analyse scientifique, la pauvreté, la fausseté et le convenu de sa psychologie, la lourdeur de sa langue.



Le romancier Paul Adam parle ainsi, dans les *Entretiens politiques et littéraires*, du nouveau livre de M. Léon Bloy, l'écrivain batailleur qui s'isole parmi les blasés et les indifférents des lettres d'aujourd'hui :

« L'émotion est étrange lorsque, brusquement, sur la campagne désolée de l'art, vient à retentir un appel de phrases martiales, belles comme des drapeaux neufs, et sonnantes l'action.

« M. Léon Bloy nous offre ce délice. Nous frémissons à nouveau. Le clairon qu'il embouche vibre dans nos poitrines. L'admirable écrivain qu'il est nous ravit et nous prend.

« Ces souvenirs de guerre, cette *Sueur de Sang*, qu'il étale, nous percent d'une horreur merveilleuse. Et, malgré tout le mépris que les écrivains de l'Indifférence doivent nécessairement marquer pour une forme si vivace de l'action écrite, il semble qu'il ne leur messierait pas de méditer la prosodie de ses strophes claironnantes. Les petites misères de bien des propositions fâcheuses s'atténueraient sans doute après la lecture des pages, dirai-je monumentales, intitulées *Le Fossoyeur des Vivants*, *Repaire d'amour*, *l'Humiliation d'un sublime*, *Le Siège de Rhodes*.

« Tout ce que nous aimâmes de la littérature exprimée par Cladel, Barbey d'Aurevilly, et le bienheureux Villiers de l'Isle-Adam, se trouve en ce seul esprit, en un même style. Le terrible fustigateur des contemporains a frappé comme une médaille indélébile destinée à la perpétuation de l'art d'écrire familier à ces héros morts. »



M. le Ministre de l'intérieur vient d'appeler à la chaire d'art oratoire, à l'Université de Liège, M. Emile Sigogne. L'enseignement comprendra la diction, la technique vocale et l'art oratoire.



M. Joris-Karl Huysmans a reçu récemment la croix de la légion d'honneur. Ce n'est pas le célèbre auteur d'*A Rebours* que l'on a décoré, fi donc ! On a décoré le sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur : vingt-sept ans de bureaucratie modèle.



Dans l'*Ermitage*, M. Hugues Rebelle blague assez agréablement certaine poésie fort à la mode :

« Le drame doit se passer dans de « fabuleux et magiques » pays : Là-bas ou Ailleurs. (Vous sentez sans doute comme ces mots sont suggestifs !) A évoquer ces régions et leurs jardins que je recommande à Bouvard et Pécuchet, on se console de ne pas voir la campagne. Un cygne, un paon, un bassin, quelques lys font l'ornement de ces parcs. On y respire des parfums « vagues, mystiques ou mélancoliques » au choix, et, à chaque détour d'allée, on rencontre un monceau de « gemmes » au pied des arbres. Malgré ces trésors, les jardins sont en somme assez tristes. Presque toujours il y fait nuit, et l'on n'y connaît le printemps ni l'été.

Cependant les habitants ne s'ennuient pas trop. D'abord ils savent tous la musique et ont acquis une réelle virtuosité sur le luth, le cor, la flûte et la viole.

Lorsqu'ils sont fatigués de jouer de ces quatre instruments ils s'en vont chasser « la Chimère » en compagnie de quelques chevaliers, au bord des Grèves, dans la Ville ou dans l'Île. Chemin faisant, on aperçoit à la fenêtre d'une tour une jeune fille « hiératique ». Naturellement c'est une « Princesse du Rêve » gracieuse ou même maigre à réjouir M^{me} Jacquemain ou le peintre Schwabe, mais possédant « des yeux de brume et d'au-là », charme suprême pour ceux qui veulent songer près d'elle à l'Éternité et oublier son odieuse chair de pécheresse. L'un des chevaliers monte dans la tour, s'agenouille devant la Princesse, l'appelle « Ma Dame » ou « Ma Sœur » et l'invite à pleurer.

Car pleurer est beau par-dessus toutes choses.

Puis comme les larmes donnent faim et que le héros a bon cœur, il fait signe à « quelque baladin » d'apporter une petite collation : une pomme du jardin des Hespérides et un peu d'eau rougie dans un Graal. Là-dessus on prend congé et on s'en revient chastement chez soi, ceux-ci enfourchent le cheval de Brünnhilde, ceux-là s'embarquent sur le navire Argo. »



M. Roger de Goey, auteur subtil d'un grand nombre de drames, les uns flamands, les autres à peu près français, m'en veut. J'ai cité, récemment, ici même, pour en louer la logique, ce vers de *Savonarola* :

Elle est belle, *pourtant* elle me fuit sans cesse.

Il paraît que je n'ai pas compris et que cet alexandrin raisonne

à merveille : c'est pourquoi M. Roger de Goey, avec quelque com-
misération, m'appelle « brave garçon », ce dont je lui suis gré. C'est
dans la *Jeune Belgique*, comme le dit M. de Goey, que j'ai recueilli
ce vers solitaire, déposé là par M. Arnold Goffin, que M. Roger de
Goey nomme son « ami ». Oh ! ces amis, il faudrait qu'on leur tordit
le cou.

M. Roger de Goey n'aime pas que l'on vante la logique de sa
poésie; peut-être consentira-t-il à ce que l'on en dévoile l'élégance.
Adonc, cette fois, je cueille dans *la Nervie* :

Si pour plaire au tyran le pauvre elle dépouille
Afin de l'enrichir, ce crime, qui le souille
Nous devons réprouver.



La *Flandre libérale* atteste qu'*Un Père de l'Eglise*, petite ordure
anticléricale de M. Roger de Goey, est un drame « fortement pensé »,
Dame!



Sur la manie bustifiante qui s'empare de nombreux censitaires,
quelques lignes amusantes et justes de *l'Art moderne*, dans un article
sur le salon de Bruxelles :

« Il y a 156 œuvres (de sculpture). Parmi ces 156 œuvres, 45
portraits. M. Prudhomme, M.M. Bouvard et Pécuchet, le grand Tribu-
lat Bonhommet, Mesdames leurs épouses, et leur nombreuse parenté,
persistent dans la manie de confier à des matières indestructibles la fadeur,
la prétention et la bêtise de leurs traits. Ils tiennent à s'immortaliser,
quoi ! Ce qu'il y a là de visages révélant l'incurable insignifiance des
physionomies bourgeoises et mondaines ! Allez voir par exemple le
n° 1202 : *Modèle du buste bronze décorant le monument d'Eugène
Godin à Huy (plâtre bronze)* par M. Godefroid Van den Kerchove :
rarement l'ineptie des favoris en côtelettes soigneusement tondues s'est
plus banalement affirmée. Qu'on fasse faire son buste, ou que les
sociétés de Vogelpik l'offrent à leur président, ou que des neveux
attentifs le donnent à leurs oncles à héritages, c'est licite. Mais qu'on
admette ces fabrications dans les Salons triennaux à proportion d'un
gros quart, c'est hideux et monstrueux. La plupart de ces têtes d'hommes
et femmes quelconques, qui se gobent et qui embêtent, sont d'un ridicule
déconcertant et n'ont pas plus de rapport avec l'art que le Cap Vert
avec le Cap-itoie. »



Mort de Ford-Madox Brown, un des maîtres de la renaissance
préraphaélite en Angleterre.



M. Frederix, membre de l'Académie royale des lettres de Bel-
gique, qui francisquesarceyse à *l'Indépendance*, abime *l'Histoire des
lettres belges d'expression française* par M. Francis Nautet. Motif :

le nom de M. Frederix n'est pas même prononcé dans le livre de M. Nautet.



On annonce pour la fin du mois la publication, chez Dietrich, à Bruxelles, d'une importante étude sur Memling, par M. A.-J. Wauters.



Monsieur Saint-Saëns reste le caméléon qu'il a toujours été : après Daphné (pièce très profane) voilà qu'il fait des chœurs pour la reprise d'Antigone à la comédie française : « cela tiendra, dit-il, *beaucoup plus du plain-chant* que de la musique ordinaire; mais la mélodie sera rythmée et mesurée, ce qui la rendra *très différente du plain-chant.* » Nous attendons avec anxiété la naissance de cet art nouveau. M. Claretie voulait que la mise au répertoire de cette pièce *grecque* fût une manifestation *d'art essentiellement français*: c'est pourquoi, dédaignant la belle musique que l'allemand Mendelssohn a écrite sur Antigone, il a prié le *très français* Saint-Saëns de lui faire de la musique dans le sentiment *grec*. Comprenez qui pourra cette manifestation gréco-française!



Le cercle Grètry d'Iseghem donnera en cette ville, le 22 Octobre la première de « Het meilief, » nouvelle partition de P. Benoit.



L'orchestre Lamoureux de Paris viendra donner un concert à Gand le 16 Octobre, à Anvers le 17, à Bruxelles le 26 et 28; à Liège le 27.



Autre bonne nouvelle : le célèbre quatuor Joachim de Berlin vient pour la première fois à Bruxelles : il donnera, le Mardi 21 Novembre à 8 heures du soir, en la salle de la Grande-Harmonie, un concert Beethoven, Brahms, etc. On peut dès maintenant prendre des cartes chez MM. Schott, 82 Montagne de la Cour.

J. R.



Les Revues :

L'Ermitage (septembre) : Fortuné Mazel; *La décadence religieuse en France*; Henri Degron : *Médailles pour Roberte*; Hugues Rebell : *La poésie française*; Saint-Antoine : *Crime et socialisme*; vers de Stuart Merrill, Achille Delaroche, Antoine Sabatier.

Revue des Deux-Mondes (15 sept.) : M. Georges Brandes par Jean Thorel; *Autour d'une tiare* par Emile Gebhart.

Revue bleue (30 sept.) : *La légende de la mort en Basse-Bretagne* par Edouard Schuré.

Le Réveil (septembre) : Fernand Roussel : *Les Blanches Fian-*

galles; Edmond Pilon : *La Galère ulciv*; vers d'Antoine Sabatier et de Victor Remouchamps.

La Plume (15 septembre) : vers de Verlaine et de Moréas; rapport de M. Gérard à l'Académie sur la réforme de l'orthographe. — 1 octobre : vers de Verlaine, Louis de Saint-Jacques, Michel Abadie; Louis Dumur : *Le Drame norvégien*.



LES LIVRES

Atlas d'Histoire par JULES ROLAND, Rêgent de l'Ecole Moyenne de l'Etat à Namur. — Namur, Wesmael-Charlier 1893.

Monsieur Roland publie sous ce titre 46 cartes coloriées de la plus grande utilité, pour l'enseignement de l'histoire, cette branche si importante de connaissance. L'ouvrage se compose de trois parties, vendues en livraisons séparées. Les deux premières embrassent l'Histoire Universelle : avant les Croisades, et depuis les Croisades jusqu'à nos jours; elles contiennent respectivement 16 et 15 cartes; la troisième partie concerne spécialement la Belgique et comprend également 15 cartes, dont un tableau résumé de toute l'histoire nationale. Cette troisième partie nous a paru surtout remarquable, car elle comble, pensons-nous, une lacune, et facilitera l'intelligence notamment de la période féodale, et des variations de nos frontières. En regard de chaque carte se trouve inséré un tableau synoptique de la période historique correspondante, contenant en quelques mots bien choisis, le résumé des événements, les caractéristiques de l'époque, avec un aperçu de la civilisation, etc.

Une dernière remarque, non sans importance, surtout pour l'enseignement, le prix auquel ce remarquable travail est mis en vente, en fait une œuvre de vulgarisation, qui acquerra à son auteur la gratitude de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale. Et ce n'est pas seulement un ouvrage d'instruction, ceux mêmes qui ont quitté les bancs de l'école, y trouveront le moyen de renouveler leurs souvenirs et de préciser leurs connaissances. Nous regrettons toutefois quelques légères inexactitudes de détail.

Chacune des trois parties se vend : avec tableaux synoptiques, 1,20 fr.; les cartes seules, 0,80 fr.

M. H.

La Jeune Belgique (août) : Signalons, malgré le retard, *Consolatrix* par O.-Georges Destrée.

Le Mouvement Littéraire (8 septembre) : *La Passion catholique, Une âme princesse*, Raymond Nijst. — *Le bon record*, Léon Donnay.

L'Université Catholique (septembre) : *Taine et Renan historiens*, P. Ragey; *Jean Janssen*, Pastor; *La Renaissance Catholique en Angleterre et le Cardinal Newman*, Joseph Grabinski.

La Revue générale (septembre) : *Algue marine*, L. de Croisilles; Sonnets, Gaston della Faille de Léverghem; *Notes d'Art*, Hadrien Merle; *A travers l'exposition de Chicago*, E. Monthaye.

Le Reveil (septembre); *Martyre*, Antoine Sabatier.

Deux poètes : François Coppée et Sully-Prudhomme., FIRMIN VANDEN BOSCH. — Conférence donnée, à Gand, au profit de l'œuvre des écoles gardiennes libres. Siffer, Gand.

Quelques pages seulement sur deux poètes, les plus connus assurément de la littérature française contemporaine. M. Vanden Bosch sans prétendre donner une étude complète de ces écrivains, nous en dégage les caractéristiques. Excellente introduction à un travail de plus d'envergure, que nous souhaitons voir sortir quelque jour de cette plume facile, au service d'un goût délicat.

M. H.

Par les Routes..., JOSEPH DESGENÈTS. Des presses de Godenne., Malines.

Une suite de quinze morceaux détachés, d'un beau style imagé, pleins de charme mélancolique et flamand. Peu d'action, mais plutôt une série de tableaux de plein air, vivement sentis, et dont l'auteur par la magie des mots fait admirablement pénétrer l'impression dans l'âme du lecteur. On le voit à chaque page, M. Desgenêts excelle à dégager ces lueurs de poésie qui dans les platitudes de la vie quotidienne frappent des yeux d'artiste. Le beau est partout immanent, mais le talent se révèle à trouver cet angle visuel spécial d'où se découvre la splendeur esthétique. Toutes les esquisses de « Par les Routes », à part « les Croisés », n'ont pour thème que des sujets d'une banalité plutôt vulgaire. Mais le va-nu-pieds qui garde ses vaches, le forain remorquant sa roulotte le long des routes, le loqueteux hâlant un bateau sur quelque canal monotone : toute cette misère, patiente sous la rigueur du destin et du climat, nomade, presque sans gîte, errante par des chemins de hasard, fait naître dans l'âme un sentiment de piété profonde. Et susciter une impression ne serait-ce pas tout le but de la Littérature?

M. H.





POLITIQUE DE CLASSE



ELLE est bien vieille, l'histoire de l'âne de Buridan, mourant de faim, brûlé par la soif, et ne sachant où courir d'abord, vers l'eau pour se rafraîchir ou au picotin d'avoine pour se rassasier.

Mais elle est toujours en situation, la vieille histoire. Image affaiblie de la perplexité dans laquelle se trouvent nos partis politiques, depuis le 18 avril. Les voilà justiciables d'un corps électoral désormais recruté dans toutes les couches de la société. Et ce, au moment précis où il semble que les diverses classes procèdent au bornage de leurs territoires respectifs, dressent leur plan de campagne et fourbissent leurs armes pour une mêlée, au prix de laquelle nos anciennes rencontres n'étaient que de la Saint-Jean. Partant, puisque la politique évolue avec les préoccupations dominantes de chaque époque, les partis doivent, à peine d'être éliminés comme des organismes démodés, s'adapter aux conditions nouvelles de la lutte. Comment se dévouer aux intérêts d'une classe sans être suspect aux autres classes? Un parti peut-il, sans se disloquer, prendre en même temps la défense vigoureuse de la bourgeoisie urbaine, des populations agricoles et du prolétariat industriel? Ne risque-t-il pas, s'il veut se constituer le champion de tout le monde, de ne contenter personne?

Pour le libéralisme doctrinaire, qui se voit de plus en plus relégué dans la bourgeoisie, et pour le socialisme, dont le champ d'action est circonscrit par les limites du prolétariat, le problème se simplifie. Mais le radicalisme, partagé, comme l'âne du philosophe, entre son goût pour l'avoine bourgeoise et son amour sentimental pour l'eau claire du prolétaire, ne doit pas être exempt d'inquiétudes. Quant au parti catholique, qui peut compter dès ores sur un formidable appui, à tous les degrés de l'échelle sociale, la formule de conciliation paraît, à première vue, plus difficile encore à trouver et à résoudre.

D'aucuns s'imaginent que le maintien du système majoritaire, comminant la peine de mort contre les partis qui se divisent, suffira pour maintenir la bonne harmonie entre tous les groupes. Ils espèrent que, moyennant cette juxtaposition violente, tout le monde, assis à la même table, mangera avec plaisir le pot-au-feu traditionnel qu'il leur plaira de cuisiner. Mais gare la vaisselle et malheur au maître-queux si les convives deviennent nerveux ! Rappelons-nous le désordre qui, malgré le régime majoritaire et malgré le prestige de l'amphytrion, interrompit jadis les agapes libérales, commencées en 1878 avec un si bel enthousiasme !...

Disons-le bien vite : la masse des censitaires a ratifié, sans nul mouvement de révolte, la destruction de son privilège politique, et elle ne rêve pas de le reconstituer d'une manière indirecte en domestiquant ceux qu'on vient d'admettre au partage de la souveraineté. Il ne peut, d'ailleurs, être question de transplanter sur le terrain électoral la hiérarchie qui subsiste dans le domaine des relations sociales. L'on est même d'accord — ou peu s'en faut — pour octroyer aux divers groupes que les conjonctures économiques ont créés, le « *home rule* » dont ils se montrent si ombrageusement jaloux. Puisqu'il faut prendre les hommes tels qu'il sont, non

tels qu'on les voudrait, il est bien superflu de discuter l'opportunité de cette décentralisation des programmes. Réjouissons-nous en plutôt, car les revendications d'indépendance sont un témoignage de vitalité. Au demeurant, l'autonomie n'est pas une mauvaise école. Elle éveille le sentiment de la responsabilité, stimule l'initiative et procure le rendement maximum d'activité.

Jusque-là donc, tout est bien. Sortir d'indivision est un bon moyen, parfois, de prévenir les querelles entre frères. Mais cet arrangement à l'amiable n'est pas l'union, ni même un *modus vivendi*.

Le ralliement, dit-on, se fera sur les principes essentiels de l'ordre social : Religion, Famille, Propriété individuelle. A cette cocarde tricolore se reconnaîtront, au jour du danger, pour défendre la citadelle commune, tous ceux que des intérêts trop disparates ont jetés en des routes diverses.

Nous n'aurions rien à ajouter si la religion était présentement persécutée en Belgique, si la famille était menacée dans son organisation actuelle, si la propriété individuelle était immédiatement compromise. Parce que, dans ce cas, l'éparpillement de nos forces ne serait pas à craindre.

Il est vrai que ces principes sont déjà attaqués, sinon par des réformes législatives, au moins par la propagande. Mais le péril *ne paraît pas* imminent : les catholiques veillent encore sur les remparts. Qu'ils abandonnent le poste pour se répandre au loin, pour se livrer au pillage, pour se combattre mutuellement, et aussitôt l'assaut sera donné, l'ennemi fera irruption. Il sera trop tard, alors, pour sonner le rassemblement. Nous ne retrouverons plus les faisceaux d'armes, les fanions et les camarades.

Pour être en sécurité, il ne faut pas que nous défendions tous le même point, mais il faut cependant que tous les mouvements de nos troupes, si dissem-

blables qu'ils soient, procèdent d'un plan d'ensemble, d'une pensée commune.

Il est donc de stratégie élémentaire que nous affrontions les prochaines batailles du scrutin, non avec un programme unique, mais avec des programmes qui soient divers sans se contredire, qui se complètent sans se confondre.

Cela se peut-il?

Prétendre que les groupes formés parmi des catégories sociales différentes, par exemple les paysans, les ouvriers urbains, la bourgeoisie, doivent fatalement déployer des drapeaux hostiles, c'est proclamer que le conflit des classes est d'ordre naturel. Thèse socialiste peut-être, mais nullement chrétienne, et condamnée par le bon sens comme par l'économie politique. Chaque classe a des intérêts propres et sacrés. Si l'on ne tenait compte que de ceux-là, les divergences ne seraient pas à redouter, car deux intérêts ou deux séries d'intérêts également légitimes ne peuvent être contradictoires. L'antagonisme ne se manifeste que si une classe, oubliant la notion de la justice pour écouter la seule voix de ses appétits, veut vivre et dominer au détriment d'une autre classe.

Comment se fait-il donc qu'il soit si délicat en pratique, non seulement de forger une plate-forme commune donnant satisfaction à tous, mais même d'élaborer des programmes pouvant se concilier?

L'explication est aisée à fournir. Considérez la plupart de ceux qui, s'adressant à la foule, se posent en avocats d'intérêts spéciaux. Un de leurs grands soucis, c'est de gagner la confiance de ceux qu'ils rêvent de diriger. Or, la popularité vient aisément à quiconque flatte les convoitises. Nous ne disons pas qu'elle dure longtemps, mais elle arrive vite. Il faut un caractère bien trempé pour résister à pareille tentation. Ne risque-t-on pas de refroidir ses partisans, si l'on s'avise de dissiper les

erreurs, de combattre les préjugés que le flot de leurs revendications charrie? N'est-il pas plus commode de se faire applaudir et adorer en promettant le bien-être, non comme le fruit péniblement mûri d'efforts personnels, mais comme un cadeau purement gratuit, attribué en vertu d'une loi? Et doit-on alors s'étonner de voir, dans tous les rangs de la société, des hommes, bien intentionnés parfois, dont la préoccupation première est de dresser la liste des griefs, imaginaires ou réels, de leur classe et d'en abandonner le redressement à l'Etat?

Car l'Etat, aux yeux du grand nombre, est un thaumaturge omnipotent qui recèle, dans son arsenal législatif et dans ses coffres, tous les éléments du bonheur. A écouter la plupart des boniments électoraux, l'on dirait qu'il est le débiteur de tout le monde, et un débiteur richissime. Cependant, les traites qu'on lui présente, il ne peut les payer qu'en effectuant des prélèvements sur la communauté. N'empêche, l'on s'acharne, l'on formule des exigences qui ressemblent parfois à des exactions; l'on veut le contraindre à céder, dût-il pour cela détrousser n'importe qui.

Cette sorte de curée ne peut se prolonger évidemment sans ameuter les prétendus créanciers les uns contre les autres, sans faire éclater la bataille entre tous les groupes qui se disputent ces opulentes dépouilles. Le bénéfice final qui résulte d'une pareille mêlée pour chacune des classes belligérantes, est bien maigre, à moins que l'une d'elles ne prédomine absolument. Car ce que l'une conquiert, les autres le perdent, et *vice-versa*.

Au point de vue politique, il est clair que ce labour de Sisyphe aboutit à la dislocation et à l'effritement des partis. Au lieu de la division du travail qu'on avait rêvée, et qui eût pu être féconde, l'on en est réduit à déplorer la guerre stérile. Tel est l'inévitable terme de la politique de classe, comme nous

l'allons voir avec un peu plus de détails dans les pages qui suivent.



Voici, par exemple, un propagandiste rural. Il passe pour être au courant des choses agricoles, car il est grand propriétaire. Peut-être n'a-t-il nulle ambition personnelle, mais il s'attendrit en pensant à la condition, réellement malheureuse, des paysans. Le résultat de cette philanthropique émotion, c'est qu'il propose, comme remède à la crise, des droits protecteurs sur les céréales, un impôt « compensateur » de 5 francs sur le blé étranger.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici la politique douanière. L'étude approfondie que M. H. de Baets a commencée pour le *Magasin littéraire*, me dispense de montrer quelle est l'action des droits d'entrée sur les prix. Un chiffre seulement : la consommation de froment s'élève en moyenne, pour notre pays, à dix millions de quintaux métriques par an. Pour une forte partie de cet approvisionnement, nous sommes tributaires de l'étranger. Par conséquent, un droit de 5 francs par quintal métrique entraîne une hausse d'autant sur le prix du froment indigène. Soit une dîme de 50 millions de francs prélevée sur l'ensemble des consommateurs. Ce respectable magot partagé entre le Trésor et les producteurs nationaux.

Il faut se faire d'étranges illusions pour croire qu'une majorité parlementaire, si forte soit-elle, puisse voter un pareil impôt, sans provoquer une explosion de colère formidable dans la petite bourgeoisie et parmi les ouvriers des villes. Ceux qui, s'inquiétant uniquement de ce qu'ils appellent le salut des campagnes, préconiseraient une semblable mesure, ceux-là risqueraient fort d'allumer, entre les agrariens et le reste de la population, une véritable haine de classes. Ils auraient beau,

alors, se présenter devant le corps électoral avec un programme en exergue duquel ils auraient écrit : « Religion, Famille, Propriété, » la foule des citoyens leur crierait : « La religion, la famille, la propriété, ne sont pas menacées momentanément, si ce n'est par vos propositions intempestives, qui bouleversent la notion de la propriété, qui compromettent la subsistance de la famille et qui font éclater un conflit entre les défenseurs de la même religion ! » Et les malencontreux protectionnistes, même catholiques, seraient abandonnés et combattus par les électeurs catholiques des autres classes...

Si l'opinion publique ratifiait par impossible les vœux des agrariens, ce serait, comme en France, à condition d'obtenir pour tous les produits industriels une protection compensatoire, qui entamerait largement le bénéfice des vendeurs de froment, mais qui augmenterait le coût général de la vie, imposerait un relèvement des salaires, grèverait toutes les entreprises de frais nouveaux et, par conséquent, rendrait la concurrence impossible à la plupart de nos fabricants, sur les marchés extérieurs. Ce qui, à la rigueur, a pu se faire dans de grands pays, tels que l'Allemagne, la France, les Etats-Unis, etc. disposant de vastes débouchés nationaux, ne pourrait, sans semer des ruines partout, se réaliser en Belgique, où l'industrie est alimentée par la clientèle exotique.

En admettant même qu'on se borne à imposer exclusivement les céréales, pour l'ensemble de l'agriculture le profit serait bien mince.

La revendication, en effet, est surannée. Il y a quelque quinze ans, lorsque les paysans produisaient encore du blé pour la vente, le bénéfice provenant de la protection douanière eût au moins été réparti entre une foule de cultivateurs. Aujourd'hui, dans toutes les petites et moyennes exploitations, on s'adonne, en ordre

principal, à l'élève du bétail. Le froment n'entre plus dans la culture qu'en vue de l'assolement des terres et pour son rendement de paille. Il est ou du moins il devrait être donné au bétail, à qui il procure, toutes proportions observées, une alimentation moins onéreuse que le maïs, le seigle, le son ou le tourteau de lin (1).

On estime que le blé n'est cultivé en vue de la vente que par les exploitants qui détiennent plus de 40 hectares. Ils sont 4,817 sur 910,396. (2) Ont-ils donc tant besoin d'être secourus aux frais du public, ceux-là? Ils disposent d'un certain capital; ils possèdent ou devraient posséder des connaissances agronomiques. Par conséquent, ils peuvent se tirer d'affaire, comme le déclarait naguère un protectionniste peu suspect, M. Dumont, de Chassart, dans les développements joints à sa première proposition de loi :

« Les cultivateurs, écrivait-il en 1885, pourraient être abandonnés à eux-mêmes, si nous pouvions leur procurer immédiatement la science et le capital, si nous pouvions donner à la terre du soleil comme cet été, des cultivateurs d'énergie, d'intelligence et disposant d'un capital suffisant à *des conditions raisonnables* avec des loyers équitables. »

(1) Voir le *Journal Agricole du Brabant* (octobre 1893) :

« Le blé à 15 francs (prix moyen actuel en Belgique) fournit l'unité d'aliment utile à 15 cent.; le maïs (17 francs) à 18 cent.; le seigle (15 fr.) à 16 cent.; le son (15 fr.) à 16 cent.; le tourteau de lin (23 fr.) à 17 cent.; le tourteau de cocotier (16,40 fr.) à 15 cent.

« L'emploi du blé, comme aliment du bétail, n'est pas des plus économiques en France (où il est à 20 fr.) toujours du fait des droits protecteurs, alors qu'il le devient en Belgique et qu'il se prête à la spéculation du blé-viande.

« La protection du blé en France aboutit donc à ce joli résultat de rendre le blé tout à la fois inabordable aux malheureux et au bétail. »

(2) Voir *Annales parlementaires*, Session 1890. Discours de M. De Bruyn, pages 887 et suiv.

J'admets volontiers que les chiffres ci-dessus sont un minimum. Décuplez-les si vous voulez, les vendeurs de blé n'en restent pas moins un groupe relativement peu considérable.

« Ils seraient plus nombreux, réplique-t-on, si le prix du blé haussait. Car les cultivateurs, au lieu de se consacrer à l'élevage, emblaveraient de froment toutes les terres disponibles. » En d'autres termes, ils négligeraient des occupations encore fructueuses pour reprendre des cultures dont le déficit serait comblé par les subsides de la communauté. Est-ce là le but poursuivi?

Remarquez, en outre, que les petits paysans, toujours à court d'argent, se défont de leur blé le plus tôt possible, dans les semaines qui suivent la récolte. Ils n'ont pas le loisir d'attendre la hausse. Ils jettent leurs produits sur le marché, au moment précis où l'encombrement déprime les cours. Les meuniers et les gros marchands de grains, achetant et vendant à l'époque la plus avantageuse pour eux, empocheraient donc le plus clair des bénéfices.

Presque tout le reste irait au propriétaire. En effet, lorsque la terre procure de belles recettes, dues non aux qualités personnelles de l'exploitant, mais aux conditions favorables et constantes du marché, les fermiers se disputent les moindres parcelles du sol et les loyers s'élèvent. Toutes les fluctuations constatées dans le taux des fermages depuis le commencement de ce siècle, le prouvent. Elles correspondent mathématiquement aux variations qu'ont subies les prix des produits agricoles.

Mais, sans nous attarder à ces conséquences, nous retenons simplement ceci : les droits d'entrée sur les céréales sont de nature à fomenter l'antagonisme, non seulement entre les citadins et les ruraux, mais entre les gros fermiers et propriétaires et la masse des ouvriers agricoles, consommateurs de pain.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à grouper les

forces rurales, parce qu'on n'a pas de programme à leur fournir, et de crainte que la division ne se creuse entre elles et le reste de la population?

Nullement. De très sincères amis de l'agriculture, agriculteurs eux-mêmes, ne se sont pas découragés pour si peu. Ainsi, le *Landbouwersbond* de notre province, au lieu d'invoquer à toute heure l'omnipotent secours de l'Etat, dit au paysan :

« *Comptez en premier lieu, avant tout, sur vos propres efforts.* »

Et il est certain que, si le paysan ne peut tout par lui seul, il peut cependant beaucoup par lui-même.

Relisons, en effet, le passage cité plus haut, emprunté au protectionniste M. Dumont. Ce qu'il faut à l'agriculture, outre les conditions atmosphériques favorables, c'est, dit-il, des fermages modérés, la science, le capital, l'énergie. Mais il ajoute aussitôt :

« A part la réduction des fermages, qui s'impose et est en voie de réalisation très générale, les autres conditions sont de l'ordre providentiel ou irréalisables. »

Irréalisables, pourquoi?

La science existe. Il suffit de la mettre à la portée du cultivateur. A cet effet, l'initiative individuelle ou même collective est insuffisante. Elle a produit des merveilles dans le domaine de l'instruction en général. Elle n'a pu, livrée à ses propres ressources, doter le pays d'un enseignement professionnel complet. Dès lors, l'intervention des pouvoirs publics est justifiée. Elle s'est exercée dans une large mesure, depuis 1885. Mais il s'en faut qu'on puisse, d'ores et déjà, se déclarer satisfait. L'œuvre si bien commencée par M. De Bruyn ne sera pas achevée, aussi longtemps que chaque commune, dans les régions agricoles du pays, n'aura pas son cours élémentaire d'agronomie, ses leçons pour adultes, ses conférences, sa classe ménagère, son petit rayon de livres spéciaux, son champ de démonstration.

Aux objections financières, l'on peut répondre que la réforme scolaire préconisée par Mgr de Harlez et M. Lorand, permettrait de réaliser de larges économies, lesquelles trouveraient, dans l'organisation de l'enseignement agricole, un emploi immédiat.

Au reste, il ne faut pas lésiner sur quelques millions, si l'on veut placer le paysan à la hauteur du progrès, l'initier à des cultures encore ignorées, à l'exploitation rationnelle du sol et du bétail, aux notions indispensables de la comptabilité, aux diverses ressources accessoires de la ferme, longtemps négligées pendant les années prospères, aviculture, apiculture, arboriculture, horticulture, etc. — Voilà pour la science.

Quant au capital, l'association peut le créer. Les sociétés de secours mutuel et d'épargne; l'assurance contre la mortalité du bétail et contre la grêle; les coopératives pour l'achat en commun des engrais, des semences, des aliments du bétail, des machines; les caisses de crédit Raiffeisen; la fabrication en commun du beurre et du fromage; les syndicats pour la vente et l'exportation; les sociétés pour la construction d'habitations ou l'acquisition de petits domaines ruraux; l'exploitation en commun de certaines industries agricoles; voilà autant d'échelons que peuvent gravir successivement les hommes doués de volonté. Il y a donc moyen, pour les paysans, de suppléer à l'absence du gros capital privé, et d'acquérir peu à peu, par l'union étroite de leurs efforts, la propriété de leurs instruments de travail et la terre elle-même.

Là est l'idéal du progrès agricole; et l'appui discret des pouvoirs publics peut contribuer à l'atteindre. Cet appui ne doit pas consister à dispenser la population rurale du *Self-help*, mais à stimuler l'initiative. Contenue dans ces limites, la mission de l'Etat est encore très belle. Il favoriserait efficacement l'association, par exemple, en réorganisant les comices agricoles, de manière

à y introduire non seulement le gros fermier, mais le petit cultivateur et même le simple ouvrier des champs. Ces assemblées qui, aujourd'hui, sont bien souvent des réunions académiques et mi-bourgeoises, pourraient devenir les moteurs de bien des progrès et faire refluer la science et l'esprit d'association jusque dans les coins les plus reculés des campagnes. Ainsi, à la suite d'une exposition tenue à Herzele, tous les comices de notre province ont fait l'acquisition de trieurs mécaniques, lesquels, moyennant une rétribution légère, sont à la disposition des paysans du canton. Ainsi encore, à la fin de certaines conférences, des semences ont été distribuées aux auditeurs présents, en vue de les pousser à des essais de nouvelles cultures. Supposez que les exploitants du sol soient, de droit, membres du comice, et qu'ils désignent des mandataires, dans toutes les communes du ressort, pour constituer une sorte d'assemblée cantonale. Supposez que l'on confie à cette assemblée les attributions nécessaires pour vulgariser la connaissance des nouveaux procédés, pour propager la science agricole, pour activer la libre éclosion des œuvres rurales, etc. Supposez enfin que ce rouage centralise au profit de la généralité les subsides dont un petit nombre seulement bénéficie aujourd'hui. Et la rénovation, que d'aucuns déclarent irréalisable et chimérique, se fera rapidement.

Par bien d'autres moyens encore, qu'il serait trop long d'énumérer, le gouvernement peut aider l'agriculture à sortir du marasme, sans que nul en souffre ou s'en plaigne. Par exemple, en facilitant les transports, en améliorant les voies de communication, en établissant des agents à l'étranger en vue d'ouvrir des débouchés à nos produits, en un mot, en faisant tout ce que la liberté, même fécondée par l'association, est actuellement impuissante à faire.

Quant à la protection douanière, elle peut galva-

niser pour un instant certaines cultures, mais elle ne guérit rien, et elle tue souvent ce qui, sans elle, aurait prospéré. Voyez notamment la Normandie, cette terre classique des gras pâturages. Naguère encore, par sa situation exceptionnelle, elle accaparait le marché anglais. Elle a été vaincue par un pays pauvre, le Danemark, qui a eu foi en lui-même. Grâce à leurs 1500 laiteries coopératives, les Danois ont expédié vers l'Angleterre, en 1890, plus de 40 millions de kilos de beurre, 74,000 têtes de gros bétail, 140,000 moutons. Tandis que la France entière, quatorze fois plus étendue, n'a exporté au delà du détroit, pendant cette même année, que 26 millions de kilos de beurre. Et la Belgique, où l'on trouve mauvais que la culture des céréales pour la vente soit remplacée par la production de la viande et du beurre, la Belgique, dans le cours de l'année 1890, a reçu de l'étranger 13,752,000 kilos de beurre. Elle n'en a exporté que 3 millions (1).

Ceux d'entre nous qui ont à cœur la prospérité de leur pays, l'honneur de leur parti, le triomphe de la vérité, de la justice et du progrès, doivent donc s'interdire de prêcher au paysan l'amertume, la défiance à l'égard du capital et de la science. Au lieu d'ameuter entre elles les diverses classes de la société en réclamant des monopoles, qu'ils combattent les utopies fallacieuses si chères aux énervés. Ils savent bien, d'ailleurs, que l'agriculture, comme l'industrie, doit, à peine de périr, modifier son outillage vieilli, de même que les peuples menacés de la guerre perfectionnent leurs armements, pour être prêts au jour de la lutte.



Tournons-nous maintenant vers les ouvriers des villes.

(1) *La Coopération laitière*, par M. SCHOONJANS, p. 9.

Ici, le protectionnisme revêt une autre forme. Ce sont toujours des alouettes rôties qu'on promet au peuple, mais accommodées d'une façon différente. Pour l'éblouir, on lui fait entrevoir une ère d'insouciant et heureux *farniente*, dont l'avènement du collectivisme doit donner le signal. En attendant cette aurore de l'universel bien-être, on réclame au nom du prolétariat le *minimum* légal de salaire, la journée normale, les syndicats obligatoires, parfois aussi la limitation du nombre des apprentis, la réglementation de la production, bien d'autres réformes encore, qui visent toutes à entraver l'action de la concurrence.

On semble partir de ce principe que la quantité de travail, dans une société déterminée, est fixe, et qu'il suffit de la répartir d'une certaine manière, pour donner à chacun une occupation peu fatigante et bien rétribuée. Cela peut se faire, sans doute, dans une administration publique, où l'on a la faculté d'augmenter ou de diminuer le nombre des employés, d'après la besogne qu'il faut abattre. Cela devient une chimère dans l'organisation générale de la société, où les besoins de la production, la puissance de consommation, le travail, sont autant de facteurs variables qui s'enchaînent, et dont l'action réciproque reste mystérieuse.

Quant à maintenir la production au niveau des besoins, afin d'empêcher les crises, nous nous demandons comment les syndicats, même obligatoires et fermés, y parviendraient. En effet, de ce que la fabrication s'accélère, il ne faut pas conclure qu'il y ait surproduction. La surproduction peut coïncider par contre avec une période de fabrication relativement peu abondante. Elle se constate, mais il est bien difficile de la prévoir.

Ce qui est possible, pour certaines industries, c'est de maintenir la production bien au-dessous des besoins, de manière à rançonner l'acheteur ; et telle était bien la

tendance des corporations fermées de jadis. L'inconvénient est mince, lorsqu'il s'agit d'une consommation de pur luxe. Mais là ne se bornent pas les prétentions des partisans du monopole. Ils rêvent de tenir la dragée haute au public en général en raréfiant l'offre de travail par des barrières artificielles. Dans quelques métiers, les ouvriers de certaines villes ont réussi déjà à obtenir, en fait, la limitation du nombre des apprentis et à se procurer ainsi une situation toute privilégiée. Que cette pratique s'étende à toutes les branches de l'industrie, que toutes les corporations restreignent au strict minimum le nombre des apprentis et celui des ouvriers, qu'arrivera-t-il? On aura créé un prolétariat nouveau, composé de malheureux *unskilled*, qui n'ont jamais eu l'occasion de manier un outil, qui demandent en vain du travail et qui voient toutes les portes fermées devant eux.

N'est-ce pas, dans un cadre différent, le spectacle auquel nous convient les agrariens? De part et d'autre, mêmes aspirations à l'accaparement. Et même résultat : entraves au développement industriel, exploitation du consommateur, misère plus profonde et plus imméritée d'une partie des pauvres. Programme de division, politique de classe!...

Suit-il de là que les masses ouvrières n'aient qu'à abdiquer dans l'intérêt général et à s'offrir en holocauste pour que la concurrence ne rencontre plus aucun obstacle et nulles limites?

N'y a-t-il plus qu'à se croiser les bras devant la loi fatale de l'offre et de la demande?

Certains optimistes de l'école libérale, de plus en plus rares, sont en effet d'avis qu'il n'y a rien à faire. La condition des ouvriers, disent-ils, s'améliore d'elle-même, graduellement; mais aucun des moyens que l'on préconise en vue de hâter cette amélioration, n'est efficace; ni la grève, ni l'association, ni surtout l'inter-

vention de l'Etat. La loi de l'offre et de la demande reste souveraine.

L'histoire du mouvement ouvrier en Angleterre, pendant ce siècle-ci, inflige un démenti à cette thèse. Assurément, la loi de l'offre et de la demande est demeurée la régulatrice des prix et des salaires, mais les conditions dans lesquelles elle s'exerce, ont bien changé depuis soixante ans. La situation déprimée des classes ouvrières était due, non à cette loi, mais à l'extrême plasticité des classes ouvrières elles-mêmes. Elles n'étaient pas armées pour la résistance; c'est donc à leur détriment exclusif que les industriels se faisaient concurrence. Elles étaient prêtes à endurer toutes les réductions quelconques de salaire et toutes les prolongations de la journée; elles les subissaient.

La grève — ou plutôt la menace de la grève, — les associations et même l'intervention de l'Etat, ont transformé la condition des travailleurs anglais, dans leur ensemble. Certes, les salaires sont encore sujets à des fluctuations inévitables; mais les industriels ne spéculent plus, comme autrefois, sur le travail à vil prix pour battre leurs rivaux. En d'autres termes, jadis les ouvriers acceptaient les diminutions de salaire qu'il plaisait au patron de décréter; aujourd'hui, ils ne s'y résignent que si la situation générale du marché les rend absolument nécessaires.

Pourquoi la population ouvrière du continent ne pourrait-elle, par les mêmes moyens mis prudemment en œuvre, assurer son émancipation progressive?

Bien entendu, l'action législative, au lieu d'être invoquée à tout propos pour régler la distribution arbitraire des fonctions sociales et la répartition non moins arbitraire des richesses, ne devrait être appelée à l'aide que pour défendre la liberté, la santé, la vie et les droits des particuliers. L'intervention des pouvoirs publics est moins indispensable à mesure que l'homme, grâce à son édu-

cation plus parfaite et grâce à l'association, acquiert plus de force. Quand l'Etat s'immisce dans la vie économique, ce doit être non pour absorber l'individu, ni pour l'affranchir du souci de sa destinée, mais pour l'acheminer vers sa fin temporelle, qui est le développement de sa personnalité, de ses facultés morales, intellectuelles et physiques. Suivant un mot fameux, l'Etat doit « préparer sa destitution, » même lorsqu'il supplée à la faiblesse momentanée de l'individu par des lois protectrices.

Loin donc de consacrer les prétentions de certains syndicats en ratifiant, par exemple, la limitation du nombre des apprentis, il devrait favoriser l'apprentissage de plus en plus, en multipliant ou subsidiant les écoles professionnelles. Car c'est l'inaptitude professionnelle qui est une des principales causes du chômage. On ne comprendrait pas autrement qu'il y ait, dans la société, à la fois tant de capitaux qui attendent un emploi, tant de travailleurs qui demandent de l'ouvrage et tant de besoins qui ne sont pas satisfaits. Il y a pléthore de gens qui voudraient une occupation, mais il y a plutôt pénurie d'ouvriers instruits et habiles. Bien des industries, qui végètent en notre pays ou qui sont inconnues, pourraient y prospérer si les hommes capables, patrons et ouvriers, étaient plus nombreux. De plus, en cas de surabondance, ceux que l'instruction rationnelle a équipés en vue de la lutte pour la vie, trouveraient leur subsistance en changeant de ville ou de pays, beaucoup plus aisément que les *unskilled* qui, après avoir en vain frappé à la porte de toutes les corporations, se verraient contraints de s'expatrier.

Des travailleurs préparés par une solide formation professionnelle, trouveraient une suffisante protection dans le syndicat libre, sans devoir recourir au monopole. Ce syndicat, une fois investi de la personnalité juridique, serait comme la cellule centrale autour de laquelle

la vie ouvrière pourrait magnifiquement se développer. Non seulement il défendrait ses affiliés, déjà forts individuellement, contre les excès de la concurrence et contre toute tentative d'oppression, mais il pourrait recevoir des particuliers et même, en certains cas, des pouvoirs publics les subventions qui lui permettraient d'organiser l'assistance. Pour l'honneur de la corporation, il serait bientôt fier d'assumer lui-même, moyennant subsides, la charge de l'enseignement technique. On verrait, à côté des œuvres économiques, s'élever des ateliers d'apprentissage et de chômage etc. Et l'évolution économique, dont les premiers stades à peine sont franchis, se poursuivrait ainsi à pas de géant.

Une fois en possession de la science, les ouvriers conquerraient bientôt le capital. Déjà on le voit se former, ce capital tant de fois maudit, et qui n'en demeure pas moins une condition essentielle de relèvement. Secours mutuel, assurances, caisses d'épargne et de retraite, fonds de résistance, coopératives de consommation et de production, sociétés de maisons ouvrières, etc... Et chaque effort qui réussit accroît d'autant l'indépendance du salarié.

Petit à petit, le travail autonome, naguère asservi par la brusque invasion du capital et de la science, reparait au sein de l'association. Celle-ci, dans ses formes multiples, achève l'éducation de l'individu; non seulement elle crée le capital, mais elle enseigne à ses membres la fonction du capital dans la production et la légitimité de l'intérêt. Elle leur inculque la solidarité, leur fait comprendre la nécessité d'une direction convenablement rétribuée, les habitue à la discipline. En les rendant plus forts et plus instruits, elle les dresse à traiter avec le capitaliste sur un pied d'égalité parfaite. Mais surtout elle leur permet d'affronter eux-mêmes l'exploitation collective de certaines industries. Le champ ouvert à la coopération s'élargit ainsi de plus en plus,

à mesure que cette initiation se complète. Et nous entrevoyons déjà le moment où les ouvriers, qui furent si longtemps les salariés du capital, salarieront le capital à leur tour.

Qu'on ne se récrie pas à cette idée ! Elle n'est ni subversive, ni utopique. Les sociétés anonymes ne font-elles pas déjà appel au capital salarié, au capital-obligations, qui touche un intérêt fixe et n'a aucune part dans les bénéfices de l'entreprise ? Ne peut-on, de même, concevoir que des syndicats de travailleurs habiles et moraux, l'élite de leur classe, déjà nantis d'un certain fonds collectif qui leur appartient, cherchent à attirer en outre des capitaux pour lesquels ils paient un intérêt fixe, gardant pour eux-mêmes toutes les bonnes et toutes les mauvaises chances de l'exploitation ?

Ainsi, la *Wholesale society* de Manchester trouve aisément prêteur à 4 p. c. Ainsi encore, en Allemagne, pendant les époques de crise, lorsque les dépôts fuyaient les grandes banques, les caisses rurales du type Raiffeisen recevaient de l'argent, tant qu'elles en voulaient.

Pour que le travail soit à la tête du capital, pas n'est besoin que les riches soient expropriés, ni que l'Etat fasse des avances aux syndicats ouvriers. Les syndicats ouvriers obtiendront bien le capital sans cela, le jour où ils sauront inspirer confiance aux bailleurs de fonds.

Alors, il est vrai, le capital sera subordonné au travail. Mais n'est-ce pas la fonction historique et logique du capital, qui est matière, d'être au service de l'homme, qui est intelligence et volonté ?

S'il n'en a pas été ainsi, dans le cours de ce siècle, c'est que la population ouvrière, faute d'organisation, ne possédait ni l'initiation scientifique suffisante pour aborder elle-même une entreprise, ni la solvabilité collective qui lui eût permis d'assumer les risques de l'industrie.

Le capital, dont le concours était indispensable, les a acceptés, ces risques, et par conséquent ses bénéfices, en principe, ont été légitimes. Il a sans doute abusé souvent de son hégémonie, mais le salariat n'en a pas moins été pour l'ouvrier une assurance, une protection.

Cette assurance a encore sa raison d'être aujourd'hui; cette protection, malgré ses inconvénients, restera opportune pendant longtemps encore. Et il se peut bien que l'institution du salariat ne disparaisse jamais entièrement. Mais certains indices nous font espérer que le rôle du travail autonome et collectif deviendra sans cesse plus étendu, et que la plus grande partie du prolétariat pourra s'affranchir économiquement par la conquête pacifique du capital et de la science.

Dira-t-on qu'un pareil idéal manque de noblesse? N'est-il pas de nature à inspirer aux classes ouvrières un programme beaucoup plus conforme à l'intérêt général et à leur intérêt propre que les lisières empiriques dont quelques-uns attendent exclusivement le salut? Au lieu que l'Etat gouverne, par une réglementation abusive, la répartition des richesses, ne peut-il se borner à jalonner la voie au bout de laquelle les hommes de bonne volonté saisiront enfin, comme prix de leur énergie, cette chimère de l'émancipation sociale, qui hante et trouble tant de cerveaux?...



Mais que deviennent, s'écrie-t-on, que deviennent les classes moyennes dans cette évolution des classes rurales et industrielles?

Et aussitôt des « meneurs » d'une nouvelle catégorie surgissent, cherchant à exciter la bourgeoisie contre les associations ouvrières.

Que les catholiques se gardent bien d'exploiter ces

défiances au point de vue électoral, ou de les formuler en un programme de classe, s'ils veulent marcher d'accord avec les ouvriers et les paysans pour la défense des principes nécessaires ! Faire un grief au pauvre qui s'approvisionne le plus économiquement possible, cela est aussi peu équitable et aussi absurde que d'accuser d'égoïsme les boulangers, qui achètent à bas prix des farines étrangères, au lieu de se fournir exclusivement chez les cultivateurs belges

N'insistons pas sur les prétendues raisons d'équilibre social par lesquelles on s'évertue à motiver la résistance des « anticoopérateurs ». Le *Magasin littéraire* du dernier mois les exposait et les réfutait. Il serait oiseux de recommencer la démonstration faite par M. l'abbé de Baets. D'ailleurs, ce que nous en avons dit jusqu'à présent prouve que la coopération, loin de supprimer les classes moyennes — car c'est là l'objection — les enrichit d'éléments nouveaux et nombreux. L'Angleterre, par exemple, n'est point dépourvue de classes moyennes, bien que le cinquième de sa population soit affiliée aux coopératives, et bien que, dans ce pays, la petite propriété foncière, urbaine ou rurale, soit presque inconnue.

Sans doute, certaines catégories d'intermédiaires tendent à disparaître; seulement, la presque totalité des souffrances signalées sont dues, non à l'association ouvrière, mais à la brusque irruption du capital. Le capital, aidé de la science, s'est d'abord abattu sur l'industrie, substituant le labeur salarié au travail autonome. Il a envahi ensuite le domaine du commerce, remplaçant les petits magasins par de grands bazars et les détaillants par des commis. Il menace aujourd'hui de mettre à profit les découvertes de la science agricole et d'exploiter industriellement les produits du sol et de l'étable, à moins que les paysans ne préviennent la multiplication des sociétés anonymes en fondant eux-mêmes des coopératives.

Le progrès des coopératives est lent, par la force des choses, car il requiert, de la part des coopérateurs, des qualités morales encore bien rares. Un magasin créé par des ouvriers se trouve, pour des motifs qu'il est superflu de développer, placé dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'une boutique ouverte par un particulier. Aussi, l'évolution économique, si elle était faite seulement par les associations de travailleurs, s'accomplirait sans secousse. Il est bien vrai que certaines sociétés, dites coopératives, ont accumulé des ruines sur leur passage, notamment dans la boulangerie, mais, encore une fois, ces ruines doivent être attribuées à l'emploi de procédés industriels perfectionnés et à l'intervention du gros capital anonyme, nullement à l'association ouvrière.

Bien plus, pour la plupart des éléments menacés de la classe moyenne, la coopérative peut être un facteur de relèvement plus rapide que pour la classe laborieuse. Là, elle fournit immédiatement aux petits bourgeois, plus solvables et plus instruits que les travailleurs, les avantages du capital et de la science réunis. Le succès des coopératives de crédit l'a démontré; l'énergie des intéressés peut renouveler l'expérience, avec non moins de bonheur, dans le domaine de la consommation et de la production.

Incontestablement, des activités seront rendues disponibles, puisque l'association a tout juste pour but d'épargner la main-d'œuvre. Elles trouveront emploi ailleurs, même sans sortir de la classe des intermédiaires. Les intermédiaires, en effet, existeront toujours. Leur ensemble constitue « le commerce » qui est l'indispensable complément de l'industrie. Est-il seulement vrai de dire que la carrière commerciale soit encombrée? Loin de là! C'est même un reproche qu'on peut faire à la Belgique, dont la production industrielle est admirable, surabondante, de n'avoir pas assez d'intermé-

diaires utiles, mettant cette production à la portée des consommateurs. Lisez les rapports consignés dans le *Recueil consulaire*. Vous apprendrez, par les doléances des agents belges à l'étranger, que beaucoup de nos compatriotes trouveraient une position lucrative, s'ils voulaient servir d' « intermédiaires » entre la production nationale et la consommation exotique, au lieu de s'obstiner à vendre, dans la rue où ils sont nés, du calicot, des toupies, du sucre d'orge ou des cerfs-volants.

En cette matière, de nouveau, l'État peut venir puissamment en aide à l'initiative privée et pousser le commerce dans une voie plus rationnelle, en favorisant les études professionnelles et commerciales. Mais l'État ne saurait, sans commettre d'injustice, entraver l'expansion normale de l'association ouvrière, en vue d'affranchir les détaillants actuels de la concurrence et du souci de leur propre bien-être.

Enfin, il est de nombreux petits bourgeois qui sont dépourvus d'instruction et de capital, fils d'ouvriers, vivant comme des ouvriers. S'ils ne peuvent eux-mêmes changer de profession, qu'au moins ils dirigent leurs enfants vers des carrières moins aléatoires. Ceux-ci, devenant des artisans, ne seront pas plus à plaindre que leur père bourgeois. Grâce aux institutions économiques embrassant tous les besoins essentiels de la vie, ils seront plus en sécurité que beaucoup de détaillants actuels, moyennant de bien connaître un bon métier.



Pour résumer et pour conclure, la recherche du bien-être tend à devenir, de plus en plus, le pivot de la politique. Mais le bien-être lui-même est la résultante de divers facteurs, dont quelques-uns, le capital, la science, le travail, semblent aujourd'hui l'apanage de classes sociales différentes. A cette dissociation doit être attribué, en majeure partie, le malaise économique que notre époque s'attache à dissiper.

Dès lors, en bonne logique, il paraît bien que la crise s'atténuera à mesure que ces trois éléments de progrès seront mis à la portée d'un plus grand nombre. Il s'en faut toutefois que cette vérité si simple soit comprise par tous. Combien de gens ne se trouve-t-il pas, qui croient ne pouvoir atteindre l'aisance qu'au détriment du voisin ! Et ils engagent la lutte pour conquérir ou pour garder, n'importe par quels moyens, une des meilleures places. A peu près comme ces voyageurs qui se battent devant les compartiments d'un train, les jours de presse, tandis que les égoïstes de l'intérieur crient : « Complet!... »

L'autonomie des groupes, pour peu qu'elle tende à inaugurer la politique de classe, offre donc un réel danger. S'ensuit-il que, dans le parti catholique, ces groupes doivent être combattus ou que l'autonomie leur doive être refusée ? Nul homme pratique n'osera formuler une conclusion aussi radicale. On ne supprime pas un groupe comme on licencie un régiment. Il n'y a qu'à subir cette décentralisation. D'ailleurs, elle n'est pas seulement commandée par les faits ; elle est nécessaire pour assurer l'efficacité de la propagande.

Le danger peut naître néanmoins. Et ce penchant naturel qui pousse les foules à se procurer le bien-être par les procédés les plus expéditifs, serait très inquiétant si, auprès de ces causes de divergences, il n'y avait pas un ciment qui permet de souder ce qui a été disjoint : à savoir, la religion, qui est aussi un élément de bien-être, et un élément essentiel. Elle n'est, heureusement, le monopole d'aucune classe. Elle est honorée, pratiquée dans toutes. Par dessus les barrières et les fossés qui séparent, elle fait voir, non des rivaux à combattre, mais des frères dont il faut se rapprocher. Elle est donc merveilleusement propre à contenir l'activité humaine dans les limites tracées par la justice et conformes à l'intérêt général. A mesure qu'elle acquiert

plus d'empire sur l'homme, la notion exacte du but de la vie domine davantage les convoitises temporelles. Grâce à son action, l'« altruisme » des positivistes, qui se concilie parfaitement avec l'hostilité des classes, se transfigure et devient la charité chrétienne, qui ne connaît plus d'ennemis.

Et c'est pourquoi les groupements catholiques conservent toute leur raison d'être, même sur le terrain économique, même aux époques où l'exercice libre de la religion ne semble plus menacé. Car l'action catholique n'a pas pour but seulement de tenir les « anti-cléricaux » en respect ! Elle a un rôle plus large et plus splendide. De même que l'Eglise guide les hommes vers leur destinée supra-terrestre par les routes de la foi et de la charité, ainsi le parti catholique doit conduire les masses vers leur fin temporelle, par les voies de la justice et de la fraternité. Lui seul suffit à cette mission, car lui seul, par la force de son principe, possède le secret qui peut concilier toutes les classes, en unissant en une vaste synthèse tous les éléments de bonheur dont l'humanité dispose.

Par conséquent, les chrétiens qui dirigent les divers groupes constitués sur la base des intérêts économiques, doivent avoir foi dans la force du sentiment religieux sur les masses, et ne jamais sacrifier, en vue d'un succès commodément acquis, la moindre parcelle de la vérité. Au lieu d'aigrir les dissidences inévitables -- car il en subsistera toujours -- qu'ils s'évertuent à faciliter le rapprochement. La paix commencera de se faire, dès que les groupes sociaux placeront leur idéal économique dans la réunion, entre les mêmes mains, des facteurs multiples d'où dépend le bien-être. Alors, les hommes de condition sociale différente, au lieu de se ruer les uns contre les autres, s'engageront en des voies parallèles, menant toutes au même but.

ALBERT DEMOOR



CONSEIL

GARDE bien devant tous ta blessure fermée.
Sois le lutteur vaillant, calme et fort ; dresse un mur
Entre le monde et toi, pour que ton mal obscur
De la gloire indiscrete ignore la fumée.

Au-dessus des aveux place ta renommée.
Affranchis ton amour de tout désir impur.
Tant d'autres ont choisi la fange, prends l'azur,
Afin de mieux aimer la chère bien-aimée.

Poète, sans jamais éveiller le soupçon,
Vers la beauté qui passe élève ta chanson,
Mais que le nom très-doux expire sur tes lèvres.

De ton cœur douloureux redis l'hymne éperdu
Et que le monde écoute, au milieu de ses fièvres,
Le plus beau chant d'amour qui se soit entendu.

PAUL HAREL






LES PEINTRES DU PEUPLE

CONSTANTIN MEUNIER

L'œuvre de Meunier restera, comme toutes les œuvres, d'ailleurs, de ceux qui ne se désintéressent pas des choses contemporaines, et qui comprennent que la mission de l'artiste est d'exprimer le caractère essentiel des faits, des hommes et des situations d'esprit de son époque.

EUGÈNE DEMOLDER

NE figure rare, une des personnalités les plus caractéristiques et les plus marquantes de l'École belge : un professeur d'académie qui fait de l'art neuf, original, invu ; un homme d'âge dont les productions primesautières sont jeunes et d'une note essentiellement moderne ; un peintre qui, un beau jour, — oh ! oui, un très beau jour ! — s'est révélé statuaire, sculpteur de premier ordre.

Comment l'inerte et encroûtée bureaucratie a-t-elle consenti à donner à cet innovateur — de fond et de forme — à cet affranchi des recettes d'école une position officielle ? Ce phénomène ne peut, certes, s'expliquer que par une distraction momentanée, un rapide et passager éclair de bon sens.

Constantin Meunier est notre Millet à nous et aussi un peu notre Israëls ; le Millet du pays noir, l'Israëls des entrailles de la terre ; il est le peintre et le sculp-

teur des *Puddleurs*, des *Marteleurs*, des *Hiercheuses*, des *Verriers*, des *Lamineurs*, des *Mineurs*...

Millet a peint avec une force d'accent et d'expression non dépassée l'homme attaché à la glèbe; Israëls a dit mélancoliquement les émotions et les alarmes des populations maritimes; Meunier chante en vers sonores et rudes, il décrit d'un pinceau réaliste et d'un ébauchoir brutal mais sûr — tel un scalpel savamment promené dans de palpitantes chairs — le prolétaire qui peine dans les usines où flamboient les grands feux, où rayonnent les métaux en fusion, celui qui s'étiole dans les mines « mangeuses d'hommes ».

D'aucuns affirment que sa peinture et sa sculpture sont tendanciennes : nous ne le croyons pas; certes, la plainte et le han du travailleur l'ont fait tressaillir; son âme s'est émue à de lointains sanglots, mais c'est la note d'art plus que la revendication sociale qui a frappé son oreille, excité son esprit, remué les fibres délicates de son cœur de grand artiste

Peut-être Constantin Meunier fait-il de l'art humanitaire, de l'art socialiste, non!



Les débuts artistiques de Constantin Meunier furent-ils ceux d'un enfant prodige, sa vocation fut-elle contrariée — double légende qui auréole bien et bourgeoisement la jeunesse des artistes parvenus? Je ne le saurais dire et ne m'en suis pas enquis.

A quoi bon? L'œuvre est là dans son ensemble imposant et d'une sereine robustesse.

Je crois l'avoir admiré en sa presque totalité et les nombreuses productions de l'artiste révèlent toutes une maturité de talent qui ne permet de songer ni à de laborieux et hésitants débuts, ni à un déclin défaillant et morose.

Sans doute, en cette longue carrière, il y a eu des

hauts et des bas, des moments d'inspiration et des jours de somnolence, dans ces peintures et sculptures multiples il y a du meilleur et du moins bon, mais du médiocre très peu et rien de banal.

Ah! faire neuf, donner une sensation non encore éprouvée, c'est le fuyant idéal, le but intangible dont la poursuite tourmente, lasse et tue tant d'artistes!

Combien de peintres et de sculpteurs cette poursuite n'a-t-elle pas dévoyés; à combien d'extravagances et de folies ne mène-t-elle point!

L'art de Constantin Meunier est simple, naturel, expressif, émouvant, parce qu'il n'est que l'application du principe de Bacon : « L'art, c'est l'homme ajoutant son âme à la nature. »

Peut-on mieux définir l'art?



Le milieu dans lequel l'artiste vit et crée, son entourage, les « modalités » de son travail intéressent fort le public, tant que certains artistes habiles sont parvenus à séduire la foule et les amateurs peu sérieux par des trucs de mise en scène, par des somptuosités d'ameublement, par des étrangetés qui amorcent l'acheteur curieux et badaud.

A l'occasion du Salon de Bruxelles, un confrère a vu Constantin Meunier et voici en quels termes il rend compte de sa visite à Louvain où réside, travaille et professe le grand artiste :

Tous les matins, M. Meunier quitte sa maison de la rue de la Station et traverse la ville pour se rendre au fond du quartier Saint-Jacques, rue des Récollets, où se trouve son atelier. A le voir marcher lentement, le dos voûté, les passants qui le croisent se disent que voilà un homme bien préoccupé. Ils ne se trompent pas. C'est un homme toujours absorbé dans son art, dans la recherche d'un mouvement, dans la pensée de quelque difficulté à surmonter. Ses yeux disent qu'il n'est pas toujours là où on le croit. Il vous

regarde souvent sans vous voir — regardant en lui-même. Mais sans être pour cela un dédaigneux, un hautain, un artiste « à tour d'ivoire »; c'est au contraire un homme très abordable, et qui reçoit aussi cordialement dans son atelier que chez lui, vous parlant de ses projets, simplement, doucement, avec une sincérité de parole excluant toute pose, révélant un vrai tempérament d'artiste loyal, tout lui-même.

Sa physionomie est connue. L'eau-forte que son fils Karl a mise en tête de l'album « Au pays noir » est frappante de ressemblance physique et morale. La tête énergique et résignée, les yeux gris fumée, à la fois observateurs et fondus dans le rêve, le nez proéminent, le menton avançant un peu, enveloppé d'une longue barbe rousse de Christ — il y a de la lassitude et du courage dans l'expression, — de la lassitude dans l'arc des paupières, du courage et de la volonté dans le maxillaire. Type d'artiste qui a rêvé, produit, et rêve pour produire encore.

Aussi vit-il, à la façon des moines, enfermé dans la méditation et le travail, passant ses journées dans son atelier, qu'il ne quitte qu'à la soirée tombante pour rentrer chez lui. Au bout de la rue des Récollets, tournez un petit mur blanchi à la chaux, éclatant au soleil d'été, et frappez à la grande porte, à fronton de pierre de taille, où vous lirez l'inscription *Hortus Botanicus* presque effacée par la pluie — ce qui nous apprend que cette porte a dû servir autrefois d'entrée à un jardin botanique, — frappez; un modèle dont vous entendrez les sabots claquer sur les pierres, viendra bientôt vous ouvrir. Après avoir traversé une petite cour, vous pénétrerez dans un sombre couloir, au fond duquel se dresse un escalier conduisant à l'atelier. Le couloir est encombré de moules, de caisses et de paille. Dans un coin, se charpente la rude et colossale silhouette du Marteleur qui semble jouer là le rôle du dieu Janus. Il fait d'ailleurs aussi sombre dans l'escalier que dans le corridor, et lorsqu'enfin on arrive dans l'atelier, on est ébloui de la grande lumière qui y règne. Salle très élevée, de forme octogonale, aux murailles décorées de colonnes style rocaille, couronnées d'une corniche et coiffées d'un dôme fleuri d'ornementations. On croirait se trouver dans une chapelle, on cherche l'autel. Illusion. Cette salle a, paraît-il, servi pendant un siècle d'amphithéâtre aux étudiants de l'Alma-Mater. Où l'on découpait des cadavres, on modèle aujourd'hui des statues. Où l'on expliquait la mort, on interprète la vie.



Des critiques compétents et sagaces ont souvent agité cette question : Constantin Meunier est-il né peintre ou sculpteur ; à laquelle de ces deux branches de l'art plastique devrait-il vouer son talent pour que celui-ci produise, dans les meilleures conditions, tout ce qu'il est capable de créer, pour qu'il donne son maximum ?

Question oiseuse, à mon humble avis, et qui relève des anciennes et inutiles disputes scolastiques.

Pourquoi parquer un artiste dans un genre déterminé, pourquoi vouloir restreindre ses moyens d'expression ?

Nombre de peintres de grand mérite ont été statuaires ; d'autres souvent ont établi en terre ou en cire les maquettes de leurs compositions picturales auxquelles ils sont parvenus à donner ainsi une force, une vie, un relief étonnants.

Constantin Meunier a débuté comme sculpteur et il exposa, en 1857, son premier tableau, la *Salle Saint-Roch*.

Il resta longtemps fidèle à la peinture qui lui valut de beaux et enviables succès.

Une page maîtresse représentant la *Fonte de l'acier* fut très remarquée à l'Exposition historique de 1880 : elle ouvrait à la peinture un domaine neuf, presque inexploré.

Un certain nombre d'études peintes et de dessins, rapportés d'un séjour au pays de Liège et exposées, en 1882, au Cercle artistique de Bruxelles, précisèrent mieux la portée de cette initiative.

Meunier commençait à étudier consciencieusement et avec une visible dilection ces paysages typiques, ces décors où plus tard devaient se mouvoir les héros des luttes et des drames industriels.

Après un voyage en Espagne, d'où il rapporta des *observations* très originales, la vogue s'accrut.

Il montra au public « une Espagne encore peu

pratiquée, sombre, violente, mystique, sensuelle, l'Espagne des fonds de chapelles embrasés, des rouges tauromachies et des sérines odeurs des *flamingos*, une Espagne d'amour et de sang... » (1)

Plus tard, en 1886, une nouvelle exposition de ses œuvres, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles montra sous un jour plus large, mit en définitive lumière la nature des préoccupations de l'artiste : il s'attachait définitivement à la représentation de l'industrie, aux « corrélations de l'homme voué à l'éternel servage des machines avec les mortelles atmosphères où se dépensent sans trêve ses activités ».

Peut-être la peinture ne lui donna-t-elle pas pleine satisfaction, peut-être Meunier crut-il insuffisant ce moyen de réalisation plastique.

Quoiqu'il en soit, la sculpture le tenait et il ne recourut plus à la peinture qu'accessoirement.

C'est surtout comme statuaire qu'il triompha, en 1891, lors d'une nouvelle exposition particulière au Cercle artistique de Bruxelles.

Emile Verhaeren, un de ses grands et sincères admirateurs, écrivit alors au sujet de cette dualité artistique qui rappelle les maîtres de la Renaissance :

« A la sculpture surtout il s'adresse pour exprimer directement sa pensée en son intensité humaine, à la peinture pour la prolonger jusqu'aux choses et lui donner son atmosphère.

« Sa sculpture qui nous attire, il est vrai, le plus impérieusement, n'est point pour cela supérieure à sa peinture. L'une précise, l'autre élargit. Elles se complètent et à deux forment le monde ou plutôt le coin de réalité d'où son esprit tire son émotion esthétique. Elles se nouent comme l'homme se lie à son milieu,

(1) CAMILLE LEMONNIER. *Histoire des Beaux-Arts en Belgique.*

elles ont mêmes significations, mêmes éloquences, et toutes deux disent les mêmes paroles tristes. »

En ces dernières années la réputation du peintre-statuaire franchit les frontières et sa dernière participation à l'un des grands salons parisiens lui valut les éloges des maîtres de la critique française.

Et toujours ardent, toujours vaillant, toujours jeune quoiqu'il ait dépassé la soixantaine, toujours tenace travailleur, Constantin Meunier continue à produire avec une merveilleuse fécondité des œuvres variées, d'allures toujours neuves.

Fait caractéristique et à signaler à ceux qui suivent de près le mouvement artistique contemporain : Constantin Meunier était à sa place aux XX et ses productions ne déparent — au sens que les doctrinaires attachent à ce mot quand ils parlent des peintures et sculptures des innovateurs — point un salon triennal.



La technique de Meunier — non plus que celle de Millet, Israëls, Raffaëlli — n'est « plaisante » ; sa facture n'est point faite pour séduire la foule.

Très rares sont les œuvres auxquelles il a donné ce « fini » qui plaît tant à l'amateur bourgeois.

Ses paysages ont plus de caractère et de grandeur que de joliesse ; sa palette a des finesses dans des coins, mais l'ensemble est sombre, noir ; la touche est irrégulière, emportée, rarement uniforme d'un bord du cadre à l'autre.

Ses figures sont énergiques, mais sans recherche d'élégance ou de beauté ; quand les productions de Meunier renferment ces qualités, c'est que le labeur n'a pas complètement déformé son modèle féminin ou que les travaux forcés de l'usine et de la mine n'ont pas encore détruit la mâle beauté des robustes travailleurs.

Car il est sincère et franc avant tout et peu poétique — dans le sens que le vulgaire attache à ce mot : poésie caramélisante !

Ses sculptures ne sont point amoureusement caressées et polies par le frottement des doigts ; elles ont des heurts, des arêtes, des aspérités, témoignant d'un travail fiévreux, d'une production inspirée, d'une création rapide avec des outils d'un maniement trop lent, d'un maniement qui ne peut suivre la pensée en son vol rapide.

Sa sculpture est parfois « fragmentaire » ; le statuaire fait des « morceaux » comme un compositeur note une phrase musicale, une « obsession », comme un écrivain griffonne un lambeau de phrase, et pique un mot heureux.

Les délicats seuls apprécient ces morceaux et les recherchent — morceaux qui parfois se retrouvent dans une œuvre complète et qui, d'autres fois, restent isolés.



Comme Eugène Demolder écrivait jadis dans la *Société nouvelle*, à propos de l'éminent artiste qui nous occupe, chacune de ses œuvres, quelle qu'elle soit, « s'éclaire d'une étincelle de son génie, exhale une plainte de son âme, pleure une larme arrachée à son cœur, clame un juron de sa colère. Avec les couleurs, il broie une lueur de son esprit, à ses plâtres, il mêle une parcelle de sa pensée et de ses sentiments. C'est tout le secret, d'ailleurs, de la magie de l'art ».

Constantin Meunier échappe, en effet, à ce reproche que l'on adresse souvent et avec trop de raison aux artistes belges, à cette critique qu'un chroniqueur français de réelle compétence et peu chauvin formulait à l'occasion du dernier salon triennal de n'être plus que des artisans suprêmement habiles, de ne plus guère se

soucier des apparences, de ne plus faire passer dans l'œuvre cette étincelle d'humanité, si je puis ainsi parler, qui lui donne la vie, cette vie des chefs-d'œuvre qui ne s'éteint qu'avec leur destruction.

Et c'est parce que cet artiste est *homme*, un homme qui sent et souffre; c'est parce que cet homme est *artiste*, un artiste qui sait faire passer sur la toile, dans le marbre ou le bronze ce qu'il sent et souffre, qu'il est maître : ses œuvres lui survivront comme touchants documents humains et documents d'art impérissables.

ALBERT DUTRY





LA GREVE DES ANIMAUX

LA ferme du père François
Fut, un jour, en pleine déroute.
Les animaux, tous à la fois,
Par quelques beaux parleurs endoctrinés sans doute,
Avaient refusé de remplir
Leur tâche habituelle et s'étaient mis en grève.
Les chevaux et les bœufs se plaignaient de mourir
De fatigue et d'avoir, sans repos et sans trêve,
A transporter le grain, la paille, le fumier,
A traîner la charrue au profit du fermier,
Sans en avoir, pour eux, le moindre bénéfice.
L'âne, de son côté, refusait son office
Ne voulant plus, lui, qui ne mangeait pas de pain,
Pour les autres chercher la farine au moulin.
Les vaches, prétextant que leur propriétaire
Beaucoup trop tôt leur enlevait
Leurs veaux à peine nés, pour avoir tout leur lait,
Refusaient de se laisser traire.
Le chien n'entendait plus, disait-il, quant à lui,
Garder le bien d'autrui.
Les moutons, à se laisser tondre
Osaient s'opposer à leur tour ;
La révolte gagnant jusqu'à la basse-cour,
Les poules ne voulaient plus pondre.
Tous prétendaient, et sans retard,
Dans la terre, les fruits et tous les bénéfices,
En proportion des services
Qu'ils rendaient à la ferme, avoir chacun sa part.
Les mutins refusaient d'entendre
Les raisons du fermier, ne voulant pas comprendre

Qu'exposant son avoir, son repos, sa santé,
 Le profit qu'il faisait, il l'avait mérité.
 Pour transiger, François, à bout de patience,
 Proposa cette expérience :
 Pour une année il leur concéderait
 La ferme et ce qu'elle rendrait :
 Ils l'exploiteraient seuls et feraient tout l'ouvrage.
 On accepta. Chacun se mit avec courage
 A son travail quotidien.
 Les premiers jours tout alla bien ;
 Le labour étant fait, la terre ensemencée,
 On n'avait qu'à poursuivre une œuvre commencée ;
 Mais, quelque temps après, quand il fallut songer
 A rentrer la récolte et disposer la terre
 Pour de nouveaux produits, ce fut une autre affaire.
 Personne ne sut diriger ;
 Aucun n'avait l'intelligence,
 Pour amender le sol, pour jeter la semence,
 Puis ils manquaient de capitaux
 Pour acheter l'engrais. Les pauvres animaux,
 Ne sachant plus comment s'y prendre,
 Comprirent qu'il faudrait se rendre.
 Ils avaient tout mangé ; plus de foin, plus de grain.
 Sur le point de crever de faim,
 Ils finirent par reconnaître
 Leurs torts vis-à-vis de leur maître
 Le priant de vouloir, de même qu'autrefois,
 Diriger leurs travaux et leur donner des lois.

La fable que l'on vient de lire
 Est l'histoire de ceux qui se laissent séduire
 Par le Socialisme et par ses faux appas
 Et nous montre qu'on ne peut pas
 Intervertir sans imprudence
 Les rôles qu'à chacun trace la Providence.

JULES ONRAET





AU PAYS DE LIALZETTE

A mon ami C. S.

APRÈS Bruxelles, le long du train qui file vers Luxembourg, se déroule la forêt de Soignes, un avant-goût de l'ancien département des Forêts et la variété du paysage réveille de la somnolence jusqu'alors mollement entretenue par les plates uniformités de la Flandre, encore demi-plongée dans le brouillard du matin.

Namur, Ciney, puis la vallée de la Lomme, et le train monte toujours, nous découvrant par instants les perspectives immenses des Ardennes, mer de vagues énormes couvertes de sombres feuillages.

Arlon. Le train repart. A mesure que Luxembourg approche, le désenchantement nous gagne : le pays devient de minute en minute plus plat, plus monotone.

On nous l'avait bien dit : « Luxembourg! que peut-on aller faire là? Cela ne signifie rien, moins que rien. » Et vraiment, ce que nous retrouvons ici ce sont les grands champs ondulés du Brabant; pas d'eaux, pas de bois, pas de rochers; à peine des fossés, quelques arbres le long des routes, et des mamelons aux carrés régulièrement ratissés par la

charrue. Ce n'était pas la peine de parcourir tant de kilomètres.

Cependant la langue allemande a fait son apparition, avec la prédominance de ses sons sifflants, rappelant notre langue flamande, mais plus rude, moins coulante.

Ce n'est pas la Prusse, ce n'est pas l'Empire d'Allemagne, mais c'est le grand groupe ethnique allemand.

L'Empire est là cependant, représenté par ses douaniers, car si le Grand-Duché a pu se soustraire à l'absorption unitaire, depuis 1842 il fait partie du *Zollverein*.

C'est ainsi encore, qu'après le grand triomphe de 1871, l'Empire Allemand, peut-être pour mieux préparer une annexion, en reprenant le réseau Alsacien-Lorrain de l'Est Français, s'est saisi aussi des lignes exploitées par cette Compagnie dans le Grand-Duché.

Enfin nous entrons en gare de Luxembourg, un grand bâtiment de bois, qui n'est positivement ni élégant, ni beau, ni imposant. C'est un souvenir du régime de place forte auquel la cité a été soumise jusqu'en 1867.

La seule barrière qui subsiste aujourd'hui aux anciennes portes est l'octroi et encore bien adouci depuis le temps où le Juif, pour y avoir accès, devait se laisser peser et acquitter un droit proportionné au nombre de livres que son poids équilibrait dans la balance.



Pendant des siècles Luxembourg a été une forteresse de premier rang. Sa position est d'ailleurs incomparable.

Entourée de trois côtés par les profondes vallées

de la Pétrusse et de l'Alzette, la place se trouvait là presque suffisamment défendue par la nature. Le quatrième côté s'ouvre sur la plaine; les divers occupants y avaient accumulé les ouvrages de défense, sans négliger toutefois de perfectionner ce que la disposition des lieux préparait si bien ailleurs.

Aujourd'hui encore, après le démantèlement de la place, on retrouve l'enceinte de la ville primitive, agrandie au XIV^e siècle par le duc Wenceslas, de vieilles tours espagnoles du XVII^e siècle et des travaux attribués aux Français, aux Autrichiens et aux Prussiens; comme aussi des noms de rues et de places, telles que celles de Chimay, Monterey, Vauban et Mansfeld, rappellent les illustrations militaires qui commandèrent la forteresse.

Sans cesse la France cherche à s'emparer de la ville : de 1479 à 1795, par huit fois elle renouvelle ses efforts, et pour prix de sa ténacité, arrache définitivement au Luxembourg, Thionville, Longwy et un territoire s'étendant jusqu'aux portes de Metz.

En 1815, la forteresse est remise aux Alliés et le traité de Vienne en établissant le Grand-Duché au profit du roi de Hollande, le rattache à la Confédération Germanique. C'est de ce lien de droit que parlait notre Constitution de 1830, lorsqu'elle réservait, dans son article 1^{er} « les relations du Luxembourg avec la Confédération Germanique ». Cet état de choses se maintient jusqu'en 1839; alors le pays est une dernière fois scindé : la partie wallonne est détachée et reste acquise à la Belgique.

A cause des régiments prussiens qui l'occupaient, Luxembourg et sa banlieue immédiate n'avaient jamais arboré les couleurs brabançonnnes : c'est ce qui sauvegarda l'indépendance du Grand-Duché actuel. La Confédération Germanique conserva ses droits sur le territoire ainsi restreint, et tandis qu'une garnison prus-

sienne détenait la capitale comme place fédérale, un contingent indigène, d'environ 1600 hommes, était caserné à Diekirch, Echternach et Ettelbrück. Il en fut ainsi jusqu'en 1867. La Confédération de l'Allemagne du Nord avait remplacé la Confédération Germanique, mais le Grand-Duché en fut exclu et ne se lia à la Prusse par aucun traité, préférant le danger présent à la certitude d'une absorption que dès lors on pouvait prévoir.

Les troupes prussiennes évacuèrent la forteresse qui fut rasée.

Vers la même époque le Second Empire, désireux d'accroître le territoire Français et se souvenant de la vieille politique de compensation, entama avec la Prusse des négociations dont la Belgique et le Grand-Duché étaient l'objet. La France aurait contrebalancé de la sorte l'acquisition du Hanovre, du Nassau, de la Hesse-Cassel et de Francfort, que la Prusse venait de faire à la suite de la querelle des Duchés. Les roueries de Bismarck firent heureusement échouer cette combinaison.

Depuis lors le Luxembourg semble être entré définitivement dans la catégorie de ces peuples heureux qui n'ont pas d'histoire. Puisse-t-il y rester de longues années.



Mais laissons un instant les annales Luxembourgeoises. Cette grande caserne, cette prison fortifiée doit être peu attrayante semble-t-il, et du chemin de fer les abords de la ville ne présentaient rien de bien remarquable. Pardon! il n'y a plus un soldat prussien dans la ville, ni un bastion entier dans son enceinte, et nous n'avions pas fait deux cents pas hors de la gare que notre appréciation du pays était profondément modifiée.

Il semble que Luxembourg se soit réveillé d'un long cauchemar belliqueux et se soit aperçu enfin que tout cet attirail de mort ne pouvait que troubler son repos.

Depuis 1867, cet appareil guerrier a été jeté bas, tout juste assez pour laisser un cachet spécial au paysage et remplacé par des talus gazonnés, des jardins ombragés, des allées cheminant en pente douce le long des côtes escarpées qui s'élèvent des faubourgs en ville.

Trois quartiers s'étalent dans les vallées de la Petrusse et de l'Alzette : le Grund, Clausen et le Pfaffenthal.

Du haut des anciens remparts, ils présentent une vue séduisante. Avec leurs églises, leurs chapelles, leurs anciens couvents, leurs villas, le cours tortueux des rivières contrarié par des barrages, des moulins, des ponts, ils remplissent le fond de la vallée, tandis qu'en face le terrain se relève, parsemé de maisons, émaillé de verdure, accentué de roche blanche, le sommet couvert de bois sombres dont émergent les trois pignons dorés du fort Thüngen ou des « Trois Glands ».

Partout soudés au rocher, de vieilles murailles, des tourelles, des créneaux saillent entre le feuillage et dans le fouillis des maisons : ici une ancienne caserne, là un pont fortifié de passage étroit, flanqué de deux tours carrées au toit aigu, là encore une poivrière encorbellée à l'angle d'un bastion gigantesque.

Ailleurs le grand viaduc du chemin de fer se découpe en travers d'un vallon latéral. Sur ses hautes piles de pierre jaune, de lourds convois de minerai venant de Luxembourg, débouchent d'un tunnel, pour traverser l'Alzette à plus de quarante mètres au dessus du cours de la rivière ; puis suspendus au flanc de la montagne, ils se précipitent sur la déclivité et par un coude

disparaissent à gauche vers les hauts-fourneaux de Dommeldange.

Au creux de la vallée, l'industrie du fer a élevé ses tours. Là surgissent d'altières cheminées, et dans le calme azur, entre les coteaux verdoyants, montent indolents de blancs flots de fumée, jusqu'au moment où la nuit tombe, où la montagne s'accroît en une ombre immense, où dans les noires profondeurs du ravin le faubourg constelle ses constructions chaotiques de mille lumières, réverbérées de ci de là par le cours de l'Alzette. Alors la fonte liquide illumine subitement tout le ciel de lueurs d'incendie, comme aux jours sanglants de siège, quand les éclairs de l'artillerie se mêlaient à la flamme consumant un bâtiment dans la place.



L'image de la guerre présente quelque chose d'énergique, de grandiose qui séduit l'homme : elle réveille des instincts primitifs. Notre éducation historique a été d'ailleurs ainsi faite, que les seuls ravageurs de pays et bourreaux de peuples conservent un nom à travers les siècles.

Quelque horribles que soient les suites de la guerre, ce ne sont pas seulement les larmes et le sang qu'elle évoque : le courage et l'abnégation, ces vertus qui sont toute la dignité humaine, atteignent leur paroxysme sur le champ de bataille. Et n'est-ce pas un signe manifeste de civilisation excessive et de décadence pour une nation que l'oubli de tout esprit militaire ?

Une guerre du moins s'impose, c'est la guerre de défense, la résistance aux voleurs de grand chemin, qui revêtus d'une livrée gouvernementale et régulièrement embrigadés, attendent à cette chose indéfinissable, niée de ceux qui ne la sentent pas dans leur âme, et qui s'appelle la Patrie.

La patrie, autrefois, c'était Luxembourg; — 1839 a vu la séparation définitive, par le morcellement du Grand-Duché. C'était la patrie en 1684, quand Créqui et Vauban vinrent y mettre le siège; c'était la patrie en 1795, quand la République voulut s'en emparer; et les Autrichiens alors, comme les Espagnols autrefois, résistaient énergiquement dans ce dernier boulevard des Pays-Bas catholiques.

Le siège durait depuis huit mois; les habitants versaient leur sang à côté des soldats impériaux et repoussaient obstinément la France. Enfin les assaillants envoient des parlementaires, mais ils ne songeaient pas, hélas! à abandonner la partie. Ils invitent le général autrichien à déléguer quelqu'un de ses lieutenants pour visiter une batterie qu'ils venaient d'établir. Elevée sur un plateau qui domine la plus haute tour de la ville, elle aurait bientôt réduit la place : la résistance était inutile, la capitulation fut signée, et Luxembourg devint pour vingt ans chef-lieu du Département des Forêts.



Entre mille souvenirs de l'occupation française on vous fera voir au Pfaffenthal, à deux pas de la place Vauban, le cimetière des soldats de Napoléon, coupé aujourd'hui par le chemin de fer, et où dorment par centaines des héros de la bataille de Leipzig ou des Nations.

Mais non loin de là, un autre coin de terre est empreint d'une mélancolie plus intense. Je veux parler du cimetière des Prussiens morts en garnison à Luxembourg.

C'était aux plus chaudes heures d'un jour d'été. Accablés sous l'ardeur du soleil, nous suivions un sentier au pied de l'énorme mur de roc blanc qui

limite le ravin de l'Alzette. Au contre-bas du chemin se dessinait un enclos, grillagé de noir, divisé en deux parties. Dans l'une, un amas de pierre de taille, de croix de fer, de colonnes renversées; tous ces débris, trop serrés les uns sur les autres, amoncelés quasi pêle-mêle, envahis par la mousse, émailaient l'herbe grasse, dans l'ombre de quelques peupliers, de quelques saules aux branches lamentablement attirées vers ces ruines. Dans l'autre partie, les monuments funéraires avaient disparu : des moutons broutaient l'herbe verte sous les arbres tristes. Depuis les vingt-six ans, ou plus, qu'on avait enterré là le dernier soldat prussien, l'abandon s'était fait, plus un soin n'avait été donné à ces tombes, une à une elles s'étaient effritées, désagrégées, effondrées jusqu'à ce qu'un Gouvernement utilitaire, jaloux de tant de champ perdu, en avait déblayé la moitié, pour rendre aux vivants la terre des défunts.

Ils étaient venus de toutes les contrées de la Prusse, pour laisser leur cadavre à ce petit cimetière abandonné, où compagnons d'armes jusque dans ce sol étranger, ils semblaient serrer leurs rangs et se sentir des coudes. Il y eût, déposés là, des hommes jeunes, grands, beaux et forts, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, qui pleins d'espoir et déjà songeant au retour, avaient quitté les rives du Rhin, du Wezer ou de la Vistule, les campagnes de Dantzig, de Posen, ou de Breslau, les lagunes grises de la Baltique, les mélancoliques plaines de Silésie, les lacs tranquilles du Brandebourg. Ils avaient laissé à la chaumière, le vieux père, la mère bien aimée, les petits frères, les petites sœurs, et ils comptaient bien les revoir tous, après le service, vieillis les uns, grandis les autres; ils espéraient aussi retrouver, libres alors, Gretchen, la timide, la blonde, à laquelle ils s'étaient fiancés de cœur, un jour que sa douce

beauté les avait saisis à la fontaine ou au lavoir. Ils étaient partis en bons soldats de la Prusse, « avec Dieu, pour le Roi et le Vaterland ». Et ici sur cette terre Luxembourgeoise, loin des parents et des amis, la mort, d'un mal quelconque, la nostalgie peut-être, les avait terrassés.

Ils reposent maintenant à l'écart d'un sentier désert, au pied d'un froid mur de roc, et sur la plupart de ces tombes jamais une larme n'a été versée.

Tant que le sombre drapeau prussien avait gardé la forteresse, un compatriote, d'aventure un pays, leur avait rendu visite, quelques fleurs avaient orné le jardin du repos.

Mais un jour les tambours avaient battu, les clairons avaient sonné, le roulement des lourds canons avait grondé dans le piaffement de la cavalerie, et de l'autre côté d'un contre-fort de la montagne, par la route de Trèves, les compagnons d'armes avaient repris, et pour toujours peut-être, le chemin de la Patrie, vers l'Est, vers les chaumières familiales, les fleuves et les lacs bleus, les plaines et la mer immenses.

Plus un pas dès lors ne troubla le silence des tombeaux, jusqu'au jour où le déblaiement officiel réduisit à l'extrême le carré de terre que gardaient encore dans leur immobilité froide les soldats de la Prusse.

Vingt-cinq ans! que d'oublis représente ce quart de siècle! Et si quelqu'un pourtant, se souvenant encore d'un aimé qui n'est plus, venait pour lui rendre un dernier devoir, il ne retrouverait même pas dans ce bouleversement, la place où repose le cher défunt.



Le souvenir des morts, comme l'amour de la patrie se confond presque avec l'idée de religion. Le palladium de la cité, est N. D. de Luxembourg, invoquée comme Consolatrice des Affligés.

En plein siège de 1795, pendant le bombardement, la procession annuelle eût lieu sur la demande du commandant autrichien et dans la place, malgré le concours de monde qui remplissait les rues, une seule personne fut blessée durant le parcours.

Il s'était écoulé peu d'années, mais les temps avaient bien changé depuis le jour, où pour se conformer aux édits du grand sacristain Joseph II et ne pas « porter » d'images dans les processions, les bourgeois avaient traîné leur madone sur un char pavoisé.

La statue miraculeuse a été trouvée près des fortifications, il y a trois cents ans : elle est habillée d'étoffes, selon l'usage espagnol, que les Castillans ont importé dans nos Pays-Bas, et la richesse du trésor et des ornements témoigne de la dévotion des habitants.

Comme dans ce pays, aujourd'hui presque sans armée, tout doit avoir une saveur militaire, des soldats propagèrent au loin le culte de la Vierge nationale.

Il y a quelques deux cent cinquante ans des militaires quittaient Luxembourg; au départ, de leur maigre solde, ils achetèrent deux images très communes de la Vierge miraculeuse, avec dessein de les offrir à un de leurs lieutenants, alors prisonnier en Allemagne. Arrivés à Gueldre, ils logèrent chez un pauvre marchand du nom de Buschman, auquel ils montrèrent les images, sans vouloir toutefois lui en céder.

Les soldats avaient quitté Gueldre depuis un mois, quand l'épouse de Buschman vit en songe une chapelle environnée d'une lumière éclatante, et dans cette chapelle une des images que les soldats

avaient montrées. Buschman ne voulut d'abord attacher aucune importance au songe de sa femme, mais deux veilleurs publics se présentèrent chez lui, demandant pourquoi il avait gardé une brillante lumière jusque bien avant dans la nuit.

Alors Buschman convaincu, voulut obtenir une des images, mais déjà les soldats les avaient remises au lieutenant prisonnier, et ce fut à grand' peine que celui-ci consentit à en abandonner une.

Buschman fit construire une chapelle à l'endroit désigné par la vision, à Kevelaer, village de la Gueldre Allemande, non loin de Crefeld, et depuis lors la grossière petite gravure y est de jour en jour plus honorée.

Une chapelle, construite en 1624, se trouvait autrefois au glacis de Luxembourg. Détruite, lors du siège du 1795, elle fut relevée en 1885 par un vœu national. La guerre franco-allemande constituait un péril grave pour l'indépendance du pays. Monseigneur Adames, premier évêque de Luxembourg, promit à la patronne du Grand-Duché de réédifier la chapelle si la crise se dénouait heureusement pour la patrie. Le sanctuaire s'élève maintenant près de son ancien emplacement et contient le tombeau vénéré du pieux édificateur.

A quelques pas de là, au coin d'une rue, se voit une autre image de la Vierge : elle est en pierre taillée et ornait précédemment la Porte Neuve, la principale entrée de la ville. En 1803, les Français ont fait inscrire en dessous le chronogramme :

MARIE CONSOLATRICE DES AFFLIGÉS

suivi de ces bouts rimés :

Si le nom de Marie
Dans ton cœur est gravé,
Passant, j'en.ais n'oublie
De lui dire un Avé.

C'est ainsi que la nation française, se faisant toute à tous, savait à propos se montrer religieuse, caresser les sympathies locales, et avancer d'autant la francisation des vaincus.



Mais en route! Laissons la capitale, car nous nous sommes déjà trop attardés sur ses particularités et aussi bien la série est inépuisable.

En route pour des sites plus sauvages, pour le Müllerthal.

Le Müllerthal, c'est toute une contrée située à l'Est du pays, contre la Prusse, entre Larochette, Diekirch et Echternach, comprise dans l'arc de cercle que forme la Sûre entre ces deux dernières villes.

Région inaccessible jusqu'il y a vingt ans, une route la traverse aujourd'hui de part en part, et des sentiers ont été tracés de ci de là. Dès lors les touristes n'ont pas tardé à affluer, et les désœuvrés intermittants, que les vacances envoient de partout à Diekirch en connaissent déjà les détours.



Partons en chemin de fer, et réservons pour plus tard l'élasticité de nos jambes : nous aurons à l'utiliser.

Au sortir d'un court tunnel, quelque chose comme le couloir obscur d'un panorama, devant nos yeux se déploie subitement la ville, étalée sur ses bastions gigantesques, tandis qu'à nos pieds défilent les faubourgs, spectacle varié de moment à moment par le jeu de la perspective; puis les hauts fourneaux de Dommeldange, et petit à petit la campagne a remplacé les maisons.

Sur un large ruban de prairie verte, l'Alzette boucle son cordon d'argent, tandis que les coteaux s'élèvent rouges de terre labourée, jusqu'aux sommets coiffés de forêts de chênes et de sapins aux bleus reflets.

Le soleil s'est mis de la partie et semble bien déterminé à ne pas nous quitter plus que notre ombre : il menace d'être un peu gêneur dans son amitié trop ardente, mais nous nous promettons de ruser avec lui, et nous trouverons bien quelques fourrés où il ne pourra nous suivre.

Voici Walferdange, la résidence d'été du Grand-Duc. Avant de vous parler de la grande boîte carrée où séjourne en ce moment la cour, permettez-moi un salut discret à l'abbé L., le curé de la localité : c'est une connaissance d'hier, mais dans ce bon pays les cœurs sont larges ouverts et les présentations ne se prolongent pas.

Dire d'une maison : c'est une grange ou une écurie, cela s'entend tous les jours, cela se comprend généralement bien, et chacun sait qu'il faut en rabattre. Si je qualifie de la sorte la résidence de S. A. le Grand-Duc Adolphe, vous estimerez l'hyperbole un peu forcée, et vous serez tenté de la réduire dans de notables proportions. Croyez-moi, n'en faites rien ; ce palais n'est bel et bien qu'une écurie : c'est tout simplement un ancien haras plus ou moins transformé. J'en ai dit assez, j'estime, de son élégance, et de ce que peut être son confort.

Le Grand Duc a d'ailleurs deux excuses : la première, que la responsabilité de cet heureux choix remonte à son prédécesseur, le roi de Hollande ; la seconde, que son palais de Luxembourg est inhabitable en ce moment « pour cause d'agrandissement ».



Quoiqu'il en soit, cette chose — je ne sais comment qualifier semblable palais —, donne une fâcheuse idée des châteaux luxembourgeois, et il est bon de pousser un peu plus loin pour remettre à ce sujet ses notions au point.

La résidence grand-ducale produit un effet d'autant plus piteux que le pays est couvert de châteaux vraiment royaux. Ansembourg, Clervaux, Meysembourg ont de magnifiques spécimens d'architecture féodale, sans compter les superbes ruines d'Hollenfels, Bourscheid, Vianden, Brandenburg, Beaufort, toutes admirablement situées, et dont on soignerait mieux la conservation dans un pays plus riche en argent, mais moins riche en souvenirs guerriers du Moyen-Age. J'en passe, car il y a des ruines à chaque coin du territoire.

La France a été l'ouvrière de presque toute cette dévastation, comme elle a laissé partout dans le Palatinat de semblables monuments de sauvagerie et de vandalisme, suggestifs de rancunières revanches. Ils s'en souvinrent bien les vaincus de Louis XIV et de la Grande République, quand, vainqueurs à leur tour de l'« ennemi héréditaire », ils écrasaient de leur rude talon les aigles françaises et lacéraient la soie des drapeaux tricolores.

Mais à quelques kilomètres d'ici, dans le repli d'une vallée pittoresque, nous retrouvons la vraie, la bonne France, la France des idées généreuses, celle qui au nom de la charité chrétienne enrôle des Allemands pour la civilisation de l'Afrique. Marienthal : les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie y ont fondé une école apostolique pour l'Allemagne. Le couvent est établi dans une ancienne abbaye de dominicaines, demi détruite par la Révolution. Mais la persévérante action de ces hommes dont l'avenir est dans les siècles, relèvera peu à peu ce monas-

tère déjà illustre en 1270 par les vertus de S^{te}-Yolande, fille de la maison de Nassau-Vianden, qui y mourut comme abbesse à cette date.



Mais le train continue. Au passage je signale le château de Colmar-Berg : construction féodale, en pierres rouges du pays. Il date du XII^e siècle et fut restauré par le populaire Prince Henri, frère de Guillaume III de Hollande. C'est aujourd'hui la résidence du duc de Nassau-Bagance, l'héritier de la couronne. Je soupçonne que du haras de Walferdange, et malgré sa cour, le Grand-Duc Adolphe jalouse quelque peu le manoir de son successeur.

Ettelbrück : le Gheel de là-bas. Grand croisement de lignes de chemin de fer. Sur le quai encombré de monde, le portier de la gare, un bon gros homme, se promène méthodiquement de long en large, insouciant des voyageurs. Et d'une voix monotone, il répète lentement, posément et à intervalles réguliers : « Diekirch Echternach, Wasserbillig, Grevenmacher — einsteigen »... « Clerf, Wiltz, Uffingen — einsteigen »... « Mersch, Lûxemburg — einsteigen... » La semaine suivante, au retour en Belgique, je repassai par Ettelbrück ; à la même heure, le même portier circulait parmi la foule, du même pas mécanique ; il criait cette fois : « Einsteigen — Diekirch, Echternach, Wasserbillig, Grevenmacher »... « Einsteigen — Clerf, etc. » J'en ai conclu que de semaine à autre il change la place de l'« einsteigen ».

Il craint que l'atmosphère locale aidant, cela ne tourne à la manie, et ne pouvant varier l'air, il modifie la chanson.



Ettelrück voit le confluent de l'Alzette de l'Attert et de la Sûre. C'est cette dernière rivière que nous suivons maintenant.

La vallée s'élargit et voici Diekirch; site charmant; autrefois les baudets y étaient fameux.

A signaler, les restes d'une section de canal, entrepris par Napoléon, en vue de relier la Meuse à la Moselle et au Rhin. D'autres vestiges s'en retrouvent à Heiderscheid, Eschdorf etc. : 1815 arrêta les travaux.

Moestrof : du chemin de fer nous apercevons le château où résida le général Clement Thomas fusillé par la Commune.



Voici pour nous la fin de la locomotion à vapeur. Longeant la Sûre, nous sommes arrivés au confluent de l'Erns Noire. Excursionnistes pour le Müllerthal, « absteigen », dirait, cette semaine, le portier d'Ettelbrück.

Nous ne sommes pas les seuls : un groupe, aux apparences très anglaises, descend comme nous.

En avant! Longer l'Erns, passer le pont et, pour sortir de la vallée, l'ascension commence, d'abord en plein soleil, mais bientôt dans la forêt. Il était temps d'avoir un peu d'ombre, car le grand astre chauffait trop et la montée raidit de moment en moment.

Un regard en arrière pour respirer : la jonction de l'Erns et de la Sûre forme un cirque grandiose.

Du côté de la Prusse, la montagne se dresse à pic, couronnée de bois, sans une habitation, sans une trace d'homme, avec des apparences de muraille titanesque, couronnée de régulières roches blanches, tours colossales qui se projettent hors du feuillage sombre. Au pied, l'eau s'effrange furieuse entre les

blocs précipités par les siècles dans le lit de la rivière; plus près, se dessine la station de Grunthof; dans les carrés cultivés de la vallée, un moulin, une ferme, quelques rares laboureurs et là bas, ascensionnant une côte parallèle à la nôtre, les anglais de tantôt, l'air assez perplexe sur le choix d'un chemin.

Reprenons la rude montée. Elle se prolonge pendant vingt minutes; enfin nous sommes au sommet du plateau, quelque peu haletants.

Nous entrons dans ce qu'on appelle les « Sept gorges ». Un petit sentier, très sinueux, très compliqué, tantôt montant, tantôt se précipitant, suit le flanc de la montagne et par moments pénètre dans un labyrinthe de rochers surplombant à quelques cinquante pieds, et dans lesquels il circule avec tout le caprice d'une eau courante, avec des sauts, des heurts, des coudes, s'insinuant souvent entre deux rocs, au point qu'il faut marcher de biais, et n'être pas de la Corporation du Bœuf Gras, pour pouvoir passer. Parfois le chemin domine la vallée et la forêt s'étale sous nos pieds; plus loin il s'engage dans la roche vive : alors c'est la pierre tout autour de nous, avec un peu de ciel en haut.

De ces passages étroits vient le nom des « Sept gorges »; on dit aussi les « Sept coupes », parce qu'il semble à tout moment qu'un gigantesque glaive ait tranché la montagne pour laisser s'égarer le sentier.

Tout à coup nous sortons des rochers et entrons en plaine. Le vieil ami Phœbus nous guettait; décidément il se montre trop désireux de notre société. Et pas moyen de lui échapper; pour toute végétation des chênes rabougris, hauts comme une canne, de petits sapins exhalant leur parfum d'encens sous l'ardeur du soleil, du genêt et de la bruyère.

Beaucoup de bruyère, mais rouge partout : pas une clochette blanche. Dans leurs moments de loisir, les fiancés, paraît-il, recherchent cette nuance de bruyère pour en offrir à leur promise et c'est le gage assuré d'une paix parfaite dans le futur ménage. Mais elle est rare — je parle de la bruyère blanche — rare « comme un lieutenant prussien qui entre au ciel ou paie ses dettes »; rare « comme un silence au lavoir » : c'est le dicton du pays.

Halte à Berdorf : un indigène nous a vu tantôt escalader la côte; il nous félicite de notre bonne allure : et moi, piéton du plat pays, je me sens l'amour-propre intimement caressé.

Que d'occasions on perd de faire, à peu de frais, plaisir à son prochain!

Visite à l'église, où sous le maître-autel on nous fait voir une pierre sculptée qui a servi au sacrifice du culte romain : Hercule, Apollon, Junon et Minerve sont dessinés sur le grand cube de roc. Au dessus s'élève la croix, symbole du triomphe de la religion chrétienne sur le paganisme.

C'est une terre antique que le Grand Duché, où les vestiges romains se rencontrent à côté des monuments de la primitive Lotharingie et des souvenirs de la maison impériale de Luxembourg.

Rentrons sous bois : l'« *Echternacher Verschönerungsverein* », — quelque chose comme les « Echternach attractions », — a planté un certain nombre de poteaux indicateurs, bénis des touristes. L'un d'eux, frappé d'un coup fatal, éparpille ses débris dans l'herbe. Je tremble qu'on ne découvre l'auteur du sinistre : jamais Luxembourgeois, ni Allemand ne commettrait cette œuvre de haut goût, et je rougis à penser que bien de jeunes Belges en seraient fiers.

Le paysage a changé : il a perdu de sa sau-

vagerie; le bois est touffu, la rivière court sous le feuillage et babille avec les rochers. De chaque côté, des murs de roc s'élèvent abrupts, mais la végétation en atténue quelque peu la rudesse.

Je m'attarde derechef, et Echternach est encore loin.

Rappelons la Hollay, caverne obscure, autrefois carrière de pierres meulières, à laquelle le roc bleu donne une sombreur mystérieuse.

J'omets certaine descente accomplie sur les semelles, il est vrai, mais les genoux repliés, sans mettre un pied devant l'autre, glissant sur la mousse et les feuilles sèches : une partie de traîneau, dont l'état de l'atmosphère ne laissait pas présager le divertissement. Cela présente un certain charme rétrospectif, quand on a acquis la certitude de parvenir au bas muni de tous ses membres en bon état.

Mais il y a des jouissances préférables dans l'actualité : sans hésitation, je rangerai parmi celles-là la traversée de la Wolfsschlucht « la Gorge des loups ».

C'est un long couloir entre de gigantesques murs de roche brune, où l'on descend par des marches de pierre; de côté se dresse un obélisque naturel, très svelte, très élancé, quelque chose comme la Roche à Bayard de Dinant, mais plus élevée et plus grêle. Ici de nouveau c'est le paysage revêche et primitif.



Et voici que par contraste, au sortir de la Wolfsschlucht, l'horizon se déploie; la Sûre reparait dans la profondeur, étalant ici des coteaux cultivés : la vigne partout. C'est le retour à la civilisation après une incursion dans la libre végétation, l'échevèlement de la roche, tout le décor de la nature non préparée.

A l'extrémité du plateau s'élève un pavillon. De là se découvre tout le panorama d'Echternach, assis au bord de la Sûre, avec son laci de rues, de ruelles et de placettes, les quatre clochers de son église et de sa Basilique romane, les bâtiments de l'Abbaye, tout cet ensemble circonscrit de ci de là, par de vieux murs du XIII^e siècle, aux massives tours rondes; à gauche s'inclinent les coteaux de la Sûre et ailleurs, entourant la ville, la campagne largement ondulée développe ses cultures découpées de sentiers sans ombre, dans le repos écrasant d'un soleil de midi.

Et tandis que nous admirons, au-dessus de nos têtes, au sommet du kiosque, claquent sous le caprice de la brise, les plis du drapeau Grand-Ducal : rouge, blanc et bleu, les couleurs du vieux blason du Luxembourg, les mêmes gaies nuances du pavillon hollandais, disposées aussi horizontalement, tout comme pour la Néerlande. Simple coïncidence, mais cette identité n'a pas peu contribué sans doute à accréditer l'erreur, définitivement détruite en 1891 par l'avènement du Grand-duc Adolphe, d'une union autre que personnelle entre le Luxembourg et les Pays-Bas.



Nous descendons en ville : dès les premiers pas nous constatons que l'éclairage public se fait à l'électricité : la Sûre doit y fournir sa force motrice.

Pour le surplus, ce n'est guère une ville moderne, plutôt un gros et vieux village, très aggloméré, avec ce je ne sais quoi d'urbain qu'on trouve dans les moindres localités Zélandaises par exemple, avec plus de monuments, mais bien moins de proprette coquetterie.

Quoi qu'il en soit, je prends parti pour Echternach

contre Diekirch. Echternach me paraît préférable à tous égards. Par elle-même, plus pittoresque, plus importante en population — quelques centaines d'habitants. c'est beaucoup dans le pays —, quant à la situation, bâtie près du Müllerthal, près de la Moselle, de la Prusse et de Trêves, elle joint à une supériorité propre, l'avantage de constituer le quartier général indiqué d'excursions exquises et variées.

Et puis, il y a la célèbre procession dansante : trois pas en avant, deux en arrière, c'est l'allure dont elle progresse. Ce spectacle annuel semble avoir influé quelque peu sur l'activité avec laquelle les habitants avancent en toute chose, et leur lenteur est inscrite aux volumineuses Pandectes des proverbes luxembourgeois.

Rompant, pour autant qu'il est en notre pouvoir, avec les habitudes locales, depuis longtemps nous sommes installés à dîner. Tout à coup font irruption nos anglais de ce matin avec une heure et demie de retard sur nous. En dépit de leur accoutrement et de la coupe britannique de leur barbe, ils parlent français et même par moments l'Arlonais, ou quelque chose d'approchant; ils sont donc de vulgaires petits belges comme moi. Ce n'était pas la peine de prendre en pitié leur ignorance de la langue locale quand ils s'égarèrent tantôt.

Voyager en Anglais est décidément le dernier mot de la distinction.

Un tour en ville : la Basilique romane, restaurée et polychromée, est le morceau principal, le seul monument religieux de valeur architecturale, semble-t-il, dans le Grand-Duché, mais d'une valeur incomparable, puisque sa fondation remonte aux origines de la célèbre abbaye bénédictine d'Echternach, fondée en 698 par S^t Willibrord, auquel S^{te} Irmine, fille du roi d'Austrasie, avait fait don dans

ce but de la moitié de la seigneurie d'Echternach.

Cette noble et sainte dame fonda également l'hospice de la ville, encore debout aujourd'hui, le plus ancien hôpital de l'Europe, après l'Hôtel Dieu de Paris.

Par contraste avec la Basilique abbatiale, l'église paroissiale, vieille aussi, porte le cachet de la décrépitude, avec ce caractère de désordre et de malpropreté que présentent si souvent les sanctuaires à pèlerinage : ils paraissent ressentir la fatigue du pèlerin, garder la poussière de la route, s'imprégner de toutes les misères accourues et les offrandes, les ex-voto appendus partout, pour être des gages touchants de foi, n'en présentent pas moins une ornementation passablement hétéroclite et d'un bon goût douteux.

Voici les jardins de l'Abbaye : des allées solitaires et ombrées, d'épais fourrés, de grasses pelouses, des jets d'eau et dans le fond, contre la Sûre, un pavillon de style Louis XV, à ornements rocaille, suspendu sur une colonnade, avec de côté un escalier monumental, à rampe de pierre, sculptée en coquillage, triste, nu, portant la livrée de deuil des pierres noircies découpant le badigeon.

Nous sommes de trop là dedans, et il vaut mieux laisser parfaite la solitude, goûter à distance cette mélancolie d'abandon, y mettre par imagination quelques bergères et bergers Watteau, ou mieux encore accepter le délaissement absolu, rêver à la séculaire quiétude des abbés, chassés soudain de ces frais ombrages par l'ouragan révolutionnaire. C'est une impression cela, un de ces riens qui des yeux passent à l'âme, qui se découvrent au coin d'un chemin et font le charme du voyage, du voyage de la vie même, puisqu'ils nous donnent conscience d'une existence autre que la matérielle.

Et maintenant le retour : Wasserbillig, le con-

fluent de la Sûre et de la Moselle; Munsbach — Schuttingen, la résidence de notre ministre Le Jeune; quelques ruines, quelques jolis points de vue, un instant le panorama de Luxembourg et l'entrée en gare.



Mais les pages se sont accumulées et il ne faut pas que le Grand-Duché occupe ici une place sans proportion avec celle qu'il tient dans le monde.

Cependant si le territoire est restreint, les développements de l'industrie, des chemins de fer, de la télégraphie, de la téléphonie, des routes — de la lumière électrique même, -- rangent le pays, quoi qu'en puissent penser les étrangers, aux tout premiers rangs du progrès.

Une chose est délibérément négligée: l'architecture. On a, semble-t-il, un dédain superbe pour les styles : tout est Jésuite, Renaissance luxembourgeoise, ou mieux, style Chicago.

C'est d'ailleurs, outre le progrès matériel, le seul point de ressemblance avec le pays du Gigantesque. Ici rien que de mignon : pour prince, ni un empereur, ni un roi, mais, si je puis le dire sans manquer de respect, une réduction de souverain, un grand-duc; un territoire mignon; deux cent vingt mille sujets 3 à 400 hommes d'armée; une capitale de vingt mille habitants, avec de petites rivières, de petites places, une petite cathédrale, un petit palais, une petite garnison — exception pour les boulevards, dignes d'une ville de premier rang; exception aussi pour le parc : il est grand, et, chose remarquable aux yeux d'un Belge, respecté de la population. Mignonnes encore les villes de second ordre, quatre mille habitants au plus; mignons les villages, les églises, les vallées, les routes et les ponts, les champs, les prairies et jus-

qu'au bétail. Une exception encore, on ne sait comment, s'est produite à cette loi du pays : les hommes ; ils sont grands et forts, à l'allure généralement résolue et militaire ; les femmes, je m'en tairai, car si j'en dis du bien, on ne me croira pas, et du mal je n'en ai pas à dire.

MICHEL DE HAERNE





LE SENS DU MYSTÈRE

L est de mode aujourd'hui et de ton de blaguer le mysticisme et de tomber les mystiques; le procédé se comprend et se justifie chez les positivistes et les naturalistes; il est de bonne guerre et de parfaite logique; mais de la part de catholiques, il étonne et déroute.

Ce serait chose oiseuse et superfétatoire de démontrer une fois de plus, par le détail, la courbe rentrante de l'art vers la spiritualité — et comment sur le borborygme marécageux du pessimisme naturaliste, a brillé l'inattendu et réconfortant rayon de l'idéal.

Rayon vague et voilé, soit, mais qui présage, en vertu d'une loi fatale d'évolution, de lumineuses et fulgurantes aurores.

L'épopée chrétienne, avant d'éblouir le monde par le prestige éclatant du Thabor, fut annoncé par le pâle clignotement de la solitaire étoile des Mages!

Le mysticisme n'est aujourd'hui, en littérature et en art, qu'une tendance, mais est-ce aux catholiques vraiment à nier qu'il y ait dans cette tendance le germe de puissantes et prochaines affirmations?

L'hagiographie nous apprend que bon nombre de saints — ceux qui gravirent les sommets de la perfection par l'âpre chemin de la pénitence — n'atteignirent le but de leur vie qu'au prix de bien de tâtonnements et de maintes chutes... Ne demandons point à l'idée

moderne, à peine dégagée du terre-à-terre salissant du naturalisme, une instantanéité de perfection que nous n'exigeons point des saints.

Certes il ne faut point accepter pour « religion comptante » toute œuvre qui se pare d'une étiquette mystique, ni proclamer catholique tout artiste qui s'intitule idéaliste; il n'y a point de formule d'art qui n'ait ses cabotins et ses habiles; mais qu'importe, à la vérité de l'idée, l'indignité ou la médiocrité de quelques-uns de ses servants; le catholicisme n'a, grâce à Dieu, rien perdu de sa valeur morale parce qu'il a plu à un individu comme Léo Taxil d'ouvrir boutique de médailles le long du chemin de Damas... Pareillement le mysticisme littéraire ne doit point être anathématisé *a priori* sous prétexte que le Sâr Péladan abrite, sous sa blanche oriflamme, une religiosité érotique.

Une belle chose que la critique de principe — moins belle pourtant qu'aisée; rien de plus commode que de mesurer toutes œuvres à une aune unique et de ne proclamer méritoires et durables que les œuvres qui s'adaptent impeccablement à cette aune... C'est là de la grande critique, mais posthume et rétrospective, sans influence sur les courants d'idées, parce que le fait accompli seul l'intéresse et que la simple tendance la laisse défiante.

La critique catholique a été trop souvent grande de cette façon — manquant absolument du sens divinatoire de l'avenir; au lieu de diriger les évolutions, elle les subissait; tout ce qui était nouveau la trouvait hostile, aussi longtemps que ce fut nouveau; comme tous les antiquaires elle avait le culte superstitieux de la patine.

Cette attitude fut d'ordre jadis vis-à-vis des tendances naturalistes; elle l'est aujourd'hui vis-à-vis des tendances mystiques; mais si l'expectative se comprenait contre le naturalisme commençant, qui devait aboutir au paganisme matérialiste, elle est injustifiable en face de

l'idéalisme renaissant, précurseur d'un renouveau chrétien.

A l'égard de ce mouvement seulement à son début, mais qui sortira infailliblement ses effets, il importe que nous ne nous drapions point dans l'absolutisme rogue d'une critique intransigeante, mais que nous recherchions avec sympathie les fragments de vérité épars dans les œuvres et qui, comme des débris de glace brisée, reflètent chacun l'infini de nos croyances.

Mysticisme, symbolisme, occultisme, le nom chaut peu, puisque, sous ces noms divers, c'est le christianisme qui fait dans l'art et dans les lettres sa réapparition vengeresse.

Après l'exclusive sensation du visible et du tangible, c'est le sens du mystère qui hante l'écrivain et l'artiste — et quoi de plus religieux que le sens du mystère?

Un instant le naturalisme présomptueux et triomphant a pu croire et décréter que le sens du mystère était éliminé du monde et que la foi de l'humanité devait être toute physique et chimique, restreinte par conséquent aux seuls phénomènes susceptibles d'être vus, touchés et contrôlés; ce fut le triomphe du scalpel et du télescope; et par une singulière ironie de verbe, plus on parvenait à parquer ainsi les aspirations de l'homme dans le cercle des constatations matérielles, plus on s'extasiait sur les conquêtes de la science.

Si cette guerre à tout l'immatériel embourba l'art dans les boues matérialistes, elle amena d'autre part la vie sociale vers un *struggle for life* uniquement régi par les appétits inférieurs et égoïstes.

Partout en somme l'âme était méconnue et déniée — l'âme, inspiratrice d'idéal dans les Lettres et les Arts et artisan aussi de justice dans les relations économiques...

Et il sembla à beaucoup que la pierre du tombeau était scellée à jamais sur la grande Immortelle — veillée par deux gardiens gigantesques et inflexibles : M. Zola d'une part, M. Taine de l'autre.

Mais l'éternelle revanche vint : le marbre sépulcral se souleva ; du temple pompeux et orgueilleux de la matière le voile se déchira et sur toutes choses souffla l'esprit nouveau — apportant le besoin de justice au monde économique et le besoin d'idéal au monde littéraire.

« Esprit nouveau » — la dénomination est fautive, l'idéalisme n'étant point un avènement mais un retour.

Et l'aveuglement des catholiques est de ne pas s'apercevoir que ce retour s'effectue insensiblement dans la direction de leurs idées et qu'il instaurera, sur les ruines du naturalisme positiviste, le sens du mystère, l'intuition de l'au-delà, « la nostalgie du divin » — en d'autres termes la foi...

Doucement plaintive chez les uns, chez d'autres douloureuse et angoissante, altière et magnifique chez certains, la foi s'affirme dans toutes les œuvres de cette fin de siècle — naturellement variée d'expression selon le tempérament personnel de l'artiste...

Les naïves confessions de Verlaine sont des actes de foi — comme sont des actes de foi les somptueuses prédictions épiques que Melchior de Vogüé pose au seuil du siècle futur... Actes de foi encore les « *sursum corda* » qui couronnent de façon si glorieuse les dernières œuvres de Bourget — comme aussi, qui en doute, les paroles mystérieuses et frissonnantes, échos d'éternité, chuchotées à la cantonnade des drames de Maeterlinck...

Arrêtons-nous un instant au nom de Maeterlinck, puisqu'aussi bien les œuvres de notre concitoyen récélent, en leur déroutante originalité, ce sens du mystère par lequel principalement l'art appareille, en notre soir séculaire, loin des marécages naturalistes.

L'opinion catholique s'obstine à dédaigner Maeterlinck — dédain que certains prennent pour de la pudeur (comme mal elle serait placée!) et qui n'est que de la routine incompréhensive de toute originalité.. En

art et en littérature les chrétiens ont une clairvoyance d'avenir qui est en raison indirecte de leur fétichisme du passé... Le « nouveau », le « non-vu », les effarent, alors même que ce nouveau et ce non-vu ne seraient que le renouvellement esthétique des plus éternelles idées... Ce fut le cas vis-à-vis de Maeterlinck... L'a-t-on assez raillé sans l'avoir lu?.. Et où est le critique catholique qui, au lieu de discuter sérieusement et corps à corps les tendances de notre concitoyen, ne s'est point contenté d'un haussement d'épaules souligné d'un calembour?.. Prenons garde toutefois de méconnaître en *l'Intruse* et en *la Princesse Maleine*, par-delà l'interprétation parfois contestable, la si chrétienne intuition de l'au-delà, rendue sensible et saisissante...

L'« au delà » — cet empire de l'immatériel dont le naturalisme voulut barrer la route au monde — se manifeste à la conscience humaine en intermittentes et invincibles obsessions... Nous marchons à travers la vie, si douce et si ensoleillée nous soit-elle, avec la menace plus ou moins lointaine, mais fatalement réalisée, d'une forêt d'ombre à traverser dont les cimes énigmatiques et endeuillées se profilent d'instant à l'horizon et coupent de mélancolie la joie du chemin... Au terme de la route que pêle-mêle gravite l'humanité, se dresse le Royaume noir de la mort, et les mirages l'éloignent tantôt de nos yeux — et c'est l'insouciance! — ou tantôt le rapprochent — et c'est l'angoisse!.., L'Église, en son merveilleux spautier, condamne à maints endroits cette insouciance et exalte cette angoisse; et quand un poète vient qui, s'inspirant de la doctrine de l'Église, ombre, de la perspective de l'inéluctable catastrophe, la vanité du bonheur terrestre, les chrétiens rient et se moquent — pour se dispenser de devoir apprécier!..

Le phénomène au surplus est général et la critique catholique en est encore à devoir découvrir un artiste moderne; par contre elle a essayé d'en « recouvrir »

plusieurs et des plus glorieux que l'admiration de la jeunesse avait haussés en relief : il nous suffira de rappeler le grotesque anathème — nullement autorisé du reste — qui frappa l'admirable *Prêtre marié* de d'Aurevilly et aussi la mise en quarantaine d'écrivains de la puissance et de la sincérité d'Hello, de Blanc-de Saint Bonnet, de Bloy, de Villiers de l'Isle-Adam... A côté de ceux-là, dont l'œuvre devrait servir de Labarum à l'idéalisme chrétien, combien d'autres qui évoluent vers la spiritualité et qui, si le cœur et l'esprit ne les poussaient invinciblement dans le courant chrétien, seraient rebutés par une critique âprement draconienne, adaptant à toute conception la mesure mesquine du « tout ou rien » !

La critique catholique! — quand donc cessera-t-elle d'être régie par l'axiome des Inquisitions défuntes, et obéira-t-elle à la maxime loyale à la fois et tacticienne, que requiert toute influence sur la modernité : la sympathie dans la tolérance !

Pratiquons la tolérance pour toutes les formes d'écriture et toutes les modalités d'idées; nous acquerrons par surcroît la sympathie dégagée de préventions, et indispensable pour découvrir dans les œuvres la part de vérité qu'elles renferment et exercer ainsi l'influence qu'il faut sur les Lettres et les Arts de notre temps.

A notre époque de théories contradictoires et de productions « mêlées », sachons être bienveillants à tous les efforts et perspicaces de toutes les sincérités.

Le sens du mystère n'est encore dans la Littérature et l'Art d'aujourd'hui qu'à l'état confus d'aspiration et de tendance; mais c'est là une semence qu'il appartient à la critique catholique — si elle veut bien devenir consciente de sa fonction — de faire germer, grandir et fleurir en splendides affirmations.

FIRMIN VANDEN BOSCH



LE SEMEUR

I

Un soir religieux d'automne est par la plaine,
Sur l'uniformité du paysage roux,
Un soleil arrondi comme la lune pleine
Projette ses reflets violacés et doux.

Seul là-bas en son champ borné par un bois sombre,
Le dos dans la lueur flottante du couchant
Ayant l'air de chasser devant lui sa grande ombre,
Un laboureur répand la sémence en marchant.

Plus loin, derrière lui, semblables à des fresques,
Attelés au timon d'une araire, deux bœufs,
Profilant vaguement leurs formes pittoresques,
Semblent s'entretenir de quelque chose entre eux.

Il va. La glèbe fume ainsi qu'une vendange,
Et tandis que le blé s'envole de sa main
Il se prend à chanter, très-bas un air étrange
Grave et triste comme un motet de chant romain.

Puis, par gradations, suivant l'accoutumance
Des grands bois dont le vent tourmente les sommets,
Il enfle et développe enfin sa voix immense
Dans les neumes d'un chant qui ne finit jamais.

II

Va, chante, ô laboureur, afin qu'en ses entrailles
La terre avec amour reçoive tes semailles,
Afin que par moment
L'âme des bœufs, que la chair tient enveloppée,
Quand tu la berceras avec ta mélodie,
Frémisse doucement.

Chante, ô Semeur. Depuis qu'en un Rythme sublime
Le Tout-Puissant a fait résonner sur l'abîme
Son Fiat éclatant
Le Rythme est tout-puissant, le Rythme est salutaire,
Tout ce qui s'accomplit de sacré sur la terre
S'accomplit en chantant.

Or, plus que ton Labeur nulle œuvre n'est profonde,
Car c'est un sacerdoce aussi vieux que le monde
Et qui te vient des cieux,
Que de sacrifier à la Terre en offrande.
Afin que l'an prochain la Terre te le rende,
Le grain mystérieux.

Chante, et qu'ainsi ta voix soit austère, soit mâle,
Et lorsque tes blés mûrs en un remous d'or pâle
Onduleront aux vents,
Dans les soirs de l'été, pareil à ton cantique,
Un chant s'élèvera, vénérable et mystique,
De leurs épis mouvants.

Chante et sème ton Ame avec ta mélodie,
Pour qu'en mangeant le pain de ta moisson grandie,
Tes fils devenus forts
Sentent, comme le vin qui monte au bord des cuves,
Quelque chose de toi s'élever par effluves
De ton âme en leurs corps,

Pour qu'ils soient comme toi patients et robustes
Dans l'accomplissement de leurs labeurs augustes,
Et, quand viendra ton tour
D'aller te reposer dans la Vie éternelle,
Pour qu'ils sachent aimer la Terre maternelle
D'un filial amour.

L. MERCIER



PETITE CHRONIQUE

Le vaillant *Drapeau* qui flotta si gaillardement, une année durant, sur le champ de bataille littéraire, n'y flottera plus. Ceux de nos amis qui l'avaient fondé joindront désormais leurs efforts aux nôtres. Précieuses recrues pour les luttes futures, elles arment le *Magasin littéraire*, jeune et vivace toujours, de plus de jeunesse encore et de plus de vie.



La Plume a publié, le 15 octobre, un intéressant numéro exceptionnel, sous la direction de M. Félix Régamey, sur l'*Art et la Femme au Japon*.



La presse s'occupe d'un roman très vécu : *Bagatelles*, dont l'auteur est ni plus ni moins qu'un jésuite espagnol. Même les journaux catholiques, les plus hostiles habituellement au roman, font fête cette fois au religieux romancier. N'est-il donc plus vrai que, parmi les romans, les meilleurs ne valent rien? On a même oublié de remarquer le nom du préfacier qui présente au public de France l'écrivain étranger. Ce préfacier plein de talent s'appelle M. Marcel Prévost et n'est pas, que nous sachions, un auteur dont la lecture assidue doive être recommandée aux pensionnaires.



A lire dans le *Mouvement littéraire* du 23 octobre : *De la Connaissance de soi-même*, par Bossuet. On ne pourra plus nier que l'Aigle de Meaux ne soit dans le train.



Le *Mercur de France*, parlant de deux livres belges, juge comme suit notre mouvement littéraire :

« Ce que j'aime dans cette vivace poésie belge, c'est le mélange d'esthétique et de spontanéité, qui chez nous s'accordent mal et s'excluent souvent, parce que nous sommes neufs, et dans un pays infiniment plus banalisé, aux spectacles frais pour nos yeux. Il est fort bien qu'à

côté de stylistes et d'inventeurs de ressources plastiques comme Verhaeren ou Eekhoud, de purs sensitifs comme Henry Maubel, cet étonnant Max Elskamp ou Gérardy puissent se manifester.... Cette belle littérature neuve de la Belgique est en vérité pourvue des plus appréciables dons : ou elle évoque puissamment de grands spectacles, des foules, en un haut style coloré, avec Camille Lemonnier ou George Eekhoud; ou elle recherche avec Maeterlinck, Verhaeren, Van Lerberghe, les plus ténébreuses affinités de la terreur, de la volupté et du silence; ou elle rajeunit d'un sourire délicat une floraison de légende, d'intimité et de tendre recueillement du cœur avec des poètes comme Max Elskamp ou Paul Gérardy, ces nouveaux venus exquis, avec des romanciers comme Demolder, Garnir ou ce charmant et profond Henry Maubel, dont la *Société Nouvelle* publiait encore récemment un petit chef-d'œuvre, *L'Eau et le Vin...* Et il y en a d'autres! Vraiment ces écrivains arrivent avec la grande ressource : la fraîcheur d'impressions et le courage de dire leur cœur avec ingénuité. Et nous sommes peu ici à posséder cela, ayant passé bien du temps à faire des gammes, oh! de belles gammes, mais enfin!... »



Un amusant acte en vers : *Africus ou le Génie récompensé* a paru récemment, à Bruxelles, chez Lacomblez. Auteur : Justus Severus. Il arbore en épigraphe ces paroles de M. le sénateur chevalier Descamps : « L'art moderne ose tout. » Il ose même, dit-on, molester peu révérencieusement une tragédie sénatoriale. Justus Severus ne s'est vu, par aucun jury, décerner dix mille francs. N'importe! pour bien des raisons, on préférerait, parodie pour parodie, avoir fait *Africus* qu'*Africa*.



L'Ermitage annonce la continuation de son referendum social. Cette fois il a interrogé la génération antérieure : Verlaine, Mallarmé, Carducci, Picard, Lemonnier, Zola, Lombroso, Tarde, Anatole Leroy-Beaulieu, etc.



Une nouvelle société : *La Libre Esthétique* vient d'être fondée à Bruxelles. Elle se compose de cent membres pris dans tout le pays, et ne comprend point d'artistes, à l'exception des hommes de lettres. Elle ouvrira tous les ans un salon auquel elle invitera des peintres, des sculpteurs, choisis en Belgique et à l'étranger, et qui affirment une personnalité, des tendances neuves. Elle priera les musiciens d'art neuf de faire entendre leurs œuvres, et des conférenciers d'initier le public aux esthétiques nouvelles.



L'Etat belge vient d'être mis en possession des trois tableaux que lui légua, en 1886, M. David-Chassagnolle, petit-fils du peintre Louis David : *Marat expirant dans son bain*, par David; *Mars désarmé par Vénus et les Grâces*, du même, et un *portrait de David* par Navez.



De M. Maurice Barrès :

« Une observation que je trouve curieuse à noter : c'est par la Suisse et la Belgique que les influences étrangères pénètrent dans l'esprit français. Feuillotez la collection de cette revue de Genève, la *Bibliothèque universelle*, vous y trouverez longuement analysés, et fort à l'avance, ces Russes, ces Allemands, ces Norwégiens-Suédois que, depuis, nous avons inventés. Même observation pour une publication infiniment plus osée, révolutionnaire celle-ci, quand l'autre est de ton universitaire, la *Société nouvelle*, de Bruxelles. L'esprit belge, l'esprit genevois remplissent là un rôle de courriers fort précieux. Ils vont en avant nous tracer un chemin, nous préparer des logements dans ces ténébreux pays étrangers. Leur mauvais goût, dont nous sourions, est bien souvent, en quelque façon, le goût de demain. Tel bel esprit du boulevard qui les traite de provinciaux est en réalité un arrivé qui s'est mis après eux à admirer Wagner, Tolstoï, Ibsen, Nietzsche, et qui demain découvrira sept ou huit écrivains, — de vrais sauvages pour nous à cette heure, au point que j'hésite à copier leurs noms sur le sommaire de cette *Société nouvelle*, de cette *Bibliothèque universelle*. »

M. D.



Une curieuse histoire est advenue à Mallarmé (je supprime M. *honoris causa*). Il publia naguère quelques articles en français (?) dans le *National Observer*, journal d'Edimbourg. Quelques dignes mamans écossaises, qui avaient abonné leurs filles à ce journal, lurent elles aussi lesdits articles et une discussion âpre, vive, incessante, terrible s'éleva pour savoir en quelle langue avait écrit ce M. St. Mallarmé. La conclusion : « ce doit-être quelque dialecte *moldo-valaque* !!!



Connaissez-vous M. Charles Missol? Non? Alors vous n'êtes pas gourmand, ce dont je vous félicite, et encore moins gourmet, ce dont je vous plains. M. Missol (Charles) est un adepte de Bacchus, un fervent de Meicure et un favori d'Apollon. Pardon de ce charabias : la faute en est au système d'études tel que l'a conçu l'Université (avec un grand U) de France.

En style clair, telle que l'est sa marchandise, cela signifie : M. Missol grand viticulteur, grand marchand de vins a commis un volume de vers. En sa première qualité, il est justiciable des gourmets, en la seconde, du tribunal de commerce, mais sa troisième personification lui donne un droit imprescriptible dans cette Chronique.

Dirais-je des *Fictions* que

Quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dureté, images, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire

A La Fontaine.

Fi donc! Enfant de la Côte Rôtie, je connais trop bien mes classiques pour ignorer que l'eau et le vin sont de bons serviteurs mais de mauvais voisins.

Les sonnets (ce sont des sonnets) de M. Missol valent du reste mieux que nombre de recueils analogues composés par des amateurs et si tous les dix-neuf vers, on est obligé de lamper vingt coups, c'est tout bénéfique pour l'auteur cultivateur négociant.

Il manque pourtant quelque chose à ce volume. Une table de matières? Eh non : elle est avantageusement remplacée par un prospectus des vins de Bordeaux et de Bourgogne. Ce dont l'absence se fait ici sentir, c'est un chèque sur présentation duquel l'acquéreur du livre eût pu déguster gratis ces merveilleux vins qui, pour quelques esprits mal faits, n'existent qu'à l'état de... fictions. II. V.



Gounod, l'auteur de *Faust*, vient de mourir. L'illustre artiste symbolisait en quelque sorte la France musicale, aux yeux de la foule. Jamais, peut-être, aucun musicien de ce pays ne porta un nom plus universellement populaire. Le fait s'explique : Gounod fut avant tout compositeur dramatique et ce n'est guères que par le théâtre que la musique (j'entends *la vraie*) pénètre la foule. Mais ce n'est pas tout : il est des compositeurs d'opéras supérieurs à celui-ci et dont la musique d'un travail plus artistique ne s'adresse qu'aux esprits cultivés : ceux là ne sont pas vraiment populaires; Gounod, lui, est fait pour être compris de tous : sa mélodie toujours claire, son harmonie jolie et transparente, sa sensualité féminine, son orchestration très poétique dans ses beaux jours, sont à la portée de tout public intelligent quoique non initié; de là sa vogue. Les meilleures œuvres sont *Faust* et *Roméo*. Dans *Faust* notamment il y a des passages superbes : la scène des bijoux, du jardin, de l'Eglise, etc. Malheureusement le génie lui manquait : il montra la route mais ne put la parcourir jusqu'au bout ; après avoir précédé, il resta en arrière, quelque peu boîteux. Aussi, tout en rendant hommage à son grand talent et à sa très belle intelligence, croyons-nous pouvoir dire que sa mort n'est plus une perte pour l'art musical. L'homme a survécu à l'artiste.

Une étude très compétente sur Gounod c'est celle de M^r A. Jullien dans ses *Musiciens d'aujourd'hui*. Parmi les articles parus depuis sa mort signalons en un très remarquable de René de Récy dans le *Guide musical*, 29 Octobre.



L'orchestre Lamoureux de Paris a fait une tournée de concerts en Belgique et Hollande. Les 16 et 28 Octobre notre ville de Gand a pu l'admirer au Casino. Un mot sur ces deux concerts : M^r Lamoureux a su introduire dans son orchestre un merveilleux ensemble, une grande clarté de détails qui fait que toujours la partie essen-

tielle domine, sans chaos et sans fatigue pour l'auditeur. A mon humble avis, il manque un peu de passion et d'inspiration : la clarté des détails et le souci des nuances ne sont pas tout : pour émouvoir — et c'est là le but de la musique, — il faut le cœur, ce même cœur qui a inspiré Shumann, Wagner et autres. Ajoutons vite qu'à part cela nous avons eu des exécutions magistrales, par exemple celle de l'Ouverture du *Vaisseau-fantôme*. De la symphonie en ré mineur de Shumann, œuvre jaillie d'une âme de poète, certaines parties manquaient un peu de passion. La deuxième partie du *Roméo et Juliette* de Berlioz a été splendidement narrée; je ne puis toutefois me défendre d'y trouver certain air de fête assez banal et gâtant un peu cet admirable tableau musical. Tout le monde connaît *Peer-Gynt* dont le premier morceau *le matin* a été exécuté dans un mouvement très rapide : peut-être est ce bien. L'Andante de la symphonie de Samuël commence bien, continue mal... Ne parlons pas d'une petite ariette de Massenet, indigne de figurer dans un pareil programme. Monsieur Charpentier est certainement capable de faire mieux que Napoli : c'est mauvais, très mauvais, et cependant on sent que l'auteur connaît son métier.

Le second concert a été encore plus intéressant : d'abord l'admirable symphonie en la n° 7 de Beethoven : une merveilleuse introduction suivie d'un triomphant allegro. Puis comme contraste un allegretto... une des plus navrantes pages qui soit, illuminée ci et là par une mélodie résignée *comme la patience souriant à la douleur*, dit Berlioz. Mais un scherzo d'une légèreté léérique nous rappelle à la joie (le trio de ce scherzo!!) et l'œuvre se termine par un Finale à tout casser. — Les variations de Boëllman pour violoncelle et orchestre fort bien jouées par M^r Salmon, sont ennuyeuses comme un concerto. L'ouverture de Tannhäuser a valu une belle ovation à M^r Lamoureux qui la mérite largement. M. Bourgault-Ducoudray montre un talent très solide dans sa rapsodie cambodgienne, œuvre très intéressante *malgré son programme*. La deuxième partie en est curieuse (surtout curieuse) par la grande variété de timbres dont l'auteur use et abuse. Après cela encore trois morceaux : c'est vraiment trop de musique, un concert d'orchestre ne devrait jamais dépasser la durée de deux heures, et ceux qui supportent bien ces deux heures, ont le cerveau fort. Ces trois morceaux étaient : un beau larghetto de Dvorak, la foudroyante chevauchée des Valkyries et la désopilante, *défatigante* marche française de Saint-Saëns.



Le cercle Grêtry d'Isèghem a donné le 22 octobre la première audition de *Meilief* (l'aimée de mai), nouvelle partition très artistiquement villageoise de Peter Benoit.



De bonnes nouvelles : *Tristan et Yseult*, l'œuvre, sinon la plus belle, au moins la plus extraordinaire de Wagner passera décidément durant cette saison-ci à la Monnaie.

On annonce six concerts populaires : on y entendra le Paradis et la Péri de Shumann, l'agape des apôtres de Wagner, Francesca de Rimini, cantate de Gilson. Le grand violoniste Thompson de Liège est engagé. Le second concert sera dirigé par Hermann Levi, chef d'orchestre de Münich et Bayreuth. Voilà qui s'annonce bien!

J. R.



Les Revues :

L'Ermitage (octobre) : J. des Gachons : *Le théâtre que nous voulons*; Docteur Mazel : *La décadence religieuse en France*; René Boylesve : *Le Charnier d'Andermatt*; vers de Pierre Louys, Adolphe Retté, Rambosson.

Mercure de France (novembre) : Edmond Barthélemy : *Des Cycles germaniques et scandinaves dans la Tétralogie de Richard Wagner*; Multatuli : *Légendes de l'Autorité*.

Entretiens politiques et littéraires (25 octobre) : Daniel Saurin : *La Loi contre l'homme*; Georges Eekhoud : *Deux peintres brabançons*.

La Jeune Belgique (octobre) : Jean Delville : *Le Frisson du Sphinx*; Louis Delattre : *Vieux Cœur*; H. Chainaye : *Poèmes en prose*; O. G. Destrée : *L'Eglise de Lordship Lane*; Albert Giraud : *Chronique littéraire*.

Revue générale (octobre) : *A travers l'exposition de Chicago*, C^o E. Monthaye; *Le travail autonome au XIX^e siècle*, J. de la Vallée Poussin; *Les premiers romans du Comte Tolstoï*, M. van Ypersele de Strihou; *L'œil gris*, Charles Solo.

Le Monde latin et le Monde slave (octobre) : *Bonheur méconnu* Mary Floran; *Le prêtre dans le théâtre et dans le roman*, Charles Buet; *Courrier espagnol*, Paco.

L'art littéraire (Novembre) : *L'oblique pluie*, Emile Bernard.

La libre critique (29 octobre) : On nous saura gré, espérons-nous, de reproduire ici le sonnet de M. J. Sergennois (extrait du recueil inédit : *Les Destinées*) intitulé

LA GLOIRE.

L'homme, fils de la terre, épris d'un divin rêve,
N'étant pas immortel, cherche à le devenir,
Et jusqu'à l'heure, où, bulle d'eau, le leurre crève,
Méprise le présent au nom de l'avenir.

Mais la gloire des morts se perd et se renie,
Et tant de souvenirs deviennent accablants;
D'un siècle, il reste un nom; ce nom là d'un génie,
Aura-t-il un écho dans six nouveaux mille ans?

Enfin, lorsque la race, à peu près effacée
Ne sera que fumier sous d'orgueilleux tombeaux,
Quand ses derniers débris nourriront les corbeaux,

Quelle route suivra notre terre glacée?
Et qui, du firmament, verra ce globe étroit,
Ce point noir, trône infime où l'homme se fit roi?

Le Réveil (octobre) : *Le bonheur irréal*. Fernand Roussel;
Épigraphe de Max Hevelaar : Multatuli (Em. van Heurck, trad.);
Barques normandes, Gabriel Soulayes.

Revue générale (novembre) : Henry Bordeaux : *Teodor de Wyzewa*.

Revue des Deux-Mondes (1 novembre) René Doumic : *L'œuvre de Guy de Maupassant*; Valbert : *M. Auguste Strindberg et la « Confession d'un Fou »*; Pierre de Nolhac : *Sonnets*.



LES LIVRES

Petits poèmes en Prose, par C. LANCKRIET; Gand, Siffer : 35 p.
Une plaquette sans prétention aucune, renfermant une suite de contes, de légendes, d'allégories, de moralités, empreints d'un sentiment religieux très intense, écrits en quelques lignes simples, mais non dépourvus d'élévation : un ensemble doux, calme et reposant.

M. Lanckriet publie simultanément un recueil de poésies, intitulé *Feuilles errantes*. Sans vouloir empiéter sur ce champ de critique, nous émettons l'opinion qu'il y a dans les *Petits poèmes en prose* infiniment plus d'inspiration. Nous ne nous expliquons pas comment M. Lanckriet, qui paraît absolument au fait de la versification, perde tant de ses qualités sous l'empire du mètre et de la rime.

Encore de M. Lanckriet, *De Droom van Koster Jan*, Gand, Van Melle; 90 p.; trois contes, attachants, reflétant admirablement l'âme du peuple, avec les mêmes qualités de style. Ils sont rares ceux qui à côté de notre langue flamande, se servent avec une aisance égale de la langue française : M. Lanckriet est éminemment doué de cette double facilité. M. H.

Le Pain du Génie, LÉON BERTHAUT; Caillière, Rennes. 231 p. 3 frs.

M. Berthaut est breton, de cette bonne race, si sympathique à la nôtre par son attachement à sa foi, sa volonté calme et réfléchie, sa mélancolie douce et résignée ; ces qualités appartiennent toutes à l'auteur.

Voici le thème très simple de son roman : Paul-Emile a vu dans son enfance les malheurs de la France, écrasée par l'Allemagne et sa vocation militaire date de cette époque. A vingt ans, il s'est engagé, mais la grossièreté — évoquée de bien loin — du milieu de *Sous-*

offs et de *Cavalier Miserey* dégoûtent Paul Emile de ce métier « où l'on ne sait qu'une chose, la force ». Nous nous expliquons ici les débuts quelque peu chauvins du livre : c'était la nécessaire précaution oratoire, pour qu'on ne doutât pas du patriotisme de M. Berthaut, dans un pays où trop peu d'hommes voient dans « la moralité d'une race, la meilleure, la plus sûre de ses armes », partagent la conviction que « quand les peuples sauront lire, ils verront que le Christ avait raison de dire : Aimez-vous. »

A moins que ce ne soit pour trouver occasion de développer cette théorie, nous ne saisissons pas la raison d'être de ce début : du Paul-Emile militaire, il ne sera plus question dans la suite, même accidentellement. A la vérité cette introduction révèle de prime-abord le caractère droit et résolu du héros, mais il eût été nécessaire pensons-nous de le faire connaître dans une circonstance mieux liée à la suite du récit.

Paul Emile rentre au foyer : il y retrouve deux affections : sa mère d'abord, et aussi Mabel, une amie d'enfance. Il ne tarde pas à épouser celle-ci et deux berceaux ornent bientôt l'intérieur. Tous ces êtres aimés sont autant de sujets de Travail et de Douleur : — *le Pain du Génie*. Il faut que Paul-Emile peive opiniâtement pour subvenir aux besoins de sa famille, et la douleur l'assaille sans cesse, par la mort de sa mère bien aimée, par la maladie, puis la mort de sa fille, par le soupçon un moment poignant de l'infidélité de Mabel.

Et au sein de toutes ces angoisses, de toutes ces peines, Paul-Emile reprend toujours courage, travaille sans trêve, dérochant aux occupations de chaque jour quelques heures pour une œuvre littéraire. Mais ces durs et incessants labeurs, ces épreuves du cœur, ont miné la santé de Paul-Emile : il dépérit atteint d'un mal sans remède. « Povreté empêche les bons esprits de parvenir » portait la devise de Bernard Palissy : la pauvreté a empêché Paul-Emile de vivre, de faire réussir son œuvre. Il meurt, jeune encore, entouré de l'affection des siens, mais tourmenté du souci de leur avenir, de l'idée que son fils, tout son orgueil, porte en lui le germe du mal qui consume le père, et cependant heureux malgré tout, par la conscience du devoir accompli, fier de sa vie ennoblie par le Travail et la Douleur.

On le voit, le sujet est sans complications. M. Berthaut est un intuitif : presque toute l'action se passe dans l'âme de Paul-Emile, ou disons mieux, de l'auteur et du lecteur. M. Berthaut est idéaliste, mais de cet idéalisme qui ne peut admettre le beau dans le mal, confond le beau et le bien, et prétend les trouver tous deux, non seulement par une conception imaginative, mais dans une élite humaine parfaitement concrète : il n'a pas voulu de ces « héros *au dessus de l'humanité* » mais « des êtres *réels*, pris parmi ceux qui tendent héroïquement vers le mieux. »

Le style de M. Berthaut est facile et limpide, avec une certaine concision qui semble être le propre des esprits métaphysiques. Un sujet, la mer, paraît entraîner passionnément son âme de Breton au genre descriptif : il en rend d'ailleurs avec perfection la grandeur, la puissance, la mélancolie.

Il nous faut toutefois à ce sujet revenir au reproche déjà formulé : le manque d'unité. Le premier chapitre de la seconde partie s'intitule « la Salath » : une promenade en canot, sur un océan d'ailleurs admirablement peint, au cours de laquelle, un Arabe amené là en Bretagne, un peu bon gré mal gré par l'auteur, chante en vers, — très beaux également — la salath, la prière du soir des marabouts. Nous avons vainement cherché à nous expliquer cet épisode : il forme un tout parfaitement isolé, un morceau littéraire très réussi, *sed non erat hic locus*.

Quelques autres descriptions sont remarquables, mais ce qui constitue le triomphe de M. Berthaut, et la puissante originalité de son livre ce sont les fines analyses psychologiques de l'amour, de la douleur, de la douleur surtout; c'est l'élévation des sentiments moraux et religieux. Il s'est révélé un de ces écrivains catholiques, trop peu connus, trop dédaignés, qui sauvegardant l'irréprochabilité des principes, s'élèvent au dessus des enfantins contes moraux à l'usage de la jeunesse, pour réaliser une littérature d'homme et de penseur.

M. H.

✻

Vie simple, EDMOND PICARD. Larcier, Bruxelles, 82 p.

Il serait oiseux à propos de cet opuscule de vanter le style de l'auteur de *Vie Simple*; rappeler son usuelle élévation de pensée et de sentiment serait d'égale superfétation. Quelques mots donc, seulement du sujet : *Vie Simple* est un éloquent plaidoyer en faveur de l'existence médiocre — *aurea mediocritas* cependant, pensons-nous. Celle-ci est accompagnée d'une indépendance plus grande, ennoblie par le travail, ornée de jouissances intellectuelles et psychiques plus intenses et plus pures, par le rejet des entraves dorées de la propriété, impérieusement exigeante de mille préoccupations. La richesse tue le travail personnel, l'activité de l'esprit; elle déprime l'homme, et son usage, si généralement et exclusivement égoïste, préjudicie à la Société. Contester le fondement de la propriété en droit naturel, n'est peut-être que constater une vérité désillusionnante pour beaucoup, mais il y a lieu, pensons-nous, à quelque réserve dans la discussion de son utilité sociale. Du moins, M^r Picard en exaltant la vie simple, se fait-il le prophète d'une réaction nécessaire contre les actuels excès de luxe, de faste, de prodigalité, éminemment exacerbants pour la lutte des classes.

M. H.

✻

L'Eau et le Vin, par HENRY MAUBEL. Monographie scénique en trois actes. Edition de la Société Nouvelle, 1893.

Un jeune prêtre, deux ans de prêtrise, déjà curé. Il va vite le héros! Une hystérique se mêle à ses œuvres et le voilà perdant la tête. Il va plus vite, le héros!! Et mon curé, troublé par son hystérique, après la tête, perd la foi. Il va plus vite encore, le héros!!

Voilà la *monographie scénique* de M. Henry Maubel. J'ai pesé la brochure : 70 grammes : on peut, sur cette base, calculer la valeur artistique et littéraire du morceau.

H. B.

RENÉ GHIL : *Dire du Mieux* : IV : *Le Vœu de Vivre*, volume III.

Un absolu chef-d'œuvre encore ! Comme les six précédents volumes de l'œuvre poétique, philosophique et sociologique qui nous promet, avant de se clore, une trentaine de chefs-d'œuvre futurs, tous pareillement absolus. Le prospectus qui escorte l'œuvre assure que tous les symbolistes et décadents, et leurs descendants en insanité, les idéalistes, néo-chrétiens, mystiques, ont succombé devant la Méthode Evolutive inaugurée enfin par M. René Ghil. Très opportunément, le même prospectus avertit que le présent livre traite de la Campagne : « cela sent la terre », paraît-il. Jugez-en :

et les pommes de terre, pain terrestre ! dont
l'unité se multiplie — dans la Fumure
de l'automne, dissoute en Fleur de terre où vont
les engrais virulents agiter un murmure
latent de débitants phosphates, dans terreaux
à maints trous du plantoir germeront leurs rameaux
souterrains d'où, de nœuds nourrissants le vrai Fruit
alourdit : aux trous du plantoir, d'aurore à nuit
les patraques et vitelottes longues, toutes !
tandis que montent au soleil qui les tiédit
les pluies de l'Equinoxe, de larges gouttes.

Il y a nonante-trois pages.

M. D.



SUARÈS : *Les Pèlerins d'Emmaüs*, Paris, Vanier.

Mise en scène, par quelqu'un qui a lu Maeterlinck et copié beaucoup de ses procédés facilement imitables, d'un épisode évangélique. Les deux disciples, las de la route, se sont arrêtés dans une auberge avec le Maître ressuscité qu'ils n'ont pas reconnu, lorsqu'en chemin il leur a doucement reproché leur faiblesse. La tristesse les accable et le découragement est proche ; le doute assiège leur âme au souvenir du supplice ignominieux de Jésus et de sa mort. Le Maître avait promis sa résurrection, et pourtant, depuis le Calvaire, nul ne l'a revu. Près des disciples en larmes et qui s'efforcent en vain de se consoler, Jésus est assis, muet, songeur, dans une gloire. Il attend, pour se révéler, un cri de foi, une ardeur d'espérance et d'amour ; et lorsqu'enfin la prière éclate, Il se dévoile, prononce quelques divines paroles qui célèbrent le bonheur de ceux qui croient et qui aiment. Les pèlerins balbutiants et extasiés l'ont reconnu ; et Jésus, leur ayant présenté le Pain et le Vin de vie, disparaît.

L'œuvre, influencée profondément par Maeterlinck, est étrange, mystérieuse, presque silencieuse ; beaucoup d'exclamations, peu de style ; de bizarres contorsions de phrases ; de la prose mêlée à des bouts rimés ; des vers qui ne sont tels que par un artifice typographique. C'est d'un art très senti, déconcertant parfois, mais réel. M. D.



ANATOLE FRANCE : *Les Opinions de M. Jérôme Coignard*. Paris. Calman Lévy.

A lire par ceux qui aiment l'ironie exquise répandue dans tous les livres de cet admirable et subtil artiste qu'est Anatole France. L'abbé Coignard a des opinions paradoxales et parfois osées sur la politique, la science, l'armée, la littérature, les révolutions, la patrie, l'histoire et même la morale qu'il traite trop légèrement pour un abbé, même pour un abbé du dix-huitième siècle, dont il n'est que pour ironiser plus à l'aise. Mais il a infiniment d'esprit et s'exprime en un si fin langage que c'est, de l'entendre, un rare régal.

M. D.



HENRI BORDEAUX : Edouard Rod. Paris, Perrin et C^{ie}.

Une belle étude critique sur l'auteur du *Sens de la Vie*. Notre collaborateur s'y révèle une fois de plus, analyste délicat. M. Edouard Rod, par ses romans intuitivistes, a pris depuis quelques années une place importante parmi les écrivains psychologues qui enseignent la jeunesse contemporaine. Il est, avec MM. de Vogüé, Paul Bourget et Barrès, de ceux qui ont l'ambition d'exercer une autorité intellectuelle. Nous ne croyons pas que jamais son œuvre complexe ait été mieux analysée que dans cette étude de M. Henri Bordeaux.

M. D.



LORD PALMERSTON : ? Paris, Imprimerie de la Cour d'appel.

Sous le prétexte épigraphique que feu Autran aimait les livres à brefs chapitres, l'anonyme qui signe *Lord Palmerston* accumule ici un bric-à-brac inouï : vers et prose, philosophie, religion, histoire, critique, esthétique, science : il *pense* ou croit penser sur tout. Je dis qu'il s'imagine penser, car aligner des aphorismes archi-usés et faux comme celui-ci, par exemple : « L'amour est une adorable niaiserie, mais ce n'est rien de plus », ce n'est point se révéler Pascal. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus décousu, de plus incohérent. Sa critique est souvent stupéfiante. Il affirme inperturbablement que le *Songe d'une nuit d'été* est une plaisanterie détestable, un fatras qui n'a pas de sens ; il exécute sommairement Zola, Balzac, Flaubert qui, à l'entendre, manque de style, Renan, Puvion de Chavannes, Hugo qui, à l'en croire, cesse à partir des *Chansons des rues et des bois*, d'être un poète, pour ne plus être « qu'un vieux monsieur de quelque talent et de beaucoup de radotage, qui pince le menton des jolies filles ». Lord Palmerston se révèle un catholique grincheux. Ce n'est que dans les bureaux de *l'Univers* qu'on peut, en conspuant Flaubert, proclamer Veuillot, « le maître immortel de la Prose ». Les vers de Lord Palmerston, qui sont nombreux, et parfois d'une bizarrerie assez amusante, d'un pittoresque assez inattendu, sont généralement durs, rocailleux, dénués de rythme, et riches de platitudes. C'est pourquoi le point d'interrogation qui titre ce livre nous paraît assez présomptueux : dès les premières pages, on perçoit son inutilité, rien n'étant plus facile que de se faire une opinion au sujet de trois cents pages de fatras, dont le mérite unique est la sincérité.

M. D.



PROBLEMES SOCIAUX

Un « Compte » de Noël



NOËL! Noël! voilà Noël! Le petit Jacques est bien content, car voilà Noël!

En effet, cette date et celle des étrennes qui la suivra bientôt, est pour le petit Jacques, qui a dix ans, qui est le fils de parents assez riches, qui a été sage et gentil pendant de longs mois, une date très-importante.

Noël, avec son arbre tout fleuri et brillamment illuminé, ses cristaux aux mille facettes, ses longues guirlandes de papier colorié; le 1^{er} Janvier avec ses gaietés familiales, ses embrassades et ses souhaits, lui mettent au cœur déjà et à la mémoire des souvenirs délicieuses de beaux cadeaux étranges et mystérieux; dans de belles boîtes très-lourdes, son papa et sa maman lui apportent toujours, à cette époque là, toute sorte de belles surprises.

Et il voit aussi les superbes livres dorés sur tranches, aux histoires passionnantes, merveilleusement enluminées, que son parrain et sa marraine lui offrent régulièrement depuis qu'il sait lire. Il escompte le présent annuel et toujours varié de son oncle Hyacinthe, un vieux bonhomme très-généreux, qui le gâte beau-

coup. Enfin son palais, un peu glouton, comme celui de tous les petits enfants d'aujourd'hui, a dé,à comme un avant-goût délicieux des bonbons délicats, des excellents chocolats à la crème, que les amis qui dînent souvent à la maison, que les dames qui viennent prendre, tous les vendredis, le thé chez sa mère, vont lui envoyer dans quelques jours.

Oh! évidemment, il sera peut-être un peu malade, le petit Jacques, si on lui laisse croquer toutes ces choses exquises; il aura probablement un rien de désespoir, si sa maman les enferme pour qu'il ne les mange pas toutes à la fois... Mais cela ne fait rien, c'est tout de même un moment bien intéressant que celui de Noël et du Nouvel-An!

Et l'enfant, en se couchant le soir, se demande chaque fois : « Que va-t-on me donner pour mes étrennes? »

Et dans des rêves d'or, qui doucement bercent son sommeil, défilent un grand cheval mécanique, un superbe théâtre de guignol, admirablement machiné, un armement complet d'artilleur, avec le sabre, le fusil, la cartouchière et un vrai petit canon, s'il vous plaît, qui fait Boum! comme les grands; il voit aussi un beau petit chemin de fer mécanique, avec des arrêts et des disques, et qui déraile au besoin comme un train réel; il voit bien des choses encore et le matin, en se réveillant, le petit Jacques a peur de deviner et n'ose choisir.. ou plutôt, il préfère n'y plus penser, car tout au fond de son petit cœur d'enfant il y a un désir très-net, une idée fixe, qui l'obsède; mais il ne veut même pas la formuler, car il sait bien que le seul objet qu'il demanderait de préférence à tous les autres, celui dont il serait réellement toqué, à en perdre la raison, il ne l'obtiendra jamais! Hélas! Cet objet est bien trop cher pour un petit garçon comme lui!

Figurez-vous (je vous le dis tout bas en confidence),

figurez-vous que se promenant l'autre jour sur les boulevards, avec l'abbé Mortir, son précepteur, le petit Jacques a vu à l'étalage d'un grand magasin où il n'y a que des objets hors de prix (que seuls les enfants des princes ou des banquiers israélites peuvent convoiter), le petit Jacques a vu un *vélocipède électrique*, la dernière invention connue, un amour de petit vélocipède à roues pneumatiques, à rayons d'acier, et qui marche tout seul, très-vite. Voilà qui serait commode, amusant, pour se promener l'été dans les allées du parc!

Oui, mais comment voulez-vous que jamais il ne vienne à la pensée de quelqu'un d'offrir au petit Jacques, un cadeau pareil? Le prix en est exorbitant.

Sur une pancarte, à la vitrine il est écrit :

Cadeaux d'Etrennes
Vélocipèdes Electriques
Le fin de Race
Suprême Nouveauté!
500 Francs

Cinq cents francs! c'est inutile... il vaut mieux n'y pas penser! Jamais on ne donnera au petit Jacques une pareille somme.

L'oncle Hyacinthe, il est vrai, est bien riche; il aime beaucoup son neveu; mais le papa du petit Jacques dit souvent que l'oncle Hyacinthe a des idées à lui, que c'est ce qu'on appelle un utopiste à théories nouvelles. — (Jacques ne sait pas trop ce que c'est qu'un utopiste, mais ça ne doit pas être grand' chose de bon!) — Enfin, l'oncle Hyacinthe a une façon de dépenser son immense fortune qui n'est certes pas celle de tout le monde!...

Aussi, le petit Jacques a-t-il fait déjà, et depuis longtemps, le sacrifice de son beau rêve! Il n'y pense plus, mais là, plus du tout! Seulement il a prié M. l'abbé de ne pas le faire passer par les boulevards... Il ne

veut plus voir, même de loin, la boutique néfaste devant laquelle toujours une foule énorme se presse pour admirer la suprême nouveauté du jour, le *vélo-cipède fin de race!*

II

« Venez ici, Monsieur Jacques, sur les genoux de votre vieil oncle, et dites-lui un peu ce que vous désirez pour vos étrennes? »

— « Moi, oncle Hyacinthe? Mais... Mais je ne sais pas! »

— « Ta, ta, ta! un petit garçon, qui a été bien sage, comme votre mère affirme que vous l'êtes, qui apprend bien ses leçons, et fait vaillamment ses devoirs latins, comme M. l'abbé m'assure que vous les faites, mérite une récompense spéciale. Voyons, mon garçon, en parcourant les magasins de jouets, n'avez-vous rien vu qui vous plaise?... »

.. « Oh! mon oncle! »

— « Une belle carabine Flaubert, ça vous irait-il? »

— « Oh! mon oncle! »

— « Et une lanterne magique à verres coloriés, avec toutes les aventures de Don Quichotte, et les pérégrinations de Michel Strogoff?... »

— « Oh! mon oncle! »

— « Ou bien encore le camp de Stanley en Afrique, avec des tentes remplies de moricauds, avec des tigres, des lions, des panthères, deux éléphants, des singes et un rhinocéros? »

— « Oh! mon oncle, ce sera comme vous voulez! »

— « Mais non, Monsieur Jacques, il faut que vous choisissiez vous même ce que vous préférez. Vous savez que le vieil oncle Hyacinthe ne demande qu'à vous faire réellement plaisir. Soyez franc, mon enfant, dites-moi, si un objet quelconque vous a tenté plus que tout autre?... »

.
Le petit Jacques est tout rouge et très ému. Il n'ose pas avouer quel est l'objet qu'il convoite... Cependant l'oncle Hyacinthe est si bon; il a l'air si bien disposé... Enfin, il se risque :

— « Eh bien! mon oncle, dit-il, puisque vous voulez le savoir... Il y a, à l'Eden des Escholiers, le grand magasin du boulevard, un vélocipède électrique pour enfant, qui me ferait bien plaisir!... Seulement c'est trop cher... il ne faut pas y penser. »

— « Combien coûte-t-il? »

— « Hélas! cinq cents francs! C'est énorme, mon oncle! »

— « En effet, c'est beaucoup d'argent pour un joujou... Cependant... »

La mère de Jacques, qui était dans le salon pendant ce dialogue, intervint aussitôt :

— « Tu es fou, Jacques, dit-elle, de demander à ton oncle un cadeau pareil! »

Et s'adressant à son frère :

— « J'espère bien, Hyacinthe, que tu n'exauceras pas les désirs de ce petit indiscret. Cinq cents francs pour un jouet que Jacques briserait en quelques heures, ce serait absolument insensé; je dirais plus : ce serait coupable de consacrer une somme pareille à une semblable futilité. »

Mais l'oncle Hyacinthe ne semble guère partager la manière de voir de la maman du petit Jacques.

— « Certainement, fait-il, cinq cents francs c'est beaucoup d'argent... — Mais, si l'invention est réellement nouvelle, si ce travail de luxe est soigné, le prix en peut être justifié par le mérite de l'inventeur et les soins spéciaux qu'y ont dû consacrer les ouvriers. Dans ce cas, je ne vois pas pourquoi, étant riche, pouvant disposer librement de cinq cents francs, sans nuire à personne, sans diminuer d'un sou le budget des charités que je fais

au jour de l'an, je ne donnerais pas à ton fils un objet coûteux, il est vrai, mais qu'il a mérité par sa bonne conduite et dont il semble avoir si grande envie. »

— « Voyons, Hyacinthe! ce n'est pas sérieux! Avec toutes tes grandes théories tu es tout simplement d'une faiblesse déplorable pour les fantaisies ruineuses de mon enfant. »

« Mais pas du tout! Je tiens au contraire pour certain, que rien n'est plus raisonnable, et je te le prouverai un jour ou l'autre... En attendant, Jacques, voici cinq cents francs (et il tira un beau billet bleu de son portefeuille), vas acheter ton vélocipède électrique; fais-le examiner d'abord par ton père, qu'il réunisse toutes les qualités de solidité, de sécurité et d'élégance requises, et, si réellement il tient toutes ses promesses, je t'assure, mon enfant, que nous n'aurons pas gaspillé *notre* argent!... »

III

Sur ce, l'oncle Hyacinthe est parti; et le petit Jacques, dont les yeux brillent de joie, a été d'abord, avec son Papa essayer le fameux vélocipède. Il vient de rentrer à la maison radieux, car ce dernier a jugé l'épreuve satisfaisante, la machine est vraiment merveilleuse, et dans quelques heures, le marchand va l'apporter, lui-même, pour la faire manœuvrer dans le jardin.

Si on se décide à l'acheter, il en recevra le prix comptant.

Cependant, la mère de Jacques, malgré tout est encore boudeuse et mécontente. Elle persiste à dire que pour un joujou fragile, il est insensé de dépenser une pareille somme; elle ajoute que, quand tant de pauvres petits enfants meurent de faim, quand tant d'autres par ce temps de neige, grelottent auprès de foyers sans feu, il lui semble pénible de voir son fils, se faire offrir des objets de cette valeur.

Et, précisément, pendant qu'elle tient ce beau discours, que le petit Jacques écoute silencieusement, le cœur un peu gros, — voilà une pauvre femme, toute déguenillée et misérable, qui se fait annoncer au parloir. C'est une malheureuse veuve, mère de cinq enfants en bas âge, qui étant dans une misère extrême, vient quelquefois chez la maman du petit Jacques, pour lui demander quelques secours.

Elle est bien triste, aujourd'hui, cette pauvre femme. Son terme, — 30 francs exigé par un propriétaire sans entrailles, — est impayé.

Ses pauvres petits ont bien froid dans leur mansarde. Les quelques sous qu'elle gagne par jour à vendre des journaux dans un kiosque, éloigné du centre de la ville, ne suffisent pas à leur entretien :

— « Ah! ma bonne dame, dit-elle, en se lamentant, pensez quelle misère il nous faut subir! Et dire que tant de gens, en cette saison, jettent l'argent par les fenêtres et dépensent des fortunes en bonbons et en jouets! C'est à briser l'âme et à douter du bon Dieu, vraiment! »

La maman de Jacques ne répond pas, mais elle regarde tristement son fils... Celui-ci baisse la tête, comme s'il se sentait coupable d'une mauvaise action, et, lentement, sans trop savoir pourquoi, il roule dans ses doigts le billet bleu de cinq cents francs que lui a offert son oncle.

Alors, la maman dit :

— « Hélas, ma bonne amie, je vous donnerais de grand cœur un secours important, mais le budget de mes charités est déjà bien lourd, vous le savez. Enfin, voici toujours une trentaine de francs. Je fais ce que je peux pour vous venir en aide. Hélas! Je ne suis pas de ces très-riches dont vous parlez et je ne puis, pour le moment, vous offrir davantage. »

Cependant la pauvre se confond en remerciements.

Elle va pour sortir... Jacques, que sa mère regarde toujours, ne dit rien, et a l'air de plus en plus honteux.

Quand soudain, l'enfant a un élan. Il rappelle la pauvre femme...

— « Madame, dit-il, tenez prenez ceci. » Et fermant les yeux, comme en un suprême effort, il lui glisse dans la main son beau billet bleu de cinq cents francs!...

Puis, d'un mouvement charmant de câlinerie enfantine et d'abandon affectueux, Jacques court embrasser sa mère, tandis que la marchande de journaux pétrifiée de reconnaissance, ne peut que s'écrier :

— « Ah! Mon bon petit Monsieur! Mon bon petit Monsieur! Mais c'est la richesse pour nous tous, que cette somme, la richesse pour toute une année! »

Et pleurant de joie, elle se sauve vite pour rejoindre ses petits et leur porter l'excellente nouvelle... tandis que la mère de Jacques aussi pleure; elle pleure, la mère de Jacques, en voyant son fils si dévoué, si généreux!

IV

Deux jours après, l'oncle Hyacinthe est revenu.

— « Eh bien! ce vélocipède, Jacques? Marche-t-il bien? »

Jacques un peu embarrassé, il ne sait pas trop pourquoi, hésite à répondre.

— « Le vélocipède, mon oncle? Oui, le marchand est venu... »

— « L'instrument est bon? »

.. « Très-bon, mon oncle. »

— « Et tu l'as acheté aussitôt? »

.. « Non, mon oncle Le marchand est reparti avec lui. Je ne l'ai pas acheté. »

— « Pourquoi cela? »

Le petit Jacques n'ose trop raconter la chose.

Cependant il en grille d'envie, car son petit orgueil

d'enfant est très-flatté des éloges que sa mère, son précepteur, l'abbé Mortir, et tout le monde lui prodiguent depuis 48 heures. Il lui semble d'avoir accompli un vrai acte d'héroïsme; mais il a comme une intuition que son oncle ne l'appréciera pas assez. Et puis, il a aussi entendu dire qu'il ne fallait pas se vanter des aumônes que l'on faisait aux pauvres... vous savez bien : l'histoire de la main droite et de la main gauche...

-- « C'est que voyez-vous, mon oncle, répondit-il enfin, j'ai cru pouvoir mieux employer cet argent que e tenais de votre générosité. »

— « Mieux l'employer? Et de quelle façon? »

Jacques ne veut pas s'expliquer. Il est très-embarrassé. Mais sa mère, qui est toute fière de son fils et du sacrifice qu'il a fait — intervient dans la conversation et les yeux brillants, la voix émue, raconte à son frère l'histoire de la pauvre.

Elle se figure que l'oncle Hyacinthe va partager son enthousiasme et embrasser bien fort le petit Jacques pour le récompenser de sa belle action...

Mais l'oncle Hyacinthe se tait. Il a l'air bien mécontent, l'oncle Hyacinthe...

Etonnée enfin, elle l'interroge :

— « Comment? Tu ne dis rien? Tu sembles ne pas approuver le dévouement de Jacques? Mais c'est incroyable, vraiment! »

Cependant, le vieux bonhomme hoche la tête. Décidément, il y a là quelque chose qui ne lui va pas.

— « Enfin, parleras-tu? Qu'as-tu à objecter contre cet acte sublime, — c'est le mot quand il s'agit d'un sacrifice d'enfant, crois-moi bien, — contre cet acte sublime de générosité enfantine? »

Alors l'oncle Hyacinthe, poussé à bout, éclate soudain, et de sa grosse voix de basse profonde :

-- « Ce que j'ai à dire, ma sœur? fait-il, c'est

que tu es une sotte, et que les principes de bienfaisance que tu inculques à ce marmot, sont aussi idiots que possible. »

— « Oh ! mon frère ! »

— « Oui, ma sœur, parfaitement ; et excuse la violence de mes expressions en faveur du motif qui me guide. Je veux que cet enfant, très-bon et très-généreux, je le reconnais, se souvienne de ce que je vous dis aujourd'hui. Au moins, quand il sera un homme, il saura discerner la vraie charité, de l'aumône facile et *égoïste* ; et il contribuera, je l'espère, au bien social d'une façon plus intelligente et moins banale que vous. »

— « Je ne comprends rien à tes grandes théories ! J'ai vu une terrible misère devant moi et je suis heureuse, entends-moi bien, heureuse et fière que mon enfant l'ait soulagée, au prix du sacrifice d'un plaisir personnel. »

— « Et c'est précisément ce qui est stupide et coupable ! Tu vois une seule misère, tu t'attaches à un seul cas, très-intéressant, je le veux bien ; mais tu le fais soulager d'une façon *égoïste*, je le répète et seulement pour te débarrasser des larmes de cette pauvre.

« Trente francs lui suffisaient amplement aujourd'hui. Un autre jour, encore, on aurait pu lui donner une petite somme. Mais en lui octroyant d'un coup le billet de cinq cents francs, sans qu'elle l'ait gagné par son travail, sans qu'il y ait eu une nécessité absolue de le lui offrir, sais-tu ce que vous avez fait tous les deux ? Vous avez volé à dix autres familles le pain de leur dur labeur, vous avez privé d'un bénéfice légitime tous ces honnêtes gens, qui précisément comptaient sur la fantaisie bienveillante d'un vieux richard comme moi, pour gagner leur vie quotidienne.

« Ah ! tu tombes bien, continua l'oncle Hyacinthe, en s'animant encore, oui, vraiment, cette aumône est intelligente et raisonnable !

« Tu veux le savoir ? Eh bien ! Je me suis informé l'autre jour chez le marchand. Ce vélocipède électrique est l'œuvre laborieuse et très longue, d'un ingénieur mécanicien qui a passé huit ans à en découvrir le secret. Lui aussi meurt de faim, dans une mansarde, si cela peut vous intéresser, et il n'espère qu'en son invention pour se refaire une modeste aisance. Il a cinq enfants également et qui crient famine !

« Mais ce n'est pas tout ! L'usine où la machine a été construite, emploie soixante ouvriers. Si personne ne leur achète des objets de luxe très chers, le patron pourra-t-il les garder ? Et pourtant il faut qu'ils vivent ces ouvriers et leurs familles !

« Et le marchand qui vend ces vélocipèdes, malgré les vitrines splendidement éclairées qu'il étale sur le boulevard, croyez-vous, par hasard, qu'il soit millionnaire, et qu'il tienne boutique pour se divertir ? Voilà encore un brave homme qui a besoin du légitime bénéfice de sa vente journalière, pour élever les siens et pour donner de l'occupation à sept employés, à deux comptables, à plusieurs commissionnaires portant en ville ses marchandises, à un cocher et à un palefrenier soignant ses chevaux et son camion.

« Ah ! vous croyez être quitte envers Dieu et envers la société parce que cette pauvre veuve pendant toute une année, n'aura plus besoin de vendre des journaux dans son kiosque ?

« Eh bien ! vous avez la charité courte et la clairvoyance médiocre !

« Je vous dis, moi, que ce beau billet bleu de cinq cents francs (que je vous avais remis, remarquez-le bien, en vous prévenant que sa disparition ne diminuait en rien le budget de mes charités ordinaires, — car il faut faire le bien de toutes les façons, je le reconnais) — je vous dis, moi, que ce billet bleu était

destiné à soulager la misère de cent cinquante individus, au moins.

« Il était destiné à stimuler l'inventeur, à récompenser le travail acharné des manœuvriers, à encourager au labeur toute une classe de gens, qui, à eux tous, sont bien plus intéressants que votre veuve!....

« Ta fausse sensibilité, ma sœur, ta répugnance des larmes de cette femme a fait commettre tout simplement à ton fils, un crime social, je te l'affirme; — car c'est très beau de donner du pain à quelques-uns, mais à condition de procurer du travail à tous; sinon, on crée des oisifs, des paresseux, des mendiants, — et non des hommes! »

.....

Voilà ce que dit l'oncle Hyacinthe.

Et furieux, il sortit, en faisant claquer la porte.

... La maman du petit Jacques, interdite, demeura songeuse et morne : elle n'avait pas trouvé un mot à lui répondre...

Le petit Jacques, lui, pleurait dans un coin. Il n'entendait rien à la question sociale, il ne saisissait même pas très bien pourquoi son oncle était si fort en colère... Mais il comprenait cependant très clairement deux choses : d'abord que son fameux sacrifice (dont il se montrait fier et pour lequel, depuis quelques jours tout le monde l'avait félicité) n'était pas si brillant, après tout; puis, — qu'il n'aurait pas son vélocipède.

V

Mais, sur ce dernier article, il se trompait. Le lendemain, en effet, le marchand lui apportait la bicyclette électrique, avec la facture acquittée.

L'oncle Hyacinthe est un brutal. Il a ses façons à lui de voir les choses, l'oncle Hyacinthe. Mais comme en somme, c'est un bon diable, il ne veut pas que la faute des parents retombe sur les enfants. Il trouve

que ce n'est pas une raison, si les mamans élèvent leurs fils tout de travers, que les innocents pâtissent pour les coupables.

Aussi, dès le matin, a-t-il tiré encore de sa grosse bourse vingt-cinq beaux louis d'or.

Et ces cinq cents francs ont été consacrés à cette « aumône » que l'oncle Hyacinthe persiste à considérer de *première utilité*.

Donc, tout le monde est content : la pauvre, le petit Jacques, l'oncle Hyacinthe, le marchand de jouets et ses collaborateurs.

Seule, la maman de Jacques, continue à maugréer un peu. Elle soutient toujours que les théories de son frère sont baroques; qu'il est un « utopiste », un mauvais riche.

Mais, on le sait depuis longtemps, les femmes ne raisonnent qu'avec leur cœur; — et même en économie politique, ne se laissent guider que par lui!

Le comte EMÉRIC DU CHASTEL






LE PROJET VAN DER BRUGGEN

ET LE

CODE CIVIL

E 12 mars 1891, les honorables MM. van der Bruggen, de Moreau, de Smet de Naeyer, Meëus et Liebaert déposèrent à la Chambre un projet de loi en faveur des petits héritages et habitations ouvrières. Nous en extrayons la disposition suivante : « Lorsque l'actif immobilier d'une succession est d'un revenu cadastral ne dépassant pas 200 frs, et qu'il comprend, pour tout ou partie, une habitation occupée au moment du décès par le *deculus*, son conjoint ou l'un de ses enfants, la quotité disponible au profit de l'un ou de plusieurs des enfants légitimes ne sera pas inférieure à la moitié de l'actif immobilier, et chacun des héritiers pourra s'opposer à la licitation ordonnée par les art. 826 et 827 du Code civil et reprendre sur estimation l'actif immobilier. »

Que celui des enfants qui désire reprendre la maison ou la petite ferme paternelle jouisse de cette faculté en indemnisant ses frères et sœurs, nous n'y voyons aucun mal.

Mais l'extension du disponible à la moitié de l'actif

immobilier nous semble prêter le flanc à bien des critiques

Quelle est d'abord la portée de cette proposition? L'art. 913 de notre Code civil dit : « Les libéralités, soit par acte entre vifs, soit par testament, ne pourront excéder la moitié des biens du disposant, s'il ne laisse à son décès qu'un enfant légitime; le tiers, s'il laisse deux enfants; le quart, s'il en laisse trois ou un plus grand nombre. » Supposons maintenant une petite succession de 4000 frs, à partager entre un nombre moyen de 4 enfants. Le disponible sera de 1000 frs, et les 3000 frs restants se partageront, par portions égales, entre les 4 enfants. Mais l'art. 919 porte : « La quotité disponible pourra être donnée, en tout ou en partie, soit par acte entre vifs, soit par testament, aux enfants ou autres successibles du donateur, sans être sujette au rapport par le donataire ou le légataire venant à la succession, pourvu que la disposition ait été faite expressément à titre de préciput ou hors part. » En conséquence, l'un des enfants pourra recevoir 1750 frs, et les 3 autres n'obtenir que leur réserve de 750 frs. — Dans cette succession, trois hypothèses peuvent se présenter. D'abord, l'actif immobilier, représenté par une habitation avec un lopin de terre y attenant, ou par une maison seulement, peut être inférieur (évalué à 1000 frs, p. ex.) à l'actif mobilier (3000 frs). En deuxième lieu, la valeur des immeubles peut être égale à celle des meubles, titres et numéraire. Dans ces deux hypothèses, la proposition van der Bruggen ne peut donner à un enfant des avantages plus considérables que ne le permettent les art. 913 et 919 : partant, elle serait inutile, dans la supposition toutefois que l'un des enfants pût retenir pour lui l'actif immobilier en indemnisant ses frères et sœurs. Mais dans la dernière hypothèse, celle où l'actif immobilier (3000 frs) serait supérieur à l'actif mobilier (1000 frs) un des cohéritiers pourrait

recevoir, par application de la proposition susdite, 2125 frs, alors que les trois autres ne recueilleraient chacun que 625 frs. Et l'écart deviendrait d'autant plus considérable que la différence entre l'actif mobilier et l'actif immobilier s'accentuerait, d'autant plus considérable aussi que le nombre d'enfants serait plus grand. Ainsi, il peut arriver, à la campagne, qu'une succession comprenne pour 3500 frs. d'immeubles (maison et champ) et pour 500 frs seulement de valeurs mobilières ; si elle est à partager entre 8 enfants, l'un pourrait obtenir 2031 frs, tandis que ses sept frères recevraient un peu plus de 281 frs chacun, soit presque dix fois moins.

Semblable disproportion peut-elle se justifier?

I

Il nous paraît que le législateur, quand il modifie une loi ou en crée une nouvelle, doit se poser les trois questions suivantes : la loi constitue-t-elle un progrès dans l'ordre moral? Est-elle conforme aux mœurs, à l'état social, aux traditions historiques du peuple qu'elle est appelée à régir? Est-elle enfin nécessaire au point de vue des intérêts économiques de la nation?

La loi, que le peuple considère comme la souveraine expression du droit, doit avant tout se baser sur l'équité; elle doit s'améliorer avec les progrès que la nation réalise dans l'ordre moral, et cette marche ascendante vers la perfection constitue l'essence même de ce que nous appelons la civilisation. Le législateur ne saurait donc, sans faillir au premier de ses devoirs et à la confiance de ses administrés, négliger de conformer son œuvre aux principes de la raison, du droit naturel, du juste absolu, dont le sentiment se retrouve au fond de toutes les consciences.

A ce point de vue, comment justifier l'extension du disponible à la moitié de l'actif immobilier?

Par le droit absolu de propriété du père? Mais, pour l'homme vivant en société, il n'est pas de droits absolus, pas même le droit à la vie: tous nos droits sont limités par nos devoirs envers la collectivité à laquelle nous appartenons. Ainsi le droit du père, relativement à ses biens, est limité par les obligations qu'il a envers ses enfants, et par l'intérêt général, qui exige que ses enfants ne tombent pas à charge de la société.

Un penseur éminent, Le Play, dont MM. van der Bruggen et de Moreau s'honorent d'être les disciples, a soutenu après Montesquieu que les obligations du père étaient parfaites, dès qu'il avait mis son enfant en état de gagner sa vie par l'exercice d'une profession honorable. Est-ce à dire que s'il survient plus tard à cet enfant des accidents, des maladies, des revers immérités de fortune qui le rendent nécessiteux, le devoir du père ne serait pas de le secourir? Son devoir n'est-il pas d'assister ses enfants, en tout temps et à tout âge, dans les difficultés de la vie? Les liens du sang engendrent des devoirs aussi longtemps qu'ils subsistent; c'est pourquoi la loi civile, d'accord avec la loi morale et la conscience humaine, déclare l'obligation alimentaire réciproque et la fait durer aussi longtemps que la vie elle-même. Mais ces revers, auxquels les parents doivent aider l'enfant à faire face, sont chose possible toujours, tout en échappant le plus souvent à nos prévisions; et le père, en écrivant son testament, n'a pas l'intuition de l'avenir. Cette obligation d'assistance, qu'il n'aurait pas manqué de remplir pendant sa vie, une juste prévoyance ne lui doit-elle pas en faire assurer l'exécution pour quand il ne sera plus? Voilà pourquoi la loi, qui veut garantir l'existence des enfants durant la vie du père, veut qu'il en soit de même après sa mort; voilà pourquoi elle leur donne un droit sur ses biens, une *réserve* fondée, non pas seulement sur une obligation alimentaire au sens restreint du terme, mais sur cette

obligation générale d'aide et assistance mutuelles que produisent, entre parents et enfants, les liens du sang et l'esprit de solidarité familiale.

Si les enfants ont droit à l'héritage paternel, y ont-ils tous également droit? Oui, sauf les cas d'indignité et d'offenses graves : à mérite égal, la récompense doit être égale. Le père est tenu, également envers tous ses enfants, de l'obligation d'assistance dont nous venons de parler. — Puis, n'a-t-il pas lui-même pris soin de les associer tous également aux avantages de sa fortune? Sauf vocation exceptionnelle, l'homme n'est pas fait pour vivre dans le monde : la vie de famille est son état normal. Quand donc il s'approprie les choses ou développe par son travail leur utilité naturelle, quand il augmente et fait fructifier son patrimoine par l'épargne, il n'agit pas pour lui seul : il fait participer les êtres qui lui sont chers, ses parents, son épouse, ses enfants surtout, au bénéfice de ses sueurs et de ses peines. Aucun père ne se trouvera pour contester qu'il travaille pour ses enfants, afin de leur permettre de vivre dans une situation analogue à la sienne, afin de leur procurer une partie de ces biens qui peut-être lui ont donné l'aisance, le crédit, qui ont assuré l'indépendance et la dignité de sa vie. Si le père travaille pour ses enfants, il ne travaille pas moins *par* eux, alors même qu'ils ne lui prêtent pas le secours de leurs bras ou de leur intelligence, car le sourire de l'enfant, le charme dont sa présence embellit la vie, est un levier, un principe de travail aussi puissant que les plus formidables engins inventés par l'industrie moderne. Puis, en établissant entre lui et ses enfants une intime communauté d'existence, en les associant à ses joies et à ses peines, à son labeur et à son repos, le père ne crée-t-il pas une copropriété sur ses biens, entre lui et ses enfants? Peut-il les en dépouiller, même partiellement, alors qu'ils en ont tous également joui dès leurs

plus tendres années, qu'ils ont tous également contribué à les augmenter par leur travail peut-être, par leur concours, par l'amour dont leurs parents ont entouré leur jeune âge? Dès lors, ne peut-on dire qu'ils ont, tous également, réellement *prescrit* la propriété de ces biens? N'y a-t-il pas là une possession d'état dont le législateur doit largement tenir compte? — Enfin, tous les enfants continuent également la personne du père. Cela est vrai, non seulement au point de vue des relations civiles (qu'on pourrait à la vérité modifier), mais aussi au point de vue physiologique, moral et, malheureusement aussi, social. La science a démontré depuis longtemps l'hérédité des maladies; des travaux plus récents tendent à prouver l'hérédité des dispositions morales. Et si, au lieu de ces trésors de gloire ou d'honneur que se transmettent les familles, le père laisse un nom odieux ou le souvenir d'un crime, tous ses enfants ne sont-ils pas là pour recueillir son ignominie et boire à la coupe amère des humiliations? Héritant tous également de ses maladies, de ses imperfections morales et de sa honte, ils ne pourraient également se répartir les avantages de sa fortune?

Nous estimons donc que les auteurs de notre Code civil se sont conformés à la raison et à la justice distributive en appelant tous les enfants à se partager, par portions égales, la succession paternelle. Il n'eût pas été juste toutefois de refuser au père le droit de donner satisfaction à des sentiments généreux, à des dispositions bienveillantes, à des devoirs de reconnaissance, en faisant quelques legs à des bienfaiteurs, à de vieux amis ou d'anciens serviteurs, à des institutions charitables : de là le disponible de l'art. 913. Quant à l'art. 919, qui permet au père de léguer hors part le disponible à l'un de ses enfants, il a un motif historique : le législateur de 1803 dut faire accueil aux réclamations du Midi de la France, où la liberté testamentaire était vue plus favorablement.

L'art. 919, combiné avec l'art. 854, autorisant le père à associer un de ses enfants aux bénéfices de son entreprise, permet aussi au père de faciliter à cet enfant la reprise future de son commerce ou de son industrie.

II

Nous disions tantôt que le législateur devait surtout se conformer à l'équité. Cette rigoureuse et primordiale règle de conduite ne saurait toutefois être absolue. L'état social et les nécessités économiques de la nation y apportent d'importantes exceptions.

Le vieux dicton : « *Quid leges sine moribus?* » est une banalité; c'est cependant pour l'avoir oublié que tant de législateurs ont vu leur œuvre rester lettre-morte. Prenons un exemple entre mille. L'émancipation des serfs, qu'Alexandre II décréta en prenant conseil, plutôt de son bon cœur et des sentiments libéraux de ses amis Miloutine, Tcherkasski et Samarine, que de l'état social et des mœurs de la Russie d'alors, suscita des protestations énergiques, de la part surtout de ceux auxquels elle apportait l'inappréciable bienfait de la liberté : longtemps le *moujik* ne vit qu'inconvénients dans sa nouvelle position, longtemps il se refusa à cultiver les terres du *mir* et à payer l'impôt de ce chef, longtemps il lui répugna de renoncer à ses habitudes patriarcales ; d'autre part, nombre de familles nobles furent ruinées, émigrèrent dans les villes et y formèrent une classe nombreuse de mécontents ; il en résulta une longue crise économique et sociale dont le pays commence à peine à se remettre.

Nous croyons qu'une extension du disponible serait en désaccord avec nos mœurs, notre état social, nos traditions historiques. Nos anciennes coutumes se montraient généralement peu favorables à la liberté testamentaire ; nous sommes gouvernés, depuis bientôt un siècle, par le Code civil, sans qu'aucun mouvement d'opinion se soit

encore produit contre notre système successoral; de tout temps enfin, nos aspirations les plus chères ont été pour l'égalité, et nous vivons sous un régime largement démocratique, c'est-à-dire sous un régime qui essentiellement poursuit, dans tous les domaines, la plus grande somme possible d'égalité entre tous les citoyens. Ou bien donc on ferait peu usage du disponible étendu à la moitié de l'actif immobilier, ou bien cette innovation susciterait de telles réclamations qu'il faudrait revenir au système actuel.

D'autant plus que, pour être logiques, les auteurs de la proposition devraient la généraliser. Si en effet la société est intéressée à la conservation des petits patrimoines d'ouvriers ou de cultivateurs-propriétaires, elle ne l'est pas moins à celle des établissements commerciaux, industriels ou agricoles. — Au reste, la proposition vander Bruggen ne nous paraît être qu'un acheminement vers l'un des *desiderata* de l'Ecole de Le Play : l'extension du disponible à la moitié de tous les biens, au *minimum*, en vue d'arriver à une liberté testamentaire plus grande encore (1).

III

La situation économique d'un peuple, autant que ses mœurs, peut rendre inefficace, si pas nuisible, une réforme juste pourtant dans son principe. A l'appui de cette thèse, les exemples abondent. Prenons l'abolition de l'esclavage aux Antilles anglaises. Sans transition assez longue, sans précautions suffisantes, les nègres y furent pour ainsi dire brusquement livrés à eux-mêmes et rendus maîtres de leurs actions. Dans leur ardeur philanthropique, les émancipateurs de Westminster croyaient avoir répondu à toutes les objections en démontrant que le travail libre serait plus producteur que le travail esclave. Or, qu'arriva-

(1) Cf. notre travail sur la *Réserve héréd. des Enfants*, Gand, Siffer, 1893.

t-il? Encouragés par la fertilité du sol, qui sous les tropiques permet à l'homme de vivre sans beaucoup de peine, ne gardant de leur contact avec les blancs que le souvenir odieux de mauvais traitements, les nègres, à peine libérés, quittèrent en masse les plantations pour aller s'établir dans les terres incultes. Le manque soudain de bras provoqua une crise intense et la ruine d'une foule de colons : la Jamaïque en reçut un coup dont elle ne se releva jamais ; les autres îles ne reprirent qu'après de longs et persévérants efforts, et encore grâce en partie à l'immigration démoralisatrice de coolies hindous et chinois.

Il nous reste à examiner, à ce point de vue utilitaire, si les considérations présentées par l'honorable M. van der Bruggen sont assez puissantes pour déroger aux principes de la justice distributive.

Les progrès des doctrines subversives ont rendu les gouvernements soucieux de la petite propriété : un peu partout, il y a tendance à la protéger, à en faciliter l'accession au travailleur, à lui en assurer la conservation une fois qu'il l'a acquise. On se dit avec raison que celui qui possède une partie quelconque du sol, ne serait-ce même que sa chaumière, s'intéressera davantage au maintien de l'ordre : il préférera son *tiers* aux deux *tu l'auras* qu'on lui promet pour le grand jour de la liquidation sociale. M. de Vogüé nous raconte que les ingénieurs russes, établissant le chemin de fer de Samarcande, se trouvèrent arrêtés, à certain endroit, par des sables mouvants. Ils avaient beau creuser des tranchées, élever des remblais, construire des palissades, des clayonnages : le vent du désert, soulevant la poudre impalpable, avait en quelques heures détruit l'ouvrage de semaines entières. Ils découvrirent enfin un arbrisseau, le *saxaoul*, humble et malingre, mais ayant de profondes et nombreuses racines : ils en plantèrent des milliers sur les talus, et sous cet enchevêtrement le sable demeura immobile ; tranchées et remblais résis-

tèrent à la tempête. Or, contre les assauts du flot démagogique, la petite, et surtout la très petite propriété, peut remplir le même office, rendre les mêmes services que le *saxaoul* dans la construction du Transcaspien. C'est peut-être à ses millions de propriétaires ruraux, à cette masse profonde animée d'un esprit largement démocratique mais en même temps ennemie des doctrines subversives, que la France a dû de traverser heureusement les multiples crises politiques qu'elle a subies depuis 1830.

Le but de l'honorable M. van der Bruggen n'est pas vraiment de faciliter l'accession de la propriété au travailleur; il se propose plutôt de la conserver à sa famille; il se préoccupe d'éviter une licitation, dont le fisc absorberait peut-être le produit le plus clair, ou qui ferait passer un petit patrimoine péniblement acquis à un grand propriétaire, à un spéculateur ou à un exploitateur d'immeubles. — Si l'on tient compte des vicissitudes de la vie du travailleur, des accidents auxquels il est sans cesse exposé, des maladies qui mettent à néant des économies durement conquises, des crises et chômages forcés qu'il doit parfois supporter; si l'on prend en considération les lourdes charges que lui occasionne une famille généralement nombreuse, — on conviendra que le foyer dont il est devenu propriétaire, à la suite d'épargnes longuement et laborieusement accumulées (1), sera le plus souvent son principal, sinon son unique bien. Dans ces conditions, la part que le légataire de la moitié de l'actif immobilier prélèvera sur les valeurs mobilières suffira-t-elle pour qu'il puisse désintéresser ses frères et sœurs de l'autre moitié de l'actif immobilier qui leur revient? Reprenons notre hypothèse de tantôt : succession de 3000 frs d'immeu-

(1) On estime qu'il faudrait à un ouvrier gantois une vingtaine d'années pour devenir propriétaire d'une maison de 3200 fr.

bles et de 1000 frs de valeurs mobilières, à partager entre un nombre moyen de 4 enfants. Le légataire trouvera-t-il, dans les 250 frs qu'il touchera sur l'actif mobilier, et dans ses propres ressources, de quoi indemniser ses cohéritiers des 1125 frs qui leur sont dûs sur l'actif immobilier? Le doute n'est-il pas permis, surtout si l'enfant avantagé ne gagne pas encore la haute paye des ouvriers expérimentés, s'il est chargé d'une famille nombreuse et non encore en état de produire, ou enfin, ce qui est souvent le cas, s'il a de la peine à « nouer les deux bouts de l'année? » Il pourra, il est vrai, demander un sursis à ses frères et sœurs. Mais il est bien probable que ceux-ci, ayant eux-mêmes besoin d'argent, ou irrités de l'avantage fait à leur détriment, se refuseront à toute concession. Alors, ce sera la licitation et, avec elle, la disparition de l'humble patrimoine.

Mais supposons que le légataire de la moitié de l'actif immobilier indemnise ses cohéritiers. Dans ce cas, dit-on, la proposition van der Bruggen aura l'avantage de conserver la propriété dans la famille de l'ouvrier. Dans la famille, c'est beaucoup dire; évitons le trompe-l'œil et disons qu'un patrimoine ouvrier sera conservé. Toutefois, en est-on sûr? On sait qu'après l'introduction de l'élevage des moutons, la longue et ruineuse guerre des Deux-Roses, la confiscation des biens monacaux au profit de la noblesse protestante, le régime foncier de l'Angleterre subit une révolution complète. De très morcelé qu'il était encore à la fin du 14^{me} siècle, le sol était déjà passé, au 16^{me} siècle, aux mains d'un nombre relativement restreint de propriétaires. Le régime successoral subit le contre-coup de cette transformation; les mesures de conservation se multiplièrent : ab intestat, le droit d'aînesse, primitivement limité aux biens nobles, s'étendit à toutes les tenures, et la liberté testamentaire, si strictement bornée par le vieux droit normand, prit un accroissement rapide et devint absolue. Mais les

Anglais ne furent pas longtemps sans s'apercevoir que si le droit de primogéniture et la liberté testamentaire pouvaient assurer la transmission intégrale du patrimoine à l'un des enfants et empêcher son morcellement, ils n'avaient pas nécessairement pour effet d'en garantir la conservation. C'est pourquoi on se tourna vers les substitutions : on en fit un tel abus que le législateur dut intervenir pour les limiter à deux degrés; mais, aujourd'hui encore, cette défense est éludée, et les substitutions perpétuelles demeurent la base du régime successoral britannique. C'est que, pour assurer la conservation d'un patrimoine, il n'y a d'autre moyen que de priver le propriétaire de son droit de disposition et de le réduire à la condition d'un simple usufruitier. C'est la seule façon de mettre le bien de famille à l'abri de la prodigalité, de la négligence, des entreprises malheureuses, des revers de fortune de celui qui le possède. Si donc on veut protéger le patrimoine ouvrier contre les causes multiples qui peuvent le compromettre ou l'anéantir, l'extension du disponible à la moitié de l'actif immobilier est inutile; la transmission intégrale préconisée par Le Play ne suffirait même pas; il faudrait le déclarer inaliénable ou tout au moins lui appliquer les dispositions de la *homestead exemption* américaine (1).

Le projet van der Bruggen n'aurait donc que ce résultat incertain de conserver un petit patrimoine aux mains de l'un des enfants. Mais quel serait, à cet égard, son effet sur les autres enfants? Produirait-il, au point de vue de l'accession du travailleur à la propriété, un avantage social? Revenons une dernière fois à notre petite succession de 4000 frs, à partager entre

(1) Inaliénabilité partielle du patrimoine, affectant la maison et une certaine étendue de terre y attenant. Cette institution est très critiquable.

4 enfants. Supposons en outre que ces enfants, sitôt en possession de leur héritage, s'adressent à une société qui leur procurerait en 15 ans la propriété d'une habitation de 3000 frs, moyennant un versement immédiat de 300 frs et, pour ne pas compliquer la question, un autre versement annuel de 180 frs. D'après le système du Code, et si le père n'avait pas légué le disponible à l'un des cohéritiers, le bien de famille serait vendu, chaque enfant recueillerait 1000 frs et pourrait devenir propriétaire au bout de 12 ans. D'après le projet van der Bruggen, et si le légataire indemnisait ses cohéritiers, un enfant demeurerait propriétaire, mais les trois autres ne pourraient le devenir qu'après 14 ans. Ainsi, pour conserver un propriétaire, on retarde le moment où trois autres pourraient le devenir. Où se trouve l'avantage? Dans le fait de conserver une propriété? Mais nous venons de démontrer que rien n'était plus incertain. Et nous tenons à faire observer que plus la succession sera minime et les enfants nombreux, mieux se manifesterait cette conséquence de la proposition van der Bruggen. Par exemple, d'une succession comprenant un immeuble évalué à 2200 frs et 300 frs de mobilier et numéraire, à partager entre 7 enfants, l'un pourra retirer 1300 frs, alors que les autres ne recueilleront pas même de quoi opérer le versement préalable d'un dixième, exigé par les Sociétés pour la construction d'habitations ouvrières.



On peut regretter sans doute de voir le bien du petit cultivateur ou de l'artisan, fruit de laborieuses épargnes, rognées péniblement sur un modeste budget domestique, s'en aller à la dérive, se démembrer et disparaître à la mort des parents. Mais si, pour le maintenir et le conserver dans la famille du travailleur,

il faut recourir à des mesures contraires à l'équité et d'un intérêt social très problématique, il nous paraît encore préférable de garder le régime actuel. Celui-ci offre au père le meilleur moyen de remplir l'obligation d'assistance dont il est tenu envers ses enfants, outre qu'il satisfait à ce principe de justice distributive qui veut qu'à mérite égal la récompense soit égale. Et au point de vue de l'intérêt social, si quelques centaines de francs, provenant de la vente de l'immeuble paternel, peuvent être follement dépensées, elles peuvent par contre produire beaucoup de bien. Tombant dans des mains laborieuses et économes, elles deviendront le noyau d'une épargne qui, à son tour, facilitera l'accès, et l'accès plus rapide, de nouvelles et plus nombreuses familles à la propriété. Etant dévolues à une famille plus gênée, elles auront cet heureux résultat de permettre l'acquit de dettes anciennes, nées souvent des premiers besoins du ménage et dont la situation précaire du budget ouvrier ne rend le remboursement possible qu'au bout de longues années et après paiements d'intérêts onéreux.

Au surplus, la véritable réforme à réaliser, c'est la revision de nos lois fiscales. Sous ce rapport, on a pu dire que plus d'une fois notre législation avait ce résultat extraordinaire de ruiner ceux qu'elle prétend protéger. Ainsi, quand il s'agit d'un très petit patrimoine et qu'il y a des mineurs, la licitation devient désastreuse. Des chiffres éloquents ont été produits à l'appui de cette vérité. Vente de 300 frs à Hoogstraeten : 134 frs 82 de frais taxés, soit 45 %; vente d'une petite maison à Loenhout, prix 200 frs : 120 frs de frais, soit 60 %; licitation d'une maisonnette à Thynes, prix 100 frs, 112 frs de frais (1) ! En France, la situation est encore

(1) *Annales parlement.*, 1890-91, documents de la Ch., p. 229.

pire : M. de Foville l'a démontré. Souhaitons donc, avec tous ceux qui s'intéressent au sort des classes laborieuses, une prompte et équitable réforme de notre législation sur ce point : il est à la fois impolitique et odieux que le fisc absorbe le fruit des épargnes de tout une pauvre vie.

CLÉMENT DENEUS

15 *novembre* 1895





Aspects de Meuse

Minuit

TRRADIÉ d'argent, le fleuve lent s'avance
En l'opale et pâle luisance
D'un lunaire minuit s'épandant sur ses eaux,
Et dans le vague des roseaux
Bordant sa rive ainsi qu'une ondoyante frise
Passent de longs frissons de brise.



7 heures

A l'aube il a neigé des langes dont l'azur
Berce l'horizon neuf et pur
D'une maternelle caresse,
Puis s'étirant, la brume, ainsi que de longs pleurs,
Monte en ouateuses vapeurs
Avec une molle paresse.



Midi


Midi plânant au ciel, — la campagne de braise, —
L'eau roulant pesamment, souffrant d'un lourd malaise, —
Pas un nuage — et pas une ride sur l'eau, —
Les troublantes senteurs d'un floral renouveau
En effluves parfois vous baisant au visage, —
Et des rêves d'amour s'élevant du rivage...

EDM. CARTON DE WIART





EDGAR TINEL

 N peut dire sans exagération que toute l'Allemagne a présentement les yeux fixés sur Edgar Tinel : l'oratorio *Franciscus* lui a valu la gloire dès son vivant et chacun sait combien la chose est rare, absolument rare ! Après l'éclatant succès de cette œuvre à Leipzig et à Berlin, au commencement du mois de novembre, il s'en prépare vingt-deux exécutions qui auront lieu cet hiver en différentes villes d'Allemagne, d'Autriche et d'Amérique.

La critique allemande a vu en Tinel le génie prédit par Liszt, qui, dépouillant l'antique oratorio de ses formes vieilles et conventionnelles, l'a rendu plus humain, plus pittoresque, y a introduit le drame et en a fait une forme d'art moderne.

Sans doute nous sommes fiers de posséder pareil artiste en notre pays, et notre admiration pour lui ne se laissera pas supplanter par celle des Allemands.

Je voudrais ici non pas faire une étude, mais simplement esquisser quelques notes sur l'œuvre de Tinel.

Il y a quelques années, l'illustre compositeur était surtout connu sous le nom de « grand prix de Rome » ; et en effet sa cantate *Klokke Roeland* lui avait valu l'unanimité des suffrages du jury, chose très rare. Mais, entre cette œuvre et le *Franciscus*, Tinel a parcouru une route énorme, échelonnant des œuvres de plus en

plus belles, si bien que *Franciscus* est loin d'être son unique chef d'œuvre.

Jetons donc un rapide coup d'œil sur l'ensemble des productions du Maître.

Il y a d'abord les « œuvres de jeunesse » que j'étendrai jusqu'à *Klokke Roeland* (op. 17). L'auteur y révèle déjà un tempérament vigoureux et varié et surtout une facture très solide : pas de banalités, un sentiment juste de l'effet à produire. Les œuvres les plus marquantes de cette période sont : une sonate pour piano (op. 9) de très vastes dimensions et quelque peu indigeste ; ensuite la sonate (op. 15) pour piano à 4 mains qui l'emporte de beaucoup sur la précédente : l'on sent la griffe d'un maître sous cette riche polyphonie et cette harmonie chatoyante qui revêtent des idées élevées. L'influence de Mendelssohn y perce ci et là. La cantate *Klokke Roeland* est la première œuvre pour chœur et orchestre de Tinel : Le poème (comme la plupart des œuvres officielles) est lourd et banal ; il a fallu toute l'inspiration et la science d'un talent jeune et enthousiaste pour lui donner de l'intérêt. Le musicien montre ici à foison son habilité à manier les masses vocales et orchestrales sans produire de chaos nulle part.

Les bases de l'édifice posées, l'artiste commence la construction de son temple d'art, où les œuvres se rangent de plus en plus belles jusqu'à *Franciscus* et à la Messe à 5 voix.

D'abord *De Drie Ridders* (op. 19), ballade pour baryton solo, chœur et orchestre. Cette petite œuvre est des plus entraînantes et le caractère du récit de chaque chevalier y est fort bien établi : la valeur juvénile de Baldwijn, le courage un peu brutal de Dirk, l'amour de Koen pour la jeune fille qu'il a délivrée, et enfin l'entrée de cette vierge avec de chastes caresses de flûtes, de hautbois et de clarinettes.

Si cette ballade est une belle œuvre, les *Kollebloemen* (op. 20), sur un joli poème de Pol de Mont, sont un chef-d'œuvre : c'est la plus étendue des œuvres précédant *Franciscus* : tout y est poétique, puissant ou délicat, d'une instrumentation magistrale et d'une intense émotion, vraie production du cœur; on y trouvera un sanglant tableau de la guerre qui contraste avec de charmantes peintures champêtres.

Après ces deux œuvres pour chœur et orchestre, nous trouvons la seule œuvre purement symphonique de Tinel : ce sont trois morceaux sur le *Polyeucte* de Corneille (op. 21) : ouverture, songe de Pauline, scène au temple. Nous regrettons de ne pas encore connaître cette œuvre (nous n'écrivons que des notes et non une étude), sans doute fort intéressante étant donné la science orchestrale qui se manifeste dans les précédentes productions.

Après *Polyeucte* nous avons devant nous une vingtaine d'œuvres presque toutes admirables. En dehors de *Franciscus*, suffisamment connu pour n'en rien dire ici, ce sont des chœurs, des lieder, une sonate pour orgue, une marche (op. 30) pour piano à 4 mains et un recueil de morceaux pour piano à 2 mains (op. 32), dédiés à l'incomparable maître Théodore Kirchner. Ces deux œuvres pour piano quoique d'un très beau travail, nous paraissent moins originales que les autres. Mais la sonate pour orgue (op. 29), est d'une éclatante beauté : toutes les ressources de l'instrument y concourent. Un andante d'une indicible tendresse y contraste avec deux mouvements vifs vraiment superbes; le travail du troisième morceau est prodigieux : bref, cette sonate porte la marque du génie.

Avant de parler des œuvres chorales, disons un mot des lieder.

Ouvrons les *Grafgezanger* (op. 22) : Tinel s'y montre comme une sorte de Wagner du lied, en ce sens que la partie de piano en est traitée orchestralement et avec

une ampleur que l'on ne rencontre chez nul autre : aussi c'est de la musique difficile : les romances qui font pâmer d'aise les demoiselles et leurs fiancés n'ont rien de commun avec les mélancoliques et parfois rudes *Grafgezangen* de Tinel. Je signale aussi le beau recueil de lieder, œuvre 38; voyez-y par exemple le n° 1, *Zuster Godelieve* : l'esprit du monde et l'esprit de Dieu, c'est *Franciscus* en petit.

Nous voici aux œuvres chorales qui couronnent la tête d'Edgar Tinel d'une gloire lumineuse: Signalons d'abord un cantique de première communion qui peut, je crois, remplacer les mièvreries dont on dépoétise nos âmes dans la plupart des églises. Ensuite quatre chœurs pour voix d'hommes sans accompagnement : *Vlaamsche Stemme* (op. 25), *VI^e psalm* (op. 27), *Aurora* (op. 37) et *XXIX^e psalm* (op. 39). Ces chœurs dépassent à mon avis, tout ce que nous connaissons en ce genre. Le *VI^e psalm* par exemple est d'une rare élévation. Plus intimes, mais non moins beaux, sont les 3 recueils de petits chœurs à 4 voix mixtes, sur des poésies de Gezelle, résumant en leurs petites dimensions une somme immense d'habileté technique mais surtout de pieuse émotion.

Dans les 6 *Geestelijke gezangen* (op. 33), les numéros 2 et 5 — pour ne citer que cela — sont accablants d'intensité expressive : l'idée du repentir devant Jésus crucifié y est poignante, et les vers de Verlaine reviennent en mémoire, ces vers brisés par la souffrance :

Tu vois

Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne
 Et mes pieds offensés que Madeleine baigne
 De larmes, et mes bras douloureux sous le poids
 De tes péchés
 Ne t'ai-je pas aimé jusqu'à la mort moi-même,
 O mon frère en mon Père, ô mon fils en l'Esprit,
 Et n'ai-je pas souffert comme c'était écrit?
 N'ai-je pas sangloté ton angoisse suprême
 Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits?

Les *Marialieder* (op. 34) sont bien connues : la piété simple et naïve du peuple flamand y est dépeinte avec un rare sentiment. *Beévaertlied*, *bi 't wegcapelleken* sont d'exquis bijoux ; et quelle poignante douleur dans *O. L. V. van de 7 Weeën*. Les *Adventlieder* (op. 35), sont ornés d'un accompagnement de piano sobre et expressif. Ils sont en tout dignes des deux recueils précédents.

En ouvrant les compositions liturgiques de Tinel, nous y trouvons plus qu'un maître ; c'est un initiateur. A une époque où la musique d'église est théâtrale et irrespectueuse ou bien réactionnaire et froide, voici qu'apparaît Tinel, le chef, espérons-le, d'une nouvelle école de musique religieuse : l'école moderne, qui ne sera pas une pédante reconstitution du temps passé (comme parfois semble être, en peinture, l'école S^t Luc), mais qui, conservant l'indispensable sérénité des Palestriniens, jouira d'une inspiration plus expressive, je dirais aussi plus pittoresque et propre à notre époque. Nul autre que Tinel n'a su rendre en musique le sens des hymnes chrétiens d'une manière plus émouvante et sereine à la fois. Voyez ce triomphal *Alleluia* (op. 23) et le sublime *Te Deum* (op. 26) : quelle immense polyphonie dans les orgues et les voix ; comme l'inspiration se soutient tour à tour triomphante, adorante, suppliante sous l'arc-en-ciel d'une sublime espérance. Ce *Te Deum* est un pur chef-d'œuvre. C'est pour cela qu'on ne l'entend nulle part.

Les 3 motets à la Vierge (op. 31) sont des perles : l'*ave Maria* surtout est d'une candeur qui émeut jusqu'aux larmes.

Mais voici la dernière œuvre du maître, et aussi (à mon avis), son chef-d'œuvre le plus absolu : la trois fois sublime Messe en l'honneur de N. D. de Lourdes, écrite pour 5 voix mixtes sans accompagnement (op. 41). Je n'hésiterai pas à dire que c'est là une des plus belles productions artistiques et chrétiennes de ce siècle ! Et

ce n'est pas trop dire. Tout y est *génial* : voilà un mot dont on abuse, mais qui trouve sa place ici. Tinel n'eût-il écrit que cette messe mérite l'immortalité. La science vocale y est prodigieuse et l'inspiration céleste. Je ne m'aveugle pas dans mon admiration, elle est le fruit d'une longue étude, et quiconque lira cette messe sera de mon avis!

J'ai parlé tantôt du pittoresque dans la musique d'église : ce n'est pas un paradoxe : le *crucifixus* du *Credo* de Tinel nous dépeint le Calvaire, et le *Sanctus* est un tableau du ciel, et l'*Agnus Dei* (oh! cet *Agnus Dei!*) c'est la vision de l'agneau mystique plus intense que celle de Van Eyck!

.

Maintenant Edgar Tinel travaille, dit-on, à un drame lyrique sur Sainte-Godelive. Peut-être ce drame marquera-t-il le commencement d'une ère mystique (pas pseudo-mystique!) dans l'histoire du théâtre. Certains compositeurs chrétiens semblent oublier que le drame lyrique est une des plus hautes formes d'art, qui embrasse tous les sentiments humains, y compris le sentiment religieux. *Parsifal* reste jusqu'ici une éclatante exception, et les essais de drame religieux tentés entr'autres par Rubinstein ne semblent pas assez puissants pour régénérer l'art dramatique. A l'œuvre donc!

On m'excusera d'être court; mais je répète : ceci n'est qu'une vue d'ensemble de l'œuvre de notre grand compositeur belge, l'auteur non seulement de *Franciscus* mais des *Kollebloemen*, de la sonate pour orgue et surtout d'œuvres chorales qui montent toujours jusqu'au ciel où l'on chante sa divine Messe!

P. S. Les œuvres de Tinel sont éditées par la maison Breitkopf et Härtel, excepté les toutes premières et quelques autres qui ont paru chez les frères Schott.


HENRI LETOUR





EN BICYCLETTE (1)

I

 N ne peut plus marcher tranquillement sur les grandes routes, sans entendre corner derrière soi, et être obligé de se ranger dans le fossé pour laisser passer une bicyclette à fond de train, surmontée de son jockey tout tordu. Et cette fuite de centaure, — un centaure dépourvu de prestige, — ne laisse pas que de troubler les honnêtes gens dans leurs lentes et pacifiques évolutions. Il n'est pas jusqu'à ce cri lugubre, sinistre avertisseur des écrabouillements, qui ne vous glace les os, et ne vous fasse désirer la chute de l'insolent cavalier. Entre parenthèses, il est à remarquer qu'on a accumulé sur les moyens de locomotion tous les bruits les plus désagréables pour les oreilles humaines : les locomotives hurlent, les tramways glapissent, les sirènes des bateaux geignent, et les cornes des bicyclettes vagissent; ne pourrait-on pas remplacer ces instruments abominables par des tuyaux d'orgue ou des flûtes harmonieuses qui préviendraient

(1) *Vélo! Toro! de Paris à Madrid à Bicyclette*, par EDOUARD DE PERRODIL (1 vol. Paris, Marpon et Flammarion, édit.)

en douceur les auditeurs ravis? Il y a là une idée à creuser, et je la soumetts volontiers aux vulgarisateurs de l'art musical, qui sans doute se hâteront de mettre un orchestre sur les locomotives, un piston sur les tramways, une fanfare sur les bateaux, et créeront un piano-bicyclette, de sorte que la musique deviendra, selon un mot illustre, du bruit qui coûte cher, — et qui marche.

Fermons cette parenthèse d'une longueur inusitée. Ainsi les chances de mort ont décuplé, grâce à la propagande effrénée qu'ont fait les bicyclettistes pour leur instrument. Les journaux ne parlent que de record et de recordman; toute la rédaction du *Petit Journal* évolue, dit-on, en bicyclette, et cela forme un spectacle grandiose qui rappelle la famille de Lesseps se promenant au bois de Boulogne sur des chevaux proportionnés à l'âge et à la taille des cavaliers, ou même la fameuse noce du *Chapeau de paille d'Italie* qui circulait dans huit fiacres. C'est une frénésie à l'heure présente. Des vieillards se font hisser sur des tricycles, et des enfants dans l'âge le plus tendre veulent enfourcher ce nouveau Pégase.

Et pourtant on est très laid sur ce perchoir. La bicyclette est anti-esthétique. Les dos se voûtent, les jambes rament de grotesque façon, les narines s'enflent comme des voiles. Comparez à ce spectacle, l'élégance du cavalier sur sa monture, vivante celle-là, aux attaches fines, à la crinière flottante, aux reins souples et harmonieux. Cette comparaison fait mépriser les gens à bicyclette, certes.

II

Halte-là! Tout ce réquisitoire, je l'ai dit et même pensé. Aujourd'hui j'ai changé d'avis, pour la bonne

raison que moi aussi j'ai enfourché le moderne cheval. Quand on fait une chose, on ne la trouve plus grotesque. Et maintenant je raffole de la bicyclette.

D'abord, — pour ceux qui savent voir, — c'est très joli, cet instrument. Même au repos, c'est très élégant. Et quand ça court, rapide et léger, droit et frémissant, frôlant les promeneurs, faisant en passant comme le bruit d'une robe de soie, brillant de toutes ses nickelures, cela semble un fantôme n'apparaissant que pour se confondre aussitôt avec les lointains horizons.

Et puis, la bicyclette supprime les distances. Elle fait prendre en pitié le piéton, comme l'oiseau doit mépriser la limace, ou le lièvre la tortue. Il est vrai que celle-ci arrive parfois première, mais ce triomphe n'a lieu que dans les fables ou sur les champs de course aux pénibles surprises.

Il n'y a pas d'impression plus intense et plus joyeuse que la sensation de vitesse. Qu'on l'ait à cheval, en patinant, ou en bicyclette, elle est exquise. On peut à peine respirer, les espaces semblent disparaître, et le vent de la course chante aux oreilles un air triomphal. En bicyclette, lorsqu'on descend une pente à toute vitesse, les pieds posés sur la barre d'avant, le corps droit sur l'instrument, sans mettre le frein, et qu'ainsi l'on va durant de longs instants qui avalent les kilomètres, on se sent vraiment heureux de vivre. Et lorsque la pente longe un ravin profond, et que la course est pleine de péril au moindre heurt et à la moindre chute, la volupté du danger s'ajoute à la jouissance de la vitesse, car l'homme aime à narguer la mort lorsqu'il a la certitude intérieure de n'avoir rien à craindre d'elle....

III

Sans être Jules Lemaître, je m'aperçois que je fais comme lui. Lorsque ce critique dramatique doit faire l'analyse d'une pièce quelconque, il parle de tout excepté de la pièce. Je voulais parler ici du nouveau livre d'Edouard de Perrodil, et j'entonne une cantate en faveur du sport à la mode. Qu'il me soit pardonné pour cette fois.

Lamartine a chanté dans une belle page les plaisirs du patinage. Perrodil, qui ressemble à Lamartine comme je ressemble à Jules Lemaître, a écrit le poème de la bicyclette. Cela s'appelle *Vélo! Toro! De Paris à Madrid en Bicyclette* : poème en prose, deux acteurs (l'auteur lui-même et le dessinateur Farman) et 1600 kilomètres en huit jours. C'est le récit de cette fantastique équipée que de Perrodil narre avec une verve et un enthousiasme qui font plaisir en notre siècle d'habits noirs et de tenues guindées. Son style court comme sa bicyclette; il ne s'embarrasse guère des obstacles, il les franchit au galop. Tout court dans ce livre : les paysages, les personnages, l'écriture. Et les péripéties de l'aventure, cet orage dans les Landes, cette nuit de Mojados, et surtout cette arrivée fastueuse à Madrid, vous attirent et vous attachent. Il y a même du grave dans ces pages pétillantes, pimpantes, fringantes et galopantes : telle, l'interview d'Emilio Castelar.

Puis, l'auteur se souvient de temps à autre qu'il est poète, et lance au ciel une note de frémissant enthousiasme. Les bicyclottistes peuvent être contents : ils ne se contentent pas d'envahir les grandes routes, les voilà qui conquièrent la littérature. Heureusement ce n'est qu'exceptionnel.

Pour faire de la couleur locale, il faudrait lire

Vélo! Toro! en bicyclette : mais gare aux promeneurs!...

IV

Une poignée de sonnets cyclistes pour finir. Les vers sont aujourd'hui d'un placement difficile; c'est l'occasion de faire un sort à ceux-ci.

Vite, les voilà :

I — Le grand bi

Au chemin qui fait des paraphes,
Ils vont, juchés sur leurs perchoirs
Comme des chats sur des dressoirs,
Et semblent de longues girafes.

Quand ils prennent des airs coquets
Là-haut ils sont si ridicules
Que les bassets et les roquets
Les suivent, leur queue en virgules.

Et tandis que leurs jambes font
Un travail pénible et profond,
Ils se tiennent gourmés et raides.

Ils regardent les gens de haut.
Mais n'importe : aux Anglais il faut
Laisser les grands vélocipèdes.

II — Tricycle

Bien campé sur son véhicule,
Ventripoten! et l'air banal,
En lisant le *Petit Journal*
Il s'en va par la canicule.

Rien qu'à la forme du chapeau
On voit qu'il est propriétaire;
Il s'en va visiter sa terre,
Et le soleil lui cuit la peau.

Sa jambe molle se démène :
Il fait cela par hygiène,
Voulant maigrir absolument.

Et pesant fort sur la pédale,
Il fredonne agréablement
Comme une marche triomphale.

III — Sociable

Elle, charmante infiniment
En maillot couleur bleu-marine;
Lui, teint de brique, air assommant,
Ventre rond comme une terrine.

Le sociable roule parmi
Les prés verts qui bordent la route;
Le corps de la femme s'arcboute,
Le corps de l'homme est endormi.

Elle voudrait causer... Mais baste,
L'aspect de cet homme au corps vaste
Clot sa bouche aux mignons appas.

Tête-à-tête fort agréable...
Quel plaisir d'aller en sociable
Lorsque l'un des deux ne l'est pas!

IV — Bicyclette

Souple comme une couleuvre,
A travers les omnibus
La bicyclette manœuvre
En poussant des cris aigus.

Le boulevard s'embarrasse
De fiacres qui vont casser
La bicyclette qui passe...
La bicyclette a passé.

Bas noirs et crâne casquette,
Maillot à mine coquette,
V'là le cavalier nouveau.

Quelle grâce et quelle aisance!
Battons des mains en cadence :
Bicyclettiste, bravo!

HENRY BORDEAUX





LA REVANCHE DE L'IDÉAL



'EGLISE catholique commémore le 6 janvier la fête des Mages — suggestive et symbolique entre toutes...

Au dessus de l'Orient d'alors, endormi à l'ombre de la mort intellectuelle et morale, parmi les lassitudes de corps, les énervements d'esprits, les écroulements de volontés, avait lui soudain l'Etoile virginale et réconfortante... Et les Mages s'étaient levés et à travers les déserts, ils étaient allés vers la Judée, guidés par l'astre rédempteur vers le berceau d'un idéal nouveau...

Aux proches horizons du vingtième siècle, sur les torpeurs et les abaissements de ce temps, brille la même lueur révélatrice — conviant à un art neuf les servants de l'Idée... Et déjà maints Mages de lettres, parmi les plus grands, gravitent vers ce phare mystique, qui défie aujourd'hui toutes les brumes de la raillerie et de la prévention.

La Revanche de l'Idéal — refoulant les crudités matérialistes et les naturalistes brutalités — n'est-ce point cela qui est au fond de toutes les œuvres auxquelles vont à présent les sympathies instinctives de la jeunesse — la jeunesse, cette avant-garde divinatoire des universelles admirations futures...

Comment les multiples évolutions littéraires de

notre temps ont-elles convergé vers cet aboutissement au moins inattendu, comment après avoir été romantique à ses débuts, par réaction contre les sanglantes réalités de la Révolution, puis réaliste vers sa maturité par réaction contre l'idéalisme pleurnichard des romantiques, le XIX^e siècle finira-t-il dans le mysticisme — c'est-ce que je voudrais dire.

Toute revanche implique une défaite...

Au cours de ce siècle, en effet, l'idéal a été vaincu au point qu'à certains moments, grâce au talent et au succès de ses adversaires, d'aucuns ont pu croire à un irrémédiable désastre.

Ces adversaires furent les réalistes et les naturalistes.

Vous souvient-il des funérailles de Victor Hugo — de cette marche victorieuse partant de l'Arc de Triomphe de l'Etoile vers le Panthéon, de la France entière faisant escorte à ce cercueil, des discours, des couronnes, des articles de revues et de journaux?

Et tous de dire alors et d'écrire : ce siècle portera le nom de Hugo...

Dernier et posthume éloge à un homme dont la vieillesse fut embaumée de flatteries!

Cette apothéose funéraire sans précédent s'adressait bien plus au républicain radical, plus sentimental que politique, qu'au poète de la *Légende des siècles* et des *Contemplations*.

Celui-ci survivait depuis des années au Romantisme dont il fut un des initiateurs; et quand il mourut l'homme du jour fêté et lu était Emile Zola.

Emile Zola, pour avoir dans ses manifestes donné la synthèse la plus complète du naturalisme et en avoir condensé dans ses études l'expression la plus avancée, ne fut pas le seul représentant de la formule d'art nouvelle : Zola fut précédé par Flaubert et il eut pour compagnons de lutte Jules et Edmond de Goncourt et Alphonse Daudet.

La base du naturalisme fut le document — son objectif, l'observation de la vie et sa transposition dans l'œuvre d'art.

Telle la théorie; mais on comprendra que dans l'exécution, les livres élaborés selon cette formule doivent néanmoins différer entr'eux d'après le tempérament personnel de l'artiste.

Zola décrit la nature autrement que Flaubert, Goncourt autrement que Zola, Daudet autrement encore que les Goncourt; mais tous, par le fond de réalité vue et vécue qu'ils ont déposé dans leur œuvre, se rattachent à la réaction contre le romantisme et en faveur de l'analyse.

Il serait fastidieux et d'ailleurs inutile de détailler les différences caractéristiques entre la conception et le faire des grands maîtres naturalistes; il suffit à notre thèse littéraire d'entreprendre cette démonstration pour la personnalité et les livres d'Emile Zola.

Jules Lemaitre, en un de ces mots frappants et synthétiques, qui lui sont coutumiers, définit ainsi l'œuvre de M. Zola : « l'épopée pessimiste de l'animalité humaine ».

Que c'est cela! — et comme voilà bien la formule qui donne la clef du succès du Zolisme en même temps qu'elle révèle le secret de sa chute.

Réagissant contre les rêvasseries sentimentales du romantisme, Zola alla du premier coup aux extrêmes; le romantisme avait broyé du bleu systématiquement, il broya systématiquement du noir; toutes les classes de la société ont leurs vices et leurs travers; non seulement l'auteur, avec une puissante implacabilité d'analyste, met à nu ces vices et ces travers, mais il les hyperbolise par son ardente imagination de poète morose, à la grandeur d'une plaie universelle qui macule tout; les Rougon-Macquart sont le panorama de l'humanité à quatre pattes.

Panorama de grand art d'ailleurs — et ici il faut bien que je vous dise ne point vouloir faire chorus avec ceux qui, parce que Zola blesse irrémédiablement leurs convictions morales et religieuses les plus hautes, lui dénie son prestigieux et incontestable talent : même quand il est de mise, le mouchoir de Tartuffe ne doit pas être élargi en linceul ; et puis en somme, sous peine de commettre une de ces lacunes qui déroutent et falsifient toute démonstration, la critique littéraire ne peut, par un mot hâtif et catégorique, juger des œuvres aussi capitales que les Rougon-Macquart ; il importe au contraire de rechercher ce qui a valu pendant si longtemps, aux livres de Zola, les suffrages de la foule et l'admiration des lettrés, bien que son art en lui-même, restreint aux instincts de la bête, n'englobant que les accidents nerveux et sanguins, ait oublié qu'à côté du monde sensible il y a le monde idéal, que si l'humanité a ses brumes, elle a aussi ses coins de ciel bleu, que s'il est des hommes et des femmes qui se vautrent dans la boue, il est des hommes et des femmes qui se respectent et qui prient, que les yeux cerclés et las des viveurs sont rachetés par les prunelles bleues et chastes des vierges, qu'à côté de l'égoïsme et du scepticisme, il y a le désintéressement et l'enthousiasme.

Malgré cet exclusivisme ordurier et pessimiste qui pénètre toutes ses conceptions, comment Zola s'est-il imposé si longtemps et d'une façon si supérieure à l'attention : il n'avait, en effet, ni le beau style impeccable de Gustave Flaubert, ni la sensibilité picturale des Goncourt, ni l'attachante vibration d'Alphonse Daudet. . Non, mais il avait mieux et plus que cela : le sens épique !

Les Rougon-Macquart sont une épopée, épopée pessimiste soit ! — mais épopée tout de même...

Épopée par l'accumulation systématique des détails dans le but de produire une vision intense des choses.

Épopée encore par le maniement puissant des grandes foules fatalistes, réalisé d'une manière grandiose et magistrale surtout en *Germinal*, cette synthèse saisissante des drames du travail.

Épopées enfin, épopées avant tout par l'évocation puissante, au centre de chaque œuvre, d'une gigantesque impersonnalité, autour de laquelle gravitent les personnages; ce sont les Halles dans le *Ventre de Paris*, c'est le Paradou dans la *Faute de l'abbé Mouret*, c'est l'Océan dans la *Joie de vivre*, c'est la Mine dans *Germinal*, et c'est dans le *Rêve* l'Eglise de Beaumont, diminutif mystique du Notre Dame de Paris de Victor Hugo.

Le Rêve d'Emile Zola!... Vous vous souvenez de ce livre au moins inattendu qui, par dessus l'habituel terre à terre bestial des œuvres précédentes, dressait soudain une altière et idéale flèche de cathédrale, étouffait les miasmes anciens sous les odorantes spirales d'encens, et refoulait sous le tintinnablement des cloches, les traditionnelles jurons et blasphèmes...

Comment expliquer, de la part de M. Zola, au milieu de son œuvre outrancièrément noire, cette survenance soudaine d'un conte bleu - sinon par un retour offensif et impérieux de l'idéal si obstinément méconnu.

Ah! le spiritualisme, en son éternelle pérennité, ne pouvait espérer de plus belle et plus caractéristique revanche que de voir ceux-là mêmes qui s'étaient imposés de courber à jamais la tête de l'humanité dans la boue du chemin, être obligés de relever le front, et dans la morosité désespérante et morbide de leur œuvre, de dresser, l'un M. Zola, le profil de première communiant du *Rêve*, et l'autre, M. de Goncourt la blanche cornette de Sœur Philomène.

On ne méconnaît jamais impunément l'âme humaine et les livres où elle est injustement dédaignée au profit

exclusif des seuls instincts matériels, ne peuvent constituer la forme d'art définitive; aussi depuis quelques années la réaction contre le naturalisme s'est-elle accentuée prodigieusement.

Cette réaction donna lieu à des manifestations diverses que l'on me permettra de détailler dans l'ordre inverse à leur mérite artistique.

Comme exorde à un article, un critique parisien s'exprimait ainsi : « J'ai coutume d'entretenir mes lecteurs de sujets littéraires : qu'ils veuillent bien m'excuser si je leur parle aujourd'hui des romans de M. Georges Ohnet. » (1)

M. Georges Ohnet appartient en effet à la catégorie aussi peu considérée que grassement rétribuée des marchands de lettres; il est à la littérature ce que l'agent d'affaires est au barreau et l'empirique à la médecine.

Il a eu du flair, voilà tout — le flair de s'offrir à l'opinion au moment ou celle-ci, écœurée de matérialisme, demandait qu'on la ramenât vers l'idéal traditionnel; M. Georges Ohnet n'était point de taille à restaurer cet idéal aux hauteurs voulues du Grand Art, il se résigna dès lors à cuisiner à l'usage des foules, un petit idéal bourgeois et pot-au-feu, revêtu d'une forme non moins bourgeoise et moins pot-au-feu, et qui firent de ses œuvres des sortes de contes du chanoine Schmidt — pour adultes.

S'il est vrai que l'artiste doit élever le lecteur jusqu'à lui, M. Ohnet n'a rien d'un artiste, car il descendit toujours au niveau de son public : lequel de ses héros plane dans les belles sphères hautaines et indépendantes où gravitent les vraies créations d'art, lequel n'est point une image d'Épinal décrochée dans les loges des concierges parisiens?

Mais c'est cela précisément qui fit le succès des

(1) JULES LEMAITRE. — *Les Contemporains*. 1^{re} série, p. 337.

romans de M. Ohnet : transformé par intuition commerciale en romancier prétendûment idéaliste, il aura eu la plus grande vogue de librairie du siècle : il est une preuve péremptoire qu'en art comme en politique, ceux-là réussissent, au sens mercantile et vulgaire du mot, qui, incapables d'être les éducateurs des foules, se font leurs serviteurs.

Il ne faut pas insister sur le cas plutôt industriel de M. Georges Ohnet, mais avant d'aborder les représentants de l'idéalisme artistique, il conviendrait de faire en quelques mots le bilan du naturalisme.

M. Brunetière a parlé quelque part de la « banqueroute du naturalisme » ; le mot est excessif ; en plus que le naturalisme a agrandi le patrimoine du siècle d'œuvres fortes et puissantes, bien qu'erronément conçues, il a introduit et perfectionné ce grand procédé littéraire, inconnu ou rudimentaire jadis : l'observation ; enfin il a créé un style plus net, plus précis, plus adéquat à la pensée. Ce sont là conquêtes qu'il ne faut point dédaigner, encore qu'elles ne compenseraient pas les excès d'un système dont l'outrance a produit sur l'opinion un effet analogue à celui que produisait l'athéisme systématique du siècle dernier sur Duclos : « Ils en feront tant, disait-il, qu'ils finiront par me faire aller à la Messe »... M. Zola, lui aussi, en a fait tant que le public est retourné à la Messe !



Or depuis des années, dans une solitude pauvre et fière, dédaigneux de gloriole tapageuse et de vogue lucrative, un homme élaborait des œuvres patronnées sur un idéal intangible aux modes passagères.

Il s'appelait Jules Barbey d'Aurevilly...

Il n'est point aisé d'esquisser la silhouette littéraire de ce grand et complexe artiste.

Romancier, critique, historien, théologien — il aborda tous les genres et les marqua tous de sa rude et puissante empreinte.

La caractéristique : la force — la force d'un grand Seigneur du Moyen-âge, égaré dans notre siècle — une force aigrettée de fierté et grondante de mépris.

Lamartine l'avait surnommé « le duc de Guise de la littérature » et il apparaît en effet, au milieu de ce temps uniforme, égalitaire et démocratique, comme un anachronisme grandiose, par l'idée, par la sensation, par le verbe — et jusque par le costume.

Théocratique en politique, catholique en religion, idéaliste en littérature — Barbey d'Aurevilly vécut sur un pied constant de guerre avec toutes les aspirations de son temps.

Et ce qu'il l'était, il l'était avec une bravoure provocante et agressive — réduit à écrire le rêve prestigieux et superbe que la banalité et la médiocrité ambiantes l'empêchaient de vivre ; ne pouvant plus être un Paladin de l'Épée, il fut un Paladin de la Plume — le Grand Connétable des Lettres françaises, comme a dit Joséphin Peladan.

En toutes les manifestations de son activité intellectuelle perce l'âpre et nostalgique combativité dont il était possédé : ses romans sont des évocations épiques, sa critique est faite de cinglantes lanières, et sa théologie est armée de la hache des inquisiteurs.

Quant au style qui revêt ces attitudes perpétuelles de chevalier guerroyant, il est lui aussi du passé — mais comme génialement renoué et ravivé aux plus intenses vibrations modernes ! — et scintille de tous les ors de la cuirasse du Cid et rutille de tous les velours des pourpoints souverains...

Vous connaissez le vers de Victor Hugo, à propos d'*Hernani* :

Il marche debout dans son rêve étoilé.

C'est ainsi que Barbey d'Aurevilly a traversé ce temps, arborant impertinemment l'idéal méconnu et

l'incarnant en des œuvres impérissables, qui furent comme des phares de granit, au dessus des marées montantes et fangeuses du naturalisme.

Aujourd'hui la marée descend et les phares flamboient aux horizons d'une lumière de plus en plus éclatante; mais celui qui les alluma n'est plus là pour jouir de son triomphe : bafoué et dédaigné pendant sa vie, il est mort, n'ayant jamais connu l'aisance, ce qui est peu — ni la gloire, ce qui est plus — et peut-être ayant douté — chose atroce — de la perennité de son œuvre.

Et pourtant cette œuvre est éternelle, empreinte de ce double sceau d'immortalité : la vie et la passion.

La vie! — non point la vie, telle que l'interprètent les naturalistes, en l'exclusivisme de ses matériels et brutaux instincts, mais la vie tout entière, magnifiée en ses grandeurs visibles comme en ses grandeurs psychiques, la vie harmonique de l'âme et du corps, où le sentiment a sa place à côté de la sensation, où derrière le monde extérieur s'entrevoient les reflets mystérieux du monde surnaturel!

Et puis la passion! Ici encore il ne s'agit point de cette sentimentalité spéciale qui, sous le nom si adéquat de romanesque, traîne dans tous les romans soi-disant idéalistes de MM. Feuillet et Ohnet, ponctuée de clairs de lune conventionnels et entrecoupés du glouglou des fontaines d'usage... Non! Pour Barbey la passion fut le grand levier des activités humaines — le prestigieux soleil planant sur les champs de la pensée et de l'âme; doux et caressant à son lever, il auréole d'espoir les fronts des adolescents et des vierges; pâle et mélancolique à son coucher il dore de souvenir le front las des vieillards et des aïeules; mais dans l'intervalle, en son fécond et splendide midi, il fait éclore et germer les floraisons entremêlées des altiers héroïsmes et des gigantesques perversités.

Lutte des passions contraires sur l'éternel champ de bataille du cœur humain — c'est à cela que nous convie Barbey dans toutes ses œuvres... Et cette lutte a des fracassements de tonnerre, des fulgurances de foudre, des reflets de volcan, au point que nul de ceux qui en furent témoins puisse jamais se plaire encore aux escarmouches émoussées des habituels romanciers...



Méconnu pendant sa vie, à l'instar de Barbey, et comme lui dédaigné, Villiers de l'Isle-Adam apparaîtra dans l'histoire — déssemcombrée des vaines et passagères popularités — nimbé de la même et radieuse auréole que l'écrivain puissant d'*Un Prêtre Marié*.

Ils furent frères par la souffrance matérielle et par l'idéal consolateur; l'inaptitude aux besognes lucratives leur fut commune, comme leur fut commune l'orgueilleuse fierté d'un art contempteur des plates réalités.

Haut les cœurs! Hauts les esprits! — pourrait être leur identique devise.

La réparation devait leur venir simultanément — mais trop tardive pour que leur dénuement en profite ou que leur âme s'en éclaire — et leur double œuvre brille aujourd'hui comme d'une éclatante lueur d'aube...

Plus détaché que Barbey encore des contingences visibles, Villiers se délecte surtout aux suprêmes altitudes de la pensée — là où se cache la grande Enigme de l'univers .. S'inspirant du mot de Saint Paul : « Ce monde est un système de choses invisibles manifestées visiblement » — l'auteur d'*Axel* a escaladé ce domaine supérieur des intuitions, des pressentiments, du mystère, et en a rapporté, condensé en l'intensive et frappante forme du conte, des frissons qui trouvent échos dans les plus intimes arcanes de l'âme humaine.

Vous rappelez-vous cette scène grandiose et symbo-

lique de la Bible : Adam et Eve refoulés du Paradis terrestre par la malédiction de Dieu?

En s'éloignant à jamais de cet Eden de félicité absolue, nos premiers ancêtres ont dû garder, dans leur cœur et dans leurs prunelles, le souvenir radieux de ce bonheur complet de quelques jours.. Ce souvenir depuis lors fait partie de l'héritage patrimonial de l'humanité déteignant de sa nostalgique mélancolie sur nos plaisirs les plus grands et les plus purs... Croyants ou sceptiques, qui de nous, si bleu que soit le ciel, si fastueux le soleil, si douces les fleurs, si caressante l'amour et la gloire, qui de nous ne sent l'insuffisance des joies terrestres, et que par delà la porte mystérieuse de la mort, un complément de perfection leur sera donné..

Sonder âprement la relativité de toute félicité humaine, faire entrevoir magnifiquement une félicité d'au-delà, intégrale et parfaite — c'est en un style qui participe au symbolisme frissonnant et lumineux de l'idée, toute l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam.

Par là cette œuvre est l'œuvre d'un croyant — et elle pourrait porter en épigraphe ce mot que d'après M. Henry Bordeaux, Villiers inscrit de sa main sur le manuscrit d'Axel : « Ce qui est, c'est croire. » (1)

Pour compléter la trilogie de grands idéalistes, ou mieux encore — d'après une expression de Léon Bloy — le Brelan d'excommuniés de la popularité, il me faut parler du poète Paul Verlaine.

En notre temps où le public joue auprès de tout homme un peu en vue le rôle traditionnel du valet de chambre, la vie de Verlaine fait tort à son œuvre...

Aussi bien cette vie fut-elle une lamentable et triste odyssee, traînant à travers les logements de hasard, les hôpitaux et aussi la prison, un dénuement qui était à

(1) HENRY BORDEAUX. *Villiers de l'Isle-Adam*. Gand, Siffer.

la fois la suite de l'inconduite et de l'inaptitude à vivre.

Le repentir chez Verlaine fut d'ailleurs à l'égal des fautes — et ce repentir doucement sangloté, nous a valu les seuls vers vraiment mystiques que connaisse la littérature de France : le poète de *Sagesse* est la Marie-Madeleine de la littérature contemporaine, et les parfums et les larmes qu'il repandit au pied de la croix sont rares et précieux entre tous.

Il n'est pas de genre littéraire où la médiocrité ait plus obstinément et plus continuellement régné que dans la poésie religieuse; les plus grands même des maîtres contemporains, Hugo, Lamartine, Musset, quand ils font résonner cette corde, n'en tirent que des accents emphatiques, solennels et froids, absolument dénués de toute vibration — poésie de cerveaux éblouis, non de cœurs émus.

Pour donner à la poésie religieuse son maximum d'intensité, il fallait un homme qui ait beaucoup péché et en tous cas beaucoup souffert, et dont le génie s'abreuve au dégoût de ce péché et au souvenir de cette souffrance — et qui dise sa peine et son espoir avec la simplicité spontanée et la candide sincérité d'un enfant.

Verlaine fut cet homme — et ses livres, jadis ignorés, sont portés aujourd'hui vers l'immortalité par le reflux de l'idée spiritualiste.

Créateur d'un genre nouveau, Paul Verlaine rompit à la fois avec le clinquant romantique et l'impassibilité parnassienne; son mérite fut de donner au verbe et au rythme poétique le frissonnement intime et souffrant de l'idée; il renoue ainsi la tradition interrompue, depuis Musset, des grands chanteurs de la simple et sincère émotion humaine.

Qu'après cela on qualifie Verlaine de décadent ou de symboliste, peu importe, puisque d'ailleurs tous admettent en lui un magnifique poète — le vrai père de tous les jeunes d'après le mot de Stéphane Mallarmé.

Verlaine lui-même, en son parler saccadé et imagé,

s'est expliqué un jour au « reporter » Jules Huret sur les dénominations de symboliste que les classificateurs quand même s'obstinent à accoler à son nom :

« Le symbolisme?... comprends pas... Ça doit être un mot allemand... hein? Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? Moi, d'ailleurs, je m'en fiche. Quand je souffre, quand je jouis ou quand je pleure, je sais bien que ça n'est pas du symbole. Voyez-vous, toutes ces distinctions-là, c'est de l'allemandisme; qu'est-ce que ça peut faire à un poète ce que Kant, Schopenhauer, Hegel et autres Boches pensent des sentiments humains! Moi je suis Français, vous m'entendez bien, un chauvin de Français, — avant tout. Je ne vois rien dans mon instinct qui me force à chercher le pourquoi du pourquoi de mes larmes; quand je suis malheureux, j'écris des vers tristes, c'est tout, sans autre règle que l'instinct que je crois avoir de la belle *écriture*, comme ils disent!

Sa figure s'assombrit, sa parole devint lente et grave.

« N'empêche, continua-t-il, qu'on doit voir tout de même sous mes vers le... *gulf stream* de mon existence, où il y a des courants d'eau glacée et des courants d'eau bouillante, des débris, oui, des sables, bien sûr, des fleurs, peut-être... » (1)



Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Paul Verlaine — voilà donc les trois grands initiateurs de la revanche actuelle de l'Idéalisme. Au seuil des grandes avenues littéraires qui mènent à l'avenir, leurs statues se dressent, auréolées d'une lumière de plus en plus glorieuse, de plus en plus incontestée, de plus en plus justicière.

Dans ces avenues que leurs œuvres ont ouvertes vers des horizons futurs et nouveaux, combien d'artistes

(1) JULES HURET. *Enquête sur l'évolution littéraire*. Paris 1891.

marchent déjà — dont plusieurs sont des pénitents ou des schismatiques du naturalisme décevant.

Cette réaction est particulièrement sensible dans le roman, qui tend de plus en plus à devenir non plus la transposition mais la transfiguration de la vie : le mieux doué des disciples de Zola, ce Guy de Maupassant dont le coup de vent de la folie émietta la belle intelligence, a le premier faussé compagnie au naturalisme dans une préface célèbre où il donnait à l'écrivain « la mission de reproduire l'illusion personnelle qu'il se faisait de la vie » ; c'est la tendance qui domine également cette littérature russe, campant devant le lecteur des silhouettes d'une si extraordinaire et inaccoutumée hauteur morale — littérature dont la vogue croissante est un des symptômes caractéristiques d'un retour vers l'idéalisme ; mais il est un écrivain surtout, à travers les œuvres duquel on peut suivre pas à pas la courbe rentrante des idées littéraires vers un art moins matériel et moins brutal : c'est Paul Bourget.

Arrêtons-nous un instant devant ce profil littéraire si curieux et si complexe.

Bourget ne fut jamais un naturaliste — étant trop aristocrate et trop raffiné de nature pour se complaire dans les crudités de l'école de Zola ; mais pourtant le pessimisme, cette forme intellectuelle du naturalisme, régna souverainement et longtemps dans ses livres ; âpre et noir au début, ce pessimisme s'est amolli et attendri graduellement en passant par le tempérament de cette sensitive compatissante, et il s'est changé en cette religion de la souffrance humaine, dont tant de ses livres sont comme les bréviaires attachants ; puis une nouvelle angoisse lui semble être venue et il s'est demandé si, en scrutant, avec d'ailleurs une pitoyable délicatesse, les misères morales de son temps, il ne suscitait pas autant de désespérance que de compassion, et le problème hallucinant de la responsabilité de l'écrivain s'est dressé devant

lui; il l'a magistralement traité dans le *Disciple*; depuis lors la logique de son évolution devait l'amener à doubler l'ausculteur platonique qui était en lui d'un médecin et, dans ses explications du mal, de se munir du remède... Et voilà que parait *Cosmopolis*, œuvre magistrale et reconfortante, qui, par dessus les lèpres morales et sociales de ce temps, dresse, emblème d'idéal et éternel espoir, la mystique silhouette de Léon XIII!

Melchior de Vogué a écrit quelque part : « On ne nous prend bien qu'en nous soulevant de terre. Celui qui nous abaisse et mutile nos espérances peut assurément nous amuser une heure, il ne nous gardera pas longtemps. On oublie aujourd'hui ces vérités aussi durables que l'homme parceque nous sommes dans un moment de transition et d'universelle incertitude. Les âmes n'appartiennent à personne, elles tournoient, cherchant un guide, comme les hirondelles rasant le marais sous l'orage, éperdues dans le froid, les ténèbres et le bruit. Essayez de leur dire qu'il est une retraite où l'on ramasse et réchauffe les oiseaux blessés; vous les verrez s'assembler, toutes ces âmes, monter, partir à grand vol, par delà vos déserts arides, vers l'écrivain qui les aura appelées d'un cri de son cœur ». (1)

Ces lignes éloquentes pourraient servir d'adéquat épigraphe à la dernière œuvre de Paul Bourget.



Si du roman, champ de culture si approprié aux progrès du naturalisme, nous passons à la poésie, où son influence se manifesta parfois directement par quelques œuvres outrancières, telles que les *Blasphèmes* de Richopin, et toujours indirectement par l'impersonnalité plastique

(1) MELCHIOR DE VOGUÉ. *Le Roman russe*. Préface.

et impassible de l'école Parnassienne — qui atteint son maximum d'intensité dans les vers de Leconte de l'Isle — nous constaterons que dans le domaine de la poésie, la réaction n'est pas moins significative que sur le terrain du roman.

A la suite de Paul Verlaine — et le reconnaissant comme leur chef — est venu tout un groupe de jeunes poètes qui à l'encontre de leurs immédiats prédécesseurs, ont proclamé « la nécessité du mystère », et ont voulu « par la richesse et la nouveauté des images et des analogies lointaines suggérer aux âmes de bonne volonté tous les rêves et toute la compréhension de l'invisible dont elles sont capables ».

Le naturalisme épris de science documentaire et précise avait enseigné aux Parnassiens à étaler leur conception du monde; les poètes actuels laissent seulement entrevoir et deviner cette conception, et partant ils se contentent de susciter la rêverie, d'éveiller le sentiment, de balancer l'imagination en des songeries indéterminées de contours; et leurs vers se rapprochent de la musique, le plus idéaliste des arts; pour arriver à produire cet effet de demie teinte il était nécessaire de désarticuler et de révolutionner la facture du vers français, et de remplacer sa régularité traditionnelle et monotone par une variation de rythme flottant avec plus de souplesse autour de la pensée.

Est-ce là un progrès? La question requerrait un examen approfondi qui ne peut rentrer dans le cadre de cette étude; il nous suffit de constater que parmi les protagonistes de la poésie nouvelle — symboliste, décadente, instrumentiste, le nom importe peu — de réels et beaux talents, tels Henry de Regnier et Ephraïm Mikhaël, compagnonnent avec des médiocrités vides et prétentieuses comme M. René Chill; le public généralement ignore ces talents, mais par contre les noms de ces médiocrités lui sont familières.

Ne vous en étonnez pas : pour son édification artistique le public est à la merci de ses journaux; ceux-ci pour la plupart étant systématiquement hostiles à tout ce qui touche à la littérature moderne, ont bien soin de faire le silence autour de toute œuvre nouvelle et méritoire, mais les fanfares de leur réclame sont assurées à toutes les gageures et toutes les mystifications pouvant compromettre les lettres contemporaines.

Il y aurait de jolies pages à écrire sur l'autonomie de l'art et du journalisme, qui fait que la presse, au lieu d'être, selon sa mission, la vigie clamant les terres futures, n'est plus que le paralytique geignant, accroupi au bord du chemin et passant son temps à mettre ses béquilles au travers de toutes les roues du progrès.

Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit et pour rester dans les limites de notre démonstration, il nous faut absolument tirer de l'analyse du dernier mouvement poétique français, cette brève conclusion : dans la poésie autant que dans le roman, la jeune génération entrevoit la formule de l'art de demain dans un idéalisme tout en nuances et en symboles, et où prédomine l'inquiétude de l'au-delà.



La littérature française en Belgique a subi l'heureux contrecoup de ces tendances nouvelles : chez nous aussi la jeunesse après avoir emboîté le pas à Camille Lemonnier, est revenue, de cette exploration naturaliste, sèche et aigrie ; les meilleurs d'entr'elle se retrempe aujourd'hui aux sources d'un art plus harmonique où le sens de la vie s'est complété de l'intuition du mystère ; « leur âme s'ouvre de plus en plus aux choses d'en haut, et est douée pour les choses d'en bas, d'une

vision limpide qu'épure sans cesse la conscience du surnaturel ». (1)

A l'appui de cette thèse, maints noms pourraient être cités et maintes œuvres pourraient être évoquées : Eugène De Molder et ses *Contes d'Yperdamme*, l'Abbé Hoornaert et son *Larcin des Mages* et, malgré encore des tâtonnements de forme, Jean Casier et ses volumes de poésie religieuse.

Mais le temps me manque de m'arrêter à ces différentes manifestations de l'esprit littéraire nouveau. et je ne puis que parler brièvement de celui de nos jeunes écrivains belges qui symbolise plus et mieux que tout autre, de la façon la plus originale et la plus intense, le renouveau dont je fais l'historique : Maurice Maeterlinck.

A travers les siècles, l'évolution de l'art dramatique a été de la primitive simplicité à la complexité la plus raffinée : ce furent, au début, les maladroits et naïfs mystères du Moyen-Age; puis, plus tard, la méthodique et harmonique psychologie du théâtre classique, rigoureusement développée dans la régularité figée d'un cadre toujours le même; enfin le Romantisme vint qui brisa les vieux moules, transforma la scène en champ-clos de passions extrêmes et paroxysées et déroula ses exceptionnelles péripéties en la splendeur changeante et variée des décors; au cours de notre temps, cette double tendance ne fit que s'accroître pour aboutir aux monstruosité bizarres, parfois pleines de talent, du Théâtre-libre et au clinquant fantastique des féeries, où l'action n'est plus que l'illusoire prétexte à des machinations d'ors, de soies et de lumières; de ce dernier genre, M. Victorien Sardou fut le maître fêté et rémunéré.

Et tout-à-coup, la réaction s'est faite : de ces réactionnaires est Maurice Maeterlinck.

(1) HENRY CARTON DE WIART. *Le Neo-mysticisme flamand*.

Le goût du jour est aux grandes actions se déroulant dans la largeur des perspectives scéniques — et Maeterlinck nous apporte de menues tranches de vie tâtonnante et vagissante, aux impressions fugitives, qui ne disent rien aux yeux et à peine s'insinuent dans l'esprit.

Le goût du jour est à la psychologie fouillée et compliquée — et voici, dans *l'Intruse*, dans la *Princesse Maleïne*, dans les *Aveugles*, des théories d'êtres systématiquement simples, sans fougue ou réaction passionnelle, subissant leur destinée avec un inconscient fatalisme.

A la première rencontre avec ces marionnettes sans faculté réflexe, la sensation est déconcertante; jamais, semble-t-il, nous ne saurons communier d'idées et d'impressions avec ces impersonnels fantômes, balbutiant des vulgarités ou vaticinant des incohérences, et pourtant, commencée avec un sourire railleur, pourquoi la lecture de Maeterlinck finit-elle dans un réel intérêt? C'est qu'au fur et à mesure qu'on avance dans l'œuvre, les personnages apparaissent, avec une netteté progressive, ce qu'ils sont dans l'intention de l'auteur : des interprètes — des interprètes inconscients de la pensée du drame; et alors, derrière ces pantins aux vagues contours, c'est tout le monde mystérieux de l'au-delà qui s'ouvre, aux yeux de l'âme, insinué par les indications des acteurs; tous les ouvrages de Maeterlinck sont les poèmes du pressentiment; l'ombre des noires calamités futures plane sans cesse au-dessus de la scène et toutes les péripéties de l'action comme tous les détails du dialogue n'ont que ce but : concrétiser l'angoisse éparse dans le drame et lentement, à petites doses successives, la distiller dans l'esprit de l'auditeur; c'est une sorte de terrorisation par insinuations vagues et répétées, autrement commotionnantes que la terrorisation par coup sec et brutal; on a dit de Maeterlinck

qu'il avait inventé un frisson nouveau — le frisson mystérieux de l'au-delà ; l'éloge est peut-être exagéré ; ce frisson est vieux comme le monde et universel comme l'humanité, mais Maeterlinck a ce mérite — et il n'est pas vulgaire — d'avoir essayé de donner à ce frisson une expression adéquate : certes, il y a moins bien réussi dans les *Sept Princesses* que dans la *Princesse Maleine*, et moins bien encore dans la *Princesse Maleine* que dans l'*Intruse*, qui reste le prototype de son idéal artistique, celle de ses productions où qu'on me passe ce barbarisme — l'impression fait le mieux balle et produit son *maximum* d'intensité.



Ces idées, signes précurseurs d'une prochaine et complète Revanche de l'idéal, éparses et fragmentées à travers toutes les formes d'art, roman, poésie, théâtre, sont, à l'heure actuelle, synthétisées et groupées en la séduisante personnalité et l'œuvre reconfortante du vicomte Melchior de Vogué.

Il semble que cet homme ait eu le rare privilège d'incarner en lui l'âme moderne elle-même — cette âme brutalisée par les orgueilleuses et implacables expérimentations de la science, vinculée dans sa soif d'apostolat par l'étiquette d'un dilettantisme stérile, sentant autour d'elle s'accumuler les ombres du doute, tandis qu'en haut le Ciel se dépeuplait de toutes les saintes et consolantes chimères.

Mais l'âme est immortelle, et forte de cette nostalgie du divin qui est de son essence, elle s'est élancée d'un coup d'aile hors de l'abîme ou le *matérialisme* prétendait l'enchaîner.

Elle a défié les outrecuidantes négations de la science ; elle a secoué le manteau de torpeur dédaigneuse dont l'art pour l'art voulait l'envelopper, et elle s'est

restaurée dans sa royauté ancienne de messagère de pitié et d'espérance.

La pitié douce aux souffrances, l'espérance réparatrice des iniquités — voilà les deux grands reconforts que Melchior de Vogué, dans les plis de son style fastueux et attendri, a rapporté au monde contemporain, déçu et las.

Ce sont les viatiques nécessaires à la conquête du siècle futur...

Mais ces deux idées en impliquent et engendrent une autre, tout aussi indispensable : l'amour de son temps.

Le passé, si grand fut-il, a toujours l'inconvénient d'être le passé; sous peine d'abdiquer toute influence sur la marche des temps futurs, et de n'avoir aucune part dans un renouveau qu'elle devrait guider, il importe que la jeunesse catholique, tout en gardant l'intégrité des principes primordiaux, s'accommode de tous les développements successifs des sciences, des lettres et des arts.

Un abbé Français l'écrivait tout récemment : « Il faut se reprendre à vivre, essayer de réformer son temps dans ce qu'il a de vicieux, mais l'aimer, le glorifier et l'aider dans ce qu'il a d'admirable, dans cette science qui agrandit toutes nos idées, dans cette industrie qui transforme le monde, dans cette recherche anxieuse et cette estime nouvelle des vérités morales et religieuses.

« Il est temps de secouer la tristesse morne que veulent répandre sur nous ceux qui n'ont à la bouche que les mots « siècle trop vieux » et « fin de siècle ». Après tout, ce n'est là qu'une illusion; quand une année finit, c'est que réellement la terre a achevé sa course autour du soleil, mais quand un siècle finit, c'est simplement un ordre factice qui s'établit dans la mémoire des hommes. Et si l'on tient à ces expressions fatidiques, rappelons-nous que la fin d'un siècle

annonce la naissance d'un autre, pensons que la plupart d'entre nous verront le début d'un siècle jeune et plein d'espoir. » (1)

Que la jeunesse catholique fasse de ces conseils la règle de sa conduite, qu'elle écoute avec sympathie et amour « le bruit d'ailes de l'esprit nouveau » et qu'elle mérite ainsi qu'on lui applique le beau symbole par lequel Melchior de Vogué, ce grand conducteur d'âmes, termine une de ses études — et cette belle page sera aussi la conclusion de cette étude :

« Les architectes qui bâtiront la cathédrale de l'avenir, pour peu qu'ils aient, avec de la mémoire et de l'indulgence, la fantaisie copieuse des imagiers d'autrefois, ne manqueront pas de sculpter dans quelque tympan un nid de cigognes ; à moins qu'ils ne le taillent dans la plus haute pierre, sous l'auvent du clocher, pour mieux figurer l'humeur de ces voyageuses ; nées sur ce faîte d'où l'on voit beaucoup de pays, elles gagnent souvent le large, étant des oiseaux curieux et de grand vol ; rappelées par la voix qui leur sonne là-haut des heures accoutumées, elles reviennent tourner autour, d'instinct, sans savoir pourquoi, pauvres bêtes ! par le commandement exprès qui a fait à chaque être sa destination particulière, qui a fait d'elles les modestes messagères de paix, les avant-courrières des bons jours ». (2)

FIRMIN VANDEN BOSCH

(1) Abbé KLEIN. *Les nouvelles tendances en morale et en littérature.*

(2) MELCHIOR DE VOGUÉ. *Heures d'Histoire. Les Cigognes.*





ENTERREMENTS D'ENFANTS

LES cercueils si petits qu'un homme noir apporte
A l'église le soir, où la petite morte,
Où le petit défunt se devinent, yeux clos,

Et si pâles! Un peu de cire sur des os!

Une guipure sur les boîtes sans peinture,
Et rien que l'homme noir en décente posture!

Comme l'église est grande et les cercueils petits!
— Une goutte de lait calma vos appétits,

Chers angelots aux fronts frais encor du Baptême,
Et votre âme est déjà dans la gloire suprême!

L'étole blanche au cou le prêtre a récité
Les versets triomphaux du *Benedicite*

Et jette d'un grand geste et par trois fois, l'eau sainte.
C'est fini. L'homme noir, pressé, quitte l'enceinte,

Et l'on voit seulement, sous son manteau flottant,
Un paquet vague et qui n'a rien de contrastant.

— Vous ne connaîtrez pas l'ennui des champs arides,
Chers esprits! vos mamans pour vous auront des rides!

Voici que vous passez comme un son d'angelus,
Comme un souffle du soir qui gémit et n'est plus!

Et vos jouets tombés dans la nuit d'une armoire
Connaîtront la douleur de la poussière noire,

Puis glisseront gaîment, par un jour de soleil,
Sous la menotte rose et le babil vermeil.

D'un nouvel être, fleur d'une neuve espérance,
Car il faudra toujours que cela recommence,

Car il faudra toujours que de nouveaux vivants
S'en viennent se livrer à des jeux énervants.

Ames des tout petits, priez pour les savants!


H. HOORNAERT





VIE SIMPLE,

par EDMOND PICARD.

E n'est point sans une curiosité émue que nous avons abordé la lecture de ce livre, au titre évocateur de graves méditations.

Se détachant en noir sur la toute blanche couverture d'un volume au format d'eucologe, ces deux mots *Vie simple*, signés Edmond Picard, pouvaient paraître une énigme ou une gageure.

Paradoxe éblouissant, bravement campé devant le gros public épaté, avec je ne sais quelle intime arrière-pensée de mystification, ou bien verbe enténébré de mystère et de vague, posant à la conscience du lecteur d'insolubles interrogations?

Or, telle n'est point l'œuvre mélancolique et forte qu'en sa « trois fois chère Solitude », conçut le merveilleux artiste et le robuste penseur.

« Libéré des quotidiens soucis de l'amère et lourde existence sociale contemporaine », ayant abordé en un « pays de silence » où règne, « partout invisible et partout présente. la Reine de la méditation et de la paix », l'auteur s'est senti captivé par les séductions — austères, mais combien belles! — de « la vie simple, faite des riens toujours savoureux, toujours paisibles ».

L'existence des humbles, débarrassée des mille nécessités factices dont le riche se fait l'esclave, la rude et frugale vie de l'ouvrier, en sa sérénité d'azur, en sa grandeur d'héroïsme tranquille, lui est apparue comme une révélation subite de la vérité : et, transporté d'admiration, il s'est écrié : « l'âpre souci de l'argent, la cuisante maladie de la fortune, universel ulcère, ne me rongera plus au flanc ! »

Et, s'abîmant plus avant dans la contemplation de son idée, la fouillant par l'analyse, la précisant par la synthèse, s'y complaisant, y retrouvant son âme rajeunie et reverdissante, Edmond Picard nous montre d'abord l'Argent, « fléau, permanente endémie, sévissant à toute heure, en tout lieu ». « Oh ! quelle misère, dit-il, si malgré les aspirations de notre âme en ses heures heureuses d'enthousiasme ou de tendresse, malgré les illusions consolatrices, il fallait se résigner à croire que nous ne sommes sur la terre que pour rester le jouet de cette folie, et que le regret de se sentir si dégradé (à quel point douloureux devant les royales et pacifiques magnificences de cette nature où maintenant je baigne), n'est pas le signe sûr qu'une rédemption est possible ! »

Cet universel désir de l'or et du luxe qu'il procure, c'est l'éducation utilitaire et égoïste de ce siècle qui en est responsable, et l'écrivain lui-même, « parmi les souvenirs où vague sa mémoire » revoit « en fantômes, dans leur maison citadine, ceux qui l'enfantèrent, si doucement attentifs et tendres, si aimés alors et, depuis, si tristement regrettés ». Il nous les montre « subissant l'ambiance, enserrés dans l'étroit horizon des idées de l'époque, faisant ce que faisaient, ce que font encore des milliers de parents à des milliers d'enfants, » lui indiquant la Fortune comme le but à poursuivre.

Cette Fortune, on la convoite pour la passion de jouir, on l'aime parce qu'elle nourrit notre orgueil et flatte nos sens : combien peu cependant elle peut nous

donner le bonheur! Combien au contraire elle nous apporte de désenchantements, de soucis, d'amertumes, de satiété, de dégoûts, de hontes, d'humiliations!

Et cette richesse — acquise souvent Dieu sait comme — quel emploi en fait-on? Le nombre des riches généreux est restreint : les mauvais riches se comptent en foule.

Ainsi, pour l'individu comme pour la collectivité, le salut est dans la simplicité « qui orne mieux qu'un manteau royal! » Et, citant ce mot de Lacordaire : « Quoi de plus beau qu'une grande âme dans une petite maison! » l'auteur ajoute : « Quoi de plus beau chez le héros que la sobriété et le dédain du faste et de l'appareil! » Et plus loin, cet éloge qui ne serait pas déplacé dans une bouche chrétienne : « Les grands hommes, les saints, tous ceux en qui par une anticipation révélatrice, la Nature semble avoir épuré les facultés au degré qu'elles auront dans l'avenir, éprouvèrent le dédain des matérialités courantes. Le Christ en fut le plus sublime exemple. Il a symbolisé la simplicité par cette image : Je vous le dis en vérité, la fleur des champs est plus magnifiquement vêtue que le roi Salomon dans toute sa gloire.... »

Et poursuivant sa pensée, le philosophe dévoile les jouissances de la vie simple, allégée des soucis de l'égoïsme, libre des préoccupations matérielles, ouverte aux saines influences de la nature, accessible aux grandissantes suggestions de la Charité.

Tout est vain d'ailleurs, tout est instable et imprévu dans la répartition des biens de la fortune. Le luxe matériel n'est qu'un songe menteur, aux terribles réveils : le luxe psychique au contraire, la richesse de l'âme et de la pensée sont des domaines réellement à nous. Et en même temps qu'ils sont à nous, ils sont à tous : ils sont « d'immenses réservoirs de beauté où les générations puisent jusqu'à l'ivresse sans crainte de les tarir ».

Ainsi, la simplicité, qui favorise la vie intellectuelle, devient « une des expressions les plus hautes de ce sentiment fraternel et sublime, à la fois force et douceur : la solidarité humaine ». La solidarité humaine, qui donne et reçoit et qui se dresse comme une protestation et un remède en face des vastes accaparements de richesses en quelques mains ! Au reste la propriété exclusive — c'est M. Picard qui l'assure — basée sur le travail du possédant ou de son auteur, repose sur un titre bien fragile, car « tout travail de l'individu est le résultat des travaux antérieurs ou présents de la société entière ». Au lieu d'attribuer à chacun selon ses œuvres, la loi devrait garantir à chacun seulement selon ses besoins. La vie simple anticipe sur cette réforme désirée : elle ne supprime pas la propriété : elle la tempère et l'assainit.

Et, abordant une idée qu'on s'étonne de n'avoir pas rencontrée plus tôt sous sa plume, le moraliste esquisse l'attitude du christianisme en face du « terrible problème ». Il déclare que « trop engagée dans le siècle, l'Eglise a transigé avec Satan ».

Il ajoute néanmoins que « sa solution ingénieuse eût pourtant été salutaire si les riches eussent su loyalement l'accepter et la pratiquer ».

Mais il ne faut point se décourager ni se lasser : qu'importe que la simplicité ait été souvent prêchée en vain ! Il faut la prêcher encore. M. Picard n'a-t-il point « senti la conversion s'imposer après des ans et des ans de vanité et de faste ? » D'autres âmes sont vraisemblablement « mûres pour la même transformation ». C'est à ce retour des âmes qu'en les dernières pages de son livre l'auteur s'attache, par un appel chaleureux, à apporter la collaboration d'une éloquence aussi brillante que convaincue.



A part les réserves qu'il importe de faire -- et nous les indiquerons tantôt — les pages consacrées par M. Picard à louer la vie simple sont une œuvre bien-faisante et opportune.

Aux âmes orgueilleuses et vaines, hantées seulement par le rêve fiévreux de l'or, comme aux esprits amoureux d'idéal et attristés par le spectacle démoralisant du luxe dominateur et insolent, il était salutaire d'entendre, tombant de haut, une parole, de condamnation pour les uns, de consolation et d'encouragement pour les autres.

Vie simple, jetée parmi le tumulte bruyant de la vie moderne, résonne comme une humble clochette de couvent, aux accents argentins et purs, entendue tout à coup, par la fenêtre entr'ouverte, au milieu des rires frivoles et des musiques profanes d'une fête mondaine. Pour un instant, le silence se fait, on écoute cette parole grave qui évoque l'image de la volontaire pauvreté : en plus d'un cerveau se dresse une pensée pieuse ; en plus d'un cœur surgit un remords peut-être rédempteur.

Douceur de l'angelus lointain s'épandant sur nos cités houleuses, vous avez tout le charme de la fleur agreste que le soleil et la pluie du Bon Dieu font s'épanouir parfois en nos parcs fastueux, vous avez la fraîcheur du parfum sylvestre, la pureté de la brise marine qu'un souffle amènerait jusqu'à nos capitales artificielles.

Vous êtes l'opportun châtiment, l'importune sentence, pour ceux que leur volonté embourbe dans les dégradantes matérialités ; vous êtes le verbe éloquent qui peut ramener et sauver ceux qu'attirent les dangereuses tentations et les mensongers appâts des fruits de corruption ; vous êtes la bénédiction et la force, la lumière et la joie, de ceux qui marchent le front fièrement levé vers les splendeurs éternelles !

Ces derniers menacent de devenir rares : le monde n'a pour eux qu'oubli, dédain et incrédulité : il était

bon de les justifier et de les magnifier; il était bon de dire leur bonheur, de peindre leur sérénité.

Les autres, ceux qui se précipitent haletants à la poursuite de la Fortune, ceux qui ne voient que le but et ne se préoccupent pas des moyens, ceux qui accaparent la richesse publique et ceux qui, malgré les efforts de l'envie et les tentatives du désir n'atteignent jamais l'objet convoité, tous ceux-là sont légion, ils tiennent le haut du pavé, ils remplissent l'air de leur bruit, ils encomrent le monde de leur importance : il était utile de tustiger leur égoïsme, de souffleter leur impudence, de découvrir leur misère et de dénuder leur abjection.

D'autant mieux à son heure vient le livre de M. Picard que s'allume partout la guerre sociale, née des souffrances imméritées des dépouillés, de la dureté et de l'âpreté d'un grand nombre et de l'absorbante cupidité de presque tous.

Prêchant aux hommes la modération, mais avant tout conseillant aux riches l'abandon spontané d'un très large superflu, l'auteur nous apparaît comme un messager de paix s'avançant entre les armées ennemies, tenant à la main un rameau d'olivier qu'il serait certes plus beau de faire accepter qu'il n'est glorieux de cueillir des lauriers sur les champs de bataille!



Ce n'est point d'aujourd'hui cependant qu'on recommande la simplicité aux sociétés humaines. Le livre de M. Picard n'est que l'admirable commentaire d'une doctrine aussi ancienne que la pensée de l'homme et divinisée par l'enseignement de Jésus-Christ.

L'antiquité païenne nous offre de nombreux exemples de cette austérité que M. Picard voudrait à bon droit remettre en honneur.

Depuis le sage Bias, portant tous ses biens avec

lui, depuis Socrate, se réjouissant de ne rien désirer des mille richesses étalées sous ses yeux, depuis Lycurgue et le brouet noir des Spartiates, jusqu'à Caton le censeur s'efforçant par ses lois somptuaires de refréner le luxe des matrones romaines, jusqu'à Sénèque lui-même, en plein siècle de Néron, au sein d'une décadence et d'une corruption sans exemple peut-être dans l'histoire, écrivant — sur un pupitre d'or! — l'éloge de la pauvreté, le monde ancien n'a cessé, par ses philosophes, ses orateurs, ses poètes, d'être rappelé à l'idéal supérieur de la simplicité dans les mœurs.

Combien cependant cette prédication a été — sinon inutile — du moins impuissante! Combien les sévères moralistes eux-mêmes, qui élevaient la voix pour fustiger les excès du faste, avaient de honteuses défaillances!

Les mœurs de Socrate n'étaient guère meilleures que celles de ses contemporains; Sparte n'était qu'une caserne où les liens de la famille et la pudeur même des femmes étaient sacrifiés à la plus monstrueuse des tyrannies; Caton fut ivrogne et usurier, sinon pis, et Sénèque, louant la pauvreté comme il avait loué l'innocence et l'admirable clémence de Néron, s'abaissant par courtoisie jusqu'à écrire l'apologie du parricide, vivant d'ailleurs dans un luxe et une dépravation inouïs, n'apparaît que comme le plus odieux des hypocrites.



Il est une parole qui a fait plus pour répandre parmi les hommes le goût et la pratique de la simplicité que toutes les philosophies de toutes les législations anciennes. Cette parole, dite à une foule ignorante, dans un coin obscur de la Judée, retentit à travers les siècles et les distances, comme l'enseignement du Verbe de Dieu : « *Beati pauperes spiritu, quoniam*

ipsorum est regnum cœlorum. » Bienheureux êtes-vous qui avez l'esprit de pauvreté, car le royaume des cieux est à vous!... Par la vertu de ces mots, s'est épanouie, parmi l'orgueil et la vanité du monde païen, cette fleur surnaturelle de la pauvreté volontaire, *sancta paupertas*, comme l'appelle l'Eglise.

Eh! non, M. Picard, l'Eglise n'a point, comme vous n'hésitez pas à l'écrire, transigé avec Satan. Entre Elle et lui, il ne saurait y avoir rien de commun. En ces matières délicates où s'agite le problème de l'inégalité dans la répartition des richesses, où se dressent les questions du droit de propriété, des devoirs qu'imposent la justice et la charité, des vertus plus hautes requises de quelques uns, l'Eglise, érigée par Jésus-Christ, a conservé, comme en toute sa doctrine, les propres enseignements de son divin Fondateur.

Certes, il est des chrétiens qui ont pu signer le pacte que vous dénoncez, il en est qui — faibles et lâches — ont sacrifié leurs obligations aux jouissances suspectes de la cupidité et du faste : mais ils n'ont pu agir ainsi qu'avec la conscience de transgresser la Loi, tandis que les rationalistes — même les austères prédicateurs et les fervents néophytes d'une morale épurée — n'ont point, pour les retenir d'abandonner parfois leurs admirables principes, le frein du précepte divin : ils sauront trouver au contraire mille ingénieux prétextes pour justifier leurs écarts et les mettre d'accord avec leurs leçons.

A la hiérarchie providentielle des fortunes et des positions, l'Eglise fait correspondre l'échelle des devoirs et des droits : au possédant légitime elle ne dit point avec M. Picard : votre titre est précaire ; elle reconnaît au contraire et sanctionne formellement le droit du propriétaire, mais elle lui impose l'obligation de la justice envers tous et spécialement de la charité envers les déshérités, charité large, généreuse et qui remplit

l'histoire de la multiplicité de ses miracles. En même temps, elle enjoint à l'homme — au pauvre comme au riche — de ne pas attacher son cœur aux biens périssables et d'user avec modération et frugalité, en esprit de mortification et de pénitence, des plaisirs qu'elle autorise.

En ce sens, elle appelle tous les chrétiens à la pratique de l'esprit de pauvreté.

Aussi, ne sera-t-il douteux pour aucun esprit impartial et réfléchi que le seul moyen de ramener le monde à la vie simple est de le rendre plus fidèle aux enseignements de l'Eglise.

M. Picard lui-même, qui n'est point un hostile ni même un indifférent, qui semble plutôt animé de sympathie pour la doctrine catholique — dont il conteste cependant la divinité — devra reconnaître, pour peu qu'il y veuille réfléchir, combien est injuste le reproche qu'il a lancé à la face de l'Eglise, d'avoir, en cette matière, transigé avec Satan.

Non, l'Eglise n'a point conclu cette transaction honteuse avec le Veau d'or; mais d'autre part elle se garde, par une parole imprudente et criminelle, de lancer la meute des affamés à la curée des biens temporels.

Sous ce rapport, elle a plus que M. Picard le souci de la justice et la conscience de sa responsabilité.

Elle ne permet à aucun de ses enfants d'aimer ou de désirer d'une façon désordonnée le luxe et les richesses : en même temps, elle leur montre, à travers les âges, se multipliant toujours sous le chaud rayonnement de la grâce divine, la foule des âmes d'élite, aspirant à la perfection et pratiquant, dans toute sa rude volupté, le *conseil* évangélique de la pauvreté voulue. Foule admirable qu'enivre la sublime folie de la Croix, foule des âmes qui se crucifient avec leur divin Maître, foule des corps qui se dépouillent des

superfluités et des plaisirs, foule des moines, des religieuses, sainte avant-garde, milice bénie de ma Mère l'Eglise, comment ne pas au passage vous saluer de ma respectueuse et reconnaissante vénération!

Il vous importera peu sans doute qu'un philosophe mondain ait paru ignorer que vos héroïques vertus ne sont que les fleurs de la morale chrétienne : vous n'ambitionnez ici-bas pour vos bonnes œuvres que l'obscurité et le silence.

Néanmoins il était bon, me semble-t-il, de vous citer en exemple dans l'espoir de faire comprendre à un écrivain, dont l'autorité est grande, que son œuvre, si elle a des aspects salutaires et grandement louables, renferme aussi d'injustifiables erreurs et de regrettables lacunes.

En réalité — et telle sera la conclusion de cette étude — si le Sermon sur la montagne n'avait pas été prononcé et s'il n'avait point été par l'Eglise et ses fidèles propagé et pratiqué, le monde en serait encore, en fait de vie simple, aux mœurs monstrueuses du paganisme.

La raison et la philosophie sont impuissantes à nous faire dédaigner efficacement les richesses : la grâce d'En-Haut seule peut opérer en nous cette tant souhaitable conversion.

2 décembre 1893

JANSSENS DE BISTHOVEN





PETITE CHRONIQUE

Paul Verlaine pose sa candidature à la succession académique de Taine.



M. Drumont n'a plus rien à envier, en fait d'autogobisme, à M. Signoret. Voyez avec quelle généreuse estime de lui-même il parle dans la *Libre Parole* : « *Moi, j'ai publié mon premier livre sérieux à quarante ans; j'avais lu, étudié, pensé pendant des années; j'ai vécu réellement l'histoire de la Révolution, et je crois la connaître aussi bien que Sardou, qui la connaissait mieux que Taine.* » Sardou aura bien ri!



Le célèbre tableau de Burne Jones *Love among the ruins* (*l'Amour dans les ruines*), grâce à l'irréparable sottise d'un photographe, n'existe plus. Maurice Barrès dénonce, dans le *Journal*, ce scandale artistique :

« Il y a quelques mois, MM. Boussod et Valadon ont demandé à l'illustre artiste que le tableau *l'Amour parmi les ruines* leur fût prêté pour une reproduction en couleurs, spécialité qui a valu à leur maison une certaine réputation. Ils disaient nécessaire que le tableau allât à Paris. On le permit, et chacun ayant pleine confiance dans la maison, pensa qu'elle prendrait tous les soins nécessaires d'un tableau d'une aussi grande valeur.

Là-dessus on se trompait. Bien qu'il fût évident que c'était peint à l'aquarelle et bien qu'une fiche fût fixée au cadre pour signaler que la plus légère humidité endommagerait le tableau, MM. Boussod et Valadon eurent l'incroyable négligence de permettre à un ignorant photographe de couvrir toute la peinture avec du blanc d'œuf! Sans doute dans la belle idée de la faire mieux sortir par la photographie!

Le résultat, c'est que toute la peinture fut mêlée, les touches fines, les mains et les figures brouillées : le tableau absolument détruit...

Pauvre *Amour dans les ruines*, la mélancolie de son titre lui

assurait un mauvais destin. Nous ne l'aurons pas aimé longtemps. L'an dernier, à l'Exposition de la New-Gallery, de quelle vénération il était entouré! Aujourd'hui, il n'est plus qu'une caricature de la glorieuse vision que beaucoup se rappellent. De vraies ruines maintenant, sans amour! Et quand le temps n'eût fait qu'ajouter à l'empire de cette beauté, il a fallu pour tout détruire l'intervention d'un photographe, prétextant qu'il allait multiplier et perpétuer le chef-d'œuvre! Nous nous associons aux regrets et à la protestation de toute la presse anglaise. Nos voisins ont montré assez d'enthousiasme pour notre littérature, pour que nous prenions parti sans partialité chauvine quand est lésé si douloureusement un des artistes les plus caractéristiques de ce temps. »



Le roi de Norvège vient de conférer à Ibsen la grand'croix de l'ordre de Saint-Olaf. Le temps est loin où l'auteur du *Canard sauvage* était contraint de fuir sa patrie.



Prochainement paraîtra chez Vanier un nouveau volume de Paul Verlaine : *Le livre posthume*.



M. Adolphe Retté, poète distingué et anarchiste convaincu, assure, au cours d'un article sur le rôle des poètes, que « de tous les individus qui souffrent aujourd'hui par le fait de la Société, les plus souffrants sont peut-être les poètes. » On s'en doutait.



Lu à la troisième page des gazettes, au nécrologe des chiens écrasés : « *Artiste mort de faim*. — M. Léon Sessler, un des plus remarquables sculpteurs de la Hongrie, a été trouvé mort de faim dans une mesure. M. Sessler est l'auteur de la grande fontaine monumentale de la place Calvin et des statues des douze apôtres dans la basilique de Budapest. »



Le *Moniteur* du 19 novembre annonce différentes thèses de philologie grecque. Un jeune philologue démontrera péremptoirement que les vers 302-305 de la *Médée* d'Euripide peuvent être conservés sauf de légères modifications; un autre que c'est à tort que Winder rejette le vers 8 de l'*Œdipe-Roi* de Sophocle. Ces passionnantes démonstrations sont payées quatre mille francs.



Bagatelles, le roman désormais célèbre du P. Luis Coloma, a paru d'abord, intégralement et avec l'approbation des supérieurs de la

Compagnie, dans le *Messenger du Cœur de Jésus* de Bilbao. Un journal catholique belge s'est avisé d'offrir en feuilleton à ses innombrables abonnés l'œuvre du jésuite espagnol, *préalablement expurgée*. On est moral dans la presse catholique belge.



On annonce la création à Bruxelles d'un *Théâtre littéraire*, qui s'ouvrira ce mois-ci.



M. J.-K. Huysmans interviewé à l'occasion de la première de *L'Attaque du Moulin*, un conte de Zola paru dans les *Soirées de Mélan*, a démolì la légende de ce livre. « L'histoire des *Soirées de Mélan*, dit-il, est beaucoup plus simple qu'on ne l'a dit. Maupassant, plus tard, raconta que l'idée nous en était venue un soir pour affirmer « courageusement » ceci et cela. Ce n'est pas vrai du tout. La vérité c'est que déjà trois d'entre nous avions publié à l'étranger chacun une nouvelle, et que le hasard avait voulu que ce fût justement des récits de la guerre de 1870; Zola avait publié la sienne en Russie, moi en Belgique, un autre ailleurs. Un soir, en effet, en causant, nous remarquâmes le fait, et l'un de nous eut l'idée de proposer aux trois autres d'en faire chacun une également sur le même sujet : ce qui eut lieu... Et l'on publia les six nouvelles, avec quelques lignes de manifeste — je crois que c'est Céard et Zola qui l'on rédigeé, — parce qu'il fallait bien un petit manifeste (1). »



M. José-Maria de Heredia, le superbe poète des *Trophées*, se présente comme candidat au fauteuil académique de M. de Mazade.



Le Cercle « Pour l'Art » annonce pour le 13 janvier prochain l'ouverture de son exposition annuelle. Les artistes invités à y prendre part sont : MM. Burne Jones, A. Gandara, Aman Jean, H. de Groux, R. Wiener, E. Gallé, P. Roche, Walgren, M. Denis, P.-E. Cornillier, E. Azambre, A. Rosenkrantz, A. Cuvelier, E. Couty et G. d'Espagnat.



Une souscription est ouverte par le *Figaro* en vue d'un monument à élever à Gounod. Les souscripteurs affluent.



(1) On sait que les collaborateurs des *Soirées de Mélan* furent Emile Zola, J.-K. Huysmans, Guy de Maupassant, Léon Hennique, Henry Céard et Paul Alexis.

L'Art moderne annonce une interpellation de M. Delbeke, représentant d'Anvers, sur les faits révélés à charge de la Commission des Musées.



Nous trouvons, dans la *Jeune-Belgique* de novembre, qui ne nous en voudra pas de les avoir transcrits ici, de beaux vers de M. Fernand Severin. Le poème a tout le charme mélancolique et profond d'un Rossetti :

LA DAME DE GRACE

« Chacun marche ici-bas vêtu d'un lin céleste
La plupart l'ont flétri, d'autres l'ont déchiré.
Si loin qu'il soit allé dans le chemin funeste,
Tel qui se croit perdu n'est jamais qu'égaré.

Car l'homme a ses instants d'ombre et de solitude :
On est las : toute chair défaille sous l'effort...
Veille! dit une voix. Vaine sollicitude!
Lorsque le soir est là, le plus zélé s'endort...

Puisque tu m'as donné ce nom de Béatrice,
Au nom du ciel, et de la grâce, et de l'amour,
Je veux être avec toi comme une ombre propice;
Et, du fond de ta nuit, te guider jusqu'au jour!

Si celui que j'aimais, tardif à se connaître,
Retombe, par faiblesse, au péché familier,
Je lui rappellerai l'ange qu'il se doit d'être ;
Si son âme s'endort, je viendrai l'éveiller.

Je prendrai, sache-le, pour parler à mon frère,
Cette voix sans merci que chacun porte en soi ;
Quoiqu'il doive en coûter à ton âme encor fière,
Tu seras mieux toi-même en acceptant ma loi.

Nous errons en pleurant dans l'ombre de la terre :
Nous n'avons pour chercher le but mystérieux,
Qu'un jour qui nous aveugle autant qu'il nous éclaire ;
La mort, quand elle vient, dessille tous les yeux!

Prévient, si tu m'en crois, cette heure irréparable!
Un jour tu m'avoueras que je parlais en sœur,
Et, réunis enfin sur le seuil adorable,
Ton cœur, meurtri par moi, bénira ma douceur! »



Un coup de plume du *Memento* de la même revue :

« Le peintre attiré de la banlieue parisienne, M. Raffaëlli, vient de faire le portrait de M. Georges Rodenbach. »



Le 10 décembre s'est ouverte, à Bruges, l'exposition du *Cercle artistique*. Citons parmi les exposants MM. Léon Frédéric, Claus, Van Leemputten, Marcette, Montald, Hyppolite Le Roy, Van der Veken, Oyens, Horenbrandt, Jef Leempoels, Nys, Staquet, Léon Valckenaere, Pickery, Dupont. L'exposition sera ouverte jusqu'à la fin de février, les dimanches, lundis et jeudis d'onze heures à une heure.

M. D.



Pierre Tchaïkowsky, l'une des personnalités musicales les plus en vue en ce moment, vient de mourir au mois de novembre dernier. Moins russe, musicalement parlant, que Borodine ou Glazounow, et d'autre part plus russe que son maître Rubinstein, il semble tenir le milieu entre l'école slave et l'école allemande. Par cela même, sa musique un peu éclectique n'est pas de celles qui s'imposent à l'universelle admiration; d'autant plus que son extraordinaire fécondité l'a empêché de parfaire également toutes ses œuvres. Il a touché à tous les genres, théâtre, symphonie, musique de chambre, etc. et en chaque branche il a fait des œuvres destinées à vivre longtemps.



Quelle sensation d'Idéal que l'audition du Joachim-Quartett! Joachim, 1^{er} violon; Kruse, 2^d violon; Wirth, altiste; Haussmann, violoncelle; quels artistes! Et aussi quel concert pur de tout alliage! L'air dans sa sévère nudité ne nous est jamais apparu plus sublime qu'à cette audition extraordinaire du 21 novembre. Trois noms au programme : Haydn, le classique; Schubert, le romantique; Beethoven, l'Universel! Tout le monde a été frappé de la beauté du quatuor en *fa* de Haydn : certains modernes, qui en parlent quelquefois comme d'un brave vieux grand-père, se seront dit que le vieux bonhomme savait être sublime à ses heures. Moins également beau était le quatuor en *la-mineur* de Hubert; cependant le menuet de cette œuvre est une des choses les plus profondément émouvantes que nous ayons jamais entendues. L'impression du quatuor en *mi-bémol* (op. 127) de Beethoven est indescriptible : interprétée par de pareils artistes, l'œuvre paraît claire, le rêve du Titan est découvert, et on nage voluptueusement dans l'océan de l'Idéal! Qu'est-ce après cela que les disputes d'écoles, l'art bas, les platitudes quotidiennes?... Chut! Nageons!



Le grand Johannès Brahms vient d'achever une ouverture pour Faust, et des morceaux détachés pour piano.



Au conservatoire de Gand le 2 décembre concert intéressant : plusieurs œuvres de Saint-Saëns, l'ouverture de Coriolan et de Manfred.

J. R.



Il vient de se fonder à Bruxelles un théâtre littéraire. C'est le titre de l'entreprise nouvelle qui a pour initiateur et directeur M. Maurice Chomé, professeur au Conservatoire. Ce théâtre sera consacré à l'œuvre dramatique d'écrivains de quelque époque et de quelque nationalité qu'ils soient. Son existence est assurée. Chaque pièce ne sera représentée qu'une fois. Il y aura quatre spectacles dans le courant de l'hiver; le premier au commencement de décembre. Le programme de cette soirée, qui aura lieu à l'*Alhambra*, sera composé de *L'Etoile*, un

acte de Jean Richepin, et *le Roi Gonzague*, trois actes d'Henri Signoret. Ces pièces, dont les auteurs surveillent les répétitions, seront interprétées par des artistes des principaux théâtres de Paris.



Les Revues :

Le Correspondant (10 novembre) : Mgr. d'Hulst : *Les idées d'un néo-chrétien sur la réforme religieuse*; Angot des Rotours : *Etude de vie morale contemporaine. — La pensée de la mort.*

La Revue des Deux Mondes (15 novembre) : Edouard Schuré : *Sanctuaires d'Orient I. L'Égypte musulmane. — Le Caire et ses mosquées*; G. Tarde : *Fouées et sectes au point de vue criminel* : 1 décembre : Leconte de Lisle : *Poèmes orphiques.*

La Plume (1^{er} novembre) : *Emile Zola à Londres*, Jacques Teller; *Du rôle des poètes*, Adolphe Retté; *Dernier espoir*, Paul Verlaine. — (15 novembre) : Numéro spécial double consacré à l'affiche illustrée : articles sur Chéret, Grasset, Willette, Lautrec, etc...

Le Mouvement littéraire (8 novembre) : Victor Remouchamps : *De la Pensée*; vers d'Emmanuel Signoret et d'Arthur Daxhelet.

Entretiens politiques et littéraires : Emmanuel Signoret : *Chant des Trompettes d'été*; Henry Bordeaux : *Ames bourgeoises.*

La Jeune Belgique (novembre) : Louis Delattre : *Vieux Cœur*; Swinburne : *Atalante à Calydon* (trad. de P. Tiberghien).

La Revue générale (décembre) : Charles Buet : *La Princesse d'Ispahan.* Hector Van Doorslaer : *Vie simple.*

L'Université Catholique (15 novembre) : *Jean Janssen*, (suite et fin), Pastor; *Le sens de la vie moderne*, Delfour.

Le Monde latin et le Monde slave (1^{er} décembre) : *Bonheur méconnu*, Mary Floran; *Courrier espagnol*, Paco; *Courrier de la Suisse romande*, Henry Bordeaux.

Feuille d'échos (1^{er} décembre) : *En mer*, Gaston Périer.

La libre critique (3 décembre) : *L'évolution*, Edgar Baes.



LES LIVRES

Henri Mazel : *Vieux Saxe.*

Cinq courtes comédies, emboîtées les unes dans les autres, où papillonne, pirouette, caquette le monde frisé, frivole et galant de la monarchie française finissante. Avec les mêmes personnages, elles traversent le règne de Louis XVI et s'arrêtent sous le couperet de quatorzingt-treize. Tout le monde, même les soubrettes, avait de l'esprit, du

meilleur en ce temps-là, tout le monde, marquises et comtesses, comtes et marquis, et les abbés polissons, tant d'esprit que personne n'eut le temps d'apercevoir d'un peu loin l'échafaud. Qui sait? peut-être est-ce parce que leur stupeur durait encore qu'ils moururent de si bonne grâce, si héroïquement parfois. Pour évoquer cette société raffinée, excessivement polie, cérémonieuse et hardie, aux propos fins et risqués, il faut une souplesse rare d'esprit, une aérienne légèreté de touche. Les intrigues amoureuses y sont tellement enchevêtrées qu'il faut beaucoup de dextérité pour s'y jouer. M. Henri Mazel, qui s'est plu jusqu'à présent aux évocations splendides, à toutes les pourpres du style, révèle dans ces marivaudages des qualités nouvelles d'écrivain, celles qu'il fallait : le titre élu ne ment pas.

M. D.



Contes merveilleux, EMILE SIGOGNE; Bruxelles : Lacomblez, 190 p. 3 fr.

Les fées, les revenants étaient autrefois le fond de toutes les histoires destinées à la petite jeunesse. Aujourd'hui l'on redoute la déformation des intelligences enfantines et les bons parents prohibent sévèrement ce genre de propos aux..... nourrices. Mais l'âge mûr, armé de scepticisme, se dédommage et recherche, avec plus d'avidité que jamais, les contes, nouvelles et autres incursions dans le domaine du rêve et de l'imagination. M. Sigogne a vu dans la nécromancie, le spiritisme, toute la magie du XIX^e siècle, la source d'un divertissement nouveau pour ses contemporains; il y a trouvé sujet pour son talent de littérateur et de styliste. Son livre rappelle les *Histoires extraordinaires* de Poë, mais avec une hardiesse plus grande dans l'usage du merveilleux, hardiesse qui s'explique d'ailleurs par l'ambiance de tous ces vagues soupçons d'un monde inconnu, entrevu dans la suggestion, la télépathie, l'hypnotisme.

M. H.



Velo-Toro : *Paris-Madrid à bicyclette*, par EDOUARD DE PERRODIL, illustré par H. Farman; Paris : Marpon et Flammarion. 326 p. 3 fr. 50.

Ce livre retrace avec une verve toute française et un entrain de *recordman*, l'odyssée fin de siècle de deux dévots de la bicyclette. MM. de Perrodil et Farman, après avoir en collaboration, malgré bien des contre-temps et avec moult péripéties, accompli en huit jours le voyage de Paris à Madrid, racontent, par la collaboration de leurs talents de littérateur et de dessinateur, leurs aventures aux innombrables confrères en vélocipédie.

M. H.

Voir dans le corps de la Revue, l'article « En bicyclette », signé par Henry Bordeaux.



BARBEY D'AUREVILLE : Les Œuvres et les Hommes : *Mémoires historiques et littéraires*. Paris. Lemerc.

Les *Mémoires* pullulent! Pour l'instant nous assistons au débalage du premier Empire. Les derniers survivants de l'épopée ont disparu dans la mort; leurs héritiers qui n'ont rien d'épique, se hâtent de fouiller leurs tiroirs; ils exhument parfois, pour nous et heureusement, des éclairs. Voilà des années que cela dure; on n'en a pas fini. Ç'avait été, avant, l'exhumation du dix-huitième siècle frivole, corrompu, mécréant, et le spectacle n'avait pas manqué d'intérêt, quoiqu'il fût moins héroïque. Barbey d'Aurevilly, qui fut toute sa vie un passionné d'histoire, se devait de se passionner pour ces révélations. Et il n'y manqua point. Ses livres de critique historique comptent, à notre avis, parmi les plus beaux de cette série si belle : *Les Œuvres et les Hommes*. Ces *Mémoires* l'attirèrent d'autant plus qu'ils étaient les uns, ceux d'une époque que son catholicisme hautain méprisait et détestait plus que toutes, les autres ceux d'un règne aventureux et grandiose, que son âme d'artiste, éprise de passion intense, de force et de vie, ne pouvait s'empêcher d'admirer. Il y cherche des démentis à l'histoire officielle, les dessous historiques, qui sont la seule vérité, cent fois plus curieux psychologiquement que les surfaces. Et lorsque les mémoires ne lui découvrent pas cette vérité, le mouvement, l'intensité dans la passion, dans l'esprit, dans le style. Car l'artiste en lui n'inflige par ses goûts aucun démenti à l'historien : celui-ci, lorsqu'il professe l'absolutisme, applique logiquement à l'histoire les théories de celui-là : le despotisme qu'il adore, dit-il, sous toutes ses formes, est-il autre chose que l'attestation, sur le trône, d'une personnalité puissante, d'une force et d'une volonté? Barbey d'Aurevilly ne se fait point faute, dans ce volume-ci comme dans tous les précédents, d'afficher, avec cette crânerie d'affirmation qu'il promène partout, ses doctrines politiques, celles du grand de Maistre, et de mettre une coquetterie cavalière à fronder le plus possible les sentiments de ses contemporains. Comme toujours aussi, il est le justicier de la critique. Sans doute il se trompe en ses arrêts plus d'une fois, mais toujours il faut saluer en lui ce qu'il saluait lui-même dans le cardinal Consalvi : la conscience d'un catholique devant Dieu, écrivant l'histoire. On a raillé parfois l'habitude qu'il avait prise de solenniser d'une majuscule ces mots : *Critique, Histoire*. Si l'on réfléchissait davantage, on ne raillerait pas : ces majuscules caractérisent bien le profond sentiment qu'il avait de la gravité impartiale et majestueuse de la mission assumée. Pour qu'il fût permis de moquer le culte passionné de la justice et de la vérité, il s'en serait peut-être d'attendre que ce culte eût un plus grand nombre de fidèles.

M. D.

ALBERT SAMAIN : Au Jardin de l'Infante. Edition du *Mercur*
de France.

Je ne crois pas qu'il ait paru, depuis les *Trophées*, un livre en vers qui vaille celui-ci. M. Albert Samain, un des mieux doués parmi les nouveaux venus de la poésie et l'un des plus habiles en son art, n'a point cru nécessaire d'affecter des allures d'anarchiste littéraire : il n'a point cessé de croire que l'ordre est un élément de la beauté, et le vers libre n'est pas son fait. Des influences diverses, très honorables d'ailleurs, se révèlent : celles de Leconte de Lisle et de José Maria de Heredia; puis celles de Baudelaire et de Verlaine. Il a parfois la somptuosité hiératique et la plasticité hautaine des premiers, il a aussi les langueurs, les subtilités, demi-teintes et sons amortis de l'auteur des *Romances sans paroles*, parfois aussi — et je le regrette — une perversité que beaucoup de jeunes poètes semblent avoir seule découverte dans les *Fleurs du Mal*. Le livre, après des stances liminaires qui tentent de synthétiser l'œuvre, se divise en plusieurs parties, de dates visiblement différentes, et d'une unité peut-être un peu factice. Mon âme, dit le poète,

Mon âme est une infante en robe de parade,
Dont l'exil se reflète, éternel et royal,
Aux grands miroirs déserts d'un vieil Escorial,
Ainsi qu'une galère oubliée en la rade;

ce qui la rend semblable à toutes les âmes de tous les poètes, éternellement exilées. Elle se plaît aux songes de faste et de gloire, parmi les orgueilleux soirs de pourpre; réfugiée en son palais intérieur, elle y vit dédaigneuse, s'exaltant parfois un instant, mais vite calmée par la conscience de la lutte inutile, et redevenue indolente, résignée et douce-Lasse, très lasse, elle recherche l'amorti, le fané, l'éteint, les parlums anciens, les musiques languissantes, les automnes et les crépuscules qu'elle contemple allongée sur des coussins. Ces attitudes d'art ne sont plus absolument neuves. Lisez :

Je n'ai plus le grand cœur des époques nubiles,
Où mon sang eût jailli superbe, en maints combats.
Le sang coule si rare en l'Empire si las!
Et le fer truculent meurtrit nos yeux débiles.

.....
Craintive et repliée au centre de sa vie,
Notre âme est sans amour, sans haine, sans envie;
Et l'Ennui dans nos cœurs neige, silencieux...

et dites si ce n'est pas le sonnet célèbre *Langueur*. Je voudrais pouvoir citer davantage et faire admirer le bel artiste qui est en ce beau poète. La place manque; mais n'ai-je tout dit en affirmant que, les *Trophées* du maître Heredia mis à part, ce livre-ci est le plus beau recueil de vers qui ait paru cette année? M. D.



TABLE DES MATIÈRES

—
Second Semestre de l'année 1893
—

Livraison du 15 Juillet

	Pages
I. Le Miracle et l'Hypnotisme, V. VAN TRICHT, S. J.	5
II. <i>Terre Natale</i> , JEAN VAUDON	35
III. Pour conclure (A propos d' « Une Ame Princesse »), JULES CAMAUËR	40
IV. Un Romancier Catholique, LÉON LE JEUNE	45
V. <i>Edelweiss; Regards</i> , JEAN CASIER	52
VI. En Ardenne, THOMAS BRAUN	54
VII. <i>Tinitité</i> , JULES SOTIAUX	75
VIII. <i>Rêve</i> , B. KERVYN DE VOLKAERSBEKE	76
IX. Petite Chronique, M. D.	77
X. Les Livres	88

Livraison du 15 Août

I. Joseph De Maistre, HENRY BORDEAUX	83
II. <i>La Crainte de Dieu</i> , HECTOR HOORNAERT	106
III. Le Bœuf de Saint Jacques, CHARLES BUET	103
IV. La Représentation proportionnelle, H. DE BAETS	120
V. Un Portrait de Napoléon, ALFRED DE RIDDER	132
VI. Martha Timar, A. LEURIDAN	144
VII. Petite Chronique, CH. B., M. D. et J. R.	151
VIII. Les Livres	159

Livraison du 15 Septembre

I. En Tête ou en Queue, COOREMAN	169
II. La Question des classiques, CH. DUFRESNE	181
III. <i>Matines</i> , HECTOR HOORNAERT	199

IV. La littérature des prisons, ARTHUR GODDYN	200
V. Les confins de la Littérature et de la Science, H. CARTON DE WIART	212
VI. Le Salon de Bruxelles, ALBERT DUTRY	227
VII. Petite Chronique	232
VIII. Les Livres	236

Livraison du 15 Octobre

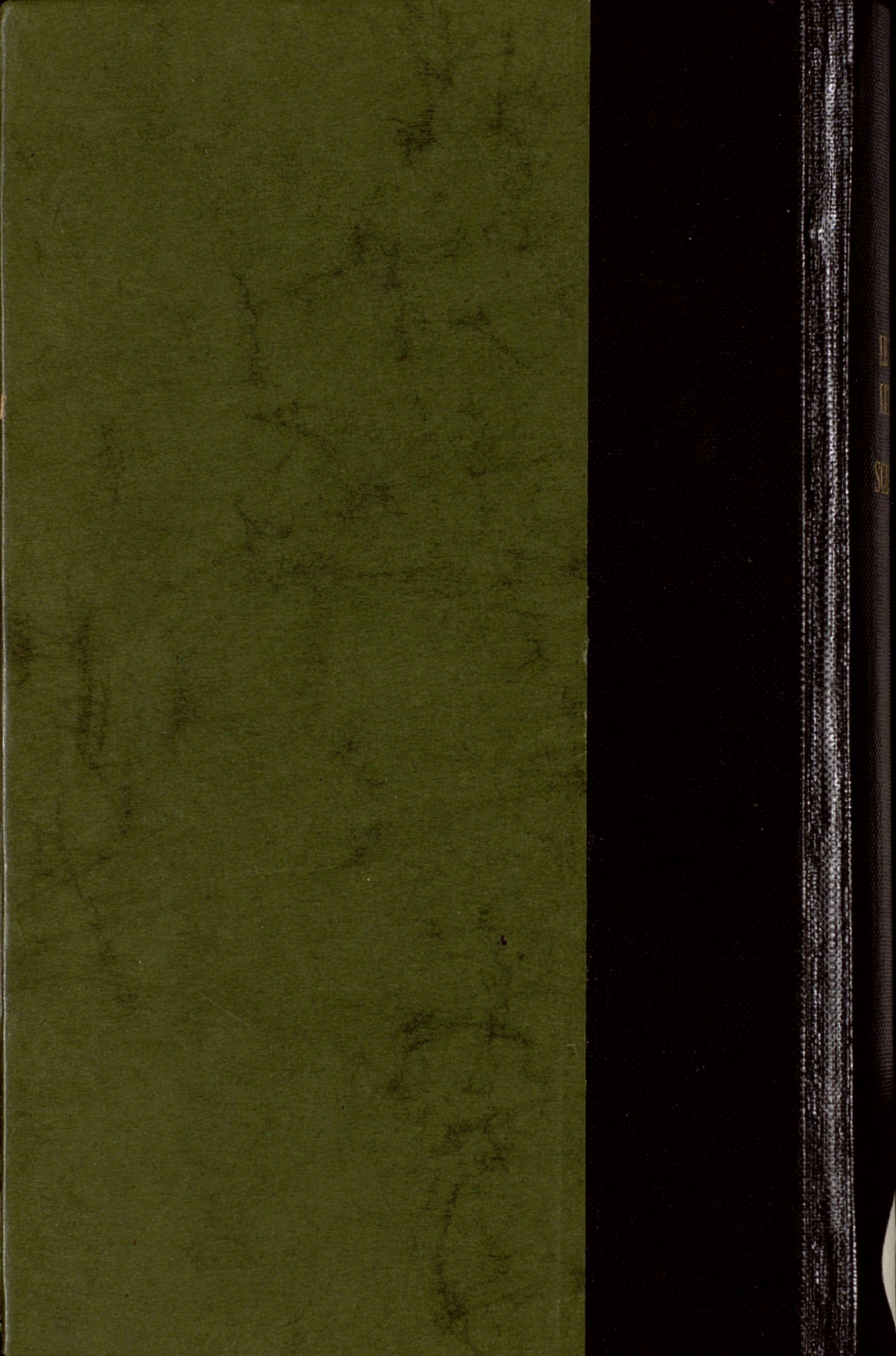
I. La Représentation vraie ou réelle, H. LIMPENS	245
II. Droits protecteurs? Droits compensateurs? H. DE BAETS.	251
III. La Question des classiques (<i>suite</i>), CH. DUFRESNE	277
IV. Le Second Congrès de la Ligue démocratique Belge :	
I. Coup d'œil général, F. VANDEN BOSCH	291
II. Vœu du Congrès, M. DE BAETS	302
V. <i>Chapelle calme</i> , J. CASIER	314
VI. Petite Chronique, M. D. et J. R.	315
VII. Les Livres	319

Livraison du 15 Novembre

I. Politique de classe, ALBERT DEMOOR	321
II. <i>Conseil</i> , PAUL HAREL	346
III. Les Peintres du Peuple : Constantin Meunier, ALBERT DUTRY	347
IV. <i>La Grève des Animaux</i> , JULES ONRAET	356
V. Au pays de l'Alzette, MICHEL DE HAERNE	358
VI. Le Sens du Mystère, F. VANDEN BOSCH	382
VII. <i>Le Semeur</i> , L. MERCIER	388
VIII. Petite Chronique, M. D., H. V. et J. R.	390
IX. Les Livres	396

Livraison du 15 Décembre

I. Problèmes Sociaux : Un Compte de Noël, Le C ^e EMÉRIC DU CHASTEL	401
II. Le Projet van der Bruggen et le Code Civil, CLÉMENT DENEUS	414
III. <i>Aspects de Meuse</i> , EDM. CARTON DE WIART	429
IV. Edgard Tinel, HENRI LETOUR	430
V. En Bicyclette, HENRY BORDEAUX	436
VI. La Revanche de l'Idéal, F. VANDEN BOSCH	442
VII. <i>Eulerrements d'enfants</i> , H. HOORNAERT	464
VIII. « Vie Simple » par Edmond Picard, JANSSENS DE BISTHOVEN	466
IX. Petite Chronique, M. D. et J. R.	476
X. Les livres	481



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.